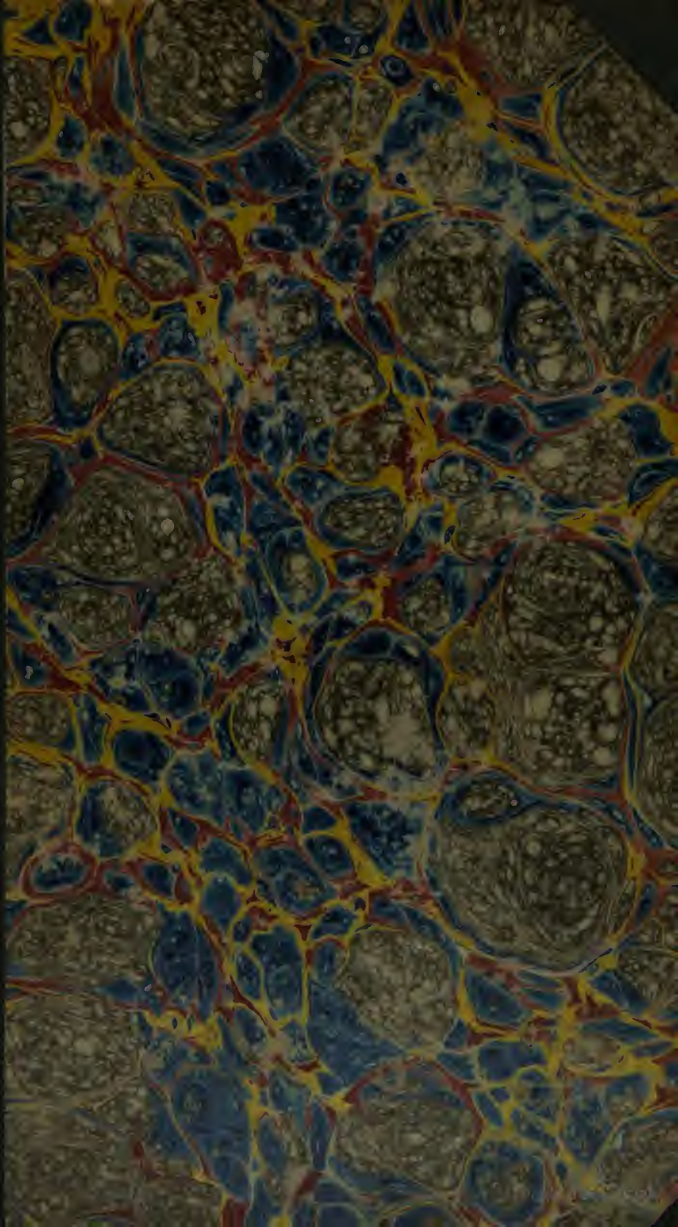

Digitized by Google

Digitized by Google

PROPERTY OF
University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

Digitized by Google

ENCYCLOPÉDIE

DES

GENS DU MONDE.

TOME QUATORZIÈME.

Première Partie.

Digitized by Google

*

IMPRIMÉ

PAR LES PRESSES MÉCANIQUES DE E. DUVERGER,

RUE DE VERNEUIL, N° 4.

*

Digitized by Google

ENCYCLOPÉDIE

DES

GENS DU MONDE,

RÉPERTOIRE UNIVERSEL

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS;

AVEC DES NOTICES

SUR LES PRINCIPALES FAMILLES HISTORIQUES
ET SUR LES PERSONNAGES CÉLÈBRES, MORTS ET VIVANTS;

PAR UNE SOCIÉTÉ

DE SAVANTS, DE LITTÉRATEURS ET D'ARTISTES, FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.

TOME QUATORZIÈME.

PARIS

LIBRAIRIE DE TREUTTEL ET WÜRTZ,

RUE DE LILLE, N° 17;

A STRASBOURG, GRAND'RUE, N° 15.

1840

Digitized by Google

AE
25
.E542
v.14
pt.1

Digitized by Google

Transp.
Burgersdijk
10-24-29
19619

ENCYCLOPÉDIE

DES

GENS DU MONDE.

H (*suite de la lettre*).

HESSE-DARMSTADT (GRAND-DUCHÉ DE), *voy.* à la fin du T. XIIIe la première section de cet article, intitulée 1° *Géographie et statistique.*

2° *Histoire.* Ainsi qu'on l'a vu dans l'art. HESSE-CASSEL, le landgrave George Ier, ou *le Pieux*, dernier fils de Philippe *le Magnanime*, fut le fondateur de la branche de Hesse-Darmstadt, pourvue de la partie supérieure du comté de Katzenellenbogen, et gouverna de 1567 à 1596. Il laissa trois fils dont l'aîné, Louis V, *le Fidèle* (1596-1626), lui succéda. Le second, Philippe, eut Butzbach, qui, à sa mort, retourna à la ligne principale; et le troisième, Frédéric, fut le fondateur de la branche de Hesse-Hombourg. Louis V, héritier de Louis IV de Marbourg, réunit à son patrimoine une partie de la Hesse-Supérieure, fonda, en 1607, l'université de Giessen, et prit, dans la guerre de Trente-Ans, le parti de l'Autriche, ce qui attira la coalition dans ses états. Son fils et son successeur, George II (1626-1661), que Gustave-Adolphe appelait ironiquement *le Faiseur de paix*, tantôt rechercha la neutralité, tantôt fit la guerre à la Suède, et toujours avec malheur. Ce fut sous lui, en 1629, que fut fondé le gymnase de Darmstadt et que Marbourg retourna à la branche de Hesse-Cassel. Son fils Louis VI (1661-1698), amassa beaucoup d'argent, mais, malgré son avarice, encouragea les arts et les sciences. Louis VII régna à peine une année, et eut pour successeur son demi-frère Ernest-Louis, d'abord sous la tutelle de sa mère Élisabeth-Dorothée (1678-1739) : ce fut ce landgrave qui commença la construction du château de Darmstadt. Son fils et son successeur, Louis VIII (1739-1768), n'étant encore que prince héréditaire, agrandit l'état, à la mort de son beau-père Jean-Reinhard, dernier comte de Hanau, du pays de Hanau-Lichtenberg. Son fils, Louis IX (1768-1790), qui passa la plus grande partie de sa vie à Pirmasens, dans le comté de Hanau-Lichtenberg (aujourd'hui partagé entre la France, la Bavière rhénane et Bade), fut un enthousiaste fanatique des institutions militaires prussiennes et du roi Frédéric II. Il eut pour successeur son fils Louis X (1790-1830). Ce prince prit d'abord constamment part, avec ses 5,000 hommes, à la guerre contre la France. A la paix de Lunéville, il perdit la partie du comté de Hanau-Lichtenberg située sur la rive gauche du Rhin; puis en 1803, par le recès de la députation d'Empire, il y eut une foule de mutations, mais qui, en définitive, lui offrirent pour résultat un accroissement de 69 milles carrés géogr., et de 124,700 habitants. En 1806, au moment où ce landgrave entra dans la Confédération du Rhin, il prit le titre de grand-duc et se fit nommer depuis Louis Ier. On lui accorda, dans cette circonstance, une augmentation de 122,000 âmes de population, et en 1809, le grand-duché s'accrut encore de Schiffenberg et de Klippenheim. L'année suivante, après la seconde paix de Vienne, des traités avec la France et Bade lui donnèrent encore 30,000 âmes. En novembre 1813, le

Digitized by Google

grand-duc de Hesse passa du côté des alliés. Il dut à la convention de Paris (1815) et à des traités ultérieurs (1816) des modifications de territoire qui, en définitive, lui donnèrent encore 5,000 âmes de plus.

Les États, autrefois communs pour le pays de Hesse-Cassel et celui de Hesse-Darmstadt, avaient été supprimés par un édit du 1er octobre 1806, où le grand-duc déclarait agir en vertu de sa suprême autorité. Quoiqu'il se fût prononcé au congrès de Vienne, le 16 novembre 1814, pour une constitution représentative, ses sujets sollicitèrent longtemps en vain la convocation d'une assemblée d'États. Enfin parut, sous la date du 18 mars 1820, un édit en 27 articles; mais les députés appelés montrèrent tant de répugnance pour ce projet que le gouvernement se vit dans la nécessité de faire rédiger une constitution nouvelle plus complète, et qui fut publiée, le 21 décembre 1820, à titre d'*octroi*, bien que, à parler historiquement, elle fût le résultat d'un compromis entre le peuple et le souverain. La première session dura 11 mois, et vit naître un grand nombre de lois importantes pour le pays, presque toutes constitutives. Dans la seconde, ouverte le 16 août 1823, close le 1er mars 1824, l'œuvre commencée par la première fut complétée. La 3e devint célèbre par le procès intenté au conseiller de commerce E.-E. Hoffmann. Elle dura du 3 septembre 1826 au 12 juin 1827. Ce fut la première fois qu'on vit se développer le germe d'une opposition sérieuse entre le gouvernement et les États. La scission aurait peut-être été complète sans la mort du ministre de Grolman (*voy.*), qui eut lieu au commencement de 1829. Il fut remplacé par M. du Thil, à qui on devait la conclusion du traité de douanes (14 février 1828) entre la Prusse et la Hesse. La 4e session, ouverte, sous d'assez heureux auspices, le 3 novembre 1829, et que signala la rentrée du député Hoffmann, fut interrompue, le 6 avril 1830, par la mort du grand-duc Louis Ier. Il eut pour successeur son fils Louis II, né en 1777. Les États furent prorogés du 7 avril au 16 juin 1830, et la session se termina le 1er novembre. Les chambres s'y montrèrent très généreuses envers le souverain et les membres de la famille grand-ducale. Ce fut aussi alors qu'eurent lieu les débats soulevés, par le député E.-E. Hoffmann, en faveur de la liberté de la presse.

Cependant la Hesse grand-ducale ne put se soustraire à la fermentation que la révolution de juillet avait répandue dans toute l'Europe. Les troupes envoyées pour réprimer quelques troubles blessèrent et tuèrent, dans des excès produits de l'ivresse, plusieurs citoyens inoffensifs. Le gouvernement s'opposa imprudemment aux demandes d'enquête et trouva trop légères les peines portées contre les auteurs de ce crime. Le consentement d'abord donné aux bourgeois des villes de former une milice nationale, et presque aussitôt révoqué, le refus de confirmer dans les fonctions de bourguemestre des individus qui déplaisaient au gouvernement, l'ordonnance du 12 mai 1832 sur les associations politiques, celles du 22 juin 1832 sur la suppression de la Cour de cassation pour la Hesse rhénane, et sur les fêtes et assemblées populaires; la publication des décrets de la diète du 28 juin 1832, de ceux du 14 juin, des 5 et 9 juillet, avec une masse d'instructions et d'ordonnances, enfin les poursuites dirigées contre la presse, ne laissèrent plus de doute sur ce fait que le gouvernement était entré dans une voie réactionnaire. C'est dans ces circonstances que parut, le 9 novembre, l'ordonnance qui convoquait les États pour le 1er décembre 1832. L'accord, qui semblait exister d'abord entre le gouvernement et les États ne fut pas de longue durée : toutes les réformes demandées par la 2e chambre, presqu'à l'unanimité, échouèrent soit contre les refus du gouvernement, soit contre les votes de la première chambre, et l'assemblée fut dissoute le 2 novembre 1833. Le gouvernement prit alors contre la presse les mesures les plus acerbes. Tous les journaux du grand-duché furent étouffés ou suspendus. Les élections se firent dans le sens de l'Opposition; mais le gouvernement, dans l'espérance de la briser, refusa la permission de siéger à 12 fonctionnaires. La nouvelle assemblée, qui, sous beaucoup de rapports, continuait la précédente, réunie le 26

Digitized by Google

avril 1834, se vit encore dissoute le 25 octobre de cette année. Alors le gouvernement usa de tous ses moyens d'influence, tant par la presse que par des agents spéciaux. Séductions, promesses, menaces aux fonctionnaires, déplacement de colléges, tous ces ressorts furent mis en jeu, et le résultat des élections répondit si bien à l'attente du pouvoir que la majorité devint minorité. La session ouvrit le 27 avril 1835. On se servit de cette chambre complaisante pour faire voter les lois refusées sous les deux législatures précédentes et pour obtenir un chiffre plus élevé d'apanages en faveur des princes de la famille grand-ducale : aussi, quand cette chambre fut prorogée, le 30 juin 1836, mérita-t-elle les éloges du gouvernement. Depuis ce temps, la Hesse est dans une espèce de léthargie, et la presse s'y trouve enchaînée ; la vie politique semble éteinte dans le pays. La dernière diète s'est réunie le 3 novembre 1838; mais comme elle était encore composée des mêmes membres, il est inutile de parler de ses actes.

On peut consulter, sur ce grand-duché, le *Staats-Lexicon* de MM. de Rotteck et Welcker; Hoffmann, *Deutschland und seine Bewohner*, t. III, p. 198-232; Crome, *Statistik von Deutschland*, t. II, p. 187-305; Wagner, *Statistik von Hessen*, t. IV, 1829. *C. L.* et L. N.

HESSE-HOMBOURG, landgraviat qui, dans le principe, comme on l'a vu dans l'art. précédent, était une partie intégrante de celui de Hesse-Darmstadt, sous le nom de bailliage de Hombourg. En 1596, il en fut séparé par Frédéric Ier, fils cadet de George Ier (*voy.* HESSE-CASSEL), et fondateur de la ligne actuelle de Hesse-Hombourg, qui introduisit dans sa famille le droit de primogéniture. Il eut pour successeurs : Frédéric II (1667 à 1708), Jacques (1708-1746), Frédéric III-Charles (1746-1751), et Frédéric IV-Louis (1751-1820), qui, en 1806, vit placer ses états, par l'acte de la Confédération du Rhin, sous la suzeraineté de Hesse-Darmstadt. Il ne redevint souverain qu'en 1815. A cette époque, on accrut son territoire de la seigneurie de Meisenheim, sur la rive gauche du Rhin, qui avait appartenu, en partie, au comté de Veldenz, en partie à Bade et aux princes de Salm-Kyrbourg, et avait été une province française, de 1801 à 1814. Au mois de juillet 1817, il entra dans la Confédération germanique; néanmoins, jusqu'à ce jour, le pays n'est pas encore représenté à la diète. Ce landgrave eut pour successeur son fils Frédéric V-Joseph (1820 à 1829), qui, en 1828, exerça pour la première fois son droit régalien de battre monnaie. Son frère, Guillaume-Frédéric VI-Louis (1829-1839), général d'infanterie dans l'armée prussienne, mourut, sans enfants, le 19 janvier 1839, et eut pour successeur Auguste-Frédéric-Philippe, autre fils de Frédéric V (qui a eu 14 enfants), né en 1779, grand-maître d'artillerie (*General-Feldzeugmeister*) au service de l'Autriche, et gouverneur de la province de Grætz (Styrie). Ce nouveau landgrave n'a pas encore pris les rênes du gouvernement de son petit état; il en a chargé, pour le temps que durerait son absence, son frère Gustave, le seul des trois frères survivants qui soit marié. Depuis 1830, celui-ci a un fils dont le nom est Louis-Henri-Gustave-Frédéric.

Le landgraviat de Hesse-Hombourg se compose de la seigneurie de Hombourg ($2\frac{1}{4}$ milles carr. géogr.), dans la province de la Hesse-Supérieure (Hesse-Darmstadt), et de la seigneurie de Meisenheim ($5\frac{1}{4}$ milles carr.), sur la rive gauche du Rhin, entre les provinces rhénanes prussiennes et la Bavière rhénane. Il a donc en tout une surface de $7\frac{3}{4}$ milles carr., avec 23,000 habitants, dont 14,000 réformés, 6,000 protestants, 3,000 catholiques, et environ 150 juifs. Ils habitent 3 villes (dont la principale, Hombourg, a 3,600 hab.), un bourg, 31 villages, 27 hameaux et 3,270 maisons. La famille régnante professe la religion réformée. Le gouvernement est purement monarchique, sans aucune constitution. Les revenus s'élèvent à environ 100,000 écus, la dette à 250,000. La famille du landgrave reçoit de Hesse-Darmstadt une rente annuelle de 25,000 florins. Depuis 1817, le monopole des postes appartient au prince de la Tour et Taxis. Le contingent fédéral est de 200 hommes, qui sont fournis par Hesse-Darmstadt, et font partie du onzième corps d'armée. Mal-

Digitized by Google

gré l'exiguïté de cet état, on peut s'étonner qu'il ne renferme pas une seule imprimerie; le journal qui y paraît s'imprime à Francfort. Ce fait, qui ailleurs n'aurait rien d'étrange, est en Allemagne tout-à-fait exceptionnel. *C. L. m.*

HÉSYCHIASTES. Ce nom exprime par un mot dérivé du grec (ἡσυχία, le repos, la paix) ce que *quiétistes* (*voy.*) exprime par un mot dérivé du latin (*quies*). On donnait autrefois ce nom à certains moines du mont Athos, qui, au XIVe siècle, excitèrent l'attention par le fanatisme le plus bizarre. Regardant le nombril comme le siége de l'âme, ils en faisaient un objet de contemplation. Ils priaient la tête penchée sur la poitrine, et les yeux invariablement fixés sur le nombril; et, après être longtemps restés dans cette posture, ils s'imaginaient apercevoir la lumière divine et jouir des délices qu'amène la contemplation de Dieu. Cette lumière dans laquelle habite la Divinité, et qui en jaillit, était selon eux éternelle, et cependant différente de l'essence de la Divinité. Ils eurent une controverse à soutenir au sujet de la nature de cette lumière avec un moine calabrais appelé Barlaam (*voy.*); mais ils le vainquirent au synode de Constantinople de 1341, grâce à la protection de l'empereur Andronic Paléologue-le-Jeune et au zèle de leur défenseur Palamas, archevêque de Thessalonique. Les gouvernements subséquents leur furent moins favorables, et d'autres questions, en venant agiter l'Église, firent oublier leur folie que le quiétisme du XVIIe siècle renouvela sous une autre forme. X.

HÉSYCHIUS, le lexicographe, était d'Alexandrie et vivait, selon l'opinion commune, vers la fin du IVe siècle, mais beaucoup plus tard, au jugement de Valckenaër qui l'appelle *ultimi ævi græculus* (*Opusc.*, I, 151). Parmi les critiques, les uns pensent que le *Lexique* d'Hésychius, tel qu'il nous est parvenu, n'est qu'un abrégé de son travail; les autres, qu'il était originairement d'un mince volume, et que les nombreux mots bibliques qui s'y trouvent aujourd'hui l'ont successivement grossi en passant des marges dans le texte. Ces mots bibliques, et entre autres l'article μονιός, ont fait croire, malgré le témoignage de Suidas, qu'Hésychius était chrétien. Ce glossaire étant un recueil des mots les moins usités, qu'Hésychius, et avant lui Diogénianus au second siècle, et, plus d'un siècle avant Diogénianus, Pamphyle d'Alexandrie, avaient relevés dans les poëtes, les orateurs, les philosophes, dans les dialectes crétois, laconiens, italiques, etc., on peut juger de son importance pour bien connaître la langue grecque; mais on peut juger aussi des difficultés que doit y offrir l'intelligence du texte, et combien il a été exposé aux erreurs des copistes et à la licence des grammairiens. Un homme autrefois n'était pas estimé bon critique s'il n'avait corrigé une douzaine de passages d'Hésychius. Il n'existe de ce lexique qu'un seul manuscrit, l'une des raretés de la bibliothèque de Saint-Marc, à Venise*; le grec Musurus publia le premier ce manuscrit d'une écriture si difficile qu'il ne parvint pas toujours à le déchiffrer avec exactitude, et il est certain qu'il en a altéré le texte ou par une lecture trop précipitée, ou par une critique trop arbitraire. Le résultat de son travail fut l'édition *princeps* de Venise, 1514, in-fol. La réimpression de Leyde, 1668, in-4°, soignée par Schrevelius, est de beaucoup préférable. Une édition encore améliorée, et qui est un des beaux monuments de la philologie moderne, fut donnée à Leyde par Alberti et terminée par Ruhnkenius, 1746-1776, 2 vol. in-fol. Les mots tirés des Saintes-Écritures (*Glossæ sacræ*), épars dans le lexique d'Hésychius, ont été rassemblés et publiés séparément par Ernesti, Leipzig, 1785, in-8°. Le plus utile travail qu'on ait fait sur Hésychius est celui du savant Danois, Schow, qui, se trouvant à Venise, étudia le manuscrit, en déchiffra les abréviations, le conféra avec l'édition d'Alberti, et nota toutes les différen-

(*) M. Kopitar, dans un écrit fort curieux récemment publié (*Hesychii Glossographi discipulus et ἐπιγλωσσίστης Russus*, Vienne, 1839), assure que cette pénurie n'est qu'apparente. Il existe, dit ce linguiste, dans beaucoup de bibliothèques de l'Europe des manuscrits inédits du Glossaire de saint Cyrille d'Alexandrie, très différents de celui que H. Estienne et le P. Labbe ont mis au jour, et dans lesquels le Glossaire d'Hésychius est généralement reproduit. J. H. S.

Digitized by Google

ces. Cette consciencieuse et intelligente collation fut publiée à Leipzig, 1792, in-8°, sous le titre de : *Hesychii Lexicon, ex cod. ms. bibliothecæ S. Marci restitutum et ab omnibus Musuri correctionibus repurgatum.* A l'aide de ce volume, chacun peut faire sur son Hésychius les corrections nécessaires pour se constituer un texte authentique. Les questions de l'origine et de la forme du lexique d'Hésychius se trouvent traitées avec une solide érudition dans l'ouvrage de M. Ranke: *De Lexici Hesychiani verâ origine et genuinâ formâ commentatio*, Leipzig, 1831, in-8°. F. D.

HÉTÈRES, *voy.* Courtisanes. Athénée (XIII, p. 568 *sqq.*) donne des détails sur cette classe de femmes grecques, et C.-W. Müller leur a consacré un article fort savant dans l'Encyclopédie d'Ersch et Gruber. *Voy.* Aspasie, Laïs, Phryné.

Au masculin, les *hétères* ou amis étaient une espèce de gardes-du-corps connus surtout par l'histoire d'Alexandre-le-Grand. *Voy.* Cavalerie. S.

HÉTÉRIE (ἑταιρεία). Ce mot, qui veut dire, en grec, société, a été francisé depuis quelques années pour désigner l'association secrète qui prépara la levée de boucliers de 1821 et l'affranchissement de la Grèce. L'origine de cette société est encore enveloppée d'obscurité. L'on dit que le poëte Rhigas (*voy. litt.* Grecque moderne, T. XIII, pag. 80 et Grèce, p. 34) en avait conçu la première pensée; non-seulement il l'avait propagée parmi ses compatriotes à l'étranger et parmi les chefs d'armatoles de l'Épire, mais on prétend même qu'il y avait affilié des mahométans et que le fameux Paswend-Oglou, pacha de Viddin, qui résista si longtemps aux forces de la Porte, était entré, comme plus tard Ali-Pacha de Janina, dans une vaste conspiration contre la dynastie othomane. En attendant un moment favorable, Rhigas travaillait à Vienne à propager l'instruction en Grèce, lorsqu'il fut dénoncé par un faux frère, livré aux agents de la Porte, et exécuté avec six ou sept de ses associés. La société qu'il avait fondée fut dissoute, au moins en apparence; mais en 1815, lorsque la Sainte-Alliance voulait remettre en honneur les idées de religion et de philanthropie, une société dont le but était de répandre les lumières dans leur antique foyer, obtint, sur la recommandation du comte Kapodistrias, des libéralités de plusieurs des souverains et des ministres réunis au congrès de Vienne. L'*hétérie des Philomuses* (c'est le nom qu'elle portait) eut son siége à Athènes et compta parmi ses membres presque tous les voyageurs de distinction, notamment lord Byron. Une bague d'or, d'argent ou d'airain était l'insigne de ses affiliés à divers degrés. Elle s'occupait de la recherche et de la conservation des monuments d'antiquité. A la même époque, une association beaucoup plus vaste, et dont le but était, non pas de recueillir les ruines inanimées de la Grèce, mais de la faire revivre elle-même, était propagée par trois Grecs jusqu'alors obscurs, mais animés du plus ardent patriotisme. N. Skouphas d'Arta, Athanase Tzakalof de Janina, et P. Anagnostopoulos du Péloponnèse, s'étant rencontrés à Odessa, en 1814, jetèrent les bases de l'association dont le but était l'affranchissement de la Grèce par les Grecs mêmes, sans secours étrangers. Profitant habilement des encouragements donnés à l'hétérie des Philomuses, ils insinuèrent d'abord que la leur en était une ramification secrète. Ils avaient créé divers degrés d'initiation : c'était d'abord un lien de fraternité dont l'usage existait dès longtemps en Épire et par lequel on se jurait secours mutuel en toute circonstance; le second degré c'étaient les *recommandés*, chez lesquels l'hétérie-amicale se bornait à entretenir le dévouement à la patrie et de vagues espérances; puis venaient les prêtres d'Éléusine, les pasteurs, les chefs des pasteurs, etc., et au-dessus de tous ces degrés, ce qu'ils nommaient *arché* (ἀρχὴ) *le principe*, *le chef*, puissance mystérieuse ou fictive dont les vrais fondateurs de l'hétérie se disaient seulement les instruments. Un cachet de l'hétérie qui portait les initiales A et K faisait supposer que ces chefs secrets n'étaient autres qu'Alexandre, empereur de Russie, et son ministre Kapodistrias, vers lequel les espérances des Grecs étaient depuis lors souvent tournées. Plusieurs faits vinrent à l'appui de cette opinion.

Digitized by Google

Dans le courant de 1816, plusieurs des capitanis qui avaient servi la Russie en 1806 furent initiés à l'hétérie, pendant un voyage qu'ils firent à Saint-Pétersbourg, d'où ils revinrent avec de nombreuses faveurs du gouvernement. Ils furent chargés par les conjurés d'organiser dans le Péloponnèse et dans l'Épire les moyens de défense pour une lutte imminente, ce dont ils s'acquittèrent avec zèle et succès. Vers la même époque, un jeune homme qui se disait parent de Kapodistrias, Galatis d'Ithaque, fut admis par Skouphas dans la confidence de leurs projets. L'imprudence de ses démarches à Saint-Pétersbourg le fit expulser de Russie; cependant il se vantait d'avoir reçu en haut lieu des encouragements secrets; et, de retour en Turquie, sa conduite y fut encore plus téméraire, au point de compromettre le secret de l'hétérie déjà très répandue dans l'empire othoman. Les trois fondateurs s'étaient transportés à Constantinople même, où ils s'étaient adjoint le riche banquier Sekéris qui les soutint de son crédit, et l'ardent Xanthos qui devint un des principaux chefs. Skouphas mourut en cette ville avec la terreur de voir l'entreprise, dont il avait conçu la première pensée, minée par la folie de Galatis que les conjurés se crurent obligés d'immoler à la sûreté commune. En 1817 et 1818, la société prit encore plus d'extension. L'archimandrite Dicée, connu depuis sous le nom de Papa Fléchas, l'avait propagée dans les provinces danubiennes avec plus de zèle que de prudence. Des éphories furent créées pour surveiller chaque province. Presque tous les primats de la Morée et des îles, le bey du Magne Mavromichalis, les principaux ministres des hospodars et les drogmans, étaient plus ou moins initiés aux espérances des promoteurs de l'hétérie, et les pressaient de faire connaître enfin le chef secret de l'entreprise. La Grèce entière était agitée de l'attente d'un grand événement, et la Turquie recevait de la diplomatie européenne l'avis officieux de se tenir sur ses gardes.

Il devenait urgent de prendre un parti décisif. Les chefs de l'hétérie se séparèrent: Xanthos partit pour St-Pétersbourg afin de presser Kapodistrias (*voy.*) de se mettre à la tête du mouvement. Repoussé par cet homme d'état qui ne croyait pas le moment favorable pour l'affranchissement de la Grèce, il s'adressa au général Alexandre Hypsilantis (*voy.*), fils de l'hospodar qui avait tenté le soulèvement de la Servie. Celui-ci accepta la direction de la grande et périlleuse entreprise, et reçut, le 15 juin 1820, au nom des chefs de l'hétérie, des pleins pouvoirs avec le titre d'*épitrope* ou régent. L'enthousiasme s'accrut à la nouvelle de ce choix, et tous les membres de l'hétérie firent d'énormes sacrifices pécuniaires dont la famille Hypsilantis donnait l'exemple. De toutes parts des rapports exagérés sur les forces des Grecs excitaient Hypsilantis à commencer une guerre que la rébellion d'Ali-Pacha (*v.*) semblait devoir favoriser. Sans se faire entièrement illusion sur les dangers de l'entreprise, mais reconnaissant que, dans l'état de la Grèce, de plus longs délais compromettaient également le sort de la nation, et se flattant aussi d'être soutenu par la Russie, Hypsilantis déploya l'étendard de l'indépendance.

Là finit le rôle de l'hétérie secrète. Les événements qui suivirent sont exposés à l'article Grèce. Ajoutons seulement que malgré les revers de l'invasion mal combinée des provinces danubiennes, l'impulsion simultanée donnée à toutes les parties de la Grèce par les émissaires de l'hétérie, qui ne se démentirent pas à l'heure des combats, a contribué puissamment à l'indépendance de ce pays qui, sans elle, gémirait peut-être encore sous le joug othoman. Un Grec, M. Philémon, a publié à Nauplie, en 1834, un *Essai historique sur l'Hétérie* plein de révélations curieuses. W. B-T.

HÉTÉROGÈNE ET HOMOGÈNE. Hétérogène (en grec ἑτερογενὴς, mot composé de ἕτερος, autre, et de γένος, espèce), l'opposé d'homogène (de ὁμὸς, semblable, et γένος), signifie de nature différente. Tout corps est un composé dans lequel entrent des parties plus ou moins en harmonie les unes avec les autres. Si l'harmonie est parfaite, c'est que les parties sont homogènes; autrement elles sont dites hétérogènes.

De cette signification générale, les mots

Digitized by Google

homogène et *hétérogène* descendent à des significations particulières, applications spéciales du sens primitif. Hétérogène, en grammaire, s'applique à cette classe peu nombreuse de noms irréguliers qui, dans plusieurs langues, sont d'un genre au singulier et d'un autre au pluriel. Exemple : ζυγὸς, joug, masculin au singulier, et neutre au pluriel ζυγοὶ; *delicium*, neutre au singulier et féminin au pluriel, *deliciæ*; *orgue*, masculin au singulier et féminin au pluriel, un *bel orgue*, de *belles orgues*. *Voy.* Genre.

Hétérogène se dit, en physique, d'une chose qui diffère d'une autre, soit par sa nature, soit par sa qualité; en mécanique, des corps dont la densité n'est pas égale dans toutes les parties du volume; en géométrie, de toute quantité qui, comparable à une autre quantité, en diffère tellement qu'elle ne l'excède jamais, quelque nombre de fois qu'on la prenne, etc. Figurément on dit, pour désigner un corps dont les membres sont divisés par des opinions contraires : *Tel sénat, concile, parlement, club, chambre ou conseil, se compose d'éléments hétérogènes.*

Homogène exprime, soit au propre, soit au figuré, un sens entièrement opposé au sens du mot hétérogène. Les sciences qui ont recours à celui-ci font également usage de celui-là. J. T-v-s.

Hétéroclite et Hétérodoxe sont deux autres mots, l'un et l'autre empruntés au grec, dans lesquels l'adjection ἕτερος entre comme élément.

Dans le premier, il est composé avec le verbe κλίνω, décliner. *Hétéroclite* signifie donc *d'une déclinaison différente*, et, en général, ce qui s'écarte des règles communes de l'analogie grammaticale; mais, figurément et familièrement, on se sert de ce mot pour désigner quelque chose de bizarre, de ridicule, de contraire à tous les usages : *Ce sont des manières tout-à-fait hétéroclites.*

Si ce dernier mot ressortit primitivement à la grammaire, l'autre, *hétérodoxe*, appartient à la théologie. C'est le contraire d'*orthodoxe*, et nous en renvoyons l'explication à cet article. Ajoutons seulement que c'est une expression adoucie; car, à la rigueur, tout ce qui, en religion, n'est pas orthodoxe est qualifié par l'Église, non pas d'*hétérodoxe* mais d'*hérétique*. En usant d'indulgence, elle appelle ainsi ce qui n'est encore qu'un acheminement vers l'hérésie (*voy.*), une discordance sans scission. Cependant c'est plutôt dans les branches où la dissidence et même l'originalité des opinions sont permises qu'on fait usage du mot *hétérodoxe*, en parlant de ceux qui s'éloignent de l'opinion reçue et commune. S.

HÉTÉROGYNES. Le savant professeur Latreille a désigné sous ce nom, qui marque une différence (ἕτερος) dans les femelles (γύνη), la famille des insectes de l'ordre des hyménoptères, section des porte-aiguillons, distincte des autres familles de la même division, en ce que les femelles, dans les espèces qui vivent solitaires, et les neutres, dans celles qui se réunissent en société, sont dépourvues d'ailes, et dont, sauf quelques cas rares, les yeux ne sont point lisses.

Ils sont divisés en deux tribus : les *formicaires* et les *musillaires*. L. D. C.

HÉTÉRONOMIE, *voy.* Autonomie.

HÉTÉROSCIENS, nom formé des deux mots grecs ἕτερος, autre, et σκία, ombre, et que les géographes grecs ont appliqué aux habitants des deux zones tempérées, dont l'ombre, au soleil du midi, se projette vers le pôle du nord ou vers celui du sud, suivant qu'ils habitent la zone tempérée septentrionale ou méridionale. Ainsi les hétérosciens sont des gens ayant l'une ou l'autre ombre, et se distinguant par là des habitants de la zone torride qui ont le soleil à-plomb sur la tête. D-c.

HETMAN, mot polonais, qui se dit en bohême *heytmân*, et en russe *atamân**, et qui est dérivé, selon Linde, de l'allemand *Hauptmann*, ou, ce qui est moins probable, des deux mots latins *hæc manus*, comme le veut Chmielevski, autre écrivain polonais. C'était en Pologne le titre du chef suprême de l'armée; en français, les hetmans polonais étaient souvent appelés *grands-généraux*.

(*) Cette forme russe est peut-être plus ancienne que la forme polonaise, et d'origine tatare. *Voir* notre ouvrage *La Russie, la Pologne et la Finlande*, p. 436. J. H. S.

Digitized by Google

Il n'y avait d'abord que deux hetmans en Pologne : le *grand-hetman de la couronne*, qui commandait l'armée polonaise, et le *grand-hetman de Lithuanie*, chef des troupes lithuaniennes. Deux vice-hetmans (*hetmani polni*) leur furent adjoints au commencement du XVIe siècle, pour veiller sur les frontières du pays; ceux-ci devinrent plus tard les lieutenants des grands-hetmans. Le bâton de maréchal (*boulava*) servait aux uns et aux autres de marque distinctive. Nommés à vie depuis la fin du XVIe siècle, comme tous les grands dignitaires du royaume, les hetmans parvinrent facilement à rendre leur autorité presque indépendante de celle du roi, et cela n'a pas peu contribué à augmenter l'anarchie qui désolait la Pologne. Par suite de la constitution de 1768, ils prirent place parmi les seize ministres de la république. Quand, en 1791, les Polonais résolurent de réformer leur vieille législation, il fut statué qu'un seul des quatre hetmans, au choix du roi, aurait le portefeuille de la guerre, et qu'il ne le garderait que deux ans, à moins d'être confirmé par le roi; les trois autres n'étaient dès lors que ministres d'état, encore pouvaient-ils être rayés de la liste par décision de la diète.

Depuis le partage de la Pologne, il n'y a plus d'autre hetman, ou ataman, que celui des Cosaques (*voy.* Kosaks), en Russie. Cette charge fut créée, en 1576, par Étienne Bathori (*voy.*), roi de Pologne, lorsqu'il organisa militairement les populations des îles du Borysthène. Les Cosaques choisissaient eux-mêmes leur chef, et les rois de Pologne l'investissaient du pouvoir en lui donnant, comme marques de sa dignité, un drapeau, une queue de cheval (*bountchouck*), un bâton de commandement et un miroir. Le prince Bogdân Rozynski fut le premier hetman ainsi institué. Depuis la soumission des Cosaques au sceptre des tsars de Russie, et surtout depuis la défection de Mazeppa, leur hetman (1708), qui voulait rentrer sous la domination polonaise, les Cosaques perdirent peu à peu presque tous leurs anciens priviléges; mais au moins les tsars leur donnèrent-ils toujours pour ataman un de leurs chefs les plus distingués. L'empereur Nicolas a dérogé le premier à cet usage, en nommant ataman, il y a près de quinze ans, l'héritier du trône grand-duc Alexandre. Th. M-kl.

HÊTRE, nom vulgaire du genre *fagus*. Ce genre, constitué par quelques espèces d'arbres forestiers d'une haute importance pour les climats tempérés, appartient à la famille des amentacées-cupulifères, et se distingue par les caractères suivants : fleurs monoïques, fleurs mâles composées d'un calice en forme de cloche à 4 lobes, au fond duquel sont insérées 8 à 12 étamines saillantes; les fleurs femelles ont un ovaire adhérent, triloculaire couronné par le limbe du calice et par 3 stigmates filiformes; chaque loge renferme 2 ovules. Le fruit est une petite noix en forme de pyramide à trois faces : il contient une seule graine dépourvue de périsperme et remplissant exactement la loge. Les feuilles des hêtres sont alternes, pétiolées, dentelées, plissées en travers avant leur parfait développement. Les pédoncules sont solitaires aux aisselles des feuilles. Les fleurs mâles sont agrégées en capitules pendantes; les fleurs femelles naissent, à 2 ou à 3, dans des involucres ovoïdes, resserrés et quadrilobés à l'orifice, hérissés à la surface externe de quantité d'écailles filiformes; après la floraison, l'involucre s'accroît de manière à recouvrir complétement les noix qu'il contient; lors de la maturité de celles-ci, il s'ouvre de haut en bas en quatre valves, à l'instar d'une capsule.

La seule espèce indigène est le *fagus sylvatica*, L., connu sous les noms vulgaires de *hêtre*, *fayard*, *foyard*, ou *fau*; elle habite non-seulement l'Europe, mais aussi l'Asie-Mineure, le Caucase et l'Amérique septentrionale. Cet arbre, l'un des plus beaux de nos forêts, croît en toute espèce de terrains, excepté les marais; mais il prospère surtout dans un sol frais : en pays de montagnes, il se cantonne de préférence sur les pentes exposées au midi. Sa croissance est assez rapide, quoique sa durée, dans les localités propices, excède trois siècles. Le hêtre s'élève à 100 pieds et plus; son tronc atteint la hauteur de 50 à 80 pieds et un diamètre de 2 à 4 pieds; il se couronne d'une cime touffue et ovale; l'écorce est lisse, d'un gris verdâtre sur les

Digitized by Google

jeunes troncs, cendrée sur les vieux. Les racines sont fortes et s'étendent horizontalement à des distances considérables. Les feuilles sont fermes, ovales, pointues, ondulées aux bords, tantôt très entières, tantôt légèrement dentées, pubescentes en dessous, luisantes et d'un beau vert en dessus. Les capitules mâles sont situés plus bas que les fleurs femelles, et en général au nombre de 4 ou 5 par ramule : chacun se compose d'environ 20 fleurs à calice soyeux. Les involucres des fleurs femelles naissent d'ordinaire, au nombre de deux, vers l'extrémité des ramules, et leurs pédoncules sont plus courts que ceux des fleurs mâles. A la maturité des fruits, ces involucres sont ovoïdes ou presque sphériques, coriaces, hérissés de pointes subulées. Les fruits nommés vulgairement *faînes*, sont petits, coriaces, lisses, d'un brun de châtaigne, pointus au sommet, à 3 angles tranchants.

Il est peu d'arbres indigènes qui puissent rivaliser d'utilité avec le hêtre. Son bois, très solide, pesant, compacte, blanchâtre, ou moins souvent rougeâtre, est l'un des plus recherchés pour le charronnage, la menuiserie et la confection de toutes sortes d'ustensiles. Comme bois de chauffage, il ne le cède qu'au charme et à l'érable-sycomore, lesquels sont beaucoup moins abondants; mais pour ce qui concerne la charpente, il est fort inférieur au chêne, étant sujet à se tourmenter et à être attaqué par les insectes; toutefois, on s'en sert avec avantage dans les constructions navales et autres destinées à rester constamment sous l'eau. L'écorce, les feuilles et l'enveloppe des fruits peuvent servir au tannage. L'huile que les fruits du hêtre ou faînes contiennent en abondance est d'un produit très avantageux pour les contrées où l'on se livre à son extraction. Cette huile est excellente pour les usages alimentaires, et, sous ce rapport, l'huile d'olive seulement est de qualité supérieure; la volaille et les porcs, nourris de faînes, engraissent très promptement.

On fait avec le hêtre de magnifiques avenues, et il produit un effet pittoresque dans les jardins paysagers; il se prête à merveille au ciseau, et, par cette raison, on en forme souvent des haies et des charmilles. Parmi plusieurs variétés notables, le *hêtre à feuilles pourpres*, celui *à feuilles panachées*, et celui *à rameaux pendants* méritent surtout d'être cultivés comme arbres d'ornement.

Le *hêtre ferrugineux* (*fagus ferruginea*, L.), ainsi nommé parce que son feuillage est d'ordinaire d'un pourpre brunâtre, se cultive aussi comme arbre d'ornement. Cette espèce, indigène de l'Amérique septentrionale, se distingue principalement de celle d'Europe par ses feuilles à dentelures très prononcées. Ed. Sp.

HÉTRURIE, *voy.* Étrurie, Toscane et Étrusques.

HEURE, *voy.* Année et Calendrier.

HEURES (myth.), *Horæ*, en latin, en grec, ὧραι. Les Heures, d'origine hellénique, étaient trois sœurs, filles de Jupiter et de Thémis (Hésiode, *Théog.*, v. 901; Pindare, *Fragm. Hymn.*, 2); elles s'appelaient *Eunomie* (la Loi), *Dicé* (la Justice) et *Irène* (la Paix). Divinités bienfaisantes, elles répandaient la fécondité sur les travaux des hommes et présidaient à la direction et à l'harmonie du monde physique et social. Aussi la poésie nous les représente comme ouvrant les portes du ciel et de l'Olympe, attelant et dételant le char d'Apollon-Soleil; voilà pour le monde matériel. Dans un intérêt social, on a placé sous leur patronage, c'est-à-dire sous celui de la loi, de la justice et de la paix, les trois divisions de l'année grecque, les trois saisons, le printemps, l'été-automne et l'hiver, ou l'année tout entière, la vie, l'humanité. De cette grande division de l'année, on est arrivé à celle du jour, en dix parties chez les Grecs au siècle de Pisistrate, en douze chez d'autres peuples, et ce furent les mêmes divinités sous d'autres noms et plus nombreuses qu'on préposa en Grèce à ces subdivisions du temps. Les dix heures du jour grec étaient : *Augé* ou *Afghi*, l'aube; *Anatolé*, le lever du soleil; *Musia*, l'heure des Muses ou de l'étude; *Gymnasia*, l'heure du gymnase et des exercices; *Nymphæ*, l'heure des nayades ou du bain; *Mesembria*, le milieu du jour; *Spondé*, l'heure des libations; *Élété*, l'heure de la prière; *Acté* ou *Cypris*, l'heure du repas et des plaisirs;

Digitized by Google

Dysis, le coucher du soleil (Hygin, *Fab.*, 183). Chaque heure ainsi indiquait l'emploi qu'on en devait faire, et il y avait encore là une philosophique idée d'ordre et de devoir, une allégorie d'un utile enseignement. Les Heures avaient un temple à Athènes où l'on célébrait les *Horées* (ὡραῖα θύειν, Hesych.), au renouvellement des saisons, avec des offrandes de fleurs et de fruits, fêtes innocentes et gracieuses comme ces aimables bienfaitrices des hommes. F. D.

HEURES CANONIALES. On appelle ainsi les prières ou offices qui, dans l'Église catholique, se font à certaines heures du jour ou de la nuit, et qui ont été réglées et prescrites par les anciens canons. Elles sont au nombre de sept : *matines* et *laudes*, *prime*, *tierce*, *sexte*, *none*, *vêpres*, *complies*. Les matines, qui étaient autrefois l'office de la nuit, sont encore distribuées en trois *nocturnes*, répondant aux trois premières veilles. Sur la fin de la quatrième veille, on récitait les laudes qui terminaient l'office de la nuit. Aujourd'hui les laudes se disent immédiatement après les matines et font la deuxième partie de l'office ordinaire du bréviaire (*voy.* ce mot). A la première, à la troisième, à la sixième et à la neuvième heure du jour, c'est-à-dire à six heures, à neuf heures, à midi, à trois heures, et de trois en trois heures, se récitaient prime, tierce, sexte et none. Prime est la première des heures canoniales ; on en disait l'office au lever du soleil, comme le prouve l'hymne de saint Ambroise : *Jam lucis orto sidere.* Les vêpres se disaient le soir, et les complies (*voy.* ces mots) terminaient tout l'office et le complétaient. Prime, tierce, sexte et none eurent la dénomination de *petites heures* pour les distinguer de matines et laudes, des vêpres, des complies, qui contiennent plus de prières. Les sept heures canoniales paraissent basées sur la prescription du verset 164 du psaume CXIX : « Sept fois le jour, Seigneur, j'ai chanté vos louanges. (*Septies in die laudem dixi tibi.*) » F. D.

HEURISTIQUE ou **Hévristique.** On appelle ainsi, en Allemagne, l'art d'inventer (εὑρίσκω, trouver), ou l'indication exacte de la méthode à suivre pour arriver à des découvertes intellectuelles. Il n'y a pas, à proprement parler, d'art d'inventer, car toute création de l'art est l'œuvre de l'invention ; toute invention a d'ailleurs pour but quelque chose de particulier : or cette expression *art d'inventer*, supposant des règles générales, il y a contradiction entre les termes. L'invention (*voy.*), dans les arts, repose particulièrement sur l'activité du génie créateur qui, dans ses manifestations, suit toujours une certaine méthode, mais sans qu'il ait besoin d'en avoir conscience. Dans les sciences, au contraire, où l'esprit pensant forme les notions, les distingue, les rattache à des idées qu'il développe ou d'après lesquelles il classe les faits fournis par l'expérience, il faut aussi qu'il ait conscience de la méthode qu'il suit, car c'est alors seulement qu'il marche d'un pas ferme et ne dévie pas de la route qu'il s'est tracée. On pourrait donc appeler la méthode, en tant qu'elle mène à la découverte des résultats, l'hévristique de la science. Mais, d'une part, la méthode sans une certaine dose de génie, qui n'est le partage que du plus petit nombre, est insuffisante pour conduire à la découverte d'idées nouvelles et de systèmes nouveaux, et de l'autre, il n'existe pas plus ici que dans d'autres branches des règles d'invention générales ou un art d'inventer général ; et les préceptes auxquels on a donné ce nom, ou celui de théorie des formes de l'entendement, et qu'on a écrits dans la logique ou plutôt dans ce qu'on appelle la partie appliquée de la logique, ou dans une méthodologie ou hodégétique générale de la science, ne sont que de pauvres règles formelles qui ne méritent nullement un nom si pompeux. C'étaient des réflexions générales qui présupposaient l'analyse de vérités déjà données ; voilà pourquoi la méthode d'analyse ou analytique a été appelée très souvent méthode heuristique.

L'invention méthodique peut être analytique ou synthétique, selon que l'on remonte des effets aux causes ou *vice versa*. Pour s'y livrer, l'esprit doit être dans une disposition convenable à la réflexion. Il faut avant tout préciser le but de nos réflexions en lui donnant la forme d'un problème dont on cherche la solution.

Digitized by Google

Dans tout problème, il y a une *donnée* à laquelle se rapporte ce que l'on cherche. Là où il n'y a pas de données, il n'y a pas non plus de problème; et ces données, pour que le problème puisse se résoudre d'une manière précise, ne doivent pas être simplement négatives : il faut qu'elles soient complètes, et qu'elles soient en rapport de cause et d'effet avec le point où l'on en veut venir. Quant à celui-ci, on doit se convaincre d'abord de la possibilité d'une solution. La solution est objectivement impossible quand la question renferme une contradiction, quand les données manquent, ou quand le *datum* est contraire au *quæsitum*. La solution est subjectivement impossible, quand on ne possède pas les connaissances préliminaires et la capacité nécessaires pour y arriver. Il faut donc reconnaître avec soin à quelle branche de la science appartient l'objet des recherches, de quelle notion supérieure il dépend; et, comme le problème peut être simple ou composé, on doit distinguer le point principal du point secondaire et s'attacher principalement au premier. On fera bien de mettre par écrit en peu de mots, le résultat de ses réflexions, afin qu'il soit facilement saisissable et qu'il puisse servir de point de départ pour de nouvelles recherches.

La méthode heuristique, qui, dans la philosophie pure, recherche les idées et les lois générales et nécessaires que suit notre entendement, est essentiellement analytique. Elle se sert de l'abstraction, comme dans les mathématiques, où des intuitions pures sont représentées sous la forme de notions et où l'on cherche pour elles de nouvelles méthodes d'application, par exemple en algèbre dans la recherche des grandeurs inconnues.

Dans les sciences philosophiques appliquées, on se propose la classification des faits d'après certaines lois. Ici, l'on part de principes simples, comme dans les mathématiques appliquées, ou bien on cherche au contraire des principes propres à expliquer des faits certains, comme dans l'histoire naturelle. E. H-G.

HEXAÈDRE (de ἕξ, six, et ἕδρα, base), solide de six faces (*voy.* POLYÈDRE). Le cube (*voy.*) est un hexaèdre dont toutes les faces sont égales en superficie, ce qui l'a fait ranger par Platon parmi les cinq corps réguliers. *Voy.* SOLIDES. X.

HEXAGONE (de ἕξ, et γωνία, angle), nom que l'on donne, en géométrie, au polygone de six côtés. *Voy.* FIGURE et POLYGONE. X.

HEXAMÈTRE (de ἕξ, six, et μέτρον, mesure) est un terme des prosodies grecque et latine, qui désigne les vers de six pieds ou mesures. Le mécanisme de ce vers est dans une combinaison de dactyles et de spondées. Les quatre premières mesures sont des spondées et des dactyles indifféremment; mais l'avant-dernier pied doit être un dactyle et le dernier un spondée :

Ārmă vĭ|rūmquĕ că|nō Trō|jæ quī | prīmŭs ăb | ōrīs
Ĭtălĭ|ām fā|tō prŏfú|gūs Lā|vīnĭă | vēnīt.

Si quelquefois, pour l'effet, les deux dernières mesures sont des spondées, l'hexamètre s'appelle *spondaïque :*

Ēt dē|sērtō|rūm spătĭ|ūm pătĕt | īmmēn|sōrūm.

L'Iliade et l'Odyssée, consacrées à la glorification des héros de la Grèce, étant en vers hexamètres, les vers de cette mesure ont été aussi appelés *vers héroïques*.

On a aussi donné le nom d'hexamètres aux vers alexandrins (*voy.*) français, qui ont six pieds, chacun de deux syllabes.

Olenus, antérieur à Orphée, passe pour l'inventeur du vrai hexamètre (Pausanias, X, 5), dont l'introduction dans la poésie latine est attribuée à Ennius (*voy.*); et c'est à Virgile, son émule et son vainqueur, dont la muse n'a point employé d'autres vers, qu'il était réservé de nous en offrir le plus parfait modèle*. F. D.

HEXAPLES. C'est la Bible disposée en six colonnes, de ἑξαπλόος, sextuple, mot grec composé du verbe ἁπλόω, déplier, simplifier, étendre, et ἕξ, six. Dans l'origine, c'était le nom que portait un travail important d'Origène (*voy.*) sur l'Ancien-Testament dans la version des

(*) Outre le grec et le latin, on s'en sert dans la poésie allemande, dans celle des peuples slaves et lettons. La *Messiade* de Klopstock et la traduction russe de l'*Iliade* d'Homère par Gnéditch (*voy.* ces noms) sont en vers hexamètres. S.

Digitized by Google

Septante. Les fautes nombreuses des copistes, les changements arbitraires qu'ils s'étaient permis dans les passages qu'ils ne comprenaient pas, ainsi que les différences notables que l'on remarquait entre cette version et celles d'Aquila, de Symmaque et de Théodotion, engagèrent Origène à donner une édition comparative du texte hébreu avec celui de toutes les versions existantes, afin d'en faciliter l'intelligence, et surtout (comme il le déclare lui-même dans une lettre adressée à Africanus, et qui existe encore) pour mettre fin aux disputes qui s'étaient élevées entre les chrétiens et les juifs sur le sens des passages de l'Ancien-Testament interprétés différemment par les différents partis. Dans cette édition, Origène avait indiqué par un signe particulier les mots qui avaient été ajoutés par les traducteurs et qui ne correspondaient à aucun mot du texte hébreu ; il avait marqué d'un autre signe les mots qu'il avait cru devoir rétablir dans le texte des Septante d'après l'une ou l'autre de ces versions, afin de le rendre conforme au texte hébreu. Enfin une troisième espèce de signe indiquait probablement les différences d'expression dans les passages où le sens était cependant le même.

Ces signes étant alors en usage parmi les grammairiens, et admis principalement dans les éditions critiques de Platon, il était facile à tout le monde de distinguer de suite les bonnes leçons des mauvaises, les additions du texte original, les synonymes des véritables différences d'interprétation.

Cet ouvrage remarquable avait été précédé d'un autre disposé par colonnes et qui présentait d'abord le texte original, écrit en caractères hébraïques, ensuite le même texte en caractères grecs; puis la version d'Aquila, comme étant celle qui se rapproche le plus du texte hébreu; venait après celle de Symmaque, plus libre que celle d'Aquila, mais moins libre que celle des Septante, qui se trouvait placée entre cette version et celle de Théodotion, cette dernière n'étant à proprement parler qu'une nouvelle édition de la version des Septante, à laquelle Théodotion n'a fait que fort peu de changements; enfin venaient les versions *quinta*, *sexta* et *septima* (cinquième, sixième et septième) dont les auteurs étaient inconnus. Origène avait découvert ces trois versions dans ses voyages en Orient, chez quelques communautés juives de l'Asie; mais elles ne paraissent avoir accompagné que quelques livres, surtout les livres poétiques.

Chaque livre était précédé d'une introduction qui rendait raison des traductions de l'ouvrage en tête duquel elle se trouvait placée; en marge était l'explication des noms propres hébreux.

On a donné à cet immense travail le nom d'*Hexaples*, à cause de sa disposition en six colonnes, et d'*Octaples* parce que pour quelques livres il en avait huit. Les anciens parlent quelquefois d'une *Tetraple* (de τέτταρα, quatre) d'Origène qui ne contenait probablement que les versions des Septante, d'Aquila, de Symmaque et de Théodotion : d'après quelques savants, ce serait le même travail que l'Octaple dont nous avons parlé jusqu'ici; mais saint Épiphane et Eusèbe, qui pouvaient en juger avec connaissance de cause, sont de l'avis contraire. Origène, qui a consacré une grande partie de sa vie à ce travail, le termina probablement à Tyr, après avoir parcouru, pour le rendre plus complet, plusieurs pays de l'Orient. Il avait employé pour le rédiger sept tachygraphes, sept autres copistes et plusieurs calligraphes: ses propres moyens ne suffisant pas aux dépenses que cette vaste entreprise nécessitait, saint Ambroise fournit une partie des fonds nécessaires.

Loin de reconnaître les services éminents qu'Origène avait rendus à l'Église par ce travail, ses contemporains le reçurent froidement. On lui faisait le reproche d'avoir corrompu le texte des Septante dans beaucoup d'endroits, sous prétexte de le rendre plus conforme à l'original. C'est ainsi que saint Jérôme, dans une lettre à saint Augustin s'étonne que son ami lût le texte des Septante, non pas tel qu'il était primitivement, mais dans l'édition *corrompue* donnée par Origène. Ces reproches s'expliquent facilement. La version des Septante était généralement regardée alors comme authentique et inspirée : y toucher, c'était

Digitized by Google

s'attaquer à l'œuvre de Dieu. Sans doute l'incurie ou l'ineptie des copistes fit entrer, plus tard, dans le texte même des Septante des mots empruntés aux autres versions, sans ajouter les signes qu'Origène avait eu soin d'y joindre; mais est-il juste de rendre Origène responsable des fautes commises par les copistes?

Quoique le travail d'Origène fût beaucoup trop volumineux pour être copié en entier (il formait 40 à 50 volumes), ses notes furent néanmoins ajoutées à presque tous les exemplaires des Septante qui existaient alors, en sorte que, du temps de saint Jérôme, on avait de la peine à retrouver un ou deux exemplaires sans ces notes. Cinquante ans après la mort de leur auteur, les *Hexaples* passèrent dans la bibliothèque de saint Pamphile, martyr, à Césarée. C'est là que saint Jérôme les consulta et s'en servit pour corriger le manuscrit de la version des Septante à son usage, et pour en donner avec Pamphile une nouvelle édition fort répandue pendant quelque temps dans les églises d'Orient, et connue sous le nom des *Septante de Pamphile et d'Eusèbe*. Plus tard, l'histoire ne fait plus mention du travail d'Origène, et il est fort probable qu'il périt lorsque, en 653, la ville de Césarée fut prise et dévastée par les Sarrazins. Avant ce fatal événement, les *Hexaples* avaient été traduites dans plusieurs langues: il ne reste aujourd'hui que des fragments tant de l'original que de ces traductions. La meilleure édition des Hexaples, d'après les fragments qui nous ont été conservés, est celle de Montfaucon, Paris, 1714, 2 vol. in-fol. Bahrdt en a donné une nouvelle, Leipzig, 1769, 2 vol. in-8°, où il a supprimé les notes de Montfaucon, qui sont cependant souvent indispensables et toujours importantes. TH. F.

HEYNE (CHRISTIAN-GOTTLOB), célèbre philologue et antiquaire, naquit à Chemnitz en Saxe, le 25 septembre 1729. Ses parents qui étaient de pauvres tisserands, ne pouvant faire aucun sacrifice pour sa première instruction, envoyèrent leur fils aîné jusqu'à l'âge de dix ans à l'école gratuite qui se trouvait dans le faubourg. Pour obtenir les premières leçons de latin, il fallait payer un *groschen* (20 centimes) par semaine. L'un de ses parrains, qui était boulanger, se chargea pendant quelques années de cette dépense, et, plus tard, son second parrain qui était pasteur du faubourg, l'envoya au lycée de Chemnitz (25 juin 1741). Le jeune Heyne y resta jusqu'en 1748, où il partit pour Leipzig. Dans cette université, il suivit surtout les cours d'Ernesti et de Christ pour la philologie et les antiquités, et ceux de Bach pour le droit romain. En 1752, il soutint sa thèse *De jure prædiatorio*. L'année suivante, à la mort du pasteur de l'église réformée de Leipzig, Heyne fut chargé de rédiger en latin son éloge funèbre. Cette élégie lui fit faire la connaissance du comte de Brühl (*voy.*), alors premier ministre d'état. Toutes les leçons particulières que donnait Heyne ne suffisant pas pour payer les frais de ses études et de sa subsistance, il fit un voyage à Dresde afin de se recommander personnellement au ministre. Tout ce qu'il retira de ses démarches fut une place de secrétaire-copiste attaché à la bibliothèque du ministre avec les appointements modiques de 400 fr. par an. Luttant toujours contre l'adversité, Heyne, tout en traduisant en allemand beaucoup d'opuscules français, sut se réserver le temps nécessaire pour publier une excellente édition des *Élégies de Tibulle* (1755) et du *Manuel d'Épictète* (1756). Ce double début dans la carrière du philologue lui valut de la réputation à l'étranger; mais la guerre de Sept-Ans, qui éclata alors, ne lui permit pas de conquérir une position stable. Il fit à cette époque, par commerce épistolaire, la connaissance du célèbre Ruhnkenius (*voy.*), professeur à Leyde, qui, après la mort de Gesner, lui fit obtenir la chaire d'éloquence à l'université de Gœttingue.

Dès lors, l'avenir de Heyne était assuré; et comme éditeur des classiques anciens et comme professeur chef d'école, il se plaça en peu d'années au premier rang des savants antiquaires de toute l'Europe. Ses éditions, plusieurs fois réimprimées, de Virgile et de Tibulle, de Pindare, d'Apollodore et de l'Iliade d'Homère, eurent, excepté toutefois la dernière, une vogue tout-à-fait européenne;

Digitized by Google

elles furent reproduites en Angleterre et en France.

On a reproché depuis, non sans raison, à tous ces travaux de Heyne un défaut, celui de manquer de cette connaissance approfondie de la grammaire grecque et latine, défaut grave lorsqu'il s'agit de l'interprétation exacte et rigoureuse d'un texte ancien. Toutefois le Virgile de Heyne est un monument impérissable par le goût exquis des explications grammaticales et esthétiques et par le savoir aussi varié que profond qu'il a renfermé dans ses nombreux *excursus*. Mais ce n'est point dans ces éditions que nous trouvons le principal mérite de Heyne comme auteur : c'est dans cette longue suite de mémoires sur toutes sortes de sujets de l'antiquité, disséminés dans le recueil de la Société royale de Gœttingue de 1763 à 1811, et recueillis en partie seulement dans ses *Opuscula academica*, 6 vol. in-8°, 1785 à 1812. Ses programmes et ses dissertations académiques, rédigés dans le court espace de 24 heures, sont remarquables par la variété des sujets traités et par la profondeur du savoir toujours énoncé et développé avec une entière clarté.

Heyne fut membre correspondant de toutes les académies savantes de l'Europe. Mais, de toutes ces distinctions, la plus flatteuse pour lui fut celle de correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de Paris, qu'il dut à ses relations avec le célèbre Ennius Quirinus Visconti.

Comme professeur et chef d'école, Heyne forma, pendant 49 ans, des élèves nombreux et distingués. Aujourd'hui, il ne reste plus de toute cette école esthétique, si brillante, que de rares élèves devenus vieillards à leur tour. M. Jacobs (*voy.*) de Gotha lui a survécu, a continué les traditions de son école, et c'est dans les *Souvenirs* de cet homme célèbre que l'on verra quelle affection et quelle protection désintéressée Heyne prodiguait aux élèves qu'il aimait, et même quelquefois à ceux qui, en quittant ses cours longtemps fréquentés, ne demandaient pas mieux que de s'affranchir des devoirs de la reconnaissance.

Il mourut à Gœttingue le 14 juillet 1812, à l'âge de 83 ans. Son gendre, M. Heeren (*voy.*), a publié la biographie du célèbre philologue-antiquaire. La seconde édition de ce remarquable ouvrage fait partie du sixième volume des *Œuvres historiques* de Heeren, Gœttingue, 1823. L. DE S-R.

HEYTESBURY (LORD), plus connu dans le monde politique sous le nom de sir WILLIAM A'COURT, qui est celui de sa famille, est né le 11 mai 1779. Après la mort de son père, en 1817, il succéda à son titre de baronnet, et représenta au parlement le bourg d'Heytesbury, dans le comté de Wilts, un de ceux auxquels le droit de nommer des députés a été retiré depuis par l'acte de réforme. L'emploi de consul général à Tunis, qu'il remplit ensuite, ne fut pour lui qu'un prélude aux fonctions diplomatiques dont il fut bientôt investi sous les auspices du parti tory. Depuis 1815, son nom s'est trouvé mêlé à presque toutes les négociations politiques de l'Angleterre. Les amis des institutions libérales lui reprochent la part qu'il prit au renversement des constitutions de Naples, d'Espagne et des deux chartes portugaises, et la France en particulier n'a pas à se louer de la manière dont il a constamment pratiqué vis-à-vis d'elle les maximes de la Sainte-Alliance. Après une mission à Naples, chargé en 1820 de représenter le cabinet anglais à Madrid pendant le gouvernement des cortès, il se tira assez habilement de cette position difficile. En 1824, il fut envoyé à Lisbonne, et se montra l'un des agents les plus actifs de cette influence exclusive que l'Angleterre chercha de tout temps à exercer en Portugal, et du parti de don Miguel qu'il favorisa constamment dans sa lutte avec don Pédro (*voy.*). En 1826 et 1827, sir William A'Court dirigeait le gouvernement portugais à son gré, et l'on assure que ses notes officielles étaient écrites d'un ton tellement impératif qu'elles ressemblaient plutôt aux injonctions d'un supérieur qu'à des communications diplomatiques. Le peuple de Lisbonne, irrité de cette influence que sir William ne prenait même pas la peine de dissimuler, vint en tumulte sous les fenêtres de l'ambassadeur maudire l'in-

Digitized by Google

tervention étrangère. Rappelé après la mort de Canning, il fut créé, en janvier 1828, baron Heytesbury et membre de la chambre des lords. Mais ses talents diplomatiques ne restèrent pas longtemps sans emploi. La guerre qui éclata entre la Russie et la Porte exigeait que la Grande-Bretagne eût à Saint-Pétersbourg un représentant habile. Lord Heytesbury y fut envoyé en mission extraordinaire. Après l'ouverture de la campagne, il accompagna l'empereur Nicolas jusqu'au quartier-général, sut gagner sa confiance, et ne contribua pas peu, dit-on, à détourner de la Turquie la catastrophe qui la menaçait, après que les Russes eurent franchi le Balkan. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il parut assez nécessaire pour conserver ce poste malgré la réaction libérale de 1830 et jusque sous le ministère Grey. Lord Heytesbury est maintenant conseiller privé. Marié depuis 1808, il a de nombreux enfants. R-y.

HIATUS, mot latin qui signifie ouverture, et qu'on emploie dans les langues modernes pour exprimer l'ouverture continuée de la bouche dans une émission consécutive de sons qu'aucune articulation ne distingue les uns des autres; ou mieux, dans une rencontre de voyelles dont l'une est à la fin du mot, l'autre au commencement du mot qui le suit. Cette rencontre produit un bâillement désagréable et nuit à l'harmonie. Aussi le bâillement ou hiatus a-t-il fait recourir en beaucoup de circonstances à des lettres euphoniques (*voy.* Euphonie). Dès longtemps on l'a banni des vers français, et plusieurs de nos poëtes modernes ont vainement fait quelques timides tentatives pour l'y rétablir. Le goût dira toujours avec Boileau :

> Gardez qu'une voyelle, à courir trop hâtée,
> Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée.
> (*Art poétique*, ch. I.)

Comment l'hiatus serait-il admis dans les vers, lorsque les orateurs s'efforcent de l'écarter de leur prose? « Tel est en cela le génie de notre langue, dit Cicéron, que tout Romain, quelque grossier qu'il soit, préfère l'élision au choc des voyelles (*Quod quidem lingua latina sic observat, nemo ut tam rusticus sit, qui vocales nolit conjungere*. Orator, cap. 44). » L'hiatus est rare dans Démosthène; il ne l'est pas moins dans Massillon. Des pages entières coulent de la plume de ce dernier, sans qu'il s'y rencontre une syllabe qui puisse blesser l'oreille la plus délicate. Nous ajouterons toutefois avec l'abbé d'Olivet (*Prosodie française*), que ces petites cacophonies (*voy.* ce mot), quand elles ne sont ni trop rudes ni trop fréquentes, contribuent à donner au discours un air naturel, et que la conversation est pleine d'hiatus volontaires, tellement autorisés par l'usage que l'on ne pourrait parler autrement sans pédantisme. J. T-v-s.

HIBERNATION, état de torpeur léthargique, mais non maladive, dans lequel plusieurs animaux passent toute la saison de l'hiver (*tempus hibernum*).

Au nombre des mammifères hibernants se placent les hérissons, les blaireaux, les loirs, les marmottes, etc. A l'approche de l'hiver, ils se blottissent dans les creux d'arbres, dans des trous qu'ils pratiquent sous terre et où ils rassemblent des feuilles, de la mousse, de la paille, se roulent en boule, s'endorment, et persistent dans une immobilité parfaite. D'autres animaux, de l'ordre des chéiroptères, les chauves-souris, se tiennent suspendus à l'aide de leurs griffes à la voûte des vieux édifices.

Tous les animaux à sang froid, qui résistent à l'action du froid, les reptiles, les poissons, les crustacés, les mollusques, divers insectes, s'enfoncent dans le sol, se plongent dans les eaux et sous la vase. L'engourdissement des reptiles est cependant moins profond que celui des mammifères.

Le phénomène de l'hibernation a été défini « la continuité de la vie sous l'apparence de la mort, par la perte de la sensibilité, du mouvement volontaire, et la suspension ou l'abolition de diverses fonctions vitales. »

Ce sommeil léthargique présente deux degrés : il est imparfait ou complet. Dans le premier cas, la respiration n'est que suspendue et se renouvelle tour à tour toutes les 3, 4 ou 5 minutes. Dans le second cas, elle est complétement abolie; phénomène constaté par les expériences de Spallanzani, renouvelées par M. Flourens, en soumettant les animaux endor-

Digitized by Google

mis à l'action du gaz acide carbonique à laquelle, dans tout autre cas, ils ne résistent que quelques minutes, tandis que, durant leur sommeil, ils supportent cette même action pendant plus d'une heure. L'appareil circulatoire paraît aussi avoir suspendu ses fonctions : mouvements du cœur obscurs, lents et rares ; absence de toute pulsation des artères des membres ; nulle effusion de sang à l'ouverture des vaisseaux : quelquefois on obtient quelques gouttes d'un sang noirâtre. Chez les grenouilles, les lézards et quelques autres reptiles, on observe, dans les grands vaisseaux, le mouvement oscillatoire du sang, dont la coagulation deviendrait sans cela inévitable et déterminerait la mort. Les fonctions digestives sont aussi suspendues; John Hunter a vérifié le fait : un ver, introduit dans l'estomac d'un lézard en léthargie, y resta durant tout l'hiver sans subir aucune altération. C'est de leur propre substance que vivent les animaux hibernants : l'alimentation du sang s'opère par l'absorption qui se fait, pendant le sommeil, d'une graisse surabondante dont certains organes se sont surchargés durant leur vie active. Il paraît en être de même pour les insectes.

La cause première du sommeil hibernal n'est point encore connue. Dans nos climats, on l'attribue généralement à l'action du froid, à l'incapacité dans laquelle sont ces animaux de conserver leur chaleur spécifique lors de l'abaissement de la température atmosphérique. Mais l'hibernation a lieu sous le climat brûlant de l'Égypte aussi bien que dans les déserts de la Sibérie; et l'on a remarqué que les animaux engourdis par le froid de leur climat, et transportés dans la zone tempérée, ne sortent pas de leur sommeil : témoin ce petit rat du Spitzberg qui fut apporté en Hollande et fut exposé dans les salons de La Haye et d'Amsterdam, sans que la chaleur pût déterminer son réveil.

Il est possible de provoquer, même en été, le sommeil hibernal. M. Flourens l'a obtenu sur un lérot éveillé, en suspendant artificiellement la respiration : il parvint, en la rendant et la suspendant alternativement, à plonger cet animal dans la léthargie sous un degré de froid moins intense que celui qui eût décidé le sommeil si la respiration eût été libre.

Rien de sensible ne paraît distinguer les animaux hibernants de ceux qui ne le sont pas; à côté du loir, du lérot, etc., qui hibernent, se placent, anatomiquement parlant, l'écureuil, la souris, etc., qui ne sont point atteints du sommeil hibernal. D'ailleurs, est-il probable que les causes organiques qui décident l'hibernation pendant le froid soient les mêmes que celles qui la provoquent sous l'influence de la chaleur ? L. D. C.

HIBERNIE, *voy.* Irlande.

HIBOU. On a parlé des hiboux à l'article Chouette, genre auquel ils appartiennent. Cependant Buffon a groupé les oiseaux de proie nocturnes en deux sections : les *chouettes*, qui n'ont pas d'aigrettes, et les *hiboux*, qui en présentent. Aux hiboux, considérés sous ce point de vue, se rapportent les *ducs*, les *hiboux proprement dits* et les *scops*.

A l'article cité on a suffisamment parlé du *hibou commun* (*strix otus*, L.). Ses mœurs sont d'ailleurs les mêmes que celles de la chouette. Ajoutons seulement qu'il se donne rarement la peine de faire un nid, mais qu'il dépose ses œufs dans des nids de pies, de corbeaux ou de canards que ces oiseaux ont abandonnés.

Le *grand-duc* (*strix bubo*, L.), dont on n'a dit qu'un mot, se distingue aisément à sa grosse figure, à son énorme tête, aux aigrettes longues de plus de deux pouces et demi qui la surmontent, à son bec noir et crochu, à son plumage d'un roux brun taché de noir et de jaune, à ses pieds couverts jusqu'aux ongles de plumes et de duvet. C'est le plus grand des oiseaux de proie nocturnes : il atteint deux pieds de long et cinq pieds d'envergure. Il descend peu dans la plaine, habite les rochers ou les tours élevées, perche rarement sur les arbres, mais fréquemment sur les églises et les vieux châteaux en ruine. Il se nourrit de jeunes lièvres, de lapins, de taupes, de mulots, de souris, de crapauds, de grenouilles et de couleuvres. Son nid a près de trois pieds de diamètre, et se compose de branches entrelacées de flexibles racines; le dedans est garni de feuilles. La femelle y dépose un ou deux, rarement trois œufs. Lorsque le grand-

Digitized by Google

duc se risque pendant le jour hors de sa retraite, il est quelquefois assailli par des troupes de corneilles qui l'environnent; mais il soutient le choc, crie encore plus fort qu'elles, et parvient à les disperser; souvent même il finit par en prendre une, quand la lumière du jour qui l'éblouit vient à baisser. On se sert en fauconnerie du grand-duc pour attirer le milan : on lui attache alors une queue de renard pour rendre son aspect encore plus extraordinaire. On le trouve en France, mais il est surtout commun dans les grandes forêts de l'Europe orientale. C'est lui que les anciens avaient consacré à Minerve.

Le *scops* ou *petit-duc* (*strix scops*, L.), ainsi nommé par opposition au grand-duc et au hibou commun ou *moyen-duc*, n'est pas plus gros qu'un merle. Il manque du pavillon auriculaire qui se trouve dans les ducs et les hiboux, et vit en troupes, qui émigrent à peu près aux mêmes époques que les hirondelles. Il détruit un nombre considérable de mulots, et rend ainsi de grands services à l'agriculture. Tout son corps est nuancé de gris, de roux, de brun et de noir. C. L-R.

HIDALGO. Ce mot, composé de *hijo*, fils, descendant, et de *algo*, biens, fortune, désigne, en Espagne, un homme indépendant, une espèce de noble d'un rang inférieur. Il fut créé vraisemblablement à l'époque où rang, fortune, bonne éducation, tout était le partage de la noblesse, et où il était nécessaire de distinguer ceux qui étaient nobles de naissance de ceux qui ne devaient leurs titres qu'à l'argent ou à la faveur, et qui constituaient l'*hidalguia*.

Les hidalgos se divisent maintenant en *hidalgos de naturaleza*, qui tiennent leurs priviléges de leurs ancêtres, et en *hidalgos de privilegio*, qui ont acheté la noblesse ou l'ont obtenue par faveur. Mais ils jouissent tous des mêmes priviléges, et sont placés à cet égard sur la même ligne que les autres membres de la basse noblesse (les *cavaleros* ou chevaliers, les *escuderos* ou écuyers). Au reste, ces priviléges sont peu de chose, et les membres de l'*hidalguia* qui ne sont pas soutenus par la fortune, ne s'élèvent guère au-dessus de la bourgeoisie. L'opinion publique regarde les hidalgos *de naturaleza* comme bien supérieurs en rang aux hidalgos *de privilegio*, que la noblesse considère comme des intrus, et la bourgeoisie comme des renégats.

Le mot *hidalgo*, précédé de *señor*, est un titre des pages du roi et des princes.

En Portugal, la classe des hidalgos existe comme en Espagne; le nom seul a subi une légère modification : on les y appelle *fidalgos*. E. H-G.

HIÉRARCHIE. En grec, ce mot désignait primitivement l'autorité ou le pouvoir du chef des prêtres ou *hiérarque* (ἱεράρχης, de ἱερεύς, prêtre, et ἄρχω, je commande). Sa racine est ἱερός, saint. Chez les chrétiens, on l'employa d'abord pour exprimer la domination des saints ou du sacerdôce, et il resta bientôt attaché au gouvernement de l'Église dans son intérieur, ou aussi au pouvoir de l'Église sur l'État.

Prise dans le premier sens, la hiérarchie s'établit aussitôt que l'Église chrétienne se constitua en société indépendante. Mais quoique les *anciens* (πρεσβύτεροι) fussent à la tête des premières communautés, la constitution de l'Église n'en était pas moins démocratique, chaque membre de la communauté prenant part aux affaires qui la concernaient, et ayant le droit de voter soit sur le choix des anciens, soit sur l'exclusion du pécheur, soit sur sa réintégration dans l'Église après pénitence. Mais cette constitution démocratique se rapprocha graduellement de l'aristocratie. Le gouvernement des communautés se concentra de plus en plus dans les mains des chefs; et il était difficile qu'il en fût autrement, lorsque les communautés devinrent plus nombreuses. Dès le IIe siècle, les *évêques*, se plaçant au-dessus des anciens, s'établirent les chefs suprêmes des communautés, quoique les prêtres, et dans beaucoup de cas toute la communauté, prissent encore quelque part au gouvernement de l'Église. Les évêques des chefs-lieux de provinces prétendirent bientôt à une prééminence sur ceux de la campagne et des petites villes. On leur donna le nom distinctif de *métropolitains*, et on les établit surveillants de leurs collè-

Digitized by Google

gues. Mais au-dessus d'eux s'élevèrent encore les évêques des grandes capitales de l'empire romain, Constantinople, Antioche, Alexandrie et Jérusalem. Ceux-ci reçurent le titre de *patriarches*, et ce fut ainsi que se forma peu à peu une constitution aristocratique qui existe encore aujourd'hui dans l'Église orientale, tandis qu'en Occident elle ne tarda pas à se changer en monarchie. Ce fut l'évêque de Rome qui, sous le titre de *pape*, y obtint la suprématie sur tous les autres évêques; et lorsque l'opinion fut devenue dominante que l'Église romaine avait été fondée par l'apôtre saint Pierre et que l'évêque de Rome était son successeur, sa considération ne fit que grandir. Elle s'accrut encore, lorsque, à la fin du VIIIe siècle, Pepin-le-Bref lui eut donné un territoire considérable en Italie, d'abord, il est vrai, sans souveraineté absolue. L'évêque de Rome devint alors peu à peu le chef de toutes les églises chrétiennes de l'Occident.

Dans le second sens, le mot *hiérarchie* s'applique aux rapports de l'Église avec l'État. On sait que l'Église romaine prétend non-seulement être indépendante de l'État, mais lui être supérieure: c'est le *système hiérarchique*. Le système *territorial*, au contraire, établit des rapports tout opposés, et le système *collégial* regarde l'Église et l'État comme indépendants l'un de l'autre.

Dans les premiers siècles, l'Église n'avait aucun rapport avec l'État. Elle ne cherchait nullement à exercer de l'influence sur les affaires qui le concernaient seul, tandis que l'État opprimait quelquefois la société religieuse. Mais lorsque Constantin-le-Grand eut fait de l'Église et de l'État une seule société, la première se trouva placée sous la protection du second et sous la dependance des princes, qui prétendaient avoir le droit d'assembler les conciles généraux, de nommer les évêques des capitales, d'intervenir même dans les affaires intérieures des églises, et de décider dans les matières de foi. Il en était de même dans les royaumes des Goths, des Lombards et des Francs, qui s'étaient établis sur les ruines de la monarchie romaine. Les empereurs d'Occident, nommément Charlemagne, exerçaient également les droits de suzeraineté sur l'Église, comme l'avaient fait les empereurs romains; et lorsque le système féodal s'établit en Allemagne, les évêques furent tenus de faire hommage de leurs terres aux chefs de la monarchie, dont l'évêque de Rome lui-même n'était que le vassal, en sa qualité de prince temporel. Cependant à cette époque déjà existaient les germes du système hiérarchique, qui se développa par la suite en s'appuyant sur l'idée de l'Église, comme société perpétuellement éclairée par l'esprit de Dieu; sur l'idée, puisée dans le judaïsme, d'un clergé établi par Dieu lui-même, revêtu d'une dignité supérieure à toute espèce de grandeur temporelle, et armé d'un pouvoir qu'il tenait non de l'État, mais de Dieu; en s'appuyant enfin sur la supériorité que les ecclésiastiques avaient sur les laïcs par leurs lumières, dans un temps où, les nobles ne songeant qu'à la guerre et les bourgeois qu'à leur industrie, ni les uns ni les autres ne s'occupaient d'acquérir d'autres connaissances que celles qui leur étaient nécessaires dans leur sphère.

Cependant ce système hiérarchique ne reçut tout son développement que quand les évêques de Rome furent reconnus, sans opposition, pour les chefs des églises d'Occident; car ce fut seulement alors que la puissance ecclésiastique put agir avec unité et suite. Depuis plusieurs siècles, la considération de ces évêques était toujours allée en augmentant. Ce fut surtout dans le IXe que leur puissance s'accrut par la publication des fausses décrétales (*voy.*), recueil de pièces inventées ou falsifiées. Dans le XIe siècle, Grégoire VII (*voy.*) se déclara le courageux champion de la hiérarchie, et chercha à l'établir, surtout en enlevant aux princes le droit d'investiture et en contraignant les prêtres au célibat (*voy.*), qui les détachait de la société civile. Il ne réussit pas complétement, il est vrai; mais ses successeurs marchèrent sur ses traces avec autant de constance que de bonheur; et les croisades (*voy.*), qui commencèrent à la fin du XIe siècle et se renouvelèrent à peu d'intervalle pendant 200 ans, favorisèrent leurs efforts. Ces guerres, en effet, agirent sur l'opinion publique d'une

Digitized by Google

manière qui ne pouvait qu'être avantageuse à l'autorité du Saint-Siége; et, d'un autre côté, elles lui offrirent, par cela même qu'on les regardait comme des guerres de religion, de nombreuses occasions de s'immiscer dans les affaires des peuples européens et de diriger les entreprises des princes. Ce fut aussi pendant les croisades que se développa l'idée d'une confédération des nations chrétiennes, à la tête de laquelle se placerait naturellement le vicaire de Jésus-Christ. Depuis la fin du XIe siècle jusqu'au milieu du XIIIe, l'idée d'une hiérarchie se réalisa donc complétement. L'Église était une institution supérieure à l'État, et l'opinion publique en plaçait le chef au-dessus des princes temporels. Les premières puissances de l'Europe étaient le Pape et l'Empereur. Ce fut le temps où les papes sortirent le plus souvent vainqueurs de leurs querelles avec les souverains. Urbain II, Pascal II, Innocent III et Innocent IV (*voy.*), surent défendre surtout leur supériorité sur les princes, et faire prévaloir leur influence dans les affaires de l'Europe. Ces papes n'étaient pas pour cela d'une excessive ambition : ils agissaient conformément à leur dignité et à leur position en cherchant à rendre l'Église indépendante du pouvoir politique et à l'élever au-dessus de l'État. La hiérarchie, forte parce qu'elle avait ses racines dans l'opinion publique, devait employer tous les moyens possibles pour se conserver la faveur populaire et abattre tout ce qui menaçait d'en changer les dispositions à son égard. Ses mesures ont sans doute éte funestes: elle n'aurait dû ni comprimer la liberté de la pensée, ni élever des bûchers pour procurer la conversion des hérétiques; mais d'un autre côté, il faut le dire, son action a été bienfaisante en offrant un centre de ralliement aux peuples européens, en opposant un contre-poids à la puissance politique et militaire, en accommodant souvent les querelles des princes, en empêchant la guerre d'éclater et en donnant à la religion une influence décisive sur les peuples grossiers du moyen-âge.

Depuis le XIVe siècle la papauté déchut insensiblement, et avec elle la hiérarchie. C'est ce que prouvent les démêlés des papes avec Philippe-le-Bel et Louis de Bavière, qui ne se terminèrent pas à leur avantage. La translation du Saint-Siége à Avignon et le grand schisme (*voy.*) qui amena les conciles de Pise, en 1409, de Constance, en 1414, et de Bâle, en 1431 (*voy.* ces noms), où les papes comparurent comme parties devant un tribunal supérieur, et où fut proclamé le principe qu'un concile œcuménique est au-dessus du pape, contribuèrent à consommer la décadence de la hiérarchie. Mais ce qu'il y eut de plus important, c'est que l'opinion publique s'en détacha peu à peu, et que les doutes exprimés par Wiclef et Huss trouvèrent accès en beaucoup d'endroits. Cependant la papauté et la hiérarchie conservèrent leurs formes extérieures jusqu'au commencement du XVIe siècle. Mais, à cette époque, l'édifice déjà vacillant fut fortement ébranlé par la Réforme (*voy.* ce mot). La hiérarchie disparut dans la partie de l'Europe occidentale qui se sépara de Rome. Les pays qui adoptèrent la doctrine de Luther substituèrent au système hiérarchique le système territorial; et dans ceux qui acceptèrent la réforme de Calvin, il s'établit entre l'Église et l'État des rapports qui se rapprochent du système collégial. L'Église catholique ne renonça pas, il est vrai, à ses prétentions hiérarchiques, mais elle n'osa réclamer ses priviléges, et les abandonna un à un; la suprématie de la papauté tomba, et l'Église rentra de plus en plus sous la dépendance de la puissance temporelle. *C. L.*

On appelle aussi *hiérarchie*, mais d'une manière abusive, la gradation et l'ordre des fonctions et des dignités dans l'État, à l'instar de celles de l'Église. Au civil (*voy.* FONCTIONNAIRES), cette hiérarchie est assez compliquée. On sait qu'en Russie le *tchinn* établit une gradation de quatorze degrés dont la hiérarchie militaire forme la base, mais pour lesquels il y a des titres particuliers au civil : le plus élevé est celui de *conseiller privé actuel de 1re classe*, répondant au grade de *feld-maréchal-général*. Cette hiérarchie de service établit seule le rang des sujets vis-à-vis du gouvernement. En France, les degrés, relatifs seulement aux fonctions et qui ne donnent point de titre destiné

Digitized by Google

à leur survivre, sont multiples et variés, depuis le président du conseil des ministres jusqu'au garde-champêtre. Nous ne pourrions entrer dans les détails, mais nous dirons quelques mots sur la hiérarchie militaire.

Hiérarchie militaire. La succession des grades (*voy.*), depuis le simple soldat jusqu'au chef suprême de l'armée, forme les divers degrés ou chaînons de la hiérarchie militaire. La soumission, l'obéissance et le respect sont dus au grade supérieur dans la hiérarchie par tous ceux qui lui sont inférieurs : c'est ainsi que le soldat obéit au caporal; le soldat et le caporal au sergent, ceux-ci au sergent-major, et ainsi de suite. Les rapports et réclamations, la connaissance d'un fait qui intéresse le service se transmettent toujours, hiérarchiquement, de grade en grade jusqu'au grade qui donne droit d'en connaître, de juger et de prononcer; il en est de même de la transmission des ordres du supérieur à son inférieur dans la hiérarchie. Ainsi, le ministre ne correspond avec les officiers que par la voie hiérarchique; et ceux-ci ne peuvent s'adresser à lui que par l'intermédiaire successif des chefs, suivant leur rang. La hiérarchie est la base de la subordination militaire, elle prévient la confusion en établissant la régularité dans toutes les relations du service; elle maintient la discipline et assure l'exécution des ordres, en ne laissant rien ignorer au chef de ce qui concerne le subordonné. C. A. H.

HIÉRATIQUE, *voy.* Hiéroglyphes.

HIÈRES et Iles d'Hières (Porquerolles, Port-Gros et Ile du Levant), *voy.* Var et Provence.

HIÉRODULE, de ἱερὸς, sacré et δοῦλος, esclave. Outre les esclaves dont il est question à l'article Esclavage chez les anciens (T. IX, p. 76) et qui étaient une propriété particulière, il y avait dans la Grèce, à Rome et dans les municipes, des esclaves publics, achetés aux frais de l'état, servant, les uns, d'appariteurs aux magistrats, de licteurs, etc., les autres employés comme serviteurs des prêtres, comme concierges et gardiens des temples. Ces derniers s'appelaient en Grèce *hiérodules*, ἱερόδουλοι, et *æditui* à Rome (de *ædes*, temple). Si, en récompense de leurs bons services ou par le rachat de leur liberté, ces esclaves passaient à la condition d'affranchis, le nom qu'ils prenaient alors était généralement emprunté à celui de la divinité qu'ils avaient servie, comme *Martialis*, *Apollonius* ou *Venereus* (Orelli, *Inscript. lat.*, 3018).

Il y avait aussi des femmes hiérodules, courtisanes sacrées, que des hommes, que des femmes même achetaient et donnaient à Vénus, et qu'on appelait aussi des filles d'Aphrodite. L argent qui provenait du commerce de leurs charmes était réservé pour l'entretien et le service du temple de la déesse. Il y avait des établissements de ce genre à Corinthe en Grèce, au mont Éryx en Sicile, à Comana dans le Pont, etc. (Strabon, XII, p. 272, 278). Le temple de Corinthe avait plus de mille hiérodules. Ces courtisanes dont la beauté était célèbre, contribuaient à augmenter l'affluence des étrangers et conséquemment l'opulence de la ville; car beaucoup de patrons de vaisseaux s'y ruinaient, et de là le proverbe : *Il n'est pas donné à tout le monde de faire le voyage de Corinthe**. — *Voir* Hirt, *Die Hierodulen*, Berlin, 1818, in-8°. F. D.

HIÉROGLYPHES (d'un mot grec composé de ἱερὸς, sacré, et γλύφω, sculpter, graver en creux). C'est le nom que les Grecs et, par suite, les peuples modernes ont donné aux figures inscrites sur les monuments religieux de l'Égypte, et dont l'assemblage formait un langage pour les yeux, une écriture symbolique par laquelle on sut, longtemps avant Cadmus (ou quel que fût l'inventeur de l'écriture alphabétique), donner de la couleur et du corps aux pensées. On nomme aussi quelquefois abusivement *signes hiéroglyphiques* toute espèce d'écriture idéographique (*voy.* ce mot et Écriture) ou secrète, parce que l'on supposait que tel était le caractère de l'écriture sacrée des Égyptiens, qui jusqu'à nos jours n'avait offert à la curiosité des archéologues que des énigmes insolubles.

Quand l'Égypte, après la révolution qui porta Psammétique sur le trône (dans le viie siècle av. J.-C.), s'ouvrit au commerce des étrangers, les Grecs commen-

(*) *Non licet omnibus adire Corinthum.*

Digitized by Google

cèrent à visiter cette terre célèbre, et, parmi tant de faits singuliers d'une civilisation à part, ils furent frappés de cette écriture formée d'images d'objets naturels variés à l'infini : système si différent de l'écriture alphabétique introduite en Grèce par les colonies orientales et dans laquelle un petit nombre de signes convenus représentent toutes les articulations de la voix. Les auteurs grecs désignèrent habituellement les figures hiéroglyphiques par le nom de *symboles*, c'est-à-dire *signes*, parce qu'en effet le plus grand nombre de ces figures sont significatives par elles-mêmes, tandis que les caractères alphabétiques ne sont que des *éléments* (στοιχεῖα). Hérodote, qui aime à faire ressortir le contraste des usages égyptiens et grecs, fait remarquer que les premiers écrivent de droite à gauche, tandis que les Grecs, du moins de son temps (*voy.* Boustrophédon), écrivaient de gauche à droite. Il nous apprend aussi que les Égyptiens avaient une écriture sacrée et une écriture populaire, ce qui est confirmé par Diodore*. On trouve encore quelques notions sur les symboles égyptiens dans Platon, Tacite, Plutarque et saint Clément d'Alexandrie. Mais le passage de ce dernier auteur, quoique le plus précis sur cette matière, n'a été parfaitement compris que depuis les découvertes de Champollion.

Les Grecs, en général, n'avaient pas fait de grands efforts pour pénétrer bien avant dans la connaissance de la méthode hiéroglyphique. Une classe d'Égyptiens instruits dans la langue des Grecs pour servir d'interprètes, satisfaisait leur curiosité en leur expliquant le sens des principales inscriptions qui frappaient leurs regards. Les récits des voyageurs grecs et romains sur l'histoire et la religion de l'Égypte n'ont, en général, d'autre base que les explications plus ou moins fidèles de ces *ciceroni* des bords du Nil. Après la conquête d'Alexandre et l'établissement de la dynastie des Lagides à Alexandrie, le besoin de connaître les deux langues se faisait encore plus sentir; mais nous voyons, par des documents grecs trouvés depuis quelques années en Égypte sur des papyrus (*voy.*), que ce furent surtout les Égyptiens qui étudièrent la langue de leurs nouveaux maîtres, dont le dédain pour les langues étrangères était tel qu'il s'étendit même à celle de Rome, lors de sa suprématie politique et malgré les écrits de Cicéron et de Virgile. Les seuls secours que les Grecs nous aient laissés pour l'étude des hiéroglyphes sont une traduction des inscriptions d'un obélisque par Hermapion, insérée dans l'histoire d'Ammien Marcellin (XVII, 4) et le traité des *Hieroglyphica* d'Horapollon (*voy.*), mais dont l'âge et l'autorité sont encore très controversés. Les ouvrages, sur le même sujet, de Démocrite et de Chérémon ne sont connus que par le titre (*voir* Suidas, au mot *Hieroglyphica*). Peut-être n'étaient-ils guère sortis des bibliothèques d'Alexandrie, et ils y auront péri dans quelqu'un des incendies si fréquents depuis celui de Bruchium, par César, jusqu'à celui qui anéantit la dernière bibliothèque à l'arrivée des Arabes. Ces nouveaux conquérants ne purent se défendre d'admiration à la vue des immenses monuments égyptiens tout couverts de figures sculptées ou peintes. A cette époque, une des pyramides (*voy.*) était encore, à ce qu'il paraît, revêtue d'inscriptions. On trouve dans plusieurs écrivains arabes des descriptions pompeuses des anciens *berbe* ou temples, et divers récits sur les anciennes écritures qu'on y lisait et qu'ils nomment quelquefois *l'écriture des oiseaux**. Mais imbus d'idées magiques, ils ne virent en général dans les hiéroglyphes que des signes cabalistiques, et les obélisques étaient à

(*) Hérod., II, 36.—Diod., III, 3, ἱερὰ et δημώδη ou δημοτικὰ γράμματα.

(*) *Voir* Quatremère, *Recherches sur l'Égypte*, p. 280 et suiv. Les manuscrits arabes de la Biblioth. du roi, n° 1180 et 1224 intitulé *la Solution des Énigmes*, contiennent divers alphabets qui sont, dit-on, en écriture des *berba* ou temples païens. M. de Hammer a publié à Londres, en 1806, un livre intitulé *Ancient Alphabets, and hieroglyphics characters explained, written in the arabic language by Ahmed bin Abubekr bin Wahshih*. M. Klaproth s'en est servi pour appuyer le système des hiéroglyphes acrologiques. Mais l'étude des monuments n'a pas confirmé l'utilité de ces ouvrages arabes.—Le nom d'*écriture des oiseaux*, qui vient des figures d'oiseaux nombreuses dans les hiéroglyphes, a peut-être donné lieu à ces écrits merveilleux des contes arabes sur des magiciens qui se vantent d'entendre le langage des oiseaux.

Digitized by Google

leurs yeux de grands talismans. Le reste de la population indigène, les Koptes (*voy.*), devenus étrangers, depuis l'adoption de la religion chrétienne, à toutes les traditions du paganisme, n'avaient pas de notions plus saines sur les monuments de leurs ancêtres. Ils ne faisaient usage que d'une écriture alphabétique en grande partie empruntée aux Grecs, à l'époque où les Évangiles furent traduits en égyptien ou kopte. Enfin cette langue elle-même, conservée seulement pour les liturgies, cessa d'être parlée deux ou trois siècles avant la renaissance des lettres en Occident; en sorte que l'esprit investigateur des savants modernes se trouva destitué de tous les secours de la tradition pour pénétrer les mystères de l'antiquité égyptienne. Le peu de monuments dessinés par les voyageurs l'étaient d'une manière trop imparfaite pour servir de base à un examen philologique. Les travaux du P. Kircher (*voy.*), auteur de l'*Œdipus ægyptiacus* (1652), eurent pendant quelque temps beaucoup de succès; mais dépourvus de critique et peut-être même de bonne foi, ils ne pouvaient qu'égarer les successeurs du savant jésuite et jeter de la défaveur sur ces études. Kircher contribua beaucoup à propager l'idée que les hiéroglyphes étaient purement idéographiques, et que c'était une écriture mystique sous laquelle les prêtres avaient cherché à cacher leurs dogmes aux profanes. Toutefois, il rendit un vrai service par la publication de plusieurs lexiques et d'une grammaire kopte dans son *Lingua ægyptiaca restituta* (1643); mais il ne sentit pas bien lui-même le fruit qu'on en pouvait tirer pour l'intelligence des hiéroglyphes, lors même qu'ils auraient été, comme on le pensait, purement symboliques. En effet, la connaissance des métaphores familières aux Égyptiens et des mots composés devait aider à reconnaître les groupes analogues dans l'écriture figurée. Saumaise fut un des premiers à montrer l'utilité que la philologie pouvait tirer de la langue kopte; l'abbé Barthélemy s'en servit pour chercher les rapports entre l'égyptien, le phénicien et le grec *. Il admettait par conséquent l'antiquité de cet idiome, fait alors contesté, mais établi depuis sur une série de témoignages historiques par M. É. Quatremère * et confirmé maintenant par la lecture des hiéroglyphes.

Ernest Iablonski (*voy.*), profitant des travaux dont Renaudot, Wilkins, La Croze et autres avaient enrichi la littérature kopte dans l'intérêt des études sacrées, répandit un nouveau jour sur plusieurs points de l'archéologie égyptienne, en s'étayant aussi de tous les textes grecs et latins qui s'y rapportaient (*Pantheon myth. Ægypt.*, 1750; — *Opuscula*, réunis en 1804 par G. Tewater). D'un autre côté, l'étude des monuments hiéroglyphiques n'était pas abandonnée. Warburton présentait une nouvelle théorie; Montfaucon et Caylus avaient publié avec soin divers monuments transportés en Europe. Enfin le savant danois Zoega (*voy.* ces noms), dans son magnifique ouvrage *De origine et usu Obeliscorum* (1797), fit graver les obélisques de Rome, réunit et discuta tous les passages des auteurs anciens relatifs à ces monuments et aux écritures égyptiennes en général. Le premier, il indiqua la méthode analytique par laquelle on devait à la longue arriver à des résultats positifs. Il avait fait un relevé de tous les signes hiéroglyphiques que portaient les monuments alors connus, et il trouva que le nombre de ces signes ne montait pas à 900. Ce premier résultat devait avertir que l'écriture égyptienne n'était pas purement idéographique, c'est-à-dire n'avait pas un signe pour chaque idée; il aurait dû désabuser les partisans du système de De Guignes, qui supposaient entre l'Égypte et la Chine non-seulement une analogie complète dans la méthode graphique, mais une communauté d'origine et de langage. Zoega avait soupçonné l'existence d'éléments phonétiques (*voy.* ÉCRITURE) dans les hiéroglyphes. Il était très versé dans la connaissance du kopte, et nul ne semblait plus capable de résoudre le problème qu'il s'était posé; mais il se découragea trop tôt, et la mort l'empêcha de reprendre ses travaux. Les hiéroglyphes

(*) Mém. de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres, t. XXXII, 1763.

(*) *Recherches crit. et hist. sur la langue de l'Égypte*, 1808.

Digitized by Google

restèrent donc encore un champ ouvert aux conjectures : chacun, jaloux d'appuyer ses opinions de l'autorité de la nation la plus célèbre de l'antiquité, supposait à son gré sous ses symboles des observations astronomiques ou des préceptes de morale ou d'agriculture. Quelqu'un prétendait y reconnaître les psaumes de David ; un autre avait soutenu, contre le témoignage de l'antiquité, que ces milliers de figures dont les scribes sacrés décoraient tous les monuments, n'étaient que des ornements de fantaisie où l'on chercherait vainement un sens *.

Tant d'efforts infructueux semblaient justifier l'inscription de la Minerve égyptienne : *Nul n'a soulevé mon voile.*

Les dernières années du XVIIIe siècle furent marquées par une expédition militaire d'un caractère nouveau dans l'histoire. En faisant la conquête de l'Égypte, les Français songèrent à la fois à introduire dans ce pays la civilisation moderne et à y recueillir les débris de l'ancienne. Au milieu même du tumulte des armes, une commission scientifique rassemblait avec ardeur des documents nombreux sur la géographie, l'histoire naturelle, l'architecture, les arts et les écritures de l'Égypte. MM. Denon, Jomard, de Chabrol, Jollois, Devillers, etc., décrivaient et dessinaient avec une exactitude inconnue jusqu'alors ces monuments que le climat conservateur de l'Égypte nous a transmis souvent dans tout leur éclat. Un revers fit perdre à la France sa récente conquête, mais le séjour de notre armée n'a pas été stérile pour la science. L'écrivain qui a retracé d'une manière si animée dans ce livre (à l'art. ÉGYPTE) l'expédition dont il fut le témoin, doit aussi parler du grand monument littéraire qu'il a contribué puissamment à élever (*voy.* INSTITUT D'ÉGYPTE). Nous nous bornerons à signaler ici les parties du grand ouvrage de la commission d'Égypte qui intéressent plus spécialement les écritures, tels que les *fac-simile* de plusieurs rouleaux de papyrus trouvés dans des caisses de momies, le mémoire sur les signes numériques des Égyptiens dont M. Jomard a le premier reconnu la valeur, et surtout la fameuse inscription de Rosette, qui est devenue la base de tous les travaux subséquents sur les hiéroglyphes.

Cette pierre de granit noir, découverte en 1799 dans des travaux exécutés par le génie militaire, passa en Angleterre par suite de la capitulation ; mais M. Marcel, prévoyant son importance, en avait pris des empreintes. Elle contenait trois inscriptions superposées : la partie supérieure en hiéroglyphes, celle au-dessous en une écriture cursive jusqu'alors inconnue, et la troisième en grec. Dès qu'on eut appris par la lecture de cette dernière partie (publiée par Ameilhon) qu'elle contenait un décret des prêtres de l'Égypte en l'honneur de Ptolémée Épiphane, exprimé en hiéroglyphes, en écriture vulgaire égyptienne et en grec, on conçut l'espoir fondé d'y trouver la clef de ces deux écritures. Cependant le succès ne fut pas aussi prompt qu'on l'avait espéré. D'abord la pierre de Rosette n'était pas entière ; il manquait la partie supérieure et, par suite, une portion du texte hiéroglyphique dont on ne pouvait évaluer l'étendue. Les dernières lignes du grec étaient aussi mutilées. La partie médiale était donc seule à peu près intacte, et d'après l'opinion erronée qu'elle était en écriture alphabétique, on crut la lire plus facilement. Silvestre de Sacy, par une comparaison de ce texte avec le grec, reconnut la place occupée par les noms d'*Alexandre*, *Alexandrie* et *Ptolémée ;* mais quand il voulut appliquer à la lecture des noms communs comme *temple*, *Dieu*, etc., les lettres qu'il avait cru reconnaître dans les noms propres, il éprouva des difficultés insurmontables *. Akerblad reprit l'analyse de ces mêmes noms et des autres que contient l'inscription, et il augmenta l'alphabet qui en résultait. En 1814, le docteur Young **, célèbre déjà par des travaux sur les sciences physiques, fut amené par hasard à s'occuper de l'inscription de Rosette. Par le même procédé que M. de Sacy, c'est à-dire par une règle de proportion entre

(*) *Dissertation sur l'écrit. hiérogl.* (par l'abbé Tandeau de Saint-Nicolas), Paris, 1762.

(*) *Lettre au cit. Chaptal, au sujet de l'inscript. égypt.*, etc., Paris, 1802 ; Akerblad, *Lettre au cit. S. de Sacy. Voy.* SILVESTRE et AKERBLAD.

(**) *Museum criticum* de Cambridge, n° VI, mai, 1816. *Voy.* YOUNG.

Digitized by Google

le texte grec qui est de 54 lignes et le démotique ou égyptien vulgaire qui n'en a que 32, il établit la concordance entre ces deux textes; il étendit cette comparaison au texte hiéroglyphique dont il ne reste plus que les 14 dernières lignes; il reconnut que les *cartouches* ou cercles elliptiques qu'on y remarque, ainsi que sur d'autres monuments, renfermaient les noms propres des rois, ce que Zoega avait déjà soupçonné. Les signes renfermés dans ces cartouches devaient donc être des signes de lettres et correspondre à l'alphabet démotique obtenu par Akerblad de la lecture de ces mêmes noms. En conséquence, Young posa en principe que les Égyptiens avaient, comme les Chinois, donné à quelques-uns de leurs symboles une valeur phonétique pour exprimer les noms propres étrangers à leur langue. Mais là, selon lui, s'arrêtait l'usage des signes phonétiques : les autres étaient symboliques (*voy.* ÉCRITURE); et, comme il avait reconnu dans les écritures cursives égyptiennes, dont les papyrus présentent de nombreux échantillons, une sorte de tachygraphie des hiéroglyphes, il soutint, contrairement à l'opinion reçue, qu'elles aussi étaient symboliques, à l'exception des noms propres. Nous verrons tout à l'heure que la vérité était entre ces deux assertions. Ces principes nouveaux, un alphabet ou syllabaire hiéroglyphique tiré des noms de Ptolémée, Cléopâtre et Bérénice, enfin la signification de 202 groupes symboliques dont il avait cru reconnaître la valeur par l'analyse du décret de Rosette furent consignés par Young dans divers écrits, notamment à l'article *Égypte* du supplément à la 4e édition de l'*Encyclopædia britannica* (1819). Ces résultats, quoique incomplets et même inexacts en partie, contenaient le germe des découvertes qui ont illustré Champollion. Ce serait un sentiment d'orgueil national mal entendu de dissimuler les progrès que le savant anglais avait fait faire à la science. M. Arago, auteur de l'éloge d'Young, a su rendre à chacun sa part de renommée; et, en constatant que Young avait eu sur plusieurs points le mérite de la priorité, il a reconnu que Champollion pouvait être à bon droit regardé comme le fondateur de la science hiéroglyphique, pour l'avoir enfin établie sur une base large et solide. Après seize années d'épreuves et de contradictions, les principes émis par Champollion (*voy.*), dans son *Précis du système hiéroglyphique*, et développés dans sa *Grammaire* posthume, ont enfin obtenu l'approbation des hommes les plus compétents. Pour montrer par quels degrés Champollion fut amené à ces résultats, il faudrait retracer toute sa vie consacrée à cette étude par une vocation passionnée. A 21 ans (1811), il annonçait un tableau de la géographie, de l'histoire, de la religion, de la langue et des écritures de l'Égypte sous les Pharaons. Si sa mort prématurée ne lui a pas permis de remplir en entier ce cadre immense, ce qu'il a fait montre qu'il aurait pu l'accomplir et fournit à ses élèves les moyens de continuer son œuvre. Familiarisé, presque dès l'âge de dix-sept ans, avec la langue kopte, Champollion s'attacha d'abord à l'étude des papyrus égyptiens que l'on croyait alors alphabétiques. Mais la comparaison de divers exemplaires d'un texte que l'on trouve dans la plupart des caisses de momies et dont les uns sont en écriture figurée, les autres en écriture cursive, lui fit reconnaître que cette dernière, qu'il nomme *hiératique* d'après Clément d'Alexandrie, et qu'il distingue de la forme plus cursive encore que porte la pierre de Rosette, n'était qu'une simple tachygraphie (*voy.*) des hiéroglyphes. Cette première donnée fut communiquée par lui à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, au mois d'août 1821. L'année suivante, il lui soumit une analyse du décret de Rosette, dans laquelle chaque groupe du texte démotique était accompagné de l'expression correspondante en kopte, en grec, en français, et en hiéroglyphes pour la partie de l'inscription où ils subsistent. Enfin, quelques mois plus tard, il publiait la *Lettre à M. Dacier sur les hiéroglyphes phonétiques*. L'analyse des noms de Ptolémée, de Cléopâtre et de Bérénice servit aussi de point de départ à Champollion; mais il en tira des résultats plus exacts et plus étendus que ceux du savant anglais. En effet, celui-ci trompé par la suppression des voyelles qui a lieu sou-

Digitized by Google

vent en égyptien, comme dans les autres langues de l'Orient, avait assigné à quelques-uns des signes qui entrent dans la composition des cartouches une valeur syllabique. Champollion, au contraire, établissait que chaque signe ne représentait qu'un son ou articulation, qui était l'initiale du nom que portait en égyptien l'objet représenté. Ainsi par exemple, en supposant que nous ayons en français un système analogue, l'*A*igle serait un *A*, le *B*âton un *B*, le *C*alice un *C*, etc. La même lettre, d'après ce système, peut être représentée par plusieurs objets dont les noms ont la même initiale. Mais le nombre de ces signes homophones (offrant le même son) était assez limité : on n'en trouve ordinairement que deux ou trois pour chaque lettre de l'alphabet grec ou latin. Cinq sur treize des signes reconnus par Young se trouvèrent confirmés par le savant français, qui porta l'alphabet phonétique à 19 ou même à 60 signes, si l'on compte les homophones; et tandis que le docteur Young avait essayé vainement d'appliquer son alphabet à d'autres cartouches, Champollion donna la lecture incontestable d'une foule de cartouches royaux grecs ou romains: Alexandre, Philippe, Bérénice, Arsinoé, Auguste, Tibère, Caïus, Claude, Néron, Vespasien, Titus, Domitien, Nerva, Trajan, Hadrien, Antonin, Sabine; les surnoms de Néo-César, de Germanicus, d'Αὐτοκράτωρ, etc.

Ces résultats étaient déjà très importants pour l'histoire et mettaient un terme à bien des discussions, en montrant que des monuments auxquels on avait attribué une antiquité prodigieuse, comme le zodiaque de Denderah (*voy.* ce nom), portaient la preuve écrite de leur origine grecque ou romaine. Ils prouvaient aussi que l'usage des hiéroglyphes s'était prolongé beaucoup plus longtemps qu'on ne le supposait.

Mais la découverte des hiéroglyphes phonétiques devait recevoir bientôt de Champollion une application beaucoup plus étendue. Dans le *Précis du système hiéroglyphique**, publié en 1824, il montrait que leur usage ne se bornait pas aux noms étrangers, mais que les noms royaux des anciennes dynasties, les noms propres égyptiens soit de particuliers, soit de localités, et même ceux des divinités, un grand nombre de noms communs, enfin presque toutes les formes grammaticales, les pronoms, les prépositions, etc., pouvaient se lire au moyen de l'alphabet découvert par lui; que dans les textes de toutes les époques, environ les deux tiers des hiéroglyphes étaient phonétiques. Le reste devenait plus facile à interpréter soit par la simple inspection, quand ils représentaient des objets naturels, soit par les traditions des auteurs grecs qui ont expliqué quelques symboles, et principalement Horapollon, soit enfin au moyen des monuments bilingues (*voy.*), tels que l'inscription de Rosette. Nous avons dit qu'Young, par ce seul moyen, avait cru reconnaître la valeur d'environ 200 groupes hiéroglyphiques; mais, ne connaissant pas la nature des signes qui les composaient, il n'avait eu aucun moyen de contrôle, et pour un quart environ il était à côté de la vérité : ainsi, dans le titre *aimé de Phtah* (ou Vulcain) joint au nom de Ptolémée, il avait pris les signes qui veulent dire *aimé* pour le nom du dieu, et *vice versâ*. De semblables erreurs étaient moins à craindre, du moment que l'on pouvait se rendre compte de la nature soit phonétique, soit figurative ou symbolique de chaque hiéroglyphe. L'identité, ou au moins la grande affinité du kopte et de l'égyptien, était maintenant établie par un grand nombre de mots koptes que l'on pouvait lire dans les hiéroglyphes et qui devenaient autant de preuves de la vérité du système. Ainsi Champollion qui avait « *conçu* (écrivait-il en 1811) *l'espérance flatteuse, illusoire peut-être, qu'on retrouvera enfin sur ces tableaux où l'Égypte n'a peint que des objets matériels, les sons de la langue et les expressions de la pensée,* » voyait ses efforts couronnés d'un plein succès.

De riches collections d'antiquités égyptiennes, rapportées à cette époque en Europe et acquises à l'envi par les divers musées d'Angleterre, de France, d'Allemagne et d'Italie, sollicitaient chaque jour de nouvelles applications du système,

(*) Deux vol. in-8°, dont un de planches; Paris, chez Treuttel et Würtz.

Digitized by Google

en présentant sur l'histoire ou la religion des problèmes dont l'œil exercé de Champollion donnait aussitôt la solution avec une facilité qui avait quelque chose de divinatoire. Ces découvertes inespérées excitèrent dans le public un intérêt que les études archéologiques ont rarement le privilége d'obtenir; mais elles rencontraient aussi plus d'un incrédule, surtout parmi ceux qui connaissaient par expérience les difficultés du sujet. Au nombre des personnes qui accueillirent d'abord avec défiance les faits consignés dans la lettre à M. Dacier était Henri Salt, consul général d'Angleterre en Égypte. Mais l'application du système aux monuments sur lesquels il fit lui-même d'heureuses découvertes le rangèrent bientôt parmi ses partisans *; et il en a été successivement de même de tous ses adversaires de bonne foi. On était surpris que les anciens se fussent accordés à désigner l'écriture hiéroglyphique comme symbolique, tandis que le phonétisme y joue un si grand rôle. Il était assez naturel cependant qu'ils fussent surtout frappés de ce qui donne à cette écriture un caractère particulier. Toutefois saint Clément d'Alexandrie (*voy.*), le seul écrivain de nous connu qui ait parlé des écritures de l'Égypte d'une manière un peu didactique, avait indiqué l'emploi d'éléments alphabétiques. Malheureusement son style est si concis que le passage n'avait pas été bien saisi. M. Letronne l'a analysé avec son exactitude habituelle à la demande de Champollion. Nous allons transcrire, en nous aidant de sa traduction, la partie la plus importante de ce passage célèbre dont quelques expressions sont encore l'objet de vives discussions : *Ceux qui, parmi les Égyptiens, reçoivent de l'instruction, apprennent avant tout la méthode des lettres égyptiennes qu'on nomme* ÉPISTOLOGRAPHIQUE; *en second lieu, l'*HIÉRATIQUE *dont se servent les hiérogrammates* (c'est-à-dire les scribes sacrés); *enfin l'*HIÉROGLYPHIQUE, *de laquelle une partie est kyriologique* (exprime les objets au propre), *par les premiers éléments, et l'autre est symbolique. De la symbolique, une partie est kyriologique par imitation, une autre tropiquement* (c'est-à-dire par des métaphores et autres tropes), *ou enfin d'une manière allégorique par certaines énigmes*..... Saint Clément ajoute quelques exemples des symboles qu'il nomme *kyriologiques* par imitation : un cercle pour le soleil, un croissant pour la lune, ou d'après la méthode allégorique, un scarabée pour le soleil, etc.

Ainsi saint Clément divise d'abord les écritures égyptiennes en trois : l'*épistolographique*, l'*hiératique*, l'*hiéroglyphique;* puis s'attachant à cette dernière, il indique les divers procédés qu'elle emploie. Le premier est celui qu'il nomme *kyriologique par les premiers éléments.* Champollion entendait sous ces mots de *premiers éléments* les lettres initiales, ce qui rentre dans le principe du système phonétique : M. de Goulianof et Klaproth suivent la même interprétation. Cependant M. Letronne conteste que le mot πρῶτος puisse avoir cette valeur, et il entend par là des lettres primitives. Quoi qu'il en soit, il est constant que saint Clément a connu l'emploi de l'élément phonétique, c'est-à-dire, d'hiéroglyphes ayant une valeur de sons. L'existence des hiéroglyphes phonétiques serait d'ailleurs suffisamment prouvée, même en l'absence de ce témoignage, par les noms et les légendes interprétées d'une manière incontestable.

Mais à quelle époque et de quelle manière cette méthode a-t-elle pu s'introduire en Égypte et se combiner avec les symboles idéographiques? Est-ce, comme quelques personnes l'ont pensé, un emprunt que les prêtres auraient fait à des peuples voisins, aux Phéniciens, par exemple, qui possédaient une écriture alphabétique, emprunt que les prêtres auraient déguisé en donnant aux lettres des formes analogues à leurs antiques symboles? Est-ce une des inventions antiques dont les Égyptiens faisaient honneur à leur dieu Thoth? Ou plutôt l'écriture phonétique n'est-elle pas née presque forcément de l'écriture symbolique, sans qu'il faille supposer l'effort de génie d'un inventeur? C'est ce qui

(*) *Essai sur le système des hiéroglyphes phonétiques du dr Young et de M. Champollion, avec quelques découvertes addit.*, etc., par H. Salt, trad. en français par Devère, 1827.

Digitized by Google

nous semble résulter de l'examen attentif de l'écriture hiéroglyphique. Bien que nous ne possédions pas d'échantillons de ses premiers essais, puisque les plus anciens monuments que nous en connaissions, ceux même qui remontent au-delà de l'invasion des hyksos (*voy.*), nous la présentent à peu près telle qu'elle s'est perpétuée durant deux mille ans; cependant les éléments qui la composent sont demeurés assez distincts pour qu'on puisse se figurer comment elle a pu se former. L'analyse de cette formation nous semble le seul moyen de présenter d'une manière un peu claire un système aussi compliqué.

La diversité des éléments de l'écriture hiéroglyphique montre qu'elle est née et qu'elle s'est développée graduellement sur le même sol. Elle n'a pas le caractère d'unité de l'écriture importée chez les Grecs. On voit que plusieurs siècles ont travaillé à pallier ses imperfections primitives. Elle ressemble à ces vieilles cathédrales, œuvres de plusieurs siècles, qui ont imprimé chacun leur caractère à quelque partie, ou à ces constitutions anciennes qui conservent encore des traces de barbarie dans certaines dispositions inusitées et non abolies. De même, dans l'écriture, les Égyptiens n'ont jamais voulu se défaire de méthodes qui trahissent l'enfance de l'art, et les scribes des derniers temps, en faisant souvent usage d'archaïsmes calligraphiques, ont augmenté l'obscurité inhérente à ce système.

1° Le premier procédé pour fixer le souvenir des objets est de les représenter. Un grand nombre d'hiéroglyphes appartient à cet ordre de signes que saint Clément nomme *kyriologiques par imitation*, et Champollion *figuratifs*. Les idées : *homme*, *femme*, *enfant*, *maison*, *arbre*, etc., divers animaux sauvages ou domestiques, un grand nombre d'ustensiles furent exprimés de cette manière dans les textes de toutes les époques.

Les inscriptions exécutées en grand et d'une manière soignée les admettent en plus grand nombre : ainsi, les dieux y sont représentés sous les mêmes traits que leurs statues présentent dans les temples. Les images du ciel et de la terre, du soleil, de la lune, des étoiles, etc., appartiennent aussi à cette classe d'hiéroglyphes figuratifs, quoique l'imitation soit en partie arbitraire.

2° En voulant exprimer des idées abstraites ou des objets trop compliqués pour être aisément imités, on eut recours, comme dans le langage oral, à des tropes. Ainsi l'on mit la partie pour le tout (deux bras armés d'une lance et d'un bouclier pour l'idée de combat; la tête d'un bœuf, d'une oie, pour ces animaux); ou, par métonymie, la cause pour l'effet (un réchaud pour le feu, une palette d'écrivain pour l'écriture, l'œil pour l'action de voir); enfin par métaphore (le poitrail d'un lion pour la supériorité, une abeille pour un roi, un taureau pour la force). Quelquefois les rapports entre le signe et la chose signifiée sont assez peu apparents pour être énigmatiques, soit que les prêtres aient effectivement cherché à envelopper certaines idées de mystère, soit que l'on ait perdu la tradition des idées qui présidèrent au choix de ces symboles.

3° Par ces divers moyens on pouvait exprimer un grand nombre d'idées; mais ils étaient encore insuffisants dans bien des cas, et, par exemple, pour écrire les noms propres, il fallait avoir recours à quelque autre procédé. Il dut se présenter naturellement. Les noms propres sont en général significatifs chez les peuples primitifs. Ce sont quelquefois des noms d'animaux ou de plantes, ou des noms divins, ou même de petites phrases, comme l'*ami de Dieu*, l'*ami d'Ammon*, le *fils de Phtah*. On écrivit donc ces dénominations en y ajoutant les images *homme*, *femme*, pour indiquer qu'elles désignaient dans ce cas un individu. Si c'était un nom de roi, on enfermait tous les signes qui le formaient dans un ovale ou cartouche, qui représente le dessous d'un scarabée, forme habituelle des sceaux égyptiens. En voyant des symboles ainsi réunis pour former un nom, on s'habituait à faire moins attention au sens que chacun d'eux offrait séparément qu'à l'idée et au son qui résultait de leur ensemble. Chaque signe pouvait être considéré aussi bien comme signe de son que comme signe d'idée, car il rappelait l'un et l'autre. Cette méthode, ainsi qu'on

Digitized by Google

l'a remarqué, avait donc beaucoup d'analogie avec l'écriture dont on fait usage dans le jeu nommé *rébus* et qui exprime les sons par des objets figurés (*rebus*), soit par les objets mêmes que l'on veut désigner, soit par d'autres qui ont seulement avec eux une analogie de prononciation. Mais dans l'écriture phonétique, ou, si l'on veut, dans les rébus égyptiens, un signe n'exprime pas plusieurs syllabes, mais seulement une articulation. Dans une langue qui renferme beaucoup de mots d'une seule syllabe et où les voyelles se prononcent d'une manière si fugitive, si variable, qu'il est difficile de les écrire, un symbole pouvait aisément correspondre à une consonne. Ainsi la bouche se dit en égyptien *Ro*, le serpent, *oF* : les images de la bouche, du serpent, sont devenues les signes de l'*R* et de l'*F*. Les hiéroglyphes phonétiques que nous nommons des voyelles, et qui en ont rempli l'office dans les temps postérieurs pour transcrire les noms grecs et latins, n'étaient dans l'origine que des aspirations douces comme les semi-voyelles des Hébreux. On pourrait comparer les voyelles aux couleurs et les consonnes aux contours; l'égyptien, comme la plupart des langues de l'Orient, ne représentait que le trait, la forme, pour ainsi dire, des mots : les nuances du son, qui variaient selon les dialectes, ne se notaient pas dans l'écriture.

Du moment que l'on pouvait rendre par des images détournées de leur acception primitive le son des noms propres (ce qui probablement eut lieu dès les premiers temps de l'écriture hiéroglyphique), pourquoi n'aurait-on pas de même exprimé les mots difficiles à peindre par des images qui offraient des analogies de son? C'est ce qu'on fit en effet, principalement pour les signes grammaticaux et les particules. Ainsi, par exemple, la ligne ondulée (𓈖) qui représente l'eau (en égypt. *Noun*), servit pour la préposition *de* (en égypt. *aN*) et en général pour l'articulation *n*. On ne se borna pas à écrire phonétiquement les mots qui ne pouvaient l être autrement : les scribes pouvaient à leur choix employer diverses méthodes. Voulaient-ils parler du dieu Ammon (en égyptien, *AMN*), ils pouvaient à leur choix tracer l'image même du dieu ou celle de l'animal qui lui était consacré et devenait son symbole énigmatique, ou écrire son nom en toutes lettres, c'est-à-dire par les signes (𓇋) *la feuille*, (𓍿) *l'échiquier*, et (𓈖) *l'eau*, qui valent A, M, N, en y ajoutant le symbole de la divinité.

Après ce premier pas, les Égyptiens auraient pu adopter une trentaine de figures qui auraient représenté toutes les articulations de leur langue, c'est-à-dire un alphabet dont les éléments auraient exprimé, par leurs combinaisons, tous les mots. Mais il leur parut plus naturel, plus pittoresque et plus concis, toutes les fois qu'ils pouvaient peindre une idée par une seule image, de n'avoir point recours à l'autre procédé. On les trouve donc employés conjointement dans une même phrase. Les deux méthodes pouvaient même s'allier dans un même mot et se prêter un mutuel secours. Nous avons dit tout à l'heure qu'après les noms propres d'individus on ajoutait une image d'homme; on peignait de même un des attributs de la divinité à la suite des noms divins écrits phonétiquement, le symbole d'une ville ou d'une contrée à la suite des noms géographiques. C'est encore Champollion qui a reconnu le premier cette classe importante d'hiéroglyphes qu'il nomme *déterminatifs*, et dont la connaissance, ainsi que celle des clefs chinoises, met tout d'abord sur la voie du sens d'un passage.

Les déterminatifs peuvent être: 1° *spéciaux*, c'est-à-dire ne s'appliquer qu'à un seul mot, comme l'image d'un bœuf, d'un cheval, d'un chat, jointe au nom de ces animaux par une sorte de pléonasme; 2° *généraux*, ainsi un arbre à la suite de tous les noms d'arbres, trois molécules pour tous les minéraux, un certain signe pour tous les quadrupèdes, un autre pour toutes les parties du corps; une étoile pour les noms de constellation, etc., etc. Champollion a réuni avec beaucoup de soin, dans sa Grammaire, les diverses séries de mots caractérisés par un même déterminatif : ce sont les éléments d'un lexique méthodique. Les verbes ont aussi leurs déterminatifs : ce sont quelquefois de petites scènes, telles qu'une mère allaitant son enfant pour le verbe *nourrir*,

Digitized by Google

un homme renversé pour les idées *vaincre*, *soumettre*, un joueur d'instrument pour le verbe *chanter*; mais le plus grand nombre n'est déterminé que par un signe général, comme *deux jambes en marche* pour les idées de locomotion, *un bras* pour les verbes d'action, etc., etc.

Si ce mélange de sons et de déterminatifs significatifs paraît incohérent, il faut bien se persuader que le langage de ceux qui l'inventèrent n'était probablement pas beaucoup plus parfait que leur écriture. Il faut se représenter des hommes qui n'ont encore qu'un petit nombre de mots, souvent détournés de leur sens naturel, pour exprimer les idées nouvelles, et qui auraient de la peine à s'entendre entre eux s'ils n'avaient complété par des gestes expressifs leurs paroles brèves et vagues. Ouvrez un dictionnaire kopte, et vous serez frappé du grand nombre de mots presque identiques pour le son, quoique différents pour le sens; voyez aussi quelles incertitudes présente, par cette même cause, la lecture des inscriptions phéniciennes ou des textes hébreux non ponctués. Il fallait, pour éviter la confusion dans le langage, cette pantomime animée qui nous frappe encore chez quelques peuples méridionaux. Les déterminatifs figuratifs ou symboliques, joints aux signes de sons, jouent le même rôle dans l'écriture, celui de dissiper l'incertitude qui pourrait rester sur le sens d'un mot. Aussi leur emploi est-il facultatif: on les ajoute, ou les supprime selon que la clarté de la phrase l'exige ou peut s'en passer.

De même que les symboles mimiques servaient à déterminer les mots phonétiques, on pouvait ajouter des signes de son pour préciser davantage la valeur d'un symbole idéographique ou ses modifications grammaticales. Ainsi le duel et le pluriel qui s'expriment quelquefois par le redoublement et par la triplication du signe, est plus souvent marqué par une désinence phonétique. Les genres se marquent aussi en traçant l'article à la suite du nom. Les articles démonstratifs, les pronoms possessifs, occupent la même place. Il n'en est pas de même dans la langue kopte: ces diverses parties du discours sont plutôt préfixes qu'affixes, et cette différence avait fait contester l'exactitude des premières transcriptions de Champollion. Mais depuis que l'ensemble du système hiéroglyphique est exposé dans la *Grammaire égyptienne*, on reconnaît qu'il était bien plus conforme à son esprit de présenter d'abord l'idée principale et d'ajouter, comme déterminatifs, les divers compléments grammaticaux. La *Grammaire égyptienne* fait ainsi toucher au doigt l'origine des désinences dans les conjugaisons antiques.

Non contents d'unir, par l'addition des déterminatifs, les deux méthodes symbolique et phonétique, les scribes sacrés parvinrent souvent à les fondre tout-à-fait. Ainsi, un certain nombre de mots très usités, tels que roi (SouTeN), vie divine (HòNKh), bon (NoFRé), se trouvent écrits de trois manières :

1° Ils sont écrits par un symbole isolé, par exemple une plante ( ), pour *roi;* une espèce de croix ansée que l'on voit dans la main des divinités ( ) pour *vie divine;* un théorbe, instrument de musique ( ), pour *bon;*

2° Ils sont écrits phonétiquement et suivis de leur symbole comme déterminatif : ainsi NoFRé, écrit par la ligne ondulée (∿∿) N, le serpent (⟶) F, et la bouche (○) R suivis du théorbe comme déterminatif ( );

3° On les écrit encore en employant le symbole, non plus comme déterminatif, mais comme signe phonétique initial : ainsi ce même mot NoFRé s'écrit par le théorbe ( ) qui prend, dans ce cas, la valeur phonétique N, et suivi des signes indiqués ci-dessus pour F et R.

Champollion considérait la première de ces trois orthographes comme une abréviation phonétique. Ainsi les Égyptiens auraient écrit S pour SouTeN, roi, N pour NoFRé, bon, comme nous mettons dans certains cas M. pour *Monsieur*, S. M. pour *Sa Majesté*. Mais il est plus probable, ainsi que le pense M. Lepsius, que la forme primitive soit le symbole isolé auquel on a plus tard ajouté un complément phonétique, en lui donnant à lui-même une valeur de son. Disons néanmoins, sans nous arrêter à ces questions de détail, que les deux méthodes se

Digitized by Google

fondent si aisément que les scribes des dernières époques glissaient du symbolisme jusque dans l'orthographe des noms romains. Ainsi le son L ou R pouvant indistinctement se rendre par une lionne (*Labo*) ou par une fleur de grenade (*Roman*), ils choisissaient de préférence le lion dans les noms d'empereur, la fleur dans un nom de reine. Pour écrire le nom d'Antonin, ils choisissaient des signes qui pouvaient en même temps présenter l'idée *œil du monde*.

Récapitulons maintenant les éléments divers dont nous venons de reconnaître la nature et l'emploi.

L'écriture hiéroglyphique se compose d'images d'objets physiques, dont les uns expriment l'objet même qu'ils représentent, d'autres une idée qui a quelque rapport intellectuel avec cet objet, d'autres enfin des idées ou des objets qui n'ont avec eux d'autre rapport que celui des sons par lesquels on les exprime dans le langage oral. Pour produire ces analogies de sons, on peut grouper ensemble plusieurs images en ne tenant compte que de l'articulation initiale du mot que chacune rappelle. Le sens ou la nature des mots écrits en signes phonétiques peut être, en outre, déterminé par un symbole soit commun à un ordre d'idées, soit particulier. Ces signes, destinés à guider l'esprit, ne se prononçaient probablement pas dans la lecture, et pouvaient être négligés dans certains cas. Les modifications grammaticales des mots sont habituellement notés par des signes phonétiques ajoutés au signe ou groupe principal. Les relations des mots peuvent s'exprimer, comme dans d'autres langues, par des prépositions et des conjonctions. Toutefois ces parties du discours sont souvent sous-entendues, et la syntaxe n'est alors indiquée que par la position relative des mots.

Ces fréquentes ellipses et les variantes qui résultent de la latitude laissée au goût des scribes pour le choix des caractères phonétiques homophones, sans rendre l'écriture sacrée aussi mystérieuse qu'on l'a crue longtemps, lui donnaient cependant quelque chose d'énigmatique; et pour nous la difficulté s'accroît de l'ignorance où nous sommes d'une partie de l'idiome et des idées de l'antique Égypte. Surmontant cependant tous ces obstacles, Champollion déchiffrait les textes hiéroglyphiques avec une facilité qui aurait été suspecte de prestige, si l'on ne savait par quelle suite d'efforts persévérants il l'avait acquise. Nous avons dit quel enchaînement de faits amenèrent ses premières découvertes. L'étude d'un nombre infini de monuments, sur lesquels les mêmes formules sont répétées avec des variantes orthographiques, lui apprit toutes les formes diverses dont un mot est susceptible. Les grands bas-reliefs historiques ou civils, entremêlés de légendes, lui firent aussi connaître le sens d'un grand nombre de mots que la langue kopte ne nous a pas conservés. Ces notions, dont il avait quelquefois fait usage sans en indiquer l'origine, sont exposées de la manière la plus méthodique dans la *Grammaire égyptienne* qu'en mourant il a léguée au monde savant. Là chaque assertion est appuyée sur un exemple tiré le plus souvent des monuments dessinés dans l'expédition scientifique qu'il accomplit en 1829, et dont les immenses résultats se publient sous les auspices du gouvernement. L'âge des monuments dont ces inscriptions sont tirées étant maintenant facile à reconnaître par les cartouches royaux, l'histoire des modifications de la langue et de l'écriture devient possible, et le philologue peut avec confiance étendre le domaine de la linguistique. Le public est aujourd'hui en possession des deux tiers de cette précieuse *Grammaire égyptienne*, encore inédite lors de l'impression des articles Champollion et Écriture de cette Encyclopédie. Il serait difficile d'en donner une analyse sans recourir à des planches que ne comporte pas notre cadre.

Après avoir exposé les principaux éléments de l'écriture sacrée, nous devons dire quelques mots des autres modes d'écriture usités en Égypte, qui dérivent des hiéroglyphes et dont l'étude ne peut en être séparée. Outre les inscriptions sculptées ou peintes sur les parois des temples, sur les cercueils, les amulettes, et en général sur tous les monuments à leur usage, les Égyptiens avaient des manuscrits sur papyrus (*voy.*). Nos musées en renferment un grand nombre trouvés

Digitized by Google

dans des cercueils de momies; sur ces rouleaux, des figures semblables à celles qui sont sculptées sur les monuments sont tracées en colonnes verticales, qui se lisent en commençant par la droite. Champollion nomme cette écriture *hiéroglyphes linéaires*, parce que les images y sont réduites à un simple trait; mais le mot *hiéroglyphe*, qui implique l'idée de sculpture, n'est pas tout-à-fait exact. Young nommait ces caractères *hiératiques*, nom que Champollion a appliqué à une autre écriture dans laquelle est souvent conçu le rituel funèbre joint aux momies. Nous avons déjà dit qu'une comparaison de ces manuscrits divisés en sections ornées de petites scènes symboliques avait fait reconnaître que cette écriture, qui se trace en lignes horizontales de droite à gauche, n'était qu'une sorte de tachygraphie des hiéroglyphes et correspondait exactement aux textes des rituels ou hiéroglyphes linéaires. Enfin on trouve une écriture encore plus cursive, employée dans des contrats sur papyrus du temps des Lagides et dans quelques inscriptions de la même époque, notamment celle de Rosette, où elle est désignée en grec par les mots ἐγχώρια γράμματα, *lettres du pays*, et opposée à l'écriture grecque et à l'écriture sacrée. Hérodote et Diodore n'indiquent que deux sortes d'écriture en Égypte : l'une sacrée, l'autre populaire (*démotique*). Saint Clément, dans le passage cité plus haut, en distingue trois : l'épistolographique, l'hiératique et l'hiéroglyphique. Nous avons dit combien les opinions avaient varié sur la nature des écritures cursives égyptiennes, que l'on avait regardées tantôt comme purement alphabétiques, tantôt comme purement symboliques, jusqu'à ce que Champollion ait montré qu'elles participaient de ces deux méthodes, ainsi que l'écriture sacrée. Selon M. Lepsius, l'écriture nommée par Champollion hiératique ou *sacerdotale* serait plutôt *populaire*, et il cite quelques exemples où elle est employée à des usages civils. Il est probable que ce fut la première et, pendant un temps, la seule altération des hiéroglyphes. Elle dut alors être employée pour tous les besoins de la vie. Des voyageurs s'en servirent pour tracer leurs actes d'adoration dans les lieux célèbres pour leur sainteté. On trouve aussi des registres de compte dans cette écriture, mais la perception des impôts était du domaine des prêtres. Avec le temps, elle s'altéra comme toute écriture cursive et donna naissance à la troisième forme qui fut adoptée pour les contrats civils, les *rescripts royaux*, d'où lui vient probablement le nom d'épistolographique que lui donne saint Clément. Sous les Ptolémées, cette écriture commence même à paraître sur les monuments, témoins l'inscription de Philé, l'obelisque de M. Bankes et la stèle bilingue du musée de Turin, qui avait, comme celle de Rosette, une inscription grecque et démotique. A la même époque, les prêtres conservaient pour leurs usages l'ancienne forme de l'écriture cursive, ce qui lui a fait donner par Champollion, d'après saint Clément, le nom d'hiératique ou sacerdotale. Les textes en écriture démotique ne diffèrent pas seulement des hiéroglyphes par la forme des caractères, ils admettent encore des mots et des formes grammaticales qui s'écartent du dialecte sacré, que l'écriture hiératique reproduit exactement.

Vers la fin du IIIe siècle de notre ère, les sectateurs de la religion chrétienne, qui fit en Égypte de grands progrès, introduisirent un alphabet emprunté à celui des Grecs, moins peut-être à cause des inconvénients de l'ancien système graphique qu'afin de rompre avec toutes les traditions du paganisme. Pour exprimer les sons étrangers à la langue grecque, on admit dans le nouvel alphabet six des anciens signes phonétiques : ainsi quelques traces de cette écriture primitive se perpétuèrent en Égypte. Mais peut-être nos alphabets européens eux-mêmes dérivent-ils des hiéroglyphes par l'entremise des Phéniciens. Nous avons vu que l'emploi de l'élément phonétique, en Égypte, est de la plus haute antiquité et bien antérieur à l'introduction, en Grèce, des lettres attribuées à Cadmus. Celles-ci avaient peut-être passé d'Égypte en Asie dans ces fréquentes alternatives d'invasions dont l'histoire nous a conservé le vague souvenir; et si l'écriture phénicienne, hébraïque ou syriaque, se présente dégagée

Digitized by Google

du symbolisme dont les Égyptiens continuèrent à faire usage, c'est un résultat naturel de la différence des idiomes. Ainsi par exemple l'image de la bouche (*Ro*, en égyptien) était tantôt le symbole des idées *bouche*, *ouverture*, et tantôt le signe de *R*. Mais transporté chez un peuple qui parlait une langue différente, ce signe n'exprimait plus qu'un son vide de sens. Cependant l'alphabet sémitique a conservé quelques traces de son origine symbolique dans les noms significatifs que portent les lettres. Champollion et Salvolini ont établi quelques rapports entre les lettres phéniciennes et hiératiques-égyptiennes. M. Lenormant, dans ses cours à la Faculté des Lettres de Paris sur l'histoire des Phéniciens, a multiplié ces rapprochements par des combinaisons ingénieuses.

Mais c'est peut-être trop nous arrêter à la partie matérielle de l'écriture hiéroglyphique, et nous devons parler des connaissances qu'elle était destinée à transmettre et de l'influence que ce système peut avoir exercée sur le peuple qui l'employait. Sur la foi des éloges prodigués à la sagesse des Égyptiens, on avait conçu de toutes leurs productions l'opinion la plus avantageuse; et la lecture des kyrielles de louanges mystiques gravées sur les obélisques et d'autres monuments n'a pas répondu à l'attente du public. Mais dans les monuments des temps pharaoniques, il ne faut chercher que les premiers essais de l'esprit humain, et il ne faut pas oublier que l'ancienne institutrice de la Grèce était retombée dans une sorte d'enfance à l'époque où son élève brillait encore du plus grand éclat. Les puérilités de l'astrologie, de l'alchimie, les superstitions de tout genre, restèrent le partage des Égyptiens, tandis que l'école grecque d'Alexandrie faisait faire des progrès remarquables à l'astronomie, aux mathématiques, à la médecine. En voyant ce peuple qui avait, ainsi que les Chinois, devancé de beaucoup tous ses voisins dans la civilisation, rester ensuite stationnaire ou même rétrograder, on se demande s'il faut uniquement s'en prendre à la forme théocratique de son gouvernement, ou bien si on ne doit pas l'imputer à l'imperfection des méthodes usitées pour la transmission des pensées. Ce problème, si nous pouvions le résoudre ici, répandrait du jour sur une question posée par l'Institut au commencement de ce siècle, savoir : *Quelle est l'influence des signes sur la formation des idées?* Malgré l'introduction de l'élément phonétique, les signes figuratifs ou symboliques tinrent toujours trop de place dans l'écriture égyptienne pour qu'elle se prêtât aisément à rendre les conceptions mobiles de la pensée. Il dut y avoir pour l'Égypte un moment de prodigieux développement intellectuel : c'est celui où son écriture s'est formée, où l'on a cherché pour les idées abstraites des images sensibles. Mais ces images une fois choisies d'après des rapports quelconques, il a fallu s'en tenir à elles, sous peine de tomber dans la confusion en présentant tous les jours aux yeux de nouvelles énigmes. Dès lors, les idées se présentèrent à l'esprit toujours sous le même aspect traditionnel. Le symbolisme anime sans doute la matière et l'idéalise en quelque sorte, mais en revanche il expose à matérialiser les idées. Ainsi les animaux adorés en Égypte n'étaient sans doute, dans l'origine, que des symboles de certains attributs de la divinité ou de la nature; mais si cette idée s'était conservée chez quelques initiés, la masse du peuple était attachée au signe matériel avec une superstition qui prêta tant à rire aux étrangers. L'immortalité de l'âme est un dogme sublime dont on fait honneur à l'antique Égypte; mais, d'après ses monuments, l'autre vie n'est guère qu'une répétition de la vie terrestre et matérielle. A l'opposé des Grecs, qui, abusant de la flexibilité de leur idiome, ont si souvent quitté l'étude du monde réel pour les rêves de la métaphysique, les Égyptiens aimaient à envelopper les idées abstraites sous des formes matérielles; et pour rendre raison de beaucoup de leurs prescriptions religieuses, ainsi que des préceptes pythagoriciens, il faut chercher le sens caché sous le symbole. Si cette écriture se prêtait mal aux abstractions de la philosophie, elle était plus favorable aux sciences d'observation. L'antiquité dépose des progrès que plusieurs d'entre elles avaient

Digitized by Google

faits sur les bords du Nil. Saint Clément d'Alexandrie, en décrivant une pompe religieuse égyptienne, énumère les diversés sciences contenues dans les quarante-deux livres de l'œuvre d'Hermès (*voy.*), et dont la caste sacerdotale était dépositaire. Ses études ne se bornaient pas aux rites religieux et à la théologie. L'astronomie, la cosmographie, la géographie, l'histoire nationale, la poésie, la musique, la grammaire, en faisaient partie. La répartition et la perception des impôts, l'administration de la justice, étaient aussi de son domaine; il comprenait même la médecine : c'était une véritable encyclopédie. Qui sait si l'on ne retrouvera pas dans les papyrus enfouis sous les débris des temples le texte de quelques-uns de ces traités dogmatiques conçus en écriture sacrée? En attendant, la lecture des légendes hiéroglyphiques religieuses, civiles, historiques, qui couvrent les monuments de tout genre, permettrait déjà de les recomposer en partie. Les principaux résultats des travaux de Champollion, Biot, Ideler, sur la religion, l'histoire, l'astronomie, ont été consignés à l'article ÉGYPTE. Chaque jour vient ajouter quelque fait nouveau. Ainsi, depuis l'impression de cet article, la découverte du cercueil de Menkara (Mencheres) dans la pyramide de Mycerinus, et le nom de Choufo, tracé sur les pierres mêmes de l'intérieur de celle de Chéops ou Saoph, ont confirmé les faits énoncés T. IX, p. 267. Cette découverte a été signalée à la France par une publication de M. Lenormant, dans laquelle est aussi consigné le résultat de ses recherches sur la chronologie de Manethon (*voy.*).

Il nous reste à examiner ce que pouvaient être dans le système des hiéroglyphes l'éloquence et la poésie. Les qualités inhérentes à la pensée pouvaient être assez fidèlement rendues, et même, puisque la poésie, comme on dit, vit d'images, les hiérogrammates, dans le choix de leurs symboles, pouvaient se montrer poëtes et peintres à la fois. Il y a quelque chose de poétique dans cette phrase hiéroglyphique : *Tes ennemis seront sous tes sandales*, qui rappelle ce verset des Psaumes : *Et ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum*. Les métaphores bibliques, *le doigt de Dieu*, *vase d'iniquité*, semblent empruntées à l'Égypte, où le doigt est quelquefois le signe de la réprobation, où les fautes des défunts, dans le jugement des âmes, sont représentées par un vase. Nous ignorons ce qui constituait la prosodie égyptienne. Champollion a cru reconnaître dans les peintures d'un hypogée (*voy.*) d'Élythia une chanson pour le battage des grains. Il la traduit : *Battez pour vous* (bis), *ô bœufs!* — *Battez pour vous* (bis), — *des boisseaux pour vos maîtres*. Il ne faudrait pas juger sur cet échantillon (curieux seulement par la présence du signe *bis*) toute la poésie égyptienne. Elle consistait principalement, d'après le témoignage de saint Clément, en hymnes pour les dieux, qui se chantaient avec accompagnement sur un instrument de musique, et en éloges des anciens rois que les prêtres récitaient en présence du monarque. Peut-être le manuscrit hiératique de M. Sallier, dont Salvolini a donné la notice sous le titre de *Campagne de Ramsès-le-Grand*, est-il un poëme de ce genre. Le caractère poétique qui s'y fait le plus remarquer est la fréquence des allocutions qui viennent, ainsi que dans Homère, animer le récit en le mettant en action. Ce manuscrit semble une transcription de quelques grands bas-reliefs historiques où l'on remarque souvent aussi une teinte poétique. C'est probablement ce que saint Clément nomme les *anaglyphes*, par lesquels, dit-il, on transmettait les louanges des rois sous forme de mythes religieux et où les expressions tropiques abondaient.

Une des ressources de l'éloquence et de la poésie chez les autres peuples consiste dans l'arrangement des mots. Mais, en Égypte, nous avons dit que les rapports grammaticaux n'étant souvent exprimés que par la contexture de la phrase, elle s'écarte rarement de l'ordre logique. Ces allures timides, conservées jusque dans la langue kopte, en font une des langues les moins poétiques; et, à défaut du charme des oreilles, elle n'a plus, comme les hiéroglyphes, le mérite du pittoresque. C'est, en effet, en artistes que les hiérogrammates traçaient sur les grands monuments les

Digitized by Google

inscriptions, qui devaient concourir à les décorer en même temps qu'elles exposaient le but de leur construction. Autant les Grecs recherchaient l'euphonie, autant les Égyptiens aimaient la symétrie qui résultait du choix et de la disposition des symboles. Les trois méthodes figurative, tropique et phonétique, et le nombre des homophones laissaient une assez grande latitude au goût de l'hiérogrammate. Il y avait en outre un certain nombre de signes explétifs ou disjonctifs, qui servaient à remplir les vides et à éviter la confusion. L'ordre naturel des signes est interverti dans quelques circonstances, mais ceci paraît avoir eu lieu par un motif plutôt religieux que pittoresque. Ainsi dans les cartouches royaux où des noms divins entrent en composition, comme *l'ami d'Ammon*, *l'éprouvé de Phtah*, l'image du Dieu occupe toujours le haut du cartouche, apparemment par respect. Le sens dans lequel les hiéroglyphes sont tracés varie selon les besoins de la symétrie architectonique sans qu'il en résulte aucune confusion, attendu qu'il faut toujours lire dans le sens opposé à celui où regardent les figures tracées de profil. Sur les monuments les plus grands comme les plus petits, les hiéroglyphes sont ordinairement tracés avec une netteté, une finesse d'exécution qui permettent de reconnaître tous les objets pris dans la nature; si les figures d'hommes ont cette raideur et ces formes grêles qui étaient consacrées dans l'art égyptien, les animaux, les oiseaux surtout, sont très bien rendus. Lors de l'expédition française en Égypte, on supposait que les hiéroglyphes les mieux sculptés étaient peut-être l'œuvre des Grecs, et l'on croyait voir dans les autres l'enfance de l'art : l'interprétation des légendes a fait reconnaître au contraire que les monuments dont les sculptures sont le plus négligées datent ordinairement de l'époque romaine, et que les plus parfaites remontent aux temps des Pharaons, principalement aux XVIIIe, XIXe et XXe dynasties. Nous en possédons à Paris un bel exemple dans l'obélisque de Louqsor. La manière dont les hiéroglyphes sont sculptés est favorable à la fois à l'effet et à leur conservation. C'est un bas-relief dans une intaille, c'est-à-dire que les parties saillantes ne dépassent pas la surface du champ dans lequel les contours sont creusés. Souvent ils étaient rehaussés d'or et revêtus de couleurs variées, dont l'éclat, après tant de siècles, frappe encore d'admiration l'artiste et le voyageur, et semble transporter l'archéologue au milieu même de ces générations passées dont il cherche à recueillir l'histoire et les opinions.

Le nombre des ouvrages relatifs à l'étude des hiéroglyphes est fort considérable, et la nécessité d'y joindre des planches les rend en général coûteux. Les plus remarquables sont ceux de Champollion (*voy.*) et ceux d'Young (*voy.*) que nous avons indiqués. Parmi les ouvrages de critique auxquels les travaux de Champollion et d'Young ont donné lieu, nous mentionnerons ceux de Klaproth (*voy.*) et nommément son *Examen des travaux de feu Champollion*, Paris, 1832; J. A. de Goulianof, *Archéologie égyptienne, ou Recherches sur l'expression des signes hiéroglyphiques et sur les éléments de la langue sacrée des Égyptiens*, Leipzig, 1839, 3 vol. in-8°. Nous citerons ensuite les divers exposés du système hiéroglyphique par Brown, 1827; Lenormant, *Revue française*, mars 1830; Lepsius, *Lettres à M. Rosellini sur l'alphabet hiéroglyphique*, Rome, 1837; Ideler, *Hermapion sive Rudimenta hieroglyphicæ veterum Ægyptiorum litteraturæ*, Leipzig, 1839, in-4°; Arago, *Annuaire du bureau des longitudes*, 1836; Salvolini, *Analyse grammaticale des différents textes égyptiens*, Paris, 1826, in-4°. Les ouvrages descriptifs bons à consulter sont les suivants : Zoëga, *De origine et usu Obeliscorum*; les volumes d'antiquités du grand ouvrage de la commission d'Égypte; Gau (*voy.*), *Antiquités de la Nubie*; *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, d'après les dessins exécutés sur les lieux sous la direction de Champollion le jeune et les descriptions autographes qu'il en a laissées, 4 vol. gr. in-fol. et 2 vol. de texte; l'ouvrage correspondant publié par la commission toscane dirigée par M. Rosellini, *Monumenti dell' Egitto et della Nubia* (Pise, 1833 et ann. suiv.); *Ægyptiaca* d'Hamilton; Wilkinson, *Topography of*

Digitized by Google

Thebes, etc.; *Musée des antiquités égyptiennes, ou Recueil de monuments égyptiens accompagné d'un texte explicatif*, par Ch. Lenormant; *Lettres d'Égypte et de Nubie* par Champollion (1829), imprimées en 1833; *Lettres à M. de Blacas sur le musée de Turin*, par le même, 1824-26; *Lettres d'Égypte*, par Nestor Lhôte, 1840; Gazzera, *Descrizione dei monumenti Eg. del museo di Torino;* Champollion, *Description du Musée égyptien de Paris;* Yorke et Leake, *Les principaux monuments égyptiens du Musée britannique*, Londres, 1827; Leemans, *Monuments égyptiens portant des légendes royales dans les musées de Londres et de Leyde*, 1838; *Monuments égyptiens du musée des Pays-Bas*, par le même, in-fol., etc.

Il faut encore joindre à ces ouvrages ceux qui traitent de l'écriture démotique égyptienne, comme Kosegarten, *De priscâ Ægyptiorum litteraturâ;* Spohn, *De linguâ et litteris veterum Ægyptiorum*, édition de M. Seyffarth, Leipzig, 1825-31.

On trouvera à l'article Kopte l'indication des ouvrages sur cette langue indispensable à l'étude des hiéroglyphes. W. B-T.

HIÉROMANCIE, Hiéroscopie, *voy.* Divination, T. VIII, p. 331.

HIÉROMONAQUE, moine grec sorti du clergé séculier, *voy.* Caloyer et Moine.

HIÉRON, nom de deux tyrans ou autocrates de Syracuse appartenant à la famille de Gélon. *Voy.* l'article.

Hiéron Ier, fils de Dinoménès, frère de Gélon, roi ou tyran de Syracuse, lui succéda vers l'an 478 av. J.-C. Les historiens anciens ont parlé diversement de ce prince. Il paraît qu'au commencement de son règne il fit regretter Gélon et persécuta son frère Polizèle, dont les hautes qualités et la popularité lui portaient ombrage. La guerre ayant éclaté entre Crotone et Sybaris, Hiéron voulut que Polizèle allât prendre le commandement des troupes qu'il envoyait au secours des Sybarites. Mais celui-ci crut apercevoir dans cet ordre un piége : il se retira auprès de son beau-père, Théron, tyran d'Agrigente, ancien ami et compagnon de gloire de Gélon. Hiéron déclara la guerre à Théron pour le punir d'avoir donné un asile à son frère. Pendant cette guerre qui dura plusieurs années, les habitants d'Himère, las de la tyrannie de Thrasydée, fils de Théron, offrirent à Hiéron de lui livrer leur ville. Ce projet de trahison éveilla la générosité du roi de Syracuse : il avertit son ennemi de se défier des habitants d'Himère. Théron reconnaissant déposa les armes, et sa fille donnée en mariage à Hiéron devint entre eux le gage d'une paix durable. Polizèle, rappelé par son frère, reprit auprès de lui la faveur que d'injustes préventions lui avaient fait perdre.

Dans la suite, Hiéron tourna ses armes contre les habitants de Catane et de Naxos, les chassa de leurs villes, les établit à Léontium, et repeupla Naxos et Catane par une colonie de 5,000 Syracusains et Péloponnésiens. Catane reçut le nom d'Etna, Hiéron prit celui d'*Ætneus*, et les nouveaux habitants de cette ville lui décernèrent les honneurs héroïques. La même année, il remporta une victoire navale sur les corsaires qui infestaient les côtes voisines de Syracuse, et coula à fond ou prit la plupart de leurs vaisseaux. Thrasydée, successeur de Théron, ayant rompu le traité conclu par son père avec Hiéron, entra sur le territoire de Syracuse à la tête de 20,000 hommes. Mais Hiéron le défit dans une bataille sanglante et délivra Agrigente de son pouvoir tyrannique. Depuis, Hiéron, pour qui le titre d'allié n'était pas un vain mot, appuya de ses armes les habitants de Cumes, dont l'indépendance était menacée par les Tyrrhéniens.

Là se terminèrent les exploits d'Hiéron. Si l'on en croit Élien, ce prince, atteint d'une maladie de langueur, se renferma dans son palais, et, pour se distraire, il appela auprès de lui les poëtes et les philosophes les plus illustres de son temps. A sa voix accoururent successivement Simonide, Pindare, Eschyle, Bacchylide, Épicharme; et c'est, suivant l'auteur cité, dans la société intime et par l'influence de ces grands hommes que se réforma le caractère altier et cruel qu'Hiéron avait reçu de la nature. C'est aussi à dater de cet heureux changement

Digitized by Google

que ce prince vécut avec ses frères dans l'accord le plus parfait.

Syracuse retrouva sous son règne les jours de prospérité dont elle avait joui sous Gélon.

Hiéron, passionné pour toutes sortes de renommées, avait ambitionné les palmes qu'on recueillait aux jeux solennels de la Grèce. Il s'y fit représenter avec éclat et magnificence, et plusieurs fois il fut proclamé vainqueur. Pindare a chanté ses triomphes dans des odes qui sont parvenues jusqu'à nous.

Après un règne de 10 ans, selon Aristote, de 11 ou 12, selon Diodore de Sicile, Hiéron mourut (467 ans av. J.-C.) et fut enterré à Catane.

Son frère Thrasybule lui succéda; mais les Syracusains le chassèrent la même année du trône, et adoptèrent le gouvernement démocratique. *Voy.* SYRACUSE.

HIÉRON II, fils d'Hiéroclès (ou Hiéroclite, selon Justin) et d'une esclave obscure, descendait de Gélon. Peu de jours après sa naissance, il fut exposé dans une forêt; mais un essaim d'abeilles le nourrit de son miel, et les devins ayant reconnu dans ce prodige un présage de grandeur et de gloire pour l'enfant, son père le fit rapporter dans sa maison. Il lui donna une éducation proportionnée au rang qui lui était promis par les oracles. Hiéron, dès ses plus jeunes ans, se distingua par sa force et son adresse dans tous les exercices militaires. Il fit ses premières armes sous Pyrrhus et mérita de ce prince des éloges et des récompenses qu'il n'accordait que pour d'éclatantes actions. Lorsque Pyrrhus quitta la Sicile, Syracuse tomba dans l'anarchie. L'armée syracusaine se donna pour chefs Hiéron et Artémidore (CXXV^e^ olymp.; 275 av. J.-C.). Rentré dans Syracuse à la tête d'une armée dévouée, Hiéron, employant tour à tour et à propos l'adresse, la fermeté et la douceur, parvint à calmer les factions et à rétablir la paix dans sa patrie. Le peuple, quoique irrité de l'élection d'Hiéron, finit par lui confirmer le commandement qu'il exerçait déjà et le revêtit de la toute-puissance civile et militaire dans Syracuse. Hiéron, pour affermir davantage son autorité, épousa la fille de Leptinès, l'un des citoyens les plus considérables de la république.

Après avoir rétabli la discipline dans l'armée et l'avoir augmentée par de nouvelles levées, il se rendit formidable aux Carthaginois et surtout aux Mamertins, aventuriers qui, depuis la retraite de Pyrrhus, s'étaient établis à Messine. Il vainquit ces derniers dans un grand combat, et s'empara de Myle, d'Amasèle, d'Alèse et d'Abacène. Au retour de ses conquêtes, les Syracusains lui décernèrent unanimement la couronne royale.

Il se préparait à attaquer Messine, lorsque les Mamertins appelèrent les Romains à leur secours; et ceux-ci ayant pris fait et cause pour ces aventuriers, les Carthaginois, qui étaient parvenus à s'introduire dans Messine, s'unirent à Hiéron contre les Romains : ce fut là l'origine de la première guerre punique (CXXVIII^e^ olymp.; 265 ans av. J.-C.). Vaincu par le consul Appius Claudius, au pied du mont Chalcis, Hiéron se retira à Syracuse, et, persuadé que l'alliance des Romains lui serait plus avantageuse que celle des Carthaginois, il envoya des députés aux consuls Valérius et Otacilius Crassus, qui s'avançaient déjà pour assiéger Syracuse. Un traité fut conclu : il y fut stipulé que le sénat et le peuple romain recevraient Hiéron au nombre des amis et des alliés de la république; qu'ils prendraient sous leur protection Syracuse et les villes d'Acres, Léonte, Mégare, Élore, Neetum et Tauromenium; et que, de son côté, le roi Hiéron rendrait sans rançon les prisonniers faits par lui sur les Romains, qu'il paierait 100 talents d'argent à la république et se conduirait envers les Romains en bon et fidèle allié. Hiéron, uniquement occupé depuis ce temps du bonheur de ses sujets, resta tranquille spectateur des guerres sanglantes entre Rome et Carthage. Souvent il fournit des vivres aux Romains, et, après la paix, il accorda généreusement des secours aux Carthaginois durant la guerre des esclaves. Pendant la seconde guerre punique (*voy.* l'art.), Hiéron mit à la disposition des Romains ses vaisseaux et ses troupes. C'est surtout après les victoires d'Annibal qu'éclata l'affection d'Hiéron pour le peuple romain. Ses ambassadeurs se rendirent à Ostie, sur une flotte chargée

Digitized by Google

de vivres et de troupes, et, arrivés à Rome, ils assurèrent le sénat de la part que leur maître prenait aux malheurs de la république. Ils offrirent, comme un augure favorable et comme un gage des vœux d'Hiéron pour la prospérité de ses alliés, une statue de la Victoire, en or, et du poids de 300 livres. Ce prince, quoique décidé à se maintenir en paix au dedans comme au dehors, ne négligeait rien pour se mettre à couvert des attaques imprévues. En même temps il bâtissait des palais, des temples; il faisait construire des arsenaux, un nombre prodigieux de galères, et élever des remparts armés de machines redoutables, inventées par le fameux Archimède (*voy.*). Ce grand ingénieur construisit, par l'ordre d'Hiéron, une galère à 20 rangs de rames, ornée de tout ce que l'art avait pu inventer de plus somptueux et de plus extraordinaire. Athénée a conservé la description de ce merveilleux navire. Dans la suite, Hiéron en fit présent à Ptolémée Philadelphe, roi d'Égypte.

Hiéron avait un fils nommé Gélon, qui épousa Néréide, fille de Pyrrhus. Ce jeune prince, au mépris des conseils de son père, croyant les Romains anéantis par la victoire d'Annibal à Cannes, se déclara pour les Carthaginois. Déjà il avait soulevé le peuple en leur faveur, lorsqu'une mort prématurée vint l'arrêter dans ses coupables projets. Hiéron ne survécut pas longtemps à son fils: il mourut l'an 214 av. J.-C., âgé de 90 ans, dont il avait régné 54. J. L-T-A.

HIÉRONYME, fils de ce Gélon dont il a été parlé dans l'art. précédent et petit-fils d'Hiéron II, n'avait que 15 ans lorsque le trône de Syracuse devint vacant par la mort de son aïeul. Quelque temps avant de mourir, Hiéron avait eu l'intention d'abolir le gouvernement monarchique; mais il en fut détourné par sa fille Démarate, mariée à Andranodore, pour qui elle ambitionnait la tutelle du jeune Hiéronyme et peut-être la couronne après lui. Hiéron déclara donc Hiéronyme son successeur; mais en même temps il lui donna 15 tuteurs auxquels il recommanda surtout de rester fidèles à l'alliance des Romains. A peine le vieux roi avait fermé les yeux, que son gendre Andranodore chassa les tuteurs nommés par Hiéron et déclara Hiéronyme en âge de gouverner par lui-même. Le jeune roi, se parant de la pourpre et du diadème, ne se montra plus en public que sur un char attelé de chevaux blancs et entouré d'une garde nombreuse. Dans l'intérieur du palais, il se livrait au plaisir et à la débauche, abandonnant le soin des affaires à d'indignes ministres; et pour achever de détruire tout ce qui avait concouru à la gloire du règne précédent, il envoya des ambassadeurs à Annibal en Italie et rompit avec les Romains. Privé de l'appui de Rome, qui déjà le menaçait de ses armes, en butte aux conspirations qui se renouvelaient sans cesse, il fut enfin assassiné au milieu de ses gardes. Le peuple se souleva, et tout ce qui restait de la famille d'Hiéron fut massacré. C'est dans ces convulsions anarchiques que Syracuse ressaisit sa liberté qu'elle devait bientôt perdre pour jamais en tombant au pouvoir des Romains. *Voy.* SYRACUSE. J. L-T-A.

HIÉRONYMITES ou JÉRONYMITES, moines d'un ordre de chanoines réguliers fondé, en 1373, en l'honneur de saint Jérôme. Sans s'être distingué dans les lettres comme les Bénédictins, c'est un des ordres religieux qui se sont tenus éloignés des affaires du monde, et qui, par cette raison, ont eu une existence plus paisible que des ordres mêlés à ces mêmes affaires. Cependant il ne reste guère de communautés de ce genre; celle qui a eu le plus d'éclat, grâce à la munificence des rois d'Espagne, est la communauté de Saint-Laurent, dont l'habitation touchait à la demeure royale de l'Escurial (*voy.*). Ce monastère contenait près de 200 moines et possédait une belle bibliothèque, qui pourtant ne paraît guère avoir servi à ses possesseurs. Il est vrai que l'occupation que leur avait assignée Philippe II, et pour laquelle il les avait si richement dotés, consistait à dire des messes pour son âme bourrelée de remords. Peu de temps après la fondation de l'ordre, les hiéronymites, dans les Pays-Bas, eurent le mérite de s'occuper de l'instruction de la jeunesse. Le vêtement de l'ordre était blanc avec un sca-

Digitized by Google

pulaire noir. — Outre les communautés, il existait, et peut-être existe-t-il encore, en Orient des hiéronymites vivant solitairement selon la règle de saint Augustin. Ces ermites portaient la robe brune comme leurs confrères d'autres ordres. D-G.

HIÉROPHANTE, ἱεροφαντής, révélateur des choses sacrées (de ἱερός, sacré, et φαίνειν, montrer). L'hiérophante, chez les Grecs et les Égyptiens, était le pontife spécialement chargé d'enseigner les sciences théologiques et sacerdotales, d'instruire ceux qui aspiraient à l'initiation, d'admettre au culte secret les initiés, d'interpréter et de révéler les mystères. Sous plusieurs rapports, il ressemblait au souverain pontife (*pontifex maximus*) de Rome païenne; et, en effet, à certaines époques, le pouvoir des hiérophantes fut à la fois religieux et politique. L'histoire nous apprend qu'ils dévouèrent Alcibiade aux dieux infernaux, et que la coutume était de graver sur des colonnes de pierre leurs serments d'excommunication (Corn. Népos, *Alcibiade*, 4; Plutarque, *ibid.*, etc.). On donnait plus particulièrement le titre d'hiérophante aux prêtres d'Éleusis (*v.*). Ils étaient choisis dans la famille des Eumolpides (*voy.*), une des plus anciennes d'Athènes, et ne se montraient qu'avec une robe somptueuse parsemée d'étoiles, une chevelure flottante, un riche diadème. Cette fonction sacrée était conférée à vie et imposait toute l'austérité du célibat. Saint Jérôme (*in Jovinian.*, 49) nous apprend que les hiérophantes athéniens assoupissaient leurs sens par des boissons de ciguë et cessaient ainsi d'être hommes. Ailleurs, l'hiérophante n'était pas à vie : on en choisissait un chaque fois qu'on célébrait les mystères et il pouvait se marier (Pausanias, *Corinth.*, 13). Il y avait aussi des prêtresses qui remplissaient les mêmes fonctions que l'hiérophante; on les appelait en latin *hierophantriæ*, en grec, ἱεροφάντιδες. L'une d'elles, Théano, a mérité que son nom passât à la postérité pour s'être refusée à des anathèmes politiques, en disant qu'elle était prêtresse pour bénir et non pour maudire (Plutarque, *Alcib.*, 26). Ces hautes fonctions sacerdotales, qui se perpétuèrent pendant dix-sept ou dix-huit siècles, ne disparurent entièrement qu'au ve siècle de notre ère, avec le culte de Cérès et de Proserpine et les derniers débris des temples païens. F. D.

HIGHLAND et HIGHLANDERS. C'est par ce nom de Hautes-Terres (*Highlands*) que l'on désigne la partie de l'Écosse qui est séparée des Terres-Basses par les monts Grampians, et dont les côtes abruptes et rocailleuses sont entrecoupées de baies et de bras de mer. Les monts Grampians qui, vus de loin, semblent former une chaîne impénétrable, sont parsemés de vallées et de gorges dont les plus grandes sont les lits des torrents de Leven, de Carn, de Tay et de Dee. Indépendamment de ces vallées, il y en a d'autres qui, du côté des Basses-Terres, étaient dans le principe si sauvages et si étroites qu'elles semblèrent inaccessibles tant que l'art n'en eut pas élargi les ouvertures. Grâce à cette démarcation tracée par la nature, les Highlanders ou montagnards écossais sont restés une race tout-à-fait différente des habitants de la plaine. Dans les monts Grampians, on voit s'élever plusieurs sommets à une hauteur considérable : ce sont le Benlomond, le Benlawers, le Shehallien et autres. Le plus souvent ces sommets sont couverts de neige, enveloppés de brouillards; leur aspect est morne, et les ruisseaux profondément creusés dont ils sont sillonnés offrent les traces d'une nature puissante qui triomphe de toutes les entraves. En descendant des sommets, où l'on trouve rarement un sol fertile, on arrive à une couche mince de bruyère qui sert d'asile aux oiseaux de proie, aux lièvres blancs et aux poules de neige. Les flancs de ces montagnes recèlent aussi dans certaines parties des bêtes fauves et des gélinotes, et, sur de gras pâturages entremêlés de bruyères, on voit paître de nombreux troupeaux de brebis. Au pied des montagnes, on découvre beaucoup de vallées qui, arrosées par des torrents ou couvertes de beaux lacs, sont quelquefois bien boisées, et produisent aussi différentes espèces de blé. Plusieurs de ces vallées renferment une population considérable, dont la principale richesse consiste en troupeaux. Le district habité par la race gallique comprend les comtés de

Digitized by Google

Sutherland, Caithness, Roy, Inverness, Cromarty, Nairn, Argyle, Bute, les îles Hébrides et une partie des comtés de Murray, Banff, Stirling, Perth, Dumbarton, Aberdeen et Angus. La limite de ce district est formée par une ligne qui commence à l'entrée de la baie de Pentland, se prolonge vers Saint-Kilda et enferme tout le groupe des îles orientales et méridionales presqu'à Arran; puis touche à Mull et près d'Ardmore, dans le comté de Dumbarton, passe sur la terre ferme d'Écosse, s'étend le long des monts Grampians jusqu'au comté d'Aberdeen, et se termine à la pointe nord-est de Caithness.

Les habitants sont des descendants des Celtes, et leur territoire formait le royaume des anciens Scots; ils nomment eux-mêmes leur pays *Gaeldach*, c'est-à-dire pays des Gaëls, ou *Albanich*. Les noms d'Angleterre et d'Écosse sont tout-à-fait inconnus chez eux; dans leur langue, les Anglais sont appelés Saxons, et les Écossais du bas pays *Gual*, c'est-à-dire, étrangers, habitant le *Gualdach*. Lorsque, après la réunion des royaumes des Pictes et des Scots, au IXe siècle, la Basse-Écosse commença à se civiliser à la suite des rapports qu'elle établit avec la partie méridionale de l'île, la Haute-Écosse, au contraire, suivant une marche indépendante, se développa selon le caractère des Celtes, ses habitants primitifs. Les formes de leurs institutions sociales étaient en rapport avec la nature du pays et avec les motifs qui les avaient engagés à fixer leurs demeures dans ces montagnes. Jaloux de conserver leur liberté et de rester purs de tout mélange, ils avaient abandonné les plaines et s'étaient retirés dans les forteresses naturelles que les montagnes leur offraient. Ils ne reconnaissaient pas toujours le souverain éloigné qui ne pouvait ni les protéger ni les forcer à l'obéissance. La division du pays en vallées, gorges et îles, séparées par des montagnes ou par des lacs, amena, dans ce peuple, de petites associations; et des hommes distingués, riches et dévoués, sous les bannières et sous le patronage desquels les autres s'étaient réunis, s'élevèrent au rang de chefs. Chaque vallée, isolée des autres et sans relations avec le dehors, renfermait une tribu au sein de laquelle on trouvait les armes qu'il fallait aux habitants pour se défendre et pour faire la chasse au gibier, le nombre d'artisans nécessaires pour subvenir à ses besoins restreints, des pâturages suffisants pour ses troupeaux, le bois dont elle avait besoin pour toute sorte d'usages, enfin de la mousse et de la tourbe pour l'usage domestique. Ces tribus, dont chacune avait son chef et qui n'étaient liées entre elles que par la communauté des mœurs et du caractère, n'étaient donc pas tentées de changer de demeures ou d'attirer des étrangers.

Dans chaque clan (*voy.* ce mot) se forma un gouvernement patriarcal, une espèce de monarchie héréditaire, fondée plutôt sur la coutume et maintenue par le consentement général, que fixée par des lois. Le Highlander honorait dans son chef le principal rejeton d'une souche à laquelle il rapportait l'origine du clan tout entier; il le vénérait comme un père, et le nom même de clan vient du mot gallique *klaan*, qui veut dire enfants.

Par suite de l'isolement de chaque clan, ses membres contractaient entre eux des mariages et étaient presque tous unis par les liens de la parenté. Il y en avait plusieurs où tous les membres portaient le même nom que le chef. A la fois le seigneur et le juge de toute la tribu, et la commandant à la guerre, celui-ci avait le privilége de se faire accompagner à la chasse par les jeunes gens, qui se rangeaient aussi sous sa bannière dans le combat. Cependant tout le système reposait essentiellement sur le droit d'aînesse dont le chef était le représentant; son autorité était limitée par la coutume. Rien ne dégageait un Highlander des devoirs envers son clan; et quelles que fussent les obligations qu'il pût contracter ailleurs, toutes se subordonnaient aux services que le chef de son clan était en droit de réclamer. Le chef d'une tribu était ordinairement propriétaire de tout le territoire soumis à sa juridiction; mais il n'en était pas maître absolu : il était en quelque sorte l'administrateur des biens de la communauté. Il faisait cultiver pour son compte une partie déterminée des meilleures terres : le reste était réparti à ti-

Digitized by Google

tre de concessions, pour un temps plus ou moins long, entre cette classe du clan qui se composait de vassaux, de fermiers et d'agriculteurs; c'étaient les proches parents du chef ou les membres de quelque ligne collatérale de la souche commune. Après deux générations, ces terres étaient ordinairement retirées pour en investir des parents plus proches, et les descendants des possesseurs primitifs rentraient alors dans les rangs du peuple. Cette dépossession était chose si commune qu'elle confirmait encore les Highlanders dans leur croyance qu'ils étaient du même sang que le chef; car chacun voyait, dans le cours de sa vie, rentrer dans le sein du peuple quelques familles dont les ancêtres avaient fait partie des feudataires ou de la noblesse du clan. Cependant quelquefois des frères puînés ou autres parents obtenaient la concession à perpétuité d'une portion de territoire, ou acquéraient eux-mêmes une propriété soit par mariage, soit par héritage, soit d'une autre manière. Dans ces cas, ils gardaient leur rang primitif et étaient ordinairement placés à la tête d'une subdivision de la tribu; mais ils n'étaient pas soustraits pour cela à la dépendance du chef et lui payaient ordinairement un tribut. Les clans nombreux avaient souvent plusieurs de ces subdivisions. Là où il n'y avait pas de ces chefs secondaires, les vassaux et grands fermiers venaient immédiatement après le chef du clan. Regardés comme nobles et appelés *duinhe wassal*, ils portaient comme marque distinctive une plume à leurs chapeaux. Les vassaux divisaient leurs territoires en petites portions qu'ils affermaient à des hommes du peuple, tenus dans une dépendance non moins grande de ces vassaux que n'était celle des derniers vis-à-vis du chef du clan.

L'accroissement excessif de la population engendra, dans la suite, parmi ces montagnards l'oisiveté et la paresse. C'étaient surtout les cadets de familles nobles qui marquaient le plus grand mépris pour les travaux utiles et paisibles, et qui s'attachaient les jeunes gens les plus pétulants et les plus braves pour faire avec eux des incursions (*creachs*) dans les Basses-Terres ou dans les clans ennemis. Comme la principale richesse du pays consistait en troupeaux, on commençait ordinairement, en cas d'attaque, ou comme moyen de représailles, par enlever ceux de l'ennemi. Il y avait en outre une classe d'aventuriers plus particulièrement téméraires, appelés *Cearnachs*, et qu'on employait à des entreprises qui offraient les plus grands dangers et beaucoup de gloire en perspective. Ce métier dégénéra en rapines; bientôt il ne consista plus qu'à lever des contributions dans les Basses-Terres, ou bien à se faire payer une indemnité nommée *blackmail*, pour la protection accordée contre les pillages. Les fils cadets des chefs de clans trouvaient une autre ressource dans le service militaire sur le continent, surtout en France et en Espagne; et après l'exil des Stuarts, à qui les Highlanders se montrèrent fidèlement attachés, l'habitude devint encore plus générale de s'enrôler sous des bannières étrangères. Ainsi les montagnards ne devinrent jamais étrangers aux habitudes de la guerre, et la renommée des exploits et des victoires de leurs compatriotes entretint chez eux le goût pour les combats. Jusque dans les derniers rangs du peuple, l'esprit martial et un mépris prononcé du travail se faisaient remarquer. Les travaux des champs étaient en grande partie abandonnés aux vieillards et aux femmes, tandis que des hommes vigoureux n'employaient leur temps qu'à des exercices fatigants. Les artisans étaient plus considérés que les hommes livrés à la culture de la terre. Le forgeron ou le fourbisseur, qui fabriquait des armes ou les réparait, jouissait d'une haute estime et faisait partie de la maison d'un chef highlander; cependant on tirait les armes ordinaires le plus souvent des Basses-Terres de l'Écosse.

Le chef demeurait au milieu de sa famille. Son château était l'endroit où l'on distribuait les récompenses et les distinctions les plus enviées. Il ne se faisait pas remarquer par l'éclat de son costume, mais seulement par une suite plus considérable et un plus grand nombre de commensaux. Ce que ses parents lui offraient de leur avoir, il l'employait à les entretenir libéralement. Tout membre du clan était bien reçu au château et traité selon

Digitized by Google

son rang avec courtoisie et de bons procédés. Cet accueil inspirait à chaque Highlander une haute idée de lui-même, et resserrait encore les liens qui l'unissaient à son chef, dont le pouvoir, exercé avec douceur, était toutefois arbitraire par sa nature. On lui vouait une fidélité inébranlable, et pour qu'on y manquât, il fallait de bien graves motifs. Quelquefois cependant il arriva qu'on s'écarta des principes établis, au point qu'on viola même le droit de succession, base fondamentale des clans. Il arrivait aussi que des chefs indignes étaient déposés : dans les troubles qui suivirent la révolution de 1688, tout un clan abandonna son chef quand il voulut le faire marcher contre les Stuarts. Dans les premiers temps, les chefs des Highlanders rendaient hommage à des princes indigènes qui reconnaissaient, tout au plus pour la forme, la suzeraineté des rois d'Écosse. Ces princes, dont les familles leurirent depuis les temps les plus reculés jusqu'à Jacques V, étaient surtout ces fameux *lords of the Isles*, qui régnèrent sur toutes les îles de l'ouest, sur les Hébrides au nord d'Ilay, et sur les parties occidentales du comté d'Inverness; et, comme alliés puissants, ils exercèrent beaucoup d'influence sur la plus grande partie du Highland. Le reste du pays était soumis aux comtes d'Athol, de Mar, de Lennox et autres chefs de renom. Ce n'était pas avant le commencement du xve siècle que le pays des Iles fut placé sous la dépendance de la couronne d'Écosse, à laquelle même la scission des clans ne permit pas d'y consolider sa puissance. Si les clans ne troublèrent plus la paix générale comme autrefois, lorsqu'ils reconnaissaient l'autorité d'un prince indigène, on ne les voit pas moins descendre de leurs montagnes dans les plaines lorsque plusieurs clans se levaient pour soutenir une cause commune. Les troubles auxquels l'Écosse se trouva livrée après la mort de Jacques V ne servirent qu'à raffermir encore l'indépendance des chefs highlanders. Au xviie siècle, l'esprit belliqueux s'étant affaibli dans les Basses-Terres de l'Écosse, les Highlanders montrèrent pour la première fois une supériorité marquée dans l'art de la guerre, ce qui contribua beaucoup à relever en eux le sentiment de leur dignité et à rendre encore plus indissoluble l'attachement qu'ils portaient aux vieilles coutumes de leur pays. Mais bientôt après les premières victoires que les Highlanders remportèrent dans les plaines de l'Écosse, Cromwell leur fit expier leur triomphe par les traitements les plus sévères. Il mit dans plusieurs endroits de fortes garnisons, chassa les rebelles des refuges les plus secrets, fit détruire les châteaux-forts des chefs des clans, qu'il força de déposer les armes et de donner des otages pour répondre de leur tranquillité. Après la restauration des Stuarts, les Highlanders furent délivrés du joug que le protecteur leur avait imposé; on rasa ou abandonna les forts construits dans le but de les réduire, et on n'appliqua plus les lois contre les brigandages. L'ancienne organisation des clans reprit alors une nouvelle vigueur. Sous les règnes de Guillaume III et de la reine Anne, le gouvernement, occupé à faire la guerre sur le continent, crut devoir acheter à prix d'argent la paix dans le Highland; mais les dangers suscités, en 1715, par le soulèvement en faveur de la famille exilée des Stuarts donnèrent lieu à différentes mesures tendant à briser la puissance des chefs des clans. Par l'acte dit *des clans*, la propriété du vassal rebelle était adjugée au seigneur suzerain resté fidèle, et de même la possession en toute propriété de son fief était accordée au vassal fidèle lorsque son seigneur était du nombre des rebelles. Par un autre acte, les vassaux étaient dispensés du devoir de suivre leur seigneur à la chasse et d'épouser ses querelles. Une troisième mesure, mais qu'on n'exécuta guère, fut le désarmement des Highlanders. Enfin la mesure la plus efficace fut l'établissement de grandes routes du Highland aux Basses-Terres, ce qui, avec le temps, aurait sans doute amené une fusion entre les habitants des montagnes et ceux des plaines, si les circonstances politiques n'avaient pas empêché cette solution pacifique. Les chefs des clans firent les plus grands efforts pour défendre leur pouvoir menacé et pour opposer une digue aux innovations par lesquelles le gouvernement cherchait à miner l'orga-

Digitized by Google

nisation des clans. Un moyen hasardé auquel le gouvernement eut recours, facilita les projets des Highlanders. En 1729, on leva des compagnies et on mit à leur tête les chefs et leurs fils. Ces compagnies dites *indépendantes* étaient au nombre de six et étaient appelées ordinairement, d'après leur tartan noir, *Freicader Dhu*, c'est-à-dire Garde noire. Le soulèvement de l'année 1745, en faveur du prétendant Charles-Édouard, fut le résultat du ressentiment secret des Highlanders et des insinuations du dehors. Le gouvernement sortit vainqueur de la lutte, ce qui lui procura, en 1747, les moyens d'abolir la constitution patriarcale des Highlanders, de veiller sévèrement à leur désarmement et d'interdire jusqu'à leur costume national.

En effet, les Highlanders se distinguaient de tous les autres peuples par leur costume d'une origine celtique, qui, en favorisant la liberté des mouvements, convenait le mieux à des guerriers, à des chasseurs et à des pasteurs. L'étoffe du costume highlander est restée la même depuis des siècles : c'est une étoffe de laine ou tartan, quelquefois avec un rempli de coton, toujours à carreaux de couleurs bigarrées, jadis foncées et plus tard tranchantes. Chaque clan portait ordinairement un tartan d'un mélange de couleurs différentes de celui des autres clans. La pièce principale de l'habillement était le *kilt*, simple tablier à plis qui entourait les cuisses et descendait jusqu'aux genoux. Des cavaliers et des gens âgés portaient cependant quelquefois une espèce de pantalon étroit de tricot, nommé *truis* (*trewes*). Le gilet et la veste étaient brodés ou bordés de galons. Le *plaid* ou habit était un tartan, long de quatre aunes et large de deux, qui, entourant le corps en plis larges et assez réguliers, était retenu par une ceinture; et tandis que la partie inférieure était jetée autour de l'épaule gauche et laissait le bras droit découvert. En temps de pluie, ce plaid servait de manteau, et lorsqu'on voulait garder ses deux bras libres, on l'attachait avec une agrafe sur la poitrine. A la ceinture était suspendue une grande poche en peau de chèvre ou de blaireau. Un poignard se trouvait, avec un couteau et une fourchette, dans un fourreau qui pendait au côté. Le bonnet était une partie essentielle du costume highlander. Au lieu des plumes dont l'ornaient les gens de distinction, les hommes d'un rang inférieur portaient un bouquet de bruyère, ou une branche de houx ou de chêne. Leurs souliers se composaient de semelles d'un cuir épais attachées avec des cordons au-dessus des pieds. A la suite de la défense sévère prononcée contre cet habillement, et qui fut révoquée seulement en 1782, l'ancien costume national des Highlanders s'est perdu insensiblement; il n'existe plus que dans quelques contrées parmi les basses classes, mais non sans mélange avec le costume des Écossais des plaines. Pour armes, les Highlanders portaient un glaive à gauche et un poignard court (*dirk*) à droite; un fusil, une paire de pistolets et une rondache complétaient leur armure. A défaut de fusil ou de munitions de guerre, ils se servaient d'une longue lance, nommée *lochaber axe*. Chaque clan formait, sous le commandement général de son chef, un régiment dont les compagnies offraient la réunion de toutes les familles placées sous les ordres de leurs chefs particuliers.

Les traits saillants du caractère des Highlanders furent, et sont encore aujourd'hui, un courage réel, un grand amour de la liberté, un sincère attachement à la patrie et à la famille, une hospitalité franche et joviale, une fidélité inviolable. Si l'instruction savante n'se rencontrait que chez un petit nombre de personnes de condition élevée, qui le plus souvent avaient reçu leur éducation en France, l'histoire nationale, la poésie et la musique étaient, au contraire, cultivées et goûtées par toutes les classes du peuple. Chaque chef ou sous-chef avait son barde (*voy.*) chargé de chanter les exploits de sa race et de certains membres du clan. Ces poëtes jouissaient d'une haute considération, et, comme les *senachies*, ou les plus anciens de la tribu, ils conservaient les antiques traditions. La littérature des Highlanders est consignée dans l'ouvrage de Reid, *Bibliotheca scoto-celtica* (Glasgow, 1832). Le pe-

Digitized by Google

mier ouvrage imprimé en gaëlique (*voy.* l'art. consacré à cette langue*) est la traduction de la liturgie de J. Knox, faite par l'évêque Carsewell, en 1567; il fut suivi de la traduction du catéchisme de Calvin (Édimb., 1631). Dans le XVIIe siècle, Alex. Mac-Donald se fit connaître comme écrivain parmi les Highlanders. — Leur instrument favori était la cornemuse; et au milieu des combats, des sons guerriers devaient entretenir les transports excités par le barde. Une imagination brûlante, saisie de la majesté imposante et de la solitude grave des paysages de leur patrie, fut la source de bien des superstitions locales. Mais le Highland est le seul pays en Europe qui n'ait jamais été agité par des querelles religieuses. Le presbytérianisme et la religion catholique dominent simultanément. Le dernier culte est cependant restreint au comté d'Inverness et à quelques îles. Parmi la noblesse, il y a aussi des protestants de l'Église épiscopale. Les protestants et les catholiques vivent en frères à côté les uns des autres.

Les mesures politiques prises en 1747 changèrent entièrement les mœurs et la constitution du Highland. Des districts autrefois cultivés sont aujourd'hui incultes, et des vallées entières, jadis habitées par une race d'hommes vigoureux, sont désertes. Longtemps après la dissolution des clans, ce peuple conserva de l'attachement pour ses anciens chefs; mais des oppressions de tout genre rompirent enfin les anciens liens d'amour et de fidélité, et il n'y a plus guère qu'un petit nombre de seigneurs qui aient su conserver l'attachement de leurs vassaux. En séjournant habituellement à Édimbourg ou à Londres, la plupart des nobles finirent par devenir étrangers à leur sol natal; et, pour faire face à l'augmentation de leurs dépenses, ils se jetèrent dans des entreprises qui réagirent d'une manière funeste sur le Highland.

On peut consulter sur cette intéressante matière : Stewart, *Sketches of the character and present state of the Highlanders* (Édimb., 1825, 2 vol., 3e édit.), et l'ouvrage de Mac-Culloch, important surtout sous le rapport géologique, *The Highlands and western isles of Scotland* (Édimbourg, 1824, 4 vol. in-8°), qui dissipe dans le lecteur bien des illusions poétiques que la lecture des romans de sir Walter Scott avait fait naître, par le charme que ce grand poëte a su répandre sur le tableau de la vie agreste et patriarcale de ces indomptables montagnards. *C. L.*

(*) Dans cet article, on fait connaître aussi les poésies plus anciennes que l'invention de l'imprimerie, et l'on parle plus en détail de Mac-Donald dont on fait ici, quelques lignes plus bas, une simple mention. J. H. S.

HILAIRE. L'Église honore trois saints de ce nom. Le plus ancien et le plus illustre est saint HILAIRE de Poitiers, dont saint Jérôme compare le style au Rhône impétueux (*latinæ eloquentiæ Rhodanus*), et qui fut l'un des grands évêques de l'église gallicane (*voy.* l'art.). Né à Poitiers d'une famille distinguée, il étudia les sciences profanes et particulièrement l'éloquence. Quittant le paganisme, il reçut le baptême avec sa femme et sa fille. Le peuple de Poitiers, touché des vertus qui brillaient en lui, le choisit pour évêque. Il prit alors en main la défense de la foi vivement attaquée par les ariens (*voy.*), et se sépara de la communion de Saturnin, évêque d'Arles. Soutenu par les premiers évêques de la France, il le combattit et le dénonça au concile de Béziers (356); mais ce concile, composé en majorité d'ariens, refusa de l'entendre et le fit exiler en Phrygie avec Rodane, évêque de Toulouse. Dans son exil, il assista au concile de Séleucie (359) et y défendit, avec autant de force que de prudence, la foi catholique. Arrivé à Constantinople, il demanda à l'empereur Constance une conférence publique, en sa présence, avec les ariens; mais ceux-ci, craignant l'effet de sa parole puissante, préférèrent le rendre à son église. Saint Hilaire revint à Poitiers en 360, et rétablit la pureté de la doctrine dans l'église des Gaules, puis passa en Italie pour combattre Auxence, évêque de Milan et le dénoncer à l'empereur Valentinien; mais, prévenu en faveur d'Auxence, l'empereur renvoya saint Hilaire dans son diocèse, où il mourut quelque temps après, le 13 janvier 368 ou au commencement de novembre 367. L'Église honore sa mémoire le 13 janvier. Ses prin-

Digitized by Google

cipaux ouvrages sont : les douze livres *De la Trinité*, le *Traité des synodes*, trois écrits à l'empereur Constance, des commentaires sur saint Mathieu et sur une partie des Psaumes. On lui a attribué sans fondement le *Gloria in excelsis Deo* de la messe, le *Te Deum* et le *Pange lingua*. Ses œuvres, réunies par Louis Lemire, parurent à Paris en 1544, in-fol.; en 1693, les Bénédictins en donnèrent une autre édition, qui fut réimprimée et augmentée par les soins de Sc. Maffei à Vérone en 1730; enfin il y en eut une nouvelle donnée à Würzbourg, en 4 vol. in-8° (1781-88), par Fr. Oberthür.

Saint Hilaire d'Arles naquit, vers l'an 401, de parents également distingués par leur noblesse et leur fortune. Saint Honorat l'enleva aux honneurs et aux dignités pour l'emmener dans la solitude de Lérins. Appelé à l'évêché d'Arles en 426, saint Honorat amena avec lui son compagnon, qui l'abandonna dès qu'il le vit établi sur son siége, mais que le vœu populaire força plus tard (429) à devenir son successeur sur le même siége. Il présida à plusieurs conciles et entre autres à celui d'Orange, en 444, où Chélidoine fut déposé, ce qui renouvela la querelle entre les églises d'Arles et de Vienne. Les travaux apostoliques et les austérités corporelles d'Hilaire abrégèrent la vie de cet évêque : il mourut à l'âge de 48 ans, le 5 mai 449. L'Église célèbre sa fête le 5 mai. On a de lui des homélies, une exposition du Symbole, la vie de saint Honorat et d'autres opuscules, qu'on trouve dans l'édition des OEuvres du pape saint Léon, donnée par le P. Quesnel.

Le troisième saint du nom d'Hilaire ou *Hilarius*, né en Sardaigne, fut d'abord diacre de l'église romaine sous saint Léon, auquel il succéda, fut élu pape le 12 novembre 461, et mourut le 21 février 468. Il reste de lui onze épitres et quelques décrets. L. L-T.

HILDBURGHAUSEN, *voy.* Meiningen.

HILDEBRAND, *voy.* Grégoire VII.

HILDESHEIM (évêché de), *voy.* Hanovre.

HILL (Rowland Hill, lord), baron d'Almarez, etc., commandant en chef de l'armée anglaise, et surnommé *le Bras droit* du duc de Wellington, est né en 1772 d'une famille ancienne du comté de Salop. Entré fort jeune au service, il avait le grade d'enseigne dans le 38e régiment, lorsqu'il obtint l'autorisation d'aller achever son éducation à l'école militaire de Strasbourg. Il y passa un an, parcourut une partie de la France, puis accompagna sir Richard, son oncle, dans un voyage en Allemagne et en Hollande. A son retour du continent, il alla reprendre à Édimbourg son grade qui fut bientôt changé en celui de capitaine. Il fit partie de l'expédition de Toulon en 1793, et remplit successivement les fonctions d'aide-de-camp auprès des généraux Mulgrave, O'Hara et Dundas. Après l'expulsion des Anglais de cette place, il acheta le brevet de major au 90e régiment, dont il fut peu après nommé lieutenant-colonel et qu'il suivit à Gibraltar et en Égypte. Il fut blessé dans cette dernière campagne et obtint le grade de major général. En 1808, envoyé en Espagne avec Wellington, il prit la part la plus active à la guerre de la Péninsule, depuis l'affaire de Vimeiro, où il commandait une division, jusqu'à celle de Vittoria, à la suite de laquelle il fut chargé de poursuivre Joseph Bonaparte qui rentrait en France par la route fatale de Roncevaux. Devenu lieutenant-général pendant l'expédition, il exerça séparément en cette qualité plusieurs commandements importants. Le 12 mai 1809, il prenait la place du général Paget blessé; le 25 octobre 1811, il surprenait à Cavarez et Mérida le corps du lieutenant-général Girard, et le rejetait dans les montagnes avec une perte de plus de la moitié de ses hommes; enfin sa conduite à la bataille de Talavera lui valait des remerciments publics de la part du parlement; et la prise importante des forts près d'Almarez, qui coupait les communications entre l'armée française au nord et celle au midi du Tage, devenait pour lui l'occasion d'un titre d'honneur. En mai 1813, il eut provisoirement le commandement des troupes anglaises et hanoviennes rassemblées en Belgique. Deux ans après, à Waterloo, il assistait à la chute de celui dont il

Digitized by Google

avait vu autrefois les premiers succès à Toulon. Déjà décoré de l'ordre du Bain, il fut élevé à la pairie le 17 mai 1814.

Lord Hill, qui, dans le cours de sa carrière militaire, s'était montré habile tacticien, brave officier, ami du soldat, apporta au parlement son expérience dans les questions relatives à l'armée et un attachement sincère à la cause constitutionnelle. A l'avénement du ministère Melbourne, il fut nommé commandant en chef des forces de la Grande-Bretagne, emploi qu'il exerce encore aujourd'hui. Ces fonctions importantes, qu'il ne faut pas confondre avec celles, toutes politiques ou purement administratives, de ministre de la guerre et de secrétaire au bureau de la guerre, dévolues le plus souvent à des hommes étrangers au métier des armes, embrassent le personnel de l'armée, la discipline, l'instruction, l'avancement, le recrutement, en un mot tout ce qui regarde le service militaire proprement dit. Lord Hill est de plus colonel de la garde royale à cheval, gouverneur de Hull, comte de Salop, etc. On assure que le maréchal Soult, lors de sa mission extraordinaire en Angleterre, à l'occasion du sacre de la reine Victoria, se trouvant au concert particulier de cette princesse en présence de lord Hill qu'il avait longtemps poursuivi en Portugal sans pouvoir l'atteindre*, lui dit en le retenant : « Ah! je vous rencontre enfin, général; moi qui ai couru si longtemps après vous! »

M. Rowland Hill, auteur du projet de taxe uniforme pour les lettres (*penny postage*), qui préoccupe en ce moment l'Angleterre et la France, est neveu du précédent et fils d'un prédicateur méthodiste du même nom, connu par son éloquence populaire et originale, mort en 1833. R-y.

HIMALAYA (monts), grande chaîne au nord de l'Inde. Son nom signifie lieu de neige : il est dérivé du sanscrit *hima*, neige, et *âlaja*, lieu. C'est l'*Imaüs*, nom presque identique, des anciens. Il est appelé le roi des montagnes par les vieux poëtes de l'Inde. L'Himalaya, dont les sommets sont toujours couverts de neige, borde la frontière nord du Bengale et du reste de l'Indostan, et ses vastes ramifications forment la vallée délicieuse de Cachemyr. Il comprend environ 20 milles carrés géographiques entre l'Indus et le Brahmapoutra (*voy.* ces noms). L'éruption volcanique qui eut lieu, en 1817, sur son sommet neigeux le plus élevé offrit un fait géologique des plus curieux. Onze passages, dont l'un aboutit dans le Thibet et l'autre dans la Tatarie chinoise, conduisent à travers l'Himalaya. En franchissant ces défilés, les plus élevés de l'univers, on arrive jusqu'à la hauteur de 14,500 pieds.

C'est dans ces montagnes, qui séparent l'Inde du plateau de l'Asie orientale, que, depuis des milliers d'années, les Indous se rendent en pèlerinage pour visiter les temples ou les autels de leurs dieux. Du sein des neiges, des rochers et des gorges, on y voit paraître leur fleuve le plus sacré, le Gange (*voy.*), et des terreurs mystérieuses y entourent le trône du Mahadewa ou Grand-Dieu. La crainte qu'inspirait la peuplade barbare des Ghorkas était cause qu'aucun Européen n'avait osé franchir cette solitude sauvage jusqu'au commencement de ce siècle. Enfin deux officiers anglais, Kirkpatrik et Fraser, employés en 1809 et en 1815 contre le Népaul, osèrent tenter l'aventure, et c'est d'après leurs rapports que Francis Hamilton traça, en 1819, un tableau complet de ces pays. Les premiers qui aient entrepris de mesurer la hauteur de ces montagnes par des opérations barométriques ou trigonométriques furent Colebrooke et le capitaine Webb, mais avec des instruments insuffisants. Suivant eux, le *Dhawala Giri* ou Montagne Blanche au pied de laquelle jaillit la source du fleuve Ghandaki, était haut de 26,872 pieds anglais; mais Blake, en rectifiant leur calcul, porta le chiffre à 28,015 pieds. Le *Jawahir*, qui seul a été mesuré d'une manière tout-à-fait exacte, a 4,026 toises de hauteur, au rapport de M. Al. de Humboldt. La ligne la plus basse de la glace éternelle du côté du nord est de 17,000 pieds; et le point

(*) A la fin de 1812, lorsque l'armée anglo-espagnole se repliait sur le Portugal et que les deux divisions de Wellington et de Hill tentaient vainement, dans leur retraite, de se rejoindre sur l'Adaja.

Digitized by Google

le plus élevé qu'ait pu atteindre le capitaine Gerard sur le Chipca-Pic, à la frontière de la Tatarie chinoise, était de 19,411 pieds. Le capitaine Webb détermina les hauteurs de 27 autres sommets, dont la plupart avaient plus de 20,000 pieds, et dont le plus haut s'élevait même de 25,169 pieds anglais au-dessus du niveau de la mer. Le capitaine Hodgson et le lieutenant Herbert mesurèrent depuis, trigonométriquement, toute la chaîne centrale. Parmi 38 glaciers, le plus élevé de tous, le Jawahir, a 25,589 pieds anglais; le moins élevé, 16,043 pieds; et plus de 20 pics de cette chaîne dépassent la hauteur du Chimborasso. Ils sont tous près des sources du Yamouna et du Gange, qui, avant de se réunir, dans la plaine, avec le Yamouna, le Jahnavi et l'Alakananda, porte le nom de Bhagirathi. Fraser pénétra plus haut que Webb : il fut, en 1815, le premier Européen qui atteignit un petit temple consacré à Bhagirathi et placé à 10,300 pieds au-dessus de la mer. Enfin, ce que ni Webb ni Fraser n'avaient pu effectuer, l'infatigable Hodgson parvint à l'accomplir dans l'année 1821. Il découvrit, sinon la source du Gange, du moins l'endroit où le fleuve sort de sa grotte de glace. D'après les observations barométriques faites par lui, cet endroit est à une hauteur de 13,800 pieds, près de Vanara-Pugha, où des couches de glace et de neige de 300 pieds de haut, dans le défilé du Joumnotri, à une élévation de 21,155 pieds, sort le Djoumna ou Yamouna. C'est entre les pics les plus élevés du Joumnotri que la tradition place un lac sacré où la déesse Yamouna aurait sa demeure secrète et dont aucun voyageur ne peut approcher. Le Bhagirathi prend aussi naissance dans cette partie de l'Himalaya; le principal affluent du Gange, le Jahnavi, a sa source dans le Thibet, non loin des deux autres, mais au pied septentrional des sommets neigeux. Après le Dhawala-Giri, les sommets les plus élevés sont : le *Sweta-Giri* (24,156 pieds), le *Tchandra-Giri* (26,040 pieds) et le *Tchamadari* au sud-est (26,266 pieds).

Selon le capitaine Herbert, l'Himalaya se compose de granit et de gneiss. Les filons de granit sont nombreux dans quelques parties; mais cette pierre ne forme pas un des traits distinctifs de la physionomie de ces montagnes. Le gneiss est ou lamellaire ou granulaire, ou encore dans un état que M. Herbert appelle glanduleux.

Le capitaine Herbert remarqua aussi qu'on ne trouve pas de débris fossiles dans la région de l'Himalaya qu'il regarde comme étant de formation primitive, quoique l'on rencontre des ammonites au-delà de la zone du gneiss. Quant aux ossements fossiles, apportés à ce que l'on suppose du voisinage du col de Niti, on ne sait rien sur leur origine, si ce n'est qu'ils n'ont pas été découverts au sud de ce col. Le professeur Buckland a reconnu ces ossements pour appartenir à la même époque que ceux des cavernes dont il a si habilement expliqué l'histoire.

Les minéraux trouvés jusqu'à présent dans les monts Himalaya, sont : le soufre, l'alun, la plombagine, le bitume, le gypse, la pierre ollaire, le granit, le borax, le sel de roche, la poudre d'or en petite quantité, le cuivre, le plomb, le fer assez abondamment, l'antimoine combiné avec le plomb et le soufre, et le manganèse avec le fer.

Selon Buchanan, il y a au pied des montagnes une lisière boisée de six à sept lieues de large, et habitée par des rhinocéros, des éléphants, des ours, des chacals et des tigres. Au-dessus de cette lisière s'élèvent, au second rang, des forêts antiques, animées par d'innombrables oiseaux. Ces forêts sont surmontées de vallées couvertes de riz, de coton, de blé et de fruits. Après avoir passé ces contrées fertiles, on parvient à la région de neige et de glace.

Le point de partage entre les pays de l'Indus et du Gange n'est pas formé, comme on le croyait autrefois, par une chaîne de montagnes, mais par un désert sablonneux à Atchmir ou Ratchpoutana. Ce point écarté de l'Himalaya est la patrie du monde fabuleux et héroïque de l'Inde; le pays a été entièrement dévasté par la tyrannie des Ghorkas, et la misère de ses habitants forme un singulier contraste avec les jouissances de la vie céleste dont les fictions poétiques des Indous placent le théâtre dans cette même

Digitized by Google

contrée. Mais ce qui distingue particulièrement ces montagnes de celles de l'Europe, c'est la végétation variée et pleine de sève des arbres et des plantes, qui, placée si près des limites de la neige éternelle, surprend le voyageur par sa beauté et son éclat. Les Anglais Herbert et Grant ont fondé en 1832, à une hauteur de 9,000 pieds, une maison de santé dans le district de Sikkim, dépendant de l'Himalaya, près du village de Dargiling.

On peut consulter sur ces montagnes : Archer, *Tours in Upper-India and in parts of the Himalaja-mountains*, etc. (Excursion dans l'Inde-Supérieure et dans quelques parties des monts Himalaya), Londres, 1833, 2 vol.; l'intéressante *Correspondance*, Paris, 1834, de V. Jacquemont (*voy.*), voyageur français qui visita l'Himalaya en 1830; enfin, et surtout, les t. II et III de l'excellente Géographie de *l'Asie* par M. Ch. Ritter. *C. L.*

HIMILCON, *voy.* CARTHAGE (T. V, p. 20) et PYTHÉAS.

HIMMEL (FRÉDÉRIC-HENRI), compositeur allemand, naquit le 20 novembre 1765 à Treuenbrietzen, dans la Marche de Brandebourg, d'une famille pauvre qui le destinait à la théologie. Après avoir achevé ses études à l'université de Halle, il s'était rendu à Potsdam pour y passer son examen, et attendre ensuite sa nomination à une place de pasteur de campagne, lorsque le roi Frédéric-Guillaume II, ayant entendu parler de son talent de pianiste, le fit jouer plusieurs fois en sa présence, et fut tellement frappé de ses dispositions musicales, qu'il l'engagea à embrasser la carrière d'artiste. Il lui assigna une pension qui le mit en état de se rendre à Dresde pour y étudier l'harmonie et le contrepoint sous la direction de Naumann. Après un travail d'environ trois ans, Himmel revint à Berlin offrir au roi quelques-unes de ses premières productions, parmi lesquelles se trouvait un grand oratorio, *Isacco*, que le roi fit exécuter par les musiciens de sa chapelle. Le succès fut tel, que Frédéric-Guillaume II nomma Himmel compositeur de sa chambre, lui fit présent de 100 frédérics d'or, et l'envoya à ses frais en Italie, pendant deux ans. Arrivé à Venise, Himmel composa son premier opéra, intitulé *Il primo navigatore*, qui fut représenté, en 1794, au théâtre de *la Fenice*. Ensuite il se rendit à Naples, où il écrivit la *Semiramide*, qui y fut exécutée l'année suivante. La place de maître de chapelle du roi de Prusse étant devenue vacante, elle fut donnée à Himmel, qui, alors, retourna à Berlin.

Cependant la bonne opinion qu'il avait de son mérite, sa grande susceptibilité, son goût pour les plaisirs, qui, joints à beaucoup d'amabilité et de franchise, faisaient le fond de son caractère, l'empêchèrent de s'appliquer sérieusement à l'étude et de perfectionner ainsi son talent. La plus célèbre de ses compositions, l'opéra de *Fanchon*, qu'il composa en France (1803 ou 1805), après avoir visité la Russie, la Suède, le Danemark et l'Angleterre, est sans doute pleine de grâce et d'attraits, mais elle est aussi loin des véritables chefs-d'œuvre des grands maîtres que toutes ses autres productions. On doit cependant citer encore avec éloge son *Urania*, sa Cantate sur la mort de Frédéric-Guillaume II, et son opéra des *Sylphes* (1807). Himmel a dû principalement sa réputation à ses mélodies gracieuses et d'un intérêt attachant. Comme pianiste, il avait une exécution fort agréable et surtout une touche d'une grande légèreté. Il montra sa reconnaissance envers la cour de Prusse, en refusant constamment toutes les propositions qui lui furent faites par l'étranger. Himmel mourut à Berlin le 8 juin 1814. *C. L. m.*

HINCMAR, archevêque de Reims, est une de ces grandes figures historiques qui, dans le tableau du IXe siècle, demanderaient à être présentées de face et non de profil, au centre de l'action et non sur un plan secondaire; mais nous devons simplement esquisser ici son portrait.

Hincmar naquit vers l'an 806; sa famille était l'une des plus considérables des Gaules; il fut élevé, dès son enfance, dans le monastère de Saint-Denis. Louis-le-Débonnaire le reçut à sa cour et le garda quelque temps près de lui. Peu de monastères, à cette époque, se renfermaient étroitement dans les exigences de la vie monastique, et celui de Saint-Denis n'avait pas été moins que les autres accessible aux séductions mondaines,

Digitized by Google

Hincmar, quoique jeune encore, vint en aide à l'abbé Hilduin pour opérer une salutaire réforme parmi les moines. Il rentra même dans le monastère; mais il le quitta bientôt après pour suivre dans l'exil l'abbé Hilduin qui, ayant pris parti, vers l'an 830, dans les querelles de Louis-le-Débonnaire avec ses fils, fut relégué en Saxe par l'Empereur. Hincmar parvint cependant à faire rentrer en grâce son abbé, et à le ramener à Saint-Denis.

« A partir de cette époque, a dit M. Guizot*, on voit Hincmar tantôt auprès de l'Empereur, tantôt dans l'intérieur de son monastère, menant tour à tour la vie d'un prêtre favori et celle d'un moine austère. Il est difficile de démêler, ajoute le même écrivain, à la distance où nous sommes, quelle était en lui la part de l'ambition mondaine et celle de la ferveur religieuse. Ce qui paraît certain, c'est que ni l'une ni l'autre ne lui fut jamais étrangère, et que, dans tout le cours de sa vie comme à cette époque, il fut presque également préoccupé de sa fortune et de son salut. »

Après la mort de Louis-le-Débonnaire, ses trois fils se partagèrent l'empire. Charles-le-Chauve reçut la plus grande partie de la Gaule et fit de Paris le lieu de sa résidence. Hincmar devint pour le fils ce qu'il avait été pour le père, un conseiller favori; il passa à la cour les quatre premières années du règne de Charles et fut le principal moteur des grandes affaires de ce temps-là. Enfin, l'an 845, à l'âge de 39 ans, il devint archevêque de Reims. Cette haute dignité, en même temps qu'elle accrut l'influence d'Hincmar, sembla ouvrir un nouveau champ à son activité. Durant les 37 années de son épiscopat, on trouve sa signature au bas de 39 conciles, dont presque toujours il a dirigé les affaires; on a compté 423 lettres de lui, adressées à des rois, des papes, des archevêques, des princes, des abbés; car il fut en correspondance avec tous les grands personnages de son temps. Enfin il reste de lui 70 ouvrages grands ou petits, et l'on prétend que ceux qu'on a négligé de nous conserver étaient encore en plus grand nombre. Mais parmi toutes les affaires auxquelles prit part l'archevêque de Reims, parmi tous les démêlés où il se trouva engagé, il en est deux qui méritent une attention particulière, parce qu'ils remplissent pour ainsi dire sa vie.

Charles-le-Chauve ayant enlevé la Lorraine à l'empereur Louis, son neveu, le pape Adrien II lui ordonna de la restituer, sous peine d'excommunication. Une partie du clergé gallican, et l'archevêque de Reims à sa tête, se rangèrent du côté du roi; dans le parti opposé, figurait en première ligne Hincmar, évêque de Laon, neveu et suffragant d'Hincmar de Reims. Aussi hautains, aussi inflexibles l'un que l'autre, aussi dévoués l'un que l'autre aux intérêts de la cause qu'ils avaient embrassée, ces deux prélats se firent une guerre violente. L'évêque de Laon ayant lancé une excommunication contre quelques-uns de ses ennemis, l'archevêque, comme métropolitain, cassa la sentence. Appel à Rome de la part de l'évêque, que son métropolitain appelle à son tour à comparaître devant un concile. Les deux adversaires se trouvèrent là en présence : l'évêque de Laon fut condamné et déposé. Enfin la querelle s'échauffant de plus en plus, parce que le pape prenait la défense de l'évêque, comme Charles-le-Chauve celle du métropolitain, on a dit, mais sans preuves, que l'oncle poussa la violence jusqu'à faire crever les yeux à son neveu. On sait que, dans de telles circonstances, Hincmar ne pouvait guère défendre la cause qu'il avait embrassée sans combattre les prétentions de Rome à la domination universelle : aussi l'archevêque de Reims est-il regardé comme le promoteur des libertés de l'Église gallicane (*voy.*), bien qu'il ait quelquefois varié dans ses principes.

L'autre affaire dont nous voulons parler est la grande dispute sur la prédestination (*voy.* ce mot et Grace). Celle-ci semble avoir occupé la plus large place dans la vie d'Hincmar, et c'est à coup sûr celle qui tourmenta le plus son existence. Un moine d'origine saxonne, nommé Gotescale ou Gottschalk, se retira dans le monastère d'Orbais, au diocèse de Soissons, c'est-à-dire sous la juridiction d'Hincmar. Gotescale ranima l'ancienne

(*) *Cours d'histoire moderne*, t. III, p. 101.

Digitized by Google

discussion sur la prédestination. Il soutint que Dieu, avant de créer le monde et de toute éternité, avait prédestiné les uns à la vie éternelle, les autres à la mort éternelle, et tirait de cette idée première des conséquences infinies qui renversaient non-seulement les idées religieuses généralement admises, mais encore l'une des principales bases de la morale. Gotescale fut, l'an 849, traduit par Hincmar devant un concile assemblé à Kiersy; il y fut dégradé du sacerdoce, fouetté publiquement en présence de Charles-le-Chauve, puis enfermé dans un monastère. En vain proposa-t-il, pour prouver sa doctrine, de passer par quatre tonneaux d'eau, d'huile ou de poix bouillantes, ou même par un grand feu : on le laissa dans sa prison, où il mourut, l'an 868, privé, par ordre d'Hincmar, de sacrement et de sépulture, parce qu'il refusait toujours la rétractation qu'on lui demandait. Cette affaire de Gotescale fit alors beaucoup de bruit, et non-seulement il s'éleva grand nombre de voix sévères pour blâmer la dureté de l'archevêque de Reims, mais encore les propositions de Gotescale trouvèrent de nombreux adhérents et d'intrépides défenseurs, en sorte qu'après avoir triomphé par l'autorité des conciles, Hincmar dut combattre sur un autre terrain. La guerre fut longue et vive; mais si l'archevêque de Reims se montra dans cette circonstance moins bon théologien que ses adversaires, il l'emporta sur eux par la force de la raison, qui ne perd jamais entièrement ses droits.

Les ouvrages publiés par Hincmar dans cette controverse sont les plus considérables qui soient sortis de sa plume. Parmi ceux que lui doivent la politique et la morale, il faut remarquer un traité *De regis personâ et regio ministerio;* un autre *De cavendis vitiis et exercendis virtutibus;* et surtout une Lettre, moitié historique, moitié politique, sur l'éducation d'un prince et sur l'ordre qu'on doit tenir pour gouverner l'état en paix; l'histoire proprement dite lui doit une Vie de saint Remy.

Hincmar, fuyant devant les Normands près d'envahir sa ville épiscopale, mourut à Épernay, l'an 882. Les Bénédictins, auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*, ont dit d'Hincmar que sa vie présente un tel mélange de bonnes et de mauvaises qualités qu'on aurait de la peine à définir ce qui a prévalu en lui, ou le bien ou le mal. « D'abord, ajoutent-ils, on aperçoit un esprit vif, subtil, pénétrant, étendu, capable des plus grandes choses; une supériorité de connaissances, une régularité dans les mœurs, qui, jointes à l'éminence de sa dignité, le faisaient briller entre les autres prélats de son siècle et lui attiraient le respect des papes et des rois comme des autres. Mais on y découvre en même temps un caractère altier, inflexible, impérieux, rusé, partial, enveloppé, artificieux, entreprenant; une politique qui lui faisait adroitement mettre tout en usage pour venir à bout de ses desseins et de ses entreprises. »

Les Œuvres d'Hincmar ont été recueillies en 2 vol. in-fol. par le P. Sirmond, Paris, 1645. Le père Cellot a composé un troisième volume (1688) des écrits échappés aux recherches du précédent éditeur. En 1806, il a été publié à Gœttingue un récit des événements de la vie d'Hincmar accompagnée d'un extrait des passages les plus intéressants de ses écrits*. J. G-T.

HIND, *voy.* Inde.

HINDOU-KHOU, nom indigène des montagnes qui, dans l'histoire des conquêtes d'Alexandre-le-Grand, sont désignées sous celui de *Caucase indien*, mais qui signifie seulement *mont indien*. C'est la continuation occidentale de la chaîne de l'Himalaya (*voy.*), sur la rive droite de l'Indus, et au nord du fleuve Kaboul, l'un de ses affluents les plus considérables depuis sa jonction avec le Kama. Parallèlement au fleuve Kaboul, d'occident en orient, l'Hindou-Khou s'étend dans le Kobestan et le Kaferistan, ou pays des Caffres (Infidèles), l'un et l'autre compris dans le royaume de Kaboul (*voy.*); il offre à la vue de hauts sommets couverts de neige. Mais ces montagnes sont encore inconnues presque totalement, si ce n'est aux environs mêmes du fleuve d'où l'on voit s'élever le *haut Cound*, dont le pic, suivant Elphinstone et Macartney, atteint

(*) W.-F. Gess, *Merkwürdigkeiten aus dem Leben und den Schriften Hinkmars, E. v. R.*, avec une préface de Planck, in-8°.

Digitized by Google

jusqu'à 20,000 pieds anglais. En réservant le nom de Hindou-Khou à la partie orientale de cette chaîne, on a donné à la partie occidentale celui de *Hindou-Kousch* qu'on a eu tort de confondre avec l'autre, *Kousch*, en indien, ayant une tout autre étymologie que *Khou*, et signifiant *tueur, destructeur*. Le Hindou-Kousch, dont nous devons une connaissance moins imparfaite au voyage d'Alexandre Burnes, a été appelé destructeur des Hindous, parce que le froid qui règne dans ces régions glacées occasionne fréquemment la mort des esclaves indiens qu'on y fait passer pour les conduire au marché de Balkh (*voy.*). En effet, plusieurs passages traversent ces montagnes du sud au nord : Alexandre osa les franchir pour arriver en Bactriane, et les Macédoniens nommèrent *Paropamisus* l'extrémité occidentale de cette chaîne. Le lecteur consultera sur elle la description fort étendue de M. Ch. Ritter, dans son savant travail sur l'*Asie*, t. VI, p. 196 et suiv. de sa Géographie. J. H. S.

HINDOUS, nom de la race ou famille indienne, *voy.* INDE, INDOSTAN et INDIENNES (*langue et litt.*).

HINDOUSTAN, patrie des Hindous, *voy.* INDOSTAN.

HINNOM (VALLÉE D'), *voy.* GÉHENNE.

HIONG-NOU, peuple asiatique anciennement fameux et qu'on regarde comme la souche commune de toutes les ramifications de la famille turque. Sur la foi de De Guignes (*Histoire générale des Huns*, t. I, p. 213), on a longtemps regardé les Huns comme ne faisant avec eux qu'un seul et même peuple; mais les recherches des linguistes contemporains ont fait abandonner cette opinion.

De temps immémorial, les Hiong-nou, peuple guerrier et chasseur, toujours à cheval, vivaient en nomades au pied du mont In-Chân et sur le Hoang-Ho (*voy.*) supérieur, dans la Mongolie chinoise, menaçant tous leurs voisins et particulièrement le céleste empire de leurs incursions. Tout en fuyant à leur approche, les Chinois leur donnèrent ce nom de Hiong-nou, qui, dans leur langue, signifie *vils esclaves*, sans doute, comme l'a pensé Klaproth, en dénaturant leur véritable nom pour en faire un sobriquet. La puissance de ces nomades s'accrut au point qu'ils régnèrent, assure-t-on, vers le 11e siècle avant notre ère, de la mer du Japon jusqu'au Volga, englobant dans cet immense empire, outre l'Asie centrale, une grande partie de la Sibérie. Quoi qu'il en soit, les empereurs chinois se virent hors d'état de leur résister, et ne les apaisèrent qu'en achetant leur alliance et en donnant en mariage aux *tchen-you* (c'était, chez les Hiong-nou, le titre de l'empereur, qui se qualifiait en outre de *fils du ciel*) des princesses de la famille impériale de Chine. Hiao-vouti, de la dynastie des Hân, fut le premier empereur chinois qui, par une victoire remportée sur ces Barbares, ébranla leur puissance. Elle s'affaiblit d'autant que celle de la Chine s'accrut, et bientôt des démembrements intérieurs lui portèrent un coup irréparable. Il y eut un empire du nord et un empire du sud; et, dans ce dernier, les Hiong-nou, ennemis de l'autre, se mirent sous le vasselage de la Chine pour le combattre avec plus de succès. L'an 90 après J.-C., les Hiong-nou du nord furent totalement défaits par les Chinois réunis aux Hiong-nou du sud; repoussés vers le nord-ouest, ils arrivèrent jusque sur le Jaxarte (Syr Daria), sur l'Oxus (Gihon), et aux sources de l'Irtisch. Ceux qui restèrent près des monts In-Chân continuèrent d'être gouvernés par leurs *tchen-you*, mais sous la suzeraineté de la Chine, qui, l'an 216 de J.-C., détruisit même ce dernier simulacre de la puissance des Hiong-nou.

Jean de Müller, adoptant l'opinion invraisemblable dont nous avons parlé plus haut, fait, dans son *Histoire universelle*, des Hiong-nou et des Huns, un seul et même peuple. Nous avons dit que les plus célèbres linguistes ont rejeté cette opinion; ne pouvant entrer ici dans l'examen des preuves, nous nous bornerons à reproduire les lignes suivantes de l'ouvrage de M. Jardot, *Révolutions des peuples de l'Asie moyenne*, récemment publié (t. Ier, p. 246) : « Cette parenté semblera très problématique, si l'on se rappelle que la portion des Hiong-nou, refoulée à l'occident en l'an 91, s'arrêta dans l'Asie centrale, au nord de Koutche, et y fut connue sous le nom

Digitized by Google

de *Yue-pan*. Une seconde différence entre les Huns et les Hiong-nou, c'est que ceux-ci, d'après le témoignage de tous les auteurs chinois, vivaient sous des tentes de feutre et non sur des chariots traînés par des bœufs. Enfin une dernière objection, péremptoire selon nous, c'est que les noms hunniques n'offrent presque pas de ressemblance avec les dialectes turcs. » Ce dernier argument, en effet, a plus d'importance que les autres. Les Hiong-nou étaient des Turcs ; or nous verrons au mot Huns que ces farouches dévastateurs n'appartenaient pas à la même famille. J. H. S.

HIPPARQUE ET HIPPIAS. Pisistrate (*voy.*) termina tranquillement ses jours à Athènes (l'an 528 avant J.-C.), laissant à ses deux fils, Hipparque et Hippias, la couronne qu'il avait usurpée. Leur avénement eut lieu aux acclamations de la multitude. Hipparque, l'aîné, se distingua en protégeant les lettres. Le premier, il introduisit les livres d'Homère dans Athènes. Il y fit venir Anacréon, qu'il envoya chercher sur un vaisseau à cinquante rames, et il y retint Simonide par de grands revenus et des présents. Il pensait que le goût des lettres, que les plaisirs de l'esprit rendraient les Athéniens plus faciles à gouverner et assureraient sa domination; et il est probable, en effet, que cette dynastie des Pisistratides se serait maintenue, si Hipparque n'eût conspiré contre lui-même et contre sa famille, en concevant pour le jeune Harmodius (*voy.*) une de ces honteuses passions dont l'histoire des Grecs offre de si fréquents exemples. Ce jeune Athénien aimait Aristogiton et repoussa les vœux d'Hipparque. Le prince s'en vengea en chassant des chœurs d'une fête religieuse la sœur d'Harmodius, qui y figurait comme canéphore (*voy.*). Indigné de cet affront, et plein de ressentiment, celui-ci résolut, avec Aristogiton et quelques autres Athéniens, de tuer les Pisistratides. Le jour de l'exécution étant fixé aux Panathénées, les conjurés se rendirent au temple pour exécuter leur complot. Hippias leur échappa, mais Hipparque tomba sous leurs coups (514 ans avant J.-C.) Depuis ce moment, Hippias, désabusé du pouvoir des bienfaits sur les hommes, ne voulut plus devoir sa sûreté qu'à une police rigoureuse, impitoyable. Les citoyens poursuivis par les délations et les supplices, quittèrent leur patrie et se réfugièrent particulièrement à Delphes et à Lacédémone. La Pythie parla en faveur des proscrits; les Lacédémoniens prirent les armes pour soutenir leur cause. A une première défaite succéda une éclatante victoire; puis enfin les cinq enfants d'Hippias étant tombés au pouvoir des Lacédémoniens, leur père, pour les racheter, consentit à sa déchéance et s'engagea à quitter l'Attique en cinq jours (511 avant J.-C.). Sa demande en réinstallation ayant été rejetée avec indignation par le conseil amphictyonique, auquel il en avait appelé, Hippias se retira à la cour du satrape Artapherne, par l'intermédiaire duquel il attira les armes du *grand* roi sur sa patrie. Cette odieuse vengeance attacha à son nom une indélébile flétrissure et ne servit qu'à consolider la république qu'il voulait renverser. Par une singulière fatalité, et comme par une punition d'en haut, Hippias fut tué à la bataille de Marathon (490 ans avant J.-C.), au milieu de troupes étrangères qu'il avait amenées sur le sol de sa patrie. F. D.

HIPPARQUE, le père de l'astronomie scientifique, florissait entre les années 160 et 125 avant J.-C. Il était originaire de Nicée, en Bithynie, et non pas de Rhodes, comme l'ont avancé quelques auteurs induits en erreur par cette circonstance qu'il fit la plupart de ses observations dans cette île (*voir* Delambre, *Hist. de l'Astr. anc.*, I, p. 21). Nous ne possédons aucun détail sur sa vie. Ptolémée nous apprend seulement qu'il était doué d'une activité infatigable, d'un ardent amour de la vérité, et Pline nous vante son génie et ses travaux.

Ses premières observations astronomiques eurent pour but le lever et le coucher des étoiles. Il écrivit un *Commentaire sur Aratus*, où il releva plusieurs erreurs de cet astronome. Engagé dans cette voie, il résolut de soumettre à une vérification nouvelle tous les calculs de ses prédécesseurs, et, à cet effet, il commença par déterminer la position des points équinoxiaux et solsticiaux, ainsi

Digitized by Google

que le temps mis par le soleil à parcourir toute l'étendue du zodiaque, ou, en d'autres termes, la longueur de l'année. Il trouva que l'année d'alors, de 365 jours 6 heures, était trop longue d'environ 5 minutes.

Avant lui on avait déjà observé que les saisons n'ont pas une durée égale, et cette différence, on l'expliquait par la position de la terre à une certaine distance du centre de l'orbite solaire. Seulement on n'était point d'accord sur cette distance ou excentricité. Hipparque conclut de ses observations qu'elle était de $\frac{1}{24}$ de degré de l'orbite solaire, et que le soleil était à son apogée lorsqu'il se trouvait dans le 24° du signe des Gémeaux. *Voy.* EXCENTRICITÉ.

Hipparque essaya de déterminer ensuite la distance et la grandeur du soleil; et si l'imperfection de ses instruments le fit rester en-deçà de la vérité, on doit reconnaître au moins qu'il en approcha plus qu'aucun de ses prédécesseurs. Sa manière de procéder, connue sous le nom de *diagramme d'Hipparque*, prouve d'ailleurs toute la pénétration de son esprit.

Il recommença les mêmes travaux sur la lune, et ce fut lui qui dressa les premières tables solaires et lunaires dont il soit fait mention dans l'histoire de l'astronomie. Quant aux autres planètes, Hipparque se contenta de classer d'après une meilleure méthode les résultats déjà obtenus.

L'apparition d'une nouvelle étoile l'engagea, selon Pline (*Hist. Nat.*, II, 26), à calculer le nombre des étoiles fixes et à en déterminer la grandeur et la position apparente au moyen d'instruments de son invention (*voy.* CATALOGUE D'ÉTOILES). Ce fut ce travail peut-être qui le mena à l'idée de construire des planisphères, invention que Synésius lui attribue (*De dono astrolabii*, p. 310). Mais une découverte plus importante encore fut celle de la précession des équinoxes, à laquelle il fut conduit également par ses recherches sur les étoiles fixes.

Si Hipparque doit être regardé à juste titre comme le père de l'astronomie scientifique, il doit l'être aussi comme le créateur de la géographie mathématique, puisque, le premier, il employa la longitude et la latitude à déterminer la position des lieux sur la surface de la terre.

Il avait composé un grand nombre d'ouvrages : Description du ciel étoilé; Livre des levers et des couchers des étoiles; De la rétrogradation des nœuds; De la longueur de l'année; Des grandeurs et des distances du soleil et de la lune; Du mouvement de la lune en latitude; Du mois lunaire; Des ascensions droites des douze signes du zodiaque; Sur les déclinaisons des étoiles; Représentation de la sphère sur un plan; Critique de la Géographie d'Ératosthène; Table des cordes du cercle, en douze livres. Tous ces ouvrages sont perdus malheureusement, à l'exception du moins important, le Commentaire sur Aratus, publié à Florence, en 1567, in-fol., en grec, avec la traduction d'Hilderic, et imprimé, en 1630 et 1705 par Petau, dans son *Uranologion*. E. H-G.

HIPPEL (THÉODORE GODEFROI DE), écrivain humoriste allemand, naquit le 31 janvier 1741, dans la Prusse orientale. Il était issu d'une famille noble mais déchue; son père remplissait les pénibles et modestes fonctions de maître d'école. Pendant que le jeune Hippel étudiait le droit et la théologie à Kœnigsberg, vers 1760, il fit la connaissance du lieutenant russe de Keyser, qui l'emmena à Saint-Pétersbourg et l'introduisit dans les cercles de la haute société. De retour à Kœnigsberg, comme précepteur, Hippel devint éperdument amoureux d'une jeune personne d'un rang bien au-dessus du sien. Il sentit que pour arriver au comble de ses désirs, il fallait à toute force conquérir une position plus élevée. En vue de ce but, il quitte sa place, se jette dans l'étude du droit, et, avec une admirable persévérance, avec une volonté de fer, il réussit à se créer une position honorable. Il pouvait désormais aspirer à la main de celle qu'il aimait. Mais soit que l'étude eût donné un autre cours à ses idées, soit qu'il dédaignât de cueillir un fruit qui avait si lentement mûri, du moment qu'il fut arrivé au terme tant désiré, on le vit renoncer à son amour; le bonheur domestique ne lui sourit plus comme dans les jours de sa première jeu-

Digitized by Google

nesse; les fumées de l'ambition avaient remplacé les illusions de l'amour. D'année en année, Hippel étendit le cercle de son activité : en 1780, il parvint à la dignité de bourguemestre de Kœnigsberg; plus tard, il remplit la charge de directeur de la police. Mais ses vues se portèrent plus haut : il aspirait au ministère, et il avait fait renouveler par un diplôme impérial ses titres de noblesse; mais ce dernier but lui échappa : Hippel mourut le 23 avril 1796, laissant une fortune considérable.

La vie de Hippel serait celle d'un ambitieux un peu vulgaire, si elle n'avait été vouée à de plus nobles travaux que ceux de l'administration ou de la police. Élève et ami de Kant, il s'efforça de répandre la doctrine et les idées de son maître par la voie de la littérature. Dans un ouvrage bizarre, intitulé Biographies en ligne ascendante (*Lebenslæufe in aufsteigender Linie*), les sévères préceptes de la philosophie kantienne se trouvent encadrés au milieu de métaphores hardies, dans un style pétillant d'esprit. Hippel, dans d'autres ouvrages, plaida la cause des femmes, devançant d'un demi-siècle la doctrine des Saint-Simoniens; il réclama pour elles l'admission aux emplois civils, aux travaux d'érudition, en un mot à un partage plus juste de toutes les positions sociales. Hippel appartenait à la classe des écrivains appelés *humoristes* de l'autre côté du Rhin ou de la Manche; et pour ce genre de talent, le paradoxe est une arme favorite. Ses contemporains reconnaissent en lui à la fois une raison lucide, ferme, et un penchant à la superstition; une piété sincère qui toucha de bien près à une dévotion étroite, un zèle ardent pour la vertu et la moralité, joints à un tempérament passionné et sensuel. Dans ses relations, il était à la fois ami chaleureux et réservé; absolu dans ses opinions, et néanmoins affable, poli, homme du monde. Or ses écrits sont le miroir fidèle de ce caractère original. En vain vous y chercheriez une forme savante : le caprice règne là en souverain maître. L'imagination vagabonde de l'auteur prend ses ébats sur un fond d'idées sérieuses et sévères; son esprit y sème à profusion des aperçus d'une finesse et d'une profondeur remarquables; les portraits, calqués sur la vie réelle, dénotent une parfaite connaissance des hommes et des choses; plus d'un contemporain a dû se reconnaître dans ses esquisses malicieuses. Pour être un écrivain d'un éminent mérite, il n'a manqué à Hippel que la faculté de se contenir et le respect de la règle.

Voici au surplus la liste des principaux ouvrages de Hippel : *Sur le mariage*, Berlin, 1774, 5e édit., 1825; *Sur l'amélioration civile des femmes*, Berlin, 1792; *Sur l'éducation des femmes*, Berlin, 1801; *Biographies en ligne ascendante*, Berlin, 1778-1781; *Zimmermann Ier et Frédéric II, par Jean-Henri-Frédéric Quittenbaum, ciseleur d'images à Hanovre, Londres, imprimé dans la solitude*, 1790; *Courses vagabondes du chevalier A-Z*, Berlin, 1793-94. Ces deux ouvrages satiriques font allusion aux événements contemporains. Hippel a aussi publié des comédies, des chants sacrés, des dessins idylliques d'après nature, Berlin, 1790; ses *Œuvres complètes* ont été publiées à Berlin en 1830, et forment 12 vol. L. S.

HIPPIAS, *voy.* Hipparque.

HIPPIATRIQUE (*hippiatria*), l'une des principales branches de l'art vétérinaire (*voy.* l'article), est le traitement des maladies et infirmités des chevaux. Ce mot, emprunté du grec, se compose de ἵππος, cheval, et de ἰατρεία, guérison. — Du même mot ἵππος, on a formé en français celui d'*hippique*, écrivains hippiques, c'est-à-dire s'occupant des chevaux, de leur éducation, du traitement qui leur convient, etc. X.

HIPPOCENTAURES, *voy.* Centaures.

HIPPOCRATE. Le plus ancien des médecins de l'antiquité grecque dont les écrits soient parvenus jusqu'à nous, celui qu'on regarde comme le père de la médecine, et dont le nom, naguère encore, n'était prononcé qu'avec un respect religieux, va voir peut-être, comme tant d'autres objets du culte de nos pères, renverser ses autels et contester l'apothéose en vertu de laquelle nous l'appelions *le divin Vieillard*. La critique a fait main basse sur tout ce que nous étions accou-

Digitized by Google

tumés à croire. Hippocrate, dit-elle, n'est pas venu à Athènes pendant la peste; il n'y a point fait allumer ces grands feux qui auraient, en purifiant l'air, arrêté les progrès du fléau; il n'a point refusé les présents d'Artaxerxès qui l'invitait à venir donner aux Perses les secours de son art; et cette belle réponse : « Allez dire à votre maître que je suis assez riche, et que je n'irai point porter assistance aux ennemis de la Grèce ! » ne serait qu'une fiction, à laquelle nous devons au moins le beau tableau de Girodet. Il ne serait pas vrai non plus que les Abdéritains l'aient appelé pour guérir d'une prétendue folie leur compatriote Démocrite qui riait de leurs travers.

Quoi qu'il en coûte pour renoncer à ces poétiques traditions, il faut se rendre à l'évidence des preuves et à la force des raisonnements de M. É. Littré, aujourd'hui membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui, dans l'introduction des *Œuvres complètes d'Hippocrate*, accompagnées d'une traduction française exacte, a établi, par de laborieuses recherches, ce que nous pouvons admettre touchant ce personnage célèbre.

L'existence même d'Hippocrate a été révoquée en doute; on a voulu en faire un mythe, ou tout au moins on a dit qu'Hippocrate rassemblait sous son nom, comme Hercule, les travaux de plusieurs écrivains qui l'avaient précédé. Ainsi que cela est arrivé pour Homère, plusieurs villes se sont disputé son berceau comme sa tombe; et la calomnie ne lui a pas manqué, puisqu'on l'a accusé, lui dont les écrits respirent la probité la plus sainte, d'avoir dérobé les registres du temple d'Esculape, et de les avoir anéantis par le feu, pour s'approprier les observations et les doctrines qu'ils renfermaient.

L'habile éditeur qui nous guide, et que nous suivons avec confiance, reconnaissant l'impossibilité et même l'inutilité d'une minutieuse biographie, y renonce franchement et s'attache à fixer d'une manière incontestable l'époque, la patrie et la profession d'Hippocrate. Ce n'est point un biographe qui lui fournit ces documents : c'est Platon, qui, dans son dialogue intitulé *Protagoras*, le même où figure Socrate, établit positivement qu'Hippocrate était médecin, qu'il était de l'île de Cos, et de la famille des Asclépiades; enfin qu'il enseignait la médecine, et que ses leçons n'étaient pas gratuites. Le médecin de Cos est cité par le philosophe comme un contemporain, jouissant, de son vivant même, d'une réputation qui avait pénétré jusque dans la capitale de la civilisation grecque.

Hippocrate est le deuxième de ce nom dans sa famille *; il naquit dans la première année de la LXXXe olympiade, c'est-à-dire vers l'an 460 av. J.-C. Si par son père Héraclide, médecin lui-même, et qui fut son premier maître, il descendait d'Esculape, on rattachait sa généalogie à Hercule par sa mère. Ses deux fils, Thessalus et Dracon, et surtout son gendre, Polybe, jouirent d'une certaine célébrité comme médecins, et l'histoire fait mention de plusieurs de ses descendants qui portèrent son nom, et auxquels ont été attribués quelques-uns des livres composant la collection hippocratique. La date et le lieu de sa mort sont également incertains: l'opinion généralement adoptée est qu'il atteignit l'âge de 80 ans, et qu'il mourut à Larisse, ville de Thessalie, près de laquelle il fut enseveli dans un monument dont quelques auteurs font mention.

Suivant l'usage de son temps, Hippocrate a voyagé: ses écrits l'attestent. Il l'a fait en observateur et en philosophe, mettant à profit les hommes et les choses qu'il rencontrait sur son passage, et fécondant par un esprit supérieur les ressources qu'il recueillait chaque jour. C'est en Thrace, dans l'île de Thasos, qu'il a séjourné le plus longtemps.

Il est inutile de dire que les traits d'Hippocrate ne nous ont pas été conservés, et que la figure sous laquelle les artistes modernes ont coutume de le représenter est purement idéale. Celle qui nous est la plus familière, en France, est celle du tableau de Girodet. La tête est nue et d'une belle expression. Les anciens représentaient Hippocrate coiffé tantôt du *pileus*, tantôt des plis de son manteau.

(*) Le premier était sans doute le célèbre géomètre Hippocrate (*voy. problème de* Délos), effectivement un peu plus ancien que Platon et né dans l'île de Chios, sinon dans celle de Cos. S.

Digitized by Google

« L'antiquité (c'est ainsi que M. Littré résume le chapitre de la vie du célèbre médecin) avait déjà perdu les moyens de faire une biographie détaillée d'Hippocrate. Mais quoiqu'il y ait là une lacune que rien désormais ne peut plus combler, cependant il en reste assez pour apprécier le rôle qu'il a joué et la place qu'il a tenue. Praticien, professeur, écrivain, il a joui de l'estime de ses contemporains; issu d'une famille qui remontait jusqu'aux temps héroïques, il lui a laissé plus de gloire qu'il n'en avait reçu. Attaché à une corporation qui desservait le temple d'Esculape, il a fait prévaloir l'école de Cos sur toutes les écoles médicales qui l'ont immédiatement suivie, et, de bonne heure, ses écrits étaient cités et médités par Platon. » Nous ajouterons qu'Hippocrate pouvait être rangé parmi les philosophes de l'antiquité. Il est le premier peut-être qui ait mis en honneur la méthode d'observation et d'expérimentation; c'est à lui que Bacon a emprunté la première phrase du *Novum Organum: Homo naturæ minister et interpres, naturæ si non obtemperat, naturæ non imperat.* Cette phrase caractéristique est tout entière dans Hippocrate; seulement, au mot *medicus*, qui spécialisait la proposition, Bacon a substitué une expression générale.

Une collection d'écrits relatifs à la médecine est parvenue jusqu'à nous sous le nom d'Hippocrate, et a formé longtemps comme le code de la science et de l'art. Elle a été le point de départ du nombre prodigieux de livres dont nous sommes surchargés. Tour à tour traduite en toutes les langues, interprétée, commentée, cette collection formerait à elle seule une bibliothèque. Il est vrai de dire qu'elle constituait une sorte d'encyclopédie médicale, et qu'elle présentait à la fois le résumé et l'appréciation des connaissances antérieures (car la médecine ne date pas seulement d'Hippocrate, comme beaucoup de personnes semblent le croire) et l'exposé de ses propres travaux théoriques et pratiques.

Cette collection a subi le sort commun à toutes les choses du même genre, savoir : des intercalations, des suppressions ou des altérations qu'on peut attribuer soit au hasard des circonstances, soit à l'ignorance des copistes, soit à la cupidité, soit enfin à ce culte superstitieux et aveugle de l'antiquité qu'on professait au moyen-âge.

Attachant à tout ce qui nous restait des grands hommes une importance qu'ils étaient loin d'y donner eux-mêmes, on a conservé d'eux les notes plus ou moins informes et incorrectes, auxquelles on a prétendu trouver un sens et une intention qui n'y étaient point assurément, et on les a mises sur la même ligne que des œuvres entières et parfaites, auxquelles confiance et respect étaient légitimement dus.

Les auteurs ont beaucoup varié sur le nombre et sur l'ordre des écrits qui composent la collection hippocratique, et dont quelques-uns seulement appartiennent d'une manière bien authentique à Hippocrate lui-même. Il paraît évident à M. Littré, dont le sentiment a ici tant de poids, que « cette collection, lorsqu'elle fut livrée au public, n'avait ni un ordre établi, ni des titres fixes, ni des divisions incontestables; que ce furent les éditeurs qui, successivement, l'arrangèrent et la distribuèrent suivant leur propre jugement, et que dès lors elle manquait d'une authenticité suffisante pour que la main des arrangeurs ne s'y immisçât pas, avec raison et avec utilité sans doute, mais souvent aussi avec arbitraire. »

Nous ne donnerons pas ici la liste complète des œuvres en question, nous indiquerons seulement celles qui appartiennent évidemment à Hippocrate : ce sont les Traités *De l'ancienne médecine*, *Des airs*, *des eaux et des lieux*, *Du prognostic*, *Du régime dans les maladies aiguës*, *Des épidémies*, 1er et 3e livres, *Des plaies de tête*, *Des fractures*, *Des articulations*, *Des instruments de réduction*, *Le serment* et *La loi*.

On peut reconnaître facilement par ces écrits que l'homme de génie dont ils portent le nom avait embrassé la science dans son ensemble et dans ses détails. Hygiène publique et privée, médecine proprement dite et chirurgie, il a laissé sur toutes ces choses des observations dont la justesse n'est point contestée, et dont on a déduit des préceptes auxquels il est

Digitized by Google

presque toujours salutaire de se conformer, même aujourd'hui.

Les traités de la seconde série sont pour la plupart conformes à la doctrine des premiers, soit qu'ils appartiennent à des écrivains antérieurs à l'époque d'Hippocrate et dont il aurait accepté les traditions, soit qu'ils émanent indirectement de lui, ayant été recueillis et rédigés par des membres de sa famille ou par quelques-uns de ses disciples.

Hippocrate est vraiment le chef de l'école d'observation, et son nom rallie encore tous les médecins qui font profession d'un sage éclectisme. Il est l'éternel ennemi des gens systématiques qui prétendent tout abréger et tout rendre facile par une méthode, fruit de leur imagination, mais qui ne réussissent point à faire mentir le sage aphorisme : *Ars longa*, *vita brevis*, etc.

L'exposition de la doctrine d'Hippocrate appartient à l'histoire de la médecine, dont elle doit fournir un des plus importants chapitres. On y verrait, si nous pouvions ici nous y livrer, qu'il était un des hommes les plus éclairés et les plus judicieux de son temps, et que, privé d'une foule de connaissances que les siècles suivants nous ont léguées, il a su tirer un excellent parti de celles qu'il possédait, et que ses erreurs doivent être attribuées à son époque plutôt qu'à lui-même; et peut-être y aurait-il encore à décompter celles qui appartiennent à des traducteurs infidèles ou à des commentateurs prévenus.

L'anatomie et la physiologie, peu avancées alors, étaient cependant assez connues dans leur partie essentielle, dans celle qui suffit à la pratique de chaque jour. Sur les causes des maladies, la science est-elle réellement beaucoup plus avancée aujourd'hui que du temps du médecin de Cos? L'influence des agents généraux et spéciaux (climats, saisons, température, eaux, localités, aliments, vêtements, exercices) n'a pas été plus exactement observée, ni plus judicieusement appréciée que dans le traité *Des eaux, des airs et des lieux*, et dans celui *De l'ancienne médecine*. Hippocrate a aussi cherché à découvrir par quel agent immédiat les causes morbides manifestaient leurs effets, et c'est alors qu'il admit l'altération des humeurs qui, par des changements successifs (coction), reviennent à l'état normal, lequel constitue la santé. La manière dont on a depuis expliqué ces phénomènes n'a rien changé à leur nature ni à l'ordre de leur développement, et les choses se passent de nos jours tout comme du temps de la médecine grecque. A ce point de la doctrine hippocratique se rattache celle des crises, dont nous avons traité dans un article spécial, et la prognose ou pronostic, sorte de conclusion à la fois commémorative, qui résumait en quelque sorte toute la médecine, et mettait dans son jour la sagacité de l'artiste, qui non-seulement reconnaît et distingue les maladies, mais encore en recherche l'origine et la filiation, et en prédit les éventualités.

Les descriptions de maladies que nous a laissées Hippocrate, fidèles et exactes, mais concises et rapides, n'entrent point dans les détails connus dans l'école moderne : cependant elles sont encore aujourd'hui une ressource précieuse pour le médecin.

Sous le rapport du traitement, nous voyons Hippocrate attacher une grande importance à la diététique, ce qu'ont fait les médecins les plus éclairés de tous les siècles. Porté à l'expectation (*voy.*) par la nature prudente de son esprit, il ne recule pas cependant devant les médications actives qui deviennent nécessaires. En général, ce sont les moyens les plus simples et les mieux connus qui obtiennent de lui la préférence. En chirurgie, il se montre adroit et inventif, et plusieurs de ses procédés opératoires, ou ont été conservés, ou ont été repris avec succès par des chirurgiens modernes. Quant aux médicaments, il les employait en petit nombre, surtout les poisons, dont on a fait un si grand abus, parce qu'il avait toujours devant les yeux ce précepte consciencieux qu'on lui attribue : *Primo non nocere*.

Parmi les ouvrages d'Hippocrate, il en est un qui mérite une mention particulière, tant il a de popularité parmi les médecins, qui le regardent comme un code, et même parmi les gens du monde, accoutumés à l'entendre citer et invoquer

Digitized by Google

comme un oracle. Nous voulons parler des *Aphorismes* ou Sentences, livre que toute l'antiquité a reconnu comme authentique : aussi M. Littré dit-il, cette fois, que « tout porte à croire que les aphorismes ont été écrits par Hippocrate, et qu'ils ne sont pas un extrait de ses œuvres fait par un autre, comme quelques modernes l'ont pensé. » C'est le recueil concis, quelquefois jusqu'à l'obscurité, d'une vie tout entière remplie de travaux pratiques, une sorte de *vade mecum*, qui retraçait au grand homme dans des formules, renfermant moins de mots que de sens, ses observations, ses doutes, ses inspirations; en un mot, le recueil des arrêts qu'il avait rendus au nom du dieu d'Épidaure. Le premier de ces aphorismes caractérise tout l'ouvrage : *La vie est courte*, dit le père de la médecine, *l'art est long, l'occasion fugitive, l'expérience trompeuse, le jugement difficile.* « En voyant cette sentence, moitié grecque, moitié orientale, dit M. Littré, qui ne croit lire l'inscription monumentale inscrite au frontispice de la médecine, au moment où les portes en sont ouvertes par une main puissante? » Aussi les aphorismes, destinés à être une lettre morte pour le vulgaire des médecins, sont pour le médecin philosophe une source inépuisable de méditations fructueuses et une cause toujours nouvelle d'admiration à l'égard de leur auteur.

Il faudrait pouvoir transcrire ici tout le chapitre de M. Littré, intitulé *Du caractère médical et du style d'Hippocrate*, pour montrer combien ce grand homme a dignement compris et dignement pratiqué le bel art auquel il avait été en quelque sorte consacré dès l'enfance, et pour faire mieux apprécier la valeur des préceptes moraux qu'il donne au médecin.

Il n'est donc pas étonnant que les écrits d'Hippocrate aient été multipliés par les copistes et plus tard par l'imprimerie; qu'ils aient été traduits et commentés, qu'ils soient devenus la base de l'enseignement et le sujet des méditations des médecins praticiens.

Les manuscrits les plus anciens conservés à la bibliothèque royale de Paris ne remontent pas plus haut que le xe siècle de notre ère. Aucune trace des temps antérieurs n'est venue jusqu'à nous, si ce n'est par les citations des auteurs. Les œuvres d'Hippocrate furent imprimées pour la première fois à Rome, 1525, et dédiées au pape Clément VII par M. Fabius Calvus de Ravenne, 1 vol. in-fol. C'était une traduction latine faite sur les manuscrits avant que le texte grec eût été publié. En mai 1526, parut ce texte à Venise, chez les Aldes, in-fol. Douze ans après (1538, in-fol.), Froben imprimait à Bâle les œuvres complètes du grand médecin, avec le concours de Janus Cornarius, médecin lui-même, et qui, en 1545, en donna une traduction latine.

Plus tard, Mercurialis (Venise, 1558, in-f., chez les Juntes), Foës (Francf.-sur-le-Mein, 1595, in-fol.), Van der Linden (Leyde, 1665, 2 vol. in-8°) et Chartier (H, réuni à Galien, Paris, 1639-79, 13 t. en 9 v. in-fol.), donnèrent des éditions qui sont très estimées. M. Kühn en publia une plus récente dans sa collection des médecins grecs (Leipz., 1825-27, 3 vol. in-8°). Il existe un grand nombre de traductions en latin, en arabe, en français, allemand, etc.; celle de Dacier, celles de Grimm, de Gardeil, de M. de Mercy et de M. Kühn sont les principales. Dans ce moment paraît une édition avec la traduction française en regard et des commentaires médicaux, des variantes, des notes philologiques, etc. (t. I et II, Paris, 1839, in-8°) : c'est celle de M. É. Littré, dont l'infatigable zèle et l'immense savoir, utilisant toutes les ressources que sa position lui fournit, élèvent enfin à Hippocrate et à la médecine ancienne, dont il restera toujours la personnification, un digne et impérissable monument. F. R.

HIPPOCRÈNE. C'est une fontaine pélasgique de Béotie, consacrée aux Muses sur le mont Hélicon (*voy.*). Près de cette source, Bellérophon se saisit de Pégase (*voy.*) qui était venu pour y boire (Strabon, VIII, p. 379) : de là le nom Ἵππου κρήνη, *fontaine du cheval*. D'autres traditions rapportent que c'est au moment où ce cheval ailé s'élança de la terre vers les régions du ciel, que, d'un coup de pied, il fit jaillir sur l'Hélicon

Digitized by Google

l'Hippocrène. Suivant Antonius Liberalis (*Métam.*, 9), cette fontaine naquit lors de la lutte musicale des Piérides et des Muses (*voy.*). Charmée de leurs ravissants concerts, la montagne grandissait, s'élevait de plus en plus vers l'Olympe. Pégase fut alors envoyé par Neptune, et, d'un coup de pied, il comprima l'essor ambitieux de la montagne : ce choc fit jaillir l'Hippocrène. « Les pieds délicats des Muses, dit Hésiode (*Théog.*, 5), s'agitent en cadence autour de cette fontaine, et la fraîcheur de leur teint se ranime dans ses flots azurés. » Toutes ces fictions mythologiques ont contribué à donner à l'Hippocrène une vertu mystérieuse, une poétique influence. C'est à cette source que doivent, comme Pégase, se désaltérer les poëtes, génies ailés que l'imagination transporte dans les régions éthérées; c'est là qu'ils doivent, avec les Muses, rafraîchir leurs idées, ranimer leur enthousiasme, et s'inspirer du génie des sciences et des arts dont l'Hippocrène et les Muses sont le mythe et le symbole. F. D.

HIPPODAMIE, fille d'OEnomaüs, roi de Pise en Élide, et femme de Pélops, qui ne l'obtint de son père qu'au péril de sa vie, dans une course au char. Hippodamie devait être le prix du vainqueur, mais tout prétendant qui succombait dans la lutte devait être immolé par le roi; et treize fois celui-ci avait usé de son droit. Une ruse de son écuyer, gagné par Pélops à prix d'argent, assura cette fois la victoire à ce dernier.—Pirithoüs (*voy.*), prince des Lapithes, eut aussi pour femme une Hippodamie. Z.

HIPPODROME, édifice public destiné, chez les peuples de la Grèce, à la course des chars et des chevaux, ce qui est assez indiqué par son étymologie ἵππος, cheval, et δρόμος, course. Les Romains empruntèrent des Grecs les jeux de l'hippodrome, en conservant même le nom de l'édifice qui, néanmoins, fut presque toujours appelé *cirque* (*voy.* ce mot) en Italie. Seulement, dans le cirque, aux premiers temps de la république, on donnait, outre les courses des chars, des combats de gladiateurs et même de bêtes féroces. Les Grecs ne faisaient servir l'hippodrome qu'aux courses de chars et de chevaux; ils avaient le *stade*, presque toujours contigu à l'hippodrome, pour les courses à pied et les luttes des athlètes. *Voy.* ces mots.

En Italie et dans l'ancienne Gaule, il existe encore quelques ruines imposantes d'hippodromes, quoique en moins grand nombre que les ruines des théâtres et des amphithéâtres, ce qu'il faut attribuer d'une part à l'absence de cet édifice dans les petites villes, et, de l'autre, à ce qu'il n'offrait pas dans sa construction des masses solides et élevées, capables de résister à la destruction. M. Texier a trouvé à Azani, dans la grande Phrygie, un hippodrome en marbre blanc situé en face du théâtre. A Djimmilah, dans la province de Constantine, outre plusieurs monuments remarquables, il a été découvert, à ce qu'il paraît, un hippodrome qui date du temps de Caracala. Deux hippodromes ornaient Constantinople : l'un, appelé *du Palais*, parce qu'il se trouvait entre le palais d'Eleutherius et celui d'Amastrianus, avait été élevé par Théodose-le-Grand et démoli par Irène; l'autre, commencé par Septime Sévère, fut terminé par Constantin-le-Grand. Montfaucon, qui en donne le dessin dans ses Antiquités, nous le représente plus long que large et se terminant à l'un des bouts en demi-cercle, et à l'autre par une ligne biaise légèrement courbe, côté où étaient placés les *carceres*. Cette disposition d'un des côtés de l'hippodrome romain, où se trouvaient toujours les *carceres*, était adoptée afin d'en placer plus à l'aise douze, et aussi pour que les chars se dirigeassent avec plus de facilité sur le côté droit de la *spina*, où la course commençait. Quand le dessin de Montfaucon fut fait, il ne restait plus que sept portes, mais probablement elles étaient au nombre de douze comme dans les cirques romains. Au milieu de cet hippodrome se trouvait la *spina* ornée d'un obélisque, de pyramides, de colonnes et d'autels. Heyne, dans une dissertation sur ces vastes édifices, dit qu'ils renfermaient beaucoup de monuments. On en a tiré les quatre chevaux de Venise. Non loin de Sainte-Sophie, à Constantinople, il existe encore une place nommée *At-Meïdani*,

Digitized by Google

ornée de deux obélisques : c'est l'emplacement de l'hippodrome achevé par Constantin.

Il existait à Olympie un hippodrome destiné à ces jeux fameux où accourait toute la Grèce et pour lesquels les hostilités étaient suspendues ; jeux dont les honneurs tentèrent par la suite les têtes couronnées, car Bérénice, reine d'Égypte, faisait élever des chevaux pour les jeux olympiques. Pausanias nous a laissé quelques renseignements sur cet hippodrome. Il avait quatre stades de long sur un de large, et était orné de statues, d'autels et d'autres monuments. Il était séparé du stade (*voy.*) par un édifice appelé *barrière*, composé de portiques et d'une cour en forme de proue de navire dans laquelle se réunissaient les concurrents. A la partie resserrée de la cour était une ouverture pour donner passage à plusieurs chars. L'hippodrome grec n'avait pas de *spina;* une borne se trouvait à chaque extrémité. Toutefois on ne peut connaître la disposition de cet édifice par les ruines, puisqu'on n'en a découvert aucune. Bien des voyageurs, entre autres Fauvel, Pouqueville, Stanhope, Coquerell, Gell et Leak, n'ont négligé aucune investigation pour reconnaître à Olympie les monuments décrits par Pausanias; mais d'après M. Blouet, membre de l'expédition scientifique en Morée, ceux qui ont cru avoir retrouvé des restes de ces monuments n'ont fait que s'abandonner aux rêves de leur imagination. M. Blouet nous apprend que, dans les fouilles du temple de Jupiter Olympien retrouvé par les membres de l'expédition scientifique, on s'est assuré que le sol antique de la plaine était de 10 à 12 pieds en contrebas du sol moderne. Ce n'est donc pas dans ce terrain qu'on peut chercher les traces de l'hippodrome; car il faudrait pour cela fouiller au-dessous du sol moderne à peu près au niveau des basses eaux du fleuve.

Pour avoir une idée exacte des courses de char dans un hippodrome, il faut recourir à la description curieuse que M. Artaud a donnée du pavé mosaïque qui existe au musée de Lyon, représentant l'intérieur d'un hippodrome, et qui a été trouvé en 1806 dans un jardin près de l'abbaye d'Ainay, à trois pieds de profondeur. Il a été question de cette mosaïque au mot Cirque. Ant. D.

HIPPOGRIFFE, mot formé du grec ἵππος, cheval, et γρύψ, griffon, mais que les Grecs ne connaissaient pas. On appelle de ce nom un animal fabuleux, moitié cheval, moitié griffon (*v.*). Ce n'est point une création de la mythologie classique. Au sortir du moyen-âge, lorsqu'en Italie l'épopée chevaleresque envahit la littérature, un poëte, homme d'esprit et d'imagination, Bojardo (*voy.*), se servit pour la première fois de l'hippogriffe, digne monture des héros fabuleux qui échangent de si grands coups de lance sur terre et dans les airs. Pour exécuter de rapides voyages aux derniers confins du monde, à une époque où l'on ne connaissait pas le tout-puissant véhicule de la vapeur, un coursier ailé qui fendait les airs à volonté n'était certes pas à dédaigner. De nos jours, un poëte allemand, de la famille de Bojardo et de l'Arioste, Wieland, somme la Muse, au début de son *Obéron*, de seller l'hippogriffe pour une excursion dans le vieux pays romantique.

Auf! sattelt mir den Hippogryphen, ihr Musen,
Zum Ritt ins alte, romantische Land!

Pour lui, l'hippogriffe c'est le Pégase du moyen-âge. L. S.

HIPPOLYTE, *voy.* Thésée et Phèdre.

HIPPOMÈNE, *voy.* Atalante.

HIPPOPOTAME (*hippopotamus*), c'est-à-dire *cheval de rivière* (du grec ἵππος, cheval, ποταμὸς, rivière). C'est le nom, assez mal justifié du reste, que porte un des plus gros mammifères connus. En effet, si l'on excepte sa voix assez semblable à un hennissement, on ne voit rien qui puisse rappeler le plus noble des quadrupèdes dans les formes monstrueusement massives de cet ignoble pachyderme, dont le ventre traîne presqu'à terre, soutenu par d'énormes pattes plus larges que hautes, et qui porte à l'extrémité de son informe tronc, long quelquefois de 15 pieds, une tête volumineuse, terminée par un large museau, renflé pour loger l'appareil dentaire. Ces dents se composent de 8 incisives, dont

Digitized by Google

les inférieures longues et dirigées en avant; de canines très grosses qui s'usent l'une contre l'autre, et dont l'inférieure est recourbée en haut; enfin de 6 mâchelières, précédées en haut d'une petite fausse molaire. Telle est l'épaisseur de sa peau, d'un brun noir et presque entièrement dénuée de poils, que les balles s'aplatissent en la frappant. Ajoutez enfin, pour compléter les particularités caractéristiques de la conformation de cet animal, une queue courte, des oreilles peu développées et de petits yeux ronds contrastant avec l'énormité de sa tête.

Ce pachyderme (*voy.*) était autrefois plus commun, notamment en Égypte, où on ne le voit plus. On n'en connaît aujourd'hui qu'une espèce habitant en troupes nombreuses les fleuves de l'Afrique centrale, où il plonge au moindre bruit, nageant très bien, et ayant la faculté de rester pendant quelque temps sous l'eau sans respirer, grâce aux cartilages qui ferment à volonté ses fosses nasales. Il paraît d'un naturel stupide, se plaît dans la fange, et s'y nourrit de joncs, de riz et autres substances végétales.

La chasse de l'hippopotame, qui a pour objet sa chair, son cuir et surtout l'ivoire de ses dents, est assez dangereuse; car si l'animal se sent blessé, il devient furieux, renverse tout ce qui se trouve sur son passage et fait chavirer les embarcations. Aussi recourt-on à la ruse pour s'en rendre maître, en creusant, dans les lieux où il a l'habitude de passer, de vastes fosses masquées de branches, et d'où il ne peut plus sortir une fois qu'il y est tombé.

On a trouvé, en France et en Italie, des débris fossiles de deux espèces d'hippopotames, dont l'une ne surpassait pas le sanglier en grandeur. C. S-TE.

HIRAM ou Khiram. La Bible fait mention de deux personnages du nom d'Hiram, l'un et l'autre contemporains de Salomon. L'un est l'allié de ce roi, le fils d'Abibal, roi de Tyr, et qui fournit des architectes et des matériaux pour la construction du magnifique temple de Jéhovah; l'autre est un orfévre ou ciseleur de Tyr, qui confectionna en grande partie les précieux vases sacrés dont ce temple fut enrichi par le roi Salomon. X.

HIRCAN ou Hyrcan, *v.* Machabées.

HIRCANIE, *voy.* Hyrcanie.

HIRCINE, *voy.* Graisse.

HIRONDELLE (*hirundo*). L'existence toute aérienne de cet oiseau voyageur, son instinct social et sa tendresse pour ses petits, l'admirable industrie qu'il déploie dans la construction de son nid et ses curieuses migrations, tout en fait un objet d'intéressantes recherches pour le naturaliste, d'attrayante étude pour celui qui se plaît au spectacle des ressources infinies de la providence dans la conservation des êtres. L'hirondelle appartient à l'ordre des passereaux (*voy.*) et forme dans la famille des *fissirostres* un genre que caractérisent surtout la longueur des ailes, des pieds courts, une queue le plus souvent fourchue et composée de 12 pennes, un bec court, déprimé, triangulaire, fendu jusqu'aux yeux.

Il n'est personne qui n'ait admiré l'hirondelle, lorsqu'elle trace dans l'air les mille circuits de son vol agile et inégal, tantôt rasant légèrement la surface des campagnes, tantôt se perdant dans les plus hautes régions de l'air, au sein duquel se passe en quelque sorte toute son existence; car elle mange, elle boit, elle se baigne, quelquefois même elle nourrit ses petits en volant. Chaque année, elle passe des pays chauds dans la zone tempérée, où son retour en bandes nombreuses présage ordinairement celui des beaux jours, et dont elle ne repartira que chassée par les frimas ou par la faim. On la voit ramenée par le plus étonnant instinct dans les lieux qu'elle habita naguère, revenir souvent prendre possession du même nid qui déjà servit de berceau à sa première couvée. Quelque merveilleux que paraisse ce fait, on ne saurait le contester après les expériences de Spallanzani et de plusieurs autres naturalistes, qui, au moyen d'un cordon de soie attaché à la patte de quelques couples, purent facilement s'assurer, l'année suivante, du retour de leurs petits voyageurs. Il y a plus, des hirondelles, enfermées dans une cage et transportées à de grandes distances, prirent leur volée, dès qu'on leur rendit la liberté, vers les lieux d'où on les avait enlevées.

On a prétendu que ces oiseaux passaient la mauvaise saison dans un engour-

Digitized by Google

dissement léthargique, cachés dans des trous ou dans des roseaux; mais cela est tout au plus vrai d'une espèce, l'*hirondelle de rivage*, et ne paraît devoir s'appliquer qu'à quelques individus séparés de la famille commune. Il est encore bien moins avéré que les hirondelles demeurent pendant tout ce temps submergées dans des marais, comme on l'avait avancé beaucoup trop légèrement: une pareille assertion est contraire à toute idée de physiologie et aux observations les plus positives.

Les expériences que nous venons de citer permirent aussi à Spallanzani de constater l'indissolubilité de l'union du mâle et de la femelle. On voit ce couple fidèle élever, de concert, ce nid, merveilleuse maçonnerie, pour la construction duquel ces petits architectes n'ont d'autre instrument que leur bec, d'autres matériaux que de la terre gâchée par le fluide visqueux qui sort de ce même bec. Une ouverture est pratiquée à la partie supérieure de leur petit édifice; l'intérieur est tapissé d'un duvet sur lequel la femelle dépose 4 à 6 œufs qu'elle couve avec une constance infatigable, pendant que le mâle est à la recherche de la nourriture. La ponte se renouvelle jusqu'à trois fois dans la belle saison. Quand la jeune famille est élevée et suffisamment forte pour supporter les fatigues de la traversée, toute la tribu se rassemble et part d'un commun accord pour d'autres climats.

Un trait caractéristique de la vie sociale de ces animaux, c'est l'esprit d'association qui règne entre eux et qui les porte à se secourir dans le danger, à s'entr'aider avec un touchant empressement dans la réparation de leur nid détruit par quelque accident. Loin qu'elles occasionnent aucun dégât, les hirondelles rendent d'éminents services à l'agriculture en poursuivant un nombre immense d'insectes destructeurs de nos céréales. Par leurs mœurs voyageuses, elles appartiennent pour ainsi dire au monde entier. Nous en possédons en France quatre espèces, qui émigrent en Afrique pendant la mauvaise saison; ce sont: l'*hirondelle de cheminée*, l'*hirondelle de fenêtre*, l'*hirondelle des rochers* et l'*hirondelle de rivage;* elles ne diffèrent que par des nuances dans le plumage, généralement noir en dessus, blanc en dessous. La dernière, plus petite que les autres, pond sur le bord des rivières. Parmi les espèces étrangères, une des plus curieuses à connaître est la *salangane* (*h. esculenta*), petite espèce de l'archipel indien, célèbre par ses nids de substance gélatineuse, qu'elle façonne avec une espèce particulière de fucus. Ces nids sont recherchés comme un mets restaurant et apprêtés, à l'instar de nos champignons, par les Chinois, qui en font un grand commerce. C. S-TE.

HIRT (Aloyse), antiquaire allemand, surtout versé dans l'architecture, naquit à Donaueschingen (grand-duché de Bade), le 27 juin 1759. Ayant trouvé de bonne heure l'occasion de visiter l'Italie, il y étudia avec ardeur les chefs-d'œuvre de l'ancienne architecture. Il y servit de *cicerone* à différentes personnes de distinction, entre autres à la comtesse de Lichtenau, avec laquelle il revint en Allemagne, où il fut nommé successivement maître du prince Henri de Prusse et professeur des arts pratiques et de l'architecture à Berlin; puis, depuis la fondation de l'université de cette ville, professeur d'archéologie à la faculté de philosophie. Il reçut le titre de conseiller aulique. Parmi ses ouvrages, nous citerons les suivants: *Anfangsgründe der schœnen Baukunst* (Éléments de la belle architecture), Berlin, 1804; *Bilderbuch für Mythologie, Archæologie und Kunst* (la mythologie, l'archéologie et l'art figurés), Berlin, 1805, in-4°; puis son principal ouvrage: *Die Baukunst nach den Grundsætzen der Alten* (l'Architecture selon les principes des anciens), Berlin, 1809, in-fol, avec 50 gravures; *Das Leben des Geschichtschreibers Q. Curtius Rufus* (Vie de Quinte-Curce), Berlin, 1802; *Die Geschichte der Baukunst bei den Alten* (Histoire de l'architecture chez les anciens), Berlin, 1820-21, 2 vol. in-4°. On trouve d'excellentes critiques dans ses *Kunstbemerkungen auf einer Reise uber Wittenberg und Meissen nach Dresden und Prag* (Observations d'art faites dans un voyage à Dresde et à Prague, par Wittenberg et Meissen), Berlin, 1830. Dans les der-

Digitized by Google

nières années de Hirt, ses écritsprirent un caractère de polémique qui se montrait déjà dans ses *Hiérodules*, Berlin, 1818. Quelques mémoires dans les *Annales de critique scientifique* de Berlin le mirent en opposition avec plusieurs antiquaires. On voit par le dernier de ses ouvrages, *Die Geschichte der bildenden Künste bei den Alten* (Histoire des arts plastiques chez les anciens), Berlin, 1833, combien son opinion en fait d'archéologie était arrêtée, exclusive et quelquefois insuffisamment motivée. Parmi les mémoires composés par Hirt pour l'Académie royale des sciences, dont il était membre ordinaire, nous citerons celui sur le temple de Diane à Éphèse, Berlin, 1809; celui sur le temple de Salomon, même année, et celui sur les pyramides d'Égypte, 1815. Le professeur Hirt est mort à Berlin, le 29 juin 1837. *C. L.*

HIRTIUS (Aulus), général romain, *voy.* César, T. V, p. 294.

HIRUDINÉES, du latin *hirudo*, *voy.* Sangsues. On peut aussi consulter l'ouvrage de Moquin-Tandon, *Monographie de la famille des hirudinées*, Paris, 1827.

HISKIAS, roi de Juda, plus connu sous le nom d'*Ézéchias*, *voy.* Hébreux et Isaïe.

HISPANIQUE (guerre), *voy.* Sertorius et César.

HISTOIRE, mot emprunté du grec et dérivé de ἱστορέω, j'examine, j'explore, je m'enquiers. Dans son acception la plus large, le terme d'*histoire* s'applique à tous les faits qui tombent dans le domaine de l'expérience*; le présent et le passé, tous les phénomènes qui se produisent dans l'espace, tous les changements qui s'opèrent successivement, chronologiquement, sont du ressort de l'histoire ainsi comprise. Mais, dans un sens plus restreint, l'histoire n'est que le récit des faits accomplis par l'homme; elle raconte le passé du genre humain, tandis que *la description* fait le tableau des changements matériels qui s'opèrent dans l'espace. C'est donc une expression impropre, quoique consacrée par un long usage, que celle d'*histoire naturelle*. La géologie, la botanique, la zoologie, même la physiologie des races humaines, ne sont à vrai dire que des *sciences descriptives:* elles constatent des existences invariablement les mêmes; des types, des variétés de types, des révolutions pour ainsi dire mécaniques; dans le cercle immuable, tracé autour d'elles par la main du Créateur, le libre arbitre n'a point de prise; et c'est le libre arbitre de l'homme seul qui produit les faits, les changements, les révolutions, que l'histoire, la véritable histoire, a pour mission d'enregistrer dans ses annales.

Mais en restreignant ainsi le sens qu'il faut attacher au mot *histoire*, en cherchant à circonscrire le champ de ses recherches et de ses travaux, la vaste étendue de cette science n'apparaît que d'une manière plus éclatante. Le récit des faits relatifs au genre humain, ce qu'ont accompli dans le long cours des siècles toutes les races qui se sont succédé sur la surface du globe; de leurs grandeurs et de leurs misères, de leurs haines et de leurs jalousies, de leurs désirs et de leurs déceptions, des longs orages qui les agitèrent, divisèrent, bouleversèrent, des calmes passagers qui leur ont permis de reprendre haleine; le tableau de leur enfance et de leur vieillesse, de leur jeunesse et de leur âge mûr, — quelle immense étude! quel tableau à perte de vue! L'histoire est le grand livre où sont inscrits les noms qui, à des titres divers, réclament l'immortalité. On a beau faire, plus ou moins, tout y rentre, tout ce qui est du domaine de l'homme : les lois, les institutions, les mœurs, les croyances, les dogmes, les arts, les sciences, les lettres, le commerce, les métiers; car toutes ces manifestations de l'intelligence et du savoir humains ont déterminé une série d'actions, ont exercé une influence salutaire ou nuisible, ostensible ou latente, sur la marche des choses qui constituent le domaine de l'histoire. Vous croyez avoir établi des bornes, planté des jalons au-delà desquels l'histoire de l'humanité n'aurait plus rien à rechercher : malgré vous, elle serait obligée de les franchir, si la réalisation d'une pareille œuvre n'était pas un beau rêve. Où trouver en effet une intelligence as-

(*) *Rerum cognitio præsentium*, a dit Verrius Flaccus. S.

Digitized by Google

sez vaste, une mémoire assez forte, une imagination assez active, pour embrasser, pour coordonner, pour vivifier toutes ces données premières? Et, chose plus difficile encore, labeur impossible sans doute, où trouver toutes ces données, et en quantité suffisante pour que sur aucun point d'une aussi vaste trame il n'y ait de maille rompue?

Ainsi l'histoire de l'humanité tout entière, en d'autres termes, l'*histoire universelle* n'a jamais pu remplir qu'une partie de son programme : jamais elle n'a fait autre chose qu'écrire des têtes de chapitre, que faire avec sagacité un choix dans la masse des événements à travers lesquels ont passé les peuples et les individus. Elle a dû se borner aux événements *authentiques*, puisés à des sources sûres, positives; et aux événements *mémorables*, qui ont exercé une influence non contestée sur la civilisation. Son premier soin a dû se porter sur la sage distribution des faits dont elle avait à présenter l'enchainement, en remontant des effets à la cause, en descendant de la cause aux effets, en disposant avec adresse les ombres et les lumières, en transformant autant que possible en un tout organique et compacte ces atomes flottants, dispersés dans les traditions ou les annales du monde. L'histoire universelle, en tant qu'elle peut se réaliser, n'est donc autre chose que *le tableau des événements avérés, qui ont formé et transformé l'état social de la race humaine.*

Cette vaste tâche a été abordée par plusieurs érudits ou par des sociétés d'érudits. On nous saura gré d'indiquer ici les principaux ouvrages dans lesquels on a cherché à la réaliser.

Le véritable point de départ fut l'Histoire universelle anglaise (*An universal History, from the earlist account of time to the present, compiled from original authors*, etc., Londres, 1736-65, 26 vol. in-fol. Il en existe différentes éditions et des traductions en diverses langues dont nous ne citerons que celles en français : *Histoire universelle depuis le commencement du monde jusqu'à présent*, traduite de l'anglais par une société de gens de lettres, Amsterdam, 1742-1792, et Paris, 1802, 46 vol. in-4°; la même *Histoire universelle*, nouvellement traduite en français (ou plutôt retouchée par Letourneur, Dussieux et autres), Paris, 1779-91, 126 vol. in-8°. — La traduction allemande, commencée en 1744 par Baumgarten, achevée sous la direction de Semler et continuée par divers érudits allemands dont les travaux volumineux sont encore aujourd'hui précieux pour l'histoire, forme 66 vol. in-4° dont le dernier parut en 1814, et auxquels il faut ajouter 6 vol. supplémentaires. Voici du reste quelles sont les subdivisions de l'ouvrage original, dernière édition, Londres, 1779-84, 60 vol. gr. in-8° : Histoire ancienne, 18 vol.; Histoire moderne, 39; Suppléments, 3 vol. On estime encore plus l'édition de Londres, 1747-65, 67 vol. in-8°.

Nous citerons aussi l'*Histoire universelle de tous les peuples du monde*, ou *Histoire des hommes* (par MM. Delisle de Sales, Mayer et Mercier), Paris, 1779-85, 53 vol. in-8°, et 112 cart. ou fig. formant 2 ou 3 vol. in-fol. (il existe aussi une édition in-12 du même ouvrage); *l'Art de vérifier les dates* (*voy.* DATES); l'Histoire universelle anglaise de Guthrie et de Gray, Londres, 1765, 10 vol. in-8°; en allemand, celles de Becker, de Rotteck, de Schlosser (*voy.* ces noms), etc. L'histoire universelle chez les peuples anciens est traitée dans les OEuvres complètes de Rollin (nouvelle édition, accompagnée de notes sur les principales époques de l'histoire ancienne et de l'histoire romaine, par M. J. Guizot, Paris, 1821-27, 30 vol. in-8°. — Une autre édition de Rollin est celle de M. Letronne, 30 vol. in-8°, 1821-25). On y peut ajouter l'*Histoire des empereurs*, par Crevier, 1825, 9 vol. in-8°. La même partie seulement est aussi traitée dans l'*Histoire universelle*, par M. de Ségur, Paris, 1821, 10 vol. in-8° et atlas in-4°, avec une table analytique imprimée en 1823. Cet abrégé d'histoire ancienne, romaine et du Bas-Empire, à l'usage de la jeunesse, a été imprimé plusieurs fois in-8°. Un ouvrage plus étendu, mais relatif à l'histoire moderne seulement (moyen-âge compris), est le *Cours d'histoire moderne* par Schœll, Paris, 1830 et ann. suiv., 46 vol. in-8°.

Pour quelques ouvrages plus anciens,

Digitized by Google

nous renvoyons aux mots TROGUE-POMPÉE, DE THOU, PUFFENDORFF, etc.

Au-dessous de l'histoire universelle se rangent l'histoire spéciale et l'histoire particulière. L'*histoire spéciale* s'empare d'un seul peuple, d'un seul empire; elle isole son sujet autant que possible, mais sans négliger les peuples, les empires, les états, qui ont été en contact avec l'état dont elle traite; elle prend ce dernier à son berceau et le conduit à travers toutes les phases de son développement, de sa grandeur, de son déclin et de sa chute, s'il a déjà disparu de la scène du monde. Mais sur le terrain ainsi limité de l'histoire spéciale, la tâche est rude encore. L'histoire universelle n'a pu que présenter et grouper des masses : ici la science des détails devient d'une haute importance. Que de travaux, quelle dépense de sagacité et d'esprit pour comprendre, pour expliquer, une *nationalité;* pour attacher à ce fil conducteur les faits qui paraissent accidentels ou dépourvus d'importance à l'œil de l'observateur superficiel! Comment tel peuple est-il, sur tel sol, arrivé à un degré de splendeur inouï? Pourquoi est-il redescendu à un degré d'abaissement aussi incroyable? A-t-il usé de toutes ses ressources? Est-ce le hasard des événements, est-ce la force d'impulsion que lui prêtait son génie primitif, qui l'a précipité dans une direction heureuse ou malheureuse? Questions difficiles sans doute, mais non pas insolubles! Aussi cette tâche a-t-elle été plus d'une fois remplie. Il existe plus d'une histoire spéciale, monument impérissable qui illustre à la fois la nation dont elle raconte les vicissitudes et l'écrivain qui a mis en lumière ses annales; tandis que le littérateur est en vain à la recherche d'une histoire universelle, qui satisfasse à toutes les exigences de la critique. Nous ferons connaître les meilleures histoires spéciales à l'art. HISTORIOGRAPHIE ET HISTORIENS.

Après l'histoire spéciale vient l'*histoire particulière*. A celle-ci est réservé le soin d'écrire plus minutieusement telle période mémorable, tel événement glorieux ou funeste, tel siècle pacifique ou guerrier, la Réforme, la Ligue, la Fronde, etc. Ces fragments d'histoire, traités par une main habile, peuvent certes encore illustrer leur auteur; ce sont d'ailleurs les indispensables matériaux d'une histoire spéciale, qui ne devient possible qu'autant que les époques diverses de la vie d'un peuple ont été successivement éclairées. Enfin nous arrivons à la *biographie* et aux *mémoires* (*voy.* ces mots), monographies d'autant plus instructives et plus intéressantes, que l'homme isolé y joue un plus grand rôle, et que nos sympathies, quoi que nous fassions, sont toujours plus vives pour les individus que pour les masses.

En dehors de ces divisions généralement adoptées, on en a établi d'autres plus ou moins arbitraires, plus ou moins fondées dans la nature des choses. Ainsi il existe des histoires *ecclésiastiques*, *politiques*, *diplomatiques*, *législatives*, *judiciaires*, *administratives*, *commerciales*, *littéraires*, *scientifiques*, selon que l'historien a traité de préférence telle ou telle branche de l'activité humaine.

Enfin, pour maîtriser la masse des faits, on s'est accordé à prendre pour base quatre périodes historiques, celles du *monde ancien*, du *moyen-âge*, des *temps modernes* et de l'*époque contemporaine*. Les limites de la première division sont placées à la chute de l'empire Romain d'Occident, en 496; celles de la seconde, à la chute de Constantinople, en 1453; celles de la troisième, à la chute de la monarchie française, en 1789. Ces grandes divisions sont elles-mêmes susceptibles d'être plus ou moins arbitrairement subdivisées. *Voy.* ÉPOQUE, ÈRE, PÉRIODE et CHRONOLOGIE.

Jusqu'ici nous n'avons guère fait autre chose que de mesurer le champ de l'histoire elle-même; mais le lecteur a pu pressentir que ses abords sont hérissés de difficultés, et que l'histoire, pour avoir un caractère scientifique ou d'authenticité, réclamait nécessairement des études préparatoires. Or, les sciences dont la connaissance préalable est nécessaire à l'étude de l'histoire et qui lui servent de bases, sont : 1° la critique historique, c'est-à-dire l'étude scrupuleuse et intelligente des sources; 2° la géographie ancienne, celle du moyen-âge, et la géographie moderne; 3° enfin

Digitized by Google

la chronologie ou la connaissance des dates (*voy.* Critique, Géographie et Chronologie). Une autre série de sciences subsidiaires qui viennent puissamment en aide à l'intelligence des faits historiques, se forme des suivantes : 1° la mythologie, c'est-à-dire l'histoire de la religion pendant l'âge mythique des peuples et des états; 2° la généalogie ou la filiation des maisons souveraines et princières; 3° l'art héraldique ou le blason; 4° la numismatique ou la connaissance des médailles et des monuments; 5° l'archéologie, c'est-à-dire la connaissance des monuments; science qui renferme aussi celle des inscriptions (l'épigraphique), l'art de déchiffrer des hiéroglyphes, etc.; 6° la diplomatique ou la connaissance des actes et diplômes, des règles pour déterminer leur authenticité; 7° la sphragistique ou la science des sceaux; 8° la science de l'archiviste (*voy.* tous ces mots). Enfin à côté de la science historique proprement dite, viennent se ranger comme compagnes indispensables, 9° l'ethnographie et 10° la statistique. La première présente le tableau des peuples considérés indépendamment des formes politiques d'un état; elle recherche leur origine et leur filiation et met en saillie toutes les particularités qui leur sont propres. Les peuplades éteintes ne l'intéressent pas moins que les peuples encore puissants, ni ces hordes sauvages qui ne vivent pas sous l'empire d'une loi spéciale moins que les nations policées. Cette science flotte entre la description et le récit; c'est de la physiologie historique, s'il est permis de s'exprimer ainsi. La statistique (*voy.*), cette sœur puinée de l'histoire, décrit la forme politique qu'affectent tous les états, tous les empires contemporains; elle donne les conditions de leur existence; elle analyse les rouages de leur organisation, examine tous leurs intérêts, constate avec soin leurs forces et leur richesse. C'est une science toute d'actualité.

Et maintenant nous supposons qu'un homme suffisamment instruit dans ces sciences diverses se trouve en face d'un vaste amas de faits qu'il se propose d'exploiter et de mettre en lumière : il faudra de toute nécessité qu'il se décide pour une méthode. Or cette méthode, c'est-à-dire la manière de présenter, de disposer, de classer les faits historiques, sans toutefois les altérer, est *géographique*, lorsqu'elle prend son point de départ dans les divisions politiques dans lesquelles notre globe est arbitrairement scindé, et qu'elle y rattache les faits qui ont formé ou modifié l'existence de ces divisions, c'est-à-dire des états; *chronologique*, lorsqu'elle suit régulièrement le cours des temps, qu'elle subdivise en périodes et époques; *ethnographique*, lorsqu'après avoir fixé préliminairement les périodes générales, elle présente chaque peuple isolément; *synchronistique*, lorsqu'elle coordonne et parallélise les événements qui se sont accomplis à la même époque dans tous les états connus. Sous un autre point de vue, elle est appelée *pragmatique*, lorsqu'elle cherche à expliquer la succession des événements, leur enchaînement comme causes et effets, et qu'elle coordonne les faits de manière à construire un tout organique. Sans contredit, cette dernière méthode est à la fois la plus élevée, la plus noble, la plus utile, celle qui se rattache le plus au vrai but de l'histoire. Car quelle fin cette science se propose-t-elle, sinon d'instruire les peuples et les individus, de les moraliser, de puiser dans le passé des leçons et des règles pour l'avenir? En tout temps et dans tous les pays, les esprits distingués ont cherché dans l'histoire autre chose qu'un passe-temps frivole : ils l'ont toujours envisagée comme une institutrice du genre humain, comme une école où jeunes et vieux, grands et petits, souverains et sujets, sont appelés à puiser une instruction inépuisable. Malheureusement il est vrai de dire aussi que les peuples ne profitent pas plus que les individus de l'expérience du passé; qu'en dépit des exemples de vertu, de patriotisme, d'abnégation, inscrits sur plus d'une page des annales du monde, les vices éclatants trouvent toujours un plus grand nombre d'imitateurs; que les mêmes fautes, les mêmes crimes se reproduisent à toutes les époques de l'histoire, et que, dans cet immense arsenal de faits qui gisent accumulés dans les chroniques, dans les annales, le fort et l'habile

Digitized by Google

trouvent plus d'armes que le faible et l'opprimé. Il est vrai enfin que dans le chaos des événements qui se pressent sans issue apparente, le fil conducteur échappe souvent à l'œil le plus exercé, et que, désespérant de la trouver ici-bas, l'observateur renvoie à un monde meilleur la solution de plus d'un terrible problème.

Est-ce à dire que l'histoire devra se résigner en définitive à l'humble rôle de science chronologique, et que, selon le dire de Volney, les fables soient plus utiles pour l'instruction de l'enfance que les annales des peuples et des rois? A Dieu ne plaise! si les véritables desseins de la Providence nous échappent; si, dans l'engrenage compliqué des roues, sur lesquelles est porté le char de l'humanité, nous n'arrivons pas toujours à reconnaître le moteur qui met en branle cette colossale machine, le peu qui se révèle à nos yeux nous laisse pressentir que les faits ne sont point l'œuvre du hasard; qu'une certaine série de causes produit toujours inévitablement les mêmes résultats; qu'il existe pour la vie des nations, comme pour celle des individus, des lois organiques, en vertu desquelles a lieu leur développement et s'accélère ou se retarde leur chute. On n'ignore point que, dans le dernier siècle, il s'est formé une science spéciale qui s'applique exclusivement à rechercher les lois providentielles de l'histoire, et fait pour ainsi dire abstraction des hommes et des choses pour ne voir en eux que la manifestation de certaines idées. *La philosophie de l'histoire* (tel est le nom de cette science*) prétend dégager l'inconnu du connu et découvrir sous le voile de la réalité le monde des idées; elle invente des formules générales qu'elle applique à toutes les époques de l'histoire; mais on comprend aisément que, par une synthèse aussi hardie, les faits se trouvent plus d'une fois placés sur le lit de Procuste. Si la chronique (*voy.*) indigeste, qui enregistre sans choix et sans mesure les événements les plus importants et les plus puérils, ne peut aspirer au titre d'œuvre historique; si la chronologie aride ne donne que le squelette de l'histoire, et reste bien en-deçà du but que se propose cette science, certes les procédés exclusivement philosophiques dépassent ce but, et ne présentent plus, dans leurs affirmations audacieuses, la moindre garantie de vérité.

La vérité se fonde sur la connaissance exacte et sur la juste appréciation des faits. C'est donc par l'étude minutieuse des sources que toute histoire commence. L'histoire n'est point une science conjecturale: un événement n'arrive que d'une manière. Cette manière, il faut la connaître: à cet effet, il faut consulter les témoins directs ou indirects, il faut faire le travail préliminaire dont nous avons parlé au mot CRITIQUE HISTORIQUE. Avant de se permettre de faire, comme on dit, de la philosophie de l'histoire, il faut avant tout que l'écrivain soit sûr de ne rien ignorer de tout ce qu'on peut savoir sur un événement, sur les hommes qui y sont mêlés, sur le temps auquel il appartient. C'est aux plus savants, aux maîtres, à en faire, et non pas aux écoliers, qui trouvent toujours plus commode de substituer leurs conjectures prétendues philosophiques, mais réfutées par la connaissance la plus élémentaire des faits, à la réalité, qui est une, qu'il faut savoir et non pas deviner, et qui ne se révèle qu'à condition d'être recherchée par tous les moyens possibles. Outre l'article CRITIQUE HISTORIQUE, *voy.* sur ce point les mots FAITS, CERTITUDE, CRÉDIBILITÉ.

D'après tout ce qui précède, quelle serait l'*œuvre historique* par excellence? A notre avis, celle qui, renonçant à l'intolérance exclusive des diverses méthodes, arriverait à s'approprier les procédés utiles de chacune d'elles, à fondre harmonieusement toutes ces tendances, à assigner dans le récit des événements sa place à chaque élément de l'activité humaine, et à recouvrir d'une forme artistique tous les faits divers consciencieusement élaborés. Ainsi l'élévation du point de vue philosophique ou politique, ou religieux, la sagacité des applications, la lucidité chronologique, l'examen et le classement rigoureux des faits, ne constituent pas à eux seuls le chef-d'œuvre historique: la forme y revendique sa part, ni plus ni moins que dans un grand poëme; et ce n'est point

(*) *Voy.* aux articles VICO, HERDER, HEGEL, BALLANCHE, et à l'art. HISTORIOGRAPHIE (p. 91).

Digitized by Google

à tort que l'on a comparé les écrits du père de l'histoire (*voy.* HÉRODOTE) à une admirable épopée. Les procédés sont analogues, pour ne pas dire identiques, dans une composition historique ou poétique, à cette différence près que l'imagination peut fournir quelquefois à elle seule le fond d'un poëme, tandis que l'histoire emprunte ses matériaux exclusivement à la réalité; mais, du reste, parallélisme complet pour l'exposition du sujet, la marche du drame, l'agencement des parties, le développement des passions, les péripéties et les catastrophes enfin, qui sont plus étonnantes, plus soudaines, plus inexplicables, souvent, dans le domaine des faits qu'au cinquième acte d'une tragédie.

Mais au-dessus de l'histoire artistique se trouvera toujours de plein droit l'histoire moralisante. Notre siècle ne s'est que trop emparé de l'histoire pour la plier en cent façons à ses idées, à ses besoins, à ses caprices. Le petit nombre des lecteurs y cherche des enseignements : la masse ne veut que des spectacles. L'historien, qui se sentira une mission consciencieuse, ne se prêtera jamais à ces exigences du jour; il ne déshonorera point son ministère; et, semblable aux prophètes d'autrefois, il ne se mêlera à la foule que pour l'instruire; il ne voudra lui plaire qu'afin de mieux réussir à la rendre meilleure. *Voy.* l'article HISTORIOGRAPHIE ET HISTORIENS, complément de celui-ci. L. S. et J. H. S.

HISTOIRE (PEINTURE D'). Cette expression n'est pas moins vague que celle de peinture de genre (*voy.*). Si l'on voulait désigner cette espèce de peinture d'une manière plus précise, il vaudrait mieux l'appeler *peinture poétique*. L'énumération de ses sujets les plus ordinaires, tels que les scènes religieuses, mythologiques, allégoriques, les épisodes tirés de poëmes et de légendes, enfin les représentations d'événements réellement historiques, ne nous apprend rien de positif sur la manière dont le sujet est conçu dans cette sorte de peinture. Mais on peut dire qu'elle est le degré le plus élevé auquel l'art du peintre puisse atteindre. Chez aucun peuple cet art ne résulta de la simple imitation d'un objet sensible : il naquit, au contraire, du besoin d'exprimer par une image quelque grande idée : aussi dans son origine la peinture est-elle toujours l'expression d'idées religieuses et nationales, c'est-à-dire d'idées qui rattachent l'individu et le peuple à la divinité et aux lois morales. Chez les Grecs, qui les premiers donnèrent à cet art un véritable caractère d'indépendance, nous le trouvons occupé à reproduire sur la toile les hauts faits des temps héroïques ou les victoires des siècles subséquents; la majeure partie des productions de leurs artistes ont en vue ce seul objet. Lorsque le christianisme se fut établi dans l'Europe, nous voyons la peinture, depuis son enfance jusqu'à son entier développement, consacrer presque exclusivement ses pinceaux à figurer des objets ou des scènes tirés de l'histoire sainte, ou à exprimer des sentiments religieux. Dans l'un et l'autre cas, elle avait à représenter la forme humaine, mais sous le point de vue le plus noble, c'est-à-dire dans ses rapports avec ce que l'homme a en lui de divin; tâche difficile, dont l'accomplissement exigeait de la part de celui qui s'y essayait un sentiment profond de la beauté plastique et le talent d'exprimer les sentiments et les pensées les plus sublimes, ou, en d'autres termes, de rendre sensibles dans la forme les manifestations les plus nobles, intellectuelles et physiques, de la nature humaine, la passion dans ce qu'elle a de plus épuré, le calme au milieu des sensations diverses, le plaisir et la douleur avec modération et dignité. Il n'y a point de tableau historique sans figures habilement groupées : aussi la forme humaine doit-elle toujours y occuper la plus large place et attirer immédiatement, exclusivement même, l'attention du spectateur.

L'art de représenter ainsi un sujet de la manière la plus avantageuse possible est une qualité nécessaire à la peinture historique, et s'appelle le *style*. Sans style, il ne peut y avoir de tableau historique dans le sens propre du mot : voilà pourquoi on confond souvent en France ces deux expressions, peinture de style et peinture d'histoire. Si par style il faut entendre l'expression de la beauté intellec-

Digitized by Google

tuelle et morale sous une belle forme et l'entente de la forme humaine, avouons que bien peu de peintres modernes possèdent à un haut degré cette qualité essentielle; car, dans la plupart de leurs productions, on sent trop le besoin qu'ils ont de se former un style, afin de se rendre plus facile l'expression des grands sentiments ou de s'approcher de la beauté des formes. Dans Rembrandt, par exemple, quoiqu'on ne puisse guère parler de style par rapport à lui, on en aperçoit cependant une espèce de pressentiment, dans l'ordonnance de ses tableaux, dans ses efforts pour parvenir à rendre la grandeur des formes, et surtout dans ses effets de lumière. Chez les anciens, au contraire, il n'y avait pas d'art sans style. Le style égyptien se distingue de tous les autres par la sévérité architectonique. Les ouvrages des peintres grecs et ceux qui nous restent des peintres romains prouvent qu'ils se soumettaient les uns et les autres aux lois du style, dont il existe déjà des traces dans les premières productions de la peinture chrétienne, et qui a atteint par degrés à la perfection dans les tableaux religieux, genre auquel elle sembla vouloir se restreindre. Depuis Cimabué jusqu'à Raphaël, il n'y eut donc pas d'autre peinture que la peinture d'histoire, dont le nom même ne date que de l'époque où l'on commença à en séparer ce qui jusque-là n'en avait été que l'accessoire, comme le paysage, pour en faire un genre de peinture à part. Cette expression de peinture d'histoire vient sans doute de l'italien *storia*, mot par lequel les auteurs qui ont écrit sur la peinture désignent tout tableau représentant des figures humaines. Au XVIIe siècle, on l'appliqua à toutes les peintures historiques et importantes, par opposition à la peinture de genre, nom qu'on réserva pour les seules représentations de scènes populaires. Cette dernière espèce de peinture néglige entièrement les lois de la beauté et du style, pour s'en tenir exclusivement à la nature.

On commença à distinguer des genres dans la peinture lorsque cet art ne s'occupa plus uniquement d'objets religieux, et qu'à la représentation de sujets de dévotion et d'histoire ecclésiastique on opposa une peinture profane qui puise les siens dans la mythologie, l'allégorie ou l'histoire profane. Les sujets de moindre importance, tels que les portraits, les paysages, les animaux, les édifices et les fleurs, acquirent alors une considération qu'ils n'avaient point encore eue, et furent traités séparément. Cependant on leur conserva le nom d'historiques quand on pouvait y appliquer jusqu'à un certain point les lois du style. Ainsi on nomma *portraits historiques*, non pas toute espèce de portrait d'un personnage célèbre dans l'histoire, mais celui où l'individualité à peindre était saisie par l'artiste avec profondeur et d'après le caractère du sujet, et rendue, autant que possible, conformément aux lois de la beauté plastique. Sous le nom de *paysages historiques* on entendait bien d'abord ceux-là surtout dont le sujet était tiré de la mythologie ou de l'histoire; mais on l'étendit bientôt à tout paysage où quelque action de l'homme était représentée et traitée d'après les lois de la beauté, c'est-à-dire d'après les lois du style, ce que n'exige pas une simple vue, un simple paysage. On peut même appliquer l'épithète d'historiques aux tableaux d'animaux, pour distinguer, par exemple, la conception héroïque et la composition grandiose de la chasse au lion de Rubens du naturel plein de vérité d'une chasse vulgaire comme celles de Ridinger.

Même en restreignant le nom de la peinture historique à la représentation des scènes de la vie humaine dans des conditions purement idéales, on trouvera encore que cette dénomination est plus convenable pour certains objets que pour d'autres. Des tableaux exécutés d'après les lois du style, et représentant le Sauveur, la Vierge, quelque apôtre ou quelque saint, sont rangés généralement parmi les tableaux d'histoire, bien qu'ils ne figurent que des personnages historiques isolés, même sous une forme idéale. Ce sont pour ainsi dire des symboles humains ou des caractères particuliers créés idéalement qui exigent que le peintre présente sous la forme humaine la plus noble possible un grand caractère religieux ou moral. On regarde également comme

Digitized by Google

des tableaux d'histoire toutes les saintes familles, tous les groupes de saints, et en général tous les tableaux de dévotion. Toutes les allégories chrétiennes ou païennes, en tant que l'expression des caractères choisis pour personnifier les idées répond à la nature supérieure de l'homme, sont aussi des tableaux d'histoire, dont il faut bien distinguer les tableaux historiques proprement dits et dans un sens plus restreint, c'est-à-dire ceux qui représentent une action, réelle ou non, dans laquelle la liberté morale de l'homme est mise en scène.

Cette peinture historique proprement dite déploie sa puissance en représentant l'action dans le moment le plus saisissant, dans l'instant décisif. Elle ne peut en effet peindre qu'un moment; mais dans la représentation de ce seul moment elle sait, par l'habile rapprochement des caractères, par les poses qu'elle donne à ses personnages, par la vie dont elle les anime, faire comprendre non-seulement l'action tout entière, mais encore ce qui l'a précédée et ce qui l'a suivie. C'est une activité poétique que celle qui saisit dans la vie humaine et en isole certains faits, certains moments importants, et tantôt c'est l'élément épique, tantôt l'élément lyrique qui prédomine dans cette création; mais le but proprement dit de la peinture historique, c'est la représentation de l'action, de ce qui est dramatique. Il y faut de l'unité, une liaison facilement appréciable entre l'effet et sa cause. Aucun peintre moderne ne s'est élevé à la hauteur de Raphaël, sous ce rapport, non plus que sous celui de la chaleur et de la vivacité de sentiment avec laquelle ce grand peintre a su exprimer la noblesse de l'âme par la beauté du corps.

L'effet moral d'un tableau dépend de la manière dont le peintre sent et comprend son sujet. Si, par exemple, dans un sujet religieux, il est pénétré de sa sainteté; dans un sujet mythologique, de sa profonde signification symbolique et de sa beauté naïve; dans un sujet réellement historique, des passions et de la dignité morale de ses personnages, il lui imprimera le cachet convenable. Mais la manière de concevoir un sujet ne dépend pas uniquement de l'artiste lui-même : le siècle où il vit y a une grande part. Voilà pourquoi la tendance religieuse du moyen-âge (ce qui ne veut pas dire précisément sa piété ou sa moralité, mais une certaine manière de penser et de sentir) se réfléchit dans la peinture jusqu'à la fin du xve siècle, tandis que l'indifférentisme, la légèreté, l'amour de la magnificence, la vie voluptueuse des siècles suivants se reflètent sur leurs tableaux passionnés, profanes, mythologiques, allégoriques. L'âme dont un artiste anime son œuvre dépend de la noblesse des caractères; et en ceci on a vu des écoles se méprendre pendant de longues années. Le peintre d'histoire n'est donc pas seulement poëte dramatique par la conception : prenant ses motifs dans l'âme des personnages qu'il représente, il sait aussi les exprimer dans tous leurs mouvements. La forme générale qu'il donne à sa composition, l'effet des lignes, les teintes, les couleurs, tout contribue à l'harmonie de l'ensemble et doit charmer l'œil autant qu'occuper l'esprit. Mais comme toute conception créatrice est fondée sur une concentration (car elle renferme tout un drame dans un moment), il faut que le peintre d'histoire rende sensible son objet par les motifs les plus frappants, qu'il fasse ressortir les principales figures, rejette dans l'ombre les personnages secondaires, et distingue ainsi dans son œuvre la scène principale des scènes accessoires. Son tableau en devient d'autant plus saisissant, et la vive impression qu'il causera lui fera pardonner l'impossibilité où se trouve la peinture d'exprimer, comme la poésie, une succession d'actions. *C. L. m.*

HISTOIRE-AUGUSTE, *voy.* AUGUSTE.

HISTOIRE NATURELLE. Pris dans son acception la plus générale, et dans un sens conforme à son étymologie, ce terme devrait signifier la connaissance de tous les êtres qui composent l'univers et des lois qui les régissent; mais l'intelligence humaine eût bientôt plié sous le poids de cette immense recherche, et l'on sentit de bonne heure le besoin de séparer les différentes parties de cette science universelle. La variété des rapports sous lesquels on peut envisager les êtres, et la

Digitized by Google

diversité des procédés suivant lesquels on les étudie, ont servi de point de départ à cette division, d'où est résulté l'établissement de plusieurs sciences distinctes, désignées sous le nom commun de sciences *physiques*, *naturelles* ou *cosmologiques*.

L'histoire naturelle proprement dite, qui en est une branche, a pour objet la connaissance des corps bruts qui composent notre globe, et des êtres vivants qui l'habitent, à l'état où la nature nous les présente. La première partie de cette définition exclut du domaine de cette science l'astronomie, qui applique les lois de la physique et du calcul à l'étude des corps célestes. La seconde partie établit une démarcation plus complète entre la physique, la chimie et l'histoire naturelle; démarcation établie d'une manière si nette par G. Cuvier, en tête du *Règne animal:* « La physique est aujourd'hui une science presque toute *de calcul*, la chimie presque toute encore *d'expérience*, l'histoire naturelle n'est encore qu'une science *d'observation*. » En effet, tandis que la physique tire des propriétés générales de la matière et des lois qui la régissent l'explication des grands phénomènes de la nature; tandis que la chimie nous enseigne la composition intime des corps et l'action réciproque de leurs molécules élémentaires, l'histoire naturelle recherche les attributs spécifiques des êtres et nous montre les rapports qui les unissent entre eux, afin de pouvoir leur assigner la place qu'ils occupent dans l'ensemble de la création. Ajoutons toutefois que le naturaliste ayant à faire à chaque instant l'application des sciences physiques générales aux phénomènes particuliers que présentent les corps, cette séparation ne peut être considérée comme absolue, et n'exclut pas l'union la plus intime entre ces sciences sœurs, sur lesquelles l'histoire naturelle reflète toute la lumière qu'elle en emprunte. Ainsi, par exemple, point de minéralogie sans chimie, point de physiologie sans physique.

Un premier coup d'œil jeté sur les êtres dont la description est l'objet de l'histoire naturelle, suffit pour nous apprendre qu'ils se partagent en deux grandes séries : les uns jouissent de la vie, les autres en sont privés. Les *corps vivants* sont formés par l'union harmonique de parties dissemblables, remplissant chacune une fonction particulière nécessaire à l'entretien du tout, et que l'on nomme pour cela les *organes* ou les instruments de la vie. Ils constituent comme un grand empire soumis aux mêmes lois, et que l'on nomme ordinairement le Règne organique : ce sont les *végétaux* et les *animaux*. Au contraire, les *corps inanimés* ou *bruts* sont privés d'organes et se ressemblent par toutes leurs parties, dont aucune n'est chargée de fonctions particulières. Ce sont les *minéraux* qui forment le Règne inorganique.

L'étude du règne inorganique comprend : 1° la *mineralogie* (*voy.*), qui a pour objet la connaissance des espèces minérales dont elle étudie toutes les propriétés une à une; 2° la *géologie* (*voy.*), qui considère ces mêmes substances sous le rapport plus général du rôle qu'elles jouent dans la composition de la charpente du globe, et des révolutions que notre planète a subies depuis son origine jusqu'à nos jours. Cette science prend plus particulièrement le nom de *géognosie* quand elle se borne à considérer la manière dont les substances minérales s'associent entre elles dans les différentes couches du globe, sans exposer aucune théorie sur la géogénie de la terre (*voy.* T. XII, p. 322).

L'étude du règne organique comprend deux branches correspondant très naturellement aux deux classes d'études qui le composent : 1° la *botanique*, qui a pour objet la connaissance des végétaux, et 2° la *zoologie*, qui embrasse celle des animaux. Ces deux sciences fournissent chacune plusieurs subdivisions que nous n'indiquerons pas ici pour éviter de répéter ce qui a déjà été dit au mot Botanique, et ce qui le sera au mot Zoologie.

Ainsi restreint, le domaine de l'histoire naturelle est encore tellement vaste que l'observateur qui porte ses regards sur la prodigieuse variété des êtres dont se compose chacune de ses branches, reculerait bientôt devant l'insuffisance de ses moyens et l'immensité de sa tâche, s'il ne possédait un guide sûr, grâce auquel se simplifieront toutes les difficultés

Digitized by Google

de ce vaste problème : ce guide c'est la méthode, partie vitale en histoire naturelle, et pour laquelle nous renvoyons aux articles qui la concernent spécialement, ne pouvant lui donner ici toute l'étendue qu'elle réclame. *Voy.* MÉTHODE, CLASSIFICATION, NOMENCLATURE, FAMILLE, GENRE, ESPÈCE, etc.

Est-il nécessaire d'appeler l'intérêt sur cette belle science, de démontrer qu'il n'en est pas d'où sortent plus d'applications utiles aux arts, à l'économie domestique, à la conservation de notre être? Qui ne sait combien le règne minéral offre de ressources à l'art de bâtir, aux arts mécaniques, chimiques, à cette foule d'industries qui enrichissent les sociétés civilisées ? Combien la connaissance des plantes est nécessaire dans l'économie rurale, dans plusieurs arts industriels, dans la médecine? Quel intérêt nous avons à connaître les espèces animales qui nous fournissent des aliments, des produits utiles dans les arts ou dans l'économie domestique, celles qui sont nuisibles ou dangereuses? Sans doute on peut manier fort habilement les métaux sans être le moins du monde minéralogiste, tirer parti des propriétés d'une plante sans la connaître botaniquement; mais il n'en est pas moins incontestable, comme on l'a déjà remarqué, que les opérations pratiques ne sont que des applications bien faciles des théories scientifiques, et qu'il ne se découvre dans les sciences aucune proposition qui ne puisse être le germe de mille inventions usuelles. Et quand même on mettrait de côté le point de vue matériel, quel homme n'a une fois au moins dans sa vie désiré connaître les phénomènes curieux et brillants de la végétation, l'histoire si attrayante des mœurs et des instincts des animaux, celle des révolutions qu'a subies notre planète, ce complément obligé d'études historiques et géographiques un peu profondes? Pourrait-on considérer comme un simple délassement une étude propre à développer le talent de l'observation, à former l'esprit à cet art précieux de la méthode qui, une fois qu'on le possède, dit Cuvier, s'applique avec tant d'avantage aux connaissances les plus étrangères à l'histoire naturelle; une étude qui se lie intimement à l'anatomie et à la physiologie humaines par la zoologie, et à la physique, à la chimie par la minéralogie; une étude enfin qui élève l'âme vers le puissant auteur de tant de merveilles, vers l'idée de cette Providence, dont la prévoyance éclate autant dans la création d'un chétif insecte que dans le gouvernement de ces astres qui roulent magnifiquement au-dessus de nos têtes! Voyez, en effet, comme l'âme se sent agrandie en présence des beautés de la nature! et tout ce que la raison nous enseigne des plaisirs vrais et purs du travail, avec combien plus de raison ne devons-nous pas le dire de cette noble science aux lueurs de laquelle se sont évanouis tant de ridicules préjugés, tant de superstitions absurdes, honteuses lisières dans lesquelles vieillit si longtemps le genre humain!

Nous bornerons à ces généralités ce que nous avons à dire de la science dans son ensemble. Pour en connaître les détails et les divisions, le lecteur consultera les articles spéciaux, tels que ZOOLOGIE, BOTANIQUE, MINÉRALOGIE, GÉOLOGIE, etc., auxquels nous renvoyons toute la partie théorique de cette science, afin de réserver à l'histoire générale de l'étude de la nature l'espace qui nous est accordé ici.

Aperçu historique.—Si l'on rapportait la naissance de l'histoire naturelle à l'époque où l'homme sentit pour la première fois la nécessité de connaître, afin de les appliquer à ses besoins, les productions qui l'entourent, la science qui nous occupe ici n'eût été étrangère à aucun pays, à aucun temps : elle serait contemporaine de l'enfance des sociétés. Il n'en va pas ainsi. La connaissance de quelques propriétés remarquables dans un certain nombre d'êtres, et l'application de cette connaissance à quelques arts, à l'industrie, etc., ne constituent pas une *histoire de la nature*. Sans nous arrêter aux cosmogonies idéalistes ou empiriques qui remplissent l'époque dite *philosophique*, arrivons directement à Aristote (*voy.*), le premier naturaliste en date, comme il l'est peut-être aussi par le génie. Avec Aristote (350 ans avant J.-C.) commence l'ère *scientifique :* c'est l'époque de la division et de l'introduction des méthodes de classification dans les sciences;

Digitized by Google

c'eût été dès lors celle de leurs plus vastes progrès, si les successeurs de ce grand homme eussent continué l'impulsion qu'il leur avait donnée. Malheureusement il n'en fut pas ainsi, et ce n'est qu'au XVIIe siècle que l'œuvre du philosophe de Stagire devait être reprise et poursuivie. Sans doute les conquêtes d'Alexandre, ses libéralités envers son illustre précepteur, mirent ce dernier mieux que personne à même de dissiper, par de nombreux termes de comparaison, les obscurités ou les erreurs qui régnaient sur l'origine et sur la nature d'une foule d'êtres. Mais quelle force de génie ne fallait-il pas pour embrasser, pour coordonner ces immenses matériaux, pour ne pas rester écrasé sous le poids des faits, à une époque où l'on ne pouvait s'aider encore des méthodes de classification, de collections de livres ou de gravures, du microscope et de divers moyens de conservation, tels que l'alcool, l'empaillage, les injections anatomiques? Et si l'on vient à réfléchir que ces recherches, qui auraient suffi à la plus glorieuse renommée, ne servaient en quelque sorte que de diversion à d'immortels travaux philosophiques, politiques et littéraires, on comprend le fanatisme du moyen-âge pour ce grand homme, réalisant dans l'ordre intellectuel la monarchie universelle qu'avait vainement poursuivie par les armes son héroïque élève. Dans l'*Histoire des animaux*, chef-d'œuvre d'analyse, Aristote, sous beaucoup de rapports, n'a pas été surpassé, et ses principales divisions ont en partie survécu aux révolutions de la science. Il est surtout admirable pour avoir cherché dans l'examen comparatif de l'organisation des animaux les bases de la zoologie; pressentant ainsi l'importance d'une science dont on n'a su apprécier toute la valeur que de nos jours, l'*anatomie comparée*, qui fournit au philosophe de Stagire les vues les plus élevées sur la perfection graduelle et sur la ressemblance philosophique des êtres.

Ce qu'Aristote avait fait pour les animaux, Théophraste (*voy.*), son élève et le continuateur de ses travaux, le fit pour les plantes, dont l'étude, regardée jusque-là comme inséparable de la médecine, était réduite à quelques centaines d'espèces imparfaitement décrites. Théophraste distingua les différents organes du végétal, chercha à assigner ses fonctions, et eut des idées assez justes sur les phénomènes de la végétation. Venu trois siècles après lui, Dioscoride (*voy.*) mentionna 800 plantes, qu'il divisa d'une manière assez méthodique.

A l'exception de ces deux botanistes, il faut aller jusqu'à Pline pour trouver, après Aristote, un nom à inscrire dans les fastes de l'histoire naturelle. Quelles peuvent donc avoir été les causes de ce long interrègne de la science, de ce sommeil léthargique des observateurs, à une époque de si féconde activité pour l'esprit humain? Il faut d'abord remarquer que la Grèce, au moins dans les deux cités qui lui imprimèrent le plus fortement leur individualité, Sparte la guerrière, Athènes plus lettrée que savante; il faut remarquer, disons-nous, que la Grèce était peu portée vers les sciences naturelles, ou plutôt que la tendance générale de sa philosophie, qui fut toujours de subordonner la question de faits aux principes *à priori*, la détournait nécessairement de la route de l'observation. Plus tard, ce fut bien pis encore dans l'école d'Alexandrie, dominée par l'influence de Platon et renfermée dans un idéalisme transcendental, qui devait aboutir nécessairement au mysticisme, puis à la théurgie, à la cabale, etc. De leur côté, les Romains étaient peu portés par leurs inclinations guerrières, par leur constitution sociale, à la culture des sciences, qui ne pouvaient pas plus fleurir au milieu des luttes orageuses du forum et des guerres civiles ou étrangères, que plus tard sous le despotisme impérial, étouffant toute liberté d'esprit et ne laissant de sécurité que dans la retraite et l'obscurité. Aussi ces fiers conquérants du monde, nonobstant les immenses moyens d'observation dont ils disposaient, ne doivent qu'au seul Pline d'être cités dans l'histoire des sciences.

Pline-l'Ancien (*voy.*), né l'an 23 de notre ère, est le plus original des compilateurs sans doute; mais bien qu'ayant immensément travaillé, il n'a pas avancé la science. Son *Histoire naturelle* est assurément un monument très intéressant

Digitized by Google

de l'état des connaissances à l'époque où il écrivait; c'est plus qu'un inventaire, c'est un vaste tableau, dont le style est plein de noblesse, où les idées sont élevées et l'érudition prodigieuse; mais l'absence totale de critique, ou, pour parler plus justement, l'incroyable crédulité avec laquelle il accueille les contes populaires les plus absurdes, en atténue singulièrement le mérite.

Bien du temps s'était écoulé depuis Aristote, et, quoique le nombre des faits fût nécessairement augmenté, la science rétrogradait plutôt qu'elle n'avançait. Cet état de choses ne fit qu'empirer dans les premiers siècles de l'ère chrétienne; puis vinrent les invasions des Barbares qui mirent fin à toute recherche scientifique. Le règne des Arabes n'avait guère été plus favorable que ne le fut celui de la scolastique à l'observation de la nature, et il faut aller jusqu'à la renaissance pour trouver quelques travaux à citer. On commença par commenter les anciens, objets d'un véritable culte : ce fut de l'histoire naturelle toute d'érudition. Il était bien naturel, en effet, de reprendre la science où l'avait laissée Aristote, car qu'avait-elle produit depuis lui?

Cependant à mesure que l'esprit nouveau d'examen et d'analyse philosophique se répand, le goût de l'observation naturelle se propage aussi. La découverte de l'imprimerie, celle de la gravure, l'usage du papier de chiffon substitué au parchemin, la découverte de la boussole, et plus tard celle du microscope, avaient donné un nouvel élan à l'esprit humain. Les voyages de découvertes excitent la curiosité des savants; les jardins botaniques, les musées, s'organisent. La multiplicité des observations fait sentir le besoin des méthodes. Alors apparaît un de ces hommes, au génie synthétique, qui semblent avoir pour mission, aux diverses phases de l'histoire des sciences, de leur donner une impulsion nouvelle, en coordonnant les tentatives de ceux qui les ont précédés et en établissant l'enchaînement systématique des faits : cet homme c'est Conrad Gesner (*voy.*), né à Zurich en 1516; *le Pline de l'Allemagne*, comme on l'appelle, mais qui nous semble mériter mieux que son surnom. Non moins remarquable par une immense érudition que par l'esprit de critique qu'il porta dans ses travaux, ce grand naturaliste, qui eut l'honneur de donner son nom à la période dans laquelle il vécut, fit faire dans son *Historia animalium* (1550) de notables progrès à plusieurs parties de la zoologie. Mais c'est surtout comme botaniste qu'il a mérité le titre de *restaurateur de l'histoire naturelle*, en donnant le premier traité méthodique qui eût paru jusqu'alors sur l'ensemble du règne végétal, et en prescrivant de rechercher les caractères des plantes non-seulement dans les fleurs et dans les fruits, mais aussi dans les graines; idée lumineuse qui renfermait le germe de la méthode naturelle, et que développa, à la même époque, Césalpin (*voy.*), qui avait étudié la structure interne de ces organes et leur avait assigné un rôle important dans la distribution de ses familles naturelles, dont il jeta les premiers fondements.

D'un autre côté, la nomenclature et la synonymie sortaient, grâce aux travaux critiques des deux frères Jean et Gaspard Bauhin (*voy.*), du chaos où elles étaient plongées par les descriptions vagues et par les dénominations contradictoires des anciens, que rendaient encore plus obscures les termes employés pour désigner les espèces récemment découvertes. Ajoutons toutefois que la tâche de ces illustres botanistes avait en cela été rendue plus facile par les recherches antérieures des Martin de Lobel, des Camérarius, des Lécluse, des Daléchamp, etc.

Pendant que la botanique marchait ainsi vers de rapides progrès, la zoologie ne restait pas en arrière. Les travaux de Belon et ceux de Rondelet lui donnaient surtout une forte impulsion. Pierre Belon, médecin de Henri II et de Charles IX, écrivit une *Histoire*, remarquable pour le temps, *de la nature des oyseaux, avec leurs descriptions et naïfs pourtraicts retirez du naturel* (Paris, 1555, in-fol.). Quoique les espèces n'y soient pas groupées en genres, elles sont néanmoins rapprochées par leurs affinités. Le même observateur classa assez naturellement les poissons (*De la nature et diversité des poissons*, etc., 1555, in-fol.), et consacra aussi quelques parties de son

Digitized by Google

traité *De Aquatilibus* (1553, in-8°) aux mollusques, branche de la zoologie dans laquelle il fut surpassé par Guillaume Rondelet, de Montpellier, qui en décrivit un plus grand nombre et observa mieux. Ce dernier enrichit aussi l'ichthyologie de la représentation iconographique de près de 250 espèces de poissons. Aldrovande (*voy.*), et après lui Johnston, recueillirent dans de vastes compilations accompagnées de figures tout ce qu'on avait écrit avant eux sur les diverses branches de l'histoire naturelle. Il y aurait de l'injustice à contester l'utilité dont furent ces travaux, en répandant le goût des études scientifiques et en facilitant leur étude. Il ne faut pas oublier non plus ceux de Columna, de Daniel Major son continuateur, et ceux de Lister pour fonder la *malacologie* ou histoire des mollusques. C'est à ces excellents observateurs que l'on doit les premiers essais sur l'anatomie de ces êtres et les premières tentatives d'une distribution systématique, où les coquilles, il est vrai, étaient seules employées.

Mais au premier rang des noms qui jettent le plus d'éclat parmi les naturalistes du XVIIe siècle, brille celui de John Ray (*voy.*), né en 1628, l'un des hommes dont s'honore le plus l'Angleterre. Sans autre ressource, à son début, que son génie observateur, il médita, en zoologie et en botanique, sciences jusqu'alors fort négligées dans son pays, une réforme qui avait surtout pour but d'introduire un ordre plus méthodique. Il créa les méthodes analogiques en ornithologie, en prenant le bec et les pieds pour base de sa classification. Ses divisions furent en partie adoptées par Linné, et ses premiers travaux furent le prélude de la grande ornithologie de Willoughby (1676), à laquelle il prit part lui-même. C'est aussi de concert avec ce dernier observateur que Ray fit connaître un grand nombre d'espèces nouvelles de poissons, dont il publia une nouvelle distribution, fondée sur des caractères anatomiques. On peut citer aussi ses vues neuves sur l'organisation et sur la systématisation des mammifères. Livré, en botanique, à d'immenses recherches et marchant sur les traces de Morison, son compatriote, et de Magnol de Montpellier, le premier des *analogistes* connus, il fit faire un pas vers la méthode naturelle en prenant en considération toutes les parties de la plante. Mais, comme Magnol, n'accordant pas plus d'importance aux unes qu'aux autres, il n'atteignit qu'incomplétement son but. Son *Historia plantarum* (Londres, 1686-1704, 3 vol. in-fol.) est un vaste répertoire de toutes les connaissances acquises jusqu'alors.

Malgré tant de travaux estimables, la science réclamait encore une distribution régulière des végétaux et surtout une détermination plus précise des genres, que l'on avait jusqu'alors presque entièrement négligée pour ne s'occuper que des classes : Tournefort (*voy.*), botaniste français, né en 1656 à Aix en Provence, était l'homme qui devait satisfaire ce besoin. A ce grand naturaliste appartient l'honneur d'avoir le premier présenté la botanique sous une forme vraiment méthodique (1694). Aussi sa classification éminemment simple, empruntée pour les classes à la partie la plus brillante de la fleur, la corolle, comme s'il eût voulu par là rendre l'étude de la science plus attrayante, et reposant presque toujours, quant aux genres, sur les organes de la fructification, fut-elle aussitôt sanctionnée par les suffrages des botanistes de tous les pays, et commença-t-elle à populariser l'étude de cette belle partie de l'histoire naturelle. Tournefort eut la gloire de frayer la route à Linné, qui fut obligé d'adopter la plupart de ses genres; et, de tous ceux qui l'ont précédé, Tournefort est le seul nom qu'on puisse, en botanique, placer à côté de celui de l'immortel Suédois.

Si, comme on l'a dit avec raison, le XVIIIe siècle, tout imbu des doctrines de Bacon, est, par excellence, le siècle des méthodes, Linné (*voy.*) en est sans contredit le plus fidèle représentant. Linné conçut la pensée d'enchaîner dans un ordre systématique toutes les parties de la création, d'en offrir un tableau où tous les êtres connus dans les trois règnes, asservis aux lois d'une classification rigoureuse, devaient se reconnaître chacun à des traits distinctifs; et il créa, pour les décrire, une langue nouvelle, aussi remarquable par sa nerveuse concision que par sa pittoresque élégance. Un de ses

Digitized by Google

principaux titres à la reconnaissance des naturalistes, c'est d'avoir fondé l'idée de l'espèce, comme Tournefort avait fondé celle du genre, remplaçant les descriptions longues et embarrassées de ses devanciers par une nomenclature ingénieuse, qui, d'un seul mot, disait plus et mieux. C'est en botanique surtout, l'objet le plus constant de son amour et de ses veilles, que le moderne législateur de l'histoire naturelle s'est fait une renommée populaire, par l'extrême simplicité et par l'attrait piquant de sa classification fondée sur l'existence des sexes dans les végétaux, laquelle, soupçonnée par les anciens, soutenue par Camérarius, a été démontrée sans réplique par le botaniste suédois. Il n'est d'ailleurs aucune branche de l'histoire naturelle dans laquelle Linné n'ait laissé la trace lumineuse de son passage. Il est pour toutes les parties de la zoologie le fondateur d'une méthode rigoureuse, chef-d'œuvre de précision et de clarté, qui laisse bien en arrière de lui ses devanciers et ses contemporains, et qui est encore aujourd'hui, dans plusieurs parties, le point de départ des travaux modernes en ce genre. Tout est dit sur la supériorité des méthodes naturelles, que personne, Linné lui-même, n'a jamais songé à contester, puisqu'il les regardait au contraire comme l'apogée de la science (*primum et ultimum in botanicâ desideratum*). Mais ce n'est pas un motif suffisant pour rejeter les méthodes artificielles, qui, grâce à la facilité avec laquelle elles permettent d'arriver à la connaissance des êtres, seront toujours d'un secours précieux dans les recherches journalières, surtout pour les nouveaux adeptes de la science. La nomenclature linnéenne, après tout (et c'est là son plus bel éloge), est restée comme le lien commun entre les méthodes discordantes de ses successeurs; car, ainsi qu'à la mort d'Alexandre, les divisions ont commencé dès que cet autre chef d'une monarchie plus pacifique a cessé d'être là, ralliant par l'autorité du génie les tentatives dissidentes de ses contemporains. Si le goût des détails prolixes et minutieux, ou l'abus puéril des distinctions subtiles, a remplacé chez quelques disciples l'esprit d'ordre et l'analogie philosophique du maître; s'ils ont pris la sécheresse pour de la précision, la science des mots pour celle des choses, oseront-ils s'autoriser de l'exemple de celui qui sut populariser le goût de la botanique, en la rendant aussi aimable que facile et accessible à tous, et qui jeta dans une brochure de 26 pages (*Philosophia botanica*, 1751) les fondements d'une science?

Nous ne séparerons pas, dans cette esquisse, deux grands noms que le monde savant ne sépare pas dans son admiration, Linné et Buffon. Buffon (*voy.*), c'est la seule renommée qui, dans cette période des sciences naturelles, ne pouvait pâlir devant celle de l'immortel botaniste. Si la postérité a fait à Linné un titre de gloire de l'ordre nouveau et lumineux qu'il introduisit dans l'étude de la nature, elle ne louera pas moins notre illustre naturaliste des grandes vues synthétiques, de la puissance et de la hauteur de généralisation qu'il porta dans la science, à une époque où l'abus de l'analyse jetait les esprits dans la considération exclusive des faits de détail. Buffon a un autre genre de mérite qui lui était et qui lui est resté propre : c'est d'avoir créé pour tous ceux dont l'âme se complaît au sublime spectacle de la création une science qui n'existait jusqu'alors que pour les naturalistes ; c'est d'avoir, dans la grandeur de l'univers physique, peint sa grandeur morale. A l'intérêt scientifique qui s'attache à des descriptions inspirées par le génie de l'observation, il réunit l'attrait puissant qui naît de l'histoire philosophique des mœurs et des instincts de l'animal; tableau embelli de toute la pompe d'un style qui n'est, a-t-on dit avec raison, uniforme que par sa perfection même. On nous saura gré, nous n'en doutons pas, de reproduire ici, en désespoir de dire aussi bien, un parallèle entre Linné et Buffon, tracé dans ce style à la fois élégant et simple, élevé mais toujours naturel, qui distingue les productions de G. Cuvier : « Linnæus et Buffon semblent avoir possédé, chacun dans son genre, des qualités telles qu'il était impossible que le même homme les réunît, et dont l'ensemble était cependant nécessaire pour donner à l'étude de la nature

Digitized by Google

une impulsion aussi rapide. Tous deux passionnés pour la science et pour la gloire, tous deux infatigables dans le travail, tous deux d'une sensibilité vive, d'une imagination forte, d'un esprit transcendant, ils arrivèrent tous deux dans la carrière armés des ressources d'une érudition profonde; mais chacun s'y traça une route différente, suivant la direction particulière de son génie. Linnæus saisissait avec finesse le trait distinctif des êtres : Buffon en embrassait d'un seul coup d'œil les rapports les plus éloignés; Linnæus, exact et précis, se créait une langue à part pour rendre ses idées dans toute leur rigueur : Buffon, abondant et fécond, usait de toutes les ressources de la science pour développer l'étendue de sa conception. Personne mieux que Linnæus ne fit sentir les beautés de détail dont le Créateur enrichit avec profusion tout ce qu'il a fait naître : personne mieux que Buffon ne peignit jamais la majesté de la création et la grandeur imposante des lois auxquelles elle est assujettie. Le premier, effrayé du chaos où l'incurie de ses prédécesseurs avait laissé l'histoire de la nature, sut, par des méthodes simples et par des définitions courtes et claires, mettre de l'ordre dans cet immense labyrinthe, et rendre facile la connaissance des êtres particuliers : le second, rebuté par la sécheresse d'écrivains qui, pour la plupart, s'étaient contentés d'être exacts, sut nous intéresser à ces êtres particuliers par le prestige de son langage harmonieux et poétique. Quelquefois fatigué de l'étude pénible de Linnæus, on revient se reposer avec Buffon; mais toujours quand on a été délicieusement ému par ses tableaux enchanteurs, on veut revenir à Linnæus pour classer avec ordre ces charmantes images dont on craint de ne conserver qu'un souvenir confus; et ce n'est pas sans doute le moindre mérite de ces deux écrivains que d'inspirer continuellement le désir de revenir de l'un à l'autre, quoique cette alternative semble prouver, et prouve en effet, qu'il leur manque quelque chose à chacun. »

Ici nous sentons le besoin, sinon de revenir sur nos pas, du moins d'expliquer le silence que nous avons gardé jusqu'à présent sur le règne inorganique. Bien que la connaissance des minéraux les plus importants soit née aussitôt que le besoin de vivre en société se fût fait sentir, et que l'art de travailler les métaux particulièrement ait été un des leviers les plus puissants de la civilisation, il nous faut presque arriver jusqu'au XVIIIe siècle pour trouver des minéralogistes, une science qui puisse s'appeler du nom de *minéralogie*. Les divisions indiquées par Aristote, Théophraste, Dioscoride, n'étaient guère que la reproduction des idées populaires. C'est à l'alchimie, et notamment aux travaux d'Avicenne (*voy.*), dans le XIe siècle, qu'il faut rapporter les premiers efforts tentés pour sortir de cette longue enfance. Aux trois classes admises par Théophraste (pierres, terres, métaux), le médecin arabe ajouta la classe des sels et celle des substances inflammables, division qui resta classique jusque dans le siècle dernier. Avicenne fit les premiers essais par la voie humide, et mit sur la voie de l'analyse chimique. En général, les recherches des alchimistes, absurdes quant au résultat qu'ils se proposaient d'atteindre, eurent les fruits les plus heureux pour la science; car tout en poursuivant leur but chimérique, ils arrivaient aux découvertes les plus importantes et jetaient les bases de la chimie minéralogique. C'est ainsi que se découvrent, dans les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, les substances les plus importantes (*voy.* l'art. CHIMIE). On dut à George Agricola (*voy.*), au milieu du XVIe, des méthodes nouvelles, qui subsistèrent même, avec peu de changements, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, pour l'exploitation des mines et le traitement des minerais. L'action du feu sur les substances minérales fut approfondie. Peu à peu on commença à étudier les gisements; on fit des collections; les essais de classification se succédèrent. Wallérius donna (1772) une méthode mixte dans laquelle l'analyse chimique est combinée aux caractères extérieurs, exemple que suivirent la plupart des minéralogistes de ce temps. Les formes cristallines, regardées naguère comme des jeux de la nature, prises en considération par Capeller et Linné, approfondies par Romé de l'Isle, devaient bientôt servir, entre les mains d'Haüy

Digitized by Google

(*voy.*), de fondement à une science nouvelle. Mais le véritable réformateur de la minéralogie au XVIIIe siècle, celui qui, le premier, l'envisagea sous son véritable point de vue, c'est Werner (1774), le célèbre fondateur de cette école de Freyberg (*voy.*) qui compta tant de disciples et s'illustra par tant de travaux. Werner (*voy.*) envisagea les minéraux sous trois points de vue : nature chimique, structure, caractères extérieurs. Donnant à ces derniers une très grande importance, il méthodisa en quelque sorte l'empirisme. Au milieu de cet essor des études minéralogiques, la géologie ne pouvait rester en arrière, et c'est encore à Werner qu'elle dut sa nouvelle impulsion. Jusque-là les géologues, au lieu de commencer par acquérir des connaissances exactes sur la structure de l'intérieur de la terre, avaient, sur quelques phénomènes particuliers et mal observés, forgé des hypothèses qui n'étaient propres qu'à retarder les progrès de la science et à la détourner de son véritable but. L'étude des gisements était abandonnée aux mineurs, qui avaient un intérêt immédiat à les connaître. Cependant plusieurs savants, entre autres Gerhard, Wallérius, et Bergman (*voy.*), dans sa Géographie physique, commencent à fournir des documents sur ce sujet. Lehmann publie une description des terrains stratifiés de l'Allemagne; de Saussure (*voy.*) offre, dans sa description des Alpes, un modèle à suivre; de célèbres voyageurs marchent sur ses traces. Werner établit une démarcation nettement prononcée entre la *géognosie* et la *géologie* d'alors (*voy.* à l'art. GÉOLOGIE, T. XII, p. 322), c'est-à-dire entre la science de la structure du globe, qui ne doit se composer que de faits et de lois tirées de ces faits, et ces romans géogéniques trop longtemps en vogue, au grand discrédit de la vraie science. Werner fit sur les terrains de son pays des observations qu'on put appliquer à tous les continents. Ainsi G. Cuvier, quelques années plus tard, tirait de l'exploration d'une colline aux environs de Paris ces inductions fécondes qui ont renouvelé la géologie et servi de fondement à la *paléontologie* (*voy.*). Admirable privilége du génie, que cette sorte de divination qui, par l'étude d'un point imperceptible de notre planète, lui fait pressentir les grandes lois de la nature!

Pendant que Buffon élevait à la science un monument dans son *Histoire de l'homme*, les quadrupèdes et les oiseaux, les autres parties de l'histoire naturelle, se ressentant de l'élan imprimé aux observateurs de tous les pays, s'enrichissaient d'importantes découvertes et de nombreux travaux. L'entomologie (*voy.*), qui était restée jusqu'aux temps modernes ce qu'Aristote l'avait faite, était enfin sortie de sa longue enfance, grâce aux travaux de Swammerdam (*Biblia naturæ*, 1738), le véritable créateur de l'anatomie des insectes. Réaumur (*voy.*), joignant à l'étude approfondie de leur organisation celle de leurs mœurs, donnait à cette branche de la zoologie un nouvel attrait. Déjà Redi avait combattu l'antique opinion de la génération spontanée de ces êtres. Ces beaux travaux furent continués avec non moins de succès par Lyonnet, l'habile anatomiste de la chenille, par Bonnet (*voy.*) de Genève, par Linné, qui donna le premier des caractères génériques précis, et fonda la classification des insectes sur ses véritables bases. Illiger, Olivier, Geoffroy, Rœsel, et surtout de Geer (*voy.* VAN GEER), l'émule de Réaumur et de Linné, perfectionnèrent les méthodes, enrichirent la science de nouvelles espèces. Fabricius, après eux, rendit un immense service à l'entomologie par sa classification empruntée aux organes de la bouche, montrant ainsi tout le parti qu'on pouvait tirer de cette étude.

Si nous poursuivons nos recherches sur l'histoire des invertébrés, nous verrons que les zoophytes (*voy.*) avaient peu occupé les anciens et même les modernes. Gesner, Ray, Tournefort lui-même, voyant des plantes dans tout ce qui se ramifiait, rangeaient jusqu'aux madrépores parmi les végétaux. Mais depuis Marsigli et Peyssonnel, qui fit, en 1723, la découverte du polype du corail, depuis Trembley, dont les curieuses expériences en constatèrent les merveilles, depuis Guettard qui en traita le premier *ex professo*, ces êtres singuliers commencèrent à être mieux connus, et les obser-

Digitized by Google

vations de Bernard de Jussieu, de Réaumur, d'Ellis, de Pallas, de Solander (*voy.*), firent faire de rapides progrès à cette branche de la zoologie.

La *micrographie* (*voy.*) se perfectionnait à la même époque entre les mains de Spallanzani, de Rœsel, de Needham, et surtout du Danois Müller. — Guettard posait les vrais principes de la malacologie, en faisant sentir la nécessité d'établir les genres, non-seulement d'après les coquilles, mais encore d'après l'animal. — Gronow, Gouan, Bloch enrichissaient l'ichthyologie de la découverte de nouveaux genres, et les cétacés rentraient parmi les mammifères. En ornithologie (*voy.*), Brisson (*voy.*) publiait un traité encore consulté aujourd'hui pour l'exactitude des descriptions et pour la facilité qu'offre sa méthode dans la détermination.

La vogue que les écrits de Linné avaient donnée aux méthodes *artificielles* n'avait pu cependant abuser les naturalistes sur leur valeur intrinsèque, ni leur faire perdre de vue que la méthode *naturelle* est le vrai but vers lequel doit sans cesse tendre la science. Un homme dont les vastes travaux ne portèrent pas, par suite de circonstances inutiles à rappeler ici, tout le fruit qu'on aurait pu en retirer, Adanson (*voy.*), qui a enrichi plusieurs branches de l'histoire naturelle, donna le premier le nom de *familles* aux groupes naturels des plantes; et, cherchant dans la comparaison générale de leurs organes le principe de sa méthode, il publia sur le règne végétal un ouvrage qui était le résultat de la comparaison de soixante-cinq systèmes différents : prodige d'érudition, dit un savant botaniste de nos jours, mais où l'on prenait malheureusement les caractères comme des unités, sans tenir compte de leur valeur relative. A l'illustre famille des Jussieu (*voy.*) appartenait l'honneur d'établir la méthode naturelle sur ses véritables bases. Bernard de Jussieu, le premier d'entre eux, consacra sa longue carrière à chercher dans les plantes les caractères les plus constants, l'affinité des genres et des espèces, et prépara les voies à Antoine-Laurent de Jussieu, son neveu, qui, riche des matériaux recueillis par Bernard et des siens propres, publia, en 1789, son *Genera plantarum*, fondement immortel de la méthode naturelle, et qui, traduit dans toutes les langues, a placé ce grand homme au premier rang des analogistes. Jussieu y établissait le grand principe de la subordination des caractères *.

Nous voici arrivés à l'époque la plus féconde dans l'histoire des sciences naturelles. Ici les travaux s'étendent, les écrits se multiplient, les découvertes naissent des découvertes; et dans ces progrès parallèles des différents embranchements de la science, on ne sait à quels noms arriver assez tôt. Un homme cependant, illustre parmi toutes les illustrations contemporaines, fixe surtout les regards et remplit du bruit de ses travaux la première période du siècle qui s'ouvre : est-il besoin de nommer Georges Cuvier?

Ici nous négligerons jusqu'à un certain point l'ordre chronologique, auquel nous ne pourrions plus nous astreindre sans rompre l'unité des travaux de chaque naturaliste et la pensée dont ils sont le développement.

G. Cuvier (*voy.*) comprit que le temps était venu d'appliquer avec rigueur les méthodes naturelles à la zoologie et de donner pour base à cette science l'anatomie. Déjà les travaux de Perrault et de J.-G. Duvernoy; ceux de John Hunter, de Monro, de Tyson, d'Harvey (*voy.*) et de Willis, en Angleterre; ceux de Blasius et de Camper (*voy.*), en Hollande; de Malpighi, en Italie, etc., etc., avaient fait sentir l'importance de l'anatomie comparée. Mais Cuvier publia, le premier, un ouvrage général sur ce sujet, et l'appuya sur une foule de dissections et d'observations neuves, auxquelles il reconnaît, dans les préfaces de cet ouvrage, que ses collaborateurs, MM. Duméril et G.-L. Duvernoy, qu'il s'était adjoints pour l'aider dans ses recherches et pour la rédaction de l'ouvrage, ont eu une part honorable. Il en fit sortir les données les plus fécondes pour la physiologie, et en sut tirer les grandes lois

(*) Cette publication, qui fut une paisible révolution en botanique, ou du moins l'approbation de l'Académie des Sciences, signée par son secrétaire perpétuel, Condorcet, *a*, par un singulier hasard, la date de juillet 1789. S.

Digitized by Google

zoologiques de la subordination des organes et de la corrélation des formes; lois fécondes, qui suffiraient pour immortaliser son nom. Telle est, en effet, la puissance et l'étendue des inductions qu'elles lui suggèrent, que l'étude d'un fragment d'os lui permet de calculer avec une précision mathématique les formes du squelette entier d'un animal, et qu'il arrive ainsi à déterminer la conformation et, comme conséquence rigoureuse, les habitudes d'animaux enfouis depuis des siècles, et sans analogie avec les espèces existant aujourd'hui.

Les savants qui les premiers portèrent un regard curieux sur la structure interne de notre planète, crurent trouver dans les ossements enfouis des grands reptiles et des mammifères des débris de géants qui étaient supposés avoir habité la terre dans les temps antédiluviens. Les recherches sur les fossiles (*voy.* ce mot) n'avaient d'ailleurs d'autre but que d'étayer l'opinion d'un déluge (*voy.*) universel arrivé en punition d'une race méchante et maudite. Les carapaces de tortues passaient pour les crânes de nos premiers parents. Dans un reptile du genre des salamandres, Scheuchzer (mort en 1733, à Zurich) crut voir un contemporain de Noé (*Homo diluvii testis**); pour d'autres érudits les ossements d'un mastodonte avaient appartenu à Teutobochus, roi des Cimbres. Quant aux coquilles et à d'autres débris, c'étaient des jeux de la nature, ou des pierres ayant pris par hasard ces différentes formes. Il y avait cependant déjà longtemps qu'un simple potier de terre, Bernard de Palissy, avait su reconnaître et avait annoncé la véritable nature des fossiles. Quoi qu'il en soit, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, les plus savants s'étaient bornés à décrire simplement les débris comme des pétrifications, sans creuser davantage la question. Les travaux d'anatomie comparée de Pallas, de Daubenton, de Camper, de Blumenbach (*voy.* ces noms), avaient jeté un jour nouveau sur cette question; mais ces savants ne voyaient encore là que des restes d'animaux intertropicaux apportés par des inondations. Cuvier, imprimant à ces recherches une direction nouvelle, asseoit la géologie sur des bases certaines, en tirant de l'existence des genres et des espèces fossiles, qui n'ont plus aujourd'hui leurs analogues sur la terre, de fécondes inductions pour l'histoire des révolutions qui se sont succédé à sa surface. On sait quelle part glorieuse ont pris à ces progrès récents M. Alex. Brongniart (*voy.*), associé aux premiers travaux de Cuvier; M. Ad. Brongniart, qui sut, formé à l'école de ce grand maître, jeter, un des premiers, quelque lumière sur les végétaux fossiles; l'illustre Lamarck (*voy.*), Faujas de Saint-Fond, Buckland, Sowerby, Marcel de Serres, G. Fischer, Goldfuss, de Buch (*voy.*), Conybeare, Deshayes, Agassiz, etc., dans le domaine de la paléontologie; en géologie, MM. Alexandre de Humboldt (*voy.*), Cordier, C. Prévost, Boué, d'Aubuisson des Voisins, de Buch, Labêche et Élie de Beaumont (dont la belle théorie sur le soulèvement des montagnes a éclairci tant de faits géologiques); et, pour ne pas séparer de la géologie une science qui lui est intimement liée, les recherches et les découvertes minéralogiques de MM. Leonhard, Mohs, Mitscherlich, Brochant de Villiers, Al. Brongniart; les recherches de notre célèbre Haüy, le fondateur de la cristallographie (*voy.*), qui, par la simplicité de sa méthode, par les perfectionnements qu'il introduisit dans l'étude de tous les caractères, donna une si heureuse impulsion à la minéralogie en France; enfin, à l'époque où nous écrivons, les beaux travaux du grand chimiste dont s'honore la Suède, M. Berzélius (*voy.*), qui perfectionna surtout l'analyse, l'emploi du chalumeau, les connaissances des propriétés électro-chimiques des minéraux, et dont le système minéralogique a fourni à M. Beudant le fond de la méthode la plus généralement adoptée de nos jours en France.

Les botanistes venus après les Linné, les Jussieu, ne pouvaient guère que perfectionner l'œuvre de ces grands maîtres;

(*) C'est le titre de l'ouvrage que publia ce médecin, à Zurich, 1726, in-4°. On a de la peine à comprendre, en voyant ce squelette conservé à Harlem, au musée Taylor, que le jugement sur des objets qui frappent les sens puisse s'égarer à ce point.

Digitized by Google

mais l'anatomie et la physiologie végétales acquirent de plus en plus de précision, grâce aux travaux des Desfontaines, des Mirbel, des Richard, des Raspail, etc., successeurs et émules des Duhamel, des Ingenhousz, des Sennebier (*voy.*), etc. M. De Candolle (*voy.*) père, portant dans la science les vues les plus philosophiques, classa la totalité des plantes connues d'après la méthode naturelle (*voy.*), dont il établit les principes avec une rare profondeur d'analyse; de savants voyageurs ajoutèrent chaque jour aux richesses de la science.

La zoologie, appuyée sur la double base de l'anatomie et de la physiologie comparées, a marché d'un pas de géant. Si nous partons de ces êtres ambigus qui marquent la limite indécise des deux règnes pour nous élever jusqu'à l'homme, nous voyons de patients micrographes surprendre en quelque sorte la molécule organique dans ses premiers linéaments, et porter le flambeau de la méthode jusqu'au sein de ce monde mystérieux qui se déroba si longtemps à l'observation. Bruguière, Lamouroux, Bosc, MM. Savigny et Bory-Saint-Vincent ont perfectionné la connaissance des zoophytes; de Poli, dans un ouvrage remarquable*, a donné une nouvelle classification des bivalves testacés et des multivalves; Rudolphi, Bremser ont publié des ouvrages classiques sur les entozoaires (*voy.*), distingués par Cuvier de la classe des annélides (*voy.*) ou vers à sang rouge. Cet illustre naturaliste leur assigna leur véritable place dans la méthode, en tête des invertébrés, jeta un jour nouveau sur leur organisation, dont il considéra l'étude comme indispensable pour fonder la science, et effaça les distinctions arbitraires entre les mollusques nus et les mollusques testacés. De son côté, Lamarck, son illustre émule, s'appuyant sur l'organisation pour les grandes divisions, rangea le plus grand nombre des espèces d'après les coquilles, créa les familles et doubla le nombre des genres connus. Ses travaux, sa méthode plus complète qu'aucune autre, et la plus naturelle, selon M. Deshayes, ont exercé l'influence la plus heureuse sur les progrès de la malacologie. Tracer après ces deux grands naturalistes des voies nouvelles dans la science n'était pas une tentative sans péril : l'honneur en appartient à M. de Blainville, qui s'est placé, par son bel ouvrage*, au premier rang des malacologistes. Ici se présentent encore, et nous n'avons que l'embarras du choix, les noms de MM. de Savigny, Draparnaud, Defrance, Sowerby, Della Chiaje, d'Orbigny, Edwards, Férussac, Rang, etc., et ceux de plusieurs voyageurs aussi zélés qu'instruits, qui enrichissent chaque année le musée national de nouveaux tributs.

L'entomologie a dû beaucoup aussi, dans la période qui vient de s'écouler, à Lamarck, qui établit la classe des arachnides et porta la plus vive clarté dans l'histoire des invertébrés en général; à M. Duméril (*voy.*) qui appliqua à la zoologie dans son ensemble et en particulier à l'étude des insectes, au perfectionnement de laquelle il a contribué, la méthode dichotomique introduite dans la botanique par Lamarck et M. De Candolle. A Cuvier appartient l'établissement des crustacés (*voy.*) et celui des annélides en une classe distincte. Au premier rang des entomologistes s'est placé son collaborateur dans cette branche du règne animal, Latreille (*voy.*), qui créa les familles et les tribus et fonda la méthode la plus naturelle qu'on ait encore proposée. Les noms de MM. Leach, Audoin, Milne-Edwards, Della-Chiaje, Léon Dufour, Guérin, comte Dejean, Strauss, Fischer de Waldheim, Müller, Eschholz, etc., rappellent tous, entre beaucoup d'autres, les immenses progrès qu'a faits de nos jours l'étude de cet immense embranchement.

Si nous passons à celui des vertébrés, nous voyons l'*erpétologie* (*voy.*), en voie de progrès dans Lacépède (*voy.*), participer, grâce aux travaux anatomiques de MM. Geoffroy, Duméril, Oppel, de Blainville, Merrem, etc., au progrès général, et s'enrichir d'un nombre prodigieux d'espèces et de genres nouveaux. Nonobstant les travaux de Lacépède, l'élégant continuateur de Buffon, habile sans doute

(*) *Testacea utriusque Siciliæ*, Parme, 1791-95, 2 vol. in-fol.

(*) *Manuel de malacologie et de conchyliologie*, Paris, 1826, 1 vol. in-8°.

Digitized by Google

à décrire les mœurs des animaux, mais dont les méthodes artificielles, excluant les recherches anatomiques, n'étaient plus à la hauteur des autres parties de la science; nonobstant les travaux de Forster, Banks, Thunberg, etc., l'ichthyologie attendait encore qu'un de ces génies qui reculent les limites d'une science, vînt lui consacrer ses veilles, lorsque commença à paraître le magnifique traité de G. Cuvier, ouvrage monumental, et dont l'inachèvement serait une perte à jamais déplorable pour la science, si l'on n'avait trouvé dans son collaborateur, M. Valenciennes, le seul homme qui fût en position de le continuer. La même période voyait éclore dans les autres écrits du même Cuvier, dans ceux de Vieillot, de Temminck, les classifications les plus généralement adoptées aujourd'hui en ornithologie. M. de Blainville concevait, avec Merrem (?Illiger) de Berlin, l'idée de faire servir le squelette des oiseaux à leur distribution méthodique. MM. Lesson, d'Orbigny, Garnot, et tant d'autres, marchant sur les traces des Levaillant, des Sonnerat, des Bruce, etc., enrichissaient cette branche intéressante de la zoologie de leurs découvertes.

Poursuivant, en mammalogie, la grande tâche de Buffon, M. Geoffroy-Saint-Hilaire (*voy.*), G. Cuvier et son regrettable frère Frédéric, MM. de Blainville, Exleben, R. Owen, Duvernoy, Desmoulins, Desmarest, etc., perfectionnaient la classification ou l'envisageaient sous divers points de vue, établissaient de nouveaux genres et de nouvelles espèces, fournissaient les documents les plus curieux sur l'organisation, l'intelligence, les mœurs de ces animaux, qui nous intéressent à tant de titres différents; et cette masse de connaissances doit nécessairement refléter sur l'anthropologie (*voy.*), la première de toutes les sciences naturelles, de nouvelles lumières. C'est ainsi, par exemple, que l'étude d'appareils organiques moins compliqués que ceux des mammifères, a servi à éclairer certains points obscurs de l'organisation humaine.

La hauteur à laquelle se sont élevées l'anatomie et la physiologie comparées entre les mains des Geoffroy-Saint-Hilaire, des Meckel, des Serres, des Tiedemann, des Flourens, etc., devait amener la discussion des principes mêmes qui servent de fondement à la science, des lois transcendentales qu'on peut y établir. Si l'on a abusé parfois de l'analogie dans le rapprochement forcé d'organes éloignés, on ne peut disconvenir, d'un autre côté, qu'on ne soit souvent parvenu à ramener avec bonheur à des appareils déjà connus des organes que leur grande dissemblance de formes et d'usages avait forcé de classer sous des noms totalement différents. C'est ainsi que les animaux qui paraissaient le plus s'écarter du plan général, que les monstres eux-mêmes, ont pu être soumis aux principes communs de la méthode. Quant aux vues de quelques naturalistes sur l'unité de plan et de composition dans le règne organique, et sur sa perfection graduelle, en opposition avec les opinions de Cuvier sur l'immutabilité des espèces, ces vues, formulées à peine dans quelques cours et dans les débats de l'Académie des Sciences, ne sont pas encore du domaine de l'histoire.

Dans l'impossibilité de présenter en un cadre si étroit l'histoire, même ébauchée, d'une science aussi vaste, nous avons dû nous borner à mettre en relief les travaux qui en ont signalé les phases principales et qui l'ont amenée à la hauteur où nous la voyons aujourd'hui. S'il fallut à Cuvier plusieurs volumes pour retracer une seule de ses périodes, quelle étendue n'eussions-nous pas dû donner à une esquisse plus détaillée! C'est surtout dans les trente années qui viennent de s'écouler que la prodigieuse multiplicité des travaux remarquables nous mettait dans l'impossibilité de les citer tous; car si l'histoire naturelle avait fait plus de progrès dans le XVIIIe siècle que dans tous les précédents, elle en a fait de plus grands depuis ces trente ans que dans tout le XVIIIe siècle. Aussi l'une des plus grandes difficultés que l'on éprouve aujourd'hui est de se tenir au courant de ce qui se publie de toutes parts. On est en quelque sorte effrayé, quand on dresse l'inventaire des acquisitions de la science durant ce laps de temps. Ainsi pour en citer quelques exemples, le nombre des espèces de poissons connues, fixé par La-

Digitized by Google

cépède à 1,500, sera dans l'ouvrage de Cuvier porté à 5,000. Buffon estimait le nombre des quadrupèdes à 300 : on en connaît aujourd'hui plus de 1,200. On a décrit environ 6,000 espèces d'oiseaux, 50,000 espèces d'insectes, autant d'espèces végétales; et le terme moyen des augmentations du Muséum du Jardin des Plantes de Paris a été, pendant ces derniers temps, de 30,000 objets par année... Il est évident que l'histoire de la nature est menacée d'une prochaine confusion, si quelque Aristote nouveau ne vient pas, du droit du génie, mettre un terme à l'abus du néologisme, des distinctions subtiles dans les espèces, des démembrements non motivés dans les genres. On peut calculer, disait à cette occasion un savant naturaliste, que, l'un portant l'autre, dix noms nouveaux, dont la moitié au moins sont de double ou quadruple emploi, apparaissent dans chaque livre publié sur les sciences naturelles.

Une période remplie par des travaux de classification vient de finir : un autre caractère doit appartenir à celle qui s'ouvre. Bien qu'une place glorieuse dans les fastes de l'histoire naturelle doive appartenir aux observateurs qui, suivant une route plus frayée, mais non moins utile, travaillent sans relâche à perfectionner l'œuvre de leurs devanciers, l'avenir de la science n'est pas là. L'étude des grandes lois qui ressortent des faits réunis, tel est le but principal qui s'offre devant nous. C'est en obéissant à cette tendance philosophique que l'histoire naturelle, au lieu de rester au rang des connaissances empiriques se rapprochera de la certitude des sciences fondées sur le calcul. Puissent toutefois ceux dont les travaux lui imprimeront cette direction nouvelle ne pas tomber dans les écueils dont cette route est semée, substituant à l'induction de Bacon cette ontologie dont la *philosophie de la nature*, en Allemagne, nous offre un dangereux modèle. C. S-TE.

HISTOIRE NATURELLE (CABINETS D'), *voy.* MUSÉUM ET CABINETS D'HISTOIRE NATURELLE.

HISTORIETTE. C'est un diminutif du mot *histoire*, et cette origine semblerait indiquer des narrations plus légères, plus courtes et plus rapides, mais du reste astreintes à la fidélité et à l'exactitude de celle-ci. Telle fut en effet la première forme de l'historiette, et c'est dans ces ens qu'on nous annonça, il y a quelques années, la publication des *Historiettes* de Tallemant des Réaux. Bien entendu qu'il ne s'agit ici de discuter ni l'authenticité ni la véracité de ces dernières.

Au fait, depuis longtemps l'historiette avait abandonné aux *anecdotes historiques* la presque totalité de son premier domaine. En revanche, elle a fait de grandes excursions sur celui du conte et de la nouvelle (*voy.* ces mots). Il en est résulté que, sous le rapport littéraire, c'est du roman et non plus de l'histoire qu'elle se trouve aujourd'hui le diminutif.

Dans la conversation, où l'historiette racontée joue un grand rôle, on peut dire qu'elle participe à ces deux acceptions. Quoique toujours annoncée comme vraie, Dieu sait combien il s'y mêle de faux; et les épithètes de *galante* ou *maligne*, qu'on pourrait presque toujours y joindre, suffiraient pour inspirer des doutes aux esprits réfléchis sur la sincérité de l'historiette. M. O.

HISTORIOGRAPHIE et **HISTORIENS.** La tâche de l'historiographe ou de l'historien commence par celle du critique, dont il a été question au mot HISTOIRE, mais sans s'y arrêter. Ainsi, comme le critique, il se soumet au labeur pénible de rassembler les faits, d'examiner la véracité, l'authenticité des sources et des documents, le degré de vraisemblance des récits qu'ils contiennent; il fait le triage de cet amas confus de traditions qu'un siècle transmet à l'autre; il secoue la poussière des archives, des bibliothèques, des collections archéologiques; il compulse, il compare, il choisit. Il ne peut jamais se dispenser complétement de cette tâche; mais souvent aussi le critique est une personne distincte, un érudit qui travaille sur les faits historiques, sans avoir lui-même la prétention d'écrire l'histoire. Ce travail, s'il est fait avec talent, avec maturité, abrége de beaucoup le travail de l'historien. Celui-ci opère alors sur des matériaux suffisamment émondés. Mais si, au contraire,

Digitized by Google

le critique est superficiel, partial, systématique, il risque de fausser tous les travaux futurs qui s'appuieront avec confiance sur le résultat de ses recherches. Longtemps, par exemple, les théologiens, mettant en première ligne l'histoire du peuple de Dieu ou l'histoire ecclésiastique du Nouveau-Testament, subordonnaient aux données bibliques les récits des auteurs profanes. De leur côté, les philologues réduisaient l'histoire universelle au rôle de science auxiliaire destinée seulement à mettre en relief les études classiques; il semblait, à les entendre, qu'il n'y avait dans l'antiquité d'autres peuples que les Grecs et les Romains qui fussent dignes d'une étude particulière.

Il est difficile de réunir en soi les qualités qui font l'historien et celles qui font le critique. Sous la plume du premier, une certaine quantité de faits présentés avec suite ou épars dans les auteurs s'élabore en une grande et belle composition ; il coordonne les faits isolés, il les groupe, il les rassemble autour d'un centre, d'une idée dominante; il les fait marcher comme des bataillons animés vers un but marqué d'avance. L'historiographe tient dans ses mains le fil de tous les événements, de tous les personnages actifs; comme le poëte dramatique, il est derrière la scène, à observer, à prévoir, à arrêter, à précipiter leurs mouvements. Le grand historien est créateur; il rend une nouvelle vie aux générations dont la poussière est depuis longtemps dispersée; il dit aux héros couchés sur la dalle de leurs monuments funèbres : « Levez-vous et cheminez dans votre gloire! » A sa voix, de l'Orient et de l'Occident, du Nord et du Midi, arrivent, rayonnants de vie et de jeunesse, des guerriers et des femmes; des législateurs, des sages, des martyrs s'avancent avec une haute majesté; les monstres et les tyrans se dressent hideux et repoussants. L'historien, rémunérateur comme la Providence, distribue des couronnes ou arrache le laurier au front indigne de le porter; il flagelle les uns, il préconise les autres. Son inépuisable sympathie féconde le terrain que l'observateur superficiel croyait aride et stérile; où le vulgaire ne voit que confusion, désordre, caprice, son regard inspiré cherche, au-delà des nuages, le mot de plus d'une énigme. Mais le ciel ne lui fait point perdre de vue la terre. Il scrute l'organisme intime des peuples; il examine le rouage des états; il tient le nœud de toutes les intrigues; il siége dans le cabinet des rois, dans les salles des sénats, dans le souterrain des tribunaux secrets; au milieu de la foule confuse des assemblées populaires, il distingue les meneurs cachés; espèce de confesseur universel, il tient la clef de toutes les âmes. Ainsi l'historien, pour être au niveau de sa noble mission, devrait réunir aux qualités de l'homme d'état et de l'homme du monde les éminentes facultés du peintre, du poëte, du philosophe, sans compter une grande capacité d'application et une vaste mémoire. Mais dans la longue série des historiens de toutes les nations, qu'il en est peu qui approchent de l'écrivain idéal dont nous venons d'esquisser les traits!

En remontant le cours des âges, en nous plaçant auprès du berceau des nations, nous trouvons des mythes, des fictions, plus tard des poëmes, plus tard encore des chroniques; mais point d'histoire. La cosmogonie de la *Genèse* et les vagues traditions patriarcales servent d'introduction aux livres de Moïse; Homère et Orphée précèdent de plusieurs siècles Hérodote et ses successeurs; le *Chah-Nameh* (*voy.* FIRDOUCY) prend les devants sur Mirkhond. Plus à l'Orient, les gigantesques épopées du *Mahabharata* et du *Ramayana* étouffent pendant longtemps la chronique régulière. Pour nous, le premier historiographe digne de ce nom, c'est Hérodote (444 av. J.-C.), le naïf chroniqueur de la Grèce héroïque, qu'un de nos savants collaborateurs a si bien caractérisé (*voy.* l'article). A partir d'Hérodote, l'histoire se dégage des liens de la fiction, mais en jetant encore des regards sur le doux pays des fables. Hérodote est véridique; mais véridique comme un enfant, qui prend l'image pour la chose, les notions incomplètes ou confuses pour des réalités. Thucydide (*voy.* ce nom et les suivants), plus jeune qu'Hérodote d'un petit nombre d'années seulement, n'a

Digitized by Google

pourtant plus rien de cette naïve bonhomie : esprit sagace, lucide et essentiellement pratique, il va droit au fond des choses; il décrit avec le calme du sage, mais point avec l'indifférence du sceptique, les terribles luttes civiles dont il fut à la fois le témoin et l'acteur. Xénophon, le spirituel élève de Socrate, termina l'œuvre incomplète de Thucydide; il donna le premier modèle des mémoires (*Retraite des Dix-Mille*) et du roman historique (*Cyropédie*). Polybe raconte l'importante période qui s'est écoulée de la seconde guerre punique jusqu'à la fin du royaume de Macédoine. C'est lui qui a défini le premier les devoirs de l'historien *pragmatique*, c'est-à-dire appliqué à trouver les causes des événements; ses détails stratégiques font, encore de nos jours, l'admiration des hommes du métier. Diodore de Sicile tenta le premier essai d'une histoire universelle; il ouvre sa vaste composition quelques siècles après le déluge, et la conduit jusqu'au siècle d'Auguste. Denys d'Halicarnasse étudie les antiquités de Rome, la langue du peuple romain, et se prête, lui Grec instruit et élégant, à illustrer l'origine de la cité reine du monde. Dion Cassius se résigne de même à raconter la vie des empereurs romains. Plutarque fait de l'histoire biographique; il ne s'occupe point des états, mais, pour nous servir d'une expression de Jean-Paul, il rend la vie à toute la sainte famille des grands hommes. Eusèbe de Césarée enfin, en travaillant la chronique de Jules l'Africain, jette les fondements d'une solide chronologie *.

Les grandes actions appellent les grands écrivains. Rome a dû produire des historiographes dont la plume fût digne de raconter à la postérité les hauts faits des maîtres du monde. Il est cependant curieux de remarquer que ces auteurs ne parurent qu'au déclin de la liberté romaine, lorsque la main d'un seul eut confisqué le vaste héritage de tant de générations héroïques. Rome avait agi avant de parler; elle ne se recueillit qu'après l'œuvre accomplie. Salluste (*voy.* ce nom et les suivants), le premier, souleva le voile qui couvrait la corruption naissante dans laquelle lui-même, s'il faut en croire certaines accusations, avait trempé ses mains. César rédigea ses mémoires à mesure qu'il gagnait des batailles; il aspirait à tous les genres de gloire : il se fit écrivain immortel à force de simplicité dans le style, de lucidité dans la narration. Sous le règne de son fils adoptif, Tite-Live de Padoue composa cet admirable tableau de la grandeur romaine dont on a trouvé, de nos jours, la couleur trop chargée, mais qui demeurera, malgré les critiques un peu acerbes de l'école allemande, le plus beau monument élevé par un noble génie à la mémoire d'un grand peuple. Survint Tacite, l'historien psychologiste; l'homme dont le regard a plongé le plus avant dans le cœur des tyrans; l'écrivain dont la concision énergique est devenue proverbiale, et qui, par le cachet original imprimé à son génie, restera toujours isolé et sans rival au milieu de l'élite des historiens. En même temps, son contemporain Suétone traitait anecdotiquement la vie des mêmes empereurs, et Cornelius Nepos écrivait la vie des grands capitaines. Nous ne possédons de son estimable travail qu'un extrait souvent informe et indigeste, comme l'a si bien fait voir M. Victor Leclerc dans l'article sur cet historien, dont il a enrichi notre ouvrage. Velleïus Paterculus, Florus, donnent des aperçus généraux de l'histoire romaine. Justin nous a transmis par extrait l'histoire universelle de Trogue-Pompée. L'intéressante histoire d'Alexandre-le-Grand, attribuée à Quinte-Curce, tient peut-être un peu du roman, mais elle attache le lecteur par des détails piquants et par un style animé. Ammien Marcellin, précieux à cause des renseignements qu'il renferme sur les empereurs du IVe siècle, appartient, comme on sait, à la décadence.

Pendant le moyen-âge, il n'y a point à proprement parler d'art historique. En France (car nous commencerons notre revue par ce pays), comme partout ailleurs, des chroniques latines importantes, mais presque toujours sans valeur quant à la forme, remplissent seules l'immense lacune entre la chute de l'empire romain d'Occident et l'époque de

(*) Nous ne suivrons pas la série des historiens byzantins; on les a caractérisés à l'article BYZANTINE (*histoire*).

Digitized by Google

l'origine des langues modernes. Grégoire de Tours (*voy.* ce nom et les suivants) sous les Mérovingiens, Éginhard, le biographe de Charlemagne, Guillaume de Tyr, l'historien des Croisades, conservent presque seuls, dans leur style et dans la disposition de leurs ouvrages, quelques traditions de l'antiquité. Villehardouin, Joinville, Froissard, inimitables comme chroniqueurs naïfs, inappréciables comme monuments de la langue française aux XIIIe et XIVe siècles, sont tout-à-fait dépourvus de ce pragmatisme dont nous avons parlé à propos de Polybe. Au XVe siècle, Comines, vieilli dans les affaires, fait preuve d'une merveilleuse sagacité dans l'appréciation des hommes et des choses.

Au XVIe siècle, de Thou raconte les guerres civiles et religieuses de son temps, sans trop de choix peut-être dans les détails, mais avec une haute intelligence de l'ensemble; malheureusement son ouvrage, composé en latin, n'a point ces libres allures que les chroniqueurs français peuvent revendiquer comme l'une des qualités inhérentes à leurs compositions. D'Aubigné traite la même période que de Thou. On commence aussi à étudier les sources; François Hotman, dans son ouvrage *Franco-Gallia* (1573), prétend retrouver à toutes les époques l'existence d'un grand conseil national. Au XVIIe siècle, le savant Adrien de Valois établit le premier la distinction entre les Gallo-Romains et les Francs; le consciencieux Mézeray devance sous bien des rapports les résultats de la critique moderne; le P. Daniel fait en détail l'histoire militaire de la France; Hénault donne le premier un résumé chronologique, et Bossuet domine tous ces travaux érudits par les pages immortelles où il proclame les voies de la Providence dans l'histoire.

Au XVIIIe siècle, Velly*, Villaret, Garnier refont l'œuvre de leurs devanciers; ils se trompent sur la physionomie de l'ancienne monarchie des Francs, et réservent à la critique moderne un triomphe facile. A côté d'eux s'élève déjà une nouvelle école historique. Jusque-là, la tendance des historiens français avait été plus ou moins religieuse: elle va devenir philosophique ou plutôt sceptique. A la tête de cette phalange marche Voltaire, dont les travaux historiques, malgré ses inadvertances et sa partialité dans l'appréciation des faits, seront toujours admirés pour leur style limpide et l'étonnant esprit répandu sur toutes ses pages. A la suite vient Vertot, qui donne à l'histoire l'intérêt et quelquefois le caractère du roman; Raynal, déclamateur et ampoulé; puis une longue série de critiques: Fréret, dont les propositions sur l'établissement des Francs au nord de la Gaule sont aujourd'hui des axiomes; Boulainvilliers, le défenseur du système aristocratique, l'avocat de la suprématie de la noblesse; Dubos, qui met en lumière le fait de la persistance de l'ancienne société civile sous la domination des Barbares; l'illustre Montesquieu, qui penche en faveur de Boulainvilliers, mais dont la haute impartialité montre les ancêtres du tiers-état siégeant dans les assemblées politiques; Mably, que M. de Chateaubriand a taxé d'arrogance et de fatuité, parce qu'il mêle, en effet, toutes les traditions jusque-là distinctes.

Enfin nous touchons au XIXe siècle, à cette époque de rénovation totale dans les études historiques. Mais avant d'en venir aux systèmes qui se trouvent aujourd'hui en présence, nous citerons rapidement quelques auteurs qui nous semblent, en dehors des camps ennemis, appartenir à une époque de transition. Ainsi les ouvrages du vénérable Daunou, que la mort vient d'enlever à cette Encyclopédie comme à la science et aux lettres dont il était un des ornements, se rattachent, par leur consciencieuse et intense érudition, aux travaux de la congrégation religieuse d'où sont sortis les Lecomte et les Lelong; mais, d'autre part, ils sont empreints des idées politiques modernes, que leur auteur a défendues avec franchise et courage dans les circonstances les plus difficiles. Dulaure est aussi enrôlé dans le camp libéral; mais ses ouvrages sont plutôt des satires historiques que de l'histoire. M. de Montlosier, dans son écrit sur la féodalité, a émis des idées neuves dans un style indépendant. Lémontey, dans son *Essai sur l'établissement monarchique de*

(*) *Voy.* à l'art. FRANCE (histoire), T. XI, p. 548. S.

Digitized by Google

Louis XIV, a présenté le siècle du grand roi sous un jour nouveau, avant de retracer les folies de *la Régence*. M. Mazure donne aussi des renseignements tout-à-fait originaux sur les derniers Stuarts; mais le style de son curieux ouvrage est entaché de négligence. La belle histoire des Croisades par M. Michaud tient à l'école moderne par la chaleur du récit et la vigueur du coloris. Les ouvrages de M. Charles Lacretelle sur la Ligue, le XVIIIe siècle, la Révolution, présentent des lacunes dans quelques parties essentielles, telles que l'histoire administrative, financière ou politique; mais le cœur de l'honnête homme demeure constamment satisfait en voyant la généreuse indignation que le vice et le crime ne cessent point d'inspirer au digne professeur. Au milieu de ces écrivains, une femme de génie, qui a écrit en connaissance de cause sur les passions, réclame aussi une place comme historien. Les *Considérations sur la révolution française* par Mme de Staël, sont une œuvre de piété filiale; mais outre le panégyrique de M. Necker, cet ouvrage brillant de style et de pensées est empreint aussi d'un sentiment vif de gloire et de liberté.

Nous nous trouvons maintenant en face de deux systèmes exclusifs, qui se partagent aujourd'hui le domaine de l'histoire. D'une part, l'histoire s'est faite *descriptive*, se bornant au simple narré des événements, à la peinture des mœurs, présentant des tableaux naïfs, variés, pleins d'épisodes, laissant le lecteur libre de tirer les conséquences des faits; d'autre part, elle s'est constituée *fataliste* en substituant l'histoire de l'espèce à celle des individus, en racontant les faits généraux et en supprimant une notable partie des détails. L'histoire fataliste a la prétention de rester impassible en face des événements, indifférente pour le crime et la vertu. L'histoire descriptive rentre trop dans la nature des mémoires; elle néglige de prendre l'homme de tous les siècles, mais elle présente bien les costumes, les apparences extérieures. A la tête de cette école s'est placé M. de Barante, qui, dans son *Histoire des ducs de Bourgogne*, a su réunir le charme des chroniques les plus naïves à la sage disposition des faits. Lui-même, le chef de l'école, n'exagère point son système; mais on n'en peut dire autant de ses imitateurs, qui s'attachent exclusivement à la peinture des détails extérieurs. Le système fataliste a de plus grands dangers, puisqu'il établit un divorce entre la morale et les actions humaines, et qu'il fait de l'individu un chiffre. A la tête de cette école nous rencontrons MM. Thiers et Mignet, dont le dernier a fait une esquisse vigoureuse de la révolution française, tandis que le premier a retracé sur une dimension plus vaste le tableau de la même époque. Ni l'un ni l'autre n'a pu s'emprisonner dans les limites de leur système désespérant; ils ont trop de générosité dans l'âme pour ne pas sympathiser avec les malheurs du temps dont ils retracent l'histoire, trop de talent pour ne pas racheter par les charmes du style et la profondeur des pensées ce qu'un esprit timide pourrait trouver de trop absolu et de trop dangereux dans leurs principes; mais s'ils sont eux-mêmes supérieurs à l'opinion dont on a cru trouver le germe dans leurs ouvrages, on ne peut disconvenir qu'ils n'aient produit de déplorables imitateurs. Si l'on sépare la vérité morale des actions humaines, il n'est plus de règle pour juger ces actions; sans la vérité morale, la vérité politique demeure sans base.

M. Guizot, représentant d'une autre école qu'on a appelée *philosophique* (*voy.* T. XI, p. 488) et que, sous un autre point de vue, on peut appeler aussi *politique*, parce que son chef ne perd pas de vue un instant les institutions qui régissent le peuple dont il écrit l'histoire; M. Guizot, disons-nous, apprécie toujours les événements avec une saine et inflexible logique. Dans son cours d'histoire, l'historien démêle surtout avec une grande sagacité les éléments qui servirent à la recomposition de la société au moyen-âge. Son *Histoire de la révolution d'Angleterre*, quoique inachevée, est le guide le plus sûr au milieu du labyrinthe des partis et dans le dédale des discussions parlementaires. La traduction des Mémoires sur la révolution d'Angleterre avait préparé M. Gui-

Digitized by Google

zot à ce travail difficile. M. de Sismondi, qu'on désigne, dans l'article FRANÇAISES (*lang. et litt.*), auquel nous avons déjà renvoyé, comme le fondateur de l'école *pittoresque* (*voy.* T. XI, p. 487), se réserve au moins constamment son jugement et ne doit point être confondu avec le chef de l'école descriptive. Peut-être même a-t-il trop d'humeur philosophique, trop de parti pris contre le clergé, le pouvoir royal et l'aristocratie; mais ses colères portent toujours l'expression d'une âme candide; il peint les événements comme il les voit : il est par excellence l'historien honnête homme. Dans ses *Républiques italiennes*, et surtout dans son *Histoire des Français*, il a fait preuve à la fois de la plus vaste érudition, d'une infatigable patience, d'une probité sévère et d'une constante préoccupation pour les classes opprimées.

En même temps que ces esprits éminents traçaient des routes nouvelles aux études historiques, un jeune homme portait une main hardie, impitoyable, sur les historiens de France, qui, depuis le dernier siècle, avaient eu le monopole de l'instruction. M. Augustin Thierry, dans ses *Lettres sur l'histoire de France*, faisait à la fois l'œuvre du critique et reconstruisait certaines parties mal comprises de notre histoire nationale. A sa voix, les communes (*voy.*) sortirent du tombeau; les annales oubliées de Laon, de Reims, de Vézelay, revinrent au jour; les noms des bourgeois prirent place dans l'histoire. La persistance des races opprimées et leur noble obstination à défendre leur langue et leurs mœurs étaient un fait qui, depuis longtemps, avait frappé M. Thierry; il développa ses vues nouvelles dans l'admirable histoire de la *Conquête de l'Angleterre par les Normands*, qui est à la fois le produit de l'érudition la plus variée et d'une imagination épique. Il est juste de reporter quelque peu de cette gloire à l'immortel romancier écossais, qui avait jeté dans son *Ivanhoe* l'idée que féconda M. Thierry.

Un autre écrivain, M. Michelet, a su appliquer à l'histoire les facultés poétiques dont il est richement doté. M. Michelet a de plus le mérite d'avoir remis au jour et dégagé de son mystique langage Vico (*voy.*), l'auteur de la *Scienza nuova*. Il sympathise surtout avec le moyen-âge chevaleresque et catholique. Il procède trop par synthèse; la nature de son talent l'entraîne vers les formules, vers les déductions générales, basées sur quelque fait frappant ou bizarre, et appliquées à l'époque tout entière. Mais ce défaut, si c'en est un, est pallié par un style ardent et vif; le lecteur, séduit, entraîné, glisse, s'il n'y prend garde, du terrain solide de l'histoire vers celui de la fiction. Nous rappelons d'ailleurs ce qui a été dit de ce brillant historien T. XI, p. 488.

M. Capefigue, dans ses nombreuses publications, accumule les textes; il ne marche jamais qu'appuyé de longues citations empruntées à tous les documents du temps, diplômes, actes, négociations diplomatiques, pamphlets, vers et prose. L'extrême fécondité de M. Capefigue n'est même explicable que par ce renfort de pièces justificatives insérées dans le corps de l'ouvrage. Quelquefois exclusif ou paradoxal, souvent aussi cet historien est ingénieux et met en évidence des faits mal appréciés jusqu'à lui. L'*Histoire des Français des divers états*, par M. Monteil, est le fruit de recherches profondes; mais la fiction adoptée comme forme par l'auteur fait peut-être tort au sérieux du fond.

Nous rangerons en dehors de tout système préconçu l'*Histoire de la Fronde*, par M. de Sainte-Aulaire, ouvrage qui se rattache à l'école pittoresque par la grâce des détails, à l'école politique par la profondeur des vues et l'esprit parlementaire qui se révèle dans l'appréciation de la lutte entre les grands corps de l'état. L'*Histoire de la Grande-Armée* (1812), par M. Ph. de Ségur, attache surtout par la grandeur tragique et l'intérêt dévorant des événements contemporains que l'auteur a retracés dans un style chaudement coloré. L'*Histoire de Jean Sobiesky*, par M. de Salvandy, met en relief une noble personnalité; celle *de Cromwell*, par M. Villemain, porte le cachet que ce talent pur et académique imprime à tous ses écrits. M. Villemain, du reste, ne pourra être jugé comme historien qu'après la publication de son histoire, impatiemment attendue, de Grégoire VII. *Voy.* tous les noms cités.

Digitized by Google

Il faut nous arrêter dans cette énumération, que nous savons incomplète, mais que notre cadre nous défend d'étendre*. La série des auteurs que nous venons de citer est suffisante pour prouver qu'à vrai dire la France n'a point d'histoire générale, mais qu'elle prend largement sa revanche sur le champ de l'histoire particulière, surtout nationale. En Allemagne, au contraire, dans ce pays de l'érudition universelle, on a dû faire de bonne heure des essais d'écrire l'histoire universelle. Déjà du temps de la réforme, les études historiques avaient pris un grand essor au-delà du Rhin; mais la méthode était défectueuse; on travaillait sur le plan des quatre monarchies assyrienne, persane, grecque et romano-germanique. Ce faux système fut renversé par des savants sortis de l'école d'Ernesti (*voy.*), qui étudièrent spécialement les sources de l'histoire grecque et romaine; mais l'histoire moderne et contemporaine était traitée comme une espèce d'appendice de l'histoire romaine et byzantine.

L'histoire universelle anglaise (*voy.* à l'article HISTOIRE, p. 63), bientôt nationalisée en Allemagne, a commencé une ère nouvelle dans ce pays. On ne tarda pas à s'apercevoir des imperfections de l'ouvrage original, et à partir du t. XXXI on abandonna le plan primitif. L'ouvrage allemand, tel qu'il existe aujourd'hui, peut être considéré comme un excellent fonds de matériaux; quelques parties spéciales (par exemple les états du Nord, par Schlœzer) sont traitées avec une incontestable supériorité. Mais ce n'est point là une histoire universelle : c'est une agglomération d'histoires spéciales. Les mêmes défauts se retrouvent dans l'histoire universelle de Guthrie et Gray (p. 63), transplantée de même en Allemagne (par Heyne, Leipzig, 1765-86, 17 vol. in-8°), avec des modifications très considérables qu'on a fait subir au plan primitif.

(*) Nous avons emprunté plusieurs des jugements portés sur les historiens français à la préface des *Etudes historiques* de M. de Chateaubriand. Les travaux historiques de ce grand écrivain ont été appréciés dans l'article qui lui est consacré spécialement. *Voy.*, du reste, pour les historiens français et les sources de l'histoire nationale, l'article FRANCE (*histoire*), T. XI, p. 546 et suiv.

On commençait dès lors à entrevoir ce que c'était que le point de vue pragmatique et politique de l'histoire. Gatterer (*voy.* ce nom et les autres ci-après) ne peut encore être cité comme modèle : on ne trouve dans son Histoire universelle aucune donnée sur la religion, la constitution, la civilisation des peuples. Mais Gatterer est un critique consciencieux, et il classe bien les faits. Schlœzer occupe déjà un rang plus élevé; son érudition est immense, son point de vue libéral. A partir de lui, l'adoration fanatique de l'antiquité se modère; on entrevoit que les peuples de l'Europe moderne pèsent quelque peu dans la balance de l'histoire. Mœser, l'historien d'Osnabrück, et Jean de Müller, le sublime chroniqueur de la confédération helvétique, marchent dans la nouvelle route; le second surtout parcourt à pas de géant tout le domaine de l'histoire universelle, et sème sur sa route, avec la libéralité du génie, les aperçus neufs, les idées profondes. Sous l'influence des convulsions contemporaines, les esprits distingués se précipitent vers l'étude des législations, des constitutions, de la vie nationale et intime; ils adoptent le point de vue pragmatique et politique. Ainsi l'histoire universelle d'Eichhorn fournit un admirable aperçu de la masse des événements; M. Heeren a donné à ses deux Manuels (de l'histoire des états de l'antiquité et des états européens) le double mérite de l'utilité dans l'enseignement universitaire et d'une haute portée politique. Ses *Idées sur la politique et le commerce chez les anciens* se rattachent à toutes les questions qui intéressent le penseur. M. de Raumer, dans son *Histoire de l'Europe depuis la fin du* XVe *siècle*, se montre à la fois peintre et appréciateur des faits; c'est un des beaux talents de l'Allemagne, si riche en historiens éminents. Nous reviendrons sur lui un peu plus loin. Les noms se pressent ici sous notre plume : il est difficile d'assigner leur place respective à tous, aux Spittler, aux Woltmann, aux Bredow, aux Wachler, aux Pœlitz, aux Luden, aux Schlosser, aux Rotteck, aux Dresch, aux Becker, qui tous ont traité l'histoire générale sur un plan plus ou moins étendu. Les opinions individuelles

Digitized by Google

de ces hommes de talent et de savoir donnent quelquefois, il est vrai, une teinte politique à leurs ouvrages : très différents quand on les juge du point de vue scientifique, MM. de Rotteck et Schlosser, par exemple, écrivent cependant l'un et l'autre sous des préoccupations libérales, tandis que Dresch (1814-17, 3 vol.) et M. Schneller (1824, 4 vol.), qu'on peut encore nommer, appartiennent à l'école opposée. Mais tous, sous quelque drapeau qu'ils se soient rangés, ont donné une impulsion forte aux études historiques et ont contribué à les rendre populaires.

Si, des auteurs allemands qui ont traité l'histoire universelle, nous passons aux historiens qui ont choisi un champ plus restreint pour sujet de leurs études, l'embarras du choix, au milieu d'une foule de bons livres, devient extrême. Dans le pays de l'érudition, l'antiquité grecque et romaine a dû être fouillée en tous sens; des portions jusqu'alors inexplorées de son histoire ont en effet trouvé là de hardis investigateurs, mais qui, déviant souvent du terrain solide des faits, se sont laissé entraîner dans le domaine un peu aventureux des hypothèses. Hüllmann a examiné le *Droit public de l'antiquité* (Cologne, 1820); Bœckh, l'*Économie politique des Athéniens* (trad. par M. Lalligant, Paris, 1827); Wachsmuth, l'*Archéologie de la Grèce* (Halle, 1826-30). Mais à la tête de ces historiens contemporains, qui ont remonté le cours des siècles pour arracher au passé ses derniers voiles, se trouvent M. O. Müller, auteur des ouvrages sur *les Minyens*, *les Doriens*, *les Étrusques*, et surtout Niebuhr (*voy.* ces noms). A l'aide d'une colossale érudition, qui porte plus spécialement sur des textes oubliés, mal interprétés, fragmentaires; à l'aide surtout d'un hardi scepticisme, ce dernier, dans son *Histoire romaine* (1811 et ann. suiv.) a balayé le terrain de l'histoire romaine comme d'autres novateurs ont sapé les dogmes sur le terrain religieux. Avec une étonnante sagacité, Niebuhr a fait le triage des faits authentiques et de ceux qui lui paraissent traditionnels, légendaires, et, par ce travail, il a donné une physionomie nouvelle aux siècles primitifs de Rome. Nous pensons comme Wachsmuth (*Histoire des temps primitifs de Rome*, Halle, 1819), et avec quelques érudits français, que plusieurs assertions de Niebuhr sont fort contestables; mais ce qui reste acquis à la science, ce sont ses admirables recherches sur la loi agraire et sur les attributions des hautes charges de la république; ce qui reste acquis à l'histoire à la fois pittoresque et sévère, ce sont les admirables pages sur l'histoire des Gaulois et leur arrivée à Rome. Érudit ingénieux comme Niebuhr, M. de Savigny a fait l'*Histoire du droit romain au moyen-âge*, et il en a prouvé la persistance au milieu des désastres de l'invasion barbare et de la formation graduelle de nouveaux états.

On pense bien que l'Allemagne n'aura pas négligé son histoire nationale. Dans le siècle dernier, Schmidt a fait une consciencieuse *Histoire d'Allemagne* (Stettin, 1778-85, 5 vol. in-8°; continuée par Dresch, Ulm, 1824-1830, 5 vol. in-8°); mais son ouvrage est sans style et les faits sont mal disposés. Pütter a donné l'*Histoire de la constitution de l'Empire germanique* (Gœtt., 1786, 3 vol.); il a les qualités et les défauts de Schmidt. De nos jours, M. Charles-Adolphe Menzel a écrit l'histoire d'Allemagne avec une science profonde (1re série, Breslau, 1815-23, 8 vol. in-4°; 2e série, 1826-35, 6 vol.), et son spirituel homonyme M. Wolfgang Menzel (*voy.*) l'accommoda aux besoins des hommes du monde, présentée dans un style pittoresque (3e édit., Stuttg., 1834 et ann. suiv., in-4°). Son ouvrage et celui de Pfister (5 vol., Hamb., 1829-35) sont aujourd'hui les plus estimés comme les plus usuels. Celui de M. Luden (*Histoire du peuple allemand*, Gotha, t. I-XII, 1825 et ann. suiv.), s'adresse plus spécialement aux savants. M. de Raumer, dans un style classique, et avec beaucoup de mouvement dramatique, a raconté la gloire et la chute tragique des Hohenstaufen; M. Zschokke, le romancier, a fait l'histoire de la Bavière; Pœlitz, celle du royaume de Saxe; M. Bœttiger a traité ce même sujet (Hambourg, 1831-32, 2 vol.); M. Voigt, les annales de la Prusse; mais il s'arrête à la chute de l'ordre teutonique (6 vol., Kœnigsberg, 1817-34); M. Stenzel fait l'histoire de

Digitized by Google

l'ensemble de la monarchie prussienne (t. I et II, Hamb., 1836-38); M. le comte Mailath est l'historien de l'Autriche (1834-37, 2 vol.) et de la Hongrie, ou plutôt des Magyars (Vienne, 1828-30, 5 v.). Gardons-nous d'omettre dans cette série d'histoires spéciales et particulières celle de la guerre de Trente-Ans, écrite par Schiller avec cette chaleur d'âme qui colore ses belles tragédies d'un magique reflet. Woltmann a complété le travail de Schiller par son Histoire du traité de paix de Westphalie (Berlin, 1808, 2 vol.).

Les historiens allemands se sont aussi essayés, et souvent avec succès, en dehors du domaine de l'histoire nationale. Ainsi Heinrich a fait une histoire de France (Leipz. 1802, 3 vol.); M. Schmidt s'est essayé sur le même terrain (Hambourg, 1835, vol. I et II): son ouvrage fait partie de l'excellente collection historique de MM. Heeren et Ukert qui se publie à Hambourg, et à laquelle appartiennent aussi les ouvrages suivants: *Histoire d'Espagne*, par M. Lembke (vol. I, 1831); *Histoire des états d'Italie*, par M. H. Leo (1829-32, 5 vol.); *Histoire des Pays-Bas*, par M. Van Kampen (1831-32, 2 vol.); *Histoire de la Suède*, par M. Geijer, trad. du suédois (t. I-III, 1832-34); *Histoire du Danemark*, par M. Dahlmann (t. Ier, 1840); *Histoire d'Angleterre*, par M. Lappenberg (vol. I et II, 1834-38); l'*Histoire de la Prusse* par M. Stenzel, déjà nommé; l'excellente *Histoire du Portugal*, par M. H. Schæfer (t. I et II, 1836 et ann. suiv.), et l'*Histoire de l'empire de Russie*, par M. Strahl (t. I et II, 1832-39). On doit ensuite à M. Hasse une bonne *Histoire de la Lombardie* (Dresde, 1836, 4 vol.), et à M. de Hammer une *Histoire des Othomans* dont nous avons parlé avec détail dans la notice que nous avons consacrée à ce célèbre orientaliste.

Un nom qui tout récemment a eu un grand retentissement, même en France, est celui de M. Ranke, l'auteur impartial d'une histoire de la papauté aux XVIe et XVIIe siècles (trad. de l'allemand, mais avec des changements arbitraires, par MM. de Saint-Chéron et Heller, Paris, 1838), et de l'Allemagne au temps de la réformation (1839), et déjà antérieurement connu en Allemagne par son Histoire de la Servie (Hambourg, 1828) et d'autres ouvrages historiques d'un incontestable mérite.

L'Allemagne peut se vanter de posséder la littérature historique la plus riche peut-être de toutes les nations de l'Europe. L'histoire de l'Église, celle de la philosophie, des sciences, des arts, y a été traitée également de main de maître; mais pour ces indications nous renvoyons aux articles spéciaux. *Voy.* ÉGLISE, PHILOSOPHIE, etc.

Si de l'Allemagne nous passons en Angleterre, nous trouvons que ses premiers historiens étaient presque tous poëtes. Sous Élisabeth, Samuel Daniel écrivit, dans un style précis, une histoire complète d'Angleterre jusqu'au règne d'Édouard III. Daniel est le fondateur d'une méthode historique en Angleterre. En même temps, sir Walter Raleigh, cet énergique et brillant aventurier, livra au public une histoire universelle (*History of the world*) écrite dans un esprit pragmatique; malheureusement son ouvrage s'arrête au beau milieu de l'histoire de Rome. Le chancelier Bacon s'essaya aussi à l'histoire en racontant le règne de Henri VII, mais dans un style fort monotone; Milton a écrit une Histoire d'Angleterre jusqu'à l'invasion normande. Édouard Hyde (*voy.* CLARENDON) s'est fait l'historien des guerres civiles: c'est un narrateur fidèle, quoique royaliste (*History of the rebellion and civil wars in England*, Oxford, 1702, 3 vol. in-fol.). Gilbert Burnet (*voy.*), dans l'histoire de son temps (*History of his own time*, 1724), montre comment les faits se sont fatalement enchaînés depuis l'avénement de Charles II jusqu'en 1688. Burnet est un témoin oculaire exact et naïf; il ne se met guère en peine d'un style élégant, mais il est plus artiste que Clarendon. Vers le même temps (commencement du XVIIIe siècle), Baker, Tyrrell, Echard, William Guthrie, préparent les matériaux pour les historiens futurs. Middleton (1756) écrit la vie de Cicéron en style digne du grand orateur, mais d'un point de vue faux et partial. Nous avons caractérisé autre part les triumvirs de l'historiographie anglaise, Hume, Robertson, Gibbon, ainsi que

Digitized by Google

leurs successeurs (*voy. langue et littérature* ANGLAISES, T. Ier, p. 731 et 733).

En abordant la littérature historique du midi de l'Europe, un fait saillant se présente tout d'abord. Chez ces peuples, héritiers plus directs de la civilisation antique, les historiographes qui s'élèvent au-dessus des chroniqueurs se forment un ou deux siècles plus tôt que chez les nations septentrionales; mais, par une compensation rigoureuse, au moment où la littérature historique prend un nouvel essor en Allemagne, en France et dans les pays du Nord, cette même branche languit et se meurt dans les pays méridionaux.

Le Portugal possédait déjà au xve siècle de bons chroniqueurs; au xvie, le sentiment national, qui a produit tant de grands hommes sur le sol lusitanien, se communique par un mouvement électrique à leurs historiens: aussi, quelle admirable époque que celle de la conquête des Indes! Ces voyages lointains, ces découvertes qui tiennent du prodige, forment un sujet tout trouvé pour les chants du poëte (*voy.* CAMOENS) et la plume de l'historien. Joao de Barros (*voy.*) écrit, dans un style moulé sur celui de Tite-Live, son *Asie*, ou les hauts faits des Portugais dans les terres et les mers d'Orient. Fernao Lopez de Castanheda, animé du même sentiment patriotique, publie aussi l'*Histoire de la découverte et de la conquête des Indes*. Le grand Alphonse d'Albuquerque trouve un digne biographe dans son fils. Freire d'Andrada écrit avec un art digne de Salluste la vie de D. Joao de Castro, quatrième vice-roi des Indes; et Bernardo de Brito (mort en 1627) commence l'histoire de la monarchie lusitanienne.

L'Espagne, au xve siècle, possède aussi des chroniqueurs et des biographes remarquables. Fernando del Pulgar aspire à devenir le Plutarque espagnol (*Los claros varones*). Au xvie siècle, D. Diego de Mendoza (*voy.*) écrit une *Histoire de la guerre de Grenade* sous Philippe II, et laisse entrevoir ce que cette expédition renfermait d'iniquité. Ocampo, le chroniqueur de Charles-Quint, fait l'histoire de l'Espagne ancienne; Ambrosio de Moralès en donne la suite; Zurita, dans ses *Annales de la cour d'Aragon*, s'applique surtout à suivre l'origine et les progrès de la constitution aragonaise. Les chefs-d'œuvre de Mariana et d'Antonio de Solis (*voy.* ces noms), ainsi que d'autres ouvrages plus récents ont été suffisamment caractérisés dans l'article sur la langue et la littérature espagnoles.

En Italie, où la prose des novellistes s'opposa longtemps au développement régulier de la prose historique, on arrive de prime-saut à l'homme de génie qui, vieilli dans les affaires et les intrigues, a raconté dans le style de Tite-Live et avec le coup d'œil de Tacite, l'histoire des factions de Florence (*voy.* MACHIAVEL). Guicciardini, dans son *Histoire d'Italie* de 1494 à 1534, est bien au-dessous de Machiavel: son coup d'œil est lucide, mais ne pénètre point au fond des choses. Adriani, le continuateur de Guicciardini, en est à une incommensurable distance. Machiavel et Guichardin laissent bien loin derrière eux tous leurs successeurs. Bembo (*voy.*), l'historien de Venise, n'a point d'inspiration patriotique; son seul mérite est celui d'un bon écrivain. Angelo di Costanzo écrit l'histoire de Naples, en partisan du pape; l'historien du Concile de Trente, Paolo Sarpi, est le premier historien ecclésiastique qui ait quelque chose du coup d'œil d'un homme d'état. Davila, l'admirateur passionné de Henri IV, sous les drapeaux duquel il a servi, écrit l'histoire des guerres civiles de France; le cardinal C. Bentivoglio (1579-1644) se fait l'historien précis et élégant des guerres de Flandre. Sarpi, Davila, Bentivoglio (*voy.* ces noms), conservent jusqu'au milieu du XVIIe siècle les bonnes traditions de l'école historique du XVIe; mais le XVIIIe n'a plus guère que des compilateurs (*voy.* MURATORI, MAFFEI, TIRABOSCHI). Giannone, l'historien de Naples, devient martyr de sa sincérité; Denina écrit ses *Révolutions d'Italie* loin de son pays; et, de nos jours, Botta, l'historien des États-Unis et des révolutions contemporaines de l'Italie (de 1789 à 1814), est venu vivre et mourir en France. *Voy.* ces noms.

Nous ne saurions quitter ce sujet de l'historiographie sans dire encore quelques mots sur les penseurs hardis qui se

Digitized by Google

sont exclusivement occupés de la philosophie de l'histoire (*v.* p. 66). Vico (*v.*) entra le premier dans cette carrière : la *Science nouvelle* a pour but de tracer le cercle idéal dans lequel tourne le monde réel ; c'est une théologie sociale, une démonstration historique de la Providence. Vico est un homme d'un grand entendement, mais dominé par son imagination, et qui mêle à des vérités nouvelles des jeux d'esprit que ne peuvent approuver l'histoire et la saine logique. De nos jours, M. de Ballanche (*voy.*) a renouvelé, en l'améliorant, une partie du système de Vico ; sa philosophie est une théosophie chrétienne. Selon lui, la loi générale qui gouverne les sociétés humaines, c'est le développement de deux dogmes générateurs, la déchéance et la réhabilitation. Bossuet (*v.*), dans son aperçu grandiose de l'histoire universelle, a aussi fait de la philosophie de l'histoire, au point de vue catholique. Herder (*voy.*), dans ses *Idées sur la philosophie de l'histoire*, établit que les vicissitudes dans les destinées de l'humanité ne naissent pas d'un vain caprice des volontés ; qu'elles ont leur fondement dans les entrailles de l'univers. D'après Herder, c'est une condition du monde de faire naître à telle époque telle forme de civilisation, tel mouvement de progression. Il saisit avec une étonnante sagacité le caractère individuel de chaque nation ; mais il s'adonne trop à des hypothèses ingénieuses sur le rapport de l'homme physique avec la nature et le sol. De nos jours enfin, Hegel (*voy.*), le fondateur du dernier système philosophique en Allemagne, l'adversaire de Niebuhr, de Savigny, du parti historique proprement dit, a prétendu que l'*âme universelle* se manifestait dans l'histoire du genre humain par quatre modes différents : l'un, immobile, substantiel, est représenté par l'Orient ; l'autre, mobile, individuel, varié, se manifeste dans l'histoire de la Grèce ; le troisième, composé des deux premiers, s'est montré à Rome ; le quatrième enfin, sortant de la lutte des deux principes pour harmoniser ce qui était divers, serait représenté par les nations germaniques.

En parcourant cette série déjà trop longue et pourtant incomplète de noms propres, en voyant que tous les peuples qui ont plus ou moins marqué sur le théâtre du monde ont rencontré leurs historiens, que le Nord lui-même est sorti de l'obscurité qui enveloppait ses origines, que la Pologne a son Naruszewicz, la Russie son Karamzin, la Suède son Geijer, que les Mongols mêmes nous envoient leurs annales (*voy.* Schmidt), l'on se demande quelle est la route que devra suivre un jeune talent qui se sentirait la vocation de fouiller l'histoire du passé et qui éprouverait l'impérieux besoin de défricher un champ encore vierge. Nous n'hésitons pas à le dire, c'est vers l'Orient, vers l'Inde surtout, qu'il faudrait diriger ses pas. L'histoire de l'Inde primitive est à faire ; il s'agit de mettre à jour sa chronologie confuse ; les faits précis restent à dégager dans ces législations primitives, ces traditions poétiques, ces généalogies incommensurables, ces annales religieuses, et dans ces colossales épopées (*voy. littérature* Indienne) qui effraient notre imagination à l'instar des temples de géants que le voyageur trouve, dans la solitude, sur tant de points de la presqu'île en-deçà du Gange. La philologie contemporaine, en abordant le sanscrit (*voy.*), ouvre de longues avenues aux historiens futurs. Déjà les travaux préparatoires s'accumulent : ceux de W. Jones, de Colebrooke (*voy.* ces noms), de tant de savants français, anglais, allemands *, qui consacrent leurs veilles à ces pénibles études, seront fécondés un jour par quelque homme de génie encore inconnu, qui construira l'édifice de sa gloire avec ces pierres éparses. Des essais partiels ont même été tentés : nous ne citerons que la belle *Histoire des Rajepoutes*, par Tod (Londres, 1829-32, 2 vol. in-4°), qui raconte les mœurs et les hauts faits de ce peuple chevaleresque avec l'enthousiasme que, d'habitude, le sol natal est seul capable d'inspirer. Son exemple sera suivi par plus d'un noble esprit, qu'une destinée heureuse aura jeté sur ce sol poétique

(*) *Voir* Schlegel, *Bibliothèque indienne*, Bonn, 1820-26, 3 vol. in-8° ; Rhode, *Sur la civilisation religieuse, la mythologie et la philosophie des Indous*, Leipzig, 1827, 2 vol. ; Heeren, *Idées sur le commerce des anciens peuples*, trad. de M. Suckau. *Voir* en outre les travaux de MM. Bopp, de Chézy, Eugène Burnouf, etc., etc.

Digitized by Google

de l'Indostan, où des existences héroïques n'attendent que la plume d'un Tacite, d'un Gibbon, d'un Montesquieu ou d'un Jean de Müller pour être révélées au monde et prendre place à côté des plus beaux noms de la Grèce et de Rome.

Les remarques que nous suggère l'Inde s'appliquent plus ou moins à l'histoire de la Perse, de l'Égypte, de la Chine. Lorsque pour l'une le zend (*voy.*), ce domaine des recherches de M. Eugène Burnouf, sera suffisamment connu; que pour l'autre les hiéroglyphes (*voy.*) et l'ancienne langue des Égyptiens (*voy.* Kopte), après les travaux préparatoires des Young, des Champollion, des Rosellini, etc., auront reçu une solution satisfaisante; enfin que, pour la dernière, les élèves d'Abel Rémusat (*voy.*) et de M. Stanislas Julien auront complété les travaux de leur maître, ce seront autant de nouvelles voies s'offrant d'elles-mêmes aux talents qui se sentiront appelés à écrire l'histoire du passé. Il en est presque du champ de la science comme du ciel : il s'étend à mesure que l'œil y pénètre.

On peut consulter, sur la marche à suivre dans l'exploration du domaine historique, outre le vieux ouvrage du P. Griffet, *Traité des différentes sortes de preuves qui servent à établir la vérité de l'histoire*, outre les cours de Rollin et de Condillac, Mably, *De la manière d'écrire l'histoire*, et les trois ouvrages allemands qui suivent : Georges Müller, *Lettres sur l'étude des sciences, et particulièrement de l'histoire*, 2e édit., Zurich, 1817; Guill. de Humboldt, *Sur la tâche et les devoirs de l'historiographe*, Berlin, 1822; Wachler, *Histoire de l'historiographie* (t. I et II, Gœtt., 1812-20, ouvrage non terminé). L. S.

HISTORIQUE s'emploie comme adjectif et comme substantif. *C'est un fait historique* signifie qu'il s'est passé réellement, qu'on raconte ce qu'on sait vrai, ce dont peut-être on a été témoin. Lorsque ce fait est peu croyable, on ajoute volontiers à son récit, entre parenthèses, (*historique*). On dit *faire l'historique d'une science*, pour exprimer qu'il s'agit d'exposer les faits positifs qui se rapportent à l'origine et au développement successif de cette science; on a sous-entendu sans doute, en formant ce mot, un substantif véritable, comme *la partie*. *Voy.* Fait et Crédibilité. X.

HISTRION. Il faut remonter aux premiers temps de l'histoire romaine pour trouver l'origine de ce mot, devenu un terme de mépris, et qui ne fut primitivement qu'une désignation inoffensive. Rome venait d'être dévastée, l'an 391 de sa fondation, par une épidémie meurtrière. Ses ravages avaient laissé dans l'esprit des survivants de profondes impressions de tristesse. Les édiles, chargés de veiller non-seulement au bien-être, mais aux plaisirs du peuple romain, songèrent à lui en procurer un nouveau pour dissiper ces souvenirs mélancoliques. Les jeux guerriers, les combats des lutteurs et des athlètes, empruntés à la Grèce, étaient encore les seuls spectacles de cette grande ville : l'Étrurie offrit un objet d'importation plus divertissant pour la jeune république.

Une troupe de baladins ou danseurs, qui se trouvait alors dans le premier de ces pays, vint, aux frais des édiles, donner des représentations à Rome, et y obtint beaucoup de succès. La langue latine n'avait point encore de nom pour le personnage qui se livrait à cette suite d'exercices : elle dut l'emprunter à celle de leur premier séjour, et du mot étrusque *hister* on fit *histrio*.

Ces mimes bouffons devinrent peu à peu des acteurs parlants, et jouèrent quelques farces grossières où une sorte de dialogue noté était accompagné par des flûtes; c'était l'enfance du théâtre latin. Les Romains s'accommodèrent fort bien des histrions tant qu'ils ne connurent rien de mieux; mais lorsque Livius Andronicus composa des ouvrages dramatiques plus réguliers, lorsque surtout Plaute et Térence (*voy.* ces noms) eurent charmé leurs loisirs par la véritable comédie, les exercices et les bouffonneries des histrions tombèrent dans le discrédit, et ce nom ne fut plus prononcé qu'avec dédain.

C'est dans cette fâcheuse acception que le mot a été adopté par notre langue; mais un rigorisme outré, une injuste prévention ont voulu trop souvent l'appliquer à la classe entière des comédiens.

Digitized by Google

On sait la réponse de Lekain (*voy.*) à ce chevalier de Saint-Louis qui se plaignait devant lui de ne recevoir qu'une modique pension, tandis que des appointements de 12,000 livres paraissaient trop faibles à un *histrion*. « Et comptez-vous pour rien le droit de me parler ainsi? » Lekain devait, en effet, se borner à cette humble réponse dans un siècle où le talent scénique subissait encore une injuste flétrissure; où, par l'ordre d'un gentilhomme de la chambre, Brizard était mis au Fort-l'Évêque pour s'être permis de porter, dans le rôle d'un personnage honorable, le cordon de l'ordre de Saint-Michel. Aujourd'hui, non-seulement un acteur de notre première scène, mais le comique, le *farceur* du plus petit théâtre, regarderait ce terme d'*histrion* comme une insulte dont il aurait droit de demander la réparation, à moins que sa conduite ne l'eût provoqué. Ce n'est point à l'infériorité du génie, ni même du talent dramatique, c'est seulement au comédien qui se serait montré imprudent ou indélicat, que l'on a réservé avec justice le stigmate de cette qualification flétrissante. M. O.

HITTORFF (Jacques-Ignace) naquit, le 20 août 1792, à Cologne, ville qui, bientôt après conquise par les armes françaises, devint une sous-préfecture. Son père, passionné pour la bâtisse, dirigea les études du jeune homme vers l'architecture. Si le manque d'organisation dans les établissements universitaires, dans un pays nouvellement conquis, ne lui permit pas de profiter d'une direction d'enseignement parfaitement régulière, en revanche son séjour dans la cité de l'Europe la plus riche en monuments importants du xe au xvie siècle, lorsque cette architecture était admirée et discutée par les esprits les plus éclairés de l'Allemagne, favorisa son goût pour l'art qu'il devait honorer un jour. Mais son père voulut aussi qu'à l'instar des architectes de ces monuments, il commençât par faire l'apprentissage de maçon. A l'âge de 15 ans, il tailla la pierre en même temps que plusieurs maisons s'élevaient sur ses dessins. A 17 ans, il vint à Paris pour compléter ses études architecturales.

Un hasard heureux, qui eut beaucoup d'influence sur son avenir, le fit entrer chez Bélanger, un des architectes les plus en réputation et les plus occupés de l'époque, qui le traita plutôt en fils qu'en disciple. Il eut l'avantage de prendre une part active à la construction du grand abattoir de la barrière Rochechouart et à l'exécution de la coupole de la Halle au Blé, tout en suivant l'École des Beaux-Arts. A la vue d'une de ses esquisses académiques, Percier lui offrit gratuitement ses conseils et ses soins. Ce célèbre chef d'école devint son second maître et lui accorda la plus constante amitié.

Au retour des Bourbons, en 1814, Bélanger, ancien architecte des fêtes et cérémonies de la cour, reprit naturellement cette place. Il s'attacha comme inspecteur M. Hittorff, qui participa, en cette qualité, aux nombreux et importants travaux dont cet architecte fut chargé jusqu'en 1819, époque de sa mort. Là il fit la connaissance de M. Lecointe, artiste distingué, qui, plus avancé en âge, fut d'abord son guide et son ami, puis devint son collaborateur.

Nommés tous deux architectes du roi pour les fêtes et cérémonies, en remplacement de Bélanger, ils dirigèrent ensemble, depuis 1819 jusqu'à 1830, les travaux suivants : à Saint-Denis, les pompes funèbres du prince de Condé, du duc de Berry et de Louis XVIII; à Paris, le baptême du duc de Bordeaux, dont ils publièrent les décorations, recueillies en un volume grand in-fol.; à Reims, le sacre de Charles X; et ils exécutèrent une partie des dessins destinés au magnifique ouvrage sur cette solennité, dont les événements de 1830 ont empêché l'achèvement. C'est aussi à l'occasion du sacre qu'ils commencèrent la restauration de la belle église de Saint-Remi, qui tombait en ruines. La reconstruction de l'intérieur du Théâtre-Italien (salle Favart) et la construction, dans l'espace de huit mois, du théâtre de l'Ambigu-Comique, furent encore le fruit de leur collaboration commune.

Un musée et un théâtre avec salle de concert pour la ville de Cologne, plusieurs habitations de ville et de campagne pour la France et l'étranger, furent les projets

Digitized by Google

que M. Hittorff fit à lui seul pendant cette période.

Son intention, en se rendant à Paris, avait été d'y étudier pendant quelques années pour retourner ensuite à Cologne. La mort prématurée de sa mère le décida à rester à Paris, où il chercha dans son travail toutes ses ressources, dont il ne voulut plus être redevable qu'à lui-même. Si cette position l'empêcha de se livrer uniquement aux études académiques, dans la vue du grand prix, elle eut l'avantage de lui faire acquérir de bonne heure les notions pratiques et surtout de lui faire connaître le prix du temps.

Ayant dû quitter l'Académie à l'âge de 25 ans, après des succès qui marquaient sa place entre les élèves distingués de l'école, M. Hittorff ne cessa d'étudier les monuments des époques et des contrées les plus intéressantes pour l'art, afin de se préparer à leur examen sur les lieux, qu'il regardait comme indispensable à l'éducation accomplie d'un architecte. Aussi fut-ce avec un bonheur inexprimable qu'il visita, en 1820 et 1821, l'Angleterre et une partie du nord de l'Allemagne; en 1822, 1823 et 1824, le midi de la France, l'Italie, la Grande-Grèce et la Sicile. Après une absence de trois ans, dont neuf mois passés sur le sol de l'antique Trinacrie, riche de plus de mille dessins et de nombreuses remarques écrites, il publia, en 1826, le premier résultat de ses découvertes, qui attirèrent l'attention des artistes et des savants. Les communications qu'il en fit à l'Institut de France, lesquelles consistèrent dans les restaurations, accompagnées de mémoires, des temples de Ségeste, de Sélinunte, d'Agrigente, de Syracuse, etc., lui valurent les plus honorables suffrages. Il fut fortement encouragé à publier l'ensemble de ses travaux, et il s'y livrait avec ardeur lorsque la révolution de Juillet, brisant sa position à la cour, lui ôta les moyens de mener à fin une aussi coûteuse entreprise.

Obligé d'interrompre ce grand ouvrage, il s'occupa d'une édition française des *Monuments inédits de l'Attiqué* (in-fol., Paris, 1832), d'abord publiés en anglais. Cette publication, dans laquelle il s'associa M. Ollivier, un de nos plus habiles graveurs d'architecture, pour la reproduction des planches, mit de nouveau en lumière ses connaissances littéraires et archéologiques. Les nombreuses notes, ainsi que les dessins et les restaurations, dont il augmenta cette édition, en firent pour ainsi dire un nouvel ouvrage, et le succès fut grand, même en Angleterre, où la traduction est aujourd'hui plus recherchée que l'original. Il fit ensuite la restitution du temple d'Empédocle, à Sélinunte, travail qui offrit la nouveauté d'un monument religieux de l'art grec, orné de couleurs dans toutes ses parties, avec les peintures murales, les *ex-voto*, les autels, les offrandes, la statuaire coloriée, enfin avec tous les objets caractéristiques d'un sanctuaire grec. Les dessins et le mémoire qui les accompagnait, insérés depuis dans les Annales de l'Institut archéologique de Rome, en établissant l'architecture polychrome chez les Hellènes, depuis l'origine de ces peuples jusqu'aux plus belles époques de leur art, donnèrent lieu aux nombreuses recherches spéciales faites depuis sur les monuments de la Grèce. Les résultats ont confirmé toutes les conséquences que M. Hittorff avait tirées, et l'existence si longtemps ignorée d'une décoration emblématique inhérente à l'architecture grecque, quoique contrariant les doctrines reçues, devint un fait irréfragable, désormais acquis à l'histoire de l'art. M. Hittorff fit aussi, en 1832, les dessins perspectifs et géométraux d'une antique basilique romaine et de la basilique de Fano. Ces restitutions, accompagnées d'un mémoire sur ce genre de monuments en général et la traduction du texte de Vitruve avec de nouveaux commentaires, furent non moins bien accueillis par les savants et les artistes de l'Institut que par le public, qui put admirer à l'exposition du Louvre cette magnifique reproduction, acquise par le roi.

Ces travaux et ces efforts attirèrent de nouveau les regards du gouvernement sur un artiste qui avait donné tant de preuves de son aptitude théorique et pratique. Après les années de fermentation qui suivirent 1830 et qui confondirent dans une même catégorie d'exclusion les artistes, les savants et les hommes politi-

Digitized by Google

ques, M. Hittorff fut nommé architecte de la 6e conservation des monuments de Paris et architecte-adjoint de la nouvelle église de Saint-Vincent-de-Paul. Gendre de M. Le Père à qui la construction de cette église était confiée, il avait dès l'origine été associé à sa conception. Enfin il fut nommé architecte en chef des embellissements de la place de la Concorde et des Champs-Élysées, travail important où il prit pour base de son projet le principe de conserver et d'achever en améliorant. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans le détail des qualités par lesquelles tous ces travaux se distinguent. Mais, en ce qui concerne l'église, le grandiose qui dérive du nouveau parti pris pour la disposition de l'hémicycle du sanctuaire, l'emploi de la peinture sur verre pour les vitraux, celui de la peinture à la cire pour les grandes frises et les murs de l'intérieur, l'application de la peinture sur lave émaillée pour les frises extérieures et les murailles du porche; en ce qui concerne la place, le motif des deux grandes fontaines et leur jonction à l'obélisque par un plateau en asphalte, qui permet de jouir avec sécurité des nombreux points de vue ainsi que de la magnifique illumination qui s'étend jusqu'à l'arc de l'Étoile; et quant aux fontaines elles-mêmes, un effet qui, en rappelant celui de la place Saint-Pierre à Rome, le surpasse par la plus grande masse d'eau jaillissante; enfin, en ce qui concerne les Champs-Élysées, les motifs variés de cinq autres fontaines, et pour la rotonde du Panorama, la suspension à 20 mètres au-dessus du sol, au moyen de six câbles en fer, d'une couverture égale en surface à la coupole de la Halle au Blé, — ces divers résultats, la plupart absolument neufs, deviennent de nouvelles richesses pour l'art et mettent en évidence le génie de leur auteur.

Telles sont les productions de M. Hittorff, depuis 1833 : elles suffiraient pour bien remplir sept années de la vie d'un architecte; mais elles ne furent pas les seules qui l'occupèrent. Ces travaux lui ayant procuré de nouvelles ressources pécuniaires, il acheva, en 1837, son ouvrage sur l'*Architecture moderne de la Sicile* (grand in-fol., avec 76 planches), avança la publication de l'*Architecture antique de la Sicile* jusqu'à la 8e livraison, et prépara la prochaine mise au jour de son ouvrage sur l'*Architecture polychrome des Grecs*, pour lequel il visita une seconde fois l'Angleterre, dans la vue d'examiner de nouveau les marbres du Parthénon et ceux de Phigalie, motif qui le détermina aussi à se rendre, en 1839, dans la capitale de la Bavière pour y étudier les précieux fragments du temple d'Égine. Un grand nombre de mémoires remarquables sur divers points d'art et d'antiquité, entre autres sur les pyramidions en bronze doré employés par les Égyptiens au complément de leurs obélisques; sur le *sphyrélaton* ou moulage en métal battu, chez les anciens et les modernes, comme moyen plus économique et plus convenable à l'emploi de la statuaire colossale; sur la nouvelle église de la Madeleine, à Paris; sur quelques voyages artistiques dans la Pouille, la Basilicate, le Caucase, l'Arménie et la Grèce; enfin plusieurs articles importants dans l'*Encyclopédie des Gens du Monde**, prouvent sa persévérance au travail et la fécondité de sa plume. M. Hittorff est aussi l'auteur du texte des 3e et 4e parties de l'ouvrage intitulé *Ruines de Pompeia* (grand in-4°, Paris, 1828). Dans tous ces travaux; on retrouve une connaissance étendue de l'histoire de l'art antique et moderne, un jugement basé sur les principes rationnels et un sentiment du beau appuyé sur le vrai. Impressionné dès sa plus tendre jeunesse par l'architecture dite gothique, que personne n'a mieux appréciée que lui dans son *Architecture moderne de la Sicile*, versé dans la connaissance de l'art chez tous les peuples et à toutes les époques, M. Hittorff n'en accorde pas moins sa sympathie raisonnée aux principes de l'architecture grecque, dont il n'est point d'ailleurs un aveugle et puéril copiste. M-L.

HIVER, *voy.* Saisons.

HIVERNAGE, époque des mauvais temps dans de certaines contrées où les vaisseaux ne sauraient rester sans danger tant que dure une saison rigoureuse.

(*) Ces articles sont Architecture et *histoire de l'*Architecture, Colonne, Colonnade, Fronton, etc.

Digitized by Google

Quand les pluies et les ouragans vont commencer dans les parages que ces circonstances rendent périlleux pour les navires, on appareille et l'on va chercher des lieux plus tranquilles, des abris sûrs où l'on *hiverne*, et qu'on ne quitte point avant le retour du temps propre à la navigation, ou au moins à la station dans les lieux qu'on avait fuis. Dans beaucoup de documents du moyen-âge, le mot *ibernatio* désigne l'hiver de nos climats, l'époque où l'on ne naviguait pas, où la loi même défendait que l'on mît sous voile. *Voir* notre *Archéologie navale*, t. II, p. 261-63. A. J-L.

HIVERNEMENT des animaux, *voy.* HIBERNATION.

HOANG-HO, fleuve de la Chine dont le cours a plus de 900 lieues, et n'est cependant pas le plus grand de cet empire, puisque l'Yang-tsé-Kiang a 200 lieues de plus. Ce nom de *Hoang-ho* signifie *fleuve jaune*, et vient de ce que ses rives et le fond de son lit sont enduits d'une argile ou d'un sable de cette couleur. Les Mongols l'appellent *Hara-mouren*. Il prend ses sources dans les monts Koulkoun et dans une branche du Kuen-lim, sur les frontières septentrionales du Tibet, dans le pays des Tatars Œlœths, appelé Koko-nor, vers 35 degrés de lat. N. et 92 de long. à l'est de Paris. Il court d'abord à l'est l'espace d'environ 100 lieues; puis il tourne brusquement à l'ouest-nord-ouest, et décrit un demi-cercle, toujours dans le pays des Tatars de Koko-nor, en s'approchant d'environ 20 lieues du grand lac de ce nom. Il reprend ensuite la direction de l'est, entre en Chine (*voy.*), où il coule vers le nord, en séparant les provinces de Kan-sou et de Chen-si; il s'incline au nord-est sur les frontières de cette dernière, entre dans la Mongolie, et, après avoir couru au nord pendant près de 60 lieues, il tourne à l'est jusque sur la frontière de la Chine, où il rentre en se dirigeant au sud entre les provinces de Chen-si et de Chan-si. Parvenu sous le 35e degré de lat. N., il se joint au fleuve Hoer-ho, avec lequel il reprend sa première direction à l'est, à travers les provinces de Honan et de Kiang-sou. Il tombe dans la mer Jaune, à 50 lieues au nord de l'embouchure de son rival l'Yang-tsé-Kiang, sous 34° de lat. N. et 117° de long. à l'est de Paris.

Ses principaux affluents sont: à gauche, l'Oulan-mouren ou Tay-tong-ho, et à droite le Koko-nor ou Thao-ho, le Kan-ku-chong, le Goey-ho et le Ouei-ho. Il est large, rapide, et plein de bas-fonds qui entravent la navigation.

Les débordements de ce fleuve ont occasionné, dès la plus haute antiquité, de grands travaux hydrauliques qui ont été continués ou repris sous le règne des derniers empereurs. Le savant P. de Mailla rapporte qu'il a été témoin oculaire de ce qu'a fait le célèbre Yu, plus de 2,000 ans avant notre ère, pour maîtriser le cours impétueux du Hoang-ho, le plus rapide et le moins traitable des fleuves de la Chine. « Pour en juger, dit-il, il faut se rendre aux montagnes Hon-kéou et Long-mon, qu'il fit sauter en partie, et surtout à celle de San-men, qui est d'une élévation extraordinaire, et dans laquelle il creusa et ouvrit au fleuve trois larges canaux, à l'aspect desquels je restai frappé d'étonnement et d'admiration.* »

Le chapitre Yu-kong ou travaux de Yu, qui se trouve dans le Chou-king, est le plus beau morceau de toute l'antiquité en ce genre. On voit encore près de la source du Hoang-ho une apparence d'inscription gravée sur le rocher percé dans lequel Yu le fit entrer. Soit que le temps l'ait effacée, soit que le rocher, en croissant, en ait altéré les caractères, on ne peut plus la lire; la tradition universelle en fait honneur à Yu, et l'histoire nous apprend qu'on la lisait deux ou trois siècles avant notre ère. Les copies que l'on en avait tirées ont été conservées, et M. Joseph Hager s'en est procuré une qu'il a publiée en 1802**. Une explication française y est jointe; elle se termine ainsi: « La vertu toujours agissante du ciel va désormais répandre son efficacité sur tout. On aura de quoi se vêtir; rien ne manquera pour sa subsistance; la douce tranquillité régnera dans l'univers; les danses et les illuminations vont avoir lieu pour toujours. »

(*) *Histoire générale de la Chine*, tome I, première lettre à M. Fréret, pag. cx et 61 du texte.
(**) Chez MM. Treuttel et Würtz.

Digitized by Google

Le Hoang-ho se jetait autrefois dans le golfe de Leao-tong, au-dessus du 39e degré de lat., à un degré et quelques minutes à l'orient de Pe-king. En effet, on sait par l'histoire de l'empereur Han-ou-ti, qui vivait 140 ans avant l'ère chrétienne, que le Hoang-ho avait été joint par un canal à l'Ouei-ho qui se jette dans la mer à cette embouchure. Cette communication avait lieu aussi dans le Chan-tong par un autre canal qui est encore tracé sur les belles cartes de la Chine, gravées par d'Anville. F. D'U.

HOBBES (Thomas), célèbre philosophe anglais et l'un des plus grands esprits du XVIIe siècle, naquit à Malmesbury, le 5 avril 1588. Il passa cinq années à l'université d'Oxford, où il étudia la philosophie péripatéticienne; mais cette philosophie, aride autant que subtile, ne pouvait satisfaire un esprit actif et vigoureux comme le sien : il n'en retint que les habitudes d'une dialectique serrée. Déjà Bacon avait donné le signal d'une réaction contre la scolastique. Hobbes, qui, jeune encore, put recevoir les conseils de Bacon, et qui, avec Ben Johnson, traduisit en latin quelques-uns de ses ouvrages écrits en anglais, subit l'influence de ses doctrines: il systématisa ses idées, et lui dut peut-être la direction pratique qu'il donna à ses recherches. Comme gouverneur du fils du comte de Devonshire, Hobbes voyagea avec lui pendant plusieurs années en France et en Italie. Dans ces deux pays, il se lia avec Galilée, Gassendi, le P. Mersenne, qui le mit en rapport avec Descartes.

Hobbes est du nombre des hommes qui ont commencé tard à écrire. Son premier ouvrage fut une traduction de Thucydide qu'il publia à quarante ans. C'était en 1628. Déjà les démêlés du parlement avec Charles Ier préludaient aux orages révolutionnaires qui devaient abattre le trône d'Angleterre : l'intention de Hobbes était de faire voir aux Anglais, dans l'histoire des Athéniens, les désordres et les confusions du gouvernement démocratique. En général, pour juger l'esprit et la tendance de ses écrits, il ne faut pas les séparer des circonstances au milieu desquelles ils furent composés; il faut les rapprocher des événements politiques qui en furent pour ainsi dire l'occasion. Il dit lui-même que l'état politique de l'Angleterre donna lieu à la publication de son premier ouvrage philosophique. Élevé dans le culte de la royauté et dans la haine de la démocratie, il était révolté des principes mis en avant par les parlementaires : il composa donc son traité *De cive*, pour établir les droits de la couronne.

Dès les premières séances du Parlement de 1640, pressentant les approches de la guerre civile, il était venu chercher un asile à Paris. Là, dans le commerce de Gassendi, de Mersenne et autres savants, il publia, en 1642, la 1re édit. du traité *De cive*, qui ne fut imprimée qu'à un très petit nombre d'exemplaires, et dont la publicité véritable ne date que de la 2e édit. donnée en 1647.

C'est ainsi que Hobbes, jeté par les hasards de sa position, autant que par le tour de son esprit, dans le parti des Stuarts, fut confirmé dans ses affections et ses principes par les excès de la révolution. Voyant la société bouleversée par les partis politiques, il la crut dissoute; la cause de ce désordre lui parut être le renversement de l'autorité établie. Il en conclut que les sociétés ne pouvaient exister et les hommes vivre en paix, qu'à la condition d'un pouvoir extrêmement fort, c'est-à-dire absolu; selon lui, le bon ordre n'est qu'à ce prix. Cette idée (on l'a déjà fait voir à l'art. Droit naturel, T. VIII, p. 579) fut le point de départ de Hobbes, et ce fut sous l'inspiration de cette idée qu'il chercha les lois de la nature de l'homme et celles de la formation des sociétés.

Son *Leviathan* est à cet égard le complément du traité *De cive*. Par ce nom (*voy.*) emprunté à la Bible, il désigne le parti populaire comme une sorte de bête de proie qu'on ne peut apprivoiser et que le gouvernement doit museler, pour l'empêcher de faire le mal. La substance de cet ouvrage peut se réduire à ceci : — Sans la paix, il n'y a pas de sûreté dans un état; or, la paix ne peut subsister sans le commandement, ni le commandement sans les armes : les armes ne valent rien si elles ne sont mises dans une seule main; mais la crainte des armes ne

Digitized by Google

peut porter à la paix ceux qui sont poussés à se battre par un mal plus terrible que la mort, c'est-à-dire par les dissensions relatives aux questions d'où dépend le salut éternel. En conséquence, Hobbes assujettit à la royauté le pouvoir religieux lui-même, comme la cause la plus féconde des guerres civiles. Le *Leviathan* parut en 1651, et fut violemment attaqué par les théologiens anglicans qui avaient accompagné Charles II réfugié en France, et qui représentèrent l'auteur comme un impie; alors il reçut l'ordre de ne plus paraître devant le roi. D'un autre côté, il n'irritait pas moins les papistes, en dévoilant les ruses du clergé et les usurpations du pape. Il ne se crut donc plus en sûreté en France et repassa en Angleterre.

Lord Clarendon rapporte à ce sujet qu'ayant vu Hobbes à Paris, celui-ci lui parla de son livre et lui indiqua quelques-unes des idées qu'il renfermait; lord Clarendon lui ayant demandé pourquoi il publiait une telle doctrine, il avait reçu cette réponse : « La vérité est que j'ai envie de retourner en Angleterre. »

En effet, la récapitulation du *Leviathan* s'adresse finement et indirectement à Cromwell, auquel Hobbes semble dire qu'étant hors du royaume, et n'ayant par conséquent pas été conquis ni soumis aux devoirs d'un sujet, il pourrait cependant par son retour se soumettre à son gouvernement et s'obliger à lui obéir. Cette récapitulation était assez courte pour que Cromwell voulût bien la lire. De telles doctrines de gouvernement publiées par un maître si habile, pouvaient déterminer des hommes auxquels il n'avait pas droit de commander, à se soumettre cependant au pouvoir de l'usurpateur. Hobbes atteignit donc son but : en 1653, il retourna en Angleterre, où Cromwell lui permit de vivre tranquillement. A la restauration de Charles II, en 1660, il fut très bien traité par le roi, auquel il avait enseigné les mathématiques, lorsqu'il n'était encore que prince de Galles réfugié en France; il en reçut même une pension annuelle. Depuis lors jusqu'à sa mort, arrivée le 4 décembre 1679, il continua de se livrer à ses travaux et à résister aux attaques de ses adversaires qui étaient très nombreux. Il vécut toujours dans le célibat pour n'être pas détourné de ses études philosophiques.

Il ne s'agit plus aujourd'hui de critiquer les doctrines politiques de Hobbes : elles sont jugées sans retour. Ce qui fait sa valeur, c'est son aptitude philosophique, la puissance de son génie systématique et la rigueur de ses déductions. Il avait beaucoup plus médité que lu : telle est la cause de son originalité. Il disait lui-même : « Si j'avais lu autant que beaucoup d'autres, jaurais été aussi ignorant qu'eux. » Hobbes est l'auteur des *Troisièmes objections* qu'on trouve à la suite des *Méditations* de Descartes. Voici le jugement que ce dernier philosophe porte sur lui dans ses Lettres : « Je le trouve plus habile en morale qu'en métaphysique ni en physique, quoique je ne puisse nullement approuver ses principes ni ses maximes, qui sont très mauvaises et très dangereuses, en ce qu'il suppose tous les hommes méchants ou qu'il leur donne sujet de l'être. Tout son but est d'écrire en faveur de la monarchie, ce qu'on pourrait faire plus avantageusement qu'il n'a fait, en prenant des maximes plus vertueuses et plus solides. Il écrit aussi fort au désavantage de l'église et de la religion romaine; de sorte que s'il n'est particulièrement appuyé de quelque faveur fort puissante, je ne vois pas comment il peut exempter son livre d'être censuré. »

Les erreurs de Hobbes, comme philosophe, sont de confondre la pensée avec la sensation, d'effacer les affections de la nature humaine, de ne conserver nulle trace des sentiments moraux dans ses écrits, et de prendre l'intérêt personnel pour l'unique motif des actions humaines; mais, malgré ses erreurs, peu de philosophes ont été plus utiles que Hobbes. Il n'enveloppe sa doctrine d'aucun ornement; son style est parfaitement simple, clair et précis; jamais il n'emploie pour exprimer sa pensée que la quantité de mots strictement nécessaire. Après avoir nettement dégagé son principe, il en tire toutes les conséquences avec une rigueur audacieuse; il fait rendre à ce principe tout ce qu'il contient, sans s'effrayer d'en

Digitized by Google

voir sortir des choses qui détruisent toute morale, toute liberté, toute société. On sent, en lisant Hobbes, qu'il faut ou rejeter le principe, ou prendre les conséquences, si l'on admet le principe. C'est là un grand service rendu à la science. Il n'y a que les hommes qui élèvent avec hardiesse des systèmes exclusifs qui en finissent avec ces systèmes. A-D.

HOBHOUSE. Cette famille, établie à Bristol depuis la fin du XVIIe siècle, a fourni au nôtre deux générations successives d'hommes d'état distingués.

Le premier, sir Benjamin, naquit le 14 mars 1757. Forcé par des raisons de santé de renoncer à la carrière du barreau, où il s'était lié avec le célèbre Pitt, il voyagea quelque temps dans le midi de la France et en Italie. De retour en Angleterre, il épousa, en 1784, miss Cam, dont il eut le fils qui fera l'objet de la notice suivante ; plus tard, il se remaria avec miss Parry, tante du célèbre navigateur de ce nom. Un traité sur le crime de haute trahison le fit connaître de Fox, dont l'influence amena sa nomination à la chambre des Communes. Depuis son entrée au Parlement, en 1797, jusqu'à la fin du ministère de Pitt, il se montra le constant adversaire des mesures proposées par l'administration. A la retraite de Fox, il s'attacha, comme la plupart des membres de l'ancienne opposition, à M. Tierney. Mais le ministère Addington (*voy.*) étant venu réaliser la plupart de ses vœux politiques, il y entra comme secrétaire du bureau de contrôle. Néanmoins, quand Pitt revint au pouvoir, il déclina l'offre qui lui fut faite de rester en place. Lors de la coalition Fox et Grenville (*voy.*), il fut nommé président du comité *des voies et moyens*. Vers la même époque, la confiance de la Compagnie des Indes l'investit des fonctions délicates de commissaire liquidateur des créances contre les nababs du Carnate, fonctions qui l'occupèrent jusqu'à sa mort. A la retraite du ministère de coalition, M. Hobhouse fut vivement pressé par Perceval de conserver la présidence du comité de la Chambre; mais il lui fit la même réponse qu'il avait déjà faite à lord Castlereagh dans une occasion semblable. Nommé baronnet en 1812, il se retira du Parlement en 1818, et mourut le 14 août 1831.

Sir John Cam Hobhouse, fils du précédent, naquit en 1785 et fut élevé au collége de la Trinité, à Cambridge. Ce fut là qu'il connut Byron, dont il devint l'ami; et, au sortir de l'université, sa jeunesse, comme celle du grand poëte, fut partagée entre les plaisirs, les voyages et la littérature. Il publia, en 1809, des *Imitations et traductions des classiques anciens et modernes avec des poésies originales et inédites*. Parmi ces dernières, on remarquait plusieurs morceaux de lord Byron. La même année, il visita avec ce dernier l'Espagne, le Portugal, la Grèce, la Turquie, etc. Il se trouvait à Paris lors du retour de Napoléon de l'île d'Elbe, en 1815, et ses *Lettres sur les Cent-Jours*, Londres, 1816, 2 vol. in-8°, offrent un tableau fidèle et animé de cette époque intéressante. L'année suivante, nous le retrouvons en Suisse avec Byron, qu'il accompagna aussi pendant une partie de son séjour en Italie, et dont il partagea les espérances et les menées libérales. En Angleterre, il passait pour être d'une nuance politique fort avancée, et déjà des lettres, des pamphlets, des discours l'avaient mis en évidence, lorsqu'une condamnation prononcée contre lui à l'occasion d'un libelle contre lord Erskine (*voy.*) vint mettre le comble à sa popularité. Il ne sortit de prison que pour entrer à la Chambre des communes, porté sur les bras des électeurs de Westminster après une lutte mémorable où l'esprit de parti déploya de part et d'autre toutes ses ressources (mai 1819). Son opposition constante et vigoureuse au ministère Canning (*voy*) fut marquée par des alternatives d'échecs et de succès. Quand il se prenait corps à corps avec le premier ministre, ce puissant maître du sarcasme, les rieurs n'étaient pas toujours de son côté. Sa motion pour la suppression des taxes de répartition (*assessed taxes*) n'eut pas de résultat. Son discours sur la réforme parlementaire offre, malgré ses inégalités, des passages remarquables. Les affaires de la Grèce trouvèrent aussi en lui un chaleureux patron, et le souvenir de ses liaisons avec le grand poëte mort pour cette noble cause contribuait à lui

Digitized by Google

en assurer la haute direction en Angleterre. En 1826, il suivit à la cour de Prusse son ami le duc de Devonshire. Aux élections de cette année, Westminster persista à choisir pour son représentant sir John Hobhouse, qui, de son côté, persévéra dans la ligne politique qu'il s'était tracée.

Malgré ses précédents d'une opposition un peu aventureuse, le député de Westminster, fils d'un homme parlementaire, neveu d'un sous-secrétaire d'état, devait arriver aux affaires avec le parti whig. Aussi, en 1834, lorsque le ministère Melbourne se forma d'éléments d'une nuance plus avancée que celui de lord Grey (*voy.* ces noms), qu'il remplaçait, sir John Cam Hobhouse y fut appelé en qualité de maître des eaux et forêts, titre qu'il changea, en avril 1835, contre celui de président du bureau de contrôle, qu'il a conservé depuis à travers les vicissitudes diverses du cabinet dont il fait partie.

Sir John est petit de taille ; sa figure ni son débit n'ont rien d'imposant. Lord Byron, qui n'aimait pas les prétentions littéraires chez ses amis, disait que c'était « un rédacteur de prologues, d'épilogues et de préfaces. » Outre les ouvrages que nous avons cités, il a publié un *Voyage en Albanie*, 1810, 2 vol. in-4°, et des *Illustrations du IVe chant de Childe Harold*, Londres, 1818, in-8°. R-Y.

HOBEREAU, *voy.* FAUCON. — Figurément on appelle *hobereau*, en anglais *hobby*, un petit gentilhomme entiché de sa naissance, un gentillâtre de peu de moyens, et qui, dit Henri Estienne, « fait toutefois quelque montre d'en avoir beaucoup. » X.

HOCHBERG (MARGRAVES DE). Les margraves de Hochberg, ou de Hachberg, comme on les nommait dans le principe, branche de la maison margraviale de Bade, tiraient leur nom d'un ancien château-fort qui, placé sur une montagne à deux lieues environ de Fribourg en Brisgau, fut détruit en 1689 par les Français, mais dont les ruines imposantes attirent encore aujourd'hui l'attention des antiquaires. Henri, fils du margrave Hermann IV, fut la souche de la première maison de Hochberg qui fleurit de 1190 à 1503 ; il choisit cette résidence tandis que ses deux frères Hermann V et Frédéric suivirent leur père à Bade. L'an 1300, la branche de Hochberg se divisa dans celles de Hochberg-Hochberg et de Hochberg-Sausenberg. La première, fondée par Henri III, après s'être successivement affaiblie par des partages, s'éteignit à la mort d'Othon II, époque où, en vertu de traités, ses possessions échurent à la maison de Bade. La seconde, fondée par Rodolphe Ier, jouit d'une grande prospérité jusqu'en 1503, époque de la mort de Philippe et de l'extinction de la famille des margraves de Hochberg. Sa fille Jeanne (morte en 1543) se maria en 1504, après la mort de Philippe, avec le comte Louis de Longueville, et fonda la maison ducale de Longueville encore existante. Il n'y eut plus dès lors de margraves de Hochberg ; mais ce titre fut renouvelé vers la fin du siècle dernier en faveur de la baronne Louise Geyer de Geyersberg (née en 1768 et morte en 1820), avec laquelle le margrave de Bade, Charles-Frédéric, après la mort de sa première femme, contracta en 1787 un mariage morganatique (*voy.* T. V, p. 530). Élevée, en 1796, au rang de comtesse de Hochberg, elle donna trois fils à Charles-Frédéric, qui les fit déclarer, en 1807, margraves et princes de Bade, aptes à succéder au trône. En 1830, l'aîné, Charles-Léopold-Frédéric, y monta en effet, à la mort du grand-duc de Bade, Louis-Guillaume-Auguste, son demi-frère, mort sans héritiers. Nous aurons à nous occuper de lui au mot LÉOPOLD. *C. L.*

HOCHE (LAZARE), le pacificateur de la Vendée, né à Montreuil, faubourg de Versailles, le 25 juin 1768, mort au camp de Wetzlar, le 2e jour complémentaire de l'an V (18 septembre 1797), dans sa 29e année, général en chef des armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin, récemment réunies sous le nom d'*armée d'Allemagne*, a pris rang parmi les plus nobles célébrités de la révolution française, quoique n'ayant eu pour point de départ que le dernier échelon de la hiérarchie sociale. Nourri pour la grossière condition de manouvrier, il reçut à peine les premiers soins d'une éducation commune dans la maison paternelle, et il la quitta dès qu'il eut assez de forces pour

Digitized by Google

gagner sa subsistance en s'employant chez une tante, fruitière à Versailles, qui lui fit donner les premiers rudiments de l'instruction. Un peu plus tard, le curé de Saint-Germain le prit comme enfant de chœur; et, à 14 ans, pour lui procurer un état, on le fit entrer comme palefrenier surnuméraire dans les écuries de Versailles.

Hoche se fit soldat dès que son âge le lui permit : à 16 ans, il était enrôlé pour les Indes-Orientales. Par subterfuge, on l'envoya à Paris, au dépôt des Gardes françaises. En s'élevant promptement au-dessus de tous ses camarades par l'instruction, il obtint le grade de caporal, et, lorsqu'éclata la Révolution, il était devenu sergent dans ce même corps. Avec quelques recrues et quelques enfants laissés sous ses ordres comme *peloton d'instruction*, dans la caserne du dépôt, il fit tête, lors des émeutes qui précédèrent la prise de la Bastille, à un flot d'environ 6,000 insurgés accourus pour s'emparer des armes; cette résistance donna le temps à un des bataillons des Gardes françaises d'accourir et de dissiper le rassemblement. Ce fut également lui qui, accourant avec quelques grenadiers de service, défendit l'entrée de la chambre de la reine quand ses appartements furent envahis par des brigands.

Après le licenciement des Gardes françaises, Hoche entra avec quelques débris de ce corps dans le 4e régiment de la garde nationale de Paris soldée; il y obtint presque aussitôt le grade d'adjudant sous-officier, et, peu après, il passa avec l'épaulette de lieutenant dans le régiment de Rouergue. Il s'y fit remarquer entre les plus braves, notamment au siége de Thionville et à la bataille de Neerwinde, et devint adjudant général chef de bataillon de Leveneur, qui d'abord se l'était attaché comme aide-de-camp.

Atteint lui-même par l'accusation d'*incivisme* lancée contre Leveneur après la défection de Dumouriez (*voy.*), Hoche, au moment de son arrestation, terminait un projet de campagne à proposer au ministre de la guerre. « Voici, dit-il au capitaine de gendarmerie en lui remettant son mémoire, la preuve écrite du complot que nous dressions contre la sûreté de l'état! » Cette pièce, envoyée au Comité de salut public, fixa l'attention de Carnot, qui fit expédier immédiatement un brevet de général de brigade à Hoche, avec des lettres de service pour l'armée d'Houchard. On lui assigna le commandement de Dunkerque, place alors investie par le duc d'York; il y pénétra à temps pour diriger une sortie qui contribua de la manière la plus décisive à la déroute des Anglais, que, de son côté, Houchard devait écraser à Hondschoote. Cette défense de Dunkerque valut à Hoche le commandement de l'armée de la Moselle, avec l'ordre d'enlever, sans désemparer, toutes les positions de la chaîne des Vosges.

L'objet du plan de campagne tracé à Hoche était de couper la communication entre les Autrichiens et les Prussiens; mais c'était aborder de front des difficultés insurmontables, à raison des forces et de la position de l'ennemi. Battu dans une série de combats dont l'avantage demeurait toujours au duc de Brunswic, Hoche prit le parti, en se bornant à lancer au-delà des Vosges un corps de 12,000 hommes pour inquiéter les flancs de Wurmser, d'opérer sa jonction avec l'armée du Rhin aux ordres de Pichegru. Le premier coup de main qui fut le résultat de cette manœuvre délogea les Autrichiens des lignes de Wissembourg et procura le débloquement de Landau et l'évacuation de l'Alsace. Contre l'avis de Saint-Just, qui protégeait Pichegru, les représentants du peuple près les deux armées réunies en déférèrent le commandement en chef à Hoche: de là cette animosité du proconsul, acharné dès lors à sa perte. N'osant le frapper à la tête de son armée, on l'envoya à Nice sous prétexte d'y prendre un commandement supérieur, et, à peine arrivé à cette prétendue destination, il fut arrêté et amené à Paris pour être livré au tribunal révolutionnaire.

De la prison des Carmes, où il fut d'abord écroué, on le transféra à la Conciergerie, et là, dans l'attente perpétuelle de l'échafaud, il sut tirer profit des loisirs de sa captivité, rendue amère surtout par sa séparation d'avec une jeune épouse qu'il aimait avec exaltation. Le 9 ther-

Digitized by Google

midor vint heureusement mettre un terme à cette triste situation, qui, du reste, avait opéré de singulières modifications sur son naturel ardent et emporté. C'est de cette époque qu'il prit pour sa devise cette maxime qu'il répétait souvent : *Des choses, et non des paroles* (*Res, non verba*) !

Vers la fin de 1794, Hoche fut appelé au commandement d'une des trois armées qui occupaient les départements de l'Ouest. La guerre, jusque-là, n'avait développé en lui que les talents d'un général d'armée; maintenant, sur ce théâtre dont l'importance va grandir à raison du génie qu'il déploiera, Hoche doit se montrer tour à tour chef politique et homme d'état.

La troupe dont il prenait le commandement était sans organisation, sans discipline, et gangrenée de tous les vices qu'engendre l'habitude des guerres civiles. Il commença par relever, en le prenant de son véritable point de vue, le caractère d'une lutte qui jusque-là n'avait semblé avoir pour but que l'extermination. Le succès de ses premières mesures lui fit confier bientôt le commandement des deux armées réunies des côtes de Brest et de Cherbourg, fortes d'environ 40,000 hommes; et grâce à la fermeté qu'il sut déployer à leur tête, l'aspect de ces troupes devint plus imposant que leur nombre. Ayant à occuper 150 lieues de côtes sur un pays coupé, montagneux, boisé, il fractionne ses divers corps en une multitude de petits camps retranchés s'appuyant les uns aux autres; et, afin de prendre contact avec le pays qu'il veut rassurer, et de mettre en même temps le soldat au courant des stratagèmes de la chouannerie, il fait faire aux alentours de chaque poste des battues d'une cinquantaine d'hommes, auxquels il est expressément recommandé d'user de bons procédés à l'égard de l'habitant, et de lui prêter assistance dans l'occasion.

En même temps qu'il imposait le respect aux chefs royalistes par la dignité de son caractère et par l'intelligence supérieure qu'il montrait dans ses conférences avec eux, Hoche s'efforçait aussi à pousser le gouvernement conventionnel dans les voies de la modération. L'agitation se calmait en Bretagne, et Hoche espérait mettre cette circonstance à profit pour en finir par un coup de vigueur avec l'insurrection, lorsque le gouvernement arrêta ses opérations par la prétendue pacification de la Jaunais (15 février 1795).

Le parti royaliste attendait le signal que lui vint donner, dans la nuit du 15 au 16 juillet 1795, le débarquement des émigrés à Quiberon.

Effrayée à cette nouvelle, la Convention dépêcha près de Hoche deux de ses membres, Blad et Tallien; mais déjà le général en chef était en mesure lui-même de rassurer la Convention et la France. Rassemblant ses cantonnements épars, il avait fait couvrir Brest et Lorient par un corps de 4,000 hommes, et, après avoir disposé de même des forces suffisantes pour tenir en échec le nord de la Bretagne et mettre Saint-Malo à l'abri d'un coup de main, il échelonnait le surplus de sa troupe entre Rennes, Ploërmel et Vannes, allait de sa personne enlever Auray dont le poste fut refoulé dans la presqu'île, et il se trouvait prêt, devant Sainte-Barbe, avec un corps d'environ 9,000 hommes, à recevoir l'attaque de d'Hervilly et de Puisaye. Leurs forces, écrasées par le feu des redoutes de Hoche, sont ramenées dans le fort Penthièvre malgré tout l'effort de courage et de témérité des assaillants; et le surlendemain, 21 juillet, maître de ce fort par une surprise habilement conduite, le général en chef, s'attachant à la poursuite des bandes de Tinténiac, qui vont menacer Saint-Malo, laisse la plage toute fumante du carnage de la bataille, et où, par d'autres ordres que les siens, doit couler encore le sang des vaincus désarmés!

Supposant avec raison que désormais l'effort du parti royaliste se porterait sur la Vendée, le Comité de salut public transféra le commandement de l'armée de l'Ouest à Hoche, qui vint remplacer Canclaux à Nantes, avec l'autorisation de tirer des deux autres armées de Cherbourg et de Brest le renfort dont il aurait besoin. Déjà prêt à suivre les mouvements de la nouvelle escadre anglaise qui se montrait

Digitized by Google

sur la côte, Hoche eut le temps de donner la chasse au premier rassemblement formé par Charette en vue de procurer une diversion favorable au débarquement; et de Belleville, où il s'était porté par une marche rapide et habilement conçue, il regagne la côte à Soullans, prêt à fondre sur le premier corps que l'escadre embossée à l'île Dieu tenterait de débarquer. Elle vira de bord et disparut (15 novembre). C'est alors que Hoche étendit sur la Basse-Vendée le vaste réseau de postes liés entre eux qui allait envelopper progressivement le pays pour y opérer un désarmement successif. L'ordre parfait que Hoche avait établi devait assurer un entier succès à cette opération, dont l'un des avantages était en même temps de répartir avec une équité parfaite l'impôt perçu en nature pour la subsistance des troupes.

Le Directoire récemment institué résolut d'appliquer le même mode de désarmement aux autres départements qui avaient été le théâtre de l'insurrection, et, à cet effet, il conféra à Hoche, avec tous les pouvoirs civils que comporte un état de siége, le commandement supérieur des trois armées réunies sous le nom d'armée des côtes de l'Océan, s'élevant à 100,000 hommes.

« Un commandement aussi vaste, dit M. Thiers dans son *Histoire de la révolution*, était la plus grande preuve de confiance qu'on pût donner à un général. Hoche la méritait certainement. Possédant à 27 ans une réunion de qualités militaires et civiles qui devient souvent dangereuse à la liberté, nourrissant même une grande ambition, il n'avait pas cette coupable audace d'esprit qui peut porter un capitaine illustre à ambitionner plus que la qualité de citoyen; il était républicain sincère et égalait le patriotisme et la probité de Jourdan. La liberté pouvait applaudir sans crainte à ses succès et lui souhaiter des victoires. »

Pendant la courte absence de Hoche, que le Directoire avait mandé à Paris, de nombreuses fautes avaient été commises par le général Willot, qui le remplaçait dans le commandement en chef : l'agitation démagogique ranimée partout, les services des approvisionnements interrompus, des actes d'indiscipline commis dans l'armée, la ligne de désarmement rompue par Charette, qui maintenant inquiète ses derrières. Hoche lance à sa poursuite le brave général Travot, avec plusieurs colonnes d'infanterie légère et de cavalerie; à la tête de trois autres colonnes parties à la fois de la Loire, du Layon et de la Sèvre, il fond lui-même sur Stofflet, qui vient de relever dans l'Anjou l'étendard royaliste, et la république a raison enfin des deux derniers chefs de l'insurrection vendéenne. Un mouvement éclate encore dans le Berry, mais il est aussitôt comprimé; puis, à leur tour, le Morbihan et le reste de la Bretagne sont balayés par la ligne de désarmement. Le 28 messidor an IV (15 juillet 1796), un message du Directoire annonce aux conseils législatifs que, par les soins du général Hoche, les troubles de l'Ouest sont enfin apaisés; et, le même jour, un décret proclame que l'armée de l'Océan et son chef ont bien mérité de la patrie.

Ce fut alors contre l'étranger que Hoche tourna son activité et son intelligence. L'Angleterre avait jusque-là tenu la république en échec par la guerre civile : le temps était venu de lui en renvoyer les funestes brandons. Le 16 décembre, une escadre réunie à Brest mit à la voile pour l'Irlande; elle portait 18,000 hommes choisis dans l'armée de l'Ouest : Hoche en avait le commandement. Huit jours après, malgré les gros temps qui la disséminèrent, la plus forte partie de l'escadre aborda dans la baie de Bantry, s'apprêtant à jeter nos soldats sur la plage; mais, par malheur, la frégate qui portait Hoche et l'amiral Monard de Galles, chefs de l'expédition, n'avait pu encore être ralliée; la résolution manquait au contre-amiral Bouvet (*voy* GROUCHY), qui, faute de vivres, ne pouvait les attendre; et quand enfin ils parvinrent à Bantry, l'escadre, chassée par les vents et les croisières anglaises, était rentrée à Brest, réduite environ de moitié. La fortune voulut du moins que celui qui, selon l'expression de Pitt, avait mis sa tentative audacieuse *sous la protection des tempêtes*, pût, au milieu des périls, regagner aussi la côte de Brest.

Digitized by Google

Hoche avait donné au Directoire la mesure des grandes choses qu'il était capable de concevoir et d'entreprendre : on le chargea d'ouvrir un avenir nouveau à la guerre qu'avait fait suspendre sur le Rhin l'issue de la dernière campagne. Il remplaça Beurnonville (*voy.*) dans le commandement de l'armée de Sambre-et-Meuse, portée à un effectif de 80,000 hommes (février 1797).

Les premiers soins de Hoche se partagèrent entre l'organisation des divers services de l'armée et les mesures politiques à prendre comme administrateur en chef des pays en-deçà du Rhin; il fit ensuite ses dispositions d'entrée en campagne.

Ce fut un immense travail accompli avec une inconcevable rapidité. Hoche, dit M. Thiers, « brûlait de marcher à la tête de ses 80,000 hommes, et ne voyait aucun obstacle qui pût l'empêcher de s'avancer jusqu'au cœur de l'Allemagne. Jaloux de signaler ses vues politiques, il voulait à son tour imiter le général d'Italie et créer une république. Les provinces d'entre Meuse et Rhin, qui n'avaient point été, comme la Belgique, déclarées territoire constitutionnel, étaient provisoirement sous l'autorité militaire. Si, à la paix avec l'Empire, on les refusait à la France pour ne pas lui donner la ligne du Rhin, on pouvait du moins obtenir qu'elles fussent constituées en une république indépendante, alliée et amie de la nôtre, sous le nom de *Cis-Rhénane.* »

Quelques démarches faites près de lui sous prétexte de retarder les hostilités ayant révélé à Hoche les embarras de l'armée ennemie, il prit le parti de lancer d'abord son aile gauche par-delà la Sieg, sous le commandement de Championnet (16 avril 1797); et, après avoir concentré le reste de son armée autour d'Andernach, il franchit lui-même à sa tête le Rhin, dès l'aube du jour, le surlendemain, à Neuwied, en débouchant à portée de canon devant la formidable position des Autrichiens, dont il culbuta les redoutes.

Chassant devant lui le général Kray, et maître de Wetzlar après avoir fait faire en quatre jours 35 lieues à son armée, victorieuse en trois batailles et cinq combats, Hoche manœuvrait pour enlever d'un seul coup l'armée ennemie, quand, par suite de la nouvelle de l'armistice de Leoben, il lui fallut suspendre sa marche à Giessen, sur les bords de la Nidda.

Revenant alors à son plan d'expédition en Irlande, dont la première tentative, toute malheureuse qu'elle fût, n'avait fait que démontrer les chances possibles de succès, Hoche passa secrètement en Hollande, où s'armait une escadre destinée à seconder le coup de main projeté, et vit embarquer au Texel l'élite des forces bataves, au nombre de 17,000 hommes. De retour à Francfort, il s'apprêtait à mettre lui-même ses détachements en marche pour Brest, quand il reçut les ouvertures de Barras qui méditait alors le coup d'état du 18 fructidor et comptait sur l'armée de Hoche pour l'accomplir.

Hoche donna d'autant plus volontiers les mains aux vues de Barras qu'il les regardait comme nécessaires au salut de la république, dont les plus dangereux ennemis avaient envahi les conseils législatifs. Mais, d'une part, il croyait que l'attaque se ferait pour ainsi dire ouvertement et de vive force; d'autre part, il s'était persuadé que Barras ne lui avait demandé qu'un concours sur lequel il aurait au moins pris l'agrément de la majorité directoriale. Rien de tout cela n'existait, et sa bonne foi s'indigna plus encore du rôle équivoque qu'on voulait lui faire jouer que des accusations furibondes auxquelles il était en butte dans le parti Clichien; et il ne prit d'autre part au complot que de mettre à la disposition des directeurs une somme d'argent qui était la dot de sa femme.

L'entreprise ayant réussi, Hoche fut désigné pour le ministère de la guerre, que le défaut d'âge ne lui permit pas d'accepter; un autre prix non moins flatteur était réservé à sa noble conduite : on lui décerna le commandement des deux armées réunies de Sambre-et-Meuse et du Rhin, sous le nom d'armée d'Allemagne. S'appliquant aussitôt à en réorganiser les divisions en conformité de ses vues, Hoche croyait déjà préluder à de nouveaux triomphes, quand la subite atteinte d'un mal que rien n'avait

Digitized by Google

pu faire pressentir dans une organisation aussi robuste que la sienne, vint paralyser son élan vers cette carrière sans limites de hauts faits et de gloire qu'il avait entrevue. A une toux sèche et fréquente, accompagnée de convulsions nerveuses, succédèrent, dans l'intervalle de huit jours, d'insupportables douleurs d'entrailles; et bientôt, leur intensité s'étant accrue, il se mit au lit et expira le lendemain.

A la nouvelle d'une fin aussi extraordinaire, il s'éleva un cri public pour l'imputer au poison. L'autopsie fut faite, et l'on observa des taches noires dans l'estomac et dans les intestins. Les partis se rejetèrent les uns aux autres l'accusation d'un crime dont la preuve devait rester insaisissable.

Outre la pompe funèbre célébrée en l'honneur de Hoche sur le Rhin, où ses cendres reposent mêlées à celles de Marceau dans la redoute de Pétersberg, de magnifiques obsèques lui furent faites dans le Champ-de-Mars, à Paris. Tous les corps de l'état y assistèrent; le vieux père du héros conduisait le deuil. Des chœurs costumés à l'antique chantèrent devant son effigie l'hymne composé par Chénier pour cette solennité et mis en musique par Cherubini. Ce fut notre savant collaborateur, M. Daunou, qui prononça le discours funèbre au nom de l'Institut *.

La révolution de Juillet a donné un noble pendant au monument élevé à la gloire de Hoche à Wissenthurm, près Neuwied **: sa statue, coulée en bronze par M. Lemaire, a été inaugurée sur la place qui a pris le nom de Hoche, à Versailles, le 29 juillet 1832. On y lit une inscription due à la plume de M. Villemain, et qui est la plus simple expression de la biographie du héros pacificateur de la Vendée. Nous l'avons nous-même écrite plus au long sous le titre de *Notice historique*, etc., Nevers, 1840, in-18. P. C.

HOCHHEIM (VIN DE), ainsi nommé d'un bourg du duché de Nassau, sur le Mein. *Voy.* RHIN (*vins du*).

HOCHKIRCHEN (BATAILLE DE). Hochkirchen ou Hohkirchen est un village de la Haute-Lusace saxonne, près de Bautzen, situé le long de la route de Lœbau et de Zittau, et qui devint célèbre par deux batailles livrées, l'une dans la guerre de Sept-Ans, le 14 octobre 1758*, l'autre, après la campagne de Russie, le 21 mai 1813.

Les Russes étant entrés, en 1758, dans la Nouvelle-Marche, le général autrichien Daun crut le moment favorable pour exécuter les opérations qu'on projetait contre la Saxe et la Silésie. A cet effet, il prit à Stolpen une position presque inattaquable, et commença par menacer le corps prussien commandé par le prince Henri (*voy.*), et posté près de Dresde. Mais Frédéric II déjoua les projets de Daun, en se rendant en Saxe à marches forcées, après la bataille de Zorndorf et la retraite des Russes. Les forces des deux puissances ennemies se trouvant alors en équilibre, elles restèrent immobiles et se bornèrent à s'observer mutuellement. Cet état, qui laissait tout en suspens, convenait d'autant moins au roi de Prusse qu'il permettait aux Autrichiens de reprendre, par la conquête de Neisse, une position importante en Silésie. On pouvait aussi prévoir que Daun, fort de sa position, mettrait longtemps à l'épreuve la patience de son adversaire. Le roi résolut donc de le faire sortir de derrière ses retranchements pour l'expulser ensuite de la Saxe et délivrer la Silésie. Il se porta vers la Lusace avec l'intention de s'emparer de Zittau, où les Autrichiens avaient leurs principaux magasins. Daun, pénétrant les desseins du roi et voulant les empêcher, se mit aussitôt en marche et vint se poster avec 50,000 hommes près de Lœbau. Frédéric, probablement

(*) Au moment où ces lignes sont livrées à l'impression, la terre se referme sur la dépouille de ce respectable vieillard (*voy.* p. 85), l'un des derniers héritiers d'une science qu'on n'égale plus aujourd'hui et à laquelle M. Daunou (*voy.*) joignait le mérite du style et celui, plus grand, d'un noble caractère. J. H. S.

(**) Les gazettes allemandes ont annoncé (2e quinzaine de novembre 1839) que, sur un rapport spécial fait au roi de Prusse relativement à ce monument près de tomber en ruine, Frédéric-Guillaume III avait affecté une somme de 700 thalers à sa réparation.

(*) C'est par une faute d'impression qu'on lit, à l'art. DAUN, 31 octobre 1758, au lieu de 14 octobre. §.

Digitized by Google

trompé sur les mouvements des Autrichiens, fut assez imprudent pour prendre position à Hochkirchen, en face du camp fortifié de son adversaire. Le feldmaréchal prussien Keith dit à cette occasion : « Si les Autrichiens nous laissent tranquilles dans cette position, ils méritent d'être pendus. » Le roi s'abandonna néanmoins à une inconcevable sécurité, et Daun parvint, le 14 octobre, à 5 heures du matin, à surprendre en colonnes serrées l'armée prussienne, qui ne comptait que 28,000 hommes. Un brouillard épais favorisa l'entreprise des Autrichiens, et augmenta la confusion dans les rangs ennemis. Le roi, se réveillant en sursaut au bruit du canon, eut la douleur de voir ses avant-postes culbutés, son aile droite enveloppée, et plusieurs de ses batteries enlevées et dirigées contre son propre camp. Il s'efforça de ranger en bataille ses soldats qui, à peine habillés, prirent les armes; mais, déconcertés par cette attaque imprévue, ils ne purent agir avec ensemble, et quelques régiments seulement se battirent. Hochkirchen fut bientôt en flammes; ce fut là, et surtout au cimetière, que le combat le plus opiniâtre eut lieu. Les Prussiens se battirent en désespérés; mais le brouillard les ayant empêchés de se ranger en bataille, toute leur résistance, malgré des prodiges de bravoure, devint inutile. Le roi, payant de sa personne, s'exposa au danger le plus imminent; mais toute tentative de donner à la bataille une tournure plus favorable ayant échoué, il ordonna la retraite et profita du premier moment où le brouillard commençait à se dissiper pour rallier son armée et la mettre en ligne sur la hauteur de Dresa, sous la protection de Mœllendorf. Cette résolution hardie causa une vive surprise à l'ennemi. Mais pendant que Frédéric prenait ces dispositions, le duc d'Aremberg remportait des avantages décisifs sur l'aile gauche des Prussiens, ce qui les força, après cinq heures de combat, à se décider à la retraite. Elle s'opéra avec le plus grand ordre; car le général Retzow était arrivé assez à temps pour mettre l'ennemi dans l'impossibilité de poursuivre ses succès. Frédéric II avait perdu ses bagages et toute son artillerie, composée de plus de 100 canons; 9,000 Prussiens avaient été ou tués ou blessés. Un prince de Brunswic et Keith étaient restés sur le champ de bataille, et presque tous les généraux avaient été blessés. Le triomphe de Daun fut grand; mais il ne profita pas des avantages que cette victoire aurait pu lui procurer.

Au mois de mai 1813, Hochkirchen, comme nous l'avons dit, fut témoin d'un autre événement important.

L'armée coalisée des Russes et des Prussiens ayant passé l'Elbe, le 2 mai, après la bataille de Lutzen (*voy.*), ses chefs choisirent la position de Bautzen (*voy.*) et de Hochkirchen pour livrer aux Français une seconde bataille décisive. Cette position, déjà fortifiée par la nature, fut rendue presque inexpugnable par des retranchements et des redoutes dont le nombre s'élevait à 300. Cependant les Français étant parvenus, dans la bataille de Wurschen, du 21 mai 1813, à tourner l'aile droite de l'armée coalisée, son aile gauche, appuyée sur Hochkirchen, ne put résister aux attaques combinées des maréchaux Marmont et Macdonald, et dut suivre la retraite ordonnée, dans ces conjonctures, à toute l'armée de la coalition. *C. L.*

HOCHSTÆDT (BATAILLES D'). Hochstædt, petite ville du royaume de Bavière, sur la rive gauche du Danube, à 8 lieues N.-O. d'Augsbourg, est célèbre par les batailles et combats qui se sont livrés dans ses environs, le 20 septembre 1703, le 13 août 1704 et le 19 juin 1800. Ces faits d'armes ont un caractère particulier qui fixera toujours l'attention de la postérité; ils ne furent pas le résultat de la rencontre fortuite des armées : ils ont été la conséquence d'opérations de tactique et de stratégie conçues et exécutées par les généraux les plus célèbres de leur époque : Villars, Marlborough, Eugène, prince de Savoie, et Moreau.

Combat du 20 *septembre* 1703. Depuis deux ans la guerre avait éclaté entre la France et l'Autriche au sujet de la succession d'Espagne; l'électeur de Bavière s'était rangé du côté de Louis XIV : ses états touchant à l'Autriche, il avait besoin de prompts secours. Villars, quittant l'Alsace, bat, le 14 octobre 1702, le

Digitized by Google

prince Louis de Bade dans les plaines de Friedlingen, et opère sa jonction avec l'électeur, qui, de son côté, venait de s'emparer de Ratisbonne.

Villars voulait, avec les forces gallo-bavaroises réunies, occuper Augsbourg, de là marcher sur Passau et porter par Lintz la guerre au centre de l'Autriche; projet stratégique bien conçu et qui fut, en 1809, si glorieusement accompli par Napoléon. L'électeur ne comprit pas Villars : il hésita, et donna le temps à l'ennemi de rassembler ses forces.

Le comte de Styrum, général autrichien, à la tête d'un corps de 20,000 hommes, menant à sa suite un équipage de pont, manœuvra dans les plaines d'Hochstædt pour effectuer le passage du Danube et se réunir au prince de Bade. Villars, instruit, le 17 septembre au soir, par d'Usson, qui commandait les lignes de Dillingen, de la position du comte de Styrum au-dessous d'Hochstædt, forma le projet de le mettre entre l'armée commandée par l'électeur et le corps de d'Usson, et de l'attaquer des deux côtés en même temps. L'armée franco-bavaroise était campée à deux lieues de Donauwœrth, sur la rive droite du Danube; il fallait passer ce fleuve, et, par une marche forcée, se porter sur Hochstædt. L'électeur voulait encore temporiser : Villars l'entraîna malgré lui.

Le 20 septembre au matin, d'Usson, sans attendre l'arrivée de Villars ainsi qu'il en avait l'ordre, sort de ses lignes et attaque l'ennemi : il est repoussé et forcé de rentrer dans Dillingen; deux de ses brigades sont coupées et restent dans la plaine. Heureusement Villars arrive par la route de Donauwœrth sur le champ de bataille; il rallie les brigades laissées par d'Usson, attaque à son tour l'ennemi, le rejette vers les montagnes, l'accable dans les défilés et le met dans une déroute complète. Le comte de Styrum perdit toute son artillerie, consistant en 33 bouches à feu, son équipage de pont et ses bagages; il laissa 3,000 morts sur le champ de bataille; 4,000 prisonniers tombèrent au pouvoir des Français, ainsi qu'un grand nombre de drapeaux et d'étendards.

Villars, dont le caractère ni l'humeur ne pouvaient sympathiser avec l'électeur, quitta la Bavière après ce beau succès. Ce départ eut des suites bien funestes pour la France : Marsin et Tallard, qui le remplacèrent, n'étaient point de taille à lutter contre Marlborough et le prince Eugène de Savoie. *Voy.* ces noms.

Bataille du 13 *août* 1704. Eugène, qui présidait le conseil de guerre aulique, à Vienne, et Marlborough, qui commandait dans les Pays-Bas, voyant le péril qui, par suite de la victoire de Villars, menaçait le cœur de l'Autriche, se hâtent de se concerter. Ils doivent à tout prix battre l'électeur. Marlborough, aussi habile diplomate que bon général, dissimule une partie de ses projets aux États-Généraux de la Hollande; il trompe par une marche savante, des bords de l'Escaut aux rives du Danube, les généraux français chargés de la défense des frontières de la France, et, tandis que le cabinet français est encore à deviner le but de sa manœuvre, il passe, le 8 juin, le Neckar à Lauffen; le 22 juin, il se réunit à l'armée impériale aux ordres du prince Louis de Bade et d'Eugène de Savoie, et, le 24, l'armée alliée, forte de 74 bataillons, 150 escadrons et 48 pièces de canon, prend position sur la rive gauche du Danube.

Le maréchal Marsin avait remplacé Villars près de l'électeur de Bavière; l'armée franco-bavaroise, renforcée par un premier détachement que lui avait amené Tallard, était campée dans une position fortifiée entre Dillingen et Lauingen; mais le feldmaréchal bavarois Arco, chargé de défendre le passage du Danube à Donauwœrth, est battu le 2 juillet par Marlborough. L'armée franco-bavaroise est obligée de rétrograder pour aller au-devant de nouveaux renforts attendus de France; Tallard arrive, le 27 juillet, avec l'élite de l'armée du Rhin. L'électeur se porte rapidement sur le Danube : il espère surprendre isolément l'un des corps d'armée des alliés; Eugène était resté au-delà du Danube, Marlborough était entré en Bavière; le prince Louis de Bade, peu d'accord avec ses collègues, devait assiéger Ingolstadt. Mais Marlborough et Eugène, par des marches rapides, se réunissent, dans la nuit du 11 au

Digitized by Google

12 août, sur la rive gauche du Danube, entre Kessel-Ostheim et Erlingshofen, à trois petites lieues d'Hochstædt. La droite, aux ordres d'Eugène, s'appuyait au ruisseau de Burgenhofen; la gauche, aux ordres de Marlborough, touchait au Danube. L'armée alliée, forte de 61 bataillons, 179 escadrons et 52 pièces de canon, présentait un effectif de 52,000 hommes. L'armée franco-bavaroise, composée de 82 bataillons, 152 escadrons et 100 pièces de canon, forte de 56,000 hommes, avait pris position sur la rive gauche du Danube, en avant d'Hochstædt, derrière le Nebelbach et à quelque distance de ce ruisseau, qui couvrait tout son front; la droite à Blindheim (dont les Anglais ont fait *Blenheim*), sur le Danube, aux ordres de Tallard; la gauche à Lutzingen, aux ordres de l'électeur de Bavière et de Marsin, appuyée aux montagnes.

Le 12 août, Eugène et Marlborough vont reconnaître la position de l'armée ennemie. Le 13, avant le jour, l'armée alliée se met silencieusement en marche sur 8 colonnes; entre 7 et 8 heures, les premières colonnes se déploient devant l'armée franco-bavaroise. Celle-ci, plongée dans une sécurité profonde, ne s'attendait pas à être attaquée; elle prend les armes à la hâte et se range en bataille. Tallard laisse la plus grande partie de son infanterie dans Blindheim, qu'il regarde comme la clef du champ de bataille; Marsin remplit d'infanterie le village d'Oberglauheim. L'intervalle qui sépare ces deux points n'est occupé que par de la cavalerie. Ce fut une faute : elle amena la perte de la bataille.

On se canonne de part et d'autre. Vers midi, Marlborough apprend qu'Eugène, qui avait eu un chemin plus long et plus difficile à parcourir, va en venir aux mains avec l'électeur : il fait attaquer aussitôt Blindheim, mais ne peut réussir à enlever ce village; il échoue également sur Oberglauheim. Vers trois heures, il réunit le corps de son armée entre ces deux villages; il franchit de vive force le Nebelbach, dont l'armée française était trop éloignée pour défendre efficacement le passage; il attaque la cavalerie ennemie, la culbute, perce le centre des Français, isole la droite de la gauche. Tallard est fait prisonnier; toute son infanterie, la meilleure de France, est cernée dans Blindheim et obligée de mettre bas les armes; une partie de la cavalerie est acculée au Danube et se voit réduite à se rendre.

L'attaque d'Eugène sur la gauche est loin d'avoir le même succès. Il est constamment repoussé par l'électeur; mais lorsque, vers cinq heures, Marlborough se porte sur le flanc droit de ce prince, et qu'Eugène redouble ses efforts sur la gauche, il ne reste plus d'autre parti à Marsin et à l'électeur que de battre en retraite.

La perte des Français et des Bavarois fut énorme : ils laissèrent 6,000 morts sur le champ de bataille; 12,000 hommes de leurs meilleures troupes furent faits prisonniers de guerre. L'armée était démoralisée, le désordre le plus complet se mit dans les rangs, on se sauva de toutes parts et l'on crut ne trouver de salut que sur les bords du Rhin. Toute la Bavière fut ainsi évacuée.

Bataille du 19 juin 1800. Le général autrichien Kray occupait, en juin 1800, la forte position d'Ulm. Ses magasins étaient à Donauwœrth au-dessous d'Hochstædt; le général Starray, avec un corps de 12 à 15,000 hommes, devait couvrir le Danube. Moreau (*voy.*) ne pouvait s'établir solidement en Bavière ni se porter en avant qu'après avoir forcé Kray à quitter Ulm. Il l'avait déjà tenté plusieurs fois, mais inutilement : pour l'y contraindre, il forme le plan, si justement admiré, de passer le Danube entre Ulm et Donauwœrth, de séparer ainsi Kray de ses magasins et de lui couper la route de Vienne.

Le 19 juin, au matin, le général Lecourbe, avec les divisions Montrichard, Gudin, et la réserve de cavalerie sous d'Hautpoul, force le passage du Danube à Blindheim et répare le pont. Quatre-vingts nageurs passent les premiers le Danube; sans se donner le temps de se vêtir, ils se précipitent sur l'ennemi, le culbutent et lui enlèvent deux pièces de canon. Lecourbe se hâte de faire occuper Schwenningen sur la route de Donauwœrth. Les Français y sont attaqués par 4,000 fantassins et 400 cavaliers

Digitized by Google

autrichiens, venant de Donauwœrth avec du canon; le village est pris et repris plusieurs fois, les Autrichiens sont battus et laissent 2,500 prisonniers.

Les généraux Montrichard et Gudin débouchaient difficilement de Blindheim : ils sont attaqués par une colonne autrichienne venant de Dillingen et d'Hochstædt. Lecourbe accourt à leur secours, tourne la droite des Autrichiens, et force 1,800 hommes à mettre bas les armes.

Kray, averti à Ulm, détache la plus grande partie de sa belle cavalerie. Elle arrive à 5 heures du soir sur la Brentz en deux lignes étendues, l'artillerie légère au centre; elle charge la cavalerie française : celle-ci plie d'abord, mais bientôt elle repousse les Autrichiens sur la Brentz.

Il était 8 heures du soir; les ponts de Dillingen et de Lauingen venaient d'être réparés; les divisions Leclerc, Grandjean et Decaen passent le Danube. Moreau en personne reconnaît la position de l'ennemi; il sent la nécessité de rejeter la cavalerie autrichienne au-delà de la Brentz avant l'arrivée de Kray. La cavalerie française aborde franchement les Autrichiens. Le combat s'engage : il est opiniâtre et sanglant, et ne se termine qu'à 11 heures du soir par la défaite de la cavalerie autrichienne. Les Français, dans cette journée et dans cette succession de combats sur une étendue de plusieurs lieues, firent 5,000 prisonniers, prirent 5 drapeaux, 20 canons et leurs caissons, les magasins considérables de Donauwœrth, 1,200 chevaux et plus de 300 voitures.

La cavalerie française, dans les plaines d'Hochstædt, se couvrit de gloire et vengea la défaite de 1704. C. A. H.

HOCUS-POCUS, expression usitée en allemand pour désigner le tour de passe-passe des bateleurs lorsqu'ils portent l'attention des spectateurs sur quelque circonstance apparente pour la détourner de l'objet qu'ils ont intérêt à cacher. Les mots *hocus-pocus*, qui imitent le son des mots latins, composaient une espèce de formule cabalistique; ils appartiennent à la famille des mots *abracadabra* (*voy.*), *grimoire*, etc. C'est aussi le titre d'un opéra-comique, musique de Dittersdorf, qui a eu longtemps la vogue en Allemagne. D-G.

HODOMÈTRE (de ὁδὸς, chemin, et μέτρον, mesure; l'Académie écrit *Odomètre*), Pédomètre ou Compte-pas, Roue d'arpenteur, etc., instruments qui servent à mesurer les distances et diffèrent seulement par la manière de les employer. Ces instruments, en forme de montre, se composent de roues faisant mouvoir avec lenteur des aiguilles sur un cadran gradué. Les uns se mettent dans la poche du voyageur, les autres s'adaptent à la roue d'une voiture; ils sont mis en jeu par une chaîne dont l'un des bouts est attaché à la jambe de celui qui le porte, ou bien à un levier sur lequel agit le mouvement de la roue. Comme les pas d'un homme qui a l'habitude de voyager sont tous à peu près de la même longueur, on n'a qu'à multiplier le nombre de pas ou de tours de roue marqué sur le cercle par la grandeur d'un pas ou par la circonférence de la roue pour avoir la mesure approximative du chemin parcouru. Fernel mesura le degré de Paris à Amiens avec un hodomètre, et, malgré la grossièreté de ce moyen, il le trouva très approchant du vrai. *Voy.* Degré, T. VII, p. 679.

Cette machine opère avec facilité et célérité; mais elle a plus d'un inconvénient, dont le principal est de tenir compte de toutes les ondulations du terrain. Elle fut perfectionnée d'abord par l'Anglais Betterfield en 1678 et 1681, et en 1724 par Meynier. L'abbé Outhier trouva le moyen d'en faire reculer l'aiguille en même temps que le voyageur, de manière à décompter naturellement les pas de trop qu'il fait en arrière; néanmoins cet instrument n'est plus qu'un monument de l'enfance des arts. — On a voulu dernièrement adapter un hodomètre aux presses mécaniques de typographie pour compter les feuilles qu'elles imprimaient; enfin le même appareil a donné naissance à l'instrument muni d'un timbre sonnant employé dans les voitures *omnibus* pour marquer le nombre des voyageurs. L. L-T.

HOECK (Jean van den). Ce nom est prononcé *Houk* en hollandais. Hoeck, né à Anvers, en 1598, et mort dans la même ville, en 1650, est un des élèves les

Digitized by Google

plus distingués de Rubens, qui eut pour lui une affection particulière. Après avoir séjourné plusieurs années à Rome et joui dans cette ville d'une considération méritée par ses talents et son esprit cultivé, il alla se fixer à la cour de l'empereur d'Allemagne, Ferdinand II, où il exécuta ses plus beaux tableaux d'histoire et une foule d'admirables portraits. Dans le premier de ces genres, il rappela, pour le dessin et la couleur, l'école de Rubens; dans le second, la finesse du coloris et du modelé de Van Dyck. Dans le salon du milieu de la galerie supérieure du Belvédère à Vienne, on voit de lui *l'Archiduc Léopold-Guillaume à cheval*, armé de toutes pièces et environné de plusieurs génies : l'un d'eux couronne le prince tandis que la Victoire lui présente une palme. Ce tableau, dont les figures sont grandes comme nature, est un des plus beaux de Van den Hoeck. La galerie Liechtenstein possède celui de *Samson et Dalila*, dont l'effet de nuit à plusieurs lumières est rendu avec un talent admirable, ainsi qu'un *Massacre des innocents*, traité avec verve et abondance, et d'une grande richesse et force d'expression. On cite encore comme un de ses beaux ouvrages un *Christ mort*, entouré de la Vierge, de saint Jean et de la Madeleine, qui se trouve dans l'église Notre-Dame de Malines, et les portraits d'*Albert* et d'*Isabelle*, qui sont à la cour de Bruxelles. Beaucoup de portraits et de tableaux d'histoire de Hoeck ont été attribués à Rubens : c'est le plus bel éloge qu'on en puisse faire. On doit dire néanmoins que la couleur de l'élève est plus empâtée et plus forte d'harmonie que celle du maître.

On ne doit pas confondre Jean Van den Hoeck, dont il vient d'être question, avec Robert Van Hoeck, peintre distingué de batailles et de campements militaires, né à Anvers, en 1609, et dont l'année de la mort est restée inconnue. L. C. S.

HŒLTY (Louis-Henri-Christophe), poëte allemand, naquit, le 21 décembre 1748, à Mariensee, village de l'électorat de Hanovre, où son père était pasteur protestant. Avide d'instruction, Hœlty, encore enfant, passait des journées entières et une partie des nuits à dévorer les livres de la bibliothèque du presbytère, minant ainsi de bonne heure une santé déjà frêle. Sa mère était morte jeune et transmettait à son fils le germe d'une maladie dangereuse. En 1769, Hœlty partit pour Gœttingue, où il fit son cours de théologie, sans négliger toutefois les études littéraires, pour lesquelles il s'était senti de bonne heure une vocation irrésistible. Ce fut dans cette ville qu'il se lia étroitement avec Voss, Stollberg, Bürger, Leisewitz, Miller, Hahn, qui venaient de fonder l'*Almanach des Muses* et prêchaient, sous la direction de Klopstock, une croisade contre le mauvais goût de l'école saxonne (*voy.* Gottsched). Dans cette réunion de jeunes talents, Hœlty occupait une place distinguée; ses poésies lyriques, qui portent l'empreinte d'une douce rêverie et d'un amour passionné pour la nature champêtre, répandirent bientôt son nom dans toute l'Allemagne. Mais sa position sociale fut constamment modeste et gênée; il traduisait des auteurs anglais et donnait quelques leçons pour subvenir à ses besoins, lorsque sa santé de plus en plus chancelante vint lui commander un repos complet. Vivement ébranlé par la mort de son père, il se rendit au printemps de 1775 à Mariensee pour respirer l'air natal.

En automne 1775, il s'établit dans la ville de Hanovre, luttant avec son mal, composant des élégies, ballotté entre une espérance trompeuse et les pressentiments de sa fin prochaine. Il succomba le 1er septembre 1776, à peine âgé de 28 ans, et pleuré de tous ses amis, qui avaient aimé passionnément ce jeune homme doux et affectueux.

Hœlty appartient à la classe nombreuse de poëtes moissonnés avant l'âge et qui promettaient de fournir une glorieuse carrière. Sa mélancolique figure pâlit à côté des grandes célébrités du Parnasse allemand; mais, comme poëte élégiaque, Hœlty mérite dans l'histoire littéraire une mention honorable. Il a beaucoup d'affinité avec Gray et Millevoye. La grâce touchante répandue sur *La chute des feuilles* et la philosophie religieuse du poëte anglais forment aussi le caractère distinctif des vers du jeune Allemand. Son imagination n'était point

Digitized by Google

créatrice : elle se plaisait surtout dans les tableaux d'une nature idyllique, d'une vie douce, calme et pure; elle aimait les arbres en fleur, les forêts touffues, le murmure des sources, le chant du rossignol. Les amours du poëte sont chastes; l'image de son amante flotte devant ses yeux, vaporeuse comme un rêve, à travers la forêt solitaire ou sous les rayons de la lune. Hélas! il n'a guère le temps de songer à l'amour, le pauvre poëte dont la mort va faire sa proie!... Aussi, comme il revient souvent aux grandes pensées d'immortalité! Le voici agenouillé sur le tombeau de son père, dont il implore l'intercession auprès du trône de Jéhovah. « Descends, lorsque commencera mon agonie, descends sur mon lit de douleur! Que je puisse voir sans effroi les vallons de la mort où germe la résurrection; que je puisse avec toi planer dans les cieux, inondé de béatitude comme toi, habiter avec toi les mêmes étoiles, me plonger avec toi dans le sein de Dieu. » (*Élégie sur la tombe de mon père.*)

Le convoi d'une jeune paysanne vient-il à passer devant lui, il fait l'oraison funèbre de Rosette, avec des accents si vrais, si naïfs, si profondément sentis, que la mort de cette jeune fille émeut, ébranle le lecteur autant que la catastrophe d'une tragédie héroïque (*voir* l'*Élégie sur la mort d'une jeune paysanne*). Puis il raconte la fin du fiancé, qui n'a pu survivre à Rosette (*le pauvre Guillaume*); enfin il va se coucher lui-même près du tombeau où reposent les deux amants, après avoir prié ses amis de suspendre une harpe éolienne sur sa demeure dernière (*voir* la pièce intitulée *Auftrag*).

La première édition des œuvres de Hœlty a paru à Halle, 1783. Voss et Stollberg en ont fait paraître une autre plus complète et plus soignée, Hambourg, 1788. Voss a fait réimprimer cette dernière, Hambourg, 1804, avec une notice biographique très intéressante. On a fait depuis de nombreuses éditions de ce poëte. L. S.

HOFER (André), aubergiste tyrolien et chef de ses compatriotes insurgés pendant la guerre de 1809 contre l'occupation française, naquit le 22 octobre 1767 dans l'auberge *am Sande* (près du Sable), à Saint-Léonard, dans la vallée de Passeyr; et après avoir pris cette auberge pour son propre compte, il fit, dans la direction de l'Italie, un commerce de vin et de chevaux. Lorsque la guerre approcha, en 1796, du Tyrol, Hofer conduisit une compagnie de tireurs contre les Français au lac de Garda, et, après la paix de Lunéville, lors de l'organisation des milices, il déploya le plus grand zèle. En 1808, les événements d'Espagne ayant rendu la rupture entre l'Autriche et la France inévitable et le Tyrol étant livré à une violente agitation, Hofer fit partie de la députation secrète qui alla exposer, à Vienne, les vœux du pays à l'archiduc Jean. On chargea le baron de Hormayr (*voy.*) de dresser le plan de l'insurrection et de l'occupation de ces clefs de l'Italie et de l'Allemagne.

Le plan réussit parfaitement. Du 11 au 13 avril 1809, presque tout le pays fut conquis, et 8,000 hommes des meilleures troupes furent faits prisonniers par les paysans. Après avoir délivré le nord et le centre du Tyrol, Hofer entra avec M. de Hormayr dans le sud, où il força à la retraite le général Baraguay d'Hilliers.

Cependant les Français, après les victoires d'Eckmühl et de Ratisbonne, s'étaient avancés jusqu'à Vienne; en même temps, les Bavarois fondirent sur le Tyrol. Le général Chasteler, ayant essuyé une défaite, près de Mœrgel, le jour de la reddition de Vienne, se retira vers la position centrale du Brenner, d'où il finit par se faire jour, en laissant, pour la défense du Tyrol, le général Buol avec un petit corps. Alors Hofer, à la tête de ses tireurs, parut sur le Brenner, et, malgré toute la faiblesse et l'irrésolution de son caractère et la médiocrité de ses talents, il devint l'idole des Tyroliens. Battus dans deux combats, le 25 et le 29 mai 1809, près du mont Isel, en vue d'Inspruck, les Bavarois se virent forcés d'évacuer de nouveau le Tyrol. Au commencement du mois de juin, Hofer délivra le comte de Leiningen, assiégé à Trente; il était déjà sur le point de se joindre avec un grand nombre de ses compatriotes aux troupes qui devaient enlever Klagenfurt, et rétablir par là les communications de l'Autriche

Digitized by Google

avec le Tyrol cerné de toutes parts et privé de toutes ressources, lorsqu'après la bataille de Wagram, suivie, le 12 juillet, de l'armistice de Znaïm, le Tyrol et le Vorarlberg furent évacués par les Autrichiens et livrés à la Bavière.

Cet abandon de la part de l'Autriche exaspéra au plus haut point les fidèles montagnards. Quelques forcenés voulurent retenir le général Buol et M. de Hormayr, enlever de force les canons et les munitions de guerre, désarmer tous ceux qui ne se rangeraient pas de leur côté, et massacrer les prisonniers de guerre. Cependant les troupes partirent, comme il était stipulé dans l'armistice, et le caractère national des Tyroliens se montra en cette occasion sous le plus beau jour. Hofer se cacha dans une caverne de la vallée de Passeyr; mais le peuple armé ayant, sous la conduite de Speckbacher, du capucin Joachim Haspinger et de Pierre Mayer, fait essuyer plusieurs défaites, du 3 au 9 août 1809, aux Français entrés dans le Tyrol, Hofer quitta sa retraite, et prit alors le commandement en chef du Tyrol soulevé en faveur de ses anciens maîtres et pour son ancien droit. La bataille du 13 août, livrée de nouveau près du mont Isel, força le maréchal duc de Dantzig à évacuer le pays. Hofer présida depuis à l'administration civile et militaire, mais en faisant souvent les plus étranges bévues, jusqu'à la paix de Vienne, conclue le 14 octobre. Le peuple qui, au milieu de toutes les nouvelles contradictoires qu'on répandait, ne savait plus auxquelles il devait croire, fut longtemps sans pouvoir ajouter foi à ce nouveau traité qui livrait à l'ennemi les plus zélés partisans de la maison d'Autriche. Plusieurs corps d'armée ennemis étaient déjà postés dans les montagnes du Tyrol et les dispositions des habitants annonçaient toujours le projet d'une résistance désespérée. Cependant, dans les premiers jours d'octobre, Hofer fit parvenir son acte de soumission au vice-roi Eugène et au général en chef des Bavarois. On aurait désiré le sauver, mais l'amour qu'il portait à son pays lui fit rejeter la proposition de se réfugier en Autriche. Égaré par les rapports de quelques furieux, il avait repris les hostilités et perdu de cette manière tout droit à être compris dans l'amnistie. Il se cacha donc, et se tint pendant deux mois au milieu des neiges et des glaces dans un chalet des Alpes de Passeyr. Sa tête fut mise à prix; mais longtemps toutes les promesses et même les menaces des généraux français furent impuissantes à exciter un traître qui découvrît sa retraite. Enfin son ancien confident, le prêtre Donay, que Hofer avait autrefois envoyé auprès du vice-roi pour offrir sa soumission, mais qu'il avait depuis offensé, trahit, pour se venger, au général Baraguay-d'Hilliers le nom de l'homme qui apportait à Hofer sa nourriture. Gagné par des promesses ou déterminé par la crainte de la mort, cet homme servit de guide aux soldats envoyés pour saisir le malheureux Hofer. Arrêté le 20 janvier 1810, il fut conduit à Mantoue et jugé par un conseil de guerre. Les voix de ses juges furent partagées, mais le télégraphe de Milan ordonna sa mort dans les 24 heures, afin que l'intercession de l'Autriche, à laquelle on devait s'attendre à cause du mariage arrêté de Napoléon avec Marie-Louise, arrivât trop tard. Hofer fut en conséquence fusillé, le 20 février, à Mantoue, et montra beaucoup de fermeté en allant à la mort. L'empereur d'Autriche dédommagea plus tard (1819) de la perte de sa fortune la famille de Hofer et le diplôme de noblesse d'André Hofer, déjà anobli en 1809, fut délivré dès le 26 janvier 1818. Pour perpétuer la mémoire de ce brave Tyrolien, l'empereur François chargea le professeur Schall, à Vienne, de faire sa statue en marbre; elle fut placée avec beaucoup de solennité, en 1834, dans l'église des Franciscains à Inspruck, à côté du tombeau de l'empereur Maximilien Ier. *Voir* l'ouvrage allemand, *Histoire d'André Hofer*, Leipzig, 1817. *C. L.*

HOFFMANN (Frédéric), célèbre médecin allemand du XVIIIe siècle, naquit le 19 février 1660 à Halle (Saxe prussienne) où son père pratiquait lui-même avec succès la médecine. Dans le cours de ses études préparatoires, il fit preuve d'une grande aptitude pour les mathématiques. A l'âge de 18 ans, il quitta sa ville natale pour aller étudier la méde-

Digitized by Google

cine à l'université d'Iéna. A cette époque, Gaspard Cramer remplissait de son nom les écoles de l'Allemagne. Hoffmann s'empressa d'aller à Erfurt développer ses connaissances chimiques sous la direction de ce savant professeur; puis, en 1681, il revint à Iéna, et fut reçu docteur peu de temps après. Sa thèse, intitulée *De Cinnabari antimonii*, parut en 1682. Une foule de traités qui succédèrent à ce premier essai fondèrent sa réputation de chimiste. La médecine proprement dite eut son tour; en s'y livrant, Hoffmann abandonna les voies de la routine : aussi sa clinique eut-elle une vogue prodigieuse. Au temps du plus grand charlatanisme médicinal, il recommandait l'hygiène, et voulait que le diagnostic, ainsi que la thérapeutique, prissent pour base des connaissances anatomiques exactes.

Lors de l'institution de l'université de Halle, en 1693, Hoffmann fut nommé parmi les premiers professeurs et chargé de la rédaction des statuts de la nouvelle académie. Sa sphère ayant ainsi été agrandie, sa réputation se répandit de plus en plus. Toutes les sociétés savantes se disputèrent l'honneur de le compter parmi leurs membres, et les coryphées de la science l'honorèrent de leur amitié. Sur l'invitation de Leibnitz, il se livra à des observations barométriques et météorologiques pour éclairer l'étiologie des maladies épidémiques. Ses Éphémérides, où se trouve un aperçu fort lucide sur les causes du vent et ses effets sur l'organisme humain, lui valurent l'honneur d'être agrégé à la Société royale de Londres. En 1704, à la sollicitation de la cour de Berlin, Hoffmann analysa les eaux de Carlsbad, et le rapport qu'il en fit y attira une foule de personnages haut placés. Il s'y rendit lui-même fréquemment, et là, missionnaire d'Esculape, il fit des cours de médecine à la portée des personnes étrangères à l'art. Durant ses pérégrinations à travers l'Allemagne, il découvrit la vertu purgative des sources de Sedlitz en Bohême.

Appelé à Berlin auprès de Frédéric Ier gravement malade, il y passa trois années, cédant aux instances du roi et de la reine. Les faveurs dont il fut comblé excitèrent l'envie, et les attaques pleines de fiel dont il devint l'objet, aussi bien que son goût pour une vie plus simple, le déterminèrent à abandonner la cour et à revenir à Halle.

Mûri par une longue expérience, Hoffmann publia sa *Medicina rationalis systematica*, Halle, 1718-40, 9 vol. in-4°. Son système mécanico-dynamique, comme il l'appelle, est jusqu'à un certain point la base du solidisme moderne. Son point de départ est cette théorie que tous les phénomènes de la vie dépendent de mouvements opérés en vertu des lois départies à la matière organique; que le corps humain est une machine dans laquelle s'exécutent les mouvements d'un mécanisme supérieur. Dans le même intervalle où Hoffmann s'occupait de la publication de sa Médecine raisonnée, ainsi que la nomme son traducteur, Bruhier d'Ablaincourt (1739-43), il gratifia ses collègues d'une collection de traités détachés sur divers problèmes de la science, dont la solution avait paru difficile, et à laquelle, de différents côtés, on l'avait prie de concourir. Il appela cette collection *Medicina consultatoria*. Ses œuvres complètes ont été éditées par Detourne (Genève, 1740-1753, in-fol.); mais, indépendamment de ces travaux savants, son nom a acquis une popularité immense, surtout en Allemagne. La *liqueur anodine* ou *les gouttes d'Hoffmann* formèrent jusqu'à ces derniers temps un article indispensable dans chaque ménage d'outre-Rhin : la vertu calmante de cette liqueur (éther sulfurique alcoolisé) a été beaucoup préconisée.

Hoffmann mourut à Halle le 12 novembre 1742. Z.

HOFFMANN (Ernest-Théodore-Guillaume), le célèbre romancier allemand, naquit à Kœnigsberg le 24 juin 1776. Il ne connut point son père, dont la vie peu régulière, à ce qu'il paraît, avait donné lieu à un divorce. Sa femme, brisée par les chagrins, maladive, transmit sans doute à son fils la mobilité nerveuse qui se reflète dans sa vie et dans ses ouvrages. Le jeune Hoffmann fut élevé dans la maison de sa grand'mère maternelle; son oncle, conseiller de justice,

Digitized by Google

voulut lui servir de précepteur. Sous la férule de ce maître méthodique, pédant, froid et compassé, le pauvre enfant, vif, espiègle, peu disposé à l'obéissance, fit un apprentissage des plus durs. Il se dédommagea au gymnase, en dessinant des caricatures. Dans ses moments de liberté, il faisait de la musique; il étudiait Winckelmann : car dès son enfance, malgré des entraves de tout genre, il avait une vive passion pour l'art.

Sous le même toit que Hoffmann habitait un individu bien autrement excentrique que lui : c'était l'auteur du *Vingt-quatre Février* (*voy.* WERNER). Mais, par un caprice du sort, ces deux êtres si bien faits pour se comprendre ne devaient se rencontrer et se lier que longtemps après, à Varsovie. Un jeune homme nommé Hippel, le neveu du célèbre écrivain auquel on a consacré un article dans ce volume, fut l'ami inséparable d'Hoffmann. Ainsi que cette première amitié, son premier amour se porta sur une personne d'un rang plus élevé que le sien. En donnant des leçons de musique, il devint amoureux d'une jeune fille charmante. Quoique sa passion fût partagée, les deux amants ne se firent aucune illusion sur l'issue probable de leur petit roman; c'était une dose de tristesse de plus, jetée dans l'existence déjà passablement rembrunie d'Hoffmann.

Que devenir en effet sans fortune? Il étudiait la jurisprudence, mais à contre-cœur, comme un pis-aller : la musique, la peinture, la poésie l'attiraient irrésistiblement, et sa famille le poussait au contraire vers une carrière plus solide. « Noir et blanc! s'écrie-t-il dans une lettre adressée à Hippel, voilà ma famille et moi. Dieu! quelles gens! Je suis tant soit peu excentrique, mais aussi je ne rencontre pas la moindre indulgence.» Et plus loin : « Je voudrais me frayer un chemin à travers cette cohue de moucherons, ces hommes-machines qui m'étreignent de leurs lieux communs,.. des gens qui étiquettent tout à la façon des apothicaires... Je n'ai point pour eux la qualité d'une plante officinale... »

Lorsqu'il eut fini son droit (1796), cette famille tant maudite par lui, quoique, à tout prendre, elle ne fît que remplir un devoir en imposant à ce jeune étourdi une carrière positive, envoya Hoffmann à Glogau en Silésie, afin d'apprendre la pratique du droit judiciaire sous la direction d'un de ses oncles qui y demeurait. Il partit sans trop de regrets. Sa pauvre mère venait de mourir d'un coup d'apoplexie; Hippel n'était plus à Kœnigsberg; sa liaison amoureuse ne pouvait aboutir à rien, il le sentait lui-même. En avant donc vers un pays moins plat, moins aride que la vieille Prusse! En Silésie, Hoffmann trouvera des montagnes; mais, hélas! il y retrouvera aussi le droit! De plus en plus passionné pour la poésie et la musique, il se lie avec le romancier Jules de Voss; il parcourt les belles contrées de la Silésie; il voit Dresde et sa galerie de tableaux. En route, il se mit à jouer dans un établissement thermal et la fortune lui sourit; il gagna prodigieusement. Au moment où il quittait la roulette, un officier à barbe grise s'approcha de lui et lui dit : « Jeune homme, avec quelque adresse vous faisiez sauter la banque. Mais quand vous serez assez habile pour faire cela, le diable vous emportera comme tant d'autres. » Hoffmann demeura tellement abasourdi que, de sa vie, il ne toucha plus à une carte.

En 1798, son oncle ayant été appelé à Berlin à des fonctions supérieures, Hoffmann dut l'y suivre. Pendant deux ans, il travailla avec ardeur, et, en 1800, il fut envoyé comme assesseur à Poznân (Posen). C'était un séjour dangereux pour un jeune magistrat : Hoffmann se perdit dans les plaisirs un peu matériels de la noblesse polonaise. Un jour, dans un bal, il fit distribuer des caricatures qui reproduisaient, à ne pas s'y tromper, les traits de quelques personnages haut placés. Il s'éleva une épouvantable rumeur; on en référa à Berlin, et Hoffmann, l'auteur présumé de cette farce scandaleuse, fut relégué auprès d'un tribunal inférieur, dans la petite ville de Plotzk (1802). Avant de quitter Poznân, il avait épousé une jeune et jolie Polonaise, qui lui adoucit les rigueurs de l'exil.

Hoffmann appartient à ce genre de caractères qui supportent mieux l'adver-

Digitized by Google

sité que le bonheur. A Plotzk, il se remit à travailler avec assiduité; il remplit avec conscience sa charge, et, dans ses loisirs, il écrivit une comédie; il composa des sonates, de la musique religieuse pour des couvents. En septembre 1803, il apprit la mort de son oncle de Berlin. « Je n'ai point pleuré, écrit-il à Hippel; je n'ai point poussé des cris de désespoir; mais l'image de cet homme que je vénérais est toujours là devant mes yeux... *Mes nerfs sont irrités d'une manière extrême; le moindre bruit m'agite. La semaine dernière, une main invisible a frappé à ma porte.* Ma femme prétend que ce sont les derniers adieux de mon oncle : je serais presque tenté de le croire, etc. »

En 1804, il fut transféré à Varsovie, dans cette ville de huttes et de palais, où la pompe asiatique s'étalait à côté d'une saleté non moins fabuleuse. Hoffmann fut vivement frappé par le spectacle de ces juifs, de ces moines, de ces vieux Polonais en costume national, qui se coudoient avec de jeunes et élégantes Polonaises, folâtrant à travers les rues avec les représentants de toutes les nations. Au milieu d'un monde aimable, le dilettantisme d'Hoffmann prend un nouvel essor. Une société musicale ne tarde pas à se former; un palais est acheté pour l'y installer, et Hoffmann, qui présidait à la distribution du local, peint lui-même à fresque les divers appartements. Puis il se fait directeur de l'orchestre et ne prête pas même l'oreille au canon d'Iéna, qui va renverser ce fugitif bonheur. Le gouvernement prussien à Varsovie est dissous; Hoffmann se trouve remplacé, et bientôt des embarras pécuniaires viennent l'assaillir au moment où une fièvre nerveuse le mettait à deux doigts de la mort.

Il part pour Berlin, emportant pour tout bagage trois opéras qu'il avait composés en Pologne. Cette année (de 1807 à 1808) fut peut-être la plus malheureuse de sa vie : il ne trouve d'occupation ni comme peintre, ni comme musicien, ni comme magistrat. A l'auberge, on lui voie le peu d'argent qu'il a. Sa femme, qu'il a envoyée à Poznân, tombe gravement malade; sa fille Cécile meurt, et au milieu de ces anxiétés, il faut vivre cependant. Par la voie des journaux, il fait demander une place de chef d'orchestre. Le comte de Soden lui offre cet emploi à Bamberg, et, en 1808, il part pour sa nouvelle destination.

Cette entreprise théâtrale n'ayant pas réussi, Hoffmann donna des leçons de musique à Bamberg et se mit en relation avec Rochlitz, le directeur de la Gazette musicale de Leipzig, en lui envoyant la *Biographie du maître de chapelle Kreissler* et un article sur Beethoven. Ces travaux eurent un grand succès et lui valurent de bons honoraires. En 1810, son ami Holbein (François-Ignace) s'étant chargé de la direction du théâtre de Bamberg, Hoffmann se fit machiniste, décorateur, chef d'orchestre; il introduisit Calderon sur le théâtre allemand; il composa de nouveaux opéras. Il écrivit son admirable analyse du Don Juan de Mozart, les Idées de Kreissler sur la musique; et, malgré cette étonnante activité musicale, théâtrale, littéraire, il trouva encore des heures de loisir pour peindre à fresque la tour du château d'Altenbourg.

En 1813, après de mauvais moments passés à Bamberg, la retraite de Holbein le décide à partir pour la Saxe. Il remplit tantôt à Dresde, tantôt à Leipzig, les fonctions de chef d'orchestre. Les mémorables événements du mois d'août 1813 (bataille de Dresde) le trouvent calme et sans inquiétude. Au milieu de la canonnade, il écrit son journal, il rassure ses voisins, il visite le champ de bataille, et recueille de terribles, d'ineffaçables souvenirs.

Au commencement de 1814, nous retrouvons Hoffmann malade à Leipzig; il vient de terminer *Le pot d'or*, son opéra d'*Ondine* et *l'Élixir du diable*. En septembre, il retourne à Berlin, où on lui offrait de l'emploi dans son ancienne carrière judiciaire.

C'est à partir de 1816 que datent les grands succès d'Hoffmann. Il venait d'être créé conseiller auprès du tribunal d'appel de Berlin; *Ondine* avait été représentée aux applaudissements de la capitale; ses Contes et ses Nouvelles faisaient les délices de l'Allemagne, et les libraires assiégeaient sa porte pour conquérir quel-

Digitized by Google

ques-uns des êtres fantastiques qui faisaient venir la chair de poule à un public surexcité par les grands événements politiques et avide d'émotions nerveuses. Hoffmann ne résista point à l'écueil de la prospérité; il alla s'établir tous les soirs au cabaret pour y chercher des sujets de caricature et de composition, en même temps que les inspirations du vin dont il s'était fait une habitude. Ses amis affirment qu'il était admirable d'esprit, de gaîté, d'*humour*, dans ces moments d'ivresse. Mais il préparait ainsi la maladie qui devait prématurément mettre fin à son existence. Dans les derniers mois de 1821, il commença à languir, après avoir lancé coup sur coup dans le public *l'Élixir du diable* (1816), *les Tableaux nocturnes* (2 vol., 1817), *les Frères de Sérapion* (4 vol., 1819-21), *la Princesse Brambilla*, *le Chat Murr* avec la biographie de *Kreissler* (1821), etc., etc. Une paralysie partielle s'empara des membres du viveur exténué; la moelle épinière fut attaquée; mais sur son lit de douleur, au milieu des souffrances cruelles produites par le moxa, il conserva beaucoup de gaîté et surtout un désir effréné de vivre. Les détails donnés à ce sujet par le docteur Koreff et par son biographe Hitzig, font tressaillir de terreur et de pitié. Chez un être organisé comme Hoffmann, la lutte de la matière et de l'esprit dut être pénible, acharnée. Hoffmann, malgré l'attraction qu'exerçait sur lui le monde mystérieux qui nous entoure, était épicurien et n'avait guère appris à mettre ses espérances plus haut que la terre. Il mourut le 25 juin 1822.

L'immense succès des romans d'Hoffmann est facile à comprendre. Sa tendance répondait au besoin de tant d'hommes, dans les moments de faiblesse, de croire au monde des revenants et des spectres. Comme un enfant à imagination vive et mobile, il aimait à évoquer les fantômes, tout en s'effrayant de leur apparition; il ressemblait à cet élève magicien qui, après avoir conjuré les esprits, ne parvint plus à dompter les êtres fantastiques dont il était obsédé. Constamment surexcité, Hoffmann n'apercevait plus les objets extérieurs qu'à travers un voile vaporeux; et, dans cette disposition maladive, les créations de son cerveau restèrent privées de cet air de vie et de santé qui caractérise les personnages du grand romancier écossais. Il sentait d'ailleurs si bien quelle était sa spécialité que, tout en rendant une éclatante justice au génie de Walter Scott, il se garda bien de diriger ses efforts vers le roman historique. Soit calcul, soit irrésistible instinct, il persista à suivre son sentier à lui, à travers le crépuscule qui fait sortir de terre les larves et les fantômes.

Selon la remarque d'un critique allemand (Willibald Alexis), Hoffmann avait quelque affinité avec Byron; comme lui et comme tant d'autres, il était mécontent du monde extérieur; mais tandis que Childe Harold se ronge lui-même, Hoffmann-Kreissler trouve du moins une satisfaction momentanée dans les arts. Enthousiaste de musique et de peinture, il méprise, du haut de son point de vue artistique, le monde des conventions sociales; il réclame pour l'art une liberté absolue, et flagelle sans pitié ce qu'il appelle *les Philistins*, qui aiment les routes étroites et un horizon borné, démentant à l'avance leur faux air de génie. Ainsi que Byron, il établit en principe le culte de la nature, et prône une espèce de religion panthéistique.

Dans ses plus extravagantes créations se révèle toujours un esprit prodigieux, un grand talent de peinture et de style. Quelques mots lui suffisent pour tracer les contours d'un caractère et pour lui donner l'empreinte d'une individualité pleine de vie. Il recherche trop les contrastes; mais quand il a su se contenir dans des limites raisonnables, il est clair, lucide. Dans *Martin le Tonnelier*, la description de la ville de Nuremberg ressemble à un vieux tableau allemand, où l'artiste a revêtu de dorure le ciel et la terre. Dans *le Majorat*, on respire l'air froid de la Baltique, on se promène sur cette côte aride, sablonneuse, mais vivifiée par le souffle de la poésie. Aimez-vous le frisson mélodramatique que donne l'étude des grands criminels? lisez Mlle de Scudéry (*Cardillac*). Les tableaux fantastiques (*Fantasiestücke in Callot's Manier*) porteraient avec plus de raison le titre de *Nouvelles artistiques :*

Digitized by Google

ce sont pour ainsi dire des effusions lyriques. Dans l'un des contes placés sous cette rubrique (*Le chien Berganza*), le poëte s'indigne de la profanation de l'art; dans un autre (*Le pot d'or*), il divinise la vie du poëte. On sait que Jean-Paul a fait précéder d'une spirituelle préface la première édition de ces fragments.

Les *Nachtstücke*, ou *Tableaux nocturnes*, renferment, outre *le Majorat*, *le Sandmann*, récit admirablement fait, mais rebutant par le fonds du sujet. Il en est un peu de même de *l'Élixir du diable*, que l'auteur lui-même a condamné comme un roman dangereux par la sensualité qui y domine. Les *Souffrances d'un directeur de théâtre* devraient être le *vade-mecum* des acteurs. *Le chat Murr* n'est point terminé : l'action devait se partager entre l'histoire du chat et celle de Kreissler. Ce dernier, c'est Hoffmann lui-même ; c'est une âme sérieuse, pure, enthousiaste, en guerre avec la réalité et aboutissant à la folie. Ce Kreissler, de la même famille que certains personnages de Jean-Paul, a fait plus de ravages dans les intelligences faibles que n'en fit *Werther* il y a 60 ans. Combien de jeunes hommes, à l'instar de Kreissler, ne se sont pas crus des génies incompris ! Le conte *Klein Zaches* a été conçu dans le délire de la fièvre; c'est, à ce que l'on croit, une satire locale. Les *Serapionsbrüder* renferment une série de nouvelles unies par un dialogue rempli d'esprit. Dans *Brambilla*, on a cru trouver des intentions philosophiques auxquelles sans doute l'auteur n'avait pas pensé. La dernière production complète d'Hoffmann, le *Meister Floh* (Maître Puce), reproduit avec quelques modifications l'idée déjà émise dans *Le pot d'or*. Peu de jours avant de mourir, Hoffmann ne cessait de dicter : *l'Ennemi* (*Der Feind*) est le dernier fragment que le pauvre malade ait légué au public.

M. Loève-Weimars a donné une traduction française des Œuvres d'Hoffmann, Paris, 1829-33, 20 vol. in-12; une traduction nouvelle des *Contes de T.-A.* Hoffmann* est due à M. Thoussenel, 1838, 2 vol. in-8°.

(*) Hoffmann avait changé son prénom de Guillaume en celui d'Amédée.

Les œuvres musicales d'Hofmann sont aussi fort nombreuses : il a laissé des symphonies, des trios, des quatuors, un *Miserere*, un *Requiem*, les chœurs de *la Croix sur la côte de la Baltique* (tragédie de Werner); *la Coupe de l'immortalité*, opéra en quatre actes; *Amour et jalousie*, opéra en trois actes; *le Chanoine de Milan*, opéra-comique en un acte; *Ondine*, opéra en trois actes. Dans ce dernier opéra, toutes les scènes de fantasmagorie sont admirablement traitées; mais, au dire des connaisseurs, les autres personnages ne sont point individualisés : c'est toujours le compositeur qui chante par leur bouche. Weber, l'illustre auteur du *Freyschütz*, a porté un jugement très favorable sur les œuvres musicales de Hoffmann : c'est le plus beau brevet de capacité auquel l'auteur d'*Ondine* ait pu aspirer.

Si l'on ajoute à la série à peine indiquée de ses travaux littéraires ou de ses compositions musicales les travaux de son emploi, qu'il remplissait avec une consciencieuse exactitude; si l'on se rappelle les heures nombreuses consacrées par lui à la peinture à fresque, au dessin, à la caricature; si l'on énumère les maladies, les déplacements répétés, les déboires constants de cette vie agitée et fébrile; si l'on défalque enfin les soirées ou les nuits qu'Hoffmann donnait à la société de ses amis et au plaisir, on est stupéfié de cette fécondité et de cette facilité au travail qui caractérisent Hoffmann, à défaut des qualités suprêmes qui donnent seules un titre incontestable à l'immortalité. Mais les ouvrages d'Hoffmann resteront longtemps encore la lecture favorite des imaginations maladives et des psychologues : les premières y trouveront le charme fascinateur du frisson magnétique; les autres verront, dans l'organisation anormale de l'auteur, le sujet d'une étude intéressante dont la vie présente rarement l'occasion d'une manière si complète. L. S.

HOFFMANN (François-Benoit-Henri), à la fois auteur dramatique ingénieux et critique distingué, naquit à Nancy, le 11 juillet 1760. Sa famille était originaire de l'Allemagne. Quoique peu aisés, ses parents lui firent faire de bonnes études, et les dispositions précoces que dès

Digitized by Google

le collége il avait montrées pour la poésie le firent admettre, au sortir de ses classes, dans le cercle d'élite auquel présidait à Nancy la marquise de Boufflers (*voy.*), mère du spirituel chevalier. La société de cette dame, femme d'esprit elle-même, et qui, à la cour de Stanislas, n'avait point été déplacée parmi les Voltaire, les Tressan, les Duchâtelet, etc., procura au jeune écrivain l'avantage de cette seconde éducation qui perfectionne et complète la première.

Hoffmann avait 25 ans lorsqu'il vint à Paris, en 1785, apportant, pour toute fortune, un recueil de poésies; mais c'en était une alors, du moins lorsque les poésies étaient bonnes. Celle du jeune auteur furent vendues, lues, appréciées, et lui valurent un commencement de réputation littéraire que vinrent bientôt accroître ses tragédies lyriques de *Phèdre* (1786) et de *Nephté* (1789).

Son opéra d'*Adrien*, reçu avec acclamation en 1791, devait l'entraîner dans des luttes qui firent briller également son courage et son esprit. Au moment où cet ouvrage allait être représenté, en 1792, il fut interdit par le trop fameux Pétion, maire de Paris, qui trouvait scandaleux de voir le triomphe d'un prince, même sur la scène. L'auteur réclama, par un mémoire énergique, contre le despotisme de ce roi des faubourgs. En 1799 seulement, il fut permis à l'Opéra de jouer cet ouvrage, qui ne tarda pas à être dénoncé par un membre du conseil des Cinq-Cents comme *anti-républicain*. Les représentations furent suspendues, et l'on demanda à Hoffmann quelques changements auxquels on a dit qu'il se refusa. Il aurait écrit à cette occasion : « Je ferai plutôt mille mauvais vers qu'une bassesse. »

Quoi qu'il en soit, la pièce, moyennant quelques coupures, reprit bientôt le cours de ses succès; mais *Adrien* rencontra alors un autre ennemi : ce fut l'empereur du feuilleton de ce temps, Geoffroy (*voy.*), qui voulut faire subir à cet opéra une rigoureuse dissection, principalement sous le rapport historique. Hoffmann lui répondit par une brochure pleine de sel et de savoir, de façon que l'agresseur n'eut pour lui ni les érudits ni les rieurs.

Mais dès 1790 c'était surtout au théâtre de l'Opéra-Comique qu'Hoffmann avait consacré les productions de son talent dramatique. *Euphrosine et Coradin* y fut son brillant début; et c'est là que, pendant vingt ans, il obtint des triomphes continuels dans toutes les variétés du genre, depuis le drame lyrique grave, tragique ou sombre, tels que *Stratonice*, *Ariodant*, *Le château de Montenero*, jusqu'aux jolies bluettes du *Jockri*, du *Secret*, et à la charmante bouffonnerie-modèle des *Rendez-vous bourgeois*. Tous ces opéras n'ont pas seulement le mérite peu commun d'un style correct et élégant: tous les morceaux de chant y sont parfaitement rhythmés, et l'on sent que le musicien a dû être facilement inspiré par le poëte.

En 1807, Hoffmann se voua presque exclusivement à la critique littéraire, et, certes, personne n'eut plus de droits que lui à l'exercer. Une instruction profonde, qui lui permettait de parler de toutes les sciences en connaissance de cause, une impartialité à l'épreuve de toutes les espèces d'influence et de séduction, un scrupule en quelque sorte religieux pour ne juger un ouvrage qu'après l'avoir non-seulement lu, mais étudié; enfin un goût pur, une ironie fine, une spirituelle malice, telles étaient les principales qualités qu'il apportait dans cette nouvelle carrière. Aussi l'opinion publique le plaça-t-elle bientôt au premier rang parmi les habiles critiques du *Journal des Débats* (*voy.* le dernier mot). Ses articles, où l'érudition était toujours parée des grâces de l'esprit, étaient attendus avec impatience, lus et relus avec plaisir.

Qui ne se rappelle encore ses piquantes observations sur une foule d'œuvres littéraires, ses ingénieuses attaques contre le docteur Gall, l'abbé de Pradt, le mesmérisme, le romantisme, et surtout contre le jésuitisme renaissant, qui, depuis Pascal, n'avait pas, à coup sûr, rencontré un si rude joûteur?

Il joignait à son talent d'écrivain celui de conteur spirituel et varié. Malgré un bégaiement assez prononcé dont il parvenait à triompher quand son récit s'animait, dès qu'il paraissait dans les foyers de nos spectacles on faisait cercle autour de lui pour l'entendre.

Digitized by Google

Mais d'assez graves infirmités et une humeur sombre qui augmentait avec l'âge l'avaient engagé, dans les derniers temps de sa carrière, à ne plus guère sortir de sa retraite de Passy. C'est là qu'une mort presque subite l'enleva aux lettres, le 25 avril 1828.

Les *Œuvres complètes d'Hoffmann* ont été publiées l'année suivante et forment 10 vol. in-8°, dont 7 renferment ses articles de *critique*. Ce sera toujours une lecture très utile pour ceux qui se destinent à ces fonctions littéraires, et la manière honorable dont il les exerça n'est pas un exemple moins digne d'être proposé. M. O.

HOFWYL, campagne du canton de Berne, à deux lieues au nord du chef-lieu cantonnal, et anciennement appelée Wylhof, *voy.* FELLENBERG.

HOGARTH (WILLIAM), célèbre peintre et graveur anglais, naquit à Londres en 1698, suivant la *Biographia Britannica* de Thornhill; les *Mémoires d'Hogarth* au contraire le font naître le 10 novembre 1697. Le père de William, pauvre et obligé, pour faire subsister sa famille, d'exercer les fonctions de correcteur d'imprimerie, se chargea lui-même de l'éducation de son fils, et comme il ne voulait en faire ni un littérateur ni un savant, il le mit en apprentissage chez un médiocre graveur sur métaux, qui savait cependant assez bien dessiner. Le jeune Hogarth avança très vite et fit voir un jour ce qu'il serait plus tard. Étant à se promener avec un de ses amis, ils entrèrent dans une taverne où ils virent un buveur porter sur la tête d'un autre buveur un coup de pot à bière si violent que le malheureux qui le reçut cria et ouvrit la bouche d'une si étrange façon que cette pose singulière resta gravée dans la mémoire d'Hogarth. Dès qu'il fut rentré chez lui, il esquissa une caricature des deux combattants, mais si ressemblants qu'on reconnut d'abord celui qui avait été frappé. Ce premier succès l'enhardit. Aussitôt son apprentissage terminé, il entra, pour se perfectionner, à l'académie de Martin's-Lane où il ne fit que de très faibles progrès; car sa vocation le portait, non à dessiner ou à peindre correctement, mais à rendre avec une énergie et une vérité extraordinaires les diverses expressions des personnages qu'il rencontrait soit dans les rues, soit dans les tavernes de Londres. On dit que se trouvant dans le besoin, et tourmenté par son hôtesse pour de l'argent qu'il lui devait, il la dessina d'une manière si grotesque qu'elle aima mieux le laisser partir sans payer plutôt que de voir ce ridicule portrait vendu à un éditeur pour la solder. Hogarth s'apercevant bientôt que les caricatures et les *charges* ne pouvaient faire la réputation d'un artiste, se livra à la grande peinture, qu'il rendit expressive, et exécuta cette fameuse *Assemblée de Wanstead*, composée avec beaucoup de goût et peinte dans un grand sentiment. Il paraît que ces travaux d'art lui rapportaient fort peu d'argent, car il se trouva forcé de faire du commerce : il peignit des lettres, des enseignes et des attributs pour les marchands de la Cité; il dessina et grava les frontispices, les fleurons et les planches des *Voyages* d'Aubry de la Motraye, de l'*Ane d'or* d'Apulée, des *Punitions des Romains* et de l'*Hudibras* de Butler. Les planches de ce dernier ouvrage (publiées en 1726) et le portrait de l'auteur qui les précédait frappèrent l'attention des deux amateurs Bowles et Philippe Overton et commencèrent la réputation d'Hogarth. H. Walpole nous apprend que cet artiste se mit à faire des portraits qu'on lui payait fort cher, mais dont on n'était jamais content; car Hogarth, loin de flatter ses modèles, les peignait parfaitement ressemblants et aussi laids qu'ils l'étaient réellement. Comme tous les satiriques, il avait pris l'habitude d'introduire dans ses caricatures les personnages de la cour et de la ville les plus connus, les plus estimés, et de les tourner en ridicule. Ainsi dans *la Foire de Southwark*, dans *le Lever du libertin*, *les Buveurs de punch* et *l'Opéra des gueux*, on voit des portraits en caricature de plusieurs lords anglais, de la duchesse de Belton, etc., etc.

Le 23 mars 1729, Hogarth épousa la fille unique de Thornhill, peintre du roi, de laquelle il n'eut pas d'enfants. Trois ans après, il osa attaquer le célèbre Pope dans

Digitized by Google

une gravure intitulée *l'Homme de goût;* on voyait le traducteur d'Homère en maçon et éclaboussant le carrosse de lord Burlington. Personne ne s'étant plaint de cette plaisanterie, Hogarth en fit d'autres, mais plus générales. *La vie d'une fille publique*, gravée de 1733 à 1734, attaqua non-seulement des individus, mais la société tout entière. Afin d'être mieux compris, il choisit ses personnages dans la haute société de Londres. Les six gravures du *Mariage à la mode*, publiées en 1745, lesquelles servirent au romancier Shebbeare et à l'auteur du *Mariage clandestin*, donnèrent à réfléchir aux philosophes sur les maux qui résultent des unions mal assorties. On assure que l'artiste voulut composer pour pendant le *Mariage heureux;* mais il ne mit jamais ce projet à exécution. Hogarth exécuta au Waux-hall des peintures très remarquables, parmi lesquelles on cite les *Quatre parties du jour*. Plus tard, il peignit les *Comédiennes ambulantes*, chef-d'œuvre d'esprit et de verve comique qui a probablement fourni à M. Biard, notre contemporain, son sujet des *Comédiens ambulants* du musée du Luxembourg. Comme il serait trop long de rapporter les titres de tous les travaux d'Hogarth, nous nous contenterons de citer le *Moïse présenté à la fille de Pharaon*, tableau fait pour l'hospice des Enfants-Trouvés; la *Porte de Calais*, dessin qui attira à son auteur une foule de désagréments; les *Types* ou *Caractères*, qui servirent à Lavater, et les caricatures satiriques *la France et l'Angleterre*, le *Combat de coqs*, l'*Élection parlementaire*, et les *Cinq ordres de perruques*, satire contre les *Antiquités d'Athènes* de Stuart. Les travaux d'Hogarth, au nombre de 250 pièces, se trouvent réunis dans l'excellente édition anglaise de l'œuvre de cet artiste, avec des planches de Cook et des explications par J. Nichols et G. Steevens (Lond., 1820-22, 3 vol. in-fol.). Hogarth fit paraître, en 1753, l'*Analyse de la Beauté*, ouvrage plus spirituel que profond, où l'auteur cherche à prouver par de nombreux exemples que la ligne serpentine est la véritable ligne de beauté. Il fut aidé dans ce travail par les docteurs Hoadly, Morell, Townley, et par M. Ralph*. En 1754, son beau-père Thornhill s'étant démis de sa place, Hogarth fut nommé peintre du roi. Quelques années après, il se prit de querelle avec le fameux Wilkes, et le poëte Churchill se mêla à cette discussion. Sa santé commençant à s'altérer, il se mit à retoucher ses planches, et le 26 octobre 1764, il mourut d'un anévrisme. On lui éleva une pyramide à Chiswick, sur laquelle on plaça une inscription faite par Garrick, et un sujet, *la Muse de la comédie*, composé par Hogarth.

Henri Jansen trace ainsi le portrait de cet artiste original : « Il était d'une taille au-dessous de la moyenne, sans cependant être petit; il avait l'œil grand et vif et une physionomie spirituelle. Il s'était fait, dans sa jeunesse, une profonde cicatrice au front qu'il tâchait de cacher avec son chapeau. Sa conversation était animée et ses reparties souvent fort satiriques. La moindre contradiction le mettait hors de lui-même. Quant à l'excessive vanité que lui inspirait son art, on peut le lui pardonner; car il a été sans contredit le premier peintre dans son genre. » — Hogarth a eu pour biographes Horace Walpole, Nichols, Lichtenberg et Jansen. E. B-s.

HOGG (James). L'école de poésie pastorale écossaise fondée jadis par des rois, Jacques Ier et Jacques V, a eu de nos jours pour représentants un laboureur, Burns, un maçon, Allan Cunningham (*voy.* ces noms), un pâtre, James Hogg. Ce dernier naquit, le 25 janvier 1772, d'une famille de bergers, dans une partie romantique du comté de Selkirk: de là son surnom de *berger d'Ettrick*. Son père avait perdu le peu qu'il possédait par de mauvaises spéculations : « Et me voilà, dit Hogg, gardeur de vaches, recevant pour gages une paire de souliers et une brebis tous les six mois. Je vendais souliers et brebis : l'habitude de marcher nu-pieds m'avait rendu toute chaussure incommode. Un gentilhomme du voisinage confia ses troupeaux à mon père, qui me rappela près de lui. Un ecclésiastique attaché à ma famille m'apprit les lettres :

(*) L'*Analyse de la Beauté* a été traduite en français par Henri Jansen, 1805, 2 vol. in-8°.

Digitized by Google

ce fut là toute mon éducation... » Le goût de la musique précéda chez lui le goût de la poésie. « J'aimais à racler, dit-il encore, des airs écossais sur un vieux violon acheté à la foire. A 18 ans, je passai au service de M. Laidlaw d'Ellibank. A force d'épeler, je m'étais accoutumé à lire. Mon imagination s'éveilla; je composai sur de vieilles mélodies des chansons rustiques que répétèrent les filles du village. Mais il m'était plus facile de les composer que de les écrire : je ne savais faire que des majuscules; de plus, je n'avais ni plume ni encre. Au milieu de mes efforts pour triompher de ces obstacles, scuvent une brebis vagabonde m'arrachait à ma composition. » En 1799, un berger lui récita le *Tam o Shanter*, de Burns; il apprit qu'un pauvre laboureur était devenu poëte : de là des espérances et des rêves sans fin. Deux ans après, son maître le mit en rapport avec Walter Scott, qui recueillit de sa bouche un grand nombre de Chants du *Border*. L'invasion dont Bonaparte menaçait l'Angleterre donna naissance à la chanson de *Donald-mac-Donald*, qui, imprimée sans nom d'auteur, fut bientôt dans toutes les bouches, tandis que le poëte restait obscur.

Un beau jour, notre berger dit adieu à ses montagnes, à son troupeau, et, sans autre fortune que le plaid jeté sur ses épaules, il s'achemina vers Édimbourg. Malgré l'appui de Scott et de Wilson, plus d'un échec marqua ses premiers pas. Le peu d'argent que lui rapportèrent deux volumes de *Ballades* publiés par souscription disparut dans une tentative aussi malheureuse que celle de Burns pour exploiter une ferme à son compte. Un journal qu'il voulut fonder sous le titre de *l'Espion* ne réussit pas. Il publia aussi, sous le titre de *Miroir des poëtes*, une suite de morceaux où il imitait la manière de tous les poëtes célèbres du jour; tour de force étonnant de la part d'un auteur sorti la veille de ses montagnes. Enfin sa *Veillée de la reine* (*The queen's wake*, 1813), dont le succès fut éclatant, vint donner à sa muse rustique droit de cité dans le monde littéraire. Le sujet de ce poëme est la description des fêtes nocturnes par lesquelles Marie Stuart inaugure, suivant l'usage d'Écosse, son séjour au palais d'Holyrood, et la lutte de la poésie et de la musique écossaises avec celles des autres nations; lutte dans laquelle les ménestrels étrangers, y compris le fameux Rizzio, sont vaincus par l'Écossais Gardyne.

D'autres poëmes de longue étendue sortirent de sa plume de 1813 à 1825 : *Les pèlerins du soleil*, *Mador du marais*, *La reine Hynde;* mais, sauf le premier poëme que nous avons cité, Hogg réussit mieux dans les ballades, les contes, dans toutes ces pièces à l'allure vive et populaire, où il met en scène sous une forme saisissante les mœurs, la vie intime, les superstitions du paysan écossais. Elles se trouvent rassemblées, soit dans ses deux premiers volumes de ballades publiés sous le titre du *Barde de la montagne*, soit dans ses *Contes et Essais*, dont le 3e volume a paru en 1837. On doit encore à Hogg une compilation fort curieuse, *The Jacobite relics of Scotland*, dont la 1re série parut en 1819, 2 vol. in-8o, et la 2e en 1821. C'est un recueil de toutes les poésies de circonstance composées en Écosse en faveur des derniers Stuarts.

Hogg a aussi publié plusieurs ouvrages en prose : trois traités sur le soin des troupeaux, plusieurs romans, parmi lesquels on remarque *Les trois périls de l'homme* et *Les trois périls de la femme*, qui ont été traduits en français; *Sermons laïques sur les bonnes manières*, et, en dernier lieu, de curieuses révélations sur Walter Scott, sous ce titre : *Domestic manners of Walter Scott;* sans compter plusieurs articles dans diverses revues, telles que le *Métropolitan*, le *Fraser*, et surtout le *Blackwood Magazine*.

Vers la fin de sa vie, la munificence du duc de Buccleugh avait assuré à Hogg une retraite dans une vallée solitaire sur les bords du Yarrow. Il mourut à Ettrick le 21 novembre 1835. L'imagination était sa qualité dominante, et plus d'un auteur en renom n'a pas dédaigné de faire des emprunts au berger d'Ettrick. *Les trois périls de l'homme* et *Brownie de Bodsbeck* offrent quelques points d'analogie avec *Le Château dangereux* et *Les Puritains d'Écosse;* et la fable du

Digitized by Google

Caïn, de lord Byron, et celle de *la Reine Mab*, de Shelley, sont évidemment empruntées aux *Pèlerins du soleil*. R-Y.

HOGUE (LA), *voy.* HOUGUE.

HOHENHEIM, ancien château de plaisance, à une lieue de Stuttgart, fondé, en 1776, par le duc Charles de Würtemberg, mais dont la construction ne fut terminée qu'en 1796. Ce château se fait remarquer de loin par sa belle façade et par sa situation élevée. Depuis 1821, on y a établi l'institut forestier et d'économie rurale, qui se distingue par un enseignement étendu et judicieux. Un grand nombre de jeunes gens des classes supérieure et moyenne de la société en suivent les cours; et, dans l'école pratique, destinée à former de bons garçons de ferme, régisseurs et fermiers, on reçoit des enfants pauvres, surtout orphelins, et on leur prépare par l'instruction un avenir heureux. *Voir* la description de l'institut, publiée à Stuttgart en 1834. X.

HOHENLINDEN (BATAILLE D'). Elle fut livrée le 3 décembre 1800, près du village ainsi nommé du cercle bavarois de l'Isar, et amena la paix de Lunéville. On trouvera les détails de cette mémorable journée à l'article MOREAU. X.

HOHENLOHE, principauté allemande de 31 milles carr. géogr., et de 90,000 habitants, médiatisée en 1806, et placée pour la majeure partie sous la suzeraineté du Würtemberg. Ce petit pays est d'une extrême fertilité et généralement bien cultivé; il abonde en gibier, en minéraux et en excellents vins.

La maison de Hohenlohe fait remonter son origine jusqu'à Eberhard, duc des Francs (mort en 918) et frère du roi d'Allemagne, Conrad Ier. Un des descendants d'Eberhard, Crato, obtint, lors du partage de la Franconie, le district sur les rivières de Tauber, Jaxt et Kocher, et construisit le castel de Hohenlohe, dont il reste encore quelques ruines près d'Uffenheim, dans le cercle limitrophe bavarois de Rezat. En 1764, toutes les branches de cette vieille maison, dont le chef jouit de plusieurs immunités, furent élevées au rang de princes d'Empire. Aujourd'hui, ses deux lignes principales sont celle de Hohenlohe-Neuenstein et celle de Hohenlohe-Waldenbourg.

Les princes de HOHENLOHE-NEUENSTEIN suivent la religion protestante, et leur ligne se subdivise dans les trois branches suivantes : 1° *Hohenlohe-Langenbourg*, petit territoire de 4 $\frac{1}{2}$ milles carr. géogr. et de 16,800 habitants, appartenant actuellement au prince Ernest, né en 1794; 2° *Hohenlohe-Langenbourg-OEhringen*, qui s'appelait autrefois *Hohenlohe-Ingelfingen*, principauté qui a 6 milles carr. géogr. et 24,000 habitants, et qui appartient au prince Auguste, né en 1784; 3° *Hohenlohe-Langenbourg-Kirchberg*, de 4 milles carr. géogr. et de 15,400 habitants : le représentant actuel de cette ligne est le prince Louis, né en 1786.

La seconde ligne principale, celle de HOHENLOHE-WALDENBOURG, est catholique et se subdivise également en trois branches : 1° *Hohenlohe-Waldenbourg-Bartenstein*, aujourd'hui représentée par le prince Charles-Auguste, né en 1788, possède 7 milles carr. géogr., avec 23,000 habitants; 2° *Hohenlohe-Bartenstein-Jaxtberg* a un territoire de 5 $\frac{1}{2}$ milles carr. géogr., avec 10,800 habitants : le premier fondateur (1803) et le représentant de cette branche est le prince Charles-Joseph-Ernest-Justin, né en 1766; 3° *Hohenlohe-Waldenbourg-Schillingsfürst*, dont le chef actuel est le prince Charles-Albert, né en 1776; il possède 5 milles carr. géogr., avec 17,500 habitants. *C. L.*

HOHENLOHE-INGELFINGEN (FRÉDÉRIC-LOUIS, prince DE), de la ligne de Neuenstein (*voy.* l'art. précédent), naquit le 31 janvier 1746 et succéda à son père en 1796, ainsi qu'à son cousin le prince Louis-Frédéric-Charles d'OEhringen, pour une partie de ses possessions. En 1792, dans la guerre contre la France, il commanda une division, et il se fit remarquer, l'année suivante, dans les combats d'Oppenheim, de Pirmasens, de Hornbach, et par son concours à la prise des lignes de Wissembourg. En 1794, après un brillant succès à Kaiserslautern; il obtint le commandement du cordon de neutralité sur l'Ems; en 1804, il fut nommé gouverneur prussien des principautés de Franconie et commandant de Breslau. En 1805, la Prusse ayant

Digitized by Google

fait avancer son armée contre la Franconie, le prince de Hohenlohe commanda un corps d'armée entre la Saale et la forêt de Thuringe, et, dans la campagne de 1806, il prit le commandement de toute l'armée prussienne dont l'avant-garde, commandée par le prince Louis-Ferdinand, essuya une défaite près de Saalfeld, le 10 octobre. Battu à Iéna le 14 octobre et chargé de la retraite, il conduisit vers l'Oder les débris de l'armée qui s'étaient ralliés sous ses drapeaux, près de Magdebourg. Suivant ses ordres, Blücher (*voy.*) devait venir se joindre à lui; mais celui-ci n'ayant pu opérer cette jonction, Hohenlohe, désespérant de son salut avec une armée de 17,000 hommes épuisés par le besoin et les marches, et harcelé à Prenzlau par l'ennemi supérieur en nombre, rendit les armes le 28 octobre 1806. Cette capitulation lui fut vivement reprochée : le prince fit tous ses efforts pour se justifier; mais n'y ayant pas réussi, il donna sa démission et se retira dans ses terres en Silésie. Depuis le mois d'août 1806, il avait abandonné à son fils le gouvernement de sa principauté récemment médiatisée. Forcé plus tard de chercher un refuge en France, il revint cependant en Allemagne en 1813; mais ses services n'ayant pas été agréés dans son pays, il vécut de nouveau dans sa terre de Schlawenziz en Silésie, jusqu'à sa mort, arrivée le 15 février 1818. *C. L.*

HOHENLOHE - Waldenbourg-Bartenstein (Louis-Aloys-Joachim, prince de), maréchal et pair de France, né le 18 août 1765, fut d'abord colonel des chevau-légers de Linange, au service de la maison palatine, et commanda, en 1792, les *chasseurs de Hohenlohe* que son père avait levés dans sa principauté pour le service des princes français émigrés. Il fut un adversaire si prononcé de Napoléon que, celui-ci lui ayant proposé la souveraineté de la principauté qu'il tenait de son père, s'il accédait à la confédération du Rhin, il refusa énergiquement cette proposition. Son petit état ayant été médiatisé, il en résigna le gouvernement au mois de novembre 1806. Il eut pour successeur son fils, qui est encore aujourd'hui chef de sa branche (*voy.* le premier art. Hohenlohe), et devint lieutenant général dans les armées d'Autriche.

Après la chute de Napoléon, le prince rentra (1814) au service des Bourbons de France, avec le grade de lieutenant général et l'emploi de colonel d'un régiment composé en partie d'Allemands, auquel il donna son nom. Il fit, en 1823, la campagne d'Espagne, et fut promu au rang de maréchal et pair de France. Des lettres de grande naturalisation lui furent accordées à cet effet. Il mourut à Paris le 31 mai 1829. Lors de la révolution de juillet, la *légion de Hohenlohe* forma le noyau du 21e régiment d'infanterie légère. *C. L. m.*

HOHENLOHE-Waldenbourg-Schillingsfurst (Alexandre-Léopold-François-Emmerich, prince de), chanoine à Grosswaradin en Hongrie, est célèbre par de nombreux miracles que la crédulité lui a attribués et qui ont trouvé assez généralement croyance dans l'Allemagne catholique et dans d'autres pays. Né le 17 août 1794, à Kupferzell, près de Waldenbourg, il était le 18e enfant issu du mariage du prince héréditaire Charles-Albert et de Judith de Rewizky, fille d'un gentilhomme hongrois. Il n'avait pas plus d'un an lorsqu'il perdit son père, affecté d'une maladie mentale, et qui, par cette raison, avait été exclu de la souveraineté de son petit état héréditaire. Destiné à l'Église par sa mère dès sa naissance, il eut pour précepteur l'ex-jésuite Riel, fut placé, en 1804, dans le collége appelé *Theresianum* à Vienne, et, après avoir suivi quelque temps les cours de l'académie de Berne, entra, en 1810, à Vienne, dans le séminaire archiépiscopal, et plus tard dans le séminaire de Tyrnau. Des voyages multipliés ayant fréquemment interrompu ses études théologiques, il fut rappelé, en 1814, à Ellwangen pour les terminer dans cette ville. La même année, le chapitre métropolitain d'Olmütz le reçut dans son sein; en 1815, il fut sacré sous-diacre, et bientôt après prêtre. L'année suivante, il alla à Rome, y fréquenta surtout les Jésuites, et fut reçu membre de la confrérie du sacré cœur de Jésus de Saint-Paul. Après son retour en Bavière, le jeune prince rem-

Digitized by Google

plit des fonctions ecclésiastiques à Bamberg et à Munich. Les hommes éclairés l'accusaient de jésuitisme et d'obscurantisme; mais le peuple exalta sa dévotion, et ses sermons, sa voix sonore et ferme, son maintien naturel et ses manières douces et polies, firent partout beaucoup d'impression sur la multitude.

En 1820, il fit la connaissance du paysan badois Martin Michel, qui, à Unterwittighausen, sur les confins du grand-duché et de la Franconie bavaroise, tentait des cures merveilleuses à l'aide de prières. L'esprit de Hohenlohe fut frappé; il pensa qu'en sa qualité de prêtre ses prières devaient avoir plus d'efficace encore que celle d'un simple paysan, qui cependant avait, en sa présence, fait marcher la princesse Mathilde de Schwarzenberg, devenue infirme par un dérangement de l'épine dorsale. Toutefois on oublia de dire que le célèbre médecin orthopédique Haine, à Wurzbourg, l'avait déjà traitée avec succès. Le prince de Hohenlohe essaya donc d'opérer également des cures par l'effet de sa prière réunie à celle d'autres croyants, et bientôt il se vit entouré d'une grande foule de malades. Cependant aucune des cures qu'il tenta dans les hôpitaux de Bamberg et de Wurzbourg ne réussit; le conseil de santé reçut ordre de n'en point permettre l'essai autrement qu'en présence de ses membres. Cédant à une invitation de se rendre aux eaux thermales de Brückenau, le prince y accomplit encore des cures très équivoques, et de là il alla par Vienne en Hongrie, pour se soustraire à la surveillance de la police. Le Saint-Siége, qu'il avait informé (1821) de son entreprise, ne se départit pas dans cette circonstance de sa circonspection habituelle : il n'accepta pas pour l'Église ces miracles dont le prince de Hohenlohe voulait faire autant de preuves en sa faveur. Arrivé en Hongrie, ce jeune prêtre exalté délivra des bons par lesquels il s'engageait, par exemple, à dire la messe et à faire des prières pour des malades de Marseille et d'Écosse qui, s'étant adressés à lui, uniraient leurs prières aux siennes, le même jour et à la même heure. Plusieurs fois, l'efficace miraculeuse des prières entreprises en commun avec les malades fut constatée par des rapports, qui toutefois n'avaient aucun caractère d'authenticité. Si la guérison n'avait pas lieu, c'était au manque de foi de la part du malade que le thaumaturge l'attribuait. En Allemagne, ce fut surtout le bourguemestre de Hornthal, à Bamberg, qui, par son énergie, mit fin à ces prétendus miracles. Il publia en allemand un *Récit des événements qui eurent lieu lors des cures tentées par le prince de Hohenlohe*, Bamberg, 1822. Dans un écrit daté du 22 août 1829, le prince publia sa profession de foi, et, parmi ses autres écrits, nous citerons son livre de prières plusieurs fois réimprimé : *Le Chrétien priant dans l'esprit de l'église catholique* (Bamberg, 1829); ses *Sermons de la Semaine Sainte à Nuremberg* (Bamberg, 1819); et son discours : *Qu'est-ce que l'esprit du siècle* (*ibid.*, 1829), adressé aux empereurs François Ier et Alexandre, et où le prince affirme qu'il n'y a de sujets fidèles que les catholiques romains orthodoxes. Toutes ces menées extatiques sont retombées, depuis plusieurs années, dans l'oubli d'où elles ne doivent être tirées que comme un grave enseignement, et à titre de chapitre curieux de l'histoire des égarements de la pauvre humanité. *C. L.*

HOHENSTAUFEN (MAISON DE). Il n'est pas facile d'indiquer d'une manière exacte l'origine de cette famille souabe; même dans le Würtemberg, plusieurs châteaux, notamment ceux près des villes de Giengen et de Hohentwiel portent le nom de *Staufen;* ensuite, après l'extinction des deux lignes ducale et impériale, il y eut encore des familles de chevaliers qui s'appelèrent du même nom, qui se retrouve aussi dans l'Ortenau, du grand-duché de Bade (le Stauffenberg), et en Alsace (*voy.* HOH-KOENIGSBOURG). Il est hors de doute seulement que l'auteur de cette race illustre s'appelait Frédéric DE BUREN, ainsi que nous l'apprennent les plus anciens historiens, tels qu'Othon de Freisingen et Wibald, abbé de Corvey et de Stablo, qui vivait sous l'empereur Conrad III, dans la première moitié du XIIe siècle. On se demande dès lors quel était l'endroit nommé Büren, Buren ou Beuren ? Quelques écrivains veulent, mais à tort, faire

Digitized by Google

descendre les Hohenstaufen des comtes palatins de Tübingue, d'autres des comtes de Neuffen. On peut encore moins regarder comme leur berceau les villes de Kauf-Beuren, qui en effet s'appelait aussi Beuren tout court, et de Blau-Beuren; car, dans ce pays, la maison de Staufen n'avait pas de biens héréditaires; leur patrimoine ne s'agrandit que lorsqu'ils reçurent la dignité ducale. Les seigneurs de Büren, qui changèrent plus tard leur nom en celui de *Staufen*, avaient, au xe ou xie siècle, leurs biens patrimoniaux et héréditaires dans le pays nommé le Herdfeld, près de Kœnigsbronn, Neresheim, et au bas de la Locher, dans la direction de Aalen et de Gmünd (royaume de Würtemberg); puis, en descendant la Rems, dans le Nibelgau où sont le couvent de Lorch et surtout la seigneurie de Waldhausen, siége de leur chancellerie, à ce qu'on assure. Frédéric *l'Ancien*, duc de Souabe en 1079, possédait déjà le château qui est sur le mont Élisabeth, vis-à-vis le village de Waldhausen. C'est donc de ce côté qu'il faut chercher le berceau de cette famille*.

Non loin de Waschenbeuern, le petit château de Wæschen (*Wæschenschlœssle*) est situé au milieu des anciens biens héréditaires de la famille Büren. Le couvent de Lorch n'en est éloigné que d'une lieue; plusieurs personnages de cette famille y ont été enterrés; et ce couvent percevait encore en 1814 une grande partie des dîmes de Beuren. Quant à la famille même des Büren, l'un des plus anciens historiens les appelle *nobiles* et *militares simplices*, ce qui veut dire qu'ils étaient de race noble, mais ni ducs ni comtes. Il paraît que la famille s'est divisée dès l'abord en deux lignes, et l'on pense que Walther, frère de Frédéric, premier duc de Souabe, est allé demeurer au mont Élisabeth ou à Waldhausen, pendant que la ligne ducale choisissait Hohenstaufen pour sa résidence.

Frédéric de Buren, le plus ancien membre connu de la famille, doit être né vers 1015 ou 1020. Il épousa Hildegarde, fille du comte Hermann de Hohenlohe et demi-sœur de l'empereur Conrad *le Salique;* à lui appartenait incontestablement le château de Staufen, qui passa à son fils Frédéric et qui du reste était déjà ancien. Le mariage de ce Büren nous permet de conjecturer avec vraisemblance qu'il fut fidèle à la maison impériale. Il servit l'empereur Conrad II, son fils Henri III, et encore quelque temps son petit-fils Henri IV, dans leurs expéditions en Hongrie, en Italie, en Allemagne. Quand mourut-il et à quel âge? c'est ce qu'on ignore; mais on sait que son fils Frédéric, surnommé l'*Ancien*, comte de Staufen, premier duc de Souabe, de Franconie et d'Alsace, lui succéda. Il naquit vers 1050, et a dû avoir deux frères, Conrad ou Louis, qu'on appela comte palatin, et Othon, évêque de Strasbourg, qui fit une croisade en Palestine. D'après des témoignages assez sûrs, ce fut lui qui rebâtit ou rétablit le château de Staufen, en 1079. Sa position élevée au-dessus du village de même nom le fit dès ce moment désigner sous celui de Hohenstaufen que prit aussi Frédéric, qui jusque-là avait porté celui de Büren. Il suivit avec fidélité la fortune de l'empereur Henri IV, l'accompagna en 1075 dans ses expéditions contre les Saxons et les Thuringiens, et, en 1077, il commandait ses armées contre son compétiteur, Rodolphe de Souabe, aux combats de Müllerstatten en Franconie et de Fladenheim en Thuringe; il ne l'abandonna même pas dans sa lutte contre Grégoire VII et après son excommunication. Cette fidélité reçut sa récompense: l'Empereur lui donna sa fille Agnès en mariage, et pour dot le duché de Souabe alors vacant. C'était en 1079, à la diète de Ratisbonne. Le mariage et l'investiture eurent lieu l'année suivante; mais la possession de son duché lui fut longtemps disputée par le duc Berthold de Zæhringen, et ensuite par son fils; il finit cependant par en rester maître moyennant quelques concessions. Il mourut en 1105, âgé d'environ 55 ans, et fut enterré dans le couvent de Lorch qu'il avait fondé. Il fit réparer et embellir le château de Staufen, et la Souabe lui dut

(*) Büsching, t. VIII, p. 1287, le place dans le village de *Hohen-Stauffen*, près de Gœppingen, et dit que la famille elle-même s'appelait anciennement *Stophe* ou *Stoyphe*. *Voir* aussi p. 1440, ainsi que Raumer, *Histoire des Hohenstaufen*, t. I, p. 291. S.

Digitized by Google

beaucoup sous le rapport des arts et de la civilisation. Il laissa deux jeunes fils, Frédéric et Conrad.

Le premier, Frédéric, surnommé *le Borgne*, duc de Souabe, naquit en 1090. Les deux frères, élevés à Staufen sous les yeux de leur père, mirent si bien à profit leur éducation militaire que, déjà en 1110, nous les voyons guerroyer contre Henri et Guelfe de Bavière, et être blessés tous deux dans le combat. Comme les autres membres de leur maison, ils se firent remarquer par leur dévouement à la famille impériale : aussi, lorsque Henri V partit pour l'Italie, en 1116, pour ressaisir ses conquêtes et forcer le pape à la paix, il nomma pendant son absence Frédéric et le duc de Franconie vicaires généraux de l'Empire. Le premier battit sur le Rhin Albert, archevêque de Mayence, et rétablit l'ordre partout, de Bâle à Mayence; Conrad fit de même en Franconie.

Après la mort de Henri V, Lothaire, duc de Saxe, fut élu avec l'assistance des évêques; ensuite Conrad fut nommé roi des Romains. Ce fut le signal de longues guerres qui se terminèrent enfin par un compromis. Frédéric allait jouir du repos, lorsque Guelfe de Bavière pénétra deux fois en Souabe; il fut chaque fois battu et repoussé. A la mort de Lothaire, Conrad fut élu empereur. Des guerres contre Henri-le-Magnanime, duc de Saxe, et son frère, Guelfe de Bavière, remplirent la première partie de son règne. S'il eut la sagesse de refuser les offres des Romains, qui, mécontents du pape Innocent II, voulaient lui donner leur ville, il se laissa persuader d'aller à la croisade, d'où il ne revint qu'en 1149. Il vécut encore trois ans. Pendant ce temps, le vieux Guelfe de Bavière avait repris les armes, mais avait été battu à Flockberg par Henri, fils de Conrad, qui mourut en 1150, deux ans avant son père. Conrad III faisait ses préparatifs pour aller en Italie, où il voulait se faire couronner afin de relever les droits de l'Empire; il voulait aussi tenir une diète à Bamberg, lorsqu'il tomba gravement malade et mourut, le 15 février 1152, à l'âge de 57 ans, après en avoir régné quinze. On a accusé ses médecins italiens de lui avoir donné du poison. Ce fut ce prince qui établit à Rottweil, en 1148, le *tribunal de la cour impériale*, afin que justice pût être rendue, même en son absence. En partant pour la croisade, il avait, bien qu'avec la plus grande peine, obtenu de son frère Frédéric d'emmener avec lui son fils aîné. Cette séparation causa au duc Frédéric tant de chagrin qu'elle hâta sa mort, arrivée en 1146, et, à ce qu'on présume, en Alsace; car il fut enterré au couvent de Sainte-Walpurge, près de Haguenau.

Ce fils, pour lequel il avait tant d'inquiétudes, devint empereur sous le nom de Frédéric Ier. Ce fut lui qui porta le nom de *Barberousse* (*voy.* sa notice, T. XI, p. 620 et suiv.).

Frédéric eut pour successeur, comme empereur et roi d'Allemagne et d'Italie, Henri, qu'il avait eu, en 1165, de sa seconde femme, Béatrix, fille de Reinaud, comte de Bourgogne (*voy.* Henri VI).

Un de ses frères, Philippe, duc de Souabe et de Toscane, né en 1181, roi des Romains, puis empereur, fut assassiné à Bamberg, le 21 juin 1208, par Othon de Wittelsbach. *Voy.* l'article.

La maison de Souabe donna encore à l'Allemagne Frédéric II, fils de l'empereur Henri VI, et qui fut lui-même empereur et roi de Sicile (*voy.* sa notice, T. XI, p. 625 et suiv.).

Frédéric, l'un des plus grands princes du moyen-âge, laissa de nombreux enfants de ses trois femmes légitimes, Constance d'Aragon, Iolanthe (de Brienne) de Jérusalem, et Isabelle d'Angleterre; une quatrième femme (mais non avouée) lui donna Mainfroi, et il eut en outre beaucoup d'enfants naturels de plusieurs maîtresses.

Son fils aîné, Henri, roi des Romains, né en 1209, était mort en prison, en 1234, mais après avoir eu de son mariage avec Marguerite, fille de Léopold d'Autriche, deux fils, Frédéric et Henri, qui furent empoisonnés en Sicile par Mainfroi. Son second fils, Conrad IV, né en 1227, roi de Naples et de Sicile, élu en 1237 roi des Romains, avait, dès ses premières années, montré beaucoup de courage dans les guerres que son père eut à soutenir contre Guillaume, son compétiteur, protégé par le pape Innocent IV, fidèle comme ses

Digitized by Google

prédécesseurs à la haine du Saint-Siége contre cette famille. Bien qu'excommunié, il n'en alla pas moins en Italie, où il fit la conquête du royaume de Naples (1253). Le pape, après avoir essayé d'une transaction, le poursuivit avec plus d'acharnement que jamais, et offrit successivement la couronne de Naples à Richard, frère de Henri, roi d'Angleterre, à Edmond, deuxième fils de Henri, et enfin à Charles d'Anjou, frère de saint Louis, roi de France. En Allemagne, tous les princes, excepté Ottokar de Bohême, étaient pour Conrad IV: aussi espérait-il pouvoir bientôt y ramener l'ordre et forcer le pape au repos; mais son sort était fixé, il ne put s'y soustraire. Conrad mourut en 1254, dans la vingt-septième année de son âge, empoisonné, à ce que l'on croit, par son frère Mainfroi. De sa femme Élisabeth, fille d'Othon, comte palatin de Bavière, il ne laissa qu'un fils, l'infortuné Conrad, ou, comme les Italiens le nommèrent, *Conradin*, qui fut le dernier rejeton de cette illustre race, et périt à Naples, sur l'échafaud, le 29 octobre 1268, à l'âge de 16 ans (*voy.* Conrad, T. VI, p. 577).

Ainsi finit cette célèbre famille des Hohenstaufen, qui avait donné à la Souabe tant de princes et à l'Allemagne six empereurs. Peut-être aurait-elle encore fleuri longtemps si la plupart de ces princes ne s'étaient obstinés à aller user leurs forces en Italie. Leur puissance trouva dans la haine des papes et dans la jalouse nationalité des villes lombardes deux obstacles contre lesquels elle finit par s'affaiblir et se briser.

Les ouvrages principaux à consulter sur cette famille sont celui de M. de Raumer, *Geschichte der Hohenstaufen und ihrer Zeit*, publié en 1823, Leipzig, 6 vol. in-8°, et dont on annonce maintenant la 2e édition, et l'ouvrage intitulé : *Hohenstaufen, oder Ursprung und, Geschichte der schwæbischen Herzoge und Kaiser aus diesem Hause, etc.*, par J.-F. Ammermüller, in-8°, Gmünd, 1815, 2e édit. Quelques autres ouvrages ont été indiqués à la fin des articles Frédéric Ier, Frédéric II, etc. L. N.

HOHENZOLLERN (maison de). C'est l'une des plus anciennes de celles qui, de nos jours, fleurissent encore en Allemagne. Dans le viiie siècle, ses premiers aïeux, riches propriétaires fonciers, remplissaient en Souabe l'office de comtes cantonnaux et habitaient le château de Hohenzollern. Il est constant que Tassillon, à l'époque de sa mort (vers l'an 800), était comte de Zollern. Remontant encore plus haut, plusieurs généalogistes affirment qu'Isenbard fut le père de Tassillon, et que Guelphe Ier fut le frère de celui-ci. Cette assertion n'est toutefois pas prouvée, non plus que cette autre d'après laquelle les Hohenzollern descendraient du roi des Francs Pharamond, ou même d'Anténor, prince troyen. Il n'est pas certain non plus, comme on l'a encore avancé, que les princes de cette famille aient une origine commune avec la maison italienne de Colonna (*voy.*), ou qu'ils en soient même issus, ou que les Colonna descendent des Hohenzollern; ni enfin que les maisons italiennes de Landi et de Colalto et les comtes allemands de Pfullendorf et de Sigmaringen, dont la famille s'est éteinte, descendent de Tassillon. On assure que ce comte eut pour successeurs, en ligne directe, Dancon (Dankmar), mort en 866, Rodolphe Ier, qui, suivant quelques historiens, fut son frère, Othon, Wolfgang, Frédéric Ier, mort vers 980, Frédéric II, mort vers l'an 1030, Burkhardt; Frédéric III, qui fut le compagnon constant de l'empereur Henri V; Rodolphe II, qui remporta, en 1164, à Tübingue, une victoire signalée sur le comte palatin de cette ville, et fut quelque temps l'allié du duc Henri-le-Lion (*voy.*) contre l'empereur Frédéric Barberousse. Deux des quatre fils de Rodolphe II, Frédéric I et Conrad, fondèrent les deux lignes principales de la race des Hohenzollern, la ligne *de Souabe*, qui possède encore les domaines primitifs de la famille (*voy.* l'art. suivant), et la ligne *de Franconie*, d'où sortit plus tard la maison de Brandebourg ou la branche électorale de cette ligne.

1° *Ligne de Souabe.* Elle constitue la maison de Hohenzollern proprement dite et descend de Frédéric IV, fils aîné du comte Rodolphe II. Le fils de Frédéric IV, Eitel-Frédéric Ier, devint, sui-

Digitized by Google

vant quelques écrivains, la tige des burgraves (*voy.*) de Nuremberg. A la mort de son oncle Conrad, disent-ils, ce burgraviat lui échut, et il le donna en fief à son fils Frédéric. Eitel-Frédéric II, son autre fils, hérita du comté de Zollern. Ce comte eut pour successeurs Eitel-Frédéric III; Frédéric V, mort en 1315; Frédéric VI, tué à la bataille de Sempach, ou, suivant quelques auteurs, mort par décès naturel en 1412; Frédéric VII, qui fut fait prisonnier en 1421 et dont le château fut assiégé et démoli par les troupes des villes impériales : ce comte mourut en 1422, dans un voyage qu'il fit dans la Palestine. Il eut pour successeur dans le comté de Zollern ou Hohenzollern Jodocus-Nicolas, qui rebâtit le château en 1454, devint conseiller au service du Würtemberg, et mourut en 1488. A celui-ci succéda Eitel-Frédéric IV, conseiller privé de l'empereur Maximilien Ier, grand-chambellan, chevalier de la Toison-d'Or, conseiller de la chambre impériale. Ce comte rendit héréditaire dans sa famille la dignité de chambellan, échangea, contre le bailliage de Haigerloch, sa seigneurie de Rezuns en Suisse, dont il avait hérité du chef de sa grand'mère, et mourut à Trèves en 1512. Vinrent ensuite Eitel-Frédéric V, ami de jeunesse de Charles-Quint, à Bruxelles, et mort de poison à Pavie, en 1525, et Charles Ier, son fils, que Charles-Quint fit élever en Espagne. Il hérita, en 1529, du comté de Sigmaringen et Vœhringen, à l'extinction de la famille des comtes de Werdenberg, et devint président de la cour aulique d'Empire. Il prescrivit qu'à sa mort (1576) ses fils se partageraient ses domaines, et à la réunion de famille qui eut lieu à Sigmaringen, en 1575, il fit plusieurs dispositions qui avaient particulièrement pour objet les armoiries et les titres de sa maison.

Son fils aîné, Eitel-Frédéric VI, fonda la branche de *Hohenzollern-Hechingen*. Il hérita du comté de Zollern proprement dit, bâtit le château de Hechingen, dont sa branche prit le nom, et mourut en 1605. Jean-George, son fils, rendit de grands services à l'Empereur, en qualité de conseiller de la chambre impériale et aulique. L'Empereur l'éleva au rang de prince, pour lui et pour les aînés de sa descendance, les puînés devant continuer à porter le titre de comte. Il mourut en 1624. Eitel-Frédéric (2e du nom dans la branche de Hechingen), son fils, colonel au service impérial, entra, en 1653, dans le collége des princes d'Empire à Ratisbonne. Il eut pour successeur (1661) son frère, Philippe-Frédéric qui était chanoine des chapitres de Cologne et de Strasbourg, et qui se maria, après avoir obtenu des dispenses du pape. Frédéric-Guillaume, son fils aîné, s'éleva au service impérial jusqu'au grade de feldmaréchal, commanda la place de Fribourg, obtint de l'Empereur, en 1692, le titre de prince pour tous les mâles des deux branches, conclut un traité de succession avec le Brandebourg, et mourut en 1732. Frédéric-Louis, son fils, devint feldmaréchal-lieutenant dans l'armée impériale, et eut pour successeur Joseph-Guillaume-François, mort en 1798. Son neveu et son successeur, fils de son frère puîné, Hermann-Frédéric-Othon, perdit ses possessions médiatisées des Pays-Bas, et obtint, en 1803, des indemnités; en 1806, il accéda à la Confédération du Rhin et en devint un des souverains. Il mourut en 1810. Son fils et son successeur, Frédéric-Hermann-Othon, fut colonel au service de l'empereur Napoléon, passa, en 1813, dans les rangs des alliés, et règne encore présentement à Hechingen.

Hohenzollern-Sigmaringen est la branche cadette. Elle eut pour fondateur Charles II, fils puîné de Charles Ier, né en 1547 et mort en 1606. A la mort de son père, en 1576, il hérita du comté de Sigmaringen et Vœhringen, et le laissa (1606) à son fils Jean aux mêmes conditions de successibilité qui régissaient la branche de Hohenzollern-Hechingen. Élevé au rang de prince sur la demande de l'électeur de Bavière, dont il présidait le conseil privé, il reçut de cet électeur la seigneurie de Schwabeck. Ni ce prince ni ses successeurs ne purent obtenir siége et droit de suffrage à la diète d'Empire. Son fils Meinhard Ier (1638) et son petit-fils Maximilien Ier (1681) lui succédèrent. Le frère du

Digitized by Google

dernier, François-Antoine fonda la branche collatérale de *Hohenzollern-Haigerloch*. Lorsqu'en 1692 le rang de prince fut accordé aux Hohenzollern de la branche cadette comme à ceux de la branche aînée, il fut stipulé formellement que ceux-ci ne porteraient que le titre de comte. Meinhard II (1689), fils de Maximilien, et ses descendants, Joseph-Frédéric, Charles-Frédéric et Antoine-Aloys-Meinhard-François, régnèrent successivement. Ce dernier perdit par la révolution française les droits féodaux et les fiefs qu'il possédait dans les Pays-Bas; mais une décision de la diète d'Empire lui accorda différentes indemnités. En 1806, ce prince entra dans la Confédération du Rhin, et obtint en même temps, avec quelques possessions nouvelles, la souveraineté sur les seigneuries de Furstenberg et de la Tour et Taxis, qui étaient enclavées dans sa principauté. En 1813, le prince de Hohenzollern-Sigmaringen se déclara pour les alliés; en 1814, le congrès de Vienne le reconnut comme membre souverain de la Confédération germanique. Ce prince obtint aussi la restitution de ses anciennes possessions situées dans les Pays-Bas, sauf les changements qu'avaient amenés les événements politiques.

2° *Ligne de Franconie*. Nous avons dit plus haut que Conrad, 2e fils de Rodolphe II de Hohenzollern, est regardé comme le fondateur de cette seconde ligne. Le burgraviat de Nuremberg lui était probablement tombé en partage par son mariage avec une fille du comte de Vohbourg, famille dont plusieurs membres avaient possédé ce burgraviat précédemment. Nous avons dit aussi que les possessions de cette ligne rentrèrent dans l'autre ligne après la mort de Conrad, en indiquant toutefois qu'il existe à ce sujet des opinions diverses et contradictoires. Quoi qu'il en soit, les successeurs de Conrad Ier paraissent avoir été Eitel-Frédéric, Henri, puis simultanément, et par portions, Conrad II et Frédéric II. Ce dernier, qui n'avait pas d'enfants, légua une partie de ses possessions à l'Ordre teutonique et à l'Église. Conrad II eut pour successeur Frédéric III (1260), puis, à défaut de Jean Ier, qui mourut jeune et sans régner, son fils Frédéric IV (1300), Jean II (1332) et Frédéric V (1357).

Le fils de ce dernier fut ce Frédéric (1398) à qui l'empereur Sigismond, pour le récompenser de ses fidèles services, donna l'électorat de Brandebourg (*voy.*), d'abord à titre de gage et ensuite héréditairement (18 avril 1417). Après en avoir été investi formellement, il s'intitula Frédéric Ier, électeur. Ce prince mourut en 1440. Son fils aîné, Jean *l'Alchimiste*, hérita des domaines de la Franconie; les Marches et l'électorat échurent à son fils puîné, Frédéric II *aux dents de fer*. Jean étant décédé, en 1464, sans laisser d'enfants mâles, les principautés de la Franconie firent retour à la branche électorale. Frédéric II eut pour successeur son frère Albert, qui mourut en 1486, laissant trois fils: Jean-Cicéron, qui hérita de l'électorat, Frédéric, qui obtint le margraviat d'Anspach, et Sigismond, à qui échut la principauté de Kulmbach (Baireuth). Ce dernier étant mort peu de temps après ce partage, ses possessions échurent à son frère Frédéric, qui fonda une branche nouvelle, celle de *Hohenzollern-Anspach*, que nous suivrons jusqu'à son extinction pour revenir ensuite à la branche électorale.

Frédéric, fondateur de cette branche collatérale, eut dix fils; mais à sa mort (1534) deux d'entre eux seulement héritèrent des principautés de leur père, les autres étant décédés jeunes ou ayant embrassé l'état ecclésiastique. L'aîné, Casimir, obtint Kulmbach et Baireuth, et laissa un fils, le très turbulent Albert-Alcibiade, qui mourut dès l'an 1555. Le fils puîné de Frédéric, George-le-Pieux, mort en 1582, hérita des principautés dites de Franconie. Son fils, George-Frédéric lui succéda; mais étant mort sans laisser de fils (1603), les principautés de Franconie échurent à la branche électorale, à laquelle il les avait léguées. Le 3e fils de Frédéric, Albert, devint grand-maître de l'Ordre teutonique en Prusse; plus tard, il embrassa le luthéranisme, se maria, et, en 1525, le roi de Pologne lui donna en fief le duché de Prusse (*voy.*) qu'il avait sécularisé. Albert mourut en 1568, laissant un fils uni-

Digitized by Google

que, ALBERT-FRÉDÉRIC, qui à l'âge de 20 ans (1573) devint idiot : son oncle, le margrave GEORGE, et ensuite les électeurs de Brandebourg, eurent la régence du duché de Prusse, dont ils héritèrent à la mort d'Albert-Frédéric, arrivée en 1618.

Nous revenons à la branche aînée, ou électorale; cependant nous renverrons à l'art. BRANDEBOURG tout ce qui est relatif aux princes régnants de cette maison, que nous retrouverons à l'art. PRUSSE.

En 1596, JEAN-GEORGE avait légué à son fils puîné, CHRISTIAN, la Nouvelle-Marche, à l'insu de son fils aîné, le prince électoral JOACHIM-FRÉDÉRIC*. Celui-ci, à son avénement, retint pour lui la Nouvelle-Marche, mais promit de donner à ses deux frères cadets les principautés de Franconie, dans le cas probable où il en hériterait. Les ayant acquis effectivement, comme nous l'avons dit, par le décès (1603) de son cousin George-Frédéric qui en était le possesseur, il tint la promesse qu'il avait faite à ses frères. De cette manière la maison de Brandebourg se divisa de nouveau et forma trois branches, à savoir : la *branche électorale*, la *branche de Baireuth*, que fonda Christian, le second frère de l'électeur, et celle *d'Anspach*, qui descendit de Joachim-Ernest, son plus jeune frère.

Nous pouvons maintenant perdre de vue la branche aînée pour ne plus nous occuper que de ces deux branches collatérales, toutes deux éteintes aujourd'hui.

Branche de Baireuth. CHRISTIAN, margrave de Baireuth, mourut en 1655, et alors sa branche se partagea en deux rameaux. Le premier fut celui de Baireuth, dont les chefs furent successivement CHRISTIAN-ERNEST (1655) et GEORGE-GUILLAUME (1712), qui s'éleva au service impérial jusqu'au grade de feldmaréchal, fut blessé devant Landau, et mourut en 1726. Alors tout le domaine de Baireuth échut à l'autre branche, celle de *Brandebourg-Kulmbach*, également issue du margrave Christian, et qu'avait fondée GEORGE-ALBERT, son deuxième petit-fils. Celui-ci, mort en 1666, avait eu pour successeur GEORGE-FRÉDÉRIC-CHARLES, son fils aîné, et c'est sous son règne, en 1726, que la branche principale de Baireuth s'éteignit. A sa mort, en 1735, son fils FRÉDÉRIC lui succéda. Ce dernier, qui était le beau-frère de Frédéric-le-Grand, régna jusqu'en 1763 : alors le fils de son frère, FRÉDÉRIC, lui succéda. Avec ce prince s'éteignit enfin, en 1769*, la branche de Baireuth, et leurs domaines échurent au margrave d'Anspach.

Branche d'Anspach. Ce fut en faveur de JOACHIM-ERNEST, 3e fils de l'électeur Jean-George, qu'elle fut fondée, et il eut pour successeurs de père en fils ALBERT (1655), JEAN-FRÉDÉRIC (1667), CHRISTIAN-ALBERT (1688), GEORGE-FRÉDÉRIC (1694), GUILLAUME-FRÉDÉRIC (1703), CHARLES-FRÉDÉRIC-GUILLAUME (1723) et le frère de ce dernier, CHARLES-ALEXANDRE (1757). Ce prince hérita de Baireuth; mais, en 1792, il se démit du gouvernement en faveur du roi de Prusse, moyennant une rente annuelle, et c'est ainsi que les principautés de la Franconie retournèrent à la ligne électorale. Ce dernier margrave d'Anspach et de Baireuth, qui épousa lady Craven (*voy.*), mourut en 1806.

Il n'existe donc plus aujourd'hui que trois maisons régnantes de Hohenzollern : les deux premières, H.-Hechingen et H.-Sigmaringen, forment la ligne de Souabe; la troisième, H.-Brandebourg, est la maison royale de Prusse. En vertu du statut de famille dit de Sigmaringen, du 24 janvier 1821, et qui renouvelle les actes de succession de 1575, 1695 et 1707, le roi de Prusse est le chef de toutes ces maisons de Hohenzollern; et si celles de Souabe, héritières naturelles l'une de l'autre, venaient à s'éteindre dans les deux sexes, la maison de Brandebourg recueillerait leur héritage réuni. A-F-L.

HOHENZOLLERN (géogr.), territoire allemand d'environ 25 milles carr. géogr., divisé en deux principautés souveraines, faisant partie de la Souabe et de la Confédération germanique, et dont le nom, qui était primitivement *Zollern*, a été expliqué dans l'art. précédent. Dans

(*) A l'art. BRANDEBOURG, T. IV, p. 140, ligne 11, il faut lire Joachim-Frédéric au lieu de Jean-Frédéric. S.

(*) Aux deux articles ANSPACH et BAIREUTH on lit 1709 pour 1769, année où la ligne de Baireuth s'éteignit. S.

Digitized by Google

cet article, l'on a vu aussi l'origine des deux branches qui règnent dans les deux portions de ce petit, mais beau pays.

La principauté de Hohenzollern-Hechingen a une superficie de 6 ½ milles carrés géogr. et 21,000 habitants. Située dans une contrée montagneuse, elle est bornée par le Würtemberg, Bade et Sigmaringen; elle est arrosée par la Starzel, et ses vallées, dont le Killerthal est la plus fertile, produisent une quantité de grains suffisante pour la consommation de ses habitants. La seule industrie du pays est le tissage de la laine et la filature du coton. La paix de Lunéville ayant privé Hohenzollern-Hechingen de ses droits de suzeraineté sur les seigneuries liégeoises de Geule, Mouffain et Baillouville, on lui accorda en dédommagement (1803) la seigneurie de Hirschlatt et le couvent de Maria Gnadenthal, dans le village de Stetten. L'entrée du prince Hermann-Frédéric-Othon, mort en 1810, dans la Confédération du Rhin, lui valut la souveraineté; mais, de tous les pays qui y entrèrent, Hohenzollern-Hechingen fut le seul qui n'obtint aucun accroissement de territoire. La capitale est *Hechingen*, ville de 2,800 habitants. C'est aussi dans cette principauté qu'est situé le château nouvellement restauré de *Hohenzollern*, berceau de la famille. Depuis 1796, ce petit état a une constitution. Les députés choisis par le peuple, deux par la ville de Hechingen et dix par les communes rurales, s'assemblent chaque année, et ont le droit de voter l'impôt et de discuter les propositions du gouvernement. Les revenus se montent à 130,000 florins. Hohenzollern-Hechingen a une part de la seizième voix dans l'assemblée ordinaire de la diète, et une voix entière dans le *plenum*. Son contingent est de 145 hommes. Le prince régnant, Hermann-Othon-Frédéric, né le 22 juillet 1776, a pris les rênes du gouvernement en 1810. Son oncle, Xavier-François, né en 1757, s'est distingué au service de l'Autriche à la bataille d'Aspern, en 1809, ce qui lui a valu de riches possessions, l'indigénat en Hongrie, en 1811, la dignité de président du conseil aulique de guerre, et le grade de feldmaréchal en 1830.

La principauté de Hohenzollern-Sigmaringen a une superficie de 18 ¼ milles carrés géogr., y compris les propriétés seigneuriales des maisons de Fürstenberg, de la Tour et Taxis et du baron de Spæth, et une population de 43,400 habitants, la plupart catholiques. Par la paix de Lunéville, elle a perdu ses droits féodaux dans les seigneuries néerlandaises de Boxmeer, de Berg, de Dixmuide, de Gendringen, d'Elten, de Wisch, de Pannerden et de Mühlingen, ainsi que les domaines qu'elle possédait en Belgique. On lui a donné en dédommagement la seigneurie de Glatt et les couvents de Inzighofen, de Klosterbeuern et de Holeschein. En entrant dans la Confédération du Rhin, le prince Antoine-Aloïs-Meinhard devint souverain, et vit passer sous sa domination les seigneuries d'Achberg et de Hohenfels, les couvents de Klosterwald et de Habsthal. Il obtint en outre la souveraineté de toutes les terres nobles de ses états, un vaste territoire sur la rive septentrionale du Danube, les seigneuries de Gammertingen et de Hettingen (appartenant au baron de Spæth), celles de Trochtelfingen et de Jungnau, qui dépendent des princes de Fürstenberg, une partie du bailliage de Mœskirch, et la suzeraineté des seigneuries d'Ostrach et de Strasberg, qui sont soumises à la famille de la Tour et Taxis. La partie septentrionale de la principauté, située sur la rive gauche du Danube et traversée par l'Alp, a presque généralement un sol pierreux qui ne produit pas assez de blé pour la nourriture des habitants; mais elle est riche en forêts. La partie méridionale, sur la rive opposée, offre beaucoup de plaines fertiles et exporte même une certaine quantité de céréales. La capitale est *Sigmaringen*, ville de 1,400 habitants, située sur le Danube. La constitution a été proclamée le 11 juillet 1833. Les États se composent des nobles de famille princière ou de leurs députés, d'un député du clergé et de 14 députés des communes. Ils participent à la confection des lois et à l'administration des finances; ils votent l'impôt et discutent les propositions du gouvernement. Les revenus de l'état s'élèvent à 300,000 florins, dont un tiers provient

Digitized by Google

des biens médiatisés en Bavière et des huit seigneuries des Pays-Bas. Hohenzollern-Sigmaringen a une part de la seizième voix dans l'assemblée générale de la diète et une voix entière dans le *plenum*. Son contingent est de 370 hommes. Le prince régnant, Charles-Antoine-Frédéric, né le 20 février 1785, a épousé, en 1808, Antoinette Murat, nièce de l'ex-roi de Naples, et a succédé à son père le 17 octobre 1831. *Voir* Johler, *Histoire, géographie et topographie des principautés de Hohenzollern-Hechingen et Hohenzollern-Sigmaringen*, Ulm, 1824 (en allemand). *C. L.*

HOH-KŒNIGSBOURG. C'est le nom du château le mieux conservé et autrefois l'un des plus vastes de tous ceux qui couronnent les hauteurs des Vosges, le long des riches plaines de l'Alsace. Son nom allemand signifie *château royal sur les hauteurs*. Ces ruines sont situées dans le département du Bas-Rhin, au point où il confine au département du Haut-Rhin. Vue du côté de Schelestat, la montagne qui les porte présente l'aspect d'une pyramide colossale, dont le soubassement, plus gigantesque encore, serait formé par le premier chaînon des Vosges. Le site est bien choisi, et le château lui-même justifie son orgueilleuse dénomination : il est élevé, il semble toucher à la voûte du ciel; c'est un château vraiment royal. A travers de belles forêts de sapins, cette éternelle parure des Vosges, vous arrivez au pied du cône qui le porte, et bientôt vous êtes en face d'une double enceinte flanquée de tours et surmontée par le corps de logis du château même, carrément assis sur le roc, et protégé à ses deux extrémités par des tours massives. Une forêt de plantes grimpantes, d'arbres et d'arbrisseaux, couronne d'un feston de verdure les créneaux de cette antique demeure; partout, dans les interstices des pierres de taille, le lierre parasite a jeté ses bras tenaces; le bouleau agite au haut des murs son élégant panache, et le pin mélancolique pleure au sommet de cette grandeur déchue. Quelle décadence! et pourtant que de beauté dans cette ruine! Entrons... Une partie des appartements se reconnaît encore; le plein-cintre marque la place des voûtes les plus élevées; les murs principaux sont debout et le seront longtemps, car ils sont forts comme le rocher; mais il n'existe plus guère de ces délicats détails d'architecture auxquels s'attache le regard du connaisseur dans le château de Heidelberg (*voy.*); d'informes décombres remplissent les vastes cours, et de rares voyageurs viennent troubler cette imposante solitude.

C'est de la guerre de Trente-Ans que date cette désolation. Mais, antérieurement, qu'était Hoh-Kœnigsbourg? quels étaient ses maîtres? Sans remonter aux Mérovingiens, qui sans doute avaient déjà établi des fortifications sur ces hauteurs, nous trouvons en 1250 une mention de ce château sous le nom d'*Estuphin* (*Stauffen*), et, en 1269, dans une autre charte, le terme *das haus ze Kungisburg*, identique avec Estuphin, parce qu'on assigne à cette maison de Kungisbourg les mêmes dépendances. Il est probable que c'était une propriété patrimoniale des ducs de Lorraine plutôt que des Hohenstauffen (*voy.*), quoique le nom d'Estuphin semble militer en faveur de cette dernière hypothèse. Le savant Schœpflin ne décide rien sur ce point : il nous sera permis d'imiter sa réserve.

En 1359, le château devint la propriété de Jean de Lichtenberg, évêque de Strasbourg; plus tard, il fut le repaire de nobles brigands. Pour mettre fin à des voies de fait scandaleuses, l'archiduc Sigismond d'Autriche, landgrave d'Alsace, la ville de Bâle, le seigneur de Ribeaupierre et l'évêque de Strasbourg unirent leurs forces (1464) pour prendre et démolir Hoh-Kœnigsbourg. En 1479, l'empereur Frédéric III le donna aux comtes Oswald et Guillaume de Thierstein, avec ordre à la ville de Strasbourg de les aider à le reconstruire: c'est de cette époque que datent les constructions extérieures qu'on voit encore debout. Le château passa comme capitainerie aux fils de François de Sickingen, puis à Rodolphe de Bolviller, à Ernest comte de Fugger. Les constructions intérieures, d'où l'ogive est complétement bannie, sont dues à l'un de ces capitaines. Après la guerre de Trente-Ans, le château ruiné demeura le centre d'une petite seigneurie que les comtes

Digitized by Google

de Fugger cédèrent, en 1672, aux barons de Sickingen; en 1770, la famille Boug d'Orschwiller en devint propriétaire, et l'était encore en 1830.

Parmi les nombreux châteaux qui couvrent les rochers et les mamelons des Vosges, le Hoh-Kœnigsbourg, par sa position, son étendue, ses restes imposants, occupe sans contredit la première place; en étendant notre point de comparaison sur toute la vallée du Rhin, il prendrait rang immédiatement après celui de Heidelberg, débris du moyen-âge auquel nul autre ne se compare.

Pour les détails historiques, on peut consulter la savante notice de M. Schweighæuser, dans l'ouvrage intitulé : *Antiquités d'Alsace*, Paris et Mulhausen, 1828, 2 vol. in-folio. L. S.

HOIR, HOIRIE. Le premier de ces mots, tous deux employés encore dans le langage du droit, est synonyme d'*héritier* (*voy.*), et vient comme lui du latin *heres* ou *hæres*. Il se dit plus ordinairement des descendants que des autres héritiers. Le mot *hoir* se retrouve dans la langue romane, sous les formes de *hair*, *er*, *oer*, *oir*. L'article 7 du chapitre 2 de la coutume de la baronnie de la Rue d'Indre, située dans les faubourgs de la ville de Châteauroux, appelait *hoir de quenoille* la femme qui était héritière.

Hoirie, du latin *hæredium*, signifie *succession*. Donner *par avancement d'hoirie*, c'est donner à un héritier présomptif, par anticipation sur ce qu'il pourra recueillir dans la succession du donateur. De nos jours, il n'y a plus aucune différence entre la donation par avancement d'hoirie et la donation pure et simple. L'art. 843 du Code civil porte en effet : «Tout héritier, même bénéficiaire, venant à une succession, doit rapporter à ses cohéritiers tout ce qu'il a reçu du défunt par donation entre-vifs, directement ou indirectement. Il ne peut retenir les dons ni réclamer les legs à lui faits par le défunt, à moins que ces dons et legs ne lui aient été faits expressément par préciput et hors part, ou avec dispense de rapport.» Du reste, l'acceptation d'une donation n'oblige pas le donataire à accepter la succession du donateur, et il peut toujours, en renonçant à cette succession, conserver le don entre-vifs qu'il a reçu. E. R.

HOLBACH (Paul-Henri-Thierry, baron d') naquit en 1723, à Heidelsheim, bourg de l'ancien Palatinat*. Le silence des biographes permet de penser qu'ils n'ont recueilli aucune note positive sur son origine. A en croire J.-J. Rousseau (*Conf.*, l. VIII), le père du baron était un parvenu ; mais l'irascible Genevois ne lui pardonnait pas ce qu'il appelle ses grossièretés à son égard. On sait donc seulement que d'Holbach vint à Paris dès son enfance, et que son père lui laissa une brillante fortune. La maison du riche baron devint le centre où se réunissait tout ce que Paris renfermait d'hommes distingués dans les sciences, les lettres et les arts; elle était aussi le rendez-vous des étrangers de marque. Buffon, D'Alembert, Diderot, Helvétius, Raynal et beaucoup d'autres faisaient partie de cette réunion savante, et formaient un aréopage qui jugeait sans appel du mérite et des réputations. Deux ou trois fois la semaine, d'Holbach donnait à ses intimes de splendides dîners. L'abbé Galiani, un des convives les plus exacts, plaisantait son amphitryon et l'appelait le maître-d'hôtel de la philosophie; moins ingrat ou plus épicurien, Naigeon, un des zélés prôneurs du baron, publiait dans le Journal de Paris qu'il était un modèle de toutes les vertus. Le luxe de la table du seigneur philosophe servit plus à étendre sa réputation que ne le firent ses productions littéraires, que d'ailleurs il n'avouait jamais qu'à ses confidents; car lorsque l'établissement de ses enfants nécessita une réforme dans les dépenses, il eut moins de visiteurs, moins d'amis empressés.

Dans ces réunions, la liberté des opinions était consacrée en principe. On y agitait les questions les plus ardues sur la

(*) Heidelsheim fait aujourd'hui partie du grand-duché de Bade. Dans l'Encyclopédie d'Ersch et Gruber, on écrit Heidesheim, dans le Palatinat, lieu qui n'existe pas ; dans le *C. L.*, on lit Edesheim, qui est un autre endroit, aujourd'hui dépendant de la Bavière rhénane et qui autrefois faisait partie de l'évêché de Spire. M. Krug, dans son *Dictionnaire philosophique*, qu'on ne gagne pas beaucoup à consulter, se borne à dire que le baron d'Holbach était né dans le Palatinat. S.

Digitized by Google

religion, la politique, la philosophie, avec une hardiesse qui intimida plusieurs des habitués. Buffon, D'Alembert s'éloignèrent de ce cercle; Rousseau en fit autant, voulant, disait-il, conserver ses anciennes croyances, bien qu'il n'eût pas beaucoup à perdre sous ce rapport. Marmontel cependant affirme que jamais il n'entendit mettre en problème l'existence d'un Dieu, non plus que la nécessité des lois morales.

Chacun des contemporains du baron d'Holbach a peint son caractère sous des traits différents et souvent opposés; mais il est une qualité que personne ne lui a contestée, la bonté du cœur et la bienfaisance, qui en est l'expression nécessaire. En effet, il aimait à secourir toutes les infortunes, celles même de ses ennemis; il en donna la preuve envers les jésuites, qu'il exécrait pendant la période de leur omnipotence, en donnant asile à plusieurs d'entre eux lors de leur défaveur et de leur chute.

Cependant sa bonté d'âme ne prévalait pas toujours sur certaines velléités de despotisme. Quoique prédicant de la liberté, il lui prenait quelquefois fantaisie de faire emprisonner ses vassaux par douzaines : il les tracassait au point que plusieurs désertèrent ses domaines, cherchant quelque plage dont le seigneur fût moins ami des hommes, et surtout allât à la messe, parce que ceux qui le font, disaient ces braves gens, ne parlent pas tant que le baron de la liberté d'un chacun, mais la respectent plus dans la personne de leurs vassaux.

Les premiers travaux du baron d'Holbach eurent pour objet les sciences physiques; tout gentilhomme de cette époque devait s'en occuper. La chimie, la minéralogie, la géologie, l'histoire naturelle employèrent ses loisirs. Il donna la traduction de la *Chimie métallurgique* de Gellert (1758), celle du Traité de minéralogie de Wallerius (1759), et d'autres ouvrages anglais et allemands, qu'il enrichit d'annotations savantes.

Ce fut vers l'année 1766 que le baron d'Holbach conçut la pensée de se faire l'organe des idées philosophiques dominantes au XVIIIe siècle, et de les soutenir avec toute la puissance, l'inflexibilité de son caractère. Il joua, en effet, un grand rôle dans le mouvement imprimé à l'époque par les encyclopédistes. De ce moment, il passa sa vie à blasphémer contre Dieu et toutes les doctrines religieuses, sans se lasser d'écrire des livres, des brochures, qui trouvaient peu de lecteurs, tant le cynisme un peu lourd en était révoltant. Ne voyant dans les doctrines qu'il rejetait que des préjugés dangereux, il crut avoir la mission de les combattre : aussi, malgré sa tolérance philosophique, toute doctrine contraire à la sienne soulevait sa colère.

Il dirigea donc ses premières attaques contre tous les principes religieux. Sa fécondité était telle que, pendant dix ans, dit-on, il publia régulièrement plusieurs ouvrages par année; mais sa vie dissipée, sa passion désordonnée pour les femmes et les plaisirs de la table ne pouvaient lui permettre une assiduité aussi soutenue. On sait d'ailleurs que le baron se laissait attribuer volontiers toutes les productions que ses associés craignaient d'avouer et qu'ils couvraient de son nom pour les mettre en vogue. De son côté, il est vrai, d'Holbach publia plusieurs œuvres clandestines sous le nom du patriarche de la littérature, dont le bon goût et l'orgueil ne durent pas toujours être flattés d'un tel honneur. Quoi qu'il en soit, tout en réservant pour cette facilité prodigieuse la part d'admiration qu'elle mérite, nous la jugerons par ses fruits en donnant une courte analyse des principaux ouvrages de l'auteur, au nombre desquels nous rangerons le *Système de la nature*, l'*Histoire critique de Jésus-Christ*, la *Morale universelle*.

La première de ces œuvres parut sous le nom de Mirabaud, Londres, 1770, 2 vol. in-8°. Son titre complet était : *Système de la nature ou Des lois du monde physique et moral*. L'auteur expose les principes naturels de la morale, recherche l'origine des diverses opinions sur le vice et la vertu, discute les maximes de la morale religieuse, jette un coup d'œil rapide sur la vie sociale, l'état de nature et la vie sauvage. Il aborde les grandes questions du pacte social, expose l'origine et les diverses formes des gouvernements, leurs avantages et leurs dan-

Digitized by Google

gers, démontre leur influence sur les mœurs, etc., etc. Cet ouvrage, qui renferme, sans contredit, des idées hardies, quelques réflexions sages ou judicieuses, n'offre point un ensemble de doctrines positives qui forme une théorie; on n'y trouve que des observations plus ou moins justes sur l'état de la société, et non pas un système social. Sur quelle base s'appuie la morale? point d'autre mobile des actions humaines, point d'autre lien social, que l'intérêt personnel! la politique et la religion ont entravé la liberté individuelle par l'indissolubilité du mariage; la raison, les mœurs réclament la licence du divorce. Qu'est Dieu sinon un être idéal créé par les rois et les prêtres? Tout culte est donc folie et mensonge.....

De ce résumé nous concluons que le *Système de la nature* est l'évangile de l'athéisme, le code du matérialisme le plus brutal. Ainsi le jugèrent, avec les gens de bien, les plus distingués parmi les philosophes. Voltaire lui-même trouva la morale de ce livre stérile en bonnes raisons et funeste, et le grand Frédéric réunit toutes les preuves de l'existence de Dieu pour le réfuter. Plusieurs contemporains ont contesté au baron d'Holbach le droit de se dire l'auteur de ce livre. La Harpe affirme qu'il n'est pas de lui, que d'Holbach en connaissait l'auteur que, par égard pour la famille de celui-ci, il ne voulait pas nommer. Grimm soutient l'opinion contraire, en même temps qu'il reconnaît la plume de Diderot dans un grand nombre de pages dont l'éloquence annonce le talent d'un écrivain du premier ordre.

Plusieurs autres ouvrages du baron d'Holbach ont été composés dans le même esprit; et, comme s'il eût craint de ne pas être assez fécond, il s'empressa de traduire divers opuscules allemands et anglais pour propager sa pernicieuse doctrine. L'*Histoire critique de Jésus-Christ, ou Analyse raisonnée des Évangiles* (publiée sans date, vers 1770, petit in-8°), *L'Antiquité dévoilée* (1766, in-4°), l'*Essai sur les cruautés religieuses*, l'*Esprit du clergé* (Londres, 1767, 2 vol. in-12), etc., sont autant de monuments de sa haine implacable contre toute religion et de son fanatisme anti-social. Des faits qu'il a dénaturés, inventés, d'une fausse et maligne interprétation des dogmes et de la morale du christianisme, l'auteur conclut que la tolérance religieuse est impossible; qu'aucune religion ne pouvant soutenir l'examen de la raison, toutes sont inutiles, dangereuses, amies du despotisme, la base la plus vicieuse de la morale, contraires à la saine politique et au bonheur, à la vraie liberté des peuples. Il termine cette diatribe en réclamant pour la philosophie le monopole de l'instruction des peuples, qui n'ont besoin que de lumières et de bonnes lois. L'expérience de notre siècle nous a prouvé, effectivement, ce que peuvent les lumières et les lois sur le moral des peuples, quand le frein de la religion est brisé et la vie terrestre préconisée comme le seul but de notre existence!

Disons cependant que, si d'Holbach n'avait ni reçu de la nature, ni acquis par l'étude ce qui eût pu l'élever au rang des génies de son époque, on ne peut lui contester une riche instruction, une mémoire prodigieuse, une imagination ardente. Disons encore qu'il possédait surtout l'art pernicieux d'emprunter à une logique exacte, mais insidieuse, une force, une argumentation pressante, capable d'ébranler les convictions les plus solides, si on ne se tient sur ses gardes : un principe une fois concédé, il faut en admettre les conséquences les plus révoltantes.

Le baron d'Holbach, membre des académies de Berlin, de Saint-Pétersbourg et de Manheim, mourut le 21 janvier 1789. L. D. C.

HOLBEIN (Jean ou Hans), l'un des plus grands peintres allemands, naquit en 1495 ou 1498. Bâle, Augsbourg et Grünstadt (Bavière rhénane) se disputent l'honneur de lui avoir donné le jour. Holbein, que l'on peut considérer avec Albert Dürer (*voy.*) comme le fondateur de l'école allemande, était, ainsi que le chef de l'école romaine (Raphaël), fils d'un peintre (du même prénom), lequel quitta la ville d'Augsbourg au commencement du XVIe siècle pour aller demeurer à Bâle. Jean Holbein le jeune, dès l'âge le plus tendre, étudia sous son père, qu'il surpassa bientôt, les premiers élé-

Digitized by Google

ments du dessin et de la peinture ; puis, voyant que ses essais étaient goûtés par les hommes de talent de cette époque, il se mit à suivre la manière de Dürer, son prédécesseur, tout en se créant un faire original plus précis, plus naturel, plus vrai. Ses tableaux lui ayant acquis une assez grande réputation, on lui confia des ouvrages publics, tels que la *Danse villageoise*, la fameuse *Danse macabre* (*voy.* ce mot) ou *des morts*, et les tableaux de l'hôtel-de-ville de Bâle. Cependant, relativement à la Danse des morts, peinture en fresque qu'on voyait sur les murs du cimetière de Bâle (*voy.*), et qui fut tant admirée par Rubens, lors de son passage en cette ville, il n'est pas certain qu'elle fut réellement de Holbein, non plus que les planches xylographiques qui l'ont reproduite. Érasme, s'étant fait peindre par lui, trouva son portrait si parfait qu'il conseilla à l'artiste d'aller en Angleterre. Holbein suivit son conseil et reçut de lui des lettres de recommandation pour Thomas Morus. A son arrivée, il fut présenté par ce chancelier à Henri VIII. Le roi d'Angleterre émerveillé du talent d'Holbein, l'attacha à son service sous le titre de premier peintre du royaume. A ce sujet, on raconte une anecdote piquante. Le peintre avait l'habitude de s'enfermer seul toutes les fois qu'il travaillait. Un des premiers lords d'Angleterre, ayant voulu violer la consigne que le roi lui-même savait respecter, Holbein lui représenta poliment qu'il ne pouvait le laisser entrer dans son atelier; mais le noble seigneur se prenant à rire et se disposant à forcer la porte, Holbein courut sur lui et le jeta en bas d'un premier étage. Le comte irrité porta plainte au roi. Henri VIII manda aussitôt Holbein, et, en présence de toute sa cour, il dit au seigneur insulté : « Milord, je vous défends, sur « votre vie, d'attenter à celle de mon « peintre. La différence entre vous deux « est si grande que de sept paysans je « puis faire sept comtes comme vous; « mais de sept comtes je ne pourrai ja- « mais faire un Holbein. » L'artiste, jaloux de cette haute protection, ajouta de nouveaux fleurons à sa gloire en peignant ce superbe portrait en pied d'Henri VIII qui fut placé à Whitehall, et ceux du prince Édouard, des princesses Marie et Élisabeth, de Thomas Cromwell, d'Anne de Boulen et de quelques illustres personnages de la cour. Outre le grand nombre de portraits qu'il peignit et dont on peut voir la liste dans l'*Encomium Moriæ* d'Érasme et dans la collection de Bartolozzi, publiée à Londres à la fin du siècle dernier, il fit des tableaux à l'huile*, des fresques, des gouaches, des miniatures, et des dessins au crayon et à la plume. Tout le monde connaît ou a entendu parler de son fameux tableau composé en Angleterre pour les chirurgiens, et où l'on voyait Henri VIII, assis sur son trône, tenant de la main droite les priviléges accordés à ce corps. Il a encore fait à Londres, dans la maison d'Orient, deux fresques représentant, l'une le triomphe de la Richesse, l'autre celui de la Pauvreté. Il peignit différents tableaux qu'il donnait à son ami Érasme ou qu'il vendait très cher aux villes de Florence, de Dusseldorf, et au grand amateur André de Loo. Beaucoup de ceux qui sont restés à Londres furent détruits dans les incendies de 1666 et de 1697. Holbein mourut, dans cette ville, de la peste, plutôt chargé d'honneurs que de richesses, en 1554.

On a eu tort de dire que Holbein ne savait peindre que de la main gauche : Érasme nous apprend au contraire qu'il peignait indifféremment des deux mains. Plusieurs auteurs ont assuré que Holbein sculptait aussi admirablement en bois, et les estampes qu'on lui attribue, quoique sans doute à tort, la Danse des morts, les images relatives à la Passion de Jésus-Christ, à l'Apocalypse et à l'Ancien-Testament (*Historiarum Veteris Testamenti Icones*, Lyon, 1538), sont recherchées comme raretés d'un grand prix. Il en a paru, à Bâle, en 1829, un choix lithographié.

(*) Parmi les principaux tableaux de Holbein, il faut nommer l'excellent portrait de famille du bourguemestre de Bâle *Jacques Meier*, actuellement à Dresde. Le Musée du Louvre possède de lui des portraits de *Thomas Morus*, d'*Erasme*, de *Nicolas Kratzer*, astronome du roi d'Angleterre, etc.; de plus, l'*Adoration des Mages* et trois autres sujets religieux renfermés dans le même cadre. A Bâle, on conserve l'image de *la femme de Holbein* et de ses deux enfants, etc. J. H. S.

Digitized by Google

Les compositions de Holbein, quoique se ressentant beaucoup du goût allemand du temps, sont très savantes et fort bien entendues; son faire est large, son dessin pur et correct, son modelé fin et gracieux, surtout dans les têtes et les mains de ses femmes, et sa couleur fraîche, éclatante, et malgré cela harmonieuse. Il est fâcheux qu'il ait si mal drapé ses personnages et fait un si mauvais emploi du raccourci et de la perspective, qu'il entendait fort peu. — Il existe sur Holbein une bonne monographie en allemand par Hegner (*Hans Holbein der jüngere*, Berlin, 1827). E. B-s.

HOLBERG (Louis, baron de), le créateur de la littérature danoise moderne, naquit le 6 novembre 1684 à Bergen, en Norvège, de parents bourgeois; il étudia la théologie à Copenhague, et vécut plus tard comme précepteur dans quelques familles. Avec le fruit de ses épargnes, il visita la Hollande, l'Allemagne, la France et l'Angleterre. De retour à Copenhague, il passa plusieurs années à donner des leçons de langue; enfin il fut nommé à une chaire de professeur extraordinaire, et chargé en cette qualité de visiter les universités d'Allemagne. Holberg préféra se rendre à Paris, où il passa une année (1714-15) à cultiver les sciences et les lettres. En 1718, il fut nommé professeur de métaphysique; en 1720, professeur d'éloquence.

Jusqu'à ce moment, il s'était exclusivement occupé de jurisprudence, de philologie, d'histoire : avant l'âge de vingt ans, il n'avait pas fait un seul vers; il ignorait encore la portée de son talent. Ses premiers essais appartinrent au genre satirique; ils réussirent, et, encouragé par ce succès, Holberg écrivit une épopée comique, intitulée *Pierre Paars*, qui établit sa renommée. Puis il s'essaya dans le genre dramatique, et c'est là surtout que son incontestable talent put se déployer à son aise. Il écrivit successivement vingt-quatre comédies, qui toutes furent bien accueillies sur le théâtre danois, dont on peut le regarder comme le fondateur. A quelque nation qu'il eût appartenu et dans quelque langue qu'il eût écrit, partout il aurait occupé une place honorable, tant il y a de force comique et de vie dans ses pièces, tant ses caractères sont originaux, tant sa gaîté est entraînante et communicative. Encore aujourd'hui, on lit et on représente les comédies de Holberg, quoiqu'elles soient un peu vieillies et qu'elles aient été composées en vue d'un public beaucoup moins délicat et moins civilisé que celui de nos jours. Les créations comiques de Holberg ont résisté aux années, et ont valu à juste titre à leur auteur le surnom du Molière danois. Son *Potier d'étain* a eu l'honneur, il n'y a pas encore fort longtemps, d'une double traduction en français.

Holberg a écrit, dans le genre du *Gulliver* de Swift, un roman satirique en langue latine : le *Voyage de Niel* (Nicolas) *Klim dans les régions souterraines* est rempli d'*humour* et de causticité; à peine publié, il fut traduit dans les principales langues d'Europe. On estime aussi ses épîtres, ses fables, ses épigrammes. Sous le roi Christian VI, qui n'aimait guère la poésie, Holberg, en bon courtisan, se mit à faire de l'histoire, et ses ouvrages dans ce genre ne sont pas non plus sans valeur. Il fut comblé d'honneurs et de richesses : en 1735, il fut nommé recteur et, en 1737, trésorier de l'université de Copenhague; en 1747, le roi de Danemark lui conféra un diplôme de noblesse. Holberg mourut le 29 janvier 1754, après avoir légué une partie de sa fortune à l'Académie de Soroë. Il ne s'était jamais marié, quoiqu'il eût une prédilection marquée pour la conversation avec les femmes. Il y avait dans son caractère quelque chose de la nature anglaise; mais son goût poétique s'était formé en étudiant la littérature française. Rahbek a publié en danois les *OEuvres mêlées* de Holberg, Copenhague, 1806-1814, 21 vol. in-8°. On doit au même éditeur la dernière édition des comédies de Holberg, Copenhague, 1826, 6 vol.; OEhlenschlæger les a traduites en allemand, 4 vol., Leipzig, 1822-1823. Dans ses excellents articles insérés dans la *Revue de Paris* sur les littératures du Nord, M. Marmier a donné une analyse détaillée des productions de Holberg. *C. L.*

HOLKAR, nom d'un assez vaste territoire de la province de Malwah,

Digitized by Google

dans l'Inde anglaise, et d'une dynastie mahratte dont il a pris le nom.

Le fondateur de cette dynastie, Molhar-Raou, fils d'un berger tisserand, habitait le village de Hol, dans le Dekkan. Lorsque la puissance des Mahrattes (*voy.*), affaiblie par Aureng-Zeyb, se releva pendant l'anarchie qui, sous les successeurs de ce monarque, prépara la chute de l'empire mogol, Molhar-Raou prit les armes, servit sous un de leurs chefs, et se trouva, en 1721, à la conquête du Guzerat ou Goudzerat; sa bravoure et son dévouement lui méritèrent la bienveillance d'un oncle du troisième radjah des Mahrattes et la main de sa fille. La forme de leur gouvernement ayant changé peu avant la mort de ce prince, Molhar-Raou Holkar devint un des principaux chefs de la confédération mahratte et obtint, dans la province de Malwah, conquise en 1732, un fief considérable et héréditaire dont Indour fut la capitale. Comme guerrier, comme négociateur, il contribua puissamment aux rapides progrès de la domination de ses co-religionnaires; mais s'étant brouillé avec le frère du *peïchwah* ou président de la confédération, leur animosité réciproque influa sur la perte de la bataille de Pannipout, où, l'expérience et la bravoure de Holkar n'ayant pu lutter contre l'ignorance et l'obstination du généralissime, les Mahrattes et leurs alliés furent taillés en pièces, en 1761, par Ahmed-Chah, roi de l'Afghanistan, et par les autres princes musulmans ses alliés. Holkar survécut peu à ce désastre. Inconsolable de la mort de son fils unique, il mourut en 1765, réputé le chef le plus vaillant et le plus habile des Mahrattes, et eut pour successeur son petit-fils Mali-Raou, qui, étant mort avant sa majorité, fut remplacé par sa mère Ahilia-Bhaï.

Cette princesse, adorée des Mahrattes du Malwah, conserva jusqu'à sa mort, en 1795, les prérogatives et les honneurs de la souveraineté; mais, dès l'année 1767, elle avait choisi pour collègue son parent Takoudji ou Tokadji, qui prit le nom de Holkar, quoiqu'il n'appartînt pas à cette famille. Généralissime de l'état d'Indour dans le Malwah, Takoudji en fut le souverain de fait et le gouverna avec autant de bonheur que de talent. Il se joignit successivement aux autres chefs mahrattes contre les Seiks (*voy.*) et contre les Rohillahs, puis contre les Anglais, auxiliaires malheureux de Rakoubah, qui avait usurpé la dignité de peïchwah après avoir assassiné son prédécesseur. Cette guerre dura jusqu'en 1782. Takoudji, qui était membre du conseil de régence du gouvernement de Pounah, pendant la minorité du jeune peïchwah Badji-Raou, conserva, par le traité de paix, les territoires qu'il avait conquis. Après avoir introduit dans son armée la discipline et la tactique européennes, il contribua, en 1796, au rétablissement de ce chef, et mourut vers la fin de l'année suivante, laissant deux fils légitimes et deux fils naturels.

L'aîné, Khasseh-Raou, n'ayant pu se maintenir sur le trône, Daulah-Raou-Sindiah, ancien compétiteur de son père, sous prétexte de défendre l'héritier légitime, s'empara de la régence et de tous les états de la famille Holkar, après avoir vaincu ou fait assassiner Molhar-Raou, deuxième fils de Takoudji, et périr par une mort ignominieuse Vitoudji, l'aîné des fils naturels. Le frère de ce dernier, Djesvend-Raou-Holkar, que le perfide Radjah de Nagpour retenait en prison, s'évada au bout de six mois, erra plus d'un an, et acquit tout à la fois, par l'adversité, de l'énergie, de la réputation et des partisans. Bientôt il fut en état de signaler sa haine contre le meurtrier de ses frères, et fit la guerre à Sindiah. Sa brillante valeur et ses succès firent passer sous ses étendards, en 1801, l'armée entière de son frère Khasseh-Raou. Il s'empara alors de la régence au nom du jeune Khandi-Raou, son neveu, prisonnier de Sindiah, et se flatta de supplanter ce dernier dans celle qu'il avait usurpée à la cour de Pounah. Après une victoire remportée à Oudjein et une défaite essuyée près d'Indour, sa capitale, qui fut prise et saccagée, il gagna, le 28 octobre 1802, sur l'armée de Sindiah et du peïchwah, une bataille décisive qui le rendit maître de Pounah. Craignant de ne pouvoir s'y maintenir, il en enleva tous les trésors, les armes et les éléphants, et n'y laissa que la misère. La retraite du peïchwah à Baçaïn, ville de la présidence

Digitized by Google

de Bombay, suscita contre Holkar des ennemis bien plus redoutables. Les Anglais, qui n'aspiraient qu'à détruire l'empire des Mahrattes, fournirent des secours à leur jeune chef titulaire, afin d'affaiblir l'influence d'Holkar, dont ils ne redoutaient pas moins l'ambition que celle de Sindiah. Le peïchwah Badji-Raou ayant été ramené à Pounah par sir Arthur Wellesley (aujourd'hui lord Wellington), le 6 mai 1803, un même intérêt rapprocha les autres chefs divisés et les réunit contre l'ennemi commun. Mais Holkar, dont ils avaient cru acheter l'alliance en lui cédant quelques territoires et la tutelle de son neveu, se borna d'abord à la neutralité, et se réjouit même des revers de Sindiah. Se croyant alors appelé à sauver l'empire mahratte, il osa présomptueusement lutter seul contre les Anglais, et alla lever des contributions sur leurs terres, en attendant le résultat d'une coalition qu'il avait provoquée dans le nord de l'Inde. Fier d'avoir battu et détruit, en juillet 1804, un de leurs détachements, dont il renvoya tous les prisonniers après leur avoir fait couper le nez et la main droite, il négligea de secourir ses propres états et sa famille dans Indour, et se crut assez fort pour s'emparer de Dehly et de la personne du Grand-Mogol. Il échoua dans son entreprise, et fut complétement battu, le 17 novembre, par le général Lake, devant Férakh-Abad, et, près de Dig, par le général Fraser qui fut blessé mortellement. Holkar se vit forcé de sortir de cette place, son dernier asile, qui tomba au pouvoir des vainqueurs le 23 décembre. Après une troisième défaite, le 2 avril 1805, et la destruction d'une armée de 90,000 hommes, abandonné par ses alliés, réduit à vivre de pillage, il arriva dans le pays des Seiks, espérant mettre dans ses intérêts Rundjet-Singh, roi de Lahor, que l'apparition de l'armée anglaise réduisit au rôle de médiateur. Quoique, par le traité de paix conclu le 21 décembre, Holkar n'eût perdu que Tchandor et ses possessions maritimes dans le Dekkan, il ne le ratifia que le 6 janvier 1806. De retour dans le Malwah, il obtint par ses dispositions amicales la restitution de quelques territoires; car les Anglais le craignaient et le ménageaient plus que Sindiah. Pour se délivrer de toute inquiétude d'un rival, il fit périr successivement son frère Khasseh-Raou, qui était son prisonnier, ainsi que sa femme enceinte, et son neveu Kandi-Raou, enfant de 11 à 12 ans. L'ardeur qu'il mit ensuite à réorganiser son armée, la vie dure et agitée qu'il avait longtemps menée, lui causèrent une aliénation mentale à laquelle il était disposé par son caractère bizarre, capricieux et extrême en tout. Il fallut le reléguer, le 1er mai 1808, dans le fond de son palais, où il mourut le 27 octobre 1811.

La puissance d'Holkar déchut rapidement. On avait confié la régence à Toulsa-Bhaï, sa favorite, qui fit reconnaître pour souverain Molhar-Raou, qu'Holkar avait eu d'une autre femme. L'anarchie ne tarda pas à démembrer le Malwah. Toulsa-Bhaï, détestée à cause de ses vices, fut massacrée dans une émeute, en 1817. Molhar-Raou voulut profiter de cette circonstance et de l'invasion des Pindaris (les Cosaques de l'Inde) dans les provinces britanniques pour susciter une coalition générale contre les Anglais; mais la défection du peïchwah et de quelques autres chefs séduits par les promesses de ces derniers lui fit perdre la bataille de Mahidpour; puis en 1819, il perdit les deux tiers de ses états et son indépendance, n'ayant conservé le titre de radjah d'Indour que sous la suzeraineté de la Compagnie anglaise, qui, depuis, l'a entièrement dépouillé. Molhar-Raou était, en 1839, au nombre des princes coalisés qui se sont vainement opposés à l'expédition des forces britanniques pour rétablir Chah-Choudjah sur le trône de Kaboul. *Voy.* ce nom. H. A-D-T.

HOLLAND (lord). Henry Fox, premier lord Holland*, descendant par les femmes de Charles II, fut ami de Robert Walpole et fit partie de plusieurs ministères, de 1737 à 1760. Il laissa deux fils : l'aîné hérita du titre de son père, qu'il suivit de près dans la tombe, tandis que le second entourait le nom de Fox (*voy.*) d'un éclat impérissable.

C'est du premier (Étienne) que naquit, le 21 novembre 1773, à Winters-

(*) Le titre de baron Holland fut créé en sa faveur le 6 mai 1762. S.

Digitized by Google

low-House, Henry-Richard Vassall Fox, 3e lord Holland. Sauvé par miracle, à 10 mois, de l'incendie qui dévora la résidence de sa famille, orphelin à 6 ans, après avoir perdu successivement son aïeul et son père en 1774, sa mère en 1778, il ne lui resta que la tendresse du comte de Fitzpatrick, frère de celle-ci, et plus encore l'exemple et les leçons de son oncle, l'illustre Fox. Après des études brillantes à Eton et à Oxford, où il eut pour condisciples Canning, lord Carlisle, M. Frère, il alla, fort jeune encore, occuper le siége que son père avait laissé vacant à la chambre des lords. Mais ce ne fut, pour ainsi dire, qu'une prise de possession, et il partit peu après pour le continent. Il visita tour à tour Copenhague, la France, alors agitée par la fuite et le retour de Varennes, la Suisse, l'Espagne et l'Italie, où il connut Élisabeth Vassall, alors mariée à sir Thomas Webster, mais qu'il épousa depuis*.

Ce fut le 5 janvier 1798 qu'il débuta comme orateur au parlement, en répliquant à lord Grenville (*voy.*), qui demandait de nouvelles taxes pour soutenir la coalition. L'audace de ce jeune homme qui se prenait corps à corps avec des ministres tels que Pitt et Grenville, l'isolement même auquel se trouvaient alors réduites les opinions qu'il défendait, tout cela, joint à une verve naturelle, à un débit chaleureux, à un style qui réunissait la franchise populaire et l'urbanité aristocratique, contribua au succès du jeune orateur. On trouva qu'il n'était pas écrasé par le nom qu'il portait, et que le neveu de Fox ne démentait son oncle ni pour l'intrépide obstination, ni pour l'énergie du langage. Au dehors, des alliances plus libérales, au dedans, la réforme parlementaire, tels furent dès lors les deux points culminants de sa politique; et la suite de sa carrière ne démentit point ce programme. Accusé, dans une de ses discussions avec le ministère, d'avoir mal parlé des lois du pays, lord Holland s'écria : « Je n'ai pas dit un mot contre la constitution; je ne dis pas de mal des morts »!... « Oui, continua-t-il, ceux qui préconisent les vertus de cette vénérable défunte me rappellent Arlequin faisant l'éloge de son cheval, bête admirable, bête excellente, qui n'avait qu'un défaut, celui d'être morte! » Le vote de censure contre les ministres proposé par le duc de Bedford, l'état des finances épuisées par des subsides ruineux, la quatrième suspension de l'*Habeas-corpus* (*voy.*), par Pitt, en 1799, furent autant de questions qui ramenèrent sur la brèche l'infatigable champion des libertés publiques. Enfin la paix d'Amiens (*voy.*), en comblant ses vœux politiques, lui permit de songer à sa santé, compromise par les fatigues parlementaires et par la perte de son fils aîné. L'Espagne, en raison de la salubrité de son climat, fut le lieu qu'il choisit pour y fixer sa résidence avec sa famille. Pendant un séjour de trois ans, il étudia l'histoire et la littérature de ce peuple qui, selon son ingénieuse remarque, « par une fatalité, dans le monde littéraire comme dans le monde politique, a découvert des régions nouvelles, fouillé des mines inconnues, au profit de ses voisins et de ses rivaux, et pour enrichir toutes les nations de l'Europe, excepté la sienne. »

De retour en Angleterre, lord Holland fit partie, comme lord du sceau privé, du ministère Fox et Grenville (1806); il ne fit que passer au pouvoir, et reprit bientôt sa place sur les bancs de l'Opposition. En 1811, lors de la proposition de lord Sidmouth pour amender l'*acte de tolérance*, il se constitua le patron des dissidents (*voy.*) à la chambre des pairs, et, malgré les préjugés puissants qu'il avait à combattre, il réussit à faire admettre quelques-unes de leurs réclamations. En 1813, il s'unit aux lords Grey et Grenville pour appuyer les adoucissements réclamés par sir Samuel Romilly dans la législation pénale. Mais rien ne fait plus d'honneur à lord Holland que sa conduite lors des événements de 1814 et de 1815. On le vit presque seul, au milieu de cette réaction générale contre Napoléon, la France et la liberté, prêcher la modération dans la victoire, le respect dû au malheur et les droits imprescriptibles des nations. Il demanda qu'au congrès de

(*) Nous lisons dans une biographie anglaise (*The Georgian Era*) que l'époux offensé obtint alors contre le noble pair 6,000 livr. st. de dommages-intérêts.

Digitized by Google

Vienne on ne disposât que des territoires qui s'y trouvaient représentés; il plaida chaudement la cause de l'infortuné maréchal Ney, auprès du roi d'Angleterre; enfin, en 1816, lorsqu'il fut question de déclarer prisonnier de guerre celui qui « était venu s'asseoir aux foyers du peuple britannique, » quoique abandonné en cette occasion par ceux qui votaient habituellement avec lui, il éleva la voix contre le bill, et ne cessa de protester contre la conduite peu généreuse du gouvernement anglais envers le grand homme qui s'était confié à sa foi. De son côté, lady Holland, avec cette délicatesse dont les femmes seules ont le secret, s'empressait à prévenir les vœux du prisonnier, en lui envoyant des livres, des journaux, tout ce qui pouvait contribuer à charmer les ennuis de sa captivité. Napoléon reconnut ces attentions en lui envoyant une boîte enrichie d'une pierre antique qu'il avait autrefois reçue du pape Pie VI, après la signature du traité de Tolentino. Ce présent était accompagné de ces mots écrits de sa main : « L'empereur Napoléon à lady Holland, témoignage de satisfaction et d'estime. »

L'année 1828 vit accomplir une œuvre mémorable de liberté civile et religieuse, due en grande partie aux courageux efforts de lord Holland. Nous voulons parler de l'abolition des actes de corporation et du test (*voy.*) prononcée le 29 avril, après un discours où l'honorable pair, avec une connaissance profonde de l'histoire et une intelligence non moins vive des besoins du présent, établit que ces actes, essentiellement transitoires, devaient disparaître avec les circonstances qui les avaient rendus nécessaires; qu'ils allaient directement contre le but qu'on s'était proposé en les établissant, celui de protéger la grande famille protestante contre les entreprises du papisme, prévues maintenant par d'autres lois; enfin, qu'ils gênaient la prérogative royale en l'empêchant d'accepter ou de récompenser les services d'une classe nombreuse de ses sujets. La réforme parlementaire et le partage du pouvoir lors du triomphe des opinions pour lesquelles lord Holland avait si énergiquement combattu, ont couronné dignement cette belle carrière politique. Il a fait partie du ministère de lord Grey (*voy.*) en qualité de chancelier du duché de Lancaster, et, depuis, il est entré dans celui de lord Melbourne (*voy.*), avec le même titre.

Ses voyages et son esprit élevé ont fait de lui, en quelque sorte, le représentant des idées cosmopolites, en politique ainsi qu'en littérature; et son château de Holland, à Kensington, a été de tout temps le centre des espérances libérales, des réfugiés, des artistes et des écrivains de tous les pays. Il a cultivé lui-même les lettres avec succès, et il a été un des plus anciens et des plus brillants collaborateurs de la *Revue d'Édimbourg*. Outre la notice sur Fox qu'il a placée en tête de l'ouvrage de son oncle, dont il fut l'éditeur : *History of the early part of the reign of James II*, 1808, in-4°*, lord Holland a publié des *Mémoires sur la vie et les écrits de Lope de Vega et de Guillen de Castro*, 1805, in-8°, réimprimés en 1817, 2 vol. in-12; *Trois comédies traduites de l'espagnol*, 1807, in-8°; *Lettre au docteur Shuttlework en faveur des griefs catholiques; Lettre à un noble Napolitain*, 1814, au sujet d'une conversation de l'auteur avec Joachim Murat, sur le projet qu'il avait de donner une constitution à son peuple; enfin *Mémoires des dix dernières années de George II*, par Horace Walpole, 1822, 2 vol. in-4°. R-Y.

HOLLANDAISE (ÉCOLE), de peinture, *voy.* FLAMANDE.

HOLLANDAISES (LANGUE ET LITTÉRATURE). 1° La *langue* hollandaise n'est pour ainsi dire qu'une branche, un dialecte transformé en langue écrite, du bas-allemand, l'une des deux grandes divisions primitives des langues germaniques. On peut, en effet, désigner par le nom de bas-allemand l'idiome qui se parle depuis Dunkerque jusqu'à Kœnigsberg, le long de la mer du Nord et de la mer Baltique, et sur une étendue de pays avançant plus ou moins dans l'intérieur des terres. Cette langue, ennemie de toutes les consonnes

(*) Traduit en français sous le titre inexact d'*Histoire des deux derniers rois de la maison de Stuart*, 1809, 2 vol. in-8°, et mutilé par la censure impériale, ainsi qu'on l'a dit à l'art. Fox.

Digitized by Google

sifflantes et de toutes les diphthongues dures, est en général plus molle, plus douce et plus large que le haut-allemand. Ses trois principaux rameaux sont le flamand, le hollandais et le bas-saxon ou plat-allemand. Le frison intermédiaire se rattache davantage à l'anglo-saxon et conserve un débris de l'ancienne langue du pays. Le flamand, le dialecte le plus anciennement cultivé des trois, et qu'on parlait assez purement dès le XIIIe siècle, s'est corrompu par le mélange avec des mots et des tours de phrases étrangers, surtout français, introduits à la suite des relations fréquentes des Flamands avec la France, du règne de la cour de Bourgogne depuis le XIVe siècle, et enfin de la domination française depuis 1794 jusqu'en 1814. Le bas-saxon, qui au XVe siècle, temps de l'apparition de *Reinecke de Vos*, poëme composé par un Hollandais (*voy.* ALKMAER), atteignit son point culminant, descendit de son rang depuis la version de la Bible par Luther et l'introduction du haut-allemand dans les églises et dans les écoles, et devint ce langage populaire, qu'on appelle le plat-allemand, et qui, dans les classes lettrées ou même simplement éclairées, fait place de jour en jour au haut-allemand. *Voy.* ALLEMANDES (*lang. et litt.*), ANGLO-SAXON, FLAMAND, FRISON, etc.

Au milieu de ces conquêtes successives de la France et de la Haute-Allemagne sur le domaine du bas-allemand, le hollandais se conserva pur et sans mélange, et finit par constituer une littérature assez importante. Plusieurs circonstances contribuèrent à amener ce résultat. Presque aussi éloigné de la France que de l'Allemagne, et favorisé par sa position entre les bras de mer et les fleuves, le comté de Hollande (*voy.*) acquit de bonne heure une certaine indépendance, à laquelle la souveraineté de la maison de Bourgogne porta seule quelque atteinte. La guerre de l'indépendance, au XVIe siècle, donna un nouvel essor à la langue hollandaise : en se débarrassant des éléments étrangers dont le voisinage des Flamands et des Wallons l'avait chargée, elle se renferma dans son caractère propre, et bientôt elle jeta un vif éclat, surtout dans la première moitié du XVIIe siècle. Dès cette époque, elle eut des prosateurs et des poëtes classiques. Le XVIIIe siècle lui fournit d'excellents grammairiens, tels que Ten Kate, qui, dans son Introduction à la connaissance du bas-allemand scripturaire, a étudié et expliqué, avec une sagacité infinie et souvent philosophique, cette langue et ses divers éléments, en la prenant à son origine et en la suivant jusque dans ses dialectes les plus modernes. Huydecoper, dans son édition de la plus ancienne chronique hollandaise rimée et dans ses Essais de grammaire et de théorie poétique (*Proeven van Taal- en Dichtkunde*) a montré une rare connaissance des plus anciens monuments de la langue ; et, dans les derniers temps, Kluit, Clignett, Bilderdyk (*voy.*), Siegenbeek et Weiland n'ont pas seulement rassemblé des matériaux propres à la connaissance de l'ancienne langue, mais ont réglé, chacun suivant sa méthode, les lois de la langue moderne, de sorte que les Hollandais ont maintenant une orthographe bien établie et reconnue, ainsi qu'un système scientifique de grammaire et d'étymologie fondé sur l'autorité des classiques nationaux. C'est pourquoi ils appellent encore leur langue de préférence le bas-allemand, et il n'y a guère qu'une cinquantaine d'années que l'on désignait encore le hollandais par opposition au français sous le nom de l'allemand, comme dans les annonces des maîtres d'école : École allemande et française (*Duitsche en Fransche School*). Aujourd'hui, le nom de *nederlandais* ou, comme on dit plus souvent, *néerlandais*, commence à effacer celui d'allemand.

Nous avons indiqué plus haut la différence essentielle qui existe entre le haut et le bas-allemand. Le redoublement des lettres, comme dans *pf*, a bien plus rarement lieu en hollandais que dans le haut-allemand *. Le *sch* n'est pas sifflant comme en allemand, mais, à l'instar du grec, il se prononce en deux articulations comme deux consonnes différentes. La lettre *f* se change ordinairement en *p* ou en *v*, et le *b* est souvent remplacé par le *v*.

(*) En Allemagne même, les habitants du Palatinat nomment leur pays, dans leur langue, non pas *Pfalz*, mais *Pals*, ce qui est d'ailleurs plus conforme à l'étymologie. S.

Digitized by Google

Le *sch* est aussi transformé en *z*, lettre qu'on ne prononce pas comme en allemand, mais comme en français. Quant à l'*s* et au double *s* des Allemands, il est changé en *t*, comme dans le dialecte attique; il en est de même pour le *z* dur des Allemands (3), qui, dans d'autres cas, prend le son du *d*. La syllabe allongée *eh* est restée en hollandais un *e* bref, comme *Bevel*, en allemand *Befehl*. Le *t* dur et le *th* des Allemands sont changés en *d*, ainsi que cela se fait aussi dans le langage populaire le long du Rhin jusqu'en Suisse, et le *ch* l'est ordinairement en *k*. Si l'Allemand trouve le hollandais dur et disharmonieux, cela ne peut provenir que de la prononciation des *ch* et *sch*, qui sont en hollandais des sons gutturaux effectivement assez mal sonnants. Dans quelques cas, le hollandais tient le milieu entre le haut-allemand et l'anglais.

La richesse de la langue hollandaise, liée d'une manière si intime à la langue allemande, ne le cède pas beaucoup à celle-ci; il la surpasse peut-être même sous quelques rapports, notamment pour tout ce qui concerne la marine et la navigation en général, vocabulaire auquel le hollandais emprunte une foule de phrases et de proverbes. La langue hollandaise n'a pas toutes les compositions si hardies de mots que sa sœur allemande peut se permettre; mais les expressions ne lui manquent pas, non-seulement pour les nuances les plus délicates des idées au moyen de synonymes, etc., mais aussi pour former une langue poétique différente de la prose, et qui n'est pas seulement comme en français une prose anoblie. Pour en convenir, il suffit d'avoir lu dans l'original Vondel, Antonides, Bilderdyk, Helmers, Tollens et Loots. Aussi le hollandais exprime-t-il encore mieux que l'allemand les objets surnaturels, les arts et les sciences, par des mots de sa propre langue, comme l'avoue Jean-Paul dans son *Introduction à l'æsthétique*. En échange, il manque aussi de quelques mots abstraits, tels que *Sehnsucht*, *Ahnung*, etc., qui se rapportent aux choses idéales, si familières aux Allemands; car le Hollandais tient plus aux choses réelles. Enfin, malgré le préjugé contraire, la langue hollandaise ne manque même pas d'une certaine harmonie : pour en convaincre les incrédules, nous n'aurions qu'à leur réciter des morceaux tels que certains chants érotiques de Hooft (du XVIIe siècle) ou la traduction de la *Petite Colombe* d'Anacréon par Nieuwland, ou *le Ciel étoilé* d'Alphen, et quelques poésies de Bellamy et de Bilderdyk, qui pourraient rivaliser pour l'euphonie avec les chants les plus doux de toutes les langues modernes, à l'exception de l'italienne seulement. Toutefois, il faut convenir que les expressions fortes et énergiques dominent dans le hollandais, du moins dans la langue poétique. Dans la prononciation, le hollandais a encore ceci de l'allemand qu'il fait toujours porter l'accentuation sur la partie essentielle du mot. C'est seulement dans peu de mots que l'on ne trouve pas ce caractère, qui est un des meilleurs témoignages en faveur de l'originalité d'une langue.

2° *Littérature*. L'aperçu rapide que nous en donnerons se divisera en cinq périodes.

Première période, de 1270 à 1600. — La littérature néerlandaise, et nommément celle des Hollandais, ne remonte pas au-delà du XIIIe siècle (du moins il ne nous reste rien de ce qu'elle a pu produire antérieurement). Melis Stoke, qui paraît avoir été un moine du couvent d'Egmont, écrivit une chronique rimée qui a été conservée. Une observation digne de remarque, c'est que la littérature si féconde des *Minnesinger* ne paraît pas avoir été goûtée en Hollande, et cependant le duc Jean de Brabant avait été reçu au nombre de ces poëtes inspirés par l'amour. Stoke est rarement poétique; mais il le devient dans ses derniers chants, où il dépeint la victoire des Hollandais et des Français réunis sur les Flamands (en 1304). Au XIVe siècle, la littérature néerlandaise n'offre presque rien qui appartienne en propre à la Hollande d'une manière non contestable (le Brabant était assez riche en chroniques rimées), si ce n'est les 117 pièces de poésie d'un certain Guillaume Van Hilleggersberg, qui se qualifie lui-même de *Spraker* ou parleur (probablement poëte de cour). Quelques poëmes répandus dans toute l'Europe au moyen-âge, tels que *Florent*

Digitized by Google

et Blanchefleur, *Renaud de Montauban*, et d'autres du cycle fabuleux de Charlemagne, existent aussi dans des traductions ou plutôt dans des imitations néerlandaises, et tout porte à croire que *Charles et Élegast*, qui semble appartenir au XIVe siècle, ainsi que *les Enfants de Limbourg*, sont d'une origine purement néerlandaise. On avait en outre des poëmes sur l'histoire naturelle; comme livre de morale, on avait l'excellent *Miroir des laïcs*, et plus tard le *Doctrinal de l'Allemand*. Les fabulistes paraissent de bonne heure en Hollande; le poëte flamand Maerlant en mentionne déjà au XIIIe siècle, et l'on possède encore une très ancienne traduction d'Ésope.

Au commencement du XVe siècle apparaissent pour la première fois ce qu'on a appelé les *rhétoriciens* (*Rederijkers*). Même avant ce temps, on avait, surtout en Flandre, beaucoup traduit du français; cependant, à partir de la domination bourguignonne sur la plus grande partie des Pays-Bas, on ne se servit plus à la cour que de cette langue. On emprunta donc aussi à la France ses mœurs et sa littérature. L'usage des *colléges de rhétorique* devint général en Hollande aussi bien qu'en Belgique; et non-seulement dans les villes, mais encore dans les principaux villages, on vit des chambres de rhétoriciens rappelant les fameux *Meistersænger* ou maîtres-chantres de l'Allemagne. Ils formaient des corporations et en avaient l'esprit; rimer était l'un des principaux devoirs de la confrérie, et l'on exécutait, à l'occasion des réunions solennelles, des scènes appelées *jeux de chambre*, qui donnèrent naissance au théâtre en Hollande. Le nombre des rhétoriciens était bien plus considérable en Belgique, mais ils avaient aussi en Hollande des chambres nombreuses. Lors de la réformation, toutes s'empressèrent à l'envi de jeter du ridicule sur le clergé, et elles eurent ainsi une part très importante à la grande révolution du XVIe siècle. Avant cette époque, Philippe-le-Bel, appréciant toute leur influence, s'était vainement efforcé de se placer à la tête de toutes les chambres. Après sa mort et pendant la minorité et le règne orageux de son fils Charles V, on abandonna les rhétoriciens à eux-mêmes. Sous Philippe II, roi d'Espagne, ils étaient si puissants que plus de 1,500 membres de 30 chambres faisaient souvent leur entrée à Anvers dans plus de 200 voitures. Il n'est donc pas étonnant que, lors de la conquête des provinces méridionales par le duc de Parme, les plus importants d'entre eux aient cherché un refuge en Hollande. Ils fondèrent plusieurs chambres à Amsterdam, ville où, cependant, il en existait déjà une fort ancienne, laquelle avait cette devise : « Florissant dans l'amour » (*In Liefde bloeeijnde*). Le mérite des rhétoriciens consista plutôt dans ce qu'ils firent pour épurer la langue que dans la valeur poétique de leurs productions. Dans son dialogue sur la littérature néerlandaise, Spiegel a exposé les principaux traits de cette langue, en encourageant ses compatriotes à ne pas se faire les esclaves des étrangers, pas même pour la langue; il a parfaitement caractérisé la richesse de la langue hollandaise, et la facilité avec laquelle elle exprime toutes les idées abstraites. Son ami Koornhert créa, au moyen de traductions et d'imitations des ouvrages de morale de Cicéron et de Boèce, une langue philosophique encore imparfaite et embarrassée, mais qui ne tarda pas à se perfectionner; et Spiegel lui-même poursuivit ce but dans son *Miroir du cœur*, poëme didactique qui devait embrasser toute la morale de Platon. Cet essai, où l'auteur s'est interdit l'usage de mots d'une origine tout-à-fait étrangère, est obscur et quelquefois presque inintelligible à force de néologismes, de compositions de mots hardies, et de constructions pénibles; mais il est remarquable dans son genre et il a puissamment contribué à frayer la route. Visscher fut plutôt poëte comique et épigrammatique. C'est vers la même époque (1570-1600) que vécut Marnix de Saint-Aldegonde (*voy.* ALDEGONDE), ami de Calvin et auteur de *La ruche de la sainte Église romaine*, satire en prose contre cette église et ses serviteurs, dans le genre des célèbres *Lettres provinciales* dirigées contre les jésuites.

Malgré ces tentatives d'une chambre de rhétoriciens pour soustraire la langue

Digitized by Google

hollandaise de la dépendance du français et du latin, dans laquelle la maison de Bourgogne et les chambres flamandes la tenaient, par un nombre infini de mots et de phrases étrangers, le hollandais était toujours une langue rude et inflexible; sa littérature pauvre n'avait pas encore d'histoire, pas d'épîtres supportables, pas de poésies légères et encore moins érotiques, pas de drames (à l'exception de quelques imitations des Mystères français). Tout cela allait être donné à la littérature néerlandaise par un homme qui, lui aussi, avait reçu sa première instruction au sein de cette société et qui était l'ami de la plupart de ses membres.

Seconde période, de 1600 à 1670. La première moitié du XVIIe siècle est l'âge d'or de la littérature hollandaise, tant pour la prose que pour la poésie. Le jeune Pierre Hooft (*voy.*), celui auquel nous venons de faire allusion, alla à l'âge de 17 ans en Italie, et en rapporta le goût pour la douceur, la rondeur et la plénitude de l'expression poétique, qualites qu'il chercha à introduire dans sa langue maternelle. La Hollande lui est redevable de ses premières poésies érotiques (et cet ordre désigne leur qualité aussi bien que leur date), qui portent le cachet d'une grâce et d'une douceur dont personne encore n'avait donné l'exemple à ses concitoyens, et qui ne sont défigurées que par quelques jeux de mots fades, par des concetti et par un langage d'amour conventionnel emprunté à l'Italie et à l'Espagne. Hooft s'est aussi essayé avec succès dans le genre dramatique. Il rejeta entièrement sa tragédie d'*Achille et Polyxène*, composée avant son voyage en Italie, et publia une idylle dans le goût du *Pastor fido*, et deux tragédies, dont l'une, *Bato*, appartient au temps fabuleux de la Hollande, et dont l'autre, *Gérard de Velzen*, est tirée de l'histoire nationale. A part les duretés, les invraisemblances et la pesanteur des constructions, ces compositions sont néanmoins pleines de force et de vie, surtout *Bato*, où le poëte, comme dans *Gérard*, introduisit, à l'exemple des rhétoriciens, des personnages mythologiques. On y trouve aussi, comme dans les premières compositions tragiques des Grecs, des personnages allégoriques, tels que la Force et le Pouvoir, etc. Mais Hooft ne développa pas seulement le style poétique, il rendit des services encore plus grands à la prose. Son *Histoire de Henri IV*, celle *de la Maison de Médicis*, plus abrégée, et surtout l'*Histoire* détaillée *de la lutte pour l'indépendance des Pays-Bas*, de 1555 à 1587, sont rédigées dans un style fleuri et souvent très près de la poésie, mais en même temps énergique et nerveux, qui ne sacrifie rien à la vérité et qui brille surtout par la description des hauts faits et la peinture des caractères. Cependant Hooft, traducteur de Tacite, imita trop servilement son modèle. Les lettres que nous avons de lui sont trop défigurées par ces mêmes jeux de mots qui occupent tant de place dans ses chants érotiques. D'un autre côté, il y manifeste si bien son noble cœur, son amour de la vérité et sa sagacité poétique, qu'on lui pardonne volontiers le tribut qu'il paie au mauvais goût de son siècle. Il mourut en 1647.

Au-dessus de Hooft, comme poëte, se place Juste Van den Vondel (*voy.*), né en 1587 et mort en 1679. Depuis que Hooft avait introduit dans la poésie dramatique un goût plus pur, elle était devenue la branche favorite des poëtes hollandais. Tandis que Brero, dans ses pièces intitulées *Rodrigue et Alphonse*, *Opiane*, *le Chevalier muet* et *Le jour pointe en Orient*, avait imité la tragédie romantique des Espagnols dans un style faible et souvent extrêmement plat; tandis que Samuel Coster empruntait aux classiques, sinon le style, du moins les sujets de ses tragédies, Vondel tira la plupart de ses pièces de la Bible; il était assez versé en histoire et en théologie pour bien peindre les mœurs locales. Dans son *Lucifer*, il transporta avec une rare audace la scène dans le ciel, et représenta dramatiquement le sujet que Milton traita plus tard suivant les formes épiques. Son imagination ardente, jointe à une grande piété, l'entraîna, dans un âge avancé, comme plusieurs poëtes allemands du XIXe siècle, à se faire recevoir au giron de l'Église catholique; et sa tragédie de *Marie Stuart*, de même que plusieurs légendes et dogmes traités par lui, mon-

Digitized by Google

trent quel prosélyte ardent ce culte avait acquis en lui. Vondel excella, comme poëte lyrique, dans les chœurs de ses tragédies et dans plusieurs de ses odes, et se distingua par des épigrammes, des sonnets et des chants héroïques, surtout sur son héros favori, Frédéric-Henri d'Orange. Cependant Vondel même n'est encore que trop souvent commun, plat, et dans les expressions grossières qui lui échappent on trouverait de nombreuses traces de son éducation négligée, si ce manque de tact et de goût n'avait pas été le défaut de son siècle encore plus que le sien. Il est aussi celui de Huygens (père du grand astronome), poëte souvent ingénieux, mais obscur. Hooft lui-même n'y échappa point, malgré toute la peine qu'il se donna pour polir ses ouvrages. Il s'entoura, dans son château de Muiden, d'une élite d'amis des Muses, parmi lesquels il faut nommer la fille de Roemer Visscher, Marie Tesselschade, dont la sœur Anna, fut l'amie du bon, savant et spirituel Jacques Cats (*voy.*). Les narrations, les scènes dramatiques et les allégories de ce dernier, expressément écrites pour le peuple, ont formé pendant plus d'un siècle sa lecture favorite, non-seulement dans la Hollande, mais encore en Belgique, et ont influé d'une manière heureuse sur les mœurs, sur la moralité au sein des familles. Jérémie de Decker, Anslo et autres furent aussi des poëtes moraux et didactiques. Le premier se distingua de plus dans l'élégie. Presque tous les genres de poésie furent cultivés avec éclat, à cette belle époque, qui fut aussi sous beaucoup d'autres rapports glorieuse pour la Hollande. La haute comédie seule resta toujours étrangère aux littérateurs bataves; ce qu'ils possèdent dans le genre comique ne mérite, à quelques exceptions près, que le nom de farce, et en comparant les imitations de l'*Aulularia* de Plaute faites par Molière et par Hooft, on voit du premier coup d'œil combien même de grands génies en Hollande restèrent, sous ce rapport encore, en arrière des Français.

Troisième période, de 1670 à 1720. Après la mort de P. Hooft, de J. Cats, et au temps de la vieillesse de Vondel, la poésie néerlandaise commença à déchoir; mais cependant le pays produisit encore quelques grands poëtes et historiens. Le premier sous tous les rapports fut l'élève de Vondel, Jean-Antonides Van der Goes, le chantre hardi du commerce hollandais et de la rivière d'Y, près d'Amsterdam, à laquelle il le rattache. Déjà on l'entend se plaindre vivement de la décadence du caractère national et de la manie croissante d'imiter les modèles français; car, à cette époque, il se forma une école qui présenta les classiques français, surtout dans la littérature dramatique, comme des modèles impossibles à surpasser, et qui ne montra que du mépris pour la tragédie indigène, où le dialogue, comme chez les Grecs, alternait avec les chœurs. Le jugement de ces aristarques fut généralement adopté, et on se borna dès lors en Hollande à copier servilement la littérature du pays voisin. Malheureusement Antonides mourut jeune, et d'autres bons poëtes, tels que Vollenhove, Moonen, Rotgans (qui entreprit un poëme épique sur Guillaume III, encore du vivant de ce prince), ou ne travaillèrent pas pour le théâtre, ou se conformèrent au goût dominant. Moonen, Schermer, Vlaming et Wellekens s'essayèrent dans l'idylle avec des succès divers. Les poésies de Moonen n'ont de pastoral que le nom. Schermer s'inspira mieux de la beauté de la nature qui l'entourait à Harlem et aux environs des dunes. Wellekens et Vlaming, formés au goût des Italiens, se servirent d'un langage doux et harmonieux. Cependant le style poétique, s'affaiblissant de plus en plus, tomba dans la prolixité, qui ne fut pas toujours, comme chez Cats, rachetée par des traits spirituels et naïfs. Dans la prose aussi, un goût nouveau venait de s'établir : la concision, le style fleuri, allégorique et souvent obscur de Hooft firent place au style plus large, plus clair, mais toujours énergique et nerveux, de Brandt, l'excellent biographe de Ruiter et l'historien de la réformation néerlandaise. Son fils Gaspard écrivit de la même manière la vie de Grotius (*voy.*). En général, la prose déchut considérablement; les grands écrivains latins que la Hollande produisit à cette époque se montrèrent moins jaloux de glorifier leur patrie par

Digitized by Google

la culture de la langue nationale. Le style nerveux de Hooft et de Vondel dégénéra en pathos ou bien fut délayé en phrases insignifiantes, comme dans la poésie. Depuis la révocation de l'édit de Nantes, des milliers de Français affluèrent dans les Pays-Bas : leur langue fut aussi préférée dans les cercles élevés, parce que les négociations de paix à Nimègue, à Ryswick, à Gertruidenberg et à Utrecht, appelèrent dans le pays une foule de diplomates étrangers. C'est ainsi qu'après la paix d'Utrecht, la nation hollandaise, tout en conservant sa gravité nationale, fut toujours plus entraînée à embrasser les formes de la langue, de la littérature, et même des mœurs de la France. Dans les vingt premières années du XVIIIe siècle, il n'y eut plus en Hollande qu'un seul génie original, le cultivateur Poot, dont les chants érotiques, les odes champêtres et les épîtres poétiques s'élevèrent au-dessus de toutes les productions contemporaines, et à qui on ne saurait comparer qu'une femme, Élisabeth Koolaart, née Hoofman, qui excella aussi bien dans l'ode que dans le poëme moral et dans l'élégie.

Quatrième période, de 1720 à 1780. Cette période, qui produisit ou forma en Hollande tant de maîtres du style latin et ces grands érudits auxquels les littératures latine, grecque et orientale durent un nouvel éclat, fut la plus défavorable pour la littérature nationale. La longue paix, à peine interrompue une seule fois (de 1745 à 1748), énerva la nation; ce ne fut plus un temps d'efforts et de lutte, mais d'une paisible jouissance. La poésie fut de nouveau traitée, par de nombreuses sociétés, d'après l'esprit et les règles des corporations, comme du temps des rhétoriciens, à cette différence près, toutefois, qu'on tenait alors extrêmement à une langue pure et cultivée, sans s'attacher beaucoup au vrai mérite poétique. Le caractère religieux de la nation trouva un aliment dans un poëme de Hoogvliet sur la vie d'Abraham, où l'on trouve plusieurs beaux passages, mais dont l'ensemble est manqué et qui, choisi pour modèle par une foule de poëtes médiocres, agit d'une manière funeste sur le bon goût. De toutes ces biographies poétiques ou du moins rimées, nous ne devons mentionner que le *David* de Mme de Merken, à cause de sa belle description du caractère de son héros et de ce ton idyllique qui s'accorde si bien avec le sujet (la jeunesse de David). Mais douée d'une haute intelligence, cette dame ne brillait point par l'imagination créatrice, bien qu'elle réussit souvent dans le tableau des événements, comme dans son épopée historique de *Germanicus*. Les critiques de ce temps, inexorables pour toute faute contre la grammaire, étaient peu difficiles sur le fond même des compositions poétiques, et leur suffrage transformait en poëmes des pièces où nous ne pouvons voir absolument que de la prose rimée. Ils refusèrent malheureusement ce suffrage à deux frères diplomates et hommes de cabinet, d'une ancienne famille noble frisonne, qui, devenus presque étrangers à leur langue maternelle, étaient cependant poussés par leur patriotisme à s'en servir. Ce furent Guillaume et Onno Zwier van Haren, amis intimes du stathouder Guillaume IV (vers 1740). Nous ne parlerons pas du poëme épique où le premier a pris pour sujet l'arrivée d'un prince indien dans la Frise, laquelle lui aurait dû ses premiers habitants: quoiqu'il s'y trouve de belles pensées et des images poétiques, le ton du poëme est trop didactique, la versification trop négligée, et l'on sent trop l'imitation du *Télémaque* de Fénélon. Onno Zwier, au contraire, dans son excellent poëme épique intitulé *les Gueux* (*voy.* ce mot), prit un essor lyrique. Il chante l'aurore de la liberté néerlandaise. Quoique son langage, son style et son mètre offrent trop de négligences, il brille par une rare abondance de pensées et une grande richesse d'images.

En prose, le style dégénéra également, quoique la partie technique de la langue fût mieux traitée que jamais par Ten Kate, Huydecoper et Lelyveld, et que des historiens comme Wagenaar et Kluit fussent en même temps de grands linguistes. Mais la force du style disparut en grande partie chez Wagenaar, du reste homme de beaucoup de mérite, et qui le premier présenta l'histoire des Pays-Bas dans son ensemble. De son côté, Simon

Digitized by Google

Styl, dans son écrit : *Progrès et splendeur des Pays-Bas unis*, fournit un excellent tableau philosophique des plus belles années de l'état jusqu'à son affranchissement; Van Effen entreprit un *Spectateur hollandais* qui, sous tous les rapports, peut soutenir la comparaison avec le *Spectateur* d'Addison, et qui peignit les mœurs hollandaises avec une vérité frappante; enfin Noordkerk donna de l'éclat au style du barreau et attira l'attention sur lui. Mais ce ne furent là que des exceptions : de grands savants connaissaient à peine leur langue et se glorifiaient de cette ignorance. Les traductions en hollandais, et par exemple l'éloge de Boerhaave, par Albert Schultens (*voy.*), traduit par son fils Jean-Jacques, étaient presque illisibles. Les excellents romans anglais de cette époque, comme aussi l'Histoire d'Angleterre de Hume, furent horriblement défigurés, et l'éloquence de la chaire ne produisit rien qui fît honneur à cette qualification, ainsi qu'on peut en voir la preuve dans l'ouvrage hollandais du baron Collot d'Escury, intitulé *La gloire de la Hollande dans les arts et les sciences*, ouvrage où l'auteur a réuni des échantillons vraiment curieux.

Cinquième période, de 1780 à 1830. Après un repos prolongé, les orages de la période révolutionnaire, précédés de la malheureuse guerre avec l'Angleterre, du mécontentement à l'égard du stathouder et de troubles intérieurs jusqu'en 1787, vinrent tirer les Provinces-Unies de leur assoupissement. Un intérêt puissant se manifesta dans la nation; les dangers de la patrie, l'indignation contre les Anglais, alliés perfides, et les haines des partis développèrent de nouveau le talent poétique et ramenèrent chez le peuple le goût de la poésie. Feith et Bilderdyk (*voy.* ces noms) s'étaient déjà montrés poëtes distingués. Ils s'étaient d'abord réunis pour remédier à ce qu'il y avait de défectueux dans la forme du poëme des *Gueux* de Van Haren; mais ensuite la différence des opinions politiques les divisa. Feith était attaché au parti dit patriote, et Bilderdyk à celui d'Orange, et tous deux exaltèrent leur cause avec enthousiasme; Bilderdyk le fit après 1795, dans son exil en Angleterre et en Allemagne. En 1781, deux poëtes de la nature, Bellamy et Nieuwerland, excitèrent l'attention publique : tous deux étaient d'une humble condition, et devaient leur instruction à la bienfaisance de quelques amis de l'humanité; tous deux moururent à la fleur de leur âge. Le trésorier général de l'Union, Jérôme d'Alphen, ne regarda pas comme au-dessous de lui d'écrire des poésies pour l'enfance, que personne n'a encore surpassées; en même temps, il chanta le ciel étoilé dans le langage de la plus haute poésie. A cette époque, la prédication prit rang dans la littérature. La révolution de 1795, qui mit fin à la domination exclusive de l'église réformée en Hollande, semble avoir exercé une influence heureuse à cet égard. Depuis l'année 1796, l'exemple de Van der Palm et celui de plusieurs autres prédicateurs d'un talent réel, soit dans l'église réformée, soit dans les autres confessions protestantes, élevèrent l'éloquence de la chaire à la hauteur où elle s'est placée dans d'autres pays. Le pasteur remontrant Stuart, à Amsterdam, ne se distingua pas moins comme historien de Rome que comme orateur ecclésiastique; mais, dans son histoire détaillée, il brille plus par la narration que par la critique. Scheltema, qui se fit d'abord remarquer par de profondes recherches historiques, se montra véritablement historien en racontant les dernières campagnes de Napoléon. On doit à Van Cappelle des fragments de l'histoire des Pays-Bas qui sont considérés comme des chefs-d'œuvre, même sous le rapport du style. Dans cette période, la poésie fit encore de plus grands progrès que la prose. Les désastres publics réveillèrent le sentiment national, et la servitude de son pays n'empêcha pas le noble poëte Helmers de préconiser la grandeur des ancêtres du peuple batave, pour le faire rougir de son apathie et pour exciter son patriotisme. Sous le joug de l'étranger, perdue, la patrie, n'en était devenue que plus chère à tous. Aussi, indépendamment de Helmers, les poëtes Tollens, Loots, Simons, Staring, Spandaw, Van Hall et d'autres, dans presque toutes les provinces, suivirent sa fortune et chantèrent avec enthousiasme sa résurrection,

Digitized by Google

lorsqu'elle se souleva en 1813. La séparation violente de la Hollande et de la Belgique, réunies en dépit du bon sens, et qui se repoussaient l'une l'autre par leur esprit et leurs mœurs tout-à-fait différents, raviva encore le sentiment national et donna un nouvel essor à la littérature poétique. Parmi les poëtes contemporains, Jacques Van Lennep (*voy.*) est un des plus distingués; il a choisi pour sujet de ses fictions romantiques ou légendes les anciens temps héroïques de sa nation au moyen-âge.

C'est ainsi que la littérature hollandaise, presque inconnue aux étrangers à cause de la langue peu répandue qui lui sert d'organe, conserve encore son indépendance. Elle offre assez d'intérêt pour mériter d'être étudiée et pour assigner un haut rang, dans la république des lettres, à ce peuple batave dont la place est si grande dans l'histoire et dans lequel, néanmoins, on s'obstine aujourd'hui à ne voir que des marchands et des navigateurs. V. K-n*.

HOLLANDE (ANCIEN COMTÉ ET PROVINCE DE). Ce n'est pas de ce qu'on appelle fréquemment le royaume *de Hollande* que nous avons à nous occuper ici : cette dénomination, qui appartenait au royaume napoléonien, n'a rien d'officiel aujourd'hui, et c'est sous son vrai nom, qui est toujours celui de *Pays-Bas*, que nous traiterons du royaume actuel. La Hollande, jadis une des sept Provinces-Unies, en est seulement la partie la plus considérable.

Situé entre les 51° 43′ et les 53° 30′ de latitude N., et entre les 21° 50′ et les 23° 2′ de longitude or., son territoire est borné à l'est par les provinces de Gueldre et d'Utrecht et par le Zuyderzée; à l'ouest et au nord, où elle se termine en pointe et en différentes îles, par la mer du Nord; au sud par les embouchures de la Meuse et de l'Escaut, qui se réunissent ici et forment également plusieurs îles. On évalue toute son étendue à environ 100 milles carrés géogr., dont plus de la moitié appartient à la *Hollande méridionale* et le reste à la *Hollande septentrionale*. Le pays doit son nom ou à son sol tourbeux, ou, selon le témoignage de l'antiquaire Kluit (*Histor. crit. comitatus Hollandiæ ac Zeelandiæ*, t. I), à son ancienne dénomination de *Holt*, pays de bois, ou enfin à la plus grande embouchure de la Meuse, appelée autrefois Helium ou Helle. Son sol, en quelques endroits plus bas que la mer, a dû être garanti par les industrieux Bataves (*voy.*) au moyen de fortes digues. Il était anciennement submergé, et, aujourd'hui même, il est couvert en beaucoup d'endroits d'eaux stagnantes. Cependant le nombre de ses lacs a été considérablement réduit pendant le temps de la guerre avec l'Espagne et jusqu'en 1630; Leeghwater assure qu'on a desséché 80,000 arpents de terre, transformés ainsi en prairies fertiles (*polders*) Une multitude de canaux, qui coupent le pays dans tous les sens, servent à ce desséchement et à transporter les denrées. Plusieurs anciens lacs sont maintenant réunis à la mer de Harlem, qu'on avait tenté de dessécher aussi. Dans la seconde moitié du XIIIe siècle, le Zuyderzée, à la suite de plusieurs irruptions, a isolé la Hollande septentrionale de la Frise, provinces autrefois unies, et a submergé un vaste district. L'exploitation de la tourbe a, en outre, épuisé et couvert d'eau des contrées entières.

Les principaux fleuves de la Hollande sont la Meuse et le Rhin. La Meuse, après sa jonction avec le Wahal, bras méridional du Rhin, prend le nom de Merwe. La Merwe se divise près de Dordrecht en trois bras, dont le plus septentrional (*de Noord*) se réunit près de Krimpen avec le Lek, et reprend le nom de Meuse. Après avoir passé près de Rotterdam, de Schiedam, de Vlaardingen et de Maasluis, ce bras forme, avec le second, l'île d'Ysselmonde et celle de Rosenbourg, puis se jette près du *Hoek van Holland* dans la mer du Nord. Au sud de ce second bras, un troisième a son embouchure au-dessous d'Helvoetsluis. Ils sont unis au sud

(*) Cet article de M. Van Kampen, l'un des historiens du royaume des Pays-Bas, est traduit d'une Encyclopédie allemande. M. Van Kampen est aussi l'auteur de l'un des articles *Hollande* dans le même ouvrage; mais au lieu d'une traduction, nous ne donnerons ci-après à nos lecteurs, de ce second article, qu'un extrait modifié dont il ne serait pas juste de laisser la responsabilité à l'auteur hollandais. J. H. S.

Digitized by Google

par un bras de l'Escaut qui sépare la Hollande de la Zeelande. Le Rhin se jetait autrefois dans la mer du Nord près de l'endroit qui s'appelle maintenant Katwyk; mais ce bras, encombré de sable à la suite des irruptions successives de la mer, est descendu au rang d'une petite rivière, qui toutefois grandit un peu près d'Alphen, passe par Leyde, et qui, à un mille au-dessous de cette ville, est ramené dans la mer par trois écluses admirables, construites en 1805 et 1806. Le bras du Rhin le plus large, et qui s'est emparé successivement de presque toutes les eaux de l'autre bras, est le Lek, canal qui, creusé, à ce qu'il paraît, par le Romain Corbulon, environ 50 ans après J.-C., se jette dans la Meuse au-dessous de Schoonhoven et de Krimpen. On peut encore mentionner quelques petites rivières, produits des lacs de tourbe, tels que l'Yssel, la Rotte, la Schie, la Spare, l'Amstel, le Zaan. L'Y, bras du Zuyderzée, avance fort avant dans les terres, et, sans les digues et les écluses, il se confondrait avec la mer de Harlem. Ces digues sont très dispendieuses; l'entretien de l'une d'elles a coûté en sept ans plus de 2 millions de florins.

Quant au littoral de la mer du Nord, la nature elle-même s'est chargée de défendre de ce côté la Hollande contre les invasions de la mer par des dunes (*voy.*), chaîne de collines de sable dont la superficie est évaluée à 50,000 arpents, et qui ont, comme à Harlem, plus d'un mille de largeur, et en général 16 milles de longueur. Pour éviter que le vent du nord-ouest n'emporte ces dunes, on y cultive de distance en distance certaines plantes qui retiennent les sables; dans les derniers temps, on a eu recours en quelques endroits à un autre moyen employé avec succès dans les Landes, en France, et qui consiste à planter des pins et des sapins. Il y avait jadis le long des dunes une grande forêt, dont on a encore trouvé plusieurs traces en 1530, mais dont il ne reste plus que les bois de La Haye, de Harlem et quelques autres de la Hollande septentrionale. Le vent du nord-ouest, le plus grand ennemi peut-être de la Hollande, les a ou détruits ou ensevelis dans les sables. En poussant non-seulement les flots de la mer du Nord dans le Zuyderzée par les bras de mer qui séparent du continent les îles les plus septentrionales, telles que le Texel, Vlieland et Ter-Schelling, mais aussi dans les embouchures des fleuves, ce vent cause de fréquents débordements; inondations moins dangereuses toutefois que les débâcles qui menacent de ruiner les digues de la Meuse et du Lek, et qui nécessitent presque tous les ans des réparations. La vase s'amassant de plus en plus au fond des eaux, on est obligé de rehausser constamment les digues des rivières, dont la navigation offre toujours plus de dangers pour les grands navires. Des machines à vapeur et de nombreux moulins servent à débarrasser plusieurs contrées de l'eau dont elles sont submergées en hiver.

Les étrangers regardent le climat de la Hollande comme très malsain; cependant les indigènes, à l'exception de quelques districts au nord, ne connaissent pas de maladie endémique, sinon les fièvres d'automne et de printemps le long des côtes; on a beaucoup d'exemples de longévité, et la population augmente même tous les ans à Amsterdam.

La Hollande n'a guère d'autres productions minérales que la tourbe, qu'on ne peut enlever du sol sans donner naissance à des lacs considérables, surtout dans la Hollande méridionale. Les productions du règne végétal sont le blé, les pommes de terre, le chanvre et le lin, la garance, d'excellents légumes, de très bons fruits, etc. Quant au bois, la Hollande n'en produit pas suffisamment. On cultive des fleurs, particulièrement des jacinthes et des tulipes, dans les environs sablonneux de Harlem, et on en fait encore aujourd'hui une branche de commerce importante dans presque toute l'Europe. Quant aux productions du règne animal, on trouve des abeilles sur les bruyères du Gooiland; le long des côtes, on prend des coquillages dont on fait de la chaux, et l'on pêche beaucoup de poissons, tels que harengs, anguilles, saumons, etc. La partie la plus septentrionale du Texel porte le nom de *pays aux œufs*, à cause du grand nombre d'œufs que les oiseaux de mer y déposent pour

Digitized by Google

les couvées. On se rappelle que César (*De Bello Gall.*, IV, 10) décrit les œufs d'oiseaux comme formant la nourriture des habitants des îles aux embouchures du Rhin. Les bestiaux de la Hollande sont renommés pour leur bonté et pour leurs excellents produits. Dans la région méridionale, c'est surtout le beurre qui est renommé ; dans la Hollande septentrionale, c'est le fromage.

La population, au nombre de plus de 900,000 âmes, est d'origine allemande. Tacite regarde les Bataves (*voy.*) comme les premiers habitants du pays entre le Rhin et la Meuse. Lors de la migration des peuples, des Francs vinrent s'établir dans l'île des Bataves, et, après eux, des Saxons et des Warnéens dans le sud de la Hollande. Les Francs ayant exterminé ce dernier peuple, et les Saxons étant allés tenter la fortune en Angleterre, les Frisons (*voy.*) vinrent prendre leur place. Ceux-ci eurent à soutenir de longues guerres sanglantes avec les Francs, jusqu'à ce qu'enfin Charlemagne les réunît en un seul peuple, du moins en-deçà du lac de Flevo; car au-delà, ils conservèrent sinon leur indépendance, au moins leur caractère national.

A partir du commencement du xe siècle, la plus grande partie de la Hollande était placée sous des comtes particuliers qui, depuis 925, reconnaissaient la souveraineté de l'empire allemand. La puissance de la Hollande s'accrut, par le développement du commerce et de la navigation, à un tel point que le comte Guillaume II, opposé à Frédéric II, fut proclamé roi d'Allemagne, et que son fils Florent V put se vanter qu'il ne changerait pas son chapeau de comte contre bien des couronnes de roi. En 1229, le comté passa à titre d'héritage aux comtes du Hainaut, et, en 1348, à la maison de Bavière, par le mariage de l'empereur Louis avec la princesse Marguerite. Celle-ci soutint contre son fils une longue guerre, cause de dissensions intestines qui déchirèrent le pays pendant 140 ans. Après la mort du dernier comte de la maison de Bavière (1417), sa fille Jacobine eut longtemps à lutter contre Philippe de Bourgogne, qui finit par s'emparer du comté (1433). Depuis, en 1477, le comté de Hollande passa avec tout le duché de Bourgogne sous la domination de l'Autriche. L'influence de ces nouveaux maîtres fut d'abord heureuse : en 1492, Maximilien Ier mit fin aux querelles intérieures des partis, et le pays ne tarda pas à fleurir. Amsterdam s'éleva par le commerce et prit rang immédiatement après Anvers. Mais estimant la liberté plus haut que la vie, ses habitants, de concert avec ceux de la province de Zeelande, osèrent, à partir de 1572, résister ouvertement au puissant monarque d'Espagne et faire appel aux armes pour échapper à son oppression. Dans cette lutte inégale, qui dura quatre ans, la Hollande et la Zeelande ne furent point vaincues. Ces deux provinces formèrent une première ligue avec les autres en 1576, et puis, en 1579, l'Union d'Utrecht. La conquête d'Anvers par les Espagnols fut pour la Hollande une source de prospérité. Grâce à la mauvaise politique des rois d'Espagne, le commerce du monde passa dans les mains des Hollandais. Ils fondèrent une marine imposante, consolidèrent leur pouvoir dans les Indes, et, dans la paix de Westphalie, ils forcèrent l'Espagne à reconnaître leur indépendance et à consentir à la fermeture de l'Escaut (*voy.*). Dès lors, la Hollande joua un rôle dans les affaires d'Europe. Cependant l'Union aspira toujours plus à donner de l'accroissement à ses forces maritimes qu'à augmenter celles de terre, et, par suite, à restreindre le pouvoir des stathouder (qui suivaient une politique contraire), ou même à s'en débarrasser tout-à-fait. C'est surtout pendant l'administration du grand-pensionnaire Jean de Witt (*voy.*) qu'on suivit cette politique, et alors aussi la province de Hollande atteignit le point culminant de sa gloire. Les autres provinces et leur sûreté continentale furent un peu sacrifiées à celle-ci. Cependant de Witt, dans ses maximes politiques, ne reconnaît que trois branches d'industrie à la Hollande : le commerce, les manufactures et les pêcheries; il ne parle aucunement de l'agriculture et de l'éducation du bétail, qui sont devenues depuis si importantes pour le pays. Telle fut à cette époque la puissance maritime des

Digitized by Google

Hollandais qu'ils battirent les Anglais dans la Tamise, brûlèrent leurs vaisseaux, et servirent d'arbitres tantôt entre le Danemark, la Suède et la Pologne (1658), tantôt entre la France et l'Espagne (1668). Cela excita l'envie des grandes puissances, et Louis XIV garda rancune aux États-Généraux de leur décision. L'Angleterre étant entrée en alliance avec la France (1672), la république fut mise à deux doigts de sa perte. Mais soudain la nation se réveilla et proclama stathouder le jeune prince d'Orange Guillaume III (*voy.* Guillaume III, roi d'Angleterre). Celui-ci, par son habileté et son courage, sauva la république, qui n'eut aucune portion de son territoire à sacrifier dans la paix de Nimègue. Dans la guerre de la succession d'Espagne, la Hollande se couvrit d'une grande gloire; mais après la paix d'Utrecht, l'amour des armes s'éteignit dans la nation. En 1780, la guerre avec l'Angleterre la réveilla de sa léthargie. Ce fut pour la république une rude secousse. Accablée de malheurs, elle éprouva des pertes au dehors et fut déchirée au dedans par les factions. Pour la première fois depuis 1672, la province fut, en 1787, le théâtre de la guerre entre les orangistes et les patriotes, tour à tour vainqueurs et vaincus. Au reste son histoire se confond avec celle des autres provinces, dont nous traiterons à l'article Pays-Bas.

Les traits dominants du caractère batave sont la réflexion, la persévérance, l'activité, et la fidélité à la religion du serment. Au premier abord, le Hollandais semble froid, et on l'accuse de phlegme, d'indifférence pour tout ce qui ne touche pas ses intérêts personnels; mais l'enthousiasme qu'il a montré à défendre son indépendance contre Philippe II, Louis XIV et Napoléon, semble réfuter ce reproche. Le Hollandais sait bien calculer ses intérêts, mais il est sincère et intègre; il n'accorde pas facilement sa confiance, mais il la conserve à celui qui a su la mériter. En général, il règne dans le peuple un sentiment religieux éclairé; cependant, dans certains districts, la piété n'est pas exempte de fanatisme et d'intolérance. Le bas peuple, qui aime la boisson, est souvent grossier, surtout envers les étrangers; dans les classes supérieures, au contraire, ceux-ci trouvent un accueil prévenant.

La forme du gouvernement local fut autrefois aristocratique : les magistrats des villes se renouvelaient eux-mêmes ou bien étaient choisis par le stathouder sur une liste de candidats présentés par eux. Leur assemblée formait les États souverains du pays; l'ordre équestre, qui devait représenter le plat pays, n'avait qu'une voix. Chaque ville avait son pensionnaire ou syndic salarié, ordinairement son orateur à l'assemblée des États, à laquelle était attaché un fonctionnaire public, qu'on a nommé, jusqu'en 1619, avocat de Hollande, et, plus tard, pensionnaire du conseil.

Aujourd'hui, les États de la Hollande ne forment qu'une chambre administrative et sont subordonnés à un gouverneur nommé par le roi. La province est divisée en deux parties dont chacune a son gouverneur. Celui de la Hollande méridionale siége à La Haye, celui de la Hollande septentrionale à Harlem, et non à Amsterdam (*voy.* ces noms). Rotterdam, Dordrecht, Leyde et Delft (*voy.*) appartiennent à la première division; Zaandam et le fameux village de Broek (*voy.*) à la seconde.

Le commerce de la Hollande fut jadis la source de ses richesses. Au XVIe siècle, l'Espagne ayant fermé ses ports et ceux du Portugal aux Hollandais, ils allèrent chercher eux-mêmes les denrées coloniales dans les deux Indes. Aujourd'hui, la Hollande fait encore le commerce du blé et des denrées coloniales. Les principales places commerciales sont Amsterdam, Rotterdam et Dordrecht.

Quoique en général les fabriques de la Hollande soient bien tombées, il en reste encore d'assez considérables, telles que des raffineries de sucre, des fabriques de tabac, etc. La pêche, dont celle du hareng donnait, en 1610, du pain à 60,000 personnes et qui, dans le XVIIe siècle, nourrissait 400,000 âmes, est aussi bien réduite. En revanche, l'agriculture et l'éducation du bétail sont aujourd'hui dans un état plus florissant qu'autrefois. Le prix des terres s'est amélioré, ce qui tourne au profit du paysan hollandais,

Digitized by Google

en grande partie propriétaire des biens qu'il cultive.

Peu de pays se placent au-dessus de celui-ci par les lumières et par les habitudes laborieuses de leurs habitants. La célèbre université de Leyde (*voy.*) appartient à cette province, riche en outre de beaucoup d'établissements en tout genre. La Hollande a toujours mérité d'être placée à la tête des autres provinces, non-seulement par son étendue territoriale, mais encore et surtout par tous les éléments de force et de bien-être qu'elle renferme. W. S.

HOLLANDE (Nouvelle-), vaste continent insulaire de l'hémisphère austral, situé entre 11 et 39° de lat. S., et entre 111 et 151° de long. E. Il a une surface d'environ 385,000 lieues carr., et par conséquent égale aux cinq sixièmes de la superficie de l'Europe. C'est pour ce continent que les géographes, surtout anglais, réservent aujourd'hui le nom d'*Australie*, qui embrassait auparavant tout ce qu'on réunit actuellement sous celui d'*Océanie* (*voy.*). Le tropique du Capricorne, en traversant la Nouvelle-Hollande, la divise en deux parties, méridionale et septentrionale, dont la première appartient à la zone tempérée, et la seconde à la zone torride. Au nord, le détroit de Torres la sépare de la Nouvelle-Guinée (*voy.*), et au sud-est le détroit de Bass écarte de l'île Van Diemen un des promontoires de la Nouvelle-Hollande. Beaucoup d'îlots arides sont disséminés le long des côtes; à l'est s'étendent des récifs formés de coraux qui se rapprochent de plus en plus du continent et rendent très dangereuse la navigation dans ces parages; mais en dedans des récifs, une mer calme permet aux petits bâtiments de naviguer le long du rivage et entre les îles dont ces espèces de canaux sont parsemés. Un grand nombre de baies et de havres découpent de mille manières la côte de la Nouvelle-Hollande, généralement basse et unie, surtout du côté du nord. A l'est, la côte se distingue par le nombre et la beauté des ports et des baies : aussi c'est cette partie qui a attiré de préférence les navigateurs européens. Qui ne connaît Botany-Bay, le Port-Jackson, la baie Jervis, le port Macquarie (*voy. Nouvelle*-Galles méridionale, etc.)? Sur la côte du sud, les vaisseaux trouvent un bon mouillage dans la grande baie du Roi-George, dans le port Philipp, dans celui de Western, dans l'île des Kangurous. Les ports paraissent plus rares sur la côte occidentale; on y connaît pourtant la baie du Géographe et celle des Chiens-Marins, dangereuse à cause de ses écueils. Sur la côte septentrionale s'étend l'immense golfe de Carpentarie.

Le climat ne peut être le même dans toutes les parties d'un continent qui se prolonge dans deux zones. La partie située dans la zone torride a la chaleur particulière à cette région, tandis que, plus au sud, la Nouvelle-Hollande a les quatre saisons de l'Europe, toutefois avec cette différence que notre hiver correspond à l'été de la Nouvelle-Hollande, et notre automne à son printemps. Dans les chaleurs de l'été, un froid vif et piquant règne avant le lever et après le coucher du soleil, et des tempêtes alternent avec les gelées pendant l'hiver australien. Du reste, la température est assez égale et salubre, à l'exception des contrées où les terres sont basses et marécageuses, comme sur la côte du nord.

Malgré l'idée favorable que les voyages de Cook avaient donnée de la végétation et de l'aspect de la Nouvelle-Hollande, particulièrement de la partie de l'est, qui a reçu depuis le nom de Nouvelle-Galles méridionale, les navigateurs subséquents, jugeant de toute l'île d'après les côtes qu'ils voyaient, s'étonnèrent de l'aridité du sol, de l'aspect monotone du paysage, et de la pauvreté de la végétation. « La nature, dit le capitaine Péron*, semble avoir traité les habitants de ces régions en marâtre. Le règne végétal n'y fournit presque rien : nous n'y avons presque jamais trouvé aucun fruit mangeable qui fût de la grosseur d'une cerise; on n'y connaît encore d'autres racines nutritives que celles de diverses fougères et quelques bulbes d'orchidées. » Et Leschenault** : « Dans tous les lieux que nous

(*) *Voyage de découvertes aux Terres Australes*, Paris, 1807, t. I, p. 463.

(**) Notice sur la végétation de la Nouvelle-Hollande et de la terre de Diemen, *ibid.*, t. II,

Digitized by Google

avons visités, et surtout sur la côte occidentale de la Nouvelle-Hollande, nous n'avons retrouvé dans les grandes masses ni la majesté des forêts vierges du Nouveau-Monde, ni la variété et l'élégance de celles de l'Asie, ni la délicatesse et la fraîcheur des bois de nos contrées tempérées d'Europe. La végétation est généralement sombre et triste; elle a l'aspect de celle de nos arbres verts ou de nos bruyères. Les fruits, pour la plupart, sont ligneux. Les feuilles de presque toutes les plantes sont linéaires, lancéolées, petites, coriaces et spinescentes. Cette courte texture des végétaux est l'effet de l'aridité du sol et de la sécheresse du climat; c'est à ces mêmes causes qu'est due sans doute la rareté des plantes cryptogames et des plantes herbacées. Les graminées, qui ailleurs sont généralement molles et flexibles, participent ici de la rigidité des autres plantes... La plupart des plantes de la Nouvelle-Hollande appartiennent à des genres nouveaux, et celles qui se rattachent à des genres déjà connus sont presque autant d'espèces nouvelles. Les familles nouvelles qui dominent sont celles des protées, des bruyères, des composées, des légumineuses et des myrtoïdes. Les plus grands arbres appartiennent tous à cette dernière famille, et presque exclusivement au genre *eucalyptus*... Ces familles sont très abondamment répandues, et se partagent une grande partie de la végétation... Les parties de la Nouvelle-Hollande où j'ai abordé, situées entre les tropiques et dans leur voisinage, sont remarquables par leur affreuse stérilité... Je n'ai trouvé aucune trace des palmiers, si constamment et si abondamment répandus sur toutes les côtes de l'Asie situées entre les tropiques; quelques figuiers, quelques mimosa s'élèvent avec peine à la hauteur de quatre ou cinq pieds; quelques solanum hérissés d'épines sont les seules plantes analogues à celles des autres régions équatoriales. En avançant vers le sud, la végétation est plus fraîche et plus vigoureuse. »

Dans l'intérieur et sur quelques points des côtes, on aperçoit pourtant des sites magnifiques, des vallées et des plaines fertiles, des forêts d'arbres très élevés, donnant des bois de construction, tels que le casuarina, et des bois d'ébénisterie, rouges, blancs et veinés, surtout le cèdre. Le pays entre les monts Grampian et la côte fut nommé par le major Mitchell *Australia felix*, à cause de son aspect riant, étant parsemé de collines tapissées de danthonia, qui donne un fourrage excellent. Sur les collines et les montagnes, la terre est souvent plus fertile que dans les vallées, ce qui est le contraire des terrains d'Europe : on attribue la cause de ce phénomène aux ravages qu'essuient les terres basses par suite des inondations et plus encore des incendies qui se propagent au loin sur ce sol aride*. Toutefois ce sol est susceptible de recevoir les végétaux d'autres parties du monde : dans la zone torride, l'indigo et la canne à sucre transplantés par les Européens se sont propagés; les Anglais de la Nouvelle-Galles méridionale cultivent avec succès les céréales, les légumes, les fruits et les bois de l'Europe, et l'horticulture prospère, grâce à leurs soins, dans les terres bien arrosées. Il faut pourtant ajouter que plusieurs végétaux européens dégénèrent promptement.

L'intérieur de la Nouvelle-Hollande n'ayant pas encore été exploré, on ne peut avoir de notions complètes sur la géologie de l'île, sur ses eaux et montagnes, et sur ses richesses minérales. L'absence de grands fleuves dans un pays aussi vaste a été un sujet de surprise pour les géographes. A moins qu'on ne suppose quelque vaste bassin par lequel les eaux s'écoulent dans le golfe de Carpentarie, on peut demander ce que deviennent toutes les eaux que les pluies font tomber sur une aussi grande superficie. Y a-t-il quelque mer intérieure qui les absorbe, ou bien l'évaporation exerce-t-elle une action assez puissante pour enlever la grande masse des eaux? Rien n'autorise encore les géographes à décider ces questions**.

A l'ouest de la Nouvelle-Galles méridio-

Paris, 1816, p. 358. Ce naturaliste, directeur du Jardin du Roi à Pondichéry, est mort à Paris, le 14 mars 1826.

(*) Sturt, *Expédition into the interior of South Australia*, Londres, 1833.

(**) Note de John Barrow, t. VIII du *Journal of the roy. géograph. Society*, p. 466.

Digitized by Google

nale, une grande chaîne de montagnes granitiques, appelées les montagnes Bleues, s'étend du sud au nord. Il en descend beaucoup de rivières, qui, dans les régions éloignées, vont grossir quelques fleuves; dans les plaines, elles produisent des inondations semblables à de vastes lacs; mais dans la saison où soufflent les vents chauds ces flaques d'eau s'évaporent, et une grande sécheresse succède aux débordements. Le long de la rivière de Darling, dont les eaux sont salées, s'étend une chaîne de roches calcaires dont les bancs alternent avec le grès. Au sud de l'île, entre les rivières de Glenelg et de Murray, s'étendent les monts Grampians, dont les neiges alimentent également pendant l'été plusieurs rivières, et dont l'extrémité orientale, appelée le mont William, s'élève à 4,500 pieds au-dessus du niveau de la mer. Le pays entre les Grampians et la côte consiste en une formation de trapp; entre ces montagnes et la baie de Portland s'élève le mont Napier, dont le cratère annonce un ancien volcan; les roches d'alentour paraissent avoir aussi une origine volcanique. Une autre chaîne de montagnes, celle de Granard, se prolonge entre les rivières de Lachlan et de Macquarie; cette dernière rivière est séparée du Namoy, ou rivière Peel, par les monts Warrabangle, comme la rivière Peel est séparée de celle de Gwyder par la chaîne des monts Lindesay ou Hardwick. Au sud-ouest de Sidney, on trouve les monts Menero, qui paraissent atteindre une élévation d'environ 8,000 pieds. Le long de la rivière des Cygnes, on connaît aussi une chaîne de montagnes, et il y en a sans doute beaucoup d'autres que les explorations successives de l'intérieur feront connaître. Dans une partie de la côte méridionale, la terre repose sur un granit à gros grains, entremêlé de morceaux considérables de feldspath ou traversé par des veines de schiste verdâtre ou noirâtre. Au cap du Naturaliste, le granit supporte des bancs de mica-schiste dans lesquels il y a des cavernes renfermant des cristaux salins. Ailleurs, on a trouvé des cavernes avec des stalactites d'albâtre. La Nouvelle-Hollande a des mines de métaux, surtout de fer et de cuivre, et des sources minérales.

Le règne animal offre, dans cette île, autant et peut-être plus de singularités que la végétation. Rien ne ressemble, dans la zoologie du reste de la terre, à l'ornithorinque (*voy.*) et en général aux échidnés (*voy.*) de la Nouvelle-Hollande, qui tiennent à la fois des mammifères, des oiseaux et des reptiles. Les kangurous, les wombats, les phalangiers se rapprochent davantage des genres zoologiques du monde connu. Parmi les oiseaux remarquables, il faut citer les casoars, les kakatous et les cygnes noirs, les ménures à queue en forme de lyre, les loriots jaunes et noirs, les faucons blancs, les moucherolles crépitants et les cassicans. Les campagnes ont de belles perruches, des traquets, des martins-chasseurs, de grosses tourterelles. Sur les côtes voltigent beaucoup d'oiseaux de mer, et les marins y trouvent une foule de canards. Obligés de pomper le suc des fleurs, faute d'autre nourriture végétale, les perroquets et autres oiseaux de la Nouvelle-Hollande sont munis de faisceaux considérables de papilles à la langue, comme les végétaux ont des feuilles simples pour aspirer plus facilement l'humidité de l'atmosphère.

Un grand nombre de lézards et de serpents (parmi lesquels les noirs et les serpents-fils sont les plus redoutables à cause de leur venin), des scinques très longs, composent avec d'autres genres la famille des reptiles. Il y a des crocodiles et plusieurs espèces de tortues. Les fourmis se font remarquer par leur variété et par leur grosseur; il en est de même des coléoptères parmi les insectes. De beaux coquillages se trouvent sur les côtes et aux embouchures des rivières. On prend, dans les parages de la Nouvelle-Hollande, des baleines et plusieurs espèces de phoques; les rivières peuvent donner lieu à une pêche considérable. Aujourd'hui le kangurou est le plus grand quadrupède de ce continent : il n'en a pas été de même dans une haute antiquité; car les ossements fossiles qu'on a trouvés dans les cavernes prouvent que la Nouvelle-Hollande nourrissait des hippopotames et d'autres grands mammifères, ainsi que des espèces animales qui n'existent plus nulle part. Du

Digitized by Google

reste, les cavernes et brèches à ossements de ce pays ont les mêmes caractères et les mêmes variétés que les dépôts d'ossements fossiles en Europe, et il y a lieu de croire que des changements géologiques semblables ont détruit certaines espèces dans les deux parties du monde.

La population indigène de la Nouvelle-Hollande a toujours excité l'étonnement des navigateurs, à cause de la vie misérable qu'elle mène, du petit nombre d'individus dont se composent ses peuplades, du peu d'intelligence qu'elle montre et de la privation totale de traditions et de monuments historiques dans laquelle elle vit. La race australienne est au dernier degré de l'échelle des sociétés humaines. D'une maigreur effrayante, les indigènes ont les bras et les jambes très grêles et allongés, le teint noirâtre, une chevelure noire, touffue, le visage aplati et les lèvres épaisses. La laideur paraît être le partage des femmes, traitées avec mépris par leurs maris. Sur les côtes, on voit des peuplades qui n'ont pour tout abri que le feuillage des arbres ou tout au plus des huttes de branchages; sauvages qui vivent de racines et d'herbes communes, à moins qu'ils ne saisissent du gibier ou du poisson pour s'en nourrir. Si quelques-uns se couvrent de peaux de kangurou ou d'opossum, c'est uniquement pour se garantir du froid, qu'ils ont beaucoup de peine à supporter; du reste, ils vont tout nus. Une cinquantaine d'individus composent les plus fortes peuplades. On conçoit que la rareté de la nourriture dans ce pays a dû mettre obstacle à l'accroissement de la population, à son agglomération et à son bien-être, et que sa misère a dû arrêter le développement de ses facultés intellectuelles. Sur le bord des fleuves et dans les contrées fertiles de l'île, on a pourtant vu des peuplades moins misérables : leurs filets et leurs armes annonçaient un peu plus d'industrie, et leurs habitations plus d'intelligence que tout ce qu'on avait remarqué chez les malheureux habitants du rivage de la mer. Ce qui néanmoins fait désespérer de l'amélioration de cette race, c'est le peu d'influence qu'a exercée sur elle son contact avec la civilisation qui règne dans la colonie anglaise de la Nouvelle-Galles méridionale. Il semble que les aborigènes de la Nouvelle-Hollande n'aient du goût que pour les défauts des blancs, et que ceux-ci, au lieu de les élever jusqu'à eux, ne contribuent qu'à les abrutir davantage*. Leur langage paraît varier selon les tribus; celui que parlent les indigènes du Port-du-Roi-George parut aux Français de l'expédition de *l'Astrolabe* « une sorte de gazouillement produit par le concours des voyelles** »; et un auteur anglais compare au bruit d'une grande crecelle l'altercation des habitants des collines de Menero, du reste tellement silencieux qu'ils passent des heures ensemble sans se dire un mot. On n'a encore publié sur le langage des Australiens qu'une courte grammaire des tribus du lac Macquarie, rédigée par Threlkeld, et de courts vocabulaires de ceux du Port-du-Roi-George et des collines de Menero***. Les Australiens ont des jongleurs et sont dominés par des idées très superstitieuses. Quelques usages bizarres règnent dans les tribus que les navigateurs ont eu occasion de connaître, par exemple, celui de faire sauter une dent aux jeunes garçons, comme pour les initier à la société des hommes, celui de couper une phalange d'un doigt aux filles, enfin l'usage d'enlever les femmes qu'ils veulent épouser en leur assénant un coup de casse-tête et en les entraînant ensuite dans leurs tanières pour en faire leurs compagnes ou plutôt leurs esclaves. Ils sont armés de boucliers et de sabres de bois, de zagayes, de lances, de casse-têtes; ils se construisent des pirogues en écorce d'eucalyptus, et des radeaux en tiges de mangliers. Les indigènes trouvés par les Anglais dans leurs expéditions à l'ouest de leur colonie avaient de l'intelligence, vivaient de la

(*) *Information respecting the aborigenes of the British colonies*, Londres, 1838.

(**) Note de MM. Quoy et Gaimard, tome I, p. 199, de Dumont-d'Urville, *Voyage de découvertes autour du monde et à la recherche de La Pérouse*, Paris, 1832, in-8°. L'atlas de cet ouvrage représente quelques indigènes de la Nouvelle-Hollande.

(***) Ces vocabulaires dressés, l'un par Scott Nind, et l'autre par le docteur Lhotsky, ont été insérés dans le *Journal of the royal geographical Society*, vol. I et IX, Londres, 1831 et 1839.

Digitized by Google

pêche et de la chasse, et se construisaient de petites habitations. Dans leurs courses, ils portent ordinairement avec eux un tison allumé : de là ces incendies qui, en détruisant la végétation et éloignant les animaux, diminuent encore le peu de ressources offertes par le sol. A défaut de kangurous, difficiles à prendre, de poissons et de coquillages, ils mangent des lézards, des fourmis, des serpents et des scinques : ce sont les femmes qui vont à la recherche de ces animaux ; faute d'animaux, ils mangent aussi des fougères. La plupart des tribus paraissent avoir un caractère doux et peu guerrier ; elles ont en revanche un grand penchant à la paresse et montrent une insouciance extrême. Il y a pourtant des tribus qui font des expéditions lointaines pour enlever des femmes et des vivres.

Les premières découvertes relatives à la Nouvelle-Hollande sont dues aux Hollandais. Ce fut l'an 1665 qu'un navire de cette nation, appelé *Duijken*, et chargé d'explorer les côtes de la Nouvelle-Guinée, découvrit la côte septentrionale d'une nouvelle terre que l'on prit d'abord pour une continuation de la Nouvelle-Guinée, et qu'on appela la Grande-Terre du Sud (*Groote Zuidland*). Dans la même année, le navigateur espagnol Torres, en découvrant le détroit qui sépare la Nouvelle-Guinée de la Nouvelle-Hollande, et qui a reçu son nom, prouva que la terre récemment découverte ne tenait point à l'île de la Nouvelle Guinée. Dirk Hartog, commandant du navire *l'Eendragt*, fit, en 1616, la découverte de la côte occidentale : il désigna sous le nom de *Terre d'Eendragt* la côte depuis 22° jusqu'à 29° de latitude sud, et laissa le sien à une rade. Edel continua l'exploration de cette côte jusqu'au 32° ; son nom a été donné à sa découverte. Un naufrage du navire hollandais *Leeuwin*, en 1622, valut à la géographie la découverte de la côte depuis 32° jusqu'à 35°, ou depuis le cap Péron jusqu'au cap Nuyts : la terre prit encore naturellement le nom du navire naufragé. En 1623, Jean Carstens, commandant le navire *Arnhem*, explora la baie de Carpentarie, nommée d'après Carpentier, gouverneur de l'Inde hollandaise, et donna à la côte occidentale de la baie le nom de *Terre d'Arnhem*. Treize ans après, pendant le gouvernement de Van Diemen, Thomas Pool continua l'exploration de la côte septentrionale à l'ouest de la baie de Carpentarie. La côte visitée par Th. Pool reçut le nom du gouverneur, *Van Diemen*, nom qui fut attaché aussi dans la suite à une île voisine de la Nouvelle-Hollande. Il restait une grande étendue de côtes à explorer au nord-ouest, entre la terre Van Diemen et celle d'Eendragt : G.-F. de Wit s'acquitta de cette tâche en 1628, et attacha son nom à la région découverte. L'année précédente, les Hollandais avaient commencé à visiter la côte méridionale. Pierre Nuyts trouva l'immense étendue de côtes qui a reçu son nom ; Abel Tasman continua cette exploration vers l'est. Les Hollandais prétendent que ce navigateur a vu à peu près tout ce que Flinders a visité dans la suite sur cette côte ; à défaut du journal de Tasman, qui n'est pas venu jusqu'à nous, ils en trouvent la preuve dans les anciennes cartes hollandaises de P. Goos et Van Keulen. Seulement, ajoutent-ils, Flinders a donné des noms anglais aux lieux qui avaient reçu de Tasman des noms hollandais*. Tasman crut encore que l'île Van Diemen tenait à la Nouvelle-Hollande. Cette erreur ne fut détruite que longtemps après, par Bass, chirurgien de la marine anglaise, qui passa le premier par le détroit auquel son nom est attaché. C'est aussi à Tasman qu'est due la première levée de la carte de Carpentarie ; il l'explora en 1644. Là s'arrêtent les découvertes des Hollandais, qui du reste, déjà assez riches en colonies, ne firent rien pour coloniser l'île immense dont ils avaient exploré les trois côtés.

Il se passa près d'un siècle sans que les navigateurs européens ajoutassent aux connaissances que les Hollandais avaient propagées, et sans que l'humanité en profitât. Ce n'est que depuis les découvertes faites par Cook (*voy.*), en 1770, sur la côte orientale, qu'une ère importante a commencé pour la Nouvelle-Hollande. Ce fut, en effet, après le voyage de Cook que

(*) Bennet et Van Wijk, *Verhandeling over de nederlandsche Ontdekkingen*, Utrecht, 1827.

Digitized by Google

l'Angleterre se décida à y fonder la colonie de la Nouvelle-Galles méridionale, que l'on peut regarder comme le germe d'une colonisation qui finira par comprendre une grande partie de l'île. Vancouver, d'Entrecasteaux, La Pérouse, Baudin, Péron, Flinders, Freycinet, visitèrent, à la fin du XVIIIe et au commencement du XIXe siècle, diverses parties des côtes. Ce furent les gouverneurs de la Nouvelle-Galles méridionale qui firent explorer les terres inconnues à l'ouest de la colonie; Oxley, le capitaine Sturt et surtout le major Mitchell* ont avancé considérablement les connaissances géographiques relativement à l'intérieur. L'hydrographie de ce continent a été rectifiée par les explorations des capitaines King, Wickham et autres. Les navigateurs ont donné aux lieux qu'ils ont visités des noms auxquels les Anglais en ont substitué d'autres, ce qui peut jeter quelque confusion dans la nomenclature topographique de cette vaste région.

Quoique les Anglais eussent paru se borner d'abord à l'occupation de la côte orientale, et n'avoir d'autre but que d'y déporter leurs *convicts* (*voy.* COLONIES PÉNALES), cependant la certitude qu'ils ont acquise de l'existence de bonnes terres dans cette île et la prospérité de leur colonie de la Nouvelle-Galles méridionale les ont encouragés à jeter sur d'autres points de l'île les fondements de colonies. C'est ainsi qu'ils ont formé des établissements au Port-du-Roi-George et au port Western, puis sur la rivière des Cygnes et la terre de Leeuwin. La côte stérile de l'ouest est restée déserte jusqu'à présent; mais sur la côte septentrionale, dans la partie comprise sous le nom de Terre Van Diemen, on a fondé la colonie de Port-Raffles, sur le détroit d'Apsley, qui sépare les îles Bathurst et Melville. Il y aurait place pour tous les pauvres de l'Europe, et si la Nouvelle-Hollande se peuplait comme notre partie du monde, elle pourrait nourrir plus de 150 millions d'hommes **.

Divers noms ont été proposés pour désigner la grande île qui fait le sujet de cet article: on l'a appelée *Notasie*, *Australie*, *Continent austral*; cependant le premier nom, celui de Nouvelle-Hollande, paraît se conserver comme étant généralement connu. Les Anglais ont adopté celui d'*Australia*, proposé par Flinders. — La carte la plus récente de ce pays est celle d'Arrowsmith, Londres, 1838; en Allemagne, M. Meinicke lui a consacré une monographie intitulée *Das Festland Australien, nach den Quellen dargestellt*, Prenzlau, 1837, 2 vol. in-8°. D-G.

HOLLAR (VENCESLAS), graveur à l'eau-forte, né à Prague en 1607, mort, dans la misère, à Londres, le 28 mars 1677. *Voy.* GRAVURE (T. XII, p. 801).

HOLOCAUSTE, sacrifice où la victime était entièrement (ὅλος, tout) consumée (καίω, brûler) par le feu. *Voy.* SACRIFICE.

HOLOFERNE, *voy.* JUDITH.

HOLSTEIN, duché allemand qui marquait autrefois la limite septentrionale du Saint-Empire. Il est borné au nord par le Sleswig, à l'est par le duché de Lauenbourg, séparé, au sud et à l'ouest, par l'Elbe, du royaume de Hanovre, et baigné, de ce côté, par la mer du Nord ou d'Allemagne, et, du côté opposé, par la Baltique. Le Holstein a une superficie de 154 milles carrés géogr., avec 380,000 habitants, qui professent presque tous la religion protestante. Une chaîne de collines parcourt le duché du sud au nord, s'inclinant d'un côté vers l'Elbe et la mer du Nord, de l'autre vers la mer Baltique, par une pente plus longue et plus douce à l'occident qu'à l'orient. Il est arrosé par plusieurs rivières, dont les principales, l'Alster, le Pinnau, le Krükau et le Stœr, appartiennent au bassin de l'Elbe. La partie orientale n'en offre que deux un peu considérables, la Schwentine et la Trave; mais elle a plusieurs lacs, parmi lesquels on doit citer celui de Plœn et celui de Selent. Le pays offre des contrées fort pittoresques, telles que les environs de Plœn, d'Eutin et de

(*) J.-C. Mitchell, *Three Expeditions into the interior of Eastern Australia*, Londres, 1839, 2 vol. in-8°.

(**) *Voir* les Considérations sur la géographie politique et la nomenclature géographique de l'Australie, par le capitaine Vetch, tome VIII du *Journal of the royal geograph. Society*.

Digitized by Google

Kiel. Le sol est généralement fertile, surtout dans les *Marschlænder* de l'Elbe et de la mer du Nord, qui commencent à quatre milles au-dessous de Hambourg et ont une largeur de deux milles. Une grande partie du Holstein oriental doit aussi à son terroir marneux un haut degré de fertilité. Dans le règne minéral, le pays produit du sel, de la chaux et du gypse; les bords de la Baltique donnent de l'ambre jaune; mais on ne trouve nulle part des métaux. Les productions du règne végétal et du règne animal sont plus importantes. Les céréales y viennent presque toujours en quantité plus que suffisante pour les besoins des habitants. Les fabriques et les manufactures ne sont pas assez nombreuses: aussi les objets manufacturés forment-ils un article d'importation considérable, ainsi que les denrées coloniales et les vins. On exporte des grains, des chevaux, des bœufs, du beurre et de la tourbe. La situation du Holstein, sur deux mers, est très propre à favoriser le commerce extérieur. Hambourg, Altona et Lubeck, sont surtout d'importants débouchés pour ses produits. La pêche des phoques et de la baleine, sur les côtes du Grœnland, fournit aussi des moyens d'existence à un grand nombre d'habitants. On peut donc dire que le Holstein est un pays heureux, puisqu'il ne manque d'aucune des choses nécessaires à la vie, et les produit même en surabondance. Il possède, pour l'instruction de la jeunesse, des écoles savantes à Glückstadt, Altona et Kiel, ainsi qu'une université et un séminaire pour les instituteurs à Kiel (*voy.* ce nom). La servitude de la glèbe a été abolie dans le pays le 19 décembre 1804. La ville la plus considérable est Altona (*voy.*); mais c'est la forteresse de Glückstadt, qui est le siége du gouvernement. Elle a 5,200 habitants, et elle est située au confluent de la Stœr et de l'Elbe, qui y forme un assez bon port; Rendsbourg, sur l'Eider, est une importante forteresse, avec 7,700 habitants, où aboutit le canal qui joint le port de Kiel à l'Eider. Nous consacrerons un article à la ville de Kiel. On peut citer encore, quoique l'importance en soit moindre, Segeberg, où se trouve une montagne calcaire; Oldeslohe, remarquable par ses sources salées; Plœn, Itzehoe, Wilster, etc.

On sait que le Holstein est soumis au sceptre du Danemark. Il est divisé, pour l'administration de la justice, en 27 bailliages, sans compter les 14 villes et les 147 terres nobles. L'église protestante est l'église dominante; cependant les autres cultes y jouissent d'une grande liberté. Tout le pays est divisé en huit prévôtés ecclésiastiques; dans chaque prévôté est un consistoire qui se compose d'un grand nombre de pasteurs, sous la présidence du prévôt (*Probst*), et qui juge les affaires de sa compétence. On peut appeler de ses décisions au consistoire supérieur de Glückstadt, qui porte le titre de cour supérieure et se compose des pasteurs de cette ville et du surintendant général ecclésiastique. Chaque prévôt est chargé dans sa prévôté de la surveillance des églises et des écoles. La surveillance générale en appartient au surintendant, qui les visite tour à tour chaque année.

Une constitution provinciale a été accordée au Holstein et au Sleswig, ainsi qu'aux autres parties de la monarchie danoise, par la loi du 28 mai 1831. Les efforts de la noblesse, depuis 1815, pour maintenir en vigueur l'ancienne constitution et son appel à la diète germanique n'avaient eu aucun résultat. Le 27 novembre 1823, la diète fit connaître sa résolution, portant que, « l'ancienne constitution n'étant plus reconnue, la requête des prélats et de la noblesse du Holstein, qui se fondait sur cette constitution, n'était pas fondée. » On prévint cependant les pétitionnaires que le roi avait fait connaître son projet d'accorder une constitution nouvelle, basée sur l'ancienne, mais plus conforme aux besoins du temps. Ce projet se réalisa en mai 1831. La loi générale sur l'organisation des États provinciaux, dans les duchés de Sleswig et de Holstein, fut immédiatement suivie d'une autre sur l'organisation d'États semblables dans toute la monarchie. Toute loi générale ayant pour objet des modifications dans les droits civils et les droits de propriété, dans les impôts et dans le trésor public, doit être discutée par les États. Ils ont le droit d'initiative,

Digitized by Google

et peuvent adresser au gouvernement des vœux ou des doléances. Toutes les affaires qui concernent les communes et la répartition des impôts leur sont réservées. Ce ne fut cependant que le 15 mai 1833 que furent promulguées les lois qui accordent à la monarchie danoise quatre assemblées d'États, composées des députés choisis par les villes, les seigneurs fonciers et les paysans, et de quelques ecclésiastiques, à la nomination du roi. Pour ne nous occuper ici que du Holstein, voici quels y sont les membres des États. D'abord le titulaire du majorat de Hesse a une voix virile; le roi nomme deux ecclésiastiques, un professeur de Kiel et quatre membres de la noblesse. La noblesse élit neuf députés, les villes en choisissent seize, ainsi que les paysans. Pour être électeur, un noble foncier doit posséder un bien-fonds d'une valeur de 50,000 thalers au moins; un bourgeois doit avoir, dans sa ville même, une propriété de 4,600 thalers, et un paysan une terre de 3,200 thalers. L'éligibilité exige une fortune double. L'élection est directe. Les États doivent s'assembler tous les deux ans à Rœskilde, à Wiborg, à Sleswig et à Itzehoe; ils nomment leurs présidents et leurs vice-présidents, qui dirigent les délibérations. Les commissaires du gouvernement assistent à la discussion, mais non pas au vote. Tout député parle debout; il ne peut lire de discours écrits. Les séances ne sont pas publiques; mais les délibérations doivent être publiées dans le journal officiel de la province.

En recevant ensemble leurs constitutions provinciales, les duchés de Sleswig et de Holstein ont obtenu une administration commune, dont le siége est à Sleswig, et une cour supérieure d'appel, qui siége à Kiel. Cette dernière se compose d'un président et de huit conseillers; c'est à elle qu'appartient aussi l'examen de tous les candidats en droit. A son ressort appartiennent la cour supérieure de Glückstadt et les quatre tribunaux trimestriels composés de quatre conseillers de la cour supérieure et de quatre membres de la noblesse. La régence locale forme elle-même le consistoire supérieur, mais en s'adjoignant le surintendant, un professeur ordinaire de théologie et quatre autres ecclésiastiques. C'est ce consistoire qui examine les candidats en théologie. Il existe une séparation complète entre l'administration et la magistrature.

Les commencements de l'histoire du Holstein sont obscurs. Charlemagne vainquit les Saxons, qui habitaient ce pays sous le nom de Nordalbingiens (de *Albis*, Elbe), et transplanta 10,000 familles en-deçà du Rhin, dans la Flandre, le Brabant et la Hollande. L'empereur Lothaire éleva au rang de comté, le Holstein et le Stormarn (ainsi nommé de la rivière Stœr), qui jusque-là avaient dépendu du duché de Saxe, et en investit, en 1106, le comte Adolphe Ier de Schauenbourg, dont le fils, Adolphe II, conquit la Wagrie, habitée par les Vénèdes. La famille régnante de la ligne directe de Schauenbourg s'étant éteinte en la personne d'Adolphe VIII, les États de Sleswig et de Holstein élurent comte, en 1460, Christian Ier, roi de Danemark, mais en se réservant le droit de choisir son successeur parmi ses descendants, ce qui eut lieu en effet jusqu'au duc Philippe (de Holstein-Gottorp), en 1597. Le comte, qui avait été jusqu'alors vassal de l'évêque de Lubeck, président des États (car celui-ci avait obtenu de l'Empereur le droit d'investir le comte de ses domaines), s'était fait nommer en 1474, par l'empereur Frédéric III, duc de Holstein et de Dithmarschen, pays dont les premiers habitants avaient été des Saxons mêlés à des Frisons et que ce duc soumit. Les petits-fils de Christian Ier, Christian III et le duc Adolphe ont été les souches des deux branches principales de la maison de Holstein, la *branche royale*, dont il a été parlé à l'art. DANEMARK, avec les lignes collatérales de Holstein-Sonderbourg-Augustenbourg et de Holstein-Beck (cette dernière s'appelle, depuis 1826, Holstein-Augustenbourg-Glücksbourg), et la *branche ducale* de Holstein-Gottorp, qui posséda le duché jusqu'en 1767. De cette dernière branche sont sortis les empereurs actuels de Russie, la ligne de Holstein-Eutin* ou de

(*) Ainsi nommée de la ville d'Eutin, ancienne résidence des évêques de Lubeck et qui appar-

Digitized by Google

Suède et la maison ducale d'Oldenbourg, ainsi qu'on le verra dans l'art. suivant.

Lorsque la constitution de l'empire d'Allemagne eut été détruite par l'acte de la Confédération du Rhin, le roi de Danemark réunit, le 9 septembre 1806, tout le duché de Holstein au royaume de Danemark, et abolit la constitution d'États qui jusqu'alors y avait été en vigueur. La guerre de 1813 ne respecta pas le Holstein, possession du dernier et plus fidèle allié de la France. Il fut occupé, au mois de décembre, par les troupes suédoises et russes; mais dès le 14 janvier 1814, la paix fut signée à Kiel (*voy.*). En 1815, le roi de Danemark, en qualité de duc de Holstein et de Lauenbourg, entra dans la Confédération germanique. Il a la dixième voix à la diète et trois voix dans le *plenum*. Les revenus du Holstein se montent à 2,120,000 florins. Son contingent fédéral est de 3,900 hommes. — On peut consulter les ouvrages allemands suivants : Ross, *Histoire des duchés de Sleswig et de Holstein, jusqu'à l'avénement de la maison d'Oldenbourg* (Kiel, 1831), et Dœrfer, *Topographie des duchés de Holstein et de Lauenbourg* (4e éd., Sleswig, 1825). *C. L. m.*

HOLSTEIN-GOTTORP (MAISON DE). Gottorp ou Gottorf est le nom d'un château situé près de la ville de Sleswig dans une contrée riante. Il donna son nom à un bailliage, et fut la résidence des ducs de Sleswig-Holstein jusqu'en 1713, époque où ces ducs perdirent leur part du duché de Sleswig (*voy.* l'art. précédent.

ADOLPHE, fondateur de la branche aînée de cette famille, était le second des petits-fils de Christian Ier, roi de Danemark. Ce prince ambitieux, qui, entre autres projets, avait conçu celui d'épouser Élisabeth d'Angleterre, fut nommé évêque de Sleswig en 1556; il partagea, en 1581, avec la branche royale l'héritage de Jean de Flensbourg, et mourut en 1586. Son fils aîné, FRÉDÉRIC II, ne lui survécut que d'un an. Le second, PHILIPPE, mourut célibataire en 1597, et laissa sa succession au troisième fils, JEAN-ADOLPHE, qui en détacha les évêchés (sécularisés) de Brême et de Lubeck, en faveur de son frère cadet Jean-Frédéric. Ami des lettres, ce prince rassembla à Gottorp une riche bibliothèque; mais son penchant pour les doctrines de la réforme lui aliénèrent jusqu'à un certain point l'affection de ses sujets. Il eut pour successeur (1616) son fils FRÉDÉRIC III, surnommé *le Grand*, qui ne tarda pas à établir dans ses états le droit de primogéniture, du consentement de Christian IV, roi de Danemark. Les États, qui ne voyaient pas avec plaisir la couronne cesser d'être élective, voulurent résister; mais le duc, appuyé par l'Empereur et le roi de Danemark, passa outre, et, à partir de ce règne, le pays ne fut plus partagé. Les émigrations occasionnées en Hollande par les querelles religieuses des Gomaristes et des Arminiens déterminèrent Frédéric à fonder, en 1621, la ville de Friedrichstadt, où il offrit un asile à ceux que la persécution chassait de leur patrie. En 1623, il conclut avec le Danemark l'union de Rendsbourg, alliance offensive et défensive qui ne dura que quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à ce que Tilly eût forcé le duc à la neutralité, après avoir fait occuper le Holstein par les troupes impériales. En 1632, la construction de la forteresse de Christianpreis, ou de Friedrichsort, ordonnée par Christian IV, roi de Danemark, souleva de longues disputes. Une des entreprises les plus remarquables de Frédéric III fut la coûteuse ambassade qu'il fit partir, en 1635, pour la Perse (*voy.* OLEARIUS), à la suite d'un traité secret avec le Danemark et l'Espagne. On n'a jamais su le véritable but de cette ambassade; mais un des ambassadeurs, Othon Bruickmann, fut décapité à Gottorp en 1640, sous le prétexte qu'il avait outrepassé ses pouvoirs.

A la mort du dernier comte de Schauenbourg, en 1640, ses possessions échurent au Holstein, et le duc de Gottorp entra dans le partage de cette succession. Lorsque la guerre éclata, en 1644, entre le Danemark et la Suède, le Holstein-Gottorp dut y prendre part; mais l'invasion

tient aujourd'hui, avec toute la principauté de Lubeck (qu'il ne faut pas confondre avec le territoire de la ville libre), au grand-duc d'Oldenbourg. S.

Digitized by Google

de Torstenson contraignit le duc à se renfermer dans une stricte neutralité. Dix ans après, le mariage de Charles-Gustave de Suède avec la fille de Frédéric, Hedwige-Éléonore, alluma entre le Danemark et le Holstein ducal des inimitiés qui ne s'éteignirent plus. Frédéric III resta, depuis cette époque, un allié fidèle de la Suède, et à la conclusion de la paix, en 1658, il obtint la souveraineté d'une partie du Sleswig et de l'île de Femern. Peu de temps après, la guerre ayant éclaté de nouveau, les Suédois s'emparèrent de Tœnningen et de plusieurs autres villes, tandis que les troupes impériales et brandebourgeoises en levaient Gottorp et mettaient tout le pays à contribution. Le duc Frédéric III, qui s'était réfugié à Tœnningen, y mourut le 10 août 1659.

En montant sur le trône, son fils Christian-Albert trouva ses états occupés par les ennemis, mais la paix de 1660 le délivra de leur présence. Son mariage avec Frédérique-Amélie, fille du roi Frédéric III, rétablit l'harmonie avec le Danemark, harmonie que cimenta le traité de Glückstadt, mais qui fut de nouveau détruite lorsque le duc s'allia avec la Suède en 1674. L'année suivante, Christian V attira le duc à une entrevue et le força non-seulement à renoncer à la possession du Sleswig, mais aux plus dures conditions. Christian-Albert ayant protesté contre cette violence, les Danois occupèrent ses états et l'obligèrent à se retirer à Hambourg, où il resta quatre ans. La médiation de la France le fit rétablir dans tous ses droits, en 1679; mais dès l'année suivante, le Danemark éleva de nouvelles prétentions et le duc se vit contraint de lui payer une somme de 300,000 thalers. Les différends ne cessèrent pas néanmoins, et le Holstein-Gottorp fut occupé une seconde fois en 1684. Le traité d'Altona, conclu en 1689 par la médiation du Brandebourg et de plusieurs autres puissances, rétablit le duc dans tous ses droits; mais Christian-Albert mourut en 1694.

Son successeur Frédéric IV voulut venger son père de tous les maux que lui avait faits le Danemark et ne se donna pas la peine de dissimuler ses projets. Il fit entre autres établir des fortifications tout le long de la frontière danoise, sans faire aucune attention aux vives réclamations de Christian V. En 1698, il épousa Hedwige-Sophie, sœur aînée du roi de Suède, Charles XII, qui le nomma aussitôt son général en chef. Frédéric fit réparer sur-le-champ les fortifications détruites par les Danois. Cependant le nouveau roi de Danemark, qui s'appelait aussi Frédéric IV, s'était allié à la Russie et à la Pologne contre la Suède. Il entra dans le Holstein, fit raser les fortifications et mit le siége devant Tœnningen. Mais Charles XII le força, à la paix de Travendahl, de rétablir le duc dans tous ses droits et de lui payer une indemnité de 260,000 thalers. Le duc Frédéric IV périt dans la bataille de Klissow, le 19 juillet 1702.

Son fils, Charles-Frédéric, n'ayant encore que deux ans à peine, la tutelle fut confiée à son oncle Christian-Auguste. En 1705, l'occupation de l'évêché de Lubeck donna lieu à de nouvelles querelles avec le Danemark, que la médiation de l'Angleterre termina, l'année suivante, en faveur du Holstein; car Christian-Auguste fut mis en possession de cette souveraineté autrefois épiscopale. De nouvelles difficultés qui ne tardèrent pas à s'élever furent aplanies par la convention de Hambourg, signée en 1712. Mais le Holstein-Gottorp se vit bientôt après engagé dans la guerre qui s'était rallumée, en 1709, entre le Danemark et la Suède. Après avoir battu les Danois à Gadebusch, le 20 décembre 1712, et incendié Altona, le général suédois Steenbock entra dans le Holstein, et un traité secret du 21 janvier 1713 lui ouvrit les portes de Tœnningen, où il établit ses quartiers le 15 février. Le Danemark occupa alors le Sleswig et le Holstein, fit raser Tœnningen (1714) et traita le duché en pays ennemi. Le régent s'enfuit à l'étranger avec le jeune duc, et ils y restèrent jusqu'en 1720, où fut conclue la paix de Friedrichsbourg. Charles-Frédéric recouvra le Holstein, mais il perdit la partie du Sleswig sur laquelle avaient régné ses ancêtres. Ce fut en vain qu'il s'adressa aux grandes puissances européennes pour se la faire restituer; il vit même lui échapper la couronne de Suède, sur laquelle il avait des droits en sa qua-

Digitized by Google

lité de fils de la sœur aînée de Charles XII. Le duc épousa, en 1725, la princesse Anne de Russie, fille aînée de Pierre-le-Grand; mais cette princesse mourut trois ans après, et sa perte lui enleva l'espoir de recouvrer le Sleswig par l'influence de la Russie. Cette dernière puissance, de concert avec l'Autriche, en garantit même la possession au Danemark en 1732. On assigna, il est vrai, au duc une indemnité de 2 millions de thalers; mais il la refusa hautement. Il mourut en 1739.

Son fils, Pierre-Ulric, n'ayant encore que 12 ans, le duc Adolphe-Frédéric, son oncle, évêque de Lubeck, prit alors la régence. L'impératrice Élisabeth appela en Russie le jeune duc, son neveu (1740), et le déclara son successeur (*voy.* Pierre III). Il fut choisi en même temps pour successeur au trône de Suède; mais ayant été obligé d'embrasser la religion grecque pour ceindre son front de la couronne de saint Vladimir, il lui fallut renoncer à celle de Suède, qu'il fit assurer à son oncle l'évêque de Lubeck. De cette manière la maison de Holstein-Gottorp s'assit sur les deux plus grands trônes du Nord. Le Danemark, effrayé de cette prospérité inattendue d'une famille rivale, bien que proche parente, de ses rois, essaya d'obtenir par des négociations la cession de la partie du Holstein que cette famille possédait, ou au moins son échange contre le comté d'Oldenbourg et Delmenhorst; mais Pierre voulut profiter de sa position pour contraindre au contraire le Danemark à lui restituer la partie du Sleswig qui avait été enlevée au duc son père, et refusa de consentir à l'arrangement proposé. Son projet sembla sur le point d'être mis à exécution, lorsqu'il monta (1762) sur le trône où sa mauvaise étoile l'avait appelé. La Russie était alors en guerre avec la Prusse. Pierre, admirateur, comme on sait, de Frédéric II, se hâta de conclure la paix; et déjà une partie de l'armée russe qui avait combattu les Prussiens était entrée dans le Mecklenbourg, lorsqu'une révolution lui arracha le trône et la vie. Catherine II fit cesser les hostilités et conclut la paix avec le Danemark. Elle signa, pour son fils Paul, en 1767, avec cette puissance, un traité qui fut confirmé en 1773, à l'époque de la majorité du jeune duc. Ce dernier lui céda tous ses droits sur le Holstein-Gottorp et le Sleswig en échange des comtés d'Oldenbourg et de Delmenhorst, qui furent érigés en duché et qui échurent à la branche cadette de Gottorp (*voy.* Oldenbourg). Le Danemark est resté depuis en paisible possession du Holstein tout entier.

La maison de Holstein-Gottorp occupe toujours le trône de Russie (*voy.* Paul Ier, Alexandre et Nicolas Pavlovitch); mais une révolution, dont nous avons parlé à l'article Gustave IV, lui a fait perdre celui de Suède, et le prince de Wasa est l'héritier de ses prétentions à ce dernier trône. X-N.

HOLYROOD, mot qui signifie Sainte-Croix, et qui est le nom d'un château royal, en Écosse, connu pour avoir été le refuge de plusieurs rois de France détrônés de la maison de Bourbon, *voy.* Édimbourg.

HOMANN (Jean-Baptiste), fondateur du dépôt de cartes géographiques (*voy.*) établi sous son nom à Nuremberg, naquit, le 20 mars 1663, à Kamlach, dans le cercle du Haut-Danube, en Bavière. Ses parents l'avaient destiné à la vie monastique : voulant se soustraire à cette carrière, pour laquelle il ne se sentait pas de goût, il quitta la maison paternelle et embrassa la religion protestante. En 1687, J.-B. Homann devint notaire, mais il s'occupa préférablement de la gravure en cuivre et de la confection de cartes géographiques. Ce genre de travail, dont on sentait alors tout le besoin, l'intéressa vivement, et son ardeur s'accrut avec les succès qu'il y obtint. En 1702, il fonda une maison pour le commerce de ces cartes, et il en publia successivement près de 200 qui se distinguèrent généralement par leur utilité et surtout par leur bon marché. Il confectionna aussi des sphères armillaires (*voy.*) et des globes (*voy.*) portatifs, ainsi que d'autres objets mécaniques d'art. L'Académie des Sciences de Berlin l'admit au nombre de ses membres; l'empereur d'Allemagne le décora d'une chaîne d'honneur en or, et Pierre-le-Grand le nomma son agent en Allemagne. Homann mourut le 1er juillet 1724, après avoir élevé à une grande

Digitized by Google

prospérité son établissement, qui contribua aux progrès qu'a faits en Allemagne l'étude de la géographie, et qui lui survécut. Dans les temps récents, cette maison a décliné, parce qu'elle n'a pas rivalisé en progrès avec les établissements nouveaux qui ont été formés pour l'exploitation du même genre d'industrie; mais les cartes des héritiers Homann sont répandues dans toute l'Europe. *C. L.*

HOMARD (*homardus*), genre de la classe des crustacés, de l'ordre des décapodes et de la famille des macroures. Il a été nouvellement établi par M. Milne-Edwards, et se compose des trois espèces d'*écrevisses de mer* jusqu'ici rangées dans le genre *écrevisse* (*voy.*). Tout le monde a pu remarquer, en effet, que le *rostre* (saillie qui termine la tête en avant) est large et aplati à sa base dans les écrevisses d'eau douce, tandis qu'il est grêle dans les homards; que la main de ces derniers est, proportion gardée avec le reste du corps, beaucoup plus grande que dans les premières. Enfin une particularité, probablement en rapport avec la différence d'habitation, consiste en ce que la carapace des homards renferme une petite quantité d'hydriodate de soude qui manque entièrement dans les écrevisses. La cuirasse calcaire des homards, aussi bien que celle des écrevisses, devient rouge sous l'influence d'une température d'environ 70°, des acides ou de l'alcool. M. Lassaigne a constaté que cet effet est dû à une matière colorante située au-dessous du test, et qui, par l'action des agents indiqués plus haut, s'y répand avec facilité. Le mâle se distingue de la femelle, dans les homards comme dans les écrevisses, par un petit appareil placé sous le premier anneau de l'abdomen (vulgairement queue). Cet organe, dont on soupçonne l'usage relatif à la copulation, consiste en deux petites tiges dirigées vers le ventre, aplaties, mobiles à leur base, d'un blanc bleuâtre et de nature cartilagineuse. Leur moitié antérieure est courbée et roulée dans le sens longitudinal, de manière à former une sorte de tuyau. Le premier anneau de l'abdomen des femelles est dépourvu de tout appendice. Dans la carapace du homard on trouve la substance connue sous le nom de *chitine*, décrite par M. Odier. Son foie est fort volumineux, comme on doit s'y attendre dans un animal qui respire par des branchies; il est formé de deux grandes masses glanduleuses jaunes. C'est lui qui fournit la substance amère (qui du reste est simplement de la bile) avec laquelle on compose en partie l'assaisonnement de la salade de homards. C. L-R.

HOMBOURG, *voy.* HESSE-HOMBOURG.

HOMBRE (JEU DE L'). Nous avons emprunté ce jeu de cartes et son nom aux Espagnols; dans notre langue, ce devrait être le *jeu de l'homme* (*hombre*). Ce jeu, rempli de complications, est un peu négligé aujourd'hui. On le joue ordinairement à trois personnes; c'est même à proprement parler la seule manière de le jouer : cependant l'usage a fait donner aussi son nom à une façon de jouer à deux; ce qu'on nomme le *quadrille* et la *quintille* sont de même à peu près le jeu de l'hombre joué par quatre ou cinq personnes.

On retire d'un grand jeu de cartes les dix, les neuf et les huit, et il reste 40 cartes. Chaque joueur a 9 cartes, et l'on peut en écarter autant que l'on veut. L'ordre n'est pas le même pour les cartes de couleur noire que pour celles de couleur rouge. L'as de pique est toujours la première triomphe, c'est-à-dire qu'elle l'emporte sur toute autre carte; l'as de trèfle est toujours la troisième triomphe : on les nomme *espadille* et *baste*. La seconde triomphe, nommée *manille*, est variable : c'est la dernière carte dans l'ordre de la couleur dont on joue. Ces trois triomphes se nomment *matadors*. Les as rouges changent de place et l'emportent sur le roi de leur couleur quand on joue en cette couleur : ils sont par conséquent la quatrième triomphe, que l'on nomme *ponte*. On ne tourne point de carte à l'hombre; mais celui qui entreprend le jeu, et qu'on nomme aussi l'*hombre*, donne l'atout en nommant la couleur en laquelle il a son jeu. On compte à l'aide de jetons et de fiches. Lorsqu'on renonce ou que l'on fait quelque autre faute, ou lorsqu'on ne gagne pas en faisant jouer, on paie une amende : c'est ce

Digitized by Google

qu'on appelle *faire la bête*. Le droit que paient ceux qui perdent à ceux qui gagnent se nomme *consolation*. Il est de l'intérêt de ceux qui défendent la poule, c'est-à-dire qui jouent contre l'*hombre*, d'affaiblir celui-ci en s'aidant mutuellement à faire des levées; ils ont le droit de s'avertir de prendre ou de ne pas prendre la carte qu'ils jouent : dans le premier cas, on frappe sur la table; dans le second, on demande *gano*. C'est celui qui fait le plus de levées qui gagne; si l'hombre ne fait pas plus de levées que les autres ou que l'un des autres joueurs, il fait la bête. Lorsqu'avant l'écart on n'a pas un jeu satisfaisant, on *passe*, c'est-à-dire qu'on renonce à cette partie; il y a une manière de jouer, qu'on nomme *espadille forcée*, où celui qui a l'espadille est forcé de jouer, si faible que soit son jeu. L'hombre à trois se complique de différents hasards ou combinaisons de cartes auxquels on a donné le nom bizarre de *pretintailles*, qui sont au nombre de quatorze, et pour lesquels on paie des fiches à celui qui fait jouer, s'il gagne, ou qu'il paie aux autres, s'il perd. Ainsi trois dames et un roi dans votre jeu, ou bien les deux as rouges, etc., vous mettent dans le cas de payer une fiche si vous perdez, ou d'en recevoir une si vous gagnez. *Voir*, pour les détails et les règles du jeu de l'hombre, les diverses *Académies des jeux*. L. L-T.

HOME (Henri), *voy.* Kames (lord).

HOMÉLIE, mot dérivé du grec ὁμιλία, réunion, conversation, discours simple et familier, adressé à une réunion populaire (ὅμιλος). C'est dans ce dernier sens que le mot se rencontre chez les Pères grecs; les Latins l'expliquaient par *sermo*, *tractatus popularis*, quelquefois aussi par *allocutio*. Les homélies des Pères, loin d'être des sermons disposés et composés d'après les règles de l'éloquence, sont des explications populaires d'un texte sacré, tantôt historiques et littérales, tantôt allégoriques, et toujours accompagnées d'une application morale. Origène, saint Jean-Chrysostôme, saint Augustin, sont les plus célèbres parmi les anciens auteurs d'homélies. Dans le moyen-âge, ces instructions étaient aussi appelées *conciones*. On donnait le nom d'*Homiliare* ou *Homiliarium* à un recueil d'homélies des Pères, qui, les dimanches et les jours de fête, devaient être lues dans les églises. — Aujourd'hui, la signification du mot n'est plus la même : tandis qu'en France on désigne encore quelquefois par *homélies* les instructions familières qu'on appelle aussi *prônes*, on a soumis en Allemagne ce genre de discours à des règles plus systématiques. D'après ces règles, une homélie est un sermon qui s'attache strictement à quelque passage de l'Écriture; la méditation du prédicateur est alors liée par un texte qu'il faut expliquer, développer et appliquer à la vie de l'homme d'une manière analytique, sans s'écarter de la marche des idées ou des faits contenus dans ce texte. Cette dépendance dans laquelle le prédicateur se trouve à l'égard de son texte est ce qui constitue le caractère des homélies; par cette raison, on leur donne aussi le nom de *sermons analytiques*. Comme les sermons en général, les homélies doivent présenter une proposition principale, un thème, qui serve de point de départ à toute la méditation de l'orateur. Ici il peut se présenter deux cas : ou on prend immédiatement dans le texte les différents matériaux du discours, mais en les disposant selon la convenance de la proposition, sans s'attacher strictement à l'ordre des versets (sermons à la fois analytiques et synthétiques), ou bien on peut développer le texte pas à pas, en n'observant aucune espèce d'ordre logique (homélies libres). Entre les mains d'un orateur habile, ce dernier genre peut produire beaucoup d'effet; mais trop souvent cette méthode entraîne un prédicateur médiocre à des divagations. La variété des matières contenues dans un texte ne permettant pas de les épuiser, on ne fait qu'effleurer les sujets les plus importants, et l'attention de l'auditoire n'étant pas dirigée sur une vérité fondamentale, est éparpillée; alors la prédication manque son but. Les péricopes historiques, les paraboles, certains discours de N. S. Jésus-Christ, certains fragments des Épîtres, peuvent devenir les textes d'excellentes homélies; d'autres passages, au contraire, se prêtent moins bien à la méthode analytique. Ch. S.

Digitized by Google

HOMÉOPATHIE, *voy.* Homoeopathie et Hahnemann.

HOMÈRE, le nom le plus grand, sinon le plus ancien, de la littérature grecque; celui qui fut inscrit de bonne heure sur les premiers monuments conservés de cette littérature, l'*Iliade* et l'*Odyssée*, mais qui s'étendit à une foule d'autres œuvres, la plupart épiques, de dates fort diverses, si bien qu'il embrasse, qu'il dépasse même, toute la période du développement original de l'épopée héroïque, dont il marque à la fois le plus haut essor. L'on ne peut, selon nous, rendre compte, ni des traditions qui s'y rattachent, ni des nombreux poëmes attribués de siècle en siècle à Homère, ni des caractères que présentent ceux de ces poëmes qui sont parvenus jusqu'à nous, qu'en admettant l'idée d'une sorte d'école de chantres épiques dont Homère aurait été le chef et serait demeuré le représentant. Cette école, qui fut celle des *Homérides*, continués jusqu'à un certain point par les rhapsodes (*voy.*), s'identifia tellement avec son auteur, devenu pour elle un héros de la poésie et révéré à ce titre, qu'elle lui rapporta toutes les œuvres produites en quelque sorte sous son invocation, plus ou moins inspirées de son esprit, en même temps qu'elle composa son histoire de tous les traits principaux de la sienne propre. Homère est donc tout ensemble une personne et un symbole, un individu et un être collectif. Les premiers linéaments de cette grande figure furent demandés par ses disciples aux portraits des vieux aèdes, contemporains de la guerre de Troie, tracés dans l'Iliade et surtout dans l'Odyssée, aux Thamyris, aux Phémius, aux Démodocus. De là l'immortel aveugle de Chios, tel qu'il se dépeint lui-même par l'organe de l'un des Homérides, dans l'hymne en l'honneur d'Apollon Délien. Il habite l'île rocailleuse, séjour connu de cette famille de poëtes; mais il va chanter aux fêtes de Délos et dans les autres villes habitées par les hommes, comme les aèdes de l'âge antérieur chantaient à la table des héros. Il paie de ses chants l'hospitalité qui lui est donnée, les liens d'amitié ou de parenté qu'il contracte, à Ios, à Samos, jusque dans l'île de Cypre, partout où furent plus tard ses continuateurs. Mais la sphère de son action, c'est-à-dire celle de sa poésie, se borne en général, dans les légendes les plus anciennes, aux côtes et aux îles de l'Éolide et de l'Ionie; et de toutes les nombreuses villes qui, dans la suite, se disputèrent son berceau, Smyrne, alors éolienne, est celle qui paraît avoir eu le plus de droits à cette prétention, comme Cyme à celle d'avoir vu ses premiers essais, Chios d'avoir inspiré ses plus beaux chants, Ios d'avoir possédé sa tombe. Ces traditions, quoiqu'elles se rapportent principalement à la présence des Homérides et à la propagation des poëmes homériques, sont confirmées par les indices que donne l'Iliade, le plus vieux de tous. Quelque profond silence que garde ce poëme, aussi bien que celui de l'Odyssée, sur son auteur, naïf écho de la muse qui lui dicte ses chants, il est évident par certains passages, par le ton général des descriptions, par le point de vue d'où elles sont prises, que ce point de vue est la Grèce asiatique. Il ne l'est pas moins que le poëte, dans le temps encore plus que dans l'espace, vit à distance des scènes qu'il décrit ou qu'il raconte, et qu'il voit les hommes comme les choses dans une sorte de perspective idéale, condition essentielle de la véritable épopée. Nous n'hésitons donc pas à rejeter parmi les fictions, non plus de la tradition, mais de la science, l'Homère contemporain ainsi que l'Homère compatriote de ses héros, l'Homère d'Argos ou de Mycènes, d'Ithaque ou de Crète, l'Homère achéen ou même troyen, l'Homère témoin de la guerre de Troie, l'Homère-Ulysse enfin, qu'avaient déjà rêvé les anciens. Homère, s'il exista, comme nous le croyons (car son œuvre le révèle à défaut de l'histoire), dut être Éolien ou Ionien, de même que les principaux Homérides, ses fils en esprit, sa famille poétique. Il dut, tel que l'un d'entre eux, faire entendre ses chants nouveaux dans les colonies déjà florissantes de l'Asie-Mineure, quelques générations après l'établissement de ces colonies, quelques siècles après la guerre de Troie; et de toutes les diverses opinions qui tantôt le rapprochent de l'un ou de l'autre de ces événements, tantôt le font

Digitized by Google

descendre jusque vers l'époque des olympiades, l'une des plus probables est encore celle d'Hérodote, selon laquelle il aurait vécu 400 années environ avant l'historien, c'est-à-dire au IXe siècle avant notre ère. Tout au plus peut-on, avec Apollodore, avec Cicéron, Pline et Porphyre, le faire remonter jusqu'au Xe. C'est, dans tous les cas, de l'un à l'autre de ces deux siècles que doivent s'échelonner les dates, vraisemblablement successives, de l'Iliade et de l'Odyssée, les deux grands chefs-d'œuvre homériques, les premiers monuments de l'épopée, et, par elle, de la poésie et de toute la littérature grecque.

Ce n'est qu'au temps des Pisistratides, et à partir de la fin du VIe siècle avant J.-C., que les Grecs commencèrent à s'enquérir sérieusement de leurs origines en général, et en particulier de celles de leur littérature. Théagène de Rhegium, Stésimbrote de Thasos et d'autres, que les critiques d'Alexandrie nomment *les anciens*, et avant eux les poëtes lyriques qui, depuis Callinus et Archiloque, au VIIe siècle, témoignent de l'imitation d'Homère ou font allusion à ses chants, admirent sans difficulté les fraudes pieuses des Homérides ou les malentendus de la tradition; ils rapportèrent en masse au vieux maître tous les poëmes de ce qu'on appelait le *Cycle épique* (*voy.*), et non-seulement ceux qui roulaient sur la guerre de Troie, les antécédents ou les conséquents de l'Iliade et de l'Odyssée, mais d'autres encore qui formaient comme des cycles partiels dans le grand cycle, tels que *la Thébaïde* et *les Épigones*. Au Ve siècle, Hérodote ouvre l'ère de la véritable histoire, et par cela même de la critique : aussi le voit-on émettre des doutes sur l'auteur des *vers Cypriens* et sur celui des *Épigones*, deux poëmes qui circulaient sous le nom d'Homère. Mais Thucydide, après lui, cite positivement l'hymne homérique à Apollon comme une œuvre d'Homère, et, un siècle plus tard, Aristote en est encore à lui attribuer le *Margitès*, espèce de poëme satirique, qui n'avait plus rien de commun que le mètre avec l'épopée, si même il ne comprenait pas primitivement des vers iambiques. De là vient que, dans nos collections, les fragments de ce poëme figurent avec plusieurs autres, avec les petites pièces, plus récentes encore, nommées les *Épigrammes*, avec la *Batrachomyomachie*, avec les *Hymnes*, grands et petits, à la suite de l'Iliade et de l'Odyssée, tous ces ouvrages si divers par la date, le caractère, l'importance, n'ayant guère d'autre lien entre eux que d'avoir été également récités par les rhapsodes, et dont quelques-uns même furent composés, sans doute, par ces successeurs, souvent peu dignes, des Homérides.

Il fallut la vaste érudition et l'application définitive de la critique à la littérature qui distinguèrent les grammairiens, c'est-à-dire les littérateurs de l'école d'Alexandrie (*voy.*); il fallut les travaux successifs des Zénodote, des Aristophane de Byzance, des Aristarque, travaux dont Homère devint le centre, dans cet âge de science et de recherches, comme il avait été, dans l'âge antérieur, une source d'art et de poésie, pour que justice fût faite de ces suppositions plus ou moins volontaires. Alors le cercle immense des chants successivement groupés autour du nom symbolique d'Homère, pendant quatre ou cinq siècles, se rétrécit toujours davantage; alors furent découverts les noms individuels des auteurs véritables de la plupart des poëmes cycliques, de quelques-uns des hymnes, du Margitès, de la Batrachomyomachie; alors l'Iliade et l'Odyssée, se séparant de tout le reste, rentrèrent en quelque sorte dans leur majestueuse solitude sur la limite des temps héroïques et des temps épiques, admettant seulement dans leur voisinage, quoiqu'en une sphère plus humble, les *Œuvres et Jours* et la *Théogonie*, les plus authentiques des compositions décorées d'un autre grand nom, celui d'Hésiode (*voy.*). Homère retrouva donc sa personnalité disséminée, mais pour la voir se décomposer de nouveau et se diviser entre les deux ouvrages qui seuls lui restaient, ou plutôt se concentrer tout entière dans l'Iliade, au sens d'une opinion qu'on peut dire la plus hardie de l'antiquité. Il s'agit des *chorizontes* (ceux qui séparent), dont nous connaissons deux par leurs noms, Xénon et Hellanicus, qu'il ne faut pas confondre avec le logographe

Digitized by Google

de Lesbos. Ces critiques dont le sentiment fut qualifié de paradoxe et réfuté à ce titre par Aristarque, soutenaient que l'Iliade et l'Odyssée ne pouvaient avoir eu un seul et même auteur, se fondant, à ce qu'il paraît, sur les disparates de toute sorte qu'ils faisaient ressortir entre ces deux poëmes.

C'est en partie aux recherches des grammairiens d'Alexandrie que nous devons, au lieu de l'histoire d'Homère, qu'ils ne connaissaient guère mieux que nous, l'histoire de la transmission jusqu'à eux de ceux de ses poëmes qu'ils regardaient en général comme authentiques, qu'ils tenaient pour des œuvres d'art, des œuvres personnelles, marquées dans leur ensemble du caractère de l'unité, avec quelque liberté qu'ils en traitassent d'ailleurs les détails. Le plus ancien fait historique, ou donné pour tel, qui se rapporte à cette transmission, concerne Lycurgue, le fameux législateur de Sparte, et remonterait par conséquent au IXe siècle, qui fut celui d'Homère, suivant Hérodote. Lycurgue aurait le premier apporté dans le Péloponnèse les poésies d'Homère, les ayant reçues des descendants de Créophyle, à Samos; d'autres disent à Chios, du poëte lui-même. Nous avons ici, dans tous les cas, l'indication d'une famille de rhapsodes homériques, analogue à celle des Homérides, si ce n'est pas elle, dans le sein de laquelle se seraient conservés les chants du maître, par laquelle ils auraient été d'abord répandus dans la Grèce d'Europe. Le fait de leur propagation par les Homérides ou par les rhapsodes se reproduit dès lors de siècle en siècle, et nous rencontrons bientôt, appelé par son nom, un Homéride de Chios, Cynéthus, célèbre pour avoir introduit à Syracuse les poëmes d'Homère, non pas dans la LXIXe olympiade, mais 150 ou 200 ans plus tôt, pour les avoir considérablement interpolés, pour avoir même supposé au vieux chantre l'hymne à Apollon, où il le mit en scène sous les traits que nous avons vus plus haut. Ces Homérides, manifestement, chantaient ou déclamaient par parties détachées, par rhapsodies, dans les fêtes et dans les réunions, les compositions dont ils gardaient le dépôt dans leurs puissantes mémoires, et à plus forte raison les rhapsodes proprement dits, leurs successeurs, tels que ceux dont Clisthène, au rapport d'Hérodote, prohiba les luttes poétiques à Sicyone, vers la fin du VIIe siècle. Ceux-ci dispersèrent en lambeaux le corps sacré d'Homère, comme s'exprime un ancien; et c'est une longue plainte dans l'antiquité que l'état de désordre et de confusion où gisaient, sous des titres à part, dont nous avons quelques-uns, les rhapsodies colportées par eux dans toute la Grèce. Il en était ainsi à Athènes, depuis longtemps sans doute, lorsque, 300 ans après Lycurgue, Solon, un autre grand législateur, entreprit d'y remédier. Comprenant toute l'importance des chants d'Homère pour l'éducation de ses concitoyens, poëte lui-même d'ailleurs, et nourri de ces chants, il voulut en rétablir la suite telle qu'il la concevait, telle peut-être qu'il l'avait retrouvée en Ionie, dans ses voyages, et il ordonna aux rhapsodes de les réciter désormais aux grandes Panathénées, dans un ordre qu'il prescrivit, en se reprenant l'un l'autre, comme avaient fait probablement les Homérides. Dès lors et plus que jamais on sentit le besoin de posséder l'ensemble et le véritable enchaînement des rhapsodies homériques, besoin que Pisistrate, aidé d'Hipparque, son fils, et l'un et l'autre des savants de leurs temps (parmi lesquels sont cités Onomacrite d'Athènes, Orphée de Crotone, Zopyre d'Héraclée, et, selon toute apparence, Simonide de Céos), réussit à satisfaire. Ce fut lui, dit Cicéron, lui, « savant et lettré entre tous, qui le premier, à ce qu'on rapporte, disposa les livres d'Homère, auparavant confus, selon l'ordre aujourd'hui existant. » Ce fut lui, ajoute Élien, dans un passage capital où il est évidemment l'écho des Alexandrins, qui « révéla l'Iliade et l'Odyssée. » Nul doute que, pour ce grand travail de compilation et d'agencement poétique, exécuté par des poëtes, Pisistrate ne fut point réduit aux dépositions orales des rhapsodes; nul doute qu'il n'ait eu sous les yeux des manuscrits, comme peut-être en avait déjà possédé Solon. Mais ce n'en est pas moins à lui, d'une part, que l'antiquité érudite fait honneur, avec une remarquable unani-

Digitized by Google

mité, d'avoir recomposé les poëmes d'Homère, d'avoir donné à la Grèce un Homère complet ; et, d'autre part, il est plus que probable que les manuscrits antérieurs au sien, et plus ou moins partiels, qui durent exister principalement dans les villes ioniennes, se fondaient en définitive sur la tradition orale. Les Alexandrins le savaient aussi ; car il est impossible de méconnaître le résultat de leurs investigations, et comme le dernier mot de leur critique du texte d'Homère, dans cet autre passage capital dont Josèphe, le défenseur et l'historien de l'antiquité juive, se fit une arme : « Homère lui-même, assure-t-on, n'avait point laissé ses poésies écrites ; mais, conservées de mémoire en divers lieux, elles furent tardivement recueillies d'après les chants (c'est-à-dire de la bouche des rhapsodes) et composées en corps d'ouvrage ; de là les discordances nombreuses qui s'y trouvent. »

Tout annonce que le siècle d'Homère ne connut point l'écriture, qu'à cette époque la Grèce ne l'avait point encore reçue de la Phénicie, et que, l'eût-elle reçue, elle ne put avoir, pendant plusieurs générations, ni le moyen ni la pensée d'en faire l'application aux œuvres de l'esprit, longtemps, et en partie pour cette raison, exclusivement poétiques. Le chant était alors leur organe unique, leur unique véhicule, et la mémoire leur seul dépôt, soutenue par le rhythme, développée, exercée sans cesse, portée à un degré extraordinaire de force et de sûreté, dans des institutions locales, comme celle des Homérides, ou générales, comme les rhapsodes, ces livres vivants. Les poëmes homériques, de quelque manière que l'on conçoive leur origine, ne furent donc fixés, rédigés qu'après coup, et lorsqu'ils avaient déjà subi des modifications considérables, tant de fond que de forme, dans le cours de cette longue transmission orale. L'opération même de la rédaction, surtout de la rédaction définitive, sous les Pisistratides, et par le fait de ceux qu'on appelle les *diascévastes*, c'est-à-dire les *arrangeurs*, qu'ils soient ou non distincts des rédacteurs primitifs, leur en imposa de nouvelles. Vinrent ensuite les éditeurs proprement dits, soit ceux que l'on connaissait par leur nom, tels qu'Antimaque, le célèbre poëte épique de Colophon, et Aristote, s'il fut réellement l'auteur de la fameuse édition de la Cassette, faite pour Alexandre ; soit les auteurs inconnus des éditions dites *des Villes* ou encore *anciennes*, dont six sont alléguées, celles de Marseille, de Chios, d'Argos, de Sinope, de Cypre et de Crète. Ces éditeurs poursuivirent, avec plus ou moins d'art et de science, l'œuvre peu habile, mais d'autant plus fidèle peut-être, des *diascévastes*. Après eux, les grammairiens d'Alexandrie, profitant des trésors amassés dans la riche bibliothèque de cette ville par la libéralité éclairée des Ptolémées, compulsèrent tous les travaux, tous les documents antérieurs, collationnèrent, pour leurs recensions nouvelles et de plus en plus critiques, tous les manuscrits qu'ils purent découvrir. Or, ils trouvèrent entre ces manuscrits des différences frappantes, des variantes nombreuses, et dans tous, surtout dans les plus anciens, des disparates et des incohérences qu'ils ne réussirent pas toujours à faire disparaître. Ils y signalèrent une multitude d'interpolations, d'autant plus étendues qu'elles dataient d'une époque plus reculée, et portant quelquefois sur des chants entiers, comme le 10e livre de l'Iliade et toute la fin de l'Odyssée, depuis le milieu du 23e chant. Ils firent main-basse sur une foule de passages et de vers isolés, ou tout au moins les notèrent de leurs signes critiques, à titre de suspects. Enfin, Aristarque (*voy.*), celui qui contribua le plus à polir le texte d'Homère, à lui donner l'unité de ton et de couleur, comme les *diascévastes* et les premiers éditeurs avaient prétendu lui rendre l'unité de la composition, acheva de régulariser l'Iliade et l'Odyssée, en substituant à l'antique division en rhapsodies, de longueur fort inégale, la division symétrique en 24 chants, d'après les lettres de l'alphabet. Dès lors, l'antiquité eut une sorte de Bible homérique, dont le texte, diversement modifié depuis, mais seulement dans les détails, est resté la base de nos manuscrits et de la vulgate actuelle.

Ce rapide exposé suffit pour démontrer que les Alexandrins, quand ils pre-

Digitized by Google

naient de telles libertés avec les grands poëmes homériques, savaient bien ce qu'ils faisaient, savaient qu'ils avaient affaire à des ouvrages transmis jusqu'à eux dans des conditions tout-à-fait particulières, qui motivaient, qui autorisaient même, ces libertés. Maintenant, allèrent-ils plus loin, et les plus hardis d'entre eux, les *chorizontes*, cherchant à se rendre compte de la manière dont pouvaient s'être produits et conservés, dans l'absence de l'écriture, ces poëmes qu'ils rapportaient à deux auteurs différents, conçurent-ils des doutes sur l'unité d'origine de chacun d'eux, et par conséquent sur l'unité de leur composition? On l'a dit, mais rien ne le prouve, et il était réservé aux temps modernes de disperser de nouveau les membres du poëte, comme avaient fait les rhapsodes; de voir dans l'Iliade et dans l'Odyssée la production commune et successive des Homérides, dans Homère tout au plus leur chef et leur maître, sinon le symbole de la réunion tardive de leurs chants, dans Pisistrate, dont l'œuvre pourtant était déjà bien assez *divine* aux yeux des anciens, non pas le restaurateur définitif, mais le véritable créateur de l'épopée grecque, au moins pour le plan et pour l'ordonnance. Ce qui n'avait été, au XVIe siècle, qu'une boutade de mauvaise critique chez Scaliger le fils, qu'un doute savant chez Casaubon; à la fin du XVIIe, qu'une réaction paradoxale contre l'enthousiasme classique, un épisode de la fameuse querelle des anciens et des modernes (François Hédelin ou l'abbé d'Aubignac, Charles Perrault, Houdard de la Motte), devint, dès les premières années du XVIIIe, un symptôme sérieux de l'esprit philosophique de ce siècle, de son dédain pour la tradition, de ses sceptiques hardiesses, et de l'application qu'il en ferait à la littérature comme à tout le reste. Deux génies bien différents, mais éminents l'un et l'autre, Richard Bentley, le prince des philologues anglais, et Giambattista Vico, le précurseur de la philosophie de l'histoire (*voy.* ces noms), ouvrirent les deux voies par lesquelles on pouvait espérer d'arriver à la solution du problème homérique, dès lors posé, et que Vico trancha du premier coup, en niant la personnalité d'Homère. Cette tentative audacieuse, qui mit en avant l'idée mal définie d'une poésie populaire et spontanée, opposée à la poésie d'art et de réflexion, eut d'abord peu de retentissement. Robert Wood (*Essay on the original Genius of Homer*, 1769), inspiré par le spectacle des lieux décrits dans l'Iliade, et transporté par l'imagination dans les temps anciens de la Grèce, se plaça, ainsi que J.-J. Rousseau, à un point de vue analogue, mais plus simple et plus vrai, pour juger les chants d'Homère, qui, selon eux, avaient dû être produits sans l'intervention de l'écriture. Mais il fallait la publication inattendue, faite en 1788, par Villoison (*voy.*), d'après un manuscrit de Venise, du texte de l'Iliade, avec les signes critiques des Alexandrins et les précieuses scholies compilées sur leurs commentaires; il fallait le renouvellement des études philologiques dans les grandes écoles de l'Allemagne, pour que les recherches trouvassent une base solide et prissent un essor de plus en plus assuré. Fr.-A. Wolf (*voy.*) vint. Doué d'un esprit pénétrant et d'une érudition profonde, occupé dès longtemps d'une recension nouvelle des poëmes homériques, et frappé plus qu'un autre de ce qu'offraient de singulier leur histoire et celle des travaux dont ils avaient été l'objet dans l'antiquité, il entreprit de résoudre la question de leur origine, et, dans ses célèbres *Prolégomènes*, publiés en 1795, il éleva les conjectures de ses devanciers à la hauteur d'une hypothèse scientifique à laquelle son nom est resté justement attaché. Il crut pouvoir démontrer, par tous les arguments que lui fournirent de concert la critique et l'histoire, non-seulement que l'Iliade et l'Odyssée n'avaient pas été écrites dans le principe, qu'elles n'avaient pas dû l'être, mais que, formées successivement de la réunion de chants originairement distincts et appartenant aux membres divers d'une même famille poétique, elles n'étaient devenues de véritables épopées que par le travail des siècles et surtout par la compilation de génie faite au temps des Pisistratides et sous leur influence. Proclamant son fameux autant que faux axiome : *Sero Græci*

Digitized by Google

didicerunt totum ponere in poesi, il leur dénia toute unité primitive de plan et d'exécution, et fit honneur de l'ordonnance que l'antiquité y admirait bien avant Aristote, que les plus grands esprits parmi les modernes n'ont cessé d'y admirer, au siècle même où la poésie épique avait perdu son originalité. Quelques restrictions que Wolf ait apportées plus tard à son système, tandis que d'autres, tels que Heyne, son rival, l'exagéraient, quelques transformations que lui aient fait subir les plus illustres de ses disciples, G. Hermann, par exemple, en admettant un dessin, un noyau primordial de l'un et de l'autre ouvrage, une petite Iliade et une petite Odyssée, développées peu à peu par voie de continuation ou d'interpolation dans l'école des Homérides, l'idée fondamentale demeure, l'épopée n'est plus une œuvre personnelle, une œuvre spontanée; Homère est deshérité de sa création.

Il ne faut donc pas s'étonner si des objections graves s'élevèrent dès l'abord contre l'hypothèse de Wolf, malgré les lumières inattendues que ses travaux jetaient sur la question; si les nouvelles et vastes recherches des Payne Knight, des Nitzsch, des Welcker, des O. Müller, ont de plus en plus ramené les esprits à l'idée de l'unité première des compositions homériques; si, au moins pour chacun des deux poëmes pris à part, le vieil Homère se trouve de nos jours presque complétement réhabilité. Sans doute on a été trop loin dans la réaction en essayant de prouver que ces poëmes furent, comme tous les autres en Grèce, écrits dès l'origine : ils témoignent eux-mêmes du contraire par des indices de tout genre, et les faits extérieurs viennent à l'appui de ces indices. Mais il n'est pas vrai non plus que, sans l'écriture, n'aient pu être ni transmises, ni surtout composées, des œuvres poétiques de cette étendue; qu'elles n'aient pas eu d'objet dans les temps où les place l'histoire; que leur dispersion dans la bouche des rhapsodes, image de leur état primitif, exclue la possibilité d'une création individuelle, d'une grande conception d'art; qu'enfin, et malgré l'artifice d'une rédaction savante et d'une élaboration prolongée, elles manquent en elles-mêmes d'enchaînement, d'harmonie, d'unité véritables. Nous l'avons dit ailleurs, à propos de la Théogonie d'Hésiode*, bien autrement incohérente au premier abord, bien autrement chargée de disparates, de remaniements, d'interpolations, quoique si peu considérable, et où pourtant nous croyons avoir fait ressortir une pensée fondamentale, une organisation réelle : « L'erreur des systèmes modernes nous paraît consister surtout dans un point de vue faussement critique, où, tout en distinguant les œuvres de la haute antiquité de celles des temps postérieurs, on leur demande des conditions d'art qu'elles ne peuvent remplir, tandis qu'on méconnaît d'autres conditions bien plus hautes, sous l'empire desquelles elles furent produites, et qui firent leur supériorité. Cet âge des Homère et des Hésiode, plus que ceux qui suivirent, fut capable de grandes créations poétiques, dont les matériaux, poétiques déjà, s'accumulaient depuis des siècles. C'est une époque de fécondité puissante, où l'imagination et la mémoire, l'inspiration et la réflexion s'allient dans des proportions inouïes pour enfanter les premiers chefs-d'œuvre d'un art tout spontané. C'est le temps des naïves et merveilleuses synthèses de la foi et de la pensée, temps auquel ne saurait sans danger s'appliquer notre moderne esprit d'analyse... De là cette fausse direction qui égara la philologie à la fin du dernier siècle dans ses recherches les plus ingénieuses et les plus profondes d'ailleurs, et qui, sous son scalpel, finit par réduire en poussière quelques-uns des plus beaux monuments du génie humain. »

En effet, les grands poëmes qui portent le nom d'Homère ne sauraient, quoi qu'on en ait dit, être considérés comme des poésies purement populaires, plus ou moins fortuitement amalgamées: ceux qui l'ont prétendu se trompent d'époque et se placent en dehors de toute histoire, en même temps qu'ils se méprennent sur le caractère esthétique de ces poëmes. Les chants populaires de

(*) *Voir* la Dissertation citée T. XIII, p. 784.

Digitized by Google

la Grèce antique, les *epea*, qui célébraient les exploits des héros, leurs aventures, leurs malheurs, s'étaient succédé durant bien des générations, avaient subi déjà bien des élaborations, bien des transformations diverses, avant que l'*épopée* fût possible; ils la rendirent nécessaire; ils s'y transfigurèrent en s'y organisant, lorsqu'après une longue suite d'*aèdes* ou de simples *chanteurs* parut un *poëte*, nom qui, chose remarquable, se rencontre pour la première fois dans l'Odyssée, comme cet ouvrage nous a conservé la tradition des espèces de bardes qui furent les prédécesseurs d'Homère. Il y a plus : si le nom d'Homère est significatif, s'il fut, ainsi que tant d'autres, un titre relatif à la profession du poëte, un monument de l'invention qu'on lui rapportait, le sens qu'il implique est précisément celui qui caractérise son œuvre; *Homère*, c'est l'auteur d'un ensemble, le créateur d'un tout poétique. Ainsi se trouve reporté au sein des temps de grande inspiration, à l'époque culminante de la période épique de la Grèce, ce travail de composition et d'organisation de l'épopée, que Wolf attribuait au VIe siècle avant notre ère, au siècle des derniers poëtes cycliques. Ainsi s'explique le contraste singulier que l'on observe entre les *Chansons de gestes*, comme on peut les nommer, des vieux aèdes, tels que Phémius et Démodocus, qui racontent en une journée la prise de Troie ou le retour des chefs, et le développement si riche et si vaste d'une action beaucoup plus simple dans l'Iliade et dans l'Odyssée. Ainsi, d'un autre côté, ce phénomène, trop peu remarqué jusqu'à ces derniers temps, de la place déjà occupée par ces poëmes, dans une étendue approchant de leur étendue actuelle, lorsque parurent ceux qui, d'abord, se groupèrent autour d'eux pour former peu à peu ce qu'on appela plus tard le cycle épique (*voy.*). Stasinus de Cypre, Arctinus de Milet, Hagias de Trézène, d'autres encore, choisirent les sujets de leurs épopées, imitations évidentes des épopées homériques, dans les antécédents ou dans les conséquents de celles-ci; aucun d'eux n'imagina d'empiéter, soit sur l'Iliade, soit sur l'Odyssée; aucun d'eux ne reproduisit ni la même action, ni les mêmes scènes, ne traita la colère d'Achille ou le retour d'Ulysse. Il en résulte qu'à l'époque de ces poëtes, contemporains des premières olympiades, et vers le milieu du VIIIe siècle avant notre ère, l'Iliade et l'Odyssée existaient dans un certain ensemble et comme types respectés de toute cette série concentrique de poëmes dont elles furent le noyau. Ajoutez que la plupart de ces premiers cycliques sont mis en rapport avec Homère ou donnés pour ses disciples, si bien qu'on a pu, non sans quelque vraisemblance, les classer parmi les Homérides.

Nous pensons, au reste, que, dans l'intervalle qui s'écoula entre l'apparition d'Homère et la fixation par l'écriture des deux chefs-d'œuvre décorés de son nom, fixation tardive, d'abord partielle peut-être, mais pourtant de beaucoup antérieure à leur rédaction définitive sous les Pisistratides, des circonstances durent exister qui, si nous les connaissions bien, nous révéleraient le secret tout entier de leur composition, aussi bien que de leur transmission, sans le secours de cet art. La vie tant publique que privée des Ioniens, à cette époque reculée, qui fut celle du premier essor de leur civilisation, après les temps héroïques de la Grèce et dans les siècles inspirés de ceux-ci qui les suivirent, nous sont malheureusement trop peu connues. Nous entrevoyons toutefois que le chant, et en particulier le chant épique, y tenait une très grande place, non-seulement aux fêtes et aux réunions solennelles des jeux, mais dans mainte autre occasion; qu'il y était la nourriture morale des peuples et comme le pain de chaque jour. Qui nous empêche de croire qu'avec la curiosité passionnée de ces peuples, avec la vigoureuse imagination et la mémoire non moins énergique de leurs poëtes, avec les matériaux de plus en plus poétiques qui s'étaient amassés jusqu'à eux d'âge en âge, ces *artistes populaires* (comme les appelle le chantre de l'Odyssée, qui fut l'un d'eux) ont pu, sur un plan conçu d'un seul jet, exécuter l'une après l'autre les différentes parties d'un long poëme, les réciter à mesure en les rattachant toujours à ce plan, se continuer ainsi eux-

Digitized by Google

mêmes dans une suite de journées, et intéresser jusqu'au bout leurs auditeurs captivés par le fil du récit non moins que par le charme des détails? Leurs disciples étaient là, poëtes eux-mêmes, dociles à l'inspiration du maître et fidèles à sa voix, pour recueillir successivement les chants successivement échappés de sa bouche, pour les faire retentir après lui dans les solennités, pour se les transmettre selon l'ordre qu'il avait fixé, selon le mode qu'il avait établi, comme un héritage sacré, comme le titre de leur mission; car ils étaient ses fils au moins en esprit, ils se vantaient de descendre de lui, ils s'appelaient les *Homérides*. Les analogies ne manquent, dans l'histoire de la poésie et de la littérature grecques, ni pour cette transmission orale, disciplinée, pour ainsi dire (qui, même au temps de l'écriture, se perpétua par les didascalies lyriques et dramatiques); ni pour les longues récitations en public, pour les exhibitions poétiques s'enchaînant les unes aux autres, se continuant de journée en journée (d'où procédèrent, à l'époque du drame, les trilogies et les tétralogies); ni, qui le croirait? pour la manière de composer, dans laquelle l'unité d'un plan conçu d'avance s'alliait avec l'exécution, avec la publication partielle, isolée, plus ou moins indépendante, des diverses portions de ce plan, peu à peu rattachées les unes aux autres, remaniées après coup, et fondues à la fin dans un grand ensemble, soit par l'auteur lui-même, soit par ses héritiers et ses continuateurs. Ainsi composait encore Hérodote (*voy.*), si semblable à Homère, quoique en des temps différents; qui fut aux logographes ce qu'Homère avait été aèdes; qui créa l'épopée en prose, mais qui la créa par intervalles, par parties détachées; dont les histoires ont tant de rapport avec les rhapsodies, et dont l'œuvre totale ne fut probablement recueillie et définitivement organisée qu'après sa mort. L'idée d'un tel mode de composition est celle qui peut le mieux rendre compte de ce qu'il y a de particulier et d'originaire dans le plan un peu vague, dans l'ordonnance peu serrée, peu symétrique, en un mot dans l'allure propre de ces épopées de chant et de journées, où le fil du récit se rompt sans cesse et sans cesse se renoue, et qui se décomposent si aisément dans leurs parties intégrantes, parce que chacune de ces parties dut former un petit tout dans le grand. Le reste s'explique par le mode de transmission, par les remaniements, les continuations, les intercalations des Homérides, par l'intervention des rhapsodes qui brisèrent le faisceau traditionnel, par celle des *diascévastes* qui travaillèrent à le reformer, par les interpolations des uns et des autres, toutes choses que nous n'entendons pas nier, d'où provinrent surtout les discordances signalées par les critiques anciens, mais qui, à notre sens comme au leur, se concilient avec l'unité première de conception, d'exécution même, jusqu'à un certain point, de chacun des deux grands poëmes homériques.

Ce serait une tâche laborieuse et dont le lieu n'est point ici d'entreprendre de prouver nos assertions par une analyse détaillée du plan, de l'économie intérieure, de la contexture générale de l'Iliade et de l'Odyssée. Nous avons voulu seulement, dans le peu de pages qui précèdent, replacer à leur vrai point de vue historique ces deux plus vieux, ces deux plus beaux monuments de l'épopée grecque, qui firent tomber dans l'oubli, de bonne heure, tout ce qui avait paru avant eux, qui éclipsèrent de leur gloire tout ce qui vint après. Nous avons voulu présenter sous toutes ses faces la question homérique, comme on l'appelle, question déjà soulevée en partie chez les anciens, et que les modernes ont poussée jusqu'à l'extrême limite du scepticisme aussi bien que de la crédulité. On a pu s'apercevoir, du reste, qu'en reconnaissant aux deux poëmes réunis, avec tant d'autres qui leur furent postérieurs, sous le grand nom d'Homère, le cachet d'œuvres d'art spontanées et personnelles, abstraction faite des modifications qu'ils ont dû nécessairement subir par le fait de la tradition orale, nous inclinons pour l'opinion qui les rapporte à deux époques successives et à deux auteurs différents. Cette opinion, renouvelée de nos jours avec beaucoup de savoir par l'Anglais Payne Knight, avec beaucoup de talent et de sagacité par Benjamin Constant, nous paraît reposer sur un examen im-

Digitized by Google

partial de tous les caractères qui distinguent l'Iliade de l'Odyssée, tant dans le fond que dans la forme, malgré leur air de famille et leur couleur commune. Les disparates qui, dans chaque poëme, ne sont ni assez graves ni assez nombreuses pour autoriser le système de Wolf, nous semblent, au contraire, décisives, de l'un à l'autre, en faveur des *chorizontes*. Ce sont, non-seulement deux états distincts de la vie, des mœurs, des croyances grecques, mais deux moments réellement successifs de l'épopée elle-même, dans son histoire à la fois et dans le progrès de l'art. L'Iliade, poëme de guerre et de batailles, dut être composée dans des temps, dans des lieux, plus voisins de l'époque des héros dont elle respire encore l'esprit, du théâtre de leurs combats, qu'elle décrit avec une si naïve fidélité; elle dut être l'œuvre de l'Homère achéo-éolien de Cyme ou de Smyrne. L'Odyssée, au contraire, dut prendre naissance dans l'une des villes ioniennes, à l'époque du premier essor de leur commerce, des premières et aventureuses tentatives de leur navigation; c'est, à bien des égards, une épopée de marchands et d'explorateurs de terres lointaines, et son auteur fut, sans doute, un Homère, ou, si l'on veut, le plus ancien et le plus illustre des Homérides, soit de Chios, soit de Samos. D'un autre côté, l'Iliade, selon la remarque d'Aristote, est plus pathétique et plus simple, l'Odyssée plus morale et plus compliquée; c'est-à-dire que dans celle-là domine l'enthousiasme, que le mouvement d'un récit passionné y suffit à l'intérêt, tandis que, dans celle-ci, la réflexion épure le sentiment en même temps qu'elle produit un plan combiné avec art. Il n'est pas jusqu'à la langue qui, malgré l'uniformité du dialecte épique, ne différencie assez clairement les deux poëmes, ne leur assigne des dates et peut-être des patries distinctes, plus naïve et plus rapprochée des formes éoliques dans l'Iliade, plus savante déjà et plus voisine de l'ionien dans l'Odyssée. Cette langue, d'ailleurs, quelque modifiée, quelque polie qu'elle ait été dans le cours des âges par la bouche des rhapsodes ou par la lime des grammairiens, n'en garde pas moins un caractère général d'antiquité relative qui est une dernière preuve à l'appui de notre opinion sur l'origine des compositions homériques. Elle n'est pas une des moindres gloires des chantres de génie qui la créèrent, en même temps que l'épopée et par une combinaison analogue, en choisissant dans le vieux fonds de l'idiome achéen, et dans les dialectes qui déjà s'en étaient séparés, les formes les plus riches, les plus expressives, les plus sonores, et en les assouplissant par la puissance du rhythme.

Nous avons déjà dit que le texte des poëmes homériques revu par Aristarque, dans le second siècle avant notre ère, et qui fut celui de la belle antiquité gréco-romaine, est demeuré la base des manuscrits parvenus jusqu'à nous, mais après avoir subi une série de modifications dont les principales datent du ve siècle après J.-C., époque où fut arrêtée la vulgate actuelle. A ce texte vulgaire furent successivement rattachées des scholies, parmi lesquelles celles du fameux manuscrit de l'Iliade à Venise, recueillies au XIe siècle et publiées par d'Ansse de Villoison, tiennent le premier rang. Eustathe (*voy.*), l'archevêque de Thessalonique, au XIIe, composa ses Παρεκβολαί, vaste travail d'exégèse, où manque la critique, mais qui n'en est pas moins un trésor de notions précieuses sur tout ce qui tient de près ou de loin à Homère. C'est d'après le commentaire d'Eustathe et plusieurs manuscrits que Démétrius Chalcondyle l'Athénien publia, en 1488, chez les Nerli, à Florence, in-fol., l'Iliade, l'Odyssée, la Batrachomyomachie et les Hymnes, dans l'*editio princeps* des *Homeri Opera*, la seule édition que nous mentionnerons parmi les anciennes, avec celle de Henri Estienne, dans les *Poetæ Græci principes*, Paris, 1566, in-fol. Samuel Clarke et son fils, depuis 1729, donnèrent à Londres une édition nouvelle d'Homère, en 4 vol. in-4°, avec la traduction latine, les imitations, et de bonnes remarques de prosodie et de métrique; Ernesti la reproduisit à Leipzig, en l'améliorant, 5 vol. in-8°, 1759-1764, réimprimés en Angleterre et en Allemagne. En 1794-95, six années après la publication de l'*Iliade* de Venise, par Villoison (1788, in-fol.), F.-A. Wolf fit paraître, à Halle, la célè-

Digitized by Google

bre recension dont nous avons parlé, chef-d'œuvre de la critique verbale, comme les *Prolégomènes* de la haute critique philologique, sous le titre expressif : *Homeri et Homeridarum opera et reliquiæ* (incomplète, 2 vol. in-8°). Cette édition capitale a été reproduite, avec une préface importante qui sert de complément aux Prolégomènes, en 1804 et en 1817, 4 vol. in-8°. Vint ensuite l'*Iliade* de Heyne (*voy.*), moins heureux que Wolf dans la constitution du texte, mais dont l'immense travail sera toujours consulté avec fruit, tant pour les *observations* que pour les *excursus* qui en font la meilleure part (8 vol. in-8°, Leipzig, 1802, et un 9e vol. publié depuis par Græfenhan et renfermant les tables). Parmi les éditions postérieures, nous devons citer avant tout la tentative hardie, mais peu justifiée, malgré l'ingénieuse érudition de l'auteur, que fit Richard Payne Knight, d'abord dans ses nouveaux *Prolegomena ad Homerum*, en 1814, puis dans la recension bien plus nouvelle encore du texte, qui prit place à la suite, en 1820, Londres, in-4°, pour faire remonter non-seulement la critique, mais la forme même de ce texte, bizarrement *archaïsé* par lui, au-delà de l'époque de Pisistrate. Ce serait déjà beaucoup de nos jours, même après Wolf, de reporter la vulgate homérique à cinq ou six siècles en arrière, jusqu'au texte fondamental d'Aristarque, comme paraît l'entreprendre un jeune philologue de haut mérite, M. K. Lehrs, dans l'ouvrage qui a pour titre : *De Aristarchi studiis Homericis*, Kœnigsb., 1833, in-8°. Les maîtres de la critique, J.-F. Boissonade (*Homeri opera*, Paris, 4 vol. in-32), G. Hermann (2 vol. in-8°, Leipzig, 1825) et G. Dindorf (2 vol. in-8°, Leipzig, 1824 et 1826) ont été plus circonspects. Spitzner a donné (1832-36) l'*Iliade* avec des notes choisies, et l'on attend beaucoup de l'*Odyssée*, que doit publier, également dans la *Bibliotheca Græca* de Jacobs et Rost*, G.-W. Nitzsch, celui-là même qui a déjà donné, en langue allemande, deux volumes de *Remarques explicatives* (Hanovre, t. I, 1826; t. II, 1831, in-8°), sur ce poëme, et qui semble avoir pris pour tâche de réhabiliter par la science la foi commune à Homère, dans une suite de programmes ou de dissertations, parmi lesquelles nous mentionnerons son *Historia Homeri*, dont il a paru deux fascicules, in-4°. Il serait trop long d'indiquer en détail même les plus essentiels parmi les innombrables travaux de tout genre dont Homère et ses poëmes ont été l'objet : nous nous bornerons à ce que nous en avons dit dans le cours de cet article, en traitant la question homérique. Ajoutons cependant que le système de Wolf a été l'objet d'une exposition pleine de talent, quoique trop exclusive, dans l'ouvrage de G. Müller intitulé *Homerische Vorschule*, 2e édit., avec une préface de M. Baumgarten-Crusius, renfermant un jugement étendu des opinions diverses sur la question. Feu Dugas-Montbel (*voy.*) nous a donné dans le même esprit son *Histoire des poésies homériques*, à la tête de sa traduction en français de ces *poésies*, la plus complète et la meilleure de toutes*, avec le texte revu et un choix judicieux de commentaires, Paris, 9 vol. in-8°, chez Ambroise-Firmin Didot, à qui nous devons une nouvelle édition du texte, accompagnée de la traduction latine et de tous les fragments des poëtes cycliques, en un seul volume grand in-8°, dans la *Bibliotheca Scriptorum Græcorum*. En opposition avec Dugas-Montbel, M. le marquis de Fortia d'Urban (*voy.*) a publié, dans l'année 1832, un essai intitulé : *Homère et ses écrits*, que nous nous permettrons de qualifier d'excentrique à force de foi, comme à force d'hypothèse celui de feu Le Chevalier, sous le nom de Constantin Koliades : *Ulysse-Homère, ou du véritable auteur de l'Iliade et de l'Odyssée*, Paris, 1829, in-fol., avec le *supplément*, 1832. On peut consulter sur ce point les articles de saine critique insérés par M. Letronne dans le *Journal des Savants*, années 1829 et 1832, et M. Welcker, qui a très savamment com-

(*) Elle paraît à Gotha depuis 1826, in-8°.

(*) Parmi les traductions en langues étrangères, celle de Voss, dans le mètre de l'original, mériterait une mention toute particulière; mais la notice qui sera consacrée à ce poëte allemand nous offrira une occasion plus commode de caractériser son travail. S.

Digitized by Google

menté toutes les traditions sur *Homère* et les *Homérides*, à l'appui d'une opinion peu déterminée encore quant au fond de la question, dans l'ouvrage étendu qui a pour titre : *Der epische Cyclus oder die Homerischen Dichter*, Bonn, 1835, 1 vol. in-8°. G-N-T.

HOMÉRIDES, *voy.* l'art. précédent et les art. RHAPSODES et CYCLE ÉPIQUE.

HOMICIDE, des mots latins *homicidium* (qui désigne l'action) et *homicida* (qui en désigne l'auteur), formés de *homo*, homme, et *cædere*, abattre, tuer. En français, homicide est l'action de détruire un homme, en même temps que la désignation de la personne qui a tué un homme.

L'individu qui ôte la vie à un autre individu, non-seulement se rend coupable envers la société dont il retranche méchamment un de ses membres, mais encore il viole la loi naturelle et la loi divine, suivant lesquelles l'existence de l'homme ne doit avoir d'autre terme que celui qui lui est assigné par les décrets de la Providence.

La loi des Hébreux punissait de mort ceux qui avaient méchamment ôté la vie à leurs semblables *. A Athènes, lorsque l'homicide était commis de dessein prémédité, le coupable était puni du dernier supplice. S'il parvenait à s'y soustraire par la fuite, ses biens étaient confisqués, et celui qui se saisissait de sa personne pouvait impunément le mettre à mort, ou bien il était traduit devant le juge, qui le condamnait à subir la peine due à son action. A Rome, ce crime était puni aussi de la peine capitale par la loi de Numa et par la loi des Douze-Tables. Lorsqu'il avait été commis par accident, les lois d'Athènes en condamnaient l'auteur à l'exil pendant un an, et la loi romaine lui permettait d'expier son imprudence par le sacrifice d'un bélier, qu'il offrait aux dieux dans une assemblée du peuple. La législation criminelle de tous les peuples connus voue également à la mort celui qui a ôté la vie à son semblable ; c'est le seul genre de réparation qui soit universellement admis dans ce cas **. L'assassin qui, dans la plénitude de sa raison, s'est mis par son crime en état de guerre contre l'humanité, qui a porté le trouble dans la société et le deuil dans les familles, cesse d'avoir droit à la commisération publique, et la loi ne fait qu'user de représailles à son égard en le condamnant au même sort qu'il a osé faire subir à sa victime. Depuis la fin du dernier siècle, l'usage de cette loi du talion (*voy.*) n'est pas à l'abri du blâme ; mais cette grave question se rattache à celle de la nécessité de conserver ou d'abolir la peine de mort, et c'est dans un article particulier (*voy.* MORT) qu'elle sera traitée.

La loi pénale française établit une différence dans la qualification qu'elle donne à l'homicide, eu égard aux circonstances qui l'ont accompagné, et elle proportionne à l'énormité du crime les peines dont il doit être puni. Ainsi l'homicide qui est commis avec préméditation ou de guet-apens est qualifié *assassinat*, et la peine est la mort. Il est qualifié *meurtre* lorsqu'il résulte de coups donnés volontairement, mais sans préméditation, encore qu'ils aient été portés avec intention de donner la mort ; et il est puni alors de la peine des travaux forcés à perpétuité, excepté lorsqu'il a précédé, accompagné ou suivi un autre délit, auquel cas il est puni de mort. Mais l'homicide n'a pas le caractère de meurtre lorsque son auteur y a été contraint par une force à laquelle il n'a pu résister : si les blessures et les coups desquels il est résulté étaient ordonnés par la loi et commandés par l'autorité légitime ; s'il avait été commis dans la nécessité actuelle de la légitime défense de soi-même ou d'autrui, comme aussi en repoussant, la nuit, l'escalade ou l'effraction des clôtures, murs ou entrées d'une maison ou d'un appartement habités, ou en se défendant contre les auteurs de vols ou de pillages exécutés avec violence : il ne constitue alors ni un crime, ni un délit. Il est excusable lorsqu'il a lieu en l'absence de toute intention de le

(*) *Gen.*, IX, 6 ; *Exod.*, XXI, 12 ; *Levit.*, XXIV, 17. S.

(**) On peut excepter la Russie, où la peine de mort est rarement appliquée. Toutefois, le supplice du knout (*voy.*), dans une certaine mesure, équivaut à la peine de mort ; et c'est seulement pour le cas où le coupable survit à ce châtiment barbare qu'il est condamné à la déportation en Sibérie. S.

Digitized by Google

commettre, et par accident, dans les cas prévus par les art. 321, 322, 324 et 325 du Code pénal, et puni seulement d'un emprisonnement, dont la durée est graduée par l'art. 326, et sauf les dommages-intérêts des parties lésées. Il est aussi puni d'un emprisonnement et d'une amende, et il donne lieu à des dommages-intérêts, lorsqu'il est commis ou causé involontairement, par imprudence, imprévoyance, inattention, négligence ou inobservation des règlements.

Le législateur, dans sa sollicitude, a pris en considération non-seulement les circonstances qui ont accompagné l'action, mais encore la faiblesse de l'âge et l'état de raison du coupable. Lorsque celui qui a commis l'homicide est âgé de moins de 16 ans, il est acquitté s'il est reconnu qu'il ait agi *sans discernement;* mais il est retenu dans une maison de correction pendant un temps dont le jugement détermine la durée, laquelle ne peut excéder l'époque où il aura accompli sa 20e année. S'il est établi, au contraire, qu'il a agi *avec discernement*, la peine de mort, ou celle des travaux forcés à perpétuité, qu'il aurait encourue, est commuée en un emprisonnement de 10 à 20 ans dans une maison de correction.

Enfin l'homicide n'est considéré ni comme un crime, ni comme un délit, lorsque le coupable était en état de démence au temps de l'action. La loi a dû faire fléchir sa rigueur et prendre en pitié l'individu chez qui l'absence de la raison ne permet pas de supposer la volonté du crime. Ce serait peut-être ici le lieu d'examiner s'il existe réellement une sorte de folie qui porte irrésistiblement un individu à détruire son semblable, et si l'horrible soif du sang, contre laquelle notre nature se révolte dans notre état normal, doit trouver une place au nombre des maladies qui peuvent déranger notre organisation... C'est là malheureusement un fait sur lequel la consolation du doute ne nous est pas accordée; les annales de la jurisprudence et les livres de médecins habiles nous en offrent de trop fréquents et funestes exemples. Cette espèce d'aliénation mentale, qui déprave les affections de l'homme et qui détermine en lui les horribles penchants des animaux féroces, fera l'objet d'un article spécial au mot MONOMANIE.

La peine qui est encourue par l'assassin ou le meurtrier se prescrit par 20 ans (à compter du jour de sa condamnation), lorsqu'il a pu se dérober par la fuite aux poursuites dirigées contre lui. La loi le veut ainsi, et nous devons respecter les motifs qui l'ont dictée. Voici ce qu'a dit à ce sujet un philosophe et jurisconsulte anglais, qui, de même que Beccaria, n'admet cette disposition qu'avec de fortes restrictions. « On peut, dit Bentham, étendre la prescription aux délits non-consommés, aux tentatives manquées. Le délinquant, dans l'intervalle, a subi la peine en partie; car la craindre, c'est déjà la sentir. D'ailleurs s'il s'est abstenu de délits pareils, s'il s'est réformé lui-même, il est redevenu un membre utile à la société; il a repris sa santé morale sans l'emploi de la médecine amère que la loi lui avait préparée pour sa guérison. Mais s'il s'agissait d'un délit majeur, il serait odieux, il serait funeste de souffrir qu'après un certain temps la scélératesse pût triompher de l'innocence... Point de traité avec des méchants de ce caractère! Le spectacle d'un criminel jouissant en paix du fruit de son crime, protégé par les lois qu'il a violées, est un appât pour les malfaiteurs, un objet de douleur pour les gens de bien, une insulte publique à la justice et à la morale. » (*Traité de législation; Principes du Code pénal*, part. 3, chap. III.)

L'affligeant tableau, qui est annuellement publié par le ministre de la justice, des crimes dont les tribunaux ont dû punir les auteurs, contient la déplorable énumération des homicides qualifiés qui ont été commis. M. Guerry, avocat à la cour royale de Paris, y a puisé les principaux documents qui forment la base d'un ouvrage utile, qu'il a publié sous le titre d'*Essai de la statistique morale de la France*. Après avoir déterminé le chiffre total des crimes contre les personnes, lequel s'élève en France, année commune, à 1,900, M. Guerry nous fait connaître comment les hommes contribuent à le former dans la proportion de 86 et les femmes dans celle de

Digitized by Google

14 sur 100; puis il en établit le rapport en nombre, eu égard à l'âge des coupables, pendant une période de 10 ans, et il nous apprend qu'il s'élève au *maximum* parmi ceux, de l'un et de l'autre sexe, qui sont âgés de 25 à 30 ans. Ce rapport diminue progressivement en avançant dans la carrière de la vie, mais avec moins de rapidité chez les femmes que chez les hommes; et la proportion devient à peu près égale après qu'ils ont passé 50 ans. Si l'âge exerce de l'influence sur le nombre des meurtres et des assassinats qui se commettent en France, les saisons n'y en exercent pas une moins funeste, et les investigations de M. Guerry lui ont fourni la preuve qu'il s'y en commet bien plus en été et en automne qu'en hiver et pendant le printemps. M. Guerry indique aussi le rapport variable du nombre des homicides commis dans chaque département, eu égard à sa population, et il en signale les causes, qu'il ne faut pas rechercher ailleurs que dans les différentes passions dont le cœur de l'homme est agité. J. L. C.

HOMILÉTIQUE. Par ce terme technique, peu usité en France, et qui vient du verbe grec ὁμιλέω, converser, s'entretenir, parler (*voy.* Homélie), on désigne en Allemagne la théorie de l'éloquence de la chaire; l'homilétique, ou bien aussi la rhétorique sacrée, forme une des principales branches de la théologie pratique. Voici comment Schott, un des auteurs allemands les plus distingués dans cette science, en formule le principe fondamental : « L'homilétique doit enseigner au prédicateur chrétien à exercer par la parole une telle action sur l'âme de ses auditeurs qu'ils s'unissent avec lui dans une véritable édification, c'est-à-dire qu'ils partagent sa conviction, et que leur volonté soit assez excitée pour exprimer cette conviction dans une vie sainte et dévouée à Dieu. » L'homilétique établit les règles pour atteindre ce but; mais, de même que la rhétorique ne fait pas les orateurs ni l'art poétique les poëtes, de même la théorie de l'éloquence de la chaire ne suffit pas pour produire un grand prédicateur; tout ce qu'elle peut faire c'est de guider la marche de celui qui veut le devenir. Elle lui apprend à trouver un sujet convenable (1re partie, *l'invention*), à disposer et à diviser les matières selon la nature du sujet ou selon le but de l'orateur (2e partie, *la division*), et enfin à bien exprimer les matières bien trouvées et bien disposées (3e partie, *l'élocution*, tant par rapport au style que par rapport à l'action, c'est-à-dire à l'éloquence du corps). Ce sont les trois parties de la rhétorique, modifiées d'après le but spécial de l'éloquence sacrée.

L'étude de cette science pratique est indispensable à celui qui veut exercer avec fruit le ministère de la parole. Bien qu'on ait dit que le véritable talent n'a pas besoin de règles, il n'atteindra jamais son but s'il refuse de se soumettre à une méthode logique, fondée sur la nature des choses. Seulement il ne faut pas croire que l'art puisse tout faire; l'homilétique ne prétend pas enchaîner le prédicateur à un système compliqué de règles minutieuses : elle sait toujours faire une large part au libre essor du talent. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans des détails sur l'enseignement de l'homilétique; nous dirons seulement que les exercices pratiques et l'étude, l'analyse des bons modèles, doivent constamment accompagner la théorie.

Pour l'historique de ce sujet, le lecteur peut consulter l'article Éloquence sacrée, dû à un savant évêque, et nous nous bornerons à ajouter quelques mots sur les ouvrages qui traitent de cette matière. On connaît les *Leçons* de H. Blair (*voy.*); l'*Essai* du cardinal Maury (*voy.*) *sur l'éloquence de la chaire* est moins une théorie systématique qu'un recueil d'observations et d'analyses. Ce sont surtout les Allemands qui ont établi cette théorie; parmi les principaux ouvrages nous citerons : Schmidt, *Anleitung zum populæren Kanzelvortrag*, 3 vol., 2e édit., Iéna, 1795, in-8°; Ammon, *Handbuch der Kanzelberedsamkeit*, 3e édit., Nuremb., 1826, et surtout Schott, *Philosophische und religiœse Begründung der Rhetorik und Homiletik*, 3 t. en 4 vol., Leipz., 1815 à 1828, in-8°. On consultera encore avec fruit le premier vol. de l'excellent ouvrage de Hüffell : *Ueber das*

Digitized by Google

Wesen und den Beruf des evangelisch-christlichen Geistlichen, 3e éd., Giessen, 1835. CH. S.

HOMMAGE, HOMMAGE-LIGE, *voy.* FOI ET HOMMAGE.

HOMME, *homo*, c'est-à-dire le terrestre, le fils de la terre (*humus*), la plus parfaite des créatures de Dieu, placée en tête du règne animal, et se distinguant de tous les autres êtres par la raison dont elle est douée.

Sanctius his animal mentisque capacius altæ
Derat adhuc, et quod dominari in cætera posset :
Natus homo est. (OVID., *Metamorph.*).

Pour l'homme, la raison est un glorieux privilége qui fait de lui le roi de la terre et semble le lui disputer même, afin de lui assigner sa place parmi les esprits immatériels dont nous supposons l'existence, comme de chaînons nécessaires dans cette grande chaîne qui lie la créature finie à l'Être incréé, infini, sagesse suprême et suprême puissance.

C'est surtout sous le point de vue de l'histoire naturelle que nous envisagerons ici l'homme. Tout ce qui concerne son essence immatérielle est traité aux mots AME, RAISON, INTELLIGENCE, PENSÉE, PSYCHOLOGIE, etc. S.

Pour procéder avec ordre nous comprendrons sous un petit nombre de divisions les principaux faits qui se rattachent à notre sujet.

1° *De l'antiquité de notre espèce.* Un des plus magnifiques résultats auxquels soient arrivées de nos jours les sciences naturelles, c'est d'avoir démontré que l'apparition de l'homme sur la terre a été précédée de longs bouleversements, et que, de toutes les races vivantes successivement créées et englouties, la sienne est la dernière venue, la seule dont les débris ne se retrouvent pas dans ces immenses hécatombes de la création (*voy.* FOSSILES); comme si la cause créatrice avait voulu, dit un profond penseur, préluder sur une immense variété d'ébauches et d'organisations à cette création centrale, réunissant, dans l'abrégé le plus complet, le plus grand nombre possible d'éléments et de formes, celles qui s'accordent le mieux avec la plus grande combinaison d'idées et de sensations, et avec l'usage le plus varié d'une volonté libre.

Cinq ou six mille ans, s'il faut en croire les traditions, se seraient écoulés depuis que l'homme a fait sa première apparition sur la terre; et, sans nous arrêter à cette question de savoir quel était l'âge de la terre à l'époque où l'homme en prit possession, question qui est sans solution pour nous, nous aborderons cette autre : l'espèce humaine est-elle toujours la même depuis qu'elle existe?

Si l'on consulte les traditions les plus reculées, les monuments les plus antiques, on verra qu'il est impossible de répondre autrement que par l'affirmative. Ainsi, les momies d'Égypte n'offrent pas, après plus de 3,000 ans de durée, de différence notable, dans la forme du squelette, avec les races vivantes. Les plus anciens tombeaux sont adaptés à la stature ordinaire de l'homme. Si l'on a pu imaginer naguère que la terre avait été habitée à son origine par une race de géants (*voy.*), ces croyances, nées dans des siècles d'ignorance et de crédulité, ont disparu au grand jour de la science. Ainsi est-il arrivé à l'égard de ces ossements gigantesques enfouis dans plusieurs contrées, et que l'on a reconnu appartenir à des éléphants. On a trouvé, il est vrai, dans les tombeaux qu'on voit aux environs de Cuzco, au milieu des immenses ruines d'une civilisation éteinte, des squelettes de têtes humaines qui se distinguent de tous ceux des races vivantes par l'extrême dépression du crâne et par l'avancement extraordinaire des mâchoires. Mais ce fait unique, quelque curieux qu'il soit en lui-même, peut fort bien faire admettre l'existence d'une race nouvelle dans l'espèce humaine, sans pour cela autoriser une conclusion opposée à celle que nous avons donnée.

Il est assez difficile de faire concorder l'absence bien constatée de fossiles humains dans les terrains diluviens avec les traditions de déluge (*voy.*) répandues chez la plupart des peuples et consacrées par la *Genèse*. L'absence de ces fossiles et de tout vestige d'industrie humaine étonne d'autant plus que le cataclysme a épargné les ossements des moindres mammifères, des coquillages, de fragiles débris de plantes et d'insectes. Le genre

Digitized by Google

humain habitait-il alors quelque contrée peu étendue, qui aurait été entièrement ensevelie au fond des mers actuelles, comme cette terre de l'Atlantide (*voy.*) dont l'antiquité nous a transmis le fabuleux souvenir? On a hasardé cette conjecture, mais nous n'insisterons point sur des questions qu'il ne nous sera jamais donné de résoudre.

2° *Caractères zoologiques de l'homme.* L'homme est placé par les naturalistes en tête des mammifères (*voy.*), dans l'ordre des *bimanes* qu'il compose à lui seul. S'il diffère peu, par son organisation, par la structure de ses sens et par la manière dont s'accomplissent ses fonctions de nutrition, d'un grand nombre de quadrupèdes, cependant plusieurs particularités, dans les fonctions de relation notamment, appellent notre attention par les conséquences qu'elles ont pour la destinée de l'espèce. Et d'abord il faut citer la position *verticale*. La plus simple réflexion suffit pour démontrer qu'il nous serait impossible de marcher à quatre pattes, et nous ne nous arrêterons pas à réfuter un insigne paradoxe que les pages les plus éloquentes ne sauraient rendre croyable, quand on citerait même l'exemple d'individus à l'état sauvage qui grimpaient, s'élançaient d'un arbre à l'autre, et marchaient sur leurs mains. C'est sans plus de raison qu'on a regardé plusieurs espèces de singes, notamment l'orang-outang comme de véritables bipèdes. Ce mammifère, quoique posant sur ses membres postérieurs, profite cependant de l'extrême longueur de ses bras pour s'appuyer sur le sol. Aussi grimper est-ce pour lui une action plus naturelle que marcher, et ses pieds sont-ils organisés pour la préhension. Bien que ce mode singulier de progression diffère, à quelques égards, de celui des quadrupèdes, on ne peut certes l'assimiler à la marche de l'homme. La judicieuse antiquité avait senti quelles conséquences importantes pour l'organisation, et partant pour la destination de notre espèce, découlent de cette attitude droite par laquelle elle caractérisa la créature d'élite, l'*anthrôpos* (de ἄνω, *en haut*, et ἀθρεῖν regarder)*.

(*) Ἀναθρεῖ, ἃ ὄπωπε, Platon. *Cratylus*. Mais cette seconde étymologie n'est pas plus certaine.

A mesure, dit Herder (*voy.*), que l'animal se rapproche davantage de la station droite, vous voyez, en général, la tête se dégager du squelette, et les mâchoires se resserrer sous le front, qui s'avance comme pour témoigner d'instincts plus nobles dans l'animal. Que l'on compare les poissons, dont la tête est en parallélisme avec le tronc, avec la plupart des quadrupèdes, le requin, par exemple, qui ne semble que bouche et gosier, avec le chien, celui-ci avec le singe, et l'on verra quel ensemble important de modifications profondes s'opère à mesure que l'animal se rapproche de la ligne perpendiculaire, symbole de la domination de l'homme sur la terre.

Pronaque cùm spectent animalia cætera terram,
Os homini sublime dedit.... (Ovid., *Metam.*)

Grâce à elle, les membres supérieurs, réservés pour les seules fonctions de la préhension et du toucher, les exécutent avec une perfection à laquelle ne peuvent atteindre les autres animaux.

C'est depuis longtemps un fait d'observation, que le développement en proportion inverse du crâne et des parties basses de la face. A mesure que les mâchoires en s'allongeant semblent par leur poids entraîner la tête vers la terre, le crâne, dit encore Herder, se resserre et s'abaisse. Qu'au contraire, vaste et profond, il s'arrondisse en voûte comme chez l'homme de race caucasique, et ces parties de la face destinées à loger les organes des appétits brutaux se retireront sous le front intelligent qui s'avance rempli de grandes pensées; le nez épaté de l'animal se contracte, la bouche se retire et cesse d'être la partie la plus saillante, le menton s'arrondit pour terminer l'ovale de la figure, qui a pris un caractère nouveau de noblesse et d'intelligence. Camper (*voy.*), généralisant cette observation et l'appliquant à l'homme, crut pouvoir établir en principe général que le degré de proéminence du front est en rapport avec celui des facultés intellectuelles, et il fournit même le moyen de trouver l'un en mesurant l'autre à l'aide d'un angle formé par deux lignes dont l'une descend perpendiculairement du front jusqu'aux incisives supérieures, et l'autre, dirigée horizonta-

Digitized by Google

lement, coupe la première en passant par le trou auditif et par l'ouverture des narines. Ainsi, de 80 à 90 degrés chez l'Européen, l'angle facial n'est plus que de 61 à 75 chez le nègre, de 60 à 66 chez l'orang-outang, et il devient de plus en plus aigu en descendant l'échelle animale ; relation qu'avaient parfaitement saisie les anciens, qui, lorsqu'ils voulaient imprimer aux statues de leurs dieux le caractère d'une intelligence supérieure et d'une majesté divine, donnaient à cet angle jusqu'à 90°. On ne peut disconvenir que ce principe vrai en lui-même, puisque le développement du front est généralement une conséquence de celui des hémisphères cérébraux, ne soit cependant soumis à de très nombreuses exceptions, appliqué soit à l'homme, soit surtout aux animaux. *Voy.* Face, Éléphant.

On a donné aussi comme l'un des caractères distinctifs de l'espèce humaine et l'une des données les plus propres à fournir une appréciation exacte de la capacité intellectuelle, la proportion considérable du cerveau au corps, soit sous le rapport du poids, soit sous celui du volume. Mais, premièrement, le poids relatif du cerveau au corps, comparé chez l'homme et chez les animaux, ne peut pas donner de résultats bien exacts, d'abord parce que l'un des termes du rapport, le poids du corps, offre un chiffre trop variable; d'ailleurs c'est le squelette qui pèse le plus, et ce sont précisément les hommes à formes athlétiques qui ont la plus petite tête. Ensuite, le volume du cerveau lui-même, quoique donnant une mesure plus rigoureuse, ne suffirait pas pour établir une règle générale, car l'étendue de sa surface dépend surtout du nombre et de la profondeur de ses replis ou circonvolutions ; et tel cerveau plus petit, mais profondément plissé, peut offrir dix fois plus de surface qu'un autre. Or, s'il n'est pas exact peut-être de prétendre que l'homme soit l'animal chez lequel le cerveau a le plus de volume proportionnellement à son corps, il est très vrai de dire qu'aucun autre n'offre des circonvolutions aussi nombreuses et aussi profondes, par conséquent autant de surface. *Voy.* Encéphale.

Comme des articles spéciaux sont consacrés dans cet ouvrage à chacun des cinq sens (*voy.* Vue, Ouïe, Odorat, Goût, Sensations, Sensibilité), nous nous bornerons à quelques considérations générales sur le caractère qu'ils offrent plus spécialement dans l'espèce humaine.

Les philosophes, dans le but sans doute de faire ressortir d'une manière plus frappante le contraste qui existe entre l'homme et les animaux, ont beaucoup renchéri sur l'infériorité relative des sens dans notre espèce, et d'une proposition vraie à quelques égards ils ont fait une assertion fausse par son caractère trop absolu. Quel organe du toucher plus parfait que cette main que terminent des doigts longs et flexibles, doués de mouvements séparés et de la faculté de s'opposer au pouce? Est-il quelque chose de plus délicat que ce réseau de nerfs venant s'épanouir dans une pulpe élastique, à laquelle un ongle large et plat prête un appui efficace sans lui rien ôter de sa délicatesse? Si des instruments aussi parfaits, au service d'une intelligence aussi développée, nous rendent les plus adroits d'entre les animaux, n'y a-t-il pas aussi toute apparence que nous l'emportons également sur eux sous le rapport du goût? Quand on parle des étroites limites auxquelles s'arrête l'action de l'odorat, de la vue, de l'ouïe, on n'a sous les yeux que l'Européen civilisé, chez lequel l'éducation des sens est mise en seconde ligne et subordonnée à celle de l'entendement, et l'on oublie de citer les Américains du Nord, qui reconnaissent à l'odorat la trace de leurs ennemis, ces nègres, dont l'œil perçant, l'ouïe subtile, franchissent de si étonnantes distances. On ignore tout ce que peuvent faire éclore de puissances inconnues les nécessités de la vie sauvage; et, sans aller plus loin, voyez, chez nous, à quel degré incroyable de perfectionnement la perte ou l'absence congéniale d'un sens élève les autres, par exemple, le toucher chez les aveugles. Si, d'ailleurs, nos sensations le cèdent en portée à celles de quelques espèces animales, que ce désavantage est bien racheté par leur exquise délicatesse! Combien la faculté de réagir sur nos sensations, de les comparer entre elles, de les soumettre à l'analyse de l'intelligence, agrandit leur

Digitized by Google

domaine, leur donne de sûreté, de précision ! Quel développement harmonique entre tous ces sens, dont l'un n'excelle chez l'animal qu'aux dépens de l'autre !

Je ne sais s'il y a plus de vérité dans les déclamations, mille fois répétées depuis Pline, sur la faiblesse de l'homme eu égard aux autres animaux. Si l'on n'entendait parler que de sa débilité native, rien ne serait plus fondé : sans doute tout apprendre, même à marcher, est le lot d'une créature intelligente, et si la grossière impulsion de l'instinct eût suffi à guider ses premiers pas dans la vie, l'homme fût resté brute. Mais voyez-le adulte, non plus investi de ces armes terribles que la civilisation lui mit entre les mains, mais réduit à ses ressources naturelles. L'orang casse une branche et s'en fait un bâton avec lequel il tient son ennemi en respect ; il sait lancer des pierres avec vigueur. Or, le sauvage ferait-il moins de ses mains industrieuses, de ses longs bras, de son corps souple et musculeux? Il n'a sans doute ni griffe ni défenses, car il n'est pas né pour déchirer une proie vivante ; néanmoins comparez-le à des animaux d'égal volume et dites de quel côté sera l'avantage. N'a-t-on pas vu l'Africain terrasser le lion?

Maintenant, quelque délicate que soit une organisation dont les rouages compliqués doivent subir de nombreux dérangements, l'homme, malgré ses excès, vit cependant beaucoup plus longtemps que la plupart des animaux, même des plus robustes. Sa vie, dont la moyenne est généralement entre 28 et 36 ans, se prolonge chez quelques individus d'une manière extraordinaire *. Ajoutez à cela que, bien qu'il ait l'enveloppe la plus sensible aux impressions extérieures, l'homme est à peu près le seul être, si l'on en excepte le chien, qui puisse affronter les feux de l'équateur et les glaces des pôles. La terre entière est, à très peu d'exceptions près, notre domaine. Les Eskimos du Grœnland s'avancent jusque sous le 88e parallèle. Citons enfin, comme exemple de cette souplesse merveilleuse d'organisation qui caractérise notre espèce, la facilité avec laquelle l'homme se prête à toute espèce de nourriture. Par la structure de ses dents (*voy.*), par la conformation de son tube digestif, il est *omnivore*, et destiné à entremêler le régime végétal au régime animal ; cependant les bramines n'ont jamais goûté de viande ; plusieurs ordres religieux la proscrivent, et quoiqu'un voyageur moderne (M. de Rienzi) se soit trouvé fort affaibli après avoir fait l'essai de ce régime (ce qu'il est facile de comprendre), un recueil scientifique nous faisait connaître récemment l'exemple curieux d'un individu réduit par la misère à se nourrir dès sa jeunesse de plantes crues, et qui cependant s'était développé sous l'influence de cette alimentation incomplète, et jouissait d'une bonne santé. Il est des peuplades qui ne se nourrissent que de poissons, et les voyageurs modernes ont même constaté le fait singulier de tribus régulièrement géophages dans plusieurs parties du globe.

Si, dépouillant l'amour (*voy.*) de ce qu'il a de plus noble, de plus délicat dans l'homme, et nous abstenant ici de le considérer dans ses rapports avec la sociabilité, nous l'envisageons uniquement sous le point de vue zoologique comme instinct de propagation, nous voyons que, même en ce qu'il a de plus matériel, il établit une ligne immense de démarcation entre l'homme et l'animal. Chez celui-ci, l'amour est soumis à l'empire des saisons par une loi qui paraît surtout avoir rapport à l'équilibre nécessaire entre l'univers et le nombre de ses habitants, ainsi qu'aux funestes résultats qu'aurait eus pour l'homme et pour les animaux eux-mêmes la durée constante de cet état d'exaltation furieuse dans lequel se trouve un grand nombre d'espèces à l'époque du rut. Et puisque nous sommes conduits à parler des phénomènes sexuels, disons que l'évacuation périodique du sexe (*voy.* MENSTRUATION) n'est pas propre à l'espèce humaine seule, comme on l'a longtemps cru : plusieurs femelles de singes et des roussettes (grandes chauves-souris d'Amérique) paient aussi ce tribut à la nature.

(*) Ainsi la Hongrie a vu P. Ctartan atteindre 185 ans, et Jean Rovin 172. H. Senkins vécut 157 ans sous le ciel de l'Angleterre, et J. Causeur 110 à Brest. C'est surtout dans l'Europe septentrionale qu'on trouve le plus d'exemples de longévité.

Digitized by Google

Ayant ici pour tâche unique de considérer l'homme sous le point de vue de l'histoire naturelle, nous ne parlerons pas du langage (*voy.*), le don de la parole étant beaucoup moins, selon nous, sous la dépendance de l'organisation que sous celle de la faculté de penser. Eût-il un larynx conformé comme le nôtre, l'orang ne parlerait pas, car il n'a rien à dire. Nous renvoyons d'ailleurs les détails anatomiques sur l'organe de la phonation dans l'homme, aux mots LARYNX, TRACHÉE-ARTÈRE, POUMONS. C'est aux articles du même ordre que le lecteur trouvera la description des organes et des fonctions du corps humain, de leur développement aux divers âges de la vie, etc., description qui ne pouvait trouver place dans des considérations générales sur les caractères distinctifs de l'espèce humaine. Nous indiquerons particulièrement à ceux qui veulent acquérir sur ce sujet des connaissances plus étendues les articles MAMMIFÈRES, BIMANES, FEMME, GÉNÉRATION, GESTATION, FŒTUS, AGE, ENFANCE, PUBERTÉ, VIEILLESSE, VIRILITÉ, etc., pour l'histoire du développement et des âges; TEMPÉRAMENT, ACCLIMATEMENT, NAISSANCE, VIE, MORT, DIGESTION, DENTS, ESTOMAC, INTESTINS, CIRCULATION, CHYLE, CHYME, HÉMATOSE, SANG, CŒUR, VEINES, ARTÈRES, RESPIRATION, ENCÉPHALE, NERFS, MOELLE, MUSCLES, PEAU, SQUELETTE, etc., pour l'histoire du corps et de ses fonctions.

3° *De l'unité de l'espèce humaine.* L'homme est-il enfant de la terre où les traditions les plus reculées nous le montrent établi; et, sorti d'un seul couple, s'est-il répandu d'une même contrée sous les diverses latitudes du globe, où l'aurait tellement modifié l'action du climat qu'elle en aurait fait tantôt un Européen, tantôt un Mongol, ici un Géorgien aux formes-modèles, là un *bushman* hideux?... Problème immense, question capitale, sur laquelle plane encore tant d'obscurité que nous croyons devoir exposer les raisonnements que l'on fait valoir en faveur de l'une et l'autre opinion, sans nous circonscrire uniquement dans ceux que l'on tire de l'histoire zoologique du genre humain.

D'abord, à envisager la question sous le point de vue des caractères physiques, pourquoi, disent les partisans de l'unité, lorsque les animaux se modifient d'une manière si remarquable dans chaque climat, comme le chien, le mouton, le bœuf nous en offrent des exemples, pourquoi en serait-il autrement de l'homme? Pour nier que le climat seul puisse imprimer dans notre organisme des modifications aussi profondes que celles qu'on observe entre les différentes races, il faudrait montrer une série d'observations faites sur l'une d'elles pendant une suite de siècles égale à celle de son établissement dans la contrée qu'elle occupe, et abstraction faite des influences étrangères produites par les croisements, par les invasions, etc. Or un tel travail n'a pas été fait. D'ailleurs, à cette époque où la température du globe était probablement différente de ce qu'elle est aujourd'hui, des climats plus puissants ne pouvaient-ils pas produire des mutations plus profondes que celles qu'on observe actuellement? Enfin, avant de discuter la question de savoir si l'homme appartient à une seule espèce ou à plusieurs, il faudrait s'entendre sur le mot *espèce:* or les naturalistes sont loin d'être d'accord à cet égard. La question est donc mal posée de cette manière, et ce n'est pas ainsi que l'on peut arriver à sa solution. Un argument puissant en faveur de l'unité de la race humaine est ce fait que les animaux à espèces bien tranchées ne sauraient produire de métis féconds. Les adversaires de cette opinion ont demandé par quelle bizarre parcimonie la nature, qui se montra si prodigue d'êtres et de formes dans les premiers temps de la création, qui sacrifiait à ses desseins des milliers de générations renaissant plus nombreuses de leurs cendres, aurait été confier à un couple délicat, entouré de mille dangers, le soin de perpétuer la race appelée à dominer sur toute la création. Mais ils oublient que les êtres vivants n'ont été produits ni à la même époque, ni en même nombre; qu'à mesure que la nature s'élève par degrés ascendants à des productions plus nobles elle s'en montre plus avare, comme si, pour créer des êtres plus parfaits, elle avait besoin de les former,

Digitized by Google

pour ainsi dire, de la réunion de plusieurs êtres. Ainsi l'on peut remarquer que le nombre des espèces diminue en général à mesure qu'elles se rapprochent davantage de l'homme. Que si l'on demande en quel lieu de la terre aurait été placé ce berceau primitif de l'humanité, n'est-il pas naturel de penser que ce fut, ainsi qu'en font foi toutes les traditions, dans cette riche Asie, où la nature a déployé toutes ses largesses, et d'où sont sortis la plupart de nos animaux domestiques? C'est de là qu'à la faveur d'un climat doux, d'une terre féconde, l'espèce humaine put, fortifiée par l'expérience, se répandre et s'accoutumer peu à peu à de rudes climats. Que fût donc devenue cette créature délicate, jetée nue, avec l'inexpérience de l'état sauvage, et dépourvue des instincts infaillibles de l'animal, au milieu de ces âpres contrées que de vastes forêts et des marais glacés couvraient tout entières? L'histoire nous prouve que tel était encore l'état de l'Europe, lorsque l'Asie offrait depuis des milliers d'années des empires florissants. Plus les recherches ethnographiques, archéologiques, philosophiques, se multiplient, plus on acquiert de preuves de l'origine asiatique des nations, dont on n'avait fait des autocthones (*voy.* ce mot) que par l'ignorance où l'on était de leur foyer primitif. A quelle partie du monde appartiennent, en effet, les langues, la mythologie, l'astronomie, la poésie, l'agriculture, et en général tous les arts les plus anciens? N'est-on pas frappé de la faiblesse des populations américaines, océaniques, africaines, malgré la fertilité de ces régions? Quant à dire quelle fut précisément la partie de l'Asie où la première famille humaine prit naissance, c'est ce qui nous semble impossible, et par là même oiseux à rechercher. Il est à remarquer toutefois que cette croyance traditionnelle d'un jardin (*voy.* ÉDEN) dans lequel l'homme aurait été placé à sa naissance, est celle qui s'accorde le mieux avec la condition si neuve, si étrange, de cet être qui, ayant tout à apprendre, n'avait pu se façonner encore des armes pour la chasse, ou apprivoiser les animaux et se faire pasteur.

Nous n'avons affaibli aucun des raisonnements qu'on peut présenter en faveur de l'unité du genre humain : exposons avec la même impartialité ceux qu'on peut faire valoir à l'appui de l'opinion contraire.

La supposition de la dispersion primitive des races d'animaux est, disent les adversaires de l'unité, un fait inadmissible, et que personne ne songe sérieusement à soutenir. Or, si chaque contrée a eu ses races particulières, si la zoologie de l'Australie est si différente de celle de l'Afrique, celle-ci sans ressemblance avec celle de l'Europe ou de l'Amérique, pourquoi en serait-il différemment de notre espèce? La nature n'a-t-elle pas produit partout le mammifère qui ressemble le plus à l'homme, le singe? Le principe aujourd'hui constaté de l'invariabilité de la couleur de la peau et de la nature des cheveux, et surtout de la forme de la tête dans les races non mélangées, bat en brèche toutes les explications qu'on avait voulu tirer de l'influence du climat, du genre de vie, etc. Ainsi, il est bien constant que l'action du soleil a des bornes fort restreintes et n'est point de nature à transformer un peuple blanc en un peuple nègre, ou réciproquement. On trouve, en effet, sous les mêmes latitudes des nations de couleur entièrement différente. Les Lapons et les Grœnlandais ont, sous un ciel glacial, la peau plus foncée que les Dayas de Bornéo, qui reçoivent, sous le brûlant équateur, les rayons perpendiculaires du soleil. Les Portugais, établis depuis plus de trois siècles sur les côtes de Guinée, n'y sont pas devenus plus noirs que dans le Portugal. Tous les Européens ne subissent pas non plus également le brunissement solaire. Ainsi les peuples à cheveux blonds restent blancs sous l'influence de la même température qui brunit les peuples à cheveux noirs. Il y a plus : les recherches récentes de M. Flourens démontrent dans l'homme rouge et dans l'homme noir l'existence d'un appareil pigmental spécial qui manque absolument chez l'homme blanc. Or, l'effet du climat ne va certes pas jusqu'à donner ou retrancher un appareil. D'ailleurs, ce serait montrer une ignorance complète des lois de la physiologie que de croire qu'on aura transformé un blanc en nègre parce qu'on

Digitized by Google

lui aura donné une peau noire. Les mâchoires s'allongeront-elles? la forme du crâne, l'ovale de la figure, la nature des cheveux se modifieront-ils au gré de la température extérieure?... Voulez-vous vous convaincre combien l'influence de la race domine celle du lieu? voyez les Juifs conserver dans toutes les contrées le même type; regardez ces malheureux Zingaris (*voy.* Bohémiens) répandus depuis la Malaisie jusqu'à nous, et offrant partout les mêmes traits, partout les mêmes usages, les mêmes vices! Comparez les nègres de la Sénégambie aux Maures limitrophes; voyez si, depuis des milliers d'années que certains peuples moulent le crâne, écrasent le nez ou allongent les oreilles de leurs nouveau-nés, la nature ne reprend pas toujours ses droits, ne cessant de protester, par la conformation constante des enfants qui naissent, contre la violence qu'on lui fait subir? Il faut donc le reconnaître (concluent de tout cela ces mêmes adversaires de l'unité): les races, dans ce qu'elles ont d'essentiel, de caractéristique, soit sous le rapport des formes, soit, d'après M. Flourens, sous le rapport même de la structure, résistent aux influences extérieures, et les croisements (*voy.*) seuls peuvent les altérer. Leur histoire physiologique apprend même que, dans ces mélanges, certaines races impriment leur cachet à celles auxquelles elles s'allient. Quant aux croisements entre espèces différentes et à la multiplication sans altération des produits qui en résultent, ce ne sont pas des faits sans exemples dans le règne animal. Ainsi, selon Desmoulins, presque tout le bétail des états trans-alléghaniques de la confédération anglo-américaine est métis des bœufs d'Europe et des bisons du Nouveau-Monde. Il en est de même entre le chien et le loup, le renard, le cheval, etc. Il est certain qu'il existe bien plus de différences entre un Australien et un Géorgien qu'entre certaines espèces de singes que nous regardons comme essentiellement distinctes. Après tout, « l'épreuve de la génération, comme l'a fort bien remarqué un médecin de nos jours, a le double défaut d'être incertaine et d'une application fort difficile : incertaine, parce qu'elle est sujette à une foule d'exceptions; d'une application difficile, parce qu'il est presque toujours impossible de remonter à ce prétendu principe naturel. Aussi Locke le rejetait absolument, et Buffon, quand il cessait d'être influencé par ses idées systématiques sur la génération, ne balançait pas à déclarer qu'on ne voit bien distinctement que des individus dans la nature. »

Relativement à la question historique, les partisans de la multiplicité des races humaines ont aussi leur réponse toute prête. Si les traditions de l'Asie, disent-ils, remontent incontestablement plus haut que celles d'aucune autre contrée du globe, cela prouve seulement que, dans celle-ci, favorisée par un beau ciel, par un sol fertile que recouvrait la plus riche végétation, que peuplaient les animaux les plus utiles à la civilisation, l'homme put de bonne heure s'assembler dans des villes, et commencer cette carrière de perfectionnement social qui lui était interdite dans ces climats moins favorisés, où les nécessités physiques de la vie ne laissaient place qu'à des instincts grossiers, et où il ne pouvait s'étendre, communiquer avec la même facilité. Est-il surprenant que les populations de ces heureuses contrées, rapidement multipliées par les circonstances favorables dans lesquelles elles vivaient, aient débordé bientôt sur une plus grande surface et porté dans des climats nouveaux cette civilisation dont nous trouvons sur tant de points des traces identiques? Mais un fait qui n'a pas été assez remarqué, c'est que, chez la plupart des peuples, la civilisation fut apportée par des étrangers qui y trouvèrent déjà établis des autochthones à l'état sauvage, et cela aussi haut qu'on peut remonter dans l'histoire des peuples. Les exemples abondent. Ainsi, sans parler de l'arrivée des colonies étrangères chez les Pélasges, chez les Celtes primitifs, etc., nous voyons, en Amérique, les plus anciennes traditions rapporter la civilisation des plateaux de Cuzco, d'Anahuac et de Cundinamarca, à trois hommes venus d'un pays inconnu, Manco-Capac, Quetzacoalt et Bochica. Le même fait se présente en Scandinavie à l'égard du second Odin. D'après les traditions chinoises, le Tibet était ha-

Digitized by Google

bité par des peuples sauvages lorsque, cinq siècles avant notre ère, un prince étranger apporta la civilisation dans cette contrée.

On peut dire encore que, si l'on fait intervenir la protection divine pour expliquer la conservation du premier couple au milieu des dangers qui menaçaient son existence, il ne faut pas, à l'appui de la même thèse, chercher à prouver que l'homme avait besoin du climat de l'Asie pour se développer; car, sous l'œil de la Providence, il pouvait vivre partout, et l'on ne refusera pas sans doute à Dieu la puissance nécessaire pour donner à chaque partie du monde son maître indigène. Il ne faut pas travestir une question de fait en une question de métaphysique; et l'anthropologie, qui ne s'appuie pas sur les causes finales, ne se charge pas d'expliquer les desseins de la Providence sur l'homme.

En exposant ici les pièces de ce grand procès, nous n'avons pas hésité (tant nous étions éloignés de toute préoccupation systématique), de fournir à l'une et à l'autre opinion plus d'un argument nouveau. Maintenant, s'il nous était permis de hasarder la nôtre, nous croirions devoir proposer une solution mixte, qui nous semble concilier les exigences de la science avec le respect que commandent les traditions vénérées par le monde chrétien. Tout en accordant comme réelle la triple origine des nations sorties, suivant la Bible, des trois fils de Noé, on ne peut contester qu'il est des peuples que l'auteur de la *Genèse* n'a pu connaître. On sait à quelles étroites limites s'arrêtait la géographie de cette époque, et particulièrement celle des Hébreux. L'idée de communauté de race et de fraternité n'y fut jamais admise d'une manière générale. Ainsi le chapitre X de la *Genèse* ne fait mention, malgré les interprétations qu'on a voulu en tirer, ni de la race mongole, ni de la race nègre. La malédiction du patriarche sur l'un de ses descendants ne suffit pas pour désigner les individus de race noire, qui, réduits, chez les Égyptiens, à la condition des bêtes de somme, n'avaient pas le rang d'hommes, comme le remarquait dans son cours M. le professeur Lallemand. Ainsi le premier couple dont parle la tradition des Juifs semble évidemment désigner la souche d'une race privilégiée, et nullement le genre humain tout entier. Ajoutons, enfin, qu'à ne considérer la question que sous le point de vue physiologique, il est bien difficile d'admettre que toutes les races proviennent d'un seul type.

Il nous resterait à présenter, pour compléter l'histoire zoologique de notre espèce, la classification des races humaines, avec les caractères propres à chacune; mais ce sujet, d'une si haute importance, réclamait trop de développements pour ne pas faire l'objet d'un article spécial : nous renvoyons donc le lecteur au mot Race. C. S-te.

HOMME, terme féodal (être l'homme de quelqu'un), *voy.* Tenure et Féodalité.

HOMME (grand), *voy.* Grandeur (morale).

HOMME DE BIEN, Honnête homme, Homme d'honneur, *voy.* Probité, Honnêteté, Honneur.

HOMME DE COULEUR, *voy.* Couleur (*gens de*).

HOMME DE LETTRES, *voy.* Lettres.

HOMME DES BOIS. La croyance à l'existence d'hommes sauvages, d'hommes des bois, est fort ancienne. Les noms de satyres, de faunes, d'ægipans, de saguirs, que l'on rencontre dans les ouvrages de l'antiquité, en sont des témoignages non équivoques. Les gorilles tuées par Hannon dans les *Gorgades* (probablement les îles du Cap-Vert) et dont ce navigateur rapporta les peaux rembourrées à Carthage, où les Romains les trouvèrent suspendues dans un temple de Junon, furent considérées comme des femmes sauvages. Des voyageurs, des savants, des philosophes distingués ont conçu des doutes sur l'animalité des singes connus sous les noms de pongo, de satyre, d'orang-outang (*voy.*), etc. Qui ne se rappelle les paroles suivantes de J.-J. Rousseau : « Ce serait une grande simplicité de s'en rapporter là-dessus à des voyageurs grossiers, sur lesquels on serait quelquefois tenté de faire la même question qu'ils se mêlent de résoudre sur d'autres animaux. Ces voyageurs, ajoute-t-il, font sans fa-

Digitized by Google

çon, sous les noms de pongo, d'orang-outang, etc., des bêtes de ces mêmes êtres dont les anciens faisaient des divinités. Peut-être après des recherches plus exactes on trouvera que ce ne sont ni des bêtes ni des divinités, mais des hommes. » Un savant membre de l'Académie des Sciences a émis, il y a quelques années, l'opinion « qu'il serait de la plus grande importance, pour l'avancement des sciences morales, qu'on se donnât la peine d'élever des orangs dès le berceau, en employant pour les instruire les procédés par lesquels on parvient à élever nos muets de la triste condition d'infirmes à la dignité d'hommes. »

Linné (*Genera animalium*) admet positivement un *homo ferus tetrapus*, un homme sauvage, marchant à quatre pieds; et il rapporte même la nomenclature des individus de cette prétendue espèce trouvés en Europe.

Pour ne point reconnaître dans les exemples qu'il cite de véritables cas d'idiotisme, résultat d'une organisation anomale ou d'une éducation vicieuse, il fallait évidemment que l'idée d'hommes sauvages fût enracinée bien profondément dans l'esprit humain. Cette même croyance existe au reste dans presque tous les pays. Les mots orang-outang, si l'on s'en rapporte aux voyageurs, signifient en malais *être raisonnable*, et ces peuples pensent que les animaux de ce nom sont des hommes dégénérés, et qui, pour échappper à la nécessité du travail se sont réfugiés dans les forêts. C. L-R.

HOMOCENTRIQUE (d'ὅμος, semblable, et κεντρὸν, centre), nom que l'on donne quelquefois aux choses qui ont le même centre. *Voy.* Concentrique et Excentrique. X.

HOMŒOMÉRIES, *voy.* Atomes, T. II, p. 487-88.

HOMŒOPATHIE. C'est la doctrine médicale découverte et enseignée par le docteur S. Hahnemann (*voy*). Son nom, composé des mots grecs ὅμοιον, semblable, et πάθος, souffrance, renferme l'énoncé de la loi fondamentale de cette doctrine, qui fait consister le traitement de toute maladie dans l'application d'un médicament reconnu capable de déterminer un état morbide analogue. En effet, la devise du docteur Hahnemann était : *Similia similibus curantur.*

Il y a cinquante ans, le docteur Hahnemann, en traduisant la Matière médicale de Cullen, à l'endroit du quinquina, fut frappé des nombreuses hypothèses par lesquelles on avait cherché à expliquer l'action fébrifuge de ce médicament. Préoccupé depuis longtemps de la pensée que le meilleur moyen de reconnaître les propriétés des médicaments devait être d'observer leurs effets sur l'homme en santé, il saisit cette occasion de s'en assurer et essaya sur lui-même pendant plusieurs jours une forte dose de quinquina. Il ne tarda pas à éprouver, entre autres symptômes remarquables, un état fébrile intermittent très analogue à celui que guérit le quinquina. Cette expérience, renouvelée sur lui et sur quelques personnes dévouées, ne lui permit plus de douter que cette substance ne guérit certaines fièvres intermittentes précisément parce qu'elle avait la propriété d'en produire de semblables. Ce premier résultat lui fit étendre ses recherches à d'autres médicaments usités comme spécifiques contre certaines maladies, et il reconnut que chacun d'eux développait chez lui et chez les sujets soumis à ses expériences des symptômes nombreux parmi lesquels se retrouvaient ceux qui caractérisent les affections contre lesquelles ils sont efficaces, tels que le mercure, la digitale, la belladone, etc., etc. De ses observations il se crut autorisé à déduire, comme loi thérapeutique invariable et générale, la formule que nous avons énoncée déjà. Bientôt il fit l'application de ce principe au traitement des maladies, et y trouva une nouvelle confirmation de sa doctrine, qui, professée en des cours publics à Leipzig, puis en d'autres villes d'Allemagne, fut accueillie et propagée par un certain nombre de médecins. Les disciples de l'homœopathie se sont multipliés en Allemagne et dans plusieurs villes de France, d'Italie, d'Angleterre et des États-Unis; des ouvrages ont été écrits pour la soutenir et la développer, et il existe des journaux spéciaux où sont exposés les principes, les progrès et les faits nouveaux dont elle s'enrichit. Il ne nous appartient pas d'apprécier les

Digitized by Google

motifs qui ont pu favoriser sa propagation, ni ceux qui l'ont fait repousser par les autres écoles médicales; nous ne sommes qu'historiens.

La loi homœopathique une fois posée, il découla de son application plusieurs découvertes qui en sont néanmoins indépendantes : la découverte de la cause des maladies chroniques et celle du développement des propriétés des médicaments par les atténuations infinitésimales. De là trois ordres de propositions que nous allons successivement passer en revue.

De la loi homœopathique. Il ne suffisait pas au docteur Hahnemann d'avoir trouvé une règle infaillible de traitement, par une marche naturelle à l'esprit humain, il devait rattacher à cette règle un certain nombre de principes susceptibles de former un corps de doctrine, d'expliquer la nouvelle loi, et de renverser les théories médicales opposées. C'est dans ce but qu'il a écrit son *Organon de l'art de guérir* (1810) et plusieurs autres ouvrages qui n'en sont que le complément. Nous allons en résumer les principales propositions.

L'être vivant est animé par une force immatérielle qui en régit les fonctions; cette force est impénétrable dans son essence et se révèle seulement par les phénomènes de la vie. Mais ces phénomènes, étant produits par la force vitale, ne sauraient présenter le moindre trouble qui n'ait eu pour point de départ une modification survenue dans l'action de cette force : donc tout phénomène morbide de l'organisation, tout symptôme, toute maladie, suppose une modification de la force vitale, et cette modification doit être pour nous tout aussi impénétrable dans son essence que la force vitale elle-même. Vouloir remonter à la nature intime des maladies pour en déduire le traitement est, dès lors, une vaine tentative, et s'il est possible de leur trouver des remèdes, ce ne peut être par cette voie. Il faut donc, sans se perdre en suppositions infructueuses, s'en tenir simplement à l'appréciation des symptômes, puisque c'est par eux seuls que la force vitale manifeste son désordre; l'ensemble de ces symptômes doit être la traduction fidèle du trouble intime de l'organisme, et doit fournir une suffisante indication de ce qu'il faut faire pour y rétablir l'harmonie. Ainsi il n'y a de symptômes que quand il y a désordre dans l'action de la force vitale, ou maladie; l'ensemble des symptômes révèle toute la maladie, et c'est d'après leur seule considération qu'on doit chercher les moyens curatifs. Mais pour atteindre ce but à quelle classe d'agents s'adresser? Évidemment à ceux qui sont susceptibles, en agissant sur la force vitale, de déterminer une modification quelconque de ses manifestations, un ensemble de symptômes, par conséquent une maladie artificielle; car ce qui serait impuissant contre cette force, ce qui ne pourrait la troubler, ne saurait non plus être capable de la ramener à son type normal. A leur tour, ces symptômes artificiels seront tout aussi impénétrables dans leur essence que les symptômes naturels, et pour les mêmes raisons : on devra donc se borner à les constater; et le médecin, ayant, d'une part, les symptômes qui lui révèlent la maladie, et, de l'autre, connaissant ceux qui lui ont révélé les modifications que les agents dont il dispose peuvent produire dans l'organisme, n'aura plus qu'à se décider sur la manière d'appliquer ces agents.

Or, trois méthodes seulement se présentent : opposer aux symptômes de la maladie l'agent qui produit des symptômes *contraires*, ou celui qui produit des symptômes *différents*, ou enfin celui qui produit des symptômes *semblables*.

La première, l'*énantiopathie* (ἐναντίον πάθος), est la méthode antipathique ou palliative, fondée sur ce précepte aussi ancien que la médecine : *contraria contrariis curentur.* Contre une brûlure elle emploie l'eau froide, les purgatifs contre une constipation, les narcotiques contre l'insomnie; mais ces moyens, dont l'action primitive sur l'organisme tend réellement à y produire le contraire de la maladie, déterminent, dès qu'on suspend leur emploi, une action secondaire, ou réaction, qui se fait en sens inverse de leur action primitive et dans le sens même de la maladie, d'où résulte une aggravation d'autant plus vive que le moyen palliatif aura été employé plus longtemps et à plus forte dose. Ainsi, la main retirée de

Digitized by Google

l'eau froide devient plus rouge et plus brûlante qu'avant l'immersion, la constipation est plus opiniâtre après les purgatifs, l'insomnie plus fatigante et plus rebelle après l'usage de l'opium. La conclusion sera-t-elle que les moyens palliatifs n'ont jamais fait de bien? Non. On doit reconnaître qu'ils apportent souvent un prompt soulagement, et que, dans les maladies aiguës, ils peuvent, en diminuant la gravité des symptômes, atténuer le péril et abréger la durée du mal. Dans certains cas même, les palliatifs peuvent seuls être employés, par exemple les excitants de la circulation et de la respiration dans la syncope, l'asphyxie, etc. Mais cette méthode de traitement ne peut être générale, puisqu'elle n'est indispensable qu'exceptionnellement; puisque, dans les maladies aiguës, elle ne produit tout au plus que du soulagement, et que, dans les maladies chroniques, loin de guérir, elle laisse après elle les symptômes plus graves et plus invétérés.

La seconde, l'*allopathie* (ἄλλον πάθος), est la méthode dérivative ou révulsive. Elle combat une maladie en suscitant une *autre* maladie dans un point moins important de l'économie, afin d'y détourner l'excitation et l'afflux qui se font d'une manière anomale dans un organe plus essentiel. Tel est le but du séton à la nuque dans certains cas d'ophthalmie, des sinapismes aux jambes dans les congestions cérébrales, des cautères, des vésicatoires, des moxas, etc., dans diverses maladies organiques. Mais ces moyens non plus ne guérissent pas, ils déplacent seulement le mal. Si la maladie est aiguë, ils peuvent bien diminuer la congestion et la souffrance de l'organe affecté, et produire une palliation indirecte; mais si la maladie est chronique, leurs bons effets ne sont que passagers: aussitôt qu'on les suspend, la maladie reprend son siége primitif et parcourt ses périodes. Bien plus, dans un grand nombre de cas, les dérivatifs n'amènent aucune amélioration dans l'affection principale, et leur action se borne à augmenter les douleurs et l'épuisement du malade.

Un tort grave encore de l'énantiopathie et de l'allopathie, c'est qu'elles ne se sont pas contentées d'opposer tout simplement aux divers états morbides les modificateurs qui pouvaient produire le contraire, ou quelque chose de différent de ces états: elles ont été plus loin, elles ont voulu approfondir la nature même des maladies, espérant arriver par cette connaissance à un traitement rationnel et philosophique. De là tant de systèmes, tant de suppositions contradictoires, qui ont introduit dans la médecine les procédés thérapeutiques les plus opposés.

La troisième méthode est l'*homœopathie*. Celle-ci ne cherche ni à pallier, ni à dériver; partant elle n'a recours ni aux saignées, ni aux topiques émollients, ni aux vésicatoires, ni aux sétons. Elle ne préjuge rien sur l'essence de la maladie; elles'adresse directement à ses symptômes, et croit avoir guéri quand elle a fait disparaître complètement tous ces derniers. Pour y parvenir, elle emploie toujours le médicament reconnu capable de produire tous les symptômes que présente la maladie actuelle. Contre une constipation, elle emploie un médicament qui produit la constipation; contre l'insomnie, le café ou toute autre substance dont l'usage produit l'insomnie; contre un vomissement, certains vomitifs, etc.

Cette méthode n'est pas une innovation dans la science: les médecins de tous les temps l'ont appliquée d'une manière empirique, considérant comme des exceptions les cas nombreux où elle leur réussissait, contrairement à toutes les prévisions de leurs théories. Ainsi, les frictions de neige sur un membre gelé, l'instillation du nitrate d'argent sur un œil enflammé, les purgatifs contre certaines diarrhées, les topiques irritants contre les éruptions chroniques, et mille autres pratiques, rentrent dans le domaine de la thérapeutique homœopathique. Bien plus, quelques médecins ont çà et là entrevu et indiqué cette loi; Hippocrate, dit dans le livre Περὶ τόπων τῶν κατ' ἄνθρωπον: « La maladie naît des semblables, et des remèdes semblables qui sont appliqués font aussi guérir de la maladie. Le besoin de vomir est apaisé par le vomissement. » (Διὰ τὰ ὅμοια νοῦσος γίνεται, καὶ διὰ τὰ ὅμοια προσφερόμενα ἐκ νοσουντῶν ὑγιαινόντα.... Διὰ τὸ ἐμέειν

Digitized by Google

ἐμετὸς παυέται). — Stahl* s'exprime en ces termes : « La règle admise en médecine de traiter les maladies par des remèdes contraires ou opposés aux effets « qu'elles produisent est complétement « fausse et absurde. Je suis persuadé au « contraire que les maladies cèdent aux « agents qui déterminent une affection « semblable..... » — Boulduc**, Bertholon***, Stœrck**** et autres ont émis la même opinion, quoique d'une manière moins précise, à l'occasion des effets curatifs de certains médicaments.

Les pratiques vulgaires elles-mêmes fournissent des preuves en faveur de l'homœopathie : le moissonneur altéré avale quelques gouttes d'eau-de-vie qui étanchent sa soif bien mieux que de grandes quantités d'eau; les ouvriers que leurs travaux exposent à des brûlures fréquentes, ne plongent pas dans l'eau froide les parties brûlées, mais les approchent du feu, et se guérissent ainsi en quelques instants; les gens du peuple emploient contre les contusions et les entorses l'arnica qui produit lui-même du gonflement avec des douleurs de meurtrissure et de distension, etc.

Enfin c'est dans la vertu des spécifiques que se trouve la plus éclatante confirmation de l'homœopathie. Leur mode d'action, qui avait mis en défaut jusqu'ici toutes les suppositions théoriques de la médecine, s'explique par la similitude de leurs symptômes avec ceux des maladies qu'ils guérissent. De même que le quinquina guérit les fièvres intermittentes parce qu'il peut en produire, de même le mercure guérit la syphilis parce qu'il produit des ulcérations analogues aux chancres vénériens, des douleurs, des exostoses, des caries analogues à celles que détermine le virus syphilitique. De même la vaccine préserve de la variole parce qu'elle fait naître une éruption semblable aux pustules varioliques. De même pour le soufre contre la gale; de même pour la digitale contre l'accélération des battements du cœur, etc.

Le problème de la spécificité des médicaments se trouve ainsi résolu : toute substance est spécifique contre les symptômes semblables à ceux qu'elle peut déterminer. Dès lors, la thérapeutique comptera autant de spécifiques que de médicaments dont l'action *pathogénétique*, c'est-à-dire productive d'une maladie, aura été étudiée; et de plus, chaque médicament sera le spécifique de toutes les maladies dont les symptômes auront une parfaite analogie avec ceux qu'il peut produire.

A ce nouveau point de vue, chaque maladie devient individuelle et demande une étude spéciale. L'appréciation exacte de tous les symptômes morbides dans leurs moindres nuances devient le point important, puisque c'est d'elle que dépend le choix du médicament. La science du diagnostic ne joue qu'un rôle secondaire; la classification des maladies est rendue impossible, et leurs dénominations doivent être rejetées.

Quant à l'explication qu'on peut donner de la guérison par la méthode homœopathique, elle importe peu, car la valeur des faits ne saurait lui être subordonnée. Cependant de toutes celles qui se présentent à l'esprit, voici la plus probable. L'unité de la vie ne permet pas que l'organisme vivant puisse être affecté simultanément de deux désaccords généraux semblables, et il faut que l'affection dynamique qui constitue la maladie cesse dès qu'une seconde puissance dynamique, celle du médicament qui est plus forte, agit sur lui et provoque des symptômes très analogues aux premiers. C'est en quelque sorte une substitution de la maladie artificielle à la maladie naturelle. Mais pour qu'elle puisse s'effectuer, il faut nécessairement que la première soit plus forte que la seconde, et cette condition peut se réaliser dans tous les cas, parce que les médicaments ont, pour modifier la force vitale, une puissance bien plus efficace que celle d'aucun agent pathogénétique. Pour preuve de cette assertion, il suffit de rappeler que de toutes les influences morbifiques telles que l'action du froid, de l'humidité, des souffrances morales, des miasmes, etc., aucune ne sévit infailliblement sur tous les individus

(*) Dans J. Hummel, *Comment. de arthritide tam tartareâ quam scorbuticâ, seu podagrâ et scorbuto*, Budingæ, 1733, in-8°, p. 40 et 42.

(**) Mémoires de l'Académie royale, 1710.

(***) *Medizinische Electricität*, II, p. 15 et 282.

(****) *Libell. de Stramon.*, p. 8.

Digitized by Google

qu'elle atteint, tandis qu'il n'est pas d'organisation humaine qui résiste à un médicament quelconque, dont la dose est suffisamment élevée; or, il dépend toujours de nous de porter les doses au degré nécessaire.

La nécessité d'opposer aux maladies naturelles des médicaments susceptibles de déterminer des maladies semblables, entraîne le besoin de connaître rigoureusement tous les effets que peut produire chaque médicament; et cependant les traités de matière médicale qui ont été faits jusqu'à ce jour sont loin de fournir cette connaissance; les données qu'ils fournissent sur les propriétés des médicaments sont incomplètes, conjecturales ou fausses. Il n'en pouvait être autrement, car les sources auxquelles ont été puisés les éléments de la matière médicale sont impures.

Ces sources sont au nombre de trois principales :

1° Certaines substances n'ont été considérées que sous tel ou tel de leurs caractères physiques, d'après lesquels on a inféré par analogie leur vertu médicinale. C'est ainsi qu'on a attribué généralement aux substances remarquables par leur amertume les mêmes propriétés toniques, excitantes, antiseptiques, reconnues au quinquina, et, sous le nom d'*amers*, on en a fait une grande classe d'agents pharmaceutiques employés à peu près indifféremment pour la même médication, et abstraction faite de tous les autres effets qu'elles sont susceptibles de produire.

2° Pour d'autres substances, on n'a eu égard qu'aux propriétés chimiques. Ainsi, entre autres exemples, guidé par une grossière analogie des réactions obtenues dans nos laboratoires, on a attribué à certaines substances alcalines la propriété de fondre, de dissoudre des humeurs et des engorgements dans l'organisme vivant : de là une classe de dissolvants, de fondants, etc.

3° D'autres substances, et c'est le plus grand nombre, ont été classées d'après leurs propriétés thérapeutiques; mais ces propriétés n'ont été déduites que de l'action des médicaments contre telle ou telle maladie. Or plusieurs objections se présentent. D'abord ces médicaments n'ont jamais été employés seuls, mais toujours mêlés à un nombre plus ou moins grand de substances actives, dans les potions, les emplâtres, etc., etc.; sans parler des saignées, des vésicatoires et des autres moyens dont on complique les premiers. Et comment discerner, entre tant de modificateurs, l'action spéciale de l'un d'eux, etc.?

La matière médicale est donc toute à refaire. Pour y parvenir, il s'offre deux voies à suivre : expérimenter les médicaments simples et sans aucun mélange sur l'homme malade, en constatant scrupuleusement leurs moindres effets; ou les expérimenter dans les mêmes conditions sur l'homme bien portant.

Mais il est évident que la première voie est fausse : en effet, il faudrait, pour arriver par elle à la connaissance exacte des vertus de chaque médicament, ou bien les expérimenter tous successivement dans un cas donné de maladie, pour reconnaître quel serait le plus efficace contre cette maladie; ou bien expérimenter chaque médicament dans toutes les maladies une à une, afin de découvrir dans laquelle il exercerait l'action la plus salutaire. Mais, pour obtenir de l'un ou l'autre de ces procédés des résultats certains, il faudrait que les mêmes maladies se reproduisissent partout et toujours absolument semblables à elles-mêmes, et c'est malheureusement ce qui n'a lieu que pour un très petit nombre, les maladies spécifiques, telles que la syphilis, la fièvre intermittente des marais, la variole, etc. Aussi est-ce contre celles-là seulement qu'on a trouvé jusqu'ici des moyens fixes et constants de guérison.

La seconde voie est l'expérimentation des médicaments sur l'homme bien portant. Puisqu'ils ne peuvent guérir que parce qu'ils peuvent modifier l'organisme, c'est-à-dire produire des symptômes morbides, ainsi que nous l'avons établi plus haut, il ne peut y avoir de plus sûr moyen d'apprécier toutes les modifications qu'un médicament peut déterminer que de l'administrer à un homme en pleine santé et d'étudier tous les changements qui en résulteront dans les fonctions et les sensations de ce dernier. Cette étude, répétée sur un grand nombre d'in-

Digitized by Google

dividus d'âge, de sexe, de tempérament différents, donnera un certain nombre de symptômes qui seront l'expression complète de toutes les modifications que ce médicament peut opérer dans l'organisme vivant. Ce sera une matière médicale pure, celle qui contiendra les symptômes de tous les médicaments ainsi étudiés.

Observer l'action des médicaments sur l'homme sain, appliquer à l'homme malade les médicaments qui ont produit sur le premier des symptômes analogues à ceux que présente le second, n'administrer à la fois qu'un seul médicament, dans son plus grand état de pureté, afin de ne troubler ni compliquer ses effets par aucune autre influence, telles sont les bases de la doctrine homœopathique.

De la cause des maladies chroniques. Le docteur Hahnemann, en appliquant sa nouvelle méthode de traitement, s'aperçut que son efficacité dans les maladies chroniques n'était pas la même que dans les maladies aiguës : les premières, d'abord amendées, reprenaient ensuite leur marche, excepté dans quelques circonstances qu'il ne pouvait pas encore nettement apprécier. Trop convaincu de la vérité de la loi homœopathique pour la supposer en défaut, il rechercha ailleurs quelle pouvait être la cause de son impuissance dans les cas de cette espèce. Après de nombreuses investigations continuées pendant seize ans, il reconnut que toutes les maladies chroniques qui ne résultaient pas du virus syphilitique ou du virus sycosique (celui qui produit les excroissances et végétations vénériennes, et que Hahnemann croit distinct de la syphilis) avaient pour cause le principe psorique, c'est-à-dire ce principe contagieux qui produit, sous différentes formes, la gale, la teigne, les dartres vives et l'ancienne lèpre. C'est ce principe acquis par infection directe, ou transmis par hérédité et modifié par son passage à travers des milliers de générations, qui détermine les altérations organiques constituant les innombrables maladies chroniques. Cette pensée se retrouve dans la médecine ordinaire, qui fait jouer un certain rôle au vice dartreux, herpétique, dans la production des maladies; seulement Hahnemann l'a généralisée et l'a formulée d'une manière précise. En même temps qu'il trouvait cette solution au problème des maladies chroniques, il reconnaissait qu'un certain nombre de médicaments avaient contre ces maladies de nature psorique une spécificité toute particulière, si l'on peut s'exprimer ainsi, mais toujours fondée sur la loi homœopathique (de même que le mercure, qui est applicable homœopathiquement, et par conséquent spécifique, contre beaucoup de maladies différentes, a cependant contre la syphilis une spécificité qu'aucune autre substance ne possède au même degré). De là une classe de médicaments indispensables au traitement des maladies chroniques, les antipsoriques.

Du développement des propriétés des médicaments par les atténuations infinitésimales. Le docteur Hahnemann comprit qu'il ne pouvait appliquer les médicaments homœopathiques à des doses élevées sans qu'il en dût résulter des aggravations dangereuses. Aussi n'employa-t-il d'abord, même les moins héroïques, qu'à la dose de quelques grains. Cependant il reconnut bientôt que dans les premiers moments qui suivaient leur administration il se manifestait une grande recrudescence des symptômes. Pour éviter ce fâcheux effet, il imagina d'étendre les médicaments dans quelque substance inerte, telle que le sucre de lait en poudre. Il mêlait par trituration 1 grain de médicament avec 100 grains de sucre de lait, et administrait 1 seul grain du mélange, par conséquent un 100e du premier grain; mais ce centième de grain, loin d'être affaibli par cette préparation, déployait au contraire une énergie plus grande encore que celle du grain de médicament brut. Ce fait le conduisit à des recherches nombreuses et variées sur l'homme sain comme sur l'homme malade, d'après lesquelles il se crut en droit de conclure que les médicaments solides ou liquides longtemps triturés ou secoués dans une substance inerte, et divisés presque à l'infini à l'aide de ce procédé, acquéraient un développement considérable de leur puissance médicatrice; qu'ils produisaient alors un grand nombre de symptômes qu'ils ne déterminent pas à l'état brut, et que leur action semblait

Digitized by Google

devenir plus subtile et plus pénétrante. Dès lors, ce procédé n'opère pas une atténuation des substances, mais bien une *dynamisation :* aussi Hahnemann dit-il qu'un médicament a été élevé à la 10e, à la 30e puissance quand il a été divisé par 10 fois, 30 fois 100.

Voici le mode de préparation. Les véhicules qui servent à étendre les médicaments sont le sucre de lait en poudre pour les corps solides, et l'alcool hydraté pour les liquides. Un grain de médicament est mêlé à 99 grains de sucre de lait, puis trituré dans un mortier pendant une heure; 1 de ces 100 grains est uni à 99 nouveaux grains de sucre de lait, et trituré encore pendant une heure; ainsi de suite jusqu'à la 30e dynamisation. Pour les liquides, une goutte de médicament est versé dans 99 gouttes d'alcool, et le mélange reçoit de fortes secousses, dont le nombre varie suivant le degré d'énergie qu'on veut communiquer au médicament. Les dynamisations sont portées aussi jusqu'à 30, de la même manière que pour les solides, à la différence près du véhicule.

M. Hahnemann assure qu'après la 3e dynamisation toute substance solide est devenue soluble dans l'alcool : aussi, à partir de la 4e dynamisation, ce n'est plus avec le sucre de lait, mais dans l'alcool que se font les suivantes. Une goutte d'alcool imprégné du médicament peut imbiber 200 globules de sucre de lait gros comme des grains de pavots. C'est un seul de ces globules, étendu dans quelques cuillerées d'eau, que M. Hahnemann administre contre les maladies même les plus aiguës, et toujours avec la plus grande réserve, de crainte de déterminer de fâcheuses aggravations. Ces globules conservent pendant un grand nombre d'années leurs propriétés médicamenteuses.

Nous nous sommes, dans cet article, abstenu de tout jugement personnel, exposant avec la plus entière sincérité tout ce qu'il y a de nouveau dans la doctrine homœopathique.

Dès son apparition, le célèbre Hufeland dit que cette doctrine servirait à démontrer la force médicatrice de la nature, et ce jugement fut celui d'un grand nombre de médecins. Les faits jusqu'à présent ne leur ont pas semblé de nature à modifier ce premier jugement.

D'ailleurs, il règne peu d'accord au camp des novateurs; ils varient dans leur confession de foi, et, à l'égard même de leur chef, nous aurions d'importantes variations à signaler.

D'un autre côté, les objections n'ont pas manqué contre une théorie d'ailleurs habilement conçue, mais toujours basée sur des faits hypothétiques ou sur des inductions forcées. L'examen clinique n'a point confirmé les promesses que les homœopathes faisaient dans les cas les plus désespérés avec une assurance difficile à concevoir, surtout pour les hommes qui connaissent les difficultés de l'art et les limites de sa puissance.

L'avenir jugera en dernier ressort; mais peut-être dès à présent pourrait on apprécier l'influence que M. Hahnemann a exercée sur notre époque médicale, en ajoutant à l'opinion ci-dessus mentionnée d'Hufeland qu'il aura rappelé l'attention sur l'étude des médicaments et de leur action trop négligée par Broussais et par son école, et qu'il aura fait entrevoir la curabilité de maladies chroniques qu'on s'était accoutumé à ne plus envisager que sous le rapport de l'anatomie pathologique. F. R. et J. P-x.

HOMŒOTELEUTON (ὁμοιοτέλευτον), figure que Cicéron nomme *similiter desinens* (*ad Herenn.*, IV, 20). Elle consiste à rapprocher des mots dont les désinences sont pareilles. Les anciens rhéteurs ne la séparent pas d'une autre figure qu'ils appellent *homœoptoton* (ὁμοιόπτωτον, *similiter cadens*), et qui résulte de la similitude des cas. Communément les bons écrivains évitent le retour périodique des mêmes syllabes; mais il est des consonnances qui se marient heureusement à la symétrie des idées et qui plaisent aux oreilles délicates. Les Gorgias, les Isocrate, tous les minutieux artisans de paroles, affectionnaient cet agrément du style; Démosthène ne se l'interdisait pas, et Cicéron en faisait un fréquent usage. Il serait facile d'en donner beaucoup d'exemples; mais il suffira de rappeler ces mots bien connus : *Non modo ad salutem ejus extinguendam,*

Digitized by Google

sed etiam gloriam per tales viros infringendam (Cic., *pro Milone*, 5).

Les poëtes recherchent aussi très souvent l'effet mélodieux que produisent certaines assonances :

Metaque fervidis evitata rotis
Terrarum dominos evehit ad deos.
(Hor., l. I, od. I).
Multos sæpe viros, nullis majoribus ortos,
Et vixisse probos, amplis et honoribus auctos.
(Hor., l. I, sat. VI.)

L'usage fréquent de cette figure chez les anciens a souvent occasionné des omissions dans les manuscrits et dans les livres imprimés. Le copiste ou le compositeur, trompé par la terminaison identique de deux membres de phrase, a pris le second pour le premier, et laissé ainsi dans la construction des lacunes parfois difficiles à remplir.

C'est le plaisir que trouve l'oreille au retour cadencé des mêmes sons, en rapport avec le parallélisme des idées, qui a naturellement conduit tant de peuples à faire de la rime (*voy.*) une condition essentielle de la versification. Voilà pourquoi encore les proverbes et dictons populaires sont habituellement rimés : *Comparaison n'est pas raison*; *Jeux de mains, jeux de vilain*, etc. Nos vieux prosateurs multipliaient tellement les assonances (*voy.*) qu'on peut en transcrire des pages entières en lignes rimées. Rabelais a hérité de ce goût; en voici quelques exemples :

« N'est-il meilleur et plus honorable mourir vertueu*sement* batail*lant*, que vivre fuy*ant* vilain*ement?* »

« ... Qu'on me le mène en prison : troubler ainsi le *service divin!*... Mais, dit le moyne, et le service *du vin?* Faisons en sorte qu'il ne soit troublé; car vous-même, monsieur le pri*eur*, aimez boire du mei*lleur*. »

« A grand peine veit-on femme *belle*, qui aussi ne feust re*belle*. »

« L'odeur du vin, ô combien plus est *friant*, *riant*, *priant*, plus céleste et délicieux que d'huile ! »

L'homœoteleuton n'a pas été dédaigné de nos écrivains les plus nobles : « Quel courage d'homme, dit Jean-Jacques, eut le premier qui engloutit dans son estomac des membres qui, le moment d'auparavant, bêl*aient*, mugis*saient*, march*aient* et voy*aient!* » L. D-c-o.

HOMOGÈNE, *voy.* HÉTÉROGÈNE.

HOMOLOGATION. C'est l'approbation donnée, après examen, par l'autorité, soit aux actes émanés de simples particuliers, soit aux actes ou décisions d'une autorité moins élevée.

Ce mot est dérivé du verbe grec ὁμολογέω, être d'accord, approuver (*voy.* le mot suivant).

La législation indique les différentes circonstances dans lesquelles l'homologation est nécessaire; elle ne peut être exigée qu'autant qu'un texte formel commande de recourir à cette mesure.

Lorsque les délibérations des conseils de famille (*voy.*) portent sur des intérêts de mineurs d'une certaine gravité, le Code civil exige qu'elles soient *homologuées* par le tribunal de première instance.

Lorsqu'un failli a fait un concordat avec ses créanciers, le Code de commerce en ordonne l'homologation par le tribunal de commerce. *Voy.* FAILLITE.

Aucune forme spéciale n'est prescrite pour l'homologation. Les magistrats qui la donnent rendent pour cela un jugement dans la forme ordinaire. J. B. D.

HOMOLOGUE (d'ὅμος, pareil, identique, et λόγος, sens), *voy.* FIGURE (géom.).

HOMONYME (du grec ὁμώνυμος, de même nom; racines ὅμος, pareil, et ὄνομα, nom), adjectif qui se dit des personnes ou des choses différentes qui ont un même nom. C'est de cet adjectif que les grammairiens désignent la classe nombreuse des mots qui ont à peu près le même son, comme ils appellent *synonymes* (*voy.*) ceux qui ont à peu près le même sens. *Rousseau* (Jean-Baptiste) est l'homonyme de *Rousseau* (Jean-Jacques); *parabole*, genre d'apologue ou d'allégorie en littérature, est l'homonyme de *parabole*, terme de géométrie.

Il n'est pas de langues sans homonymes, et les plus pauvres sont celles où ce genre de mots est le plus abondant. Pour qu'ils disparussent, il faudrait que chaque idée eût un mot spécial qui la représentât, ce qui est impossible avec la nature de l'esprit humain. Il aime trop, en effet, le jeu des idées accessoires, les

Digitized by Google

translations métaphoriques ou métonymiques, pour leur préférer des termes propres, dont le nombre chargerait la mémoire et ne laisserait pas un champ libre aux allures de l'imagination.

N'attachant point le même prix que Beauzée à la subtilité des divisions, nous ne distinguerons pas les homonymes en *univoques* et *équivoques;* mais nous dirons volontiers avec lui que l'usage des mots qui ont diverses significations propres exige que, dans la suite d'un raisonnement, on attache constamment au même mot le même sens; autrement l'on tomberait dans le sophisme de l'ambiguïté des termes ou de l'équivoque, appelé par les philosophes de l'école *grammatica fallacia;* car ce qui convient à l'un des sens ne convient pas à l'autre, par la raison même de leur différence.

La connaissance des homonymes n'est pas seulement curieuse, elle est vraiment utile à discerner les significations diverses des mots qui se ressemblent. Beaucoup de ces mots n'ont qu'un homonyme, comme *ancre* et *encre*, *fard* et *phare*, *loir* et *Loire;* quelques-uns en ont huit, dix et même davantage : *lai*, *laïque*, est de ce nombre; on lui trouve les homonymes suivants : *laid*, difforme; *laie*, femelle du sanglier; *lait*, liquide (*lac*); *lais*, baliveau de réserve; *l'ais*, pour *le ais*, planche; *l'ai*-je, que je *l'aie*, que tu *l'aies*, qu'il *l'ait*, qu'ils *l'aient*, du verbe avoir; *Laye*, nom de lieu; *lé*, largeur d'une étoffe; *legs*, don fait par testament; *les*, article ou pronom; *l'es*-tu, *l'est*-il, du verbe être; *lez*, près de, ancien adverbe. C'est aux étrangers surtout que l'étude des homonymes est indispensable. En France, il n'est guère de femmes et de jeunes gens qui n'en tirassent quelque profit; j'en excepterais cependant ceux dont l'esprit a de la tendance au calembourg (*voy.* ce mot).

Sous ce titre : *Des homonymes français, ou*, etc., Philipon La Madelaine a publié une assez bonne compilation, dont la 3e édition (Paris, 1817) a 470 pages. J. T-v-s.

HOMOPHAGE, mot emprunté du grec pour désigner les personnes qui ont coutume de manger (φαγεῖν) de la chair crue (ὠμός, cru, sans cuisson); habitude qui semble étrange et répugnante dans notre état de civilisation. On a paru attacher à ce fait plus d'importance qu'il n'en mérite : en effet, on ne voit aucune raison plausible pour que la chair crue ne soit pas digérée aussi bien que celle qui a subi la cuisson. Il en est de même des autres aliments que quelques individus, par une bizarrerie assez peu explicable, se sont quelquefois obstinés à manger sans leur faire subir aucune préparation. Cependant l'expérience a montré que la cuisson (*voy.*) et l'assaisonnement des substances alimentaires avaient une véritable utilité pour l'espèce humaine, et même elle a prouvé que les chevaux se trouvaient bien d'un pain d'avoine substitué à ce grain pris entier, de même que les pommes de terre et les betteraves cuites ont paru plus utiles aux vaches et aux autres animaux domestiques que les mêmes racines prises à l'état de crudité. F. R.

Homophage est, au reste, une épithète qu'on peut donner à la plupart des peuples sauvages, et que des nations aujourd'hui civilisées ont méritée dans une haute antiquité. Les homophages sont encore nombreux en Asie, en Afrique, en Amérique, et dans les îles de la grande mer du Sud. D-G.

HONAN, province centrale de l'empire céleste, *voy.* CHINE.

HONDSCHOOTE (BATAILLE DE). Elle fut livrée, le 8 septembre 1793, par le général républicain Houchard, aux Autrichiens placés sous le commandement du feldmaréchal Freytag, et fut regardée comme très importante, parce qu'elle rompait la longue chaîne des revers essuyées par les Français au Nord, et déterminait la levée du siége de Dunkerque, commandé par le duc d'York. Celui-ci, à la tête d'une armée anglaise, était venu se réunir, ainsi que le prince d'Orange et les Hollandais, aux armées allemandes par lesquelles la France était envahie. Hondschoote est un village situé entre Dunkerque et Furnes (Nord), contre les marais de la grande Moor, à peu de distance de Menin. Jourdan et Hédouville commandaient dans cette bataille sous les ordres de Houchard, qu'elle ne sauva pas de la destitution et de la condamnation à mort par le tribunal révo-

Digitized by Google

lutionnaire que lui attirèrent les revers dont cette victoire ne tarda pas à être de nouveau suivie. S.

HONDURAS, état de la confédération de Guatémala (*voy.*) ou de l'Amérique centrale, et qui dépendait autrefois de cette capitainerie générale espagnole. Il fut occupé en 1523, et reçut sa dénomination des bas-fonds de la côte.

La baie ou le golfe *d'Honduras*, portion du golfe de Mexique et de la mer des Caraïbes, s'étend entre cet état et celui de Yucatan, et se rétrécit jusqu'à la Vera-Crux, où il prend le nom de golfe *Amatique*. X.

HONG (MARCHANDS), compagnie d'environ 12 négociants chinois à Canton (*voy.*), qui ont seuls le privilége de trafiquer avec les Européens, de la conduite desquels ils sont responsables. Ils achètent ce privilége, souvent dangereux, par des présents considérables qu'ils sont tenus de faire à l'intendant de la province. Z.

HONGRIE. Le royaume ainsi nommé, du latin *Hungaria*, en allemand *Ungarn*, en polonais et russe *Vengria*, en bohême (avec la suppression de la nasale et le remplacement du gamma par une aspiration) *Uhry* (Ouhry), s'appelle en turc *Madjaristan*, et dans la langue hongroise même *Magyar Orszag* (prononcez *Madiar Orssug*), le pays des Magyares (*voy.* ce mot). Il peut s'entendre dans des limites différentes, selon qu'on le considère avec ou sans ses annexes, l'Esclavonie, la Croatie, le Littoral adriatique, la Transylvanie et les Frontières militaires. Comme corps d'état, sous la même constitution et la même administration, l'Esclavonie et la Croatie civiles, divisées en leurs six comtés, lui sont réunies (*partes annexæ, subjectæ*). Il en résulte que les notions statistiques concernant ces trois pays se trouvent généralement confondues; une confusion semblable existe aussi en partie à l'égard des autres. Toutefois des articles spéciaux ayant été réservés dans notre Encyclopédie pour chacune de ces contrées, nous devons nous restreindre ici à la Hongrie proprement dite; nous y comprendrons cependant le territoire des deux régiments frontières Banat-Allemand et Valaco-Illyrien, ainsi que le district particulier des Tchaïkistes, ou marins de la flottille du Danube (*voy.* FRONTIÈRES MILITAIRES), comme étant enclavés dans ses limites naturelles.

1° *Géographie et statistique*. Ces limites naturelles, nous les placerons entre les 44° 29′ et 49° 39′ de lat. N., par 33° 42′ et 42° 50′ de longit. orient. de l'île de Fer. Le royaume de Hongrie se trouve de la sorte borné au S. par la Servie, l'Esclavonie et la Croatie, au S.-O. par la Styrie, à l'O. par l'archiduché d'Autriche et la Moravie, au N. par la Silésie et la Galicie, à l'E. par la Bukovine, la Transylvanie et la Valachie. Les monts Karpaths (*voy.*) l'environnent du côté du nord; sur quelques points, le territoire hongrois sort de leur enceinte, savoir : à partir de l'embouchure de la March ou Morava dans le Danube jusqu'au-dessus de Szakolcza et au revers septentrional des monts Tatra, où il s'étend sur les bourgades dites anciennement de la domination polonaise. Le massif oriental des Karpaths presque tout entier forme, au contraire, la principauté de Transylvanie, de manière que les extrémités seules de ses rameaux inférieurs, entre les 40° et 41° méridiens, sont traversés par la ligne de démarcation entre les deux pays. On donne à l'ensemble du royaume une superficie de 4,034 milles carr. géogr. La partie située sur le côté gauche du Danube a reçu des géographes le nom de *Haute-Hongrie;* ce qui reste sur la droite est la *Basse-Hongrie;* on a ensuite donné aux mêmes dénominations une application différente, en tirant du mont Kryvan une méridienne qui passe entre le Danube et la Theiss : ce qui se trouve à l'O. devient alors la *Basse-Hongrie*, et à l'E. la *Haute-Hongrie*. On peut encore considérer ce pays comme divisé en deux bassins : la plaine du premier, fermée au N. par le massif occidental des Karpaths et au S. par les Alpes de Styrie, s'étend sur une surface d'environ 25 à 30 lieues carr. de la vallée du Vaag à celle du Raab, et de Presbourg à Gran (Strigonie), où une crête intérieure des Karpaths est continuée au-delà du fleuve par les monts Vertesch et Bakony, derniers chaînons des Alpes Noriques. D'autre part se développe, dans le second bassin, une plaine de plus de

Digitized by Google

100 lieues de profondeur sur 40 à 60 de large, bordée à l'O. par le Danube, qui, changeant tout à coup de direction, prend son cours vers le sud, et est traversée dans toute son étendue par la Theiss. A l'O., le revers des monts déjà nommés, au N. la chaîne de jonction entre les deux massifs des Karpaths, à l'E. le massif oriental ou Transylvanie et une branche de l'Hémus, au S. les monts Nissava et Glubotin, au fond de la Servie, forment le pourtour de ce vaste bassin. Mais après avoir reçu le tribut de la Drave qui vient du nord-ouest, de la Theiss (*voy.* ces noms) qui coule du nord au sud, et de la Save qui le rejoint sur sa rive droite après avoir encadré, avec la Drave, la Croatie et l'Esclavonie *, le Danube reprend son cours vers l'orient, et, avant de sortir par la Porte-de-Fer **, limite à la fois la plaine et la Hongrie du côté du sud.

La conformation physique du terrain de ce royaume offre à peu près par égales moitiés des plaines et des montagnes. Les plus hautes sommités des Karpaths, au N.-E. des deux bassins, y déterminent également, sur le côté gauche du Danube, une inclinaison dominante vers le S.-O. La hauteur générale des grandes plaines offre la moyenne entre 100 et 30 toises au-dessus du niveau des mers; celle des plateaux et vallées supérieures est de 300 toises. Plusieurs pics, entre autres celui d'Eisthal, le Lomnitz, le Csabi (Tchabi), le Viszoka et la pointe de Hundsdorf, s'élèvent au-dessus de 1,300 toises et sont couronnés de neiges éternelles; les pics du côté de la Bukovine et ceux de la Transylvanie ne leur cèdent guère en élévation; les montagnes de la Servie n'ont au plus que 900 toises, et les Alpes de Styrie, de même. Les Karpaths protégent la Hongrie contre les vents du N. et de l'E. Ces hauteurs, jusqu'à 900 toises, se couvrent ici d'arbres résineux; au-dessus, on ne voit que des plantes alpines, de noirs lichens, et enfin des roches nues et dentelées. Les forêts de hêtres atteignent la limite de 650 toises; le blé et les arbres fruitiers ne dépassent point celle de 250.

(*) La Save n'appartient pas à la Hongrie.

(**) Passage difficile où le cours du Danube est embarrassé par une dernière cascade (au-dessous de Cladova, dans la Petite-Valachie). S.

Le noyau des Karpaths est de formation primitive : granit, feldspath, trachyte. Le mont Matra, sur la grande plaine entre le Danube et la Theiss, est porphyrique ; le basalte surgit de presque tous les promontoires, particulièrement aux alentours de Tokai et dans la presqu'île de Tihon, sur le lac Balaton. La chaîne entre les massifs est formée de grès, au sein duquel on découvre de vastes bancs de sel gemme, comme au revers septentrional, en Galicie. Les sommités, derrière le lac Neusiedel, sont calcaires, de même que le Bakony; les montagnes du comté d'Eisenbourg montrent de nouveau le granit et le quartz. Les grandes plaines sont formées de lits coquilliers, et les sources nitreuses qui en jaillissent semblent attester qu'elles ont dû jadis porter des lacs salifères.

En général, le climat de la Hongrie, très varié quant à la température, est très sain; cependant aux jours d'été les plus ardents succèdent quelquefois des nuits froides, la température s'abaissant subitement de 14 degrés R., ce qui, joint aux émanations des marécages, cause de fréquentes maladies, surtout aux étrangers non encore acclimatés.

Nous avons déjà cité les deux principaux lacs de la Hongrie, la Balaton ou Plattensee et le Neusiedel (*lacus Peisonis*, en hongrois *Ferteu*) : le premier a 20 lieues de long sur 3 à 4 de large, le second 8 sur 3; mais le marais de Hanzag, qui lui est attenant, ne présente pas une moindre étendue. D'autres lacs sont disseminés sur la chaîne des Karpaths, aux pieds de leurs pics sourcilleux; d'autres, dans les plaines qu'usurpent encore de trop nombreux marais. Plus de 200 rivières sillonnent ce pays dans tous les sens. Nous avons plus haut parlé du Danube et de ses principaux affluents. A gauche, ce grand fleuve reçoit la Morava, venant de la Moravie, le Vaag qui arrose la partie nord-ouest du pays, le Gran ou Garam, qui a sa source non loin de celle du Vaag, mais qui se maintient un peu plus à l'est, et la Theiss; à droite, le Danube reçoit la Leitha, le Raab (*Arabo*), et la Drave. Nous citerons encore la Neutra, l'Ipoli, la Zagyva, l'Éger, le Sajo, le Bodrog, la Latorcza, le Samosch, les

Digitized by Google

Kœrœsch, le Marosch, la Temesch, la Dunayetz et la Poprad; toutes, excepté ces deux dernières, portent leurs eaux directement ou médiatement au Danube.

La Hongrie produit abondamment du froment, du maïs, de l'orge, de l'avoine, du seigle, et toutes sortes de légumes et de fruits succulents, beaucoup de vins renommés (*voy.* l'art. suivant), tels que le Tokai, Hegy-Allya, Tarczal, Menesch, Saint-George (comté de Presbourg), Rusth, Ofen, Œdenbourg, Erlau, Siklos, etc.; le Banat offre d'abondantes rizières. On récolte en outre du chanvre, du lin, du houblon, du pastel, de la garance, du safran, du sumac, de l'excellent tabac, du coton et de la rhubarbe. L'éducation du bétail y est un objet des plus importants; la race chevaline s'améliore dans de vastes haras; les bœufs de la plus belle espèce couvrent les immenses pâturages; on y rencontre encore le buffle et le bison, et l'on s'occupe à multiplier les bêtes à laine, ainsi que les porcs, dont le pays fait une grande consommation, car on y en importe encore de la Turquie et des principautés. Les abeilles et les vers à soie donnent des produits de plus en plus notables. Le poisson abonde dans les lacs et rivières, le gibier dans les champs et forêts. Ces dernières pourraient suffire aux besoins de la charpente et du chauffage, si elles étaient mieux aménagées et si les moyens de transport étaient facilités. En attendant, à côté de l'abondance il y a disette de bois en certaines localités. Les mines sont divisées en quatre districts; on y exploite annuellement 1,600 marcs d'or, 87,000 d'argent, beaucoup de cuivre, fer, plomb, zinc, cobalt, antimoine, soufre, arsenic, mercure, sel gemme, sel commun, vitriol, alun, houille. Parmi les pierres précieuses, nous citerons les opales, connues sous le nom d'*opales d'Orient*, et de belles calcédoines. La terre y porte de vastes tourbières; le nitre abonde à sa surface. Aucun pays au monde ne saurait offrir autant de sources minérales de toute espèce; on en compte près de 350, et plusieurs sont justement renommées : les bains de Bude, ceux de Fured, sur le lac Balaton, et les anciens thermes d'Hercule à Mehadia, n'ont besoin que d'être cités.

Le nombre des habitants de la Hongrie est à peu près de 9,500,000, ce qui en donne 2,355 par mille carr. géogr. Cette population est en progrès croissant. Elle se compose de quatre nations principales : les Magyares (*voy.*), ou Hongrois proprement dits, forment les $\frac{6}{24}$ du total, ou 3,375,000 âmes*; les Slaves ne sont pas moins nombreux; les Allemands composent les $\frac{2}{24}$ ou 750,000; les Valaques de même; restent $\frac{2}{24}$ pour les Grecs, les Serviens, les Zinzares, les Arméniens, les Juifs et Bohémiens. Ces deux dernières castes se dénombrent à 140,000 et 30,000. Les Jaszes et les Koumans ne se distinguent guère des Magyares. Chacun de ces peuples a conservé sa langue, ses mœurs et son costume. Le Magyare joint à beaucoup de bienveillance et de retenue un grand fond d'orgueil national. Son inactivité dans tout ce qui touche à l'industrie semble lui laisser en réserve toute sa force pour les combats; mais dans les discussions politiques et au souvenir des exploits de ses pères, il retrouve une énergie, une verve peu communes; en toute autre circonstance, il demeure silencieux ou sobre d'expressions. L'Allemand, froid, réfléchi, cosmopolite, retrouve là comme partout ailleurs une patrie. Le Slave rusé ne dédaigne aucune forme, mais il tient plus au sol; il se répand de proche en proche, il absorbe surtout les populations allemande et valaque; ce qu'on doit peu regretter quant à la dernière, qui, sauf d'honorables exceptions, croupit dans l'ignorance. Le Magyare, par sa conformation musculeuse, se distingue du svelte Slave et de l'Allemand aux chairs molles. Celui-ci s'adonne de préférence aux arts et métiers, le Slave à l'agriculture; le Hongrois ne s'y plie qu'à regret : il est seigneur, ou, dans la classe inférieure, conservant les mœurs nomades, il garde les troupeaux et conduit les charrois; mais seigneur, pasteur ou conducteur, il se souvient toujours que

(*) Il y a encore en Transylvanie 300,000 Hongrois, et un plus grand nombre se trouve répandu en Esclavonie, en Croatie, sur le littoral et sur les Frontières militaires; on peut donc évaluer, sans crainte d'exagération, la nation magyare en Europe à 4 millions d'âmes.

Digitized by Google

ses ancêtres ont conquis les gras pâturages des plaines; il veut y vivre et mourir, laissant aux Slaves et aux Valaques les montagnes et la charrue, aux Allemands les villes et les ateliers, aux uns et aux autres les travaux des mines et des profits qu'il dédaigne; et, s'il faut qu'il sorte enfin de ce cercle d'habitudes oisives, si la paix lui ferme la carrière des armes, alors l'administration, les sciences, les arts libéraux, ne l'appelleront point en vain; il y cueillera de plus paisibles lauriers. Le Grec, le Zinzare, le Macédonien, le Juif sont commerçants; le Bohémien, vagabond, est maréchal ferrant, maquignon, écorcheur, et de plus ménétrier avec un talent inné. On le méprise, et cependant on le recherche.

Sous le rapport religieux, cette population se divise en 5 millions $\frac{1}{2}$ de catholiques, Magyares, Slaves, Allemands, Valaques et Grecs-Unis; c'est maintenant la religion dominante, de fait comme de droit. On compte 2 millions $\frac{1}{2}$ de protestants, luthériens et calvinistes, parmi les quatre principaux peuples; mais il est à remarquer que la majeure partie des sectateurs de Calvin est magyare; enfin plus d'un million de Grecs non unis à l'Église romaine. Celle-ci compte 3 archevêques, savoir : celui de Gran (Strigonie), qui est toujours le primat de l'église hongroise, et ceux de Colocza et d'Erlau; quatorze évêques diocésains ont leurs siéges à Veszprim, à Cinq-Églises ou Funfkirchen, à Bazs, Raab, Neutra, Neusohl, Stein-am-Ruger (Szom-Bathely) et à Albe-Royale (Stuhlweissenbourg ou Székes Fejérvar), suffragants de l'archevêché de Gran; à Grand-Varadin (Grosswardein ou Nagy-Warad) et à Csanad (prononcez Tchanad), suffragants de l'archevêché de Colocza; à Zips (Scepus, en hongrois *Sepesch*), Rosenau, Kaschau (Cassovie, en hongr. *Kacha*) et Szathmar, de l'archevêché d'Erlau. Les Grecs unis ont, de plus, 2 évêques en Hongrie, à Munkacs (pron. Mounkatch) et à Grand-Varadin; ils relèvent de l'archevêché de Gran. Les Grecs non unis ont 6 évêques, savoir : à Arad, Bazs, Bude ou Ofen, Verschetz, Temesvar et Czernowitz, suffragants de l'archevêché de Carlowitz en Croatie. Les luthériens et les réformés ont chacun 4 surintendants ecclésiastiques; mais ces deux communions, dont l'exercice est assuré par les lois, ne donnent aucun droit politique, tandis que les Grecs non unis jouissent, depuis 1792, de l'avantage d'être représentés à la diète par leurs prélats. L'instruction primaire est confiée au clergé des diverses communions; au surplus, les hautes études et les sciences spéciales ont une université à Pesth, cinq académies et des sociétés particulières.

Comme contingent à l'armée autrichienne, la Hongrie fournit, en partie par le recrutement et en partie par enrôlement, 13 régiments d'infanterie et 10 de cavalerie, formant un total de 64,000 hommes, à quoi il faut ajouter pour les cas extraordinaires la *sainte insurrection* (*voy.*); en 1808, elle produisit plus de 40,000 hommes (*voy.* pour le surplus l'art. FRONTIÈRES MILITAIRES).

Les revenus du royaume son évalués à 40 millions de florins.

Nous compterons en Hongrie, en chiffres ronds (car les nombres varient d'année en année), 50 villes royales, 600 bourgs à marchés, 9,000 villages et 2,000 fermes ou terres seigneuriales (*prædia*). Les plus considérables d'entre les villes sont *Pesth*, de 80,000 habitants (5,000 maisons), et *Bude*, en allemand *Ofen*, 50,000 habitants. Ainsi qu'on le verra à l'art. PESTH, le Danube seul sépare ces deux villes, que réunit dans la belle saison un pont de bateaux; mais on s'occupe de la construction d'un pont en pierre qui les réunirait définitivement. Pour l'importance de la population, Debreczin, qui a 46,000 habitants, vient après; puis la capitale actuelle de la Hongrie, *Presbourg* (*voy.*) en hongrois *Posony*, 38,000 hab., Szegedin, 33,000. Plusieurs villages pourraient d'ailleurs, par leur population, passer pour des villes, par exemple, ceux de Keskemet (prononcez Keschkémet), qui compte 25,000 hab., de Csaba (pron. Tchaba), 22,000, etc.

L'industrie est peu développée en Hongrie; outre celle des mines, on trouve cependant quelques fabriques et manufactures. Parmi les artisans, il faut distinguer les corroyeurs, et généralement les ouvriers en cuir. Des forges de fer et de cuivre sont en activité sur plusieurs points;

Digitized by Google

des tissages de toile occupent les habitants des bourgades sur le revers septentrional des Karpaths. Des fabriques d'alun, de salpêtre, de poterie, notamment de pipes; quelques verreries et papeteries, des fabriques de draps et autres étoffes de laine, n'indiquent que de faibles développements dans l'industrie. Un progrès sensible se fait remarquer dans le commerce, dont les siéges principaux sont Pesth, OEdenbourg, Debreczin, Temesvar et Presbourg. Les exportations autrefois peu considérables excèdent maintenant les importations de 12 millions.

Les routes, les canaux, la navigation et le flottage des rivières laissent sans doute beaucoup à désirer, mais on avise aux moyens de les améliorer. Le canal François, dans le comitat de Bazs (pron. Batch), le Bega, le Berzava et le Verschetz, dans le Banat de Temesvar, facilitent déjà le commerce, fertilisent les terres et assainissent les contrées environnantes. Le *canal de la Leitha* ou *du comté*, pour redresser le cours de cette rivière, a été achevé en 1819. On s'occupe encore du projet d'un canal de Pesth à Szolnok ou à Szegedin; il est aussi question de la communication du Vaag à la Vistule par le Poprad et la Dunayetz. Au surplus, le service régulier des pyroscaphes sur le Danube (*voy.*) est déjà une amélioration très notable, et il ne s'agit en ce moment de rien moins que de doter la Hongrie d'un réseau de chemins de fer sur treize lignes principales.

Sous le rapport administratif la Hongrie est divisée en quatre cercles, deux dans chacune des parties de la seconde division en haute et basse, savoir :

Dans la Basse-Hongrie, le *cercle en-deçà du Danube* (c'est-à-dire sur la rive gauche), formé des comtés ou *comitats* (en hongrois *warmegye*, en allemand *Gespannschaft*)* suivants : 1, Batsch ou Bazs; 2, Pesth; 3, Neograd; 4, Sohl ou Zolyom; 5, Hont; 6, Gran ou Esstergom (Strigonie); 7, Barsch; 8, Neutra ou Nitra; 9, Presbourg ou Posony; 10, Trentschin; 11, Thurotz; 12, Arva; 13, Liptau ou Lipto. Le *cercle par-delà le Danube* (c'est-à-dire sur la rive droite), formé des comitats suivants : 14, Wieselbourg ou Moschony; 15, OEdenbourg ou Sopron (pron. Chopron); 16, Raab ou Gyœr; 17, Komorn ou Comarom; 18, Albe-Royale ou Stuhlweissenbourg ou Ssekes-Fejer-Var; 19, Vessprim; 20, Eisenbourg ou Wasch; 21, Salad ou Sala (pron. Chala); 22, Simegh ou Somogy (pron. Chomogy); 23, Tolna; et 24, Baranya.

Dans la Haute-Hongrie, le *cercle en-deçà de la Theiss* (*circulus Cis-Tibiscanus*) contient les comitats suivants : 25, Zips ou Sepesch; 26, Gœmœr; 27, Hevesch; 28, Borsod (pron. Borchod); 29, Torna; 30, Abaujvar; 31, Sarosch ou Charosch; 32, Zemplin; 33, Ungh; 34, Beregh. Enfin le *cercle par-delà la Theiss* (*circulus Trans-Tibiscanus*), qui renferme les comitats suivants : 35, Maramarosch; 36, Ougotscha; 37, Sathmar; 38, Saboltsch; 39, Bihar; 40, Bekesch; 41, Tchongrad (Csongrad); 42, Tschanad (Csanad); 43, Arad; 44, Krasna; 45, Torontal; et 46, le banat de Temesch. Chacun de ces comitats se subdivise en deux ou plusieurs districts (*processus*); il y a de plus, en dehors de cette division, les districts particuliers des Iaszes ou Iazygues, ceux de la Grande et de la Petite Koumanie, les bourgades privilégiées des Haïdouks (*voy.*), celles de l'ancienne domination polonaise, etc. Le siége de l'administration militaire, ou du commandement général, est à Bude. Le pays entretient 15 régiments d'infanterie et 12 de hussards, sans compter les régiments des Frontières.

Les quatre grands cercles ont chacun une cour ou *table* de justice, dite *table de district*. Ces cours, établies à Tyrnau, Gunss, Eperies et Debreczin, sont les cours d'appel des tables des comitats, mais certaines de leurs décisions rendues en première instance peuvent être révisées par la *table royale*, et enfin par la *table septemvirale*. Les villes libres sont régies par les magistrats nommés par elles. L'appel des décisions de ceux-ci est porté à des

(*) Nous donnons ici en première ligne les noms allemands qui sont les mieux connus; mais chaque comitat, chaque localité même, a d'autres noms, soit hongrois, soit slavons, soit valaques, et quelquefois trois ou quatre. Ce n'est point là un des moindres embarras de l'étude géographique de ce pays. Nous ajoutons le nom hongrois quand il offre une différence marquée. *Voy.* le mot COMITAT.

Digitized by Google

juges royaux particuliers, savoir : pour les anciennes au *tavernicus* ou trésorier de la couronne, et pour les nouvelles, ainsi que pour les villes jadis polonaises, au *personnal* ou lieutenant du roi. Les districts de la Koumanie et des Iazygues appellent de leurs magistrats au palatin, qui est leur grand-juge; les villes des Haïdouks à leur directeur, et de celui-ci à la table royale.

La Hongrie est un royaume héréditaire dans la maison d'Autriche depuis 1687. Il peut être gouverné par les femmes en vertu de la pragmatique sanction ou constitution de Presbourg de 1723. En l'absence du roi c'est le premier baron ou magnat, *palatinus regni*, qui le remplace; il est aussi son tuteur, ou au moins régent du royaume en cas de minorité. La dignité élective de palatin paraît aussi ancienne que le royaume lui-même. Cependant elle ne lui conférait autrefois que le second rang, le premier appartenant à l'archevêque de Strigonie (Gran), primat du royaume.

Les lois particulièrement fondamentales sont : 1° le pacte mutuel d'association et de soumission entre le duc Almus, pour lui et sa famille, et le peuple magyare : il remonte au IXe siècle et avant la conquête du pays; 2° la grande charte des Hongrois ou bulle d'or d'André II : elle date de 1222 (*voy.* p. 205), sept ans seulement après la grande charte anglaise; on en a supprimé, en 1687, la clause factieuse du droit de résistance. Elle porte exemption en faveur des nobles de toute imposition; il faudra bien aussi changer cette clause lorsque la propriété, qui est presque exclusivement inhérente à la noblesse, se répartira dans le grand nombre. Le peuple (*populus*), dans le sens des lois hongroises, ne consiste que dans les propriétaires, et ceux-là sont tous nobles; eux seuls forment les États du royaume, en quatre classes. La première classe comprend les prélats, archevêques, abbés et prévôts (*præpositi*); la seconde les magnats ou barons du royaume : ils forment ensemble la haute table ou *table des magnats*, présidée par le palatin; la troisième classe est celle des simples nobles des comtés (*nobiles possessionati*); la quatrième se compose des villes libres et royales et de quelques districts et corps privilégiés. Ces deux dernières classes forment, seulement par députés, la *table* dite *des États* (*Tabula Statuum*), présidée par le *personnal* et à laquelle sont aussi admis les représentants des magnats absents ou de leurs veuves; les comitats, les villes, les districts et les corps privilégiés ne sont représentés à cette table, qui est la *table basse*, comme personnes nobles, que collectivement, et leurs députés n'y apportent qu'un vote. L'assemblée des États, qui se réunit régulièrement tous les trois ans ou à des termes plus rapprochés lorsque les circonstances l'exigent, porte le nom de *diète;* elle s'occupe de la législation, des levées d'hommes et de l'impôt. Les propositions viennent du roi; l'initiative de discussion appartient à la table basse. Les résolutions ne se prennent pas en comptant les suffrages, mais par accord ou concession entre les États ou classes. Souvent, pour abréger, les deux tables se réunissent en séances mixtes; ce qui est approuvé par trois États est converti en résolution malgré l'opposition du quatrième. En cas de dissentiment entre les deux chambres, c'est encore la voie de concession qui seule peut terminer le débat. Le roi sanctionne ensuite ou rejette, et ici de nouveau on transige au besoin.

Nous ajouterons, en terminant cette partie de notre tâche, qu'un mouvement bien prononcé de perfectionnement social s'opère en Hongrie, et tout donne lieu de croire que le résultat sera heureux. Les magnats, d'accord avec l'ordre équestre et les villes, sentiront de plus en plus que leur prospérité se lie à celle de la patrie, à l'extension des libertés publiques et des droits politiques dans une sage mesure. Le gouvernement autrichien, si prudent et si sage, ne peut désirer que de voir se développer de plus en plus ce beau fleuron de sa couronne impériale.

On peut consulter, sur la géographie et la statistique de la Hongrie, parmi les ouvrages déjà anciens, la Géographie de Busching (tr. franç., Strasbourg, 1785-97); *Olahi Hungaria*, Vienne, 1763; Windisch, *Description politique, géographique et historique du royaume de Hon-*

Digitized by Google

grie, Presbourg, 1772, et sa *Géographie du royaume de Hongrie*, *ibid.*, 1780, 3 vol. in-8°; du même, ses *Magasins hongrois*, *ibid.*, 1781 à 1794; Korabinsky, *Dictionnaire géographique, historique*, etc., *de la Hongrie*, *ibid.*, 1786; les Statistiques de la Hongrie par Horvath, 2e éd., Presbourg, 1802; par Demian, Vienne, 1805, 2 vol. in-8°; par Schwartner, 2e éd., Bude, 1809-11, 3 vol. Parmi les relations de voyages, nous citerons, celle de Rob. Townson (1777), trad. fr., Paris, 1799 et ann. suiv., 3 vol. in-8°; celles de Hacquet, *Physisch-politische Reise in den J.* 1788-90 *durch die dacischen und sarmatischen Karpathen*, Nuremberg, 1790-96, 4 vol. in-8°; de Lehmann, Leipzig, 1785; de Jackson, de Keyssler, de Bredeczky, de Tékéli, de Hoffmannsegg, et le *Danube*, par le comte de Marsilly. Puis le *Voyage* du comte Batthyani *par la Hongrie*, *la Transylvanie*, *la Moldavie et la Bukovine* (en allemand), Pesth, 1811; le *Voyage en Autriche*, etc., de Marcel de Serres, Paris, 1814, 4 vol. in-8°; Beudant, *Voyage minéralogique et géographique en Hongrie*, *pendant l'année* 1818, Paris, 1822, 3 vol. in-4°. Nous mentionnerons en outre : les *Voyages* du maréchal duc de Raguse, et Thouvenel, *La Hongrie et la Valachie* (souvenirs de voyages et notices historiques) Paris, 1840, in-8°, avec carte; puis les ouvrages allemands suivants : Szepehazy et Thiele, *Description historique*, *statistique et topographique de Hongrie*, Kaschau, 1825, 2 vol. in-8°; Czaplovics, *Archives statistiques et topographiques de Hongrie*, Vienne, 1822; *Id.*, *Tableau de la Hongrie*, Pesth, 1829, 2 vol. in-8°; *Nouvelle description statistique et géographique du royaume de Hongrie*, *de la Croatie*, *de l'Esclavonie et de la Frontière militaire*, Leipzig, 1832, in-8°; enfin, dans le Mémorial du dépôt de la guerre, *Reconnaissance du Danube*, par le colonel Henry, vol. de 1824-25, etc., l'*Orographie de l'Europe*, par L. Bruguières; *Atlas géognostique des Karpaths*, de Lill, publié par Boué; *Alpes et Danube*, par le baron d'Haussez, 1837. La meilleure carte de ce royaume est celle de Lipsky, en 12 feuilles et une d'assemblage, Pesth, 1804-1810. La carte, plus ancienne, d'Ignace Müller (1769), également en 12 feuilles, ornée de gravures, est encore recherchée.

II. *Histoire*. Vers la fin du IXe siècle (889), un peuple, que l'on présuma sorti d'Asie à une époque plus ou moins reculée, dont le chef était Alom, autrement dit Almus, et qui se nommait les *Magyares* (*voy.*), traversant les monts Karpaths par la Galicie, apparut dans ces contrées que les Huns et les Avares (*voy.*), dont on prétend qu'il se disait issu, avaient occupées. On donna à ces Magyares le nom de Hongrois, en latin *Hungari*, en slave *Ougri*, *Vengri*, en allemand *Ungern*. Le premier lieu où ils s'établirent fut appelé par eux *Muncacs* (pron. *Mounkatch*), de *munka*, la peine, le labeur (c'est aujourd'hui un château-fort sur un roc escarpé, au pied duquel coule la Latorza, dans le comitat de Beregh, où il domine la vaste plaine). Avant leur arrivée, ce pays, comme nous le dirons à l'article PANNONIE, était occupé par des peuples de différente origine, et qui obéissaient à divers chefs. Le pays entre le Danube et la Theiss, ou le pays des anciens Iazygues Métanastes, et celui des Bastarnes, se trouvaient sous l'obéissance du Boulgare Zalan; ses états confinaient de la sorte au royaume de la Grande-Moravie, qui, indépendamment de la Moravie actuelle, s'étendait alors jusqu'à Gran (Strigonie) et aux montagnes des comtés de Néograd et de Sohl. Là régnait le prince des Moraves, Zwentibald ou Zwatopluk, et, de plus, il disputait la rive droite du Danube à l'empereur Arnoulf (*voy.* ARNULPHE); d'autre part, le Valaque Gelo gouvernait la Transylvanie. Glado, également Valaque, possédait Orsowa (pron. Orchova) et le pays jusqu'à la Theiss et au Marosch, ce qui forme aujourd'hui le Banat de Temesvar. Maroth, vraisemblablement Boulgare, commandait depuis le Marosch, entre la Transylvanie et la Theiss, jusqu'aux sources de cette rivière. Quant à l'Esclavonie et à la Croatie, elles étaient soumises à plusieurs petits chefs.

La terreur que causa l'arrivée des Magyares leur avait d'abord soumis les Slaves des hautes contrées. Douze chevaux blancs envoyés à Zalan furent le prix non

Digitized by Google

discuté de la cession d'une province. Almus fit sa seconde halte non loin de Tokai, sur une colline d'où ses regards plongèrent au midi sur une immense plaine couverte de verts pâturages, et se reposèrent, à droite et à gauche, sur des montagnes richement boisées; de nombreuses rivières se croisant dans tous les sens paraissaient à ses pieds comme un réseau d'argent étendu sur la terre. Ce spectacle était fait pour émouvoir le chef d'un peuple vivant de chasse, de pêche et du produit de ses troupeaux : il nomma le lieu où il se trouvait *Szerencse* (bonheur); en effet, la peine était passée, et le bonheur ne cessa plus de lui sourire. Maroth, qui le premier avait opposé une vigoureuse résistance, fut aussi le dernier vaincu, et, honorablement traité, il céda ses états à sa propre fille, qui devint l'épouse de Zoltan, fils d'Arpad, qui lui-même était fils d'Almus. L'empereur Arnoulf avait demandé aux Magyares des troupes contre Zwatopluk; mais le succès de leurs armes, loin de lui profiter, ne fit que trancher en leur faveur le nœud qu'il espérait leur faire délier en la sienne. Après avoir resserré les Moraves jusqu'à la rivière de leur nom, Arpad traversa le Danube et s'empara de la Pannonie, sujet du litige. L'Esclavonie se soumit.

Les premiers temps qui suivirent la conquête sous le duc Arpad, sous son fils Zoltan (907) et son petit-fils Taksong ou Toxus (947-972), n'offrent qu'une longue et fatigante série d'excursions dans toutes les parties de l'Europe. Les Magyares y portèrent le fer et la flamme jusqu'aux bouches du Weser et à celles du Rhône; ils ravagèrent l'Italie, insultèrent Constantinople; nulle part on ne put leur résister. Henri-l'Oiseleur (*voy.*) fut le premier qui posa des digues à ce torrent dévastateur. Il avait remarqué que la tactique des Hongrois consistait surtout à simuler la fuite pour se rallier rapidement et pénétrer dans les rangs ouverts de ceux qui les poursuivaient : il apprit aux siens à se maintenir en rangs serrés en se défiant surtout des apparences de la victoire. Taksong envoya demander le tribut accoutumé : Henri lui fit remettre un chien galeux et écourté. Il défit ensuite les Magyares à Mersebourg (934) et en Thuringe. De plus en plus les Allemands reprirent courage. Othon Ier (*voy.*) remporta la victoire du Lech (955) : de 100,000 combattants il n'en revint, dit-on, que sept en Hongrie, où ils furent reçus comme des lâches et privés de leurs biens. Taksong cependant ne songea plus qu'à se tenir sur la défensive. Il tourna ses vues vers la culture des terres et témoigna vouloir désormais vivre en paix avec ses voisins. Geisa lui succéda (972) et disposa tout pour la complète civilisation de son peuple. Son fils Étienne Ier (*voy.*) acheva l'œuvre commencée; duc (997) et ensuite roi (1000), il devint aussi l'apôtre du pays et mérita de la sorte le titre d'*apostolique*, qui fut désormais attaché à celui de roi de Hongrie.

Le principal mérite de saint Étienne est d'avoir fondé en Hongrie une véritable hiérarchie. Les grandes vues de son père furent reprises par lui dans un esprit de détail. Le pouvoir illimité des chefs provinciaux n'était désormais plus compatible avec la puissance royale : Étienne divisa sagement cette prépondérance locale pour en affaiblir les dangers et les abus; ce ne furent plus des duchés, mais de simples comtés (comitats). Tels étaient au fond les traits principaux de la constitution de l'Allemagne dans ce même siècle. Tout le pays fut donc partagé en 72 comtés, et chaque comte, placé par le roi, exerça, dans sa circonscription, la puissance civile et militaire; mais son château et les terres qui en dépendaient continuèrent à faire partie du domaine royal. Son traitement ne consista que dans le tiers seulement du revenu de ces terres.

Les comtes, après le haut clergé, et, après eux, les nobles de second ordre, formèrent les États, tels qu'ils existent encore de nos jours, avec cette différence qu'alors leur assemblée avait lieu en plein champ, où pouvait assister le menu peuple, représenté aujourd'hui autour de la table basse par les députés des villes. Étienne donna une hiérarchie au clergé, ou plutôt il fit rentrer le clergé dans celle des comtés, en établissant qu'à la dignité d'archevêque et de certains évêques et abbés serait toujours attachée celle de

Digitized by Google

comte dans le comté principal de leurs diocèses. Ici il est à remarquer qu'avec le pouvoir de légat apostolique joint à sa royauté, Étienne Ier conservait la haute main sur les nominations de ces hauts dignitaires de l'Église, et pouvait les tenir en respect sous les rapports temporel et spirituel. Quelque sages que fussent ces institutions, il fallait du temps pour en mûrir les fruits. Les premiers successeurs d'Étienne n'eurent pas la main assez ferme, et de violents orages menacèrent plus d'une fois de renverser, avec la nouvelle foi chrétienne, l'édifice social sur ses propres fondements.

Bientôt s'éleva, comme en Allemagne, un esprit d'empiétement des grands propriétaires soumis aux comtes, pour ne devenir que les subordonnés immédiats du roi, dans le corps des *servientium regis*. Les comtes furent entraînés à leur tour dans une exagération en sens contraire : leurs efforts tendirent à restreindre de plus en plus le nombre des membres de ce corps et à les faire rentrer dans le comitat. Au surplus, l'ignorance de ces temps ne permettait pas de rédiger des lois par écrit : elles étaient verbales, peu connues, et par conséquent mal observées. Mais ce qui manquait surtout à la constitution du pays, ce fut une règle précise de succession au trône. Le droit d'élection, qui, dans la théorie, paraît une sauvegarde des libertés nationales, n'est réellement qu'un moyen de troubles, un entraînement à la guerre civile, et il amène presque toujours la perte de la nationalité.

A travers les maux de ces premiers règnes (*voy.* ÉTIENNE, ANDRÉ Ier et BÉLA Ier) brillent la valeur et la piété de saint Ladislas Ier, ainsi que l'énergie et la prudence de Koloman; sous le premier, la Croatie fut ajoutée aux annexes du royaume (1089), et sous le second la Dalmatie (1102). Alors éclatait la fureur des croisades, et sans la vigueur de caractère que montra Koloman, la Hongrie aurait eu beaucoup à souffrir de leur passage, comme étant le centre auquel venaient converger tous les croisés de l'Europe. A la mort de ce prince (1115), le royaume se trouva plongé de nouveau dans une nuit profonde. Le présomptueux Étienne II (*voy.*), quoiqu'il se fît surnommer *le Foudre*, ne brilla pas même comme un éclair éphémère. Geisa II (1142) attira de Flandre, d'Alsace et d'autres contrées, des colons pour peupler le pays de Zips et la Transylvanie. Béla III procura la paix avec Byzance, où il avait été élevé; il rétablit l'ordre dans le royaume et y introduisit la procédure par écrit; il avait épousé en secondes noces (1186) Marguerite de France, sœur du roi Philippe-Auguste et veuve d'Henri d'Angleterre, *au Court-Mantel*. L'élégance des mœurs françaises se développa bientôt à sa suite, et ce fut aussi une heureuse occasion pour les jeunes Hongrois d'aller puiser des connaissances à l'université de Paris. On a été unanime en jugeant André II (1205) : son extrême faiblesse, son incapacité ne sont pas douteuses; mais on a porté des jugements divers sur la fameuse *Bulle d'or* (diplôme ainsi nommé du sceau d'or qui y fut attaché) qu'il accorda à la noblesse (1222). Les uns ont vu dans cet acte un excessif accroissement de puissance pour les nobles, d'autres n'y voient, au contraire, qu'un acte utile aux seules libertés nationales qui fussent vivantes en Hongrie. Il empêche le roi de faire arrêter un gentilhomme s'il n'a été préalablement et dûment cité, jugé et convaincu de crime; il assure les successions, et l'indépendance des votes; il interdit toute taxe arbitraire sur les nobles et les clercs. On pouvait encore désirer des garanties pareilles pour la moyenne noblesse et pour la bourgeoisie; mais bientôt (1234) survinrent des développements satisfaisants pour la liberté générale; l'article 31 seulement offrait un grand vice, en établissant qu'en cas de trouble apporté par le roi à ces priviléges, il serait permis de lui résister et de se défendre à force ouverte. C'était offrir une sauvegarde à la rébellion, car l'erreur eût toujours pu être prétextée comme excuse; d'ailleurs ces sortes de réserves n'existent que trop de fait, et il est aussi absurde que dangereux de les prévoir. Béla IV (1235) s'annonçait par un esprit ferme de justice; l'horrible invasion des Mongols (1241), favorisée d'ailleurs par la défection des Koumans, nouveau-venus, ne trouva aucune résistance possible dans un royaume en

Digitized by Google

proie à cet état de marasme où l'avait plongé l'inexpérience toujours croissante d'un chef irrésolu. Béla (*voy.*) ne put faire beaucoup de bien à son pays; mais du moins, après la retraite des Mongols, y répara-t-il autant que possible beaucoup de maux; il lui fallut presque le repeupler de nouveaux colons. Il laissa à Étienne V (*voy.*) un état renaissant. Sous Ladislas IV (1285) eut lieu une nouvelle invasion des Mongols, auxquels se joignirent encore les Koumans; mais, cette fois, ils furent complétement défaits. Avec André III (*voy.*) s'éteignit, dans les mâles, la race des Arpades (1301).

Après les règnes insignifiants de Venceslaf de Bohême et d'Othon de Bavière, Charles-Robert ou Caribert (*v.*) d'Anjou et de Naples (1308), dut la couronne de Hongrie bien plus à l'influence du pape sur un clergé aussi puissant que celui de ce pays, qu'à son titre d'arrière-petit-fils d'Étienne IV par les femmes. Il perdit la Dalmatie, mais il réforma de nombreux abus; son règne despotique, quoique juste, n'en fut que d'autant plus dangereux pour les libertés nationales. D'ailleurs on s'aperçut trop que le roi avait sacrifié la noblesse au pape. Louis (*voy.*), surnommé *le Grand*, son fils, lui succéda en 1342. Il régna plus conformément aux lois, et donna au royaume, par ses conquêtes, ses héritages et la culture des arts, un éclat tout nouveau. Après lui, Marie et Sigismond (1382) eurent déjà à combattre cette opposition des oligarques hongrois, noble dans son motif, mais qui, par les intrigues multipliées des princes étrangers, prétendants à la couronne, dégénéra bientôt, chez le plus grand nombre, en des disputes et des haines de partis qui n'eurent plus que l'intérêt pour mobile. Alors les Turcs commencèrent à inquiéter la Hongrie (1391). D'autre part la guerre des Hussites (*voy.*) y fit ressentir son contre-coup. Deux puissantes factions divisaient surtout la noblesse; la victoire des Turcs, à Nicopolis (*voy.*), rendit la faction contraire à Sigismond plus puissante; les Polonaiss'en prévalurent au détriment de la Hongrie. Sigismond, devenu empereur (1411), donna de bonnes lois et des règlements pour le commerce et pour l'armée, assura la succession des paysans, adjoignit aux diètes du royaume les députés des villes, et régla mieux que par le passé la représentation de la moyenne noblesse, qui jusque-là n'était appelée que pour la forme. Ainsi, depuis lors, quatre classes représentent réellement le gouvernement et la nation, savoir : 1° les prélats; 2° les hauts barons ou magnats; 3° la noblesse inférieure, et 4° les villes.

Sous Albert d'Autriche (1437) éclatèrent des troubles intérieurs; Ladislas de Pologne périt dans la malheureuse bataille de Varna, contre les Turcs (1444). Jean Hunyade (*voy.*), voïvode de Transylvanie, régent du royaume (1445), développa son plan pour chasser les Turcs d'Europe; il eût pu réussir s'il eût été mieux secondé par les souverains étrangers. Il mourut après avoir fait lever le siége de Belgrade, avec l'aide de Capistran et de ses croisés. Après lui s'élevèrent de sanglantes collisions entre ses fils et le comte Cilly, intendant général du royaume. Ladislas V, dit *le Posthume*, fit périr l'aîné des fils de Jean, et l'autre fut détenu prisonnier (1452 à 1457). Ce dernier, Matthias Corvin (*voy.*), monta sur le trône (1458) par élection. Grand roi sans contredit, mais trop despote pour la Hongrie, il ne tint point ses capitulations; il est juste toutefois de convenir que plusieurs articles en étaient d'une exécution impossible. Il fit de grandes choses, mais il mécontenta la noblesse et se fit aimer du peuple aux dépens de celle-ci. Guerrier presque toujours heureux, législateur, administrateur, protecteur éclairé des sciences et des arts, il releva momentanément la nation et la fit briller d'un grand éclat, mais ce fut celui d'une lampe qui va s'éteindre. Sa croisade religieuse contre son beau-père, George Podiebrad, roi de Bohême, fut une guerre absurde et impolitique; en épuisant son pays d'hommes et d'argent, il ne fit que préparer l'invasion des Turcs. La mort de Matthias (1490) fut le signal de troubles et de discordes toujours croissants. Vladislaf de Bohême conclut une paix humiliante avec l'Autriche (1491). L'empereur Frédéric III y stipula le droit de succession pour sa famille à défaut de descendance mâle de

Digitized by Google

Ladislas V, et s'y attribua par avance, ainsi qu'à son fils Maximilien, le titre de roi de Hongrie. C'est sous le règne de Vladislaf que fut publié, en 1514, le code célèbre sous le nom de *Tripartitum opus juris consuetudinarii inclyti regni Hungariæ*, rédigé par Étienne Verbœtzi. Cet ouvrage est nommé *tripartitum* parce qu'il est divisé en trois parties : la première traite des *personnes*, la seconde des *choses*, et la troisième des *actions*. L'excès de richesse du clergé le rendit alors odieux aux laïcs. On disait que l'archevêque de Gran (Strigonie) avait accumulé à lui seul la sixième partie des biens du royaume, et, même dans les diètes, de violentes motions furent faites contre les prélats. Quelques-unes devinrent des lois, mais cependant demeurèrent sans exécution. Une haine non moins violente s'éleva entre la haute et la moyenne noblesse. Les querelles entre les Bathory et les Zapolya (*voy.* ces noms), chefs de ces partis, ne s'apaisèrent pas même lorsque la patrie se trouva sous le joug des Turcs, après la funeste bataille de Mohacs (pron. Mohatch), où Louis II perdit la vie (1526). Leur longue occupation (160 ans) fut due principalement à ces divisions. Jean Zapolya, voïvode de Transylvanie, avait été élu roi d'un accord presque unanime; mais le palatin Bathory et ses partisans appelèrent Ferdinand d'Autriche en vertu de son alliance avec la sœur du dernier roi et plus encore du traité de 1491, que la nation avait cependant si hautement désapprouvé. En désespoir de cause, Zapolya réclama l'appui de Soliman (1529). Il eut bientôt à s'en repentir, et on peut lui rendre cette justice que dès lors il eût volontiers sacrifié ses prétentions aux intérêts de son pays, si, du vivant de Bathory, il lui eût été possible de se rapprocher de Ferdinand. Ce dernier cependant sommait les Turcs de se retirer de la Hongrie, tout en perdant son temps dans Spire à un projet de réconciliation des catholiques avec les protestants de l'Empire. Zapolya ne régnait que de nom à Bude, tandis que le lieutenant de Ferdinand exerçait son autorité à Presbourg. Les Turcs occupaient les principales places fortes; Soliman reparut bientôt (1532) avec une armée de 200,000 hommes. Néanmoins les deux rois firent des trêves, des traités, où ils se partageaient ce qu'ils possédaient de la Hongrie, en stipulant la réversion réciproque en cas de mort de l'un ou de l'autre, avec cette différence que le royaume ne devait appartenir à Zapolya et à ses descendants qu'autant que Ferdinand d'Autriche mourrait sans enfants mâles, tandis que le royaume devait revenir à Ferdinand ayant un descendant mâle, lors même que Zapolya en aurait un lui-même. Après la mort de ce dernier, Ferdinand demanda vainement d'une part la paix aux Turcs et de l'autre l'exécution de son traité à la veuve. Elle avait un fils, Jean-Sigismond : il fut mis sous la protection de Soliman, et l'on répondit à Ferdinand que le traité dont il se prévalait, n'ayant pas été publié, était comme non avenu. Les Turcs continuèrent d'occuper la meilleure partie de la Hongrie, et ils se faisaient payer tribut par les deux contendants. Tel était alors l'abaissement de ce glorieux royaume. Seulement, pour sauver son amour-propre, Ferdinand, devenu empereur, stipula que le nom de tribut de 30,000 ducats serait changé en celui de *présent annuel* (1562). Le protestantisme, sur ces entrefaites, croissait à pas de géant et amenait ainsi de nouveaux motifs de divisions.

Maximilien II succéda à son père l'empereur Ferdinand Ier (1564) pendant qu'il traitait avec Jean-Sigismond Zapolya; celui-ci mourut (1571). Étienne Bathory (*voy.*) fut élu à sa place prince de Transylvanie et reconnu comme tel par Maximilien ainsi que par Sélim. Cet acte de bienveillance et de bon accord réconcilia les États de Hongrie avec la maison d'Autriche; ils demandèrent unanimement, en 1572, à Maximilien de leur accorder pour futur roi son fils Rodolphe, qui fut en effet couronné la même année et succéda à son père en 1576. Mais ce prince ne mit le pied en Hongrie qu'une seule fois et ne s'occupait, à Prague, que d'astronomie, d'astrologie et d'alchimie. Les jésuites s'étaient établis en Hongrie, et, nouvelle plaie pour ce malheureux pays (1561), y semaient à pleines mains la discorde. Botskai, élu prince de Transylva-

Digitized by Google

nie, en 1605, à la place de l'irrésolu Sigismond Bathory, donna de nouveau le signal de l'insurrection et la conduisit avec sagesse à des succès qui produisirent la fameuse paix dite de Vienne. Gabriel Bathory la continua en 1608. Rodolphe, empereur et roi, dut enfin céder le trône à son frère Matthias; ce dernier signa des capitulations remarquables : liberté générale de religion; égalité de droit pour les religionnaires d'obtenir les grandes charges, y compris celle de palatin, qui ne devait désormais plus vaquer; la couronne conservée à Presbourg; les évêques étrangers exclus des conseils du roi; les jésuites déchus du droit de posséder aucun bien-fonds en Hongrie (on avait même proposé de les en bannir); les troupes étrangères exclues du royaume, où le roi devait demeurer, etc., etc. Le luthérien Illyeshazy, longtemps proscrit, fut nommé palatin. Gabriel Bathory fut remplacé comme prince de Transylvanie par son général Gabriel Bethlen (*voy.*), autrement dit Bethlen-Gabor, de la confession réformée; il donna un peu de calme à ces contrées en les gouvernant d'une main ferme; mais l'archevêque de Gran, Pierre Pazmany, rendit la prépondérance aux catholiques.

Un pareil retour s'opérait en Autriche et en Bohême, et de nouveaux troubles se préparaient; ils éclatèrent partout sous le dévot Ferdinand II (1619). Bethlen-Gabor, dans ces circonstances, s'était facilement emparé de la partie supérieure de la Hongrie, qui touchait à la Transylvanie, jusqu'à Néograd et Eperies; tout le surplus de la Haute-Hongrie était alors encore au pouvoir des Turcs, qui s'étendaient même par-delà le Danube jusqu'au comté de Gran et au lac Balaton (Platten); en sorte que Ferdinand n'avait pas même la totalité de la Basse-Hongrie, et presque tout lui fut encore enlevé par Bethlen, qui le fit trembler jusque dans Vienne. Bethlen s'était fait nommer roi de Hongrie, lorsque la bataille de la Montagne-Blanche (Weissenberg), près de Prague, ruina les espérances des protestants de ces contrées. Cependant Bethlen se soutint en Hongrie; si ce prince eût montré plus d'esprit de suite, s'il eût eu un plan aussi bien arrêté qu'il montra de talents et de hardiesse dans ses entreprises partielles, on peut dire que la destinée de la maison d'Autriche et de toute l'Allemagne eût été toute autre qu'elle ne fut fixée, 27 ans plus tard, par la paix de Westphalie. Mais la santé de Bethlen commençait à s'affaiblir; il abdiqua son titre de roi (1621). Les conditions auxquelles il le fit n'ayant pas été tenues, il reprit les armes en 1623, et les protestants essuyant de nouvelles persécutions, il les reprit encore en 1626. Ferdinand III portait alors la couronne impériale et le titre de roi de Hongrie. George Rakotzy, qui avait remplacé Bethlen en Transylvanie, trouva, en 1644, de nombreux partisans en Hongrie, et obtint, à l'aide des Suédois, en 1645, un traité favorable aux protestants. Lors de l'élection de Léopold Ier (1657), on vit échouer une tentative de transformer la Hongrie en royaume héréditaire de la maison d'Autriche. En 1663 éclata une nouvelle guerre avec les Turcs; d'autre part, les protestants sans cesse opprimés, et les capitulations avec les États de Hongrie non observées soulevèrent tout ce qu'il y avait d'esprits généreux dans ce royaume (1670). Les magnats conspirèrent ouvertement, et les plus considérables d'entre eux portèrent leur tête sur l'échafaud. Le pays fut occupé par des troupes autrichiennes et traité absolument en pays conquis. C'est alors (1675) qu'Emmeric Tœkœly (*voy.*) commença sa guerre dite *des Mécontents*. Soutenu par le prince de Transylvanie Apafi (*voy.*) et par la France, la Suède et la Turquie, mais plus réellement encore par le mécontentement, disons mieux, par une indignation générale, il était temps (1681) que Léopold prit des mesures de pacification. Malheureusement elles furent loin d'être suffisantes; et un an après, au milieu de la guerre avec les Turcs, qui avaient de nouveau envoyé en Hongrie une puissante armée, il renouvela, à la diète de Presbourg, la tentative de faire déclarer le royaume héréditaire tant qu'il y aurait descendance mâle directe dans la maison d'Autriche. La diète céda sur ce point pour mettre un terme à l'effroyable cour inquisitoriale d'Eperies; et la noblesse, qui reçut, en échange de son

Digitized by Google

consentement à la suspension de son droit d'élection, celui d'ériger des majorats et fidéi-commis, y gagna plutôt qu'elle n'eut à y perdre. Mais d'étranges propositions furent ajoutées par le ministère autrichien (1698) : il ne s'agissait de rien moins que d'administrer la Hongrie comme une province conquise, d'y percevoir arbitrairement des impôts sans le consentement périodique des États. Cette tentative n'eut pas d'autre suite, mais le mécontentement n'en continua pas moins de germer dans l'esprit des Hongrois, et François Rakotzy se mit à leur tête (1701). Les troubles qui en résultèrent ne purent être apaisés qu'après la mort de Léopold et de Joseph Ier. Enfin survint la paix de Szathmar, qui accorda une amnistie générale et rendit à la Hongrie tous les priviléges dont elle jouissait anciennement et qu'elle avait ultérieurement acquis.

C'est ainsi que commença le règne de Charles III (*voy.* CHARLES VI, empereur d'Allemagne). La glorieuse campagne du prince Eugène contre les Turcs eut pour résultat la paix de Passarowitz (1718), qui purgea le sol de la Hongrie de la présence des Mahométans; ils rendirent même Belgrade, la Servie, la Valachie, jusqu'à l'Aluta et une portion de la Bosnie. Comme empereur, le même roi Charles III (1722) fit admettre à la diète de Presbourg et publia, par sa pragmatique sanction, l'ordre de succession à la couronne de Hongrie, qui se transmettra même à la descendance féminine de la maison de Habsbourg. A cette diète fut établie une nouvelle organisation du royaume : on y institua un conseil d'état (*consilium locumtenentiale**), sous la présidence du palatin comme *judex curiæ*, pour diriger le gouvernement sous l'autorité seule du roi. La nouvelle constitution des comtés perfectionnée, et les réformes ainsi que les mesures réglementaires importantes introduites dans l'administration pour lui donner plus d'ensemble et d'harmonie, font en même temps l'éloge du souverain qui les proposa et de la nation qui les adopta. Charles III eût encore plus gagné la confiance de la nation si son immense plan commercial eût pu réussir, et si la Hongrie eût été appelée à en recueillir les fruits. Une seconde guerre eut lieu, sous son règne, avec les Turcs (1737-39). Quelques mauvais succès et plus encore des fautes incontestables firent perdre de nouveau, au traité de Belgrade (1739), cette ville, la Servie et la Valachie.

Au milieu de la commotion européenne qui suivit la mort de l'empereur Charles VI (1740) se montrèrent dans un beau jour la fidélité, l'énergie, l'enthousiasme même des Hongrois pour Marie-Thérèse (*voy.*). Qui ne connaît cette explosion chevaleresque qui eut lieu à la diète de 1741, lorsqu'elle y parut, tenant entre ses bras son fils ainé, encore au berceau, et leur dit : « Attaquée de toutes parts, abandonnée de mes parents, de mes amis, je n'espère qu'en votre fidélité, votre courage et ma constance. Je remets en vos mains la fille et le fils de vos rois. Ils n'attendent que de vous leur salut. » Tous les magnats, agitant leurs épées nues, s'écrièrent à la fois : *Moriamur pro Rege nostro Maria Theresia !* et toute la Hongrie se leva en masse. Belles pages de l'histoire qui réconcilient les peuples et les rois, qui font oublier en un instant des siècles de discordes et de crimes réciproques! Les Hongrois ont raison d'appeler de tels mouvements une *sainte insurrection*.

Marie-Thérèse répondit à la confiance, à l'amour des Hongrois : elle régularisa et perfectionna chez eux l'instruction primaire (1760), et supprima l'ordre des Jésuites (1773). Joseph II (*voy.*), l'un des hommes les plus éclairés de son siècle (1780), eut aussi les meilleures intentions, et débuta par accorder une entière liberté de conscience; mais son génie même le trompa sur le compte des Hongrois. On ne tarda pas à reconnaître que son principe était de tout soumettre au libre arbitre d'une volonté bonne mais personnelle; et la nation remarqua que son roi, sans doute pour ne point fausser le serment qu'il serait obligé de prêter de conserver les libertés hongroises, ne voulait pas se faire couronner. Il résulta de cette disposition d'esprit des froissements

(*) C'est-à-dire de lieutenance, de vice-royauté. Latin hongrois!

Digitized by Google

dangereux avec celui qui animait les Hongrois. Un nouveau système financier en désaccord avec tous les précédents, la proscription de la langue nationale, furent de la part de Joseph, de grandes erreurs, qui ne permirent pas de faire trouver grâce aux mesures même les plus utiles. Une guerre mal motivée et mal conduite contre la Turquie vint se joindre à ces défavorables impressions; et le règne du plus glorieux souverain s'évanouit comme le songe d'un être souffrant. Aussi, lorsqu'il abdiqua (1790) en faveur de Léopold II, son frère, les projets les plus singuliers furent-ils proposés à la diète pour prévenir toute nouvelle tentative de despotisme et pour assurer désormais les libertés hongroises. Mais le nouveau monarque demeura ferme : il ne voulut rien jurer de plus que ce qu'avait juré sa mère Marie-Thérèse; seulement il tint fidèlement ses serments et les interpréta de la manière la plus large, en faisant proclamer, dans la seule diète tenue sous son règne, la confirmation des libertés nationales, en faisant rétablir tous les droits des villes royales et des districts privilégiés, en accordant, notamment aux Iazygues et aux Koumans, le droit d'envoyer des députés aux états, en faisant préciser les limites du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif, en supprimant les patentes royales, en fixant régulièrement la tenue des diètes, en prescrivant les meilleurs règlements administratifs, en préparant un plan d'éducation nationale, en supprimant l'usage de la langue étrangère (l'allemand) pour les affaires publiques, et ordonnant le maintien de la hongroise, en établissant que la levée des troupes et leur paie serait consenties par les États, en améliorant l'état des Juifs, en supprimant la torture, en transférant les hautes cours de justice de Bude à Pesth, en séparant définitivement la chancellerie de Transylvanie de celle de Hongrie, réunies par Joseph II; en améliorant et assurant le sort des églises protestantes, et donnant aux Grecs non unis le droit de bourgeoisie, révoquant d'ailleurs toutes les lois oppressives qui avaient été rendues contre eux. Son fils, Charles-Alexandre-Léopold, fut nommé palatin en 1791. La paix de Szistova avec les Turcs, confirma la cession de Belgrade et de toutes les conquêtes d'Eugène. La mort subite de Léopold II (1792) laissa à son fils, François Ier (*voy.*), les dangers de la guerre entreprise contre la France. Sous son long règne, la nation a continué de s'éclairer; l'industrie et le commerce ont prospéré; le peuple hongrois s'est de plus en plus attaché à la maison d'Autriche, et en a donné des preuves patentes lorsque, en 1809, Napoléon invita vainement les États de Hongrie à l'indépendance. Les États tenus depuis lors, sous l'archiduc Joseph, frère de François et jusqu'à ce jour palatin du royaume, se sont distingués par le sage maintien de leurs anciens et nouveaux droits, en écartant avec soin toutes innovations étrangères; et si quelquefois on s'y est exprimé dans un langage sévère, il n'a pas blessé le souverain qui connaissait les bonnes intentions des Hongrois. A la diète de 1830, tenue peu après la révolution de Juillet en France, on n'a vu se produire qu'une opposition modérée; le prince héréditaire Ferdinand (aujourd'hui empereur; *voy.* l'article) y fut couronné par anticipation *rex junior* de Hongrie, sous le titre de Ferdinand V. Aussitôt qu'il eut prêté son serment, on demanda que la langue hongroise fût désormais employée dans les délibérations au lieu de la latine; que les régiments des Frontières n'eussent pour officiers que des nationaux hongrois et que leur avancement s'opérât exclusivement dans ces régiments; on en fit même une condition pour accorder les recrues demandées. L'empereur promit de se conformer exactement aux prescriptions de 1792 et de 1807 relativement au seul emploi d'officiers hongrois dans lesdits régiments; mais il fit remarquer que la règle de borner leur avancement dans ce cercle leur serait préjudiciable au lieu de leur profiter. L'archiduc Charles, comme commissaire royal, promit ensuite qu'en temps opportun on concilierait toutes les exigences. Le 20 décembre, les deux tables se réunirent en une séance commune, et, sur huit projets de loi, en admirent six sans restriction; le même jour la diète fut dissoute : ce ne fut point sans quelque mécontentement de la part du peuple.

Digitized by Google

Ce mécontentement s'accrut bientôt et parut prendre un caractère inquiétant lorsque, en 1831, les insurgés polonais, abandonnés à leurs propres forces, luttèrent encore une fois pour leur indépendance. Presque tous les comités adressèrent à cet égard au roi des remontrances remplies en majeure partie d'un grand enthousiasme en faveur des insurgés. Sur ces entrefaites, le choléra vint décimer la population des villes et des campagnes; là, comme ailleurs, on répandit le bruit absurde de l'empoisonnement des sources par l'aristocratie et le clergé, dans le but de dompter plus facilement le peuple. Des scènes atroces s'ensuivirent, mais les troupes, fidèles à leur devoir, firent triompher l'ordre et les lois. A la fin de 1831, le fléau avait enlevé en Hongrie 179,000 âmes. A la diète de 1832 (16 décembre), l'empereur apporta lui-même plusieurs propositions, telles que celle sur les moyens d'assurer les relations entre les seigneurs et leurs vassaux (loi urbariale), l'introduction d'un nouveau code pénal, etc. Les séances se multiplièrent, les propos s'aigrirent, et les résultats ne répondirent ni à l'attente du souverain, ni à celle du pays. De plus fortes oppositions s'annoncèrent encore à la diète de 1834. On demandait hautement une réforme dans la tenue de ces diètes; en effet, 240 séances s'étaient écoulées sans que la première des propositions eût pu passer de la chambre ou table des États proprement dite à celle des magnats. La mort de François Ier (1835) retarda encore les délibérations; car alors on remit en discussion cette question, Ferdinand, Ier du nom comme empereur, ne doit-il pas s'appeler Ferdinand V comme roi de Hongrie? La question avait été résolue dans le sens affirmatif lors du premier couronnement de l'archiduc, en 1830. La diète fut deux fois prorogée, jusqu'à ce qu'enfin, après 426 seances, le 20 février 1836, on examina dans une *séance circulaire* de quelle manière les objets ayant déjà reçu une décision dans les deux chambres seraient soumis à l'approbation du souverain. Dans un rescrit du 28 mars 1836, l'empereur Ferdinand employa pour la première fois le titre de Ferdinand V de Hongrie. Lorsque, vers la fin d'avril, la loi urbariale fut adoptée, et que les résolutions royales au sujet de l'extension de l'emploi de la langue hongroise aux tribunaux de bourgades, des droits des non-nobles d'ester en justice sous leurs propres noms, des appels en matière criminelle, et enfin de l'exécution en matière de finances, eurent été publiées, la diète, qui avait duré 41 mois, fut close, le 2 mai 1836, par l'empereur en personne. L'archiduc palatin déclara que Sa Majesté désirait que, pour cette fois encore, l'ancien usage fût conservé, et que les discours se fissent en latin: sur quoi un député de l'Opposition prit acte de l'expression *cette fois*, comme contenant une promesse qu'à l'avenir ces discours seraient tenus en langue hongroise. C. L-G-T.

Chronologie *des rois de Hongrie, depuis l'origine de la monarchie jusqu'à ce jour.*

1. *Dynastie des Arpades* (*voy.* ce nom), ou plutôt des rois indigènes.

1.	Alom, Almosch ou Almus, duc ou prince des Magyares, avénement vers	890
2.	Arpad	900
3.	Zoltan	907
4.	Toxus ou Taksong	957
5.	Geisa	972
6.	Étienne Ier	997
1.	—, *premier roi de Hongrie*	1000
2.	Pierre (Aba Sámuel, anti-roi)	1038
3.	André Ier	1046
4.	Béla Ier	1050
5.	Salomon	1063
6.	Geisa Ier	1074
7.	Ladislas Ier (saint)	1077
8.	Koloman	1095
9.	Étienne II	1115
10.	Béla II	1131
11.	Geisa II	1141
12.	Étienne III	1161
13.	Ladislas II	1161
14.	Étienne IV	1162
15.	Béla III	1173
16.	Emmeric	1196
17.	Ladislas III (II), *l'Enfant*	1204
18.	André II	1205
19.	Béla IV	1235
20.	Étienne V (IV), *le Kouman*	1270
21.	Ladislas IV (III)	1272
22.	André III	1290
	(Venceslaf de Bohême, et Othon de Bavière, *interrègne*)	1301

Digitized by Google

2. *Maison d'Anjou.*

23. Charles-Robert ou Caribert, roi de Naples..... 1303
24. Louis Ier, *le Grand*..... 1342
25. Marie, sa fille..... 1382
26. Charles, *le Petit*..... 1385
(Ladislas, anti-roi)..... 1386

3. *Maison de Luxembourg.*

27. Sigismond..... 1387

4. *Maison de Habsbourg-Autriche.*

28. Albert, d'Autriche..... 1437
29. Élisabeth, sa fille..... 1439

5. *Maison des Jagellons.*

30. Vladislaf Jagellon, *le Varnanien*. 1440

6. *Maison de Habsbourg-Autriche.*

31. Ladislas V (IV), *le Posthume*, fils du roi Albert..... 1445

7. *Maison d'Hunyade.*

32. Matthias Corvin, Hunyade... 1458

8. *Maison des Jagellons de Bohême.*

33. Vladislaf II..... 1490
34. Louis II, son fils..... 1516

9. *Maison de Habsbourg-Autriche.*

35. Ferdinand Ier, archiduc d'Autriche..... 1526
36. Maximilien (II, comme empereur)..... 1564
37. Rodolphe Ier (II, comme emp.) 1576
38. Matthias..... 1612
39. Ferdinand II..... 1619
40. Ferdinand III..... 1637
Ferdinand IV, *rex junior* († 1654)..... 1646
41. Léopold Ier..... 1657
42. Joseph Ier..... 1705
43. Charles III (VI, comme emp.) 1711
44. Marie-Thérèse..... 1740
Charles IV (VI), de Bavière (anti-empereur)..... 1742

10. *Maison de Habsbourg-Lorraine.*

45. François Ier, de Lorraine, époux de Marie-Thérèse..... 1745
46. Joseph II..... 1765
47. Léopold II..... 1790
48. François II..... 1792
49. Ferdinand V..... 1835

Voir sur l'histoire de la Hongrie les ouvrages suivants : *Scriptores rerum Hungaricarum veteres ac genuini*, recueillis par Schwantner, Vienne, 1766, 3 parties in-4°, et *Minores*, par Kovachich, Bude, 1798, 2 vol. in-8°; les ouvrages historiques de Bonfinius, de Severinus, également écrits en latin; les ouvrages allemands de Windisch et de Bel; G. Pray, *Annales regum Hungariæ ab ann. C. 997 ad ann.* 1564, etc., Vienne, 1764-70, 5 vol. in-fol.; du même, *Historia regum Hungariæ cum notitiis prævii*s, Bude, 1801, 3 vol. in-8°; du même, *Historia regum Hungariæ stirpis Austr.*, Bude, 1799, in-8°; et les ouvrages allemands suivants : Gebhardi, *Histoire du royaume de Hongrie*, etc., Leipzig, 1778-82, 4 vol. in-8°; Engel, *Histoire de Hongrie*, Vienne, 1813-15; 5 vol. in-8°; *Manuel de l'histoire de Hongrie*, par Klein; *Des Peuples de la langue hongroise*, et autres dissertations sur leurs origines, par Dankowsky; Fessler, *Histoire des Hongrois et de leurs vassaux*, Leipz., 1812-25, 10 vol. in-8°; comte Mailath, *Histoire des Magyares*, 5 vol. in-8°, Vienne, 1828-1831. S.

HONGRIE (vins de). Ce pays est un des plus riches en vins qu'il y ait au monde; les huit neuvièmes de son territoire ont des vignes, dont quelques-unes produisent les meilleurs vins, et l'on évalue à plus de 911,900 arpents l'étendue de tous les vignobles hongrois, et à 20 *Eimers* ou seaux au moins, la vendange par chaque arpent. Les vignobles les plus renommés pour leurs produits sont ceux de *Tokai*, dans le comitat montagneux de Zemplin, qui touche à la Galicie, et où la plupart des collines, celles d'Hegyallya surtout, sont plantées de vignes : aussi une vendange médiocre même y produit au moins 80,000 tonneaux de vin. On y cultive une douzaine d'espèces de raisin, telles que le *formint*, qui donne un vin aromatique, le *goher* ou malvoisie, et le muscat. Les Hongrois distinguent trois classes de Tokai, en rangeant dans la première les vins de Tallya, Ond, Ratka, Mad, Zombor, Tarczall, Tokai, Bodrog, Keresztur, et une douzaine d'autres espèces dont les noms sont tout-à-fait inconnus aux étrangers; la seconde classe comprend les vins de Monok, Szerencs, Bekecs, Kœvesd, Szentes, Zemplin, etc., et la troisième classe ceux de Gal-Széch, Koivostyan et Barko. Ces distinctions ne sont guère remarquées par les consommateurs étrangers, qui reçoivent ces diverses espèces sous le nom général de vin de Tokai. Selon Demian, auteur d'une statistique

Digitized by Google

de la Hongrie (*voy.* plus haut, p. 203), les meilleures espèces sont celles de Tarczall, Tokai et Mad; la plus substantielle, celle de Tallya; la plus forte, celle de Zambor; les plus aromatiques celles de Szegu et Zsadany; enfin les plus durables et celles qui supportent le mieux le transport sur mer, celles de Toltchva et Benyc. La ville de Tokai, environnée de beaux vignobles, fait un commerce considérable de ces vins qu'on embarque sur la Theiss. On ne les laisse pas vieillir dans les caves : aussi ne trouve-t-on guère de vieux vins dans le pays. Les envois se dirigent en partie sur la Silésie et la Pologne, en partie sur Presbourg et Vienne.

Rust et OEdenbourg produisent également des vins estimés. On vante aussi le vin rouge de Menesch, dans le comitat d'Arad, le rouge et le blanc d'Erlau, le rouge de Bude, le rouge très foncé de Tolna. Celui de Neustadtel, bourg du comté de Nitra, se boit en Autriche comme vin de Bourgogne, tandis que le Schyrak y passe souvent pour du vin de Champagne. Il y a une quantité d'autres espèces, mais qui ne sont guère distinguées que par les gens du pays. D-G.

HONGROISES (LANGUE ET LITTÉRATURE), c'est-à-dire des Magyares (*voy.*), ou de l'élément dominant dans la population hongroise.

1° *Langue.* On s'accorde généralement à reconnaître que la langue hongroise n'est pas encore suffisamment étudiée sous le rapport philologique; aussi ne peut-on pas encore dire au juste d'où elle vient. Son vocabulaire se compose de racines qui se retrouvent en grande partie dans le slave, le grec, le latin, l'allemand, l'italien ou le français, sans que l'on soit fondé à soutenir que ce sont véritablement autant d'emprunts faits à ces langues, l'origine pouvant être commune dans des temps bien antérieurs aux rapprochements de ces peuples. D'autres mots hongrois sont particulièrement analogues au sanscrit, au persan, à l'hébreu, aux langues tatares et turques, et surtout au finnois. Le hongrois contient enfin des mots qui ne se retrouvent dans aucune autre langue connue, et de ce nombre sont plusieurs de ceux qui expriment les premiers besoins de la vie, des êtres ou des objets qui touchent l'homme de plus près dans quelque état de civilisation qu'on puisse le supposer. Les formes grammaticales du hongrois semblent provenir du sud-ouest de l'Asie; d'autre part, de nombreuses affinités s'y montrent avec les dialectes qu'on appelle finnois (*voy.*). Ceux-ci ont-ils emprunté ces formes aux Magyares pendant le long espace de temps de leur commune demeure au-delà du Volga et vers les monts Ourals, ou bien les Magyares et les Finnois sont-ils issus d'une seule et même souche? Ces questions sont anciennes, et cependant encore irrésolues. Nous ne saurions mieux conclure qu'en disant, à l'exemple du comte Maïlath, l'un des hommes les plus en état de prononcer sur une telle matière, que l'origine des Magyares et de leur langue est encore incertaine *.

Les Hongrois emploient dans leur écriture les caractères latins; mais ayant un plus grand nombre de modifications du grave à l'aigu et d'articulations à préciser, ils ont dû recourir à des accents isolés ou combinés sur nos voyelles, et pareillement à la combinaison de quelques-unes de nos consonnes, qui en cet état ne laissent point d'exprimer des articulations simples, et qu'on doit se garder de confondre avec nos articulations doubles ou composées; celles-ci sont d'un usage fort rare dans le hongrois, et indiquent des mots empruntés aux langues étrangères, surtout quelques noms propres. Plus fréquemment trouve-t-on à de tels mots, entre ces articulations, une voyelle pré-

(*) Il faut consulter sur cette matière : Maïlath, *Histoire de Hongrie*, en allemand, appendices du premier volume, p. 51, et aux autres volumes où l'on trouve des dissertations d'Horvat et de Fejer sur les origines magyares; les Dissertations de Dankowsky sur le même objet; Fessler, t. Ier de l'*Histoire des Hongrois*; les *Archives* d'Hormayr, janvier et février 1827; les ouvrages historiques de Gebhardi, Engel, Bell, et S. Gyarmathi, *Affinitas linguæ hungaricæ cum linguis fennicæ originis, grammatice demonstrata*, Gœtting., 1799, in-8°, et P. Beregszazei, *Ueber die Ähnlichkeit d. ungar. Sprache mit den morgenlandischen*, Leipz., 1796, in-4°; Arndt, *Ueber den Ursprung und die verschiedenartigen Verwandtschaften der europ. Sprachen*, Francf., 1818, in-8°, enfin les ouvrages généraux, tels que le *Mithridate* d'Adelung; l'*Asia polyglotta* de Klaproth, etc.

Digitized by Google

posée ou intercalée, de manière que la syllabe étrangère en forme alors deux en cette langue. Les mots, quant aux voyelles des syllabes, sont formés de telle sorte, dans leurs compositions, dérivations et flexions, que, comme dans la langue turque, c'est uniquement là-dessus que se fonde la différence entre les deux seules déclinaisons et conjugaisons. Les cas de déclinaison se réduisent à deux flexions, l'une pour le régime indirect (génitif et datif) en *nak* et *nek*, l'autre pour le régime direct en *t*, *at*, *ot*, ou *et*, *œt;* le nominatif pluriel affixe à la dernière lettre du nominatif singulier *k*, *ak*, *ok*, ou *ek*, *œk*, auxquelles on ajoute de même, pour les régimes indirect et direct, les terminaisons précitées. Il y a d'ailleurs des postpositions séparables et inséparables, et des particules affixes que l'on avait anciennement considérées comme terminaisons de cas, mais qui remplacent véritablement nos prépositions. Les pronoms possessifs sont également affixés aux noms, comme dans l'hébreu, l'arabe, etc. Il n'y a qu'un article, *az*, le, la, les, qui s'élide en *a'* devant les mots commençant par une consonne. Les noms n'ont aucun genre grammatical. L'adjectif, employé immédiatement avec le substantif et placé devant lui, demeure invariable; hors de là, il se décline absolument comme ce substantif. Le comparatif se forme en affixant *bb* ou *abb*, *ebb*; au superlatif, on prépose à ce comparatif la syllabe *leg*. Les verbes hongrois, outre les divisions communes aux autres langues, se subdivisent encore en formes déterminée ou indéterminée; on ne trouve rien d'analogue chez aucun autre peuple. La forme déterminée s'emploie en général lorsque l'objet est bien précisé; ainsi : *latom az erdœt*, je vois la forêt; on dit au contraire : *latok erdœk*, je vois une forêt, etc. Le verbe *avoir* s'exprime seulement par le verbe *être* à la 3e personne auquel se joint le datif personnel : ainsi, au lieu de dire j'*ai*, on dit *à moi est*, on peut encore voir là un rapprochement avec les langues sémitiques.

Si la langue hongroise est trop peu connue, il ne faut en voir la cause que dans les circonstances politiques qui ont suivi l'établissement des Magyares en Hongrie. Le latin fut généralement employé par le clergé; la noblesse et les savants y eurent aussi recours; il passa dans les comices et l'administration; l'idiome magyare servit seulement pour les relations de la vie vulgaire, de même que le slave et le valaque. Aucun d'eux ne présentait de littérature, au dehors non plus que dans le royaume (et sans littérature, une langue demeure un simple jargon), lorsque l'allemand commença au contraire à fleurir. L'empereur Joseph II se flatta que de telles circonstances favoriseraient son projet de germaniser définitivement le pays; mais il trouva, chez les Magyares surtout, une vive résistance qui ranima chez eux de vagues désirs littéraires et commença le développement de leur langage.

On possède en Hongrie de nombreux ouvrages de grammaire et de lexicographie. Déjà, d'après les traductions de lois faites en 1382 et de la Bible en 1450, Jean Pannonius put s'occuper, en 1465, de la rédaction d'une grammaire hongroise; mais elle n'a pu parvenir jusqu'à nous. D'autres sont dues à Pesti (1538 et 1561), à Sylvestre (1539). Le Calepin-Lexicon, avec explications en hongrois (Lyon, 1587), précéda les Dictionnaires de Fabricius ou Kovatz (Debreczin, 1500), de Verantius (Venise, 1595), de Mollnar (Nuremberg, 1604) et sa grammaire (Hanau, 1610). Nous citerons encore les grammaires de Gelei-Katona (Karlsbourg, 1645), d'Esipkés Komaromi (Utrecht, 1655), de Pereszlenyi (Tyrnau, 1682), de Kœvesdi (Leutschau, 1690 et Kaschau, 1766), de Farkas (Vienne, 1771), de Sam. Gyarmathi (Clausenbourg, 1794), de Versegy (Pesth, 1805), de Marton, qui a pris Farkas pour base et dont nous avons sous les yeux la 10e édition (Vienne, 1820, in-8°). Mais la grammaire hongroise la plus savante, bien que malheureusement inachevée, est l'ouvrage de Nicolas Revai (Pesth, 1809, 2 vol. in-8°). On doit aussi au comte Mailath une grammaire pratique pour les Allemands; d'autres ont été publiées par Kis (dernière édition, 1834) et Toepler (1835). Les *Origines hongroises* d'Otrokotsi Foris (Franeker, 1693), le *Traité de l'orthographe*, par Totfalusi (Clau-

Digitized by Google

senbourg, 1697), les Dictionnaires de Marton et de Paris-Papai ont été plusieurs fois réimprimés. Un nouveau Dictionnaire allemand-hongrois et hongrois-allemand, etc., a été publié d'après Holzmann, Scheller, Paris-Papai et Marton, à Pesth, en 1827, 2 vol. in-8°. M. Dankowsky a publié un *Magyaricæ linguæ Lexicon critico-etymologicum, è quo patefit, quæ vocabula Magyari è suâ avitâ Caucasid dialecto conservarint, quæve a Slavis*, etc., etc., *adoptarint*, un gros vol. in-8°, Presbourg, 1833.

2° *Littérature*. Il y a plusieurs siècles, il y avait déjà en Hongrie des réunions de sociétés s'occupant de lettres et d'art; celle dite *du Danube*, sous Conrad Celtes, existait dès l'an 1497; mais aucune n'avait produit de résultats remarquables. Quelques prosateurs, entre autres Pierre Pazman, avaient néanmoins surgi du sein des discussions religieuses; des essais avaient été tentés en d'autres genres : ainsi Jean Tsere Apatsai fit paraître, dès 1653, une Encyclopédie et, en 1656, une logique en langue hongroise. D'autre part s'étaient révélés des poëtes, entre lesquels Jean Sylvestre, Étienne Gyœngyœsy et Nicolas Zrinyi méritent d'être cités. Le poëme épique *la Zrinyade* occuperait une place honorable dans toutes les littératures; il n'a manqué à l'auteur, en célébrant les exploits de son aïeul, qu'une langue rendue plus flexible par une précédente culture. Quant à Gyœngyœsy, grand admirateur de l'antiquité, s'il a montré peu de goût dans ses éternels emprunts faits à la mythologie ancienne, il ne manque pourtant ni de sentiment ni d'esprit descriptif. Sa *Vénus de Murany* est une épopée dont l'héroïne fut Maria Szecsi, épouse du comte François Veselenyi, et le sujet la prise par ce dernier du château de Murany, dont elle était châtelaine. Cette *Vénus*, la *Kemenyade*, intitulée également poëme épique, mais qui n'est en réalité qu'une longue biologie en 30 chants, et *Cupidon*, poëme en 4 chants, furent ses principaux ouvrages, qui forment 2 vol. in-8°, relégués maintenant dans les bibliothèques complètes. Après lui parurent Kohari, Radai Pal et Amada; le premier plus renommé pour sa bravoure et sa fidélité, le second comme ayant devancé son fils Gédéon dans son zèle à faire fleurir la littérature hongroise, et le dernier par un véritable talent pour son époque, reposent au surplus sur les rayons des mêmes bibliothèques, à côté de Tinodi, Balassa, Rimai, Liszti et Beniczki, leurs devanciers. La prose resta longtemps négligée; l'histoire fut presque toujours écrite en latin, et, depuis le temps des querelles religieuses, l'éloquence de la chaire, loin de briller, fit au contraire des pas rétrogrades. Ce fut à la fin du XVIIIe siècle qu'était réservé l'avantage de voir se développer un grand nombre de talents distingués qui, nourris des littératures grecque, latine, italienne, française, anglaise, etc., en appliquèrent les beautés à leur langue maternelle, et l'enrichirent ainsi d'une foule d'expressions et de tournures nouvelles. Mais, parmi ces talents, aucun n'a pris place au nombre de ceux que l'Europe entière connaît et admire.

Sous Marie-Thérèse, l'indépendance sociale renaissante en Hongrie permit aux germes littéraires de se faire jour de nouveau; et, sous Joseph II, ils se développèrent avec d'autant plus de vigueur dans la langue nationale qu'il avait témoigné l'intention de la proscrire. On compte depuis lors trois écoles qui se sont succédé, la *française*, la *latine* et la *moderne*. Chez les peuples que des circonstances fâcheuses ont retenus en arrière des progrès de l'esprit humain, une littérature ne peut rapidement se former que par des imitations plus ou moins heureuses, c'est-à-dire plus ou moins en rapport avec les mœurs de la nation et le génie propre de sa langue. L'école française, commencée en Hongrie (1772) par Bessenyei, profond penseur qui s'était élevé d'un état fort humble à celui de noble et littérateur patriote, soutenue par Baroczy (1774) et Barcsai (1777), ne put porter que des fruits privés de fraîcheur originale : ce furent des traductions, et tout au plus des imitations trop serviles de nos meilleurs auteurs; c'est dans ce cercle étroit que tournèrent les comtes Adam et Joseph Teleki, Konyi, Zechenter, Zalanyi, Étienne Daniel, Orczy, Péczeli, Nalaczi Cziriek, Szilagyi,

Digitized by Google

Guadanyi, etc.; mais cette école, du moins, préparait une ère plus florissante. Déjà, en 1778, se distinguait le moine Anyos par son enthousiasme vraiment poétique pour la vieille gloire magyare; il identifiait sa position personnelle et les souvenirs brûlants de sa jeunesse avec le sort de sa patrie. Cette objectivité réfléchie, jointe à la pureté d'un style formé dans l'étude des classiques étrangers anciens et modernes, le rendit le poëte élégiaque le plus parfait de son temps. Ses *Œuvres* ont été publiées à Vienne, en 1798, in-8°, sous le titre d'*Anyos Pal' munkaji;* elles renferment des épîtres, des élégies et autres chants divers. Faludi, jésuite (1741), avait mérité, comme prosateur, d'être nommé le Cicéron hongrois; il devint de plus un habile philologue, et, comme poëte lyrique, il acquit après sa mort une réputation non moins fondée et plus brillante encore. Revai, qui fit la découverte de ses poésies en 1781, en a publié deux éditions, l'une à Raab, 1786, 2 vol. in-8° (on y trouve quelques pièces bien écrites en français et en latin), l'autre à Presbourg, 1787, 1 vol. in-8°; il y ajouta 5 volumes d'ouvrages en prose. Faludi s'était essayé dans une tragédie, *Constantin Porphyrogénète;* mais il excella surtout dans les églogues. Il appartient au surplus, comme Anyos, à l'école latine par ses études, sinon par la forme. Le comte Raday avait fondé cette dernière en s'efforçant (1740) de transformer en hexamètres les vers alexandrins de la *Zrinyade;* car c'est dans la différence de ces mesures et dans le plus ou moins d'attachement à la rime que consiste surtout la distinction entre les deux écoles. Kazinczy et Virag furent avec Raday les chefs de l'école latine, dans laquelle brillèrent conjointement avec eux Berzsenyi, Revai, Verseghi, Dobrentei, Buczy dans le genre de l'ode, Vitkovics dans l'épître, et Szentmiklossy dans l'épigramme. Il est incontestable qu'indépendamment de leur mérite propre ils rendirent à la langue l'important service d'une étude plus approfondie de sa prosodie. Ils y transportèrent d'ailleurs les exemples des anciens classiques de la Grèce et de Rome, et enrichirent d'heureuses expressions le vocabulaire national.

Dans la troisième école nous retrouvons les infatigables Kasinczy, l'un des hommes auxquels la langue et la littérature hongroises sont le plus redevables de leurs progrès, et Verseghi. Nous y voyons reparaître le comte Raday Gédéon *, plus méritant par ses préceptes comme critique que par ses propres œuvres. On y voit surgir Dayka, qui offre tant d'analogie avec Anyos, et qui n'a peut-être pas de rivaux dans le genre anacréontique; Szentjobi aux chants doux et gracieux; Czokonai, lyrique populaire qui gâte un beau talent par des expressions peu châtiées; il excelle surtout dans les chants bachiques. Son épopée *Dorottya*, dans le genre humoristique, est bien conçue, et remplie de traits pleins de sel, mais qui n'est pas toujours attique. Kœlesey, plus renommé par ses critiques, qui lui ont fait de nombreux ennemis, est cependant plein de talent: en Hongrie, on ne lui trouve pas d'égal dans la ballade et la romance. Kisfaludy Sandor (c'est-à-dire Alexandre de Kisfalud), et Kisfaludy Karoly (Charles), deux frères, ont profondément marqué parmi leurs compatriotes. Le premier ouvrit le XIXe siècle par la publication de son *Himfy*, que suivirent bientôt des traditions du bon vieux temps et d'autres œuvres dramatiques. *Himfy Szerelmei* est un recueil de couplets formant l'histoire de ses amours sous un pseudonyme; la forme est celle de stances ou sonnets dans la manière de Pétrarque; ce fut aussi à la fontaine de Vaucluse que, prisonnier des Français, il exhala ses premiers chants. Ses œuvres diverses et séparées ont eu de nombreuses éditions. Charles n'a pas moins acquis de réputation par ses poésies lyriques et par la fondation du journal *Aurora*, mais surtout par ses pièces de théâtre, qui, toutefois, n'ont qu'un mérite relatif. Ce qui nous paraît offrir le plus d'intérêt dans les œuvres des deux Kisfaludy se trouve dans leurs récits traditionnels, rendus avec un sentiment exquis d'originalité nationale.

Nous citerons encore les sonnets harmonieux de Szemere et sa traduction du

(*) En hongrois, on met fréquemment le prénom après le nom de famille, qui était originairement un adjectif local. Autres exemples : Bethlen Gabor, Batoryi Gabor, etc. S.

Digitized by Google

Zrinyi de Kœrner (*voy.*), qui fut reçue avec enthousiasme; les poésies diverses d'Helmeczy, de Fay, de Berzsenyi, d'Horvat André, des Szentmiklossy, Tœltenyi, Toth, Szasz, Kis, Bajza, Bartlay, Szenvey (l'imitateur de Schiller), et les épopées de Dœbrentei et Szekely. Mais les deux plus grands poëtes épiques hongrois sont, sans contredit, Czuczor et Vœrœsmarty, le premier en sa *Bataille d'Augsbourg* et en sa *Diète d'Arad*, le second en sa *Conquête de Hongrie par Arpad, la Défaite de Zalan, la Défaite des Koumans sur le Czerhalon, le Siége d'Erlau, la Vallée enchantée* et l'*Homonna Vœlgya* (la vallée d'Homenau); l'un, à travers quelque emphase, a mérité le surnom de l'Homère, et l'autre du Tasse hongrois, bien qu'on puisse souvent trouver celui-ci ossianique et homérique.

Le théâtre compte un très grand nombre de pièces dans tous les genres, originales ou traduites; mais les premières sont la plupart d'une médiocre valeur. La première scène nationale fut établie en 1790.

Parmi les poëtes allemands nés en Hongrie, il nous est impossible de passer sous silence Lenau (Nicolas), qui jouit de nos jours d'une célébrité justement méritée. Au nombre des historiens, nous devons citer Engel, Fessler, Maïlath, comme tenant le premier rang. Le comte Maïlath a publié en outre des poésies et des contes populaires fort remarquables (*Traditions et contes magyares*, Brünn, 1825, in-12). D'autres *Contes des Magyares* (Vienne, 1822, in-8°) sont dus à Georges Gall.

Nous avons déjà dit que la prose resta longtemps négligée, le latin et plus tard l'allemand étant ordinairement préférés à la langue nationale pour l'histoire et pour les traités littéraires ou scientifiques.

C'est en 1721 que parut en Hongrie le premier journal, que quelques essais insignifiants avaient précédé. Ce journal était rédigé en latin barbare. En 1781, parut le premier en langue hongroise, à Presbourg, grâce aux efforts de Mathieu Rath, savant distingué dont l'exemple trouva des imitateurs. Quelques feuilles politiques en hongrois semblent maintenant prendre un essor satisfaisant; mais elles demeurent soumises à une sévère censure. Plusieurs recueils littéraires et scientifiques, rédigés par des hommes de talent, ont déjà produit d'heureux résultats et en promettent de plus heureux encore : tels sont l'*Aurora*, l'*Urania*, l'*Orpheus*, etc.

Divers ouvrages ont été publiés, en latin, en allemand et en hongrois sur l'histoire de cette littérature. Georges Stettner et Joseph-François Schedel ont publié sous les noms supposés de Fanyeri et de François Toldy (Pesth et Vienne, 1828, 2 vol. in-8°) un *Manuel de la poésie Hongroise, ou choix de morceaux extraits des poëtes hongrois* (depuis Tinodi, 1540) *et disposés dans l'ordre chronologique*. Quelques fragments poétiques assez remarquables par leurs archaïsmes, sauvés du naufrage des siècles, sont reproduits dans ce recueil.

Jusqu'à présent la littérature hongroise est essentiellement lyrique et par conséquent presque intraduisible; elle n'est point de nature à produire un grand effet hors du pays, où elle vit surtout d'un patriotisme de souvenir; mais le moment viendra sans doute où le génie de ce peuple, animé par de grands intérêts nationaux, dégagé des entraves qui en arrêtent maintenant l'essor, se réveillera pour enfanter de ces compositions qui sont la gloire des nations et qui contribuent puissamment à entretenir dans leur sein la vie intellectuelle, les sentiments nobles et élevés, les mœurs douces et polies, les habitudes libérales. Alors on reconnaîtra que la langue hongroise ne le cède à aucune autre ni par l'énergie et la richesse, ni par l'euphonie et la flexibilité. Proscrite jusqu'à présent des affaires, elle y prendra sa place, et se vengera, par ses progrès toujours croissants, de l'indigne abandon où on l'a laissée et contre laquelle de courageux patriotes protestent avec raison dans les comices, où plus d'une fois déjà elle s'est fait entendre avec avantage. C. L-G-T.

HONNÊTETÉ, du latin *honestas*. Ce mot a deux sens distincts, quoique analogues : dans l'un, il marque une certaine conformité des actions ou des sentiments à la raison et à la vertu, c'est-à-dire la qualité constitutive de l'*honnête*

Digitized by Google

homme; dans le second, il désigne une certaine conformité des paroles, des procédés ou des manières aux lois de la bienséance, c'est-à-dire la qualité qui constitue l'*homme honnête*. Or, l'honnête homme est vrai, sincère, et ne connaît d'autre règle que son devoir; et l'homme honnête ne manque point à ces égards que la société veut qu'on rende aux autres. D'une part, l'honnêteté est donc une qualité toute morale et individuelle, qui consiste à se conformer aux prescriptions du devoir, et touche de près à la probité et à la vertu; de l'autre, c'est plutôt une qualité sociale, qui consiste dans différentes choses, suivant le caractère, l'état des personnes et les circonstances.

L'honnêteté de l'honnête homme a ses règles fixes : ce sont les règles mêmes de la vertu, car l'honnêteté en ce sens n'est que la vertu considérée comme belle, comme noble, comme honorant celui qui la pratique; c'est à la morale à les prescrire. L'honnêteté de l'homme honnête a aussi les siennes, et, pour les bien comprendre, il faut savoir ce que la société exige non-seulement de l'homme honnête, mais encore de l'homme civil et de l'homme poli. Sans se confondre avec la *civilité* (*voy.*) et la *politesse*, l'honnêteté leur ressemble tellement qu'elle ne peut être caractérisée qu'en même temps qu'elles et par comparaison avec elles.

Ce sont trois qualités qui ont leur application, qui se développent au sein de la société, et nous établissent avec nos semblables dans de bons termes ou dans de bons rapports; elles nous font estimer hommes bien élevés, hommes de bonne société, et s'apprennent par la connaissance et la fréquentation du monde. Toutes trois sont soumises à des règles, et ces règles, plus ou moins conventionnelles, plus ou moins arbitraires, plus ou moins variables suivant les temps et les lieux, déterminent comment on doit être dans la société pour y être bien, ou *comme il faut*.

Mais l'honnêteté se distingue par plus de réserve, ou par moins d'expansion et de protestations; c'est par raison, par respect pour soi-même et pour ce que la société déclare bien, qu'on la pratique. C'est en quoi l'homme honnête ressemble à l'honnête homme : tous deux, en agissant, croient remplir, et ils remplissent effectivement, des devoirs dont l'accomplissement importe au maintien des bonnes mœurs; seulement ceux de l'un dépendent davantage des coutumes, des institutions, et ceux de l'autre, plus rigoureux, reposent sur des principes absolus. L'homme honnête ne néglige rien de ce qui est dû, en vertu des lois de la bienséance, à l'âge, au sexe, à l'état, aux diverses supériorités établies par la nature.

La civilité et la politesse constituent plutôt de simples convenances que des devoirs proprement dits; en y manquant, on pèche moins encore contre les bonnes mœurs que contre les mœurs élégantes et les règles du bon ton. Être *malhonnête*, c'est blesser la décence, contrevenir aux usages établis, c'est être grossier : être incivil et impoli, c'est simplement manquer de tact, de délicatesse, d'égards. *Voy.* Courtoisie.

L'honnêteté se pratique à l'égard de tous les membres de l'humanité; la civilité, à l'égard des membres de notre cité (*civis*, citoyen; adj. *civilis*), de notre état; la politesse, entre membres de sociétés plus particulières, dans les relations privées. On est honnête et civil avec des étrangers; poli à l'égard des personnes avec lesquelles on entretient journellement un commerce familier. « Les Perses, dit Bossuet, étaient honnêtes, civils, libéraux envers les étrangers. »

Poli est opposé à rude. L'homme poli est celui que l'usage du monde a dégrossi, a rendu doux. Comme la civilité ne consiste qu'en certains termes, en pratiques, en cérémonies, chacun est capable de l'apprendre et de la pratiquer sans avoir reçu une éducation excellente. Il n'en est pas ainsi de la politesse; elle suppose un discernement des convenances, une finesse de sentiment, une délicatesse d'esprit, une facilité d'entrer dans toutes les dispositions, qui ne peuvent se trouver que dans un homme du monde: aussi tient-on beaucoup à passer pour poli. « La civilité, dit-on dans le Dictionnaire de Trévoux, n'est bien souvent qu'une envie de passer pour poli; » et suivant

Digitized by Google

Montesquieu, « c'est par orgueil que nous sommes polis; nous nous sentons flattés d'avoir des manières qui prouvent que nous ne sommes pas dans la bassesse. » D'ailleurs la politesse dit plus que la civilité, précisément parce qu'elle est plus spéciale. Elle a égard, non pas au rang, mais au mérite personnel; elle se fonde, non pas sur la considération, mais sur l'estime. L-r-e.

HONNEUR, HONNEURS. Un philosophe a dit, dans un accès de mauvaise humeur : « Honneur, dévouement, courage, vieux et gothiques préjugés! » Mais qu'est-ce au fond que le véritable honneur? Est-il le patrimoine d'un rang élevé, de celui qui occupe des places éminentes? Non, sans doute, car on sait que la naissance suffit quelquefois pour faire obtenir ces faveurs, ou qu'elles peuvent être la récompense de l'intrigue, d'une basse dépendance. Le véritable honneur serait-il inhérent aux actions brillantes et à ces talents qui commandent l'admiration publique? Pas davantage. Le véritable honneur est autre chose qu'une réputation qu'on peut perdre, que tôt ou tard on peut flétrir. La réputation peut attirer des louanges sans que toujours l'estime s'y joigne; le véritable honneur ne reçoit que des témoignages d'une estime mêlée de respect. La réputation est la récompense des hauts faits, des talents distingués : le véritable honneur est la récompense des mœurs et des vertus. Type de ce qui est beau, grand, juste et parfait, l'honneur peut être comparé à une belle fleur que le moindre souffle impur ternit à l'instant même. Chez aucune autre nation le sentiment de l'honneur n'a été plus vif que chez les Français. *Tout est perdu, fors l'honneur!* s'écria François Ier après la perte de la bataille de Pavie, et ces mots renfermaient pour lui une consolation.

Pour avoir des droits incontestables au titre d'*homme d'honneur*, il faut résister à toute séduction, être inébranlable dans la voie de la probité, rester fidèle au drapeau et aux lois de son pays, savoir sacrifier son intérêt personnel à l'intérêt public, être inaccessible à la corruption, à toutes les passions qui flétrissent la dignité de l'homme; être modeste sans abaissement, indulgent sans faiblesse, juste sans dureté. Le véritable honneur réside essentiellement dans la pratique de toutes les vertus sociales.

« La vertu et l'honneur, dit Duclos, peuvent s'étendre à l'infini; on peut toujours en reculer les bornes, on ne les passe jamais. »

« Quoique l'honneur, dit Girard, soit une qualité naturelle, elle se développe par l'éducation, se soutient par les principes et se fortifie par les exemples. »

On ne saurait donc trop en réveiller les idées, en réchauffer le sentiment, en relever les avantages et la gloire, et attaquer tout ce qui peut y porter atteinte.

Les honneurs, qu'il ne faut pas confondre avec *l'honneur*, ne sont pas toujours le prix du mérite et de la vertu; mais la bonne réputation en est toujours la récompense, comme la honte (*voy.*) et le mépris public en sont le châtiment. « Ambitionnez l'honneur et non les honneurs (Guichardin). » « Malheur aux monarchies, a dit Montesquieu, lorsque l'honneur est mis en contradiction avec les honneurs, et qu'on peut être à la fois couvert d'infamie et de dignités. » Dr P.

On désigne sous les titres de *chevalier*, *écuyer*, *dame*, *fille* ou *enfant d'honneur*, ceux et celles qui, dans la maison des souverains ou chez les grands, sont appelés à remplir certaines fonctions qui les placent au rang le plus élevé dans la domesticité de cour. En France, par exemple, la dignité de dame d'honneur, attachant constamment celle qui en était revêtue à la personne et, pour ainsi dire, aux pas de la reine, était le signe de la plus haute faveur; le poste de surintendante de la maison de la reine était seul supérieur à celui de dame d'honneur. Les fonctions des chevaliers et des gentilshommes d'honneur consistaient surtout à donner la main aux princesses dans les cérémonies et les scènes de représentation; les écuyers d'honneur accompagnaient à cheval, dans leurs promenades, les personnes auxquelles ils étaient attachés; les filles d'honneur faisaient à la cour l'office de dames de compagnie; les enfants d'honneur faisaient celui de pages. On peut consulter sur les attributions et les prérogatives de ces charges,

Digitized by Google

collectivement désignées par le titre d'*honorifiques*, les nombreux ouvrages qui traitent du cérémonial et de l'étiquette (*voy.* ces deux mots) des cours; nous indiquerons entre autres *le Dictionnaire des étiquettes* par Mme de Genlis.

Les *conseillers d'honneur* étaient des dignitaires qui avaient séance et voix délibérative dans certaines compagnies, dont ils ne faisaient point partie intégrante. Tels étaient autrefois, dans les siéges de leur résidence, les gouverneurs de province, les évêques, etc.; de même, les *marguilliers d'honneur*, d'une condition supérieure à celle des marguilliers titulaires, ne tenaient de ce titre qu'une prérogative honorifique et n'étaient point comptables.

Les *honneurs à la cour*, dits autrefois, en France, *honneurs du Louvre*, étaient des priviléges attachés à la naissance ou à l'exercice de certaines charges. Les entrées chez le roi aux heures du lever et du coucher, le droit de monter dans ses carrosses, d'entrer à cheval dans les cours de ses châteaux, et surtout dans la *cour d'honneur;* pour les femmes, la possession du tabouret chez la reine et chez les princesses, et surtout la prérogative de donner la chemise, attribut de la personne la plus élevée en dignité, tels sont les traits généraux de ces habitudes réglées d'après les préséances.

On appelle aussi *honneurs* les saluts militaires rendus aux princes, aux hauts dignitaires de l'état et à chaque officier, selon son grade. A l'approche des premiers, le poste sort, prend les armes et les présente; le tambour bat aux champs, etc. Dans les parades, les revues, etc., le drapeau s'incline aussi, et les officiers saluent de leur épée. Les sentinelles isolées présentent également les armes, ou se mettent au port d'armes, pour rendre les honneurs. On appelle *gardes d'honneur* les gardes que l'on donne aux princes ou à d'autres personnages illustres sous le commandement d'un ou de plusieurs officiers. Il est une autre espèce d'honneurs militaires, ce sont ceux que l'on rend aux guerriers morts, depuis le général jusqu'au simple soldat.

On dit que la garnison d'une place assiégée obtient les *honneurs de la guerre* lorsqu'après la reddition de cette place elle en sort mèche allumée, enseignes déployées, et avec armes et bagages. On appelle *champ d'honneur* le lieu où se livre un combat, soit entre deux armées, soit d'homme à homme.

Les *armes d'honneur* (*voy.*) se donnent aux militaires qui se sont distingués par quelque action d'éclat. Les *médailles d'honneur* sont le prix du courage civil et des actes de dévouement. Dans certains concours des arts et métiers, on attribue aux lauréats des insignes d'honneur dont le caractère est déterminé par leur profession.

Dans les concours (*voy.*) classiques, *le prix d'honneur* est remporté par celui des élèves qui, dans le courant de l'année, a obtenu le plus de succès dans ses études et ses compositions.

Les *honneurs de l'église* se rendaient aux princes, aux prélats, aux seigneurs châtelains, et même aux marguilliers. Exemples : l'offrande de l'eau bénite, de l'encens, du pain bénit, une place sous le dais, la jouissance du trône épiscopal, du banc seigneurial, du banc de l'œuvre, la première place au chœur, etc.

Dans la vie sociale, le maître ou la maîtresse de la maison, ou, en l'absence de cette dernière, la personne qui en a été priée, fait *les honneurs* aux invités, c'est-à-dire leur montre les attentions auxquelles ils ont droit, et qui rentrent dans les devoirs de l'hospitalité. La *place d'honneur*, dans un cercle ou à table, est la plus rapprochée de la maîtresse de la maison, ou celle qui est au haut bout.

Honneurs, dans un sens matériel, se dit des pièces, des ustensiles d'apparat servant au sacre des rois, des prélats, ou à certaines cérémonies de l'Église et de la chevalerie. Ordinairement la présentation de ces honneurs avait lieu à l'offrande. Ceux qui figuraient au sacre des rois de France, consistaient en : 1° un vase de vermeil pour le vin, 2° un pain d'or, 3° un pain d'argent, 4° une bourse en velours contenant treize médailles en or.

Au jeu, la *partie d'honneur* est celle dont le gain assure l'avantage définitif à l'un des joueurs. Au whist et au boston,

Digitized by Google

on appelle *honneurs* les figures et les as.

Votre honneur est un titre que l'on donne en Angleterre à certaines personnes de qualité. P. A. V.

HONNEUR (LÉGION D'), *voy.* LÉGION.

HONORAIRES. Ce dérivé du mot *honneur* est tour à tour employé, dans notre langue, comme substantif et comme adjectif.

Dans la première de ces acceptions, *les honoraires* sont la rétribution due aux soins des personnes qui exercent dans la société une profession honorable : aussi ce terme fut-il appliqué en premier lieu au traitement annuel que touchaient les magistrats et les principaux fonctionnaires de l'état. Peu à peu cependant on a cessé de s'en servir pour désigner les salaires fixés par la loi ou assujettis à un tarif, et qui, suivant l'importance des charges ou des personnes, se sont appelés *traitements*, *appointements*, *droits*, etc. Le mot *honoraire* a été réservé presque exclusivement pour les rétributions des médecins et des avocats, laissées à peu près à leur discrétion quant à la quotité de la somme. C'est à la fois un hommage et une leçon pour deux classes qui ne s'*honorent* pas moins, ou ne doivent pas moins s'*honorer*, par leur désintéressement que par leurs talents et leurs travaux. Au reste, dans ce sens comme dans son application aux productions et aux travaux intellectuels en général, ce mot s'emploie, par une sorte d'euphémisme, dans la pensée que des travaux de cette nature, quelque rémunération qu'on leur accorde, ne sont jamais *payés*, mais rétribués seulement *honoris causâ*. On sait de quels énormes honoraires certains ouvrages ont été, on peut le dire à la lettre, plutôt *honorés* que rétribués; car les sommes si bien arrondies, confidentiellement annoncées dans les journaux, ne tirent pas toujours à conséquence pour la caisse de l'éditeur.

Honoraire, comme substantif, s'employait encore au singulier dans le dernier siècle. On le voit par ces deux vers que Voltaire met dans la bouche de son *Pauvre Diable* :

Il me vola, pour prix de mon labeur,
Mon honoraire, en me parlant d'honneur.

Depuis ce temps, le pluriel a prévalu et s'emploie seul en ce sens.

Quant à l'épithète d'*honoraire*, c'est une distinction principalement accordée aux personnes qui, après avoir rempli longtemps des fonctions judiciaires, ont donné leur démission ou obtenu leur retraite. Dans les parlements, ce titre s'acquérait autrefois par vingt ans d'exercice, et les conseillers honoraires tenaient le premier rang après le président. Aujourd'hui, il ne s'accorde qu'aux magistrats dont la carrière judiciaire est terminée et qui ont entièrement cessé de siéger. Les Académies et autres sociétés savantes ont aussi des membres honoraires, différents des membres ordinaires et des correspondants, et le plus souvent placés dans les rangs les plus élevés de l'ordre social.

Dans l'état militaire, cette distinction, conférée au moment de la retraite, est un moyen de plus de récompenser les services rendus au pays: ainsi un colonel, en se retirant, peut être nommé maréchal-de-camp *honoraire*, un lieutenant-colonel, colonel *honoraire*, et ainsi de suite. Ils ne touchent point le traitement, mais reçoivent ainsi les honneurs du grade immédiatement au-dessus du leur. C'est un juste prix de leurs travaux que nos guerriers savent apprécier, et qui ne leur semblera jamais un vain titre. M. O.

HONORES (AD), expression empruntée du latin, et qui équivaut, dans bien des cas, à l'épithète *honoraire* dont il est question dans l'article précédent. Remplir une fonction *ad honores*, c'est n'en attendre d'autre avantage que l'honneur qui peut en résulter et sans prétendre à des émoluments pécuniaires. Faire une chose *ad honores* veut souvent dire y perdre son temps, s'en occuper en pure perte, sans résultat utile possible. X.

HONORIUS, fils de Théodose-le-Grand et premier empereur romain d'Occident, son frère Arcadius ayant reçu de leur père la partie orientale de l'empire. Il naquit le 9 septembre 384, régna de 395 à 423, sans montrer aucune qualité digne du trône, et mourut le 7 août de cette dernière année. Stilicon, habile capitaine et grand homme d'état, avait tenu

Digitized by Google

le sceptre à sa place jusqu'à ce qu'il eût été assassiné par ordre de cet empereur. L'histoire de celui-ci se confond en partie avec celle de son ministre, plus digne que lui d'occuper notre attention et à qui nous consacrerons une notice.

Arcadius, fils non moins indigne de Théodose-le-Grand, naquit en 377, arriva au trône d'Orient en 395, et mourut le 1er mai 408. Son cruel ministre Ruffin et ensuite son épouse Eudoxie régnèrent pour lui; l'un et l'autre sont l'objet d'une notice dans cette Encyclopédie; nous y renvoyons, ainsi qu'à celle d'Alaric. *Voy.* aussi Romains (*histoire des*) et Byzantin (*empire*). S.

HONORIUS I-IV, pontifes romains qui occupèrent le Saint-Siége dans l'intervalle entre les années 625 et 1287, époque de la mort du dernier. Nous parlerons d'eux avec plus de détail à l'article Papes. Pour Honorius II, auparavant cardinal Lambert, *voy.* Alexandre II et Grégoire VII; et pour le plus important des quatre, Honorius III, Romain dont le vrai nom était *Cencius Sabelli*, *voy.* à l'article Frédéric II, ses démêlés avec cet empereur d'Allemagne. S.

HONTE. Ce mot exprime et un sentiment et une manière d'être : ainsi l'on est dans une situation *honteuse*, parce que l'on a fait une action réprouvée par la morale ou par les lois; et l'on ressent de la honte, parce que l'on se trouve dans une telle situation. Comme sentiment, la honte est un des plus pénibles dont l'âme puisse être affectée, attendu que le remords en est inséparable; comme manière d'être, le mot *honte* ne présente pas un sens moins fâcheux, puisqu'il exprime un état de dégradation morale voisin de l'avilissement, et au-dessous duquel il n'y a plus que l'opprobre ou l'ignominie.

La honte a cependant quelquefois un caractère tout différent, et par lequel elle se rapproche de la pudeur : c'est lorsque le fait dont elle dérive est en dehors de la volonté de celui qui l'éprouve. Telle est la honte que fait rejaillir sur une famille innocente la faute d'un de ses membres coupable, faute qu'un préjugé barbare, heureusement éteint aujourd'hui, imprimait, comme une tache ineffaçable, au front de la vertu même; tel est encore le regret poignant que nous laisse dans le cœur l'imputation non méritée d'un acte condamnable, impression profonde, et qui quelquefois survit à la réparation la plus éclatante. Dans les âmes d'une trempe vraiment forte, le témoignage d'une bonne conscience l'emporte sur tout le reste; il élève au-dessus des injustices de l'opinion, et va jusqu'à braver l'infamie du supplice. C'est ce que le poëte a exprimé par ce vers :

> Le crime fait la honte, et non pas l'échafaud.
> (*Th. Corneille*).

Le témoignage d'une conscience coupable se révèle au contraire dans ce vers, où Agrippine dit de Claude, qu'elle a fait empoisonner :

> Il mourut.... Mille bruits en courent à ma honte!

Enfin ce mot exprime encore une affection qui n'est le partage que des âmes faibles ou des esprits étroits : telle est cette honte qui résulte du tort que l'on reçoit, dans des intérêts de fortune ou d'amour-propre, des rigueurs du sort ou des caprices de l'opinion. Ce sentiment, fondé sur une vanité puérile qui tient plus de compte d'un faux éclat et d'un vain bruit extérieurs que d'une noble et juste estime de soi-même, ne saurait jamais être approuvé; par malheur, il n'en est guère de plus commun.

On appelle *fausse honte* cette disposition méticuleuse et condamnable qui place la crainte du ridicule au niveau, si ce n'est au-dessus, des exigences du devoir.

En style proverbial, on dit qu'un homme a *toute honte bue* pour désigner celui dont la conduite ne connaît plus aucune règle de pudeur ni de bienséance. P. A. V.

HONTHEIM (Jean-Nicolas de), plus connu sous le pseudonyme de Justinus Febronius, naquit à Trèves, le 27 janvier 1701, d'une famille patricienne. Il étudia la jurisprudence, fut reçu docteur, embrassa ensuite l'état ecclésiastique et fit un voyage à Rome pour s'affermir dans sa nouvelle vocation. Mais en lui fournissant l'occasion de pénétrer dans les replis de la politique sacerdotale, ce voyage devait faire de lui l'antagoniste de la curie romaine. En 1732, le jeune

Digitized by Google

Hontheim occupa une chaire de droit civil dans sa ville natale, et fit paraître plusieurs traités de jurisprudence. Neuf ans plus tard, nommé conseiller intime de l'électeur-archevêque de Trèves, il fut initié aux affaires politiques et ecclésiastiques les plus importantes; il assista successivement à l'élection de l'empereur Charles VII et à celle de François Ier, et défendit à la diète les libertés de l'Église nationale allemande. En 1748, il fut sacré évêque (*in partibus*) de Myriophis, et son prince le nomma coadjuteur du siége de Trèves, dignité qu'il remplit sous trois électeurs successifs (Frédéric-George, Jean-Philippe et Clément Wenceslas).

Ce n'est pas toutefois cette haute charge qui fit connaître Hontheim à l'Europe savante. Déjà lors de son retour d'Italie, il avait pris la résolution d'écrire l'histoire de sa patrie. Son *Historia Trevirensis diplomatica et pragmatica* parut en 1750 (3 vol. in-fol.), et, en 1757, il y ajouta un savant *Prodromus* (2 vol. in-fol.). Dans le premier de ces ouvrages, où sont entassés 1,365 documents, la constitution politique et ecclésiastique de Trèves est développée avec lucidité; dans le second, l'auteur passe en revue toutes les sources de son histoire. Enfin, en 1763, Hontheim publia, sous le pseudonyme du jurisconsulte Justinius Febronius, son fameux ouvrage *Sur l'état de l'Église*, dont voici le titre complet : *De statu Ecclesiæ et legitimâ potestate Romani Pontificis liber singularis, ad reuniendos dissidentes in religione christianâ compositus; Bullioni, apud Guillelmum Evrardi*, 1763 (près de 1,000 pages in-4°). A ce premier volume, imprimé de fait à Francfort, chez Esslinger, vinrent se joindre quatre volumes supplémentaires. La rumeur qu'excita cette publication hardie d'un esprit indépendant fut immense; dès l'année 1765, on en fit une édition nouvelle, augmentée par l'auteur; un extrait allemand en avait été donné en 1764, et un autre, en latin, parut en 1777; des traductions le propagèrent dans tous les pays de l'Europe*. Partout on en entreprit la réfutation, et la véritable consécration de sa célébrité arriva de Rome même : le pape Clément XIII fit mettre ce livre à l'*index*, malgré la dédicace, qui était adressée au pontife lui-même. En effet, la cour de Rome ne pouvait se faire la moindre illusion sur la tendance de cet ouvrage, où Febronius-Hontheim s'est appliqué à établir la ligne de démarcation entre la puissance spirituelle du pape et la puissance ecclésiastique de la cour de Rome. « Sans tomber dans le protestantisme, a-t-il l'air de dire à ses compatriotes, vous pouvez fort bien vous opposer aux envahissements et aux abus de la cour pontificale. » La constitution de l'Église primitive, le caractère *représentatif* des conciles généraux, la base toute humaine sur laquelle repose la *primauté* de l'évêque de Rome, l'influence funeste des décrétales (*voy.*) du faux Isidore, les tendances d'envahissement des nonces, l'influence illégale des ordres mendiants, l'établissement des mandats et des réserves, qui dépossédèrent, au XIIe siècle, les évêques du droit de conférer les prébendes, le monopole des élections épiscopales exercé par les chapitres, au détriment du bas-clergé et du peuple, telles sont les principales questions traitées par le savant conseiller de Trèves. Or, comme les principes émis par lui reposaient sur le terrain historique; comme son livre, au lieu de déclamations, n'offrait guère que de bonnes et solides citations empruntées aux Pères de l'Église, il exerça une grande influence. Dans les années qui suivirent la publication de son vaste travail, la puissance papale fut effectivement limitée dans beaucoup d'états. Aussi, dès qu'on eut découvert le véritable auteur de ce formidable traité, les persécutions commencèrent. Le pape Pie VI se montra très acharné contre Hontheim. L'ex-jésuite Beck, conseiller intime de l'électeur Clément-Wenceslas, ne se borna pas à des reproches et à des menaces contre le pseudo-Febronius : il

(*) La traduction française, intitulée : *De l'état de l'Église et de la puissance légitime du pontife romain*, par Remacle Lissoire, Würzbourg (Sedan), 1766, 2 vol. in-12, n'est pas complète et renferme des additions du traducteur. Il en parut une seconde : *Traité du gouvernement de l'Église et de la puissance du pape par rapport à ce gouvernement*, Venise (Paris), 1766, in-4°, et 1767, 3 vol. in-12. S.

Digitized by Google

les fit peser aussi sur ses nombreux parents, qui tous occupaient des charges dans l'électorat de Trèves. Le malheureux vieillard (Hontheim était alors âgé de 80 ans), obsédé, fatigué, terrifié peut-être, finit par se soumettre au Saint-Siége. Lorsque sa déclaration de rétractation arriva (en 1778) à Rome, Pie VI tint un consistoire spécial pour faire part au monde catholique de cet heureux événement; mais plusieurs gouvernements catholiques s'opposèrent à la publication, dans leurs états, des actes de ce consistoire. D'ailleurs le retentissement de cette polémique avait été trop grand, trop général, pour qu'une tardive manifestation de repentir eût pu neutraliser les effets déjà produits par l'ouvrage. Voici ce que l'auteur écrivit à ce sujet à l'un de ses amis : « J'ai cédé, comme a fait Fénélon, pour échapper à des tracasseries continuelles. Ma rétractation ne saurait nuire à la religion chrétienne; elle ne profitera point à la cour de Rome. Le monde penseur a lu mes thèses et les a acceptées. » Nous avons vu à l'art. Ems (*punctation d'*) quels fruits les idées répandues par Febronius ne tardèrent pas à porter. En 1788, Hontheim se démit de ses charges et passa les dernières années de sa vie dans sa terre de Monquentin. Il mourut le 2 septembre 1790, en léguant sa vaste bibliothèque à sa ville natale. L. S.

HONTHORST (Gérard), peintre, surnommé par les Italiens *Gherardo della notte*, par allusion aux sujets de nuit qu'il affectionnait et traitait avec un art admirable, naquit à Utrecht en 1492; Abraham Blœmaert lui apprit les premiers principes de son art. Jeune encore il se rendit à Rome, où ses talents lui acquirent de la considération. Il s'attacha à la manière du Caravage, et l'imita dans ce qu'elle avait de meilleur, c'est-à-dire dans la vivacité des tons, les carnations, les grandes masses de lumières et d'ombres; et il tâcha d'être plus exact dans les contours, plus sévère dans le choix des formes, plus gracieux dans les mouvements. Son tableau de *Jésus devant Pilate*, et celui de *Saint Pierre reniant Jésus*, exposés au Louvre, montrent combien le style du dessin et l'expression de Honthorst sont préférables à ceux du Caravage, et que, sous le rapport de la vigueur, de l'effet et de la fermeté du ton, le maître et l'émule marchent de pair. Ainsi que la plupart des peintres de sa nation, même de ceux qui, comme lui, ont étudié en Italie, Honthorst n'est pas fort exact observateur du costume, et son style manque d'élévation.

Avant de venir se fixer dans sa patrie, ce peintre visita l'Angleterre, la France, recevant partout des témoignages d'estime. A la cour de France, il eut l'honneur de peindre Marie de Médicis, qui avait alors auprès d'elle Rubens, l'un des admirateurs sincères du talent de Honthorst. De retour en Hollande, le prince d'Orange le nomma son premier peintre et lui commanda un grand nombre d'ouvrages importants. On ignore l'année de la mort de Honthorst : le docteur G.-F. Waagen, dans son Catalogue de la galerie royale de Berlin, la fixe en 1666, nous ne savons d'après quelle autorité; on sait qu'il travaillait encore en 1662 aux peintures de la maison du Bois, résidence du souverain, à une lieue de La Haye. Son *Saint Sébastien*, de la cathédrale de Gand, passe pour être de l'année 1663. Reynolds admire plus, dans cet ouvrage, la qualité du dessin et de la couleur que la force de l'expression. Un *Couronnement d'épines*, au musée de Bruxelles; l'*Enfant prodigue*, passé de Dusseldorf à Munich; le *Cimon*, autrement dit *la Charité romaine; Cérès métamorphosant en lézard les fils de Céléus*, de cette même galerie, sont des ouvrages capitaux de l'œuvre de Honthorst. Cet artiste a gravé dans le style des peintres, et signé de son nom, le Banquet de Neptune, grand in-fol., en travers. C'est la seule pièce connue de sa pointe. L. C. S.

HOOD. Les divers membres de cette famille, qui a donné trois officiers à la marine anglaise et trois pairs au parlement, sont souvent confondus dans nos biographies. Les deux premiers étaient fils d'un ministre du comté de Devon. L'aîné, Samuel Hood, né le 12 octobre 1724, entra fort jeune dans la marine. Au bout de six ans il était lieutenant, et, huit ans après, capitaine. Le 13 février 1759, il s'empara de la frégate française

Digitized by Google

la Bellone, après un combat de quatre heures. Nommé contre-amiral en 1780, il partit pour l'Amérique, où il battit le comte de Grasse (*voy.*) en février 1782, et prit une part glorieuse au combat que sir George Brydges, depuis lord Rodney, livra, le 12 avril suivant, à cet officier, qui fut fait prisonnier. A la paix de 1783, ses services furent récompensés par les titres de pair d'Irlande, puis de lord de l'amirauté, et deux fois (1784 et 1790) les électeurs de Westminster le choisirent pour leur représentant. A la reprise des hostilités contre la France, l'amiral Hood fut désigné pour commander dans la Méditerranée, poste important où la trahison des royalistes du Midi lui fournit bientôt l'occasion de se signaler par la prise de Toulon (27 août 1793). On sait que les Anglais n'occupèrent cette place que quelques mois; mais ils laissèrent un triste souvenir de leur passage et de leur rancune contre notre marine, qui sous le règne de Louis XVI avait osé leur disputer l'empire des mers, en détruisant plus de 20 vaisseaux français qui se trouvaient dans le port. Le dernier exploit de l'amiral Hood fut la conquête de l'île de Corse, que les troupes françaises reprirent peu de temps après. De retour dans sa patrie, il fut comblé de biens et d'honneurs : le roi le nomma gouverneur de Greenwich, vicomte et pair de la Grande-Bretagne (1796), amiral du pavillon rouge, grand'-croix de l'ordre du Bain, etc. Lord Hood termina sa vie glorieuse à Bath, en 1816.

Alexandre Hood, frère de Samuel, s'éleva, comme lui, par son seul mérite aux emplois civils et militaires. Il mourut sans enfants le 3 mai 1814, vice-amiral et pair d'Angleterre, avec le titre de vicomte Bridport.

Enfin Henry Hood, fils unique de l'amiral Samuel, né le 25 août 1753, est actuellement pair d'Angleterre, et porte les titres de lord Hood, baron de Catherington. R-y.

HOOD (Thomas), écrivain et caricaturiste anglais, cultiva d'abord avec succès l'art du dessin et celui de la gravure. Plus tard, sans renoncer aux ressources de son crayon, il chercha dans la littérature et dans la poésie une nouvelle carrière à son imagination facile, à sa tournure d'esprit originale. De là un triple talent qu'une revue anglaise exprime ainsi : « M. Jourdain ne connaissait que deux manières d'écrire, la poésie et la prose. Thomas Hood en connaît trois : il esquisse ses dessins en prose, les développe en vers, et finit par les traduire en caricatures gravées sur bois. »

Ses premiers essais, comme auteur, remontent à la création du *London Magazine*, revue fondée dans un esprit systématique de simplicité et de retour aux formes antiques. Il publia ensuite ses *Odes et Adresses à un grand peuple* (en société avec J.-H. Reynolds), son *Plaidoyer des fées*, ses *Contes nationaux*, Londres, 1827; son roman de *Tilney Hall*, 1834; ses *Caprices et Fantaisies* (*Whims and Oddities*), en vers et en prose, 1836, 2e édition. Dans ces ouvrages, si peu connus en France et à peu près intraduisibles, on pourrait citer des morceaux qui révèlent un poëte de premier ordre. Ses *Caprices à propos d'une tasse de porcelaine* respirent la poésie intime des tableaux de Wilkie et de Terbourg. *Le Songe d'Eugène Aram*, petit poëme publié en 1831, a le trait de Victor Hugo et la sombre inspiration de Byron. Enfin *Le dernier homme*, modèle et critique à la fois du genre satanique, est peut-être le morceau le plus original que la poésie anglaise ait produit depuis longtemps. Mais ce qui a popularisé en Angleterre le nom de Thomas Hood, ce sont ces Albums dont il compose le texte et les figures (*Hood's Own*, 4 nos), ces Annuaires comiques (*Comic annual*, 10 vol. in-18, de 1830 à 1839) qui perpétuent le rire d'année en année, ainsi que le porte leur titre (*Laugther from year to year*), forment comme une galerie rabelaisienne des folies du jour et des mœurs de la société anglaise; débauches de crayon et de plume où la caricature et le calembourg se donnent la main, et dont les *charges* de Grandville et les boutades du *Charivari*, dans ses bons jours, pourraient seules nous donner quelque idée.

Du reste, l'auteur de ces conceptions tour à tour poétiques ou grotesques n'est pas à beaucoup près aussi connu que ses ouvrages. Ses compatriotes, qui l'ont sur-

Digitized by Google

nommé *l'Humoriste*, à cause de sa gaîté mêlée de caprice et d'imagination, savent peu de chose de sa vie privée. Elle n'a pas été exempte de chagrins, si l'on en croit la préface d'une de ses dernières productions. Il n'y a pas longtemps qu'il a entrepris un voyage sur le continent, et il parcourait l'Allemagne en 1838. On nous assure que les lettres adressées alors par l'auteur à ses amis, s'il se décide à les publier, ne seront pas le moins amusant de ses ouvrages. R-Y.

HOOFT (Pierre), le créateur de la littérature hollandaise (*voy.* ci-dessus, p. 146), né à Amsterdam le 16 mars 1581, était fils du bourguemestre Cornelis Hooft, un de ces nobles qui, en 1587, s'opposèrent, au péril de leur vie, à la tyrannie de Leicester. Pierre se forma par l'étude des auteurs classiques de l'antiquité et par des voyages en Italie. A son retour, il remplit, de 1609 à 1647, les fonctions de grand-bailli de Muiden et de juge de Gooiland, sans aspirer jamais aux dignités plus hautes auxquelles sa naissance, son savoir et ses richesses lui permettaient de prétendre. Tacite était son historien-modèle, et il s'efforça de l'imiter. La traduction qu'il en fit est regardée comme classique. Hooft se montra lui-même historien distingué dans sa *Vie de Henri IV* (Amsterdam, 1626, in-fol., et 1652, in-12) et dans son *Histoire de la maison de Médicis* (*ibid.*, 1649); mais le plus important de ses ouvrages est son *Histoire des Pays-Bas* (*ibid.*, 1642; dernière édit., 1820 à 1823), qui va de 1550 à 1587, époque où cessa le stathoudérat de l'Anglais Leicester. On regarde ses lettres (publiées en 1738) comme des modèles du style épistolaire. Mais la grande réputation dont il jouit en Hollande repose particulièrement, comme on l'a vu à l'article cité de la *littérature* Hollandaise, sur ses tragédies et ses poésies érotiques. Pierre Hooft mourut à La Haye, le 21 mai 1647. *C. L.*

HOOGSTRAETEN (David Van) s'est fait un nom comme poëte, comme philologue et comme historien. Né à Rotterdam le 14 mars 1658, il étudia la pharmaceutique à Leyde, s'y fit recevoir docteur en médecine, et pratiquait déjà depuis quelque temps à Dordrecht, lorsque l'amour de la littérature le porta à accepter la place de professeur à l'école latine d'Amsterdam. Une fois entré dans cette carrière, il ne la quitta plus. Il a publié plusieurs classiques latins, Phèdre, Térence, Cornelius Nepos, des poésies latines et hollandaises (*Poematum libri XI*); *Geslachten van zelfstandige naamwoorden*, ouvrage peu considérable, mais excellent) et le *Woordenboek der nederlandsche en latijnsche taal* (Amsterd., 1684, in-4°). Il avait entrepris aussi, avec Schuer, le *Groot allgemeen histor.-geogr.-geneal. en oordelkundig Woordenboek* (*ibid.*, 1723, 8 vol. in-fol.); mais il mourut avant que le second volume eût paru, le 13 novembre 1724. *C. L.*

Avant ce célèbre littérateur hollandais, le nom de Hoogstraeten, emprunté à une petite ville de la province d'Anvers, était devenu fameux par les attaques dirigées, dans les *Epistolæ obscurorum virorum* (*voy.* au mot Épîtres) contre Jacques van Hoogstraeten, inquisiteur et juge ecclésiastique, prieur des dominicains de Cologne, où il professait la théologie. Ce fut un des plus forcenés antagonistes de l'école de Reuchlin, dans laquelle les humanités étaient enseignées avec tant de succès et d'éclat, et il ne montra pas moins d'acharnement contre Luther, à l'origine de la réforme. Il mourut le 11 janvier 1527. Ses écrits de controverse (Cologne, 1526, in-4°) sont aujourd'hui oubliés. S.

HOOKE (Robert), mathématicien et mécanicien célèbre du XVIIe siècle, naquit à Freschwater, dans l'île de Wight, en 1635, et mourut le 3 mars 1703. Il occupa différentes chaires pour l'enseignement des sciences mathématiques et physiques, fut membre et secrétaire de la Société royale de Londres, et on lui doit de nombreuses inventions relatives soit au baromètre, soit aux montres (*voy.* Huygens) et chronomètres, ou à d'autres appareils fondés sur la physique et la mécanique. L'un des principaux instruments de son invention est le baromètre marin servant à explorer le fond de la mer dans des profondeurs où la sonde ne peut pas arriver. S.

HOPITAL (ordre de l'), *voy.* Hos-

Digitized by Google

PITALIERS et MALTE (ou *Saint-Jean-de-Jérusalem*).

HOPITAL (MICHEL DE L'), *voy.* L'HOSPITAL.

HOPITAUX et **HOSPICES**. C'étaient dans l'origine, comme l'indique l'étymologie (*hospitium* et *hospitale* ou *domus hospitalis*), des lieux destinés à recevoir les étrangers (*hospes, -ites*). Les Romains appelaient *hospitale*, *hospitalia*, les appartements qu'ils réservaient pour leurs hôtes (Cic., *De Senectute*, 23 et *De Divinat.*, I, 27; Tite-Live, V, 28). Pour eux, *hospitium* signifiait, au contraire, le lien de l'hospitalité (*voy.*) et la pratique de cet usage.

1° *Hôpitaux*. Ce sont, de nos jours, des établissements publics consacrés au traitement des malades et des blessés.

Les hôpitaux peuvent se diviser en deux classes : les hôpitaux généraux, où l'on reçoit toute espèce de malades, et les hôpitaux spéciaux, réservés à certaines affections, comme les maladies de la peau, la syphilis. Les hôpitaux militaires appartiennent à la première, tandis que les maisons d'accouchements, les lazarets, se rangent dans la seconde.

Il serait difficile de soumettre tous les hôpitaux à une règle fixe et uniforme; cependant il existe des principes généraux dont il n'est pas permis de s'écarter dans la construction des bâtiments, dans la disposition des salles et l'organisation du service intérieur.

Un hôpital devant être à la fois un édifice commode et agréable, et exigeant au plus haut degré la propreté et la salubrité, il faut éviter de le construire dans une ville, mais choisir plutôt un emplacement en dehors, en pleine campagne, sur un terrain sec, et, autant que possible, sur une hauteur. Il sera bon de l'entourer de plantations d'arbres et d'arbustes et de rechercher la proximité d'une rivière. Les vents du sud et de l'ouest provoquant, non-seulement chez les malades, mais chez les personnes bien portantes, une transpiration plus abondante qui charge l'air, surtout dans ses couches inférieures, d'exhalaisons nuisibles à la santé, on doit avoir soin de placer les hôpitaux, et principalement les lazarets, au nord et à l'est des villes, afin que ces miasmes infects soient chassés dans la campagne.

L'architecture doit être simple et légère, et ne rien présenter à l'œil de triste ou de désagréable. Le style dorique paraît en général être le plus approprié à ce genre de construction. Quant à la forme à donner aux bâtiments, les uns regardent le parallélipipède comme le plus convenable; d'autres préfèrent, au contraire, la forme d'une étoile à rayons plus ou moins nombreux, selon le nombre des malades. Mais, dans l'un et l'autre cas, les matériaux employés à la construction doivent être des pierres très sèches, ou mieux encore des briques bien cuites. Il ne doit y entrer du bois que dans la charpente du toit, les châssis des fenêtres et le parquet des salles. Dans les constructions modernes, le fer est presque partout substitué au bois.

Les opinions sont partagées sur la distribution intérieure du bâtiment. Les uns croient les grandes salles plus utiles et plus commodes : selon eux, elles permettent de veiller plus attentivement aux besoins des malades avec un nombre d'infirmiers moindre; il est d'ailleurs plus facile d'y entretenir, avec moins de frais, la propreté, la chaleur en hiver, d'y renouveler l'air, etc. D'autres, moins sensibles à ces raisons d'économie, trouvent plus convenable de donner une cellule à chaque malade, prétendant qu'on prévient ainsi la contagion, qu'on accroît le bien-être du malade, qu'on facilite le traitement propre à son état, et qu'on hâte par là la guérison.

Une salle ne devrait jamais contenir plus d'une douzaine de lits, placés sur deux rangs et disposés de manière à ce qu'on puisse aisément circuler autour de chacun. Elle doit toujours avoir une hauteur de quatorze à seize pieds et être pourvue de grands ventilateurs ou au moins de contre-fenêtres descendant jusqu'au sol. Il faut que la porte en soit haute et large, et que les fenêtres soient garnies de jalousies permettant de diminuer à volonté la lumière et d'empêcher un soleil trop ardent d'y pénétrer. Un parquet est préférable à des carreaux, comme plus chaud et plus sec, et un plafond à des solives.

Digitized by Google

Les lampes qui servent à l'éclairage doivent être munies d'un appareil propre à entraîner promptement la fumée et à en prévenir ainsi les funestes effets sur les malades. Chaque salle doit être pourvue d'un nombre suffisant de lieux à l'anglaise qui ne répandent aucune odeur, outre les chaises mobiles placées à chaque lit. Pour entretenir une température douce et égale en hiver, on emploie aujourd'hui de préférence les calorifères.

Afin de renouveler l'air, on perce dans les murs, au-dessous du plafond et au-dessus du parquet, des ouvertures par lesquelles pénètrent des courants qui, traversant la salle en direction horizontale, en purifient l'air dans les parties inférieures où il est le plus corrompu. Pour arriver plus sûrement à ce résultat, il faut placer ces soupiraux vis-à-vis l'un de l'autre et dans les murs qui font face au nord et au midi. Une disposition non moins importante à laquelle doit veiller spécialement l'architecte, c'est qu'une eau fraîche et courante soit portée par des tuyaux dans toutes les salles, à quelque étage qu'elles se trouvent situées.

Le rez-de-chaussée d'un hôpital doit être exclusivement destiné aux logements des employés, aux cuisines, aux magasins, à moins que le bâtiment n'ait la forme d'une étoile; car, dans ce cas, ils seraient mieux placés encore au centre de l'édifice. Il faut autant que possible loger les médecins et les aumôniers dans l'hôpital même ou dans le voisinage immédiat.

Les salles des malades seront placées au premier et tout au plus au second étage. Elles formeront deux divisions : celle des hommes et celle des femmes. Entre deux salles il en doit rester une de libre où l'on transportera les malades pendant qu'on nettoiera les autres, et qui serviront en même temps de salles à manger et de promenoirs couverts pour les convalescents. Il est nécessaire aussi qu'il y ait de petites salles particulières pour le traitement de certaines maladies, telles que la petite-vérole, les exanthèmes en suppuration, etc. Dans les hôpitaux où l'on traite les affections chirurgicales, il sera bon aussi d'avoir un local particulier pour les opérations importantes ou douloureuses et pour les investigations dont on ne veut pas rendre témoins les autres malades. Les maisons d'accouchements doivent également séparer les femmes enceintes de celles qui sont en travail.

L'expérience a prouvé que la mortalité est proportionnellement plus grande dans les hôpitaux les plus vastes. Au lieu d'immenses bâtiments comme sont presque tous les hôpitaux de l'Europe, il vaudrait donc mieux d'en construire plusieurs d'une moindre étendue, mais indépendants et isolés. Le nombre des malades étant moins considérable, l'air ne se corromprait pas aussi vite et les soins, moins partagés, n'en seraient que plus efficaces.

Un médecin, quelle que soit son activité, ne peut traiter à la fois plus de 200 malades, dans le cas d'affections aiguës, et plus de 300 dans celui d'affections chroniques; un chirurgien n'en peut guère soigner plus de 20. Il leur faut à chacun un aide. On compte que 12 infirmiers sont nécessaires pour les 200 malades, et 2 aumôniers pour 400.

Telles sont les seules règles générales qu'il soit possible d'établir quant à l'organisation du service médical. On peut consulter sur ce point Grosser, *Analysis medico-œconomica in bonam hospitalium constitutionem* (Herbip., 1766); Petit, *Mémoire sur la meilleure manière de construire un hôpital de malades* (Paris, 1774); Chirol, *Idées neuves sur la construction des hôpitaux* (Paris, 1787); l'article Hopital de M. Coste dans le *Dictionnaire des sciences médicales*, et celui de l'Encyclopédie économico-technologique de Krünitz (en allemand), qui contient des extraits de plusieurs ouvrages sur cette matière.

Les opinions sont partagées sur l'utilité des hôpitaux. Les uns les regardent comme une institution onéreuse et nuisible à la moralité publique, et croient qu'il serait même plus avantageux de distribuer à domicile des secours aux indigents malades; d'autres soutiennent, au contraire, que l'entretien de ces établissements est un devoir pour l'état. Un écrivain spirituel du siècle dernier fait à ce sujet l'observation suivante : Rome n'avait pas autrefois

Digitized by Google

un seul hôpital; mais elle avait 300 greniers publics. Il vaut mieux prévenir la misère que de guérir les maux qu'elle a produits (Milizia, *Principii di architettura*, Finale, 1781). Mais tant qu'on n'aura pas trouvé les moyens de bannir la misère de nos cités et de nos campagnes, les hôpitaux seront nécessaires, surtout pour recevoir ces malheureux, comme il y en a tant, qui, entièrement isolés, dénués de tout, sans parents, sans domicile propre, périraient, en cas de maladie, au coin d'une borne si la charité ne venait à leur secours. Cependant, s'il ne peut être question de supprimer ces asiles de l'indigence souffrante, il est permis au moins de chercher à diminuer le nombre de ceux qui y sont admis, et pour cela il n'est pas de meilleur moyen que d'améliorer les mœurs de la classe pauvre, de réveiller cet esprit de famille qui semble s'éteindre de jour en jour, de multiplier les caisses d'épargnes (*voy.*) et d'encourager la fondation de sociétés d'assurances mutuelles qui procurent à l'ouvrier, en cas de maladie, des secours efficaces au milieu des siens, dont il n'aura pas la douleur de se séparer.

La destination même des hôpitaux oblige à y donner l'hospitalité à tous les malades ou blessés qui se présentent, quels que soient leur patrie, leur religion, leur âge ou leur sexe, et c'est, en effet, ce qui se pratique dans la majeure partie de ces établissements. Mais, tout en obéissant à cette loi suprême d'humanité, on peut prendre de sages précautions pour ne pas livrer la place qui n'appartient qu'au malade pauvre à des gens en état de se faire soigner chez eux, ou à quelqu'un de ces faux malades qui, en parfaite santé, ne rougissent pas de se faire nourrir aux dépens de la bienfaisance publique. Les mêmes motifs qui exigent une surveillance sévère pour tout ce qui concerne les admissions commandent aussi de ne pas permettre aux convalescents de prolonger leur séjour au-delà du temps strictement nécessaire pour leur entier rétablissement. On consultera sur ce point, et sur d'autres qui seront traités dans cet article, l'excellent ouvrage de M. le baron de Gerando, *De la bienfaisance publique* (Paris, 1838, 4 v. in-8°).

Les anciens n'avaient point d'établissements publics qui offrissent une ressemblance même éloignée avec nos hôpitaux, à l'exception peut-être des temples d'Esculape. Les premiers asiles de cette espèce furent ouverts par la charité chrétienne. Les apôtres recommandèrent aux églises de secourir les indigents et les malades. Les évêques marchèrent sur leurs traces, et, dès le commencement du IVe siècle, l'histoire nous parle des hôpitaux fondés par les chrétiens (Grég. de Naz., *Orat.*, III, p. 102, édit. de Paris, 1630; Niceph. Calliste, *Hist. eccles.*, I, 21, p. 491, Bâle, 1558; Basile-le-Grand, *Lettre* 372e, t. II, p. 1147, Paris, 1618).

Mais ces hôpitaux n'étaient d'abord destinés qu'à recevoir les pèlerins ou les étrangers qui voyageaient par un motif de piété. Tel fut l'hôpital appelé *Basiliade*, du nom de Basile-le-Grand, qui l'avait fait construire entre les années 370 et 379 aux portes de Césarée (Théodor., t. III, p. 11, p. 982, Halle, 1769; Sozom., *Hist. eccles.*, VI, 34). L'an 400, saint Jean-Chrysostôme fonda, dans Constantinople, un hôpital qui n'était pas inférieur à celui de saint Basile en étendue et en magnificence (Palladius, *in Vitâ S. J. Chrysostomi*, c. 5). Ce fut une dame romaine, nommée Fabiola, qui établit, au prix de toute sa fortune, le premier hôpital de malades, ou *nosocomie*. Le premier lazaret, ainsi nommé parce qu'on n'y recevait que des lazares ou malades attaqués d'affections contagieuses, fut le couvent des Eunuques, fondé vers la fin du VIIIe siècle par l'empereur Léon VI. Vers cette époque, Constantinople possédait déjà 37 hôpitaux ou hospices.

Dans le moyen-âge, la ferveur religieuse multiplia les établissements de bienfaisance. Lorsque les croisés eurent rapporté la lèpre d'Orient, on vit s'élever de tous côtés des *léproseries*, *ladreries*, *maladreries*, comme on appelait les hôpitaux spécialement destinés à ceux qui étaient atteints de cette affreuse maladie. Sous Louis VIII, on en comptait 2,000 dans le seul royaume de France (Thomassin, part. I, lib. II, c. 91). Quand la lèpre eut disparu devant la syphilis, les ladreries furent supprimées ou reçurent une autre destination; mais les

Digitized by Google

hôpitaux continuèrent à se multiplier dans les états civilisés de l'Europe, en sorte qu'aujourd'hui il n'y a pas de ville un peu considérable qui n'ait le sien. A la fin du XVIIIe siècle, on comptait en France 800 asiles hospitaliers pour la vieillesse, l'enfance et les infirmités de toute espèce. La population totale de ces divers établissements élevait à 110,000 individus, non compris celle des hôpitaux militaires, qui datent de Louis XIII, comme établissements permanents, et qui augmentèrent tellement sous son successeur qu'aucun pays n'en possède un plus grand nombre. Au 1er janvier 1833, il y avait en France 1,329 hôpitaux et hospices, servant d'asile à 154,253 individus, sans compter les malades, dont le nombre s'éleva dans le courant de l'année à 425,049. Leur revenu total était de 51,222,063 francs, leurs dépenses de 48,842,097. Leur dotation s'est accrue progressivement depuis. On a vu des années où les dons particuliers ont dépassé un million.

Le plus ancien hôpital de la France, et qui, avant la révolution, était un des plus riches de l'Europe, est l'Hôtel-Dieu de Paris, fondé selon la tradition, en 660 par saint Landry. Le bâtiment n'a rien de remarquable en lui-même; on lui reproche à juste titre sa position sur les deux rives de la Seine et l'élévation de ses trois étages, non compris les mansardes et le rez-de-chaussée; mais le service y est parfaitement organisé, grâce aux améliorations qu'on y introduit de jour en jour. On y reçoit les personnes des deux sexes attaquées d'affections aiguës, blessées ou atteintes de maladies chirurgicales. Le nombre des lits, qui était encore de 1,000 en 1833, n'était plus que de 736 en 1837. Quant au mouvement de la population dans ce vaste hôpital, on y reçut, en 1827, 11,485 malades, et, en 1833, 16,992. La mortalité, qui, en 1827, était de 1 sur 14 environ, fut, en 1837, de 1 sur 8.93. La durée moyenne du séjour, de 25 $\frac{1}{2}$ jours en 1827, n'a été que d'environ 18 $\frac{1}{4}$ jours en 1837. D'après les relevés de quatre années, 1819 à 1822, on voit que, sur 1,000 décès, 106 ont eu lieu dans les premières 24 heures après l'admission, 427 du 2e au 15e jour, 189 du 15e au 31e jour, et les autres après le premier mois. Avant la réduction du nombre des lits, on pouvait estimer, terme moyen, à 12,000 le nombre des malades qui y étaient traités annuellement.

Parmi les autres hôpitaux de la capitale, on peut citer encore le *Val-de-Grâce*, principal hôpital militaire; *la Charité*, qui, fondée en 1602, a plus de 300 lits et reçoit de 5 à 6,000 personnes par an; *la Pitié*, annexe de l'Hôtel-Dieu, ouverte en 1612 : il y a 600 lits et une population annuelle de 6 à 7,000 individus; l'*hôpital Saint-Louis*, commencé en 1607, spécialement consacré au traitement des maladies cutanées et à certaines affections chroniques, contient 706 lits et l'on y admet annuellement 5 à 6,000 malades. Les autres hôpitaux sont beaucoup moins importants : l'*hôpital Beaujon*, le plus considérable, n'a que 328 lits et ne reçoit par an qu'environ 2,000 malades. Tous ces établissements réunis présentent une somme totale de 5,403 lits, dont 4,464 ont été occupés en 1837. La moyenne générale de la mortalité est de 1 sur 11.71; la durée moyenne du séjour de chaque malade est de 23 $\frac{1}{2}$ jours, et la dépense qu'il occasionne par jour est estimée à 1 fr. 5 c., tous frais compris.

Au nombre des hôpitaux les plus remarquables des départements, on doit placer *l'Hôtel-Dieu* ou *Hôpital général* de Lyon, établi en 1531. Il ne mérite pas moins de fixer l'attention par son excellente organisation que par l'étendue et la beauté des bâtiments. Le premier étage est occupé par les malades, le second par les femmes enceintes et les enfants nouveau-nés. Il y a 24 loges pour les aliénés, et une salle au rez-de-chaussée pour les incurables. Le nombre des malades s'y élève ordinairement à 11 ou 1200, ayant chacun un lit en fer. Les revenus de cet hôpital se montent à 910,626 francs, dont une partie est consacrée à l'éducation de 4,000 enfants pauvres. L'*hôpital du Saint-Esprit* de Marseille, bâtiment spacieux qui peut contenir 600 malades; l'*hôpital Saint-Jacques* de Toulouse, avec 600 lits, et l'*hôpital de La Rochelle*, se distinguent tous trois par leur admirable situation. L'*hôpital Saint-André*

Digitized by Google

de Bordeaux, édifice vaste, mais irrégulier, contenant 16 salles, se fait remarquer surtout par l'extrême propreté qui y règne et par la facilité avec laquelle on peut s'y procurer de l'eau. L'*Hôtel-Dieu* de Rouen, fondé en 1754, renferme 12 salles, presque toutes de 60 pieds de long sur 20 de large et de haut. Le nombre des lits est de 400, dont 150 pour les maladies chirurgicales; on y traite annuellement environ 600 malades. Nous citerons encore l'*hôpital Saint-Éloy* de Montpellier, avec 400 lits pour les malades, 24 loges pour les aliénés, et quelques chambres réservées à des pensionnaires.

Parmi les 20 hôpitaux de Londres, tous parfaitement tenus, on doit mentionner surtout l'*hôpital de Saint-Barthélemy*, qui, fondé en 1102, reçoit annuellement 4,000 malades, et l'on en fait traiter en outre 8,000 à l'extérieur; l'*hôpital de Saint-Thomas*, créé en 1213, un des plus vastes de l'Europe, où sont admis annuellement 3,000 malades : les revenus s'élèvent à 10,000 livres sterling; le *London-Infirmary*, fondé en 1740, et spécialement destiné aux fabricants et aux matelots de la marine marchande; l'*hôpital Saint-George*, un des plus riches de Londres, fondé en 1733. Mais aucun de ces hôpitaux ne peut se comparer à celui *des Matelots* de Portsmouth, parfaitement situé sur une presqu'île et construit tout en briques. Il contient 120 salles de 60 pieds de long sur 24 de large et 14 ou 15 de haut, dans chacune desquelles sont placés 20 lits. Quelques-unes, plus petites, n'en ont cependant que 10, réservés aux vénériens. Il y a constamment 2,100 lits prêts à recevoir les malades, et, en cas de nécessité, on pourrait aisément porter ce nombre à 3,000. On ose à peine citer, à côté de cet établissement colossal, l'*Infirmary* d'Édimbourg, qui peut contenir 200 malades; l'*hôpital de Frédéric*, à Copenhague, fondé en 1756, et si bien tenu que des personnes aisées même s'y font traiter plutôt que dans leurs familles; le *Lazaret royal* de Stockholm, modèle de propreté et d'ordre, avec 25 salles de malades, une pour les opérations chirurgicales, et 24 autres pour les employés de l'établissement et les pensionnaires.

Le seul hôpital de la Prusse qui mérite une mention spéciale, c'est *la Charité*, en dehors de Berlin, fondée en 1710, et qui reçoit chaque année plus de 4,000 malades. Parmi les hôpitaux des autres états de l'Allemagne, on distingue surtout celui de Munich, avec 54 salles, sans parler de quelques chambres réservées aux pensionnaires ou aux malades qui doivent être isolés; *la Charité* de Cassel, qui peut contenir environ 400 malades; l'*Hôpital général* de Mayence, et celui de Bamberg, moins remarquable par son étendue que par sa magnifique situation, son beau jardin, et l'aspect du bâtiment, tout en pierres de taille.

Vienne se glorifie avec raison de son *Hôpital général*, un des plus vastes et des mieux organisés de l'Europe, ouvert en 1784 et contenant, en outre, une maison d'accouchements, un hospice d'aliénés et une maison d'enfants-trouvés. Les salles n'y sont pas de grandeur égale, mais toutes ont une largeur de 26 pieds et une hauteur de 14. Les deux plus grandes, occupées par les vénériens, ont environ 180 lits, tandis que les autres n'en ont que de 18 à 22 chacune. Le nombre des malades y est ordinairement de 2,000 environ; ils sont distribués en quatre classes, selon qu'ils ont les moyens de payer la pension entière, la demi-pension, le 6e de la pension, ou qu'ils ne possèdent aucune ressource. Les malades payant pension entière ont des chambres séparées. A l'exception de cet établissement vraiment remarquable et de l'*hôpital de Saint-Jean* de Salzbourg, l'Autriche proprement dite ne peut rien opposer au *Spedale maggiore* de Milan, qui est à la fois un des plus beaux édifices de cette ville et une des plus célèbres institutions hospitalières de l'Italie. C'est un parallélogramme presque régulier de 800 pieds de long sur 460 de large, renfermant dans son enceinte 9 cours entourées de péristyles formés par des colonnes de granit et plusieurs jardins. Il est traversé dans toute sa longueur par un courant d'eau qui en emporte les immondices. Il a 25 grandes salles où 12 à 1700 malades peuvent trouver aisément de la place. Il fait élever en outre, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, 5,000

Digitized by Google

enfants-trouvés, et fournit aux frais du traitement de 300 aliénés enfermés dans un autre bâtiment : aussi ses revenus, qui s'élèvent à 850,000 livres, ne suffisent-ils pas à ses dépenses.

Le *Spedale maggiore* de Gênes est plus magnifique encore : on n'y voit que colonnes de marbre, statues, mosaïques. Il peut contenir de 1,000 à 1,200 malades, sans compter 2,000 à 3,000 enfants-trouvés. Le *Petit Hôpital*, quoique moins vaste, est assez grand cependant pour loger 1,100 malades.

On peut placer sur la même ligne l'hôpital de *Santa-Maria nuova* ou *novella*, fondation des Médicis, un des plus beaux édifices de Florence. On y compte environ 600 lits pour les hommes et 446 pour les femmes. Le nombre ordinaire des malades est de 800 ; mais il s'élève quelquefois à près du double. Presque toutes les fenêtres sont garnies de plantes et d'arbustes; partout règne la propreté la plus recherchée. On estime ses revenus à 100,000 florins.

Parmi les hôpitaux de Naples, on doit mentionner surtout *Gli Incurabili*, un des plus grands et des plus beaux hôpitaux du monde, où sont reçus les malades de toute espèce, les femmes enceintes qui veulent cacher leur faute, les aliénés, les enfants malades, les vénériens; les galeux seuls n'y sont pas admis. Malheureusement sa situation au milieu de la ville le rend un foyer d'infection pour les quartiers environnants. Fondé en 1519, il s'est beaucoup accru depuis. Le nombre des malades s'y élève ordinairement à 1,200, quelquefois à 2,000, et il peut en recevoir un nombre encore plus grand. Ses 100,000 ducats de revenus ne suffisent pas à ses dépenses. — L'*hôpital militaire de Santo-Giacomo de' Spagnoli*, fondé au milieu du XVIe siècle pour les Espagnols pauvres, a 200 lits seulement et 40,000 ducats de revenus.

Les 30 hôpitaux de Rome sont en général plus remarquables par la beauté des bâtiments et par leurs richesses que par leur étendue : nous nous bornerons à citer *Santo-Giacomo degli Incurabili*, fondé en 1339, *Saint-Roch*, créé en 1499, l'hôpital *della Consolazione*, spécialement destiné aux blessés. Mais nous ne pouvons passer sous silence l'hôpital *di Santa-Maria della Scala*, à Sienne, dont la fondation remonte au IXe siècle, et qui est par conséquent un des plus anciens de l'Italie.

Parmi les hôpitaux de l'Espagne, on doit placer en première ligne l'*Hôpital général* de Madrid, un des établissements de ce genre les plus remarquables non-seulement par son étendue, sa parfaite organisation, sa propreté, mais encore par les soins qui y sont prodigués aux malades. Il a 1,500 lits de fer, dont 1,000 sont ordinairement occupés. Une salle particulière avec 28 lits est réservée aux prisonniers malades. Les aliénés, les hydropiques et les individus attaqués de fièvres lentes sont placés dans des divisions spéciales. L'*hôpital de Saint-Jean-Baptiste*, à Tolède, fondé au milieu du XVIe siècle, se distingue par sa situation admirable. Il y a pour les malades des salles d'été et d'hiver. Les lits, dans la salle des hommes, sont rangés deux à deux dans des alcôves. Leur distribution est la même dans l'*Esguera* de Valladolid, dont chaque salle a 108 pieds de long sur 30 de large. Nous citerons encore l'*Hôpital militaire* de Cadix, qui peut contenir 1,500 malades, et celui *de Saint-Jean-de-Dieu* dans la même ville, aussi remarquable par son étendue que par sa magnificence. Toutes les cours y sont pavées de marbre noir et blanc. On évalue à 6,000 le nombre de malades qu'on y peut admettre.

D'autres hôpitaux font partie des hospices généraux, et il en sera question un peu plus loin.

Il serait intéressant, sans doute, de connaître la mortalité relative des différents hôpitaux; mais les données statistiques nous manquent. D'après les tables publiées, en 1829, par le docteur Johnston, la mortalité moyenne est à Saint-Pétersbourg de 1 sur 5.55, à Berlin de 1 sur 6.50, à Édimbourg de 1 sur 10.08. Selon M. Schnitzler, elle est à Saint-Pétersbourg de 1 sur 9, et à Moscou de 1 sur 18*. D'autres auteurs affirment qu'elle

(*) Le premier de ces chiffres se rapporte à l'*Hôpital impérial des pauvres malades* de Saint-Pétersbourg, dont nous avons donné la description (ainsi que de l'*Hôpital d'Obouklhof* ou de la ville, où il entre annuellement plus de 4,000

Digitized by Google

est à Milan de 1 sur 8, à Rouen de 1 sur 10, à Lyon de 1 sur 12, à Munich de 1 sur 13, à Portsmouth de 1 sur 13, à Londres de 1 sur 14, à Rome de 1 sur 15, et à Bamberg de 1 sur 30. Nous avons dit qu'en 1837 elle a été à l'Hôtel-Dieu de Paris de 1 sur 8,93, et nous ajouterons enfin qu'à Barcelonne elle est de 1 sur 6, à Turin de 1 sur 7, à Palerme de 1 sur 8.33, à Pavie de 1 sur 11, à Francfort-sur-le-Mein de 1 sur 15, à Berne de 1 sur 15.50, à Carlsruhe de 1 sur 34 seulement. *Voir* Mongez, *Mémoires sur différents sujets de littérature* (Paris, 1780); de Recalde, *Abrégé historique des hôpitaux* (Paris, 1785); *Traité sur les abus qui existent dans les hôpitaux du royaume* (Saint-Quentin et Paris, 1786); Tenon, *Mémoires sur les hôpitaux de Paris* (Paris, 1788); Howard, *An account of the principal Lazarettos in Europe* (Londres, 1789).

2° *Hospices*. Les mots *hôpitaux* et *hospices* ont été longtemps synonymes. Aujourd'hui, le premier s'applique plus spécialement aux établissements destinés à recevoir les malades ou les blessés, et le second à ceux qui servent d'asile aux vieillards, aux enfants ou aux incurables, incapables de pourvoir à leur existence. Celui qui est admis dans un hôpital n'y peut rester que jusqu'à sa guérison, et, si son mal est reconnu incurable, il doit céder sa place à un autre. Ceux qui sont reçus dans les hospices y sont gardés jusqu'à leur mort. Cependant nous avons déjà vu qu'il y a des institutions ayant le double caractère d'hôpitaux et d'hospices, c'est-à-dire qui admettent indistinctement les malades et les infirmes.

Les dispositions matérielles sont les mêmes pour les hospices que pour les hôpitaux; seulement, au lieu de salles, il faut autant que possible y établir de petits appartements, afin d'offrir aux personnes qui y sont reçues une habitation plus conforme à leur ancien genre de vie.

Les hospices peuvent se diviser en hospices généraux, ouverts à l'enfance, à la vieillesse, aux infirmités incurables sans distinction, et en hospices spéciaux, subdivisés en hospices des incurables, maisons de retraite pour les vieillards, hospices des enfants-trouvés ou orphelins. Cette dernière espèce d'hospices ayant eu ou devant avoir des articles particuliers, nous ne pouvons qu'y renvoyer. *Voy.* Enfants-trouvés, Orphelins, Incurables, Vieillesse, Aveugles, Sourds-Muets.

Les hospices, comme les hôpitaux en général, comme toutes les institutions humaines, ont leurs avantages et leurs désavantages. Sans doute la charité publique donne lieu à de graves abus; mais, d'un autre côté, que deviendraient ces indigents invalides, sans famille, entièrement isolés? Ne faut-il pas donner un asile à la misère hors d'état de se soigner elle-même? Cependant la bienfaisance doit s'imposer de sages limites et n'ouvrir les portes d'un hospice qu'aux personnes domiciliées; autrement on serait exposé à voir accourir une foule d'étrangers qui viendraient solliciter la faveur d'y être reçus. Il est prudent aussi de fixer pour l'admission des vieillards un certain âge, 70 ou 80 ans, par exemple, comme à Paris. Quant aux infirmes et aux invalides, ceux-là doivent nécessairement obtenir la préférence dont les infirmités excitent la répugnance et le dégoût. Il est impossible de fixer pour eux une limite d'âge absolue. *Voir* De Gerando, *De la bienfaisance publique*.

Parmi les hospices généraux de la France, on doit placer en première ligne l'*Hôpital général* de Rouen, où l'on reçoit aussi les malades, les galeux, les vénériens, les scrofuleux, les personnes attaquées d'affections contagieuses. Sa population ordinaire est de 3,000 individus. Les salles sont très vastes; quelques-unes peuvent contenir jusqu'à 100 lits. Une salle particulière avec trois lits est réservée aux épileptiques. Les malades, classés d'après la nature de la ma-

malades), dans notre ouvrage *La Russie, la Pologne et la Finlande* (p. 277 et 278). Nous y avons décrit, de plus, le *Grand Hôpital militaire* de Moscou (p. 84) et tous les grands hospices de la Russie. Quant au chiffre de la mortalité dans les hôpitaux de Moscou, nous n'avons pas à en répondre, et la proportion nous paraît trop favorable. Nous avons dit, dans notre *Essai d'une Statistique générale de l'empire de Russie* (p. 265), que la mortalité annuelle, dans 57 hôpitaux de l'empire, avait été de 1 sur 10. A Vienne, elle était autrefois de 1 sur 15 (dans l'Hôpital général); à Rome, de 1 sur 11; à New-York, de 1 sur 10, à Madrid, de 1 sur 9, etc. J. H. S.

Digitized by Google

ladie, ont 850 lits. On peut citer encore comme hospice général l'*Hôpital civil* de Strasbourg, bâtiment vaste et massif, mais mal situé, sur un terrain marécageux au sud-ouest de la ville. Indépendamment d'un hôpital proprement dit, il renferme une maison d'accouchements, une maison d'aliénés et un asile pour la vieillesse. L'hospice des orphelins en dépend. Le principal établissement reçoit de 8 à 1,100 malades et pensionnaires.

En Allemagne, un hospice général qui mérite de fixer l'attention est l'*Hôpital de Jules*, à Würzbourg, moins remarquable par son étendue que par son excellente organisation. Il fut fondé en 1573. Le nombre des vieillards et des infirmes ne s'élève qu'à 200 environ; on y admet un nombre égal de malades. On y élève en outre les enfants des indigents.

L'*hôpital de l'Enfant Jésus*, à Varsovie, n'est pas moins remarquable par sa belle tenue. Fondé en 1758, il n'était destiné d'abord qu'aux enfants-trouvés; mais on y reçoit aujourd'hui les orphelins, les indigents, les aliénés, les malades, à l'exception des vénériens, qui sont traités dans l'hôpital *Saint-Lazare*, et, en un mot, tous ceux que l'âge, les infirmités ou les maladies mettent hors d'état de gagner leur vie. Les salles contiennent de 12 jusqu'à 60 lits. La population de cet hospice s'élève à 800 individus, dont 300 enfants.

Le royaume de Sardaigne possède plusieurs asiles hospitaliers qui peuvent être placés parmi les hospices généraux. L'*hôpital de Saint-Jean-Baptiste*, à Turin, est à la fois un hôpital proprement dit, une maison d'orphelins et d'enfants-trouvés, et une maison d'accouchements. C'est un magnifique bâtiment à un seul étage. Ses revenus sont estimés, année commune, à 120,000 livres. *La Carita* de la même ville est plutôt une maison de détention qu'un hospice; sa population s'élève à 3,000 individus. L'*Albergo dei Poveri*, à Gênes *, est un véritable palais où sont logés et parfaitement entretenus plus de 1,000 malades ou indigents de tout âge; et l'*hospice des Incurables* ne contient pas moins de 900 à 1,000 vieillards et enfants, infirmes ou malades.

Mais aucun de ces hospices n'est comparable, ni par la richesse, ni par l'étendue, à la *Casa santa di Santa-Maria Annunciata* de Naples, fondée en 1304 par les frères Scondito, et possédant depuis 1587 le privilége d'une banque dont les profits, joints à ses autres revenus en biens-fonds, en dîmes, en rentes, etc., en firent pendant quelque temps le plus riche hospice du monde *. Une mauvaise administration l'ayant entraînée dans une banqueroute en 1701, ses revenus ne s'élèvent plus qu'à environ 65,000 ducats, qui suffisent à peine à l'entretien de l'église, chef-d'œuvre de Vanvitelli, de l'hôpital proprement dit, de l'hospice des enfants-trouvés et du *Conservatorio*, établissement spécialement destiné aux enfants-trouvés du sexe féminin. Les seuls malades qui y soient admis sont les fiévreux et les blessés, dont le nombre s'élève, terme moyen, à 2,300. Il reçoit chaque année plus de 2,000 enfants-trouvés. Le *Seraglio*, qui n'est guère moins vaste, doit être classé aussi parmi les hospices généraux, puisqu'il admet non-seulement les vieillards et les infirmes des deux sexes, mais encore les orphelins. C'est en même temps un dépôt de mendicité. Au commencement de ce siècle, sa population était de 300 indigents infirmes, de 500 enfants et 400 mendiants ou vagabonds.

De tous les hospices de Rome, il n'en est point de plus remarquable que l'*Archiospedale di Santo-Spirito in Sassia*, fondé, dit-on, en 726 par Ina, roi des Anglo-Saxons, reconstruit en 1198 par Innocent III, et agrandi par ses successeurs. Outre une bibliothèque riche en ouvrages de médecine, de botanique, etc. On y remarque une salle immense avec 1,000 lits exclusivement occupés par les malades. Une salle voisine de 200 lits est réservée aux affections particulières, et

(*) Qu'il ne faut pas confondre avec celui de Naples. *Voy.* ENFANTS-TROUVÉS, T. IX, p. 521. S.

(*) A Rome, il existe une institution semblable, comme on verra plus loin, et c'est sans doute à l'instar de celle-ci qu'un *lombard* (*voy.*) est attaché aux hospices d'enfants-trouvés à Saint-Pétersbourg et à Moscou. *Voir* notre ouvrage *La Russie, la Pologne et la Finlande*, p. 273. S.

Digitized by Google

une troisième aux maladies chirurgicales. Les membres du clergé et de la noblesse sont séparés du reste des malades; les salles des nobles ont chacune quatre lits. Un bâtiment spécial est occupé par les aliénés et les personnes atteintes de maladies contagieuses. Le nombre des enfants-trouvés s'élève à plus de 2,000, ainsi que celui des orphelins. Si une orpheline se marie, l'hospice lui donne une dot de 100 écus. On estime les revenus de cet établissement à 100,000 écus, non compris les profits qu'il retire de sa banque et qui peuvent monter à la même somme. L'*Ospicio apostolico di Santo-Michele*, fondé en 1684, peut se placer aussi parmi les hospices généraux. Il reçoit les vieillards des deux sexes, les orphelins et les enfants que leurs parents sont hors d'état d'élever, et sert en même temps de maison de correction pour la jeunesse. Sa population s'élève à 750 individus, dont environ 200 enfants.

L'hôpital *degl' Incurabili* de Venise est un des hospices les plus grands et les plus beaux du monde. Sa fondation remonte à l'année 1522. C'est à la fois une maison de retraite pour les vieillards, un hôpital pour les personnes attaquées de toute espèce de maladies, et un hospice d'orphelins et de pauvres jeunes filles, qui y reçoivent des leçons de musique et de chant.

L'*Hospicio* de Barcelonne, fondé en 1582, et divisé en maison de travail, hôpital proprement dit et maison d'orphelins, est certainement un des plus remarquables, par son excellente tenue et sa population qui s'élève, dit-on, jusqu'à 3,000 individus. Celui de Cadix a cependant une organisation plus parfaite encore. Ouvert en 1784, il reçoit les indigents des deux sexes, surtout les orphelins et les enfants abandonnés, les vieillards incapables de gagner leur vie, les aveugles, les paralytiques, les aliénés. Tous ceux qui y jouissent de l'hospitalité, au nombre de 1,000, ont la permission de sortir à certaines heures, excepté les fous, et les filles publiques qu'on y a renfermées. Les dépenses se montent à environ 1 ½ million de réaux.

Si Paris n'a point d'hospices généraux, il possède dans *Bicêtre*, *la Salpêtrière* et l'*hôtel des Invalides*; trois des plus vastes hospices particuliers qui existent. *La Salpêtrière*, fondée en 1656, est en même temps un hospice pour les femmes indigentes âgées de 70 ans ou infirmes, et un hôpital pour celles qui sont atteintes de cancers, de cécité, d'épilepsie et d'aliénation mentale. On y compte 5,000 lits toujours occupés. *Bicêtre* (*voy.*) est pour les hommes ce que la Salpêtrière est pour les femmes. Le nombre de ses lits est de 3,000. Les entrées y sont, année commune, de 1,000 à 1,100. L'*hôtel des Invalides* (*voy.*), fondé en 1670, reçoit les soldats mutilés au service de la patrie, ou ayant 30 ans de service. Ils y sont entretenus de tout, et reçoivent en outre une paie qui s'élève de 2 à 30 fr. par mois selon le grade. Ce vaste édifice, sur lequel nous reviendrons, peut contenir 7,000 invalides; mais il n'y en a aujourd'hui que 3,000. Il y a huit grandes salles de 50 à 55 lits, et un plus grand nombre qui n'en ont que de 4 à 8.

On ne compte dans l'Europe entière que quatre grands hospices habités exclusivement par d'anciens soldats. Sur ce nombre, dans lequel nos Invalides sont compris, l'Angleterre en possède deux : *Chelsea College*, magnifique bâtiment achevé en 1690, où sont logés 400 invalides de l'armée de terre, et l'*hôpital de Greenwich* (*voy.*), aussi dans le voisinage de Londres, le plus beau et un des plus vastes du monde, terminé en 1708, où 2,400 marins sont entretenus, et 200 de leurs enfants instruits dans les mathématiques, la nautique et la gymnastique. Le quatrième, celui de Berlin, créé en 1745, n'a pas les proportions colossales des trois autres; mais il est parfaitement organisé.

Il nous resterait à parler de quelques hospices spéciaux, comme ceux de Saint-Pétersbourg et de Moscou; mais on en a déjà dit un mot plus haut dans une note, et notamment de l'*hôpital d'Oboukhof*.

Parmi les 93 hospices de Londres qui se distinguent presque tous par la beauté et la commodité des bâtiments, ainsi que par la bonne direction du service, on doit citer surtout *Trinity-Alms-house*, grand édifice à trois étages, dont on admire la belle architecture,

Digitized by Google

La *Maison de travail* de Berlin, fondée en 1742, est tout à la fois un hospice pour les indigents, une maison de correction pour les jeunes gens corrompus, qu'on s'applique à ramener dans la bonne voie, et un dépôt de mendicité. Sa population s'élève à 1,000 individus.

L'*Hôpital général* de Copenhague, établi en 1768, nourrit environ 600 personnes et, de plus, 130 malades.

L'hospice des *Mendicanti di Santo-Lazzaro*, à Venise, commencé en 1673, est destiné aux vieillards indigents et à un certain nombre d'orphelines à qui les meilleurs maîtres enseignent la musique et le chant, et que l'on fait chanter dans les églises les jours de fête. L'*Ospedaletto*, fondé en 1527, est plus spécialement consacré aux individus attaqués de la fièvre; cependant on y reçoit des orphelins, et tous les pèlerins qui arrivent à Venise ont le droit de s'y arrêter trois jours. On comprend qu'une foule de vagabonds doivent profiter d'une charité aussi mal entendue. C'est ce qui arrive surtout à l'hospice de la *Santa-Trinita de' Pellegrini*, fondé à Naples en 1579, qui héberge ainsi, dit-on, plus de 6,000 pèlerins par an, et à l'hospice de même nom à Rome, créé en 1348 par Philippe de Néri.

On pourrait citer encore un grand nombre d'autres hospices tous plus ou moins remarquables, non-seulement dans les villes déjà mentionnées, mais à Amsterdam, à Grenade, à Tolède, etc.; car ces pieuses institutions se sont tellement multipliées que l'on en trouve jusqu'au milieu des glaces des Alpes, entre autres sur le mont Saint-Bernard (*voy.*), où saint Bernard, dit des Alpes, fonda, au xe siècle, un couvent pour recevoir les voyageurs. Ce n'est pas seulement aux infirmités, à l'enfance, à la vieillesse que la bienfaisance publique a ouvert des asiles: plusieurs villes ont établi aussi des refuges pour les jeunes filles que la misère, l'abandon, la dépravation de leurs parents exposent sans défense à la séduction, ou pour celles qui veulent pleurer leurs fautes loin du monde. Tels sont *The Asylum* et l'*hôpital de la Madeleine*, à Londres, le *Conservatorio dello Spirito Santo*, à Naples, l'hôpital *Le zitelle alla Presentazione della Vergine*, à Venise, etc.

La mortalité dans les hospices dépasse très sensiblement celle que les tables générales indiquent, et même celle des hôpitaux. Il faut l'attribuer au changement des habitudes, aux infirmités dont sont accablés généralement ceux qui y entrent, surtout à leur âge avancé, à la misère qu'ils ont éprouvée, et aux vices qu'engendrent souvent l'inaction et l'ennui. A Paris, par exemple, la mortalité a été, en 1837, terme moyen, de 1 sur 4.08 pour les vieillards, hommes ou femmes, et de 1 sur 5.13 pour les incurables.—*Voir* Rochow, *Essai sur les hospices et sur l'extinction de la mendicité* (Berlin, 1789); Hæberl, *Traité sur les hospices et hôpitaux publics* (Munich, 1813); Otto, *Voyage en Suisse, en Italie, en France, dans la Grande-Bretagne et en Irlande* (Hamb., 1826); enfin un article du docteur Friedlænder dans la *Revue Encyclopédique*, t. XII, p. 486-509. E. H-G.

HOQUET, mouvement convulsif qui se renouvelle à de courts intervalles, en secouant, d'une manière importune et quelquefois douloureuse, la poitrine et le ventre. Le bruit qui se fait alors dans le larynx a sans doute donné naissance au nom de *hoquet*, espèce d'onomatopée par laquelle on le désigne. Les Grecs l'appelaient λύγξ, et ce mot de prononciation gutturale était aussi pittoresque que le nôtre. Quant aux Latins, ils paraissent, dans leur langue, l'avoir confondu avec le sanglot, *singultus*, dont il diffère essentiellement. L'allemand désigne également les deux choses par le même mot de *Schluchzen*. On s'accorde à considérer le hoquet comme le résultat d'un spasme du diaphragme; mais il n'est pas aussi facile de déterminer la cause de ce spasme.

L'observation montre que le hoquet vient le plus souvent l'estomac étant rempli, surtout lorsqu'on a mangé vite, et sans boire, des aliments pesants et compacts. L'ingestion des boissons spiritueuses à forte dose détermine le même effet. Dans quelques maladies abdominales, telles que la péritonite, le hoquet se montre presque toujours; il se manifeste surtout lorsqu'une terminaison funeste est imminente; enfin il est encore l'ac-

Digitized by Google

cessoire de plusieurs affections nerveuses.

Dans le plus grand nombre des cas, le hoquet est une indisposition insignifiante et qui se termine d'elle-même, ou par l'ingestion lente d'un verre d'eau, par une brusque surprise, ou un mouchoir serré fortement autour de la base de la poitrine.

Lorsqu'il se lie à une autre affection, il en suit d'ordinaire la marche ascendante et descendante, et cède au même traitement. Enfin s'il s'opiniâtre de manière à constituer lui-même une maladie, il doit être attaqué par les moyens qu'on a coutume d'opposer aux névroses (*voy.* ce mot). Des hoquets ayant persisté pendant deux, trois, et même quatre jours, ont été combattus avec succès par les boissons glacées et par l'application d'irritants très actifs, tels que le moxa, sur le creux de l'estomac. F. R.

HORACE nous offre l'exemple du génie le plus flexible et le plus brillant. Moraliste, il fait aimer sa douce philosophie; penseur, il descend jusqu'au fond de votre âme, et fait tressaillir les grands et les petits s'il s'écrie :

Toujours d'un pied égal, la mort heurte à la fois
La cabane du pauvre et le palais des rois;

savant, il expose les préceptes de son art avec une sûreté de jugement et une verve de style dépassées par le seul Boileau; homme du monde, il sait, sans être esclave, enchanter l'habile ministre qui fut son protecteur et le prince qui gouvernait le plus vaste empire de l'univers. Varié dans la forme comme dans le fond, s'il prend l'essor de l'ode, il tient la foudre de Pindare, la coupe d'Hébé ou la lyre d'Anacréon; s'il passe à la satire, ainsi que le dit son rival, Perse, d'une manière charmante :

Il joue autour du cœur, blâme et guérit le vice*.

Enfin ses épîtres deviennent les leçons aimables et instructives d'un homme de la meilleure compagnie, dont souvent la pensée et l'expression se gravent dans la mémoire comme les refrains d'une musique parfaite. Aussi le poëte latin qui a laissé le plus de vers proverbes, c'est Horace, si bien apprécié dans ce fragment qui ne se ressent pas de la vieillesse du patriarche de Ferney :

Sur les bords du tombeau, je mettrai tous mes soins
A suivre les leçons de ta philosophie,
A mépriser la mort en savourant la vie,
A lire tes écrits, pleins de grâce et de sens,
Comme on boit d'un vin vieux qui rafraîchit les sens.
Avec toi l'on apprend à souffrir l'indigence,
A jouir sagement d'une honnête opulence,
A vivre avec soi-même, à servir ses amis,
A se moquer un peu de ses sots ennemis,
A sortir d'une vie ou triste ou fortunée,
En rendant grâce aux dieux de nous l'avoir donnée.

Quintus Horatius Flaccus naquit à Venouse, le 8 décembre de l'an de Rome 689, et 65 ans avant J.-C. Son père, qui, de simple affranchi, devint huissier dans les ventes publiques, employa sa modeste fortune à l'éducation de son fils, avec ce pressentiment qu'il lui lèguerait une richesse immense, impérissable. Il le conduisit à Rome et fut lui-même son Mentor; ensuite il l'envoya dans Athènes perfectionner ses études, avec les fils des premières familles patriciennes. La reconnaissance d'Horace a immortalisé la vertu paternelle. La guerre civile déclarée, Horace suivit les principes et les armes de Brutus et de Cassius, combattit à Philippes sous leurs ordres, et, après leur défaite et leur trépas, revint à Rome, où, ses biens étant confisqués, il acheta, pour vivre, une charge de secrétaire du Trésor, et fit parler cette lyre harmonieuse dont la voix puissante devait se prolonger à travers tant de siècles.

L'envie bientôt s'attache au mérite : elle l'accusa d'avoir abandonné son bouclier à Philippes; cependant il ne manqua pas de courage dans cette bataille, et ne prit point la fuite; mais lorsque la résistance et la valeur devinrent inutiles, il fut entraîné par le torrent des légions romaines qui roulait ses flots pressés et vaincus à travers les campagnes. La preuve qu'Horace ne devait pas manquer de vaillance en face de l'ennemi, c'est qu'en face d'Auguste, ce maître du monde, « Jamais, dit Vanderbourg, il ne fut infidèle à ses premiers sentiments, jamais il ne les dissimula; il ne craignit de rappeler ni ses liaisons avec Brutus, ni de louer les derniers appuis de la république ex-

(*) Traduction de M. Mollevaut qui, le premier, a traduit Perse entier vers pour vers.

Digitized by Google

pirante; et lorsqu'il eut à célébrer le vengeur de Crassus, ce fut à la gloire de Régulus qu'il consacra son ode presque entière. » La grande âme d'un aussi grand génie ne dit jamais : *Væ victis!* et s'écrie quelquefois : *Væ victoribus!*.. Aussi, lorsque environné de l'estime et de l'amitié des Virgile, Tibulle, Pollion, Varius, etc., courtisé même par Auguste, qui, après avoir conquis le monde par le glaive, voulait de nouveau le conquérir avec la lyre d'Apollon, ce prince lui offrit l'emploi de secrétaire particulier, Horace motiva sur la faiblesse de sa santé un refus qui ne tenait qu'à la fierté de son âme, inhabile à fléchir sous un superbe esclavage. Les chaînes d'or sont les plus lourdes à porter.

Ami de l'indépendance et de la retraite, ce poëte philosophe passait une partie de ses jours à la campagne, et surtout sous les frais ombrages de son cher Tibur, qu'embellissaient les Muses, l'amitié et l'amour. Ce fut sa noble et douce existence, jusque dans sa 57e année, où il tomba mort presque subitement, pour se relever dans la gloire immortelle (l'an 9 av. J.-C.).

Horace a légué aux Muses quatre livres d'*Odes* qui sont, en ce genre, le plus admirable monument de la poésie ancienne et moderne. Pindare, son rival, s'élève à une hauteur démesurée, mais il retombe quelquefois avec la pesanteur des ailes d'Icare : Horace, soit qu'il monte et regarde en face le soleil, soit qu'il se balance dans la moyenne région des airs ou rase les fleurs naissantes de la molle prairie, Horace fait toujours admirer la sûreté de son vol, ou sublime, ou léger. « Ce poëte, dit La Harpe, a tous les tons, et il a la perfection de tous. Qu'il prenne sa lyre; que, saisi de l'esprit poétique, il soit transporté dans le conseil des dieux ou sur les ruines de Troie, sur la cime des Alpes ou près de Glycère, sa voix se monte toujours au sujet qui l'inspire : il est majestueux dans l'Olympe, et charmant près d'une maîtresse. Il ne lui en coûte pas davantage pour peindre avec des traits sublimes l'âme de Caton et de Régulus que pour peindre avec des traits enchanteurs les caresses de Lycimnie et les coquetteries de Cyntia. »

Le livre d'*Épodes* qui suit les odes et dont nous avons ailleurs expliqué le titre (*voy.* ÉPODE), ce livre ajoute peu à la célébrité d'Horace. Les ïambes qui le composent distillent le fiel d'Archiloque, et présentent seulement quelques pièces d'un haut mérite. On sent même par le style, quelquefois moins châtié que celui des odes, qu'Horace ne publia point cet ouvrage, mis au jour après sa mort. C'est peut-être une maladresse de vouloir exprimer et faire boire jusqu'à la dernière goutte le nectar poétique d'un homme de génie : le fond du vase n'a ni la même saveur, ni la même limpidité.

Horace a laissé deux livres de *Satires*, sans la roideur de Perse, sans la bile de Juvénal; mais il y marie sans cesse à la raison l'enjouement et la malice, pour corriger les vices de son siècle. « Qui n'est que juste est dur; qui n'est que sage est triste, » dit Voltaire. Horace, comme lui, savait que pour corriger il faut plaire : il plaît, corrige, et sera lu et relu éternellement. Un mérite de ses satires, c'est de rappeler les formes de la comédie grecque : Ulysse consulte Tirésias, Dave sermonne son maître avec le ton des meilleures scènes de théâtre. Mais la satire sur la noblesse l'emporte encore, parce que Horace y déploie autant d'âme que de talent, lorsque, fier de son obscure naissance, il paie un touchant souvenir à la mémoire de son père, à qui, par son éducation, il doit la première de toutes les noblesses : celle du génie et de la gloire.

Pourquoi désavouer mon origine obscure?
Si je porte un cœur droit, si ma conduite est pure;
Si, de quelques défauts taché légèrement,
Je n'ai que de ces torts qu'on pardonne aisément;
Si je suis affranchi de la honte du vice;
Si l'on ne put jamais me taxer d'avarice;
Si de quelques amis je puis m'enorgueillir,
Je le dois à mon père et n'en sais point rougir*.

Les *Épîtres* d'Horace ressemblent aux Satires, comme une sœur ressemble à son frère; les formes sont moins prononcées, les traits sont plus délicats, le langage plus gracieux; mais la raison, toujours la même, fait dire à un poëte :

J'étais pour Ovide à quinze ans,
Je suis pour Horace à quarante.

La plus remarquable des épîtres d'Ho-

(*) Traduction de Daru.

Digitized by Google

race est celle qu'il a adressée *aux Pisons;* cet ouvrage, sous le rapport de l'art poetique, doit être le code éternel du bon goût.

Il nous reste à faire connaître les principales éditions et les meilleures traducteurs du Pindare latin. Les éditions du xve siècle sont fort rares : la première, sans date, paraît avoir été publiée en 1470 à Milan (petit in-fol.); le xvie siècle commence à les multiplier : les Aldes, les Estiennes et les Elzévirs impriment, annotent Horace avec leur perfection ordinaire. Le luxe typographique vient ensuite rendre hommage au luxe poétique d'Horace, témoins la belle édition de Desprez, *Ad usum*, 1691, in-4°; l'édition, seule gravée tout entière, prodige de soin et de patience, donnée par J. Pine, à Londres, 1733-37, 2 vol. in-8°; et le texte in-fol. édité à Parme, par Bodoni, 1791, chef-d'œuvre de typographie, sans l'être de correction; mais à Paris, Didot aîné a donné un Horace, in-fol., 1799, où la perfection du texte se joint à tous les prestiges de l'art. Les éditions les plus recherchées des philologues sont celles de Bentley (Cambridge, 1711, in-4°); de Fea (Rome, 1811, 2 vol. in-8°), reproduite par H. Bothe (Heidelb., 1820, 2 vol. in-8°), et celle de Braunhard (Leipzig, 1831-38, 1 vol. in-8°), quant aux œuvres complètes; et quant à certaines parties, celles de Jani (Leipz., 1778-82, 2 vol. in-8°), de Mitscherlich (*ibid.*, 1800, 2 vol. in-8°), de Zeune (2e éd., Londres, 1813, in-8°), pour les odes et épodes; pour les satires, celles de Heindorf (Breslau, 1815, in-8°), de Obbarius et Schmid (Leipz., 1837 et ann. suiv.); et pour l'Art poétique, celles de Holzapfel (Lemgo. 1818, in-8°), de Machacek (2e éd., Prague, 1833, in-8°).

Dacier et Sanadon traduisirent Horace en prose; l'édition d'Amsterdam, 1735, 8 vol. in-12, fort recherchée, réunit leur double travail. Les traductions de Batteux (1750), de Binet (1783) se font remarquer par la fidélité; celle de MM. Campenon et Desprez (1821, 2 vol. in-8°) joint à cette fidélité une élégance plus soutenue.

Nous citerons, parmi les traducteurs en vers, Vanderbourg plus savant que poëte (les Odes, avec le texte en regard, 1812, 2 v. in-8°), Didot et de Wailly, le comte Dupont, Cournand, et M. Léon Halevy, auteur dramatique et traducteur fort distingué. Daru (Œuvres complètes, 1810, 2 vol. in-8°) tient avec élégance et facilité la lyre d'Horace dans les satires et les épîtres, mais ne fait pas aussi bien résonner la corde de l'ode, trop forte pour ses doigts légers. Une des versions les plus remarquables est, selon nous, celle de M. Albert Montémont : on y trouve souvent la fidélité au texte, la richesse de la rime, la science des strophes et des hardiesses heureuses.

L'abbé Chaupy a publié un ouvrage curieux sous le titre de *Découverte de la maison de campagne d'Horace*, Rome, 1767-69, 3 vol. in-8°. Pour l'étude du caractère et du talent d'Horace, on consultera *Horace et l'empereur Auguste, ou Observations qui peuvent servir de complément aux commentaires sur Horace*, par Eusèbe Salverte, Paris, 1823, in-8°. On doit à M. Jacobs, le patriarche des humanistes allemands, une excellente notice insérée dans le t. V de ses Mélanges (*Vermischte Schriften*). Tout récemment, il a paru en 2 volumes in-8° une *Histoire de la vie et des poésies d'Horace*, par M. le baron Walckenaër, membre de l'Institut : dans cet ouvrage, le plus complet sur Horace, le flambeau du goût, dirige une érudition profonde, intelligente, et de la plus rare exactitude. M-LL-T.

HORACES (LES) et LES CURIACES. Sous le règne de Tullus Hostilius, Albe et Rome se disputant la suprématie, on convint de remettre la décision de cette querelle à un combat singulier. Chacune des deux armées avait dans son sein trois frères, de même âge environ et de même force : les Romains s'appelaient Horaces, les Albains, Curiaces, ou du moins c'est ainsi que l'histoire les a partagés, car déjà du temps de Tite-Live on ignorait lesquels appartenaient à Rome et lesquels à sa rivale, Albe-la-Longue. Quoi qu'il en soit, les uns et les autres acceptèrent la proposition de combattre pour la patrie. Toutes sortes de formules et de serments d'imprécations furent prononcés pendant le sacrifice qui consacrait la convention.

Digitized by Google

La cérémonie terminée, les trois frères, exhortés de chaque côté par leurs concitoyens, s'avancent dans la lice. Les armées étaient rangées devant les deux camps et attendaient, avec une anxiété profonde, l'issue d'un combat dont le prix devait être la souveraineté. Le signal est donné : les armes retentissent, les glaives brillent, bientôt le sang coule; les coups redoublent, deux Romains meurent, les trois Albains sont blessés. Les Curiaces se pressent autour du seul adversaire qui leur reste : lui, pour les séparer, prend la fuite, pensant bien que la poursuite serait inégale selon les forces que les blessures avaient laissées à chacun. Il se retourne brusquement vers celui qui le suivait de plus près et le tue; court à un second combat, est encore vainqueur, et se présente enfin devant le troisième Curiace, aux acclamations des Romains. Le succès ne pouvait être douteux. *J'en ai immolé deux*, s'écria Horace, *aux mânes de mes frères! Que celui-ci périsse pour la cause de cette guerre et qu'Albe désormais obéisse à Rome!* Tite-Live (I, 24-26) dit que, de son temps, on voyait encore les tombeaux des victimes de cette mémorable action; les deux sépultures romaines étaient plus près d'Albe, les trois albaines plus près de Rome, mais espacées comme l'avait été le combat.

Lorsque le vainqueur rentra dans Rome précédé des dépouilles, sa sœur, fiancée à l'un des Curiaces, fit entendre des cris plaintifs. Alors, cédant à une férocité que la vue du sang répandu avait sans doute excitée, il la tua en s'écriant : *Va le rejoindre, puisqu'il te fait oublier tes frères morts, celui qui vit, et la patrie elle-même! Qu'ainsi périsse toute Romaine qui pleurera un ennemi!* Cet acte de colère ne pouvait rester impuni. Le roi nomma des décemvirs pour juger Horace; ils le déclarèrent coupable. Déjà le licteur s'avançait pour lui lier les mains; il allait être suspendu à l'arbre fatal : il en appela au peuple. Un touchant discours du vieil Horace, son père, put seul le sauver; mais, pour racheter le coupable, il fallut payer une amende. Une poutre fut élevée au-dessus de la rue, et le meurtrier fut obligé d'y passer comme sous un joug. Ce monument subsistait encore au temps de Tite-Live.

On sait quel chef-d'œuvre Corneille produisit avec cette tradition historique.

Mais suivant Niebuhr (*Histoire romaine*) tout ce récit n'est qu'un épisode d'un poëme épique sur le règne de Tullus Hostilius. C'est peut-être pousser trop loin le scepticisme. Ce morceau de Tite-Live a une grande importance en ce qui concerne la formule du fécial, l'appel au peuple, les fonctions des décemvirs; et il n'est guère croyable que tant de documents authentiques aient été mêlés à une fable de pure invention. *Voir* aussi Denys d'Halicarnasse, III, 22. P. G-y.

HORAPOLLON ou Horus Apollo. Nous avons, sous ce nom, un petit traité grec en deux livres, intitulé *Hieroglyphica*, le seul ouvrage ancien qui nous soit parvenu sur l'interprétation des hiéroglyphes (*voy.*), mais dont l'origine et l'autorité ont été l'objet d'opinions très diverses. Si l'on s'en rapporte au titre qui se lit sur les manuscrits, cet ouvrage aurait été composé en égyptien par Horus Apollon ou Horapollon Niliaque et traduit en grec par un certain Philippe, inconnu d'ailleurs. Mais, d'abord, cet Horus est-il le fils d'Osiris, divinité que les Grecs d'Égypte assimilaient à leur Apollon et à laquelle on pourrait avoir attribué un livre sur les hiéroglyphes, de même que les prêtres mettaient sous le nom de Thot ou Hermès leurs ouvrages de science et de philosophie? Est-ce simplement un nom d'homme? Suidas cite un grammairien de Phénébitis, en Égypte, nommé *Horapollon*, qui professait à Alexandrie et à Constantinople, du temps de Théodose, et qui avait laissé plusieurs ouvrages écrits en grec avec une grande pureté. Mais le livre des *Hieroglyphica* est loin d'avoir ce dernier mérite, et d'ailleurs Philippe prétend avoir traduit ce traité de l'égyptien. Il est vrai que l'on a élevé des doutes sur la véracité de cette assertion, par laquelle l'auteur a voulu peut-être donner de l'autorité à ses propres compilations. On y remarque, en effet, beaucoup d'idées qui semblent étrangères à l'antiquité égyptienne et paraissent plutôt empruntées à des récits merveilleux d'histoire naturelle, comme on en lit dans Élien,

Digitized by Google

aux superstitions des gnostiques ou aux explications de songes, comme les *Oneirocritica* d'Achmet et d'Artémidore. Le style dénote aussi une époque à laquelle les traditions du sacerdoce égyptien devaient être perdues. Ces critiques, émises par F.-A. Wolf et Wyttenbach, avaient fait succéder un discrédit complet à l'aveugle confiance qu'au XIIe siècle on accordait au livre d'Horapollon, lorsque Champollion, initié déjà par l'étude de la pierre de Rosette aux principes de l'écriture hiéroglyphique, soumit ce livre à un nouvel examen. Il y puisa quelques indications précieuses. Toutefois, sur une trentaine d'hiéroglyphes expliqués par Horapollon et qui se retrouvent sur les monuments, il n'y en eut d'abord que treize dont l'interprétation lui parut pleinement confirmée par l'étude des textes. Il reconnut aussi qu'il fallait chercher les applications de ce livre non-seulement dans l'écriture hiéroglyphique proprement dite, mais dans les sculptures sacrées qui concourent à la décoration symbolique des monuments. Vers le même temps, un savant qui paraît très versé dans la langue copte, M. de Goulianof, a fait grand usage d'Horapollon pour appuyer son système, exposé d'abord dans deux lettres de Klaproth, et qu'il a développé de nouveau dans un ouvrage récent (*voy.* ci-dessus, p. 34). Selon lui, les hiéroglyphes d'Horapollon doivent s'expliquer uniquement par des rapports de son entre le nom de l'objet représenté et celui que les prêtres voulaient indiquer à leurs adeptes. C'est ce qu'il nomme *paronomases* et que Klaproth désignait par le terme d'hiéroglyphes acrologiques, parce que ce prétendu rapport n'existe souvent qu'entre les lettres initiales. M. de Goulianof, en admettant les interprétations d'Horapollon, suppose que les explications symboliques qui les accompagnent souvent sont un artifice des prêtres égyptiens pour empêcher les profanes de pénétrer les vrais principes de l'écriture sacrée, réservée, selon lui, aux seuls initiés. Sans admettre cette intention captieuse dans l'ouvrage d'Horapollon, nous ne sommes pas éloignés de penser que la plupart des exégèses qui suivent l'énoncé de chaque hiéroglyphe ont été ajoutées par des Grecs qui ont donné cours à leur imagination ou à leur savoir, à défaut d'une exacte connaissance du système hiéroglyphique.

L'étude de ce système ramenant souvent la discussion sur le traité d'Horapollon, faisait désirer une édition critique de cet auteur. M. Leemans, conservateur du Musée égyptien de Leyde, a satisfait ce désir, en 1835, par une édition bien supérieure à celles de Mercier (Paris, 1548, in-4°), d'Hœschel (Vienne, 1595, in-4°), et de Corn. de Pauw (Utrecht, 1727, in-4°). Le texte a été recensé à l'aide de plusieurs manuscrits et éclairci par de nombreux rapprochements tirés des auteurs grecs et latins. Des planches lithographiées reproduisent les hiéroglyphes d'Horapollon dont la valeur a été reconnue sur les monuments. Pour achever de réhabiliter cet ouvrage si vanté et si décrié tour à tour, M. Ch. Lenormant en a fait le sujet d'une thèse, soutenue en 1818. Enfin l'édition la plus récente est celle d'Alexandre Turner, avec une traduction anglaise en regard du texte grec, Londres, 1840, in-8°, avec planches. W. B-T.

HORATIUS COCLÈS. Dans la guerre que Porsenna fit à Rome après le bannissement des Tarquins, les Étrusques, après s'être emparés du Janicule, allaient franchir le pont Sublicius et se jeter dans la ville pêle-mêle avec les fuyards. Mais un guerrier d'une grande taille et d'un intrépide courage se place à la tête du pont, arrêtant les fuyards, encourageant les timides; il ordonne de détruire le pont derrière lui, promettant de soutenir à lui seul l'effort des ennemis. Ce fut Horatius Coclès. Deux hommes cependant, Sp. Lartius et T. Herminius, l'un et l'autre de noble extraction, demeurèrent avec lui. Quand le pont fut presque rompu, il les congédia, et jetant sur les Étrusques de terribles regards : *Esclaves des rois*, s'écria-t-il, *vous oubliez votre liberté et vous attaquez la nôtre!* Ils se regardent incertains, craignant de reprendre le combat, puis ils lancent une grêle de traits qu'Horatius reçoit dans son bouclier; enfin il entend le craquement du pont qui s'écroule. *Dieu du Tibre*, dit-il alors, *reçois ce soldat et ces armes dans ton sein!* Et, se

Digitized by Google

précipitant dans les flots, il arrive à la nage sur la rive opposée; exploit, selon Tite-Live, qui trouvera plus d'admiration que de croyance. Quelques auteurs disent qu'il reçut un javelot à travers la cuisse, et Polybe prétend qu'il périt dans le Tibre. Mais la tradition ajoute qu'en reconnaissance de sa grande action, chaque Romain, pendant une famine, lui donna tout ce dont il pouvait se priver lui-même. Dans la suite, la république lui érigea une statue, et lui fit don d'autant de terres qu'il en pouvait sillonner de sa charrue en un jour. La statue était au *Comitium*, où elle fut frappée de la foudre : alors des aruspices étrusques malveillants la firent reléguer dans un lieu où jamais le soleil ne l'éclairait. Mais la fraude fut découverte et la statue reprit sa place sur le *Vulcanal*, au-dessus du *Comitium;* les Étrusques qui avaient donné le conseil furent mis à mort, d'où vint le proverbe populaire :

Malum consilium consultori pessimum est.

Niebuhr rejette toute l'histoire d'Horatius Coclès. Celui-ci, assure-t-on, fut surnommé *Coclès* parce qu'il perdit un œil dans le combat. P. G-Y.

HORDE, mot dérivé du tatar-mandchou *orto* ou *ordo*, qui signifie tente, et par extension *famille*, et que, suivant les traditions chinoises, les Khitans donnaient à une tente royale ou à un palais uniquement composé de tentes. Ce nom fut aussi donné par les Niu-tché, conquérants de la Chine, à leurs tribunaux, qui avaient longtemps rendu la justice sous des tentes. Les Mandchous appellent *ordo* des salons ronds qui ressemblent à des tentes, dans les palais impériaux. Les Mongols ont conservé à ce mot sa signification primitive; leur fameux Tchinghiz-Khan avait partagé en cinq *ordo* son sérail, composé de trente-sept impératrices ou reines. Ils ont donné au principal camp de leur empereur le titre de *Orto-Valig* ou *Ordo-Banig* (siége de la tente royale)*.

Le mot *ordu*, en langue turque, signifie également camp, armée. On l'appliquait aux chambrées des janissaires, et leur mosquée à Constantinople était nommée *Ordu-Djami*, la mosquée du camp ou de l'armée. On y donnait aussi le nom d'*Ordu-Cadissy* (juge du camp ou de l'armée) à un magistrat qui suivait le grand-visir dans toutes ses expéditions et l'escadre qui croisait tous les ans dans l'Archipel.

La Horde dorée des Mongols habitait les bords du Volga : de là le nom d'*Altoun-Khan* ou khan doré qu'on donnait à leurs souverains, même antérieurement à Tchinghiz-Khan. Une ville d'or était probablement la partie de Péking où est le palais impérial nommé *Tse-Kin*. De là les Chinois se sont nommés eux-mêmes *Kin*, dorés, à l'instar de la plupart des nations qui ont dominé en Asie. Les Sères, qui ont été maîtres du Turkestan et du nord de la Chine, tiraient leur nom, qui signifie doré, de leur principale ville, dont les tours, dit-on, étaient d'or et les murailles d'argent. Il ne faut peut-être prendre cette étymologie qu'au figuré; toutefois dans le Tibet *ser* signifie or, et *Serhind* l'Inde d'or.

On a adopté en Europe le mot *horde* pour désigner toute peuplade tatare qui dépend d'une seule tente ou *ordo* et du prince qui l'habite, et par la même raison une troupe de Tatars commandés par un chef. Voltaire est un des premiers auteurs qui, dans son *Orphelin de la Chine*, ait employé le mot *horde*, peu usité jusqu'alors. Mais c'est improprement que le Dictionnaire de Trévoux l'applique aux Arabes qui, dans l'histoire et dans les relations des voyages, ne figurent, ainsi que les Hébreux, que par tribus, quoique parmi eux les Bédouins mènent une vie nomade comme les Tatars. On a néanmoins généralisé le sens de *horde* en l'appliquant à toutes les peuplades et tribus de même race et de toute nation barbare ou à demi civilisée qui, réunies sous un seul chef, n'ont point d'habitations fixes et campent sous des tentes ou sur des chariots, vivant de brigandages et du produit de leurs troupeaux, et changeant de demeures quand elles ont épuisé les pâturages d'un canton. Il y a eu aussi quelquefois des *hordes* de brigands dans les états les plus policés de l'Europe. H. A-D-T.

(*) Chalcondyle (*Hist.*, lib. III) connaît ce mot sous la forme d'ουρδα et l'explique par ἀγορα, place publique, marché. S.

Digitized by Google

HORDÉINE, *voy.* Orge.

HOREB, *voy.* Sinaï et Arabie.

HORIZON, ce qui termine (ὁρίζω, verbe formé de ὅρος, limite) la vue sur la surface de la mer ou dans une vaste plaine (*voy.* Ciel). On distingue plusieurs sortes d'horizons : nous allons les examiner successivement.

L'*horizon astronomique* est l'un des grands cercles immobiles de la sphère, qui, pour chaque lieu de la terre, sépare la partie visible du ciel de celle qui ne l'est pas, et dont chaque point de la circonférence est éloigné de 90° du zénith et du nadir. Ce cercle divise le ciel en deux hémisphères : l'un est appelé hémisphère supérieur ou visible, et l'autre hémisphère inférieur ou invisible. Il suit donc de là que l'horizon est différent pour tous les points de la surface terrestre; chaque pays, chaque observateur a le sien. Ainsi, nous changeons d'horizon à chaque pas que nous faisons, dans quelque direction que ce soit.

Si l'on conçoit une ligne droite perpendiculaire à l'horizon, qui, passant par le centre de la terre, soit prolongée de part et d'autre jusqu'à la concavité du ciel, cette ligne pourra être regardée comme l'axe de l'horizon, et ses deux extrémités aboutiront, l'une au nadir, l'autre au zénith; ces deux extrémités pourront être regardées comme les deux pôles de l'horizon.

C'est par l'horizon que l'on détermine le mieux la forme sphérique de la terre. En effet, si l'observateur se place sur un vaisseau assez éloigné des côtes, et qu'il se tienne sur le pont du vaisseau ou sur le haut des mâts, la surface de la mer apparaîtra, non point à perte de vue et dans un champ vaporeux, mais terminée par une ligne tranchée, nette et bien définie, que l'on nomme le *largue*, lequel forme un contour ou cercle dont le spectateur est le centre. Ce contour est un cercle parfait, car on n'y remarque aucune irrégularité; tous les points sont à la même distance du spectateur, et son diamètre apparent, mesuré avec un instrument nommé *secteur de dépression*, est le même en tous sens, excepté dans des circonstances atmosphériques particulières. En s'élevant à une grande hauteur au-dessus d'une plaine, par exemple sur une pyramide d'Égypte, on voit également un horizon circulaire.

Les mâts des vaisseaux et les édifices érigés par la main de l'homme sont de bien faibles élévations, comparées à celles que la nature nous offre. Placé sur le sommet du mont Etna ou sur le pic de Ténériffe, le spectateur peut découvrir une portion assez notable de la surface terrestre; de ces stations très élevées, et dans les rares moments où l'air est assez transparent pour que l'on puisse apercevoir le contour de l'horizon ou la ligne des mers, on y observe la même régularité, mais avec une circonstance bien remarquable : le diamètre apparent de l'horizon, mesuré à l'aide du secteur de dépression, est sensiblement moindre que dans le cas d'une station peu élevée.

L'*horizon géographique* est un grand cercle terrestre dont le plan passe par le centre de la terre, perpendiculairement à la normale qui passe par la position du spectateur; ce cercle divise le globe terrestre en deux hémisphères. On sait par expérience que la gravitation s'exerce sur toutes les parties de la surface de la terre dans une direction perpendiculaire au plan de l'horizon.

On nomme *horizon sensible* l'étendue de la terre et des cieux qui termine la vue. Cet horizon est formé par un grand cercle parallèle au plan de l'*horizon rationnel*. On nomme ainsi le plan du grand cercle qui divise la terre et les cieux en deux hémisphères égaux passant par le centre de la terre, et qui est perpendiculaire à la normale menée de la position du spectateur.

L'*horizon visuel* ou *vrai* est la portion du ciel et de la terre que chaque spectateur aperçoit. Cet horizon est dit *borné*, lorsque l'étendue de la surface de la terre que le spectateur découvre est peu considérable; on dit que l'horizon est *étendu*, lorsque la vue de l'observateur peut s'étendre fort loin, et que des obstacles ne s'opposent pas à ce qu'elle puisse pénétrer à une très grande distance. Nous avons déjà dit que, sur mer et dans de vastes plaines, l'horizon est très étendu, parce qu'aucun objet n'arrête la vue.

A. de G.

Digitized by Google

HORIZONTAL. Lorsqu'un objet paraît sur l'horizon (*voy.*) à une très grande distance, c'est toujours le point le plus élevé qui s'aperçoit le premier. Si donc l'on suppose un plan qui, touchant la terre à l'endroit où se trouve l'observateur, s'étend à l'horizon, ce plan s'appuiera sur le point observé. Ce sera un *plan horizontal*, et toute ligne conçue sur ce plan ou parallèle à ce plan se nommera *ligne horizontale;* au contraire, tout plan ou ligne qui lui sera perpendiculaire se nommera *plan vertical*, *ligne verticale*. Si la surface de la terre était plane, comme elle le paraît, la ligne horizontale lui serait nécessairement parallèle; mais étant à peu près sphérique (*voy.* TERRE), la surface de la terre s'abaisse de plus en plus à l'égard de la ligne horizontale, à mesure que celle-ci s'approche de l'horizon : ce qui fait que deux points peuvent paraître dans une ligne horizontale quoiqu'ils soient fort inégalement éloignés de la surface de la terre, et par conséquent du centre de la terre. La rectification de cette différence d'éloignement fait le sujet du nivellement (*voy.* ce mot).

Pour l'explication des mots *plan horizontal*, *plan vertical*, *ligne horizontale*, *ligne verticale*, dans une acception particulière. *Voy.* PERSPECTIVE. L. L-T.

HORLOGE (*horologium*). Toute machine qui, au moyen d'un mouvement uniforme qu'on lui imprime, peut servir à mesurer le temps (*hora*, l'heure), et à indiquer celui qui s'est écoulé depuis un moment déterminé, est une véritable horloge, et ce nom peut très bien s'appliquer aux *montres* de poche et aux *montres marines*, aux *pendules* qui ornent les appartements, et à tout autre ouvrage de ce genre propre à marquer les heures. Cependant on l'emploie plus généralement comme désignant spécialement les grandes pièces d horlogerie qui, dans un but d'utilité publique, se placent de manière à ce que leur cadran et les aiguilles puissent être exposés à la vue de ceux qui ont intérêt à connaître l'heure indiquée. Ces horloges, que nous voyons établir dans les tours ou les clochers des églises, dans quelque partie élevée et apparente des palais, des châteaux, des manufactures, non-seulement marquent l'heure, mais elles sont presque toutes pourvues d'une sonnerie qui se fait entendre dans les unes de quart d'heure en quart d'heure, dans d'autres, une fois toutes les demi-heures, et dans un grand nombre une seule fois par heure.

Dans les horloges, les pendules et les montres, le mouvement est communiqué par des roues dentées, et la vitesse de ce mouvement est réglée par un balancier ou pendule. Quant à l'impulsion que reçoivent les roues, elle est donnée par un poids à celles des grandes horloges, et par un ressort spiral aux montres, qui, faites pour être portées (ce qui les expose à se trouver placées tantôt horizontalement, tantôt verticalement, ou sous un angle quelconque d'inclinaison), ne pourraient, en aucune manière, recevoir, par le moyen d'un poids, une impulsion régulière.

Quoique l'art de faire des horloges à rouages soit de plusieurs siècles antérieur à celui de fabriquer des montres, ce n'est qu'assez tard qu'il a été connu et pratiqué en Europe. Les historiens parlent, comme d'une merveille unique alors dans son genre, d'une horloge à rouage dont le pape Paul Ier avait fait présent au roi de France Pepin-le-Bref. Un peu plus tard, au commencement du IXe siècle, le fils de Pepin, Charlemagne, reçut du khalife Haroun-al-Raschid une horloge* qui fit l'admiration de ceux qui purent la voir.

Les Italiens paraissent avoir, les premiers, imité et perfectionné les horloges à rouages; un de leurs compatriotes, Jacques ou Jean de Dondis, en construisit une qui fut établie dans la tour de Padoue, sa ville natale, vers le milieu du XIVe siècle. Elle marquait, indépendamment de l'heure, le cours du soleil et celui des planètes, aussi bien que pouvaient le permettre les connaissances qu'on avait alors sur le système du monde. L'exécution de ce grand ouvrage parut tellement supérieure à tout ce qu'on avait vu jusqu'alors dans ce genre, que le nom de Jean des Horloges (*Horologius*) devint

(*) Était-ce plus qu'une clepsydre? *Voy.* T. XIII, p. 492. S.

Digitized by Google

celui sous lequel Dondis fut plus connu ensuite dans son propre pays et dans le reste de l'Europe. Transmis à ses descendants, ce nom est encore aujourd'hui celui que porte la même famille, témoignage vivant de l'admiration qu'excita l'horloge dont Padoue avait été enrichie par Dondis. L'exemple de ce génie inventif fut bientôt suivi en Italie, en Allemagne, en France, dans les Pays-Bas et ailleurs. Dans toutes les grandes villes, on vit paraître des horloges à sonnerie, à carillon (*voy.* ce mot), etc. Les horlogers semblèrent s'être défiés mutuellement à qui ajouterait le plus de rouages aux horloges qu'ils construisaient, au moyen de nouveaux engrenages (*voy.*); ils parvinrent à en faire qui présentaient à la vue des tableaux en quelque sorte animés. Tantôt on y montrait un homme qui, chaque fois que l'horloge devait sonner, sortait d'une niche, où il était enfermé, et frappait sur une cloche, avec un marteau qu'il tenait à la main, le nombre de coups nécessaires pour annoncer l'heure ou la fraction d'heure qu'il était alors; tantôt c'étaient les douze apôtres qu'on voyait sortir à midi et ne rentrer ensuite dans leur niche que quand l'horloge avait sonné douze heures; tantôt c'était encore la Mort poursuivant Jésus-Christ quand les quarts d'heure sonnaient, et Jésus-Christ la poursuivant à son tour quand sonnait l'heure; ou enfin quelque autre sujet, mais en général tenant à la religion, les églises étant les édifices où il était le plus ordinaire d'établir de ces grandes horloges. Il n'est personne qui n'ait entendu parler de l'horloge de Strasbourg et de celle de Lyon, les deux plus célèbres, et la dernière la plus belle et la plus curieuse que possède la France. Celle de la cathédrale de Strasbourg, achevée en 1573, et qui se dérangea dans la suite, est dans ce moment en restauration; celle de la cathédrale Saint-Jean, à Lyon, construite en 1598 par un horloger de Bâle appelé Nicolas Lippius, et reparée avec des additions importantes par Guillaume Nourrisson, de Lyon, s'est de nouveau dérangée; mais, comme la première, elle fait, par sa complication, l'admiration des étrangers.

Paris posséda, dès la fin du XIVe siècle, une horloge construite à l'imitation de celle de Padoue. Charles-le-Sage, qui l'avait fait construire, voulut qu'elle fût placée sur la tour du palais. Il existait encore à la fin du XVIIIe siècle une horloge à carillon dans la capitale; elle était placée sur la façade de ce qu'on appelait le *château de la Samaritaine*, machine à pompe construite sur pilotis, comme celle qu'on voit encore sur le pont Notre-Dame, et qui, adossée au Pont-Neuf, du côté du quai de l'École, avait un carillon qui jouait toutes les heures et toutes les demi-heures*. Maintenant on ne voit à Paris aucune horloge publique soit avec carillon, soit avec des sujets animés; mais, ce qui vaut mieux, c'est qu'il n'y a pas une seule église, pas un seul édifice, public ou même particulier, un peu important, qui ne possède une horloge sonnant au moins les demi-heures et les heures. La plupart de ces horloges sont de bons ouvrages, car la France, depuis longtemps, peut rivaliser avec les pays où l'horlogerie est pratiquée avec le plus de succès. Dans le grand nombre de constructeurs d'horloges, à Paris, qui se sont distingués et qui se distinguent encore aujourd'hui par les pièces qu'ils ont établies, nous n'en citerons que deux, dont la réputation est pour ainsi dire européenne : M. Henri Lepaute, neveu et successeur d'un autre horloger de ce nom et non moins célèbre, et M. Wagner. L'horloge de la Bourse, chef-d'œuvre du premier, celles de l'Hôtel-de-Ville, du palais du Luxembourg et de la Sorbonne ont leur cadran éclairé la nuit par une lumière artificielle, et, par ce moyen, ne cessent pas un seul moment, dans les 24 heures, de remplir le but d'utilité pour lequel on les a établies.

On donne le nom d'*horloge* ou de *montre marine* à un ouvrage d'horlogerie destiné à faire connaître aux marins par quelle longitude (*voy.*) ils se trouvent. *Voy.* CHRONOMÈTRE et HARRISSON. V. DE M-N.

HORLOGE DE FLORE, *voy.* FLORAISON.

HORLOGE DE LA MORT, bruit semblable au *tictac* d'un balancier qui

(*) Ce singulier château avait un gouverneur.

Digitized by Google

se fait entendre, dans le silence de la nuit, dans les bois de lits et autres vieux meubles à de courts intervalles, et qui paraît être produit de la même manière que le *cricri* du grillon (*voy.*). On a attribué ce *tictac* à différents insectes, à une espèce d'araignée, ou à celui que Linné désigne par le nom de *termes pulsatorius;* mais c'est la vrillette, ou *anobium*, genre de l'ordre des coléoptères, qui paraît être la vraie coupable. Les battements cessent aussitôt qu'on remue, et ne reprennent qu'après le retour du silence. X.

HORLOGERIE. L'horlogerie est l'art de faire des machines propres à mesurer le temps. Le nom d'*horlogers*, sous lequel on désigne les industriels qui font ces machines, ne s'applique guère qu'à ceux dont les ouvrages d'horlogerie donnent la mesure du temps par des rouages en métal qui y entretiennent un mouvement uniforme au moyen d'un poids ou d'un ressort dont ces rouages reçoivent l'impulsion. Si, dans l'origine, l'horlogerie a pu n'être considérée que comme un simple art mécanique, n'exigeant ni plus de génie, ni beaucoup plus de main-d'œuvre que n'en demande la construction d'un tournebroche à roues dentées, il n'en saurait être de même aujourd'hui; les travaux et les recherches de physiciens et de géomètres éminents en ont fait une véritable science, où la main-d'œuvre n'est en quelque sorte qu'une partie accessoire, tandis que la théorie, dont l'étude approfondie est indispensable à quiconque veut se distinguer dans cet art, embrasse ce que la mécanique, la physique et la géométrie ont de plus élevé. C'est en déduisant les conséquences des principes de ces sciences, et en en faisant une application raisonnée, qu'on a pu arriver au point d'exécuter des ouvrages d'horlogerie, d'une assez grande précision pour donner en mer, à tous les instants d'une longue navigation, la position en longitude d'un navire à toute heure donnée, avec plus d'exactitude que par tout autre moyen connu.

L'horlogerie, comme science, ne remonte pas plus loin que le milieu du XVIIe siècle : jusque-là, ce n'était guère qu'un art mécanique. C'est aux recherches d'Huyghens (*voy.*) qu'elle est redevable du nouveau caractère qu'elle prit alors; à ce célèbre géomètre est due l'invention du ressort spiral pour servir de force motrice aux machines destinées à donner la mesure du temps, sans conserver une position invariable. Il enseigna le premier à faire l'application du pendule (*voy.*) aux horloges pour y servir de régulateur, et démontra comment, en lui faisant décrire certains arcs, on pouvait rendre ses oscillations parfaitement isochrones, c'est-à-dire égales en durée. Dès lors, l'art, éclairé par la science, entra dans une voie de perfectionnement et de progrès qui ne s'est point arrêté depuis. Partout se formèrent des horlogers qui se firent une réputation méritée; l'Angleterre se glorifie encore de ses Graham, Cole, Harrison, etc.; Genève, de Romilly, et la France ne resta pas en arrière des autres nations. Sully, né Anglais, mais Français d'adoption, Julien et Pierre Le Roi, Ferdinand Berthoud, Lepaute, et les descendants de ces familles, et avec eux, de nos jours, les Robert, les Breguet (*voy.*), les Mottet, et bien d'autres qu'il serait trop long de nommer, ont fait à l'horlogerie française un renom qui la place, avec celle d'Angleterre, au premier rang en Europe. Ses produits sont recherchés dans les pays étrangers, et l'exportation qui s'en fait annuellement ne reste pas au-dessous de 8 à 10 millions de francs. Déjà en 1833, elle était de 7 millions, et elle allait depuis plusieurs années toujours en augmentant. Les ouvrages de précision, pendules, chronomètres, montres marines, etc., ont suivi la même progression que les ouvrages faits avec moins de soin, et maintenant il n'est pas un capitaine de marine qui ne puisse se procurer, à un prix modéré, une montre de poche assez juste pour ne pas varier sensiblement pendant la durée d'une longue traversée. *Voy.* CHRONOMÈTRE et EXPOSITION.

En attendant, l'horlogerie en bois, qui a son principal siége dans la Forêt-Noire et dans plusieurs contrées de la Suisse, multiplie toujours ses utiles produits. Grâce à elle, la plus humble chaumière est encore animée par les *pulsations du temps*, pour nous servir de l'expression d'un poëte, enfant de ces vallées. *Voy.* HEBEL.

Digitized by Google

La description suivante d'une montre ordinaire, quoique n'étant pas accompagnée de dessins et de figures qui serviraient à la rendre plus claire, suffira pour donner, aux personnes étrangères à l'horlogerie, une idée du mécanisme ingénieux au moyen duquel elles peuvent connaître, à chaque instant, combien d'heures et de minutes se sont écoulées sur la demi-journée de douze heures.

La force motrice est un ressort en acier auquel on donne le nom de *grand ressort*, pour le distinguer des autres employés dans la construction des montres. Ce ressort, formé en spirale dont les spires, placées sur le même plan horizontal, sont très rapprochées, occupe l'intérieur d'une boîte appelée *barillet* ou *tambour*. Une espèce de crochet, que porte l'extrémité de sa partie voisine de la paroi intérieure du barillet, le tient attaché à cette boîte au moyen d'un trou ménagé dans la paroi de celle-ci. L'autre extrémité du ressort est percée pour recevoir un crochet qui la retient fixée à l'axe ou l'*arbre* du barillet, de manière que, lorsqu'on fait tourner celui-ci sur cet axe, le ressort est forcé de se tendre ou de se détendre suivant le sens où se fait la révolution.

Une *chaîne* d'une longueur déterminée, et dont un bout s'accroche à la partie supérieure du tambour sur lequel elle peut être roulée ou déroulée, est accrochée par l'autre bout au bas d'une pièce taillée en cône et qu'on nomme la *fusée*, sur laquelle elle peut également être roulée ou déroulée. Lorsque la chaîne est roulée autant qu'il est possible qu'elle le soit sur la fusée, la montre est ce qu'on appelle *montée*, c'est-à-dire que le grand ressort se trouve au plus haut point de tension où il doive être porté. Arrivé là, il ne peut plus que réagir en se détendant jusqu'à ce qu'il soit revenu au point où sa force élastique ne se fait plus sentir. A mesure qu'il se détend, il force la fusée à tourner, et la chaîne à s'en détacher pour venir reprendre sur le barillet la place qu'elle y occupait avant que la montre fût montée.

Le barillet dans lequel est placé le grand ressort, la fusée et la chaîne qui y tient, forment le mécanisme au moyen duquel la force motrice agit sur ce qu'on nomme le *mouvement* d'une montre. La fusée, entraînée par la réaction du grand ressort, porte à sa base une roue qui engrène dans une autre roue, dite la *grande roue*, dont elle détermine le mouvement; celle-ci en fait tourner d'autres qui se combinent avec elle, et dont les diamètres et les engrenages sont calculés de manière que la durée de la réaction est proportionnée à celle du temps qu'elle doit mesurer. Un *cadran* placé au-dessus du mouvement de la montre fait connaître, au moyen d'*aiguilles* mues par les mêmes rouages, l'heure et la minute à tous les instants de la journée.

Les roues et les pignons qui s'y engrènent ont un nombre de dents déterminé par la destination spéciale de chacune de ces pièces. Ainsi, la grande roue, qui porte 48 dents à sa circonférence, engrène dans un pignon qu'elle fait tourner et qui n'a que 12 dents ou ailes; la roue du centre a 54 dents et fait tourner un pignon qui n'en a que 6. La troisième roue a 48 dents et fait tourner un pignon à 6 dents. Tous ces engrenages sont calculés de manière à assurer la régularité et l'exactitude de la marche de la montre; et, pour rendre cette marche encore plus parfaite, on fait entrer comme partie du mouvement d'une montre une pièce qui en est le régulateur, comme le pendule est le régulateur des horloges. Cette pièce, nommée le *balancier*, reçoit son impulsion d'une roue à 15 dents qui est elle-même mue par l'intermédiaire de l'engrenage des autres roues. Le balancier, porté sur un axe appelé la *verge*, oscille, et parcourt à chaque vibration un quart de circonférence de cercle, arrêté et renvoyé continuellement par deux palettes qui projettent en dehors de son axe et sont alternativement poussées par les dents de la roue du balancier, avec lesquelles elles arrivent au contact et dans lesquelles l'une s'engage en même temps que l'autre en est dégagée. Afin que le balancier, dont les oscillations règlent ainsi la marche de la montre, remplisse mieux son objet, on y adapte un petit ressort spiral dont un des bouts est fixé à la verge un peu au-dessous du balancier; l'autre bout est retenu par un petit clou à la platine su-

Digitized by Google

périeure de la montre. Par ce clou, le balancier est retenu dans sa position, et lorsqu'il en est écarté par le mouvement de sa roue, la réaction du petit ressort spiral tend à la lui faire reprendre.

Indépendamment de son utilité pour régulariser les oscillations du balancier, le petit ressort spiral a l'avantage de pouvoir servir à augmenter ou à diminuer la vitesse de ces oscillations, et par conséquent à avancer ou à retarder à volonté une montre. Un mécanisme particulier, ajouté au mouvement, allonge ou raccourcit à volonté le petit ressort, et diminue ou augmente à proportion la durée des oscillations du balancier sur lequel agit la force plus ou moins grande de son élasticité.

L'arrangement du balancier et du petit ressort est combiné de manière que la roue centrale fait exactement une révolution dans l'espace d'une heure; pendant cette révolution, l'aiguille qui marque les heures parcourt la douzième partie seulement du cadran, tandis que celle des minutes y fait une révolution entière.

Toutes les pièces dont on vient de parler, ainsi que d'autres pièces accessoires, sont fixées par leurs axes ou autrement entre deux platines circulaires, parallèles entre elles, et formant une espèce de cage qui s'enferme dans une boîte de métal où elle est retenue par une charnière. Dans le cadran où sont marquées les heures, se trouve ordinairement l'ouverture par laquelle entre la clef qui sert à tourner la fusée et à remonter la montre.

La description très sommaire qui précède ne s'applique qu'aux montres les plus simples; mais elle peut servir à faire comprendre le mécanisme d'autres montres beaucoup plus compliquées, toutes étant construites sur le même principe, celui d'une force motrice produite par un ressort et agissant sur des rouages dont les révolutions, régularisées par un balancier, se font dans un temps déterminé, et produisent à un instant précis et prévu d'avance l'effet qu'on en attend*. Les montres à secondes, celles à répétition, à quantième, à réveil, les chronomètres, etc., sont construits au moyen d'additions et de combinaisons nouvelles dans les engrenages et les parties accessoires; mais, dans toutes ces montres, l'ensemble et le rouage obéit à une même force motrice, celle d'un grand ressort, et dont l'action est régularisée par les oscillations d'un balancier, rendues plus parfaitement égales par un petit ressort spiral ou par quelque autre moyen, tel que l'emploi de ce qu'en horlogerie on nomme un *échappement* (*v.* ce mot). Appliqués depuis longtemps aux pendules, les échappements le sont aujourd'hui aux montres et particulièrement aux montres marines, dont ils assurent la précision. On en connaît et on en invente chaque jour de beaucoup de sortes; mais toutes se rapportent au même but, qui consiste à forcer les oscillations du pendule dans les horloges, du balancier dans les montres, à conserver la plus parfaite régularité; ce que l'échappement exécute par un mécanisme qui lui fait saisir et laisser échapper alternativement les dents opposées de la roue que l'on nomme le *rochet* dans les pendules, de manière à ce que la révolution de cette roue et celle du mouvement entier de la pendule soit toujours égale. A Paris, on peut voir tous les jours à la Bourse fonctionner l'échappement dit *à ancre*, qui fait partie du mouvement de l'horloge construite par H. Lepaute. *Voy.* HORLOGE. V. DE M-N.

(*) Il sera néanmoins utile de dire un mot des montres à cylindre et de celles qui sont montées sur pierres (diamants, etc.), ainsi que de quelques montres curieuses par un mécanisme compliqué ou produisant des effets inattendus. Ce complément se trouvera à l'art. MONTRE. S.

HORLOGE SOLAIRE, *voy.* CADRAN SOLAIRE.

HORMAYR (JOSEPH, baron DE), DE HORTENBOURG, conseiller ministériel du roi de Bavière, conseiller privé et ministre résident à Hanovre, né à Inspruck le 20 janvier 1781, est le petit-fils de Joseph de Hormayr, savant distingué qui mourut à Inspruck en 1781, étant conseiller privé et chancelier du Tyrol. Le petit-fils de cet homme d'état se sentit entraîné de bonne heure vers l'étude de l'histoire; mais la volonté de son père le détermina à étudier la jurisprudence. Cependant, à l'âge de treize ans, il publia déjà une *Histoire des ducs de Méranie*. Après avoir suivi les cours de droit à l'académie d'Inspruck, il servit (1799)

Digitized by Google

dans la landwehr tyrolienne, et s'éleva au grade de major. En 1802, il fut placé, à Vienne, au ministère des affaires étrangères, et bientôt nommé secrétaire aulique; il obtint en outre la direction des archives secrètes de l'état, de la cour et de la famille impériale. En décembre 1805, il accompagna le prince de Liechtenstein au congrès de Presbourg, afin de lui fournir les dates historiques nécessaires.

Ennemi déclaré de Napoléon et de sa domination en Allemagne, M. Joseph de Hormayr fut envoyé, en 1809, à l'armée de l'archiduc Jean avec lequel il était intimement lié depuis 1800, chargé de la mission de faire éclater la révolte qu'il avait préparée avec un zèle infatigable dans le Tyrol, le Vorarlberg et le pays de Salzbourg. La connaissance parfaite qu'il avait des localités et des personnes lui suggéra un plan si bien conçu que, malgré des retards imprévus, il s'empara d'un seul coup de tout le Tyrol, sauf la seule forteresse de Kufstein. Ses proclamations firent une profonde impression sur les fidèles montagnards. Toutes les communications avec l'armée autrichienne et l'intérieur de l'empire étant coupées, il resta seul chargé de l'administration du pays, et, à force de persévérance il parvint à y introduire l'organisation prescrite par la patente d'occupation datée d'Udine, 13 avril 1809, tout en veillant à la défense du Tyrol relativement à tout ce qui ne concernait pas les opérations militaires. *Voy.* HOFER.

Rentré dans le cercle de son ancienne activité, M. de Hormayr se livra à des travaux historiques jusqu'en 1813, où, impliqué dans des affaires politiques, il fut incarcéré avec plusieurs autres habitants du Tyrol et du Vorarlberg. En 1815, l'empereur d'Autriche le nomma historiographe de l'empire et de la famille impériale. Il vécut dès lors à Vienne jusqu'en 1828, où le roi Louis de Bavière l'appela à Munich. En 1826, il avait refusé une première invitation que ce prince lui avait faite : cette fois il accepta, et fut nommé conseiller ministériel au département de l'extérieur, référendaire pour les affaires féodales et pour les matières concernant la noblesse et le clergé; il obtint en même temps la surveillance des archives générales et autres dépôts au ministère de l'intérieur, ainsi que de tous les objets relatifs aux arts et aux antiquités. En 1832, il fut envoyé à Hanovre en qualité de ministre résident.

Parmi les écrits de cet homme d'état, nous citerons ses *Matériaux critico-diplomatiques pour servir à l'histoire du Tyrol dans le moyen-âge* (Vienne, 1805, 2 vol. in-8°); son *Histoire du comté de Tyrol* (Tübingue, 1806 à 1808, 2 vol.), et ses *Archives historico-statistiques pour l'Allemagne méridionale*, recueil par lequel, ainsi que par de nombreux articles de journaux, il s'efforçait d'exalter le patriotisme des Tyroliens. Nous citerons encore le *Plutarque autrichien*, ou vies et portraits de tous les princes de la maison d'Autriche (Vienne, 1807 à 1820, 20 vol.), ouvrage utile, malgré ses défauts; le recueil intitulé *Archives d'histoire, de statistique, de littérature et de beaux-arts* (1810 à 1823, 18 vol. in-4°); l'*Almanach pour l'histoire de la patrie*, publié depuis 1802 en différentes séries, et depuis 1820 de concert avec M. Mednyanski, mais dont il est resté le seul rédacteur depuis 1830; l'*Histoire générale des temps modernes, depuis la mort de Frédéric-le-Grand jusqu'à la seconde paix de Paris* (Vienne, 1817-19, 3 vol.; 2me édit., 1831); *Vienne, son histoire et ses curiosités* (*ibid.*, 1823 à 1829, 9 vol., avec un grand nombre de plans et de gravures), ouvrage qui contient entre autres environ 400 pièces originales très importantes et relatives à la constitution municipale en Allemagne, à l'industrie, aux arts et à la vie publique, etc., etc. Il releva par ses efforts la collection des *Monumenta Boïca* (*voy.* T. I, p. 102), qui avaient perdu peu à peu toute leur valeur historique et dont le 30e volume a paru en 1834-35. Antiquaire d'un grand mérite, M. de Hormayr, comme historien, n'est pas assez impartial et son style est trop ampoulé, surtout dans ses derniers discours et écrits; mais il a éclairci de nombreux points difficiles de l'histoire d'Autriche et de Bavière. *C. L.*

HORMUS ou **HORMISDAS**, *voy.* SASSANIDES.

Digitized by Google

HORN (CAP), situé sous 56° de latitude méridionale, à l'extrémité de l'Amérique du Sud, et terminant cette partie du monde de ce côté-là, ainsi que l'île connue sous le nom de Terre de Feu (*voy.*), ou plutôt les îles de l'Ermite qui en sont le prolongement. Ce fut le Hollandais Cornelis Schouten qui, naviguant avec Jacques Lemaire, découvrit en 1616 ce cap, que doublent depuis ce temps les navires pour se rendre de l'océan Atlantique dans la grande mer du Sud, et réciproquement. Schouten donna au cap le nom de sa ville natale, Horn. C'est un énorme rocher noir et stérile, dépourvu de toute végétation, et qui s'avance dans la mer de manière à se détacher à la vue des objets qui l'environnent. Les tempêtes essuyées par quelques navigateurs dans ces parages ont fait croire qu'il est dangereux de doubler le cap Horn : cependant il n'y a que les îlots et écueils d'alentour qui soient à craindre; du moins il ne paraît pas que le cap même soit plus sujet aux tempêtes que d'autres points situés sous la même latitude, et il y a moins de danger pour les marins à doubler le cap qu'à passer par le détroit de Magellan. D-G.

HORN ou HOORN, *voy.* HORNES.

HORN (GUSTAVE, comte DE), général suédois, né en 1592 à OErbyhus, dans l'Upland. Après avoir fait ses études à Rostock, à Iéna et à Tubingue, il entra au service suédois sous le roi Gustave-Adolphe, qui l'employa tant à la guerre qu'à différentes missions et l'avança rapidement. Horn s'empara de Dorpat en 1625 et de Kolberg en 1630. A la bataille de Breitenfeld, il commandait l'aile gauche; il entra ensuite en Franconie et fut battu par Tilly près de Bamberg. Puis il fit la guerre en Bavière, sur le Rhin et en Alsace. Après la mort de Gustave-Adolphe, il appuya les projets de son beau-père le chancelier Oxenstierna. Fait prisonnier à la bataille de Nœrdlingen, en 1634, il fut échangé, en 1642 seulement, contre Jean de Werth et deux autres généraux. En 1644, il conduisit une armée contre la Scanie. Horn jouit d'une grande considération sous les règnes de Christine et de Charles X, fut nommé feldmaréchal, gouverneur de la Livonie et de la Scanie, et mourut en 1657. *C. L.*

HORNECK (OTTOCAR DE), un des plus anciens historiens allemands, vivait à la fin du XIIIe siècle et au commencement du XIVe. Il était natif de la Styrie, où l'on voit encore le château de sa famille, et fut instruit dans l'art des *Minnesænger* par Conrad de Rotenbourg. Après avoir assisté à la bataille de Weidenbach (ruisseau des saules) et avoir suivi Rodolphe de Habsbourg en Bohême, il retourna dans sa patrie et jouit de la faveur d'Othon de Liechtenstein, gouverneur de la Styrie et qui résidait au château de Grætz. Ottocar consacra ses talents à écrire l'histoire en langue allemande, tâche difficile dans un temps où la prose était bien loin d'être développée, et où l'on faisait par cette raison de la prose en vers, c'est-à-dire en lignes rhythmiques et rimées. Vers 1280, Horneck entreprit un ouvrage sur les grands empires, qu'il mena jusqu'à la mort de l'empereur Frédéric II et que l'on conserve en manuscrit à Vienne. Chargé de peindre les événements les plus importants de son siècle, il composa cette grande chronique qui renferme plus de 83,000 vers, et que Petz a insérée, en 1745, dans le t. III de ses *Scriptores rerum Austriacarum.* La longueur de l'ouvrage, la forme rhythmique, les difficultés de la langue, la prolixité souvent fatigante du style, et d'autres causes encore, ont fait négliger cette excellente chronique jusqu'à ces derniers temps, où l'on a enfin rendu justice à son mérite. Elle s'étend depuis la mort de Mainfroi jusqu'à l'empereur Henri VII, et elle est d'une importance majeure pour l'histoire des règnes de Rodolphe et d'Ottocar, d'Adolphe de Nassau et d'Albert d'Autriche. Plus riche qu'aucun autre historien de cette époque en détails sur les événements remarquables, en portraits d'hommes célèbres, en descriptions de fêtes, de tournois, et en peintures de batailles, Horneck a toujours su distinguer de simples bruits populaires ou des récits fictifs des faits vraiment historiques, et plusieurs passages de son ouvrage prouvent qu'il aimait et recherchait la vérité. *Voir* Schacht, *Chronique rimée d'Ottocar de Horneck,*

Digitized by Google

Mayence, 1821 (en allemand). *C. L.*

HORNEMANN (Frédéric-Conrad), voyageur célèbre, naquit en 1772 à Hildesheim. Il se voua d'abord à la théologie, et, après avoir terminé ses cours à Gœttingue, il obtint à Hanovre une place qu'un ardent désir de visiter l'intérieur de l'Afrique lui fit abandonner en 1795. Il partit pour Londres avec une lettre de recommandation de Blumenbach, et soumit à la Société africaine le plan de voyage qu'il avait conçu. Après avoir consacré quelque temps à l'étude de l'histoire naturelle et des langues orientales, il se mit en route en 1797. Il traversa la France et s'embarqua à Marseille pour l'Égypte. L'invasion française lui fit courir les plus grands dangers au Caire; mais Bonaparte, ayant eu connaissance de ses projets, lui donna des passeports. Hornemann partit, en 1799, avec la caravane du Fezzan. Il traversa le désert de la Libye, l'oasis de Siouah, déjà visité par Brown, et, après un pénible voyage, il arriva enfin à Mourzouk, capitale du Fezzan, où il séjourna quelque temps sous le nom de Joussouf, et d'où il se rendit à Tripoli. Il repartit de cette ville barbaresque le 29 janvier 1800. Les dernières nouvelles que l'on reçut de lui étaient datées du 12 avril, époque à laquelle il se disposait à se joindre à la grande caravane de Bornou. Un négociant maure a affirmé à sir William Young qu'en 1803 Hornemann était à Kassia, où il était honoré comme un saint homme et un vrai croyant. Mais d'après une lettre du capitaine anglais Smith, insérée en 1808 dans la Correspondance astronomique de Zach, une fièvre l'aurait enlevé dès l'année 1800, pendant son voyage de Tripoli à Fez, étant sur son retour en Europe. Le bey du Fezzan, qui l'accompagnait, a assuré à ce capitaine que tous ses papiers avaient été envoyés au consulat anglais de Tripoli, et que son domestique, renégat allemand, avait poursuivi sa route jusqu'à Tembouctou, où il était mort. Mais il est vraisemblable que le bey aura confondu le domestique avec le maître, et que c'est Hornemann lui-même qui est mort à Tembouctou. De Tripoli, il avait envoyé son journal en Angleterre. Ce journal, qui renferme une foule de données précieuses et qu'ont enrichi encore les additions de Rennel, de Young et de Marsden, a été traduit en anglais et publié, en 1802, à Londres. Il a paru la même année dans l'original allemand, à Weimar, et une traduction française (par Griffet de la Baume) en a été donnée sous la direction de Langlès, Paris, 1803, 2 part. in-8°, avec 2 cartes. *Voir* la biographie de Hornemann, par Crome, dans les *Zeitgenossen*, part. I, n° 3. *C. L.*

HORNES (Philippe II de Montmorenci-Nivelle, comte de), fils aîné de Joseph de Montmorenci, seigneur de Nivelle, et d'Anne d'Egmont. Il avait 8 ans lorsqu'il perdit son père, en 1530. Sa mère épousa en secondes noces Jean, comte de Horn ou Hornes, descendant de Jacques, grand-veneur héréditaire du Brabant, en faveur duquel l'empereur Frédéric III avait érigé, en 1450, la terre de Horn ou Hornes, dans l'ancien territoire de Liége, en comté*. Jean, n'ayant pas eu d'enfants, adopta ceux du premier lit, et leur laissa toute sa fortune à la condition de porter son nom. En conséquence, Philippe de Nivelle prit le titre de comte de Hornes. De bonne heure attaché à Charles-Quint, il reçut de lui le gouvernement de la Gueldre, le collier de la Toison-d'Or, et la charge de capitaine général de la mer. Il devint chef des finances des Pays-Bas sous Philippe II, et l'on assure qu'il vendit pour plus de 300,000 écus de son bien afin de subvenir aux besoins du trésor public. Comme le comte Lamoral d'Egmont (*v.*), son parent, dont il partageait les idées de tolérance religieuse, il s'était signalé aux batailles de Saint-Quentin et de Gravelines; mais leurs liaisons avec le prince d'Orange, leur haute naissance et leur crédit, entraînèrent leur perte. Le duc d'Albe (*voy.*) les fit arrêter par surprise

(*) Cependant, dès le XIe siècle il y avait des comtes de Hornes issus de ceux de Hainaut. Cette extraction et les seigneuries de Wert et d'Altena, qu'ils acquirent, les firent compter longtemps parmi les maisons souveraines. Il ne faut pas confondre la ville de Hornes avec le bourg d'Over-Ysche dans le duché de Brabant, qui, d'après Busching (t. VI, p. 548), fut, en 1679, converti en principauté sous le nom de *Hornes*. En Hollande, il existe divers endroits qui portent celui de Horn ou Hoorn. S.

Digitized by Google

à Bruxelles, en 1567, et fit faire leur procès. Condamnés à être décapités, ils moururent ensemble, de la main du bourreau, le 4 juin 1568. Le comte de Hornes fut enterré dans l'église de Saint-Martin, à Wert, où son tombeau a été découvert le 5 novembre 1839. Le procès a été recueilli, Amsterdam (Bruxelles), 1729, dans 2 vol. in-12 servant de supplément à la traduction de Strada, par du Ryer. On recherche aussi un livre rare qui a pour titre : *La déduction de l'innocence de messire Philippe de Montmorency, comte de Hornes* (sans nom d'auteur ni de lieu, imprimé, suivant M. de Reiffenberg, en septembre 1568).

Le frère du comte de Hornes, Floris de Montmorenci, seigneur de Montigny, retenu prisonnier en Espagne, subit le même sort ou mourut empoisonné, en 1570, à Simancas. En lui s'éteignit la branche des sires de Nivelle, de la maison de Montmorenci; le territoire de Hornes fut alors réuni à l'évêché de Liége.

Plusieurs autres branches de l'antique maison de Hornes continuèrent cependant à fleurir, entre autres celle de Beaucignies, à laquelle appartenait Eugène-Maximilien, comte de Hornes et de Beaucignies, lieutenant général et grand-d'Espagne, gouverneur de la Gueldre, qui fut élevé à la dignité de prince par Charles II, roi d'Espagne, le 19 octobre 1677 (*voy.* la note).

La maison s'est éteinte dans les mâles en 1763, et dans la ligne féminine en 1826. L. L-T.

HOROGRAPHIE ou **HOROLOGIOGRAPHIE**, *voy.* Gnomonique.

HOROSCOPE. Ce terme d'astrologie est formé de deux mots grecs, et signifie littéralement examen ou observation de l'heure (ὥρα, et σκοπὴ). Les adeptes de cette science trompeuse prétendaient, en effet, d'après l'aspect du ciel, la position ou la *conjonction* (*voy.*) des astres au moment de la naissance d'un enfant, pouvoir prédire tous les événements de sa vie. C'est ce qu'on appelait *tirer son horoscope*, de même que les figures et calculs tracés pour cet objet par le prétendu prophète prenaient le nom de *thème de nativité*.

Cette erreur pour les uns, tromperie pour les autres, remonte aux temps les plus anciens. Les prêtres chaldéens et ceux de l'Égypte furent de grands faiseurs d'horoscopes. Les Grecs, qui leur avaient emprunté cette pratique superstitieuse, à leur tour la transmirent aux Romains. Ces derniers donnèrent à cette sorte de divination le nom d'*ascendant*, parce qu'elle prenait, chez eux, pour base principale de ses opérations l'astre qui montait ou faisait son *ascension* sur l'horizon à l'heure où était né celui pour lequel on voulait soulever les voiles de l'avenir.

Du reste, sous le paganisme même, les esprits éclairés avaient su faire justice de cette jonglerie : Vespasien, à qui l'on voulait inspirer de la défiance contre un certain Melius, parce que, disait-on, son horoscope lui promettait l'empire, ne répondit à ces malveillantes insinuations qu'en le faisant consul. « S'il doit un jour, dit le peu crédule empereur, monter au rang que j'occupe, il est prudent de m'assurer des droits à sa reconnaissance. »

L'ignorance du moyen-âge, en remettant l'astrologie (*voy.*) en honneur, rendit aussi une grande faveur aux horoscopes. On ne manqua pas de dresser ceux de tous les princes naissants, et même de tous les enfants de noble ou de riche maison. Ce fut longtemps un excellent métier pour des fourbes auxquels plusieurs souverains, et chez nous particulièrement Catherine de Médicis, procurèrent un grand crédit, par l'exemple de leur crédulité.

Dans le XVIIe siècle encore, cette ridicule croyance conservait tant de pouvoir que deux savants illustres, Kepler et Ozanam, se virent contraints de faire des horoscopes, l'un pour se procurer des ressources pécuniaires, l'autre pour ne pas mécontenter de puissants protecteurs. Le dernier eut toutefois l'avantage de pouvoir désabuser plus tard un de ceux dont il avait involontairement exploité l'aveugle confiance. Un comte de l'empire germanique lui avait demandé son horoscope, en même temps qu'il le faisait tirer par un médecin de la cour. Le docteur, charlatan de bonne foi, y procéda suivant toutes les règles de l'astrologie : Ozanam écrivit tout ce qui lui

Digitized by Google

passa par la tête. Vingt ans après, le comte lui apprit que toutes ses prédictions s'étaient réalisées, et que toutes celles du docteur s'étaient trouvées fausses. On peut juger de sa surprise quand il sut que le véritable prophète l'avait été sans le savoir.

A la naissance de Louis XIV, l'horoscope du jeune prince fut encore solennellement dressé. Cette croyance alla même plus loin : l'un de ses premiers ministres, le malheureux Fouquet, avait fait tirer le sien plusieurs fois. Dans l'un d'eux, on l'engageait à se défier de la givre (couleuvre en terme de blason) et du lézard qui voulaient dévorer l'écureuil : ce dernier animal figurait dans ses armes, et les deux autres dans celles de Colbert et de Le Tellier, ses ennemis. On voit qu'il ne fallait pas être grand sorcier pour lui prédire ce danger.

Quelques intrépides faiseurs d'horoscope ne se sont pas contentés de tirer ceux des princes vivants : ils avaient préparé ceux des princes à naître. On peut voir, à la Bibliothèque de l'Arsenal, un manuscrit curieux, où se trouve l'horoscope des Louis, rois de France, à partir du chiffre 16 jusqu'à 21 et plus; et Dieu sait comme la pauvre *horoscopie* s'est trompée dans ses calculs!

A l'époque où elle avait encore des fidèles, on tirait non-seulement l'horoscope d'un enfant ou d'un homme, mais parfois aussi celui d'un état ou d'une ville. Un capucin, nommé le Père Yves, publia, vers le milieu du XVIIe siècle, un ouvrage où il prédisait les événements qui, suivant lui, devaient survenir pendant les deux ou trois siècles suivants dans les diverses parties de l'Europe. Ce livre, aujourd'hui très rare, fit beaucoup de bruit, et, ce qu'on aura peine à croire de nos jours, c'est qu'il fallut, dans les éditions suivantes, y faire des corrections et des retranchements, d'après les plaintes de quelques puissances auxquelles des désastres avaient été prédits par le moine auteur.

Comme il n'était pas au pouvoir de tout le monde, lorsque régnait cette manie, de se procurer un horoscope spécial, que les astrologues avaient soin de faire toujours bien payer, on imagina d'établir des horoscopes généraux dont chacun pourrait faire son profit. A cet effet, on détermina l'influence que devait exercer sur le caractère et la destinée de l'homme chaque signe du zodiaque, et les gens nés sous la Balance, le Lion, le Taureau, le Capricorne, etc., purent se donner à bon marché un avant-goût de ce qui les attendait dans la vie. Les gens raisonnables se permirent bien de faire observer que, d'après ces présages généraux, tous les individus nés sous le même signe devaient donc avoir un sort pareil, et que ni le bonheur ni le malheur ne procédaient ainsi par catégories. *Mathieu Laensberg* et le *Messager Boiteux* n'en ont pas moins perpétué jusqu'à nos jours ces absurdes traditions.

Quant aux horoscopes particuliers, on n'en tire plus aujourd'hui pour personne, par la double raison que nul n'y croirait, et surtout que nul ne serait tenté de les payer. M. O.

HORSA, *voy.* HENGIST.

HORS-D'ŒUVRE (litt., arts). Les critiques ont donné ce nom, dans les compositions littéraires, à tout ce qui se trouve en dehors du sujet, et qui pourrait s'en détacher sans nuire à l'ensemble du plan. Tels sont, principalement dans le poëme et le roman, les épisodes (*voy.*) qui viennent interrompre la narration fondamentale. On peut aussi compter parmi les hors-d'œuvre les réflexions que l'auteur jette dans son récit, les comparaisons qu'il lui inspire, les souvenirs qu'il fait naître chez lui.

C'est le goût qui doit présider au choix, au nombre, au placement de ces hors-d'œuvre. Trop multipliés, ils peuvent embarrasser la marche de l'action et nuire à l'intérêt. Disposés avec une sage mesure, ils donnent à l'ouvrage le charme de la variété, servent à reposer, et, par là même, à ranimer l'attention qui pourrait se fatiguer, astreinte à une direction trop constante, maintenue dans une route trop uniforme.

Ce sont aussi de véritables hors-d'œuvre que ces ingénieux préambules placés par l'Arioste à la tête de tous les chants de son poëme célèbre, et ils n'en sont pas le moindre attrait. Voltaire, dans un poëme bien connu, a fait également l'u-

Digitized by Google

sage le plus heureux de ces sortes de petits prologues. Ce genre de hors-d'œuvre est moins employé par les romanciers; toutefois Fielding, dans son *Tom Jones*, a su s'en servir avec succès.

Les arts ont aussi leurs hors-d'œuvre. Dans l'architecture, on appelle ainsi tout ce qui est accessoire à l'ordonnance générale du bâtiment. C'est par l'application du même principe qu'on peut les reconnaître dans la peinture, la musique, etc. Les fioritures (*voy.*) du chant sont, dans ce dernier art, des hors-d'œuvre plus ou moins bien placés. M. O.

HORS-D'ŒUVRE (art culin.). Les hors-d'œuvre dignes de ce nom ont depuis longtemps mérité la censure de l'hygiène; c'étaient autrefois les soupers.

Les hors-d'œuvre d'aujourd'hui sont choses de peu d'importance. Les gens sages les laissent venir, y goûtent quelquefois; mais c'est tout ce qu'ils leur accordent. Les meilleurs sont les gâteaux du petit four, renfermant des parcelles de viandes blanches; ils sont, au milieu du dîner, de légers dédommagements pour les estomacs crispés ou capricieux... Mais le goût fait fi des mets crus, des radis, des raves, etc. Carême a tellement méprisé les hors-d'œuvre, dans ses menus de *dîners parisiens*, qu'il ne les cite pas en leur lieu, et les relègue parmi les bordures, etc. Quelques-uns de ces petits mets sont agréables, et on peut citer pour le déjeuner les câpres fines, les olives, les sardines confites, certains anchois ayant été enfermés hermétiquement pendant plusieurs années: ceux là effacent sur la langue, par une rapide excitation, la trace du mets mangé, et forment un lien de transition inaperçu entre les plats. C'est au déjeuner surtout qu'il faut les consacrer, et c'est aux jeunes femmes qu'il faut les offrir, et non pas aux mères et grand'mères, qui leur préfèrent une tranche de jambon de Valence ou simplement le *beafsteack*. Les hors-d'œuvre fournissent à une jolie main un exercice des doigts qui n'est pas sans effet sur les convives. Il est donc essentiel, puisqu'on ne les tolère sur une bonne table qu'à cause des jeunes personnes qui viennent s'y asseoir, de chasser de la série des espèces convenables les côtelettes marinées, les saucisses, le boudin noir, les harengs grillés, les bigarreaux marinés, fruits détestables, le cornichon si malsain, et le concombre surtout, le dernier des légumes! Ces espèces-là sont des ennemis décidés de l'estomac.

A vrai dire, il n'existe qu'un bon hors-d'œuvre : c'est le sorbet au rhum ou à quelque vin généreux dans le passage d'un service à l'autre; il a un effet décisif et crée une vigueur nouvelle.

Au temps des soupers, les habiles appelaient ce repas un *hors-d'œuvre;* plus tard la dénomination a été modifiée, et le hors-d'œuvre a été un dîner gourmand, un dîner d'adeptes, inondé de bon vin, où l'on ne succombait pas toujours, mais où l'estomac tenait terriblement les armes pendant deux heures.

Les médecins condamnent les soupers: c'est assez sage; mais les gourmands soupent, et font une chose plus sage.

Les hors-d'œuvre de l'hygiène, les soupers, ont vu la plus belle époque de la société gourmande au XVIIIe siècle. Les femmes étaient réellement les souveraines des soirées; les hommes étaient plus aimables, les gens de lettres plus spirituels et la société plus polie. Le souper était quelque chose de mieux que le mot de Champfort, qui l'appelle *le feu d'artifice du dîner :* il était le cercle de la vie intime. Une cuisine exquise n'y était que l'accident, la conversation était le principal. Le souper plaçait l'esprit français sous son jour le plus vif, dans son relief le plus brillant. Nous avions de l'esprit le soir, quand les Anglais ont de l'éloquence au Parlement, entre dix heures et une heure du matin. La grâce de la conversation française n'a trouvé son apogée que dans les soupers, cela n'est pas contestable. On régnait avec une parole polie, spirituelle, concise, avec quelques traits piquants et des manières distinguées. Les inégalités sociales ne se rencontraient dans les soupers (alors les repas les plus longs), que pour lutter d'aménité, de savoir-vivre et d'esprit. Nulle supériorité de rang et de personnes ne s'y faisait sentir. Mœurs, fortune, dignités du grand seigneur, tout s'éclipsait devant le causeur, devant la puissance d'un récit facile et fin. C'est en vain que, depuis, on a

Digitized by Google

cherché à remplacer les soupers par les thés. Les thés n'ont pas remplacé les soupers et n'ont fait que multiplier les indigestions au moyen de l'eau chaude et des gâteaux. Deux heures de conversation et de frottement avaient l'avantage de préparer une nuit de calme. Aujourd'hui, ces soupers, ce monde si aimable, ces conversations brillantes, ces belles mœurs, tout cela n'est plus qu'un souvenir qui chaque jour s'entoure de regrets plus vifs. F. F.

HORTENSE, *voy.* Beauharnais et Louis, roi de Hollande.

HORTENSIA. Cet arbuste d'agrément, que les botanistes désignent par les noms de *hydrangea hortensia*, *hydrangea hortensis*, *hortensia opuloïdes* et *hortensia speciosa*, est assez connu de tous les amateurs de fleurs pour nous dispenser de le décrire. Le genre *hortensia*, créé sur cette espèce par Commerson, qui la fit connaître le premier en Europe en 1788, a depuis été reconnu comme double emploi du genre *hydrangea*, lequel se classe dans la famille des saxifragées, tribu ou sous-ordre des cunoniacées.

L'hortensia, de même que beaucoup d'autres plantes élégantes, nous vient de la Chine ou du Japon, où on le cultive de temps immémorial dans les jardins; mais, au témoignage du célèbre voyageur Siebold, il n'est point indigène de ces contrées, et l'on ignore sa véritable patrie. L'hortensia est appelé *fun-dan-kiva* par les Chinois, et *temarihana* par les Japonais, noms qui signifient *boule fleurie*, et qui, en effet, sont très bien choisis, car les fleurs de l'arbuste offrent une disposition fort semblable à celle que l'on remarque chez une variété de l'obier, qu'on plante si fréquemment dans nos bosquets, et que tout le monde connaît sous les noms de *boule de neige* ou *pelote de neige*. Dans le nord de la France, le littoral excepté, l'hortensia résiste difficilement, en plein air, aux hivers; il aime une terre substantielle et de copieux arrosements durant l'été; ses fleurs sont toujours stériles, mais on le multiplie sans peine, soit de marcottes, soit de boutures. La variété à fleurs bleues ne s'obtient que sous certaines conditions du sol; plusieurs cultivateurs pensent que la terre de bruyère suffit à cet effet; suivant d'autres, on arrive au même résultat en employant de la terre tourbeuse imprégnée d'alun, ou bien de la terre mêlée avec des cendres de tourbe ou de bois de sapin; enfin il en est qui assurent que les fleurs de l'hortensia deviennent bleues par la culture dans un sol ferrugineux.

Dans son magnifique ouvrage sur les plantes d'agrément des Japonais, Siebold a décrit huit autres espèces ou variétés d'*hydrangea*, dont la plupart ne le cèdent point en élégance à l'hortensia. L'introduction de ces végétaux, dont plusieurs sont beaucoup plus rustiques que l'hortensia, serait une acquisition précieuse pour l'horticulture.

Du reste, le genre dont l'hortensia fait partie a déjà enrichi nos jardins de plusieurs autres arbustes d'agrément : tels sont notamment l'*hydrangea à feuilles discolores* (*hydrangea nivea*, Mich.), remarquable par des feuilles couvertes en dessous d'un velouté et d'un blanc de neige; l'*hydrangea commun* (*hydrangea vulgaris*, Mich.; *hydrangea arborescens*, L.), et surtout l'*hydrangea à feuilles lobées* (*hydrangea quercifolia*, Bartram.), dont les fleurs stériles ont la forme et la grandeur de celles de l'hortensia. Ces trois espèces sont originaires des États-Unis. Éd. Sp.

HORTENSIUS (Quintus) Hortalus, orateur célèbre, qui, né l'an de Rome 640 d'une famille noble, mais plébéienne, commença dès l'âge de 19 ans sa carrière oratoire, au moment où les deux précurseurs de Cicéron, Crassus et Antoine, étaient dans tout l'éclat de leur talent. Dès son début, il se plaça au premier rang des orateurs. Après la mort de Crassus, d'Antoine et de Sulpicius, il resta le roi du Forum jusqu'au moment où Cicéron, plus jeune seulement de huit ans, mais qui débuta beaucoup plus tard, parut sur la scène.

Égalé d'abord et bientôt éclipsé par ce nouvel adversaire, Hortensius, une fois nommé consul, affecta de ne pas vouloir soutenir la lutte avec un jeune homme qui n'était pas son égal en dignité. Il prit donc plus rarement la parole et dé-

Digitized by Google

chut assez vite. Lorsque Cicéron, six ans plus tard, fut arrivé au consulat, Hortensius reprit son ancienne ardeur pour les travaux oratoires, mais en se résignant d'assez bonne grâce à n'occuper que le second rang. Il continua pendant douze ans, jusqu'à sa mort, arrivée l'an de R. 704, et cette année même il plaida avec Brutus une cause importante. Mais il n'était plus alors que l'ombre de ce qu'il avait été dans sa jeunesse.

Cette décadence, au jugement de Cicéron, tenait surtout à la nature de son éloquence. Depuis que Rome avait profité de l'art des Grecs pour perfectionner le talent, d'abord brut et grossier, mais énergique, de ses orateurs, elle avait pris surtout ses modèles chez les Athéniens, dont le goût sévère et l'esprit caustique faisaient bonne justice de tout ce qui ressemblait à l'enflure et à l'afféterie. Hortensius introduisit à Rome l'éloquence asiatique, que l'on peut caractériser en deux mots : l'emphase et le trait. Lorsqu'il débuta, dans sa jeunesse, avec une élocution rapide et vive, pleine de chaleur et d'éclat, un tour de phrase harmonieux et qui faisait ressortir la pensée, une voix sonore et douce, un geste trop savant peut-être pour un orateur, mais que les Romains, accoutumés à la mimique expressive de leurs théâtres, lui pardonnaient aisément, il plut à la fois par un mérite réel et par la nouveauté de son talent. Il avait une mémoire prodigieuse, qui laissait à sa disposition, non-seulement toutes les idées importantes pour sa cause, mais les paroles même de son adversaire. Il avait introduit le premier l'usage d'exposer avec une bonne foi apparente, au commencement de son discours, la division qu'il se proposait de suivre, et de résumer avec une exactitude extérieure et perfide les arguments de son adversaire. Tout cela séduisait la foule et même les habiles; mais quelques-uns de ses vieux devanciers exhalaient leur humeur en railleries et en boutades, quand ils voyaient cette abondance facile, souvent dépourvue de dignité, ces traits brillants, ces pensées plus éclatantes qu'utiles au développement des raisonnements et des faits. Et quand la vieillesse vint, cette manière, qui avait quelque chose de séduisant dans un jeune homme, parut manquer de gravité chez un consulaire.

A ces traits que nous a laissés Cicéron, il est impossible de ne pas reconnaître en grande partie les déclamateurs des siècles suivants, à cela près que ces derniers s'exerçaient sur des causes imaginaires, où aucun intérêt réel ne les forçait de modérer les écarts de leur talent. Si nous avions les discours d'Hortensius, nous verrions assurément remonter jusqu'au plus beau temps de l'éloquence latine ce mal venu de l'Asie, et que Pétrone signale dans le langage des déclamateurs. Quintilien trouve que ce qui restait d'Hortensius ne répondait pas à sa haute réputation.

Cet orateur cultivait les lettres, mais d'une manière beaucoup moins sérieuse que Cicéron. Il connaissait peu l'histoire et dédaignait la philosophie. Cicéron se flattait cependant de l'avoir converti sous ce rapport, et lui avait dédié son traité sur l'importance et l'intérêt de cette science. Mais il composait des poésies légères; il était lié avec Catulle, dont les œuvres contiennent encore aujourd'hui quelques pièces qui lui sont adressées.

Nous n'entrerons pas ici dans les détails que nous a transmis l'antiquité sur le luxe et la vie molle d'Hortensius. Il était du nombre de ces *piscinarii* dont Cicéron parle de temps en temps dans ses lettres; de ces hommes que Caton apostrophe si vivement dans Salluste, et qui tenaient plus à leurs *villæ* qu'au salut de l'état. Sa vie, comparée à ses discours, justifie le proverbe grec cité par Sénèque : *Telle vie, tel langage*, et qui revient au mot de Buffon : *Le style est l'homme*. Hortensius était bien loin de l'orateur de Caton, *cet homme de bien qui sait manier la parole:* il n'était pas de cause détestable, d'homme décrié qu'il n'entreprît de défendre. Nous ne citerons ici que la défense de Verrès et celle de Messala, dont l'absolution scandaleuse fit siffler ce grand orateur pour la première fois dans la dernière année de sa vie. Les moyens les plus honteux ne lui coûtaient pas pour assurer le succès de sa défense. On cite une cause où il fit distribuer aux juges des bulletins de

Digitized by Google

couleurs diverses, afin de pouvoir vérifier si tous ceux qu'on avait achetés avaient gagné leur argent. Lui-même était loin d'être à l'abri de la corruption. On connaît l'anecdote du sphinx qu'il avait reçu de Verrès avec d'autres objets précieux.

Hortensius mourut au moment où il eût été contraint de prendre parti pour Pompée ou pour César, lui qui se félicitait de n'avoir pris part à aucune guerre civile. Il appartenait au parti aristocratique, et Catulus, le collègue de Marius, était son beau-père. Il suivait par conséquent la même ligne politique que Cicéron, au moins depuis que les nobles eurent senti le besoin de s'attacher ce grand orateur. Hortensius faillit même être tué par des esclaves en le soutenant contre Claudius. C'est encore à lui que Cicéron dut son admission dans le collége des augures.

Ce que les anciens nous ont laissé de la vie d'Hortensius a été rassemblé dans quelques mémoires de l'Académie des Inscriptions, mais beaucoup mieux dans l'opuscule de Luzac (Leyde, 1810). Le savant et judicieux Ellendt trouve ce travail si satisfaisant de tout point qu'il se borne à y renvoyer, sans dire lui-même un mot d'Hortensius dans les prolégomènes de son édition du *Brutus*. J. R.

HORTICULTURE. Ce mot formé du latin (*horti cultura*) est moderne dans notre langue. Ce n'est pas sans opposition qu'il s'est substitué au mot *jardinage*, dont un de nos plus vénérables académiciens faisait valoir encore, il y a peu d'années, la vieille nationalité, avec toute l'énergie d'une longue affection. Mais le temps avait marché : la théorie, qui ne peut naître que de l'observation des faits, riche désormais de leur ensemble et puissante de leur coordination, avait agrandi la sphère des études culturales (*voy.* Culture); elle les avait relevées aux yeux de ses nouveaux adeptes. Jussieu venait de découvrir les rapports naturels des plantes; Thouin, d'ouvrir une nouvelle école à l'étude physiologique de la reproduction végétale. La physique, la chimie, commençaient à être appliquées; le pépiniériste, envieux des richesses d'un autre monde, introduisait à grands frais dans ses cultures les arbres exotiques dont il étudiait avec anxiété les besoins; le fleuriste créait, par l'hybridation (*voy.*), des êtres nouveaux; le pomologiste demandait aux semis le secret des richesses dont nous jouissons encore sans les comprendre; le maraîcher portait à sa plus grande perfection la culture et l'assolement des terres, l'obtention des primeurs; et de toutes parts enfin, pour mieux assurer les effets, on cherchait à pénétrer plus avant dans les causes. C'en était donc fait : la science *horticole* s'élevait sur l'art du jardinage.

L'horticulture embrasse la culture des jardins, par opposition à l'agriculture (*voy.*), qui comprend celle des champs. Ses produits ont pour but tantôt l'utilité, tantôt l'agrément.

L'horticulture d'utilité réunit les jardins d'instruction et les jardins dont les produits divers sont directement applicables à la nourriture de l'homme, à l'assaisonnement de ses mets ou à la guérison de ses maux physiques. Dans le premier cas, elle comprend : les *écoles de botanique proprement dites*, ou de taxonomie appliquée aux espèces naturelles; les *écoles de botanique économique* ou de classification des espèces modifiées et des variétés obtenues sous l'influence de la culture; les *écoles de technologie* ou de l'art cultural, considéré tantôt dans son ensemble, tantôt en quelques-unes de ses branches seulement. Dans le second cas, elle s'applique aux *cultures légumières* de diverses sortes et aux cultures *pomologiques* ou *fruitières*.

L'horticulture d'agrément embrasse tous les produits du jardinage dont le principal mérite est de plaire, et dont l'utilité matérielle, lorsqu'elle existe, est subordonnée aux plaisirs de l'âme et des sens. Elle s'applique donc, soit à la *culture des fleurs*, soit à celle des *végétaux ligneux d'ornement*. Elle comprend encore l'*art de la composition des jardins*. *Voy.* Jardins.

Il est probable que l'horticulture, dès son origine, reçut cette double destination; car presque tous les peuples du monde placèrent primitivement l'abondance et le bonheur dans un jardin. Chose remarquable, au milieu de l'obscurité des premières traditions, l'histoire parle plus

Digitized by Google

encore de la beauté que de l'utilité des jardins; la Bible vante les plantes rares et odorantes qui décoraient l'habitation de Salomon; Homère chante le modeste enclos qui avoisinait le palais d'Alcinoüs; les Babyloniens élevèrent au rang des merveilles du monde les jardins de Sémiramis; Xénophon et Plutarque illustrèrent ceux que Cyrus possédait à Sardes et sur d'autres points de la Perse; Pausanias décrivit les monuments de tous genres qui ornaient l'Académie d'Athènes, les bosquets ombragés sous lesquels les philosophes nourrissaient leurs doctes méditations, l'aspect animé du Gymnase, etc., etc.; mais à peine, au milieu de tout cela, découvrons-nous quelque chose des procédés et des moyens de culture.

Le *pic* est le premier, presque le seul instrument de jardinage dont on aperçoive les traces dans les siècles d'une haute antiquité. On le voyait figurer parmi les hiéroglyphes de beaucoup de monuments égyptiens. Quoique le manche en fût très court et fort incliné, la partie agissante sur le sol était tellement longue que l'ouvrier travaillait dans une position à peu près verticale. Plus tard, nous retrouvons le même instrument sur les médailles syracusaines, les tombeaux et les vases étrusques, avec un manche plus long et une pointe plus courte, se rapprochant ainsi de la disposition des *houes* et se confondant enfin avec elles par sa forme et sa manière de fonctionner. La *bêche* est d'une origine moins ancienne. Probablement des pieux aiguisés et durcis au feu, tels que ceux dont on se servait encore au Pérou lors de la conquête espagnole, en donnèrent la première idée. Du temps de Caton (*voy.*), qui écrivait 148 ans av. J.-C., le matériel du jardinage romain était déjà assez complet; car, en traitant dans son xe livre de celui qui était nécessaire à l'exploitation d'une plantation d'oliviers de 240 *jugera*, il indique notamment quatre *bêches*, cinq *pioches*, deux *râteaux* à quatre dents, et, plus loin (liv. xxxv), il va jusqu'à faire connaître les lieux où l'on pouvait se procurer les instruments d'agriculture et de jardinage de la meilleure qualité. C'est ainsi qu'il recommande les *bêches*, les *hoyaux* de Calvi et de Minturnes, les *pelles* de Venafrum, etc., etc.

Lorsque Cassianus Bassus rédigeait (et l'on croit que ce fut par les ordres de l'empereur Constantin Porphyrogénète, au commencement du xe siècle) un résumé des géoponiques grecques, que plus tard Niclas traduisit en latin avec annotations, le nombre des *végétaux légumiers* cultivés dans les jardins était assez restreint. Parmi les racines alimentaires figuraient seulement la *betterave*, la *carotte* et les *raves*; parmi les plantes à fruits comestibles, l'*artichaut*, la *citrouille*, le *concombre*, le *melon*, les *fèves*; parmi celles dont on mange les tiges ou les feuilles, l'*asperge*, le *crambe*, la *bette*, le *céleri*, le *chou*, l'*épinard*, l'*arroche*, l'*oseille*; parmi les salades, l'*endive*, la *laitue*, le *pourpier*, la *raiponce*; parmi les assaisonnements divers, l'*ail*, l'*ognon*, la *ciboule*, le *poireau*, la *coriandre*, le *fenouil*, la *rue*, le *serpolet* et le *thym*; enfin, parmi les autres produits de diverses sortes, quelques plantes dont la synonymie nous est désormais inconnue.

Du reste, en indiquant les types génériques, il ne paraît pas que les auteurs grecs aient cherché à énumérer les espèces et les variétés. Les auteurs latins se sont montrés plus attentifs à cet égard: Caton fit connaître incidemment quelques espèces jardinières de divers légumes; Columelle (*voy.*), tout en ajoutant au catalogue précité plusieurs plantes dont il serait toutefois fort surprenant que les Grecs n'eussent pas eu connaissance, telles que les *haricots*, les *lentilles*, les *pois*, les *pois chiches*, la *chicorée*, le *cresson alénois*, le *cerfeuil*, le *câprier*, la *moutarde*, la *sarriette*, etc., indiqua, au nombre des choux seulement, jusqu'à quinze espèces ou variétés, qui ne sont malheureusement désignées que par le lieu où on les cultivait plus spécialement. Il en indique aussi plusieurs de *laitues* et nous fait connaître plusieurs sortes d'artichauts cultivés de son temps.

Alors, comme à présent, la culture des plantes officinales se mariait souvent à celle des plantes comestibles et des fleurs dans le jardin potager. Columelle veut y voir figurer la diurétique *patience*, l'*herbe d'or au suc médicinal*, le *glaucium*, les *pavots* qui enchaînent le sommeil;

Digitized by Google

l'*ognon de Mégare*, la *scille*, les diverses semences qui exaltent les facultés génératrices de l'homme ; puis les fleurs qui sont toutes autant d'astres terrestres : la *giroflée blanche*, le *soucis* d'un jaune éclatant, le *narcisse*, l'*antirrhinum*, le *lys*, les *jacinthes*, les *violettes*, les *roses*, les *amaranthes*, le *lotier de Phrygie*, la *mariolaine*, le *baume*, le *safran*, etc.

Les richesses pomologiques de la Grèce et de Rome furent de bonne heure assez nombreuses. Le *figuier*, primitivement importé de Syrie, présentait, du temps de Columelle, au-delà de dix variétés distinctes sur les marchés d'Espagne et d'Italie. L'*abricotier*, le *prunier*, le *pommier*, le *poirier* avaient aussi notablement varié ; le *pêcher*, que la Perse avait transmis à l'Europe, avec des poisons qui s'étaient déjà neutralisés sous l'influence de la culture, donnait à Rome des fruits délicieux et plus précoces même que sous le ciel natal ; dans la Gaule, des fruits plus volumineux ; dans l'Asie, des fruits plus tardifs. Les *citrons* de Médie, les *cerises* du Pont fructifiaient à côté du *grenadier* et du *palmier* d'Afrique, du *jujubier*, du *châtaignier*. Enfin sur la liste donnée par Pline (*H. N.* liv. XV), nous trouvons, à bien peu d'exceptions près, les arbres et arbustes cultivés maintenant dans nos régions méridionales, où les types sont restés les mêmes, bien que le nombre des variétés ait dû nécessairement s'accroître avec celui des siècles.

La science horticole était peu avancée chez les anciens ; ils jugeaient empiriquement la qualité du sol d'après la nature des végétaux sauvages qui croissaient à sa surface, et ceux de leurs auteurs qui avaient le mieux étudié la matière, ne reconnaissaient que six espèces principales de terres labourables : les terres grasses ou maigres, meubles ou fortes, humides ou sèches. Pour les améliorer, ils n'eurent longtemps recours à aucun amendement ; à la vérité cependant, les Grecs de Mégare employèrent une sorte de calcaire désigné sous le nom de *leucargellon ;* mais les Romains n'apprirent l'usage de marner que dans les Gaules, en Bretagne, et à peine, du temps de Pline, connaissaient-ils l'emploi de la chaux. Un sol gras sur lequel l'yèble se développait spontanément à côté des ormes et des palmiers sauvages, était celui qu'on préférait pour établir un jardin. On devait l'entourer de clôtures et le placer aussitôt sous l'influence protectrice d'*Ityphallus* (*voy.* PHALLUS); après quoi, pour se rendre favorables l'eau, le sol et l'air, il fallait invoquer les douze dieux qui président particulièrement aux travaux des cultivateurs.

Dès que les pluies automnales auront imbibé la terre, Columelle recommande de la retourner à la bêche, afin de l'exposer aux heureuses influences des météores atmosphériques. Au printemps, il veut qu'on la rassasie de fumier, qu'on la retourne de nouveau, et qu'on la dispose en planches coupées par des allées et des sentiers ; puis on commence immédiatement les semis.

A côté de quelques bons principes sur le choix des graines (principes du reste plutôt applicables aux végétaux de la grande que de la petite culture), nous rencontrons, dans les géoponiques grecs et latins, une foule de préjugés et de recettes bizarres qui attestent à la fois le peu d'esprit d'observation des compilateurs et leur extrême crédulité. Les anciens croyaient aux générations spontanées, même pour des arbres, tels que les peupliers, l'osier, etc. ; ils admettaient sans difficulté qu'une espèce végétale pouvait donner naissance, soit de rejetons, soit de graine, à une espèce différente ; que la greffe créait de nouvelles variétés ; enfin, dans l'ignorance complète des lois de la végétation et au milieu de la crédulité superstitieuse même des classes instruites de la société, le cultivateur avait recours à la magie. Tantôt, pour arrêter les ravages de la cruelle *rubigo*, on conseillait de l'apaiser avec les entrailles et le sang d'un chien à la mamelle ; tantôt, pour éviter la foudre, on recommandait d'entourer les jardins de haies de couleuvrée ; et, pour détruire les insectes nuisibles, de promener trois fois autour de l'enclos infesté une femme éplorée, la gorge, les pieds nus et les cheveux épars.

Il est vrai que les temps modernes ne sont pas tout-à-fait exempts de telles croyances : le jardinier italien observe souvent

Digitized by Google

avec autant de soin que ses ancêtres les phases lunaires; il demande le succès de ses cultures au prêtre qu'il fait venir pour bénir ses premiers travaux, ou bien il prononce lui-même diverses conjurations. Le P. Clarici, qui publia l'*Istoria e le culture delle piante*, au milieu du siècle dernier, prescrit, pour obtenir des récoltes abondantes et exemptes d'insectes, des recettes et des cérémonies non moins étranges et non moins folles que celles que Columelle revêtait du moins, 700 ans auparavant, des formes incertaines de la poésie. Des coutumes presque aussi superstitieuses régnèrent longtemps et règnent encore sur quelques points de l'Angleterre et de la France.

Cependant la science horticole a fait, de nos jours, de grands progrès. Alors que les jardins de botanique (*voy.*), dont on retrouve à peine quelques traces dans l'antiquité, se furent multipliés en Europe, on sentit la nécessité de les enrichir de produits exotiques; aux plantes médicinales vinrent se joindre celles qui devaient ajouter à nos richesses culinaires, celles qui semblaient propres à embellir les jardins par leur singularité ou leur éclat, celles enfin qui pouvaient servir à compléter l'étude des familles naturelles en rapprochant les fragments épars de la création végétale. C'était peu de découvrir en de lointains voyages des productions nouvelles: il fallait encore les enlever au sol natal, les défendre contre les dangers d'une longue traversée; leur donner, dans une autre patrie, une foule de soins qui pussent modifier pour elles les conditions d'un climat étranger. La science seule pouvait, sur ce point, éclairer la pratique; elle avait découvert dans le sol nouvellement mis à nu des vieilles forêts, dans la vase des étangs et des fossés, sur l'emplacement d'édifices détruits par vétusté, le secret de la conservation des graines; elle indiqua, dans la stratification, un moyen facile d'imitation du procédé naturel. Elle enseigna bientôt à réunir sans danger dans des caisses étroites, transformées en autant de petites serres portatives, des centaines d'individus vivants, à retarder convenablement leur développement en dépit du soleil intertropical et à emprisonner en quelque sorte la vie dans les organes, de manière qu'elle s'y maintînt sans pouvoir s'épuiser en productions intempestives ou se perdre dans une inaction absolue. Puis, lorsque le sol européen se trouva dépositaire de ces précieuses cargaisons, on s'étudia à les conserver. Il était facile d'emprisonner la chaleur entre les murailles d'une serre (*voy.*); mais la chaleur est impuissante dans une atmosphère privée de lumière et d'humidité. Les charpentes épaisses de bois firent place à la fonte aux contours légers; le verre, inconnu des anciens, s'étendit sur de vastes surfaces; il ouvrit ses parois transparentes au soleil du levant, tout aussi bien qu'à celui du midi et du couchant. L'air, admis d'abord en des tambours, se renouvela autour des plantes sans les refroidir; humecté à propos de vapeur d'eau, il les enveloppa de sa moite haleine, et souvent le voyageur, en pénétrant sous le feuillage des arbres qui lui rappelaient la zone torride, crut retrouver aussi les conditions atmosphériques de ces contrées. On étudia la nature du sol qui convient le mieux aux divers groupes de plantes. En des vases étroits, il fallait obtenir une quantité suffisante de nourriture et combiner cependant la solubilité du terrain de manière qu'il ne se transformât que progressivement en humus. La terre de bruyère (*voy.*), seule ou diversement mélangée, en offrit particulièrement le moyen : le cannellier, qui languissait en des sols trop légers, reprit sa vigueur dans la terre franche; les engrais (*voy.*) d'origine animale réchauffèrent la végétation de l'oranger. Ici des bassins se couvrirent de plantes aquatiques; là des rochers, de vieux troncs, virent croître dans leurs anfractuosités ou à la surface de leur écorce rugueuse la fougère au feuillage élégant, les cryptogames aux formes sèches et bizarres. Ailleurs, d'un simple lit de mousse se dressèrent les curieuses espèces du groupe si beau des orchidées; des corbeilles suspendues laissèrent s'étendre à travers leurs réseaux à jour les longues et absorbantes racines de la fleur des airs.

C'est principalement dans le but d'augmenter le nombre des végétaux d'étude ou d'agrément que la pratique du marcottage, du bouturage, de la greffe (*voy.*

Digitized by Google

ces mots) a été portée à sa plus grande perfection. Quelques pieds de magnolia ont suffi, sans le concours de leurs semences, pour peupler des contrées entières; les camellia se sont propagés par milliers avant d'avoir donné chez nous une seule graine fertile. Chaque tronçon de racine de sassafras, de maclura, d'aralia, de zanthorhiza, et d'une foule d'autres végétaux d'une reprise également difficile, ont pu se couvrir de gemmes adventifs et de tiges. Des feuilles même se sont transformées en individu complet. Les espèces ou les variétés rares, implantées sur des sujets indigènes, ont peuplé à la fois nos serres et nos jardins, et les fécondations croisées ajoutent encore, par des productions nouvelles, à la variété de nos possessions.

Les *écoles de plantes utiles* ont acquis une importance toujours croissante en raison de l'obtention et de la propagation des variétés nouvelles. Tantôt l'horticulture, venant en aide à l'agriculture, à la sylvéculture, a groupé, de manière à en faciliter l'étude comparative, les céréales, les vignes éparses sur les divers points des régions tempérées, les arbres forestiers indigènes et étrangers d'une utilité reconnue dans nos climats, etc. Tantôt, sans sortir de sa propre spécialité, elle a réuni en collections les espèces fruitières, légumières, ou les fleurs. D'un coup d'œil, le cultivateur a pu juger, avec les Metzger, les Lagasca, les Tessier, les Seringe, des caractères botaniques et de la valeur agricole des nombreuses espèces et variétés de froment connus; il a pu étudier les cépages (*voy.*) européens, au Nord chez MM. Baumann, au Sud chez MM. Audibert; au Sud-Ouest, à Bordeaux, à Paris au Luxembourg, où, grâce au zèle persévérant de M. le duc Decazes, cette utile plantation acquiert annuellement plus d'importance. La Société centrale d'Agriculture de la Seine vient de créer dans son domaine de Vieil-Harcourt une école forestière d'une étendue suffisante pour réunir chaque espèce en massif. Aux écoles fruitières du Jardin des Plantes, de celui de la chambre des Pairs, de celui de la Société d'Agriculture d'Angers, etc., plusieurs particuliers en ont ajouté de nouvelles. Dès longtemps on a disposé systématiquement, dans l'un des carrés du Muséum, les plantes alimentaires, fourragères et industrielles. Une foule de fleuristes, affectionnant telle ou telle espèce de préférence à toute autre, s'étudient spécialement à en réunir toutes les variétés, à en créer de nouvelles et à en présenter aux amateurs une vivante monographie. De toutes parts l'horticulteur se crée ainsi une botanique à lui, dont chaque jour il aide la nature à enrichir le changeant et brillant domaine.

Au commencement de notre siècle, André Thouin créa la première école de *technologie horticole* qui ait existé en France et probablement en Europe. Il réunit en plusieurs sections les exemples de préparation du sol, de multiplication, de propagation, de conservation et d'emploi des végétaux. Il démontra sur place l'art des semis, des plantations, des marcottes, des boutures, des greffes, de la taille. Il enseigna enfin, sur la nature même, les moyens et les résultats de la culture.

On conçoit que, pendant que la science préparait ainsi les voies à la pratique, celle-ci ne dut pas rester en arrière. Les Pays-Bas, la France et l'Angleterre perfectionnèrent à l'envi leur horticulture *maraîchère*. Celle-ci, stimulée par les besoins pressants de populations plus nombreuses et par le luxe des villes, est arrivée à tripler, à quintupler, sur le même sol et dans le cours d'une même saison, les produits qu'une nature avare n'accorde qu'une fois l'an à l'agriculteur. Dans le *jardin potager*, au milieu des légumes arrivés à peine à leur maturité, croissent déjà ceux d'une seconde époque; aux plantes de quelque durée se marient celles qui devront leur céder successivement la place, et toujours la récolte du jour prépare en quelque sorte celle du lendemain; car, dans ces assolements multiples, on a tellement combiné les choses que les plantes qui couvrent simultanément le sol ne puissent se nuire ni par leurs racines ni par leur ombrage; qu'elles profitent également des soins qu'on donne aux unes ou aux autres; qu'elles se prêtent même parfois un mutuel appui, et que les mêmes espèces ne fatiguent pas le sol par un trop fréquent retour.

Digitized by Google

Le haut prix des primeurs a permis de devancer, pour la production des légumes et des fruits légumiers les plus recherchés, l'époque naturelle. Les melons mûrissent à Paris, et aux alentours même de Honfleur, presque aussitôt que sous le ciel marseillais; les asperges paraissent dans la montre des marchands de comestibles pendant tout le cours de l'hiver; les artichauts devancent chez les restaurateurs l'apparition des premières feuilles printanières de nos promenades; les carottes alimentent les marchés dès la cessation des gelées; les choux-fleurs, dont les derniers produits se consomment parfois jusqu'au mois de mars, en donnent de nouveaux avant la fin d'avril; les fraises peuvent orner nos tables dès le mois de janvier; les haricots verts, les pois, les laitues, les pommes de terre peuvent les couvrir pendant presque toute l'année; la batate des Antilles, l'oxalide du Pérou, l'ananas des Indes mûrissent leurs racines ou leurs fruits dans nos jardins ou nos bâches (*voy.* ce mot).

Plusieurs des arbres qui composent le *jardin fruitier* ne peuvent, on le sait, se reproduire de semences sans variations: la plupart perdraient ainsi les qualités qui nous les font rechercher, et malheureusement, loin d'en acquérir de nouvelles, le plus communément ils donneraient des produits inférieurs à tous égards à ceux dont on les aurait tirés; car la nature tend à ramener vers le type sauvage les variétés que la culture a en quelque sorte conquises sur elle. Quelquefois seulement, par suite de causes que la science n'a pu encore apprécier, la variété s'écarte de plus en plus de l'espèce primitive; elle continue de dégénérer, dans la manière de voir des botanistes, de s'améliorer, dans la nôtre. Quelque rare que soit cette circonstance, les semis de noyaux et de pepins offrent le seul moyen d'augmenter nos richesses en ce genre; et quoique les tentatives persévérantes de nos plus célèbres pomologistes prouvent, selon nous, la règle qui vient d'être posée (puisqu'en partant de principes souvent fort différents, ils ne sont arrivés en définitive à produire qu'un petit nombre de fruits capables de soutenir la comparaison avec nos vieilles espèces jardinières), les cas exceptionnels sont assez nombreux pour que nous ne nous décourageions pas. L'obtention d'une bonne variété nouvelle au milieu de cent autres est une indemnité bien suffisante à l'incertitude et à la lenteur de semblables tentatives; et puisque c'est aux semis que nous devons tout ce que nous possédons, tout doit nous engager à continuer de semer. La greffe nous offre un moyen facile et sûr de conserver aux siècles à venir les conquêtes du nôtre.

Comme dans les jardins potagers, on trouve dans les jardins fruitiers d'Europe divers produits exotiques et des primeurs. Nulle part mieux qu'en Angleterre, on n'a su obvier au défaut de chaleur estivale et à l'obscurité d'un ciel habituellement voilé, pour obtenir les fruits que le climat refuse de faire complétement mûrir. Là on construit des serres non-seulement pour la vigne, les pêchers, les figuiers, mais aussi pour les cerisiers. La chaleur qui élève la température de l'air ambiant circule encore dans l'épaisseur des murailles et se transmet ainsi de tous côtés à l'espalier. En Danemark, les réchauds de fumier remplacent habituellement les tuyaux de chaleur. L'un de ces réchauds se trouve sur le devant de la bâche; l'autre s'élève derrière le mur qui porte le treillis et dans toute sa hauteur. En Hollande, les arbres plantés dans des pots ou des caisses sont enfouis dans des couches de tannée qui remplissent presque entièrement des châssis, et palissés à une petite distance des vitraux qui les recouvrent. Les seuls fruits à peu près qui soient à la portée du paysan russe sont les poires sauvages, les merises, la groseille à fruit noir, la fraise et l'airelle; la pomme même, qui est maintenant abondante dans l'Ukraine, est en grande partie tirée des pays du dehors. Cependant, sous un climat aussi défavorable, à l'aide des cultures forcées, les jardins de Saint-Pétersbourg donnent annuellement des raisins, des pêches et des ananas d'excellente qualité, parce qu'on a soin de combiner l'époque de leur maturité de manière à les faire profiter de la vive chaleur et de l'éclat des rayons solaires des mois d'août et de septembre; les pommes, les poires, les

Digitized by Google

cerises mûrissent dès le mois d'avril dans les domaines impériaux, tandis que rarement elles deviendraient mangeables en plein air. La France, plus favorisée, n'avait pas à lutter ainsi contre sa position géographique : le dattier croît sur une étroite lisière de nos côtes méditerranéennes; il s'élève à Hyères au milieu des vergers d'orangers qui, à Cannes (Var), envahissent même les champs. L'olivier couvre une partie du Languedoc, de la Provence; la vigne mûrit ses grappes dans les $\frac{9}{10}$ de nos départements, et le pommier ne végète nulle part avec une vigueur plus féconde que dans nos régions du nord et du nord-ouest dont il caractérise le climat. Quand la nature se montre si facile, il est rare que l'art lui vienne beaucoup en aide. Aussi n'est-ce ni dans le midi de la France, ni en Espagne, ni en Italie, qu'il faut aller étudier les cultures de primeurs. Toutefois nos jardiniers n'ont pas voulu rester en arrière de ceux de l'Europe septentrionale : outre les pêchers, les cerisiers, etc., la vigne, ce végétal qui se prête si bien aux caprices de l'horticulteur, a été forcée. Ses raisins ont devancé l'automne dans nos bâches; ils se sont dorés des feux du midi sur les treilles de Thomery (près de Fontainebleau); ils se sont montrés plusieurs fois dans l'année sur le même cep, sous l'influence d'une taille répétée, qui a pu reproduire en de certaines années, sous le ciel de Suresne (environs de Paris), les merveilles de Cuba, de Bourbon ou celles d'Ischia, patrie de l'espèce trifère.

La terre a protégé les tiges du figuier contre les gelées hivernales dans les jardins d'Auteuil (environs de Paris); un simple chaperon a combattu les effets du rayonnement nocturne le long des espaliers des industrieux habitants de Montreuil (environs de Vincennes). Une taille basée sur les principes d'une saine physiologie est venue ajouter au volume, à la saveur des fruits, régler leur production en établissant un juste équilibre entre les parties souterraines et aériennes, entre les organes conservateurs et reproducteurs. Des variétés naines, dans lesquelles tous les sucs séveux semblent se concentrer vers les péricarpes, ont embelli jusqu'à nos parterres; des variétés d'une haute stature, aux fruits plus abondants que savoureux, ont peuplé nos vergers; celles-ci se sont prêtées aux formes élégantes du cône ou du gobelet; celles-là ont étendu, avec une admirable régularité, leurs *membres* égaux au soleil reflété par des murs; partout l'intelligence est venue en aide à l'adresse humaine, la science au secours de l'art.

Le *jardin fleuriste* ne fut jamais plus brillant que de nos jours. Jamais ses produits ne furent entourés de plus de soins; jamais r on plus ils ne furent appréciés par un plus grand nombre de connaisseurs. Tous les moyens ont été employés pour les multiplier et les embellir. Les vieilles familles des roses, des œillets, des renoncules, des anémones, des auricules, des jacinthes, des tulipes, loin de déchoir, ont étendu leurs innombrables ramifications sous l'influence des semis. Celles des amaryllis, des chrysanthèmes, des pivoines, des primevères, des pensées (*voy.* ces mots et les suivants), se sont formées presque sous nos yeux. Les dahlias, dont André Thouin décrivait les trois variétés primitives en 1804, remplissent maintenant par centaines les pages de volumineux catalogues. Il en est de même des camellias, des pelargonium. Les végétaux délicats de terre de bruyère, les orchidées, que longtemps l'habileté du cultivateur désespéra de reproduire, et une foule de plantes d'orangerie ou de serres qui apparaissent annuellement dans le commerce, ont décuplé les richesses inépuisables des herbiers d'amateurs.

Tandis que des fécondations artificielles éveillent la faculté productive chez les espèces qui semblaient l'avoir perdue dans les conditions forcées d'existence que nous leur avions faites; que l'hybridation atteste non moins clairement, chez les deux branches du règne organique, l'influence combinée des sexes sous la puissante action de l'homme, ces mêmes sexes s'éteignent peu à peu dans les fleurs doubles. Les filets des étamines, gonflés d'une sève surabondante, deviennent pétaloïdes; les anthères avortées ne portent plus de pollen et disparaissent enfin dans l'ensemble de la corolle; les divisions du calice s'étendent sous forme de feuilles.

Pour ces produits choyés, on a su con-

Digitized by Google

jurer les effets du froid et de la chaleur, de la sécheresse et de l'humidité excessives. Le soleil et la pluie ne leur arrivent qu'en proportions déterminées; des abris protecteurs arrêtent au besoin l'une ou l'autre. En retardant sans doute l'imprégnation du stigmate, ils conservent quelques heures de plus la fraîcheur virginale des pétales; car, dès que le vœu de la nature sera accompli, toute la sève, appelée vers le naissant embryon, abandonnera le périanthe, ornement de jeunesse désormais inutile à une fleur devenue mère.

Les grands végétaux ligneux occupent dans les *bosquets* et les *parcs* la place que les plantes, les arbustes et les arbrisseaux à fleur occupent dans le parterre (*voy.* l'article JARDIN). On peut diviser leur culture en trois périodes : la période du semis et du séjour dans la *pépinière* (*voy.*), la période de *plantation* (*voy.*), et celle des soins d'entretien à demeure, qui ne sont un peu exigeants que pour les espèces non acclimatées. L'étude pittoresque des arbres se rattache avant tout à l'art de la composition des jardins.

Plusieurs sociétés d'horticulture se sont formées depuis un certain nombre d'années en France, à l'instar de celles qui existaient depuis longtemps chez les peuples voisins. La première et la principale est celle de Paris, qui fut fondée en 1827; elle comprend cinq comités principaux, outre ceux qui ont été constitués pour la surveillance des fonds, la rédaction du journal et la direction du jardin, savoir : un comité des pépinières, de la culture et de la taille des arbres fruitiers; un comité des plantes potagères; un comité des plantes économiques et médicinales; un comité des plantes d'agrément de pleine terre, d'orangerie et de serre; enfin un comité de composition des jardins. O. L. T.

HORUS, en égyptien *Or*, fils d'Osiris et d'Isis, et personnification du soleil caniculaire, c'est-à-dire arrivé à la plus grande intensité de sa vertu calorifique. Les Grecs reconnurent leur Apollon dans ce dieu égyptien qu'on représente, sur les monuments, avec une tête d'épervier. Il passe pour le dernier roi d'Égypte issu de race divine. Il possédait l'art de guérir et celui de prophétiser. Osiris était remonté des enfers pour lui enseigner l'art de la guerre, dont il profita contre Typhon (*voy.*), son frère et son persécuteur. Horus triompha de ce dieu malveillant, après une lutte longue et acharnée. On a remarqué la plus grande ressemblance entre Horus et Harpocrate (*voy.*), d'où l'on a conclu que ces deux divinités n'en faisaient qu'une, et que les Grecs les ont distinguées mal à propos. S.

HOSANNA. Ce mot liturgique qui, dans le grec du Nouveau-Testament (Matth., XXI, 9. 15; Marc, XI, 9. 10; Joann., XII, 13), s'écrit ὡσαννά, est formé par la contraction de deux mots hébreux, *hoschiah-nna* ou *hoscha-nna*, *protége, je t'en supplie*, expression dont on se servait pour souhaiter à quelqu'un la protection, le secours de Dieu. Dans les passages cités, il est question de l'entrée de Jésus-Christ à Jérusalem, le jour des Rameaux; les personnes qui l'accompagnaient, les enfants même qui suivaient la foule, entrèrent avec lui dans le temple, criant : « *Hosanna* au fils de David, béni soit celui qui vient au nom du Seigneur; *hosanna* au plus haut des cieux ! » Ces mots sont empruntés en partie au psaume CXVIII, 26; le peuple les chantait ordinairement à la fête des Tabernacles, en faisant processionnellement le tour de l'autel. Le psaume cité ayant été appliqué, du temps de Jésus-Christ, au Messie, les disciples du Seigneur et le peuple même furent portés tout naturellement à se servir de préférence de cette formule pour célébrer l'entrée du Christ dans Jérusalem et pour lui crier *vivat*, lorsqu'il se présenta dans le temple. TH. F.

HOSPICES, *voy.* HÔPITAUX.

HOSPITALIERS (ORDRES). La première confrérie connue sous le nom d'*hospitaliers* ou de *frères de l'hôpital* ne remonte pas au-delà du IXe siècle. Depuis longtemps, sans doute, les voyageurs et les malades étaient reçus et soignés dans les couvents; mais ce que les religieux faisaient pour eux se pratiquait par pure charité chrétienne, et non en vertu d'une prescription particulière de leur règle. Le véritable fondateur de l'ordre des hospitaliers fut, d'après Lombardelli et Helyot, un habitant de Sienne, nommé Soror, qui brillait par sa piété vers le milieu du IXe siècle. Il ouvrit aux

Digitized by Google

pèlerins sa petite maison près de la cathédrale, et se plut à leur prodiguer des secours spirituels et corporels. Touchés de son dévouement, ses compatriotes agrandirent sa maison, qui finit par devenir un vaste hôpital. On appela cet établissement *della Scala*, à cause de trois degrés de marbre qu'on découvrit en en creusant les fondements.

Quelques personnes ayant demandé à se joindre à lui, Soror crut devoir établir une règle qui fut approuvée plus tard par l'évêque diocésain et par le pape. Elle était si parfaite que, dans la suite des siècles, on ne trouva presque aucun changement à y faire.

La réputation de l'hôpital de Sienne se répandit bientôt, et de tous côtés on voulut organiser les hôpitaux sur ce modèle. Florence, Rieti, Todi supplièrent Soror de leur envoyer des frères et des sœurs pour diriger les établissements du même genre que ces villes fondaient. Soror alla lui-même les visiter, en sa qualité de recteur, et choisit les supérieurs qui devaient les régir. Il avait eu la prudence d'associer ses concitoyens à son œuvre. Ses décisions devaient être approuvées par un conseil choisi parmi les plus considérables de Sienne, et qu'on nomma le conseil des *Sages de Notre-Dame della Scala*. A la mort du premier recteur, en 898, l'hôpital était dans l'état le plus florissant. L'habit de l'ordre consistait en une soutane noire sur laquelle retombait un capuchon avec une espèce de camail orné, sur le côté gauche, d'une échelle à trois échelons et d'une croix de soie jaune. Dans les grandes solennités, le recteur portait une échelle d'or sur son camail.

Les congrégations des frères hospitaliers ne tardèrent pas à se multiplier partout. Deux des plus célèbres furent sans aucun doute l'ordre des chevaliers *de Saint-Jean de Jérusalem* et celui des chevaliers *Teutoniques;* mais l'un et l'autre ont joué un rôle si important dans l'histoire que nous leur consacrerons des articles particuliers aux mots MALTE et TEUTONIQUE.

Ce fut surtout au commencement du XIIe siècle que les mœurs publiques et les malheurs du temps donnèrent naissance à une foule d'ordres hospitaliers. Un des plus importants, fut celui d'Aubrac, dans le diocèse de Rhodez. L'hôpital, situé sur la montagne haute et escarpée de ce nom, au milieu d'une contrée alors déserte, et destiné à recevoir les voyageurs, fut fondé, en 1120, par Alard ou Adalard, comte de Flandre. Outre les frères lais, il eut bientôt des prêtres et des chevaliers. Des dames de haut rang s'y rendirent souvent avec de nombreuses suivantes pour offrir leurs soins aux pèlerins. Ses immenses richesses lui valurent en peu de temps une grande réputation; mais elles finirent par amener à leur suite la corruption, leur trop fidèle compagne. Dans la seconde moitié du XVIIe siècle, il s'y était introduit de tels désordres qu'on se vit obligé d'en renvoyer les frères et de mettre à leur place les chanoines réguliers de Chancellade.

Un autre ordre non moins utile, quoique d'une autre manière, fut celui des *Pontifices* ou faiseurs de ponts. Ces hospitaliers s'établissaient le long des rivières pour transporter gratis et sans danger les voyageurs sur l'autre rive. Les premiers dont il soit question dans l'histoire se montrent sur les bords de l'Arno en Toscane. Parmi eux se distingua principalement Benezet ou le petit Benoît, qui, en 1177, construisit à Avignon, sur le Rhône, le fameux pont de 1,340 pieds sur 18 arches, que l'on mit onze ans à achever. L'ordre se répandit beaucoup dans le XIIIe siècle. En 1265, il entreprit le pont Saint-Esprit, qui avait 1,200 pieds de long sur 15 de large et reposait sur 22 arches. Les hospitaliers du pont Saint-Esprit acquirent bientôt une grande réputation; leurs richesses s'accrurent et produisirent les effets qu'elles produisent ordinairement. En 1519, l'ordre fut sécularisé. On appelle quelquefois ces hospitaliers les *prêtres blancs*, à cause de l'habit blanc qu'ils portaient.

Les hospitaliers du Haut-Pas ou de Lucques étaient également des *Pontifices*. Ils portaient, comme tous les faiseurs de ponts, un grelet (marteau de maçon) sur leurs manteaux; ils furent supprimés par Pie II; cependant on les retrouve en France encore longtemps après.

Au XIIIe siècle, le nombre des maisons des hospitaliers ne fit qu'augmenter. A la

Digitized by Google

fin du XIIe déjà, Gui de Montpellier fonda, en France, un hôpital qui servit bientôt de modèle à plusieurs autres. La congrégation dont il était le chef fut autorisée (1198) par le pape Innocent III; elle ne se composait que de laïcs, mais elle remplit avec tant de fidélité les devoirs qui lui étaient prescrits qu'en 1204 le pape appela Gui à Rome pour le mettre à la tête de l'hôpital *di Santo-Spirito in Sassia* (*voy.* p. 234). Quoique les noms de grands-maîtres, de commandeurs, de chevaliers, fussent en usage dans cette confrérie, elle ne constitua jamais un ordre militaire, et elle ne prit aucune part aux croisades. Pie II soumit au général de l'ordre qui siégeait à Rome la congrégation de Montpellier; mais, en 1700, le roi de France l'affranchit de cette juridiction étrangère. Une ordonnance de 1708 la régularisa et y fit entrer des ecclésiastiques.

L'ordre de Saint-Augustin de Coutances, composé de douze ecclésiastiques, ne fut pas moins utile, quoiqu'il fût moins répandu. Il avait été fondé en 1209 par l'évêque Hugues de Morville.

Les hospitaliers étaient nombreux en Angleterre. Ceux de Saint-Jean-Baptiste, à Coventry, appelés aussi *les Croisés*, à cause de la croix noire qu'ils portaient, appartenaient à l'ordre de saint Benoît. D'autres étaient sous la règle de saint Augustin; mais la plupart avaient leurs statuts particuliers.

L'Espagne ne pouvait rester en arrière des autres pays de la chrétienté dans l'établissement de congrégations pareilles. Il s'en forma un grand nombre, surtout pendant la guerre des Maures, époque qui vit éclore tant d'ordres de chevalerie. Quelques-uns font remonter jusqu'à Charlemagne l'hôpital des chanoines réguliers de Ronceval; d'autres en attribuent la fondation à Sanchez, évêque de Pampelune. Ces chanoines étaient appelés les disciples de saint Jean de l'Ortie, à qui l'Espagne croyait être redevable de l'établissement d'un grand nombre d'hôpitaux. Alphonse VIII, roi de Castille, qui s'acquit tant de gloire dans ses guerres contre les Maures, fonda à Burgos, peu de temps avant sa mort (1214), un magnifique hôpital à l'entretien duquel devait pourvoir le célèbre couvent de Las Huelgas. Mais les donations se multiplièrent à un tel point que bientôt l'hôpital fut trois fois plus riche que le couvent. Douze frères lais avaient d'abord été chargés de soigner les malades : on en chargea plus tard les Cisterciens. A dater de 1474, les hospitaliers commencèrent à montrer un grand amour pour la magnificence mondaine; ils prirent le costume et la croix des chevaliers de Calatrava (*voy.*), en y ajoutant seulement une tour d'or. En vain ces chevaliers protestèrent-ils contre cette usurpation des hospitaliers : leurs plaintes ne furent pas écoutées, ou au moins on n'y fit pas droit.

Vers la fin du XIIIe siècle, Gui de Joinville fonda en France l'ordre des Hospitaliers de la Charité. Il établit à Boucheraumont, dans le diocèse de Châlons, un hôpital dont il confia l'administration à des laïcs, et, quelques années plus tard, il en établit un autre à Paris. Cet ordre fut approuvé en 1300 par Boniface VIII. Il fut d'abord en rapport avec le tiers-ordre de saint François, qui se distingua également par la fondation de plusieurs hôpitaux; mais Clément VI le soumit par la suite à la règle de saint Augustin.

Jean, surnommé *de Dieu*, que ses extravagances firent d'abord enfermer dans une maison de fous, et qui fut placé plus tard au nombre des saints, est le fondateur de l'hôpital de Grenade, qui devint bientôt un des premiers de l'Espagne, grâce à l'appui du roi Philippe II. Jean ne donna pas de règle à son ordre; tout ce qu'il en exigea, ce fut qu'il se consacrât à soigner les malades. Son successeur, Antoine Martin, engagea Philippe II à établir un hôpital pareil à Madrid. Celui de Grenade servit de modèle à plusieurs autres encore (*voy.* p. 232), sur lesquels il conserva la supériorité. En 1572, Pie V soumit la congrégation à la règle de saint Augustin. Le nombre de ces hôpitaux s'étant élevé à 18, non-seulement en Espagne, mais en Italie et dans le reste de l'Europe, Sixte-Quint lui permit d'ouvrir à Rome un chapitre général : il prit alors le nom de *congrégation de Saint-Jean-de-Dieu*. En 1591, Grégoire XIV confirma ses priviléges; mais Clément VIII

Digitized by Google

le soumit à la juridiction des évêques, parce que ses membres négligeaient leurs devoirs pour s'arroger des fonctions qui ne leur appartenaient pas. Paul V cependant satisfit à toutes ses prétentions. En 1592, il y avait dans cet ordre deux généraux, l'un pour l'Espagne et les Indes-Occidentales, l'autre pour l'Italie, la France, l'Allemagne et la Pologne. Ce dernier avait son siége à Rome, et les couvents de Pologne étaient gouvernés par un vicaire général. L'habit de l'ordre était de couleur brune; ses armes, une grenade d'or avec une croix d'or dans un champ d'azur. L'écu était surmonté d'une couronne. *Voy.* CHARITÉ (*frères de la*).

La fin du XVIe siècle vit naître une nouvelle et importante congrégation d'hospitaliers du tiers-ordre de saint François; l'Espagnol Bernardin d'Obrégon en fut le fondateur. Après avoir combattu sous les drapeaux de Philippe II, Bernardin renonça à l'état militaire pour des motifs de piété, et se retira dans un hôpital de Madrid pour y consacrer sa vie au soulagement des malades. Au bout de douze ans, ses austérités commencèrent à fixer l'attention publique. Des disciples s'offrirent, et il obtint la permission de fonder une confrérie particulière. En 1567, six jeunes gens prirent l'habit de la congrégation nouvelle, consistant en une chemise de serge, une robe et un manteau de drap brun et une ceinture de cuir. La même année, le nombre des disciples s'éleva à 20; la considération et les revenus s'accrurent dans la même proportion. Burgos, Guadalaxara, Murcie et une foule d'autres villes voulurent avoir des confréries pareilles. Avec le nombre des maisons augmenta le nombre des malades, et le zèle de la congrégation redoubla. Bernardin crut utile alors d'imposer à ses disciples les vœux de chasteté, de pauvreté, de charité et d'obéissance envers leurs ordinaires, ce qui eut lieu en 1589. Il obtint aussi la permission de recevoir des novices. En 1592, Lisbonne l'appela pour qu'il réformât ses hôpitaux. Après sa mort, l'ordre fonda une maison à Malines. En 1609, Paul V permit aux frères de porter une grande croix noire sur leur robe et leur manteau, afin de se distinguer des imposteurs qui oseraient mendier sous l'habit de l'ordre.

Les hospitaliers, appelés ordinairement *Bons-Fieux*, ou *Bons-Fils*, appartenaient également au tiers-ordre de saint François. Cette congrégation fut fondée à Armentières, en 1615, par cinq ouvriers qui s'associèrent pour de bonnes œuvres. En 1626, ils échangèrent leur habit noir contre celui du tiers-ordre de saint François, dont ils adoptèrent la règle. Cet habit consistait en un manteau de drap gris avec un gros cordon blanc. Soumis, en 1671, à la juridiction des supérieurs des Récollets, ils préférèrent par la suite celle des évêques dans le diocèse desquels se trouvaient leurs maisons. En 1679, la congrégation établit une maison à Saint-Venant; elle en avait déjà deux, à Arras et à Lille. Louis XIV la chargea de la direction des hôpitaux de Dunkerque, de Bergues et d'Ypres, et dès cet instant ses membres devinrent des frères hospitaliers. Cependant leurs maisons, ou *familles*, comme ils les appelaient, n'étaient pas toutes des hôpitaux. Dans quelques-unes, on apprenait à lire et à écrire aux enfants. Chaque famille avait un supérieur, un vicaire et trois conseillers choisis, tous les trois ans, dans un chapitre présidé par un délégué de l'évêque, qui lui donnait aussi son directeur spirituel. Les diverses familles vivaient dans la plus grande union; tout était en commun entre elles. Les frères ne portaient jamais de toile; ils couchaient sur la paille, se donnaient la discipline trois fois par semaine, se levaient à quatre heures du matin pour assister à l'office, travaillaient et priaient avec ardeur. Dans quelques maisons, on prenait en pension non-seulement la jeunesse, mais des aliénés. Les frères allaient aussi soigner les malades dans les maisons particulières où on les appelait.

HOSPITALIÈRES. Les ordres des frères hospitaliers étaient si nombreux et si variés que nous avons dû nous borner aux plus remarquables. Les congrégations des sœurs n'étaient ni moins répandues ni moins différentes quant à la règle et au costume. Nous n'en indiquerons également que les plus importantes.

Un des plus anciens hôpitaux de l'Eu-

Digitized by Google

rope, l'Hôtel-Dieu de Paris (*v.* p. 230), fut confié d'abord à des frères et à des sœurs; mais on finit par ne plus y admettre que des sœurs soumises à la règle de saint Augustin. On les recevait après un noviciat de douze ans, qui fut réduit à sept en 1636. La mère Geneviève Bouquet, qui se rendit célèbre par le courage qu'elle déploya pendant la peste, introduisit dans la congrégation le régime monacal. Les sœurs devaient faire vœu de chasteté, de pauvreté, d'obéissance, et s'engager en outre à consacrer toute leur vie au soulagement des malades. Cette congrégation possédait encore l'hôpital de Saint-Louis (*voy.* p. 230), des maisons à Moulins, à Saint-Julien et dans d'autres villes de la France. Elle en avait même une à Raquete en Italie.

Les sœurs hospitalières de Saint-Jean-de-Jérusalem étaient aussi anciennes que les chevaliers (*voy.* MALTE) et suivaient la même règle. On ne sait ce qu'elles devinrent lors de la prise de Jérusalem par Saladin, en 1187. L'année suivante, Sanche, femme d'Alphonse II, roi d'Aragon, fonda un couvent de cet ordre près de Saragosse; pour y être admise, une femme devait être de naissance noble. Du reste, les novices étaient reçues sans dot. Les plus jeunes sœurs s'appelaient *élèves*, les plus âgées *maîtresses*. La règle à laquelle elles étaient soumises avait été considérablement modifiée d'après celle de saint Augustin. En 1470, le couvent se plaça sous l'autorité immédiate du Saint-Siége; il servit de modèle à plusieurs établissements pareils en Espagne, en Portugal, en Italie, en France et en Angleterre. Depuis la conquête de Rhodes par les Musulmans, les sœurs adoptèrent un habit noir en signe de douleur.

Les chanoinesses hospitalières étaient très nombreuses en France. Parmi leurs maisons, nous citerons surtout l'hôpital de Sainte-Catherine à Paris, à la tête duquel était un supérieur choisi parmi les prêtres séculiers. Les sœurs devaient recevoir et soigner pendant trois jours les femmes pauvres qui passaient par Paris, et donner la sépulture aux suicidés, aux noyés et à ceux qui mouraient en prison. Au milieu du XVIe siècle, elles échangèrent leur habit noir contre une robe blanche avec ceinture et manteau noirs. L'habit des sœurs hospitalières de Saint-Gervais était le même; seulement celles-ci ne portaient pas de ceinture. Couvent d'hommes d'abord, l'hôpital de Saint-Gervais leur avait été abandonné en 1300; on les appelait *Filles-Dieu*. Elles eurent bientôt des maisons à Orléans, à Beauvais, à Abbeville et dans plusieurs autres villes. Celle de Pontoise suivait la règle de saint Augustin.

Les sœurs hospitalières de Champeaux dataient du milieu du XIIIe siècle. Elles étaient sous l'autorité immédiate du Saint-Siége, obéissaient à la règle de saint Augustin, et portaient un habit violet. Le tiers-ordre de saint Augustin ne se répandit cependant en France que par les soins du P. Ange le Proust, fondateur de la congrégation des hospitalières de Saint-Thomas-de-Villeneuve. Le nombre de maisons augmenta rapidement, surtout en Bretagne. Son habit était noir, avec ceinture, coiffe, gorgerette et tablier blancs.

Ce fut à peu près à la même époque que, pour reprendre sa femme, qui, pendant son absence, était entrée dans un couvent, Haudry, secrétaire privé de saint Louis, se vit obligé de payer une somme assez considérable pour l'entretien de douze pauvres femmes qu'on appela de son nom *Haudriettes*. Le nombre des Haudriettes s'accrut rapidement. En 1414, Jean XXIII confirma leurs statuts; mais la corruption qui régna parmi elles obligea bientôt de les soumettre à la règle de saint Augustin. Cette congrégation prit plus tard le nom d'ordre *de l'Assomption*, de celui de l'église d'une maison qu'on lui avait donnée en 1622.

Parmi les hôpitaux du duché de Bourgogne, on doit mentionner surtout celui de Beaune, le plus ancien et le plus considérable, et celui de Châlons, rebâti en 1528. Les sœurs de Sainte-Marthe y soignaient les malades des deux sexes et ne prononçaient que les vœux simples de pauvreté et de chasteté.

En 1624, Françoise de la Croix fonda, à Paris, la congrégation des sœurs hospitalières *de la Charité* (de Notre-Dame de Paris). Ce fut elle qui, la première, avec l'approbation de l'archevêque, établit,

Digitized by Google

dans la capitale de la France, un hôpital pour les femmes seules. En 1627, le roi et le parlement autorisèrent cette nouvelle congrégation, à laquelle on fournit un local plus vaste que la maison qu'elle avait occupée jusque-là près du couvent des Minimes. L'ordre avait quatre maisons, deux à Paris, une à La Rochelle et une à Pate, où était née la mère Françoise. Quoiqu'il eût quitté la règle du tiers-ordre de saint François pour celle de saint Augustin, on continua d'appeler les sœurs *Filles de saint François*. L'habit de l'ordre devait proprement être gris; néanmoins il était noir dans plusieurs maisons.

Les sœurs hospitalières qui restèrent affiliées au tiers-ordre de saint François d'Assises, appelées aussi *Sœurs grises*, à cause de l'habit qu'elles portaient généralement (mais qui dans quelques maisons était noir, dans d'autres bleu foncé, dans d'autres blanc), n'étaient pas moins répandues. Elles ne prononçaient que les vœux simples pour un ou trois ans, et n'étaient pas cloîtrées pour la plupart. Cet ordre, fondé par Angeline de Corbare (morte, en 1435, dans son couvent de Foligny), acquit une grande réputation par les efforts de saint Vincent de Paul (*voy.*). Secondé par la dame Le Gras, cet homme vénérable établit un séminaire pour former de bonnes garde-malades. Cette école prospéra, et reçut de l'archevêque de Paris le titre de congrégation; elle servit de modèle à 300 maisons pareilles qui s'élevèrent en France, dans les Bas-Pays et jusqu'en Pologne. La supérieure exerçait ordinairement ses fonctions pendant trois ans. Les sœurs joignaient la vie active à la vie contemplative. Tout ce qui aurait pu les attacher trop fortement leur était enlevé; on leur faisait même changer de cellule à certaines époques. Les pénitences et les jeûnes étaient choses ordinaires pour elles. Pour être admise, il fallait avoir un corps sain et vigoureux, un caractère sérieux et modeste. Les novices étaient soumises à de rudes travaux pendant cinq ans, après lesquels on leur permettait de prononcer les vœux pour un an seulement; mais elles pouvaient les renouveler. *Voy.* CHARITÉ (*sœurs de la*).

Les hospitalières de Saint-Joseph, congrégation formée à La Flèche, en 1642, par Mlle de La Fère, ne prononçaient de vœux que pour un ou trois ans. Leur habit était aussi simple que modeste. Elles eurent bientôt des maisons à Laval, à Baugé, à Moulins, et même à Montréal dans le Canada. Celle de Laval adopta la première, en 1663, la règle de saint Augustin; les autres l'imitèrent. Toutes vivaient dans l'union la plus intime.

D'autres hospitalières se consacraient seulement à l'éducation des filles, comme la congrégation des Sœurs de Saint-Joseph, fondée en 1638. Ces sœurs joignirent, par la suite, au vœu d'obéissance celui de chasteté. Les maisons de Paris, de Rouen, de Toulouse, de Limoges, de La Rochelle, différaient et par les statuts et par l'habit. Quelques-unes furent régularisées.

Nous pourrions citer encore la congrégation du Saint-Esprit, fondée à Dijon par Joly, celles des Filles de sainte Agnès et de la Sainte-Famille, fondée à Douai par Jeanne Biscot; mais ceux qui seront curieux de plus grands détails pourront lire le savant ouvrage d'Hélyot : *Histoire des ordres monastiques, religieux et militaires, et des congrégations séculières, de l'un et de l'autre sexe, qui ont été établies jusqu'à présent, contenant leur origine, fondation, progrès, événements considérables, leur décadence, suppression ou réforme, les vies de leurs fondateurs ou réformateurs*, avec un grand nombre de figures, assez fidèles, de leurs habillements, Paris, 1714-21, 8 vol. in-4°. E. H-G.

HOSPITALITÉ (*hospitalitas*, d'*hospes*, hôte). C'est la pratique d'un devoir prescrit par la loi divine, en ce sens que son accomplissement a pour principe la charité. Cependant cette pratique se retrouve chez tant de peuples livrés à l'idolâtrie qu'il faut bien reconnaître qu'elle a sa source dans ce sentiment de bienveillance universelle qui fait du genre humain une même famille. En effet, le voyageur, l'indigent, admis sous la tente de l'enfant d'Israël ou dans la demeure du riche Égyptien, assis à leur table, partageant leur couche, recevant, au moment du départ, les aliments qui

Digitized by Google

devaient le soutenir sur la route, souvent même les vêtements destinés à couvrir sa nudité, ne participaient-ils pas, pour le temps de leur passage, à tous les soins, à tous les dons, que la tendresse d'un père répand sur ses enfants?

Telle était l'hospitalité aux premiers jours du monde; telle les livres sacrés nous la montrent, exercée par Abraham et Sara, dans les champs chaldéens, à l'égard des trois célestes voyageurs; telle les annales de l'antiquité païenne nous la racontent dans la fable de Philémon et Baucis, hôtes de Mercure et de Jupiter; et, dans la mythologie comme dans la Bible, nous trouvons, à côté des récompenses accordées à ceux qui pratiquent cette vertu, l'exemple des terribles châtiments infligés à ceux qui en violent les lois. Ainsi le feu céleste embrase le palais de Lycaon (*νυγ.*) qui servait à ses hôtes pour aliments des victimes humaines; et le même feu consume la ville impie dont les débauches étaient un outrage à la nature. Comme deux charitables vieillards échappent seuls à l'inondation qui engloutit leurs voisins inhospitaliers, de même Loth et sa famille, qui avaient seuls accueilli et respecté sous leur déguisement les envoyés du ciel, sont seuls préservés, au milieu de la ruine de la cité maudite.

Dans la Grèce, comme dans la terre de Chanaan, l'hospitalité engageait aux soins les plus attentifs envers celui qui en réclamait le bienfait. A son entrée, on lui présentait le vin, le pain et le sel; on lui lavait les pieds; et ce fut en rendant ce pieux office à Ulysse que la nourrice Euryclée le reconnut à la cicatrice dont sa jambe était marquée. En ces temps de simplicité primitive, même des filles de roi s'acquittaient de ce devoir : la fable nous en offre des exemples célèbres dans Nausicaa, dans Hélène; mais les annales de la charité chrétienne nous en présentent de plus authentiques et de plus touchants dans deux princesses que l'Église a mises au rang des saintes, Amélie d'Écosse et Élisabeth de Hongrie.

En Orient, l'Égypte, l'Éthiopie, l'Arabie, l'Inde, nous ont légué les plus anciens souvenirs et les plus sublimes leçons des vertus hospitalières; Tobie en est demeuré le type parfait et l'exemple à jamais vénérable. L'islamisme n'a rien changé à cet égard aux mœurs de l'Orient; le Koran a même fortifié l'habitude par le précepte, et le Bédouin voleur regarde comme un être sacré l'etranger qui a touché le seuil de sa tente. Dans sa tragédie d'*Abufar*, Ducis a décrit en beaux vers l'hospitalité des Arabes :

> .....Le voyageur, le mortel égaré,
> Consumé par la faim, par la soif dévoré,
> En tout temps trouve ici la tente de mon père,
> Le pain qui le nourrit, l'eau qui le désaltère,
> Dans la main d'Abufar le gage de sa foi.

Dans la Grèce et à Rome, parvenues au plus haut degré de civilisation, le droit d'hospitalité devint une sorte d'institution sociale qui unissait entre eux par les liens d'une bienveillance mutuelle, non-seulement tel et tel citoyen de deux états, ou tel et tel habitant de deux villes, mais tous les habitants de deux cités les uns envers les autres, ou une cité tout entière à l'égard du citoyen d'une autre ville ou d'un autre état. Ainsi Jules César et Nicomède, roi de Bithynie, étaient hôtes l'un de l'autre; ainsi Attale, roi de Pergame, était l'hôte du peuple romain. La guerre même ne suspendait pas l'exercice de ce droit sacré: aussi Tite-Live a-t-il qualifié d'exécrable violation des lois de l'humanité une ordonnance de la ligue Achéenne qui avait interdit l'accès de ses villes à tout sujet de la Macédoine.

Les peuples de l'Europe réputée barbare, encore à demi sauvages, étaient cependant très hospitaliers, et tels furent surtout les Gaulois et les Germains. Au moyen-âge, et sous le régime brutal de la féodalité, le manoir seigneurial et plus encore le saint monastère furent toujours l'asile du pauvre moine en voyage, du pèlerin ou du simple étranger; ils le sont encore dans les pays où les couvents se maintiennent, et dans ceux du Nord, notamment en Pologne et en Russie, l'hospitalité la plus franche est toujours exercée à l'égard du voyageur, et, dans les villes, à l'égard de tous les étrangers. Dans nos pays d'Occident, la division des fortunes, les besoins du luxe et de la civilisation, surtout la grande affluence des voyageurs, ont fait disparaître ces pieuses habitudes; l'extension

Digitized by Google

du commerce et des affaires de toute nature a nécessité l'établissement d'auberges et d'hôtelleries nombreuses, où l'hospitalité se vend et s'achète à deniers comptants; dans nos villes, on n'en trouve plus de traces qu'entre proches parents ou amis intimes. Dans les campagnes, quelques pasteurs, presque aussi indigents que ceux qu'ils sont appelés à secourir, quelques fermiers charitables, font quelquefois encore revivre à l'égard du pauvre sans abri cette pieuse tradition de l'hospitalité qui nous a été léguée par nos aïeux. Disons toutefois qu'à l'époque des persécutions révolutionnaires l'hospitalité reparut parmi nous en même temps que la proscription; exercée avec un dévouement qui ne calculait point le danger, elle offrit souvent à l'innocence une sauvegarde contre le supplice, et quelquefois aussi, transformée en délit, elle conduisit à l'échafaud ceux qui avaient tenté de lui dérober des victimes. P. A. V.

HOSPODAR (du mot slave *hospod*, δεσπότης, seigneur; en russe *ghospodin*) est le titre par lequel on désigne habituellement les princes qui gouvernent la Valachie et la Moldavie (*voy.* ces noms), sous la suzeraineté de la Porte othomane, et dont la qualification officielle est *vaïvode*, c'est-à-dire *prince-commandant**. Les premiers qui portèrent ce titre furent Raddulo et Bogdân, qui, dans la première moitié du XIIIe siècle, régnèrent, le premier en Valachie, le second en Moldavie (nommée *Bogdanie* par les Turcs), où ils avaient ramené deux colonies réfugiées en Hongrie à la suite des ravages des Huns blancs, et composées de Valaques descendant des anciens colons romains de la Dacie, mêlés à des Slaves. Après eux, la dignité d'hospodar demeura soumise à l'élection des nobles ou boïars, et du haut clergé, sous la suprématie de la Hongrie. Quelques-uns de leurs successeurs s'affranchirent de cette suzeraineté pour tomber bientôt sous celle des Othomans. En 1391, Mirza ou Myrtché, vaïvode de Valachie, vaincu par Bajazet, avait été obligé de se soumettre à un tribut; Dracula, ayant voulu s'y soustraire, fut défait par Mahomet II, qui cependant accorda des capitulations assez favorables à la Valachie. Les Turcs ne devaient prendre aucune part dans l'administration du pays, qui resta en possession de l'élection de son prince, soumis seulement à l'investiture et à un tribut de 10,000 piastres. La Moldavie obtint une capitulation semblable, en 1536, sous l'hospodar Bogdân, qui se soumit volontairement aux Turcs. Toutefois, diverses tentatives infructueuses d'indépendance donnèrent occasion à la Porte d'augmenter le tribut et de s'immiscer de plus en plus dans l'élection de l'hospodar. Elle s'empara même du droit de le choisir elle-même entre les boïars, en 1602, après la mort de Michel, qui avait réuni quelque temps les sceptres des deux principautés et de la Transylvanie. Les secrètes intelligences de l'hospodar Brankovan Bessaraba avec les Russes et les Autrichiens, vers 1710, et la fuite de Kantémir près du tsar Pierre-le-Grand, fournirent aux Grecs du Fanar (*voy.*), en possession déjà de la charge importante de grand-drogman, un prétexte pour persuader au divan que la sécurité de l'empire exigeait que l'on confiât désormais l'hospodarat, non plus à des boïars indigènes, mais aux fidèles rayas grecs. Nicolas Mavrocordatos, fils de l'interprète, fut le premier revêtu de cette dignité. La Porte entourait ces nominations de beaucoup d'éclat, et d'une pompe qui surpassait même celle qui est observée pour la création des visirs. Le nouvel hospodar recevait un panache de héron, insigne de sa dignité; il était revêtu par le grand-visir d'une pelisse d'honneur, et prêtait serment en présence du sulthan. Au sortir du sérail, il se rendait à l'église patriarcale, où il était sacré avec les cérémonies usitées jadis pour l'intronisation des empereurs grecs. Puis il se rendait à son gouvernement, accompagné d'un brillant cortége. Ces honneurs, le pouvoir et les revenus lucratifs qui en étaient la suite, excitèrent si vivement l'ambition des familles puissantes du Fanar que, pour se supplanter l'une l'autre, elles ne reculaient devant aucune intrigue, aucuns dangers, comme devant aucuns sacrifices pécuniaires, qui d'ailleurs retom-

(*) Les Grecs le nomment αὐθέντης ou ἡγεμών, et les Turcs *bey*, prince, et leurs fils *beyzadés*.

Digitized by Google

baient sur la province. La cupidité des membres du divan saisissait avec empressement toutes les occasions de révoquer un hospodar, quitte à lui rendre son poste s'il avait le moyen de l'acheter de nouveau; d'autres, moins heureux, perdaient la vie avec le pouvoir. En moins de 90 ans, la Valachie vit se succéder 40 hospodars, et, malgré les talents et les louables intentions de plusieurs d'entre eux, ces fertiles provinces allaient s'épuisant par ces mutations ruineuses. Aussi la Russie stipula-t-elle, en 1792, à la paix de Jassy, que la Porte maintiendrait les hospodars pendant sept années, ce qui fut éludé jusqu'en 1802, où les princes Hypsilantis et Morouzi furent nommés avec cette condition expresse. Cependant, trois ans plus tard, ils furent révoqués à l'instigation de la France, ce qui motiva l'entrée des Russes dans les principautés, qu'ils occupèrent jusqu'en 1812. De nouveaux hospodars furent alors nommés pour sept ans et fidèlement maintenus; mais, depuis, la révolution grecque a fait perdre aux Fanariotes l'administration des provinces danubiennes. Durant la dernière occupation russe, le général Kisselef a été chargé de donner aux deux principautés une nouvelle organisation, d'après laquelle les hospodars sont nommés à vie par l'assemblée des boïars, sous l'investiture de la Porte et l'approbation de la Russie. En vertu de cette favorable reconstitution, la Moldavie est gouvernée, depuis 1834, par l'hospodar Stourdza, et la Valachie par Alexandre Ghikas, élus par l'assemblée extraordinaire des boïars. W. B-T.

HOSTIE (du latin *hostia*, victime). On appelle ainsi le pain qui est offert aux fidèles dans l'eucharistie (*voy.*), et son nom vient de la doctrine de la transsubstantiation admise dans l'Église catholique romaine, selon laquelle le prêtre offre le corps de Jésus-Christ comme un sacrifice sanglant et expiatoire. Les hosties proprement dites ne furent introduites dans l'Église qu'au XIIe siècle. On employait primitivement au même usage du pain ordinaire, auquel on substitua ensuite un pain particulier, fait exprès, de forme ronde jusqu'au IVe siècle, qu'on partageait, après la consécration, entre tous les communiants. Les hosties sont de petits morceaux ronds et minces, d'une pâte blanche et sans levain (*v.* AZYMES) portant l'image du Sauveur crucifié. On en fait de grandes pour la messe et de petites pour la communion des fidèles. Ce pain est actuellement confectionné par des séculiers; mais autrefois il était préparé dans la sacristie par des prêtres revêtus de leurs ornements sacerdotaux. Il y avait un cérémonial et des prières destinés à cet acte, ainsi qu'on peut le voir dans les anciens rituels. Dans les deux Églises, la catholique romaine et la luthérienne, après la consécration, l'hostie est regardée comme étant le corps de N. S. Jésus-Christ. Dans l'Église réformée, on fait usage du pain ordinaire; et depuis la réunion des deux communions protestantes en 1817, le pain dont on se sert dans les églises évangéliques de Berlin est de forme ronde, blanc, mince, de trois pouces environ de diamètre et d'un tiers de pouce d'épaisseur, et on le divise en trois parties. On emploie en plusieurs autres endroits un pain pareil pour la célébration de la sainte Cène (nom que les protestants donnent à l'eucharistie). X.

HOTEL. Ce mot a la même étymologie que le mot *hôpital* et dérive par conséquent de *hospes*, hôte. On entendait jadis par la dénomination d'*hôtel* un logis, une maison; plus tard, elle fut appliquée aux vastes et somptueuses habitations des grands seigneurs, ou des personnes qui possédaient de hautes charges à la cour. Aujourd'hui, ce mot a été resserré par l'usage dans de plus étroites limites. Les ministres et les princes ont bien encore leurs hôtels, mais en général les *hôtels garnis* sont venus substituer leur titre vulgaire à la désignation aristocratique. La spéculation a conservé le titre comme auxiliaire d'argent, et a suivi en cela la métamorphose dont nos mœurs offrent partout l'image.

Une histoire des hôtels de Paris serait chose curieuse sous le point de vue topographique, et comme histoire des arts et des habitudes de nos aïeux. Il faudrait commencer par enregistrer l'*Hôtel-Dieu* (*voy.* HÔPITAUX), le premier en date de fondation, puisqu'on l'attribue à saint

Digitized by Google

Landry (608). Fortunat, l'ami de Grégoire de Tours, prétend que l'hôtel *des Thermes* fut la demeure des rois de la première race. On trouve dans les registres de la chambre des Comptes que les ducs de Bourgogne de la seconde race, qui descendaient de Robert de France, logeaient à Paris, au mont Saint-Hilaire, hôtel *de Bourgogne*, situé entre la rue Chartière, celle des Sept-Voies, et le Clos-Bruneau, plus tard Saint-Jean-de-Beauvais. L'hôtel *du Petit-Musc* fut acheté par Louis Ier, duc de Bourbon, petit-fils de saint Louis, et, après être devenu la propriété des rois Charles V et Charles VI, il changea de nom et fut appelé hôtel *de Bretagne*. Il appartint ensuite à la duchesse d'Étampes, maîtresse de François Ier, et à Diane de Poitiers, maîtresse de Henri II. Sauval rapporte qu'il prit le nom d'hôtel *du Petit-Bourbon*. Le monastère des Filles de la Visitation s'en était emparé dans le dernier siècle, et il ne reste rien aujourd'hui d'une demeure qui servit souvent de résidence à nos rois jusqu'à Philippe-Auguste, lequel jeta les premiers fondements du Louvre.

Le luxe des hôtels alla en augmentant jusqu'au règne de Louis XIV, dont la résidence hors de Paris ralentit les dépenses énormes qu'on appliquait aux maisons de ville. Jean, duc de Berry, frère de Charles VI, avait cinq hôtels dans Paris et sept dans les faubourgs. La vie de château n'était pas inventée alors, car les châteaux étaient des forteresses. On possédait des maisons de plaisance : les sept hôtels du duc Jean, dans les faubourgs, avaient cette destination. Ce que beaucoup de personnes ignorent, c'est que Bicêtre (*voy.*) était la plus agréable de ces habitations champêtres.

L'hôtel *de Saint-Paul* et le palais des Tournelles figurent presqu'à chaque page dans notre histoire et même dans notre législation. Charles V fit construire le premier, qu'il appelait l'*Hôtel solennel des grands ébattements ;* et Pierre d'Orgemont fut le constructeur du palais des Tournelles. Ces maisons avaient de grandes et vastes dépendances, qui ont contribué à doter les rues de Paris de noms qui sont autant de faits historiques. Dans le quartier Saint-Paul, les rues de la Cerisaie, Beautreillis, des Cerisiers, ont été percées dans les jardins de cet hôtel.

Les Précieuses Ridicules se réunissaient à l'hôtel *de Rambouillet*, célébré par Mlle de Scudéry. C'est aujourd'hui une maison de pierre et de briques, dans la rue Saint-Thomas du Louvre.

Tout le monde a entendu parler de l'hôtel *Cluny* (*voy.*), de l'hôtel *Barbette*, de celui qu'habita Mme de Sévigné (l'hôtel *Carnavalet*), enfin de l'hôtel *Bullion*, qui des mains d'un riche financier était tombé entre celles de la compagnie des commissaires-priseurs, pour servir de local aux ventes mobilières et au brocantage des tableaux.

Nous n'entrerons pas dans des détails plus étendus sur ce sujet, pour lequel on peut consulter avec fruit Germain Brice, Piganiol et surtout Sauval. On doit regretter de voir sacrifier chaque jour le peu de belles habitations méritant le nom d'hôtels qui restent encore à Paris à des spéculations qui privent les arts de vastes emplacements pour leurs produits les plus somptueux, et la population des masses de verdure, de l'air et du soleil dont ces grandes constructions laissaient jouir tout un quartier. R. DE C.

HÔTELS GARNIS. L'hôtel garni est un de ces perfectionnements introduits dans nos cités par la civilisation moderne. La vulgaire *auberge* (*voy.*) où *on logeait à pied et à cheval*, fut longtemps, même dans les plus grandes capitales européennes, le seul asile offert aux plus riches voyageurs. L'*hôtellerie* eut ensuite des formes et un aspect un peu plus distingués. L'hôtel garni est venu enfin satisfaire plus ou moins complétement, suivant les localités, ce besoin de bien-être et de *confortable* que l'on trouve aujourd'hui dans toutes les classes un peu aisées de la société.

Si Francfort-sur-le-Mein, Genève, Bade, etc., brillent par les hôtels (ce mot pris dans le sens d'auberge d'un ordre élevé), Paris et Londres sont les deux grandes villes les plus renommées pour le luxe de leurs principaux hôtels garnis, et la première a l'avantage de rendre ce luxe moins coûteux pour les voyageurs. Dans ces hôtels de première classe, les familles riches trouvent non-seulement

Digitized by Google

des appartements complets, mais aussi tous les locaux nécessaires pour placer leurs chevaux et leurs voitures. Comme dans les grandes auberges, tous les besoins de la vie y sont satisfaits; on y rencontre, mais à plus de frais peut-être, les mêmes facilités, moins le bruit et les désagréments d'un mouvement continuel de va et vient.

Les hôtels garnis forment, à Paris, diverses catégories proportionnées à la fortune de leurs habitants: ceux des environs des Tuileries sont presque exclusivement réservés aux riches familles britanniques; ceux qui avoisinent le Palais-Royal, le boulevard Italien, sont principalement fréquentés par les autres étrangers et par les voyageurs de nos départements qui jouissent de quelque aisance. Dans les hôtels plus modestes des quartiers Saint-Denis, Saint-Martin, du Marais, etc., descendent les petits commerçants de province, les personnes moins favorisées de la fortune que leurs affaires amènent dans la capitale. Enfin, les hôtels garnis du quartier latin offrent un asile moins coûteux encore à cette foule d'étudiants qui viennent de leurs départements suivre les cours de droit et de médecine dans la capitale.

Plusieurs de ces hôtels offrent à leurs habitués une table d'hôte servie à des heures fixes et en raison des facultés pécuniaires de ces derniers.

Au reste, les hôtels garnis de Paris ont aussi une population permanente: les uns y trouvent l'agrément d'une existence plus libre ou la facilité de varier le choix de leur demeure; d'autres y cherchent un abri contre les impôts directs ou le service de la Garde nationale. Enfin, il est des familles peu aisées, des artisans vivant au jour le jour, auxquels leur peu de ressources a interdit l'achat d'un mobilier, et qui se trouvent contraints au séjour, toujours trop cher pour eux, de ceux même de nos hôtels garnis chez lesquels ce titre est le moins justifié.

Dans les quartiers industriels, il y a en outre des *logeurs* qui louent un lit dans une chambre commune, ou même une place dans un lit commun, à ceux qui n'ont pas, comme les oiseaux du ciel ou comme les renards de la forêt, un nid ou une tanière pour reposer leur tête. M. O.

HÔTEL-DIEU, à Paris, à Rouen, à Lyon, etc., *voy.* HÔPITAUX ET HOSPICES.

HOTEL-DE-VILLE, *voy.* VILLE.

HOTTENTOTS. Ce nom est celui que les Européens s'accordent à donner à la population indigène qui occupe l'extrémité méridionale de l'Afrique. D'où vient ce nom? Souvent la question a été faite; mais personne peut-être ne s'est donné grand souci d'en chercher la solution. Sans prétendre résoudre le problème d'une manière incontestable, on peut se risquer du moins à conjecturer que c'est tout simplement le nom barbarement défiguré de quelqu'une des tribus qui occupaient le sol avant l'établissement des Européens; et nous citerons en particulier les *Houteni-koua* comme ayant pu fournir l'étymologie de l'appellation aujourd'hui adoptée pour désigner toute la race.

Du nom de Hottentots, les géographes ont formé celui de *Hottentotie* pour la contrée dévolue à ces peuples, comme celui de *Kafrerie* avait été donné au pays voisin, occupé par cette autre population qu'on appelle conventionnellement les Kafres ou Caffres (*voy.* ce mot). Mais il s'élève une difficulté sur l'acception rigoureuse de la dénomination. Les Kafres ont empiété, du nord au sud et de l'est à l'ouest, sur l'ancien territoire des Hottentots; et les Européens, qui ont fondé la puissante colonie du cap de Bonne-Espérance (*voy.*), ont empiété plus encore, du sud au nord, sur ces malheureuses tribus, refoulant les unes, englobant les autres (qui s'effacent même graduellement devant une civilisation délétère pour elles). Où seront les limites de la Hottentotie? Les restreindra-t-on au territoire que possèdent encore les Hottentots indépendants, ayant au sud la colonie du Cap (*voy.*), au nord et à l'est les deux grandes familles kafres des Kosas (Koossas) et des Betjouanas? ou bien y comprendra-t-on cette colonie du Cap fondée sur leur sol, et les cantons orientaux envahis par les Kafres, mais dont la nomenclature géographique appartient encore à la langue de ses anciens possesseurs hottentots?

Quelque parti que l'on prenne à cet

Digitized by Google

égard, on peut considérer les Hottentots comme constituant la population aborigène de toute la région australe que termine au sud le cap de Bonne-Espérance, et qui est bornée, vers le tropique du Capricorne, par une ligne vague et flexueuse tirée de la rivière aux Poissons à celle de Lourenço-Marquez. Peut-être même faudra-t-il chercher en-deçà du tropique la patrie originelle de certaines tribus de la même race.

Aujourd'hui, non-seulement les anciens habitants de ce territoire ont reflué devant l'invasion européenne et devant celle des Kafres, mais il est à observer que, dans les limites mêmes où cette pression étrangère les tient resserrés, on ne retrouve plus une population homogène. On distingue d'abord deux grandes divisions bien tranchées, celle des Hottentots proprement dits et celle des *Bosjesmen* ou *Bushmen*, c'est à-dire hommes des taillis. Divers voyageurs ont représenté ces derniers, tantôt comme une race tout-à-fait à part, tantôt comme un ramas de fugitifs de toute origine; mais les études des physiologistes et des philosophes ont démontré que c'est une famille apparentée de très près au surplus des Hottentots, quoique grossie d'ailleurs d'éléments hétérogènes qui sont venus s'y réfugier sous le poids d'une misère sans bornes, d'une affreuse dégradation, d'un abrutissement dont leurs voisins s'autorisent pour les traquer et les pourchasser comme des bêtes féroces. Ceux qu'on appelle plus communément Hottentots sont partagés à leur tour en plusieurs tribus, différentes d'aspect et de langage, et la plupart des voyageurs expliquent ces nuances par l'intrusion d'éléments kafres betjouanas dans des proportions diverses.

Quant aux Hottentots qui sont restés sur le territoire occupé par les colons européens, ils ont donné naissance, par leur commerce avec les Européens, les nègres et les Malais, à une population hybride variée, confondue sous la dénomination commune de *Bastaards*, et formant une classe plutôt qu'une tribu. Eux-mêmes, dispersés, réduits à un petit nombre, ne conservent plus leurs anciens noms nationaux, graduellement effacés depuis le temps où Kolbe pouvait les énumérer, où Sparrmann en retrouvait encore quelques traces. Peut-être les *Gunyemen*, qui vendirent aux Hollandais le territoire où Van Riebeck jeta les fondements de la colonie du Cap, étaient-ils les mêmes que les *Gona-koua*, qui, plus tard, ont cédé leurs derniers domaines aux Kafres Kosas et parmi lesquels Le Vaillant avait choisi cette maîtresse qu'il a dépeinte si attrayante et si naïve, et qu'il a célébrée sous le nom de Narina. Aujourd'hui, quelques Gona-koua vivent encore sur les terres qu'ils ont aliénées, mais leur tribu est éteinte. Bien d'autres tribus s'étaient déjà éteintes comme elle; seulement celle-ci était plus civilisée, plus puissante, et son agonie nous a frappés davantage. Où sont les Kokakoua, les Sousa-koua, les Odi-koua, les Khirigri-koua, les Hessa-koua, les Sonkoua, les Doun-koua, les Dama-koua, et tant d'autres? Il n'en reste plus vestige que dans les récits de quelques voyageurs.

A la simple inspection des noms que nous venons de transcrire, on reconnaît dès l'abord que le mot *koua*, qui les termine uniformément, est une appellation générale analogue au *man* des langues germaniques. Toutes les tribus comprises dans la famille des Hottentots proprement dits sont ainsi désignées, et on leur donne en commun, ou plutôt elles se donnent elles-mêmes, le nom général de *Kouakoua*. Quant aux Bosjesmen, leur nom national est *Saab*.

Quelles qu'aient été jadis les subdivisions de la famille Kouakoua, deux grandes tribus seulement méritent aujourd'hui d'être signalées, savoir : 1° les *Nama-koua*, à l'ouest, le long de l'Océan, entre la rivière aux Poissons et la frontière septentrionale de la colonie du Cap; 2° les *Kora-koua* dans l'intérieur, entre les Betjouanas et les Damaras au nord, les Bosjesmen au sud, les Nama-koua au couchant, et les Kafres au levant; on les appelle vulgairement *Koranas*. Chacune de ces tribus principales renferme plusieurs branches dont il serait inutile de faire ici l'énumération. D'autres tribus moins importantes, telles que les Kamino-koua, les Kabobi-koua, et les Ghes-

Digitized by Google

si-koua, qui vivaient dans le voisinage, doivent s'y être fondues.

La famille Saab paraît comprendre, outre les hordes dégradées des Bosjesmen, une peuplade voisine des Kora-koua, ainsi que des Betjouanas, et que Le Vaillant appelle *Houzouanas*, mais qu'on ne trouve mentionnée nulle autre part sous ce nom, bien qu'elle ne soit point inconnue aux colons du Cap sous celui de Hottentots-Chinois.

La race à laquelle appartiennent ces deux familles est essentiellement différente des autres races africaines, tandis qu'elle offre beaucoup de traits de ressemblance avec certaines races asiatiques, notamment avec les Eskimos et les Kalmouks. M. John Barrow, le premier, avait été frappé des rapports que présentait la physionomie des Hottentots avec celle des Chinois; et il pensait que ces Africains pouvaient bien n'être en réalité qu'un rameau transplanté de la race mongole. Les anatomistes ont confirmé par leurs observations l'exactitude de ce rapprochement. Dans les deux races, la couleur de la peau est uniformément d'un brun clair et jaunâtre, le crâne large et carré, la face large, plate et triangulaire; les pommettes sont saillantes, le nez plat; les yeux bruns, écartés, et fendus obliquement; la taille rabougrie, les mains et les pieds remarquablement petits, la vue merveilleusement perçante. Quant aux différences qui les distinguent, une des plus remarquables est dans la texture des cheveux, plats et rudes chez les Asiatiques, laineux et ratinés chez les Hottentots; ceux-ci ont d'ailleurs de grosses lèvres qu'on ne voit point aux nations mongoles. Mais ce qui frappe davantage, c'est ce caractère spécial aux femmes hottentotes, appelé par les physiologistes *stéatopygie*, et qui consiste dans un développement monstrueux des fesses; à quoi il faut ajouter cette autre particularité qu'on a désignée sous le nom de *tablier naturel*. Tout Paris a pu voir, il y a vingt-cinq ans, une femme saabe, bien connue sous le titre de *Vénus hottentote*, dont une description anatomique est due au célèbre Cuvier.

Les caractères physiques que nous venons de passer en revue appartiennent en commun aux deux familles Kouakoua et Saab, mais à des degrés différents. La laideur de la face résultant de la saillie des pommettes, de l'aplatissement du nez, de la grosseur et de la proéminence des lèvres, la médiocrité de la taille et la stéatopygie de la femme, sont surtout remarquables chez les Saabs; l'abjection morale est aussi parvenue chez eux à son extrême limite, et leur vie diffère peu de celle de la brute : la chasse et la rapine fournissent à leur subsistance, réduite quelquefois à des racines sauvages, des larves d'insectes et des reptiles dégoûtants. Chez les Kouakoua, au contraire, la difformité est moins repoussante et l'esprit moins abruti; ils sont adonnés à la vie pastorale, et l'introduction du christianisme dans quelques peuplades, par le zèle des missionnaires moraves, les a même façonnés à la vie agricole. Mais, de même que ce perfectionnement est dû à des influences extérieures, le passage de la vie nomade à la vie sauvage, chez les Saabs, est aussi le résultat d'une action étrangère : ce sont l'oppression, la persécution, la misère, qui les ont dégradés et abrutis; et la même cause a produit des effets semblables chez quelques peuplades Kouakoua. Ainsi les Koranas, cantonnés sur la rivière de Hartebeest, après avoir été dépouillés de leurs troupeaux et de leurs pâturages, n'ayant plus pour demeure qu'un désert, ne cherchant désormais leur subsistance que dans la chasse des bêtes fauves, les racines et les fruits sauvages, sont devenus en tout semblables aux Bosjesmen, et expliquent par leur propre misère celle de leurs voisins.

Pasteurs, les Hottentots se construisent des huttes de branchages formant, dans leur groupement circulaire, des villages mobiles connus sous le nom de *Kraal*. Ceux qu'une civilisation nouvelle a initiés à l'agriculture, se bâtissent des demeures fixes; l'établissement de Gnadenthal, fondé en 1737 par le missionnaire Schmidt, comptait, en 1799, 238 maisons et 1,234 habitants; c'est aujourd'hui une ville populeuse. Il a suffi d'une année aux successeurs actuels de Schmidt pour transformer la solitude de Grœnekloof en un riche canton paré des plus bel-

Digitized by Google

les récoltes. Les Bosjesmen, au contraire, ont pour demeures les cavernes, les crevasses des rochers ou les fourrés de leurs taillis.

Les uns et les autres n'ont d'autre vêtement qu'un tablier de pudeur de très petite dimension en cuir, et un manteau de peau de mouton ou de veau, dont ils mettent le poil en dedans ou en dehors, suivant la saison. Ils s'enduisent le corps de graisse, se barbouillent d'ocre et de terre noire, ornent leurs jambes de rondelles de cuir et quelquefois d'anneaux ou de plaques de laiton; les plus riches se parent de verroteries. Leurs armes sont la sagaie, l'arc, et les flèches empoisonnées qu'ils renferment dans un carquois cylindrique en cuir; deux boucliers, l'un aussi grand qu'eux-mêmes, l'autre simple rondache, complètent leur équipement militaire. Pour ustensiles de ménage, ils n'ont guère que des vases légers formés de jonc ou de roseau tressé avec une solidité remarquable, des tasses d'une coquille de tortue terrestre, des outres de peau; il y faut ajouter une blague à tabac, une pipe en pierre ou en bois, un étui à graisse suspendu à la hanche et une queue de chacal pour essuyer la sueur du visage. Les plus avancés ont quelques instruments de musique grossiers, tels que le *seekoua* ou tambour, le *rabbekin* ou guitare, le *kora* ou guimbarde de bois, et même un autre instrument plus compliqué analogue au *balafo* de la Sénégambie et composé de tubes de bois disposés comme les tuyaux d'une flûte de Pan, et dont on joue en frappant sur les parois avec deux petits marteaux.

Souvent on a nié qu'aucune idée religieuse leur fût propre avant les bienfaisants enseignements du christianisme, qui seul pouvait donner une impulsion intellectuelle à la nonchalante apathie de leur esprit; mais c'est une erreur : ils avaient déjà la notion traditionnelle d'un Dieu ou esprit supérieur, principe du bien, et d'un démon ou principe du mal, et leur croyance à une autre vie se révélait par leur crainte des revenants aussi bien que par quelques cérémonies superstitieuses destinées à assurer le repos des morts.

La langue des Hottentots se divise en plusieurs dialectes, dont le classement s'accorde avec les distinctions qu'offrent les caractères physiques et moraux des populations qui les parlent; tous ceux qui appartiennent à la famille Kouakoua ont entre eux les plus étroites affinités, de manière à ce que les tribus de cette famille puissent toutes s'entendre entre elles sans beaucoup de difficulté. L'idiome des Saabs forme un autre groupe, dont les affinités avec le kouakoua sont moins manifestes, mais suffisent cependant pour constater de part et d'autre une origine commune. On a comparé le rapport mutuel des deux langages à celui que présentent entre eux l'anglais et le danois, ou même l'espagnol et le portugais.

De nombreux voyageurs ont vu les Hottentots de l'une et de l'autre famille, et nous en ont donné des descriptions plus ou moins complètes: pour ne mentionner ici que ceux qui méritent une attention particulière, à raison de la quantité et de la vérité des détails renfermés dans leurs relations, nous nous bornerons à citer Kolbe, Le Vaillant, Barrow, Lichtenstein, Burchell et Thompson. *A...

HOTTINGER, nom d'une famille suisse dont sont sortis un grand nombre d'hommes distingués dans les sciences.

Le premier d'entre eux, Jean-Henri Hottinger, l'aîné, naquit à Zurich le 10 mars 1620. Ses rapides progrès dans l'étude des langues anciennes engagèrent le gouvernement cantonnal à l'envoyer, à ses frais, dans quelques universités étrangères. Il alla d'abord (1638) à Genève, puis en France et dans la Hollande, où il étudia, à Groeningue surtout, les langues orientales. Il retourna dans sa patrie en passant par l'Angleterre (1641), et, dès l'année suivante, il fut nommé professeur d'histoire ecclésiastique à Zurich. En 1643, il y fut chargé de la chaire de catéchétique (*voy.* ce mot) et de l'enseignement des langues orientales. Il se livra avec une ardeur extraordinaire à des investigations sur la parenté des langues de l'Orient, et fit sentir le premier l'utilité qu'on pourrait retirer de recherches pareilles pour l'interprétation de l'Écriture. Sa *Grammatica quatuor linguarum Hebraïc., Chald., Syr. et Arab.*

Digitized by Google

harmonica (Zurich, 1649, in-4°), et son *Etymologicum Orientale* (Francfort, 1661, in-4°), ainsi que son *Thesaurus phil. sive clavis Scripturæ* (3e édition, Zurich, 1696, in-4°), ont puissamment contribué à répandre l'étude de la littérature orientale. Hottinger ne s'arrêta pas aux langues de l'Orient, il étudia aussi son histoire et son archéologie. C'est lui qui a publié la première histoire complète des Juifs et des Mahométans, avec d'excellentes recherches sur les religions et les sectes de l'Orient, dans son *Historia Orientalis* (Zurich, 1651 et 1660, in-4°), dans son *Promtuarium sive Bibliotheca orientalis* (Heidelberg, 1658, in-4°), et dans son *Historia ecclesiastica N.-T.* (Zurich, 1651 à 1667, 9 vol. in-8°), qui va jusqu'à la réforme et est encore fort estimée, quoiqu'elle ne soit pas exempte de préjugés religieux, et que la disposition de l'ouvrage et de son style laisse quelque chose à désirer. Le grand mérite de l'auteur était d'avoir puisé à des sources authentiques. Il s'efforça principalement d'apprendre à connaître l'état des églises orientales, et publia dans ses écrits les nombreux résultats de ses recherches. Ses ouvrages lui avaient fait une telle réputation dans le monde savant que l'électeur palatin écrivit de sa propre main au conseil de Zurich pour qu'il permît à Hottinger de passer quelques années à Heidelberg, afin de rendre son ancien lustre à l'université déchue de cette ville. Le savant professeur y réussit; mais il fut moins heureux dans sa tentative de rapprochement entre les différents partis de la réforme, rapprochement que l'électeur désirait opérer. En 1658, il accompagna ce prince à la diète de Francfort, où il fit, entre autres, la connaissance du grand orientaliste Ludolph. Ils conçurent ensemble le plan de faire partir à leurs frais quelques jeunes gens versés dans la littérature orientale, pour examiner l'état des églises d'Afrique et surtout de l'Éthiopie. De retour à Heidelberg, Hottinger obtint du conseil de Zurich, à la demande de l'électeur, une prolongation de son congé. Ce fut en 1661 qu'il retourna chargé d'honneurs dans sa ville natale, où il fut nommé recteur perpétuel de l'université, et fut chargé de plusieurs fonctions honorables, entre autres d'une mission diplomatique en Hollande. En 1667, cédant enfin aux invitations réitérées de l'université de Leyde, il se mit en route pour cette ville; mais il trouva la mort, avec trois de ses fils, dans les eaux de la Limmat.

Des quatre fils qui lui survécurent, Jean-Henri, né en 1647 et mort en 1692, Salomon, né en 1649 et mort en 1713, Jean-Conrad, né en 1655 et mort en 1730, Jean-Jacques, né à Zurich en 1652, le plus célèbre est ce dernier. Il fit ses études sous la direction de son père, occupa ensuite divers emplois ecclésiastiques, fut nommé en 1698 professeur de théologie à Zurich, et mourut en 1733. Parmi ses ouvrages, relatifs la plupart aux sciences théologiques, on estime surtout son *Histoire de l'Église helvétique* (Zurich, 1708 à 1720, 2 vol. in-4°), dans laquelle il s'efforce de soutenir la dignité de son église, et quelques écrits concernant l'union, qui se distinguent par autant de bon sens que de modération. Lavater a publié sa vie dans la *Tempé helvétique* (2 vol.).

Son arrière-petit-fils, Jean-Jacques Hottinger, né en 1750, mort le 4 février 1810, étant professeur et membre du chapitre à Zurich, s'est fait une réputation comme philologue par la publication d'un grand nombre de classiques, entre autres de Salluste, de Théophraste et du traité de Cicéron *De divinatione*, qu'il a traduit, ainsi que le traité *De officiis*. Il a rendu également des services comme moraliste et comme littérateur. Son *Essai d'un parallèle entre les poëtes allemands et les poëtes grecs et latins*, qui a été couronné, est regardé comme un des meilleurs ouvrages de cette espèce. On doit citer encore sa *Bibliothèque des ouvrages les plus modernes sur la théologie, la philosophie et les belles-lettres* (Zurich, 1784 à 1786, 3 vol.); son ouvrage *sur Bodmer* (*ibid.*, 1785); *Salomon Gessner* (*ibid.*, 1796), et d'autres opuscules allemands et latins publiés les uns dans les *Opuscula oratoria* (*ibid.*, 1816) les autres dans les *Zürcherische Beitræge*. De concert avec Wieland et M. Jacobs, il a publié le *Nouveau Musée attique*. C. L.

Digitized by Google

HOUBLON (*humulus lupulus*, L.). Le houblon constitue à lui seul un genre qui appartient à la famille des urticées et offre les caractères suivants : fleurs dioïques, les mâles disposées en panicules, les femelles agrégées en chatons écailleux ; fleurs mâles composées d'un calice à cinq folioles et de cinq étamines, fleurs femelles à calice réduit à une seule foliole ; ovaire uniloculaire, contenant un seul ovule, et couronné par deux stigmates filiformes. Le fruit est une petite noix renfermant une seule graine, à embryon roulé en spirale.

Le houblon croît spontanément dans toute l'Europe ; il n'est pas rare en France dans les haies et les buissons. C'est une herbe vivace, à tiges grimpantes, volubiles, longues de dix à trente pieds. Les feuilles, opposées et pétiolées, sont échancrées en forme de cœur à leur base, et partagées jusqu'au-delà du milieu en trois ou cinq lobes dentés. Les fleurs sont petites et verdâtres ; les mâles, ainsi que les chatons femelles, constituent des panicules lâches et pendantes, naissant à l'aisselle des feuilles et à l'extrémité des rameaux. Les écailles des chatons femelles sont herbacées, ovales, concaves, imbriquées ; chacune porte deux fleurs à sa base ; ces écailles prennent beaucoup d'accroissement après la floraison et finissent par former un petit cône ovoïde, dans lequel les fruits sont complétement cachés. Le houblon du commerce n'est autre chose que ces cônes, récoltés un peu avant la parfaite maturité et séchés à une chaleur douce.

Le houblon se cultive en grand en Angleterre, en Allemagne, en Belgique et dans plusieurs départements de France. Personne n'ignore son emploi dans la fabrication de la bière (*voy.*). C'est lui qui aromatise cette boisson, en la rendant légèrement amère et tonique. Toutefois les brasseurs ne substituent que trop souvent au houblon d'autres substances végétales plus amères et moins chères, mais dépourvues d'arome agréable au goût. Ed. Sp.

HOUDON (Jean-Antoine), statuaire, naquit à Versailles en 1740. A cette époque, beaucoup de commandes monumentales, suite et complément des grands travaux de Louis XIV, avaient été achevées successivement dans les résidences royales et dans la magnifique enceinte des Tuileries ; mais leurs auteurs n'existaient plus, ou ils étaient arrivés à l'âge du repos ; en sorte que le jeune artiste, privé pour lui-même d'un de ces maîtres qui servent de guide au talent novice, semblait s'instruire en étudiant la sculpture faite par les autres plutôt qu'en la pratiquant lui-même. Néanmoins, le mécanisme de l'art lui fut enseigné par Michel-Ange Slodtz, et, plus tard, il reçut des conseils de Pigale. Mais la nature l'avait fait sculpteur.

Élève laborieux et distingué de l'École des Beaux-Arts, il remporta le grand prix de sculpture à 19 ans, et partit pour Rome. Il était en Italie, lorsque les villes d'Herculanum, de Stabies et de Pompéi reparurent à la lumière du ciel, et que le sol rendit inopinément aux arts et aux sciences le dépôt qu'il avait recélé dans son sein pendant tant de siècles. A la voix de Winckelmann, interprète chaleureux de l'antiquité et vivement secondé par les efforts de Raphaël Mengs pour en raviver le sentiment, l'Italie se ranima. Un jeune homme plein de feu et d'émulation ne pouvait être spectateur indifférent de ce réveil. Houdon passa dix ans sur la terre classique à cette époque d'enthousiasme, et de plus, il fut chargé à Rome d'un travail qui fixa sur lui l'attention publique.

Il n'était pas rare alors de voir les Romains confier à nos lauréats académiques d'importantes commandes. Slodtz avait fait, pour la basilique de Saint-Pierre, un groupe de saint Bruno, fondateur de l'ordre des Chartreux, au moment où celui-ci refuse la mitre qui lui est apportée par un ange. Houdon exécuta en marbre la statue colossale du même saint, qu'on admire sous le porche de l'église de Sainte-Marie-des-Anges. Inspiration de Le Sueur, elle donne l'idée la plus fidèle de l'humilité et de la ferveur claustrale. Mais nul éloge ne dut flatter plus l'auteur que celui qu'en fit le pape Clément XIV. *Si la règle de son ordre*, dit le spirituel pontife, *ne lui prescrivait pas le silence, elle parlerait.*

De retour en France, Houdon esquissa

Digitized by Google

le petit modèle en plâtre d'un *Morphée*, qui, exposé au Salon de 1771, valut à l'artiste son agrégation à l'Académie de Peinture et Sculpture; quatre ans après, traduite en marbre de grandeur naturelle, cette figure le fit recevoir académicien. Elle ne fut pas sans influence sur l'heureuse réaction qui s'opérait dans la marche de l'art. Une *Vestale*, servant de lampe de nuit, offrit un exemple de l'ingénieux et poétique système d'ornementation appliqué par les Grecs à leur industrie. Une *Minerve*, médaillon en marbre, compléta pour l'artiste une exposition toute mythologique.

Académicien, Houdon crut ne pouvoir mieux payer son tribut au corps enseignant que par un de ces ouvrages propres à former des dessinateurs, et qui finissent par devenir, dans l'école, l'expression consacrée de la structure musculaire du corps humain, un *Écorché*. Cette étude, haute de 5 pieds et demi (dimensions convenables à l'amphithéâtre), est fort estimée. Pour l'instruction élémentaire, elle est rationnellement préférable à ces moulages sur préparations anatomiques qui, ne donnant que la nature morte, peuvent conduire l'élève à de graves erreurs. L'auteur en fit lui-même, pour l'usage privé, une réduction, reconnue supérieure à l'original en grand. Mais la preuve que ces deux résultats furent un double service rendu à l'art, c'est que les répétitions s'en répandirent bientôt dans tous les ateliers de peinture et de sculpture. L'*Écorché* (*voy.* ce mot) de Houdon fut partout regardé comme le meilleur rudiment du dessin.

Déjà la réputation de l'artiste avait franchi les mers. L'assemblée générale des États-Unis ayant décerné une statue à Washington, Houdon fut appelé en Amérique pour l'exécution du monument; il y fut conduit par Franklin. A Philadelphie, il résida dans la maison même du libérateur. Là, pouvant observer à loisir la physionomie de son hôte, il modela le buste, qu'il rapporta en France. C'est à Paris et d'après ce modèle, frappant de ressemblance, qu'il fit la statue en marbre, inaugurée dans la salle de l'état de Virginie. De cette image dérivent presque tous les portraits, peinture, sculpture ou gravure, du guerrier-citoyen.

Les études de Houdon en Italie avaient favorisé chez lui l'accord de la vérité de nature avec un faire large et facile, qui convenait bien au portrait. Sans négliger ces riens qui contribuent tant à la ressemblance, il savait faire un choix dans les détails, et conserver au style de la grandeur. Ce n'est pourtant pas ce grand goût des anciens, qui manifeste toute l'âme du modèle par la simple et énergique expression de quelques traits du visage; mais c'en est un reflet satisfaisant. En 1773, les bustes de Catherine II, impératrice de Russie, du prince Galitsyne et de Diderot; en 1775, ceux de Turgot, le nom le plus populaire de France à cette époque; de Gluck, le plus grand artiste de l'Europe; de Sophie Arnould, actrice aimée du public et toujours sûre de lui plaire, représentée dans le rôle d'*Iphigénie*, eurent un succès immense. Mais nous devons ajouter que l'artiste avait exposé en même temps un petit bas-relief en marbre figurant une grive suspendue par la patte, chef-d'œuvre de vérité et de naïveté. O vanité des gloires humaines! la sublime image de Gluck, où respire le génie, eut probablement moins de part à la vogue que l'oiseau mort. Houdon dut songer en riant à la caille de Protogène.

On attendait l'artiste au Salon de 1781: il devait y produire la figure de *Diane*, commandée par l'impératrice de Russie; la statue de Tourville, dans des proportions colossales, pour la collection des Français illustres que Louis XVI faisait exécuter; enfin la statue de Voltaire assis: ces trois objets en marbre.

Le parti pris de représenter Diane entièrement nue est un oubli de toutes les convenances mythologiques; il fit refuser à l'ouvrage les honneurs du Salon. Dans le fait, cette détermination de l'artiste est inexplicable. Un poëte seul pouvait s'écrier en la voyant: *Oui, c'est Diane!* En dépit de l'exclamation de Rulhière, nous n'y pouvons voir qu'une suivante de Vénus; ce qui n'empêche pas que l'arrêt d'exclusion ne nous semble trop rigoureux. Ce bannissement était si peu prescrit par les bienséances de l'art,

Digitized by Google

que la répétition de la même figure en bronze s'est vue longtemps au milieu de la principale cour de la Bibliothèque du Roi, et se voit encore au Louvre dans le Musée d'Angoulême.

La difficulté de satisfaire par le costume moderne aux exigences sculpturales a été la seule cause de l'espèce de recherche qu'on a pu reprendre dans l'amiral Tourville, où l'auteur, privé des moyens de donner à la simple pose un caractère monumental, a tâché de faire concevoir un marin luttant à la fois contre les ennemis et les éléments conjurés.

Il se trouvait plus à l'aise pour la statue de Voltaire. Fidèle aux doctrines grecques bien entendues, et averti par le triste essai d'une figure nue tenté par Pigale, il habilla le personnage; mais l'ajustement fut une simple draperie. Ce marbre présenta au public parisien une image aussi noble que vraie de son poëte et de son philosophe favori. La statue, pleine de vie, ne fut critiquée que sur la manière dont elle était vêtue, c'est-à-dire qu'elle renouvela, comme on devait s'y attendre, l'éternel débat sur la question du costume dans les statues monumentales érigées aux contemporains; mais le système grec triomphe. Elle fut offerte par Mme Denis à l'Académie Française; de là elle passa au Théâtre-Français, dont elle décore le vestibule.

Le buste de Molière, pour le foyer du même théâtre, fut aussi l'ouvrage de Houdon, qui enrichit encore du buste de Voltaire ce brillant local. A chaque exposition du Louvre, l'artiste produisait des portraits nombreux et toujours bien accueillis. Telle était sa fécondité que quelquefois son contingent occupait seul autant de place que celui de tous ses confrères. La popularité s'attacha à son talent, et il fut pendant assez longtemps le sculpteur de son époque. Louis XVI, le comte de Provence, Mesdames de France Adélaïde et Victoire; le prince Henri de Prusse; J.-J. Rousseau, dont le statuaire alla mouler le masque en toute hâte à Ermenonville, aussitôt qu'on eut appris la catastrophe de sa mort; Suffren, le héros de l'Inde; deux des jeunes officiers français qui avaient pris part à la guerre de l'indépendance américaine, Lafayette et Bouillé; Franklin, et D'Alembert, la princesse Daschkof, comme directeur (*voy.* son article) de l'Académie des Sciences à Saint-Pétersbourg; Buffon, de qui le buste, commandé par l'impératrice de Russie, est peut-être le chef-d'œuvre de son auteur; le lieutenant de police Lenoir; Sacchini, Gerbier, Mentelle, l'abbé Barthélemy, Mirabeau; Mirabeau, dont le nom, comme un tonnerre lointain, annonce l'orage qui va fondre sur la France. Quel cortége de célébrités! L'artiste avait connu presque tous ses modèles; bienvenu de chacun, il fut admis dans l'intimité de plusieurs, et, comme il était du commerce le plus affable, comme sa spirituelle bonhomie avait beaucoup de charme, il était devenu l'ami de presque tous; en sorte que c'était un plaisir de lui entendre raconter ses souvenirs, ce qu'il faisait avec une naïveté pleine d'intérêt.

La naïveté était dans l'homme. Quand on rapproche les uns des autres ses ouvrages dans divers genres et de différentes époques, on reconnaît que cette qualité y est constante et qu'elle forme le caractère prédominant de tous. La pratique du portrait devait la rendre durable, et l'on peut dire qu'il s'est peint dans ses œuvres. Ses têtes de jeunes filles sont comparables aux plus charmantes études sorties du pinceau de Greuze, avec qui elles rivalisent d'ingénuité, d'innocence et de grâce. La jolie figure de *la Frileuse*, trop connue pour avoir besoin d'être décrite, est un type de naïveté.

La Révolution venait d'éclater. Il était difficile à Houdon d'échapper au danger de sa renommée. A défaut de toute commande publique ou privée et pour occuper ses loisirs, ayant eu l'imprudence de reprendre une vieille statue de sainte Scolastique, abandonnée depuis plus de trente ans dans un coin de son atelier, il fut dénoncé à la tribune de la Convention. Mais un membre de l'assemblée prit sa défense; il eut la présence d'esprit de faire de la sainte une statue de *la Philosophie*, et l'artiste, qui avait exécuté les portraits des plus grands philosophes, fut honorablement acquitté. D'ailleurs, plus de travaux brillants! une jeune

Digitized by Google

génération d'artistes s'en empare, et cet empressement des ambitions nouvelles est justifié par une meilleure direction dans la marche de l'art, direction à laquelle Houdon avait contribué lui-même par ses exemples. Il fut encore chargé d'une statue en pied de *Cicéron*, pour l'escalier du Sénat conservateur, et de plusieurs sculptures colossales pour la colonne monumentale de la Grande-Armée, à Boulogne-sur-Mer.

Mais l'âge de la retraite était arrivé pour lui. Il avait atteint la vieillesse sans infirmités. Sa tête, presque entièrement chauve, avait pris un caractère si vénérable que Gérard, dans son tableau de l'*Entrée de Henri IV à Paris*, peignit d'après lui un des magistrats qui présentent au roi les clefs de la ville. Il finit par perdre la mémoire. Revenu à l'état d'enfance, après avoir parcouru le plus grand cercle de la vie humaine, et toujours préoccupé de son art, alors même qu'il n'y pouvait plus réfléchir, il croyait voir une sculpture dans un caillou, et il le ramassait; le soir, on trouvait les poches du vieillard lestées de ces chefs-d'œuvre. Malgré l'absence de sa raison, il continua d'être assidu aux séances de l'Institut et aux représentations du Théâtre-Français. Ses dernières années furent un assoupissement presque continuel; le dieu du sommeil, qui avait eu le premier hommage de son talent, semblait lui avoir réservé ce bienfait, pour lui épargner les angoisses qui rendent si pénible la fin de l'existence. Houdon s'éteignit doucement le 16 juillet 1828, dans sa 88e année.

Agrégé à l'Académie de Peinture et Sculpture en 1774, académicien et professeur en 1778, membre de l'Institut et de la Légion-d'Honneur dès l'origine de ces institutions, professeur actif, puis honoraire, puis émérite, à l'École royale des Beaux-Arts, il n'a manqué à Houdon aucune de ces distinctions personnelles auxquelles l'opinion publique attache du prix. M-L.

HOUE, *voy.* INSTRUMENTS ARATOIRES.

HOUGUE (LA), ou LA HOGUE, car on varie sur cette orthographe, est une belle rade en avant du port de Saint-Vaast (Manche), sur laquelle toute une flotte pourrait mouiller, et où l'amiral de Tourville (*voy.*) perdit, le 29 mai 1692, une bataille navale contre la flotte anglo-hollandaise, accourue pour combattre les tentatives que faisait Jacques II afin de reconquérir son trône perdu.

Notre savant collaborateur, M. Depping, pense que *Hogue* et *Hougue* viennent du scandinave *houg*, promontoire, pointe de terre; suivant d'autres, ces mots signifieraient l'entrée d'un port. *Voir* l'*Annuaire de la Manche* pour 1840, p. 314-319.

Il ne faut pas confondre La Hougue avec *La Hague*, petit pays faisant partie de l'arrondissement de Cherbourg et du Cotentin. Ce nom est aujourd'hui oublié. S.

HOUILLE. Cette substance minérale, connue sous le nom vulgaire de *charbon de terre*, est noire, opaque, tendre, et jouit de la propriété de s'allumer et de brûler avec facilité en répandant une flamme jaune quelquefois mêlée de bleu, une fumée épaisse et noire qui exhale toujours une odeur bitumineuse. En brûlant elle se gonfle; quelques-unes de ses parties se fondent, de telle sorte que les morceaux se collent entre eux; et lorsqu'elle a cessé de flamber, elle donne un charbon poreux, léger, solide, dur, noir, et brillant d'un éclat métalloïde : c'est ce que les Anglais nomment *coake*, mot qu'on a francisé en celui de *coke*. *Voy.* COMBUSTIBLE.

Bien que les différentes variétés de houille ne soient pas, chimiquement, aussi exactement connues que beaucoup d'autres substances moins utiles, on sait que quelques-unes de celles qui ont été analysées sont loin de présenter cette analogie de composition que l'on devrait s'attendre à trouver dans les variétés d'une même espèce minérale : c'est ce que prouvent les résultats analytiques que le chimiste anglais Thomson a obtenus en examinant quatre des principales variétés de houille que l'on exploite dans la Grande-Bretagne.

En cherchant la quantité relative de charbon, de matière volatile et de matière terreuse qui constitue les quatre variétés suivantes, il a reconnu des différences notables, indiquées ci-après :

Digitized by Google

	charbon.	matière volatile.	matière terreuse.
Houille collante de New-Castle.	75.90	22.60	1.50
Houille esquilleuse de Glasgow.	55.23	35.27	9.50
Houille molle de Glasgow	42.25	47.75	10.00
Cannel-coal de Coventry.	29.00	60.00	11.00

Ces différences dans la quantité de charbon et de matières volatiles et terreuses, indiquent dans les principes élémentaires des quantités également différentes. C'est en effet ce que M. Thomson a constaté par les résultats suivants :

	Carbone.	Hydrogène.	Oxygène.	Azote.
Houille collante de New-Castle	75.28	4.18	4.58	15.96
Houille esquilleuse de Glasgow	75.00	6.25	12.50	6.25
Houille molle de Glasgow.	74.45	12.40	2.93	10.22
Cannel-coal de Coventry	64.72	21.56	»	13.72

On voit par ces analyses que les trois premières variétés de houille renferment à peu près la même quantité de carbone, mais que l'hydrogène, l'oxygène et l'azote sont dans des proportions très différentes dans chacune des variétés analysées, et que le *cannel-coal* est même complétement dépourvu d'oxygène.

Ainsi que l'a fait remarquer M. Beudant, la présence de l'azote dans ces variétés de houille est un fait remarquable, en ce sens que, la houille étant considérée comme le résultat de végétaux enfouis à une époque ancienne dans des dépôts formés à l'embouchure de certains fleuves et dans des golfes de l'antique océan, il semblerait qu'ils dussent être presque dépourvus d'azote, puisque ce corps simple est en quantité très minime dans les végétaux. Mais on peut répondre à cette objection que, l'azote étant abondant dans les substances animales, sa présence dans la houille s'explique naturellement par l'abondance des animaux aquatiques qui ont été enfouis avec les végétaux.

On distingue environ sept variétés différentes de houille sous le rapport minéralogique :

1° La *houille réniforme*, qui se présente en rognons plus ou moins volumineux, disséminés au milieu des schistes et des marnes du terrain houiller.

2° La *houille polyédrique*, qui se divise en fragments assez réguliers, de différentes formes, provenant du retrait de la masse de houille.

3° La *houille schisteuse*, qui, dans un sens, se divise en feuillets, et dans l'autre, offre une texture compacte.

4° La *houille lamelleuse*, qui ressemble à la précédente, avec cette différence que ses feuillets sont beaucoup plus minces.

5° La *houille granulaire* ou *grossière*, composée de fragments réunis présentant une cassure inégale dans tous les sens.

6° La *houille terreuse*, appelée aussi *houille fuligineuse*, matière pulvérulente, d'un gris noirâtre, fortement tachante.

7° La *houille compacte*, à cassure conchoïdale, tantôt d'un éclat résineux, tantôt à peu près mate. C'est cette variété que les Anglais nomment *cannel-coal*, dénomination qui paraît venir ou de celle de *canal-coal* (charbon de canal), comme si cette variété avait été dans l'origine transportée principalement par les canaux, ou de celle de *candle-coal* (houille candelaire), parce qu'en Angleterre elle est exclusivement employée à la fabrication du gaz hydrogène bi-carboné ou gaz d'éclairage. *Voy.* Gaz et Éclairage.

Sous le rapport industriel on ne distingue que quatre principales variétés de houille :

1° La *houille compacte*, que les Anglais nomment *cannel-coal*.

2° La *houille commune*, à cassure brillante et souvent irisée, qui donne un coke brillant et grenu que l'on nomme *coke fritté*.

3° La *houille grasse* ou *maréchale*, ainsi désignée parce qu'elle est particulièrement employée par les maréchaux et les forgerons : elle est éminemment collante au feu; elle forme un coke boursouflé.

4° La *houille sèche* ou *maigre* comprend les variétés minéralogiques appelées *schisteuse* et *lamelleuse*. Elle est terreuse et impure; elle s'allume diffici-

Digitized by Google

lement, brûle avec une flamme bleuâtre et courte, sans se boursoufler, et donne un coke pulvérulent.

Plusieurs combustibles ressemblent plus ou moins à la houille : tels sont l'*anthracite* (*voy.*), le *stipite* et le *lignite* (*voy.* ce mot). Mais le stipite offre tellement l'aspect de la houille, il peut même la remplacer dans un si grand nombre d'usages, que, dans beaucoup de pays, on le confond avec la houille, sous les noms de *houille sèche* et de *houille limoneuse*.

Le stipite est un combustible d'origine végétale comme la houille, noir, tendre, opaque, s'allumant et brûlant avec plus ou moins de facilité et avec flamme ; répandant alors une fumée noire et une odeur bitumineuse, souvent même fétide. En brûlant, il se ramollit et se gonfle; mais les morceaux ne prennent pas autant d'adhérence entre eux que la houille. Lorsqu'il a cessé de flamber, il produit un charbon celluleux, moins poreux que le coke, moins dur, et dépourvu de l'éclat métallique qui distingue celui-ci. S'il ne peut remplacer pour la forge la houille grasse, le stipite la supplée facilement dans les autres usages auxquels elle est généralement réservée. D'après ce que nous venons de dire, on voit que le stipite offre minéralogiquement, et probablement aussi chimiquement, beaucoup d'analogie avec la houille; mais géologiquement il en diffère complétement. En effet, ce combustible se trouve dans des formations moins anciennes que la formation houillère. *Voy.* Terrain.

Les couches qui renferment la houille constituent un ensemble que l'on nomme *formation houillère*. Cette formation se divise généralement en deux groupes ou étages, dont le supérieur se compose de diverses variétés de grès qui alternent avec des schistes et avec des lits de houille, tandis que l'inférieur se compose principalement de schistes, d'argiles schisteuses, de grès et de calcaires. Les lits de houille de cet étage sont minces, peu nombreux, et fournissent généralement un combustible d'assez mauvaise qualité.

La formation houillère occupe ordinairement des bassins circonscrits par des montagnes. Ces bassins sont rarement isolés; ils sont quelquefois d'une grande étendue, mais le plus souvent ils sont petits et d'une forme allongée. Toujours ils sont bornés par des roches plus anciennes qui en forment les bords. On voit fréquemment un certain nombre de bassins qui se rattachent les uns aux autres, dans une direction à peu près constante; ils forment ce qu'on appelle une *zone houillère*. Cette suite de bassins n'est probablement que le résultat de plusieurs dépôts partiels de matières végétales qui se sont formés çà et là, à la même époque et à l'aide de cours d'eau, dans de longues et larges vallées comprises entre des chaînes longitudinales, ainsi que dans les petites vallées transversales qui y aboutissaient, comme dans le centre de la France; ou bien dans de longs détroits, comme entre Édimbourg et Glasgow, ou sur les bords du Rhin.

Le bassin de Saint-Étienne (*voy.* Loire), qui fournit à lui seul près de la moitié de la houille que l'on exploite en France, est borné par des crêtes de gneiss et de granit (*voy.* ces mots), qui se détachent des montagnes de la Haute-Loire et de l'Ardèche. Sa forme est celle d'un triangle allongé se dirigeant de l'ouest-sud-ouest à l'est-nord-est. Sa plus grande longueur est de 46 kilom. 250 m., c'est-à-dire plus de 11 lieues et demie; sa plus grande largeur est de 12 kilom., et sa plus petite, près de Rive-de-Gier, n'est plus que d'environ 2 kilomètres.

Le bassin houiller de l'Aveyron, compris entre Rhodez et Severac-le-Château, est dirigé de l'est à l'ouest sur une longueur d'environ 36 kilom., ou de 9 lieues, et sur une largeur de 3 kilom., du nord au sud.

Dans le nord de la France, les riches mines d'Anzin (*voy.*) font partie de la grande zone, de 2 lieues de largeur sur plus de 50 de longueur, qui s'étend de l'ouest-sud-ouest à l'est-nord-est, depuis le département du Pas-de-Calais jusqu'au-delà d'Aix-la-Chapelle. Elle paraît se rattacher aux dépôts houillers des environs de Luxembourg, de Deux-Ponts et de Sarrebrück.

La formation houillère des environs de New-Castle (*voy.*) occupe un des

Digitized by Google

plus riches bassins de l'Angleterre. Ce bassin a 87 kilom., ou 21 lieues $\frac{3}{4}$, de longueur, sur 25 kilom. ou 6 lieues $\frac{1}{4}$ de largeur.

En Europe, les dépôts houillers ne se trouvent pas à une grande élévation au-dessus du niveau de la mer ; les plus riches dépôts, comme en Angleterre, en Belgique et dans le nord de la France, sont même plutôt au-dessous qu'au-dessus de ce niveau. Cependant ils se montrent par lambeaux, à une hauteur plus ou moins considérable, sur les flancs des vallées dans les Vosges et dans les Alpes ; mais dans l'Amérique méridionale elle se rencontre à une grande hauteur, c'est-à-dire à plus de 2,000 mètres.

De tous les combustibles minéraux, la houille est celui dont les applications aux arts et aux usages de la vie sont les plus nombreuses. La houille est employée dans les verreries, les salines, les fonderies et les usines de tous genres ; elle peut presque toujours suppléer le bois, et elle a même sur lui l'avantage de donner, à poids égal, une chaleur beaucoup plus intense : ce qui lui donne une bien grande importance pour les locomoteurs à vapeur obligés de transporter le combustible nécessaire à leurs machines. Les serruriers et les forgerons ne pourraient remplacer par aucun autre combustible la houille grasse, parce qu'elle jouit seule de la propriété d'agglutiner ses fragments en brûlant, surtout lorsqu'on les humecte d'eau, et de former au-devant du soufflet une petite voûte sous laquelle la chaleur se concentre et où le fer, chauffé de tous côtés, se laisse promptement ramollir par l'action du calorique.

La houille est employée en Angleterre, en Belgique, en Allemagne et dans plusieurs parties de la France, au chauffage des appartements ; son usage s'étend même chaque jour davantage, à mesure que se détruit le préjugé qui attribue une influence délétère à la légère odeur bitumineuse qu'elle dégage, et qu'il est du reste facile d'empêcher en disposant le foyer convenablement. D'ailleurs cette odeur est plutôt saine que nuisible ; on lui attribue même, dit M. Beudant, des propriétés salutaires aux poitrines faibles, comme à la fumée des résines et des baumes. On croit aussi que la fumée de houille arrête la propagation des maladies contagieuses : cette opinion est répandue en Angleterre, et l'on remarque notamment que depuis qu'on a commencé à employer ce combustible à Londres, on a vu disparaître peu à peu les fièvres qui désolaient cette ville.

Lorsqu'on carbonise la houille dans des fourneaux fermés, on obtient une espèce de goudron qui sert avec avantage pour la marine, et dont on retire, par une nouvelle distillation douce, du bitume et de l'huile empyreumatique. En carbonisant la houille, il est facile aussi de fabriquer du *noir de fumée*, comme cela se pratique aux environs de Sarrebrück.

C'est aussi par la carbonisation de la houille que l'on obtient le gaz hydrogène carboné employé pour l'éclairage. L'idée première de cette application est due à Lebon, ingénieur français qui inventa les appareils auxquels il donna le nom de *thermolampes ;* mais c'est en Angleterre que ce mode d'éclairage a obtenu le plus de succès ; ce sont même des ingénieurs anglais qui ont construit à Paris le premier gazomètre (*voy.* ce mot et Gaz) destiné à fournir le gaz pour l'éclairage de cette ville.

Le coke obtenu par ces différents modes de carbonisation est un excellent combustible, qui donne une plus grande chaleur que le charbon et qui remplace avec avantage la houille, principalement dans les opérations auxquelles le bitume que celle-ci contient peut nuire d'une manière quelconque, telle que le traitement du minerai de fer pour en obtenir de la fonte.

Le coke est recherché aussi pour le chauffage des appartements, soit seul, soit concurremment avec le bois.

La formation houillère constitue des dépôts fort inégalement répartis dans les différentes contrées du globe. Jusqu'à présent l'Europe paraît être la plus riche des cinq parties du monde en houille ; mais on y remarque une grande inégalité de richesse houillère, ainsi qu'on peut le voir par le tableau suivant, qui présente la quantité de houille que l'on exploite dans les différents états de l'Europe.

Digitized by Google

EUROPE OCCIDENTALE.

	Quint. métr.
Angleterre, avec l'Écosse et l'Irlande	180,000,000
Belgique	26,000,000
France	20,000,000
Prusse (principalement occidentale)	10,000,000
Hanovre, avec les petits états de la Confédération germanique	3,500,000

EUROPE CENTRALE.

Saxe	800,000
Bavière	200,000
Autriche (proprement dite)	400,000
Bohême	2,500,000

Dans le tableau ci-dessus, nous ne voyons figurer que l'Europe occidentale et l'Europe centrale. La première, qui est la plus avancée sous les rapports intellectuels et industriels, est, comme on le voit, infiniment plus riche en charbon minéral.

Si nous jetons un coup d'œil sur la richesse houillère du reste de l'Europe, nous verrons que la partie septentrionale et la partie méridionale sont encore moins bien partagées, sous ce rapport, que la partie centrale.

Dans le nord, le Danemark est dépourvu de houillères, et la Suède, ainsi que la Norvège, ne possèdent que quelques exploitations peu susceptibles de développement.

Au sud, l'Italie et la Turquie sont très pauvres en gisements houillers; la Grèce ne présente pas même le terrain qui recèle la houille.

Quant à la partie du sud-ouest de l'Europe qui comprend la péninsule hispanique, elle participe de la région occidentale pour sa richesse en houille. Ainsi le Portugal possède plusieurs houillères, et l'Espagne, dans ses provinces des Asturies et de la Manche, présente d'immenses dépôts houillers. Mais dans ces deux royaumes, le peu de développement de l'industrie, le défaut de communications et la situation affligeante que présentent les esprits sous le rapport politique, rendent ces richesses presque stériles. La houille exploitée en Portugal ne représente qu'une valeur de 1,100,000 francs. Les houillères de l'Espagne ne produisent qu'environ 1,000,000 de quintaux métriques, bien qu'elles puissent en produire plus de dix fois autant. On peut donc affirmer qu'il y a beaucoup d'avenir dans la richesse et dans la prospérité matérielle du Portugal et de l'Espagne.

Lorsque l'on considère, ainsi que nous l'avons dit ailleurs, que la houille est devenue le principal véhicule de l'industrie, du commerce, du bien-être et du mouvement intellectuel des peuples, on demeure persuadé que l'Europe orientale ne rivalisera jamais avec l'Europe occidentale, et que la puissance et les lumières n'abandonneront jamais l'Occident pour l'Orient. La nature physique du sol le veut ainsi : c'est ce qu'il est facile de prouver.

La Hongrie ne possède que des houillères peu importantes; son principal combustible est le lignite. La Valachie et la Moldavie ne sont pas mieux partagées: aussi avons-nous eu occasion de remarquer, lorsque nous parcourûmes l'Europe orientale en 1837, que les bateaux à vapeur autrichiens qui naviguent sur le Danube depuis Presbourg jusqu'à Galatz consomment du lignite et surtout du bois.

En vain la Russie a-t-elle cherché, par des tarifs de douanes prohibitifs, à encourager l'industrie sur son immense territoire; en vain se berce-t-elle de l'espoir d'appliquer les machines à vapeur à diverses exploitations industrielles, à accélérer les moyens de transport, si essentiels dans un si vaste empire, et à multiplier ses pyroscaphes sur la mer Noire, où l'on ne compte encore que deux lignes bien établies, celle d'Odessa à quelques-uns des ports de la Crimée, et celle du même port à Constantinople : elle se trouvera toujours arrêtée par la pénurie du combustible, et demeurera toujours

Digitized by Google

tributaire de l'Angleterre pour s'en procurer. Ainsi, non-seulement ses pyroscaphes sont construits et dirigés par des Anglais, mais encore la houille qu'ils consomment vient de l'Angleterre.

Nous disons que la Russie entretient un espoir qui ne se réalisera jamais qu'imparfaitement. En effet, la richesse houillère qu'elle espère trouver dans ses provinces méridionales ne peut être importante. Ainsi nous avons acquis la certitude que la Crimée, où quelques gisements de lignites dans le terrain jurassique ont été pris par les Russes pour de la houille, ne renferme aucune roche de la formation houillère; et tout nous porte à croire que cette formation, que l'on exploite dans le bassin du Donetz et qui s'étend sur les bords du Don, ne produira point assez de combustible pour exercer une grande influence sur l'avenir industriel de la Russie. Nous en pouvons à plus forte raison dire autant de quelques affleurements de la formation houillère qui ont été signalés tout récemment dans le gouvernement de Perm à la base occidentale des monts Ourals.

Il est à remarquer aussi que l'exploitation de la houille est, jusqu'à un certain point, subordonnée au mouvement progressif de l'industrie : le Portugal et l'Espagne, où ce combustible est négligé, en fournissent la preuve; la France suffirait d'ailleurs pour attester ce fait important.

Ainsi la France, dans des limites à peu près égales à celles qui circonscrivent son territoire actuel, exploitait :

	Quint. métr.
En 1789	2,800,000
En 1812	6,700,000
En 1819	8,000,000
En 1827	13,000,000
En 1830	16,000,000
En 1837	20,000,000

De nouvelles recherches portent à croire que ce dernier produit de ses houillères sera considérablement dépassé pour satisfaire à la consommation que nécessiteront les grandes lignes de chemin de fer projetées.

On ne peut nier que l'accroissement très remarquable de la production houillère en France, dans les différentes périodes que nous venons d'indiquer, ne soit dû aux progrès de notre industrie et à l'augmentation du nombre de nos machines à vapeur.

Toutefois, lorsque l'on considère que nos voisins les Belges sont plus riches en houille que nous, et que l'Angleterre obtient de ses houillères neuf fois plus de produits que nous n'en obtenons des nôtres, on sent la nécessité pour la France d'ajouter à sa consommation une partie des houilles étrangères; encore n'arrivera-t-elle jamais aux mêmes résultats que l'Angleterre, dont la force productive créée par ses moteurs à vapeur est évaluée à 6,500,000 ouvriers, tandis qu'en France cette force productive n'est que d'environ 600,000 ouvriers.

En France, la houille est en général trop chère pour que la consommation n'en soit pas restreinte à certaines localités. Ce qui en augmente le prix, c'est surtout le défaut de moyens de transport; car les frais d'extraction, qui influent d'ailleurs peu sur la valeur de ce combustible, ne sont pas en général plus considérables qu'en Belgique et en Angleterre. Ainsi, le prix moyen de l'hectolitre de houille en France est de 70 à 80 centimes sur le puits; dans le département du Gard, on en achète même à 15 ou 20 centimes, tandis que le prix moyen du transport, depuis le canal du Centre jusqu'à Paris, est de 1 fr. 90 cent. par hectolitre.

C'est cette cherté du transport qui nuit à la consommation de la houille et conséquemment s'oppose à l'extension de son exploitation; les petits ménages, qui devraient en consommer beaucoup, surtout à Paris et dans ses environs, où le bois est cher, n'y trouvent pas assez d'économie. Voilà pourquoi à Paris, par exemple, où la consommation de la houille est d'environ 1,000,000 d'hectolitres, 50,000 seulement sont consommés dans les foyers domestiques.

Si l'on considère que, dans le seul département du Nord, 5,000 ouvriers, presque tous chefs de famille, sont employés à l'extraction de la houille, on comprend combien d'hommes cette branche d'industrie fera vivre en France lorsque les frais de transport mettront moins de bor-

Digitized by Google

nes à la consommation de ce précieux combustible. J. H-T.

HOURIS. C'est le nom que le musulman donne aux beautés célestes dont les voluptueux mais chastes embrassements doivent, suivant le Coran, récompenser la vertu et la foi du vrai croyant. Tout ce qu'une imagination orientale a pu concevoir de plus propre à allumer les sens les plus attiédis a été rassemblé dans la description que donne Mahomet de ces nymphes fantastiques. Leur corps est composé de musc, de safran, d'encens et d'ambre; sur leur front brille un tel éclat qu'il changerait la nuit la plus sombre en une éblouissante clarté; leur voix est la plus douce et la plus harmonieuse des mélodies; leur œil de feu s'agite sous un noir sourcil, et porte le trouble et l'amour dans le cœur de celui qui l'a pu contempler un instant. C'est d'un fruit délicieux, aux parfums les plus suaves, présenté à chaque élu par un ange aux formes ravissantes, que s'échappera la houri pour voler aux bras de son nouvel époux. Sa face sera découverte, et on y lira ces mots : « Quiconque a de l'amour pour moi, qu'il accomplisse la volonté du Créateur;... je m'abandonne à lui, et le satisferai. » Alors, au milieu d'un jardin enchanté, se dressera une tente de perles blanches, sous laquelle sera consommé cet hymen. Pendant mille ans, l'élu et sa céleste beauté se confondront dans les étreintes d'un amour toujours plus brûlant. Cependant ces filles du paradis ne perdront pas leur virginité. Blanches, vertes, jaunes ou rouges, suivant la classe à laquelle elles appartiennent, elles attendront ensuite d'autres serviteurs du prophète pour leur prodiguer les mêmes jouissances.

Peut-être Mahomet emprunta-t-il ses houris aux Parsis. Eux aussi avaient des vierges aux yeux noirs que l'ange Zannyade gardait pour ceux qui obtenaient le paradis; mais peut-être aussi les houris ne se rattachent-elles ni aux nymphes, ni aux fées, ni aux almées, ni aux péris. Créations de l'imagination de l'auteur du Coran, elles devaient attacher le sensuel Arabe à une foi nouvelle que la promesse de ce bonheur idéal et mystérieux assuré au juste par le christianisme, au sein de la Divinité, n'aurait pas suffi sans doute à lui faire embrasser. *Voy.* Koran. A. M-y.

HOURRA, cri de guerre et d'attaque des Cosaques, et probablement d'autres peuples de la Russie (*voy.* Kosaks). C'est au cri de *hourra! hourra!* que les Cosaques, dans la guerre de 1812 à 1814, fondaient sur les troupes françaises ou se précipitaient dans les lieux qui n'étaient plus défendus. A leur exemple, la cavalerie des autres armées alliées avait adopté ce cri de guerre.

Hourra est aussi une exclamation de joie, équivalant à celle de *vivat*. On dit : L'empereur a été salué par un triple hourra. D-G.

HOUSSAYE (La), *voy.* Amelot.

HOUTMAN (Cornelis), fondateur du commerce hollandais avec les Indes-Orientales, naquit à Gouda au milieu du XVIe siècle. Après avoir habité quelque temps Lisbonne pour ses propres affaires, il se mit à recueillir de tous côtés, par pure curiosité d'abord, des renseignements sur le commerce des Indes, que les Portugais faisaient seuls alors, et sur la route qui conduit dans ces contrées nouvellement découvertes. Mais il ne tarda pas à être frappé des avantages qui résulteraient de ce commerce pour ses compatriotes, s'ils y étaient associés. Son zèle redoublant, il finit par exciter des soupçons; car il était défendu aux étrangers, sous les peines les plus sévères, de s'enquérir des affaires qui concernaient le commerce portugais. Houtman fut mis en prison et condamné à une forte amende. Dans l'impossibilité où il était de la payer, il s'adressa aux négociants d'Amsterdam, leur offrant de leur communiquer tous les renseignements qu'il avait recueillis s'ils voulaient lui fournir la somme nécessaire à sa libération. Son offre fut acceptée, et à son retour dans sa patrie, en 1594, Houtman tint sa promesse. Alors les négociants d'Amsterdam formèrent une société sous le nom de *Compagnie des pays lointains*, équipèrent quatre navires, et nommèrent Houtman subrécargue. La flottille mit à la voile le 2 avril 1595, et, le 23 juin de l'année suivante, elle jeta l'ancre devant Bantam, dans l'île de Java. D'abord bien accueillis par

Digitized by Google

les indigènes, les Hollandais virent bientôt l'harmonie rompue par les intrigues des Portugais, et furent obligés, après avoir perdu plus des deux tiers de leur équipage, de retourner à Amsterdam, où ils revinrent le 14 août 1597. Malgré le peu de succès de cette première expédition, on résolut d'en tenter une seconde. D'autres villes maritimes imitèrent Amsterdam, et fondèrent également des sociétés qui finirent par se réunir sous le nom de *Compagnie des Indes-Orientales*. Cette compagnie enleva le commerce des Indes aux Portugais, les chassa de leurs possessions, et eut le monopole de ce commerce jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

La seconde expédition, dont Houtman eut le commandement, partit en 1598, et fut plus heureuse que la première. Après avoir visité Madagascar, les Maldives et la Cochinchine, on aborda à Sumatra, où l'on reçut du roi un accueil amical. Mais bientôt après, Houtman fut arrêté au milieu d'une fête et retenu prisonnier. Les navires qui avaient déjà pris leur chargement retournèrent en Hollande, et on croyait Houtman mort, lorsque, le 31 décembre 1600, on le vit arriver avec trois matelots à bord d'un navire hollandais qui étaient à l'ancre devant Achem; cependant il déclara qu'il avait l'intention de se reconstituer prisonnier, dans l'espérance d'obtenir sa liberté et de décider le roi à conclure un traité de commerce avantageux pour ses compatriotes. Le roi montrait, en effet, des dispositions favorables; mais il finit par prêter l'oreille aux insinuations des Portugais, et envoya Houtman dans l'intérieur des terres, où la mort l'atteignit. Pendant sa captivité il s'était occupé d'observations astronomiques, et avait découvert plus de 300 étoiles, formant treize nouvelles constellations. Il envoya en Hollande le résultat de ses découvertes par le navire à bord duquel il s'était rendu; on trouve ces constellations indiquées dans le globe céleste de Blaauw. Il a été publié des descriptions pleines d'intérêt de ces premiers voyages des Hollandais; mais bientôt on s'obstina à garder un silence prudent. *C. L.*

HOUWALD (Christophe-Ernest, baron de), auteur dramatique allemand, né, le 29 novembre 1778, à Straupitz, terre seigneuriale de la Basse-Lusace, dans la romantique forêt de la Sprée. Retenu dans la maison paternelle jusqu'à l'âge de 16 ans, dès sa plus tendre enfance il fit des vers; la lecture de *la Guerre de Trente-Ans*, de Schiller, lui inspira sa première tragédie. En 1794, il se rendit à l'université de Halle, pour étudier les sciences *camérales*. Puis il entra au service dans la chancellerie des États de sa province; mais ses loisirs étaient consacrés à la poésie. Sous le pseudonyme d'Ernest et l'anagramme Waluhdo, il fit paraître de nombreux morceaux de vers dans les recueils littéraires. Son ami d'enfance Contessa publia, en 1817, sous le titre d'*Accords romantiques*, un premier recueil de nouvelles dont M. de Houwald était l'auteur. Bientôt après, le *Livre pour les enfants des classes instruites* parut à Leipzig (3 vol., 1819-24), et, vers la même époque, M. de Houwald fit paraître ses premiers essais dramatiques. Il débuta par l'*Asile* (*Die Freistatt*) et *le Retour* (*Die Heimkehr*); mais à partir de 1821 se succédèrent, à de courts intervalles, *le Portrait* (*Das Bild*), *le Fanal*, *Malédiction et Bénédiction*, trois drames plus importants et qui fondèrent la réputation du poëte. En 1823, il publia la pièce de circonstance *le Prince et le Citoyen;* en 1825, la tragédie intitulée *les Ennemis;* en 1832, *les Bandits*. M. de Houwald a de plus publié ses *Mélanges* ou *œuvres diverses* (Leipzig, 1825, 2 vol.), et des *Images pour la jeunesse* (Leipz., 1828 et années suiv., 3 vol.).

Une douce mélancolie règne dans les créations dramatiques de cet auteur; quelques descriptions, dans *le Portrait* surtout, sont faites de main de maître. Mais le poëte lyrique perce trop dans toutes ces tragédies, et les caractères ne sont pas dessinés d'une main assez ferme.

Depuis 1822, M. de Houwald, établi à Neubaus près de Lübben, exerce les fonctions honorables de syndic provincial, qui lui ont été confiées par les États de la Basse-Lusace. *C. L.*

HOUX. Ce genre, qui appartient à la famille des aquifoliacées, offre les carac-

Digitized by Google

tères suivants : calice petit, à 4 ou 5 dents; corolle rotacée, à 4 ou 5 lobes; ovaire à 4 ou 5 loges; 4 ou 5 stigmates sessiles; fruit charnu, renfermant 4 ou 5 noyaux dont chacun est rempli par une seule graine. Les houx sont des arbres ou des arbrisseaux à feuilles coriaces et persistantes; les fleurs, petites et blanchâtres, naissent aux aisselles des feuilles, soit en fascicules, soit en cymes, soit en ombelles simples.

Le Houx commun (*ilex aquifolium*, L.) est la seule espèce indigène : aussi est-ce à lui que le nom de *houx* s'applique d'une manière plus spéciale. Assez répandu dans les forêts de l'Europe centrale et méridionale, il ne s'avance guère au-delà du 50e degré de latitude. Le plus souvent il ne forme qu'un buisson; mais dans les localités les plus favorables à son développement, il s'élève en arbre à cime pyramidale et touffue, et il acquiert parfois la hauteur de 40 pieds. Ses rameaux, disposés en verticilles, sont remarquables par leur écorce verte et luisante. Les feuilles, très coriaces, luisantes et d'un beau vert, sont ovales ou plus ou moins allongées, courtement pétiolées, mucronées, en général bordées de dents acérées et piquantes. Les fleurs sont disposées en ombelles simples. Les fruits, du volume d'un pois, de forme sphérique et de couleur en général écarlate, mûrissent en automne et ornent les rameaux jusqu'au printemps suivant.

A raison de l'élégance de son port et de son feuillage toujours vert, le houx trouve souvent place dans les bosquets et autres plantations d'agrément. Ses branches, comme celles du sapin, fournissent, dans quelques contrées de l'Allemagne, des arbres de Noël (*Christbaum*). Son bois est souple, très dur, blanchâtre, ou jaunâtre, ou verdâtre, d'un grain fin et serré; il prend facilement le noir et toute couleur; on le recherche pour les ouvrages de tour et de marqueterie, ainsi que pour la fabrication de toutes sortes d'outils. On préfère l'écorce de houx à toute autre substance végétale pour la préparation de la glu (*voy.*). Les baies de houx sont purgatives et émétiques. A l'époque de la cherté des denrées coloniales, les graines de houx étaient du nombre des substances qu'on substituait au café; en Corse, à ce qu'on assure, elles servent toujours à cet usage.

Le *houx de Mahon*, qu'on cultive aussi comme arbre d'ornement, n'est autre chose qu'une variété du houx commun, dont elle diffère par des feuilles plus grandes et non dentées.

Le fameux *maté* ou *thé du Paraguay* se prépare des feuilles d'une espèce de houx (*ilex Paraguarensis*, Aug. Saint-Hil.). Éd. Sp.

HOWARD (Catherine) et sa famille, *voy.* Norfolk. — Pour une autre famille anglaise du même nom et actuellement florissante, *voy.* Carlisle.

HOWARD (John), philanthrope anglais, naquit à Hackney, près de Londres, en 1726. Son père, riche négociant d'un caractère sévère, voulut qu'il apprît le commerce, malgré le peu de goût qu'il se sentait pour cette carrière et la faiblesse de sa constitution, qui ne le rendait guère propre à en supporter les fatigues : aussi y renonça-t-il dès qu'il se vit à la tête d'une fortune indépendante, et alors il alla visiter la France et l'Italie. A son retour à Londres, en 1752, il se livra à l'étude de la physique et de la médecine. Il s'était logé chez une veuve, dont les attentions délicates le touchèrent; il la demanda donc en mariage, et quoi qu'elle pût lui dire pour le détourner d'un projet que la grande disproportion de leurs âges rendait presque ridicule, il persista dans sa résolution et l'épousa en 1752. Devenu veuf trois ans après, il s'embarqua pour le Portugal, dont la capitale venait d'être détruite par le fameux tremblement de terre; mais son navire ayant été pris par un corsaire français, il fut conduit à Brest, où il resta quelques mois prisonnier de guerre. Les mauvais traitements qu'il eut à subir pendant sa captivité excitèrent ses sympathies en faveur de ses compagnons d'infortune, et, rendu à la liberté sur parole, Howard s'empressa d'adresser des plaintes au gouvernement anglais, dont les représentations ne restèrent pas sans succès auprès de la cour de France. Ce devoir accompli, il se retira dans une petite propriété rurale, à Lymington, et ne tarda pas à se remarier. Sa seconde femme étant morte, en

Digitized by Google

1765, en donnant le jour à un fils, le seul enfant qu'il eût, et qui malheureusement devint fou, il alla s'établir à Cardington, près de Bedford. Choisi, en 1773, pour shériff du comté, il mit tant de zèle et d'activité à visiter les prisons et à en réformer les abus que la chambre des Communes lui demanda, l'année suivante, un rapport sur l'état des prisonniers, en conséquence duquel deux lois furent rendues, l'une sur les soins à prendre pour la santé des détenus, l'autre sur la mise en liberté de ceux qui, quoique absous, étaient retenus injustement en prison. Ce succès encouragea Howard. Il parcourut l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande pour examiner par ses propres yeux l'état des prisons et des maisons de détention, et il eut la satisfaction de voir introduire dans plusieurs des réformes importantes, telles que la séparation des sexes, celle des âges, etc., réformes qui tendaient toutes à l'amélioration morale des détenus. Mais son zèle philanthropique ne se borna pas à sa patrie. De 1775 à 1787, il visita quatre fois l'Allemagne, cinq fois la Hollande, deux fois l'Italie, l'Espagne, le Portugal, les états du Nord et la Turquie, sans reculer devant aucune dépense, devant aucun danger; et partout il trouva l'accueil bienveillant que méritaient la simplicité, l'amabilité et la noblesse de son caractère. Le premier fruit de ses voyages fut la publication du livre *The state of the prisons in England and Wales, with preliminary observations, and an account of some foreign prisons* (Warrington, 1777, in-4°; avec un supplément, 1780, revu et augmenté en 1784; traduction française, Paris, 1788, 2 part. in-8°). Jamais ouvrage ne fut plus utile peut-être. Des milliers d'infortunés qui gémissaient sans espoir au fond des cachots lui durent la liberté et la vie; et dès lors les gouvernements d'Angleterre, de France et d'Allemagne commencèrent à s'occuper du sort des prisonniers un peu plus qu'ils ne l'avaient fait jusque-là. Cependant Howard n'était pas encore satisfait. Après avoir combattu heureusement la terrible fièvre des prisons, il voulut essayer d'arrêter les progrès de la peste, et il visita successivement, dans cette intention, les lazarets de la France, de l'Italie et de la Turquie, s'exposant à chaque instant au danger le plus imminent. Après avoir étudié la nature de la peste et les moyens les plus efficaces à employer contre elle, il publia le résultat de ses observations dans *An account of the principal lazaretto's in Europe* (Londres, 1789, in-4°), traduit en français, Paris, 1800, in-8°, et résolut d'aller suivre le cours de ses recherches en Asie. Il quitta donc sa patrie l'année même, mais pour n'y plus retourner. Attaqué d'une maladie épidémique à la suite de ses visites dans les hôpitaux de la Russie méridionale, il se rendit d'Otchakof à Kherson, où il succomba, le 20 janvier 1790, victime de sa philanthropie. Son corps est resté à Kherson, et, non loin de la barrière, un petit obélisque marque la place de son tombeau; mais les Anglais lui ont élevé un cénotaphe dans l'église de Saint-Paul, à Londres. — Voir *Vie de J. Howard*, trad. de l'anglais d'Aikin, Paris, 1796, in-12. E. H-G.

HOWE. Richard Howe, second fils d'Emmanuel Scrope, deuxième vicomte Howe, dans la pairie d'Irlande, naquit à Londres le 19 mars 1726. Il entra dans la marine à 14 ans, et fit son premier voyage dans l'escadre de l'amiral Anson. Il commandait le sloop *le Baltimore* en 1745, lorsque, dans un engagement contre deux frégates françaises, sur les côtes d'Écosse, il reçut une balle dans la tête et fut emporté pour mort du pont de son bâtiment; mais il était réservé à se retrouver plus d'une fois encore en face de nos marins. Nommé capitaine le 10 avril 1746, ce fut lui qui, en 1755, commença la guerre de Sept-Ans par un combat contre le bâtiment français *l'Alcide*, dont il s'empara. Ce succès et quelques autres du même genre lui firent confier par le ministère, avec le grade de commodore, la direction d'une série de tentatives contre les côtes de France en 1758. Elles ne furent pas toutes heureuses, et si les Anglais réussirent à s'emparer de Cherbourg (13 août), ils furent vigoureusement repoussés à Saint-Cast (11 septembre), où ils perdirent 3,000 hommes. A son retour en Angleterre, sir Richard Howe prit le titre de vicomte, par suite de la mort de son frère aîné, George-Auguste, tué au

Digitized by Google

Canada dans un combat contre les Français. Au commencement de 1776, il fut envoyé en Amérique pour agir de concert avec son autre frère, le général William Howe, qui venait de remplacer Gage dans le commandement des troupes anglaises. Leurs opérations combinées eurent peu de succès, et l'amiral revint deux ans après en Angleterre, sans avoir pu défendre Philadelphie contre les insurgés. Le ravitaillement de Gibraltar (*voy.* ce mot et ELLIOT) dont il fut chargé en 1782 lui fournit l'occasion de prendre une éclatante revanche, et affermit pour longtemps l'influence de l'Angleterre dans la Méditerranée. Depuis la paix qui suivit la guerre d'Amérique, jusqu'en 1788, il exerça les fonctions de premier lord de l'amirauté, et réalisa d'importantes réformes, notamment en ce qui concerne le système des signaux, la paie et l'avancement des officiers. Lorsqu'il résigna cet emploi, le roi l'éleva à la pairie avec le titre de comte.

A l'âge de 63 ans, après un demi-siècle de service actif, on pouvait croire la carrière de lord Howe terminée, lorsque les guerres de la révolution française, en l'appelant au commandement des forces maritimes de l'Ouest, lui valurent un nouveau triomphe d'autant plus glorieux qu'il fut plus vaillamment disputé. Nous voulons parler de la mémorable affaire navale du 1er juin 1794 (13 prairial an II), où la flotte française, avec 26 vaisseaux contre 36, balança si longtemps, à force de bravoure, le nombre et la manœuvre supérieure de l'ennemi, et où *le Vengeur* s'abima dans les flots plutôt que de se rendre. L'heureux vainqueur rentra en triomphe à Portsmouth au milieu de l'enthousiasme général. Le titre de général des troupes de la marine et l'ordre de la Jarretière furent sa récompense. En avril 1797, il résigna le commandement de l'escadre de l'Ouest; mais la révolte des marins de Spithead, révolte terrible et qu'il parvint à apaiser par un heureux mélange de condescendance et de fermeté, lui fournit l'occasion de couronner sa longue carrière par un dernier service non moins signalé que les autres, quoique d'une nature différente, rendu à son pays. Il mourut le 5 août 1799, ne laissant que des filles, dont l'aînée prit, à la mort de son père, le titre de baronne Howe et hérita de la pairie; elle continue d'en être titulaire. Elle eut trois fils, dont le plus jeune, RICHARD-WILLIAM-PENN, baron CURZON, né en 1796, a été nommé comte Howe et pair en 1821, et il est chambellan de la duchesse de Kent. Son fils aîné porte le titre de vicomte Curzon. R-Y.

HOWICK (CHARLES GREY, vicomte), *voy.* GREY et l'*Errata* placé en tête du T. XIII.

HOWITT (WILLIAM et MARIE). Si l'on était tenté de croire que la poésie est incompatible avec les doctrines sévères du quakerisme, il suffirait de rappeler, pour modifier cette opinion, que William Penn s'amusait à faire des vers, qu'Elwood le quaker fut ami et admirateur de Milton, qu'enfin, de nos jours, Bernard Barton, mistriss Opie, William et Marie Howitt ont revêtu avec succès de la forme poétique ces idées de sympathie universelle, ces détails de la vie intime, familiers à la société des *Amis*. Né en Angleterre parmi le peuple des campagnes, élevé au séminaire des quakers d'Ackworth, William Howitt fut d'abord pharmacien-chimiste; mais bientôt l'amour de la littérature lui fit quitter son laboratoire, et son mariage* avec une femme qui partageait ses croyances religieuses et ses goûts littéraires vint ajouter un charme de plus à ses nouvelles occupations. En janvier 1834, il fut choisi par les dissidents de Nottingham pour présenter à lord Grey leur mémoire sur la réforme de l'Église. Plus de religion de l'État, séparation complète des deux pouvoirs, telles étaient les demandes qu'il développa hardiment dans une conférence avec le premier ministre.

William et Marie Howitt ont publié, ensemble ou séparément, un grand nombre d'ouvrages, indépendamment de leur collaboration à divers recueils, entre autres

(*) C'est donc par erreur que, dans l'article consacré dans cette Encyclopédie à la littérature anglaise, T. I, p. 733, il a été dit que William et Marie Howitt étaient frère et sœur. Cette dernière, comme quakeresse, est quelquefois nommée par les auteurs anglais *sister* (sœur) *Howitt*, ce qui aura sans doute trompé l'auteur.

Digitized by Google

au *Tait's Magazine*. On a des deux réunis: *Le Barde de la forêt et autres poëmes*, Londres, 1823, in-8°; de William : le *Livre des saisons ou Calendrier de la nature*, 1831; *Histoire populaire des prêtres dans tous les siècles et dans toutes les nations*, 1833, ouvrage dont la 6e édition parut en 1837 et qui fut l'occasion de plus d'une controverse avec les membres du clergé anglican; *Pantika, traditions des temps anciens*, 1835, 2 vol. in-8° : ce sont des fictions bibliques et antédiluviennes, mêlées de vers; *La Vie rurale en Angleterre*, 1830, 2 vol. in-8°; le *Livre du jeune villageois*, 1838; *Colonisation et Christianisme, histoire populaire du traitement exercé par les Européens dans toutes leurs colonies envers les indigènes*, 1838. On a de Marie seule: *Les sept Tentations*, Londres, 1834; *Hymnes et vers du coin du feu*, 1839; *Visite aux lieux les plus remarquables de l'Angleterre*, 1840. Poëte et observateur à la fois, William Howitt excelle surtout dans ses tableaux de la vie rurale en Angleterre; Marie s'est fait remarquer par la grâce et la naïveté de ses ballades pastorales ou fantastiques. R-Y.

HRABANUS MAURUS, *voy.* RABANUS.

HUARTE (JUAN), le seul philosophe espagnol dont la réputation ait franchi les limites de sa patrie, naquit vraisemblablement en 1520, à Saint-Jean-Pied-de-Port, dans la Basse-Navarre. En 1590, il était médecin à Madrid, état qui favorisa particulièrement ses observations psychologiques. Son *Examen de ingenios para las sciencias* (Pampel., 1578, réimprimé souvent, et en dernier lieu à Amsterdam en 1662, in-12), répandit sa réputation en Europe et fut traduit en différentes langues, entre autres en français par G. Chappuis (Lyon, 1580). Il en parut aussi une réfutation (*Examen de l'Examen des Esprits*, par J. Guibelet (Paris, 1631, in-8°). L'ouvrage espagnol atteste un penseur pratique rempli de connaissances; il renferme des observations pleines de finesse sur la différence des capacités intellectuelles chez l'homme; mais il n'est pas exempt de paradoxes. Lessing dit avec beaucoup de justesse en parlant de Huarte : « C'est un bon cheval qui fait jaillir les plus vives étincelles quand il bronche. » X.

HUBER (THÉRÈSE), née le 7 mai 1764 à Gœttingue, était la fille du célèbre Heyne (*voy.*). Son éducation fut un peu négligée, à cause de l'état maladif de sa mère; elle passait, dit-on, ses journées seule, enfermée chez elle, sans instruction réglée. Cet abandon répandit sur sa vie tout entière une teinte de profonde mélancolie. A l'âge de vingt ans, elle épousa George Forster (*voy.*), qu'elle suivit en Pologne et à Mayence. Lorsqu'en 1792 les armées françaises entrèrent en Allemagne, Forster prit parti pour la république, et se rendit comme député de Mayence à Paris, après avoir renvoyé sa femme à Neufchâtel, où son ami Huber (Louis-Ferdinand*) l'accueillit. Vers la fin de 1793, les deux époux déjà divorcés, à ce qu'on affirme, se virent encore une fois dans le village de Motiers-Travers (canton de Neufchâtel), et, en quittant de nouveau Thérèse, Forster la recommanda à son ami Huber, qui l'épousa après la mort de son ami (1794).

Ce fut dans cette nouvelle union que Thérèse goûta un bonheur presque idéal, quoique la position de Huber fût modeste (il ne devint conseiller de régence à Ulm que dans les dernières années de sa vie), et que sa femme, pour subvenir aux frais du ménage, se vît obligée de se faire auteur. Peut-être ne suivait-elle qu'un secret penchant de son cœur et un besoin impérieux de son esprit en entrant dans la carrière chanceuse de la littérature. Son goût, sa sensibilité exquise, son expérience chèrement acquise, lui promettaient d'ailleurs des succès. La science, chez elle, n'avait point étouffé l'originalité de la pensée, et la série de contes et de nouvelles qu'elle publia de 1795 à 1804 est empreinte de grâce et de fraîcheur. Mme Huber s'adressait de préférence au public féminin, mais les hommes la lurent avec un vif intérêt.

(*) Né en 1764 à Paris, où son père s'était fait connaître par diverses traductions de l'allemand et autres ouvrages, Huber s'était montré lui-même excellent critique et conteur plein de talent; il avait aussi traduit plusieurs pièces de théâtre anglaises et françaises. Il mourut en 1804 à Ulm. Ses œuvres complètes (Tüb., 1807-19) forment 4 vol. in-8°. S.

Digitized by Google

La mort de son second mari détruisit tous ses rêves de bonheur. En 1814, elle vécut en Bavière auprès de son gendre; en 1819, elle était à la tête de la rédaction du *Morgenblatt* à Stuttgart. S'étant retirée (1824) à Augsbourg, elle mourut dans cette ville, le 15 juin 1829. Les *Œuvres complètes* de Thérèse Huber ont été publiées par son fils (6 vol., Leipz., 1830-1833). C'est aussi à cette femme distinguée qu'on doit la publication de l'intéressante *Correspondance de Forster* (2 vol., Leipz., 1829), dont nous avons parlé dans la notice consacrée à son premier mari. L. S.

HUBER (François), naturaliste distingué, naquit à Genève le 2 juillet 1750. Son père, Jean Huber, un des hommes les plus spirituels de son temps, cité souvent sous ce rapport par Voltaire, cultiva les arts, la musique, la peinture, la poésie. Il faisait admirablement bien la silhouette, et à ces talents il joignait un goût spécial pour l'observation des mœurs des animaux; il en fit preuve dans son traité sur le vol des oiseaux de proie, ouvrage accueilli avec distinction par tous les naturalistes de l'époque.

François Huber hérita des goûts de son père; il les développa ensuite dans les cours du savant de Saussure et en s'associant aux travaux d'un de ses parents entiché d'alchimie. La lecture des ouvrages de Réaumur et de Ch. Bonnet, ses entretiens habituels avec ce dernier, dirigèrent sa curiosité vers l'étude des abeilles. Son séjour à la campagne facilitait ce genre de recherches; mais sa vue, déjà affaiblie dès l'âge de 15 à 16 ans, ne put soutenir longtemps l'application fatigante nécessaire à ses travaux; elle s'éteignit complétement. Il eut recours alors à un aide intelligent, François Burnens, son domestique, qui lui servit de lecteur, de secrétaire et de collaborateur. Bientôt sa femme, Aimée Lullin, se chargea de cette tâche, et le bonheur le plus complet résulta de leur union pour les deux époux.

Les principales observations sur les mœurs des abeilles furent faites à Pregny, de 1789 à 1791. Huber découvrit que la fécondation de la reine, mère unique de la tribu, ne s'opère pas dans la ruche, mais dans les airs et à une certaine hauteur; il assigna les époques de ce phénomène. Il confirma la découverte de Shirach relativement à la faculté dont jouissent les abeilles de transformer, au moyen d'une nourriture appropriée, les œufs des neutres en femelles, et prouva que certaines abeilles ouvrières peuvent pondre des œufs féconds. Les lois économiques qui doivent diriger ceux qui soignent les abeilles formèrent une partie intéressante de ses recherches. Il dut la connaissance exacte et approfondie des mœurs de ces insectes à son invention des ruches vitrées, et aussi au courage de son aide qui, pour s'assurer du fait même le moins important, bravait la colère et les piqûres des frelons défenseurs du guêpier.

Huber publia ses travaux en 1792, sous le titre de *Nouvelles observations sur les abeilles* et sous la forme de lettres à Charles Bonnet (nouv. éd., Paris et Genève, 1814, 2 vol. in-8°). La nouveauté, la rigoureuse exactitude des faits captivèrent l'attention de tous les naturalistes; la plupart des académies de l'Europe tinrent à honneur de compter ce savant au nombre de leurs associés. Le poëte Delille, dans son poëme des *Trois Règnes de la nature*, a payé un juste tribut d'éloges aux découvertes du naturaliste genevois.

Son fils, Pierre Huber, se fit connaître par une *Histoire des mœurs des fourmis*.

François Huber publia en 1801, à Genève, les expériences faites avec Senebier sur la germination, sous le titre de *Mémoire sur l'influence de l'air et des diverses substances gazeuses dans la germination des différentes plantes;* observations vérifiées depuis et auxquelles on doit une partie des progrès de la physiologie végétale.

Huber passa les dernières années de sa vie à Lausanne, s'occupant toujours de ses études favorites. Il y mourut le 21 décembre 1831, à l'âge de 81 ans. L. D. C.

HUBERT (saint), apôtre des Ardennes. Les règnes de Chlotaire III, de Childéric II, de Thierry III et de Dagobert II ont été, pour la France, des époques terribles de déchirements et de meurtres,

Digitized by Google

Grimoald, Ébroïn, Saint-Léger, tour à tour enfermés, rasés, puis replacés sur les marches du trône, se vengeaient, à chaque revirement favorable de la fortune, des revers qu'ils avaient essuyés en jetant leur rival au fond d'un cloître, en égorgeant ses partisans, et surtout en le dépouillant de ses biens, de ses dignités et de ses trésors. A cette époque d'anarchie, le peuple, devenu presque insensible aux luttes de la Neustrie et de l'Austrasie, ou plutôt aux rivalités des maires du palais, laissait passer les événements politiques avec une sorte d'indifférence, et donnait toute son attention à des événements d'un autre ordre, dont le succès intéressait plus vivement sa foi religieuse. Ce qui lui importait, c'était de savoir les travaux de saint Éloi (*voy.*), les miracles de saint Goer, les souffrances de sainte Audeberte, les fondations pieuses de sainte Bathilde, les prodiges opérés aux tombeaux des bienheureux. Assurément il était beau, lorsque les chefs de l'état s'entr'égorgeaient pour étendre ou pour conserver leur puissance, de voir des hommes généreux, dévoués au salut de leurs frères, entreprendre, dans le seul but de convertir quelques pauvres âmes, des voyages lointains et périlleux, braver la colère et les menaces des grands, et jeter au milieu d'une vaste solitude les fondements de quelque monastère, retraite paisible au pied de laquelle venaient se briser en mugissant les tempêtes politiques. Saint Hubert est un des hommes en qui se personnifient le plus exactement les habitudes de vie et les instincts religieux de son siècle. Dans un temps où il valait mieux agir que méditer, il laissa de côté l'ascétisme, prit en main le bâton du voyageur, et s'achemina vers les populations qui n'avaient pas reçu ou qui avaient oublié la parole de Dieu.

Saint Hubert était issu de la race royale; il descendait de Clovis par son père Bertram ou Bertrand, duc d'Aquitaine, et par sa mère Hugberne. Sa naissance, d'après les renseignements les plus certains, peut être fixée à l'an 656. Les premières années de sa vie sont enveloppées d'obscurité; tout ce qu'on en sait, c'est que son éducation, un peu négligée par ses parents, fut dirigée par une de ses tantes, nommée Oda, et qu'il épousa, étant encore jeune, une dame de distinction appelée Floribane, dont il eut un fils qui lui succéda dans l'épiscopat. Hubert était habile dans les arts libéraux et dans le métier des armes; il avait été revêtu de la dignité de comte du palais.

La jeunesse d'Hubert se passa dans la dissipation et dans les plaisirs. Vers l'an 674, fuyant la tyrannie d'Ébroïn, il se réfugia à la cour du roi d'Austrasie, auprès de Pepin, dit d'Héristall, son parent. Il y fut investi d'un emploi éminent, et y demeura jusqu'à l'époque de sa conversion, conversion toute miraculeuse, suivant quelques-uns de ses biographes, et qui paraît avoir eu lieu en 683. Hubert chassait un jour dans la forêt des Ardennes: tout à coup, au milieu du chemin, un cerf lui apparut, portant entre ses bois un crucifix rayonnant. Hubert entendit distinctement une voix qui lui disait : « Si tu ne « te convertis, si tu ne changes pas de con« duite, tu descendras bientôt en enfer. » A ces paroles, Hubert descendit de cheval, se prosterna et dit : « Seigneur, que « voulez-vous que je fasse? — Va trouver « Lambert; il t'instruira de mes volon« tés. » Hubert obéit. Lambert était alors évêque de Maëstricht; sa réputation de sainteté s'était répandue au loin. Il avait été, comme Hubert, victime de la tyrannie d'Ébroïn. Il accueillit le néophyte avec bienveillance, l'instruisit, lui donna la cléricature, et se fit aider par lui dans ses bonnes œuvres.

Quelques chroniques racontent avec de curieux détails un voyage que fit Hubert à Rome, par les conseils de saint Lambert. Le jour de son entrée dans la ville sainte, le pape Serge eut une vision, dans laquelle lui fut révélé le martyre de saint Lambert et l'arrivée de son disciple. Dieu ordonnait à Serge de revêtir Hubert de l'épiscopat, et de le sacrer évêque de Tongres, en remplacement de saint Lambert; ce qui fut exécuté. C'est pendant la cérémonie de son sacre qu'il reçut de la sainte Vierge l'étole*, et de

(*) Cette étole était de soie et d'or; il y a environ mille ans qu'on en emploie des parcelles pour la guérison des malades. Selon le témoignage du P. Roberti, qui écrivait vers 1621, on

Digitized by Google

saint Pierre la clef dont il devait faire usage pour la guérison des enragés, des fous, des possédés, etc. Hubert revint ensuite à Maëstricht, et y exerça les fonctions épiscopales. Par ses soins, le corps de son maître chéri saint Lambert fut transféré à Liége (*Leodium*), qui n'était alors qu'un petit village, et où il fixa lui-même sa résidence en prenant le titre d'évêque de Liége.

La religion chrétienne avait déjà été prêchée dans les Ardennes par Euchaire, Valère, Materne, Paulin, Servais, Remacle et autres; mais la population de cette contrée sauvage et barbare n'avait pas brisé toutes ses idoles. Hubert en renversa un grand nombre par ses prédications. Il mourut en 727, dans un lieu appelé Vur ou Vuren (*Fura*), près de Bruxelles. Son corps fut enterré dans l'église de Saint-Pierre, à Liége, et les miracles innombrables qui s'y firent rendirent son tombeau célèbre. Ce ne fut qu'environ un siècle après la mort d'Hubert que ses restes furent transportés (825) au monastère d'Andain ou d'Andaye, qui prit dès lors le nom d'*abbaye de Saint-Hubert, en Ardennes*, sous lequel il jouit d'une haute célébrité pendant tout le moyen-âge. J. B. H.

HUBERT (ORDRE DE SAINT-), le premier du royaume de Bavière. Créé en 1444 par Girard V, duc de Berg et de Juliers, afin de perpétuer le souvenir de la victoire qu'il remporta sur Arnaud d'Egmont, le jour de la Saint-Hubert, cet ordre palatin fut transféré en Bavière par l'électeur Charles-Théodore et s'y est toujours maintenu avec éclat. Il n'est en général conféré, à l'étranger, qu'à des souverains ou à des princes de maison souveraine, et, dans l'intérieur du royaume, il ne compte que douze chevaliers et un grand-commandeur. Ces membres sont toujours choisis parmi les personnages les plus éminents et qui doivent déjà être investis depuis six ans du titre de commandeur dans l'ordre du Mérite-Civil de la Couronne. Ces chevaliers forment le chapitre qui s'assemble annuellement le 12 octobre, et soumet les présentations au roi lorsqu'il y a lieu de pourvoir à une vacance.

La marque distinctive de l'ordre est une croix d'or à huit pointes pommetées, ornée de perles et de diamants, anglée de rayons d'or et chargée au centre d'une image de saint Hubert (*voy.*); elle est suspendue à un large ruban ponceau moiré, liseré de vert et orlé ponceau, qui est passé en écharpe de gauche à droite. L'étoile de l'ordre est portée sur le côté gauche, et consiste en une croix d'or brodée sur des rayons en argent mat; au milieu de la croix est un écusson en velours ponceau, sur lequel brillent en lettres d'or ces mots en vieux allemand : *In trau vast* (constant dans la fidélité). Dans les solennités, les chevaliers portent le costume noir, à l'espagnole, et ils suspendent la croix de l'ordre à un collier d'or et d'émail d'une grande richesse.

Il ne faut pas confondre cet ordre de Saint-Hubert avec une institution analogue qui remonte à l'an 1416, et que fonda Louis Ier, duc souverain de Bar, « afin de reconnaître les services et le dévouement des seigneurs qui avaient pris les armes pour défendre le prince et l'état contre l'ennemi étranger et préserver le pays des dissensions dont il était menacé ». Les statuts de cet ordre ont été renouvelés en 1597, 1714, 1783 et 1816. Les droits et prérogatives de l'ordre ont été confirmés par le roi de Pologne Stanislas, successeur des ducs de Lorraine, et, après lui, par les rois Louis XV et Louis XVI. Après la révolution de 1789, le commissaire général de l'ordre, resté seul investi des pouvoirs, pendant la vacance de la grande-maîtrise, transféra l'ordre en Allemagne, et obtint plus tard en sa faveur la protection du grand-duc de Francfort, qui l'adopta comme l'ordre de son petit état. Reconnu en 1816 et protégé par Louis XVIII, cet ordre, de militaire qu'il était dans l'origine, a pris un caractère religieux, et chaque chevalier est obligé de fonder un lit dans une maison hospitalière. En 1830, cet ordre est redevenu germanique.

La décoration est une croix d'or à huit pointes, chargée au centre de l'adoration de saint Hubert, et, au revers, des armes de Lorraine; elle est suspendue

a usé de cette étole 17 pieds romains et 5 doigts, et cependant elle est toujours intacte et de la longueur d'une étole ordinaire.

Digitized by Google

à un ruban ponceau, liséré vert. Cte DE G.

HUBERTSBOURG (PAIX DE). Hubertsbourg est un château de chasse dans le cercle de Leipzig, autrefois très somptueux, mais qui, depuis sa dévastation pendant la guerre de Trente-Ans, a été converti pour la majeure partie en un magasin de grains. Les ailes sont occupées par une chapelle catholique et par des logements pour des employés en retraite. Ce château a dû sa renommée à la paix qui y fut conclue, le 15 février 1763, entre la Prusse, l'Autriche et la Saxe, et qui mit fin à la guerre de Sept-Ans (*voy.* l'article). L'impératrice Marie-Thérèse renonça à toutes ses prétentions sur la Silésie et Glatz, déjà cédés à la Prusse par les traités de Breslau et de Berlin, de l'année 1742. Frédéric II, de son côté, rendit l'électorat de Saxe au roi de Pologne. La paix de Dresde, de 1745, fut confirmée, et l'Empire compris dans le traité. On peut dire que ce fut la paix de Hubertsbourg qui assura à la Prusse la place qu'elle occupe maintenant parmi les grandes puissances de l'Europe. X.

HUBNER (JEAN), écrivain très connu au siècle dernier par ses nombreux ouvrages historiques et géographiques, adoptés dans toutes les écoles, et par son heureuse découverte d'enluminer méthodiquement les cartes géographiques, découverte dont Homann (*voy.*), de Nuremberg, fit le premier usage en 1702. Né à Türchau, non loin de Zittau, en 1668, Hübner fit ses études à l'université de Leipzig. Il fut successivement recteur à Mersebourg et au collége dit *Johanneum* de Hambourg, place qu'il occupa de 1711 jusqu'à sa mort, arrivée en 1731. Pour juger dignement ses services, il faut se reporter au temps où il vivait, car il partageait les préjugés de son siècle sous plusieurs rapports; cependant le grand nombre d'éditions qu'ont eu ses ouvrages semble attester qu'ils répondaient aux besoins de l'époque. Ainsi, par exemple, les *Courtes Questions sur la géographie ancienne et moderne*, qui parurent pour la première fois en 1693, en étaient, à sa mort, à leur 36e édition, et avaient été traduites dans la plupart des langues modernes. Ses *Courtes Questions sur l'histoire politique*, son *Histoire complète de la réformation*, en cinquante leçons, ses *Tables généalogiques*, ses *Courtes Questions sur la généalogie*, son *Petit Atlas des écoles* et sa *Bibliothèque historique*, à laquelle travaillèrent aussi Richey et Fabricius, n'obtinrent pas un succès moins éclatant. Ce qui y contribua sans doute, c'est le ton de simplicité et de bonhomie qui règne dans tous ces ouvrages; car Hübner, les destinant pour la plupart aux écoles, y avait voulu donner un aperçu simple, instructif, amusant et facile à saisir, de ce qui lui paraissait digne d'être appris par les enfants. Son *Dictionnaire des rimes* (Leipzig, 1696), réimprimé souvent sous le titre de *Manuel poétique*, revu et augmenté (Leipzig, 1712), ses *Questions oratoires* (5e édit., Leipzig, 1709), et surtout ses *Histoires de la Bible*, qui continuent à servir dans les écoles (100e édit. publiée par Lindner, Leipzig, 1833), sont universellement connus, ou l'étaient du moins dans le siècle dernier. Le *Staats und Zeitungs-Lexicon* ou Dictionnaire réel (c'est-à-dire des choses) de l'état, des gazettes et de la conversation (Ratisb., 1742; 31e éd., Leipz., 1824, 4 vol. in-8°), et quelques autres ouvrages que l'on a publiés sous son nom, ne sont pas de lui; il n'a fait qu'y ajouter des préfaces.

Son fils JEAN Hübner, mort avocat à Hambourg en 1753, a continué quelques-uns des ouvrages de son père et en a publié de nouvelles éditions. De ce nombre est le *Museum geographicum*, catalogue utile des meilleures cartes géographiques (Hambourg, 1746). Il a publié aussi quelques bons ouvrages historiques et géographiques, tels que la *Bibliothèque généalogique* (Hambourg, 1709), et une *Géographie* complète (3 vol., Hambourg, 1745), dont il y a eu plusieurs éditions. *C. L.*

HUDSON, fleuve de l'état de New-York (États-Unis), qu'on appelle aussi *North River*, et qui, après un cours d'environ 250 milles anglais, très large et remarquablement droit, débouche, par 44° de lat. N. dans la mer Atlantique, au-dessous de la ville de New-York (*voy.*). Il a sa source dans une contrée montagneuse à l'ouest du lac Champlain avec

Digitized by Google

lequel il communique par un canal, de même qu'avec le lac Érié et le fleuve Delaware.—*Voir* J. Milbert, *Itinéraire pittoresque du fleuve Hudson et des parties latérales de l'Amérique du Nord*, d'après les dessins originaux pris sur les lieux, Paris, 1826, petit in-4°. S.

HUDSON (BAIE D'). Ce grand golfe, de 14,000 milles carrés de surface, entre le Maine oriental (à l'est du Labrador), le Canada, la Nouvelle-Galles et les régions polaires de l'Amérique du Nord, a 250 milles marins de long, 200 de large, et 140 brasses de profondeur au milieu; mais il n'est navigable que quatre mois de l'année, à cause des glaces qui en couvrent la surface dans les huit autres. On y arrive par le détroit de Davis (*voy.*) et par celui d'Hudson, plus étroit. Sa partie méridionale porte le nom de *baie de James;* la septentrionale, celui de baie *de Bulton*, et la partie nord-ouest, entre les côtes occidentales et l'île Barren, celui de baie *de Thomas-Roes-Welcome* ou simplement baie *de Welcome*. Au nord-ouest, le Chesterfield-Inlet s'avance profondément dans les terres, et au-dessus de cette anse profonde se trouvent celle de Wager et la Repulse-bay. Plusieurs grands fleuves se déchargent dans cette mer méditerranée : dans la baie de James, l'Albany, l'Abitibbe et le fleuve Moose; à l'ouest, le Severn, le Nelson, le Churchill et le Seal. La baie d'Hudson est remplie de bancs de sable, d'écueils et d'îles. Parmi ces dernières, la plus grande est l'île de Southampton, qui a 100 milles marins de long, mais qui est très étroite.

Cette mer (car c'est plutôt une mer qu'une baie) a été découverte par le Danois Anskold; mais elle a reçu son nom de Henri Hudson (*voy.* l'article suivant). Les capitaines Thomas Bulton, Robert Bylot, Thomas James, etc., y firent plus tard des découvertes. Ce fut sous le règne de Charles II que s'établit la Compagnie de la baie d'Hudson, dans laquelle entrèrent le prince Rupert et plusieurs seigneurs du royaume; sauf de légères interruptions, cette compagnie a conservé jusqu'à nos jours le monopole du commerce avec ces contrées, où elle a fondé quatre établissements : le fort du Moose ou Saint-Louis, le plus méridional, au sud de la baie de James, puis le fort Albany ou Sainte-Anne, le fort York sur le Nelson, et le fort Churchill ou du prince de Galles.

Les vastes régions que baignent les eaux de la baie d'Hudson sont divisées en deux parties : le *Labrador*, avec 6,000 habitants eskimos sur une surface de 24,000 milles carrés, et la *Nouvelle-Galles*, dont la superficie est de 23,000 milles carrés, et qui se termine par la presqu'île Melville, découverte en 1822 par le capitaine Parry. Ces deux pays appartiennent aux Anglais depuis la paix d'Utrecht, et font partie, le premier du gouvernement de Terre-Neuve, et le second de celui de Quebec. Le climat y est extraordinairement rude. Au mois de janvier, le thermomètre descend, au fort York, à —28° R. L'esprit-de-vin, exposé au grand air, se gèle en quelques heures. Dans les chambres chauffées et dans les caves qui ont dix pieds de profondeur, les tonneaux de bière (porter) se réduisent à quelques mesures par l'intensité du froid. L'air est tellement chargé de particules de glace qu'on ne peut le supporter. On aurait peine à croire toutes les précautions qu'il faut prendre pour se garantir du froid, même dans les chambres. Au milieu de l'été, où l'on a eu quelquefois 25° R. de chaleur, c'est à peine si la terre dégèle à trois ou quatre pieds de profondeur.

Le sol de la côte orientale est partout aride et rocailleux; sur la côte occidentale, dans les régions septentrionales, on ne rencontre non plus aucune trace de végétation, à l'exception de quelques genièvres, de quelques pins, et d'un petit nombre de peupliers tout rabougris. Un peu plus au sud, vers la baie de James, le climat est assez doux pour permettre de cultiver la pomme de terre, la betterave, et même le maïs et le riz de montagne. Sauf quelques baies, on n'y trouve qu'une petite quantité de fruits sauvages; mais, en revanche, le règne animal livre au commerce des objets très recherchés. Les principaux mammifères sont l'élan, le renne, le rat musqué, le bison, le castor, différentes espèces d'ours et de loutres, l'hermine, le raton, plusieurs sortes d'écureuils, le narval, le morse, etc. Parmi les oiseaux, on distingue l'aigle pêcheur, le

Digitized by Google

hibou blanc, la corneille noire, la pie de la Jamaïque, le rossignol de Virginie, l'ortolan de neige, la linotte, le roitelet huppé, le singulier rhynchops, le plongeon, la mouette, le guillemot rayé, le pingouin et l'oie de la baie d'Hudson. Il n'y a que très peu d'amphibies et de poissons.

Les habitants des côtes se distinguent en Indiens méridionaux, Indiens septentrionaux et Eskimos (*voy.*). Les premiers forment, avec les Nadowessiens, les Tjippawas et les Knistenohs, une grande tribu qui s'occupe principalement de la chasse et du commerce de pelleteries, mais que l'abus de l'eau-de-vie a entièrement dégradée. Les Indiens septentrionaux ont pour voisins les Indiens cuivrés et ceux qu'on appelle Côtes-de-Chien. Ils ont également une couleur cuivrée, mais ils se distinguent par un peu de barbe et forment une race à part. Ils s'occupent aussi de la chasse, mais avec moins de succès que les Indiens méridionaux, dont ils diffèrent encore par leur répugnance pour les boissons spiritueuses. Ils tiennent leurs femmes dans un esclavage absolu et se font même traîner par elles sur la glace en hiver. Les Eskimos enfin, qui habitent la côte septentrionale de la baie, se présentent rarement dans les établissements européens; mais on envoie chaque été une chaloupe leur acheter leurs fourrures. Le nombre des personnes appartenant aux établissements s'élève à 250 environ. Les exportations de la Société de la baie d'Hudson montent à la somme de 16,000 livres sterling, et les importations à 30,000 livres. La Nouvelle-Galles exporte pour 120,000 livres sterling. Ainsi que nous l'avons dit à l'art. Esquimaux, les Frères moraves ont établi des missions dans le Labrador. *C. L.*

HUDSON (Henri), navigateur anglais, célèbre par ses tentatives répétées pour découvrir une route à la Chine et au Japon par le nord-est, entreprit son premier voyage en 1607, sur un petit navire monté par dix matelots. Après avoir pénétré fort avant dans les mers polaires, il dut retourner en Angleterre au mois de septembre. L'année suivante, il remit à la voile et arriva à la Nouvelle-Zemble; mais il ne put aller plus loin. En 1609, il entreprit un troisième voyage aux frais de la Compagnie hollandaise des Indes-Orientales. Malheureux dans ses tentatives pour trouver un passage par le nord-est, il résolut d'en chercher un au nord-ouest, fit voile vers le détroit de Davis, rencontra le continent américain par le 44° de latitude septentrionale, gouverna vers le sud, et découvrit l'embouchure d'un fleuve qui prit de lui le nom d'Hudson (*voy.* plus haut), et qu'il remonta dans un canot jusqu'à une distance considérable.

Le dernier voyage d'Hudson eut lieu en 1610. Il partit au mois d'avril avec 23 matelots, et arriva au Grœnland au mois de juin. Gouvernant à l'ouest, il découvrit le détroit qui porte son nom, le traversa, et atteignit les côtes du Labrador, qu'il appela Nouvelle-Bretagne; puis, poursuivant sa route, il entra dans la vaste mer méditerranée qui a également reçu de lui son nom. Il résolut d'hiverner sur la côte méridionale de la baie d'Hudson (*voy.* plus haut), pour continuer au printemps son voyage de découvertes; mais il n'était pas assez bien pourvu de vivres pour qu'il lui fût possible de rester aussi longtemps dans cette contrée déserte. Il est donc vraisemblable qu'il y aurait péri avec tout son équipage si la Providence n'avait veillé sur eux et ne leur avait envoyé une troupe d'oiseaux de mer. Au retour du printemps, Hudson remit à la voile; mais il se vit bientôt forcé de renoncer à de nouvelles découvertes et de retourner en Europe. Les larmes aux yeux, le capitaine partagea le peu de vivres qui lui restait entre son équipage, et, dans son désespoir, il fit entendre la menace imprudente de laisser quelques hommes dans ce désert, jusqu'à son retour. Les plus mutins, poussés à la révolte par un certain Green, à qui Hudson avait sauvé la vie à Londres, se rendirent maîtres de sa personne pendant la nuit, lui lièrent les mains derrière le dos, et l'abandonnèrent dans une chaloupe avec son fils et quelques hommes qui lui étaient restés fidèles. Il périt dans les flots ou devint la proie des animaux féroces, car toutes les peines que Thomas Bulton se donna plus tard pour le retrouver restèrent sans résultat. C'était Habacuc Pricket, écrivain du navire,

Digitized by Google

qui avait dévoilé le complot auquel il avait pris part lui-même, et ses révélations avaient engagé l'Angleterre à envoyer un navire à la recherche de son célèbre navigateur. *C. L.*

HUERTA (LA), c'est-à-dire le jardin, du latin *hortus*, *voy.* VALENCE.

HUET (PIERRE-DANIEL), évêque d'Avranches, né à Caen le 8 février 1630, fut un savant universel, à la fois mathématicien, physicien, théologien, philosophe, helléniste, poëte et littérateur. Sa réputation était si étendue que, dans son *Histoire de l'Académie Française*, d'Olivet va jusqu'à dire : « Parmi les principaux académiciens, ceux qui avaient le plus de réputation dans les lettres (en 1687) étaient *bien certainement* Racine, Huet, La Fontaine, Régnier et Despréaux. »

Il fit son cours de philosophie sous le P. Mambrun, qui, suivant le système de Platon, voulait qu'on commençât les études philosophiques par un peu de géométrie. Le disciple alla plus loin que ne demandait le maître : il devint habile mathématicien. A cette époque, deux livres nouveaux occupaient le monde savant : les *Principes* de Descartes (1643), et le *Phaleg*, ou la géographie sacrée de Samuel Bochart (*voy.*), ministre du saint Évangile à Caen. Huet admira Descartes et se passionna pour sa philosophie, que plus tard il devait vivement attaquer. Dans son érudition, Bochart avait rempli le *Phaleg* de passages grecs et hébreux : Huet voulut savoir, et il apprit, les deux langues sans maîtres. Il alla voir Bochart, son compatriote, qui devint son ami.

En 1652, la reine Christine, ayant invité Bochart à faire le voyage de Suède, celui-ci décida facilement le jeune Huet à l'accompagner. Christine voulut s'attacher ce dernier ; mais l'humeur changeante de cette princesse l'effraya, et, après quelques mois de séjour à Stockholm, il revint en France, rapportant une copie qu'il avait faite des Commentaires inédits d'Origène sur l'Écriture sainte.

Pendant son absence, Huet avait été reçu membre d'une académie de Belles-Lettres qui s'était formée à Caen ; après son retour, il établit une académie de physique dans la même ville ; il se mit à traduire en latin le manuscrit d'Origène, et, pendant ce travail, ayant médité sur les règles de la traduction et sur les diverses manières des traducteurs les plus estimés, il publia (et ce fut son premier ouvrage) un excellent traité sous ce titre : *De optimo genere interpretandi et de claris interpretibus* (Paris, 1661, in-4°, réimprimé à La Haye, 1683, in-12).

Déjà Christine, retirée à Rome après son abdication, avait appelé Huet pour le fixer à sa nouvelle cour ; mais Huet, se souvenant de l'aventure de Bochart, demandé, sollicité, pressé, et, dès qu'il parut, oublié, refusa les offres de la reine (1659). L'année suivante, le gouvernement de Suède ayant voulu lui confier l'instruction de Charles-Gustave, successeur de Christine, il n'accepta pas non plus cette offre honorable.

En 1668, Huet fit paraître sa traduction latine des Commentaires d'Origène (*Commentaria in sacram Scripturam*, Rouen, 2 vol. in-fol., et Cologne, 1681, 3 vol. in-fol.) ; on y trouve une vie d'Origène, l'examen de sa doctrine et une critique savante de ses ouvrages. En 1670, parut le fameux *Traité de l'origine des Romans*. Ami de Ségrais et de Mme de La Fayette, Huet composa ce traité pour être mis en tête de leur *Zaïde*, et il a depuis été reproduit dans toutes les éditions de ce roman ; on l'a plusieurs fois réimprimé séparément in-12, et il en a paru une version latine (*De origine fabularum romanensium*, La Haye, 1682, in-12). L'opinion de l'auteur est que la lecture des compositions romanesques peut être utile quand elles ont un but moral ; et c'est ainsi, sans doute, que pensaient deux autres prélats ses contemporains, l'illustre auteur de *Télémaque*, et Camus, évêque de Belley, auteur de plus de vingt gros volumes de romans aujourd'hui complétement oubliés.

Le célèbre duc de Montausier, gouverneur du grand Dauphin, fils de Louis XIV, proposa et fit agréer, en qualité de sous-précepteur, Huet, digne coopérateur de Bossuet dans l'art difficile d'élever pour le trône des enfants nés sur son premier degré. Arrivé à la cour en 1670, Huet ne la quitta qu'en 1680, époque où le Dau-

Digitized by Google

phin fut marié. Lenglet-Dufresnoy rapporte qu'alors ce prince, dans un transport de joie, s'écria : « Oh! nous allons voir à présent si M. Huet voudra m'obliger encore à étudier la géographie ancienne ! » Lenglet ajoute que cette saillie avait beaucoup chagriné le sous-précepteur, et que, quarante ans après, peu de temps avant sa mort, il en parlait avec un souvenir amer. On connaît les grands ouvrages que Bossuet avait composés pour l'éducation du Dauphin. Quand il s'absentait temporairement de Versailles, Huet écrivait des lettres en latin au royal disciple qui lui répondait dans la même langue *.

Ce fut pendant et pour l'éducation du Dauphin qu'on conçut le projet de publier, pour la première fois en France, une collection des classiques latins avec des commentaires. Si cette heureuse idée appartint au duc de Montausier, le plan fut tracé par Huet, et les soins qu'il donna à son exécution suffiraient pour lui mériter la reconnaissance de tous les amis des lettres **. Cette collection, dite *ad usum Delphini*, commencée en 1674, est composée de 65 vol. in-4°. L'estime dont elle a joui, et qui, quoique affaiblie, n'est point effacée, a, pendant près d'un siècle et demi, empêché les philologues français de se livrer à des entreprises du même genre.

C'est dans le château de Versailles que, se créant des loisirs ou de savantes veilles au milieu de la cour la plus fastueuse, et pendant les actives fonctions du précepteurat, Huet composa son plus célèbre ouvrage, intitulé *Demonstratio Evangelica*, imprimé à Paris, 1679, in-fol., réimprimé à Amsterdam en 1680, 2 vol. in-8°, et dont l'auteur donna, en 1690, une nouvelle édition in-fol., avec quelques changements qui font rechercher la première. Fruit d'un immense savoir, ce livre, beaucoup loué et beaucoup critiqué, a été trouvé, comme celui de Grotius, fort d'érudition et faible de preuves: aussi disait-on que cette démonstration ne démontrait que l'érudition de l'auteur.

(*) On trouve une partie de cette correspondance dans le recueil des opuscules d'Huet, publié sous le titre de *Dissertations*, etc., par Tilladet (*voy.* p. 302, col. 2).

(**) Le travail entier de l'édition de Manilius (1674) fut fait par Huet.

Racine appliquait à ce livre, dont il trouvait le titre fastueux, ces mots de Térence : *Te, cum magnâ illâ tuâ demonstratione, perdat Jupiter!*

Huet, qui avait été tonsuré en 1656, se trouvait âgé de 46 ans lorsqu'il reçut les ordres sacrés (1676). Il fut nommé à l'abbaye d'Aulnay (1673) et puis évêque de Soissons (1685); et avant que ses bulles fussent expédiées, il obtint de permuter son siége avec celui d'Avranches, voisin de son abbaye et de sa ville natale. Mais, par suite des dissensions qui s'étaient élevées entre le cabinet de Versailles et la cour de Rome au sujet des libertés de l'Église gallicane (*voy.*), Huet ne put être sacré qu'en 1692. Il supporta ce retard sans impatience, même sans déplaisir; car sa vie de cabinet et ses goûts scientifiques et littéraires le rendaient peu propre aux soins spirituels de l'épiscopat. On rapporte que, plus tard, un cultivateur qui demandait audience et avait été plusieurs fois éconduit par cette réponse : « Monseigneur ne peut recevoir parce qu'il étudie, » s'écria : *Eh! pourquoi le roi ne nous a-t-il pas donné un évêque qui ait fait ses études?*

C'était déjà dans le XVIIe siècle un usage qui s'est conservé depuis, que tous les précepteurs et sous-précepteurs de la cour fussent admis dans l'Académie Française : Huet avait donc été reçu en 1674. Fléchier, président, répondit à sa harangue, et, contrairement à un autre usage académique, consistant dans un échange obligé de larges compliments, l'évêque de Nîmes fut assez sobre d'éloges et ne loua dans le récipiendaire que le savant; mais il ne lui parla d'aucun de ses ouvrages.

Huet ne tarda pas longtemps à se dégoûter des fonctions épiscopales, et il se démit du siége d'Avranches en 1699. Le roi lui donna l'abbaye de Fontenay, près de Caen. Le savant s'y retira, embellit sa maison et ses jardins; mais bientôt des procès vinrent le fatiguer, le dégoûter encore : il revint à Paris et fixa sa dernière demeure dans la maison professe des Jésuites, à laquelle il avait déjà donné son immense bibliothèque *. C'est là qu'il passa

(*) L'acte de donation est de 1692. Une partie de cette collection a été depuis réunie à la bibliothèque de l'Hôtel-de-Ville de Paris.

Digitized by Google

les vingt dernières années de sa vie, faisant tous les jours des notes sur la Vulgate. Il avait lu 24 fois le texte hébreu.

En 1712, une maladie longue et dangereuse menaça de l'enlever au monde savant, et La Monnaye dit, dans son édition du *Menagiana*, qu'alors *on eut raison* d'adresser à l'Académie Française un sonnet qu'il rapporte et où il est dit : Si vous perdez ce *génie immense*,

Soyez, fameux esprits, cinquante désormais....
Pour vous rendre un Huet, il vous faut dix illustres.

Huet était célèbre aussi comme poëte latin. On a cinq éditions de ses vers; la dernière fut donnée en 1710, in-12. Ce recueil contient des odes, des élégies, des églogues, des pièces héroïques, son voyage en Suède (*Iter Suecicum*), un poëme sur le sel, etc. Huet écrivit dans les dernières années de sa vie ses Mémoires (*Commentaria de rebus ad eum pertinentibus*, Amsterdam, 1718, in-8°), publiés par Sallengre *.

On lui doit encore un grand nombre d'autres ouvrages, parmi lesquels nous ne citerons que les suivants : 1° Les *Alnetanæ questiones de concordiâ rationis et fidei*, Caen, 1690, in-4°. Ces questions, qui, comme l'indique le titre, furent rédigées à l'abbaye d'Aulnay, firent du bruit et même du scandale : on trouva que l'auteur semblait contredire sa Démonstration évangélique, et il est certain que son raisonnement se montre faible dans une immense érudition; 2° *Traité de la situation du Paradis terrestre*, 1691, in-12, plusieurs fois réimprimé et traduit en latin; 3° *Histoire du commerce et de la navigation des Anciens*, Paris, 1716, in-12, et Lyon, 1763, in-8°; 4° *Censura philosophiæ Cartesianæ*, 4e édit., in-12; la première avait paru en 1689. Huet attaque avec succès quelques erreurs de Descartes, mais il ne s'élève point à la hauteur de ce philosophe, si grand même dans ses égarements; et 5° *Nouveaux mémoires pour servir à l'histoire du Cartésianisme*, 1672, nouvelle édition augmentée, Amsterdam, 1698, et Paris, 1711, in-12. Gilles Delaunay, professeur de philosophie à Paris, consentit, dit l'auteur du *Dictionnaire des Anonymes*, à prêter son nom à l'évêque d'Avranches pour la 1re édition de cet ouvrage, dans lequel l'évêque eut le tort maladroit de vouloir tourner en ridicule un génie plus vaste que le sien.

Huet mourut doyen de l'Académie Française, le 21 janvier 1721, à l'âge de 91 ans moins quelques jours. Il avait légué une partie de ses manuscrits à l'abbé d'Olivet, qui publia plusieurs de ses ouvrages inédits, entre autres : 1° *Huetiana*, Paris, 1722, in-12. Il y a des choses curieuses, quelques paradoxes et des opinions singulières dans cet *Ana*, précédé d'un éloge de Huet par l'éditeur; 2° *Traité philosophique de la faiblesse de l'esprit humain*, Paris, 1723, in-8°, réimprimé à Amsterdam et à Londres; traduit en latin et en allemand par Christian Groff, Francfort, 1734, avec des notes critiques. Cet ouvrage n'est guère qu'une traduction de la première partie des *Questiones Alnetanæ;* Huet y donne un abrégé de la doctrine de Sextus Empiricus, sans citer ce célèbre pyrrhonien, et le prélat semble démentir encore sa Démonstration évangélique. De vives critiques s'élevèrent, et, dans son *Histoire de l'Académie Française*, d'Olivet, pour défendre le prélat et aussi pour sa propre justification comme éditeur, dit que le *saint évêque* récitait tous les jours, avec son aumônier, l'office divin, et que même *tous les jours il récitait* aussi *le chapelet*, ce qui n'a pas empêché Palissot de prétendre que Huet *ne se montre pas moins sceptique que Bayle*, et Voltaire de calomnier ses derniers sentiments.

Une autre partie des manuscrits de Huet avait été publiée, avant sa mort, par l'abbé de Tilladet, sous ce titre : *Dissertations sur diverses matières de religion et de philologie*, Paris, 1712, 2 vol. in-12, réimprimées à La Haye, en 1714 et en 1720, sous ce titre plus exact : *Dissertations sur différents sujets*, par A. Huet, 2 vol. in-12.

Huet, qui a beaucoup écrit, soutenait que tout ce qui a été publié depuis le commencement du monde pourrait être renfermé dans neuf ou dix volumes in-fol.;

(*) Ils ont été traduits en anglais par John Aikin, Londres, 1816, 2 vol. in-8°.

Digitized by Google

il exceptait les faits historiques. C'était pressentir l'avantage et comme la nécessité des encyclopédies (*voy.*) près d'un siècle avant que la première eut paru.

Les deux derniers historiens de l'Académie Française, d'Olivet et D'Alembert, ont contradictoirement jugé leur collègue : l'un, toujours son admirateur, l'a élevé trop haut; l'autre, toujours son détracteur, l'a descendu trop bas; il se trouve ainsi placé aux deux extrémités de l'horizon académique, et c'est ailleurs qu'il faut chercher son point de vue. V-ve.

HUFELAND (Christophe-Guillaume), médecin célèbre de l'Allemagne, naquit le 12 août 1762 à Langensalza (régence d'Erfurt). Reçu docteur à Gœttingue en 1783, il alla pratiquer la médecine à Weimar, où son père était médecin ordinaire et conseiller de cour du souverain. En 1793, il fut nommé conseiller et professeur à Iéna, et il obtint bientôt lui-même le titre de conseiller de cour et de médecin ordinaire du duc de Weimar; puis, en 1801, il fut appelé en Prusse comme médecin du roi, directeur du collége de chirurgie, et premier médecin de la Charité, avec le titre de conseiller privé. Lors de l'institution de l'université de Berlin, en 1809, Hufeland fut encore nommé professeur ordinaire, et, en 1810, il entra au ministère de l'intérieur comme membre de la section médicale, avec le titre de conseiller d'état. Enfin, en 1819, il devint directeur de l'Académie militaire de médecine et de chirurgie. Il célébra, en 1833, le cinquantième anniversaire de son doctorat, et reçut à cette occasion les témoignages de la plus haute estime. La société qu'il avait fondée en 1810 reçut du roi le nom de Société d'Hufeland. Il mourut à Berlin le 29 août 1836.

Les connaissances profondes et variées d'Hufeland et sa sagacité naturelle le portèrent constamment aux applications pratiques de la science. Ayant étudié à fond les systèmes de médecine ancienne et moderne, il prit avec un judicieux éclectisme le bon et l'utile partout où il les rencontra. Comme professeur, il a formé un grand nombre de jeunes médecins que retenait près de lui sa manière d'enseigner pleine d'agrément et de savoir, et plus encore sa bienveillance sincère.

En établissant, en 1795, son *Journal de médecine pratique* il fit faire de véritables progrès à l'art de guérir, en même temps qu'il se livrait à son goût pour la pratique. L'apparition et les progrès de la doctrine de Brown (*voy.*) l'engagèrent dans une guerre littéraire; en effet, il était trop libre penseur pour accepter, avec la foule, une théorie étroite et pleine de lacunes, et trop sincère ami de la vérité pour taire son opinion. Il agit, dans cette circonstance, avec sa bienveillance et sa prudence accoutumées, sans méconnaître ce qu'il y avait d'utile et de bon dans les écrits de Brown. Il a beaucoup contribué à fonder la médecine scientifique par ses recherches pathologiques et par son *Système de médecine pratique* (Leipz., 1800-1803; 2e éd., Berlin, 1818-1819), ouvrage qui n'a point été achevé. Il s'est particulièrement occupé de l'hygiène, science à laquelle il a fait faire de grands progrès par ses leçons sur la diététique, lesquelles furent le point de départ de son ouvrage, l'*Art de prolonger la vie humaine*, Iéna, 1796, qui prit plus tard le titre de *Macrobiotique* (6e éd., Berlin, 1840) et fut traduit dans presque toutes les langues de l'Europe : aussi a-t-il, de tous les ouvrages d'Hufeland, le plus contribué à rendre son nom célèbre. La première traduction française parut à Iéna en 1799 (2 vol. in-8°); une autre est due à M. Jourdan, Paris, 1824, in-8°, et *ibid.*, 1837; la plupart des autres écrits d'Hufeland furent également reproduits dans notre langue. Parmi eux nous remarquerons les *Expériences sur l'usage et les vertus du muriate de baryte* (Erfurt, 1792; 2e éd., 1794); *Des causes, du diagnostic et du traitement des maladies scrofuleuses* (Berlin, 1795; 3e édit., 1819); *Conseils aux mères sur les points les plus importants de l'éducation physique* (*ib.*, 1799; 3e éd., 1830); *Histoire de la santé* (*ib.*, 1812); enfin, *Coup d'œil pratique sur les principales sources minérales de l'Allemagne* (*ibid.*, 1810; 3e édit., 1831). Il donna également une édition de l'ouvrage de Darwin: *Guide pour l'éducation physique et morale des femmes*, avec des additions et des remarques, Leipzig, 1822. C. L.

Digitized by Google

HUGO (Gustave), conseiller privé de justice et professeur en droit à l'université de Gœttingue et l'un des savants de l'Allemagne qui se sont le plus distingués dans l'étude du droit romain et de l'histoire de la jurisprudence. Il naquit, le 23 novembre 1764, à Lœrrach (grand-duché de Bade). Après avoir fait ses premières études dans les villes de Montbéliard et de Carlsruhe, il fréquenta, de 1782 à 1785, l'université de Gœttingue, où il s'occupa de l'étude de la philosophie et de l'histoire, et où il remporta un prix; de 1786 à 1788, il dirigea l'éducation du prince héréditaire de Dessau; on lui ouvrit ensuite une chaire de droit à l'université de Gœttingue, et, en 1792, il y fut nommé professeur titulaire. M. Hugo établit sa réputation par sa publication des *Fragments d'Ulpien* (Gœttingue, 1788). Il fut l'un des premiers professeurs qui, conformément au conseil qu'avaient donné Leibnitz et Pütter, enseignèrent le droit romain suivant l'ordre naturel des matières, et non plus, ainsi que cela se pratiquait alors dans la plupart des universités allemandes, d'après la suite des titres adoptés dans les Institutes ou les Pandectes. M. Hugo, un des premiers aussi, exposa l'histoire de la législation romaine dans l'ordre suivant lequel cette législation a été successivement établie, de siècle en siècle, et il appliqua la philosophie à l'étude du droit civil. C'est à ce jurisconsulte, ainsi qu'à Haubold et à M. de Savigny, que l'on doit les progrès qu'a faits l'étude du droit romain. L'ouvrage le plus remarquable publié par ce professeur, ouvrage qui se distingue par la profondeur, la sagacité et une grande érudition, mais auquel on pourrait reprocher aussi quelques opinions paradoxales, est intitulé : *Cours de droit civil* (Berlin, 1799-1812, 7 vol. in-8°). Il embrasse les traités suivants : *Encyclopédie du droit* (7e édit., 1823); *Droit naturel, considéré comme philosophie du droit positif* (4e édit., 1819); *Histoire du droit romain*, jusqu'à l'empereur Justinien (11e édit., 1832); *Manuel du droit romain* (7e éd., 1826); *Chrestomathie du droit romain* (3e édit., 1820); *Histoire du droit depuis Justinien* (3e édit., 1830), et *Éléments des Pandectes* (2e édit., 1828). M. Hugo a publié d'excellents articles de critique littéraire sur l'histoire du droit et sur d'autres branches de la jurisprudence dans le *Magasin du droit civil* (t. I-VI, 1790-1815); il fut l'éditeur de cette publication dont les premiers volumes eurent de nombreuses éditions. On a aussi publié un recueil des articles de critique qu'il avait insérés dans les Annonces savantes de Gœttingue; ce second recueil est intitulé : *Matériaux pour la bibliographie du droit civil des quarante dernières années* (Berlin, 1829, 2 vol.). *C. L.*

HUGO (Victor-Marie) est né, le 26 février 1802, à Besançon. Son père, le général comte Hugo (Joseph-Léopold-Sigisbert), était alors colonel du régiment en garnison dans cette ville. L'enfant atteignait à peine six semaines, lorsque sa famille quitta Besançon pour l'île d'Elbe. Aux trois années passées dans cette île, que devait bientôt rendre célèbre le premier exil de Napoléon, en succédèrent deux autres pendant lesquelles il habita Paris avec sa mère. Puis celle-ci l'emmena en Italie, dans la province d'Avellino (royaume de Naples), dont son mari était gouverneur et où il travaillait à extirper des bandes de brigands, entre autres celle de Fra Diavolo (*voy.*). Un second séjour à Paris eut lieu ensuite de 1809 à 1811. Mme Hugo, avec ses deux plus jeunes fils, Eugène et Victor, occupait une maison solitaire du faubourg Saint-Jacques. Un ancien prêtre venait leur donner des leçons de grec et de latin. Dans cette vie si retirée, sous la discipline austère et tendre d'une mère qui n'avait point hésité à se séparer du monde afin de les mieux élever, l'intelligence des deux enfants se développa rapidement; un incident inattendu éveilla en même temps dans leur âme la pitié, le dévouement, et y grava un de ces souvenirs qui ne s'effacent pas. Le général Lahorie, en butte aux persécutions du gouvernement napoléonien, demanda à Mme Hugo un refuge dans sa maison. Déjà dans son premier séjour à Paris, elle lui avait donné asile : elle n'hésita pas plus à le recevoir cette fois. Pendant deux ans, il vécut caché au fond d'un corps de logis abandonné; il voyait

Digitized by Google

les enfants et aimait à causer avec eux, particulièrement avec Victor, qu'il prenait sur ses genoux pour lui expliquer Tacite et Polybe. Mais il fut enfin découvert, et la famille qui l'avait reçu le vit arracher de son sein pour être jeté dans la même prison que Mallet, et bientôt marcher avec lui au supplice. Cette même année, Mme Hugo et ses fils partirent pour l'Espagne. M. Hugo, arrivé au grade de général depuis 1809, y était majordome du palais et gouverneur de deux provinces. Il destina Victor à entrer dans les pages du roi Joseph. Du palais Macerano, où l'enfant séjourna d'abord, il passa dans le séminaire des nobles. Là se livraient quelquefois des combats pour *le grand empereur*, combats enfantins où cependant, suivant la coutume d'Espagne, les couteaux jouaient un rôle souvent funeste : le frère de Victor, Eugène, y fut blessé. Peu de temps après, Mme Hugo ramena assez brusquement ses jeunes fils en France ; l'aîné, Abel *, déjà sous-lieutenant, resta avec son père. La cause principale de ce départ fut peut-être dans les dissidences qui commençaient à altérer l'union du général et de sa femme ; mais on peut l'attribuer aussi aux signes de décadence que laissait apercevoir le régime sur lequel le général Hugo avait formé ses projets de grandeur pour ses fils.

En effet, la catastrophe pressentie depuis longtemps s'accomplit. Napoléon tomba, les Bourbons reprirent place au trône de leurs ancêtres. Victor, plus docile sans doute aux impressions de la mère vendéenne qui n'avait cessé de le couver sous son aile qu'à celles d'un père vu seulement à de longs intervalles, applaudit à cet événement, quoique, dans ses idées encore enfantines de grandeur et de gloire, il trouvât humiliant pour la France de se soumettre à un roi après avoir été gouvernée par un empereur.

Mme Hugo, revenue à Paris, s'occupait avec soin de l'éducation de ses enfants. En même temps qu'elle leur imposait avec toute la force de l'autorité maternelle une sévère règle de conduite, elle leur accordait l'indépendance pour tout ce qui se rattachait au domaine de la pensée.

Les Cent-Jours firent éclater au sein de la famille Hugo la discorde qui divisait les deux époux. Le père reprit ses fils et les plaça dans une pension où ils devaient se livrer aux études exigées pour être admis à l'École Polytechnique. Tous deux réussirent assez en mathématiques pour obtenir des accessit au concours de l'Université. Mais le séjour dans cette pension devait être marqué pour Victor par un triomphe d'un tout autre genre. En 1817, l'Académie Française donna pour sujet à traiter *les Avantages de l'étude*. Le jeune élève, qui, depuis deux ans, s'exerçait à faire des vers ; qui l'année précédente avait composé une tragédie où l'événement de la Restauration se trouvait mis en action sous des noms égyptiens ; qui, cette même année, en commençait une autre intitulée *Athélie ou les Scandinaves*, fut tenté d'essayer ses forces au concours académique et y envoya une pièce de vers ; elle fut trouvée si bien qu'elle eût emporté le prix, sans le soupçon de supercherie que firent naître ces deux vers :

> Moi qui, toujours fuyant les cités et les cours,
> De trois lustres à peine ai vu finir le cours.

Les juges ne purent croire qu'une pièce si remarquable fût l'œuvre d'un poëte si jeune, et, pour le punir de sa ruse imaginaire, ils ne lui décernèrent qu'une mention au lieu de prix. Victor était à jouer aux barres quand on lui apprit et son succès et l'erreur qui avait empêché ce succès d'être complet. Il porta son extrait de baptême au secrétaire perpétuel de l'Académie ; et, s'il n'était plus temps de changer l'arrêt prononcé, du moins l'on rendit hautement justice à son talent précoce. François de Neufchâteau, dont les dispositions poétiques s'étaient aussi révélées de bonne heure, lui adressa des vers de félicitation.

(*) M. Abel Hugo est auteur de plusieurs ouvrages relatifs à la littérature espagnole, d'une *Histoire populaire de Napoléon*, qui a eu plusieurs éditions (1 vol. in-8° avec fig. sur bois) et d'une autre publication intéressante, *La France pittoresque*, principalement destinée à la jeunesse. Elle forme 5 vol. très gr. in-4°, à deux col., avec de nombreuses gravures. — Eugène Hugo, à qui son frère cadet a adressé une belle ode dans les *Voix intérieures*, est mort jeune, en 1838. Lui-même s'était fait connaître par une ode sur la mort du prince de Condé et par divers articles insérés dans *le Conservateur littéraire*. S.

Les triomphes se succédèrent rapidement pour Victor, qui, ainsi que son frère, avait enfin obtenu du général de ne point entrer à l'École Polytechnique. Il fut couronné deux fois aux Jeux Floraux. Eugène obtint aussi un prix. Les pièces de Victor furent : *La statue d'Henri IV* et *Les Vierges de Verdun*. L'ode sur *Moïse sauvé des eaux* lui valut un troisième prix, en 1820, et le grade de maître ès-Jeux Floraux. Ce fut cette même année qu'il commença *Han d'Islande*. Il composait aussi son premier volume de poésies et donnait des articles au *Conservateur littéraire* fondé par lui et ses frères. Un chagrin d'amour inspira, dit-on, *Han d'Islande*. Les scènes touchantes, oubliées peut-être par le lecteur frappé des tableaux hideux prodigués dans ce livre, en furent pourtant d'abord la donnée principale. L'auteur y faisait allusion à sa destinée et à celle de Mlle Foucher, objet de sa jeune tendresse, mais séparée de lui par la volonté de leurs parents. Ses articles dans *le Conservateur littéraire* furent écrits sous des noms supposés; l'un des plus curieux à lire aujourd'hui est celui dans lequel il rend compte des *Méditations poétiques*, qui venaient de paraître (1820). A une juste admiration il joint la sévérité d'un puriste. Deux ans plus tard, l'abbé de Rohan le lia avec M. de Lamartine. Quant à M. de Châteaubriand, avant d'avoir vu le jeune Hugo, il l'avait qualifié d'*enfant sublime* dans une note du *Conservateur (politique)*. Victor alla le remercier, et il s'ensuivit une liaison assez étroite pendant cinq ans.

Sa mère mourut en 1821, et, cette année, il travailla de toutes ses forces pour prouver à son père qu'il était en état de se suffire à lui-même. Cependant, après la publication de son premier volume d'*Odes*, en 1822, il eut une pension de Louis XVIII, qui la lui accorda pour des motifs qui honorent également le vieux roi et son jeune protégé.

Son union avec la jeune fille qu'il aimait eut lieu la même année (octobre 1822). Ainsi commencèrent en même temps pour lui la vie de famille et la vie littéraire. A peine âgé de 20 ans, il était bien jeune pour remplir ces deux tâches, l'une si grave, l'autre si difficile. Nous n'avons pas à nous occuper de la première; il nous suffira seulement de rappeler que, longtemps éperdûment amoureux de sa femme, toujours récompensé par un amour égal au sien, père de beaux enfants aussi chéris que leur mère, M. Hugo a vu se réaliser pour lui l'idéal le plus doux de l'existence conjugale et paternelle; qu'aucun incident remarquable n'a troublé cette vie paisible; car autant l'enfance du poëte a connu de vicissitudes, autant son âge d'homme a suivi une pente uniforme. Mais dans ces vicissitudes mêmes il n'y a rien eu de bien terrible; c'est une variété d'impressions, d'émotions, arrangée comme à plaisir par la destinée. Tantôt elle le promène dans les plus pittoresques contrées de l'Europe; tantôt à l'existence voyageuse elle fait succéder la vie studieuse et solitaire, sous les yeux d'une mère tendre, dans une maison anoblie par l'asile accordé au malheur, au milieu de ce frais jardin des Feuillantines, dont la description, telle que le poëte l'a donnée dans son livre *Les Rayons et les Ombres*, sera restée dans toutes les mémoires. La poésie des idées royalistes lui est transmise par sa mère; celle des idées napoléoniennes lui arrive par son père, général de l'empire. A l'âge où un tel événement peut le plus frapper l'imagination, il voit la chute de Napoléon se consommer, la Restauration s'accomplir. L'heure arrive où les passions vont s'éveiller en lui : un pur objet d'amour lui est offert pour garantir son cœur de toute souillure; les obstacles qui l'en séparent pendant quelque temps sont de ceux qui exaltent l'âme, et non de ceux qui la brisent. Nous aurions pu mentionner d'autres épreuves encore que celles qui lui étaient imposées par l'amour. Il en était sorti à sa gloire. Il n'avait point hésité à compromettre sa propre sûreté pour sauver la vie d'un ancien ami; il avait dédaigné la fortune qu'on faisait briller à ses yeux pour l'enrôler dans un parti dont il se plaisait à chanter les revers illustres, mais dont il ne voulait point accepter les erreurs. Dix ans après, nous le retrouvons le même, et la pension offerte au poëte par M. de Labourdonnaye en dédommagement de

Digitized by Google

ce que l'on ne joue point *Marion Delorme* est refusée de manière à faire comprendre au ministre qu'on ne compense point avec de l'argent le tort fait à un écrivain en l'empêchant de mettre son œuvre au jour.

La vie littéraire de M. V. Hugo a donc été pour ainsi dire toute son existence. Il est temps de l'envisager de plus près.

La pièce mentionnée au concours de l'Académie Française n'avait offert aux sévères aristarques chargés de la juger rien qui s'éloignât du plus pur classique. Mais dans le premier volume d'*Odes* on put saisir une tendance à embrasser les doctrines de l'ecole romantique, école dont nous aurons ailleurs à retracer les caractères et dont nous dirons seulement en ce moment que, née sous les auspices de M. de Châteaubriand et de Mme de Staël, elle avait pris à l'un son amour pour le culte chrétien, à l'autre son admiration pour la libre allure des littératures étrangères. *Han d'Islande*, roman publié un an après les Odes (1823), ne laissa plus de doute sur la vocation de M. Victor Hugo; mais des images aussi impossibles que repoussantes, telles qu'on ne pourrait les concevoir que dans un affreux cauchemar, jointes à ce que la réalité barbare du moyen-âge offre de plus atroce dans les crimes et dans les supplices, faisaient le fond de cette œuvre où se trouvaient pour ainsi dire fourvoyées quelques scènes d'amour traitées avec tendresse et pureté. *Bug Jargal*, publié en 1826, le second volume d'*Odes* (1824), le troisième (1826), montrèrent que l'auteur s'attachait de plus en plus aux principes adoptés. Ses préfaces surtout respiraient un ardent esprit d'innovation et de prosélytisme; elles manifestaient une disposition non-seulement à pratiquer, mais à prêcher le romantisme de toutes ses forces. Cependant M. Victor Hugo n'avait point encore touché à la pierre angulaire du système classique, au drame, qui, grâce aux règles inflexibles dans lesquelles on l'avait enfermé, était regardé par les partisans de la vieille école comme la base solide sur laquelle reposait tout leur édifice. En 1827, il écrivit *Cromwell* et sa longue préface. De ce moment il y eut guerre à outrance entre la vieille école et lui; de ce moment aussi les romantiques le mirent à leur tête et l'élevèrent sur le pavois. Prenant sa royauté au sérieux, M. V. Hugo se posa en maître et en législateur. Il eut des sujets et des courtisans empressés, nombreux, dévoués. Ceux-ci applaudirent, en 1828, à la publication des *Orientales*, caprices brillants où un rayon du soleil d'Orient semble vraiment resplendir dans une poésie étincelante des plus vives couleurs; à celle du *Dernier jour d'un Condamné* (1829), lugubre analyse de l'état le plus désespéré par où puisse passer l'âme humaine. Enfin, en 1830, ils se trouvèrent réunis dans la salle du Théâtre-Français comme dans un champ clos pour soutenir contre les classiques le triomphe d'*Hernani*, le premier drame du maître produit sur la scène (26 février).

Ce fut là le point culminant de l'influence de M. Victor Hugo, l'époque du plus grand retentissement de sa gloire. Le succès d'*Hernani* resta à la vérité très contesté, et, depuis, l'on a vu d'autres drames du même auteur, *Lucrèce Borgia* et *Angelo*, par exemple, triompher plus paisiblement; mais la violence même de la lutte engagée autour d'*Hernani* était une preuve de l'importance qu'on attachait, dans les dernières années de la Restauration, aux questions littéraires. La révolution de juillet survint, et ces questions furent repoussées du premier plan qu'elles avaient occupé jusque-là.

Plusieurs critiques pensent que le changement opéré dans les esprits par la révolution n'est pas la seule cause du refroidissement du public vis-à-vis de M. Victor Hugo : à leur avis, il y a aussi dans ce fait de la faute du poëte, qui, après s'être élevé, dans l'époque qui précéda et suivit immédiatement 1830, à la plus grande hauteur où il fût encore parvenu, après avoir écrit *Marion Delorme* (juin 1829), *Notre-Dame de Paris* (1831), *Les Feuilles d'Automne* (1835), non-seulement n'a pas pu se soutenir au niveau de ces œuvres, mais est même tombé au-dessous de celles qui les avaient précédées. Selon eux, les drames nombreux qui ont succédé à *Marion Delorme*, *Le Roi s'amuse* (22 novembre 1832), *Lucrèce Borgia* (2 février 1833),

Digitized by Google

Marie Tudor (7 novembre 1833), *Angelo* (28 avril 1835), *Ruy-Blas* (1838), sont des compositions où la décadence se fait de plus en plus sentir; et ils lancent le même anathème sur les recueils frères des *Orientales* et des *Feuilles d'Automne*, sur les *Chants du Crépuscule*, les *Voix intérieures* (1837), *Les Rayons et les Ombres* (1840).

Pour résoudre cette question, il faut embrasser d'un coup d'œil toutes ces nombreuses créations du poëte, essayer d'apprécier la nature de son talent en général, et faire la part de ses qualités aussi bien que de ses défauts.

M. Victor Hugo s'est exercé dans le genre lyrique, dans le genre dramatique, nous pourrions ajouter dans le genre épique; car le roman touche de près à l'épopée, surtout quand il a l'ampleur de dimension et la hauteur de style de celui de *Notre-Dame de Paris :* c'est-à-dire qu'il a touché aux trois divisions capitales de la littérature. Cela devait être d'après la position qu'il avait prise, et ceux qui le suivirent comme un guide suprême avaient droit d'attendre de lui des modèles dans tous ces genres. Malheureusement la nature ne l'avait point destiné à être un génie universel. En le marquant fortement au cachet du lyrisme, elle lui avait départi peu des qualités qui font le romancier et le poëte dramatique. Mais forçant son génie pour le faire entrer dans le drame et dans le roman, il le réduisit à rencontrer plus souvent le faux que le vrai. Suivant sans aucune retenue, au contraire avec complaisance et confiance, les caprices bizarres auxquels son imagination était encline, il créa une théorie fondée tout entière sur eux; et à peine fut-elle créée, qu'il engagea les autres à s'y conformer comme il s'y conforma lui-même. Cette théorie fut la réhabilitation du laid, du grotesque, idée singulière s'il en fut, qui conduisit le poëte à adopter précisément, dans la forme shakspearienne, ses défauts les plus choquants et tout ce qui y subsiste de traces de barbarie. Cette théorie est devenue le défaut capital de ses drames; elle y a faussé les situations et le dialogue. Un si fâcheux effet a été encore accrû par ce goût audacieux et étrange qui fait presque toujours choisir à l'auteur pour sujet de son œuvre quelque paradoxe à développer; par cette personnalité enfin, fortement accusée chez lui comme chez tous les génies lyriques, et qui fait qu'à l'exception de ces créations pures de la fantaisie, où il excelle, son individualité se met toujours à la place des caractères qu'il veut nous peindre. Ajoutez-y l'emploi exagéré de la couleur locale, et, dans les drames en vers, une manière de briser le vers, de lui imposer une coupe et des enjambements qui trop souvent n'arrivent qu'à le rendre dur et barbare au lieu de le rendre naturel et vrai, et vous aurez nommé tous les défauts du théâtre de M. Victor Hugo; défauts qui se retrouvent dans le roman de *Notre-Dame de Paris* (1831, 2 vol. in-8°), mais plus supportables par cette simple raison que le genre du roman est moins soumis à la réalité que celui du drame; que les étranges théories, les créations fantastiques, l'individualité même de l'écrivain y sont bien plus facilement admises. Quant aux poésies lyriques, expression naturelle du génie de M. Victor Hugo, il y a bien moins de reproches à leur adresser. Le caractère personnel de ce génie cesse d'y être un défaut. Le fantastique et le grotesque y choquent moins, rejetés dans des pièces séparées dont il a bien fallu que le poëte se contentât pour eux, puisque, malgré sa passion de les marier au grand et au vrai, il ne pouvait guère accomplir cette union dans des morceaux lyriques. La versification y est moins violemment martelée. Enfin là se trouvent les plus beaux élans du poëte, ses accents les plus vrais, ses idées les plus justes; là existent surtout les preuves qu'il y avait en lui de quoi être grand par le sentiment et par la pensée.

Depuis le roman de *Notre-Dame de Paris*, si remarquable par la peinture des caractères et des passions, par les descriptions des vieux monuments de Paris, par l'énergie et la variété du style, par les détails relatifs aux mœurs de l'époque où se passe l'événement; depuis ce roman, disons-nous, et depuis les *Feuilles d'Automne*, le talent de M. Victor Hugo n'a rien gagné. Il n'est point sorti de ses

Digitized by Google

théories, c'est-à-dire de ses erreurs; au contraire, il s'y est plus que jamais attaché, il les a plus que jamais transformées en oracles. Mais ce qu'il y a d'étonnant, c'est que, dans de telles conditions, la décadence soit encore, selon nous du moins, si peu sensible; c'est que, pour la verve, pour l'imagination, pour l'esprit, pour les vers bien frappés, pour la jeunesse et la verdeur de l'invention senties à travers tout ce qu'elle a de choquant et d'invraisemblable, *Ruy-Blas* soit encore si près d'*Hernani;* que *Les Rayons et les Ombres*, pour les vers pleins de sentiment mélancolique, gracieux ou naïf, pour la richesse de la couleur, se rapprochent encore autant des *Orientales* et des *Feuilles d'Automne*. Cela prouve la virtualité que la nature avait mise dans ce génie et ce qu'il eût été si l'aveugle enthousiasme d'une secte ne l'eût pas accablé sous le poids d'une royauté prématurée. L. L. O.

HUGUENOTS. Ce nom célèbre dans l'histoire des guerres de religion fut originairement un sobriquet appliqué par les catholiques aux réformés de France. On ne peut rien dire de certain sur sa véritable signification : les uns le dérivent d'un endroit dans les environs de Tours où les premiers *religionnaires* tenaient leurs réunions, et où l'on assurait que le fantôme de Hugues Capet se montrait pendant la nuit (Thuanus, *Hist. sui temp.*, l. XXIV, p. 494); d'autres pensent qu'à Genève on appelait huguenots les disciples de Besançon Hugues, chef d'un parti religieux et politique; quelques-uns croient que ce mot est une corruption du mot allemand *Eidgenossen* (associés au même serment, confédérés); d'autres encore supposent qu'on l'aura formé en France, par corruption, du mot hollandais *huitgenoten* (habitants de la même maison ou famille), assurant que les prédicateurs clandestins commençaient leurs sermons par cette apostrophe: *Myne libe Huitgenoten!* Le lecteur a le choix entre ces différentes explications.

Mais quelle qu'ait été la signification primitive du mot, employé d'abord par dérision, il a été consacré par l'histoire et a dès lors perdu ce caractère d'injure qu'on y avait attaché. Plusieurs fois, dans le cours de cet ouvrage, nous l'avons employé comme synonyme de *réformés français*, et certes sans admettre qu'il puisse rien conserver de blessant.

Dès le règne de François Ier (1515 à 1547), les doctrines de Luther et de Zwingle s'étaient répandues en France; celles de Calvin (*voy.* ces noms), de l'un de ses enfants les mieux doués, y trouvèrent naturellement encore un plus grand nombre de partisans, malgré les ordonnances sévères que le gouvernement rendait contre les ouvrages des réformateurs et contre ceux qui les lisaient. Sous Henri II, successeur de François Ier, les persécutions, quelque violentes qu'elles fussent, ne purent arrêter les progrès de ces doctrines. La faveur qu'elles avaient trouvée auprès de la reine de Navarre, Marguerite de Valois (auparavant duchesse d'Alençon), sœur de François Ier, et l'influence de cette princesse ne contribuèrent pas peu à les répandre; mais, d'un autre côté, elles rencontrèrent des adversaires acharnés dans le parti qui dominait à la cour. Les uns voulaient s'enrichir par la confiscation des biens des hérétiques, les autres gagner la faveur populaire en se montrant leurs ennemis. Le parti des princes de Condé et celui des Guise (*v.* ces noms) profitèrent, sous le règne du faible François II, des dissensions religieuses dans l'intérêt de leur politique. Les Bourbons embrassèrent le parti de la réforme, et les Guise, pour affaiblir et anéantir s'il était possible leurs adversaires, persécutèrent les protestants avec fureur. On établit dans chaque parlement une chambre particulièrement chargée de juger et de punir les hérétiques et connue sous le nom de *chambre ardente* (*voy.*), parce qu'elle condamnait au feu tous ceux qui étaient convaincus d'hérésie. Les biens des fugitifs étaient confisqués et leurs enfants abandonnés à la misère.

Malgré toutes ces persécutions, les protestants n'auraient point songé à se révolter, si un prince du sang royal ne s'était pas trouvé là pour se mettre à leur tête. Les mécontents résolurent de se choisir un chef, et toutes les voix se réunirent sur Louis de Condé, prince plein d'audace, qui saisit avec joie l'occasion d'acquérir du pouvoir en s'appuyant sur un parti nombreux. Son nom ne fut pas prononcé

Digitized by Google

d'abord; le chef nominal du parti était un gentilhomme du Périgord, nommé Georges ou Godefroi de Barri, seigneur de la Renaudie. Ce fut ce dernier qui, en apparence, dirigea la conjuration d'Amboise (*voy.*)*. On convint qu'à un jour déterminé un certain nombre de calvinistes se rendraient à Blois pour présenter au roi une supplique et lui demander le libre exercice de leur religion. Si leur demande était repoussée, comme on s'y attendait, une troupe d'élite devait s'emparer de Blois, enlever les Guise, et forcer le roi à nommer le prince de Condé lieutenant général du royaume. Mais la conjuration fut découverte; la cour quitta Blois, et la plupart de ceux qui avaient trempé dans l'entreprise furent tués ou pris. Les Guise s'efforcèrent alors de faire établir l'inquisition. Pour prévenir ce malheur, le chancelier Michel de l'Hôpital conseilla de laisser aux évêques le soin de rechercher les hérétiques, et de défendre aux parlements toute poursuite en matière de foi. C'est aussi dans ce sens que fut rendu l'édit de Romorantin, en 1560. Sous le gouvernement de Charles IX, pendant la minorité duquel la reine-mère, Catherine de Médicis (*voy.*), exerça la régence, la lutte des partis devint plus violente, et la religion servit de plus en plus de voile aux projets ambitieux des princes de Bourbon et de Lorraine. L'édit de janvier (1562) ne fut donc pas la suite d'une juste appréciation des rapports de l'Église et de l'état, mais uniquement une mesure de politique. En accordant aux protestants la liberté religieuse, la reine avait en vue de rétablir l'équilibre entre les deux partis qui agitaient le royaume. Cet édit donna un nouveau courage aux réformés; mais leurs adversaires ne tardèrent pas à le violer et à les troubler dans l'exercice de leur culte. Le massacre de Vassy, en 1562, fut le prélude de nouveaux troubles qui finirent par allumer une guerre civile.

Cette guerre civile désola la France presque jusqu'à la fin du XVIe siècle, interrompue à peine pour quelques instants par des traités sans sincérité, au moins du côté de la cour. Tous les malheurs qui fondirent sur le peuple furent la suite de la politique de Catherine de Médicis. Cette princesse, qui exerça la plus grande influence non-seulement sur le faible Charles IX, mais sur Henri III, prince non moins méprisable, désirait l'extirpation de l'hérésie et n'aimait pas les protestants. Si néanmoins elle les favorisa quelquefois, si elle leur accorda la liberté de conscience, au grand mécontentement du parti catholique, elle ne le fit que dans l'intérêt de sa politique égoïste et intrigante. En inclinant tantôt d'un côté et tantôt de l'autre, elle se flattait de maintenir l'équilibre entre les deux partis pendant la paix, ou de les détruire l'un par l'autre pendant la guerre. Il en résultait que les deux partis étaient presque également mécontents de la cour et n'écoutaient que la voix de leurs chefs. Un fanatisme sauvage s'empara du peuple; les esprits échauffés ne connurent plus la modération, et les partis s'acharnèrent à leur perte réciproque. S'il y eut des chefs qui voulurent faire servir cette haine religieuse à satisfaire leur ambition, d'autres ne reculèrent point, pour faire triompher leurs opinions, devant des moyens aussi odieux que le fer et le feu. L'affreux résultat de la fourbe de Catherine de Médicis fut la Saint-Barthélemy (*voy.* l'article). Depuis longtemps elle méditait ce massacre avec ses conseillers intimes, et le jeune roi y ayant donné son consentement après quelque résistance, le signal en fut donné dans la nuit du 24 au 25 août 1572.

Quelque temps avant que l'extinction de la branche des Valois en la personne de Henri III ouvrit le chemin du trône à Henri, de la maison de Bourbon, roi de Navarre et chef des huguenots, les rapports des deux partis s'embrouillèrent encore davantage. Le faible Henri III se vit forcé de s'unir au brave Béarnais contre l'ennemi commun, l'astuce des Guise qui aspiraient ouvertement au trône de France, ayant tellement irrité le peuple contre lui que son autorité était méconnue et sa vie en danger (*voy.* BARRICADES). Après sa mort, le roi de Navarre eut à soutenir une terrible lutte pour conquérir son héritage; et ce ne fut

(*) A ce mot, il faut lire *Barri* au lieu de *Barré*.

Digitized by Google

qu'après s'être décidé par les conseils de Sully à abjurer sa foi (1593) qu'il put jouir de la paisible possession du royaume. Cinq ans après, il assura les droits civils aux huguenots par l'édit de Nantes (*voy.*), qui leur accordait le libre exercice de leur culte et les reconnaissait aptes à remplir toute espèce de fonctions. Ils conservèrent aussi les forteresses qui leur avaient été données comme places de sûreté. Cette mesure imprudente constituait un état dans l'état et donnait une redoutable puissance à un parti que, depuis longtemps, on avait mis dans la nécessité de se méfier du gouvernement. C'était un point d'appui pour les grands mécontents qui pouvaient en tout temps compter sur son secours. Louis XIII, prince borné et bigot, fils dégénéré du spirituel et magnanime Henri IV, se laissa emporter par son ambitieux favori de Luynes et par le clergé à des mesures acerbes contre les huguenots. Ceux-ci auraient pu opposer une résistance d'autant plus vigoureuse qu'ils étaient tout-puissants dans certaines localités; mais dès la première guerre, qui éclata en 1621, les protestants perdirent la plupart de leurs places de sûreté par la trahison ou par la lâcheté de leurs chefs. Cependant, à la conclusion de la paix, il leur en restait encore quelques-unes et entre autres La Rochelle. Le cardinal de Richelieu, décidé à dégager de toute entrave la puissance royale qu'il exerçait sous le nom de Louis, ne négligea rien pour leur enlever ce dernier boulevard de leur liberté. La Rochelle, assiégée par le roi et par le cardinal en personne, tomba en 1629, après une résistance opiniâtre. Les huguenots durent rendre toutes leurs places de sûreté et se virent dès lors soumis sans défense à l'arbitraire du roi.

On leur promit toutefois une liberté de conscience pleine et entière, et Richelieu, non plus que son successeur Mazarin, ne les inquiéta en aucune façon sous ce rapport. Mais sous le règne de Louis XIV, quand le vieux roi voulut, par la dévotion, racheter les dérèglements de sa vie, il se laissa entraîner par ses confesseurs et ses aumôniers, et par Mme de Maintenon, à des mesures oppressives contre ses sujets protestants. Dès 1681, ils furent privés de l'exercice de la plupart des droits civils, et à la mort de Colbert, qui avait résisté avec assez de succès à l'emploi de la violence, le roi s'abandonna entièrement aux conseils de son ministre de la guerre Louvois, du chancelier Le Tellier et du P. La Chaise, jésuite, son confesseur. Le Midi, qui comptait le plus grand nombre de protestants, fut inondé de dragons royaux chargés de convertir ces malheureux de gré ou de force (*voy.* DRAGONNADES). Pour les empêcher de fuir au dehors, on fit surveiller avec soin les frontières; et néanmoins plus de 500,000 huguenots industrieux réussirent à se sauver en Suisse, en Allemagne, en Hollande et en Angleterre; un plus grand nombre, moins heureux ou moins énergiques, sauvèrent leur vie en renonçant à leur foi, du moins en apparence. On envoya au roi de longues listes de protestants convertis, et il fut facile à ses courtisans de lui persuader qu'il avait eu la gloire de réduire presque à rien le nombre des *hérétiques* de son royaume. Le 22 octobre 1685 parut donc un édit qui révoquait celui de Nantes. Cependant on comptait encore plus d'un demi-million de protestants, et cette mesure aussi impolitique qu'injuste enleva au royaume un grand nombre de citoyens utiles et riches qui allèrent porter à l'étranger leur industrie, leur fortune et leurs talents.

La tranquillité ne fut pas rétablie à la suite de ces violences. Les protestants étaient encore très nombreux dans les pays entre le Rhône et la Garonne; les montagnes inhospitalières des Cévennes leur offraient un refuge assuré: ils y continuèrent la guerre sous le nom de Camisards (*voy.*). Au bout de vingt ans, en 1706, le gouvernement consentit enfin à traiter avec eux; mais la paix ne fut pas de longue durée. Dans la plaine, surtout à Nîmes, le protestantisme comptait toujours un grand nombre de partisans secrets; des catholiques mêmes se sentirent émus de compassion, et de persécuteurs se firent leurs protecteurs. Beaucoup de pasteurs déguisés entretinrent le feu sacré au milieu de leurs troupeaux qui s'assemblèrent alors dans *le désert* et se pressèrent avec enthousiasme autour de ces

Digitized by Google

prédicateurs exaltés que les persécutions ne manquent jamais d'engendrer.

Sous le règne de Louis XV, on prit de nouveau des mesures contre les protestants, mais moins sévères, et en 1746 ils osèrent se montrer publiquement dans le Languedoc et le Dauphiné. Peu à peu de nombreuses voix s'élevèrent pour réclamer la tolérance religieuse: Montesquieu donna le signal; mais ce qui produisit le plus d'effet, ce fut la publication d'un écrit sur la tolérance (1762) sorti de la plume de Voltaire, que le sort de l'infortuné Jean Calas (*voy.*) avait rempli d'indignation. Malesherbes écrivit aussi en faveur des protestants. Ils ne furent plus inquiétés depuis. Louis XVI, par sa mémorable déclaration du 29 janvier 1788, leur rendit enfin l'usage des droits civils. Cependant ils ne pouvaient encore occuper d'emplois publics. Au retour des Bourbons, en 1815, ils se virent de nouveau menacés; à Nîmes et sur plusieurs autres points, ils furent en butte à de sanglantes agressions auxquelles toutefois les passions politiques n'étaient pas étrangères. Cependant la Charte avait accordé aux protestants le libre exercice de leur culte, en salariant même leurs pasteurs, mais en proclamant le culte catholique la religion de l'état: la Charte de 1830 a consacré l'égalité des cultes.

On peut consulter Aignan: *De l'état des protestants en France* (2e édit., Paris, 1818); Browering, *History of the Huguenots* (2 vol., Londres, 1829), et G. Weber, *Tableau historique du calvinisme à Genève et en France, dans ses rapports avec l'état, jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes* (en allemand), Heidelberg, 1836. S. et X.

HUGUES-LE-GRAND. Neveu du roi Eudes, fils du roi Robert, Hugues n'eut jamais, comme son oncle et son père, le titre de roi; il ne leur emprunta que ceux de duc de France et comte de Paris, ce qui ne veut pas dire qu'il ait eu moins de puissance que Eudes et Robert.

Au temps du roi Charles-le-Simple (*voy.* CARLOVINGIENS), Hugues était entré dans la ligue des seigneurs qui avaient porté Robert au trône. Charles, comme on sait, parvint à rentrer en possession de la couronne; mais de nouveaux troubles étant survenus, Hugues concourut encore à replacer Robert sur le trône. Enfin, celui-ci ayant été tué dans un combat où Charles fut cependant vaincu, Hugues devint le chef des seigneurs ligués; et s'il ne prit pas alors le titre de roi, il eut assez de crédit pour élever à la royauté son beau-frère Raoul, duc de Bourgogne.

Sous un roi qu'il avait fait, Hugues devait nécessairement avoir une grande autorité: cette autorité fut immense, en effet, et il s'en servit pour châtier en plusieurs rencontres les Normands, dont les courses désolaient quelques provinces de la Gaule.

A la mort de Raoul, l'an 936, les affaires étaient en tel état que Hugues pouvait faire roi qui il aurait voulu. Il fit venir d'Angleterre et mit sur le trône le fils de Charles-le-Simple, Louis IV ou d'Outremer (*voy.* CARLOVINGIENS); jeune prince qu'il tint d'abord sous une sorte de tutelle. Louis, bientôt fatigué de la domination de Hugues, tenta de secouer le joug; mais la partie n'était pas égale; les seigneurs se déclarèrent pour le duc: de là une bataille où le roi fut défait et obligé de fuir jusqu'en Dauphiné. La paix se fit, mais elle fut de courte durée; le roi ayant voulu se remettre en possession de la Normandie, les seigneurs normands appelèrent Hugues à leur secours; le roi, de son côté, offrit au duc de France de lui abandonner une partie de la Normandie s'il lui laissait conquérir le reste. Déjà le roi et le duc étaient en marche lorsque Hugues connut que Louis cherchait à le tromper. Il traita alors secrètement avec les Normands, qui, ayant fait Louis prisonnier, le remirent entre les mains du duc. Hugues le retint pendant plus d'un an. Le roi en conserva un vif ressentiment, et fit appel contre le duc aux armes d'Othon, roi d'Allemagne. Mais en vain les deux rois unirent-ils leurs forces: il n'y eut de leur part qu'impuissance. Louis alors eut recours au pape, et lui demanda une sentence d'excommunication, qui fut prononcée, en effet, dans un concile tenu dans la Gaule. « Mais, « dit l'abbé Legendre, Hugues était si « aimé et si estimé que, malgré toute la

Digitized by Google

« terreur que ces foudres doivent impri-« mer, il n'en fut ni moins respecté, ni « moins obéi. » La guerre continua, et donna lieu encore à un traité de paix. Le roi et le duc unirent ensuite leurs armes contre les Hongrois et les Boulgares, qui s'étaient jetés sur la Gaule, et les repoussèrent. Louis mourut l'an 954.

Pour la troisième fois, Hugues pouvait monter sur le trône : il ne le voulut pas. Il éleva à la royauté le fils aîné de Louis, encore enfant, et resta maître du royaume. Mais il mourut dans les premières années de ce règne, l'an 956, laissant à son fils Hugues Capet les titres et le pouvoir dont il avait joui. On a dit de lui avec raison qu'il avait régné 20 ans, sans être roi. Il fut surnommé *le Blanc*, à cause de son teint; *le Grand*, à cause de sa taille et de son pouvoir; enfin *l'abbé*, à cause des abbayes de Saint-Denis, de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Martin de Tours, qu'il possédait. J. G-T.

HUGUES CAPET, *voy.* Capétiens.

HUGUES (Victor), dictateur à la Guadeloupe, d'abord en qualité de commissaire conventionnel et ensuite avec le titre d'agent du Directoire, naquit à Marseille dans une famille commerçante, et mourut en novembre 1826 sur une propriété qu'il possédait dans le département de la Gironde. Après avoir fait, dans sa jeunesse aventureuse, plusieurs voyages aux Antilles, il partit, le 23 avril 1794, pour la Guadeloupe, qu'il devait arracher aux Anglais, déjà maîtres de plusieurs points de la côte, à l'aide d'une petite expédition composée de 2 frégates, 1 brick et 5 bâtiments de transport, ayant à bord environ 1,200 hommes de troupes. Hugues s'immortalisa à l'assaut de la Pointe à Pitre (6 juin) et au combat du Morne du Gouvernement (juillet), dont il changea le nom en celui de Morne de la Victoire. Sa bravoure et son énergie tinrent en respect les Anglais, qu'il força à signer la capitulation de Berville, et auxquels il enleva encore Marie-Galante et Désirade. Mais la tyrannie qu'il exerça dans les colonies françaises après ses victoires ternit la gloire de ses triomphes et finit par le faire rappeler (novembre 1798). Cependant, après son retour en France, Hugues fut nommé agent du Directoire à Cayenne, colonie qu'il rendit, en 1809, par capitulation aux Espagnols réunis aux Portugais du Brésil. Il y retourna, en 1817, avec le titre de commissaire du roi; mais frappé de cécité, en 1822, il se vit forcé de revenir en Europe. Z.

HUILE, du latin *oleum*, substance onctueuse dont on fera connaître l'essence un peu plus bas, au mot Huiles. Comme marchandise, elle est l'objet d'un grand commerce, surtout pour l'Italie et le midi de la France, pays où l'on cultive avec succès l'olivier (*voy.*), auquel on doit la meilleure de toutes les huiles végétales. Pour les autres, *voy.* Colza, Pavot, Lin, Chanvre, Noix, Hêtre, Amande, etc. X.

HUILE (peinture a l'). On nomme ainsi toute peinture dont les couleurs, au lieu d'être détrempées avec de l'eau pure (*voy.* Fresque), avec la cire (*voy.* Encaustique), avec le blanc d'œuf ou l'eau collée ou gommée (*voy.* Détrempe), le sont avec de l'huile. Cette façon de peindre a l'avantage particulier de permettre à l'artiste de juger son ouvrage à mesure qu'il l'exécute, les couleurs délayées à l'huile perdant peu de leur valeur en séchant; de marier, de fondre, d'adoucir ses teintes autant qu'il le désire, de retoucher son ouvrage en tout temps, et d'en refaire même des parties sans être obligé de recommencer le tout; enfin, d'arriver à une vivacité, à une vigueur, à une finesse de ton, à une transparence de teinte et à une harmonie générale que ne sauraient donner au même degré les autres espèces de peinture. Du reste, ce n'est point ici le lieu de discuter si l'invention de la peinture à l'huile mérite tous les éloges qu'on lui a prodigués, si l'encaustique inaltérable des anciens ne lui était pas préférable, et si même la peinture à l'œuf et à la colle pratiquée par Cimabué, Masaccio, Paolo Uccello et par leurs successeurs, jusqu'à L. de Vinci, n'est point à regretter; enfin si J. Van Eyck est véritablement le premier qui ait exécuté des tableaux entièrement à l'huile. Nous traiterons ailleurs quelques-unes de ces questions, et nous renvoyons en attendant le lecteur au *Traité complet de pein-*

Digitized by Google

ture, par P. de Montalembert, Paris, 1829, où sont exposés les avantages propres à chaque espèce de peinture, ainsi qu'à l'excellent ouvrage de J.-F.-L. Mérimée, intitulé : *De la peinture à l'huile, ou des procédés matériels employés par les peintres, depuis Hubert et Jean Van Eyck, jusqu'à nos jours*, Paris, 1830, dans lequel sont péremptoirement établis les droits de ces derniers au titre d'inventeurs du procédé.

Il est avéré qu'à l'époque où florissait Jean de Bruges ou Van Eyck on ne peignait qu'en détrempe, autrement dit à la colle et à l'œuf; les tableaux antérieurs qu'on cite à l'huile ne sont que des essais malheureux. On ne lustrait plus les couleurs comme aux XIe et XIIe siècles par une couche de cire appliquée à la superficie du tableau en guise de vernis, mais par un véritable vernis, séché à un soleil ardent, qui les défendait de l'humidité et des injures de l'air, et leur donnait de la transparence et de l'éclat. On connaissait très bien l'effet de l'huile, soit dans les couleurs, soit dans les mastics, soit lorsqu'elle était employée comme *circumlinitio* sur les corps et comme gluten dans les dorures au fer chaud, soit lorsqu'on l'appliquait sur les décors comme liniment conservateur et comme vernis; mais on avait reconnu plusieurs inconvénients dans l'emploi de ce gluten, tels que sa lenteur à sécher, son peu de diaphanéité dans son état concret et solide comparé à celui de la cire. Déjà la distillation avait procuré des huiles volatiles avec lesquelles on pouvait rendre fluides les vernis trop visqueux : pour arriver à la découverte qui devait changer tout à coup la marche de l'art, il ne manquait que de substituer le vernis au blanc d'œuf. Cette idée, Jean Van Eyck l'eut, si ce n'est le premier, au moins l'un des premiers; mais à lui seul appartient d'avoir su vaincre les difficultés que l'action si diverse de l'huile sur les couleurs dut lui susciter à chaque pas. Il a porté, on pourrait dire de prime abord, la préparation et l'emploi des couleurs à un point de perfection que l'on n'a pas dépassé, et auquel même, malgré le progrès des sciences chimiques et la pratique des arts, on est à peine arrivé de nos jours. Ses tableaux, après trois siècles, ont moins perdu de leur premier éclat que les peintures de nos peintres modernes après dix ans.

Comme cela devait être à une époque où l'art renaissait dans toute l'Europe, la découverte de Jean Van Eyck fit grand bruit. Elle resta secrète assez longtemps; peu à peu ses principaux procédés transpirèrent et finirent par être assez généralement connus. Cependant, si l'on en juge par les peintures des maîtres des différentes écoles qui l'exploitèrent à sa naissance, on doit croire que les procédés employés par les frères Van Eyck furent devinés plutôt qu'enseignés, et que, sur des données incomplètes, chaque artiste, selon ses connaissances acquises, marcha d'un pas plus ou moins incertain, et arriva ainsi à des résultats plus ou moins heureux. De là ces deux espèces de peinture, l'une transparente, l'autre opaque, qui se partagèrent le domaine de l'art; de là ces pratiques si différentes adoptées par les diverses écoles; de là cette supériorité du coloris des Flamands et des Vénitiens sur les Florentins, les Romains et les Bolonais.

Après Van Eyck, on chercha à simplifier ses pratiques, ou, pour mieux dire, on les oublia, et on les remplaça par d'autres moins bonnes. L'huile de lin ou de noix suffit à l'emploi des couleurs; on s'occupa seulement de les rendre le plus siccatives possible; le succin cessa d'y être ajouté : on se contenta de l'introduire dans les vernis destinés à enduire les tableaux; les vernis tendres et faciles à enlever le remplacèrent dans la peinture. Luini, le Corrège, le Giorgion et quelques autres font cependant exception; leurs ouvrages montrent qu'ils connurent l'effet diaphane et cristallique de l'ambre mêlé aux couleurs et surent ingénieusement s'en servir; mais les Carraches, en se contentant de superposer beaucoup de glacés à l'huile simple, ont vu en peu de temps noircir leurs ouvrages.

Pendant tout le XVIIIe siècle, on n'employa guère que l'huile de pavots, moins riche en gluten que l'huile de lin, mais plus blanche; on ajouta l'huile de térébenthine qui liquéfie et divise les cou-

Digitized by Google

leurs, et l'on tomba dans un coloris gris et farineux. Au commencement du XIXe siècle, époque de régénération pour l'art, on pensa à exalter le coloris : on ajouta des mixtures résineuses dans les couleurs; plusieurs peintres en firent même un usage funeste. Prudhon fut plus heureux : il employa une préparation composée de mastic en larmes et de belle cire fondus ensemble et dont il résulta de l'huile siccative blanche; sa *Psyché*, son *Zéphire*, vernis après une complète dessiccation, ont conservé, sans se gercer, une transparence de couleurs qui témoigne de la bonté du procédé. Aujourd'hui que l'on sent généralement le besoin des couleurs fortes, des tons riches et transparents, on multiplie les essais, on épuise les ressources des huiles cuites, des résines, des pommades à retoucher, et l'on obtient des résultats fort satisfaisants; mais il reste à reconnaître quelle sera la durée de ces peintures, et qui se chargera, des peintres ou des marchands de couleurs, de remédier aux imperfections des procédés tentés par la génération actuelle. Ces derniers, plus occupés de leur fortune que des intérêts de l'art, s'enquièrent peu des effets que le temps fait subir à leurs préparations chimiques; et les peintres, qui, malheureusement, ne sont plus dans l'habitude, comme au temps de L. de Vinci, de broyer et de préparer eux-mêmes leurs couleurs, n'ont plus dès lors l'occasion d'en étudier personnellement les propriétés. L. C. S.

HUILES (chimie et techn.). On désigne sous ce nom divers composés, d'origine végétale ou animale, qui n'ont de rapports entre eux que par quelques caractères assez vagues : la fluidité à la température ordinaire de l'atmosphère dans nos climats, l'onctuosité, l'insolubilité dans l'eau, la solubilité dans l'éther, la combustibilité plus ou moins prompte par le contact d'un corps en ignition, une pesanteur spécifique presque toujours inférieure à celle de l'eau, et qui varie entre 0.913 et 0.936 (celle de l'eau étant 1). Les molécules huileuses, en contact avec l'eau, éprouvent une sorte de répulsion qui ne peut être vaincue que par le secours des substances gommeuses; elles se divisent alors excessivement et produisent des liqueurs laiteuses, connues en pharmacie sous le nom d'*émulsions* (*voy.* ce mot).

Ces propriétés, sauf quelques exceptions, peuvent être considérées comme classiques et propres à caractériser les huiles en général; mais il en est d'autres qui n'appartiennent qu'à un certain nombre de ces corps, et qui sont tranchées de manière qu'elles servent à les séparer nettement en deux classes bien distinctes. L'action que la chaleur exerce sur les huiles fait connaître une de leurs propriétés les plus remarquables : les unes peuvent supporter une chaleur de 250 à 300° sans se volatiliser d'une manière sensible, et se décomposent un peu au-delà de cette température; les autres se volatilisent vers 150 à 160°, même à la température de l'eau bouillante, lorsqu'elles sont mêlées à ce liquide, sans éprouver de décomposition. De là la dénomination d'*huiles grasses*, *douces* ou *fixes*, donnée aux premières; d'*huiles essentielles*, *volatiles*, ou simplement d'*essences*, donnée aux secondes.

Les huiles fixes ont, en outre, pour caractères d'être inodores ou très peu odorantes, de n'avoir que peu ou point de saveur lorsqu'elles viennent d'être obtenues; mais le temps, et surtout l'exposition à l'air, leur fait acquérir de l'âcreté. Lorsqu'elles ne sont pas incolores, leur teinte est ordinairement jaune-verdâtre.

Les caractères des huiles volatiles sont d'avoir une odeur toujours forte, tantôt suave, tantôt désagréable; d'avoir une saveur âcre, quelquefois chaude et brûlante; de se dissoudre dans l'eau en très petite proportion, et entièrement dans l'alcool.

1° *Huiles fixes*. Elles se rencontrent principalement dans les semences; elles y sont contenues dans la partie qui donne naissance aux cotylédons; la substance de la plumule et de la radicule n'en renferme point. Dans les olives, l'huile est contenue dans le péricarpe (partie charnue qui enveloppe le noyau). De toutes les familles végétales, celle des crucifères est la plus riche en semences huileuses; viennent ensuite les familles des drupacées, amentacées et solanées. Les semences des graminées et des plantes légumineuses ne contiennent ordinairement que des traces d'huile grasse. Une seule ra-

Digitized by Google

cine, celle du *cyperus esculentus*, renferme de l'huile grasse; mais des huiles analogues à la cire existent dans plusieurs autres parties végétales, par exemple dans le pollen, dans les sucs, où elles contiennent, avec l'albumine végétale, la fécule verte, etc. Quelquefois elles forment un enduit sur les feuilles et les fruits.

La quantité d'huile fournie par les semences varie en raison des espèces, et, peut-être dans la même espèce, en raison de la saison et du climat. Les noix contiennent jusqu'à $\frac{1}{3}$ de leur poids d'huile; les graines du *brassica oleracea* et *campestris* en renferment $\frac{1}{3}$; la variété de *brassica campestris*, qu'on appelle *navette*, $\frac{2}{3}$; la graine de pavot $\frac{147}{100}$; le chènevis, $\frac{1}{4}$; et la graine de lin $\frac{1}{5}$.

Leur consistance est très variable, ainsi qu'on le voit par la cire, qui n'entre en fusion qu'à +68°, tandis que l'huile de lin est encore fluide à —20°. La même espèce de semences contient ordinairement des huiles d'une fusibilité différente, en sorte qu'en refroidissant le tout on parvient à solidifier une partie de l'huile tandis qu'une autre conserve sa liquidité. M. Chevreul, qui le premier a remarqué ce fait, a admis que toutes les huiles se composaient de *stéarine* (de στέαρ, suif) et d'*élaïne* (de ἔλαιον, huile), nom qui fut changé plus tard en *oléine*. *Voy.* Graisse.

Les huiles fixes sont divisées en *huiles siccatives* et en *huiles non siccatives*. Les premières, comme l'huile de lin, d'œillette ou de pavot, de noix, de chènevis, se dessèchent et forment vernis; les autres, comme l'huile d'olives, d'amandes douces, de colza, exposées à l'air, n'éprouvent pas de changements sensibles dans leur consistance et leurs propriétés chimiques. M. Thénard, dans sa *Chimie* (édition de 1835, t. IV), dit que, dans ce changement subit d'état, il ne se forme point d'eau, qu'il ne se produit que du gaz carbonique, qui ne représente pas à beaucoup près la quantité d'oxygène absorbé. « Mais, dit encore M. Thénard, toutes les huiles contiennent-elles les mêmes variétés de margarine ou stéarine et d'oléine? Nous ne le pensons pas, car autrement il serait impossible de se rendre compte de la cause pour laquelle il existe *des huiles siccatives et des huiles non siccatives, des huiles solidifiables et des huiles non solidifiables par l'acide hypo-azotique*. La différence entre les proportions d'oléine et de margarine dans chacune d'elles ne le permettrait pas; elle est trop faible. » M. Braconnot (*Ann. de Chim.*, t. XCIII, p. 225), à l'aide de son procédé pour la séparation de l'oléine et de la stéarine, a obtenu les résultats suivants :

Huile	Matière grasse liquide analogue à l'oléine.	Matière grasse solide analogue à la stearine.
d'olives	72	28
d'amandes douces .	76	24
de colza.	54	46

Lorsqu'on soumet une huile grasse dans une cornue à une température capable d'en opérer la distillation, elle entre en ébullition, se décompose, et il se forme, indépendamment des gaz hydrogène carboné, oxyde de carbone, acide carbonique, une quantité considérable d'acides gras, semblables à ceux qui sont le produit de la saponification, et de plus un peu d'acide acétique et d'acide sébacique; plus tard, on obtient dans le récipient une huile empyreumatique (*voy.*) qui, vers la fin de l'expérience, ne renferme plus d'acides gras; enfin, lorsque la matière est complétement distillée, on voit se sublimer, sans que cela se remarque dans la distillation du succin, une matière jaune rougeâtre; il reste dans la cornue une très petite quantité de charbon. Dans le cours de l'opération, il se produit encore un peu d'huile volatile légèrement odorante, et une petite quantité d'une autre matière également volatile, non acide, soluble dans l'eau, dont l'odeur très forte est insupportable. La proportion de ces substances varie beaucoup suivant l'espèce de corps gras employé; les plus abondantes sont les acides margarique, oléique et l'huile empyreumatique qui prend naissance à la seconde époque de l'opération. (*Voir* les articles de MM. Bussy et Lecanu, dans le *Journal de Pharmacie*, XI, 353, et XIII, 57; et de M. Dupuy, dans les *Ann. de Chim. et de Phys.*, XXIX, 319.)

C'est dans la production de cette huile volatile qu'on doit trouver la facilité avec

Digitized by Google

laquelle l'huile bouillante s'enflamme souvent. Dans l'éclairage à l'huile, la mèche absorbe l'huile qui y bout; l'huile volatile empyreumatique qui se forme ainsi, brûle et produit la flamme, à laquelle les gaz combustibles prennent part. L'huile bouillante se couvre d'écume, et quand elle n'est pas contenue dans un vase spacieux, elle se répand souvent au dehors. Lorsqu'on mêle de l'huile avec du sable, ou qu'on la fait absorber par des morceaux de brique qui viennent d'être rougis au feu, et qu'on l'introduit en cet état dans un vase distillatoire, il ne se répand point d'écume, et l'on peut, sans obstacle, élever la température aussi rapidement qu'on veut; dans ce cas, on obtient une grande quantité d'huile empyreumatique particulière (l'*oleum lateritium* des pharmaciens). Si l'on verse goutte à goutte de l'huile dans un vase chauffé au rouge, qui contient des morceaux de briques, la majeure partie de l'huile est transformée en gaz oléfiant et en d'autres combinaisons gazeuses de carbone et d'hydrogène (M. Berzélius).

Le soufre et le phosphore ont la propriété de se dissoudre dans les huiles à l'aide de la chaleur; on peut même, en laissant refroidir la dissolution, obtenir du soufre assez bien cristallisé. Ce procédé a été recommandé par M. Pelletier. Ces solutions entrent dans quelques préparations pharmaceutiques. Les huiles unies aux graisses, aux résines, sont la base des onguents, des huiles employées en médecine, etc.

Lorsqu'on fait bouillir les huiles avec de l'eau et des oxydes alcalins, ou d'autres oxydes qui ont beaucoup d'affinité pour les acides, les huiles sont toujours décomposées, sans qu'il se forme d'acide carbonique ou d'acide acétique, et sans que l'air exerce la plus légère influence sur le phénomène. On obtient, pour produit, de la glycérine et des acides gras, qui sont ordinairement l'acide margarique et l'acide oléique. Or, comme leurs éléments réunis représentent ceux de l'huile, il s'ensuit que la base salifiable, en raison de son affinité pour les acides, détermine l'union des éléments de la matière huileuse dans un autre ordre.

On n'a encore fait l'analyse élémentaire que d'un petit nombre d'huiles fixes : l'huile d'olives a été analysée par MM. Gay-Lussac et Thénard (*Recherches physico-chimiques*); les huiles de noix, d'amandes douces, de lin, de ricin ont été analysées par M. de Saussure (*Annales de Chimie et de Physique*, t. XIII, p. 351). Voici le résultat de ces analyses :

Huiles	Carbone.	Hydrogène.	Oxygène.	Azote.
d'olives. .	77.210	13.360	9.430	
de noix. .	79.774	10.570	9.122	0.543
d'amandes douces.	77.403	11.481	10.828	0.288
de lin. . .	76.014	11.351	12.635	
de ricin. .	74.178	11.034	14.788	

Nous avons dit que les huiles grasses étaient insolubles dans l'eau. Lorsqu'on les agite avec ce liquide, le mélange devient trouble; mais pour peu qu'on le laisse reposer, l'huile se rassemble de nouveau à la surface de l'eau. On a quelquefois recours à ce moyen pour purifier l'huile, car l'eau s'empare de certaines matières végétales dissoutes ou suspendues dans l'huile. A cet effet, on bat l'huile dans des tonnes ou dans des barattes avec de nouvelles quantités d'eau, jusqu'à ce que celle-ci ne lui enlève plus rien. Après avoir subi ce traitement, l'huile renferme de l'eau dont on la débarrasse facilement en chauffant doucement le mélange au contact de l'air.

Les huiles pénètrent facilement les corps avec lesquels on les met en contact, mais elles ne les ramollissent pas comme fait l'eau. Lorsqu'on veut graisser avec de l'huile du cuir ou d'autres substances analogues, afin de leur conserver de la mollesse et de la flexibilité, il faut d'abord ramollir le cuir devenu dur; pour cela, on le met tremper dans l'eau et on le graisse pendant qu'il sèche : l'huile se loge dans les pores ouverts par l'eau. L'huile montre beaucoup de tendance à s'introduire dans l'argile, mais cette tendance ne repose que sur une affinité chimique. On en a profité pour faire disparaître les taches d'huile répandues sur du papier, des vêtements, ou même sur du bois ou des pierres. *Voy.* Dégraisseur.

Les usages des huiles fixes dans l'économie domestique sont immenses : elles servent dans les arts pour détremper les

Digitized by Google

couleurs (*voy.* l'art. précédent), elles sont usitées en médecine. C'est ainsi que, liquides, bien préparées et nullement altérées, les huiles fixes sont émollientes lorsqu'on les applique sur la peau et sur les surfaces dénudées, et lorsqu'on les introduit à petites doses dans les organes digestifs. Cette propriété les fait quelquefois employer dans le traitement des phlegmasies du conduit intestinal, dans les coliques, les diarrhées, les dyssenteries, et surtout dans le traitement des phlegmasies de poitrine. Les huiles d'olives et d'amandes douces entrent ainsi comme *pectorales*, à la dose de quelques gros à une once, dans des potions, des loochs dits *huileux*. Sans nous étendre davantage sur les propriétés médicales des huiles fixes, nous dirons seulement que, employées à des doses assez élevées, à celle de plusieurs onces à la fois, elles déterminent le vomissement, soit par l'impression que leur masse produit sur la membrane muqueuse de l'estomac, soit à cause du dégoût qu'elles font éprouver, dégoût qui quelquefois suffit pour provoquer le vomissement, quoiqu'elles aient été prises en petite quantité. A ce dernier titre, elles ont été fréquemment employées dans les cas d'empoisonnement par des substances âcres et corrosives, et surtout par les cantharides.

Les onctions huileuses étaient très en usage chez les anciens, surtout pour les athlètes; elles assouplissaient la peau, diminuaient la transpiration, et devaient surtout convenir dans un temps où le corps était immédiatement couvert de vêtements de laine. Ces onctions sont inusitées aujourd'hui comme moyen hygiénique.

L'usage de l'huile dans les grandes consécrations religieuses fut solennellement établi par Moïse. On voit dans l'Exode, ch. XXX, que l'*huile d'onction*, qui servait pour l'onction et la consécration du roi, du souverain sacrificateur et de tous les vaisseaux sacrés qui étaient employés dans la première maison de Dieu, était faite de myrrhe, de cinnamome, de *calamus aromaticus* et d'huile d'olives. Moïse ordonna aux Israélites de garder précieusement cette huile de génération en génération : voilà pourquoi elle était déposée dans le lieu très saint. *Voy.* SACRE.

Nous nous bornerons maintenant à donner le mode d'extraction de quelques-unes des huiles les plus usitées.

Huile d'amandes douces. Pour extraire cette huile, on réduit les amandes en poudre grossière, à l'aide d'un moulin; on les soumet ensuite à la presse, dans des sacs de coutil, entre deux plaques de fer chauffées dans l'eau bouillante. On laisse éclaircir l'huile par le repos, ou on la filtre.

Les *amandes amères* peuvent aussi donner une huile douce et inodore. Il faut bien se garder de chercher à monder ces amandes de leur enveloppe au moyen de l'eau bouillante, car il en résulterait une formation d'huile volatile et d'acide hydrocyanique, qui se dissoudrait dans l'huile fixe et changerait tout-à-fait ses caractères et ses propriétés.

L'huile d'amandes douces est très sujette à rancir: on ne doit faire usage que de celle qui est récemment préparée, surtout lorsqu'elle est destinée à être prise intérieurement. Comme elle a fort peu de saveur et d'odeur, on la préfère pour l'usage médical, particulièrement lorsque la matière huileuse doit être administrée à l'intérieur. L'huile d'amandes douces se saponifie très facilement; elle forme le savon médicinal.

Huile d'olives. On peut faire avec l'olive (*voy.* OLIVIER) plusieurs variétés d'huile. La plus pure, qu'on appelle *huile vierge*, est à peine colorée en jaune; son odeur et sa saveur sont agréables et peu sensibles. L'huile commune est jaune et rancit facilement. Enfin, l'huile de mauvaise qualité est trouble, d'un jaune verdâtre, et douée d'une odeur et d'une saveur plus fortes et moins agréables. En général, ces différentes variétés sont solides à la température de $+10^{o}$. On peut reconnaître que l'huile d'olives a été falsifiée avec des huiles de graines, et particulièrement avec celle dite d'*œillette*, en employant le procédé indiqué par M. Poutet, pharmacien à Marseille et qu'on trouve décrit dans le *Journal de pharmacie*, t. VI, p. 77.

Pour obtenir l'*huile vierge*, on exprime à froid les olives mûres et non fer-

Digitized by Google

mentées. En délayant dans l'eau bouillante la pulpe des olives dont on a déjà séparé l'huile vierge par l'expression, l'huile qui vient à la surface de l'eau est l'*huile commune*. Pour avoir de l'*huile fermentée*, on entasse les olives afin d'exciter la fermentation, et on les soumet à l'action de la presse.

Huile de ricin ou de *palma Christi* (*ricinus communis*). L'huile de ricin est incolore ou n'a qu'une légère couleur citrine; son odeur est faible, fade et désagréable; sa saveur doit être douce. Elle se dissout en toutes proportions dans l'alcool à 40°, caractère qui la distingue des autres huiles fixes, et qui permet de reconnaître si elle a été, par fraude, mélangée avec quelques-unes d'elles. La composition de l'huile de ricin est mal connue. Sa solubilité en toutes proportions dans l'alcool absolu dit assez que la matière grasse qui la constitue est différente de l'oléine et de la margarine ordinaires; on sait d'ailleurs que, par la saponification, elle donne des acides très âcres (acides ricinique, élaïodique, margarinique), très différents des acides oléique, margarique et stéarique que fournissent les graisses ordinaires. Ces acides gras particuliers qui se forment dans l'huile de ricin à mesure qu'elle vieillit, lui donnent une grande âcreté : aussi faut-il avoir soin de ne se servir que de celle qui a été récemment préparée.

On obtient l'huile de ricin en passant les semences (*voy.* Ricin) au moulin, et en soumettant à une pression lente et graduée l'espèce de poudre pâteuse que l'on a obtenue. Comme l'huile est épaisse et visqueuse, elle ne peut s'écouler qu'avec beaucoup de lenteur. On la purifie en la filtrant à travers du papier, à une température de 35 à 40 degrés. Quelques personnes enlèvent l'enveloppe tenace des ricins avant de les soumettre à la presse : elles obtiennent ainsi une huile tout-à-fait blanche, et dont les propriétés médicales sont les mêmes.

Huile ou *beurre de cacao*, substance concrète d'un blanc jaunâtre, d'une saveur douce et agréable, extraite des amandes du *theobroma cacao* (*voy.* Cacao). On l'obtient en broyant sur une pierre échauffée le cacao torréfié, légèrement dépouillé de son écorce. On presse la masse entre deux plaques de fer étamé, chauffées dans l'eau bouillante, et l'on purifie le beurre de cacao en le passant à travers un filtre de papier, à la chaleur du bain-marie.

L'huile solide ou beurre de cacao est peu employée à l'intérieur; elle sert cependant quelquefois à composer des bols et des électuaires émollients, dits pectoraux; elle fait, comme on sait, partie intégrante du chocolat. On en fait aussi des suppositoires propres à calmer l'irritation des hémorrhoïdes; on l'applique sur les gerçures.

Huile d'œillette ou *de pavot* (*papaver somniferum*). Cette huile, moins visqueuse que beaucoup d'autres, est d'un blanc jaunâtre, inodore, liquide même à 0°, et douée d'une légère saveur d'amande. On s'en sert comme aliment et pour l'éclairage. Traitée par la litharge, elle devient plus siccative, et peut être employée pour délayer les couleurs et les appliquer sur la toile.

Huile de noix muscade (*myristica moschata*). Elle est concrète comme du suif, d'une couleur jaune tirant sur le rouge, et d'une odeur fort agréable qu'elle doit à une huile volatile. On la prépare en pilant les noix (*voy.* Muscadier) dans un mortier de fer; à l'aide d'un peu d'eau bouillante, on les réduit en pâte. On agit du reste comme pour la préparation de l'huile solide de cacao.

Les autres huiles, telles que l'huile de noix (*juglans regia*), l'huile de lin (*linum usitatissimum*), l'huile de chènevis (*cannabis sativa*), l'huile de faîne (*fagus sylvatica*), etc., rentrent toutes dans le même mode de préparation.

2° *Huiles essentielles*. Les huiles essentielles, que l'on nomme aussi *huiles volatiles* et *essences*, sont des produits végétaux, très rarement animaux ou minéraux, liquides ou solides, doués d'une odeur fortement prononcée et d'une saveur âcre, quelquefois caustiques. Elles peuvent se volatiliser et être distillées sans décomposition à l'aide de l'eau bouillante, ou bien seules, à une température de 150 à 170° centigrades (*voy.* Essence); elles s'enflamment à une température moins élevée que celle qui est nécessaire pour la combustion des huiles fixes. Elles sont

Digitized by Google

à peu près insolubles dans l'eau, à laquelle cependant elles communiquent leur odeur et leur saveur particulières; enfin elles sont en général très solubles dans l'alcool, et encore plus dans l'éther. Elles se distinguent facilement, et au premier abord, des huiles fixes, en ce qu'elles ne sont pas grasses au toucher; elles n'ont point cette onctuosité si prononcée dans les matières grasses proprement dites.

Ainsi qu'on l'a dit au mot Essence, les huiles volatiles diffèrent beaucoup quant à toutes leurs propriétés physiques. Celles de roses, de persil, d'aunée, de benoite, sont concrètes; celles d'amandes amères, de moutarde, de piment jamaïque, de girofle, de cannelle et de sassafras, sont plus pesantes que l'eau; les autres sont plus légères, et varient depuis celles d'anis et de badiane, qui pèsent 0.972 (l'eau pesant 1), jusqu'à celles de citrons et d'orangers, qui pèsent 0.846. Celles-ci ne sont surpassées en légèreté spécifique que par le naphte distillé, huile volatile minérale qui pèse seulement 0.758. Quant à la consistance et à la couleur, les huiles de cannelle et de girofle sont onctueuses, et la dernière, qui distille incolore, devient brune à l'aide du temps. Les huiles de citrons, d'oranges, et celles des autres fruits semblables, sont presque aussi fluides que l'alcool, et d'une faible couleur jaune; les huiles d'absinthe et de valériane sont vertes, celle de camomille commune est bleue.

Les huiles volatiles s'enflamment au contact de l'air par la présence d'un corps incandescent; leur combustion est vive; elle se fait avec flamme, et il se produit une fumée épaisse. Sur les dangers auxquels on s'expose en ouvrant les récipients qui les contiennent, *voy.* Vidange.

L'analyse élémentaire des huiles volatiles a permis de les diviser en trois groupes distincts. Le premier comprend celles qui sont uniquement composées de carbone et d'hydrogène : telles sont les huiles de citrons et de térébenthine, le stéaroptène de l'huile de roses et l'huile de naphte; les deux premières, malgré leurs différences d'odeur et de densité, paraissent isomères (*voy.*), c'est-à-dire toutes deux également composées de 88.5 de carbone, et de 11.5 d'hydrogène. Suivant M. Dumas, il est remarquable que ce soit ce composé qui, combiné avec un demi-atome d'oxygène, forme le camphre naturel, et, combiné avec un atome d'acide hydrochlorique, constitue le camphre artificiel. Le second groupe comprend les huiles essentielles oxygénées, telles que le camphre naturel, qui vient d'être nommé, les huiles de lavande et d'autres labiées qui en fournissent également, l'huile volatile de menthe, de roses, d'anis. Le troisième groupe est réservé aux huiles essentielles qui admettent dans leur composition un quatrième ou un cinquième élément, comme l'essence de moutarde, qui contient du soufre et de l'azote. L'huile d'amandes amères renferme aussi de l'azote; mais il n'est pas essentiel à sa conservation.

La préparation des essences en petit étant peu avantageuse, la plupart sont fournies par le commerce. On les trouve souvent falsifiées par un mélange avec de l'huile fixe ou avec de l'alcool, ou par leur mélange entre elles. Une essence mêlée d'huile fixe laisse une tache grasse sur le papier quand, après en avoir versé une goutte, on approche le papier du feu, qui volatilise l'essence. Une essence falsifiée avec de l'alcool blanchit l'eau que l'on agite avec elle, parce que l'eau dissout l'alcool, et que la liqueur alcoolique retient de l'essence divisée par la précipitation. Le mélange des essences entre elles est beaucoup plus difficile à reconnaître; ce n'est que par une extrême habitude des odeurs propres à chaque essence que l'on parvient quelquefois à découvrir cette sorte de falsification. V. S.

HUILES (saintes). Ce sont les huiles employées par l'Église catholique pour le saint chrême et l'extrême-onction (*voy.* ces mots). On sait que le saint chrême s'emploie dans plusieurs sacrements, le baptême, la confirmation, l'ordination ou les sacres, et, sous ces différents mots, on trouvera la forme de ces onctions symboliques et les cérémonies qui les accompagnent. C'est aux évêques seuls qu'appartient le droit de consacrer les huiles. L. L-t.

Digitized by Google

HUIS. Ce mot, qui appartient à la langue romane, signifie porte, entrée en général, et vient du latin *ostium*, dont les Italiens ont fait *uscio*. Ménage pense que ce mot n'est peut-être autre que le flamand *huis*, maison (en haut-allemand *Haus*), dont on se serait servi en prenant la partie pour le tout. On lit dans le chap. 43 du liv. 4 des *Chroniques* de Froissart (édit. de 1836) : « Mes seigneurs, on doit entrer par le droit huis la maison. » Et dans le fabliau *Des trois Boçus*, de Durand :

Toute jor estoit ses huis clos,
Ja ne vousist que nus entrast
En sa meson, s'il n'aportast,
Ou s'il enprunster ne vousist.

L'expression de *huis clos*, qui littéralement veut dire *portes fermées*, n'est plus guère employée aujourd'hui que dans le langage de la pratique, en parlant des audiences à huis clos, qui sont celles dont le public est exclu. *Voy.* AUDIENCE, DÉBATS. E. R.

HUISSIER, du vieux français *huis* (*voy.* l'art. précédent), désigne, dans son sens littéral, un portier ou gardien d'un huis. Mais, dans le langage du droit, ce mot reçoit une autre acception. Les huissiers, suivant Favard de Langlade, sont des fonctionnaires publics établis dans chaque arrondissement pour faire toutes citations, notifications et significations requises pour l'instruction des procès, tous actes et exploits (*voy.* tous ces mots) nécessaires pour l'exécution des ordonnances de justice, jugements et arrêts, et le service personnel près les cours et tribunaux.

Les huissiers près des cours royales et de tous les tribunaux sont nommés par le roi, qui peut les révoquer à volonté. Ils ont tous le même caractère, les mêmes attributions, et le droit d'instrumenter dans l'étendue du ressort du tribunal de première instance de leur arrondissement. Ils ne peuvent remplir aucune autre fonction publique salariée.

Pour être nommé huissier, il faut réunir les conditions suivantes : 1° être âgé de 25 ans; 2° avoir travaillé au moins pendant deux ans, soit dans l'étude d'un notaire ou d'un avoué, soit chez un huissier, ou pendant trois ans au greffe d'une cour royale ou d'un tribunal de première instance; 3° avoir obtenu de la chambre de discipline des huissiers de l'arrondissement un certificat de moralité, de bonne conduite et de capacité (décret du 14 juin 1813, art. 10).

Parmi les huissiers, chaque cour ou tribunal désigne pour son service intérieur ceux qu'il juge les plus dignes de sa confiance; ils portent le titre d'*huissiers audienciers*, et sont tenus de se conformer au règlement fait par la cour ou par le tribunal pour l'ordre de leur service.

Par exception au principe suivant lequel les huissiers sont à la nomination du roi, il existe près de la Cour de cassation des huissiers qu'elle nomme et qu'elle peut révoquer, et qui ont le droit exclusif d'instrumenter dans le lieu de la résidence de cette cour, pour les affaires portées devant elle.

Les huissiers sont tenus d'exercer leur ministère toutes les fois qu'ils en sont requis; ils ne peuvent cependant faire aucun acte pour leurs parents ou alliés, et pour ceux de leurs femmes, en ligne directe, à quelque degré qu'ils soient, et en ligne collatérale jusqu'au degré de cousin issu de germain inclusivement. Leur salaire est réglé, en matière civile, par les décrets des 16 février 1807 et 14 juin 1813; et en matière criminelle, par le décret du 18 juin 1811, modifié par celui du 7 avril 1813.

De nos jours, on donne le nom d'*huissiers* aux gens qui se tiennent dans l'antichambre des ministres, ou d'autres hauts fonctionnaires, pour introduire les personnes qu'ils reçoivent. On appelle encore ainsi des officiers chargés du service des séances de certains corps, de certaines assemblées délibérantes, par exemple, de l'Institut, des Chambres législatives, etc. Les *huissiers* de la Chambre des Pairs et ceux de la Chambre des Députés, sans cependant qu'aucune disposition de la loi les y autorise, donnent des assignations, signifient des jugements, et exploitent en un mot comme les huissiers ordinaires, dans les affaires de la compétence de ces Chambres.

Sous l'ancien régime, on nommait *huissiers de la chambre du roi* des of-

Digitized by Google

ficiers auxquels la garde des portes de l'intérieur du palais du prince était confiée. Ils étaient au nombre de seize et formaient l'un des plus anciens corps de la maison du roi. Les huissiers du conseil et ceux de la grande chancellerie étaient appelés *huissiers de la chaîne*, parce qu'ils portaient une chaîne d'or au cou. Plus anciennement, on nommait *huissiers d'armes* ceux qui étaient placés dans l'intérieur de l'appartement du roi, et dont la fonction était d'en ouvrir la porte à ceux qui devaient y entrer. *Voir* le P. Daniel, *Histoire de la milice française*.

Dans la langue romane, le verbe *huissier* était synonyme de crier, appeler. On lit dans l'*Histoire de Gérard de Nevers*, édition de 1727 : « Gérard avait beau parler et *huissier*, car celuy qu'il avoit abbatu estoit à mort navré; garde n'avoit de soy relever dessus. » E. R.

HUITRE, mot dérivé du latin *ostrea*, qui correspond au grec ὄστρακον, dont a été formé le mot *ostracisme* (*voy.*). C'est un genre de mollusques (*voy.*) dont toutes les espèces ne sont probablement pas connues, bien que l'on en ait déjà classé un grand nombre. Nous nous bornerons à tracer ses caractères génériques.

Le corps de l'animal, comprimé, plus ou moins orbiculaire, est placé dans la coquille de manière que l'extrémité antérieure où se trouve la bouche correspond au sommet de la coquille, et l'extrémité anale est opposée et correspond à la partie élargie et au bord libre des valves. A l'ouverture de l'huître, on remarque, comme dans tous les acéphales, deux lobes qui tapissent les valves, et entre lesquels est compris le corps qui en est enveloppé : c'est ce qu'on appelle le *manteau*. Ces lobes sont garnis sur leurs bords de deux rangs de cils ou tentacules doués d'une exquise sensibilité : au moindre contact exercé sur ces filets tentaculaires, le manteau se contracte, et l'animal ferme sa coquille. Les organes de la locomotion générale sont presque nuls; il y a absence de ce faisceau de muscles, ou pied, dont sont pourvus les autres conchilifères. Cependant, au flux et reflux de la mer, les huîtres changent de position : elles sont d'abord couchées sur la partie convexe de leur écaille, puis elles se retournent sur la face opposée.

La coquille qui protége le corps de l'animal est mince, nacrée intérieurement, plus ou moins lamellée à l'extérieur; sa forme est irrégulière; la valve inférieure est plus épaisse, plus concave; c'est par elle que l'huître adhère aux corps sous-marins. Elle offre intérieurement et vers son sommet un endroit où les couches laissent entre elles une cavité, sans communication avec l'extérieur, et remplie d'une eau limpide qui répand une odeur fétide lorsqu'on en perce l'écaille. On en ignore l'usage. Diverses observations constatent que l'eau qui se trouve entre les écailles de l'huître contient une multitude d'embryons couverts d'écailles transparentes, et un grand nombre d'animalcules phosphorescents dans l'obscurité. La valve supérieure est la seule qui se meuve; elle est attachée à l'inférieure par un ligament très fort et très élastique.

L'appareil respiratoire est formé par deux paires de lames branchiales placées de chaque côté du corps, entre la masse viscérale et le manteau. Ces feuillets font les fonctions des poumons en séparant de l'eau l'air nécessaire à la respiration; la partie charnue, blanchâtre et cylindrique placée derrière ces branchies, renferme l'estomac et les intestins.

L'huître, comme les autres mollusques bivalves, n'ayant d'évident que le sexe femelle, on en conclut qu'elle est une espèce d'hermaphrodite (*voy.*), et il paraît certain qu'un seul individu peut se reproduire. On attribue vulgairement le sexe masculin aux huîtres dont les bords du manteau sont noirâtres; préjugé consacré en principe par un grand nombre d'amateurs, qui les préfèrent comme plus délicates. Les œufs de l'huître, quand elle les a rejetés, se présentent sous la forme d'un fluide blanc dans lequel on aperçoit, au moyen du microscope, une immense quantité de petites huîtres. On croit que c'est au moyen de cette matière, dans laquelle elles nagent, qu'elles sont aglutinées aux corps sous-marins ou entre elles, et forment ainsi ces *bancs* immenses et inépuisables qui encombrent certaines côtes. On n'a pas de données positives

Digitized by Google

sur le mode d'accroissement ni sur la durée de la vie de l'huître; elle ne dépasse pas six années, si l'on en croit quelques observateurs. La coquille emploie une année pour acquérir sa plus grande dimension. Les pêcheurs reconnaissent l'âge de ce mollusque par les stries de sa coquille; celle-ci augmente à mesure que l'animal avance en âge, et l'individu se rapetisse et maigrit dans la même proportion.

Ces mollusques se nourrissent probablement d'animalcules infusoires vivant dans les eaux de la mer, et non pas des petits crustacés que l'on trouve dans les valves entre lesquelles ils se sont introduits quand elles étaient entr'ouvertes, ce qui a lieu lorsque les huîtres renouvellent leur eau. Elles en prennent une quantité suffisante pour vivre plusieurs jours hors de l'eau; c'est pourquoi on peut les conserver en empêchant l'ouverture de la coquille au moyen d'un corps pesant. Lorsqu'elles sont libres, elles ouvrent leurs coquilles à l'heure de la marée, rejettent leur ancienne eau, et meurent quand elles ne peuvent pas la remplacer.

L'huître doit se défendre contre plusieurs ennemis qui cherchent à se glisser entre ses deux valves: telles sont les étoiles de mer, les moules, etc. L'oiseau crabier perce la valve supérieure et parvient à dévorer l'animal. On dit que l'huître peut chasser les insectes qui ont pénétré dans sa demeure, en lançant avec force l'eau tenue en réserve dans sa coquille; que, pour rendre impénétrable sa coquille à d'autres qui essaient de la percer, elle en augmente à volonté l'épaisseur : c'est l'opinion du naturaliste Dicquemare.

Presque toutes les espèces d'huîtres sont comestibles. Dès l'antiquité la plus reculée, les huîtres ont été recherchées comme un mets très délicat; on les servait sur les tables des Lucullus, des Apicius. Horace nous raconte que l'épicurien Catius recommandait aux palais des gourmands les huîtres qui gisaient au nord de l'embouchure du Tibre. Le détroit des Dardanelles, la baie de Cumes, d'Angleterre, passaient pour fournir la meilleure espèce. On attribue à Sergius Orasa l'idée première de ces réservoirs, de ces *parcs*, dans lesquels nous déposons les huîtres pour les améliorer. Les huîtres fournissent un aliment agréable, léger, recommandé généralement aux estomacs délicats. Les gastronomes préfèrent l'huître *verte*, regardée généralement comme appartenant à une espèce particulière; mais elles peuvent toutes acquérir cette couleur dans un parc où l'on conserve l'eau de mer sans la renouveler; on les y dépose quand les cailloux qui en tapissent les parois commencent à verdir. Les avis sont partagés sur la cause de cette coloration. Les uns l'ont attribuée aux ulves, aux varechs et aux conferves dont se nourrissent ces huîtres; mais il est prouvé qu'elles n'ingèrent aucune de ces plantes marines, par cela seul qu'elles ne présentent pas d'organes propres à leur animalisation. D'autres l'attribuent à la présence d'animalcules infusoires du genre des vibrions qui pullulent dans l'eau et qu'elles avalent avec elle, ou bien à la couleur verte que la décomposition des plantes donne à l'eau; mais les plantes marines jaunissent en se décomposant et ne verdissent pas. Enfin on a pensé que la viridité des huîtres était due à un état maladif de ce mollusque occasionné par la présence d'animalcules introduits dans sa substance : quoique en effet les huîtres vertes soient plus petites, plus maigres, l'usage habituel que l'on en fait sans en être incommodé prouve qu'elles sont aussi saines que les *blanches*.

En France, on estime surtout les huîtres du rocher de Cancale (Ille-et-Vilaine), dont on désigne les grandes sous le nom de *pied-de-cheval*; en Belgique, celles d'Ostende; en Angleterre, celles de Colchester; en Allemagne, on donne la préférence aux huîtres du Holstein.

Quoique l'adage qui proscrivait l'usage des huîtres pendant certains mois de l'année ne soit plus en vigueur maintenant, surtout à Paris, qui en fait une consommation énorme en toute saison, il n'en est pas moins vrai qu'à l'époque du frai elles occasionnent quelquefois des indispositions assez graves, et surtout des fièvres éruptives.

La réputation dont jouit le potage au lait pour faciliter la digestion des huîtres

Digitized by Google

est tout-à-fait usurpée; l'unique dissolvant est le vinaigre, le citron, ou tout autre acide végétal.

L'huître comestible (*ostrea edulis*) n'est pas la seule qui mérite notre attention; il est une autre espèce qui renferme un objet précieux dont le luxe s'est enrichi : c'est l'huître perlière; nous en réservons la description pour le mot Perle. L. D. C.

HULANS ou Houlans, *voy.* Oulans et Lanciers.

HULL, appelé aussi *Kingston-upon-Hull* (Kingston-sur-Hull), port très fréquenté et ville manufacturière du comté anglais d'York, au confluent du Hull et de l'Humber, dans l'East-Riding. La vieille ville, qui longe la rivière d'Hull, est laide et mal bâtie; c'est là que les marchands ont leurs magasins et comptoirs. Ce quartier contraste avec les belles rues de George et de Charlotte, et avec les quais sur lesquels sont construits les docks (*voy.*) qui, communiquant déjà avec l'Humber, doivent être mis aussi par un canal en communication avec la rivière d'Hull, à l'embouchure de laquelle est le port, protégé par un vieux château-fort où un régiment tient garnison. Hull a un grand théâtre, deux églises paroissiales construites dans le style gothique, un *charity-hall* ou hospice, un grand hôpital, un autre pour les marins, des chapelles pour les dissidents, un oratoire pour les quakers. Grâce à sa position auprès de l'embouchure d'un fleuve, Hull fait un commerce maritime et fluvial considérable. Sa population est de 36,000 âmes, y compris celle de Sculcoates, Southcoates et Sutton, qui peuvent être regardés comme les faubourgs de la ville. Des bateaux à vapeur partent du port à la destination des villes de l'intérieur, à celle de Leith, Londres et Anvers. Ces bateaux se rendent à la capitale de l'Angleterre en 34 heures, et à Anvers en 36. Il y a de grands dépôts de tissus de coton et de laine, de quincaillerie et d'autres marchandises anglaises destinées surtout pour la mer Baltique, et le port reçoit du Nord des cargaisons considérables de bois, planches, chevaux, farine, chanvre, lin, suif et os que l'on réduit en poudre pour en faire de l'engrais. Une soixantaine de bâtiments armés par les négociants de Hull sortent tous les ans du port pour faire la pêche de la baleine dans les parages de l'Amérique septentrionale, tandis qu'un nombre plus considérable de bâtiments se rend dans la grande mer du Sud, pour prendre des phoques. Un grand chantier de construction se trouve à une petite lieue au-dessous de la ville, et, aux environs, on voit en activité beaucoup de moulins. La jetée du port sert de promenade, ainsi que le jardin des plantes, situé à peu de distance de la ville. Hull a quelques fabriques de savon, d'huile de baleine, de câbles, etc. La place du marché est ornée de la statue équestre de Guillaume III. Deux phares signalent de loin le promontoire de Spurnhead, à l'entrée de l'Humber. Le mouvement du port consiste dans l'arrivée et le départ d'environ 800 bâtiments anglais et 600 bâtiments étrangers. D-G.

HUMAIN (genre), Espèce humaine, *voy.* Homme.

HUMANITÉ, sentiment de douceur et de bienveillance pour tous les hommes qui s'oppose, dans celui qui l'éprouve, à tout acte de dureté, à toute exigence injuste, vexatoire, cruelle. Ce sentiment a sa source dans le respect pour notre commune nature appliqué à la personne de nos semblables. Cependant l'usage fait dire aussi qu'il faut être *humain*, même envers les animaux. Herder a employé ce mot, en langue allemande, dans un sens différent de celui qu'il a ordinairement en français. Il sera parlé de cette autre acception dans l'article suivant. X.

HUMANITÉS. Ce que les Allemands, surtout depuis Herder, appellent *Humanitæt*, c'est le développement harmonieux de toutes les facultés humaines, l'éducation morale, intellectuelle et esthétique de l'homme. Notre expression *les humanités* appartient au même ordre d'idées; on a en vue tout ce qui est *humain*, tout ce qui forme le caractère fondamental, l'essence de l'homme digne de ce nom, tout ce qui est opposé à l'animalité. Puis à cette idée fondamentale viennent s'allier les idées accessoires d'amabilité, de politesse, d'affabilité, de sentiments généreux, élevés;

Digitized by Google

toutes qualités qui doivent être l'apanage de l'homme, mais auxquelles il n'arrive que par une éducation conforme à sa noble destinée. Cicéron déjà réunissait à l'idée primitive du terme *humanitas*, celle de toutes les facultés, innées ou acquises, qui font de l'homme un être raisonnable, civilisé, bien élevé.

En se rendant compte de ce mot latin ainsi compris, il sera facile d'apercevoir le chaînon qui y rattache les humanités (*humaniora*), c'est-à-dire les études classiques, civilisatrices. Il faut remonter à l'époque de la Renaissance, pour trouver l'origine de cette acception. Au moyen-âge, l'étude des langues anciennes avait été le seul point d'appui pour ceux qui essayaient de s'élever au-dessus de la barbarie de leur siècle; la philologie avait été la condition indispensable de toute culture scientifique, de tout développement intellectuel. Quoi de plus naturel, au moment où cette étude sortit de l'enceinte étroite des cloîtres, au moment où tant de nobles esprits, avides d'instruction, s'abreuvaient de cette source d'eau vive, qui descendait de l'antiquité, quoi de plus naturel que d'appliquer le terme et l'idée d'*humaniora* (à sous-entendre *studia*), *artes humanitatis*, d'études pour ainsi dire *humanisantes*, à cette éducation par les langues anciennes et par les branches du savoir qui s'y rattachent?

Depuis la Renaissance, ce système d'éducation, basé sur l'étude des langues anciennes, de la littérature classique, demeura prédominant, sans éprouver la moindre contradiction, jusque vers le milieu du XVIIIe siècle. Mais dès lors s'élevèrent en Allemagne quelques formidables antagonistes contre ce système trop exclusif (*voy.* GYMNASE). A force de régner sans contrôle et sans contestation, l'éducation classique ne put échapper aux inconvénients d'un gouvernement exclusif et absolu. Perdant de vue le but primitif, elle s'était étroitement attachée aux moyens, comme si ceux-ci avaient été le but. Peu à peu on avait réduit l'idée large et féconde des humanités au cercle rétréci de l'étude toute matérielle des langues; l'esprit étroit des philosophes scolastiques s'était insensiblement communiqué aux *humanistes*, qui ne furent plus que grammairiens et critiques. C'étaient de fort grands érudits, mais très souvent des êtres remplis de morgue et d'orgueil; ils étaient entachés de tous les défauts dont l'étude des chefs-d'œuvre de l'antiquité aurait dû les préserver : aussi, de plus en plus pétrifiés dans les formes, perdirent-ils insensiblement toute influence salutaire sur leurs contemporains.

Alors ce fut le tour des *philanthropistes*. Basedow et Campe (*voy.*) proscrivirent l'étude du grec et du latin; mais ils tombèrent à leur tour dans d'incroyables exagérations : ils se firent les représentants exclusifs des intérêts matériels; et, comme dans le cœur d'une nation, il reste toujours des penchants plus nobles à satisfaire, la réaction contre l'*école philanthropiste*, ne se fit point attendre. Herder (*voy.*) en donna le premier signal. Dans beaucoup de ses ouvrages, il se fit le défenseur des intérêts intellectuels, moraux et esthétiques*. Il ramena vers sa véritable acception le terme d'humanité appliqué à l'éducation; il revendiqua les droits du développement harmonieux, simultané de toutes les facultés de l'homme. C'est là un de ses titres de gloire les plus incontestables.

De nos jours, la même lutte s'est reproduite en France (*voy.* COLLÉGES), et elle est loin d'être terminée. D'une part se trouvent les défenseurs de l'éducation classique : ils se rangent sous la bannière de l'Université; de l'autre, les partisans de l'éducation industrielle, scientifique et philosophique, pour laquelle on a forgé le mot *humanitaire*. Certes, en voyant le développement gigantesque de l'industrie et les progrès rapides des sciences, en considérant l'encombrement des carrières auxquelles mène l'éducation universitaire, on serait tenté de donner gain de cause aux avocats du système le dernier venu; mais il n'en est pas moins vrai que de puissantes considérations militent toujours en faveur d'une base classique à donner à toute éducation. Figurez-vous une nation composée tout

(*) *Voir* ses *Lettres sur l'humanité*. Il faut ici prendre ce mot dans le sens de *véritable essence de l'homme, idéal de sa nature*. S.

Digitized by Google

entière d'industriels et d'hommes de science! Allez aux États-Unis pour voir ce que gagne une nation en se vouant exclusivement au calcul! C'est précisément parce que la pente du siècle est toute aux intérêts matériels qu'il faut maintenir un salutaire contre-poids en donnant satisfaction aux besoins de l'imagination et de l'intelligence. Du reste, la question a été plusieurs fois vivement débattue à la Chambre des Députés. Nous citerons, parmi les défenseurs les plus brillants et les plus heureux de l'Université, M. Saint-Marc Girardin, et parmi ses adversaires MM. Arago et V. de Tracy. L. S.

HUMANN (Jean-Georges), né à Strasbourg le 6 août 1780, était négociant dans cette ville, et membre de la chambre de commerce depuis 1817, lorsqu'il fut nommé député par le collége électoral du département, convoqué en vertu de la loi du 29 juin 1820, dite *du double vote*.

Admis, dans le courant de décembre, à la Chambre, dont il était un des membres les plus jeunes, il alla siéger sur les bancs de l'Opposition; toutefois, dans cette première session, il ne prit la parole qu'à l'occasion d'un projet de loi qui acceptait son offre et celle d'autres capitalistes pour l'achèvement du canal *de Monsieur*.

Dans la double session de 1822, M. Humann prononça un discours contre le projet de loi ayant pour but la répression des délits de la presse, et plusieurs opinions relatives à des matières de finances, notamment à la suppression du monopole des tabacs, contre lequel il renouvela plusieurs fois ses attaques, et dont plus tard il eut à demander le maintien comme ministre des fiuances. Dans la session de 1823, il vota le rejet des crédits destinés aux frais de l'expédition française en Espagne. Aussi, après la dissolution de la Chambre, le ministère s'efforça-t-il d'empêcher la réélection de M. Humann par le grand collége du Bas-Rhin; mais ces efforts furent inutiles. Réélu au mois de février 1824, il alla de nouveau s'asseoir sur les bancs de l'Opposition, réduite à seize membres. Dans une circonstance mémorable, il ne craignit pas de se séparer de ses collègues de la gauche, et de défendre avec le ministère le principe du remboursement par l'état de la dette publique, sans approuver la combinaison proposée par M. de Villèle pour réaliser cette grande mesure.

Dans les sessions de 1825, 1826 et 1827, M. Humann prit assez fréquemment la parole dans la discussion des lois de finances; son goût l'entraînait évidemment vers ces matières. Mais il ne crut pas pouvoir restreindre la manifestation de sa pensée dans ce cercle d'idées; il protesta contre le projet d'une indemnité en faveur des émigrés et contre le projet relatif à la police de la presse.

Aux élections de 1827, où le ministère reçut un si rude échec, M. Humann succomba; mais, au mois de mai 1828, le collége de Villefranche (Aveyron) le choisit en remplacement de M. Dubruel, décédé.

Dans la session de 1829, M. Humann fut chargé par la commission générale du budget de faire le rapport sur le projet de loi qui devait fixer les dépenses pour l'année 1830. Ce travail, qui reposait sur une investigation approfondie des divers services publics, fut remarqué par sa netteté et sa précision; quelques vues politiques y étaient heureusement encadrées, et présentées avec une certaine verve de style. La discussion générale fut longue et vive, car, sous la Restauration, le système politique et administratif tout entier se discutait à l'occasion du budget; c'était la grande affaire de la session. M. Humann fit le résumé général avec une habile sobriété; il déploya les mêmes qualités dans la discussion particulière des divers budgets, où il sut résister tout à la fois au gouvernement, qui repoussait les réductions proposées par la commission, et à ses collègues de l'Opposition, qui trouvaient ces réductions bien timides. « Un grand état coûte à administrer, disait-il à ceux-ci; ce n'est pas à peu de frais qu'on entretient l'ordre, la justice, la sécurité, les communications dans un vaste pays couvert de villes industrieuses, de champs infiniment divisés, de 32 millions d'habitants, et entouré de voisins jaloux ou ennemis. »

Digitized by Google

Après cette discussion, il fut évident que M. Humann serait, dans un temps peu éloigné, appelé au ministère des finances.

L'année suivante, il combattit l'administration dont M. de Polignac était le chef; il vota l'adresse des 221 (*voy.*); fut réélu, le 28 juillet 1830, par le collége de Schlestadt (Bas-Rhin)*, et, le 6 août, fut nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de M. Bérard, tendant à modifier la Charte.

Dans les premiers mois qui suivirent la révolution de 1830, M. Humann, voulant assurer au gouvernement les moyens de faire face aux circonstances extraordinaires dans lesquelles il était placé, combattit hautement à la tribune les idées de ceux qui voulaient refaire sur de nouvelles bases notre système financier. Il défendit l'amortissement que, dès 1829, il avait proclamé être un engagement de l'état vis-à-vis de ses créanciers, et soutint qu'il fallait maintenir les impôts indirects et ménager l'impôt direct.

Lors de la formation du ministère du 13 mars, dont M. Casimir Périer était le président, une commission de la Chambre fut chargée, à la demande du ministère, d'examiner et de constater la situation du Trésor. Cette commission nomma M. Humann pour rapporteur. Il s'acquitta de cette tâche si délicate avec beaucoup de succès. Son exposé fut simple, calme, parfaitement lucide et sincère; il apprit que, depuis le mois d'août 1830 jusqu'à la fin de février 1831, il y avait un excédant de dépenses sur les recettes de 37 millions par mois en moyenne. Mais, en révélant le mal, M. Humann indiquait le remède.

Quelques semaines auparavant, il avait rempli une autre mission également délicate et qui exigeait, avec autant de courage, une grande étendue de lumières. Il avait rendu compte des travaux de la commission générale du budget que la Chambre avait chargée d'examiner le système des recettes publiques (3 février 1831). Son rapport est l'un des plus précieux documents que puissent consulter les personnes qui s'occupent de la gestion de la fortune publique, et certainement le plus durable des écrits de son auteur.

Le 11 octobre 1832, M. Humann ayant été chargé du portefeuille des finances, mit immédiatement en liquidation sa maison de commerce, qui, par la variété de ses opérations, avait pris une importance considérable. Le 11 janvier 1836, il a quitté ce poste, où il était en possession de la confiance publique, par suite d'un dissentiment survenu relativement à la question du remboursement de la dette publique entre lui et la majorité de ses collègues*. Ceux-ci ne gardèrent pas le pouvoir longtemps après sa retraite (*voy.* RIGNY), et l'on attribue généralement à cette circonstance la chute de ce cabinet (du 11 octobre), auquel ses adversaires eux-mêmes rendent hommage.

M. Humann se mêla peu aux luttes passionnées que le gouvernement eut à soutenir à cette époque orageuse; elles répugnaient à la modération de son caractère et de son esprit. Renfermé presque absolument dans les travaux de son ministère, qui étaient immenses, il s'efforça de maintenir toutes les institutions utiles en introduisant les perfectionnements que permettait la situation des choses. C'est ainsi qu'il a fait dresser l'inventaire de toutes les propriétés immobilières appartenant à l'état, qu'il a perfectionné l'assiette de l'impôt foncier et de la contribution des portes et fenêtres, qu'il a hâté l'exécution du cadastre, préparé les bases d'une nouvelle répartition de l'impôt direct, réformé la législation sur la navigation intérieure, assuré l'amélioration du cours de nos rivières, établi les paquebots à vapeur pour le service des postes dans la Méditerranée, régularisé l'amortissement, fermé l'arriéré, complété la législation sur la comptabilité publique, liquidé l'ancienne liste civile. A ces services il est juste d'ajouter que M. Humann

(*) Ce collége a réélu M. Humann au mois de juillet 1831, concurremment avec celui de Villefranche (Aveyron), au mois de novembre 1832, après sa nomination au ministère, aux élections générales de juin 1834, et en novembre 1834, par suite de son rappel au ministère, dont il était sorti pendant quelques jours.

(*) *Voir* les explications données à ce sujet à la Chambre des Députés par M. Humann et M. le duc de Broglie, président du conseil, le 18 janvier 1836.

Digitized by Google

a, par de sages règlements, perfectionné l'organisation intérieure du ministère des finances, principalement en ce qui concerne la trésorerie; qu'il avait préparé une législation nouvelle pour le sel dans les départements de l'Est, pour les pensions civiles, pour les patentes, pour le sucre indigène.

Par toutes ces mesures et d'autres encore, M. Humann a puissamment contribué à rétablir l'ordre dans les finances publiques; il était sans cesse occupé à ramener les dépenses au niveau des recettes; il voulait même davantage, et il eut parfois à lutter contre les entraînements des ministres ordonnateurs. Partisan du système de crédit, mais avec l'amortissement et le remboursement facultatif de la dette; promoteur des grands travaux, mais sans y engager trop fortement les ressources à venir; défenseur zélé des impôts indirects qui sont à ses yeux la principale source du revenu public chez les nations où la richesse mobilière est en voie de développement; pour le commerce et l'industrie, profondément attaché au système protecteur; toujours et partout gardien sévère de la fortune publique, mais sans cette âpreté fiscale qui éloigne les hommes honnêtes des transactions avec l'état, — tel a été M. Humann.

Par ordonnance royale du 3 octobre 1837, il fut nommé membre de la Chambre des Pairs. Dans la session de 1838, il prit une part active aux travaux de cette chambre comme commissaire pour l'examen de divers projets de loi, et il défendit habilement le projet de loi sur le remboursement de la dette. Mais dans cette même année, au moment où il présidait le conseil général du Bas-Rhin, il fut frappé de la manière la plus cruelle et la plus inattendue dans ses affections paternelles : il perdit son fils Eugène, ancien élève de l'École Polytechnique, maître des requêtes au conseil d'état, jeune homme plein d'aimables et de solides qualités, qui promettait de continuer dans les fonctions publiques la réputation de son père. Ce malheur domestique, qui n'est pas le premier que M. Humann ait éprouvé, paraît l'avoir éloigné des affaires, où il pourrait rendre encore de nombreux services à son pays. J. B-R.

HUMBOLDT (Charles-Guillaume, baron de), ministre d'état de Prusse, et l'un des savants les plus distingués de l'Allemagne, naquit à Potsdam le 22 juin 1767, et reçut à Berlin une éducation soignée. A Iéna, où il était allé continuer ses études, il se lia avec Schiller, et sa correspondance avec ce grand poëte (publiée en 1830 à Stuttgart) abonde en discussions esthétiques. En 1802, Guillaume de Humboldt, nommé ministre résident de Prusse à Rome, y fut le digne prédécesseur de Niebuhr et de M. Bunsen, et se livra avec ardeur à l'étude de l'antiquité. En 1808, il fut nommé conseiller d'état, chef de la section du culte et de l'instruction publique. En 1810, il passa au poste de Vienne avec un titre diplomatique supérieur, et il assista successivement, en qualité de plénipotentiaire, aux congrès de Prague, de Châtillon, et signa le traité de Paris conjointement avec le prince de Hardenberg (*voy.*). Il assista de même au congrès de Vienne; et ce fut lui qui signa, en 1815, le traité de paix entre la Prusse et la Saxe. En 1816, il se rendit à Francfort comme ministre plénipotentiaire de Prusse pour régler les différends territoriaux de l'Allemagne; puis il passa comme envoyé extraordinaire (la Prusse n'a pas d'ambassadeur) à Londres. Le congrès d'Aix-la-Chapelle le compta parmi ses membres; l'année suivante (1819), il rentra pour quelque temps au ministère. En 1825, le baron de Humboldt, qui était déjà membre de l'Académie de Berlin, fut élu membre correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de France. Le 15 septembre 1830, après une série d'années exclusivement vouées à la science, il rentra encore une fois au ministère; son souverain lui conféra en même temps l'ordre de l'Aigle-Noir, qui est le premier du royaume de Prusse. La mort l'atteignit à sa terre de Tegel, près de Berlin, le 8 avril 1835.

Guillaume de Humboldt, de même que son illustre frère, a embrassé plus d'une branche des sciences humaines; c'était une tête encyclopédique fortement organisée. Mais ses recherches plus spéciales se sont dirigées vers le champ de la philologie, vers l'étude comparée des

Digitized by Google

langues. Il a enrichi le recueil de l'Académie royale de Berlin de nombreuses dissertations sur les formes grammaticales et leur origine, et la Bibliothèque indienne de M. Auguste-Guillaume de Schlegel lui doit un admirable traité sur les formes des verbes dans le sanscrit. Ses *Recherches sur les habitants primitifs de l'Espagne, appuyées sur la langue basque*, Berlin, 1831, in-4°, et ses rectifications et additions au volume du *Mithridate* d'Adelung relatif à la même langue basque (*voy.* ce mot), travaux faits sur les lieux mêmes, répandent un nouveau jour sur cette langue primitive, dont G. de Humboldt a donné aussi un vocabulaire dans le *Mithridate* (t. IV). Son excellente traduction de l'*Agamemnon* d'Eschyle (Leipzig, 1816) est enrichie d'un traité sur la langue et le système métrique des Grecs. Son traité *sur le Duel* en grammaire (Berlin, 1828, in-4°) offre d'excellentes données pour la philologie comparée. Enfin, son essai *sur Hermann et Dorothée de Gœthe* contient des aperçus esthétiques d'une haute portée. En français, on a de M. G. de Humboldt la *Lettre à M. Abel de Rémusat sur la nature des formes grammaticales en général et sur le génie de la langue chinoise en particulier*, Paris, 1827, in-8°, et quelques observations sur les grammaires japonnaises des PP. Rodriguez et Oyanguren, 1826, 36 pag. in-8°.

Frédéric-Henri-Alexandre, baron de Humboldt, est le frère du précédent. Ce célèbre voyageur est né à Berlin le 14 septembre 1769. Après avoir fait ses études à Gœttingue et à Francfort-sur-l'Oder, et fréquenté ensuite, à Hambourg, l'académie de commerce de Büsch, il visita en 1790, avec George Forster (*voy.*), les bords du Rhin, la Hollande, l'Angleterre. Puis, à l'école des mines de Freyberg, il étudia la minéralogie et la botanique, études dont sa *Flore souterraine de Freyberg* fut le premier produit. Après avoir occupé pendant deux ans un emploi dans les mines, il y renonça en 1795 pour se livrer à son goût des voyages et alla successivement en Italie et en Suisse. Jusqu'alors, M. de Humboldt s'était presque exclusivement occupé de la structure de l'écorce du globe : bientôt les sciences physiologiques commencèrent à fixer son attention; il fit des recherches sur le galvanisme, et publia, en 1796, un traité sur l'irritation des nerfs et de la fibre musculaire. A cette époque, il suivait avec ardeur à Iéna les leçons de Loder, et se préparait par des études d'anatomie pratique à un voyage scientifique dans l'Amérique tropicale, qu'il songeait alors à exécuter à ses frais.

En 1797, il se rendit avec son frère et avec M. Fischer de Waldheim à Paris, où il se lia avec M. Aimé Bonplaud (*voy.*). Muni d'une collection d'instruments, il part pour Madrid afin d'y solliciter la permission de visiter les colonies espagnoles. Après bien des difficultés, les passeports sont délivrés. Aussitôt il appelle auprès de lui son ami Bonpland, et les deux jeunes voyageurs s'embarquent, en 1799, à la Corogne. En passant aux Canaries, ils escaladent le pic de Ténériffe, pour analyser l'air atmosphérique et faire des observations géologiques sur le basalte et le porphyre. Au mois de juillet, ils abordent à Cumana, dans l'Amérique du Sud, et visitent successivement la côte de Paria, les missions indiennes, la province de la Nouvelle-Andalousie, celle de Venezuela et la Guyane espagnole. En février 1800, ils quittent Caracas pour explorer les vallées ravissantes d'Aragua. Depuis Portocabello, ils marchent jusqu'à l'équateur en traversant les plaines de Calabozo, d'Apura et les llanos. A Saint-Fernand d'Apura, ils commencent à voyager en canot; ils retournent par l'Orénoque à la Nouvelle-Barcelonne et à Cumana. Ainsi, en moins de dix-huit mois, ils avaient vu une portion notable et très peu connue alors de l'Amérique méridionale, déterminant sur leur passage les longitudes, herborisant sur les sommités du Ceripa, de la Silla d'Avila, visitant les Indiens Caraïbes, étudiant en un mot les hommes et les choses. Mais ce n'était là que le prélude de courses plus longues, plus fatigantes, plus riches en résultats scientifiques.

De Cumana, M. de Humboldt s'était rendu à Cuba avec son ami; avant de recommencer ses explorations sur le continent américain, il avait expédié en Eu-

Digitized by Google

rope ses manuscrits et de précieuses collections; malheureusement près du tiers devait périr dans un naufrage. Au mois de mars 1801, ils se rembarquent, prennent terre à Honda, et remontent la rivière de la Madelaine jusqu'à Santa-Fé de Bogota. Quelques mois se passent à visiter la cataracte de Taquendama, les mines de Mariquita, de Santa-Anna, de Zipaguira. La saison des pluies est arrivée; mais les infatigables pèlerins ne se laissent point arrêter par cet obstacle : ils redescendent dans la vallée du fleuve de la Madelaine, passent au pied des Andes de Quindiu. Pieds nus et harassés, ils arrivent dans la vallée du Cauca, traversent la province de Choco, visitent le cratère du Purace, tournent par les Cordillères d'Almaguer à Pasto et coupent le plateau de la province de los Pastos; enfin, après un voyage très pénible de quatre mois, ils passent dans l'hémisphère austral et arrivent à Quito le 6 janvier 1802.

Pendant neuf mois, ils poursuivent leurs observations dans le pays de Quito, si remarquable par ses monts, ses volcans, sa végétation, ses vieux monuments, les mœurs de ses habitants. A deux reprises, ils descendent dans le cratère de Pichincha, ils montent aux champs de neige de l'Antisana, du Cotopaxi. Favorisés par les circonstances, ils arrivent à des hauteurs qu'avant eux aucun voyageur n'avait pu atteindre. Le 23 juin 1802, en escaladant le Chimboraço, ils s'étaient élevés à 18,576 pieds au-dessus du niveau de la mer Pacifique; La Condamine, en 1745, avait déjà tenté cette course aventureuse, mais il était resté à 3,485 pieds plus bas que MM. de Humboldt, Bonpland et Charles Montufar, fils du marquis de Selvalegre, de Quito. Ces intrépides jeunes hommes ne s'arrêtèrent qu'à 1,344 pieds au-dessous du sommet, dont un abîme infranchissable les séparait sur ce point. Le sang jaillissait de leurs yeux, de leurs lèvres, de leurs gencives ; ils éprouvaient tous les symptômes inquiétants qui accueillent le voyageur téméraire dans la région des glaciers.

A peine de retour à Quito, ils se remirent en route, avec leur compagnon nouveau, le jeune Montufar, amant passionné de la science, qui ne voulut plus se séparer de MM. de Humboldt et Bonpland; c'est vers le fleuve des Amazones qu'ils se dirigèrent. Ils visitèrent les ruines de villes anciennes, traversèrent les champs de neige d'Assonay pour arriver à Cuença; de là, ils allèrent par le Paramo de Saraguro à Loxa. Par le dos des Andes, ils descendent dans le Pérou. Les superbes ruines de la chaussée de Yega, qui, sur l'épine porphyrique des Andes, se dirige de Cuzco jusqu'à Assonay, évoquèrent pour eux les souvenirs du merveilleux passé de l'empire du soleil. Dans le village de Chamaya, ils montèrent sur un radeau et descendirent le fleuve de ce nom jusqu'au fleuve gigantesque des Amazones. M. de Humboldt visita seul les cataractes de Rentewa. Puis, pour la cinquième fois, ils repassent les Andes. De Caxamarca, ils descendent vers Truxillo, et visitent dans le voisinage de cette dernière ville les ruines colossales de Mansiche, ancienne cité des Péruviens. Le long des côtes stériles de la mer Pacifique, ils arrivent à Lima.

En janvier 1803, les infatigables voyageurs s'embarquent pour le Mexique. D'Acapulco, ils montent par les vallées de Mescala et de Papagayo, sur les plateaux de Tasco, dont ils visitent les mines. Au mois d'avril, ils arrivent à Mexico. Après quelques mois de séjour, employés d'ailleurs par M. de Humboldt à visiter les mines de Moran, de Real del Monte, on se remet en route pour les régions méridionales du Mexique. Les voyageurs séjournent quelque temps à Guanaxuato, puis à Valladolid, capitale de l'ancien royaume de Mechoacan; de là, ils descendent vers les côtes de la mer Pacifique dans les plaines de Jorullo. De retour à Mexico, ils rangent leurs collections, alignent et rectifient leurs calculs, s'occupent de l'atlas géologique; au mois de janvier 1804, ils s'apprêtent à repartir pour visiter la partie orientale des Andes. Le Popocatepetl et l'Itzaccihuatl, les deux volcans de Puebla, puis le pic d'Orizana, sont successivement mesurés. Enfin, après plus de quatre ans de courses, d'observations, d'études, les voyageurs tournent leurs regards vers l'Europe. Ils repassent par La

Digitized by Google

Havane, touchent à Washington et à Philadelphie; et, au mois d'août 1804, ils apportent à l'Europe leurs inestimables collections, fruit de leurs recherches et les trésors de leur savoir. Six mille trois cents espèces nouvelles agrandissent le champ de la botanique; les autres branches de l'histoire naturelle, la statistique, les observations astronomiques et géographiques, occupent une place proportionnelle dans le colossal ouvrage publié avec une sage lenteur par l'illustre savant qui, jeune encore, s'élançait ainsi d'un seul bond à la tête de la phalange sacrée des explorateurs et voyageurs scientifiques*.

M. Alexandre de Humboldt a passé dès lors une grande partie de sa vie au milieu du monde parisien. Avec M. Gay-Lussac, il a rectifié la théorie sur la position de l'équateur magnétique. En 1817, il présenta à l'Académie des Sciences sa remarquable carte sur le cours de l'Orénoque. En 1818, nous le trouvons à Londres, où les cinq grandes puissances l'avaient appelé, disait-on, pour recueillir son opinion sur l'état politique des peuples de l'Amérique méridionale. Vers le même temps, il projetait un voyage dans le Tibet et dans l'Inde orientale; nous ignorons pour quel motif il a renoncé à ce projet important que le roi de Prusse avait généreusement pris sous sa protection. En 1822, il écrivit à Paris, pour le *Dictionnaire des sciences naturelles*, son *Essai géognostique sur le gisement des roches dans les deux hémisphères*, qui fut publié séparément l'année suivante. Vers la fin de 1826, il retourna de Paris à Berlin, où il fit à l'université (hiver de 1827 à 28), un cours brillant de géographie physique qu'il répéta dans un autre local pour le roi et sa famille qui admirent aussi le corps diplomatique à ces séances. En 1828, il présida avec le professeur Lichtenstein, à Berlin, l'assemblée des naturalistes allemands.

L'année 1829 forme, dans la seconde moitié de sa brillante carrière scientifique, un point mémorable. Avec l'ardeur de la jeunesse, M. de Humboldt, qui accomplissait sa soixantième année, rentra dans la vie si pleine de chances du voyageur. Il partit avec MM. Ehrenberg (*voy.*) et Rose pour la Sibérie et les bords de la mer Caspienne. Les voyageurs commencèrent leur voyage d'exploration en traversant l'Oural, de Perm à Catherinebourg; ils visitèrent les mines nombreuses qu'on exploite dans cette chaîne de montagnes qui recèle ici le malachite et l'aimant, là le béryl et la topaze. Puis ils se rendirent à Tobolsk, par la steppe de Baraba; et par Barnaoul sur l'Obi, ils arrivèrent sur les bords du lac de Kolyvan et aux mines d'argent de Riddersk, du Schlangenberg et de Zyrianof, sur le revers sud-ouest de l'Altaï. De là, les voyageurs se dirigèrent au sud jusqu'à Baty, station des Mongols; puis ils retournèrent sur leurs pas, le long des steppes des Kirghiz, par Sémipalatinsk, Omsk, Ischim, etc., vers l'Oural méridional; puis par Orenbourg, Tcherkask et Saratof vers le grand lac salé d'Ielton, dans les steppes des Kalmouks; enfin par Sarepta à Astrakhan. Ayant alors atteint leur but, ils retournèrent par le territoire des Cosaques du Don à Moscou, et arrivèrent à Saint-Pétersbourg le 13 novembre 1829. Dans le cours de cet immense voyage, le comte Polier et le minéralogiste Schmidt, de Weimar, qui s'étaient joints à M. de Humboldt à Nijnii-Novgorod, découvrirent la mine de diamants dans l'Oural, confirmant ainsi bien vite les présomptions de M. de Humboldt qui avait basé son opinion sur la similitude géognostique des montagnes du Brésil et de l'Oural. Les résultats scientifiques de cette excursion de 4,500 lieues ont tous été exposés d'une manière préliminaire dans l'ouvrage intitulé : *Fragments de géologie et de climatologie asiatiques* (Paris, 1831, 2 vol.), ouvrage écrit un

(*) La description de cette immense exploration scientifique est contenue dans le *Voyage* de MM. de Humboldt et Bonpland *aux régions équinoxiales du nouveau continent* (Paris, 1799 jusqu'à ce jour). Ce précieux ouvrage, accompagné d'un atlas, dont 19 livr. ont déjà paru, renferme dans sa 1re partie la relation même du voyage (3 vol. in-4°, ou 14 vol. in-8°), dont le commencement portait ce titre spécial : *Vues des Cordillères et monuments des peuples indigènes de l'Amérique*. La 2e partie contient la zoologie et l'anatomie comparée; la 3e, l'Essai politique sur la Nouvelle-Espagne; la 4e, l'astronomie; la 5e, la physique générale et la géologie; la 6e, la botanique.

Digitized by Google

peu trop à la hâte, mais qui jette un grand jour sur la distribution géographique de l'Asie centrale, sur les quatre grands systèmes de montagnes qui la divisent, sur ses volcans, et sur la dépression de l'Asie occidentale. Il était seulement le précurseur d'un plus grand ouvrage que les voyageurs doivent publier conjointement. Le premier volume de l'édition allemande a paru en 1837, à Berlin, in-8°, sous le titre de *Voyage dans l'Oural* entrepris par MM. de Humboldt, Ehrenberg et Rose *. La publication la plus récente de M. de Humboldt est son *Examen critique de l'histoire de la géographie du nouveau continent* et des progrès de l'astronomie nautique aux xve et xvie siècles (4 vol. in-8°). L'auteur y examine les causes qui ont amené et préparé la découverte du Nouveau-Monde; il donne plusieurs faits nouveaux relatifs à Christophe Colomb et à l'Amérique septentrionale, et les premières cartes que l'on ait dressées du nouveau continent. Rien n'est omis, depuis la découverte des Phéniciens et les vers prophétiques de Sénèque, jusqu'aux voyages des Islandais, au xe siècle. La vie de Christophe Colomb est puisée aux sources. M. de Humboldt nous montre, au milieu des erreurs, des préjugés et de l'incohérence qu'offrent les écrits de Colomb, les traits d'un esprit supérieur et d'une nature d'élite; il fait ressortir les grandes vues de géographie physique que les écrits de Colomb révèlent, à côté d'un mysticisme catholique et d'une exaltation qui semblent incompatibles avec l'esprit d'observation.

Au milieu de ces ouvrages importants, fruits de quarante années consacrées par l'auteur à l'exploration des deux continents, ouvrages auxquels il faudrait encore en ajouter plusieurs autres sur la botanique et pour lesquels M. de Humboldt a eu pour collaborateur M. Kunth, nous n'avons point mentionné jusqu'ici un charmant petit recueil intitulé : *Ansichten der Natur* (Stuttg. et Tubingue, 1808, gr. in-12), où il a tracé de main de maître l'aspect des steppes américaines (llanos), de la cataracte de Niagara, et de la végétation tropicale. Quoique écrit en prose, cet ouvrage étincelle de poésie; le style est riche comme le climat heureux qui a inspiré l'auteur. C'est en un mot un des joyaux de la littérature allemande. Il a été traduit en français par M. Eyriès sous le titre suivant : *Tableaux de la nature, ou considérations sur les déserts, sur la physionomie des végétaux*, etc., Paris, 1828, 2 vol. in-8° *.

Aucune distinction n'a manqué à M. Alexandre de Humboldt : dans son pays, il est conseiller privé actuel, chevalier de plusieurs ordres et membre de l'Académie de Berlin; il est aussi membre honoraire ou correspondant de toutes les académies de l'Europe et notamment de l'Institut de France. Depuis 1837, il est commandeur de la Légion-d'Honneur; il a été décoré également par les souverains de plusieurs pays.

S'il fallait résumer en peu de mots les grands services rendus à la science par cette vie si laborieuse, nous dirions que M. de Humboldt a fait une révolution dans la géographie physique par l'étude de la constitution géologique du globe; qu'il est le créateur de la géographie botanique par ses études sur les lignes isothermes (*voy.*), dont il a le premier constaté l'existence; qu'il a agrandi le domaine de l'histoire en recueillant les traditions sur les Aztèques, les Soltèques et les Péruviens. Certes, c'est se présenter avec assez de titres, comme érudit et comme savant, devant la postérité, sans compter le mérite éminent du poëte qui se révèle dans ses *Tableaux de la nature*, ni sans parler des hautes qualités de l'homme du monde et de l'homme de cœur. *C. L. m.*

HUME (David), également célèbre comme philosophe et comme historien, naquit en 1711 à Édimbourg. Dès sa première enfance, il perdit son père; mais sa mère, femme distinguée par

(*) L'ouvrage complet aura trois divisions : 1° Tableau géognostique et physique de l'Asie Boréo-Occidentale, par M. de Humboldt; 2° Observations chimiques, par M. Rose; 3° Botanique et zoologie, par M. Ehrenberg.

(*) L'auteur a eu lui-même une grande part à cette traduction; mais la copie est loin de rendre toute la richesse du coloris qui brille dans l'original.

Digitized by Google

l'esprit et par le caractère, donna les plus grands soins à son éducation. Sa famille le destinait à la jurisprudence; mais un goût décidé le porta vers les études philosophiques. Cependant son peu de fortune le força d'accepter, en 1734, la proposition qui lui fut faite d'entrer dans une maison de commerce à Bristol. Le peu d'aptitude qu'il se sentit pour sa nouvelle profession l'y fit bientôt renoncer. Il revint donc à Édimbourg, et de là il passa en France, où il espérait vivre à peu de frais. Pendant les trois années de solitude qu'il passa dans les campagnes de l'Anjou, il composa son *Traité sur la nature humaine*, et il revint le publier à Londres, en 1738, à l'âge de 27 ans. Ce premier ouvrage obtint peu de succès; néanmoins Hume ne se découragea pas : il se remit à l'étude avec une nouvelle ardeur, et il fit paraître, en 1742, la première partie de ses *Essais et Dissertations* sur divers sujets de morale, de politique et de littérature. Ce livre reçut un meilleur accueil et fut bientôt traduit en plusieurs langues. De 1745 à 1747, Hume fut gouverneur du jeune marquis d'Anandale; puis il accompagna comme secrétaire le général Sinclair dans son expédition sur les côtes de France, et enfin dans son ambassade à Vienne et à Turin. Ses voyages ne l'empêchèrent pas de revoir avec beaucoup de soins son Traité de la nature humaine, dont il publia une seconde édition sous ce titre : *Recherches sur l'entendement humain*, 1748 (trad. fr., Amst., 1758, 2 vol. in-12). Après la mort de sa mère, arrivée l'année suivante, il se retira en Écosse, dans la campagne de son frère, où il continua ses études avec persévérance. C'est là qu'il écrivit la seconde partie de ses *Essais*, qu'il fit paraître en 1752, sous le titre de *Discours politiques*, en y joignant de profondes recherches sur le commerce et les monnaies. Il publia en même temps ses *Recherches sur les principes de la morale* (*Inquiry concerning the principles of morals*) qu'il regardait lui-même comme le meilleur de ses écrits. Ces travaux suivis avec tant de courage finirent par attirer l'attention du public et répandirent la réputation de l'auteur.

Une place modeste de garde de la bibliothèque des avocats à Édimbourg, qui le mit à même de puiser aux sources de l'histoire d'Angleterre, fut la circonstance fortuite qui fit de Hume un historien. Mais avant de parler de ses ouvrages historiques, nous croyons à propos de résumer en peu de mots les doctrines philosophiques de Hume, et d'indiquer comment il est devenu le fondateur et le représentant du scepticisme moderne.

Le principe de Hume sur l'origine de nos idées n'est que celui de Locke sous une nouvelle forme. Selon lui, toutes nos idées ne sont que des copies de nos impressions sensibles; il nous est impossible de penser à une chose sans que nous ne l'ayons précédemment sentie, soit à l'aide de nos sens extérieurs, soit à l'aide de notre sens intime ou de notre conscience. Dans ce système, il faut donc expliquer par l'expérience seule la formation de toutes nos idées. Or, il y a dans l'esprit humain un certain nombre de notions fondamentales, telles que les idées de cause, d'espace, de temps, etc., dont les sens ni la conscience ne peuvent rendre compte. Hume, conséquent à son principe, prend hardiment le parti de nier la réalité de ces notions. Leur présence dans l'esprit humain n'est plus que l'œuvre d'une illusion ou d'un préjugé. Prenons, par exemple, l'idée de cause, sur laquelle il a particulièrement insisté. Hume prouve avec beaucoup de force et de vérité que les sens ne peuvent nous montrer que des phénomènes qui se succèdent, mais que de cette succession ou concomitance entre deux phénomènes on ne peut légitimement conclure la relation de cause et d'effet, ou la production du second par le premier. Cependant la notion de cause, et bien d'autres dont les sens ne peuvent rendre compte, sont inhérentes à l'esprit humain : il fallait donc conclure que les sens ne sont pas la seule source de nos connaissances. Mais Hume, au lieu de révoquer en doute son principe, aime mieux rejeter les idées que ce principe ne peut expliquer. Par là il sape la base même de nos connaissances; par une suite de raisonnements bien combinés, il arrive à ce résultat que notre savoir se réduit aux phénomènes purement subjectifs qui passent

Digitized by Google

devant notre conscience, et qu'il ne saurait y avoir pour nous de connaissance objective. C'est ainsi que Hume, en poussant la doctrine de Locke à ses dernières conséquences, est arrivé au scepticisme.

Les *Essais* de Hume sont d'ailleurs un modèle de discussion claire, élégante, autant qu'approfondie. Le privilége des penseurs originaux est de faire penser, et d'imprimer un fort ébranlement aux esprits. Tel a été le rôle de Hume en philosophie. Quelles qu'aient été les erreurs de ses doctrines, il a été utile par la rigueur même de ses déductions; le besoin de combattre le scepticisme dont il avait été l'apôtre suscita Reid en Écosse et Kant en Allemagne.

Comme historien, Hume n'occupe pas une place moins éminente; il a ouvert en Angleterre cette glorieuse école historique du XVIIIe siècle, où il fut dignement suivi par Robertson et Gibbon. Il fit paraître de 1754 à 1756 l'*Histoire d'Angleterre depuis l'avènement de la maison Stuart*, époque défigurée, selon lui, par les auteurs qui l'avaient précédé. Cet ouvrage fit une vive sensation lorsqu'il parut; mais l'impartialité dont l'auteur faisait profession souleva contre lui les récriminations des divers partis politiques. Les partisans de la nouvelle dynastie l'accusèrent de se montrer trop favorable à la famille déchue. En 1759, il publia l'Histoire de la maison de Tudor, et en 1761 son travail sur les périodes antérieures de l'histoire d'Angleterre. Ses qualités dominantes sont le calme, l'impartialité, l'amour de la justice, l'art d'enchaîner les faits, et la pénétration quand il juge les causes des événements politiques. Les défauts qu'on lui reproche sont la froideur d'imagination, la surabondance des réflexions; on voudrait parfois plus de mouvement dans le récit, plus de chaleur dans la peinture des caractères. L'histoire du règne des Stuart passe pour son chef-d'œuvre *.

Vers 1763, à la fin de la guerre de Sept-Ans, lord Hertford l'engagea à l'accompagner à Paris en qualité de secrétaire d'ambassade. Déjà connu en France par ses ouvrages, qui avaient été traduits pour la plupart, il y eut un grand succès. Grimm écrivait en 1766 : « M. Hume doit aimer la France; il y a reçu l'accueil le plus distingué et le plus flatteur. Paris et la cour se sont disputé l'honneur de se surpasser. Cependant M. Hume est bien aussi hardi dans ses écrits philosophiques qu'aucun philosophe de France. Ce qu'il y a encore de plaisant, c'est que toutes les jolies femmes se le sont arraché, et que le gros philosophe écossais s'est plu dans leur société. C'est un excellent homme que David Hume; il est naturellement serein; il entend finement, il dit quelquefois avec sel, quoiqu'il parle peu; mais il est lourd, il n'a ni chaleur, ni grâce, ni agrément dans l'esprit, ni rien qui soit propre à s'allier au ramage de ces charmantes petites machines qu'on appelle jolies femmes. »

Dans la société de Mme Dudeffand, on lui avait donné le sobriquet de Paysan du Danube, à cause de son extérieur lourd et grossier.

En 1766, Hume repassa en Angleterre, emmenant avec lui J.-J. Rousseau, à qui le séjour de la France était interdit; il lui offrit un asile et lui procura même une pension. Six mois ne s'étaient pas écoulés, lorsqu'une éclatante rupture sépara les deux amis. Le caractère morose et peu sociable de Rousseau n'avait pu s'arranger longtemps du calme sceptique de

(*) Tous les ouvrages de Hume ont été traduits en français et imprimés la plupart à Amsterdam (ou à Paris avec cette fausse indication de lieu). Ses œuvres philosophiques entre autres, traduites par J. Bernard de Merian, ont été imprimées à Amsterdam, 1759-64, en 5 vol. in-12, et à Paris (sous la rubrique de Londres), 1788, 7 vol. in-12. Nous n'exceptons que les *Entretiens sur la religion naturelle*, ouvrage posthume (Édimbourg, 1779, in-8°). Quant à l'*Histoire d'Angleterre*, dont l'original a eu un grand nombre d'éditions dans tous les formats, elle fut traduite par Mme Belot, et publiée, par parties, comme l'original, de 1760 à 1765, à Londres (Paris) et à Amsterdam (Paris). Les trois parties réunies furent ensuite réimprimées à Amsterdam (Paris), sous le titre d'*Histoire d'Angleterre*, 1769, 18 vol. in-12. Il en parut en 1819, à Paris, sous la direction de M. Campenon, de l'Académie Française, une nouvelle édition (la meilleure de toutes), revue et corrigée, formant 16 vol. in-8°, avec la continuation jusqu'en 1760, par Smollet. D'autres publications supplémentaires (Adolphus, Aikin), également traduites en français, ont continué les événements jusqu'en 1820; mais tout ce qui est postérieur à l'année 1688 n'a plus de rapport direct avec Hume, qui seul doit nous occuper ici. J. H. S.

Digitized by Google

Hume, qui publia toute sa correspondance avec lui sous ce titre : *Exposé succinct de la contestation qui s'est élevée entre M. Hume et M. Rousseau, avec les pièces justificatives.* Cette brochure fut traduite en français par Suard.

Trois ans après, Hume se retira à Édimbourg avec 10,000 liv. sterling de rente, que lui avaient valu ses ouvrages. Après quelques années d'un loisir paisible, il mourut avec sérénité, le 26 août 1776, âgé de 65 ans. Il ne s'était pas marié. Il avait écrit sa biographie, qui parut à Londres l'année suivante *. Il s'y représente lui-même comme un homme d'un caractère doux et calme, plein de modération, ayant beaucoup d'empire sur lui-même, franc, sociable, et passionné pour la gloire littéraire. A. D.

On doit à un neveu du grand historien, et qui s'appelait comme lui David Hume (né en 1756, et mort le 30 août 1838 à Édimbourg, à l'âge de 82 ans), un ouvrage très estimé sur la législation criminelle d'Écosse (Édimb., 1797, 2 vol. in-4°). Après avoir été longtemps professeur de droit écossais, il était devenu l'un des barons de la cour de l'Échiquier. S.

HUME (Joseph), chef du parti radical à la chambre des Communes, est né en 1777 à Montrose en Écosse. Il étudia la médecine et passa cinq ans chez un praticien; puis, après avoir suivi quelque temps les cours de l'université d'Édimbourg, il fut, à l'âge de 23 ans, attaché, en qualité d'aide-chirurgien, à l'armée qui faisait la guerre aux Mahrattes dans l'Inde. Il se livra dans ses loisirs à l'étude des langues orientales avec assez de succès pour remplacer, pendant une maladie grave, l'officier attaché comme interprète à l'expédition. M. Hume remplit aussi les fonctions de payeur, et acquit dans ces emplois lucratifs une fortune considérable qu'un riche mariage vint encore accroître plus tard. De retour en Angleterre, il habita quelque temps Bath et Cheltenham; puis, après une excursion en Portugal et en Grèce, il fut élu, en 1812, membre de la chambre des Communes pour le bourg de Weymouth. Depuis ce temps, il a successivement représenté celui de Montrose en 1818, celui d'Aberdeen en 1825, le comté de Middlesex, où il remplaça le fameux Whitbread, de 1830 à 1838, et enfin en dernier lieu le bourg de Kilkenny.

M. Hume est un exemple de ce que peuvent en politique l'esprit pratique et la persistance dans une opinion donnée. Sans autre génie que celui des affaires, sans autre éloquence que celle des chiffres, il a su conquérir le rang et l'influence d'un chef de parti. Son opposition très avancée, presque toujours systématique, est néanmoins toute légale et parlementaire. Il n'a, du parti qui se rattache à son nom, ni la déclamation, ni les prétentions philosophiques. La tribune, les comités, le contrôle minutieux des actes ministériels, les calculs surtout, voilà ses moyens et ses armes. Depuis près de 20 ans qu'il est à la Chambre, il consacre 15 heures sur 24 à l'examen des affaires publiques, et il lui est arrivé de prendre la parole jusqu'à quarante fois dans une seule séance. C'est surtout dans les questions de finances qu'il s'est fait une spécialité redoutable aux ministres. Au début de sa carrière parlementaire, les mesures financières de M. Vansittart étaient à l'ordre du jour : il lui déclara une guerre à mort, critiqua tous ses plans, discuta tous ses calculs, et montra dès lors ce fanatisme d'économie, cette tendance à réduire toutes les questions aux règles de l'arithmétique qui caractérisa depuis son talent et toute sa carrière politique.

Dès 1823, M. Hume présenta une motion renfermant le principe d'*appropriation* qui a joué depuis un si grand rôle dans les débats relatifs à l'Irlande. A la dissolution du ministère Grey, ce fut lui qui, par une lettre écrite au nom des membres de l'Opposition, triompha de la répugnance de lord Althorp (*voy.*) à rentrer aux affaires malgré l'éloignement de ses collègues. La fameuse adresse au roi, qui amena la suppression des loges orangistes, fut votée sur sa proposition. Au commencement du nouveau règne de la reine Victoria, il se montra, contre son ordinaire, assez accommodant sur la question de la liste civile, et prêta quelquefois

(*) Traduite en français (par Suard) : *Vie de David Hume, écrite par lui-même*, Londres (Paris), 1777, in-12. S.

Digitized by Google

l'appui de son vote aux ministres; plus souvent encore, revenant à ses habitudes d'opposition, il leur porta de rudes coups. A l'ouverture de la session de 1839, il protesta chaleureusement contre le morcellement du Luxembourg et du Limbourg. Au mois d'avril de la même année, on le vit, à la tête des radicaux, se joindre aux tories pour attaquer le cabinet à propos des affaires de la Jamaïque, coalition qui amena la dissolution momentanée du ministère Melbourne. Néanmoins, quand celui-ci rentra aux affaires, il annonça qu'il lui donnerait son concours moyennant quelques améliorations modérées au bill de réforme, ce qui ne l'a pas empêché, depuis, de voter pour la fameuse pétition *chartiste*, cause ou prétexte des troubles qui agitèrent l'Angleterre dans ces derniers temps. En 1834, M. Hume avait accompagné en France M. Bowring et les commissaires chargés d'étudier l'organisation financière de ce pays. Il a fait partie, en 1838, d'une commission d'enquête sur le système des monnaies, et son opinion, qu'il a publiée, est un excellent travail sur la matière. Citons aussi son discours sur la banque d'Angleterre et l'état de la circulation, prononcé à la chambre des Communes le 8 juillet 1839.

Du reste, ce serait bien en vain que nous nous flatterions d'indiquer, même approximativement, les travaux parlementaires de M. Hume. De toutes les questions débattues à la chambre des Communes depuis qu'il en fait partie, il n'en est peut-être pas une seule qui n'ait été l'objet d'un discours, d'une motion, d'un acte quelconque, de la part de l'infatigable représentant; et l'on peut affirmer que chaque nouvelle question qui surgira de son vivant, au sein du parlement britannique, ajoutera de nouveaux matériaux à sa biographie. R-y.

HUMERUS, *voy.* Bras.

HUMEUR. C'est sans doute pour constater l'un des nombreux rapports entre le physique et le moral de l'homme que l'on a emprunté au premier une expression que, dans beaucoup de cas, on a également appliquée au second. Ainsi, les humeurs sanguine, lymphatique, bilieuse, etc., de l'un (*voy.* l'art. suivant), ont trouvé leurs analogues dans les humeurs emportée, paisible, sombre, etc., de l'autre.

Le mot *humeur*, pris au figuré, désigne donc la disposition d'esprit habituelle, ou du moins fréquente, d'un individu. Il n'y a point une synonymie parfaite entre ce terme et celui de *caractère*, en ce que, par une analogie de plus avec l'expression physique ou médicale, l'humeur est essentiellement mobile, variable, et ne peut, par conséquent, offrir cette idée d'invariable fixité qui s'attache à l'autre mot. Le mauvais caractère est permanent : la *mauvaise humeur* peut ne se montrer que par accès.

En général, ce mot d'humeur, d'après la source dont il procède, indique toujours une fâcheuse disposition de l'âme, et les épithètes de *bonne*, *joyeuse*, etc., peuvent seules en changer le sens. La *bonne humeur*, l'un des plus précieux dons de la nature, rend heureux celui qui la possède, et, par la bienveillance qu'elle lui inspire, fait épancher sur les autres hommes une partie de son bonheur.

L'être infortuné qui, au contraire, souffre et fait souffrir constamment tout ce qui l'entoure de sa *mauvaise humeur*, est désigné chez nous par le nom d'*humoriste*. Dans ce cas, l'*humeur* est devenue tout-à-fait *caractère*, et c'est assurément l'un de ceux avec lesquels les rapports habituels et même les contacts momentanés sont les plus pénibles à subir ou les plus difficiles à supporter.

En anglais, ce mot prend une signification toute particulière pour laquelle nous renvoyons à Humour. M. O.

HUMEURS, HUMORISME. En physiologie, on entend par *humeurs* tous les fluides organiques formés dans les animaux, soit habituellement, soit à la suite d'un travail accidentel. Le vulgaire appelle *humeurs* ces mêmes fluides ou du moins plusieurs d'entre eux, notamment la bile, le mucus, la sérosité, et le pus surtout, en tant qu'il les considère comme cause de maladie et conséquemment comme matière à expulser.

C'est une loi universelle que le passage successif de la matière par les trois états de solide, de liquide et de gaz; elle se manifeste d'une manière plus évidente

Digitized by Google

encore dans les êtres organisés qui empruntent au monde extérieur les substances qu'ils doivent s'assimiler. Ces substances sont primitivement liquides, ou sont amenées à cet état par l'action des organes, pour être promenées dans toutes les parties qui s'emparent de quelques-uns de leurs éléments et rendent au torrent circulatoire, ou expulsent par la voie des sécrétions, ceux qui leur sont devenus inutiles ou nuisibles.

Ainsi les humeurs, d'après ce court aperçu, peuvent être divisées en trois catégories : 1° les humeurs produites par la digestion, savoir : le chyme et le chyle; 2° les humeurs circulantes, le sang et la lymphe ; 3° enfin les humeurs sécrétées, dont les unes sont excrémentitielles, comme l'urine et la sueur, et les autres, comme la bile, la salive, le lait, la liqueur spermatique, etc., ont des usages déterminés dans l'économie. Chacune d'elles ayant son article à part, nous n'en traiterons point ici.

Dans l'état sain, la quantité comme la qualité de ces humeurs est déterminée, et ne présente que des variations sans importance. Chez l'homme malade, il y a tantôt diminution, tantôt augmentation dans la quantité des humeurs en général, ou de telle humeur en particulier ; souvent aussi leur aspect et leur composition chimique sont notablement changés; en outre, l'observation montre le commencement ou la fin des maladies coïncidant avec ces altérations. Là se trouve l'origine de l'*humorisme*, théorie médicale qui attribue la maladie aux modifications survenues dans les humeurs, tandis que le *solidisme*, son antagoniste, ne veut les considérer que comme la conséquence d'un trouble plus ou moins profond survenu dans les solides. La vérification complète de l'origine des maladies étant impossible, chacun explique et procède d'après son hypothèse : celle de l'humoriste le conduit naturellement à évacuer l'humeur *peccante*, ainsi qu'il l'appelle. Cependant l'expérience lui a fait voir que tout temps n'était pas opportun pour chasser au dehors cet ennemi domestique. Il est une période de *crudité* pendant laquelle il se montre rebelle à toute sommation ; mais avec le temps, le temps, ce grand maître en toutes choses, la fièvre, qui fait bouillir le sang (*febris*, de *fervere*), qui cuit les humeurs, et le résidu, l'*écume*, se présente vers un point de l'économie. C'est le moment alors d'éliminer le principe, le levain morbifique, enveloppé qu'il est dans la matière cuite à point.

Dans les maladies aiguës, le sang, au moyen de la fièvre, se débarrasse promptement et avec facilité de ces humeurs nuisibles; mais dans les affections chroniques, elles sont plus intimement mêlées avec lui et corrompent sa masse. De là ces engorgements locaux, ces diathèses, ces cachexies, dont les effets se manifestent à la fois sur différents points, et persistent opiniâtrément malgré les moyens qu'on dirige contre eux.

Dans l'un et l'autre cas, la théorie humorale mène à une pratique analogue, qui consiste à pousser l'humeur au dehors par les vomitifs, les purgatifs, les diurétiques et les sudorifiques, dans les maladies aiguës, selon que la nature elle-même semble indiquer une de ces voies; à l'attirer, la déplacer par le moyen des rubéfiants et des vésicatoires, lorsque, dans les maladies chroniques, elle semble n'avoir pas de tendance régulière. Ces deux opérations embrassaient tout, répondaient à toutes les indications.

On dit qu'un sujet est *plein d'humeurs*, lorsqu'on le voit malingre, pâle et bouffi, ayant une transpiration d'une odeur forte, lorsque chaque pression produit chez lui une ecchymose (*voy.*), lorsque la moindre plaie est suivie d'une longue suppuration.

Pourvu qu'on s'entende sur les moyens de remédier à cet état de choses, qu'importe comment on le dénomme! Mais l'inconvénient est que, d'après une hypothèse trop générale et sans avoir égard à la véritable observation des faits, on s'attache sans cesse à la poursuite de prétendues humeurs, et qu'on suscite un trouble réel dans des organes qu'un peu d'expectation (*voy.* ce mot) aurait ramenés à l'état normal.

L'étude des humeurs dans l'état de santé et surtout dans l'état de maladie est loin encore d'être complète; on s'en occupe beaucoup maintenant, et les dé-

Digitized by Google

couvertes de la science ont plus d'une fois été conformes aux données de l'empirisme. Les matériaux s'amassent pour construire un édifice qui réponde aux besoins d'une époque à laquelle les vérités sont bien accueillies de quelque part qu'elles se présentent. F. R.

HUMIDITÉ, *voy.* Hygrométrie.

C'est seulement par rapport à ses effets, et spécialement dans l'architecture, que nous envisagerons ici l'humidité, un de ces inconvénients graves qui, comme la fumée, affligent fréquemment nos habitations, surtout à la campagne.

Une maison est humide tout d'abord après son achèvement, ou quand elle a été soumise pendant un certain temps à une inondation. Son exposition, sa situation, l'action capillaire dans ses murs et l'emploi de certains matériaux peuvent être autant de sources d'une humidité plus ou moins forte.

Après la construction d'une maison, il faut, pour l'habiter, attendre la dessiccation des mortiers; c'est à ce moment-là seulement qu'on peut la trouver sans humidité. Cependant, dans une foule de circonstances, on est obligé d'habiter une maison presque aussitôt après son achèvement. Le moyen le plus simple pour y demeurer sans danger est d'établir dans les pièces des poêles, de les chauffer fortement, et, après le chauffage, d'ouvrir les croisées afin que la sueur des murs s'évapore. Si l'on veut que l'opération soit plus complète, on emploie le système de Guyton-Morveau (*voy.*), qui consiste à fermer les croisées, puis à mettre dans des terrines placées sur un feu doux quelques décagrammes de salpêtre brut et de sel commun sec, que l'on arrose d'huile de vitriol. On doit se retirer promptement après l'opération, qui se répète trois à quatre fois par semaine et pendant un mois. Ce temps écoulé, les murs seront dépouillés de leurs émanations nuisibles. Il est toujours nécessaire d'entretenir les poêles à un degré de forte chaleur.

Après une inondation un peu prolongée, les maisons sont fort dangereuses à habiter, surtout quand elles sont vieilles et composées de mauvais matériaux. Les eaux, après leur retraite, laissent sur les murs une humidité visqueuse qui engendre la moisissure (*voy.*). L'aire du rez-de-chaussée, imprégnée d'eau, fournit des évaporations fort nuisibles. Le moyen d'assainir une maison, dans ce cas, est de laver les murs avec une eau claire qui s'évapore en peu de temps et enlève l'humidité visqueuse, qui est déliquescente et non évaporable. Quand les murs auront bien ressué, on les passera au lait de chaux. Le carrelage, s'il est établi sur un sol terreux, aura besoin d'être refait, et on ne doit pas négliger d'allumer du feu dans les cheminées, afin d'établir une forte ventilation.

L'exposition d'ouest et celle de nord occasionnent en général de l'humidité dans une maison; c'est donc toujours une faute d'adopter ces expositions pour les pièces principales. Quand on est forcé d'orienter ainsi une habitation, la face tournée à l'ouest doit être couverte d'un bon enduit peint à l'huile lithargirée. Dans les pays où l'on construit en bois, on couvre parfois cette face en ardoises. Il est bien d'y pratiquer le moins de fenêtres possible, et de les garnir de persiennes.

Certains matériaux, comme le grès, la craie, la pierre à plâtre, engendrent toujours l'humidité, et par conséquent doivent être rejetés de nos habitations; ils salpêtrent les murs. On a proposé, pour faire disparaître l'efflorescence produite dans ce cas, d'appliquer sur les parties humides, à plusieurs reprises et à quelques heures d'intervalle, de l'acide sulfurique étendu de six à sept fois son volume d'eau. Pour plus de sûreté, on pourra refaire les enduits.

A toutes ces causes d'humidité il faut ajouter celle, malheureusement trop fréquente, qui est le produit de l'action capillaire existant dans les murs, et qui se fait sentir jusqu'à la hauteur de 1 mètre à $1^{m}.50$ du sol. Alors, dans une vieille construction, on n'a d'autre ressource que de faire un enduit en ciment romain, ou d'appliquer la peinture hydrofuge de Darcet, composée de 1 partie d'huile de lin cuite, de $\frac{1}{10}$ de son poids de litharge, avec 2 parties de résine. Il est aussi toujours avantageux de mettre des boiseries à hauteur d'appui dont le parement du côté du mur se peint en couleur bitumineuse. Mais dans une con-

Digitized by Google

struction neuve, un système tout-à-fait efficace pour arrêter l'action capillaire est d'étendre sur toute la surface des murs *arasés* horizontalement au niveau du sol une couche de ciment romain de Pouilly, ou même de bitume d'un centimètre d'épaisseur. On conçoit que cette couche plane, composée d'une matière entièrement impénétrable à l'humidité, empêche celle-ci de monter dans le mur. On ne doit jamais négliger ce procédé dans les habitations élevées sur un fonds humide et marécageux, et il est indispensable, dans ce cas, de les élever de plusieurs marches au-dessus du sol; il faut aussi que le carrelage soit établi sur du mâche-fer, avec du bitume ou du ciment romain mêlé d'un tiers de sable.

Nous nous en tenons à ces causes principales d'humidité et aux moyens de s'en préserver. Une foule de recettes d'hydrofuge sont données dans les ouvrages d'économie domestique: on se gardera bien de les employer aveuglément; car, en résumé, il faut admettre que les meilleurs préservatifs contre l'humidité sont l'air, le ciment romain de Pouilly et les bitumes, ces deux derniers employés de différentes façons. ANT. D.

HUMMEL (JEAN-NÉPOMUCÈNE), l'un des plus célèbres pianistes-compositeurs de notre époque, né à Presbourg, le 14 novembre 1778, était fils du maître de musique de l'institution militaire de Wartberg, qui lui fit commencer l'étude de la musique dès l'âge de quatre ans. Il n'en avait que sept lorsque Mozart l'entendit et fut si frappé de ses heureuses dispositions que, malgré la répugnance qu'il éprouvait à s'occuper d'enseignement, ce grand homme consentit à prendre le jeune Hummel pour élève. Sous un tel maître, ses progrès furent vraiment prodigieux, et à neuf ans il excitait l'admiration de tous ceux qui avaient occasion de l'entendre. Son père pensa dès lors à tirer parti de ce talent précoce, et parcourut avec son fils les principales villes de l'Allemagne, du Danemark, de l'Angleterre et de la Hollande. Ce fut à Dresde, en 1787, qu'il se fit entendre pour la première fois en public. Il revint à Vienne après une absence de six années: il était alors âgé de quinze ans; la pureté et l'élégance brillante de son jeu l'avaient déjà classé au premier rang des pianistes de l'Allemagne. Cependant il ne discontinuait pas ses études, s'appliquant sans relâche au travail, tant par son propre goût que par déférence pour son père, homme d'une excessive sévérité et qui ne cessa jamais d'exercer sur son fils l'empire le plus absolu, même quand celui-ci était déjà homme fait et artiste célèbre. Cependant Hummel n'avait jusqu'alors porté son attention que sur l'exécution instrumentale: à son retour à Vienne, il se mit sous la direction d'Albrechtsberger et apprit de ce maître l'harmonie et le contrepoint; il reçut aussi des conseils de Salieri, le célèbre auteur des *Danaïdes* et de *Tarare*.

En 1803, Hummel entra comme maître de chapelle au service du prince Nicolas II Esterhazy. Ce fut alors qu'il écrivit ses premiers ouvrages pour l'église et divers opéras et ballets pour les théâtres de Vienne, que le public de cette capitale accueillit favorablement. Il composa aussi dès lors beaucoup de musique instrumentale qui ne se répandit en France qu'après 1806. En 1811, Hummel quitta le service du prince Esterhazy et demeura simple professeur de piano à Vienne. Il entra, vers la fin de 1816, au service du roi de Würtemberg, qu'il quitta quatre ans plus tard pour passer à celui du grand-duc de Saxe-Weimar. Après avoir exercé ses fonctions pendant deux ans, il obtint un congé et parcourut la Russie, la Hollande et la Belgique, et se rendit enfin à Paris, où il se fit entendre avec le plus grand succès. De retour à Weimar, il s'en éloigna, en 1827, pour aller se réconcilier avec Beethoven mourant, qui lui tendit amicalement sa main défaillante; des rivalités de succès avaient brouillé les deux artistes. Hummel entreprit de nouveaux voyages en 1829, et revint en France, d'où il passa en Angleterre, retourna en Allemagne, puis se rendit en Pologne, et vint enfin reprendre à Weimar ses fonctions de maître de chapelle du grand-duc, qu'il remplit jusqu'à sa mort, arrivée le 17 octobre 1837.

Hummel n'était pas seulement un artiste de premier ordre sous le rapport de l'exécution, il n'était surpassé dans la

Digitized by Google

composition instrumentale que par le seul Beethoven, et personne ne l'égalait dans l'improvisation, surtout en ce qui concerne la régularité de l'ordonnance et la pureté des idées, sans que pour cela elles manquassent jamais de cette chaleur, de cette spontanéité qui est le plus beau caractère de l'improvisation. Son jeu était d'une pureté, d'une grâce, d'une expression délicieuses ; dans les derniers temps de sa vie, sa manière fut comme la contre-partie de l'école actuelle et particulièrement de l'école française, qui semble ne considérer que la difficulté vaincue et la rapidité d'exécution. Hummel, dans son dernier voyage à Paris, fit de cette école une critique fort spirituelle en disant que, s'il se fût agi de décider quel était le plus habile des pianistes français, il les eût réuni tous, et, leur faisant commencer ensemble le même morceau, la palme aurait été adjugée à celui qui aurait fini le premier. Ainsi que nous le disions tout à l'heure, Beethoven a été le seul compositeur du siècle dont la musique instrumentale ait surpassé celle de Hummel. On ne saurait rien ajouter à un tel éloge ; remarquons cependant que ce n'est point sous le rapport de la correction du style et de la beauté des formes que Beethoven reste vainqueur : personne ne surpasse Hummel à cet égard; mais celui-ci n'a point ces inspirations sublimes, ces pensées profondes, ces écarts heureux qui électrisent l'auditeur. Les deux grands compositeurs offrent, dans leur musique instrumentale, une expression assez exacte de la différence qu'il y a entre le talent et le génie. Enfin, Hummel mérite encore des éloges en ce qui touche la théorie de son instrument; car il a exposé, dans sa Méthode, un système rationnel de doigter fort digne d'être étudié avec soin, comme le fruit d'une longue pratique et d'une expérience consommée.

Tout entier à la culture de son art, Hummel avait peu songé à orner son esprit par des connaissances accessoires : aussi parlait-il peu et uniquement de musique. Hérold (*voy.*) l'a fort bien dépeint, dans une lettre particulière, en le représentant comme « un homme franc, riant et bon garçon, jouant sans cérémonie devant le premier venu une quantité de charmante musique, préludant volontiers pendant une heure entière, et produisant sans effort, comme sans préparation, des mélodies pleines de grâce et d'originalité. »

L'œuvre de Hummel se compose : 1° en musique de théâtre, de 4 opéras, 5 ballets-pantomimes et 2 grandes cantates; 2° en musique d'église, de 3 messes solennelles et de quelques motets : il doit en exister beaucoup de manuscrite; 3° en musique instrumentale, de morceaux de toute espèce, parmi lesquels on distingue particulièrement le grand septuor en *ré mineur*, ses concertos et sonates de piano, plusieurs trios, etc.; 4° en musique didactique, la *Méthode complète, théorique et pratique, pour le piano*, traduite en français par D. Ielensperger. J. A. DE L.

HUMORISTES, *voy.* HUMEUR, HUMEURS et HUMOUR.

HUMOUR, mot anglais, naturalisé depuis quelque temps en France, parce qu'il était tout-à-fait intraduisible. Il sert à exprimer cet esprit original qui fait le charme de certains auteurs et leur donne un cachet fortement empreint d'individualité. C'est un genre d'esprit qui se rencontre plus fréquemment chez les écrivains anglais, mais dont on trouve aussi bien des exemples en Allemagne et qui n'est pas sans modèles non plus dans la littérature française.

Sterne (*voy.*) doit être nommé en tête des *humouristes*, car son *Voyage sentimental* et son *Tristan Shandy* sont les chefs-d'œuvre du genre. C'est dans ses ouvrages qu'il faut étudier l'*humour* pour en bien sentir tous les charmes. Que de délicatesse dans ce mélange ingénieux de sensibilité, de gaîté, de légèreté piquante et de philosophie profonde ! Avec quel art, ou plutôt avec quel naturel parfait sont ménagés ces effets, d'autant plus frappants qu'ils sont inattendus et semblent n'être amenés que par une douce causerie pleine d'abandon, dans laquelle l'esprit se livre sans contrainte à toutes ses rêveries, à tous ses caprices ! Le moindre sujet, le plus petit incident est ainsi métamorphosé en une mine féconde d'où l'écrivain fait sortir des trésors; son es-

Digitized by Google

prit devient semblable au morceau d'acier dont tous les cailloux qui pavent la route font jaillir de brillantes étincelles. Il nous intéresse alors aux choses les moins intéressantes en elles-mêmes, par les idées qu'il y rattache, par le talent avec lequel il sait les employer à faire vibrer les fibres du cœur. S'adressant à nous sous diverses formes, aussi variées et aussi bien entremêlées que le sont les différentes faces de notre nature complexe, il nous offre tantôt la douleur et toutes ses cruelles misères à côté du bonheur et de la joie, tantôt le sourire au milieu des larmes. C'est un miroir dans lequel l'homme se reconnaît, avec ses faiblesses, ses grandeurs, ses contradictions, ses perplexités, et la lutte continuelle de l'existence idéale contre les exigences de la vie positive; lutte qui remplit les trois quarts de sa carrière et donne lieu sans cesse aux contrastes les plus bizarres, aux situations les plus risibles et les plus dramatiques.

L'auteur des *Voyages de Gulliver* et du *Conte du tonneau*, l'ingénieux Swift (*voy.*), a déployé une verve d'*humour*, non moins grande, quoique d'un genre plus incisif et plus sérieux. Son esprit mordant s'est attaqué surtout aux abus, aux travers et aux ridicules de son époque. C'est la vie publique, ce sont les institutions politiques, les relations sociales qui font le sujet de ses tableaux satiriques, où brille toujours l'originalité la plus piquante.

Quelques écrivains français peuvent être placés sur la même ligne. Quoique le mot anglais ne fût pas encore naturalisé en France, Rabelais, Montaigne, La Fontaine doivent être rangés parmi les *humouristes*, et nul ne contestera leur supériorité bien marquée. Parmi nos auteurs modernes, Xavier de Maistre s'est montré souvent l'égal de Sterne, et Paul-Louis Courier (*voy.* ces noms) a obtenu une popularité non moins grande que celle de Swift.

Chez les Allemands, l'*humour* présente une allure toute différente. Il n'a plus cette légèreté vive et piquante, il participe de l'idéalité qui domine leur esprit, il quitte sans cesse le séjour de la réalité pour s'élever dans les nuages, et l'on y trouve souvent un sens plus profond, mais bien moins de clarté. Le célèbre Jean-Paul Richter (*voy.*) en est le type, et l'on sait que ses ouvrages, étincelants de génie et d'originalité, ne sont pas à la portée de tout le monde.

Ce genre d'esprit est du reste celui qui peut le moins faire école; c'est un écueil contre lequel viennent échouer tous les imitateurs, qui ont été et seront toujours nombreux. On naît *humouriste* comme on naît poëte; on ne le devient guère. J. Ch.

HUMUS, *voy.* Terreau.

HUNDSRUCK (dos du chien). On appelle ainsi la continuation des Vosges, chaîne de montagnes calcaires de moyenne hauteur qui, dans les cercles de Coblentz et de Trèves (Prusse rhénane), s'étend de l'est à l'ouest entre la Nahe, le Rhin et la Moselle. Le Hundsruck est en majeure partie couvert d'épaisses forêts, dont les plus vastes sont le Sohnwald, connu par la bande de brigands du fameux Schinderhannes (*voy.*), et le Hochwald. Son sommet le plus élevé (1,600 pieds) se trouve dans le cercle de Simmer, aux environs de Gmünden. Ses ramifications s'étendent le long du Rhin et de la Moselle, dont elles rétrécissent le lit et rendent le cours tortueux. En s'inclinant vers le Rhin et la Moselle, les pentes des montagnes présentent de petites plaines coupées de ravins et de vallons, creusées par de nombreux ruisseaux et interrompues par des collines. La plupart des villages sont situés sur les hauteurs ou adossés contre les montagnes. Les habitants du Hundsruck sont, comme tous les montagnards, fiers de leur rude pays, fertile d'ailleurs, et ils y retournent toujours avec empressement.

Quelques-uns écrivent *Hunsruck* (*tractus Hunnorum*) et font dériver ce mot d'une colonie de Huns que l'empereur Gratien établit dans cette contrée, ou qui s'y réfugièrent après la défaite d'Attila près de Châlons. *C. L.*

HUNE, plate-forme établie horizontalement à la tête d'un mât, où elle est soutenue par des barres croisées parallèlement à la longueur et à la largeur du navire, et appuyée sur des jottereaux. Chaque mât vertical, dans les navires

Digitized by Google

d'une certaine espèce, a sa hune, dont le nom lui vient du mât qu'elle couronne, comme *hune de misaine*, *grand'hune* (hune du grand mât) et *hune d'artimon*. Autrefois, sur le mât de beaupré s'élevait un petit mât vertical au pied duquel était la hune qu'on nommait *hune de beaupré*. A la tête des mâts élevés au-dessus des bas-mâts, et qu'on nomme *mâts de hunes*, se plaçaient, à la même époque, des hunes appelées *hunes de perroquets*, du nom des mâts sous lesquels elles étaient installées. Ces hunes et la hune de beaupré ont disparu vers le milieu du XVIIIe siècle. La hune n'est pas seulement un plancher commode pour les services que les matelots ont à faire dans la mâture, elle sert encore de point d'appui aux haubans du mât de hune. On la garnit de pierriers pour le combat, pendant lequel des soldats, chargés de lancer des grenades, aident les fusiliers de la hune à porter le trouble et la mort sur le pont du bâtiment ennemi. Les matelots affectés à chaque hune ne sont point nommés *huniers*, comme il semblerait tout simple qu'ils le fussent : on les appelle *gabiers* (*voy.*). Le mot *hun* se trouve dans un glossaire latin et anglo-saxon dont nous avons publié un fragment, t. Ier, p. 159-168, de l'*Archéologie navale*. Nous avons dit dans le même ouvrage (t. Ier, p. 163), que *hune*-corde et *hune*-gabier nous paraissent avoir la même origine. A. J-L.

HUNIER. Ce n'est pas le nom du matelot qui fait le service de la hune (*voy.* l'article précédent), c'est celui de la voile qui se déploie au-dessus de la basse voile et de la hune qui est supérieure à cette voile basse.

Le hunier, ou voile de hune, est rangé parmi les voiles carrées, bien qu'en effet sa forme soit moins celle d'un carré que celle d'un trapèze ou d'un triangle équilatéral tronqué parallèlement à sa base. La plus petite base du trapèze est attachée à la vergue de hune; la plus grande a, à chacun de ses coins, une corde appelée *écoute*, qui sert à étendre la voile et à l'attacher à la basse vergue. Ainsi déployée et fixée par ses coins à la vergue inférieure, le hunier est *bordé;* il est *hissé*, quand la vergue de hune est montée au sommet, ou près du sommet du mât de hune. Pour diminuer la surface du hunier, opération indispensable dans certaines circonstances, on reploie une certaine portion de cette voile sur la vergue, et l'on attache cette voile repliée avec des cordelettes appelées *garcettes de ris*. Replier la toile du hunier et l'attacher comme nous venons de le dire, c'est ce qu'on appelle *prendre un ris* ou *des ris* dans un hunier.

Autrefois quelques marins nommaient *hunier* le mât de hune lui-même.

Bien qu'un vaisseau ait trois hunes, ses trois voiles de hunes ne reçoivent pas le nom de hunier. Le hunier du mât de misaine a le nom de *petit hunier;* celui du grand mât s'appelle le *grand hunier*. Quand un hunier est hissé seulement à moitié, on dit qu'il est *à mi-mât;* quand il est amené tout-à-fait, on dit qu'il est *sur le ton;* quand toute sa toile est pliée sur sa vergue, il est *serré;* quand sa toile est retroussée et rapprochée de sa vergue seulement par l'effet des cordages appelés cargues (*voy.*), il est *cargué*; quand le vent, au lieu de remplir le hunier de l'arrière à l'avant, le remplit de l'avant à l'arrière, il est *coiffé :* alors il tend à faire rétrograder le navire, à le faire *culer*, comme on dit. A. J-L.

HUNINGUE, chef-lieu de canton dans le département du Haut-Rhin (*voy.*), à peu de distance de Bâle, était autrefois une forteresse bâtie sous Louis XIV, mais qui fut démolie par suite du traité du 15 novembre 1815. Huningue, qu'il ne faut pas confondre avec le *Petit Huningue* situé sur la rive droite du Rhin, doit la belle page qui lui est acquise dans l'histoire au siége que le brave général Barbanègre (*voy.*) y soutint contre les alliés, malgré les menaces par lesquelles l'archiduc Jean avait vainement espéré d'ébranler son courage. X.

HUNS. Ce peuple n'a été bien connu en Europe, du moins sous ce nom, que lorsqu'en 374 ou 376, sous son roi Balamir, il traversa le Palus-Mæotis, et, après avoir subjugué les Alains et les Goths, menaça l'empire romain, qui ne se préserva quelque temps de son invasion qu'à prix d'or, ce qui n'empêcha pas les Huns, à diverses reprises, de dévaster la Thrace et d'insulter les murs de Constantinople.

Digitized by Google

L'an 444, Attila (*voy.*), que les Hongrois nomment mieux *Ethele*, se vit à la tête d'un vaste empire; indépendamment de ses Huns, il comptait encore pour sujets les Gépides, les Goths, les Alains, les Suèves, qui alors avaient passé dans l'Allémanie, les Vandales, les Quades, les Marcomans. Ses états s'étendaient de la mer Caspienne au Rhin. On ne sait point précisément quelles étaient ses frontières au nord. On peut dire que l'histoire des Huns se résume dans celle de ce grand conquérant; l'origine et la succession de ce peuple, voilà tout ce dont il peut être question dans cet article.

Denys le Périégète, géographe du Ier ou du IIe siècle de notre ère, est le premier qui ait fait mention des Huns; il cite quatre peuples qui se suivaient, du nord au sud, sur les côtes occidentales de la mer Caspienne, savoir : les Scythes, les Huns (Οὕννοι), les Caspiens et les Albaniens. Ainsi, les Huns étaient plus au nord que les deux peuples nommés après eux, aux environs de la Kouma. Ératosthène, qui doit avoir vécu dans le IIe siècle avant J.-C., est cité par Strabon comme ayant placé ces peuples dans le même ordre; seulement il aurait connu les Huns sous le nom d'*Ouitiens* (Οὐίτιοι)*. Ptolémée, vers le milieu du IIIe siècle de notre ère, place les Huns (Χοῦνοι) entre les Bastarnes et les Roxolans, sur les deux rives du Borysthène. « Les historiens de l'Arménie, dit Klaproth (dans ses *Tableaux historiques de l'Asie*, p. 253), connaissent ce même peuple sous la dénomination de *Hounk*, et lui assignent son séjour au nord du Caucase, entre le Volga et le Don; par la même raison, ils appellent le défilé de Derbent *le Rempart des Huns*. Dans la géographie faussement attribuée à Moïse de Chorène on lit ce passage : *Les Massagètes habitent jusqu'à la mer Caspienne*, où est la branche du mont Caucase qui renferme le *rempart de Tarpand (Derbent) et une tour merveilleuse bâtie dans la mer; au nord sont les Huns, avec leur ville de Varhatchan et d'autres encore.* Moïse de Chorène raconte, dans son Histoire arménienne, les guerres que le roi Tiridate-le-Grand, qui régna depuis l'an 259 jusqu'en 312, soutint contre les peuples septentrionaux qui avaient fait une irruption en Arménie. Ce prince les attaqua dans les plaines des Karkeriens (Gargaréens de Strabon), les battit et tua leur kakhan ou roi. Alors toute leur armée prit la fuite, et il la poursuivit jusque dans le pays des *Hounk* (Huns). Zonaras, auteur grec du XIIe siècle, rapporte que, suivant l'opinion de quelques personnes, l'empereur Carus avait été tué, en 284, dans une expédition contre les Huns. »

Ammien Marcellin (lib. XXX, c. 2), auteur contemporain, a fait d'eux le portrait le plus hideux. Le peuple des Huns, dit-il, peu connu par les monuments anciens, et qui *habitait au-delà du Palus-Mœotis, sur les bords de l'Océan Glacial*, était féroce au-delà de tout ce qu'on peut imaginer (*omnem modum feritatis excedit*). Dès qu'un enfant venait au monde, on lui tailladait les joues pour que dans la suite la barbe ne pût y pousser. Ils étaient trapus, avaient des membres vigoureux et de grosses têtes; leur figure offrait quelque chose d'extraordinaire; ils marchaient courbés. Il les compare à des bêtes fauves (*ut bipedes existimes bestias*). Jornandès (*De rebus Get.*, c. 24) leur attribue une origine fabuleuse : ils étaient nés du commerce des esprits impurs avec quelques femmes sorcières *appelées Aliorumna* (Alrunna), *que les Goths avaient forcées de se retirer au loin dans un pays désert. C'était un peuple petit, hideux et faible, qui originairement habitait dans les marais.* Il ajoute que, d'après le récit de Priscus, cette nation sauvage s'était établie sur les bords orientaux du Palus-Mœotis, où elle vivait de chasse. La figure des Huns était horrible, d'une noirceur affreuse, semblable à une masse de chair informe, sur laquelle on distinguait plutôt des points que des yeux; un regard farouche exprimait la férocité de leur âme; quoique petits, ils ne manquaient pas de vigueur; ils étaient agiles et excellents cavaliers; ils avaient de larges

(*) Les deux passages de Denys de Charax et de Strabon combinés prouvent que les Huns étaient voisins de la mer Caspienne à une époque où les Hiong-non, avec lesquels De Guignes les confond, n'étaient pas encore arrivés sur l'Iaxarte et l'Oxus. *Voy.* HIONG-NOU. S.

Digitized by Google

épaules, savaient très bien manier l'arc et les flèches, et dressaient fièrement la tête. Sidoine-Apollinaire, évêque de Clermont (Auvergne) en 472, dit de plus qu'on leur écrasait le nez dès leur naissance afin que les casques pussent mieux s'appliquer à leur tête et à leur figure; que la petitesse de leurs yeux enfoncés dans leurs orbites ne les empêchaient pas d'y voir de très loin; qu'ils avaient d'ailleurs de belles formes; que leur stature était moyenne, mais qu'assis et sur leurs chevaux ils paraissaient plus grands. Zosime, historien grec de la même époque, dit qu'avant l'invasion (dont il s'agit au commencement de cet article) les Huns n'étaient pas connus; il n'entend sans doute par là que connus sous ce nom, car il « ajoute : *Ce sont peut-être les Scythes surnommés* Basylides*, *ou bien ceux qui, selon Hérodote, habitaient sur l'Ister, et qui étaient camus et laids.*

Plusieurs opinions se sont successivement produites sur l'origine de ce peuple.

On crut voir d'abord dans les récits qui précèdent que les Huns avaient dû être la souche de ces Mongols qui vinrent plus tard dévaster l'Europe précisément dans les mêmes contrées qu'eux, et qui disparurent, observa-t-on, comme eux, pour retourner au fond de l'Asie. On citait aussi les Kalmouks, peuple semblable, établis par-delà le Volga, dans les steppes d'Astrakhan. Bergmann a encore soutenu cette hypothèse en essayant de l'étayer des rapports entre la langue mongole et les noms propres qui nous sont restés des Huns. De Guignes, dans son *Histoire des Huns*, trouve en eux les *Hiong-nou* des historiens chinois. Il rapporte à ces Hiong-nou tout ce que les mêmes écrivains racontent des *Tata* ou Thatzes (*Tatars* en général). Mais l'analogie des noms de *Hiong-nou* et *Huns* qu'il fait ressortir n'est pas de bien grande valeur; il est prouvé que les Hiong-nou avaient depuis longtemps quitté ce nom pour celui de *Yuepo* ou *Yuepan*, lorsqu'au commencement du IIe siècle ils vinrent se réfugier dans les steppes des Kirghiz *. De plus, il est presque certain, comme on l'a dit à l'art. Hiong-nou, que ce peuple, avec les *Ouigours* qui en furent une peuplade, sont les ancêtres des peuplades turques. Il faudrait donc admettre, ce qui n'est pas sans grande difficulté, que les Huns auraient été de la même famille de peuples que les Turcs, opinion à laquelle s'opposent des raisons tirées de la comparaison des noms hunniques avec la langue turque et des caractères physiques qu'on prête aux Huns. Ainsi la question demeure irrésolue de ce côté. Une quatrième opinion fait provenir les Huns des Finnois orientaux, de la même branche qui a fourni ultérieurement les Avares ou faux Avares et les Hongrois. Ici la position est du moins mieux établie; les traditions abondent, et les noms s'accordent parfaitement des Hongrois aux Avares et des Avares aux Huns. On pourrait même ajouter que les présomptions s'accumulent au point d'atteindre à la valeur de preuves. Tout pourrait peut-être se concilier en admettant qu'un mouvement de migration de la Sibérie, collatéral à celui des Yuepo, avait porté des mélanges de sang dans les peuplades finnoises orientales, et que celles-ci, poussées plus à l'Occident, nous ont fourni les Huns : un tel raisonnement, s'il n'est pas susceptible de preuves précises, reste du moins inattaquable par des preuves contraires.

Nous ne ferons point sortir le nom des *Huns* de celui des *Fennes* ou *Finnes* (*voy.* Finnois); nous savons que ces derniers ne sont que la traduction allemande ou bas-saxon de *Suomalainen*, nom que se donnent eux-mêmes les Finnois occidentaux, particulièrement les Finlandais, et qui signifie *habitants des marais;* mais ceci nous ramène à la mention faite par Jornandès que les *Huns* étaient primitivement *habitants des marais*, et à cette autre mention recouverte du voile d'une fable, savoir: qu'*ils étaient nés dans un pays désert et très éloigné des Goths de la mer Noire, du commerce des Al-*

(*) En effet, les Basiliens ou Barsiliens, dont il est question dans l'*Histoire d'Arménie*, de Moïse de Chorène (lib. II, c. 72), se retirèrent dans le pays des Huns, qui paraît avoir été le leur, après leur défaite par Tiridate, l'an 310 de J.-C. S.

(*) *Voy.* aussi la première note de cet article. S.

Digitized by Google

runnes avec des esprits impurs. Le nom d'*Ouitiui*, que nous avons déjà vu leur être attribué par Ératosthène dans le IIe siècle avant J.-C., pourrait s'expliquer peut-être en finnois, langue dans laquelle *ouitto* paraît signifier *lieu rempli d'inondations*. Quant au nom ultérieur de *Kouni*, *Hounni*, leur aurait-il été donné par les Slaves, comme l'a pensé Leibnitz, du mot *konn* ou *koun*, cheval, parce qu'ils étaient toujours à cheval? Nous trouvons également qu'en finnois *hounnou* signifie un jeune cheval.

Nous faisons ces rapprochements étymologiques sans y attacher plus d'importance qu'ils ne méritent peut-être. Quant aux portraits qui nous ont été tracés par les écrivains contemporains des Huns, ils sont évidemment chargés par l'effet de la peur que ces Barbares inspiraient aux Romains, et peut-être ne sont-ils pas non plus une preuve bien concluante. Disons néanmoins que ces portraits s'accordent encore avec ce que les anciens savaient des Finnois, ou au moins qu'ils peuvent se rapporter à leurs proches voisins les Samoyèdes, aussi bien qu'aux Tatars, avec lesquels on a voulu les rapprocher, et avec lesquels il y a eu d'ailleurs des mélanges incontestables. Arrêtons-nous ici; nous avons rapporté les diverses opinions concernant l'origine des Huns : le lecteur pourra juger laquelle lui paraîtra la plus vraisemblable.

Il nous reste seulement quelques mots à ajouter sur la suite de leur histoire. Après la mort d'Attila (453), ses fils s'étant disputé la couronne, les peuples qui avaient été réunis sous son empire profitèrent de ces divisions pour secouer le joug. Ardaric, à la tête des Gépides, défit Ellac, fils aîné d'Attila, dans une bataille décisive. Dinghitsik, autre fils d'Attila, se soutint encore quelque temps dans tous les pays qui forment la Hongrie actuelle, et ce ne fut qu'en 461 que les Goths lui enlevèrent la domination. Toutefois ce serait à tort que l'on considérerait les Huns comme étant dès lors entièrement dispersés : ils continuèrent à former au moins des tribus entières sur les bords de la mer Noire, du Danube au Don, et près du Caucase, sous les noms de Koutrigoures, Outourgoures, Saragoures, Hounogoures, Akatzires, Kidarites, Sabires et autres, jusque vers la fin du VIe siècle, époque à laquelle ils reprirent une consistance nationale sous le nom d'Avares (*voy.*). Une autre tribu de Huns, les *Ephtalites* ou *Huns blancs*, s'était établie à l'orient de la mer Caspienne, parmi des peuplades turques, avec lesquelles ils paraissent s'être confondus dans la suite. (*Voir* les auteurs précités et les *Recherches sur les langues tartares*, par Abel de Rémusat, pag. 318 et suiv.) C. L-G-T.

HUNT (Henry). On ne sait guère autre chose, en France, de ce personnage, sinon qu'il fut radical, membre du parlement et marchand de cirage; et pourtant l'histoire de ces hommes qui veulent changer, en Angleterre, et le gouvernement et la société n'est pas un des épisodes les moins importants de l'histoire contemporaine. Henry Hunt naquit, le 6 novembre 1773, dans la ferme de Wittington (Wiltshire). Le peuple a partout ses flatteurs : chez les Anglais, il a même ses généalogistes; et l'on découvrit que l'industriel, le radical du XIXe siècle descendait d'un des barons normands à qui, lors de la conquête, des terres considérables avaient été assignées dans les comtés de Wilts et de Somerset. D'un autre de ses aïeux, on fit un martyr de la cause des Stuarts, dépouillé par Cromwell de ses domaines héréditaires. Ce qu'il y a de certain, c'est que le père de Hunt était un de ces riches fermiers si influents dans les districts ruraux de l'Angleterre. Suivre assidûment les marchés, étudier les mercuriales, assister aux assemblées où se débattaient les intérêts agricoles du comté, telle fut l'éducation toute pratique du jeune Henry Hunt. Cependant son amour de l'indépendance et du plaisir l'entraîna dans quelques écarts de jeunesse que le vieux *yeoman*, homme rigide et positif, réprima sévèrement. On assure qu'après une scène violente le jeune homme s'engagea en qualité d'écrivain sur un négrier de Bristol. Cet engagement n'eut pas de suite; mais quelque temps après, son mariage avec la fille d'un aubergiste chez lequel se réunissaient les fermiers des environs lui attira de nouveau l'animadversion paternelle, avec

Digitized by Google

d'autant plus de raison qu'il fut obligé plus tard de se séparer de sa femme.

A la mort de son père, en 1797, Hunt se trouva l'un des plus riches fermiers de l'Angleterre, et se donna tout entier aux soins qu'exigeaient d'aussi vastes exploitations. Sa ferme était citée comme la mieux tenue du comté, et lorsqu'en 1801, sur la crainte qu'on eut d'une invasion française, tous les propriétaires durent fournir au lord lieutenant un état de leur mobilier, celui de Henry Hunt portait 1,600 sacs de froment, 30 chevaux de trait, 30 bœufs et vaches, 4,200 moutons, etc. Le tout, estimé plus de 20,000 liv. st., fut mis par lui à la disposition du gouvernement en cas d'invasion; il s'engagea de plus à s'équiper avec trois de ses gens pour le service de la cavalerie. Cette offre patriotique lui fit beaucoup d'honneur, et il fut nommé à l'un des principaux grades de la *yeomanry*, ou milice provinciale. Mais, toujours emporté par sa mauvaise tête, il eut avec lord Bruce, commandant de ce corps, une querelle à raison de laquelle il fut condamné à 100 liv. st. d'amende et à six semaines d'emprisonnement. Il connut en prison Waddington, Clifford et autres radicaux, qui n'eurent pas de peine à entraîner dans leur parti cet esprit fougueux, aux sympathies populaires, à l'humeur ennemie de tout frein. Hunt n'était en y entrant qu'un mécontent, un meneur de localité : il en sortit l'un des apôtres les plus fougueux de la réforme universelle. On le vit parcourir les villes et les comtés dans un équipage à la fois somptueux et bizarre, réunissant le peuple sur son passage, le haranguant, et faisant de la propagande politique avec le style et les allures d'un charlatan. Parmi les assemblées de ce genre qu'il provoqua de 1816 à 1819, on cite celles de Westminster, de Spafields et de Manchester. A la suite de cette dernière, qui fut dissipée par la force et où périrent un assez grand nombre de personnes, Hunt fut arrêté et condamné le 15 mai 1820, après de longs débats et une défense remarquable présentée par lui-même, à deux ans et demi de prison, à 1,000 liv. st. d'amende, et à donner caution pour sa bonne conduite pendant cinq ans à dater du jour de sa mise en liberté.

Malgré la popularité dont il jouissait auprès des classes ouvrières, Hunt n'avait pu réussir à se faire nommer au parlement; ses candidatures réitérées et orageuses, en 1812 à Preston, où il exerçait alors l'état de brasseur, à Westminster en 1819, en 1826 à Ilchester, avaient constamment échoué. Il fut plus heureux en 1830, dans la première de ces localités, et sa victoire, aussi bruyante que l'avaient été ses défaites, fut regardée comme un des symptômes les plus remarquables du mouvement imprimé en Angleterre à l'opinion publique par la révolution française de juillet 1830. L'année précédente, aux élections de Westminster, il n'avait eu que 81 voix sur 15,000. Il fut encore nommé en 1831; mais le terme de cette session fut aussi celui de sa carrière parlementaire. Après un essai infructueux pour se faire réélire l'année suivante, il reprit le cours de ses prédications démagogiques, qu'il mêla d'une manière assez bizarre à l'exploitation de diverses industries. Il vendit d'abord, sous le nom de *Café radical*, des grains torréfiés, dans le but, disait-il, d'affranchir les contribuables des droits considérables imposés sur le café des Antilles et de l'Inde. On le vit ensuite, monté dans une calèche traînée par des chevaux blancs et couvert d'un chapeau de même couleur, qui lui avait fait donner le sobriquet de *White hat*, débiter lui-même dans les rues de Londres un nouveau cirage dont il se disait l'inventeur, et dont l'annonce se lisait de près d'un quart de lieue, écrite en lettres gigantesques sur les murs de Black-heath. Pendant une de ses tournées dans l'ouest de l'Angleterre, il fut pris d'un accès de paralysie comme il descendait de son phaéton, et mourut, le 15 février 1835, à Abersfort.

Sur Leigh Hunt, *voy.* l'article Byron (*lord*), T. IV, p. 379. R-y.

HUNYADE (Jean), surnommé *Corvin*, né vers l'an 1400, en Transylvanie. Son père, a-t-on dit, était un boïar valaque que les uns nomment Butho et d'autres Bushi; sa mère, Élisabeth Morsinay, aurait été de la race des Paléologues qui régnait encore à cette époque à

Digitized by Google

Constantinople, et ses ancêtres auraient, en 1273, habité dans la Croatie. De là ils se seraient transportés vers les frontières de Transylvanie, où ils avaient fait construire le château d'Hunyad, entre Warasdin et Klausenbourg, château dont le nom passa dans la suite à l'un des trois comitats de la Transylvanie. D'autre part, on a prétendu que notre héros descendait d'une famille d'anciens Goths alliée à l'antique famille des Corvins de Rome. A travers ces incertitudes, une autre version a pris faveur, savoir : que Sigismond, roi de Hongrie et ensuite empereur d'Allemagne, lors d'une campagne qu'il fit contre les Turcs en 1392, connut Élisabeth Morssinay, et, l'ayant rendue mère, lui laissa un anneau d'or et un écrit afin qu'il pût reconnaître plus tard son enfant. Il dota ensuite Élisabeth et la maria au Valaque Bushi, dont elle devint bientôt veuve. On ajoute qu'un jour, l'enfant jouant avec l'anneau sur les genoux de sa mère, un corbeau le lui enleva; mais l'oiseau ravisseur fut abattu d'un coup de flèche par le beau-frère d'Élisabeth, et plus tard le jeune Jean, présenté à Sigismond avec l'anneau et l'écrit qu'il avait donnés, se vit comblé de faveurs et de richesses. On assure même que ce fut seulement alors qu'il reçut le nom d'Hunyadi, avec le château qui le portait et plus de 60 villages qui en dépendaient*. Mais le récit du corbeau enlevant la bague pourrait bien n'avoir d'autre fondement que ce fait que les Hunyade avaient dans leurs armes un corbeau tenant à son bec un anneau d'or. C'est de là que leur vint le surnom de *Corvinus*. Bonfinius et d'autres écrivains contredisent cette origine, et récemment elle a été vivement combattue avec assez d'apparence de vérité. Il est hors de doute que la date de la naissance de Jean Hunyade, qui remonterait ainsi à 1392 ou 1393, est fausse, puisqu'on sait précisément qu'il mourut en 1456, âgé de 56 ans. C'est donc en 1399 qu'il faudrait rapporter la liaison de Sigismond avec Élisabeth Morssinay, et les embarras qu'il avait à surmonter à cette époque laissent peu supposer de sa part une intrigue amoureuse. Le comte Mailath, dans son Histoire de Hongrie, ne touche point à cette question; il ne dit pas un mot de la naissance de Jean Hunyade, cet homme si illustre par lui-même et qui fut le père du roi Matthias Corvin.

Dans la guerre intestine entre les partisans d'Élisabeth, veuve d'Albert d'Autriche, et Vladislas III, roi de Pologne, Hunyade, qui suivit le parti de ce dernier, contribua beaucoup à faire pencher la balance en sa faveur; il battit ensuite les Turcs à Belgrade en 1441, et dans la Transylvanie en 1442. Nommé voïvode de ce pays, il continua de s'y illustrer. N'ayant pu dissuader Vladislas Jagellon de rompre une paix avantageuse qui venait d'être conclue avec Amurath en 1444, il combattit vaillamment à la malheureuse bataille de Varna, où ce roi fut tué et l'armée hongroise anéantie. Nommé gouverneur général du royaume avec des pouvoirs qui égalaient presque ceux de la royauté, il sut, dans ces circonstances critiques, diriger le vaisseau de l'état d'une main ferme et en habile pilote jusqu'en 1453, époque où Ladislas *le Posthume*, fils d'Élisabeth, put enfin monter sur le trône.

Dans cet intervalle de neuf ans, Jean Hunyade soutint contre les Turcs de nombreux combats; souvent vainqueur, malgré l'infériorité du nombre, tantôt vaincu, fugitif, prisonnier, il sortit toujours plus grand de ces diverses épreuves. Son nom et celui de Scanderbeg l'Albanais faisaient la terreur des musulmans; et si le plan qu'il avait développé eût été accueilli avec moins de tiédeur par les puissances chrétiennes, c'eût été fait peut-être de l'empire du Croissant en Europe. On ne peut lui reprocher que quelques actes de cruauté, surtout envers des prisonniers faits sur Jean Giskra, général bohême, ancien partisan du roi Ladislas, qui avait le tort sans doute de continuer en Hongrie une guerre devenue sans motif, mais qui la soutenait en homme de tête et de cœur.

Mahomet II venait de détruire l'empire grec par la prise de Constantinople;

(*) *Hunyadi* signifie d'Hunyad. D'après d'autres versions ce fut lui qui donna au château le nom de *Vaida-Hunyad*, prince (voïvode) Hunyad, qu'il porte encore et qui se transmit au comitat. S.

Digitized by Google

il menaçait la Hongrie, dont le faible roi, se laissant entraîner à l'ascendant qu'avait pris sur lui le comte Ulric de Cilly, ennemi personnel d'Hunyade, atténuait ainsi les moyens de repousser cette formidable agression. Une armée de 150,000 Turcs, traînant à sa suite 300 pièces de canon, mit le siége devant Belgrade, que défendit vaillamment Michel Szilagyi, beau-frère d'Hunyade. Celui-ci, réunissant à la hâte 60,000 hommes de tous états, la plupart armés seulement de pieux, de fléaux, de fourches et de faux, et guidés par le vieux moine Jean Capistran, vola au secours de Belgrade. Là se livra le combat le plus acharné. Un zèle religieux poussé jusqu'à l'exaltation produisit de part et d'autre des efforts inouïs; enfin l'enthousiasme de Capistran, soutenu par la prudence et les savantes dispositions d'Hunyade, firent obtenir aux chrétiens la victoire la plus complète. Plus de 50,000 Turcs furent taillés en pièces par des prêtres, des moines et des paysans. Le butin fut immense, et Mahomet, blessé lui-même, ne dut son salut qu'à la rapidité de son coursier (14 juillet 1456). Mais ce jour de triomphe se changea bientôt en deuil : Hunyade mourut le 11 août de la même année, et Capistran ne lui survécut que deux mois. On rapporte que Mahomet II, en apprenant la mort d'Hunyade, versa des larmes et exprima le vif regret de n'avoir désormais plus à combattre un ennemi digne de lui.

Le second fils de Jean Hunyade, Matthias Hunyade Corvin, fut, en 1458, élu roi de Hongrie. *Voy.* MATTHIAS CORVIN. C. L-G-T.

HUPPE (*upupa*, L.), genre d'oiseaux de la famille des grimpereaux et de l'ordre des passereaux. On les reconnaît à la double aigrette érectile qui orne leur tête; à leur bec long, grêle, triangulaire et un peu arqué; à leur langue courte; enfin à leurs ailes de médiocre grandeur. Ils émigrent à l'approche de la froide saison vers les contrées équatoriales, qui leur fournissent en abondance les insectes, les vers et les mollusques qui composent leur régime habituel. Ils se plaisent surtout dans les plaines basses et marécageuses. Toujours en mouvement, ils courent d'un endroit dans un autre, plongeant leur long bec dans la vase pour en faire sortir les vers; ils voltigent de branche en branche à la poursuite des insectes, et se suspendent pour examiner le dessous des feuilles où le charançon immobile cherche un refuge. Les huppes n'apportent aucun soin dans la construction de leur nid, qu'ils placent indifféremment dans un vieux tronc d'arbre, dans une fissure de rocher, ou sur un entablement abrité dans quelques vieilles masures. La femelle y pond quatre ou cinq œufs blanchâtres tachetés de brun. Portant plus de soins à l'incubation qu'à la préparation du nid, qui consiste simplement dans quelques brins de mousse ou de chaume entourant un petit tas de poussière ou de vermoulure, la femelle ne quitte ses œufs que lorsqu'ils sont éclos et que les petits peuvent se passer de la chaleur maternelle. Pendant tout ce temps, le mâle s'éloigne peu de la couveuse, lui apporte sa nourriture et la récrée par des chants pleins de tendresse. Les huppes ne craignent pas beaucoup l'homme et se laissent quelquefois saisir et apprivoiser par lui. Elles ne sont plus recherchées aujourd'hui comme autrefois, où on les considérait comme une panacée universelle; le luxe n'a même encore tiré aucun parti de leurs aigrettes. Contrairement aux habitudes de presque tous les oiseaux voyageurs, les huppes ne se réunissent pas pour émigrer, et, malgré toutes les belles phrases faites par les anciens sur leur piété filiale, il est rare d'en rencontrer une famille réunie. La huppe commune (*upupa epops*, L.) a le corps roux-vineux, la queue noire, les ailes de la même couleur, mais rayées de blanc, les aigrettes roux-orangé. Elle arrive au printemps dans nos contrées et nous quitte en automne. C. L-R.

HURONS, ancienne nation sauvage qui habitait à l'est du grand lac américain nommé comme cette nation, et situé entre 43° 30′ et 46° 30′ de latitude nord. Ce lac, de plus de 50 lieues de long et de 2,000 lieues de superficie, communique du côté de l'ouest, par le détroit de Michillimakinac, avec le lac Michigan. Par un autre canal, au sud-ouest, le lac Huron communique avec le lac Supérieur;

Digitized by Google

enfin, au sud, il a une communication avec le petit lac de Saint-Clair. Par la rivière French, il reçoit le trop-plein du lac Nipissing; à l'est, le Huron reçoit également les eaux de plusieurs petits lacs. De ce côté, les rochers hérissent le rivage, et il n'y vient, sur un sol aride, qu'un fruit appelé *cerèfes de sable*. Plus loin, entre les lacs Huron et Érié, on trouve pourtant des landes couvertes en partie de chênes, de pins et d'autres arbres.

C'est dans cette région stérile que les missionnaires français trouvèrent établis, ou plutôt errants, les Hurons, quand la France eut colonisé le Canada. Ce peuple vivait principalement du produit de la chasse. Il fut l'ami des Français, et demanda leur protection contre ses ennemis, les Iroquois, qui, après des guerres cruelles, étant les plus forts, se mirent en possession du territoire où les Hurons cherchaient péniblement leur subsistance. En 1671, un jésuite français, le docteur Marquette, fonda une mission huronne auprès du canal Michillimakinac, sous le nom de Saint-Ignace; elle a disparu dans la suite. D'autres Hurons continuèrent d'errer entre les lacs Huron et Ontario, ainsi que le long du fleuve Saint-Laurent; ils ont également disparu, à l'exception de la mission de Lorette, fondée à 2 lieues nord de Québec, où l'on trouve environ 200 cultivateurs chrétiens qui descendent de l'ancienne nation sauvage. Du reste, cette nation n'existe plus nulle part en masse, et son nom ne figure même plus sur les cartes de l'Amérique septentrionale. Son idiome s'est probablement éteint aussi. Suivant le missionnaire Marcoux, auteur d'une grammaire manuscrite citée par M. de Chateaubriand, la langue huronne se prononçait du gosier; presque toutes les syllabes étaient aspirées, et il n'y avait point de labiales. La plupart des noms se formaient de verbes; les substantifs étaient de deux genres, le noble pour le masculin, le non-noble pour le féminin et pour désigner les animaux; outre le pluriel, il y avait un duel, etc. Les conjugaisons étaient doubles, selon le sens absolu ou réciproque des verbes, etc. Il parait que les Iroquois parlaient la même langue que les Hurons. Aujourd'hui les habitants de Lorette parlent français, et les Hurons des lacs Huron et Michigan se sont confondus avec les Mohawks ou autres nations sauvages qui sont venues envahir le sol où jadis les Hurons furent trouvés par les Français.

Leur nom a été donné à une rivière et à un comté de l'état d'Ohio, auprès du lac Érié, et à deux rivières de l'état américain de Michigan; on les distingue, d'après les lacs où elles débouchent, par les noms de Huron de Saint-Clair et Huron du lac Érié; l'une et l'autre sont navigables. D-G.

HUSKISSON (William) naquit à Birch-Moreton, dans le comté de Worcester, le 11 mars 1770. Sa famille appartenait à la classe moyenne et jouissait d'une honnête aisance. Il lui était réservé d'en illustrer le nom par des talents qui lui ont conquis une place élevée parmi les hommes d'état du XIXe siècle.

Placé de très bonne heure dans une école publique, Huskisson n'avait encore que 12 à 13 ans lorsqu'il fut confié aux soins d'un oncle maternel qui l'amena, ainsi que son frère cadet, en France, où il résidait depuis 1763. Ayant accompagné à Paris le duc de Bedford comme médecin de son ambassade, le docteur Gem, occupé de recherches scientifiques, s'était fixé dans cette capitale à cause des facilités qu'il y trouvait pour ses travaux et des liaisons qu'il y avait formées dans le monde philosophique et littéraire du temps. Ami de Jefferson et de Franklin, il fut aussi dans la société des encyclopédistes, et s'attacha tellement au séjour de la France que la Révolution même ne put la lui faire quitter (car il mourut à Paris en 1800). Avec de telles relations, le docteur ne dut pas diriger l'éducation de ses neveux dans le sens d'un patriotisme étroit et exclusif. L'aîné était naturellement sérieux et timide : il ne prit des idées et des habitudes françaises que ce qu'il en fallait pour favoriser l'essor d'un esprit admirablement juste et doué de la plus rare sagacité. Il ne fut jamais question de faire de lui un médecin, comme on l'a imprimé encore tout récemment, ni de le faire entrer dans une maison de banque. Il était fils aîné; le domaine substitué d'Oxley lui assurait une existence indépendante. Quand la révolu-

Digitized by Google

tion française éclata, il avait 19 ans, le désir de comprendre et les moyens de voir : aussi devint-il, dès leur origine, spectateur assidu de nos débats politiques. L'ardeur de la jeunesse et l'entraînement d'un si grand spectacle, le portèrent même à y prendre une certaine part.

Lorsque plus tard, malgré la prudente hardiesse des réformes qu'il introduisit dans le régime économique de son pays, Huskisson eut soulevé contre lui des inimitiés violentes, on lui reprocha beaucoup en Angleterre d'avoir donné, en France, dans les passions et les folies du jacobinisme. C'était à tort; jamais il ne fut affilié qu'au club des patriotes de 89, réunion d'hommes généralement éclairés et modérés. Ce fut là qu'il prononça, le 29 août 1790, un discours contre la création d'assignats proposée par Mirabeau. Il produisit une vive sensation. On s'étonna de voir sortir de la bouche d'un si jeune homme des réflexions pleines de prévoyance sur les dangers du papier-monnaie. Quelques mots acerbes contre les ennemis de la Révolution terminaient cette harangue du futur ministre anglais. Mais si les premiers triomphes de la liberté française avaient excité son enthousiasme, ses premiers crimes excitèrent son indignation; les radicaux comme les ultra-tories en ont eu la preuve écrite, ce qui ne les a pas empêchés d'accuser de palinodie un homme qui, dans l'âge mûr, s'est montré, dans son pays, libéral sans exagération et conservateur sans préjugés.

Huskisson fut indiqué à lord Gower, depuis marquis de Stafford et alors ambassadeur en France, comme un jeune homme plein de mérite, qui, possédant le français comme sa langue maternelle et suivant de près le mouvement des partis, pouvait lui être utile; il devint son secrétaire particulier et retourna dans son pays avec l'ambassade, lorsque la guerre éclata en 1792. Recommandé par lord Gower, qui resta son ami pour la vie, à M. Dundas, qui cherchait un chef capable pour diriger le bureau des émigrés, il fut choisi et résolut dès lors de se consacrer entièrement à la vie publique. Son père avait aliéné, pour pourvoir à l'établissement des huit enfants qu'il avait eus de ses deux mariages, toute la partie non substituée du domaine d'Oxley : William Huskisson fit dégager ce qui restait des biens de la substitution, et le vendit pour se procurer à Londres une existence en rapport avec ses vues pour l'avenir.

Huskisson fut bientôt apprécié. Sa naissance et sa fortune n'avaient rien d'éclatant; cependant il obtint cet avancement rapide que, malgré ou plutôt à cause de sa constitution aristocratique, l'Angleterre n'a jamais fait attendre, dans une certaine limite, aux hommes décidément supérieurs.

Lié en quelque sorte à la fortune politique de Pitt (*voy.*), il en suivit à peu près les phases. Passé de l'*alien-office* au poste de sous-secrétaire d'état de la guerre en 1795, il le garda jusqu'en 1801, époque de la retraite de Pitt. Ainsi que Canning (*voy.*), autre protégé de ce ministre, il voulut sortir avec lui du gouvernement. Lors du second ministère de Pitt, Huskisson devint l'un des deux secrétaires de la Trésorerie. Après sa mort, en janvier 1806, il sortit de nouveau de l'administration, pour y rentrer avec le duc de Portland (*voy.*), en avril 1807. En 1809, Canning s'étant retiré par suite d'une mésintelligence avec lord Castlereagh (*voy.* LONDONDERRY), Huskisson crut devoir le suivre. En 1814, Canning ayant accepté l'ambassade de Lisbonne, Huskisson revint aux affaires, comme administrateur en chef des forêts, et membre du conseil privé. En 1822, s'étant trouvé lui-même en opposition avec lord Londonderry, il avait offert sa démission de commissaire des forêts, qui n'avait point été acceptée. Enfin, en janvier 1823, après la mort de lord Londonderry et son remplacement par Canning, Huskisson parvint au poste de président du bureau de commerce et de trésorier de la marine; mais ce ne fut qu'au commencement de l'automne de cette année qu'il eut entrée au cabinet.

Depuis longtemps il siégeait au Parlement, et sa réputation de financier et d'administrateur y était faite. Dès 1796, le bourg de Morpeth, sous le patronage de lord Carlisle, lui en avait ouvert les portes. Depuis, il avait échoué à Douvres;

Digitized by Google

mais élu plus tard à Liskeard, puis ensuite à Harwich, il représentait, depuis 1812, les électeurs indépendants de Chichester, dont le suffrage ne l'abandonna jamais, jusqu'au moment où Canning le força d'accepter à sa place le glorieux fardeau de la représentation de Liverpool, qu'il portait encore lors de l'événement fatal qui mit fin à sa vie.

Ses débuts parlementaires avaient été sans solennité et sans éclat. Naturellement modeste, exempt de passions politiques, un peu sceptique peut-être quant aux objets de l'ardente polémique des partis (comme il arrive aux gens calmes et qui ont beaucoup réfléchi), Huskisson n'était point homme à parler pour parler. L'hésitation dont sa conduite publique fut plus d'une fois empreinte, et qu'on retrouvait dans ses habitudes physiques, où elle fut la cause de sa fin déplorable, annonçait trop de défiance de lui-même pour qu'on dût s'attendre à lui voir aborder la carrière politique par un de ces discours à fleurs de rhétorique, comme ces jeunes gens qui espèrent continuer au Parlement leurs succès d'université. Il fallait qu'il se sentît soutenu par l'éloquence des faits pour demander la parole. Lié avec Canning dès l'origine de leur vie publique, on a supposé que, laissant de dessein prémédité à cet esprit brillant, hardi et redoutable, le domaine des passions, qu'il savait si bien exciter et braver tour à tour, Huskisson s'était voué aux études les plus pénibles, aux questions les plus ardues, pour arriver à une supériorité incontestée par une route où personne n'aurait le courage de le suivre. Mais il paraît clair, au contraire, qu'il obéissait à une vocation invincible en se livrant avec ardeur à l'étude des détails de l'organisation financière, industrielle et commerciale de son pays.

L'un des premiers discours où les qualités de son esprit se manifestèrent d'une manière frappante fut celui par lequel il pulvérisa, en 1809, une motion d'un certain colonel Wardle, qui, dans une réunion populaire, avait avancé qu'il était très facile de réaliser sur les dépenses publiques une économie de plus de 11 millions sterling, et qu'il se faisait fort de le prouver. Mis en demeure de s'expliquer à cet égard dans le Parlement dont il était membre, Wardle retarda tant qu'il put sa motion; mais enfin, poussé à bout, il la développa. La réponse d'Huskisson fut sévère et péremptoire. L'homme positif soumit au plus cruel examen les assertions hasardées du déclamateur populaire, et lui fit sentir, en défendant les idées d'ordre et de pouvoir, le poids de cette logique des faits qu'il eut occasion d'employer plus tard au profit d'innovations libérales.

Quelque temps après, en 1810, Huskisson, étant alors hors de place, publia une brochure sur la question de la circulation monétaire en Angleterre, qui obtint sept éditions coup sur coup, et qui fut réimprimée, plus tard, toutes les fois que la reprise des paiements en espèces par la banque d'Angleterre fut remise en discussion. Il y prouvait que le billet de Banque n'était point une *denrée* susceptible, comme les métaux précieux, de servir de mesure commune et permanente à toutes les autres denrées; que ce billet n'était qu'une promesse de payer, sur sa présentation, une quantité déterminée d'or au titre légal; que la reprise des paiements en numéraire était nécessaire, urgente, possible, et qu'il fallait sortir dans un bref délai d'un état de choses qui pouvait devenir très dangereux. Comme tout se tient dans ces matières, le commerce des lingots, l'état du change entre l'Angleterre et les pays étrangers, et, par suite, la question de la balance du commerce, se trouvaient abordés dans cet écrit. Les solutions n'étaient pas nouvelles : c'étaient les principes d'Adam Smith, mais développés d'une manière nette et bien appliqués aux circonstances; c'était enfin une intelligence parfaite de tous les détails d'un sujet aussi important qu'épineux, et une prévoyance, que l'événement a justifiée, des résultats futurs de l'état où se trouvait en 1810 la circulation en Angleterre, tant en métaux qu'en papier. Cependant, malgré l'autorité de cet écrit et les travaux d'Huskisson dans le comité des lingots (*bullion comittee*) de la chambre des Communes, la reprise des paiements en espèces fut encore ajournée, et le fut même successivement jusqu'en 1818. La question s'étant

Digitized by Google

représentée pendant cette période dans des moments où Huskisson faisait partie de l'administration, il n'abjura pas ses anciennes opinions; mais il faut dire qu'il parut beaucoup plus préoccupé qu'il ne l'avait été jusque là des difficultés de la transition.

Les rapports de la Trésorerie avec la Banque, les dépenses de l'armée, la législation des grains, occupèrent successivement Huskisson, tant aux époques où il était en place qu'à celles où il siégeait sur les bancs de l'Opposition. Du reste, sauf la nuance, toujours facile à reconnaître, entre la parole de l'homme qui gouverne et celle de l'homme qui critique ou au moins qui contrôle, ses opinions ne varièrent pas sensiblement sur les questions de politique générale, et moins encore sur les questions financières et commerciales. Au pouvoir, il paraissait plus préoccupé des besoins du service public; hors du pouvoir, de l'urgence des économies; mais sans aucune différence choquante de principes et de langage. Favorable d'une manière constante à l'émancipation catholique, à l'abolition de la traite des noirs; partageant, en un mot, avec son ami Canning les opinions libérales de ce groupe d'hommes publics qui, en dehors des whigs, fit beaucoup pour l'avancement des principes dont ceux-ci se portaient les champions exclusifs, il parut peut-être moins décidé sur la question des grains que sur les autres questions économiques. Cependant, voulant à la fois faire de son pays l'entrepôt du commerce du monde et le foyer d'une production manufacturière de plus en plus parfaite, les intérêts de l'ouvrier devaient le préoccuper davantage que ceux de la propriété foncière. Cette dernière ne s'y méprit pas et lui voua une défiance toujours croissante.

Rendre aussi stable et aussi modéré que possible le prix d'une denrée d'une nécessité absolue et dont les circonstances atmosphériques doivent, dit-on, faire varier la valeur locale de cent pour cent dans chaque période de cinq ans, ce n'est pas un problème d'une solution facile. De 1688 à 1763, l'Angleterre (*voy.* Grains) avait vécu sous le régime de la prohibition absolue des grains étrangers (sauf le cas d'extrême cherté) et de primes à l'exportation des blés indigènes. Son agriculture était devenue, sous ce régime, la plus florissante de l'Europe; mais une population plus dense, des manufactures plus nombreuses vinrent modifier l'état des choses. Les exportations diminuèrent, les importations arrivèrent même à les surpasser, grâce à des mesures momentanées. On en vint à introduire les grains étrangers sans droit d'entrée, lorsque les blés du pays s'élevaient à 48 shellings le *quarter*, et à suspendre l'exportation lorsqu'ils en valaient 44. Les changements successifs qui eurent lieu de 1773 à 1822, et pour lesquels nous renvoyons à l'art. Grains déjà cité (T. XII, p. 713), furent généralement faits dans l'intérêt et sur les vives réclamations de l'industrie agricole. Enfin, en 1823, le bill proposé par Canning, d'après les études de Huskisson, établit le régime des droits gradués à l'importation, d'après une échelle ascendante et descendante en raison inverse du prix des céréales indigènes. Éviter la brusque transition de la faculté d'importer à l'interdiction de le faire, c'est la pensée fondamentale de ce système, également adopté en France, quoique avec de notables différences. *Voy. ibid.*, p. 714.

Mais il existait d'autres questions sur lesquelles Huskisson était destiné à exercer une influence plus décisive et plus heureuse. Depuis longtemps il avait reconnu que les relations commerciales de peuple à peuple avaient changé en Europe et tendaient à changer davantage encore; que les colonies n'étaient plus à l'égard des métropoles dans les mêmes conditions qu'autrefois, et que telle loi qui avait fondé, il y a un siècle et demi, la prépondérance maritime et la richesse industrielle de l'Angleterre, ne servait désormais qu'à faire descendre ce pays de la position élevée qu'elle l'avait aidé à atteindre. Il y avait longtemps qu'il avait recommandé à sa patrie, dans ses discours parlementaires, de ne pas exagérer le système prohibitif (*voy.*), de n'y pas persister aveuglément, de ne pas donner aux étrangers cet exemple qui deviendrait fatal à l'Angleterre. Une fois ministre, il s'occupa sans relâche de faire prévaloir dans la législation ces nouveaux

Digitized by Google

principes. Il nous reste à donner une analyse succincte du résultat.

L'ancien système colonial (*voy.*) n'admettait de relations de commerce qu'entre la colonie et sa métropole : c'était une règle absolue. L'émancipation de l'Amérique anglaise et espagnole, la séparation du Brésil de la couronne de Portugal vinrent changer cet état de choses. Des ports jusque-là fermés s'ouvrirent à tous les peuples, et le pavillon anglais fut des premiers à s'y montrer. Huskisson voulut que les possessions qui restaient à l'Angleterre pussent commercer *directement* avec les ports désormais ouverts des anciennes colonies anglaises, espagnoles ou portugaises. Elles devaient, disait-il, y gagner, et la mère-patrie ne devait pas y perdre. Il fallait d'ailleurs rendre à la fois la production moins chère dans les colonies anglaises des Indes-Occidentales et y améliorer le sort des noirs. La production annuelle de sucre y était alors de 300,000 barriques. Les quatre cinquièmes seulement de cette récolte se consommaient dans la métropole. Comment placer sur les marchés d'Europe les 60,000 barriques d'excédant, si les colons anglais ne pouvaient lutter à armes égales avec le Brésil et Cuba? Or les îles à sucre, avec leur système de culture, ne peuvent se passer pour leur alimentation des produits des régions tempérées. Mais c'était à grands frais seulement que l'Angleterre pouvait approvisionner ses ports coloniaux de ces denrées de première nécessité. Force était donc de les ouvrir à des fournisseurs moins éloignés. Aussi, à plus d'une reprise, on avait permis momentanément l'importation, des États-Unis aux Antilles anglaises, de denrées alimentaires indispensables. En 1822, le commerce direct entre ces deux régions, par navires américains, avait été autorisé d'une manière permanente. On avait étendu aux états d'Europe cette faculté de trafiquer directement avec les colonies anglaises, mais par navires anglais seulement. Cependant, peu reconnaissants des avantages qu'on leur faisait et forts de leur heureuse position, les États-Unis exigeaient que leurs navires fussent reçus dans les îles anglaises sur le même pied que ceux de la mère-patrie, et, sur le refus de l'Angleterre, ils avaient frappé de droits excessifs les cargaisons apportées des colonies britanniques chez eux par navires anglais. Huskisson était trop clairvoyant pour ne pas reconnaître que la prépondérance des États-Unis dans l'Amérique tropicale était une de ces nécessités que le temps amène et contre lesquelles le bon sens défend de se roidir; mais l'Angleterre ne croyait pouvoir, sans abdiquer sa dignité, acquiescer de prime abord à leurs prétentions altières. Elle leur interdit l'entrée de ses Antilles, et en attendant que le différend fût aplani, Huskisson la fit ouvrir aux navires de toutes les nations; et, non content d'appeler les pavillons étrangers au secours des colonies, il accorda à ces dernières le droit de recevoir en entrepôt toutes les denrées d'Europe destinées soit à leur consommation, soit à être expédiées plus tard dans les ports du continent des deux Amériques. Il assujettit seulement à un droit de 15 à 20 p. °/₀ les marchandises importées dans les colonies pour y être consommées, afin de leur créer un revenu qui devait être affecté à des améliorations locales. L'ensemble de ces mesures devait balancer, au profit des colonies comme à celui de la métropole, l'influence exclusive que les États-Unis menaçaient de prendre dans tout le Nouveau-Monde.

Ces modifications au régime colonial en entraînaient de correspondantes dans le système de navigation (*voy.*) de l'Angleterre : Huskisson les accomplit. On sait que ce système avait pris naissance sous le protectorat de Cromwell; l'acte de la 12e année de Charles II l'avait porté à sa perfection. Huskisson reconnaissait avec tous les hommes d'état de l'Angleterre que son pays lui avait dû en grande partie le prodigieux accroissement de sa puissance; mais, avant tous ceux de son époque, il sut comprendre qu'à cet égard, comme à tant d'autres, les temps étaient changés. Quand ce régime fut établi, l'Angleterre n'avait pour ainsi dire point d'industrie; elle exportait ses grains, ses laines, et en général toutes ses matières premières. Elle n'avait que peu de navires, et cependant une marine formidable était la première condition du maintien de son indépendance; celle de

Digitized by Google

la Hollande menaçait à la fois ses intérêts et sa sécurité. L'Europe continentale, bien en arrière de ces deux pays quant à la navigation, ne songeait pas à lutter contre eux. Encourager aux dépens des autres nations l'élan du peuple anglais vers les entreprises maritimes, c'était une politique nationale, sage et profonde, dès que la chose était possible : le régime ultrà-protecteur et même exclusif en faveur de la navigation anglaise avait donc été consacré à juste titre au XVIIe siècle; il n'avait point éprouvé d'altération jusqu'à la paix de 1783.

La pêche, le cabotage, le commerce avec l'Europe, celui des colonies, enfin le commerce extrà-européen, voilà les cinq chefs sous lesquels on peut ranger la navigation d'un pays de notre partie du monde. Les lois anglaises avaient attribué aux bâtiments nationaux exclusivement les deux premiers et les deux derniers. Quant au commerce avec l'Europe, la règle générale était que l'importation en Angleterre pouvait avoir lieu de tous les ports européens par tous les navires appartenant à des nations amies; mais un droit différentiel atteignant les bâtiments étrangers protégeait contre leur concurrence ceux de l'Angleterre. De plus, la règle avait deux exceptions, l'une dirigée contre la Hollande, alors à bon droit redoutée des Anglais, et qui ne pouvait apporter chez eux dans ses navires que les produits de son propre territoire, l'autre ayant pour but de réserver aux bâtiments anglais et à ceux du pays de production l'importation de diverses espèces de marchandises encombrantes (telles que les bois de construction), qui, au nombre de 28, étaient connues dans le commerce sous le nom d'*articles énumérés*. Encore ici on retrouvait le droit différentiel au profit des navires anglais.

Ainsi protégée, la navigation britannique était devenue la plus florissante du globe; mais la rigueur du système exclusif finit par exaspérer les colonies de la Nouvelle-Angleterre et contribua, autant que les taxes arbitraires, à leur faire secouer le joug. En effet, les ports anglais chicanaient ceux de l'Amérique du Nord à l'égard de leurs moindres expéditions; quant à l'Irlande, sa position était telle que, si un navire anglais venant des colonies échouait sur ses côtes, la cargaison, qui s'y serait bien vendue, ne pouvait y être introduite. Il fallait qu'un autre navire anglais fût expédié d'Angleterre pour emmener cette cargaison, l'Irlande n'ayant pas le droit de communiquer *directement* avec les colonies, et ne pouvant recevoir leurs produits que par l'intermédiaire des caboteurs anglais.

Ces abus monstrueux avaient cessé avant le ministère d'Huskisson, qui en effaça les dernières traces. Mais ce n'était pas la seule atteinte que les lois de navigation eussent reçue avant lui. Après la paix de 1783, il avait fallu compter avec l'Amérique indépendante. En admettant ses navires dans les ports anglais, quoique avec des droits inégaux, on avait violé la règle relative au commerce extrà-européen. Mais dès 1787, s'inspirant du système anglais et l'appliquant à son profit, le congrès des États-Unis avait frappé de droits différentiels les navires étrangers admis dans leurs ports, ainsi que les cargaisons. Le coup avait été rude pour l'Angleterre. Après avoir hésité entre un système de primes et un système de représailles, elle s'était résignée, en 1815, au régime de la réciprocité d'admission avec droits égaux : nouvelle brèche aux vieilles maximes. Le Brésil, Saint-Domingue, etc., avaient obtenu ensuite un pareil traitement; mais la chose n'avait plus la même importance, ces pays étant sans marine. On en était là lorsque Huskisson devint président du bureau du commerce. Des réformes avaient été préparées par M. Wallace, son prédécesseur; mais il lui était réservé de les effectuer, de les étendre, de les faire prévaloir dans les esprits aussi bien que dans les faits, par la manière dont il sut les exposer et les défendre.

De 1822 à 1825, il fit voter par le Parlement des mesures dont le résultat fut : 1° d'admettre, soit en entrepôt pour la réexportation, soit immédiatement pour la consommation, dans tous les ports de la Grande-Bretagne, les provenances des états d'Europe comme des états extrà-européens, par tous navires des nations amies aussi bien que par na-

Digitized by Google

vires anglais; 2° d'abolir tous droits différentiels de douane sur ces provenances, qu'elles fussent importées par navires anglais ou par navires étrangers; 3° de traiter pour les droits de navigation sur le pied d'une réciprocité parfaite avec toutes les nations; 4° de laisser amener en Angleterre la plupart des *articles énumérés* par tous navires des pays où ils avaient été, soit produits, soit introduits. La pêche, le cabotage, le commerce direct entre la métropole et les colonies et de colonie à colonie demeuraient, comme par le passé, exclusivement réservés aux bâtiments anglais.

Ces changements n'excitèrent pas d'abord de grandes plaintes. La fièvre de spéculation qui, en 1825, s'était emparée de l'Angleterre, y avait tellement exagéré le mouvement commercial et maritime que les propriétaires de navires ne pouvaient suffire aux demandes : aussi, malgré l'emploi d'un grand nombre de bâtiments étrangers, le fret était hors de prix. L'année 1826 vint liquider les folles opérations de sa devancière : aux espérances gigantesques succédèrent les amers désappointements. Atteints, quoique faiblement, par les résultats funestes de la crise, les propriétaires de navires jetèrent alors les hauts cris. Ce fut pour se défendre de leurs attaques passionnées que Huskisson prononça, sur le sujet qui nous occupe, ses deux discours du 12 mai 1826 et du 6 mai 1827. Il demeura victorieux dans cette lutte, et jamais triomphe ne fut mieux mérité. Le bon sens, la logique, la connaissance la plus exacte des faits, les sentiments élevés et généreux, cette prévoyance de l'avenir qui caractérise un véritable homme d'état, tout se trouve dans ces discours, excepté les vains ornements qu'à coup sûr personne n'y regrette.

Huskisson reconnaissait hautement que le premier intérêt de sa patrie était celui de sa navigation; le commerce et l'industrie n'étaient que le second; car les moyens de force et de conservation doivent passer avant les moyens de richesse. Mais la navigation de la Grande-Bretagne était-elle en décadence? Non; car, au lieu de 16,000 matelots (pied de paix de sa marine militaire en 1792), l'Angleterre en avait 30,000 pour 1826, sans compter la réserve à demi-solde; sa marine marchande, à la même époque, occupait encore (pour le commerce extérieur seulement) 1,800,000 tonneaux et 100,000 marins, bien que le rétablissement de la paix en 1815, l'abolition de la traite des noirs, la cessation de la piraterie des Barbaresques par suite du bombardement d'Alger, la diminution des transports militaires de l'Angleterre, fussent autant de causes d'amoindrissement de la navigation anglaise ou d'accroissement de celle des nations continentales. Le pavillon de l'Espagne, autrefois si puissante, avait disparu de l'Océan; la France n'avait pas, en 1825, la moitié de son tonnage de 1792; celui de la Hollande était aussi fort diminué; l'Angleterre seule, en Europe, avait grandi sous ce rapport dans l'énorme proportion de 75 p. %. Il est vrai qu'une puissance nouvelle (les États-Unis) avait surgi dans l'intervalle; mais c'était précisément cette rivalité récente qui devait engager l'Angleterre à sortir de ses anciens errements. Qu'avait voulu l'acte de Charles II? Deux choses : d'abord conserver au pays la plus grande part dans ses transports maritimes, et ensuite diviser le reste entre les autres nations, de telle sorte qu'aucune d'elles ne devînt prépondérante. Le premier objet était atteint sans doute; mais pour maintenir l'activité de la navigation anglaise les lois protectrices et prohibitives ne suffisaient plus. Il fallait étendre l'emploi de cette navigation en favorisant le commerce, accablé sous le monopole des possesseurs de navires. Attirer, par la concurrence et l'abaissement du fret, dans les entrepôts de la Grande-Bretagne une grande partie des denrées destinées à la consommation du monde entier, c'était servir ces deux intérêts à la fois. Concéder au Danemark, à la Suède, à la Norvége, aux villes anséatiques, le traitement de réciprocité pour leurs navires, c'était donner à ces marines secondaires ce qu'on avait été forcé depuis longtemps d'accorder à celle des États-Unis; c'était faire librement pour le faible ce qu'on avait été contraint de faire pour le fort. A défaut de l'honneur et de la justice, la politique seule l'eût commandé; car c'était

Digitized by Google

l'unique moyen d'atténuer la prépondérance américaine et de poursuivre ainsi le second objet des anciennes lois de navigation.

D'ailleurs l'abandon des droits différentiels était forcé, puisque l'Europe, jusqu'alors indifférente à ses intérêts sous ce rapport, entrait à son tour dans ce système. La Prusse avait donné l'exemple. Si l'on persistait dans une lutte de tarifs, qui y perdrait le plus en définitive? Évidemment le peuple le plus navigateur et par cela même le plus vulnérable, puisque les droits différentiels n'étaient autre chose qu'un impôt levé sur son commerce et sa navigation par les gouvernements étrangers. Si, pour protéger sa propre navigation, chaque puissance avait recours aux droits différentiels, on en viendrait à ce point que toute contrée exporterait ses produits par ses navires et recevrait les produits de l'étranger par les bâtiments de l'étranger. Tout le désavantage, sous le rapport de la navigation, ne serait-il pas pour l'Angleterre, qui n'exportait que des produits manufacturés et qui recevait une énorme quantité de matières premières? Une pareille lutte ne tendait à rien moins qu'à doubler, au détriment des consommateurs de l'Europe entière, le prix du transport par mer des denrées, en anéantissant les retours.

A ces raisonnements décisifs Huskisson joignait des preuves numériques accablantes pour ses adversaires. Aux pétitionnaires des ports, qui affirmaient qu'en 1826 la navigation anglaise périssait étouffée par la funeste extension de la navigation étrangère, il démontrait que c'était cette dernière qui perdait du terrain, puisqu'en cette année désastreuse le tonnage britannique n'avait diminué que de 11 pour % relativement à 1825, année d'activité exagérée, tandis que le tonnage étranger avait baissé de 29 pour %. A des plaintes sans fondement et sans mesure il opposait ainsi des résultats palpables, qui accusaient ou l'ignorance ou la mauvaise foi de ses antagonistes.

Mais ce n'était pas tout que d'obtenir de la navigation anglaise, si forte et si vivace, quelques concessions en faveur des fabriques et du commerce du pays, il fallait encore porter la main sur les tarifs de douanes et les abaisser dans le double intérêt du consommateur indigène et de la production destinée pour le dehors, sans dépasser la limite qu'imposaient d'une part le soin du revenu public, de l'autre la protection modérée à laquelle avait droit l'industrie nationale.

Des diverses branches de cette industrie, les unes produisaient trop chèrement à raison des droits qui frappaient les matières premières à leur entrée, les autres ne donnaient que des produits imparfaits, parce qu'elles n'avaient point à redouter la concurrence étrangère. Une contrebande active, résultat obligé de ce régime, tirait de la poche des consommateurs anglais une prime qui, avec un système de droits modérés, eût été perçue par le Trésor. Les fluctuations de ce commerce irrégulier faisaient varier à chaque instant le prix des marchandises anglaises de même nature, au grand dommage du commerce licite. Huskisson fit disparaître les droits quasi-prohibitifs, qu'il regardait comme un brevet de médiocrité pour les manufactures de son pays; 30 pour % de la valeur fut la limite la plus élevée de ceux qu'il établit à l'importation des objets fabriqués à l'étranger. Il fixa de 10 à 20 pour % les droits d'entrée sur les matières premières. Base nécessaire du prix de revient des produits manufacturés dans le pays, le taux d'achat de ces matières ne pouvait être trop diminué si l'on voulait soutenir sur les marchés du monde la concurrence de jour en jour plus redoutable des autres contrées de l'Europe et des États-Unis eux-mêmes, devenus manufacturiers. Ici l'intérêt fiscal devait être mis de côté. L'agriculture et les mines de la Grande-Bretagne avaient seules droit d'être écoutées, lorsqu'il s'agissait de poser une limite à l'abaissement des droits d'importation. Huskisson leur fit des concessions suffisantes, trop grandes peut-être à certains égards, mais qui ne diminuèrent pas leur irritation contre lui. Cependant les maîtres de forge se montrèrent conciliants : le droit qui frappait les fers de Suède fut abaissé de leur aveu. Quant au cuivre, le droit d'entrée ne put être réduit qu'à 27 p. %, ce qui maintenait encore la

Digitized by Google

denrée fabriquée à un prix trop haut pour l'industrie anglaise. Malgré leur supériorité incontestée, les étoffes de laine et de coton étaient protégées par des droits dont quelques-uns s'élevaient jusqu'à 50 et 75 p. %. Pour l'honneur de l'industrie nationale, Huskisson les effaça du tarif anglais et les remplaça par d'autres qui variaient de 10 à 15. Les porcelaines de luxe, les gants français donnaient lieu à une contrebande incessante : la prohibition de ces articles fut levée ; des droits de 15 à 30 p. % la remplacèrent avec profit pour tout le monde, excepté pour les fraudeurs. Ce régime fut généralisé avec les modifications nécessaires suivant les matières auxquelles on l'appliquait; mais à l'égard des laines brutes et des soieries, il donna lieu à l'opposition la plus véhémente.

La fabrication des étoffes de soie, importée de France en Angleterre lors de la révocation de l'édit de Nantes, avait pour siéges principaux Spitalfields, quartier de Londres habité par les descendants des réfugiés français, Coventry, Macclesfield et Taunton. Ses produits étaient solides, mais chers, en étoffes unies; leur infériorité à l'égard de ceux de Lyon était extrême en tissus de goût et de luxe, dits façonnés: aussi la contrebande se chargeait-elle d'en approvisionner l'Angleterre. La prohibition des soieries du continent n'avait pas garanti la fabrique anglaise des épreuves les plus cruelles; car en 1816 sa détresse était si grande que la peste seule, dit-on, aurait pu donner l'idée de la désolation et du silence qui régnaient alors à Spitalfields. Après avoir échoué, en 1823, dans la chambre des Lords, un bill voté, au mois de mars 1824, sur la motion d'Huskisson donna entrée, à partir de juillet 1826, aux soieries étrangères, avec le droit *maximum* de 30 p. %. Au lieu d'employer ce délai à s'aguerrir contre une concurrence légitime et nécessaire, les fabricants et leurs représentants au Parlement s'épuisèrent en réclamations violentes, en prophéties terribles, en intrigues de tout genre pour faire rapporter la mesure. M. Baring (*voy.*), député de Taunton, qui avait prononcé d'éloquents discours en faveur de la liberté du commerce, abandonna Huskisson et se joignit aux alarmistes. Mais le ministre tint bon et le bill fut maintenu. Les circonstances étaient des plus défavorables : la crise commerciale était dans toute son intensité ; comme industrie de luxe, la fabrique des soieries en souffrait beaucoup, et l'on attribuait aux effets anticipés de la mesure ministérielle une stagnation qui, du reste, était loin d'atteindre celle de 1816.

Cependant les droits sur les soies grèges et organsinées furent abaissés; les soieries du continent furent admises en entrepôt pour l'exportation, avec draw-back (*voy.*) payé à la sortie, et, après plusieurs assauts successivement livrés à ces utiles réformes dans la chambre des Communes, Huskisson put prouver, en repoussant les derniers dans son discours du 24 février 1826 et dans ceux de la session de 1830, que les fabriques de soieries s'étaient relevé; que la demande d'ouvriers était croissante; que l'importation des matières premières avait doublé; que Bristol avait pour la première fois exporté des soieries en Amérique ; que Coventry appliquait la vapeur à ses métiers à rubans; que les foulards de l'Inde, dont, avant les changements, Hambourg inondait frauduleusement l'Angleterre, et qu'on avait déclarés de tout temps inimitables par l'industrie anglaise, étaient reproduits avec tant de succès qu'on en expédiait jusque dans l'Inde; que Lyon et Zurich même, si favorisé par le bas prix de sa main-d'œuvre, s'inquiétaient de ces progrès; qu'il en était ainsi dans d'autres branches d'industrie, dans la ganterie, par exemple, où, l'importation des peaux augmentant rapidement, celle des gants du continent avait diminué de 61,000 douzaines à 38,000, du premier au second semestre de 1828. Enfin le revenu public s'améliorait et la douane grossissait ses recettes des pertes qu'éprouvait la contrebande.

Tels furent les principaux changements que Huskisson fit adopter. Il en méditait d'autres, sur les laines, par exemple, que les vicissitudes politiques l'empêchèrent de mener à fin. Accusé d'abord, dans sa patrie, d'aller trop loin et trop vite; traité de théoricien inflexible,

Digitized by Google

sourd aux cris de détresse que ses cruelles expériences arrachaient à des populations aux abois, il y a trouvé, après le succès, dans les purs théoriciens, dans les économistes radicaux, des appréciateurs non moins passionnés, non moins injustes, qui l'ont représenté comme un déserteur des principes, toujours prêt, soit par corruption, soit par ignorance, à pactiser avec le privilége et le monopole. L'avenir, plus équitable, reconnaîtra en lui un partisan éclairé de la liberté du commerce, en tant qu'elle est compatible, pour chaque nation, avec le soin de son indépendance, de sa propre conservation. Huskisson subordonna toujours à la raison d'état l'intérêt purement matériel; mais il ne voulut point immoler cet intérêt, dans sa généralité, aux habitudes ou aux convenances de certaines classes de producteurs. Voyant l'Europe tendre à l'isolement commercial et chaque puissance se barricader dans ses lignes de douanes, avec la prétention déraisonnable de vendre aux autres sans jamais rien leur acheter, il pensa qu'il appartenait à l'Angleterre, dont la culture et l'industrie étaient sans rivales, d'entrer la première dans une voie plus large et plus conciliante. Il ne tendit, quoi qu'on en ait pu dire, aucun piége aux étrangers. Son système, qui n'eût point trouvé de contradicteurs sérieux dans son pays si le continent avait répondu à ses avances, était encore le meilleur, le continent persistant dans ses vues exclusives.

Toutes les mesures accessoires qui pouvaient favoriser le commerce attirèrent l'attention de Huskisson. Quinze cents lois de douanes, dont quelques-unes remontaient jusqu'à Édouard Ier, formaient un code inintelligible et barbare qui, sous son ministère, fut corrigé et résumé en onze lois. Il prévit les catastrophes que préparaient les spéculations désordonnées de 1825, et conjura inutilement les banques de province de ne pas seconder cette tendance fatale par des avances imprudentes. Tant de travaux altérèrent encore une santé déjà frêle; le repos lui devint nécessaire. En 1825, il revit Paris, et descendit chez son ami lord Granville (*voy.*), à l'ambassade d'Angleterre, dans ce même hôtel où, 33 ans auparavant, il avait eu, dit-on, le bonheur de sauver la vie au marquis de Champcenetz, gouverneur des Tuileries, dans la soirée du 10 août (1792). En 1827, toujours souffrant, il visita de nouveau le continent. Il avait laissé Canning malade : un courrier, qui le joignit dans le Tyrol, lui apporta la nouvelle de sa mort. Aussitôt il regagna Paris, et ce fut là qu'il consentit à entrer dans le ministère de lord Goderich (*voy.* Ripon), comme chargé du département des colonies. Cette faible administration s'étant dissoute à la fin de décembre 1827, le duc de Wellington, M. Peel et leurs amis formèrent un cabinet de coalition avec lord Palmerston, M. Grant et Huskisson, qu'on regardait comme indispensable. Ce ministère n'avait rien d'absolument incompatible avec les opinions professées par Huskisson. Cependant telle est en Angleterre la fidélité aux amitiés politiques, et telles sont aussi, là comme ailleurs, les rancunes profondes des partis, que Huskisson fut amèrement blâmé pour s'être joint à quelques hommes que la famille de son ami Canning regardait comme responsables de sa fin prématurée, à cause de la violence de l'opposition qu'ils lui avaient faite. A l'ouverture de la session, Huskisson se justifia; cette apologie fut accueillie très froidement. La meilleure explication de sa conduite était précisément celle qu'il ne pouvait pas donner, c'est-à-dire le besoin que des hommes engagés dans de grandes réformes administratives et peu ardents sur les questions de parti éprouvent de conserver le pouvoir tant qu'ils le peuvent, afin de poursuivre le but auquel leur existence est vouée. Le triomphe des catholiques (*voy.* Émancipation), auquel Huskisson avait contribué, vint donner de l'éclat au ministère. Mais bientôt des divisions intérieures surgirent sur la législation des grains, sur l'abolition des bourgs pourris. Huskisson n'avait jamais voulu de la réforme parlementaire (*voy.* Grande-Bretagne) : il y voyait le prélude d'une révolution. Mais le seul moyen d'éviter cette grande et hasardeuse mesure, c'était de faire disparaître les abus les plus criants. Il

Digitized by Google

ne suffisait pas, selon lui, d'ôter le droit d'élire à quelques douzaines d'individus qui trafiquaient notoirement de leurs votes : il fallait transporter ce droit à de grandes villes que l'industrie moderne avait élevées et qui n'avaient point de représentants. Déjà pendant la session de 1828, il avait voté, dans la question du bourg d'East-Retford, contre la majorité du ministère; dans celle de 1829, la question s'étant représentée, le même vote se reproduisit. Rentré chez lui à l'issue de la séance où des paroles piquantes avaient été échangées avec quelques-uns de ses collègues, Huskisson écrivit au duc de Wellington un billet d'où celui-ci put inférer qu'il donnait sa démission. Dans la journée, le duc porta au roi ce billet et la nouvelle de la retraite de Huskisson. « S'il s'en va, dit George IV, il n'y a plus de ministère; » et, en effet, l'administration fut dissoute par la sortie de la portion libérale du cabinet. Une longue correspondance s'établit alors entre le duc et Huskisson, qui prétendait avoir posé une question et non pas notifié un parti pris. Ces commentaires contradictoires de sa démarche se reproduisirent dans les chambres, sans rien éclaircir. L'administration se recompléta dans le sens tory, et Huskisson sortit du pouvoir pour n'y plus rentrer.

La session de 1830 fut la dernière où sa voix dut s'élever dans les conseils de son pays. Affecté profondément des attaques furibondes dont il avait été l'objet, ses derniers discours semblèrent empreints d'une mélancolie prophétique. Une excursion en Italie n'avait pas rétabli sa santé délabrée; mais on avait remarqué que le pape avait insisté pour voir et remercier en lui un défenseur constant des catholiques irlandais. Au commencement de septembre 1830, Huskisson, triste et languissant, se trouvait dans son petit domaine d'Eartham. Les whigs avaient agité la question de savoir s'ils devaient faire une démarche collective près de lui pour l'engager à se mettre à la tête de l'opposition qu'ils préparaient pour l'hiver suivant contre le ministère Wellington; ils avaient ajourné la décision. Ce fut alors qu'une députation de Liverpool, où il avait été réélu sans que sa santé lui eût permis d'y paraître, vint l'engager à assister à l'inauguration du chemin de fer de cette ville à Manchester. Il s'y rendit, accompagné de sa femme, et fut reçu avec le plus vif empressement dans cette grande cité, qui ne vivait que par la navigation, et qui justifiait par son accueil les mesures que l'ex-ministre avait fait adopter, depuis sept ans, à l'égard de cette base première de la puissance britannique. Le 15 septembre, il monta dans les wagons du premier convoi qui devait parcourir le chemin de fer. Un grand nombre de personnages distingués faisaient le voyage, entre autres le duc de Wellington, toujours premier ministre, et qui était venu recevoir à Liverpool le droit de cité, honneur que cette ville lui avait décerné. A moitié chemin, le convoi fit halte : on descendit pour quelques minutes. Huskisson cherchait à joindre le duc pour lui tendre la main et lui prouver ainsi que leur divorce politique l'avait laissé sans rancune à son égard. Tout à coup on signale l'approche d'une locomotive : chacun regagne précipitamment sa place; Huskisson reste le dernier, hésite une seconde, saisit la portière du wagon qui lui échappe, tombe à la renverse sur les rails, et la locomotive lui passe sur le corps, en lui brisant les os des cuisses. Un cri de douleur retentit; Mme Huskisson n'avait rien perdu de ce cruel spectacle. Transporté au presbytère d'Eccles, Huskisson y rendit le dernier soupir le soir même, après neuf heures des plus atroces souffrances, supportées avec une résignation admirable. Il réclama les secours religieux de son hôte, ajouta de sa main quelques mots à son testament, et déclara qu'il avait vécu et mourait exempt de haine pour qui que ce fût. La présence d'un épouse dévouée, de quelques excellents amis, tels que lord Granville, dut adoucir pour lui ces moments terribles. La consternation de ceux qui l'entouraient était sans bornes. Une véritable stupeur régna dans Liverpool et Manchester quand ce fatal événement y fut connu.

Liverpool insista pour conserver les restes de son illustre représentant, et, neuf jours plus tard, ces débris mutilés

Digitized by Google

furent inhumés dans le cimetière neuf de la ville.

Huskisson était d'une taille moyenne; il n'avait aucune des qualités physiques qui attirent l'attention sur un orateur. Ses manières étaient simples, son humeur était égale. Sa vie privée fut irréprochable; marié, en 1799, avec miss Milbanks, fille d'un amiral de ce nom, cette union, qui demeura stérile, fut exemplaire jusqu'à la fin. Il y a eu, et il y aura peut-être toujours, deux opinions sur le caractère de Canning : il ne saurait y en avoir qu'une sur celui de Huskisson. Grâce aux soins de sa veuve, les principaux discours de Huskisson et son pamphlet sur la circulation ont été recueillis et publiés à Londres, en 3 vol. in-8°. O. L. L.

HUSS (Jean), le réformateur bohême, naquit en 1373 à Hussinecz, près de Prachaticz (cercle de Prachin), et c'est de ce lieu natal que lui est venu le nom de Huss ou Jean de Hussinecz. Protégé par son seigneur et par d'autres personnes qui s'intéressaient à lui, il entra, en 1389, à l'université de Prague, où il ne tarda pas à se faire remarquer par son application et sa bonne conduite. Devenu le *famulus* d'un professeur, il put profiter de sa bibliothèque théologique. En 1396, il fut reçu maître ès-arts, et, deux ans après, il commença à donner des leçons publiques de théologie et de philosophie. La place de prédicateur de la chapelle de Bethléem, à Prague, qu'il obtint en 1402, jeta les fondements de son influence sur le peuple, qui n'écoutait pas avec moins de plaisir que les étudiants les sermons de Jean Huss; et la reine Sophie (femme de Venceslas) l'ayant choisi pour son confesseur, les portes du palais s'ouvrirent devant lui.

Ce fut vers cette époque qu'il apprit à connaître les ouvrages de l'Anglais Wiclef (*voy.*). L'étude de la Bible lui était trop familière pour qu'il ne fût pas frappé de ce qu'il y avait de vrai dans les attaques du théologien d'Oxford contre les abus qui s'étaient introduits dans l'Église. Il devint donc l'apôtre le plus zélé d'une réforme qui avait pour but de ramener le christianisme à sa simplicité et à sa pureté primitives. La libéralité de ses opinions fut bientôt remarquée; il prenait d'ailleurs une part active aux luttes fréquentes qui s'élevaient dans l'académie entre les Allemands et les Bohêmes au sujet, par exemple, du droit de voter dans les élections académiques, et votait contre les priviléges des étrangers; il ne tarda pas à se trouver ainsi en opposition avec un parti puissant. Ces querelles, qui dataient déjà de 1378, et que le roi Venceslas décida contre les étrangers, finirent par devenir une lutte nationale, de disputes philosophiques qu'elles avaient été jusque-là entre l'école des Réalistes, à laquelle appartenait Huss, et celle des Nominaux, qui comptait la plupart des Allemands parmi ses partisans.

Le grand schisme (*voy.*) d'Occident avait mis à nu les vices de la hiérarchie. La Bohême ne reconnaissait pas Benoît XIII, et, depuis 1409, elle refusait aussi l'obédience à Grégoire XII. Quelques hommes instruits avaient prévenu la noblesse et le peuple contre les prétentions de la papauté et les avaient habitués à juger par eux-mêmes. Le gouvernement de Venceslas favorisait cet esprit anti-papal, dans des vues politiques aussi bien que par déférence pour Huss, qui était généralement estimé. Rien n'empêchait donc ce docteur de prêcher contre la dépravation des mœurs des prêtres et des laïcs, et contre la vente des indulgences en Bohême. Il ne produisit pas une sensation bien profonde en déclarant que les messes pour les morts, le culte des images, la vie monacale, la confession auriculaire, le jeûne, etc., étaient des inventions de la superstition ou de l'intérêt pontifical, et qu'en refusant le calice aux laïcs, dans la communion, on agissait contrairement à l'Écriture : ces doctrines étaient déjà fort répandues en Bohême.

Sa prédication eut un tel succès que le nouveau pape, Alexandre V, finit par le citer à Rome. Huss n'ayant pas obéi à la sommation, l'archevêque de Prague, Sbynko, se chargea de le poursuivre. En 1410, 200 volumes des œuvres de Wiclef ou se rapportant au moins à sa doctrine, furent brûlés dans le palais archiépiscopal, et les prédications en langue bohême dans la chapelle de Bethléem furent interdites. Mais Huss ne tint compte ni de cette défense, ni d'une nouvelle ci-

Digitized by Google

tation du pape Jean XXIII. Les personnes qu'il avait envoyées à Rome ayant été arrêtées, il en appela à un concile général. Lorsque le pape fit prêcher en Bohême la croisade contre le roi Ladislas de Naples, Huss s'y opposa avec une grande énergie. Son ami, Jérôme, camaldule né à Prague, et qui y était retourné après avoir vécu 20 ans à Camaldoli, où il avait embrassé la vie religieuse, se permit des actes de violence que le pape mit sur le compte de Huss, et dont il prit occasion pour l'excommunier, mettant Prague même en interdit tant qu'il y resterait. Huss, qui ne se fiait pas à la faible protection du roi, se retira auprès de son seigneur, Nicolas de Hussinecz. Dans ce village et dans ceux d'alentour, il prêcha avec le plus grand succès, et y composa les ouvrages remarquables *Des six erreurs* et *De l'Église*, où il attaquait la transsubstantiation, la foi aux papes et aux saints, le mérite de l'absolution donnée par un prêtre pécheur, l'obéissance absolue aux puissances de la terre, et la simonie qui régnait alors partout. Il y déclarait que l'Écriture sainte est la seule règle de la foi. L'accueil que ces doctrines trouvèrent auprès de la noblesse et du peuple augmenta considérablement le nombre de ses partisans, mais elles lui valurent aussi le périlleux honneur d'être cité au concile de Constance. *Voy.* l'article.

Huss, ardent lutteur pour ce qu'il regardait comme la vérité, accepta avec joie l'invitation qui lui était faite par cette assemblée d'y venir défendre ses opinions devant les théologiens de toutes les nations. Venceslas le mit sous la protection du comte Chlam et de deux autres nobles bohêmes; un sauf-conduit de l'empereur Sigismond lui garantissait d'ailleurs sa sûreté personnelle, et Jean XXIII lui donna l'assurance, à son arrivée à Constance, le 4 novembre 1414, qu'il ne lui arriverait aucun mal. Malgré toutes ces sûretés, le 28 du même mois Huss fut arrêté dans une conférence avec quelques cardinaux, et jeté en prison quoique malade. Plusieurs magnats de Bohême et de Moravie firent vainement entendre les réclamations les plus énergiques. A la séance publique du 5 juin 1415, les Pères du concile couvrirent la défense du docteur de Prague par leurs cris et leurs insultes. Le 7 et le 8, il put, il est vrai, s'expliquer longuement, grâce à la présence de l'Empereur; mais on ne tint aucun compte de tout ce qu'il dit. On exigea de lui une rétractation absolue de toutes les hérésies qu'il avait enseignées ou que seulement on lui attribuait; mais n'ayant pas voulu renoncer à sa foi, il fut condamné à être brûlé vif le 6 juillet 1415. Sa perte était résolue depuis longtemps. Huss eut encore le courage de rappeler à l'Empereur son sauf-conduit, et Sigismond ne put s'empêcher de rougir; mais l'exaspération contre ce simple prêtre qui avait osé révéler tous les abus était trop grande pour qu'il pût espérer d'échapper au sort qui le menaçait. Il fut donc conduit au bûcher le jour même et livré aux flammes; ses cendres furent jetées dans le Rhin. En passant devant le bûcher où l'on brûlait ses livres, il se mit à sourire, et il expira en chantant des actions de grâce. D'autres ajoutent qu'en voyant le zèle fervent d'une femme qui pensait faire une action méritoire en attisant le feu allumé pour brûler un hérésiarque, il s'écria doucement : *O sancta simplicitas!* Ses ennemis mêmes parlent avec étonnement de ses vertus et de sa fermeté dans la mort. Quant à ses mérites comme littérateur, ils ont été appréciés à l'art. Bohême, T. III, p. 614. *Voy.* Hussites. *C. L. m.*

HUSSARDS ou Houssards, espèce de cavalerie légère d'origine hongroise*. En Hongrie et en Pologne, les hussards formaient une milice à cheval que l'on opposait avec succès à la cavalerie irrégulière des Turcs. En France, on eut sous Louis XIII cinq compagnies de cavalerie hongroise; elles faisaient partie de l'armée qui assiégea et prit Landrecies en 1637. Elles subsistèrent ainsi jusqu'en 1692. Alors Louis XIV ordonna la for-

(*) C'est aussi la langue hongroise qui donne l'explication du nom, formé des deux mots *huzz* (pron. *houzz*), vingt, et *ar*, prix, solde. Matthias Corvin ayant fait, en 1458, un appel à la noblesse hongroise, elle équipa un corps de cavalerie légère en prenant un homme (un *soldat*) par *vingt* feux. Depuis la guerre de Trente-Ans, cette cavalerie légère fut généralement désignée sous le nom de *Croates*. S.

Digitized by Google

mation d'un régiment de hussards. Après avoir été employé en Allemagne sur le Necker, en 1693, ce régiment fut réformé à la paix, et ses meilleurs officiers furent incorporés dans les régiments étrangers au service de France. En 1701, le régiment de *Linden-Hussards* fut donné à Louis XIV; en 1719, on créa un régiment de deux escadrons que le comte de Berchini avait levé en Turquie et amené en France; un autre régiment, d'un escadron, fut formé, en 1734, par le comte Esterhazy; quatre autres régiments d'un seul escadron furent encore créés en 1743 et 1744. Ils étaient, en 1748, au nombre de six, composés de 28 escadrons; une ordonnance du 30 novembre 1748 les réduisit à huit escadrons de 100 hommes chacun, dont quatre devaient être entièrement composés de Hongrois.

Le maréchal de Saxe, dans ses *Rêveries*, préfère les dragons (*voy.*) aux hussards, parce que, dit-il, avec la même légèreté ils ont plus de solidité. Néanmoins les diverses puissances du Nord ont toutes reconnu l'utilité de cette espèce de cavalerie légère et lui ont conservé un rang dans l'organisation de leurs armées. Dans les dernières guerres, les hussards français, comme ceux des armées étrangères, ont rendu de très grands services; et la France se rappelle toujours avec orgueil les noms des Berchini, des Lauzun, des Chamboran, des Lassalle et de beaucoup d'autres, sous le commandement desquels les hussards se sont couverts de gloire.

L'habillement de cette troupe est élégant et léger; leurs chevaux sont de petite taille; leurs armes consistent en un sabre, une carabine et une paire de pistolets. La cavalerie française compte six régiments de hussards de trois escadrons chacun; les armées allemandes en admettent un plus grand nombre. L'organisation des régiments de hussards en France est en tout conforme à celle des autres corps de cavalerie. C-TE.

HUSSITES (GUERRE DES). Homme pieux et plein de modération, le réformateur Jean Huss (*voy.*) n'aurait point approuvé la terrible vengeance que ses partisans tirèrent de sa mort, ni les excès qu'ils exercèrent contre l'Empereur, l'Empire et le clergé. Ils se rirent des ordres et des excommunications du concile, et, bien loin d'extirper la nouvelle doctrine, l'auto-da-fé de Constance (*voy.*) donna lieu à une ligue dans laquelle entrèrent aussitôt des Bohêmes de toutes les classes qui prirent de leur maître le nom de *Hussites*. En 1417, le roi Venceslas dut permettre à plusieurs églises la communion sous les deux espèces (*utraquistes*), et le nombre des Hussites augmentant de jour en jour, il s'en trouva parmi eux qui même ne se bornèrent plus à réclamer la liberté du culte. La conduite équivoque, timide, que Venceslas tint jusqu'à sa mort, arrivée le 13 août 1419, et les rigueurs inquisitoriales du cardinal-légat, Jean Dominico, provoquèrent la révolte. Les prétentions de Sigismond à la couronne de Bohême n'étaient pas propres à l'éteindre. N'ayant en vue que l'extirpation de l'hérésie, de mauvaise foi dans les traités, à la tête d'armées inférieures en bravoure aux Hussites, auxquels sa conduite l'avait rendu odieux, et n'ayant, ni lui ni ses capitaines, le génie de leurs chefs, il dut, pendant quinze ans, abandonner son héritage en proie à l'anarchie.

Le premier acte de la révolte consista en cruelles représailles exercées contre les catholiques. Les nombreux et riches couvents de la Bohême et les églises furent pillés, incendiés, les prêtres et les moines massacrés. Jean Ziska (*voy.*) de Trocznow, gentilhomme bohême, sut composer avec les troupes indisciplinées, qui accouraient à lui de tous côtés, une armée bien équipée, parfaitement exercée et invincible derrière ses remparts de chariots. Pour place d'armes et centre de ses opérations, Ziska choisit une montagne du cercle de Béchin consacrée par les prédications de Huss et fortifiée par la nature, sur laquelle il bâtit la ville de Tabor. Sous ses ordres commandait le plus ancien ami de Huss, Nicolas de Hussinecz, renommé par son courage, avec lequel Ziska s'était mis, en 1417, à la tête des Hussites et avait défait, en 1420, l'armée impériale qui s'avançait sur Tabor, sous les ordres de l'apostat Ulric de Rosenberg. L'ardent patriotisme de Nicolas lui fit rejeter d'abord le projet des

Digitized by Google

habitants de Prague, d'élire pour roi un prince étranger; mais les violences répugnaient à son cœur. Il mourut le 25 décembre 1420, avec la gloire d'avoir été un noble défenseur des doctrines de Huss, sans persécuter les catholiques. Sous ce rapport, Ziska ne lui ressemblait pas : il était leur ennemi le plus acharné et le plus cruel. Son fanatisme lui fit donner le surnom de Ziska du Calice, et il y ajoutait la qualification de capitaine dans l'espérance de Dieu des Taborites, nom que les Hussites rangés sous ses ordres avaient pris de leur place de guerre. La force de son armée et ses victoires sur les Impériaux lui donnèrent, en effet, une telle prépondérance dans les affaires de la Bohême qu'on pouvait l'appeler un véritable protectorat. Le cercle des dévastations commises par ses troupes s'élargissant sans cesse, les Hussites modérés de la noblesse et de la bourgeoisie de Prague, dont les prétentions se bornaient à obtenir le calice dans la communion (*voy.* Calixtins) et qui désiraient le retour de la tranquillité dans le royaume, offrirent la couronne au roi Vladislaf Jagellon de Pologne, puis à Vitold, grand-duc de Lithuanie, et enfin à son neveu Koributh. Ziska et son parti refusèrent leur consentement à ce choix, et la division qui était née des différentes opinions touchant la réforme de l'Église devint ainsi une séparation complète. Rien n'était plus dangereux pour la cause des Hussites que cette diversité de sectes et de partis en Bohême, dont chacun, depuis 1421, fit ses propres affaires, ne se réunissant aux autres contre l'ennemi commun, les Impériaux, que pour s'en séparer aussitôt que le péril avait cessé. Ziska, qui avait perdu la vue devant Raby, fut presque constamment vainqueur, quoiqu'il eût à combattre contre un triple ennemi : les Impériaux, qu'il vainquit à Deutschbrod, en 1422, et dans une foule de petits combats; la noblesse, qui avait fait des pertes immenses par suite du pillage de ses troupes, et qui n'en prévoyait pas le terme; les habitants de Prague, qui n'avaient sauvé leur ville que par le traité du 14 septembre 1424, dont les dures conditions avaient bientôt été violées. Mais il mourut à Pesth, le 12 octobre 1824, et ce fut le signal de la dissolution de cette armée terrible que les talents et le bonheur de Ziska avaient seuls pu tenir unie.

La plupart des Taborites reconnurent alors pour chef celui de ses capitaines qu'il avait désigné pour le remplacer, André Procope, surnommé *Holy* ou le Tonsuré, parce qu'il avait d'abord été destiné à l'état ecclésiastique. Koributh, ce fantôme de roi élu en 1422, malgré la victoire qu'il avait remportée à Aussig, le 16 juin 1426, sur Busso de Vitzthum, fut hors d'état de résister aux partis de Hussites que les habitudes d'une vie guerroyante et l'ardeur du pillage rendaient terribles, et se vit obligé d'abdiquer dès l'année suivante. Procope, au contraire, se montra digne de son prédécesseur. Les victoires décisives qu'il remporta, au mois de juillet 1427 et au mois d'août 1431, à Miess et à Tachau, sur les croisés allemands, de beaucoup supérieurs en nombre, ne rendirent pas moins redoutables les armes des Hussites que leurs incursions dans les pays voisins qu'ils faisaient presque annuellement, depuis le commencement de cette guerre. L'Autriche, la Franconie, mais surtout la Saxe et les contrées de la Bohême qui étaient restées soumises à l'autorité du pape, la Lusace et la Silésie, devinrent le théâtre de cruautés inouïes.

Tout le monde soupirait après la paix, et les armes ne pouvant rien contre ces guerriers exaltés, le concile de Bâle se vit forcé d'entamer des négociations avec les Hussites, par l'intermédiaire de Sigismond, qui avait toujours un parti parmi la noblesse bohême et les bourgeois de Prague. Le 20 novembre 1433, on conclut un traité, appelé les *Compactata* de Prague, qui ne fut pas accepté cependant par tous les partis. Les hostilités furent reprises, mais pour peu de temps : les Calixtins unis aux catholiques, sous le commandement de Meinhard de Neuhaus, remportèrent sur les Taborites, à Bœhmischbrod, le 30 mai 1434, une victoire qui mit fin à la guerre. Les Calixtins, devenus le parti dominant, s'entendirent alors avec les États catholiques, pour donner la couronne à l'empereur Sigismond. Ce prince jura, le 5 juillet

Digitized by Google

1436, à Iglau, d'observer les *Compactata* un peu adoucis; mais il mourut, le 9 décembre 1437, sans avoir pacifié entièrement la Bohême. Les Taborites, trop affaiblis, ne purent plus défendre leur cause que dans les diètes ou dans des ouvrages de polémique; ils perdirent donc toute importance comme parti, mais ils n'en restèrent pas moins fidèles à leur confession de foi, qu'ils épurèrent de plus en plus, si bien qu'elle se plaça, à plusieurs égards, à la hauteur des confessions des protestants du XVIe siècle. Mais ils se virent enlever peu à peu la liberté de conscience, jusqu'à ce qu'ils finirent par se perdre dans la communauté des Frères Moraves, qui s'était formée dans leur sein, en 1457, et qui s'était bientôt rendue respectable par sa fermeté au milieu des plus violentes persécutions, ainsi que par la pureté de ses mœurs. *C. L.*

On a vu à l'article CALIXTINS que les protestants bohèmes prirent encore une fois les armes en 1618; mais le roi qu'ils se donnèrent, Frédéric-le-Palatin, fut battu près de Prague à la montagne Blanche et ne put soutenir sa royauté (voy. *guerre de* TRENTE-ANS). Alors le protestantisme fut extirpé dans la Bohême. S.

HUSTINGS. Rien n'est plus certain que l'origine saxonne de ce mot, quoique son étymologie soit controversée. Toujours est-il que la cour dite des *hustings* était la plus ancienne et la plus élevée des juridictions de la cité de Londres. On y portait les appels de la cour du shériff et l'on y jugeait les actions tant réelles que personnelles relatives aux maisons, rentes et droits quelconques existant dans l'étendue de la ville. On lit dans les lois d'Édouard-le-Confesseur que la cour du roi doit siéger le lundi de chaque semaine sur les *hustings* : « *Debet etiam curia domini regis, singulis septimanis, die lunæ, hustingis sedere et teneri.* » Plus tard, ce fut dans la cour des *hustings* que dut se faire le choix des bourgeois appelés à siéger au parlement pour la ville de Londres. De là, sans doute, on aura nommé *hustings* le lieu où l'on procédait à une élection parlementaire; puis ce mot aura été appliqué à l'espèce de tribune en planches sur laquelle paraissent les candidats pour haranguer les électeurs et la multitude. C'est souvent au son d'une brillante musique que les candidats descendent d'une voiture élégante pour monter sur les *hustings*, décorées de bannières à leurs couleurs; c'est souvent aussi assourdis par les huées de la foule ou accablés de ses projectiles qu'en descendent ceux d'entre eux qui ne jouissent pas de la faveur populaire. On a vu de braves officiers de la marine ou de l'armée, épargnés vingt ans par les boulets, venir recevoir leur première blessure sur les *hustings*. On a vu plus souvent encore la populace s'élancer à l'assaut de ces fragiles forteresses pour en expulser l'un des prétendants, et l'édifice s'écrouler sous les pieds des combattants. Les quolibets populaires, les invectives grossières, les saillies bouffonnes, s'échangent comme des feux croisés autour de ces tribunes en plein vent. O. L. L.

HUTCHESON (FRANCIS)*, né le 8 août 1694 dans le nord de l'Irlande, occupe une place assez importante dans l'histoire de la philosophie morale au XVIIIe siècle. On le regarde comme le fondateur de l'école écossaise (*voy.*). Disciple de Shaftesbury, il fut le précurseur d'Adam Smith (*voy.* ces noms). L'histoire de sa vie est des plus simples, et n'appelle l'attention que par les doctrines qu'il a enseignées.

Après avoir fait des études solides à l'université de Glasgow, Hutcheson, qui était presbytérien, se destinait au ministère évangélique; mais des circonstances particulières tournèrent ses vues vers l'enseignement: il entra d'abord comme professeur dans une institution particulière de Dublin. Dès lors, il se livrait au goût décidé qui le portait vers les études philosophiques. Hobbes (*voy.*), en établissant que l'homme naît méchant et que l'égoïsme est le principe de toutes ses actions, et en déduisant avec tant de rigueur les conséquences de ses principes, avait suscité une vive controverse, et une réaction n'avait pas tardé à se déclarer contre sa doctrine. La question agitée

(*) Il ne faut pas le confondre avec le docteur FRANCIS HUTCHINSON, théologien du XVIIIe siècle; ni avec JOHN H., autre écrivain anglais et philosophe religieux, mort en 1737. S.

Digitized by Google

alors avec le plus de curiosité fut celle du principe même de la morale. Déjà lord Shaftesbury, voulant réfuter le système de Hobbes, avait substitué à l'amour de soi le sentiment de la bienveillance, comme donnant à nos actions le caractère moral. Hutcheson avait 26 ans lorsqu'il publia, en 1720, à Londres, ses *Recherches sur l'origine de nos idées de beauté et de vertu*. Tout en attaquant le système de l'égoïsme de Hobbes, il modifie le système de la bienveillance de Shaftesbury. Il admet une faculté morale distincte de l'amour de soi et de la bienveillance. Selon lui, et en cela il a vu avec justesse, l'idée du bien moral est distincte de l'idée de notre bien et de l'idée du bien d'autrui; le penchant au bien moral est distinct et des affections qui nous poussent à notre bonheur et de celles qui nous poussent au bien d'autrui. De cette originalité et de cette simplicité de l'idée du bien moral il conclut qu'elle ne peut être perçue que par un sens spécial, qu'il appelle *sens moral*.

L'invention de ce sens moral était un progrès réel, relativement au sensualisme grossier de Hobbes, et même au sensualisme déguisé et mitigé de Shaftesbury. Toutefois, le côté faible du système de Hutcheson n'est pas difficile à saisir. Le sens moral, c'est-à-dire ce sentiment de peine ou de plaisir qui accompagne chacune de nos actions morales, est encore un fait de la sensibilité, un instinct plus ou moins aveugle, avec lequel il n'est que trop facile de s'égarer. Cet instinct a besoin d'être réglé et complété par un jugement de la raison. On voit donc déjà son insuffisance, seulement comme principe de l'appréciation morale.

Quant au mobile des déterminations vertueuses, c'est un point sur lequel Hutcheson n'est pas beaucoup plus précis que Shaftesbury; mais comme il n'hésite pas à déclarer que le sens moral n'est pas une faculté purement perceptive, et qu'il reconnaît que, comme tous les autres sens, il exerce une action sur la volonté, on ne peut douter que le sens moral ne fût à ses yeux aussi le mobile moral. Toute détermination vertueuse dérive donc en nous, selon Hutcheson, de l'action propre des dispositions approuvées par le sens moral, combinée avec celle de ce sens lui-même, et c'est ce dernier élément qui imprime à la détermination le caractère moral.

Hutcheson est d'ailleurs un écrivain simple et pur, réunissant la clarté de l'expression à l'abondance des développements; mais il a peu d'originalité. Toutefois il se recommandait par l'enthousiasme de la science, de la liberté, de la religion, de la vertu et de l'humanité. Lord Molesworth, ami de Shaftesbury, lui servit de patron, et, quoique presbytérien, il fut protégé par King, archevêque de Dublin. Huit ans après la publication de son premier ouvrage, il fit paraître son *Essai sur la nature des passions* (1728). Ce livre consolida sa réputation, et, l'année suivante, il fut nommé professeur de philosophie morale à l'université de Glasgow. Son enseignement public se distinguait par une éloquence douce et persuasive; le premier, il donna l'exemple de cet esprit d'analyse ingénieuse et patiente qui caractérise l'école écossaise. C'est à lui surtout qu'on doit rapporter ce penchant à multiplier les principes primitifs et irréductibles de la nature humaine. Si l'école écossaise, avec la circonspection qui accompagne toutes ses recherches, s'est sagement préservée des inconvénients de l'esprit de système, elle n'en a pas eu non plus les avantages; nous voulons dire qu'au milieu de l'abondante moisson de détails qu'elle recueille sur toutes les questions, elle reste trop souvent dans le vague et ne conclut sur rien. Néanmoins, après les affirmations hasardées d'un dogmatiseur présomptueux, cette marche prudente devait être salutaire. Aussi peut-on dire que les recherches de Hutcheson et de ses disciples ont contribué aux progrès des sciences morales et en particulier de l'esthétique.

Hutcheson mourut en 1747. Il venait d'achever un ouvrage important qui ne parut que huit ans après sa mort, en 1755, sous ce titre : *Système de philosophie morale*. Sa biographie, très bien faite par le docteur A. Leechman, fut imprimée en tête de ce travail, dont il parut une traduction française en 1770. Les *Recherches sur l'origine de nos idées de*

Digitized by Google

beauté et de vertu avaient été traduites en 1749. A-D.

HUTTEN (Ulric de), l'un des champions de la réforme, naquit, d'une noble et ancienne famille, le 20 ou 22 avril 1488, au château de Steckelberg, à cinq lieues au sud de Fulde. A l'époque de sa jeunesse, toutes les habitudes sociales et intellectuelles étaient fortement ébranlées. Depuis la renaissance des lettres, ce n'était plus à la recherche de riches bénéfices ou des charges de cour que se portait la jeune génération : les philosophes grecs avaient évincé les scolastiques du moyen-âge; Virgile et Ovide remplaçaient une poésie nationale, perdue désormais dans la trivialité; les moines quittaient leurs cloîtres, les chevaliers descendaient de leurs nids d'aigle pour chercher au loin la lumière de la sagesse nouvelle. Les esprits désintéressés étaient poussés en avant, vers un but inconnu.

Quoique l'aîné de sa famille, Hutten, à l'âge de dix ans, fut placé dans le couvent de Fulde; mais un esprit actif comme le sien ne devait guère pencher vers la vie monacale. Le noble Ethelwolf de Stein comprit que le jeune homme se consumerait au couvent : il l'en arracha. En 1504, Ulric était à Erfurt, où il se lia avec des jeunes hommes énergiques. Chassé de cette ville par une maladie pestilentielle récemment introduite dans l'Ancien-Monde, il se rendit à Cologne, où l'érudit Jean Rhagius, le comte Nuénaar, Cesarius, esprits avides de nouveauté, l'accueillirent avec empressement. Dans ce cercle, l'ambition de Hutten fut de bonne heure stimulée; mais, brouillé avec son père, il était sans ressources et sans appui. Dès sa première jeunesse, son sort était de n'avoir pas de jours tranquilles. Lorsque Rhagius, exilé de Cologne, fut recueilli à Francfort-sur-l'Oder, Hutten l'y accompagna et assista à l'inauguration de la nouvelle université. Il y reçut le grade de maître ès-arts et y composa son *Carmen in laudem Marchiæ*, éloge du Brandebourg renfermé dans vingt distiques. Mais la maladie qui l'avait chassé d'Erfurt l'atteignit dans cette ville, et il chercha encore, mais en vain, à lui échapper par la fuite. Il parcourut toute l'Allemagne, et partout ses vers le firent bien accueillir. A Wittenberg, en 1511, il chanta la prosodie latine en vers héroïques. En 1512, à Pavie, où il s'était rendu pour étudier le droit et regagner par cette condescendance la faveur de son père, il écrivit, pendant le fameux siége de cette ville, sa propre épitaphe. On n'ignore point que la ville fut saccagée par les Suisses au service de l'empereur Maximilien Ier; Hutten y perdit le peu qu'il avait, puis il s'enrôla dans l'armée impériale; la faim le poussait à ce parti extrême! En 1514, il quitta les drapeaux et retourna dans sa patrie, éprouvé par une misère précoce. Mais il ne fut pas même accueilli comme l'enfant prodigue; il n'était, hélas! que poëte et que latiniste; il osait tourner le dos au profond savoir scolastique des doctes théologiens et jurisconsultes du temps! Ce n'était pas une recommandation pour lui d'avoir écrit son élégante satire d'*Outis-Nemo*, dans laquelle il jetait un regard plein de sagacité sur l'état de l'Allemagne, s'attristant sur le sort de sa noble patrie, qui, après avoir jadis fait trembler le monde, était alors emprisonnée dans les filets des Thomistes et des Bartolistes; s'élevant contre les nobles allemands « *Ces brutes d'une nature plus bestiale que les animaux qu'ils enfourchent.* » De telles satires, si elles donnent la gloire littéraire, ne mènent pas aux prébendes. Mais l'imprudent Ulric fit mieux encore pour en être à jamais exclu : il défendit Reuchlin, le savant modeste, l'honnête homme, contre Hoogstraeten (*voy.* ces noms), le puissant dominicain de Cologne. Il préparait en silence la publication de ces admirables *Epistolæ obscurorum virorum* (*voy.* Épitre), les Provinciales du XVIe siècle, destinées à flageller les moines, après les avoir montrés dans leur révoltante nudité; et pour préluder à cette publication, qui va porter son nom jusqu'aux extrémités de l'Europe, il s'attaquait à un prince, au duc Ulric de Würtemberg, parce qu'il avait assassiné son cousin Jean de Hutten (1515). L'Allemagne tout entière avait jeté un cri d'indignation à la nouvelle de ce forfait, et elle accueillit avec enthousiasme les *Catilinaires* et les *Deplorationes*

Digitized by Google

d'Ulric de Hutten. Ces admirables philippiques, écrites à cheval, en voyage, sont chaudes, palpitantes de vie et de sentiment; on y entend le cri du cœur, qui demande une légitime vengeance. Elles firent proclamer Hutten le Cicéron et le Démosthène de l'Allemagne; et dans son *Phalarismus*, qu'il traduisit plus tard en allemand, il s'en montre en même temps le Lucien.

Ainsi la mort violente d'un parent valut à Hutten une immense renommée. Il était fort parce que la nation entière l'appuyait; adossé contre ce puissant rempart, il pouvait impunément appeler les villes souabes à la liberté, et signaler le duc de Würtemberg comme le premier souverain qui eût tenté d'établir la tyrannie sur un sol qui repoussa même son libérateur Arminius, lorsqu'il étendit la main vers le symbole de la puissance illimitée.

Tout brillant déjà d'une gloire européenne, Hutten essaie encore une fois de se faire violence pour complaire à ses parents. Il retourne à Bologne, afin d'y obtenir le bonnet de docteur en droit; mais il ne s'y rendit point directement : Rome d'abord attira sa curiosité vagabonde. Lorsqu'il y fut arrivé, son courage l'abandonna bientôt : l'épreuve était trop forte; il retourna par Venise à Augsbourg, où il reçut des mains de Constance Peutinger, la plus belle fille de l'Allemagne, la couronne de laurier, et les éperons de celles de l'empereur Maximilien lui-même.

Le siége épiscopal de Mayence était occupé en ce temps par un homme distingué, protecteur des talents naissants, Albert, margrave de Brandebourg, archevêque de Mayence et administrateur de Halberstadt. Ce puissant prélat, qui exerçait dans l'Empire une grande influence, offrit un asile au nouveau chevalier. Hutten s'empressa de l'accepter. Dans un panégyrique entraînant, le jeune poëte s'adressa à son protecteur pour l'exhorter à se mettre à la tête de l'Allemagne, qui attendait de lui la réalisation de ses longues espérances, et qui prétendait arriver par lui à ne former qu'un seul corps de nation. L'unité de l'Allemagne, la fusion de toutes ces parties hétérogènes, de toutes ces fractions, en un seul tout, ce noble but, que poursuivent encore les patriotes allemands de nos jours, formait déjà l'un des vœux les plus ardents d'Ulric. De plus, l'année même où Luther parut sur la scène (1517), il se fit l'éditeur de l'écrit de Laurent Valla *Sur la fausse donation de Constantin*, avec une préface dédiée au pape Léon X, et dans laquelle il sommait le père des fidèles de rendre à l'Église la paix que ses prédécesseurs en avaient chassée, d'honorer Laurent Valla, l'ennemi des tyrans, à l'instar de ces Grecs qui en délivraient leur patrie, et que cette patrie, pour ce service, déifiait; de ne point prétendre régner comme un empereur, mais de soigner son troupeau en fidèle berger. C'était déclarer la guerre au clergé, et cependant Albert n'abandonna pas encore son imprudent protégé; il l'emmena à la diète d'Augsbourg (1518), où on allait discuter de graves intérêts; car un moine jusqu'alors inconnu, Luther enfin, devait rendre compte de sa conduite au cardinal-légat Cajetan.

Hutten, le brillant chevalier, s'inquiétait peu, à cette époque, d'un pauvre moine augustin; il était fortement préoccupé d'un beau discours cicéronien, par lequel il espérait entraîner les princes d'Empire dans une guerre contre les Turcs. Jusqu'ici Hutten n'avait été qu'un homme de science, un poëte : maintenant il vise à la gloire d'un homme d'état. Il en a fini avec les moines; c'est aux bureaucrates, aux jurisconsultes, aux courtisans qu'il en veut désormais. Wilibald Pirkheimer, cet homme pur, incorruptible, avait exhorté Hutten à se vouer tout entier au culte des Muses : Hutten lui répondit par une lettre, remarquable en ce qu'elle montre à nu l'ambition démesurée qui envahissait son beau caractère. « Le repos, dit-il, répugne à ma nature. Je ne connais point la vie; j'ai beaucoup appris, mais je n'ai rien fait. Si j'ai quelque mérite dans les lettres, je ne désespère pas d'acquérir quelque gloire dans la vie active !.... Quoique à la cour d'Albert, je ne compte point abandonner la science; je défendrai toujours la cause de Reuchlin contre

Digitized by Google

les hommes obscurs; car il faut extirper cette mauvaise herbe, afin que la plante du vrai savoir puisse librement fleurir.... Où me rendrais-je d'ailleurs si je quittais la cour? dans quelque vieux château!.... Qu'y trouverais-je? des querelles, des attaques incessantes; une prison fortifiée à côté d'une étable; l'odeur de la poudre et des bestiaux; l'aboiement des chiens, le bêlement des brebis, le hurlement des loups dans la forêt voisine, les soins minutieux d'une exploitation rurale, des années de disette, des soucis, des craintes incessantes..... C'est à pareille fête que vous me conviez! c'est pour cela que vous m'engagez à quitter la cour! Non! non! Au reste ne craignez pas que je me laisse prendre à l'hameçon... je ne fais que ronger l'amorce... »

Mais il se flattait à tort, avec son tempérament bouillant et passionné, d'échapper aux artifices des courtisans, à la ruse froide et calculée des hommes d'état. L'ambition perdit Hutten. Il était un peu humilié de sa position d'écrivain, et il espérait se grandir, vis-à-vis d'une noblesse orgueilleuse, en s'élevant à un poste digne de sa noble origine.

En 1519, il avait quitté le prince Albert pour entrer, avec François de Sickingen (*voy.*), dans la ligue de Souabe contre son ennemi personnel, Ulric de Würtemberg. Le glaive allait bien à la main de Sickingen, homme d'action : Hutten avait une tout autre tâche à remplir. Érasme le rappela au culte des Muses; il lui dit : « La guerre ne doit point absorber vos forces, » de même que Pirkheimer lui avait crié : « Vous n'êtes point fait pour la cour. » Hutten sentit bien qu'Érasme disait vrai; car, au milieu des occupations guerrières, il s'adonna à des études tout-à-fait étrangères à son nouvel état : il écrivit sa *Triade romaine*, il fit un Traité sur le gayac (*De Guajaci medicinâ et morbo Gallico*), entreprit de donner une édition de Tite-Live, et songea même à se marier. La guerre terminée, il se rendit dans la solitude de son château paternel, et de là il lança brochure sur brochure contre Rome. Alors son patron, l'archevêque de Mayence, l'abandonna. Léon X demanda son extradition; des assassins le poursuivirent. Obligé de se cacher, de fuir les habitations des hommes, un seul refuge lui restait ouvert : ce fut le château de son ami Sickingen. Il courut s'y enfermer, et, comme Luther de son asile de la Wartbourg, il fit répandre dans toute l'Allemagne, du haut d'Ebernbourg, ses *Exhortations* et ses *Dialogues* lucianiques; il s'adresse à tous les états, à toutes les conditions, même aux lansquenets. Le glaive seul lui paraît propre maintenant à trancher les difficultés; il ne veut plus adorer *la bête polycéphale de Rome*; il craindrait de voir le calice de la colère divine se répandre sur sa tête. Il s'attend à voir le peuple, auquel il a voué sa vie et ses forces, lui rendre aujourd'hui appui pour appui. « Ce peuple, s'écrie-t-il, ne souffrira point que je sois arraché à la terre qui m'a engendré, à l'air qui m'a nourri. » Hélas! ignorait-il que le peuple accepte, en grand seigneur, tous les sacrifices, et qu'il n'en fait jamais?

C'est à partir de cette époque, si triste pour lui (1520 et ann. suiv.), que Hutten avait commencé à écrire en langue allemande. Il s'était par là jeté dans la tendance que Luther imprimait aux esprits. Ses poésies et ses dialogues appartiennent à ces dernières années si agitées de sa courte carrière. Il s'avisa de faire l'éloge de Ziska et des Hussites, que personne jusqu'alors n'avait osé défendre. Il vanta la simplicité, la pauvreté de ces mêmes chevaliers dont il s'était tant moqué autrefois. Son point de vue était changé : la diète de Worms lui avait montré à nu la plaie hideuse de la chicane juridique; il avait vu embrouiller les questions les plus claires, les plus faciles, étouffer les données les plus simples sous un amas de citations indigestes; à un pareil état de choses l'anarchie et le droit du plus fort lui paraissaient mille fois préférables. Sa *Plainte et exhortation contre la violence du pape* est le dépôt de toutes ces idées favorites d'alors; son énergie s'y déploie librement. « Les anciens Romains, dit-il, étaient des gens de cœur, dignes de commander au monde entier; mais le caractère allemand s'opposait à ce qu'ils nous envahissent corps et biens. Maintenant la fourberie romaine nous enlace; un

Digitized by Google

peuple efféminé, sans cœur, sans courage, a dû céder partout. Cette insulte me ronge le cœur... Oh! ces semblants d'hommes, etc. » Et il ajoute plus loin : «Sus donc! levez-vous, pieux Allemands! N'avons-nous pas des cuirasses, des chevaux? Sachons nous en servir, car Rome ne veut plus entendre des paroles de paix et d'amitié. L'appui de Dieu, sa vengeance est pour nous; nous punirons ceux qui sont contre lui. Sus donc, et bon courage! Que Dieu soit en aide à qui me prête assistance!... Qui voudrait en pareille occurrence se cacher derrière son poêle? *Alea jacta esto!* telle est ma maxime et ma devise. »

Ainsi Hutten joua le tout pour le tout; mais il perdit la partie. Sickingen, sur ces entrefaites, avait commencé une lutte sanglante avec Richard, archevêque de Trèves; l'issue de cette guerre fut malheureuse : Sickingen tomba, et Hutten dut chercher un autre asile. Il erra de ville en ville, se dirigeant vers la Suisse, où il comptait trouver auprès d'Érasme quelque consolation et un appui; mais Érasme, tiède, timide, flottant, ne sympathisait guère avec ce boute-feu : il lui tourna le dos; et Hutten, de plus en plus irritable, malade, fatigué, aborda dans la belle île d'Ufenau, située au fond du lac de Zurich. Son corps et son esprit étaient également usés par une longue lutte et d'incessantes traverses. Peut-être au moment d'expirer, en face de cette grande nature des Alpes, trouva-t-il un instant de calme. Il mourut dans sa retraite, le 31 août 1523, à peine âgé de 36 ans.

Hutten est le type le plus noble de la jeunesse allemande du XVIe siècle; de même que Luther, avec sa vigueur, son énergie quelquefois un peu brutale, représente l'âge viril du même peuple à la même époque. Si Reuchlin et Érasme ont été appelés *les deux yeux* de la nation allemande, Luther et Hutten en seront à bon droit *les deux flambeaux*. Hutten a imprimé à la poésie vulgaire une direction politique qu'elle a conservée pendant un demi-siècle. Ses dialogues satiriques sont le modèle du genre. Admirable comme écrivain, son caractère, nous ne l'avons pas dissimulé, n'est pas exempt de blâme; mais que de belles qualités viennent racheter sa légèreté, son inconséquence et son ambition! L'injustice, l'hypocrisie, la tyrannie, sous quelque forme qu'elles se présentassent, le révoltaient; il leur arrachait le masque sans crainte. Son âme droite était au-dessus des mesquines considérations qui arrêtent les esprits pusillanimes; il donnait le courage à ses amis tremblants. Sa vie fait voir quelle attraction toute-puissante la cause populaire exerçait alors sur tous les talents distingués; mais elle offre aussi le tragique tableau de l'influence irrésistible d'un siècle sur les individus les mieux dotés par la nature.

Les œuvres complètes de Hutten ont été réunies et publiées, mais avec négligence, par M. E. Münch, Berlin, 1821-1825, 5 vol. in-8°. Elles furent suivies des *Œuvres choisies de Hutten* (en allemand), 1822-24, 3 vol. On peut consulter sur la vie du chevalier, parmi les nombreux ouvrages allemands dont il forme le sujet : Mohnike, *La Jeunesse de Hutten*, Greifswald, 1816; et Wagenseil, *Portrait d'Ulric de Hutten*, Nuremberg, 1823. Le même auteur avait réuni tous les matériaux pour une édition complète des œuvres du chevalier. L'*Histoire de la littérature nationale de l'Allemagne*, par M. Gervinus (Leipzig, 1835-38, 3 vol. in-8°), renferme aussi sur lui de précieux renseignements. L. S.

HUTTON (James), fils d'un marchand d'Édimbourg, naquit le 3 juin 1726. Après avoir achevé ses études préparatoires, il entra à l'université à l'âge de 14 ans. Une comparaison tirée de la chimie, qu'il entendit son professeur de logique faire à l'appui d'un raisonnement, lui inspira pour cette branche des connaissances humaines un goût qu'il conserva toute sa vie. En 1743, il entra dans l'étude de G. Chalmers, clerc au sceau du roi; mais comme, au lieu de s'occuper de la transcription des actes, il amusait ses camarades par des expériences de chimie, son patron le libéra de ses engagements, en lui conseillant de choisir une carrière plus conforme à ses goûts. Il se décida pour la médecine, et, après avoir passé environ trois années à Édimbourg, il partit pour Paris où il resta deux ans. Puis il retourna dans sa pa-

Digitized by Google

trie par les Pays-Bas, et prit le grade de docteur en médecine à Leyde, au mois de septembre 1749.

Arrivé à Londres vers la fin de cette même année, Hutton résolut de se fixer dans une ville qui semblait lui promettre une clientelle plus nombreuse qu'Édimbourg. Cependant il ne tarda pas à abandonner son projet pour établir une fabrique de sel ammoniac qui fut bientôt dans l'état le plus florissant. Il retourna donc à Édimbourg en 1750. La connaissance qu'il y fit de sir John Hall de Dunglas, agronome distingué, le détermina à étudier l'économie rurale. Il partit pour le Norfolk et s'installa chez un fermier qui fut à la fois son hôte et son professeur. Ce fut pendant son séjour dans ce pays qu'il se mit à l'étude de la minéralogie, dans le seul but de se distraire en route pendant les fréquentes excursions qu'il faisait dans les différentes parties de l'Angleterre.

De retour en Écosse, il hésita quelque temps dans le choix du lieu où il s'établirait afin de mettre en pratique ses connaissances en agriculture. Il finit par se décider pour sa propre ferme, située dans le Berwickshire, et si cette contrée se distingue aujourd'hui par sa belle culture, c'est certainement au docteur Hutton qu'elle le doit. Cependant la géologie, dont il avait continué de s'occuper, lui offrant des attraits de plus en plus grands, il entreprit, en 1764, un voyage dans le nord de l'Écosse, dans l'intérêt de cette science qui, en 1768, devint sa passion dominante et qui fit sa gloire dans la suite. Il quitta donc sa ferme pour aller s'établir à Édimbourg, et bientôt la chimie, sa première passion, attira de nouveau toute son attention. C'est à lui qu'on doit la découverte de l'alcali minéral contenu dans le zéolithe.

Le premier ouvrage qui soit sorti de sa plume est une petite brochure publiée en 1777 et intitulée : *Considerations on the nature, quality and distinctions of coal and culm*. Hutton le composa dans l'intention de répondre à une question vivement agitée alors, savoir : si le *coal* d'Écosse (*voy.* Houille) est de même espèce que le *culm* d'Angleterre et s'il devait être assujetti aux droits de transport. Cette question, qui donna lieu à d'aigres discussions entre les propriétaires et les officiers du fisc, fut enfin résolue négativement par le conseil privé, résultat auquel ne contribua pas peu la brochure du docteur Hutton.

Pendant trente ans, Hutton poursuivit le cours de ses études géologiques avant de pouvoir se déterminer à publier son ouvrage capital, *Theory of the earth*, Édimb., 1795, 2 vol., contenant une nouvelle théorie de la terre, dont nous reparlerons au mot Terre; les encouragements de la Société royale d'Édimbourg l'y décidèrent enfin. Il fit paraître aussi, dans le premier volume des Transactions de cette société, une théorie de la pluie qui mérite d'être placée parmi le petit nombre des bons ouvrages sur la météorologie. Nous avons encore de lui 3 vol. in-4° de *Investigations of the principles of knowledge, and of the progress of reason from sense to science and philosophy*. La mort l'a empêché de publier ses Éléments d'agriculture, fruit de nombreux travaux et d'une longue expérience. Hutton termina sa carrière en 1797, dans sa ville natale. Le professeur Playfair a publié sa biographie dans les Transactions de la Société royale d'Édimbourg. E. H-G.

Il ne faut pas confondre Hutton, le célèbre géologue, avec le mathématicien Charles Hutton, qui, né à Newcastle-sur-Tyne en 1737, mourut en 1823, après avoir établi sa réputation par ses *Elements of conic sections*, regardés par Montucla comme un modèle, et par un grand nombre d'autres bons ouvrages. S.

HUYGENS van Zuylichem (Christian), géomètre, astronome et physicien célèbre, naquit à La Haye le 14 avril 1629. Fils de Constantin Huygens, gentilhomme hollandais connu par ses poésies latines, il reçut de son père les premières leçons de musique, de géographie et d'arithmétique. A treize ans, on l'initia à la connaissance des machines, pour lesquelles il avait un goût prononcé ; ce fut à Leyde et à Bréda qu'il termina ses études.

Descartes, à qui l'on communiqua ses premiers essais en mathématiques, devina le génie d'Huygens. De son côté, le

Digitized by Google

jeune géomètre était rempli d'admiration pour le philosophe, et il écrivait au P. Mersenne que jamais les siècles n'avaient rien produit de si grand.

Après avoir parcouru le Danemark, l'Allemagne, l'Angleterre et la France, Huygens se fixa à Paris, où il fut appelé par Colbert au moment où l'on forma l'Académie des Sciences. Là, tandis qu'il écrivait ses Traités sur la dioptrique et sur le mouvement résultant de la percussion, dans ce style des anciens, à la fois élégant et sévère, dont, au dire de Newton, il a le plus approché parmi les modernes, il commentait et démontrait les belles méthodes de Fermat pour mener les tangentes et résoudre les questions *de maximis et minimis;* il examinait, au nom de l'Académie, un ouvrage de l'habile géomètre Jacques Grégory, et engageait avec l'auteur une savante discussion sur les défauts de sa preuve de l'impossibilité de la quadrature du cercle; il envoyait à la Société royale de Londres, qui en avait proposé la recherche, les lois du choc des corps que découvraient en même temps (1669) et Wallis et Wren, le célèbre architecte de Saint-Paul; enfin, reprenant toutes les méditations qu'il avait déjà faites en Hollande sur la théorie du pendule (*voy.*), il posait les fondements de son plus beau titre de gloire en préparant, avec un soin remarquable, la rédaction de ses principales découvertes sur ce sujet important. Le soin de sa santé lui fit entreprendre un voyage dans son pays natal (1670); de retour à Paris, il publia son *Horologium oscillatorium* (Paris, 1673, in-fol.), et le dédia à Louis XIV. Le présent offert par le savant était vraiment digne du monarque : si l'on excepte les *Principes* de Newton, c'est la plus belle production des sciences exactes dans le XVIIe siècle. L'application du pendule aux horloges, la découverte de l'échappement (*voy.* ces mots), tels étaient les principaux fruits de ses importantes recherches.

Huygens ne se bornait pas à provoquer l'admiration par ses découvertes et par ses écrits : affable et communicatif, il se rendait accessible aux jeunes savants, et les initiait par ses conseils dans les routes de l'invention. L'illustre Leibnitz s'est plu à faire connaître toutes les obligations qu'il avait eues à ses relations avec ce grand géomètre. Huygens rendait, dans le même temps (1673), un nouveau service à la société en adaptant aux montres un ressort spiral pour régler les oscillations du balancier (*voy.* HORLOGERIE). L'abbé de Hautefeuille et le docteur Hooke lui disputèrent en vain cette invention.

En 1675, il retourna en Hollande pour réparer ses forces épuisées par le travail. Après son retour, il s'occupa beaucoup d'optique et de physique; il communiqua à l'Académie ses premières recherches sur la nature et les propriétés de la lumière et sur la cause de la pesanteur. Partant du raccourcissement du pendule observé par Richer près de l'équateur, Huygens en conclut que la pesanteur y est diminuée par la force centrifuge et que la terre est nécessairement aplatie vers les pôles; mais lorsqu'il cherche le rapport entre les deux axes terrestres, il en donne un trop faible de près de moitié (*voy.* APLATISSEMENT DE LA TERRE). Ses recherches sur le pendule lui donnèrent l'idée d'un système de mesure basé sur les oscillations et la longueur d'un balancier, idée reproduite dans le système métrique (*voy.* MÈTRE).

En 1681, il quitta la France pour retourner en Hollande; aucune promesse n'avait pu triompher de sa résolution. La construction de son *automate planétaire*, machine destinée à reproduire les mouvements réels des corps de notre système solaire, le conduisit à la belle découverte des fractions continues (*voy.* FRACTIONS). Fixé pour toujours dans sa patrie, Huygens reprit avec Constantin, son frère, son occupation favorite, le travail des grands objectifs, et y consacra plusieurs années. L'astronomie lui dut la découverte d'un satellite de Saturne et la première observation de l'anneau lumineux de cette planète.

Il publia, en 1690, ses deux écrits les plus remarquables : l'un, son *Traité de la lumière*, où se trouve surtout mathématiquement expliquée la double réfraction du cristal d'Islande; l'autre, son *Discours sur la cause de la pesan-*

Digitized by Google

teur, que terminent de belles recherches sur l'aplatissement et la figure de la terre, et des théorèmes curieux sur la logarithmique, les surfaces et les solides qu'elle engendre.

Dans son *Traité de la lumière*, Huygens prouve qu'elle est produite par les vibrations très rapides d'une matière éthérée qui remplit l'espace; que ces vibrations excitent des ondes analogues à celles qu'un corps sonore excite dans l'air. Ces ondes, en venant frapper nos yeux, excitent en nous le sentiment de la vision. Ce système, qui avait été d'abord avancé par Descartes, a été depuis défendu par Euler et démontré par Fresnel. *Voy.* Lumière.

Huygens s'est occupé de la solution d'un grand nombre d'autres questions physiques; il a perfectionné la machine pneumatique et le baromètre. Il proposa une règle pour déterminer la hauteur d'une station d'après la pression de l'air indiquée par le baromètre; enfin il inventa un niveau à lunettes. « En général, dit M. Biot, les travaux physiques d'Huygens portent toujours l'empreinte de la méthode que Descartes porte lui-même dans l'étude de la nature, et qui consiste à imaginer des combinaisons artificielles pour la représenter, au lieu de chercher, comme Newton, à déduire mathématiquement et nécessairement les forces qui agissent en elle, d'après la comparaison des faits observés. »

Huygens mourut à La Haye le 8 juillet 1695. Cet homme illustre ne s'était point marié. Son caractère était noble et élevé; il aimait peu le grand monde, quoique sa naissance l'appelât à y vivre. On rapporte toutefois que, durant son séjour à Paris, il avait assez fréquenté la société de la célèbre Ninon de Lenclos, pour laquelle il fit, dit-on, d'assez mauvais vers.

Nous avons de ce savant un *Traité des couronnes* (*voy.* Halo) *et des parhélies*, dans lequel il donne sur ce phénomène une explication qui n'a pas encore été remplacée par une autre plus probable; il en trouve la cause dans des gouttes de neige sphériques ou cylindriques qui flotteraient en l'air, environnées d'une couche d'eau ou de glace transparente. Il laissa aussi un traité pratique en hollandais *Sur l'art de tailler et de polir les verres des grandes lunettes*, dont la traduction latine de Boerhaave (*voy.*) a seule été publiée. Dans son *Cosmotheoros* (tr. en français par Dufour, Amst., 1698, in-12), il examine l'hypothèse des habitants des mondes, des planètes, que Fontenelle a développée avec tant de finesse dans ses immortels *Entretiens*.

Les ouvrages d'Huygens ont été recueillis après lui et publiés par les soins de S'Gravesande en deux recueils, le premier intitulé : *Christiani Hugenii Zulichemii Opera varia, in IV tomos distributa*, Leyde, 1724, in-4°; le second : *Christiani Hugenii Zulichemii Opera reliqua, quorum secundum in duos tomos distributum continet opera posthuma*, Amst., 1728, 2 vol. in-4°. Ces deux recueils ont été réunis dans une nouvelle édition sous ce titre : *Opera mechanica, geometrica, astronomica et miscellanea*, Leyde, 1751, 4 vol. in-4°, fig. A. de G.

HUYSUM, *voy.* Van Huysum.

HYACINTHE, le plus jeune des fils d'Amyclas, le fondateur de la ville d'Amycles en Laconie, était un prince d'une très grande beauté, qui mourut dans l'adolescence, avant son père, et dont le tombeau était à Amycles, sous la statue même d'Apollon (Pausanias, III, 1. 10 et 19). La légende dit qu'il fut aimé de ce dieu et de Zéphyre, qu'il donna la préférence au premier, et qu'un jour qu'Hyacinthe et Apollon jouaient au disque, Zéphyre, pour se venger, poussa le palet de ce dieu sur le front d'Hyacinthe qui tomba mort; qu'Apollon, inconsolable, le métamorphosa en hyacinthe et grava sur les pétales de la fleur l'exclamation *ai!* (hélas!). « Tout cela n'est peut-être pas comme on le raconte, dit naïvement l'auteur de la Description de la Grèce; je veux bien cependant qu'on le croie ainsi. » Ce qui est certain, c'est qu'à Sparte, et dans la ville d'Amycles, Hyacinthe devint le héros indigène et presque une divinité nationale. Auprès de son tombeau, et pendant trois jours, une fête annuelle (τὰ ὑακίνθια) et des jeux magnifiques s'y célébraient à sa mémoire et en l'honneur d'Apollon. Le premier jour et le dernier étaient consacrés au deuil, le second l'était au plaisir : des

Digitized by Google

festins, des cavalcades, de pompeuses *théories*, des hymnes et des concerts signalaient la joie publique (Athénée, *Deipn.*, IV, p. 139). Telles étaient la vogue et la popularité de cette fête qu'Agésilas, dans la guerre de Corinthe (391 av. J.-C.), renvoya, à l'approche des *hyacinthies*, les Amycléens chez eux pour qu'ils pussent rendre à Apollon et à Hyacinthe les devoirs d'usage. F. D.

HYACINTHE (minéral.), *voy.* Topaze et Pierres précieuses.

HYACINTHE (bot.), *voy.* Jacinthe.

HYADES (astr.), groupe de sept étoiles rassemblées, en forme d'Y, dans la constellation zodiacale du Taureau. On les regardait comme provenant des sept nymphes auxquelles avait été confiée l'éducation d'Iaccus, et qui, sœurs d'Hyas (mot grec qui signifie pluie), étaient restées inconsolables de la mort prématurée de ce frère. Alors Jupiter les avait placées parmi les astres. Les Hyades, continuant de pleurer, ont reçu de là leur nom de *pluvieuses;* leurs étoiles, en se levant avec le soleil, annonçaient la pluie. Quant à l'origine de ces nymphes, qui habitaient l'île de Naxos, ou Dodone, ou le mont Nysa, elles étaient, selon les uns, filles d'Érechthée (*voy.*), selon d'autres, de Cadmus, de l'Océan, d'Atlas ou d'autres pères encore; la tradition varie de même relativement à leur mère. Les Romains les nommaient *Suculæ* (cochons de lait), par une singulière méprise relative à l'étymologie du nom des Hyades. X.

HYALITHE, matière vitreuse (de ὕαλος, verre), *voy.* Opale.

HYALURGIE, manipulation ou fabrication du verre (*voy.*). Ce mot, qu'il ne faut pas confondre avec *halurgie* (*voy.*), est formé de ὕαλος, verre, et de ἔργον, œuvre. X.

HYBRIDES, Hybridité. Les êtres organisés, lorsqu'ils proviennent de deux individus d'espèce différente, sont désignés sous le nom d'*hybride*, synonyme de bâtard, et qui vient du grec ὕβρις, outrecuidance, luxure.

La plupart des animaux hybrides sont stériles, ou du moins peu féconds; toutefois l'infécondité est moins absolue dans les pays chauds que dans les contrées froides ou tempérées. Sous l'influence de notre climat, la stérilité ne souffre presque pas d'exceptions, tandis que sous l'équateur on a recueilli quelques exemples de fécondité.

La femelle d'une espèce ne peut être fécondée par le mâle d'une autre espèce qu'autant que tous deux appartiennent au même genre, mais à un genre naturel: tels sont, parmi les mammifères, le chien et le loup, le cheval et l'âne.

Quoique les poissons offrent quelques exemples d'hybridité, il n'y a de produits qu'entre les espèces que ne sépare point une disparité tranchante; il en est de même des reptiles et des oiseaux. *Voy.* Accouplement et Croisement.

Quant aux insectes, on manque de notions positives sur le résultat de ces accouplements adultérins. La différence saillante qui, chez un grand nombre d'individus, existe entre le mâle et la femelle, a pu souvent les faire considérer comme d'espèces différentes, d'où l'on a conclu que leur accouplement devait produire des métis.

La nature a pourvu à ce que l'hybridité fût resserrée dans de certaines bornes pour prévenir une confusion monstrueuse; elle a opposé à ces abus la conformation particulière des organes génitaux, leurs disproportions, la durée et le mode de gestation soumis à des lois différentes, et peut-être encore la composition élémentaire du principe fécondant.

Les hybrides végétaux proviennent de la fécondation d'une espèce par une autre; elle s'opère naturellement ou par des procédés artificiels.

Dans l'état de nature, l'*hybridation* s'effectue par le transport du pollen que l'air dissémine sur les plantes voisines; mais il n'y a de fécondation que dans le cas où la poussière fécondante s'est fixée sur des plantes qui ont une certaine affinité entre elles. Ces fécondations adultérines produisent une race qui quelquefois se propage, comme on l'observe dans les solanées et les papavéracées.

Linné a cru que toute plante exactement intermédiaire entre deux espèces, et qui ne pouvait être rapportée ni à l'une ni à l'autre, était un hybride. D'après lui, la nature produirait une grande quantité d'hybrides se propageant

Digitized by Google

d'eux-mêmes et conservant leurs formes de manière à créer de véritables espèces; il admettait même des hybrides provenant de genres différents : des observations plus exactes prouvent le contraire.

L'hybridation au moyen de la fécondation artificielle est incontestablement possible. De nombreuses expériences ont prouvé que le stigmate d'une plante, fécondé par le pollen d'une autre plante, donne naissance à une troisième forme. On enlève les étamines d'une fleur avant la fécondation, et l'on apporte sur le pistil le pollen d'une autre espèce. C'est par ce procédé que l'on produit de nombreuses variétés. Cette fécondation est d'autant plus difficile qu'il y a plus de différence entre les variétés que l'on veut mélanger; si on l'obtient très aisément de variété à variété, elle est moins sûre d'espèce à espèce, extrêmement difficile de genre à genre.

Au moyen de ce procédé, on peut obtenir des formes anormales qui s'éloignent également du type mâle et femelle, et ne présentent même aucun caractère entre l'un et l'autre.

Les hybrides végétaux offrent différents degrés de fécondité : quelques-uns sont entièrement stériles; d'autres ne sont imparfaits que par les étamines et peuvent être fécondés par un pollen étranger, d'où résulte la possibilité de ramener un hybride, par des fécondations répétées, au type maternel, très différent du type paternel; d'autres enfin, non moins fertiles que leurs parents, sont cependant absolument dépourvus de la faculté de se reproduire par eux-mêmes. L'hybride végétal, s'il est fécond, retourne d'ordinaire spontanément vers la tige maternelle qui est prédominante; cependant en renouvelant souvent la fécondation artificielle, on obtient la prédominance du type mâle.

Les plantes hybrides ne sont ni des variétés, ni des espèces, mais des végétaux d'un ordre particulier; leurs générations ne peuvent créer des espèces nouvelles. On a souvent érigé en espèces des plantes qui n'étaient que le produit spontané de races hybrides; on a qualifié d'hybrides des espèces portant les caractères intermédiaires de leurs congénères.

Quelle est la limite des mésalliances pour la production des hybrides? Difficilement on essaierait de la tracer. L'absence même des étamines n'est point un obstacle à ces unions adultérines : l'hybridité des fougères en établit la preuve; d'où il résulterait, malgré l'opinion de quelques savants, que le pollen n'est point l'unique véhicule pour la fécondation des végétaux. Cependant la nature a élevé quelques obstacles à ces fécondations capricieuses, et, en particulier, la disposition des organes de la fructification, comme dans les plantes légumineuses, chez lesquelles ces organes restent cachés dans la carène de leurs fleurs, et qui sont inaccessibles à l'hybridation. Il est permis de penser que la nature a encore employé d'autres moyens répressifs, puisque les fécondations artificielles sont impossibles entre telles ou telles plantes, sans que l'on puisse attribuer cet insuccès à la forme des organes de la reproduction. L. D. C.

HYDE, *voy.* CLARENDON.

HYDEPARK, *voy.* LONDRES.

HYDER-ABAD, ou plutôt HAÏDER-ABAD, *voy.* DEKKAN et GOLCONDE.

HYDER-ALI*, un des plus grands souverains de l'Inde moderne, naquit très vraisemblablement vers 1719, dans le petit fort de Divaneli, que son père possédait sur le territoire de Bangalore. Sa famille se vantait de descendre de Mahomet, et était en tout cas originaire de l'Arabie. Resté orphelin en 1728, il entra dans une des compagnies de son frère Ismail-Saheb, et se distingua bientôt tellement que le radjah lui confia le commandement des troupes qui avaient été sous les ordres de son père. En 1740, il épousa la fille d'un commandant de place : c'est la mère du célèbre et infortuné Tippo-Saheb. Cependant la jalousie du premier ministre obligea, peu de temps après, Hyder-Ali à se retirer dans l'Arkot avec son frère, dont la mort le mit à la tête d'une troupe assez considérable. Alors son ambition commença à se manifester, et le prince de Bangalore en fut la première victime. Une victoire décisive, remportée le 17 février 1747, le livra entre ses mains avec toute sa famille, et Hyder s'assit sur son trône

(*) Il faut prononcer Haïder-Ali.

Digitized by Google

comme vassal du souverain du Mysore (prononcez Maïssour).

Depuis l'invasion de Nadir-Chah, l'Hindoustan était en proie à la plus complète anarchie. Cette circonstance permit à Hyder d'augmenter facilement le nombre de ses troupes, qu'il porta à 1,500 cavaliers et 5,000 fantassins; et la guerre de succession, qui éclata vers cette époque dans le Karnatik, lui fournit l'occasion d'intervenir dans les affaires de ses voisins, tandis que l'alliance du radjah de Mysore avec les Français le mettait en contact avec les Européens.

Le 17 août 1754, Hyder-Ali fit essuyer un échec considérable au général anglais Lawrence; et, deux ans après, il força les Mahrattes à la retraite. Son ambition grandit avec sa renommée. Du consentement de son suzerain, il s'empara de Balapour, où étaient renfermés des trésors considérables, dont il retint pour lui la plus grande partie; mais si cette conquête augmenta sa puissance, elle lui attira la haine du premier ministre du radjah de Mysore, qui résolut de le renverser. Prévenu à temps, Hyder put se garantir du piége qu'on lui tendait. Il se rendit à la cour accompagné d'une troupe dévouée, fit enlever son ennemi avec toute sa famille, et se fit donner par le radjah le titre de *delaway*, ou premier ministre, et de *behadyr*, ou héros. Réunissant ainsi dans ses mains le pouvoir civil et le pouvoir militaire, il ne laissa plus à son souverain qu'une autorité nominale. Cependant, dès l'année suivante, une conspiration ourdie contre lui par la mère du radjah faillit le précipiter du haut rang où il s'était élevé. L'or habilement semé et le retour des troupes qu'il avait envoyées au secours de Pondichéry le sauvèrent. Le radjah fut contraint de lui rendre toutes ses dignités, et se vit dépouiller en outre de plus de la moitié de ses états. Le seul droit qu'il conserva fut celui de battre monnaie. Il perdit d'ailleurs tous ses trésors, qui furent employés en partie par le vainqueur à gagner la cour de Dehli et à se faire nommer souverain de Mysore et de Sera (1761).

Le premier soin du nouveau souverain fut de rétablir l'ordre dans les finances et de faire rentrer sous son autorité ceux qui avaient profité de la faiblesse du gouvernement précédent pour se rendre indépendants. L'ingratitude du jeune prince de Kanara*, qu'il avait placé sur son trône, usurpé par sa mère et son beau-père, l'autorisa à s'emparer de cette province, dont les richesses lui permirent de concevoir des plans plus vastes. Les Mapalets ou Mapila, tribu arabe de Mascate établie dans le Malabar, où ils étaient exposés à toute sorte d'avanies de la part des habitants avec lesquels ils différaient d'origine, de religion et de caractère, implorèrent alors son appui. Hyder-Ali se hâta de le leur promettre et d'entrer dans ce pays à la tête d'une armée de 12,000 hommes. Une seule victoire remportée au passage du Kananor lui livra tout le Malabar, tandis que la flotte qu'il avait équipée depuis qu'il possédait un littoral, lui soumettait les Maldives. Il avait résolu de s'avancer jusqu'au cap Comorin, et il est vraisemblable qu'il l'aurait fait sans la résistance que lui opposa le royaume de Travancor.

Cependant les Anglais, inquiets d'un voisinage aussi redoutable, travaillaient incessamment à lui créer des ennemis de tous côtés. Averti de leurs intrigues, Hyder se hâta de retourner à Séringapatnam, où sa présence était plus que nécessaire : 150,000 hommes, commandés par le général Smith, venaient d'envahir ses états. Ses mesures énergiques et l'or qu'il sema à pleines mains parvinrent à dissoudre cette ligue formidable; bientôt les Anglais se virent eux-mêmes menacés dans leurs possessions. Quoique avec une armée infiniment moins nombreuse, Smith n'hésita pas à prendre l'offensive. Il obtint d'abord quelques succès; mais une manœuvre habile du roi de Mysore le força à battre en retraite, non sans éprouver de fortes pertes. La guerre continua ainsi avec des succès variés jusqu'en 1769, où fut signée la paix.

A peine de retour dans ses états, Hyder eut à soutenir une nouvelle attaque des Mahrattes; et, après avoir perdu presque toute son armée, il fut obligé d'acheter leur retraite au prix de 3 millions de

(*) Autrement dit Bednor. *Voy.* MYSORE.

Digitized by Google

roupies et de la cession de quelques portions de son royaume. Alors il profita d'un instant de tranquillité pour rétablir l'ordre dans le Mysore. Il fit un traité d'alliance avec la France, occupa tout le Malabar, força le radjah de Cochin à lui payer un tribut, et, tirant habilement parti des divisions intestines des Mahrattes, il leur reprit non-seulement tout ce qu'il avait été obligé de leur céder, mais s'empara même des défilés par lesquels ils pénétraient dans ses états. La guerre ayant éclaté de nouveau entre la France et l'Angleterre, il résolut de profiter de cette circonstance pour chasser les Européens de la péninsule. Il se mit à la tête d'une confédération dans laquelle entrèrent le nizam du Dekkan, les Mahrattes et un grand nombre de princes indiens; et, en 1780, il entra dans le Karnatik avec 86,000 hommes. Mais ses succès ne répondirent pas à ses espérances. S'il défit Baillie, il fut battu à plusieurs reprises par sir Eyre Coote; et si la coopération efficace de l'amiral Suffren (*voy.*) releva un moment son courage abattu par ses revers, la prévision de la paix, qui fut en effet conclue, en 1783, entre la France et l'Angleterre, vint renverser tous ses plans et le plonger dans un tel désespoir qu'il mourut de douleur le 7 ou le 10 décembre 1782. Son corps, transporté à Seringapatnam, capitale du Mysore, fut déposé dans un magnifique mausolée décrit dans les *Monuments anciens et modernes de l'Hindoustan.*

Hyder-Ali, grand comme guerrier, ne le fut pas moins comme administrateur et comme politique. Toutes ses institutions révèlent une pénétration extraordinaire et une rare sagesse. Son activité était immense. Il aimait la justice, la probité, la sincérité, plus estimables à ses yeux que les talents et les connaissances. Exempt de préjugés, il favorisa le commerce et l'industrie, et accorda sa protection à tous les étrangers, de quelque pays et de quelque religion qu'ils fussent, notamment aux Français; il exigeait seulement qu'ils se soumissent aux lois de son état. Il employait des Européens dans ses armées, qu'il avait disciplinées à l'européenne. Il abolit la distinction des castes, proscrivit la coutume barbare de brûler les femmes sur le bûcher de leurs maris, et se montra presque toujours bon et humain. La politique seule le força quelquefois à être cruel. L'excellence de sa mémoire suppléait à son défaut d'éducation. Ses vêtements étaient toujours simples; son abord inspirait la confiance. Sans être ennemi de la joie, jamais l'amour des plaisirs ne lui fit négliger les soins du gouvernement. E. H-c.

HYDRA, île de l'Archipel grec, en face de l'Argolide, dont elle n'est séparée que par un canal de deux lieues et demie de largeur. Tandis que les autres villes de la Grèce sont si fort déchues de leur ancienne splendeur, Hydra a pris, dans notre siècle, une importance qu'elle n'avait pas dans l'antiquité. Hérodote (l. III) rapporte que des Samiens fugitifs, du temps de Polycrate, avaient eu l'idée de s'établir dans l'île d'Hydréa (c'est ainsi que ce nom est écrit dans les auteurs anciens). Ils l'avaient acquise des habitants de Siphnos; mais ayant renoncé à ce projet, ils la cédèrent à ceux de Trézène. Depuis lors, cette île n'est guère mentionnée que par les géographes Pausanias et Étienne de Byzance.

Au temps de l'invasion des Turcs, qui ont changé en déserts les plus belles contrées de l'Orient, beaucoup de chrétiens, trop faibles pour résister, mais trop fiers pour se soumettre, se réfugièrent dans les lieux les plus inaccessibles et les plus sauvages. De là l'origine de la petite république de Souli en Épire, du Magne à la pointe du Péloponnèse; Hydra devint également, en 1470, un refuge pour les Albanais établis depuis quelques siècles au milieu des Grecs dont ils avaient adopté la religion, et même en partie la langue et les habitudes. Sur ce rocher stérile et couvert sur plusieurs points de sapins, les nouveaux colons ne vivaient que de la pêche, à laquelle ils s'adonnaient sur les côtes du Péloponnèse. Cependant la bourgade bâtie près du port commençait à prospérer, quand elle fut ravagée par la flotte algérienne qui se rendait à Candie, en 1656. Pendant quelques années de repos dont la Grèce jouit à la fin du XVIIe siècle, les Hydriotes commencèrent à faire un petit commerce de cabotage dans les îles de l'Archipel et

Digitized by Google

jusqu'à Smyrne et à Constantinople, bien qu'ils n'eussent encore que des bâtiments de très faible dimension, souvent de simples caïques. Un léger tribut leur assurait la protection de la Porte. Les guerres des Vénitiens dans la Morée, depuis 1686 jusqu'en 1718, époque où ils la perdirent, et le funeste soulèvement de 1770 amenèrent à Hydra de nouvelles familles de réfugiés, principalement de l'île de Spezzia, qui avait embrassé la cause de l'indépendance. Vers la même époque, les Turcs, qui avaient remarqué l'intrépidité des marins hydriotes, commencèrent à les employer pour remonter un peu leur marine. La communauté de l'île était tenue de fournir au capudan-pacha cinquante matelots qu'elle entretenait à ses frais. Ces rapports des Hydriotes avec les Turcs attirèrent contre leur île plusieurs attaques du major Lambros Katzonis, qui, avec une petite escadre équipée pendant la guerre des Russes contre les Turcs, se maintint dans l'Archipel de 1788 à 1792. Au mois de janvier de cette dernière année, Lambros, profitant d'une épidémie qui avait obligé presque tous les Hydriotes à venir habiter la petite ville l'Hermione, les y attaqua à l'improviste et les dépouilla complétement. A cette époque, les Hydriotes pensèrent à abandonner leur île pour se fixer au Pirée; mais ils reculèrent devant les dépenses qu'eût exigées cette émigration, et, par leur activité, ils réparèrent encore leurs pertes.

La Porte employait chaque jour un plus grand nombre de leurs matelots; lors de la révolte de Paswan-Oglou, ils envoyèrent même un corps de ces marins au siége de Viddin. D'un autre côté, la Russie, dans le traité de Koutchouk-Kaïnardgi (1774), avait stipulé pour les Grecs la faculté de naviguer sous pavillon russe, et beaucoup de patrons d'Hydra profitèrent de cette protection pour étendre leurs relations avec Odessa, d'où ils tirèrent dans les temps de disette et de guerre des blés qu'ils apportèrent, dans les ports de France en 1792, et dans ceux d'Espagne en 1806, à travers les croisières de blocus. Quelques-uns avaient acquis le droit d'arborer le pavillon anglais pour être à l'abri des corsaires algériens, avec lesquels ils avaient de fréquents combats. Cet esprit d'entreprise, qui les lançait dans toutes les directions, amena plus d'une faction dans l'île, où les partisans des Turcs et ceux des Russes furent souvent sur le point d'en venir aux mains; cependant ils se réunissaient pour le salut de leur pays, dont la prospérité et la population prenaient un accroissement prodigieux. Les jeunes gens attendaient rarement vingt ans pour se marier, et les enfants mêmes accompagnaient leurs pères dans leurs courses maritimes, apprenant par la pratique, plutôt que par l'étude, à connaître une mer semée d'écueils, et recevant déjà leur part des bénéfices, ainsi que tous les matelots, qui en général étaient parents du capitaine.

En 1814, Hydra avait pris l'aspect d'une ville d'Occident, et des écoles, fondées par de riches négociants, commençaient à y répandre l'instruction. Cette île, dont l'étendue n'atteint pas deux milles carrés géogr., avait une population de 22,000 âmes, sur lesquelles on comptait 10,000 marins, c'est-à-dire toute la population mâle, depuis l'âge de 7 ans jusqu'à l'extrême vieillesse, ou, d'après des calculs plus modérés, 3,000 matelots en état de servir efficacement. Cette population est encore plus forte aujourd'hui. Les deux ports, dont le plus grand peut contenir jusqu'à 50 bâtiments de 100 à 400 tonneaux, étaient animés d'un mouvement continuel; et quoique la prospérité commerciale ait un peu décliné à partir de 1818, il y avait à Hydra tant de grandes fortunes qu'il était à craindre que la majorité des habitants ne fût plutôt opposée que favorable à la révolution de 1821. Cependant le patriotisme et la haine des Turcs, dont le joug humiliait plus qu'il n'accablait ces fiers insulaires, l'emportèrent sur l'intérêt personnel. Entraînés principalement par Œconomos et Ghikas, ils arborèrent le symbole de la croix sur leurs vaisseaux, s'unirent aux marins de Spezzia et de Psara, et les trésors amassés par le commerce furent prodigués pour entretenir la flotte durant les années de guerre qui suivirent*. La flotte turque, privée de

(*) Les frères Koundourottis donnèrent 1,500,000 fr., les Tombasis 350,000 fr., Miaulis 250,000 fr., et plusieurs autres également.

Digitized by Google

ses meilleurs matelots par l'absence des Hydriotes, abandonna souvent la victoire aux amiraux Tombasis et Miaulis, dont les principales opérations sont rapportées à l'article Grèce. On y peut voir aussi le rôle politique du président Kondouriottis d'Hydra, et l'opposition de cette île vers la fin de l'administration de Kapodistria et de son frère.

Quant à l'importance commerciale d'Hydra, elle est en grande partie passée à l'île de Syra, qui a joui durant la guerre d'indépendance d'une sorte de neutralité; et maintenant que la sécurité de la Grèce est établie, beaucoup des colons d'Hydra la quitteront peut-être pour des lieux plus favorisés de la nature.

On peut consulter sur Hydra, Korai, dans le mémoire *Sur l'état actuel de la civilisation dans la Grèce*, Paris, 1803, et surtout un mémoire en grec par Antoine Miaulis, l'un des fils de l'amiral de ce nom, Munich, 1834. W. B-T.

HYDRACIDES, *voy.* Acides.

HYDRATES, corps solides formés d'eau (ὕδωρ) et d'un autre composé. Les hydrates ont pour base, tantôt de simples oxydes, tantôt des composés oxygénés ternaires, quaternaires, etc. Chauffés dans un tube fermé, ils laissent dégager de l'eau qui se condense dans la partie froide; on peut essayer si cette eau est alcaline ou acide à l'aide des papiers de tournesol et de curcuma.

En général, les hydrates abandonnent facilement l'eau qu'ils contiennent; il n'y a que les hydrates alcalins et celui de magnésie qui la retiennent fortement; ceux de potasse et de soude sont même indécomposables par la chaleur.

Si l'on excepte les hydrates alcalins, ceux de magnésie, d'alumine et de bioxyde d'étain, la plupart n'ont encore été obtenus qu'en flocons ou en gelée, c'est-à-dire mêlés avec une assez grande quantité d'eau.

Plusieurs hydrates sont tout formés dans la nature; nous ne citerons que les suivants : 1° celui d'alumine; 2° celui de magnésie, qu'on a trouvé à New-Jersey; 3° l'hydrate de fer, qui est l'un des minerais les plus importants en France. V.S.

HYDRAULIQUE (du grec ὑδραυλος, eau sonnante, formé d'ὕδωρ, eau, et αὐλος, flûte). « La raison de cette étymologie, dit D'Alembert, est que l'hydraulique, chez les anciens, n'était autre chose que la science qui enseignait à construire des jeux d'orgue, et que, dans la première origine des orgues, où l'on n'avait pas encore l'invention d'appliquer des soufflets, on se servait d'une chute d'eau pour y faire entrer le vent et les faire sonner. »

L'hydraulique est une science encore mal définie : les uns n'y voient que la partie pratique de l'hydrodynamique, c'est-à-dire qu'ils en font la science ayant pour objet la construction des machines propres à conduire et à élever les eaux; d'autres ne séparent point l'hydraulique de l'hydrostatique, se fondant sur ce que les lois du mouvement des fluides se réduisent à celles de leur équilibre. Pour nous, l'hydraulique est la partie de la mécanique qui s'occupe des fluides liquides ou gazeux.

Ainsi définie, l'hydraulique se divise naturellement en deux parties : l'*hydrostatique*, qui traite de l'équilibre des fluides, et l'*hydrodynamique*, qui recherche les lois de leur mouvement. « Dans cette dernière section, dit M. Francœur, viennent se placer, comme application de la théorie, les différentes machines qui sont employées pour conduire et élever les eaux, telles que *pompes*, *siphons*, *jets d'eau*, etc., ainsi que les *machines à vapeur* et celles où le vent et les gaz servent de forces motrices. » C'est là ce que nous proposerions d'appeler l'*art hydraulique*.

La dénomination d'*hydrostatique* (dérivée de ὑδροστάτης, balance d'eau, mot formé lui-même de ὕδωρ, et ἵστημι, se tenir) appartiendrait à la partie de l'hydraulique qui détermine les conditions d'équilibre des corps fluides, en réservant toutefois l'expression spéciale d'aérostatique (*voy.*), consacrée aux phénomènes de l'air.

L'hydrostatique repose entièrement sur le principe d'égalité de pression, principe que l'on regarde comme constaté par l'expérience, et qui consiste en ce que, lorsqu'un fluide renfermé dans un vase reçoit en l'un de ses points l'action d'une force, cette pression s'exerce égale-

Digitized by Google

ment et en tous sens dans toute la masse, en sorte que toutes les molécules de ce fluide, les surfaces qui y sont plongées et les parois du vase sont également pressées. Ainsi, imaginez qu'un piston couvre exactement la surface d'un fluide : si l'on fait agir un poids sur le piston, la base du vase qui contiendra ce fluide sera pressée comme si le poids lui était appliqué immédiatement, et chacune de ses parties supportera une pression proportionnelle à son étendue. Tels sont les principes auxquels il faut rapporter la presse hydraulique (*voy.*), dont les effets sont si puissants. Cette pression ne se transmet pas seulement sur la base du vase, elle se transmet encore sur chacune de ses parois. Toutefois le propre poids du fluide augmente cette pression et la fait varier d'un point à un autre de ses parois. Ainsi la pression totale supportée par les parois d'un vase renfermant un fluide en équilibre se compose de la somme de deux espèces différentes de pressions : l'une, variable d'un point à l'autre, rapportée à la pesanteur des molécules élémentaires du fluide; l'autre, constante pour tous ses points, due à la pression exercée à la surface du fluide et transmise également dans toutes les directions par l'intermédiaire de ce fluide.

Les mathématiciens supposent la masse fluide divisée en tranches horizontales superposées, sans hauteur appréciable, qu'ils appellent *couches*. Dans le cas où le fluide n'obéit qu'à l'action de son propre poids, l'effort exercé sur les molécules devient uniforme pour chacune de ces tranches, et la couche supérieure est nécessairement horizontale : ces considérations contiennent la théorie des niveaux (*voy.*) d'eau et à bulle d'air.

C'est aussi de cette tendance au niveau des corps fluides, jointe au principe de l'attraction centrale, que résulte la forme sphérique des masses fluides. Comme cela a lieu même lorsque la densité varie dans la masse, pourvu seulement que les molécules d'une même couche sphérique aient la même densité, il est permis de croire que les planètes et le globe terrestre, qu'on suppose avoir été primitivement des masses fluides, auraient reçu la forme sphérique, indépendamment de la force centrifuge due à leur rotation autour d'un axe.

Après avoir parlé des lois de l'équilibre des fluides, nous dirons un mot des principales lois qui régissent les corps immergés.

Un corps plongé en tout ou en partie dans un fluide perd une portion de son poids égale au poids du fluide qu'il déplace; il tombe ou remonte selon que l'un ou l'autre de ces poids l'emporte.

Si le centre de gravité du corps et celui du volume déplacé sont situés sur une même verticale, le corps flottant ne prendra qu'un mouvement vertical, dans le sens de la poussée; de haut en bas, si elle excède le poids total, et, de bas en haut, dans le cas contraire : l'impulsion résultante sera la différence du poids du corps et de celui du fluide déplacé. Le corps flotte en repos quand ces poids sont égaux.

Si les centres de gravité du corps et du volume déplacés ne sont pas dans une même verticale, le corps aura un mouvement de rotation autour de son centre de gravité, outre le mouvement vertical dont on a déjà parlé.

Les théories de la balance hydrostatique (*), des aréomètres, des mouvements des corps flottants et de leur oscillation, de l'arrimage des navires, des aérostats (*voy.* tous ces mots), etc., résultent de ces différentes propositions.

Le savant M. Berzélius a donné, à l'art. Gaz, les principes de la loi de Mariotte et de Gay-Lussac ou de Dalton, tirés de l'expérience et qui servent de fondement à tous les phénomènes auxquels les gaz comprimés donnent lieu, lois que l'on peut toutes rapporter au principe de l'égalité d'expansion. Les théories du baromètre, des machines à vapeur, des

(*) La balance hydrostatique ou hydraulique sert à donner la pesanteur spécifique des corps, l'eau étant ordinairement prise pour module ou unité comparative. Cet instrument est fondé sur le principe qu'un corps plongé dans un fluide y perd une partie de son poids égale au poids du volume de fluide déplacé : c'est ainsi que les corps pèsent moins dans l'air que dans le vide. On peut donc, au moyen d'une balance qui porte à l'extrémité d'un de ses fléaux un corps que l'on plonge dans un fluide, mesurer exactement la diminution de poids que le corps éprouve par cette immersion, et déterminer sa pesanteur spécifique ou sa densité relative à celle du fluide. *Voy.* Pesanteur spécifique.

Digitized by Google

pompes, des ascensions aérostatiques, des siphons, etc., s'en déduisent aisément. *Voy.* tous ces mots et l'article ÉQUILIBRE.

Les corps fluides à l'état d'équilibre sont nécessairement en repos; en détruisant l'équilibre, il en résulte un mouvement : c'est là que commence l'hydrodynamique.

L'*hydrodynamique* (d'ὕδωρ, et de δύναμις, force, puissance) traite du mouvement général des fluides sous l'influence des forces qui les sollicitent. Mais le problème est si compliqué qu'on peut regarder les lois de cette science comme inconnues; ce n'est que dans quelques cas particuliers, et à l'aide d'abstractions hypothétiques, que les géomètres sont arrivés à reconnaître, par exemple dans la dépense d'eau d'un réservoir, des rapports généraux entre la largeur de l'orifice et la hauteur du fluide; mais malheureusement la pratique ne confirme pas exactement les déductions de la science. On attribue cette différence entre la théorie et l'expérience à la contraction que le fluide éprouve en sortant par l'orifice, contraction qui paraît elle-même résulter des directions concourantes que prennent les molécules en s'approchant de l'orifice, ce qui produit un rétrécissement dans la largeur de la veine fluide. *Voir* le mémoire de Prony *sur le Jaugeage des eaux courantes ; voy.* aussi les articles JAUGEAGE, FONTAINE, ÉCOULEMENT DES LIQUIDES, AJUTAGE, etc.

Le mouvement des ondes, celui de l'air dans les instruments de musique, celui de la chaleur, etc., ont été traités dans de savants mémoires auxquels nous ne pouvons que renvoyer. *Voy.* aussi les articles MOUVEMENT, ONDES, CALORIQUE, CHALEUR, FLUIDES, LIQUIDES, GAZ, etc.

Dans l'état encore peu avancé de la science, l'art d'élever et de conduire les eaux, et la construction des machines servant à cet usage, empruntent plus aux considérations générales de la mécanique qu'aux principes spécialement applicables à la science hydraulique : on en trouvera la description aux mots MACHINES, BALANCIER HYDRAULIQUE, BÉLIER HYDRAULIQUE, ROUE HYDRAULIQUE, TURBINES, MOULINS, VIS D'ARCHIMÈDE, SIPHONS, AQUEDUC, TUYAUX, POMPES, JET D'EAU, FORAGE, PUITS ARTÉSIENS, etc., où l'on fera connaître aussi les plus célèbres d'entre ces machines.

Histoire de la science. Archimède (*voy.*) est le premier qui ait traité de l'hydraulique dans son livre *De humido insidentibus*, où il découvre le principe de l'égalité de pression. Appliquant ce principe à l'équilibre d'un corps solide flottant sur un fluide, il en tire des lois que nous avons rappelées plus haut, et qui lui servirent, dit-on, à découvrir la fraude d'un orfévre de Syracuse qui avait mêlé de l'argent à la couronne qu'il devait fournir d'or pur au tyran Hiéron : un simple calcul lui donna les proportions du mélange. Il inventa la vis ou machine d'épuisement (*voy.*) qui porte son nom.

Ctésibius et Héron son disciple, mathématiciens de l'école d'Alexandrie, inventèrent plusieurs machines hydrauliques, telles que le siphon recourbé, les pompes, la fontaine de compression (*voy.* ces mots) qu'on appelle encore aujourd'hui du nom de son auteur (*voy.* HÉRON). Ils attribuaient les effets de ces machines à une prétendue horreur de la nature pour le vide.

Un géomètre romain, Frontin (*voy.*), inspecteur des fontaines publiques de Rome sous les empereurs Nerva et Trajan, a laissé quelques notions théoriques du mouvement des fluides dans son livre *De aquæductibus urbis Romæ commentarius* (Altona, 1792, in-8°); le sujet de ce livre est le mouvement des eaux qui coulent dans des canaux ou qui s'échappent par des orifices des vases où elles sont contenues.

On croit que la découverte des moulins à eau est de la fin du VIe siècle; mais on employait au hasard l'effort de l'eau, qu'on était loin de pouvoir évaluer avec quelque exactitude.

A la fin du XVIe siècle, Stevin, géomètre flamand, détermina la pression des fluides contre les surfaces qui les retiennent, et prouva qu'elle est toujours comme le produit de la base par la hauteur. Mais le premier traité méthodique que les modernes aient publié sur l'hydraulique est celui *De l'équilibre des liqueurs* (1663), de Pascal (*voy.* ce nom et les suivants). Galilée ne put expliquer pour-

Digitized by Google

quoi l'eau ne montait pas, dans la pompe aspirante, au-delà de 32 pieds, qu'en limitant l'horreur de la nature pour le vide à cette hauteur; il était réservé à son disciple Torricelli d'en trouver la raison dans la pesanteur de l'air. Nous devons aussi à Torricelli les éléments de la science de l'écoulement des fluides. L'observation qu'un jet d'eau s'élance verticalement presque à la hauteur du réservoir, lui fit juger que la vitesse du fluide, en sortant de l'ajutage (*voy.*), était la même que celle d'un corps gravé tombant de cette hauteur, et que par conséquent les vitesses des écoulements, sous différentes charges d'eau, augmentaient progressivement en raison de la hauteur du fluide, abstraction faite de la résistance des obstacles. L'expérience confirma cette idée de Torricelli, développée dans son ouvrage *De motu gravium naturaliter accelerato* (1768). Ce théorème sert encore de base aujourd'hui à la théorie de l'écoulement par les petits orifices; mais lorsque les orifices sont plus grands, le problème demande d'autres considérations. Cette théorie donna le jour à plusieurs ouvrages sur cette matière, entre autres au *Traité du mouvement des eaux* (1786), de Mariotte.

Jusqu'à D. Bernoulli, on ne savait déterminer avec exactitude l'écoulement des fluides par des orifices que dans le cas où ces derniers pouvaient être regardés comme infiniment petits. Bernoulli suppose simplement que la surface d'un fluide qui sort d'un vase par un orifice de grandeur quelconque demeure toujours de niveau, et que tous les points d'une même tranche s'abaissent verticalement avec des vitesses égales. Maclaurin et J. Bernoulli traitèrent les mêmes questions en employant seulement des méthodes différentes. L'hypothèse du parallélisme des tranches laissait encore à désirer, parce qu'elle n'a pas lieu rigoureusement, et ne peut même être admise dans certains cas. D'Alembert donna une nouvelle solution, dans laquelle il ne supposait autre chose sinon que les particules demeurent toujours contiguës les unes aux autres, et qu'une petite masse élémentaire de figure quelconque, en passant d'un endroit à l'autre, conserve le même volume lorsque le fluide est incompressible, ou change de volume suivant une loi donnée lorsque le fluide est élastique. Euler traita la matière sous le même point de vue, mais avec plus de clarté et d'étendue. Enfin Bossut, à qui nous avons emprunté les éléments du résumé qui précède, publia son *Traité théorique et expérimental d'hydrodynamique* (Paris, 1796, 2 vol. in-8°). Ce traité, ainsi que ceux de mécanique de MM. de Prony, Poisson et Francœur, sont les principaux ouvrages à consulter sur cette matière. Pour les machines hydrauliques, on consultera Bélidor, *Architecture hydraulique* (Paris, 1737-1753, 4 vol. in-4°), de Prony, *Nouvelle Architecture hydraulique* (Paris, 1790-96, 2 vol. in-4°). J. B-T. et L. L-T.

HYDRE, être mythologique, engendré par la superstition des peuples ou par l'imagination des poëtes, et auquel rien de semblable ne répond dans la nature. Les marais de Lerne, en Argolide, non loin des côtes de la mer, étaient le repaire de ce monstrueux reptile, auquel l'histoire des douze travaux d'Hercule (*voy.*) a donné une si grande célébrité. Les mythologues ne s'accordent point sur son origine : les uns le font naître du Styx et du Titan Pallas; d'autres, d'Échidna (serpent) et de Typhon. Quoique la plupart le représentent pourvu de plusieurs têtes, renaissant aussitôt après avoir été abattues, ils varient sur leur nombre qui était de sept à neuf; Simonide lui donne cinquante têtes, et certains historiens en ont même compté cent, et au-delà. Des gueules du reptile, qui offrent les mêmes variantes quant à leur quantité, s'écoulait un venin subtil et léthifère.

Ce fut par l'ordre d'Eurysthée qu'Hercule marcha à la rencontre de ce redoutable adversaire. La lutte engagée, Iphyte, qui avait accompagné son ami dans cette aventureuse expédition, appliquait le feu sur chacune des blessures que recevait l'hydre, et empêchait ainsi la renaissance des têtes qui tombaient sous les coups du héros. Un scorpion venu au secours de l'hydre ne put prévenir sa défaite et partagea son sort. Cette double victoire ne coûta à Hercule qu'une légère blessure dont il n'obtint cependant la guérison

Digitized by Google

qu'avec peine; il la dut à l'efficacité d'une plante qu'il découvrit sur le lieu même où il éleva plus tard la ville d'Acé.

Le vainqueur de l'hydre trempa ses flèches dans le sang, d'autres disent dans le foie du reptile, et de ce moment toutes les blessures faites avec ces armes devinrent mortelles. Philoctète (*voy.*), à qui le héros avait remis son carquois en mourant, ayant laissé tomber une de ces flèches sur ses pieds, faillit d'être victime de cet accident, qui lui coûta dix années de souffrances.

Après leur mort, les deux reptiles furent transportés dans les cieux. *Voy.* l'art. suivant et CANCER.

On a expliqué ce mythe de diverses manières. Selon les uns, les marais de Lerne étaient infestés de serpents, et ces reptiles semblaient se multiplier en raison directe des moyens employés pour les détruire. Hercule, avec l'aide de ses amis, parvint à en éteindre la race, surtout en mettant le feu aux roseaux du marais; il rendit accessible et fertile ce champ de mort et de deuil. Ce que dit Ptolémée des têtes de l'hydre, ce qu'Euripide rapporte de la faux dont se servit Hercule pour les abattre, en affirmant qu'elles étaient d'or, est, en effet, le symbole de la fertilité. Selon Servius, Hercule aurait réussi à opérer le desséchement des marais de Lerne, d'où s'échappaient des torrents qui inondaient les campagnes d'alentour, en élevant des digues et en pratiquant des canaux. Enfin, si l'on en croyait Platon, les poëtes auraient représenté sous la forme hideuse de l'hydre un sophiste de Lerne, ennemi acharné d'Hercule, et les sept têtes du serpent toujours renaissantes seraient l'emblème des arguments vicieux et inépuisables dont s'arment les sophistes.

Tout cela appartient exclusivement à la mythologie. Quant à l'histoire naturelle, elle ne connaît sous le nom d'*hydre* qu'un genre de vers polypes appartenant à l'ordre des zoophytes ou animaux-plantes, décrit pour la première fois par Leuwenhœk, et sur lequel le célèbre naturaliste génevois Trembley fit, plus tard, les observations les plus curieuses.

Voici ses principaux caractères : corps cylindrique ou conique, creux, capillaire, dont le tissu est homogène, gélatineux, diaphane, très contractile; se terminant par un petit renflement, ou tête, garni de 6 à 12 tentacules sétacés, radiaires. Ces tentacules, longs de quelques pouces, qui font l'office de bras, prennent diverses directions selon la volonté de l'animal, et ils lui servent à saisir ses aliments. Ceux-ci se composent, en partie, des larves de quelques insectes aquatiques qu'il attire par le mouvement continuel de ses tentacules et qu'il saisit au passage; puis il les porte à l'ouverture de sa bouche, située au centre du cercle que forment les tentacules.

Ces polypes se reproduisent de plusieurs manières : 1° par bourgeons. Ce sont de petites excroissances qui, pendant l'été, se montrent sur le côté de l'hydre, prennent la forme d'un bouton, poussent des bras, et deviennent un polype parfait. Du corps des nouveau-nés, avant leur accroissement parfait, sortent de pareils boutons, de sorte qu'un seul individu peut, dans l'espace d'un mois, être la souche de plusieurs milliers d'individus; 2° par section : chaque fragment conserve la vie et devient bientôt un animal parfait. On peut fendre l'hydre depuis le sommet jusqu'au milieu du tronc; on produit une hydre à deux têtes, qui, chacune, font leurs fonctions. En coupant ce polype en 4, 6, 10 parties, on obtient l'hydre à 4, 6 ou 10 têtes; si l'on coupe toutes ces têtes, chacune fournit seule une nouvelle hydre. Enfin, en approchant deux ou plusieurs hydres par leurs extrémités fraichement coupées, on peut les enter les unes sur les autres. Cette production caractéristique des polypes d'eau douce rappelle le monstre de Lerne : de là le nom d'*hydre* donné par Linné à ce zoophyte. Enfin les hydres se reproduisent par des œufs qui sortent de leur parenchyme, se conservent pendant l'hiver et se développent au printemps.

Quoique considérée comme un être simple, toutes les circonstances de la vie de l'hydre sont celles d'un être très compliqué; la simplicité de sa structure n'est qu'apparente, et une foule d'organes, distincts dans les autres animaux, sont chez elle réunis dans un seul. Il est probable que ce polype éprouve dans toutes ses parties un grand nombre de sensa-

Digitized by Google

tions, puisqu'il ne paraît pas qu'une partie de son corps soit autrement organisée qu'une autre. L. D. C.

HYDRE. Deux constellations méridionales portent ce nom : la première, l'Hydre femelle, nommée aussi *Serpens aquaticus*, *Asina coluber*, *Echidna* ou *Vipère*, est une constellation des anciens, formée de 52 étoiles; l'Hydre mâle, des modernes, en a 8. L'Hydre femelle s'étend au-dessus du Lion, de la Vierge et de la Balance. L. L-T.

HYDROCÈLE, *voy.* Hydropisie.

HYDROCÉPHALE, *voy.* Hydropisie.

HYDROCÉRAME. Ce nom, formé de deux mots grecs, ὕδωρ, eau, et κέραμος, terre à potier (*voy.* Céramique), s'applique à des vases faits avec une sorte d'argile spongieuse, dans lesquels on met de l'eau ou quelque autre liquide qu'on veut rafraîchir. *Voy.* Alcarazas. V. de M-n.

HYDROCHLORATES, *voy.* Chlorures.

HYDROCHLORIQUE, *voy.* Acide et Chlore.

HYDROCYANIQUE, *voy.* Acide prussique.

HYDRODYNAMIQUE, *voy.* Hydraulique.

HYDROGÈNE, corps simple, l'un des éléments de l'eau. Son nom vient du grec ὕδωρ, eau, et γεννάω, j'engendre. L'hydrogène isolé n'est connu qu'à l'état de gaz, le *gaz hydrogène*. On obtient ce gaz en mêlant l'eau avec de l'acide sulfurique, et en y ajoutant du zinc ou du fer. Le métal ajouté ne tarde pas à s'y dissoudre avec une effervescence causée par le dégagement du gaz hydrogène qu'on recueille sur l'eau ou sur le mercure. L'eau (*voy.*), comme on sait, est composée d'hydrogène et d'oxygène : le métal s'empare de ce dernier pour se combiner sous forme d'oxyde avec l'acide sulfurique, et l'hydrogène mis en liberté s'échappe sous forme de bulles qui produisent de l'effervescence.

Le gaz hydrogène est incolore et inodore quand il est parfaitement pur, ce qui est cependant très rare lorsqu'on l'a dégagé, au moyen du zinc ou du fer, dans de l'eau acidulée. L'amalgame de potassium plongé dans l'eau la décompose et fournit de l'hydrogène sans odeur. Ce gaz réfracte la lumière plus qu'aucun autre corps; l'air atmosphérique étant pris pour unité, son pouvoir réfringent est 6.6666. Il est le plus léger de tous les gaz, sa pesanteur spécifique n'étant que 0.0688, tandis que celle de l'air est 1. L'air pèse donc, à volume égal, 14 ½ fois autant que le gaz hydrogène. C'est cette propriété qui l'a fait employer pour les expériences aéronautiques (*voy.*). Il est très combustible ; il s'enflamme par l'étincelle électrique et à l'approche d'un corps enflammé, et brûle avec une flamme peu lumineuse, mais d'une température extrêmement élevée. Mêlé avec la moitié de son volume de gaz oxygène, et enflammé, il brûle avec une forte détonation et une lumière vive. Il fait également explosion, mais à un plus faible degré, quand on le mêle avec deux fois son volume d'air atmosphérique et qu'on l'enflamme. Le gaz hydrogène se combine alors avec le gaz oxygène et produit l'eau. Certains métaux, tels que le platine, l'iridium, le palladium, le rhodium et l'osmium, ont la propriété de déterminer son inflammation sans être chauffés d'avance. Ces propriétés ont donné lieu aux briquets électriques et à éponge de platine. *Voy.* Briquet.

Le gaz hydrogène peut être respiré par les animaux sans autres inconvénients que ceux qui résultent de l'exclusion de l'oxygène et de la cessation de son influence sur le sang. Si l'on respire du gaz hydrogène et qu'on parle en l'aspirant, le son de voix de la personne se trouve entièrement altéré, ce qui est dû à la densité inférieure de ce gaz relativement à celle de l'air atmosphérique. Mêlé avec un cinquième de son volume de gaz oxygène, on peut le respirer longtemps; mais l'homme, aussi bien que les animaux qui le respirent, est bientôt surpris par le sommeil. De même une certaine quantité de gaz hydrogène mêlé à l'air atmosphérique et respiré produit un penchant à dormir dont on s'est servi quelquefois en médecine.

Si l'on prépare le gaz hydrogène en faisant passer de la vapeur d'eau au travers d'un canon de fusil rempli de tournures de fer malléable, il se produit un oxyde

Digitized by Google

de fer et du gaz hydrogène qui ressemble en tous points à celui qu'on obtient par la voie humide, seulement il ne s'enflamme point sur l'éponge de platine. Cette circonstance prouve que le gaz produit par la voie sèche se trouve dans une condition différente.

Le poids atomique de l'hydrogène est plus petit que celui de tous les corps connus. Combiné avec l'oxygène sous volume égal, il est 6.125, et 12.25 en doublant le volume de l'hydrogène, en considération de ce que deux volumes d'hydrogène se combinent avec un volume de gaz oxygène pour produire l'eau. *Voy.* Atomique (*système*).

L'hydrogène est un des éléments de la nature organique. Il n'existe aucun composé organique qui en soit privé; mais, par sa légèreté atomistique, les corps qui en contiennent un grand nombre d'atomes n'en renferment cependant que très peu en poids.

L'hydrogène se combine avec plusieurs corps simples et donne des combinaisons binaires, dont plusieurs sont gazéiformes. Parmi ces combinaisons se rangent l'amidogène, l'ammoniaque, l'ammonium (*voy.*), les gaz hydrogène arsénié, antimonié, carboné, phosphoré, sélénié, sulfuré, telluré, etc. On les désigne par le nom général d'*hydrures*.

L'hydrogène était connu des anciens chimistes sous le nom d'*air inflammable*. Il paraît que Priestley est le premier qui se soit aperçu que le gaz hydrogène, en brûlant, dépose dans l'appareil une rosée d'eau pure. Watt en conclut que l'air inflammable et l'air pur (oxygène) produisaient cette eau en se combinant. L'hydrogène était, d'après lui, le phlogistique qui produisait le feu en se combinant avec l'oxygène; l'eau était l'air pur phlogistiqué. Cavendish, auquel on attribue généralement la découverte de la composition de l'eau, tira de ses expériences la conclusion que l'hydrogène était de l'eau saturée de phlogistique, et que l'oxygène était de l'eau privée de tout son phlogistique. Ces deux derniers savants ont donc considéré les trois corps, hydrogène, oxygène et eau, comme un seul et même corps pondérable, dans des états différents de phlogistication (*voy.*). Cette explication ne fit point connaître la véritable composition de l'eau, mais elle aurait cependant eu quelque valeur si Lavoisier n'avait pas prouvé par des expériences irrécusables, publiées deux mois avant qu'aucun des savants anglais n'eût encore fait connaître quelque chose de leurs considérations, que l'hydrogène et l'oxygène sont deux corps pondérables de nature différente qui, en se combinant, produisent de l'eau dont le poids est égal à celui des deux gaz qui lui ont donné naissance. C'est là la véritable découverte de la composition de l'eau : elle est due à Lavoisier.

Hydrogène antimonié, combinaison gazéiforme d'hydrogène et d'antimoine, que l'on obtient en dissolvant un alliage à parties égales de zinc et d'antimoine dans de l'acide sulfurique étendu, ou bien en ajoutant une solution de tartre émétique à de l'acide étendu dans lequel on fait dissoudre du zinc. Le gaz hydrogène antimonié est incolore, a peu d'odeur, si l'antimoine avec lequel on l'a produit était privé d'arsenic dont il est souvent souillé; il brûle avec une flamme blanche, et dépose, suivant la quantité d'oxygène ambiant, de l'antimoine métallique ou de l'antimoine oxydé.

Hydrogène arsénié. C'est un gaz extrêmement délétère qu'on obtient en dissolvant un alliage d'étain et d'arsenic dans de l'acide hydrochlorique, ou même en dissolvant du zinc dans de l'acide sulfurique étendu contenant de l'acide arsénieux en dissolution. Ce gaz est incolore, d'une odeur alliacée insupportable; une très petite quantité répandue dans l'air qu'on respire produit des effets violents, et le plus souvent même la mort quelque temps après.

Ce gaz a fixé particulièrement l'attention des chimistes dans les dernières années. M. Marsh, Anglais, découvrit sa présence dans le gaz qui s'échappe quand on fait dissoudre du zinc dans un acide renfermant une très petite quantité d'arsenic dissous. Il s'en servit pour reconnaître la présence de l'arsenic dans des recherches de médecine légale, dans les cas d'empoisonnement. Cette méthode surpasse toutes les autres en exactitude et décèle les plus petites traces de ce mé-

Digitized by Google

tal. Dans ce but, on dégage du gaz par l'action du zinc sur de l'acide sulfurique dans lequel on a fait dissoudre la substance où l'on soupçonne la présence de l'arsenic. On met le feu au gaz, et l'on expose un morceau de porcelaine blanche, froid, à la flamme, qui y trace une auréole ou une tache noire suivant la plus ou moins grande quantité d'arsenic présent. Cet essai seul suffirait pour déceler l'arsenic, si l'hydrogène antimonié ne possédait point la même propriété. Pour les distinguer, on enflamme l'hydrogène à l'ouverture inférieure d'un tube de verre de 12 à 13 pouces de longueur, d'un demi-pouce de diamètre et légèrement humecté à l'intérieur. Par cette disposition, les métaux s'oxydent; l'acide arsénieux se dissout dans l'eau qui se produit et peut être reconnu à l'aide du nitrate d'argent auquel on a ajouté un peu d'ammoniaque, et qui fait précipiter l'acide arsénieux en flocons jaunes, tandis que l'oxyde d'antimoine, qui est insoluble dans l'eau, ne donne aucune réaction.

Hydrogène phosphoré, combinaison gazéiforme qui, comme l'hydrogène même, peut s'obtenir en deux états différents, qui ne se distinguent qu'en ce que l'un des deux seul s'enflamme spontanément à l'air. On obtient le premier en faisant bouillir du phosphore avec une solution concentrée de potasse caustique, et en recueillant le gaz sur de l'eau qu'on a fait préalablement bouillir avec soin et refroidir pour la priver de l'air qu'elle retient, et dont l'oxygène décompose le gaz en oxydant le phosphore. Chaque bulle de ce gaz qui parvient au contact de l'air s'enflamme et brûle avec une flamme blanche lumineuse, produisant une couronne de fumée d'un tissu remarquable, qui s'élève dans l'air et persiste quelques moments.

L'hydrogène phosphoré qui ne possède pas la propriété de s'enflammer spontanément s'obtient en faisant bouillir de l'acide phosphoreux concentré, lequel se change, dans cette opération, en acide phosphorique en absorbant l'oxygène de l'eau, tandis qu'une partie de son phosphore se combine avec l'hydrogène de l'eau mis en liberté.

Ces deux gaz ont la même composition et partagent d'ailleurs toutes les mêmes propriétés. Ils sont formés de 1 atome de phosphore et de 3 atomes d'hydrogène, ou, en centièmes, de 91.29 de phosphore et de 8.71 d'hydrogène. Ils peuvent être conservés sans altération, pourvu que l'air ne puisse agir sur eux; mais au bout d'un certain temps ils se transforment souvent l'un dans l'autre. Leur poids spécifique est le même, 1.18; leur odeur est désagréable et analogue à celle de poissons pourris. Ces deux gaz peuvent être absorbés par différents chlorures métalliques et par l'acide hydriodique. L'eau les en chasse à son tour, en conservant à chacun d'eux son état primitif; mais l'eau à laquelle on a ajouté préalablement de l'ammoniaque les dégage toujours dans l'état où ils s'enflamment spontanément, quel qu'ait été l'état primitif du gaz absorbé.

Hydrogène carboné. L'hydrogène fournit avec le carbone un grand nombre de combinaisons différentes qui se présentent sous forme solide, ou sous forme d'huiles plus ou moins volatiles, ou sous forme de gaz permanents. Nous ne parlerons ici que des deux combinaisons gazéiformes généralement connues sous le nom de gaz hydrogène carboné.

1° *Gaz hydrogène carboné au maximum*, appelé généralement *gaz oléfiant*. On l'obtient en chauffant ensemble 4 parties d'acide sulfurique concentré et 1 partie d'alcool à 0.833. On fait passer le gaz produit, qui est un mélange du gaz en question, d'acide sulfureux, d'éther et d'huile de vin, successivement au travers d'une solution de potasse caustique, d'acide sulfurique concentré, et enfin par de l'eau. Les substances étrangères se déposent ou sont absorbées les unes après les autres; on n'a plus qu'à recueillir le gaz ainsi purifié sur l'eau ou le mercure. Ce gaz est permanent, sans odeur remarquable; sa pesanteur spécifique est 0.98. Il se laisse enflammer et brûle avec une flamme claire et lumineuse. Mêlé avec 3 fois son volume de gaz oxygène, et enflammé, il produit une explosion qui brise le verre le plus fort. Le chlore le condense, et forme avec lui un corps huileux, éthéré, appelé liqueur des chimistes hollan-

Digitized by Google

dais, ou gaz oléfiant, à cause de sa propriété de donner naissance à un corps oléagineux. Il est composé de 1 atome de carbone et de 2 atomes d'hydrogène, ou, en centièmes, de 85.84 de carbone et de 14.16 d'hydrogène. Il renferme un volume d'hydrogène égal au sien.

Ce gaz se produit par la distillation sèche de matières organiques, telles que les huiles, les résines, le goudron, le bois, la houille, le bitume, etc., etc. C'est au gaz oléfiant qu'est due en grande partie la propriété éclairante de la flamme. *Voy.* Gaz et Éclairage.

2° *Gaz hydrogène carboné au minimum*, appelé généralement *gaz des marais*. On l'obtient en mêlant de l'acétate de soude ou de potasse avec une quantité d'alcali caustique égale à celle qui est renfermée dans le sel, et en exposant le mélange sec à la distillation sèche. Il se dégage dans cette opération un gaz qu'on fait passer par un lait de chaux et qu'on recueille sur l'eau. On peut aussi se le procurer directement dans les marais, en adaptant un entonnoir à l'ouverture d'un flacon rempli d'eau et renversé dans l'eau d'un marais; en remuant ensuite la vase sous l'entonnoir avec un bâton, il s'élève des bulles de gaz qui vont se rassembler dans le flacon : c'est de là qu'il a tiré son nom de gaz des marais. Il a une odeur faible, mais désagréable; sa pesanteur spécifique est 0.559. Il est inflammable et brûle avec une flamme bleue peu lumineuse; il renferme 1 atome de carbone et 4 atomes d'hydrogène, ce qui fait en centièmes 75.17 de carbone et 24.83 d'hydrogène.

La nature produit souvent ce gaz en quantité fort considérable. Il se trouve quelquefois enfermé et comprimé dans les couches de houilles, dans des fentes et cavités souterraines. Lorsque le mineur vient à ouvrir une telle fente, ce gaz s'échappe et se mêle à l'air. Il n'est nullement nuisible à la respiration; mais lorsqu'il est mêlé en de certaines proportions avec l'air de la mine, le mélange s'enflamme aux lampes des mineurs et cause une violente explosion qui tue les ouvriers, renverse tout et détruit les charpentes de la mine. De cette manière des milliers d'ouvriers ont perdu la vie dans les mines de houilles. *Voy.* Lampes de sureté.

Hydrogène sélénié. Ce gaz s'obtient en décomposant un séléniure de potassium, de sodium, de calcium, etc., etc., par un acide étendu. Le métal s'oxyde aux dépens de l'eau, l'hydrogène s'unit au sélénium, et peut être recueilli sous forme de gaz. Ce gaz est incolore, d'une forte odeur d'œufs pourris, tout-à-fait analogue au gaz hydrogène sulfuré; il est soluble dans l'eau qui, lorsqu'elle contient de l'air, le décompose en précipitant un sédiment rouge. Ce gaz a été peu étudié jusqu'ici; il se comporte du reste comme le suivant. Il est composé de 1 atome de sélénium et de 2 atomes d'hydrogène.

Hydrogène sulfuré. C'est le gaz appelé autrefois *gaz hépatique*. Il s'obtient quand on fait dissoudre du fer sulfuré artificiel dans de l'acide sulfurique étendu et qu'on recueille le gaz sur une solution concentrée de sel marin; l'eau ne peut pas servir pour cette opération, parce qu'elle a la propriété de dissoudre ce gaz assez facilement. Il est incolore, doué d'une forte odeur d'œufs pourris ou hépatique, d'un goût acide et astringent qui se fait sentir lorsqu'on fait arriver le gaz sur la langue; il ne peut pas être respiré, et produit même, quand il est mélangé avec une certaine quantité d'air, des effets pernicieux sur les organes de la respiration. Sa pesanteur spécifique est 1.19; il brûle avec une flamme bleue en répandant une odeur d'acide sulfureux. L'eau en absorbe 2 à 3 fois son volume; l'alcool en absorbe beaucoup plus. Il noircit l'argent et les autres métaux à surface décapée entourés d'une atmosphère qui en contient. Il précipite la plupart des métaux de leurs dissolutions, excepté ceux qui décomposent l'eau en présence de l'acide sulfurique. Cette propriété fait de ce gaz un des réactifs les plus précieux pour le chimiste.

L'hydrogène sulfuré est un hydracide qu'on appelle aussi *acide hydro-sulfurique* ou sulf-hydrique; il ne se combine pas avec les bases oxydées, mais il les convertit en sulfures. Il se combine en revanche avec les sulfures des radicaux métalliques des alcalis, et produit des hydro-sulfates.

Digitized by Google

L'acide hydro-sulfurique est composé de 1 atome de soufre et de 2 atomes d'hydrogène, ou, en centièmes, de 94.175 de soufre et 5.825 d'hydrogène. Il renferme son propre volume d'hydrogène. Les acides nitrique, nitreux, chromique et sulfureux le décomposent; on se sert de ce dernier dans la vidange des fosses d'aisances pour détruire le gaz méphitique, en brûlant des mèches soufrées avant d'y descendre.

L'hydrogène se combine avec une plus forte proportion de soufre pour former le corps huileux et fétide qu'on obtient en dissolvant du persulfure de potassium dans de l'acide hydrochlorique; cette combinaison a néanmoins peu de durée : le gaz hydrogène sulfuré se dégage, et l'excès de soufre se dépose.

Hydrogène telluré. Ce gaz ressemble au précédent par ses caractères physiques et son odeur. Il a été très peu étudié jusqu'ici. Il est composé de 1 atome de tellure et de 2 atomes d'hydrogène. B-z-s.

HYDROGRAPHIE, description ou connaissance des eaux (de ὕδωρ, eau, et γράφω, je décris). Dans son acception propre, il faudrait définir l'hydrographie l'art de lever le plan des côtes et des mers, d'en dresser les cartes, et d'y marquer, sous leurs vrais relèvements, les îles, rocs, bancs, sondes, et tout ce qu'il y a de remarquable au-dessus comme au-dessous de la surface de l'Océan. Mais par suite sans doute de la connexité de ces différentes opérations avec les connaissances qu'implique le métier de la mer, on en a fait aussi l'art de naviguer. Or cette dernière définition n'est exacte qu'en ce qui concerne la partie théorique de cet art, dont la manœuvre (*voy.* ce mot et NAVIGATION) forme l'autre partie non moins importante.

On doit donc considérer l'hydrographie comme une science qui se divise en deux branches distinctes, quoique homogènes. On vient d'indiquer sommairement leurs diverses attributions; mais pour établir cette dualité d'une manière encore plus sensible, nous les montrerons, dans la hiérarchie actuelle, personnifiées, l'une, dans les ingénieurs hydrographes, l'autre, dans les professeurs d'hydrographie.

Cette division cependant n'est pas autre chose qu'une classification de spécialités; car ces deux branches de la science se confondent dans un but commun, de même qu'elles ont eu un point de départ identique. Quand on étudie l'histoire des progrès de la navigation, on les voit, se tenant côte à côte, se suivant pas à pas, s'aidant mutuellement de leurs découvertes, arriver en même temps au degré de perfection où nous les trouvons de nos jours. Toutes deux concourent à fournir au navigateur le moyen de se reconnaître au milieu de l'immensité des mers, de diriger sa route, de se rendre d'un point sur un autre avec une certitude presque mathématique, et d'éviter les écueils, sans autre guide que le calcul et l'observation. A cet effet, la première lui livre des cartes (*voy.* ce mot) où sont fidèlement représentés les gisements des côtes avec toutes leurs sinuosités, la position des lieux, leurs distances relatives, la nature des fonds et les dangers connus ou supposés; elle rédige pour son usage des instructions réunissant tous les renseignements recueillis sur la direction des vents et des courants, sur les meilleurs amers (*voy.* ces mots) à suivre pour reconnaître les terres et les accoster, et en général sur toutes les particularités locales que la pratique a signalées. La seconde lui enseigne, dans le même but, à se servir de ces matériaux; elle lui apprend les secrets du pilotage (nom sous lequel on désignait autrefois cette partie de l'hydrographie), enfin elle le fait pénétrer dans ces études complètes auxquelles l'astronomie, les mathématiques, les trigonométries, la catoptrique, viennent chacune apporter leur contingent.

L'hydrographie semble avoir atteint aujourd'hui à la perfection, autant du moins que le permet l'état actuel des connaissances humaines. Elle a remplacé par une théorie simple, complète, et d'une application facile, le formulaire empirique et confus qui faisait jadis du pilotage (*voy.*) une science réservée et presque divinatoire. Elle a inventé elle-même des procédés et des instruments nouveaux qui laissent peu de chose à désirer, et chaque jour elle s'avance encore dans cette voie d'améliorations. Le Dépôt des plans et cartes de la marine (*voy.* MARINE), qu'en-

Digitized by Google

richissent incessamment les expéditions scientifiques envoyées en exploration sur tous les points du globe, livre aux flottes de l'état et du commerce, et à une modicité de prix qui exclut la concurrence et la contrefaçon, des cartes d'un fini d'exécution et d'une exactitude que les autres nations nous envient. Le Bureau des longitudes (*voy.*) publie annuellement des tables où tous les éléments des calculs nautiques sont rassemblés et déduits avec une précision rigoureuse, par nos plus savants astronomes et d'après les meilleures formules. Vingt-neuf professeurs institués dans nos ports tiennent ouvertes des écoles gratuites où sont enseignées les connaissances théoriques exigées pour aspirer aux grades de capitaine au long cours et de maître au cabotage, et répandent l'instruction élémentaire parmi nos populations maritimes. A ces moyens puissants, bienfait de nos institutions libérales, si l'on joint l'habileté de nos opticiens, qui sont parvenus, après bien des efforts et des tâtonnements, à confectionner des instruments d'une supériorité aujourd'hui reconnue, on aura une idée des ressources hydrographiques que la science met à la disposition des marins de notre époque.

Science éminemment perfectible, l'hydrographie fera sans doute encore des progrès à l'avenir, et le nouveau mode de navigation par la vapeur est destiné peut-être à l'aider dans leur accomplissement. Sa partie graphique surtout lui ouvre encore un vaste champ d'études. Tous les rivages n'ont pas été explorés; un nouveau continent (l'Adélie) vient d'être découvert par M. Dumont d'Urville (1840) au milieu des glaces antarctiques; si nous possédons des cartes et des instructions excellentes pour nos côtes et notre océan, si les ouvrages de d'Après et de Horsburgh nous ont mis en état de parcourir avec sécurité les mers embarrassées de l'Inde*, pour beaucoup d'autres points nous n'avons pas acquis ce degré de perfection, qui lui-même est relatif seulement. Pour peu qu'on réfléchisse à l'immense difficulté de ce travail, aux recherches lointaines, aux observations multipliées qu'il exige, et qui ne peuvent être que le fruit du temps et d'une longue expérience, à l'instabilité même de quelques-uns de ses éléments, on se convaincra facilement que, si cette partie de la science a obtenu de brillants résultats, néanmoins elle n'a pas encore atteint ses limites.

Au point où elle en est arrivée, elle satisfait à toutes les exigences actuelles de la navigation. Ses conquêtes futures sont encore cachées dans les profondeurs de l'inconnu, et nous ne sentons pas immédiatement le besoin de leur révélation. Il n'en a pas été toujours ainsi : longtemps nos ancêtres ont essayé vainement de vaincre des difficultés dont la solution était réservée à leurs neveux. L'histoire de l'hydrographie pourrait nous en fournir elle-même plusieurs exemples, et un coup d'œil rapide jeté sur ses développements successifs, en même temps qu'il en fera mieux sentir le prix, permettra d'entrer plus en détail dans l'examen des divers objets qu'elle embrasse.

Cette science, jeune encore, puisque son existence, comme corps d'études, ne remonte pas au-delà du xve siècle, doit ses premiers pas à l'impulsion extraordinaire qu'imprima à la navigation la découverte de la boussole (*voy.*), ou du moins son application. Jusque-là, bien que le métier de la mer exigeât, comme aujourd'hui, des connaissances spéciales, elles se réduisaient absolument à celles que peuvent donner l'habitude et l'observation. Une grande pratique des côtes et quelques notions traditionnelles sur les mouvements des astres composaient tout le bagage théorique nécessaire pour cette navigation allant de cap en cap, s'éloignant peu de terre, et que, pour cette raison, on désignait sous l'appellation de *vue par vue*. Ce mode de naviguer, qui permettait néanmoins, comme le fait remarquer Montesquieu, d'entreprendre d'assez longs voyages, était le seul en usage chez les anciens, et se perpétua jusqu'au moment où la boussole fournit le moyen de se reconnaître et de s'orienter sur le dé-

(*) D'Après, *Le Neptune oriental*, Paris, 1775-1781, 2 vol. in-fol., et *Le Routier des côtes des Indes orientales et de la Chine*, 1745, in-4°.—Jean Horsburgh, *Instructions nautiques sur la navigation de la mer de Chine*, trad. en fr. par M. Leprédour, lieutenant de vaisseau, Paris, Imp. royale, 1824, in-8°. S.

Digitized by Google

sert de l'océan. Toutefois ses effets ne furent pas instantanés, et l'on se servit longtemps du nouvel instrument avant d'oser se hasarder au large. *Voy.* NAVIGATION et DÉCOUVERTES.

Le XIVe siècle finissait, quand certaines causes consignées par les historiens, en donnant à la navigation une importance toute nouvelle, éveillèrent le goût des explorations maritimes. Des rives de la Méditerranée, ce goût gagna bientôt celles de l'Océan, où il germa rapidement dans l'esprit d'une population qui voyait devant elle un horizon sans bornes. On possédait la boussole, on soupçonnait les cartes marines; mais ces ressources incomplètes et encore à l'état de découvertes récentes, en montrant ce qu'on pouvait oser, ne faisaient qu'enflammer l'impatience et encourager l'ardeur des recherches. Déjà quelques savants astronomes entrevoyaient les secours que l'on pourrait retirer du cours des astres; mais on manquait d'instruments. Toutes les têtes fermentaient; on s'ingéniait à combiner des formules qui pussent servir de théorie au navigateur et venir en aide à la pratique et à l'observation pure et simple des étoiles. De tous côtés s'élaboraient en silence les éléments de la science future, et la moitié du siècle s'écoula dans ce laborieux travail d'enfantement, qui devait aboutir à la découverte du Nouveau-Monde.

Ce n'est que vers la fin du XVe siècle qu'apparaît la première tentative faite pour rassembler les connaissances acquises et donner un corps aux études hydrographiques. La gloire en revient à Jean II, roi de Portugal, qui, poursuivant les desseins de son père et du prince Henri (*voy.*), réunit à grands frais les plus doctes personnages de son temps, à l'effet de les faire conférer sur ces matières; « lesquels philosophes, dit un historien, « après avoir employé diverses sessions et « débité de grands raisonnements devant le « roi, ne trouvèrent, entre toutes leurs pro- « positions, autre ou meilleur expédient « que le mode de dresser les routes de la na- « vigation par la direction du ciel; à cet « effet, employer les sciences mathémati- « que, astrologie, géométrie et arithmé- « tique, qui en ordonnent, et les appli- « quer au service de la navigation. Pre- « mièrement ils s'occupèrent à tracer fi- « dèlement la mappemonde géographique « et hydrographique, et la graduer jus- « tement sur la latitude et longitude du « monde lors connu.... Secondement les- « dits docteurs dressèrent les tables de « la déclinaison du soleil, dont ils firent « registre, qui fut un fort beau et loua- « ble travail, par le moyen duquel la na- « vigation fut anoblie, et d'irrégulière « fut réduite en art libéral très excellent « et fort certain. »

Cette certitude cependant reposait sur des connaissances bien faibles et des procédés bien inexacts. On ignorait encore les variations de l'aiguille aimantée, c'est-à-dire la quantité dont elle s'écarte du pôle vrai (*voy.* DÉCLINAISON). On ne connaissait que les *cartes plates*, guide très défectueux, et dont les erreurs croissent en raison de l'espace embrassé. Pour observer les astres, on se servait de l'astrolabe (*voy.*), instrument informe et que l'on abandonna bientôt pour l'arbalète ou arbalestrille, autre grossier instrument dont l'usage se perpétua jusque sous Louis XIV, et dont une courte description fera reconnaître l'imperfection. Il tirait son nom de sa forme, qui figurait une croix dont le petit bras, ou *marteau*, était mobile et glissait sur l'arbre ou *verge* qui portait une graduation. L'observateur, plaçant le pied de la croix à son œil, visait à l'horizon par l'extrémité inférieure du marteau, et le faisait glisser sur la verge jusqu'à ce que l'autre extrémité coïncidât avec le bord inférieur de l'astre. Le degré sur lequel était alors arrêté le marteau indiquait l'angle de hauteur. La réduction des routes n'offrait pas moins de difficultés; elle exigeait des opérations fort compliquées, qui s'exécutaient sur les cartes au moyen des rhumbs de vent (*voy.*) dont elles étaient sillonnées. Toutes les notions que l'on possédait sur le système planétaire et les phénomènes météorologiques étaient puisées chez les anciens ou dans les ouvrages d'Albert-le-Grand (*voy.*) et de Jean de Sacrobosco*. La terre était

(*) Le livre de Sacrobosco, intitulé *De Sphærâ Mundi*, Ferrare, 1472, in-4° (éd. très rare), abrégé de l'*Almageste* (*voy.*) et des commentaires des Arabes, est le premier ouvrage d'astronomie que l'on ait imprimé. S.

Digitized by Google

encore immobile, et tout le parti que l'on savait tirer des astres se bornait à obtenir la latitude, soit par l'observation du soleil, soit par celle de l'étoile du Nord et de ses *gardes*, sur lesquelles existait un traité complet. Tels furent les commencements de l'hydrographie, et tel était encore l'état de cette science sous Henri II, quand l'Espagnol Pierre de Médine publia son *Art de naviguer*, qui fut traduit dans toutes les langues* et fit longtemps autorité.

Et cependant, ce fut avec d'aussi faibles ressources, avec des moyens aussi faillibles que Colomb, Gama, Pizarre, Magellan (*voy.* ces noms), et tant d'autres intrépides navigateurs, accomplirent ces aventureux voyages dans lesquels on ne sait ce que l'on doit le plus admirer, de l'audace qui les fit entreprendre ou du succès qui les couronna.

A partir de cette époque, l'hydrographie marche de progrès en progrès; elle interroge les arts et les sciences, et s'enrichit des emprunts qu'elle leur fait. Pour éclairer sa route, elle procède d'abord par voie d'amélioration : c'est la déclinaison de l'aiguille aimantée, niée par Pierre de Médine, dont la connaissance fait disparaître une source d'erreurs dangereuses dans la réduction des routes; ce sont les *cartes réduites* et la formule des *latitudes croissantes* qui, se substituant, vers 1630, aux cartes plates, simplifient le travail et apportent aux opérations nautiques un nouveau degré de précision. Dès lors, le pilotage put recueillir des observations, et le domaine de l'expérience s'agrandit. On vit paraître successivement ces routiers qui, sous les noms de *Miroir*, *Flambeau*, *Trésor*, *Colonne de la mer*, contiennent, au milieu de beaucoup d'inexactitudes, des renseignements encore consultés aujourd'hui. Chaque jour un nouveau problème fut victorieusement résolu; l'usage des sinus et des logarithmes (*voy.*) s'introduisit dans les calculs, et déjà Kepler soupçonnait les services que la lune pourrait rendre un jour à la navigation.

Jusqu'ici la France a pris peu de part à ce mouvement. C'est en 1639 seulement qu'apparaît le premier indice de la sollicitude nationale pour l'étude de l'hydrographie : une ordonnance de Louis XIII propose et permet d'établir, à l'exemple des pays voisins, des écoles gratuites où la jeunesse pourra venir s'instruire dans l'art du pilotage. Mais cette mesure utile ne fut pas exécutée, et c'est à Louis XIV qu'il était réservé de fonder ces institutions, qui ne sont pas un des moindres bienfaits de l'immortelle ordonnance de 1681.

Pendant cet intervalle, la science avait continué d'avancer; les PP. Fournier (1643), Dechâles (1677), avaient publié leurs traités d'hydrographie, qui donnent une idée assez exacte des connaissances du temps. Déjà l'on sentait la convenance de soumettre les maîtres et les pilotes (*voy.* ces mots) à des examens dont le livre du P. Fournier indique ainsi les matières : « ils porteraient sur la sphère céleste, l'un et l'autre globe, les effets de la pierre d'aimant, la mappemonde hydrographique, les sciences mathématiques et les instruments météoroscopes. » L'art graphique s'était perfectionné, mais c'était toujours sur celles des Portugais et des Espagnols que nos cartes étaient copiées.

L'ordonnance de 1681, en instituant des professeurs et des écoles, régularisa les études et leur donna le caractère d'unité qui leur manquait; la voie désormais était tracée. On étendit le cercle des expériences, on soumit à de nouvelles combinaisons les formules connues, et de ce travail naquirent ces nombreuses méthodes, abandonnées aujourd'hui, qui pour chaque problème fournissent plusieurs solutions. Les instruments résistaient encore aux efforts, mais Newton était né, et toutes les sciences allaient ressentir l'impulsion du génie. C'est à lui que l'hydrographie doit la plus grande partie de ses rapides progrès; il les soupçonna tous, s'il n'eut pas la gloire de les effectuer. Ainsi, c'est une idée entrevue par lui qui dota la marine du *quartier de réduction* inventé par J. Hadley, en 1731. De cette époque date une nouvelle ère pour l'hydrographie;

(*) La première traduction française du *Regimiento de Navigacion* (Séville, 1551, in-4°) parut à Lyon, en 1554, sous ce titre : *L'art de naviguer*, trad. du castillan en français, par N. de Nicolai, in-fol. avec grav. en bois; la seconde, à Rouen, 1573, in-4°. S.

Digitized by Google

désormais elle possédait un instrument d'un usage simple et facile, construit sur des principes rigoureux, et propre à mesurer avec une exacte précision les hauteurs (*voy.*) et les distances des astres. La découverte était acquise; il ne restait plus qu'à en tirer tout ce qu'elle promettait, et c'est à quoi réussirent Tobie Meyer et le chevalier de Borda (*voy.*), l'un en inventant, l'autre en perfectionnant le *cercle de réflexion*. Cependant, aidés par ces nouvelles ressources et stimulés par l'esprit entreprenant du siècle, des officiers instruits, excellents hydrographes, parcouraient les mers, levaient les plans des côtes et redressaient les nombreuses inexactitudes de leurs devanciers. Le même chevalier de Borda, auquel la navigation est redevable de beaucoup de travaux utiles, rendit encore un grand service à cette partie de la science en substituant (1775) les relèvements astronomiques aux relèvements par la boussole, dont on s'était uniquement servi jusqu'alors.

Il restait à résoudre le fameux problème des longitudes. Harrison (*voy.*) était parvenu à confectionner un chronomètre (*voy.*) qui mérita le prix fondé par la Société royale de Londres (1761); mais ce moyen mécanique laissait encore à désirer, et les progrès de la science et des instruments astronomiques donnèrent l'espérance de pouvoir déterminer la longitude en mer par le calcul, au moyen des distances de la lune au soleil et aux étoiles. Alors le problème des longitudes reçut sa solution. Cette méthode, combinée avec l'usage du chronomètre, enlève à la navigation ses derniers doutes, et complète un ensemble de connaissances et de moyens qui laisse difficilement prévoir comment il pourrait être dépassé. *Voy.* LONGITUDES.

Cependant l'hydrographie est plus que jamais en honneur en France, et en voyant son avenir confié à des hommes tels que MM. Arago, Beautemps-Beaupré et autres, on ne désespère pas de lui voir faire de nouvelles conquêtes, bien qu'on ne puisse encore ni les appeler ni les prévoir. Cap. B.

HYDROMEL, l'ὑδρόμελι des Grecs (de ὕδωρ, eau, et μέλι, miel). C'est le nom d'une boisson qui était déjà en usage chez les premiers peuples, et qui, conservée jusqu'à nos jours, est usitée dans la pratique médicale et offerte quelquefois comme liqueur de table.

Diodore de Sicile mentionne l'hydromel dans plusieurs passages de sa Bibliothèque. Il rapporte des Gaulois septentrionaux qu'ils avaient une boisson faite avec du miel détrempé dans de l'eau, et, à l'occasion des Celtibériens, il dit : « Ils se nourrissent de différentes viandes succulentes, et leur boisson est du miel détrempé dans du vin; car leur pays leur fournit du miel en abondance. »

Chez les anciens, lorsque le sucre n'était pas encore connu, on composait l'hydromel de deux manières : soit en dissolvant le miel dans l'eau froide, soit en faisant bouillir cette substance avec de l'eau. Hippocrate estimait également l'une et l'autre préparation quant à leur efficacité; il remarquait seulement qu'en faisant cuire le miel on reconnaissait s'il était de mauvaise qualité, et alors on séparait par la cuisson les parties hétérogènes. Le père de la médecine employait l'hydromel comme tempérant, expectorant, diurétique et comme purgatif doux; il augmentait ou diminuait la dose de miel selon l'espèce d'indication qu'il voulait remplir. Ce médicament est peu usité de nos jours.

On prépare ordinairement l'hydromel en faisant dissoudre deux ou trois onces de miel dans deux livres d'eau tiède : il est alors désigné sous le nom d'hydromel simple; mais on donne plus particulièrement le nom d'hydromel à la liqueur alcoolique qui résulte de la fermentation du miel avec l'eau.

Le miel, de même que tous les corps qui contiennent du sucre, recèle aussi une substance particulière connue sous le nom de *ferment*, ou du moins une substance qui peut devenir propre à exciter la fermentation (*voy.*) par le contact de l'air. C'est sur cette propriété, que l'on peut accélérer encore par l'addition d'une petite quantité de levûre de bière, qu'est fondée la préparation de l'hydromel, boisson fort agréable, remplaçant fort bien un vin de dessert, et pouvant enivrer facilement.

Si tel était l'hydromel des anciens, ne nous étonnons plus du merveilleux qu'on

Digitized by Google

en raconte. Ainsi les enfants d'Odin, auxquels nuls guerriers n'étaient comparables pour l'audace et pour la vaillance, assis à leurs festins, le buvaient dans les crânes de leurs ennemis.

On attribue l'invention de l'hydromel à Aristée, roi des Arcades et fils du Soleil (Pline, *H. N.*, XIV, 4). L'hydromel vineux était très recherché parmi les anciens Égyptiens. Aujourd'hui, les Polonais et les Russes en font un grand usage sous le nom de *miedu*, *med* ou *meod* (l'allemand *Meth*). En Pologne, l'hydromel est la boisson par excellence des bourgeois; cette liqueur n'est pas déplacée dans leurs festins. Le peuple, qui boit ordinairement de la bière, se régale avec l'hydromel dans les jours de fête et de réjouissance; mais les grands n'en font pas autant d'usage. En Russie, au contraire, l'hydromel ne se prépare guère que pour l'usage des riches, qui en boivent en guise de bière. On ajoute trois livres de houblon sur cent livres de liquide, et une poignée de cannelle renfermée dans un sachet. Après la cuisson, on laisse refroidir l'hydromel pendant 24 heures, et on le met dans des bouteilles qu'on a soin de placer dans des caves à glace. Cette liqueur a toujours un goût douceâtre, parce qu'elle ne fermente pas dans les bouteilles; elle a la couleur du vin blanc et pétille comme du vin de Champagne. V. S.

HYDROPHOBIE, mot emprunté du grec ὑδροφοβία (de φοβέω, je crains, et ὕδωρ, l'eau), *voy.* Rage.

HYDROPHYTES, *voy.* Aquatiques (*plantes*). Sous ce nom, formé de ὕδωρ, l'eau, et φυτὸν, le végétal, on a compris les genres *fucus*, *ulva*, *conferva* et *byssus*, qui sont des espèces d'algues (*voy.* ce mot, ainsi que Byssus et Conferves) ou de varecs. Le fucus en particulier, dont on connaît un grand nombre d'espèces, couvre souvent la mer dans une vaste étendue et lui donne l'apparence d'une prairie. Ce végétal n'a point de racines; plongé dans l'eau de mer, il revit même après un commencement de siccité. On s'en sert pour fumer les champs. Z.

HYDROPISIE, le *dirus hydrops* des Romains (du grec ὑδρωψ, dont la racine est ὕδωρ, eau, et dont on a fait l'adjectif ὑδρωπικός). L'hydropisie est un amas de sérosité dans quelque partie du corps que ce soit. C'est une maladie générale; elle se présente à peu près partout, ce qu'on peut expliquer par la généralité du tissu cellulaire dans lequel elle paraît avoir spécialement son siége. Suivant les parties qu'elle occupe, l'hydropisie a reçu différents noms, tels que *anasarque* (*voy.*) ou *œdème* lorsqu'elle envahit le tissu cellulaire sous-cutané : c'est l'*aqua intercus* des Latins, l'*eau entre cuir et chair* du vulgaire; *hydrocéphale*, *hydrothorax*, lorsque l'épanchement a lieu dans la tête ou dans la poitrine; *ascite* (*voy.*) quand c'est le ventre qui est distendu par une quantité plus ou moins considérable de liquide; enfin *hydropisie enkystée* lorsque le liquide est renfermé dans un sac accidentellement développé au sein des parties vivantes. Plusieurs de ces affections, différentes dans leurs symptômes bien qu'identiques dans leurs causes et dans leur traitement, ont été déjà décrites à leurs articles respectifs.

Si l'on examine les causes de l'hydropisie, on reconnaît qu'elle dépend d'une disproportion accidentelle ou permanente entre l'exhalation et l'absorption de la sérosité qui humecte les membranes séreuses et les lames du tissu cellulaire. L'irritation qu'on appelle *sécrétoire*, et qu'on a également désignée sous le nom de *subinflammation*, produit les épanchements séreux; d'une autre part, la sérosité s'accumule contre nature, lorsqu'il survient quelque obstacle à la circulation lymphatique ou veineuse, et même quelquefois à la circulation artérielle. Ces deux causes se présentent à peu près également en nombre dans la production des hydropisies.

Telles sont les doctrines actuelles sur ce sujet. A des époques plus ou moins reculées, l'hydropisie était attribuée, soit à une affection du foie, soit à une atonie des vaisseaux, à une décomposition du sang, etc., etc. Chacune de ces opinions donnait naissance à une manière différente de traiter la maladie. Plusieurs auteurs, cependant, par le mot d'*obstruction*, font connaître que l'idée d'un obstacle au cours des liquides s'était présentée à leur esprit avant de devenir une des explications les plus généralement admises

Digitized by Google

et d'être démontrée par des expériences directes.

On a rejeté la distinction des hydropisies en actives et passives, quoique cependant les symptômes et les résultats du traitement en prouvent la justesse. Il est, en effet, évident que les inflammations des membranes séreuses sont accompagnées, dans beaucoup de cas, d'un épanchement de sérosité, et qu'il y a certaines collections de ce genre qui se manifestent avec un état de surexcitation, tandis que chez d'autres hydropiques se montrent les caractères d'une langueur et d'un affaiblissement notables, qui paraissent dépendre de l'altération des liquides.

Il n'y a pas, exactement parlant, de symptôme exclusivement propre à l'hydropisie; la gêne qu'on observe dans les fonctions des organes médiatement ou immédiatement affectés signale son existence, à une époque plus ou moins avancée. Deux cuillerées d'eau dans le cerveau manifestent leur existence dans ce viscère bien plus tôt qu'un litre dans la poitrine et que dix litres dans la cavité de l'abdomen. Le gonflement est donc le phénomène caractéristique, bien que souvent il ne soit pas le principal.

Pour la marche, elle est, suivant la cause qui a produit la maladie, tantôt aiguë et rapide, de telle sorte qu'en peu de jours un épanchement considérable se manifeste, accompagné de chaleur, de fièvre et de toutes les conditions de l'inflammation; tantôt, au contraire, lente et obscure, de manière à ce qu'elle ne devient apparente que par l'accroissement du volume ou le trouble des fonctions.

Il est généralement facile de reconnaître l'hydropisie, et de la distinguer des épanchements de sang ou de pus qui, survenant dans les mêmes parties, pourraient être confondus avec elle; nous donnerons d'ailleurs plus loin, aux articles spéciaux, les caractères particuliers propres à préciser le diagnostic.

Le prognostic de l'hydropisie en elle-même est relatif à son siége : celle de la tête ou de la poitrine entraîne de grands dangers, surtout lorsqu'elles surviennent subitement et avec rapidité. Pour leur curabilité, on sait que celles qui sont inflammatoires ou par excès de sécrétion guérissent bien et sans retour, tandis que celles dont l'existence est liée aux cancers et aux autres dégénérations, ou aux oblitérations vasculaires de différents genres, sont absolument et nécessairement incurables, bien qu'elles puissent durer fort longtemps sans entraîner la perte des malades.

L'examen anatomique n'a rien appris qui soit d'une application immédiate relativement aux hydropisies. Toutefois ceux-là ont bien mérité de la science et de l'humanité qui, en montrant d'une manière distincte l'incurabilité de la maladie dans beaucoup de circonstances, ont au moins soustrait les malades aux dangers de traitements infructueux. L'état des membranes séreuses et du tissu cellulaire n'a rien présenté jusqu'ici qui différât, soit de l'état sain, soit de l'aspect qu'ils présentent dans l'inflammation aiguë ou chronique; les lésions des vaisseaux et les dégénérations des organes intérieurs ne doivent pas être considérées comme appartenant à l'hydropisie. Quant au liquide épanché, il se présente tantôt limpide et clair, plus ou moins dense, suivant les membranes dont il provient, tantôt trouble, lactescent, mêlé de pus ou de sang, contenant des flocons albumineux ou même de fausses membranes organisées. Dans les hydropisies enkystées surtout, les matières contenues sont très variables pour leurs qualités, ce qui s'explique par la structure des parties qui les renferment et qui leur donnent naissance.

Le traitement est toujours indirect, et l'on ne peut pas dire, malgré les prétentions qui s'élèvent de toutes parts, qu'on possède un remède certain contre l'hydropisie. Sans doute, on peut dans plusieurs épanchements évacuer de suite, au moyen d'opérations chirurgicales, la sérosité dont la présence est gênante; mais ce n'est là qu'un moyen palliatif : presque toujours, et même dans un bref délai, le liquide se renouvelle plus abondant même que la première fois. C'est à la cause de l'hydropisie qu'il faut s'adresser pour prévenir le retour du mal, en même temps que, par des évacuations cutanées, intestinales ou urinaires, on s'efforce de faire rentrer dans le torrent circulatoire les liquides qui s'en sont détournés.

Digitized by Google

Il y a donc des hydropisies qui réclament un traitement analogue à celui des inflammations : saignées, bains, boissons tempérantes, régime débilitant; d'autres exigent des moyens totalement opposés, tels qu'une nourriture substantielle et abondante, les médicaments toniques et stimulants, l'exercice, etc.

Deux classes de médicaments sont particulièrement recommandés dans l'une et l'autre catégorie, toutefois avec quelques modifications propres à chacune d'elles : ce sont les diurétiques et les purgatifs, auxquels on peut associer les sudorifiques. Le but commun de ces divers médicaments est d'opérer par dérivation, c'est-à-dire en appelant vers la peau, les reins ou le canal intestinal, les fluides qui ont pris une autre direction, afin de rompre une habitude vicieuse et de rétablir l'équilibre troublé. *Voy.* Dérivatifs.

Même dans les cas où il est évident que la guérison complète est impossible, ces divers agents thérapeutiques, employés avec intelligence, peuvent soulager les malades et prolonger leur existence.

Enfin l'évacuation mécanique du liquide trouve sa place comme moyen palliatif, ou même comme procédé plus expéditif. Il en est de même de la compression, par laquelle plusieurs médecins ont essayé, avec des succès divers, de faire rentrer les liquides dans leurs vaisseaux propres; et de la dessiccation à laquelle les anciens soumettaient les hydropiques, ne leur accordant, par suite de leur théorie, ni boissons ni aliments liquides.

Hydropisie enkystée. Nous signalerons ici rapidement cette maladie, plus commune à l'âge de retour, et qui affecte particulièrement l'ovaire chez les femmes*, bien qu'on la trouve également dans le foie, dans les reins et dans d'autres organes.

Dans une ou dans plusieurs cavités cellulaires se forme, par suite de causes encore inconnues, une petite quantité de liquide, qui, s'accroissant par degrés, distend de plus en plus la cellule ou les cellules qui le renferment, et font ainsi acquérir à l'organe un volume excessif, et qui le rend à son tour une cause d'irritation et de maladie pour le reste de l'économie.

Il est naturel de penser qu'à part quelques douleurs occasionnées par la distension et quelque gêne résultant du volume, les symptômes propres à cette maladie sont presque nuls, et que les phénomènes qu'on observe sont proportionnés à l'importance de l'organe dans lequel elle se développe. Le diagnostic et le prognostic sont donc également subordonnés à cette considération.

Quant au traitement, jusqu'ici il a été inefficace. Les moyens indirects n'ont qu'une action très contestable, et qui souvent même est plus nuisible qu'utile; d'un autre côté, les opérations chirurgicales, en favorisant l'accès de l'air dans les kystes, y développent presque toujours une inflammation qui accélère une funeste terminaison.

A l'ouverture des cadavres, on trouve des kystes plus ou moins épais et denses, uni- ou multi-loculaires, remplis de matières gélatineuses, grasses, purulentes, sanguinolentes, soit liquides, soit demi solides.

Hydarthrose, hydropisie des articulations (de ὕδωρ, eau, et ἄρθρον, le membre, l'articulation), *voy.* Synoviales et Rhumatisme.

Hydrocéphale et Hydrorachis. L'hydrocéphale ou hydropisie cérébrale (κεφαλή, tête) est produite par une exhalation séreuse de la membrane qui revêt les cavités intérieures du cerveau, pénètre dans toutes ses cavités, et se prolonge même dans le canal rachidien (ῥάχις, l'épine du dos), où elle revêt la moelle épinière. On donne le nom d'*hydrorachis* à l'hydropisie qui occupe cette partie. Nous les réunissons à cause de leur analogie et de leur fréquente coexistence; et nous faisons observer que ces deux affections se confondent, à l'état aigu, avec les inflammations des membranes séreuses ci-dessus indiquées; nous ne parlerons ici que de leur état chronique, qui présente un certain degré d'intérêt.

C'est chez les enfants nouveau-nés, et à l'époque où les os sont encore mous et ligamenteux, qu'on observe plus particu-

(*) De là le nom, dérivé de κύστη, ou κύσθος, la vessie, l'utérus, et toute autre cavité dans le corps de l'homme. *Voy.* Kyste.

Digitized by Google

lièrement la maladie en question. La quantité d'eau très considérable qui s'épanche alors, ne trouvant pas de résistance dans des parois membraneuses, les distend d'une manière presque inconcevable. Le nom de *spina bifida* (épine fendue) qu'on donne à l'hydrorachis des enfants, fait connaître que les pièces osseuses dont se composent les vertèbres, ne peuvent point se réunir et se solidifier. D'ailleurs l'encéphale, n'étant point comprimé par une boîte solide, s'accoutume alors à la distension, et continue ses fonctions, bien que d'une manière imparfaite, tandis que, chez l'adulte, l'effusion de la plus petite quantité de liquide donne lieu à des accidents sérieux et promptement mortels.

L'hydrocéphale ou hydrocéphalie peut se développer pendant la vie intrà-utérine, et alors le volume de la tête peut devenir un obstacle absolu à l'accouchement et nécessiter la ponction. Lorsqu'elle survient ou s'accroît après la naissance, le crâne grossit peu à peu, le front devient saillant, la face semble fuir en arrière. L'enfant ne peut soutenir qu'avec peine cette tête lourde et difforme, dont les dimensions deviennent quelquefois doubles de l'état ordinaire; il ne peut marcher, et il tombe bientôt dans une paralysie et une atrophie qui est suivie de la mort. Cependant des exemples assez nombreux prouvent que la maladie peut s'arrêter, et même que l'ossification peut s'opérer malgré l'accroissement extrême de la tête : alors le sujet peut vivre avec un développement plus ou moins complet des facultés intellectuelles, et même atteindre un âge avancé. On cite aussi des cas de guérison complète; mais l'hydrocéphale n'en reste pas moins une maladie fort grave, dont les causes sont peu connues, et dont le traitement est presque toujours infructueux.

On en peut dire autant de l'hydrorachis, dont les symptômes, outre la tumeur visible à l'extérieur, sont proportionnés à la compression que subit la moelle de l'épine (*voy.*), et dont la terminaison favorable est le résultat d'un effort bienfaisant de la nature.

Mille moyens ont été mis en œuvre, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Nous ne mentionnerons ici que la ponction (*voy.*), employée avec succès dans un petit nombre de cas où l'épanchement avait lieu entre les enveloppes de l'encéphale, tandis que la mort a presque toujours rapidement suivi la ponction du cerveau lui-même ou de la moelle vertébrale.

Hydrocèle, littéralement tumeur-aqueuse (κήλη, ou κάλη, hernie, goître, tumeur). C'est le nom qu'on donne à l'hydropisie du testicule, ou plutôt de la membrane séreuse qui l'enveloppe, hydropisie qu'il ne faut pas confondre avec l'anasarque des bourses.

Cette maladie, particulière au sexe masculin, se montre surtout chez les enfants et chez les vieillards, sous l'influence de causes difficiles à constater. Un gonflement peu considérable, et qui augmente avec plus ou moins de rapidité, en est le premier symptôme. Il n'y a guère de douleur que celle qui dépend du poids de la tumeur et du tiraillement qu'elle exerce sur le cordon spermatique. Une tumeur plus ou moins dure, égale, fluctuante, et dans laquelle la lumière fait apercevoir de la transparence, constitue le signe évident et indubitable de l'hydrocèle. On lui voit quelquefois acquérir un volume très considérable; mais, à raison de la nature de l'organe affecté, il ne survient jamais de désordre bien grave dans l'économie. Il n'en est pas de même dans le sarcocèle (*voy.*), avec lequel une observation superficielle peut faire confondre l'hydropisie partielle que nous étudions.

Quelquefois, mais bien rarement, la résorption du liquide épanché s'opère d'une manière spontanée, ou sous l'influence de divers médicaments extérieurs ou intérieurs; mais presque toujours on est forcé de recourir à la ponction pour l'évacuer. La guérison n'est pourtant pas durable si l'on n'agit d'une manière particulière sur la membrane séreuse, pour l'empêcher de sécréter surabondamment comme par le passé. C'est à quoi l'on parvient en injectant dans sa cavité un liquide irritant; le plus ordinairement c'est du vin chaud animé d'un peu d'alcool. L'inflammation qui se manifeste alors produit une adhérence des parois qui rend impossible toute récidive de la maladie. Cette méthode de traitement, simple et peu douloureuse, est générale-

Digitized by Google

ment exempte de dangers, et c'est pour cela qu'elle est presque exclusivement adoptée. F. R.

HYDROPISIE DE POITRINE ou Hydrothorax (Θώραξ, cavité pectorale), *voy.* Pleurésie.

HYDROSTATIQUE, *voy.* Hydraulique. Pour la presse hydrostatique, *voy.* au mot Presse.

HYDROSULFATES et **HYDROSULFURIQUE** (acide), *voy.* Acides et Hydrogène.

HYDROTHORAX ou Hydropisie de poitrine, *voy.* Pleurésie

HYDRURES, *voy.* Hydrogène.

HYÈNE (*hyæna*). Ce mammifère, de l'ordre des carnassiers (*voy.*) et de la tribu des carnivores digitigrades, ressemble par sa taille et par la forme de sa tête à un gros chien; mais il s'en distingue, au premier coup d'œil, par la position oblique de son corps, dont la croupe est plus basse que les épaules, position qui dépend, non de ce que les pattes postérieures sont plus courtes, mais de ce qu'elles sont fortement fléchies. C'est à cette particularité que les hyènes doivent leur allure bizarre et l'habitude de boiter quand elles se mettent en marche. On les reconnaît d'ailleurs à leur langue garnie d'aspérités comme celle des chats, à leurs pieds terminés par quatre doigts armés d'ongles courts et propres à fouir, à leur queue courte et pendante, et, dans l'espèce la plus répandue (la *hyène rayée*), aux poils roides en forme de crinière qui règnent le long du dos. Rien n'égale la force de leurs mâchoires, armées de grosses dents tranchantes et mises en jeu par les muscles les plus puissants. Aussi peuvent-elles emporter dans leur gueule, sans leur laisser toucher le sol, des proies énormes, et devient-il impossible de leur arracher ce qu'elles ont une fois saisi. Mais, plus lâches que sanguinaires, plus voraces que féroces, elles se jettent de préférence sur des charognes, et ce n'est que lorsque la faim les presse qu'elles attaquent les autres animaux ou l'homme lui-même. Le jour, elles se tiennent dans des cavernes d'où elles sortent la nuit pour aller à la recherche de leur nourriture ou pour déterrer des cadavres dans les cimetières. Aussi, dans quelques pays, a-t-on coutume d'exposer le soir, à l'entrée des villes, les immondices dont ces animaux se repaissent, et qui répandraient dans l'air environnant des miasmes pestilentiels.

Ces habitudes carnassières, l'odeur repoussante qu'exhale cet animal, son allure aussi étrange qu'ignoble, son cri lugubre, semblable, dit Buffon, aux sanglots d'un homme qui vomirait avec effort, ses apparitions nocturnes au milieu des cimetières, tout a contribué à faire de ce hideux quadrupède un objet d'effroi pour le vulgaire, à accréditer sur lui les superstitions les plus étranges. Sans nous arrêter à réfuter des erreurs grossières dont le trop crédule Pline se fit jadis l'écho, mais qui ne sauraient plus avoir cours aujourd'hui, nous indiquerons en quelques mots les principaux caractères qui différencient chaque espèce.

La *hyène rayée* (*h. vulgaris*) a la crinière grise, rayée irrégulièrement en travers de brun ou de noir; elle habite l'Asie et l'Afrique. La *hyène brune* (*h. brunnea*), du sud de l'Afrique, est d'un gris brun foncé, avec des raies noirâtres sur les jambes. La *hyène tachetée* (*h. Capensis*), du cap de Bonne-Espérance, est grise ou roussâtre, avec des taches noires.

On a trouvé dans plusieurs cavernes à ossements de France, d'Allemagne et d'Angleterre, des ossements de hyènes qui paraissent y avoir fait leur séjour. C. S-te.

HYÈRES (iles), *voy.* Hières et Var.

HYGIE, ou Hygiée, en grec Ὑγίεια, est la déesse de la santé, fille ou femme d'Esculape. Elle avait des autels dans les temples de ce dieu, et même des temples distincts en divers lieux. On la représente tenant une coupe à la main, le plus souvent avec un serpent qui vient y boire. Ce serpent est son attribut le plus ordinaire, comme il est celui d'Esculape. Les Romains honoraient cette déesse sous le nom de *Hygia* ou *Hygea*. X.

HYGIÈNE (de ὑγιαίνω, guérir, verbe dont l'étymologie se trouve à l'art. précédent). L'hygiène est cette partie de la médecine qui s'occupe de conserver la santé et de prévenir la maladie. Pour le vulgaire, lorsqu'on se porte bien, il n'y a qu'à se laisser aller (si l'on peut s'exprimer ainsi), et à s'abandonner non-seule-

Digitized by Google

ment aux instincts naturels, mais encore aux impulsions plus souvent funestes des préjugés, sauf, lorsqu'on est malade, à recourir au médecin, auquel on demande la guérison comme s'il la pouvait donner à son gré, et sans se douter qu'on doit entrer soi-même pour quelque chose dans cette opération. L'étude et l'observation nous amènent à juger autrement des choses; elles nous font voir que l'homme malade ne peut être bien connu à qui ignore l'homme sain et les influences nombreuses qui agissent sur lui pour le modifier. Ainsi conçue, l'hygiène est une science vaste et pleine d'intérêt aussi bien que d'utilité, qui, faisant de l'homme un point central, y rapporte la nature tout entière, considère la manière dont l'impressionnent et l'affectent les agents physiques, intellectuels et moraux avec lesquels il est ou peut être en contact à toute heure; une science qui découvre comment il peut leur résister, quand il doit s'y livrer; en un mot, comment il peut en disposer en maître, avec la raison et la liberté qu'il a reçues de Dieu pour atteindre le but éternel qui lui a été assigné.

Il est à peine nécessaire de dire que l'hygiène, vulgarisée par un enseignement actif et intelligent, aurait de salutaires résultats sous le rapport des mœurs et de la politique. Les anciennes législations, dont celle de Moïse nous offre le plus parfait modèle, ne laissaient à l'homme ni l'occasion ni le moyen de faillir contre sa santé et contre celle de ses semblables; car il était mené pour ainsi dire pas à pas et par la main, et enveloppé de prescriptions et de défenses. Tout ce qui était dangereux était signalé comme abominable et réprouvé, et le châtiment sévère était là toujours pour sauver au moins le tout en sacrifiant la partie (*Pereat unus pro populo*). Le christianisme, en reconnaissant le libre arbitre de l'homme, lui impose l'obligation de s'étudier lui-même pour se diriger dans la voie du salut, car il n'emploie pas d'autre mot que celui qui signifie santé (*salus*). Cependant ce frein est trop souvent insuffisant, et de nos jours, la discipline militaire assure mieux la santé du soldat que la liberté pleine d'ignorance et de désordre dont jouit le reste de la nation.

On voit avec regret que cette connaissance de l'homme est négligée et regardée comme inabordable; peut-être aussi les médecins ont-ils contribué à ce résultat en faisant de la science un mystère, et en frappant d'anathème ceux qui tentaient de le révéler. Ils ont fait de l'hygiène une partie, une dépendance de la médecine, elle qui, pendant plusieurs siècles, fut la médecine à elle seule, et qui chaque jour encore pourrait revendiquer à bon droit une si grande partie des guérisons dont se vante son orgueilleuse rivale.

C'est aux gens du monde surtout qu'il faut prêcher ses salutaires doctrines; c'est à eux qu'il faut dire cette vérité reconnue des hommes les plus éclairés de tous les temps, savoir : que tout homme de bon sens peut, avec un peu d'étude et de réflexion, se mettre assez au courant des principes généraux de la médecine pour que, dans sa position, quelle qu'elle soit, il en retire de grands avantages pour lui et ses semblables, et pour qu'il sache au moins se garantir des funestes effets de l'ignorance, de la superstition, et du charlatanisme qui les accompagne inévitablement.

L'hygiène est la science de tout le monde, c'est le précepte *Connais-toi toi-même* mis en action; elle est simple, accessible à tous. Elle n'a ni appareils bizarres ni langage inintelligible; les faits dont elle s'occupe, vous les avez tous les jours et à chaque instant sous les yeux; il ne s'agit que d'y faire attention et de conclure souvent du petit au grand. « Usez sagement de tout, voyez ce qui est bon relativement, car dans l'ordre physique le bon et le mauvais ne sont que des rapports et des proportions. » Ainsi pourraient se résumer toutes les lois que nous fait découvrir l'observation dans l'homme sain.

Si, quittant le point de vue individuel et en quelque sorte domestique, on vient à considérer la science de plus haut, on se trouve obligé d'y établir des divisions pour en faciliter l'étude; car les modes de gouvernement, l'état de paix et de guerre, la navigation, le commerce, la liberté, l'esclavage, les mœurs, les coutumes, etc., exercent sur les individus, comme sur les groupes plus ou moins

Digitized by Google

nombreux que les hommes viennent à former, une influence bien évidente.

De là l'hygiène individuelle ou privée et l'hygiène publique; puis celle du marin, du soldat, du laboureur, de l'artisan, de l'homme de lettres, etc. Chacune de ces divisions est susceptible d'être à son tour partagée en plusieurs branches, demandant toutes des études approfondies et des connaissances étendues lorsqu'on veut les pratiquer avec succès.

D'ailleurs cette science est progressive comme les autres, et bien que ses vérités les plus importantes aient été indiquées par les plus anciens observateurs, chaque jour lui apporte le tribut de nouvelles découvertes. Aussi voyons-nous son histoire marcher avec celle de la médecine et des sciences naturelles, c'est-à-dire éprouver au moyen-âge un obscurcissement profond, pour reparaître plus intéressante et plus fructueuse à l'époque de la renaissance.

Il faut parcourir le cadre d'un traité général d'hygiène pour se faire une idée de l'innombrable quantité de faits qui doivent y trouver place, quelle que soit d'ailleurs la disposition qu'on adopte et à laquelle certains écrivains semblent attacher une si grande importance. Il suffit de réfléchir à la liaison intime qui existe entre le physique et le moral pour concevoir la puissance d'un pareil levier dans l'ordre social.

Nous adopterons ici le plan qu'avait proposé le célèbre Hallé (*voy.*), dont les travaux sur ce sujet n'ont pas été effacés par ceux qui les ont suivis, et dans lequel, par une judicieuse appréciation de son sujet, il fait de l'hygiène publique une simple application de l'hygiène privée.

Son point de départ est l'histoire naturelle de l'homme. Il le considère sous les divers climats qu'il habite, étudiant les différences qu'il présente dans son organisation, faisant en un mot la géographie physique et médicale, à l'imitation d'Hippocrate, qui traite *des eaux, des airs et des lieux* avant d'aborder la médecine proprement dite. Puis, pour assurer en quelque sorte ce premier résultat, il cherche dans l'histoire quelle influence ont exercée sur la santé humaine les changements successifs qu'ont amenés la paix et la guerre, l'émigration et la colonisation, le commerce et l'industrie, la barbarie et la civilisation dans leurs phases successives.

Ces observations générales l'amènent naturellement à la particularisation, c'est-à-dire à reconnaître de quelle manière chaque homme est influencé suivant les diverses positions où il se trouve, quelles sont les choses capables d'agir sur nous d'une manière quelconque. Il déduit les règles d'après lesquelles doit être dirigée l'application de ces choses pour maintenir la santé de l'homme individuel et social, c'est-à-dire pour l'amener au développement complet et à l'exercice libre et facile de toutes ses facultés, comme aussi pour lui faire atteindre sain et sauf le terme que nous savons être le *maximum* de son existence terrestre.

En divisant ce vaste sujet, on arrive à regarder l'homme vivant en société, parce que telle est sa nature, sous le rapport des climats (*voy.*) qu'il habite et même des localités qui partagent ces climats; des habitations (*voy.*) communes qu'il a dû se faire et que la civilisation a tant multipliées et entassées; du genre de vie, de l'air, des aliments, des travaux qu'il partage avec ses semblables; enfin des mœurs et des coutumes qui lui sont communes avec ses concitoyens; des lois et des gouvernements auxquels il est obligé de se soumettre.

La connaissance de l'homme, pris individuellement, nous le montre enfant, jeune homme, adulte ou vieillard (*voy.* ces mots), et dans l'un ou l'autre de ces degrés, pourvu de tempéraments essentiellement différents; ayant contracté des habitudes (*voy.*) qui le transforment pour ainsi dire; exerçant des travaux professionnels qui exigent une grande variété d'actes organiques; enfin placé dans des circonstances qui se succèdent plus ou moins rapidement, telles que la richesse, la pauvreté, les voyages, etc.

Dans ces conditions si diverses, on voit agir sur l'homme des choses nombreuses et susceptibles de se combiner entre elles d'une foule de manières, et qu'on a nommées bien improprement choses non naturelles, c'est-à-dire extérieures à

Digitized by Google

l'homme. Ce sont les choses qui environnent notre corps et le frappent du dehors; celles que nous appliquons immédiatement à sa surface; celles qui pénètrent au dedans de nous par les voies digestives; celles qui doivent être expulsées du corps. Puis viennent les actes divers auxquels nous nous livrons, et les impressions que nous recevons comme êtres sensibles. On avait adopté et l'on voit souvent employés pour désigner ces six classes d'agents les mots latins de *circumfusa*, *applicata*, *ingesta*, *excreta*, *acta* et *percepta*, qu'on trouve dans beaucoup de livres. Cette division, comme toutes celles qu'on a pu ou qu'on pourra lui substituer, pèche par quelques points.

Quoi qu'il en soit, reprenant chacune de ces divisions en détail, et s'aidant de toutes les lumières que fournissent les sciences naturelles, l'hygiéniste voit l'homme soumis à l'action de l'atmosphère (*voy.*), c'est-à-dire de l'air et de toutes les substances qui peuvent y être dissoutes ou seulement suspendues. Il constate de plus la présence et l'action de la chaleur et de la lumière (*voy.* ces mots), soit qu'elles viennent du soleil ou qu'elles soient produites par nos moyens artificiels; celle de l'électricité et du magnétisme (*voy.*), dont le rôle était à peine connu des anciens, et qui ont une si grande part dans les phénomènes météorologiques et atmosphériques qui nous signalent la succession des temps. Le terre proprement dite lui présente à étudier les diverses parties de sa surface, leur situation et leur configuration, la nature du sol, et les changements qu'ont pu y apporter successivement, soit la nature, par les tremblements de terre, les éruptions volcaniques et les inondations, soit la main de l'homme, par la culture, le déboisement et les habitations que le besoin et l'expérience lui ont appris à se construire. Il pénètre même dans les profondeurs souterraines pour protéger l'existence du mineur qui les fouille et les exploite.

La seconde série s'occupe des objets que l'homme applique lui-même, et volontairement, à la surface de son corps, tandis que les précédentes agissent sur lui sans qu'il en ait la conscience et sans qu'il puisse s'y opposer. Les vêtements (*voy.*) de toute espèce, les lits, les couvertures, suivant leur forme et la matière qui les compose, les soins de propreté, tels que les lotions et les bains (*voy.*), la cosmétique ou l'art de la toilette, ont aussi leur importance.

3° Les aliments et les boissons (*v.*) méritent encore plus d'attention peut-être, soit quant à leur nature animale ou végétale, soit quant à leur état simple ou composé, soit enfin quant aux préparations qu'on leur fait subir et aux assaisonnements qu'on y mêle, et qui altèrent si complétement leurs propriétés qu'ils les rendent méconnaissables. Les boissons en particulier, et principalement les liqueurs fermentées, dont le goût et l'usage sont répandus dans le monde entier, forment la matière d'un long chapitre dans un traité d'hygiène, à les considérer sous le triple rapport du physique, du moral et de la nature intellectuelle.

4° Ce qui doit être évacué doit l'être à temps, en quantité et par les voies convenables, sous peine de voir se manifester des désordres dans l'économie. Après avoir vu ce qui se passait après des évacuations excessives et aussi quand ces évacuations étaient supprimées, on a reconnu quel était le juste milieu qui constitue la santé. De ces évacuations, les unes sont continuelles, comme celles de la salive et des larmes; d'autres journalières, commes celles de l'urine et des résidus de la digestion (*voy.* ces mots); d'autres périodiques; d'autres enfin, irrégulières et accidentelles, se lient à l'exécution des fonctions reproductives. Il y a même des évacuations artificielles qui, impatronisées par l'habitude dans l'économie, ne peuvent être supprimées ou diminuées qu'au moyen de précautions. A cette catégorie appartiennent les exutoires, les saignées, auxquelles on s'assujettit dans certains cas, les lavements, les vomitifs et les purgatifs (*voy.* ces mots) dont on fait usage par précaution, et le tabac fumé, prisé ou mâché, que nous voyons prendre chez nous un droit de bourgeoisie incontesté.

La cinquième classe traite de l'activité et du repos, du sommeil et de la veille (*voy.*), ainsi que de la proportion suivant laquelle ces états divers doivent se partager la vie humaine. Elle renferme aussi ce qui est

Digitized by Google

relatif aux mouvements spontanés, communiqués ou mixtes, généraux ou partiels, et appartenant à tel ou tel système d'organes. On étudie ensuite l'influence du repos, en tant qu'il est absolu, ou qu'il est avec activité partielle; et l'on passe en revue les effets des situations diverses et des efforts habituels que nécessitent, par exemple, certaines professions.

6° Les impressions que nous recevons par les organes des sens et par le cerveau, et la réaction que l'âme produit sur le corps, sont trop importantes, ainsi que les opérations de l'esprit, pour ne pas jouer un grand rôle dans l'histoire de la santé. Nous avons à considérer l'état matériel des organes, que certaines causes peuvent altérer plus ou moins profondément ; puis les fonctions qui, sans lésions appréciables et par suite d'habitudes vicieuses, sont susceptibles de troubles et de désordres fâcheux. Là les divisions sont nombreuses si l'on veut suivre celles de la philosophie; mais elles peuvent rentrer dans l'unité de l'âme, qui ne saurait être scindée, bien que ses opérations soient multiples et qu'elles puissent être considérées comme exécutées par des organes distincts. Là se trouve la belle partie, la partie de l'hygiène qu'on pourrait dire la plus élevée, si l'on n'apprenait, dans l'étude de la science, que les moindres choses sont aussi nécessaires à l'ordre général que celles qui nous semblent le plus dignes d'attention. Ainsi la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût et le toucher, la faim, la soif, le sentiment de tous les besoins physiques, l'amour physique, la sympathie et l'antipathie, offrent une foule de phénomènes et d'influences qu'il faut bien connaître pour les régler. Il en est de même des affections de l'âme et des facultés de l'esprit, dont l'exercice anomal peut devenir si funeste à l'individu et à la société.

Une fois connus les organes, leurs fonctions telles qu'elles doivent être, et les causes simples ou complexes qui peuvent les faire dévier de la droite voie, qui est la santé, il devient possible de modifier ou de contrebalancer au moins les influences fâcheuses et de susciter ou de conserver les conditions favorables. C'est le but de l'art et son utilité réelle. Maintenant, cette application des principes qu'il a déduits de l'observation et de l'expérience, l'hygiéniste (et par ce nom nous entendons tout homme qui a étudié l'hygiène, et non pas une personne pourvue d'un titre spécial) peut avoir à la faire sur lui-même ou sur sa famille, ce qui constitue l'hygiène privée, soit sur des groupes plus ou moins considérables d'individus. Cependant la proportion est fort différente entre le déplacement de la voirie de Montfaucon ou la canalisation de la Bièvre à Paris, et l'enlèvement d'un tas de fumier ou le desséchement d'une mare infecte qui rendent insalubre la chaumière d'un paysan; mais le fait, et le principe qui en découle, sont exactement les mêmes.

Quoi qu'il en soit, la division subsistant, nous admettrons avec les auteurs les règles de l'hygiène qui s'appliquent aux groupes d'hommes suivant les lieux et les climats où ils se trouvent rassemblés, aux habitations dans lesquelles ils s'abritent et dans lesquelles ils se livrent aux divers actes sociaux. Ainsi l'hygiène *publique* s'occupe de tout ce qui concerne l'établissement et la conservation de la salubrité (*voy.* ce mot et les suiv.), savoir : la construction des égouts et des dépôts d'immondices, la distribution des eaux, les halles et marchés, les salles de spectacle, prisons, ateliers et manufactures ; elle indique à l'autorité les desséchements, les plantations ou les abattages de bois, la régularisation des cours d'eau; enfin elle se présente comme conseil dans la plupart des actes administratifs. On ne saurait se passer davantage de ses lumières lorsqu'il est question du genre commun de vie, des occupations communes, de l'usage commun de l'air, de la lumière, des aliments, des boissons, etc. Enfin, et à plus forte raison, devrait-on invoquer ses lumières pour ce qui est relatif aux mœurs, aux coutumes et aux lois; et c'est une grande vérité que les médecins forment une des classes d'hommes les plus propres, par leur expérience, à porter dans les lois le caractère de la pratique et du possible, et à imprimer à l'éducation une marche vraiment salutaire.

Dans l'hygiène *privée*, ou, à plus proprement parler, *individuelle*, on considère le régime, c'est-à-dire le gouverne-

Digitized by Google

ment de soi-même, en présence des agents extérieurs; et l'on pose d'abord les règles générales, puis les modifications que chacun peut avoir à y apporter, n'oubliant pas que la plupart du temps les exceptions sont moins des nécessités réelles que des concessions fâcheuses faites à la mollesse, aux préjugés ou aux caprices.

En effet, l'hygiène a non-seulement à indiquer la droite voie, mais plus souvent peut-être à y rappeler ceux qui s'en sont écartés. Elle doit tracer la ligne de démarcation entre l'usage et l'abus, entre l'excès et la privation; elle doit montrer les avantages de l'ordre et de la régularité, tout en tenant compte des habitudes qui s'établissent inévitablement, et en apprenant à s'y soustraire avec prudence, comme aussi en donnant les moyens de soutenir les changements nécessités par les vicissitudes de la vie.

Il est évident que le régime ou la règle relative aux six choses non naturelles est susceptible de varier suivant les âges, les sexes, les tempéraments, les habitudes, les professions et les diverses conditions où l'homme peut se trouver placé par accident.

Si l'hygiène prévient les maladies en conservant l'ordre et l'harmonie de nos fonctions, il en résulte que, quand cet ordre n'a pas été troublé au-delà d'un certain point, elle est capable à elle seule de le rétablir. Son pouvoir même s'étend plus loin qu'on ne le croirait au premier abord, ainsi qu'on a souvent l'occasion de le remarquer. C'est surtout lorsque la maladie n'est encore qu'imminente ou prochaine, que son influence salutaire et prémunitive se manifeste, soit qu'il faille préserver un individu, soit qu'une carrière plus vaste s'ouvrant devant elle, il s'agisse ou de garantir une population tout entière d'une épidémie qui ravage les contrées environnantes, ou de déraciner une maladie endémique accoutumée à prélever un funeste tribut de créatures humaines.

Ici le contact entre la médecine et l'hygiène est immédiat, et c'est ce qui prouve combien cette dernière science a d'importance et d'étendue. En effet, aucune ne procède plus par induction et ne fait de plus fréquents emprunts à toutes les autres; aucune aussi ne demande plus de travail et de rectitude d'esprit, ni ne se prête moins aux systèmes préconçus et aux écarts de l'imagination. L'hygiène marche d'un pas grave et sûr; ses conquêtes sont lentes, mais elles sont solides et durables; car nous profitons encore des plus anciens monuments qu'elle ait fondés dans les temps antiques et qui sont parvenus jusqu'à nous. F. R.

HYGROMÈTRE (des mots ὑγρὸς, humide, fluide, et μέτρον, mesure), instrument de physique propre à déterminer d'une manière exacte la quantité variable de vapeurs d'eau contenue, sous forme invisible, dans l'atmosphère. *Voy.* ce mot.

On verra dans l'article suivant quels sont les phénomènes physiques de cette partie de la science, et dans quels corps naturels, organiques ou inorganiques, ils sont principalement remarquables.

On remarque souvent, surtout dans les habitations rurales, de petites figures servant à annoncer la pluie et le beau temps. Derrière ces figures, une corde de boyau, tendue horizontalement et renfermée dans un tube métallique percé de trous, se trouve soumise à l'action des changements hygrométriques de l'air; elle fait mouvoir tantôt un bras, tantôt un capuchon, etc., en se retirant ou en s'allongeant, suivant que l'atmosphère est plus ou moins chargée d'humidité. Mais ces instruments, toujours inexacts, ne peuvent être considérés comme des hygromètres : on les nomme *hygroscopes* (de σκοπέω, regarder, observer).

On a imaginé de se servir, comme d'hygromètres, de sels déliquescents fournis par la chimie. Cette opération, quoique très précise dans ses résultats, ne peut être d'un usage habituel.

Parmi les savants qui ont fait de l'hygromètre un instrument de précision, on distingue de Saussure, Deluc, M. Gay-Lussac, dont les précieuses recherches ont jeté une grande lumière sur l'étude des vapeurs.

L'*hygromètre à cheveu*, de Saussure, le plus commun dans la science et le plus généralement employé, remplissant toutes les conditions exigées d'un bon appareil de physique, doit seul nous occu-

Digitized by Google

per. On prend un cheveu d'une longueur suffisante, on le dégraisse dans une faible solution de potasse. Ainsi préparé, il est susceptible de se raccourcir par la sécheresse, de s'allonger par l'humidité, sous la même température. Dans un cadre en cuivre de $0^m.22$ à $0^m.25$ de hauteur, on suspend ce cheveu verticalement; on retient le bout supérieur dans une pince, et on lui donne une tension convenable à l'aide d'un léger poids. Vers le bas, on fait tourner le cheveu sur la gorge d'une petite poulie dont l'axe central porte une aiguille. Lorsque les variations de l'état atmosphérique de l'air changent la longueur du cheveu, la poulie tourne, et l'aiguille indique cet effet sur un cadran.

Pour régler cet hygromètre, on le place sous une cloche exactement fermée par un obturateur, et contenant une substance très déliquescente en assez grande quantité; soit du chlorure de calcium. Au bout de quelques heures, l'air de la cloche étant complétement sec, le cheveu aura perdu toute l'eau qu'il contenait : il indiquera la *sécheresse extrême*. On le porte ensuite sous une autre cloche exactement mouillée intérieurement, et dont le bord plonge dans une couche d'eau : l'air de cette seconde cloche, après un temps assez court, étant complétement saturé d'humidité, le cheveu absorbe le *maximum* de vapeur qu'il peut admettre dans sa masse; sa longueur augmente environ de $0^m.02$ de sa valeur totale : il indique l'*humidité extrême*.

Dans ces deux atmosphères, l'aiguille fait une excursion sur l'axe du cercle : on partage cette étendue en 100 parties égales; on marque 0 au terme qui répond à la sécheresse extrême, et 100 à la saturation d'humidité. On doit joindre un petit thermomètre aux hygromètres, afin de toujours connaître la température. V. S.

HYGROMÉTRIE, partie de la physique dans laquelle sont indiqués les moyens à employer pour chercher, à l'aide d'instruments appelés *hygromètres* (*voy.* l'art. précédent), les différents degrés de l'humidité de l'air.

Dans les temps où l'air paraît le plus sec, il contient encore une quantité de vapeur assez considérable. Pour rendre cette vapeur manifeste, on place dans l'air un vase rempli d'un mélange réfrigérant; en quelques minutes, elle se dépose à l'état de glace sur les parois du vase; un verre contenant de l'eau froide précipiterait la vapeur à l'état liquide.

Il est toujours possible de déterminer par des expériences directes la quantité absolue de vapeur contenue dans l'air pris sous un volume donné, quel que soit le degré de saturation. Pour cela, on met ce fluide en contact avec un poids connu de chlorure de calcium, de chaux ou de toute autre matière très avide d'eau; après un certain temps de contact, on prend le nouveau poids du corps : la différence donne la quantité de vapeur absorbée.

On observe en général qu'un corps sec quelconque, placé dans un espace qui contiendrait de la vapeur d'eau, lui en prendrait une quantité plus ou moins considérable, laquelle dépendrait de sa nature et des circonstances physiques ambiantes, et éprouverait des variations dans ses dimensions et dans son poids. Ainsi, les cordes de boyau employées dans les instruments de musique changent de ton et de tension, et se brisent même quelquefois; le papier, le parchemin perdent leur élasticité; les barbes de certaines graminées, les cheveux lessivés éprouvent des changements considérables; le verre lui-même augmente de poids d'une manière bien sensible, comme l'ont constaté Fontana et M. Gay-Lussac. Ces divers corps peuvent également servir à la construction des hygromètres; mais, de tous les instruments de ce genre, l'hygromètre de Saussure, décrit dans l'article précédent, étant le plus connu et le plus employé, nous le prendrons de préférence pour suivre la marche des appareils hygrométriques.

Dans l'hygromètre de Saussure, l'action du cheveu sur la vapeur d'eau est absolument semblable à celle des substances desséchantes; il absorbe les vapeurs jusqu'à ce que son affinité affaiblie cesse de les précipiter. Faisant abstraction des changements que la chaleur produit dans les dimensions du cheveu, nous placerons d'abord l'instrument dans un espace complétement saturé de vapeurs.

Digitized by Google

On observe alors que l'hygromètre marque l'humidité extrême, quelle que soit d'ailleurs la température. Le cheveu, s'allongeant de la même quantité dans les diverses circonstances, absorbe la même quantité d'eau. La quantité pondérable de vapeur contenue dans l'air est cependant d'autant plus grande que la température est plus élevée; mais la plus légère force suffit pour précipiter la vapeur d'un espace saturé. L'action du cheveu est une force de ce genre, et, comme la quantité de vapeur qu'exige le cheveu pour la saturation est très petite relativement à celle qui se trouve dans l'air, il doit toujours en prendre autant, quelle que soit la température : aussi observe-t-on qu'il marque constamment le même point dans un espace saturé.

Mais que l'espace ne soit pas complétement saturé, la vapeur ne cédera plus à une force très faible pour se précipiter, puisqu'elle peut résister à un certain degré de pression et à un certain degré de refroidissement. Il en résulte que l'effet du cheveu s'arrêtera au moment où l'action qu'il exerce sur les vapeurs sera égale à la force de pression nécessaire pour les précipiter.

D'après ce qui vient d'être dit sur l'hygromètre, on voit que cet instrument n'indique que le plus ou le moins d'humidité de l'air, et nullement la quantité absolue de vapeur qui se trouve dans l'espace où il est plongé. Cependant il est d'une grande importance de connaître les rapports entre les divers degrés de l'hygromètre et les quantités d'eau correspondantes. Saussure avait entrepris sur ce sujet un travail considéré aujourd'hui comme peu exact; disons seulement qu'il avait remarqué que l'effet de l'humidité sur le cheveu est d'autant plus grand que l'air approche davantage de la saturation.

M. Gay-Lussac a repris le même travail, et il a suivi une méthode qui est à la fois simple et rigoureuse. Cette méthode consiste à déterminer la correspondance du degré de l'hygromètre à la tension de la vapeur. Ce rapport étant déterminé, il suffit de savoir que la densité de la vapeur d'eau, à égalité de pression, n'est que les $\frac{10}{16}$ de celle de l'air pour pouvoir calculer le poids absolu de l'eau contenu dans l'air. Afin d'obtenir le rapport dont il est question, M. Gay-Lussac place successivement l'hygromètre dans une grande cloche à pied, contenant une certaine quantité d'eau pure ou d'acide sulfurique convenablement concentré, de manière à donner les différents degrés d'humidité de l'air, depuis la saturation complète jusqu'à la sécheresse extrême. Il détermine, à chaque expérience, la tension du liquide dans le vide à la même température. L'hygromètre est fixé à un disque de verre luté hermétiquement. Bientôt cet instrument se met en équilibre avec les vapeurs contenues dans l'air, et s'arrête à un certain degré de sa division. M. Gay-Lussac a formé de cette manière deux tables qui seront toujours consultées avec avantage dans toutes les circonstances où l'on aura besoin de connaître l'état atmosphérique. V. S.

HYKSOS, nom d'un peuple nomade qui fit la conquête de l'Égypte vers l'an 2300 avant notre ère, et n'en fut complétement expulsé qu'environ cinq siècles plus tard. Hérodote et Diodore de Sicile paraissent avoir ignoré cette formidable invasion, car elle correspond à l'immense lacune que l'un et l'autre ont laissée avant le règne de Mœris (*voy.* ÉGYPTE, T. IX, p. 268). Peut-être les prêtres consultés par ces deux historiens grecs avaient-ils cru leur honneur national intéressé à dissimuler cet épisode de leurs annales. Le même préjugé n'existait plus sans doute à l'époque où Manéthon, par l'ordre de Philadelphe, rédigea son histoire, puisée en grande partie dans les archives du temple d'Héliopolis : aussi l'écrivain officiel a-t-il pu nous peindre la longue oppression et la délivrance de sa patrie, dans le tableau fidèle et touchant que nous a heureusement conservé Josèphe (contre Apion, liv. I, § 14).

A l'endroit cité de l'article ÉGYPTE, nous avons déjà mentionné ce passage; mais nous en traduirons ici quelques lignes, afin de faire connaître d'une manière plus précise l'étymologie du nom de *Hyksôs*.

« Ces étrangers, dit Manéthon, qui, toujours les armes à la main, n'aspiraient

Digitized by Google

qu'à la destruction de l'Égypte, furent appelés *Hyk-Sôs*, c'est-à-dire *rois-pasteurs*, ou, d'après une autre étymologie, *pasteurs-captifs*, le mot *hyk* signifiant à la fois, dans la langue sacrée des Égyptiens, *roi* et *captif*. »

Mais, durant l'occupation de Memphis par ces étrangers, des princes indigènes régnèrent dans la Thébaïde et même dans d'autres provinces. Manéthon dit positivement que « les rois de la Thébaïde et du reste de l'Égypte » s'armèrent contre les Pasteurs et leur firent une guerre opiniâtre; qu'enfin le Pharaon Misphragmouthosis les chassa de leurs conquêtes, et les obligea de se renfermer dans un lieu dont le périmètre embrassait 10,000 arpents : c'était leur camp d'*Abaris*, semblable à ce *ring* de 15 lieues de tour dans lequel les Avares ou Abares, retranchés avec toutes leurs rapines, résistèrent si longtemps aux armes de Charlemagne. Le fils de Misphragmouthosis, Amosis, chef de la 18e dynastie, désespérant de réduire les assiégés par la force, conclut avec eux un traité en vertu duquel ils évacuèrent complétement l'Égypte, et se retirèrent au nombre de 240,000, emmenant leurs femmes, leurs enfants et leur butin (vers 1800 avant J.-C.). Ils marchèrent à travers le désert jusqu'en Syrie, où ils bâtirent Jérusalem.

Une domination de cinq siècles ne disparaît pas sans laisser après elle des traces profondes et durables. Beaucoup de Hyksôs, attachés au sol qui les avait vus naître, restèrent en Égypte, mais sans se mêler aux Égyptiens. Il y avait entre ces pasteurs nomades et ces agriculteurs sédentaires antipathie de mœurs, de culte et de sang. Quelques tribus défendirent leur indépendance dans les marais du Delta. Des monuments de la 18e dynastie nous les représentent fuyant devant le char d'un Pharaon. Ceux qui habitaient dans l'intérieur du royaume se virent condamnés aux travaux les plus durs et les plus abjects. L'Égypte vengeait lâchement sur eux sa honte et ses souffrances passées. Ce fut probablement alors qu'au nom royal de Hyksôs s'attacha l'idée de servitude. Cependant ils opposèrent au mépris, à la haine, aux persécutions, cette persistance de mœurs et cette énergie de race que nous retrouvons dans les Maures d'Espagne et dans les Juifs du moyen-âge.

Il y avait déjà, suivant Manéthon, 518 ans que l'Égypte était délivrée du joug de ses oppresseurs lorsqu'Aménophis, 3e roi de la 19e dynastie, se laissa entraîner par un prêtre fanatique à reléguer dans les carrières les derniers descendants d'une nation maudite. C'étaient, disait-on, des lépreux, des hommes couverts de souillures, des ennemis des dieux. Il s'en trouva jusqu'à 80,000. Réunis dans l'ancienne citadelle de leurs pères, Abaris, que la superstition nommait *cité de Typhon*, ils prirent pour chef Osarsiph, ancien prêtre, proscrit comme eux, et implorèrent le secours de leurs frères de Palestine. Ceux-ci envoyèrent une armée de 200,000 hommes. Aménophis, frappé de terreur, s'enfuit en Éthiopie avec ses soldats, son peuple et ses dieux. Pendant treize ans, l'Égypte resta en proie aux Impurs. Enfin, rassurés par un oracle, le roi et son fils, Ramesès, rentrèrent dans leurs états, taillèrent en pièces les ennemis et les rejetèrent dans les déserts de l'isthme.

Le récit de Manéthon, que nous venons d'abréger, est bien moins romanesque que celui de Chærémon, cité aussi par Josèphe. On peut en rapprocher encore ceux de Lysimaque et de Tacite. Ces divers auteurs s'accordent à voir les Hébreux dans les Impurs, et Moïse dans le prêtre qu'ils choisirent pour chef. Mais Josèphe réfute avec indignation toute cette histoire; il n'y voit qu'une invention calomnieuse dirigée contre ses compatriotes. Selon lui, c'est dans la glorieuse occupation de la vallée du Nil par les Hyksôs qu'il faut chercher l'histoire du séjour des Hébreux en Égypte et de leur miraculeuse délivrance. Plusieurs modernes ont adopté l'opinion de l'écrivain juif. Néanmoins il nous paraît bien difficile de concilier le récit de la Bible avec celui de Manéthon.

Si les Hyksôs ne sont pas les Hébreux, à quelle race appartiennent-ils? Eusèbe, Jules et le Syncelle prétendent que ce sont des Phéniciens; d'autres voient en eux des Arabes. Ces deux opinions ne sont point contradictoires, et le nom de

Digitized by Google

la citadelle d'*Abaris* semble confirmer la seconde. Une opinion plus récente (*voy.* ÉGYPTE, p. 269) fait venir les rois-pasteurs des régions caucasiennes où Hérodote crut reconnaître des Égyptiens, d'où partirent plus d'une fois des conquérants nomades, et où, par une analogie singulière, nous retrouvons les noms d'*Abares* et d'*Ibères*.

Quelle que fut au reste l'origine des Hyksôs, il y avait assurément communauté de mœurs entre eux et les Hébreux. Il est même à remarquer que le nom *Heber* présente encore les consonnes radicales des mots *Abares* et *Abaris*. Aussi ne sommes-nous pas surpris de voir la famille pastorale de Jacob attirée en Égypte, sous le règne d'Apophis, 4e roi-pasteur, comme l'affirment Eusèbe et le Syncelle. Les mêmes chronographes placent le départ de Moïse sous Misphragmouthosis, 6e Pharaon de la 18e dynastie. Ainsi les Hébreux restèrent encore assez longtemps en Égypte après la capitulation d'Abaris. Autant ils avaient été favorisés par les Hyksôs, autant ils durent être persécutés par leurs vainqueurs. L'odieuse tyrannie qui détermina leur fuite provoqua sans doute aussi le départ de quelques autres tribus étrangères. Il suit de là qu'il faut placer la *sortie d'Égypte* plus de trois siècles avant l'époque où Manéthon met la *guerre des Impurs*, ce récit fabuleux dans lequel nous ne voyons qu'un souvenir confus et altéré des dernières luttes des Pasteurs contre les Pharaons des 18e et 19e dynasties. L. D-c-o.

HYLLUS, *voy.* HÉRACLIDES.

HYMEN ou HYMÉNÉE (*Hymen* et *Hymenæus*, ou ensemble *Hymen Hymenæus*) est la personnification du mariage. Chez les anciens, c'était un dieu qu'on invoquait dans les cérémonies nuptiales par la formule : *O Hymenæe Hymen, Hymen ô Hymenæe* (Catulle, *Carm.*, 61 et 62). De là, par métonymie, les fêtes de mariage, les noces même, furent appelées et le sont encore du nom de ce dieu : *Pactosque hymenæos exercemus* (Virg., *Æneid.*, IV, 99). Le scholiaste d'Homère (*Iliad.*, XVIII, 593) dit qu'Hymenæus était un Argien admis, après sa mort, au rang des dieux pour avoir sauvé plusieurs vierges d'Athènes des violences et des outrages d'une troupe de Pélasges. Quelques-uns font dériver ce mot de ὁμοῦ ναίειν, habiter ensemble. Des allégoristes expliquent le nom du dieu qui préside au mariage par la signification de *hymen* (ὑμήν) en anatomie. La filiation mythologique d'Hymen ou Hyménée offre aussi d'ingénieux emblèmes : suivant les uns, ce dieu était fils d'Uranie, et par là s'établit l'origine céleste du mariage; suivant d'autres, il était fils d'Apollon et de Calliope, divinités symboliques de l'harmonie, ou fils de Bacchus et de Vénus. D'après cette dernière généalogie, l'Hymen est le frère de l'Amour. F. D.

HYMÉNOPTÈRES. C'est le huitième ordre de la classe des insectes dans la méthode de Latreille. Ils offrent dans leur état parfait une bouche organisée plutôt pour la succion que pour la mastication. Leurs ailes, au nombre de quatre, sont nues et membraneuses, comme l'indique le mot hyménoptère, formé de deux mots grecs dont l'un, ὑμήν,-ενος, signifie membrane, et dont l'autre, πτέρον, indique une aile. Ces ailes se distinguent encore par la direction longitudinale de leurs nervures et par la disproportion des supérieures avec les inférieures, qui sont beaucoup plus petites. Enfin, ils ont cinq articles à tous les tarses, et l'abdomen des femelles est muni généralement d'un aiguillon ou d'une tarière. Les mandibules, plus ou moins fortes et très avancées, feraient penser, au premier coup d'œil, que les hyménoptères vivent de proie : il n'en est pourtant point ainsi, car dans leur état parfait ils ne vivent que de liquides mielleux provenant des fleurs, des fruits ou de la tige des végétaux. Si quelques tenthrédines attaquent quelquefois et éventrent d'autres insectes, ce fait est exceptionnel, et ces espèces, ainsi qu'un fort petit nombre d'autres, ne se livrent à cet acte que quand la chaleur a momentanément desséché le suc des fleurs. Les fourmis et les guêpes ne forment aussi que des exceptions apparentes; car lorsqu'elles se jettent sur un insecte, c'est probablement pour chercher dans ses entrailles le miel qui y est renfermé, ou bien pour les porter à leurs larves qui, elles, vivent de proie. Ainsi donc, les vé-

Digitized by Google

ritables usages de ces mandibules sont de servir à la confection du nid, à porter des fardeaux, à la défense individuelle ou à celle de l'habitation commune, aux métamorphoses des jeunes; enfin, dans les mâles, à fixer la femelle dans l'acte de la reproduction. Les mâchoires, au nombre de deux, forment avec la partie libre et allongée de la lèvre inférieure (la languette) une sorte de demi-tube par où montent les liquides dont l'animal se nourrit. Cette languette elle-même offre une foule de modifications en rapport avec les habitudes de l'insecte. Ainsi, elle est courte et étroite dans les espèces qui n'ont pas à récolter de sucs végétaux pour d'autres usages que leur propre vie; elle s'allonge ou au moins s'élargit quand elle est destinée à la récolte du miel, non plus seulement pour la nourriture de l'individu, mais bien plus encore pour l'approvisionnement du nid. Elle est surtout allongée lorsqu'elle doit aller chercher la liqueur sucrée au fond de corolles tubulées et concaves, telles que celles des plantes labiées. La langue est, au contraire, élargie dans les fourmis, parce qu'elles ont à récolter les sucs mielleux sur des surfaces planes, telles que les petites fleurs qui composent le parasol des plantes ombellifères, et aussi dans le but de former une espèce de truelle pour étendre et pour lisser les matières liquides qui entrent dans la construction du nid. L'abdomen des hyménoptères est formé de segments dont le nombre varie de cinq à neuf; il est ordinairement rétréci à sa base en manière de filet ou de pédicule qui le suspend à l'extrémité postérieure du corselet. Il est, à son extrémité postérieure, terminé, dans les femelles qui déposent leurs œufs dans des cavités, par une tarière susceptible d'ouvrir, soit les feuilles des arbres, soit leur écorce, soit enfin le corps d'animaux. Ainsi, par exemple, la tenthrède du pin, après avoir fait, au moyen de sa double scie, une incision longitudinale dans une feuille de cet arbre, y dépose ses œufs sur une seule ligne et bouche l'ouverture avec de petits fragments de feuilles. Cette tarière offre une foule de modifications suivant les corps qu'elle doit percer. Les femelles de beaucoup d'autres hyménoptères présentent un aiguillon en place de cette tarière : c'est pour elles une arme offensive redoutable; car, outre la piqûre qu'il occasionne, il laisse écouler par le canal qu'il renferme un liquide âcre et vénéneux. Ces insectes subissent des métamorphoses complètes; la plupart de leurs larves ressemblent à un ver et sont dépourvues de pattes; elles sont alors nourries au moyen des substances végétales ou animales que les insectes parfaits de leur espèce leur apportent, ou qu'elles trouvent elles-mêmes dans le milieu où elles ont été déposées. Celles qui peuvent se mouvoir vivent de substances végétales; leurs pattes sont au nombre de 6 seulement, ou de 16 à 22, dont 10 ou 16 sont simplement membraneuses. C. L-R.

HYMETTE (MONT), une des plus célèbres montagnes de l'Attique. Elle fait partie des chaînons méridionaux du système slavo-hellénique, et a son point culminant à 12 kilomètres d'Athènes, vers le sud-est, au-delà de l'Ilissus; son élévation est de 900 mètres. C'est de ses belles carrières de marbre que sont sortis en grande partie les matériaux des temples et monuments de la cité de Périclès. On croit que les Athéniens y exploitèrent aussi des mines d'argent (Strabon, p. 399). Le miel qu'on y recueillait autrefois, et qui est encore un de ses produits, a été de tout temps regardé comme supérieur à celui de tous les pays du monde. Le nom vulgaire de cette montagne est *Télévouni* suivant Mélétius, et *Trélovounos* suivant Balbi et le chevalier Brœndsted, lequel ajoute que les Vénitiens confondirent sans doute *Imetto* avec *Matto* (fou), et nommèrent la montagne *Monte-Matto*. Des Grecs ignorants traduisirent ensuite cette dénomination vénitienne par Trélovouno (τρελὸ, *fou*, et βουνὸ, *mont*). Les Turcs eux-mêmes l'appellent *Dely-Dagh* ou *Mont-Fou*. Peu à peu, ces noms barbares prévalurent dans la langue usuelle (*Voyages et Recherches dans la Grèce*, Paris, 1826, in-fol., p. 4); mais depuis la régénération de la Grèce, cette montagne a repris son nom antique Ὑμηττὸς, harmonieux et doux comme son miel et ses abeilles. F. D.

HYMNE* (ὕμνος, de ὑμένος, participe

(*) Ce mot est généralement masculin; pas

Digitized by Google

passé passif de ὕδω, chanter). L'hymne est un chant qui, dès l'origine du monde, fut inspiré aux hommes par l'admiration et la reconnaissance. En présence des œuvres magnifiques et des bienfaits du Créateur, les imaginations et les cœurs s'émurent, des accents de joie et d'amour montèrent vers le ciel : l'hymne fut l'expression de ces pieux sentiments, et il en est resté l'interprète le plus fidèle. C'est dans ce sens que Théocrite, en parlant de l'hymne, a pu dire qu'il est comme la récompense des dieux (*Idyll.*, XVII, 11). Il leur était si exclusivement consacré que la flatterie ne sut imaginer rien de plus fort que de chanter des hymnes en l'honneur des princes, leur décernant ainsi par avance les honneurs de l'apothéose. Athénée (VI, 15, p. 443) nous a conservé l'hymne qui fut chanté en l'honneur de Démétrius Poliorcète à son entrée dans Athènes (l'an 307 av. J.-C.), et l'historien Dion Cassius (XI, p. 437) nous apprend que, du vivant même d'Auguste, il fut décrété par le sénat, entre autres excès d'adulation, qu'on lui chanterait des hymnes à l'égal des dieux.

L'hymne, qui est l'ode même, l'ode primitive (*voy.* Ode et Cantique), lorsqu'elle avait encore tout son caractère religieux, lorsqu'elle ne puisait qu'au ciel son enthousiasme et ses inspirations, prenait chez les Grecs différents noms, suivant la divinité à laquelle s'adressait leur hommage. Ils appelaient *pæan* l'hymne en l'honneur d'Apollon; *dithyrambe* (*voy.*) celui qui se chantait aux fêtes de Bacchus; *métroaque* l'hymne adressé à la mère des dieux (Cybèle), etc. Comme toutes les œuvres de l'imagination, ce genre de poésie a dû se modifier dans les différents âges, dans les différentes contrées, mais sans perdre le caractère religieux qui lui est propre et qui caractérise également l'hymne païen, l'hymne hébraïque, l'hymne chrétien.

Le premier, chez les anciens Grecs surtout, était tantôt *mystique* ou *d'initiation*, comme ceux d'Orphée; tantôt *populaire* (*voy.* Callimaque, Pindare, etc.); tantôt *philosophique*, comme les hymnes de Proclus, le *Sæculare carmen* d'Horace, et, par-dessus tout, l'hymne de Cléanthe (*voy.* ce nom).

Chez les Hébreux, l'hymne a un caractère particulier. Indépendamment de la sublimité que lui communiquent les idées du vrai Dieu qui s'y révèlent, on y sent le patriotisme et la nationalité d'un peuple qui avait la conscience de sa grandeur morale et le sentiment de ses destinées. Le plus ancien de tous les hymnes qui nous sont parvenus, et le plus beau peut-être, est le chant de délivrance qu'entonnèrent, après la sortie d'Égypte, Moïse et les Hébreux au milieu des fêtes (Exode, XV, 1 *sqq.*). Les autres chants nationaux et patriotiques dont ce cantique, celui de Déborah (*voy.*) et les psaumes (*voy.*) ont fourni les modèles à presque tous les peuples, ne sont pas assez inspirés par l'esprit religieux pour mériter le nom d'hymnes qu'ils ont trop souvent usurpé. En France, principalement pendant les saturnales de l'anarchie révolutionnaire, l'hymne a subi de scandaleuses profanations et proféré des chants moins dignes du ciel que de l'enfer.

L'hymne chrétien, pieuse imitation de l'hymne hébraïque, ne s'est pas, comme la religion dont il embellit les pompes, élevé au-dessus de son modèle. C'est encore à David, à Salomon, aux prophètes que nous empruntons les plus belles prières de notre culte, nos plus beaux hymnes. Ce genre même de poésie eut de la peine à s'introduire dans la liturgie chrétienne, ayant été d'abord regardé comme un accessoire des cérémonies du paganisme; et, bien que Jésus-Christ eût récité un hymne après la dernière cène, *hymno dicto* (S. Matth., XXVI, 30), bien que saint Paul (Col., III, 16; Eph., V, 19) exhorte les fidèles à s'instruire et à s'édifier les uns les autres par des psaumes, des hymnes et des cantiques, il ne paraît pas qu'on ait chanté des hymnes à Rome avant le XIIe siècle. Cependant, dès le IVe, saint Ambroise en avait composé pour la métropole de Milan et saint Hilaire pour l'église de Poitiers. Ces anciens hymnes, ceux de Prudence (*voy.*) entre autres, sont d'une touchante simplicité, mais dépourvus de force et de

exception, il est féminin en parlant des hymnes d'église. Pour plus d'unité, et autorisé d'ailleurs par l'étymologie latine et grecque, nous ne l'employons ici qu'au masculin.

Digitized by Google

grandeur. Les nouveaux hymnes, au contraire, surtout ceux de Santeul, ont trop de luxe de mots, trop d'esprit et d'antithèses, et n'ont pas assez de naïveté, de ferveur et d'onction. Pourquoi d'ailleurs sont-ils composés en latin? L'hymne est la prière du peuple, et c'est la langue du peuple qui lui convient. Les chœurs d'*Esther* et d'*Athalie* désignaient assez au clergé de France le poëte qui devait être chargé de faire les hymnes de nos temples. J.-B. Rousseau s'est également montré digne de cet honneur. Luther, auteur du choral *Ein' veste Burg ist unser Gott* (Notre Dieu est notre citadelle), a donné, en Allemagne, un bel exemple qui fut suivi par Gellert, Klopstock, et plusieurs autres poëtes modernes. De nos jours, M. de Lamartine, en France, Manzoni, en Italie, ont aussi composé des hymnes que la religion pourrait consacrer par ses suffrages. Que de tels chants, où le sublime est à la fois si simple et si frappant qu'il saisit tous les cœurs, où se manifeste de l'Être Suprême l'idée qu'on doit en avoir pour l'adorer avec crainte et avec amour; que de tels chants, disons-nous, soient accompagnés de toutes les pompes d'une musique religieuse, digne d'aussi beaux vers, et alors les hymnes de la terre seront comme un écho des hymnes du ciel! F. D.

HYMNOGRAPHES (de ὕμνος, hymne, et γράφειν, écrire). C'est ainsi qu'on appelle les poëtes qui ont composé des hymnes (*voy.* l'article précédent). Les plus anciens hymnographes sont Moïse, la prophétesse Déborah, David, Salomon (*voy.* ces noms et ceux qui suivent) dont les cantiques, hymnes ou psaumes sont conservés dans l'Ancien-Testament; chez les Grecs, Homère, ou, pour mieux dire, les Homérides, Sapho, Anacréon, Simonide, Bacchylide, Tyrtée, Pindare, Callimaque, les tragiques grecs, dont les chœurs sont quelquefois de magnifiques hymnes; chez les Latins, Numa, l'auteur du *Saliare*, chanté par les prêtres-danseurs de Mars, les Saliens, Horace (*Carmen sæculare*), et le chantre inconnu du *Pervigilium Veneris*. Au IIe siècle de notre ère, le pape Télesphore composa peut-être la première partie du *Gloria in excelsis* (*voy.*), hymne angélique qu'on croit avoir été achevé par saint Hilaire de Poitiers. Saint Ambroise écrivit, pour sa cathédrale de Milan, le beau cantique du *Te Deum* (*voy.*); c'est à Prudence qu'on doit l'hymne poétique et touchant *Salvete, flores martyrum*, qu'on chante à la fête des Saints-Innocents. Au VIe siècle, Fortunat, autre évêque de Poitiers, composa ces hymnes que l'Église a depuis adoptés pour ses offices, et parmi lesquels on remarque le *Vexilla regis prodeunt*. Le *Pange lingua* est de Claudien Mamert, frère de l'archevêque de Vienne du même nom, en 465, et l'hymne des morts, *Dies iræ* (*voy.*), est attribué au minorite Thomas de Célano, du XIIIe siècle. Santeul, une des illustrations du siècle de Louis XIV, changea la lyre d'Horace en une harpe de Sion, et, sur les rhythmes du poëte d'Auguste, fit retentir nos églises du fameux *Stupete gentes*, de l'*Opus peregisti*, de l'*Hymnus dum resonat*, etc. Dans l'article précédent, nous avons cité les poëtes qui, de nos jours, se sont placés au premier rang des hymnographes. Invoquant une autre muse, les poëtes de 1792 ont adressé des hymnes au dieu des batailles (*voy.* MARSEILLAISE, *chant du* DÉPART, etc.), à la Liberté, à la Victoire, qui nous ouvrait en chantant la barrière, hymnes terribles qui soulevaient des flots de peuple et gagnaient des batailles. Les Chénier, les Rouget de l'Isle attachèrent leurs noms à ces hymnes, qui sont devenus des pièces justificatives de l'histoire. F. D.

HYPALLAGE (du grec ὑπαλλαγή, changement), figure que sa vague étymologie a fait confondre avec l'énallage (*voy.*) et l'hyperbate, si bien que le même exemple de Virgile : *dare classibus austros*, pour *classes austris*, se trouve cité par des grammairiens différents comme exemple de ces trois figures. L'énallage, si on la conserve, consistera dans un changement subi par les accidents des mots, en employant, par exemple, l'infinitif au lieu d'un mode fini: AGERE *gratias Thaïs mihi* (Térence), pour *agit*; Elle de se moquer (La Fontaine, liv. VII, fab. 5), pour *se moqua*. Ces phrases et autres semblables n'offrent à nos yeux que des ellipses. L'*hyperbate* (de ὑπέρ, au-dessus, et βαίνω, marcher), d'après Beauzée, « est une in-

Digitized by Google

terruption légère d'un sens total, causée ou par une petite inversion qui déroge à l'usage commun : c'est l'anastrophe ; ou par l'insertion de quelques mots entre deux corrélatifs : c'est la synchyse ; ou enfin par l'insertion d'un petit sens détaché entre les parties d'un sens principal, et c'est la parenthèse. » L'hypallage est évincée par le même auteur, qui ramène avec autant de sagacité que de raison à des formes admises ou à des vices d'élocution la plupart des exemples cités par les rhéteurs. Il regarde l'hypallage comme un renversement positif dans la corrélation des idées, ou l'exposition d'un certain ordre d'idées quelquefois opposé diamétralement à celui que l'on veut faire entendre; et il la rejette du rang des figures.

Quelle que soit notre disposition à en restreindre le nombre, il nous serait difficile de ne pas admettre cette espèce d'hypallages qui, chez les Latins, change souvent l'adjectif en adverbe : NOCTURNISQUE *Hecate triviis* (Virg.), pour *noctu;* qui fait accorder l'adjectif avec un substantif autre que celui avec lequel il doit logiquement s'accorder : *Ibant* OBSCURI *solâ sub nocte* (Virg.), pour *obscurâ soli* ; qui met le régime direct au cas où devrait être le régime indirect, et réciproquement : SPEM FRONTE *serenat* (Virg.), pour *spe frontem;* qui, par une personnification hardie d'une chose, lui applique une épithète qui ne convient qu'aux êtres animés : *Heu ! fuge* CRUDELES *terras, fuge littus* AVARUM! Virgile, dans ce vers, dit de la Thrace ce qui ne convient qu'au roi de ce pays.

Trahissant la vertu sur un papier COUPABLE,

sous la plume de Boileau, est la même hypallage, familière aux poëtes dans toutes les langues, et souvent employée par les prosateurs. J. T-v-s.

HYPATIE, l'une des plus pures et des dernières illustrations de la philosophie platonicienne, naquit à Alexandrie, en Égypte, vers l'an 370 de notre ère. Son père, Théon, astronome et mathématicien célèbre, forma lui-même l'esprit et le cœur de sa fille. Après qu'elle eut appris avec lui l'astronomie, les mathématiques, les philosophies d'Aristote et de Platon, elle fit un voyage à Athènes pour se perfectionner auprès des savants de cette cité, illustre encore à cette époque par ses écoles et ses maîtres. Ce voyage et de nouvelles études avaient tellement développé les talents et l'éloquence d'Hypatie qu'à son retour elle se trouva au-dessus de tous les philosophes et de tous les professeurs des écoles d'Alexandrie (*voy.* ce nom); et elle les étonna tellement par l'élévation de ses idées, par la beauté de sa doctrine, par le charme de son élocution, que, de concert avec les magistrats, ils l'invitèrent à monter dans la chaire de philosophie qu'une longue succession de professeurs (διάδοχοι) et récemment Plotin (*voy.*) avaient rendue la plus célèbre de l'univers. Chrétiens et païens, Grecs et Barbares, tous vinrent en foule à ses leçons; et de même qu'Homère était appelé *le Poëte*, on appela Hypatie *la Philosophe* (ἡ Φιλόσοφος). Synésius de Cyrène avait été l'un de ses plus zélés auditeurs, et il ne cessa pas, même évêque, d'entretenir avec elle un commerce assidu de lettres (*Synesii epist.* 15, 16, 33, 81, 123, 124, 154), et les relations d'une tendre et respectueuse amitié. Hypatie était mariée au philosophe Isidore, mais il arrivait assez souvent alors que deux époux vivaient libres dans le lien conjugal, unis de sentiments, de goût, de destinée, de fortune, et séparés de corps.

L'admiration qu'inspirait Hypatie n'excluait pas un sentiment plus tendre. Un de ses disciples se mourait d'amour pour elle : la jeune platonicienne employa la musique à la guérison du malade, et fit rentrer la paix par l'harmonie dans l'âme qu'elle avait troublée (de Châteaubriand, *Études historiques*, t. II, p. 213, éd. de 1831). Oreste, gouverneur d'Alexandrie, avait aussi pour elle une amitié fondée sur l'estime et l'admiration, et les avis d'Hypatie lui furent souvent utiles pour l'administration de cette grande cité, remplie d'une population turbulente et en proie aux dissensions religieuses. Par considération pour elle, et d'après ses conseils peut-être, Oreste, bien que chrétien, protégeait les juifs et les païens, déjà en minorité, contre les chrétiens assez disposés à se faire persécuteurs à leur tour. Il en résulta une déplorable mésintelligence entre le patriarche d'Alexandrie, Cyrille (*voy.*),

Digitized by Google

et le gouverneur. Pour soutenir la cause du patriarche, cinq cents moines descendirent des monastères de Nitrie, s'emparèrent du palais, et accablèrent Oreste d'outrages; l'un deux, Ammonius, le blessa même au front. Le peuple d'Alexandrie accourut au secours du gouverneur. On arrêta le moine qui l'avait blessé; il fut jugé et puni de mort; mais Cyrille, ayant fait transporter le corps d'Ammonius dans une église, eut le tort de le louer de son zèle, et de le qualifier d'athlète de la foi et de martyr. Informé de ce fait, Oreste refusa de se réconcilier avec Cyrille, qui, le livre des Évangiles à la main, était venu lui proposer l'oubli du passé. Quelque temps après, un misérable maître d'école, Hiérax, ennemi personnel d'Hypatie et fougueux partisan de Cyrille, fut tué par des Juifs. Le bruit ayant été répandu que ce meurtre avait été commis à l'instigation d'Oreste et d'Hypatie, un certain Pierre, lecteur, ameuta quelques fanatiques en leur représentant *la Philosophe* comme la conseillère d'Oreste, comme l'obstacle à la réconciliation de Cyrille et du gouverneur, comme le dernier appui du paganisme. Sa mort fut résolue. On se jeta sur la fille de Théon lorsqu'elle rentrait dans la maison de son père, on la traîna près d'une église; là, dépouillée de ses vêtements, elle fut impitoyablement massacrée à coups de tuiles et de pots cassés. Après l'avoir déchirée en morceaux, ces forcenés portèrent ses membres sur la place Cinaron, où ils les brûlèrent. Ce crime s'accomplit pendant le carême de l'année 415 (*voir* Socrate, *Hist. Eccles.*, VII, 15). Hypatie avait laissé beaucoup d'écrits : le temps n'en a conservé qu'un Canon ou table astronomique, inséré dans les *Tables manuelles* qui portent le nom de son père. On donnait autrefois la qualification de *seconde Hypatie* (Ὑπατία ἄλλη) aux femmes qui se distinguaient par leurs vertus, leur esprit et leur savoir. De toutes les femmes païennes, en effet, c'est une de celles qui ont le plus honoré leur sexe, et l'on peut même dire que, par la chasteté de ses mœurs et par son courage à l'heure de son martyre, elle a quelque chose de la grâce et de la majesté des vierges chrétiennes.

F. D.

HYPERBATE, *voy.* Hypallage.

HYPERBOLE (du grec ὑπερβολή, excès), figure de rhétorique par laquelle on augmente ou l'on diminue les choses avec excès; on les présente bien au-dessus ou bien au-dessous de ce qu'elles sont, de façon toutefois à les mieux faire entendre par l'exagération que par l'expression exacte de la vérité. Dumarsais avance dans ses *Tropes* que, « excepté quelques façons de parler communes et proverbiales, nous usons très rarement d'hyperboles en français. » Il traite cette figure avec beaucoup de mépris. Nous ne craignons pas d'avancer que les meilleurs écrivains, en tout temps et chez tous les peuples, en ont fait un fréquent usage. C'est la figure favorite de l'imagination et le fondement d'une foule de métaphores (*voy.*). L'homme féroce n'est un *tigre*, l'intrépide, un *lion*, le lent, une *tortue*, que par métaphore hyperbolique. Ainsi une épigramme contre Zoïle n'en fait pas un homme vicieux, mais *le vice* même.

Non vitiosus homo es, Zoïle, sed vitium.
(Martial.)

A chaque instant, nous disons d'une personne très sage, très vertueuse : *C'est la sagesse, c'est la vertu même.*

La conversation fourmille d'hyperboles. L'hyperbole revêt les protestations mensongères du protecteur comme l'humble supplique du solliciteur, l'éloge ou le blâme de nos ennemis, les formules rampantes de nos lettres. L'admiration se trahit par l'hyperbole, qu'exhalent à leur tour la colère, la haine, la douleur. Toute passion violente a recours à cette figure, dont l'abus seul est à craindre, abus contre lequel le goût des jeunes gens doit être prémuni. Rien de plus froid, en effet, que les hyperboles outrées, prodiguées, ou sur lesquelles on s'arrête trop longtemps. Il n'y a plus d'accord entre l'esprit de l'auteur et celui du lecteur; l'intérêt est détruit.

L'hyperbole, pour être une beauté, doit se présenter dans la description ou jaillir d'une âme passionnée, comme le langage de la persuasion. Si c'est une illusion pour une raison calme, il faut que cette illusion soit partagée, et toutefois

Digitized by Google

que l'on ne soit dupe ni de l'une ni de l'autre part.

L'hyperbole jamais n'espère autant qu'elle ose;
C'est pour être plus vraie, enfin, qu'elle en impose. (Fr. de Neufchateau).

Traduction fidèle de Sénèque (*De Benef.*): *Hyperbola nunquam tantùm sperat quantùm audet;... in hoc extenditur ut ad verum mendacio veniat.*

Boileau a blâmé Juvénal d'avoir

Poussé jusqu'à l'excès sa mordante hyperbole.

Dans leurs injonctions, la plupart des grands moralistes, précepteurs du genre humain, ont eu recours à l'hyperbole. Jésus-Christ lui-même nous recommande d'être *parfaits comme notre Père céleste est parfait* (saint Matthieu, V, 48). Sans doute il est impossible à l'homme d'arriver à la perfection absolue de l'Être absolu : le précepte n'en est pas moins excellent, puisque nous serons d'autant moins imparfaits que nous approcherons davantage de cet idéal qui nous est proposé pour modèle. Une foule d'autres préceptes, enveloppés de l'hyperbole, seraient d'un rigorisme outré si on les prenait à la lettre. J. T-v-s.

HYPERBOLE (géom.), courbe résultant de la section d'un cône par un plan moins incliné sur la base que ne sont les côtés du cône. Elle a été appelée hyperbole (*voy.* l'étymologie dans l'art. précédent) parce que, dans cette section conique, le carré de l'ordonnée (*voy.*) surpasse le produit du paramètre par l'abscisse.

Si l'on oppose deux cônes semblables par leurs sommets, le plan coupant étant prolongé produira la même section dans les deux cônes (*voy.* la fig., T. VI, p. 545), et ces courbes se nommeront *hyperboles conjuguées*. Dans l'hyperbole, les deux sommets sont posés à contre-sens et se présentent leur convexité; les foyers, également à contre-sens, sont en dehors de la courbe; et comme le centre est toujours placé entre les deux foyers, dans l'hyperbole il est aussi hors de la courbe, sur le grand axe, à égale distance des sommets des hyperboles conjuguées.

Lorsque par le sommet d'un cône on fait passer un plan formant une section triangulaire parallèle à des sections hyperboliques quelconques, les côtés de ces triangles sont les asymptotes (*voy.*) de ces hyperboles; de même, si l'on mène par le sommet d'une hyperbole une ligne droite parallèle aux ordonnées et égale à l'axe conjugué, et qu'on tire du centre deux lignes qui passent par les extrémités de la première, ces lignes sont encore les asymptotes. Le *grand* axe d'une hyperbole se prend depuis son sommet jusqu'au sommet d'une hyperbole qu'on lui suppose opposée ou conjuguée. Lorsque sur le point de centre on élève une perpendiculaire au grand axe terminée par des sections d'arcs de cercle décrits des sommets comme centre avec un rayon égal à la distance du centre aux foyers, cette perpendiculaire forme le second axe ou axe *conjugué*. Toutes les droites qui, passant par le centre, rencontrent les deux branches d'une hyperbole, se nomment ses *diamètres*. Une troisième ligne proportionnelle aux deux axes, ou à deux diamètres conjugués quelconques, s'appelle le *paramètre*.

L'hyperbole est dite *circulaire* ou *équilatère* lorsque les axes sont égaux, et par conséquent lorsque les asymptotes forment un angle droit; dans cette hyperbole, le paramètre est égal à l'axe; on la nomme, au contraire, hyperbole *elliptique* lorsque les axes sont inégaux. Une hyperbole est *inscrite* quand elle se trouve entièrement renfermée dans l'angle de ses asymptotes : telle est l'hyperbole nommée *apollonienne*, parce qu'on en attribue la découverte à Apollonius de Perge. *Voy.* ce nom et Géométrie.

Nous ne nous occuperons pas ici de la quadrature de l'hyperbole ni de la cubature de l'hyperboloïde (*voy.* Conoïde), solide engendré par la révolution des branches d'une hyperbole autour de son axe, qu'on devra chercher dans les ouvrages spéciaux, ainsi que la manière de tracer cette courbe, soit à l'aide d'une règle et d'un fil, soit en fixant tous ses points par le moyen des ordonnées.

L'hyperbole a son usage et ses applications dans la dioptrique et la catoptrique, principalement pour la construction des verres et des miroirs, dans l'architecture, etc. *Voy.* Cône, Sections coniques. L. L-t.

Digitized by Google

HYPERBORÉENS, pays plus idéal que réel, plus mythique qu'historique, dont le nom toutefois passa de la mythologie dans la géographie et s'y maintint jusqu'aux derniers temps, chez les anciens. Ce nom, qui signifie « hommes *au-delà du Borée*, » se lie originairement à la notion du vent du Nord tel que la conçurent d'abord les Grecs, soufflant sur leur pays des monts de la Thrace, où il faisait son séjour (*v.* BORÉE), et bientôt d'une grande chaîne de montagnes de plus en plus reculée dans cette direction, sous la dénomination de *Rhipées*, vulgairement *Riphées*. Ils imaginèrent, par-delà ces montagnes, des hommes, un peuple chéri des dieux, vivant sans travail et sans trouble, à l'abri du Borée, dans un climat d'une douceur inaltérable et dans l'abondance de tous les biens, justes, bons, pieux, passant au milieu des chants et des fêtes une existence de mille ans, et mourant comme ils avaient vécu, sans tristesse ni douleur. Ce qu'il y a de plus remarquable peut-être et de moins expliqué jusqu'à présent dans les traditions qui concernent les Hyperboréens, c'est le rapport établi entre eux et les cultes d'Apollon et de sa sœur Artémis ou Diane, cultes dont ils apparaissent comme les missionnaires et les desservants, et qu'ils auraient même importés, soit à Délos, soit à Delphes. Le rapport dont il s'agit est-il originaire ou a-t-il été supposé après coup? a-t-il en fait quelque chose d'historique ou tient-il à une idée commune qui rapprochait naturellement les enfants de Latone et les Hyperboréens, comme une autre idée rapproche des mêmes dieux les Arimaspes et les Grypes ou Griffons? Ce sont des questions de haute critique que nous n'entreprendrons pas de résoudre ici. Qu'il nous suffise de dire que les fabuleux Hyperboréens furent, à leur tour, rapprochés et des Griffons et des Arimaspes non moins fabuleux, et tout ensemble donnés pour cortége à Apollon et à Diane, dans les traditions comme sur les monuments, lorsque les Grecs du Pont eurent combiné leurs légendes héréditaires avec les mythes orientaux que leur transmirent les tribus scythiques.

Homère, soit dans l'Iliade, soit dans l'Odyssée, ne connaît point encore les Hyperboréens, quoiqu'il y prélude; mais déjà Hésiode et l'auteur homérique du poëme des Épigones les avaient nommés, et dès lors ils prirent leur place dans la géographie mythique des Grecs. Cette place, comme nous l'avons dit, fut au nord, mais tantôt plus à l'ouest, tantôt plus à l'est, tantôt plus voisins et tantôt plus éloignés de la Grèce, selon les temps et le progrès des connaissances positives. Pindare, qui a beaucoup parlé des Hyperboréens, qui les fait visiter par Persée et par Hercule, les met aux sources de l'Ister, supposées, il est vrai, à l'opposite de celles du Nil. Il reconnaît, du reste, qu'on ne saurait aller jusqu'à eux ni par terre ni par mer, les reléguant ainsi implicitement au-delà des limites du monde réel. En effet, Hérodote les chercha vainement, dans les profondeurs de la Scythie ou au moins dans les récits de ses habitants, près des Arimaspes et des Griffons, où les avait signalés depuis un siècle le merveilleux poëme d'Aristéas de Proconnèse; il ne trouva pas plus les Hyperboréens que les monts Rhipées dont il ne parle point, et il est probable qu'il les enveloppait dans un doute commun, avec quelque complaisance qu'il rapporte les légendes des prêtres de Délos au sujet des premiers. Mais ils reparaissent au temps d'Aristote, et l'on s'obstine de plus en plus à les gratifier d'une existence historique. On croit les retrouver successivement derrière toutes les grandes chaînes de montagnes, dans tous les peuples situés vers le Nord et désormais mieux connus; on va les chercher dans les îles, sur les côtes nouvellement découvertes de l'Océan septentrional, qualifié d'hyperboréen, et jusque sous les glaces du pôle, où l'on rêva, avec Sophocle, une sorte de paradis terrestre, appelé les *Jardins de Phébus*. Hécatée d'Abdère (*voy.* HÉCATÉE de Milet), l'un des historiens d'Alexandre, renouvela comme à plaisir toute cette fable antique des Hyperboréens, en l'appliquant à une grande île voisine de la Celtique, et où l'on a cru reconnaître la Grande-Bretagne. Il en faisait même venir l'Hyperboréen Abaris, que d'autres appellent un Scythe, et qui aurait visité la Grèce et la terre entière, une flèche à

Digitized by Google

la main, ou bien monté sur une flèche, sans prendre de nourriture. Cet Abaris, au reste, comme les Hyperboréens en général, était encore pour lui un prêtre ou un missionnaire du culte d'Apollon, et mis en rapport avec Délos. Plus tard, Posidonius et d'autres, croyant les Rhipées dans les Alpes, dans les Carpathes, ou plus à l'est, et faisant des Hyperboréens un peuple historique, les localisèrent dans la Gaule, ou dans la Germanie, ou dans la Sarmatie, tandis que Strabon, avec Hérodote, leur déniait toute réalité. G-N-T.

HYPÉRIDE, célèbre orateur athénien. On ne connaît pas la date précise de sa naissance, mais il fut disciple de Platon et d'Isocrate. Il servit avec honneur dans les armées de la république avant de parcourir la carrière de l'éloquence judiciaire et délibérative; puis il fit partie de l'expédition envoyée, sous le commandement de Phocion, au secours de Byzance, menacée par Philippe de Macédoine. Hypéride s'était prononcé avec chaleur contre les entreprises de ce monarque, et avait équipé à ses frais deux des vaisseaux de la flotte destinée à garantir l'Eubée, cette clef de la Grèce, de l'invasion à laquelle elle était exposée. Cet orateur composa des plaidoyers dans des intérêts particuliers longtemps avant de s'exercer, à la tribune, à la discussion des grands intérêts de la patrie. Il fut revêtu plusieurs fois aussi du caractère d'ambassadeur. Le sénat le choisit pour aller soutenir les droits de préséance des Athéniens dans le temple de Délos, et il fut chargé, de concert avec Éphialte, de solliciter l'alliance du roi de Perse, dont les états étaient menacés par le monarque macédonien. A la nouvelle de la déroute de Chéronée, Hypéride monta à la tribune et fit adopter un décret qui mettait les dieux, les enfants et les femmes en sûreté dans le Pirée, rappelait les exilés, rendait les droits civiques à ceux qui les avaient perdus, les accordait aux étrangers, affranchissait les esclaves et faisait prendre les armes à tous pour la défense du pays. Il devait être et fut au nombre des orateurs qu'Alexandre-le-Grand somma les Athéniens de lui livrer après la prise de Thèbes, et dont Démade (*voy.*) réussit à obtenir le pardon. Après avoir longtemps secondé les efforts de Démosthène contre Philippe, Hypéride se déclara l'ennemi de ce grand orateur, et figura parmi ceux qui l'accusèrent devant l'Aréopage de s'être laissé corrompre par les trésors d'Harpalus (*voy.* Démosthène). Proscrit lui-même après la bataille de Cranon (Ol. cxiv, 3), qui avait mis les destinées d'Athènes à la merci d'Antipater, il se réfugia dans le temple de Neptune, situé à Égine. Archias, l'un des satellites de ce prince, l'y poursuivit, l'arracha de la statue du dieu qu'il tenait embrassée, et le conduisit à Corinthe, où se trouvait Antipater. Appliqué à la question, le courageux orateur, disent quelques historiens, se coupa la langue avec les dents, afin de ne rien révéler des secrets du gouvernement de sa patrie. D'autres écrivains ont prétendu que ce supplice lui fut infligé par ordre même d'Antipater, qui le fit périr et priva son corps de sépulture; ils ajoutent qu'un de ses petits-fils, nommé Alphénus, obtint la permission d'enlever son cadavre, qui fut inhumé à Athènes.

Cet orateur s'était fait un nom par l'élégance et la dissolution de ses mœurs. Ce fut lui qui, plaidant devant les Héliastes la cause de la courtisane Phryné (*voy.*), accusée d'impiété, osa suppléer à l'insuffisance de ses ressources oratoires en découvrant aux juges le sein de sa cliente et en leur demandant s'ils oseraient condamner la prêtresse favorite de Vénus. Phryné fut absoute. Hypéride passait aussi pour être fort adonné aux plaisirs de la table et du jeu. Lucien le représente comme un ami d'un commerce peu sûr; mais les écrivains anciens s'accordent à louer son intégrité.

Son éloquence a été diversement appréciée. Elle se distingue, selon Denys d'Halicarnasse, par l'intelligence dans la disposition des preuves, par la grâce et la netteté des narrations; et Cicéron, qui semble assigner à Hypéride le troisième rang parmi les orateurs grecs, l'assimile à Démosthène lui-même pour l'art de discuter les différents points de droit public. De 72 discours qu'on attribuait à cet orateur, il ne nous reste qu'un fragment de l'éloge funèbre qu'il prononça des citoyens morts dans la guerre La-

Digitized by Google

miaque, et qui nous a été conservé par Stobée, morceau plein d'éclat d'un des plus beaux discours qui, au dire des écrivains de l'antiquité, aient été composés en ce genre. A. B-E.

HYPÉRION, *voy.* TITANS.

HYPERMNESTRE, *voy.* DANAÏDES.

HYPERTROPHIE (de ὑπέρ, sur, et τροφή, nourriture), *voy.* OBÉSITÉ.

HYPOCONDRIE. Les Grecs ont formé l'adjectif *hypocondriaque*, ὑποχονδριακὸς (de ὑπό, sous, et χόνδρος, cartilage), pour désigner l'homme affecté de douleurs du bas-ventre. En effet, les anciens plaçaient sous les hypocondres (région latérale et supérieure de l'abdomen située sous les fausses côtes) le siége de cette maladie. De cet adjectif *hypocondriaque* est venu notre substantif *hypocondrie*. L'hypocondrie, telle que nous l'entendons aujourd'hui, ne paraît pas différer sensiblement de la monomanie qui a pour objet la santé. C'est un degré de la folie auquel, par convenance, on refuse ce nom, attendu que les malades ne se livrent point à des actes d'une extravagance manifeste, et que cet état est compatible avec l'intégrité des facultés intellectuelles. Le malade imaginaire de Molière est le type de l'hypocondriaque, comme Don Quichotte est celui de la monomanie amoureuse et chevaleresque. Mais Don Quichotte a changé, pendant que le malade imaginaire reste, passant de Pinel à Broussais, de Mesmer à Hahnemann, descendant jusqu'à la moutarde blanche et au vomi-purgatif Leroy, et demandant à tous la santé, comme autrefois Louis XI à son médecin, Jacques Coytier.

L'hypocondrie n'est pas le *spleen* des Anglais; il n'y a point d'ennui de la vie, mais désir de voir cesser la souffrance. Les malades sont souvent gais, aimables et spirituels quand on peut les distraire de leurs pensées.

Les symptômes de l'hypocondrie sont très variés; il n'est pas une maladie que ne puisse avoir l'hypocondriaque, soit qu'éprouvant des maux réels il s'en exagère l'importance, soit que son imagination fasse tous les frais, excitée par la vue d'une maladie funeste chez une personne qui lui est chère, ou par la lecture superficielle et inintelligente de livres de médecine. Il y a plus : toutes les maladies peuvent se manifester successivement chez lui, sans que les contradictions les plus évidentes puissent lui faire jeter un coup d'œil en arrière.

En général, ces malades, qui souffrent réellement par l'esprit, que personne ne plaint, que les médecins abandonnent et que les charlatans exploitent, accusent des douleurs vagues et indéterminées dans des parties très diverses du corps, et ils les dénomment avec la plus étrange exagération de langage. Ils montrent une extrême susceptibilité tant au physique qu'au moral; leur inquiétude peut aller jusqu'au plus sombre désespoir et en a poussé quelques-uns jusqu'au suicide. Plus souvent cependant ils se résignent à vivre, et leur tristesse n'est pas continue.

Mais, au milieu de tout cet étalage de tortures, la santé générale est bonne; les fonctions s'exécutent bien, à la digestion près, qui s'accompagne de flatuosités et de constipation. Ce n'est qu'à un degré avancé de la maladie qu'il peut survenir des désordres réels; d'ailleurs l'expérience montre que les hypocondriaques guérissent de leur affection lorsqu'ils font une maladie sérieuse, et que fréquemment ils vivent vieux. L'ouverture du corps n'a fait trouver aucune lésion assez constante pour qu'on puisse raisonnablement lui attribuer les symptômes qu'on observe : aussi l'hypocondrie est-elle rangée parmi les maladies nerveuses (*voy.*).

Très commune dans l'âge de retour, époque où viennent se détruire les illusions et où l'âme humaine se trouve livrée à sa propre faiblesse, l'hypocondrie atteint les deux sexes; quelquefois elle frappe aussi des personnes moins âgées, lorsqu'à une disposition héréditaire se joint l'influence fâcheuse de l'exemple et d'une direction vicieuse du cœur et de l'esprit. C'est dans les classes riches et oisives, c'est dans les périodes où les passions ne sont retenues par aucun frein, que l'on voit se multiplier les ravages de l'hypocondrie, dont les causes déterminantes sont les chagrins, la jalousie, l'ambition, les excès de travail intellectuel, l'abus des plaisirs, et souvent le remords.

Une fois développée, la maladie marche toujours en avant, et cela se conçoit.

Digitized by Google

Que peuvent, en effet, les secours de la médecine contre les causes qui la produisent? Il faudrait refaire, ou plutôt il faudrait faire, l'éducation de ces malheureux, tremper leur âme et redresser leur jugement. Il n'y a que deux choses au monde capables de produire ce résultat : le malheur et la religion; encore le premier seul ne compte-t-il pas un succès réel et complet. Quelques circonstances fortuites, un voyage, les eaux, des médicaments même, peuvent amener du soulagement pour quelques jours ou quelques mois, mais la cause du mal est fixe, *hæret lateri...*

On s'étonne que les anciens, si versés dans l'étude de l'homme intellectuel et moral, n'aient pas vu plus clair dans l'histoire de cette maladie; tous les médecins ont fait des hypothèses sur sa nature, et en conséquence ont établi des traitements divers. Dans ces derniers temps, toutefois, on a pensé à la considérer sous son véritable point de vue, à notre avis, en proposant pour les malades une nouvelle éducation intellectuelle et morale. Mais cette appréciation plus judicieuse, combien de fois pourra-t-elle franchement aboutir à un traitement qui serait nécessairement long puisqu'il s'agirait de rompre de mauvaises habitudes et en créer d'opposées, de s'emparer de l'esprit afin de l'affranchir et de lui rendre ensuite l'empire dont il serait devenu digne? F. R.

HYPOCRAS, *vinum Hippocraticum* des Latins, σακκίας, des Grecs, du radical σάκκος, sac, parce que le vin est coulé à travers un filtre d'étoffe, connu dans nos laboratoires sous le nom de *chausse* ou *manche d'Hippocrate.*

L'hypocras est une sorte de boisson qui se préparait avec du vin, du sucre, de la cannelle, du girofle, du gingembre, et autres substances de cette nature. On en faisait immédiatement avec de l'eau et des essences; il y avait de l'hypocras de bière, de cidre; de l'hypocras rouge, du blanc; il y avait une essence d'hypocras, etc.

Selon Macquart, cette liqueur est tonique et stomachique; elle convient aux personnes qui ont un tempérament pituiteux et phlegmatique.

La formule que nous en avons donnée, et qui se trouve dans quelques anciens auteurs, a beaucoup varié; les rares traités modernes de pharmacie qui en parlent la présentent de la manière suivante. Prenez : amandes douces concassées, quatre onces; cannelle concassée, une once et demie; sucre blanc en poudre, deux livres et demie; eau-de-vie, une livre; vin de Madère, sept livres. On laisse macérer ces substances pendant quelques jours, et l'on coule à la chausse; on aromatise ensuite la liqueur avec un demi-grain de musc et autant d'ambre. V. S.

HYPOCRISIE. Il n'est point de vice plus généralement et plus justement méprisé que celui-ci. Presque tous les autres peuvent au moins alléguer pour excuse l'entraînement de la passion : l'hypocrisie, au contraire, est un vice raisonné, un vice de sang-froid. Les autres ont des repos, des intervalles; ici c'est un mensonge continuel de l'âme. Il est, en outre, d'autant plus odieux qu'il ne se borne pas à nuire à nos intérêts, à nous causer du dommage : en cherchant à nous rendre dupe de ses ruses, en y réussissant trop souvent, il fait à notre amour-propre un de ces outrages qu'il pardonne difficilement.

Toutefois, comme l'hypocrisie, c'est-à-dire l'affectation de vertus ou de qualités qu'on n'a pas, fut et sera en tout temps un grand moyen d'acquérir la fortune, les places, la considération, le plus bas, le plus détesté des vices n'a jamais cessé, ne cessera jamais d'être malheureusement l'un des plus communs; seulement, sans préjudice des autres, chaque époque a ses hypocrites spéciaux.

L'hypocrisie de dévotion doit être la plus commune; dans les siècles croyants, c'était l'ombre de la religion : aussi, dès les temps les plus anciens, la voyons-nous s'en faire l'indigne compagne. Remarquons à ce sujet que, lorsque le Fils de Dieu vint révéler à la terre une foi et des vertus nouvelles, l'hypocrisie surtout fut l'objet de sa réprobation. Plein d'indulgence pour les plus grands pécheurs, le Christ n'en eut aucune pour les hypocrites; et les scribes et les pharisiens, flétris par lui du nom de *sépulcres blanchis*, furent constamment en butte à sa plus vive et plus énergique réprobation.

Mais ce culte divin fondé par le légis-

Digitized by Google

lateur des chrétiens eut à son tour ses hypocrites; bien des gens le professèrent de bouche, en revêtirent en apparence les prescriptions et les austérités, pour arriver par cette route aux richesses et aux honneurs. Plus coupables encore, d'autres trouvèrent dans leur dévote hypocrisie les moyens d'assouvir leurs vengeances ou leurs passions haineuses. C'est de cette dernière que l'auteur de *la Henriade* (ch. VII) a tracé le portrait dans ces deux vers si connus :

> La tendre hypocrisie à l'air plein de douceur:
> Le ciel est dans ses yeux, l'enfer est dans son cœur.

Déjà un grand maître avait stigmatisé sous d'autres rapports l'hypocrisie de religion. Il nous l'avait montrée se glissant dans les familles pour satisfaire sa cupidité et ses désirs impurs. Hélas! malgré la vérité et l'énergie du tableau, le roi qui en avait permis l'exposition était lui-même, quelques années plus tard, abusé par des *Tartufes* plus dangereux, puisqu'ils lui inspiraient des mesures d'intolérance qui ternirent la gloire de son règne.

L'hypocrisie dévote étant devenue le meilleur moyen de faire sa cour, elle avait, sous la fin du règne de Louis XIV, augmenté chaque jour le nombre de ses prosélytes; mais, sous la Régence, une telle réaction vint à s'opérer contre elle qu'on se surprit quelquefois à regretter la contrainte qu'elle imposait. La Rochefoucauld avait dit que c'était *un hommage que le vice rendait à la vertu*, et le duc de Saint-Simon fit une application ingénieuse de ce mot en répondant au Régent qui lui disait de l'abbé Dubois : « Au moins, il n'est pas hypocrite. — Non, il n'a pas même *la vertu du vice*. »

Le métier d'hypocrite de dévotion, ne valant plus rien depuis la révolution de juillet 1830, a été presque entièrement abandonné; en revanche, l'hypocrisie a su adopter bien d'autres masques. Que de fois, dans ces dernières années, elle a pris celui du patriotisme, des vertus civiques! L'époque sanglante de la Terreur eut plus d'un *hypocrite de crime*.

Nous aurions des hypocrisies de tout genre à signaler et à flétrir, si les bornes de cet article nous permettaient d'épuiser la liste des hypocrites de philanthropie, de philosophie, de mœurs, de désintéressement, etc., etc. Que de Tartufes! et point de Molière! M. O.

HYPOGASTRE (de ὑπὸ, sous, et γαστὴρ, estomac), région tout-à-fait inférieure du ventre, et qui correspond à la vessie, à l'utérus, à l'intestin rectum, aux ovaires, etc. F. R.

HYPOGÉE, substantif formé de l'adjectif grec ὑπόγειος, souterrain, (de γῆ, terre, et ὑπὸ), *voy.* Caverne et Nécropole.

HYPOSTASE, mot emprunté du grec, et qui signifie essence, qualité, condition. C'est un mot dont l'ancienne théologie a fait un fréquent usage, en le prenant dans le sens de substance, personne en Dieu. *Voy.* Trinité et Incarnation.

HYPOTÉNUSE. Ce nom par lequel on désigne le plus grand côté d'un triangle rectangle (ayant un angle de 90°) soutendant l'angle droit, est formé des mots grecs ὑπὸ, sous, et τείνω, je tends. La plupart des géomètres écrivent *hypothénuse*, faisant dériver ce mot de τίθημι, je pose. C'est un théorème fameux, en géométrie, que le carré construit sur l'hypoténuse est équivalent à la somme des carrés élevés sur les deux autres côtés. De sorte que toutes les fois que l'on connaît deux côtés d'un triangle rectangle, on trouve facilement le troisième. Supposons, par exemple, que les deux petits côtés d'un semblable triangle aient 3 et 4 mètres, l'hypoténuse en aura 5, parce que le carré de 3 plus le carré de 4 (9+16) font 25, dont la racine carrée est 5. De même lorsque l'hypoténuse est un des côtés donnés, on retranche de son carré le carré de l'autre côté connu, et la racine carrée du reste est le côté cherché. Cette propriété féconde de l'hypoténuse, qui trouve si fréquemment son application dans les mathématiques, paraît avoir été découverte par Pythagore. Il en fut, dit-on, si charmé qu'il fit une hécatombe aux Muses pour les remercier de ce bienfait; la postérité lui en témoigna sa reconnaissance en appelant cette découverte le *théorème de Pythagore*. L. L-T.

HYPOTHÈQUE, du grec ὑποθήκη, gage, chose sur laquelle une autre est im-

Digitized by Google

posée. Suivant la loi française, l'hypothèque est un droit réel sur un immeuble qui est affecté à l'acquittement d'une obligation, et qui reste en la possession du débiteur, mais que le créancier peut faire vendre en justice pour être payé de ce qui lui est dû.

En général, toute obligation personnelle confère au créancier le droit d'en poursuivre le paiement sur tous les biens meubles et immeubles, présents et à venir, du débiteur. Ces biens sont le gage commun de ses créanciers, qui peuvent les faire vendre et s'en partager le prix par contribution (*voy.*), s'il n'existe pas entre eux de causes légitimes de préférence. Ces causes sont les priviléges et les hypothèques.

L'hypothèque est légale, judiciaire ou conventionnelle; elle est générale ou spéciale selon qu'elle s'étend sur tous les biens du débiteur ou sur une partie seulement de ces biens.

1. On nomme hypothèque *légale* celle qui résulte de la loi seule, sans aucune stipulation particulière. Elle a lieu : 1° au profit de l'état, des communes et des établissements publics, sur les biens des receveurs et administrateurs comptables; 2° au profit des mineurs et interdits sur les biens de leur tuteur; 3° au profit des femmes mariées sur les biens de leur mari. Cette hypothèque s'étend, sauf certaines exceptions, sur les immeubles présents et à venir du débiteur. La loi du 5 septembre 1807, qui n'a fait que reproduire en partie les principes consacrés par l'ancienne législation, règle aujourd'hui les droits du trésor public sur les biens des comptables.

2. L'hypothèque *judiciaire* est celle qui résulte non-seulement des jugements, soit contradictoires, soit par défaut, définitifs ou provisoires, en faveur de celui qui les a obtenus, mais encore des reconnaissances ou vérifications, faites en jugement, des signatures apposées à un acte obligatoire sous seing privé. Les décisions arbitrales n'emportent hypothèque que lorsqu'elles sont revêtues de l'ordonnance judiciaire d'exécution. Quant aux jugements des tribunaux étrangers, ils ne produisent hypothèque qu'autant qu'un tribunal français les a rendus exécutoires, après examen, sans préjudice des dispositions contraires des traités politiques *. Enfin, les décisions des tribunaux administratifs, en matière contentieuse, sont, comme celles de l'autorité judiciaire, susceptibles de conférer hypothèque. L'hypothèque judiciaire s'exerce, sauf quelques modifications, sur les immeubles actuels du débiteur et sur ceux qu'il peut acquérir dans la suite.

3. L'hypothèque *conventionnelle* est celle qui résulte de la convention des parties. Comme elle est une aliénation d'une portion du domaine de la chose, elle ne peut être consentie que par ceux qui ont la capacité d'aliéner. En conséquence, les biens des mineurs, des interdits, et ceux des absents, tant que la possession définitive n'en a pas été déférée, ne peuvent être hypothéqués que pour les causes et dans les formes voulues par la loi, ou en vertu de jugements. L'hypothèque conventionnelle ne peut être consentie que par acte passé devant notaires. Les actes reçus en pays étranger ne peuvent produire hypothèque sur les biens situés en France, à moins que des traités politiques ne l'autorisent.

L'hypothèque *générale* conventionnelle est prohibée par la loi. Il n'y a aujourd'hui d'hypothèque conventionnelle valable que celle qui, dans le titre authentique constitutif de la créance, ou dans un acte authentique postérieur, déclare *spécialement* la nature et la situation de chacun des immeubles appartenant au débiteur qu'il affecte à l'acquittement de la créance. Chacun de tous ses biens présents peut être nominativement soumis à l'hypothèque. A Rome, on pouvait hypothéquer ses biens présents et à venir (loi 6, ff., *De pignoribus et hypothecis*), et, dans l'ancienne jurisprudence française, sauf dans un petit nombre de provinces, l'hypothèque de tous les biens présents et à venir était attachée de droit à tout contrat authentique; mais le Code civil interdit l'hypothèque convention-

(*) C'est ainsi que, par les traités conclus entre la France et la Suisse, le 1er juin 1658, le 28 mai 1777 et le 2 fructidor an VI, il a été convenu que les jugements définitifs, en matière civile, ayant force de chose jugée, et rendus par les tribunaux français, seront exécutoires en Suisse, *et réciproquement*, après qu'ils auront été légalisés par les envoyés respectifs.

Digitized by Google

nelle des biens à venir. C'est une conséquence de la spécialité, car il serait impossible de specialiser ce qui n'appartient pas encore au débiteur. Toutefois, le législateur modifie ce principe en disposant (art. 2130) que, si les biens présents et libres du débiteur sont insuffisants pour la sûreté de la créance, il peut, en exprimant cette insuffisance, consentir que chacun des biens qu'il acquerra y demeure affecté au fur et à mesure des acquisitions. Ajoutons qu'il est encore nécessaire, pour la validité de l'hypothèque conventionnelle, que la somme pour laquelle elle est donnée soit certaine et déterminée dans l'acte. Si la créance est conditionnelle ou indéterminée, le créancier ne peut requérir inscription que jusqu'à concurrence d'une évaluation fixe faite par lui, et qu'en cas d'excès le débiteur a droit de faire réduire.

Toute hypothèque est indivisible, c'est-à-dire qu'elle subsiste en entier sur tous les immeubles affectés, sur chacun et sur chaque portion de ces immeubles. De plus, elle s'étend aux améliorations et accroissements survenus aux biens hypothéqués. Ainsi, par exemple, l'édifice construit sur un fonds nu profite à l'hypothèque dont ce fonds est grevé.

Chez les Romains, les meubles pouvaient être hypothéqués, et ils étaient soumis au droit de suite. En France, le Code déclare seuls susceptibles d'hypothèques les biens immobiliers qui sont dans le commerce, ainsi que leurs accessoires réputés immeubles, et l'usufruit des mêmes biens, pendant le temps de sa durée. L'emphytéose (*voy.*) étant un droit immobilier peut être hypothéqué (arrêt de la Cour de cassation du 19 juillet 1832).

Le rang des hypothèques est fixé par la date de leur *inscription* opérée, conformément aux art. 2146, 2148 et 2149 du Code civil, au bureau de la conservation des hypothèques dans l'arrondissement duquel sont situés les biens qui y sont soumis. Les créanciers inscrits le même jour exercent en concurrence une hypothèque de la même date. L'hypothèque non inscrite est, à l'égard des tiers, comme si elle n'existait pas. Néanmoins l'hypothèque a son effet, indépendamment de toute inscription : 1° au profit des mineurs et interdits, sur les immeubles appartenant à leur tuteur, à raison de sa gestion, du jour de l'acceptation de la tutelle; 2° au profit des femmes, sur les immeubles de leurs maris, pour raison de leur dot et de leurs conventions matrimoniales, à compter du jour du mariage; pour raison des sommes dotales provenant des successions à elles échues ou de donations à elles faites pendant le mariage, à compter de l'ouverture des successions ou du jour que les donations ont eu leur effet; enfin, pour l'indemnité des dettes qu'elles ont contractées avec leur mari et pour le remploi de leurs propres aliénés, à compter du jour de l'obligation ou de la vente.

Les inscriptions hypothécaires doivent être renouvelées tous les dix ans. Elles sont rayées du consentement des parties intéressées, ou en vertu d'un jugement en dernier ressort ou passé en force de chose jugée.

Le principal effet de l'hypothèque est de suivre l'immeuble qui en est grevé en quelques mains qu'il passe, et de donner aux créanciers inscrits le droit d'exiger le paiement de ce qui leur est dû, suivant l'ordre de leurs inscriptions. Lorsque le nouveau propriétaire ne remplit pas les formalités requises pour *purger* les hypothèques, il demeure, par l'effet seul des inscriptions, obligé, comme détenteur, à toutes les dettes hypothécaires, et jouit des termes accordés au débiteur originaire; dans ce cas il est tenu ou de payer tous les capitaux et intérêts exigibles, à quelque somme qu'ils puissent monter, ou de délaisser l'immeuble hypothéqué (*voy.* DÉLAISSEMENT). S'il ne paie ni ne délaisse, chaque créancier hypothécaire a le droit de faire vendre l'immeuble trente jours après commandement fait au débiteur principal et sommation faite au détenteur de délaisser ou de payer. Cependant, lorsque le tiers détenteur n'est pas personnellement obligé à la dette, il a la faculté de requérir la discussion préalable des autres immeubles hypothéqués à la même dette qui sont encore dans la possession du principal obligé. Mais l'exception de discussion ne peut être opposée au créancier privilégié, ou ayant une hypothèque spéciale sur l'immeuble; car

Digitized by Google

alors cet immeuble est devenu le gage direct et exclusif du créancier.

Les hypothèques *s'éteignent :* 1° par l'extinction de l'obligation principale; 2° par la renonciation du créancier à l'hypothèque; 3° par l'accomplissement des formalités et des conditions prescrites aux tiers détenteurs pour purger les biens par eux acquis; 4° enfin par la prescription.

Le Code détermine, dans les art. 2181 à 2195, les diverses formalités que doivent remplir les tiers détenteurs pour purger les propriétés des hypothèques inscrites, et les hypothèques *non inscrites* des femmes et des mineurs.

On peut consulter sur la matière des hypothèques, les ouvrages suivants : *Commentaire sur les priviléges et hypothèques*, par M. Troplong; *Traité des hypothèques*, par M. Grenier; *Régime hypothécaire*, par M. Persil; *Questions sur les priviléges et hypothèques*, par le même, etc. *Voy.* aussi l'art. ASSOCIATION (ou *Caisse*) HYPOTHÉCAIRE. E. R.

HYPOTHÈSE, du grec ὑπόθεσις, mot dérivé de τίθημι, poser, et ὑπὸ, sous. L'hypothèse est une supposition dont on déduit une conséquence. C'est aussi une réunion de propositions liées, coordonnées entre elles de manière à former un système dont le but est de rendre raison des faits observés. Sans pouvoir démontrer la vérité de cette supposition, qui est purement idéale, sans prétendre que le système soit vrai, on soutient qu'en le supposant tel on parvient à expliquer ce qui est en question. De ce mode d'argumentation sont nées des milliers d'hypothèses plus ou moins brillantes, plus ou moins ingénieuses, qui, loin de conduire à la vérité, ont souvent égaré leurs auteurs et ceux qui ont trouvé plus commode de les admettre aveuglément, *sub verbo magistri*, que de les soumettre à l'épreuve de sérieuses observations.

Nous n'avons sur les faits que ne peut atteindre la portée actuelle de nos sens qu'une connaissance purement *hypothétique ;* car ces connaissances ne sont pas seulement nées du témoignage, incomplet lui-même, de l'observation, elles reposent encore sur quelques suppositions qu'enfante l'esprit, et qu'il mêle aux notions fournies par l'expérience.

Rassembler tous les phénomènes, les comparer, faire des expériences exactes et réitérées, énumérer toutes les causes possibles, apercevoir celles qui sont le plus en harmonie avec les circonstances et rendent le plus naturellement raison des principaux phénomènes, telles sont les bases sur lesquelles on doit poser une hypothèse, si elle doit offrir un certain degré de probabilité.

Si l'on connaît d'un côté un effet et de l'autre quelques agents capables de le produire, mais que l'on ne soit pas assez éclairé sur la nature de l'influence de ces agents, sur la manière dont ils exercent leur puissance, pour savoir lequel de ces agents doit être réputé comme cause réelle, alors on suppose ce qu'on n'a pu observer; on s'attache à celle de toutes les causes qui paraît la plus propre à rendre raison des effets existants.

Dans d'autres cas, il n'y a de connu que l'effet seul, et toutes les causes échappent à l'observation. Alors on en conçoit quelqu'une; on la compare aux phénomènes connus, et si elle se prête à les expliquer, ce qui n'était d'abord que le produit de l'imagination prend un caractère de positivité et devient un principe aux yeux de la raison.

Le degré de probabilité n'est pas le même dans les deux cas précités. Dans le premier, il s'élève en raison de la manière dont la cause admise de préférence rend compte des effets aperçus, puis de l'insuffisance des autres agents pour les expliquer, enfin, selon qu'en vertu de l'analogie il est permis de supposer, dans la cause admise, les propriétés qui la rendraient capable de produire les effets qu'on lui attribue. Il s'en faut de beaucoup que, dans le second cas, on parvienne à une probabilité dont l'évaluation soit aussi précise; car on suppose ici non-seulement l'action et les propriétés d'une cause, mais encore l'existence même de cette cause.

L'imagination et la vanité se plaisent à créer des hypothèses : aussi la plupart d'entre elles ont-elles été et seront-elles toujours gratuites ou hasardées. Cependant la science tirera toujours d'immenses avantages des hypothèses sagement combinées, revêtues de tous les caractères de

Digitized by Google

la plus grande probabilité; et, si l'on abjure tout esprit de parti, ces suppositions seront toujours un moyen puissant de s'approcher de la vérité. L. D. C.

HYPOTYPOSE (ὑποτύπωσις, représentation figurée, de τυπόω, imprimer, calquer, décrire), *voy.* DESCRIPTION.

HYPSILANTIS. La fortune de cette maison, originaire, dit-on, de Trébisonde, remonte à JEAN Hypsilantis, chef des pelissiers de Constantinople, qui périt en 1737. ATHANASE, bisaïeul du chef de l'hétérie (*voy.*), acquit un grand crédit à la Porte par l'entremise du grand-visir Raghib-Pacha, dont il était premier médecin. Cependant il n'obtint pas l'hospodarat de Moldavie qu'il briguait en 1758; mais il profita de son libre accès dans le sérail pour en explorer la bibliothèque, et il y puisa, dit-on, beaucoup de faits curieux dont il enrichit son Histoire, restée manuscrite, de la Grèce, depuis la conquête othomane.

ALEXANDRE, fils du précédent, héritier de son immense fortune, se fit remarquer dès sa jeunesse par son savoir et son habileté. D'abord kiaya, puis grand-drogman de la Porte, et ensuite prince de Valachie, il dota cette province d'un code de lois, et les archives des tribunaux constatent qu'aucune époque ne fut plus exempte de délits que les sept années de son administration. La conduite imprudente de son fils l'engagea à résigner l'hospodarat, auquel il fut appelé de nouveau peu de temps avant la guerre contre l'Autriche, en 1789, pendant laquelle il fut emmené prisonnier en Moravie; il était accompagné du jeune Rhigas (*voy.*). Après la conclusion de la paix, Alexandre revint à Constantinople, où il jouit d'un grand crédit. Il travaillait à un plan de fusion entre les Othomans et les Grecs pour régénérer à la fois ces deux peuples; mais les services qu'il avait rendus à la Turquie ne l'empêchèrent pas d'être mis à mort en 1805, à l'âge de plus de 80 ans, après de cruelles tortures, à l'occasion du rôle que jouait alors son fils CONSTANTIN.

Ce jeune prince avait toujours montré le zèle le plus ardent pour la liberté. Dans sa première jeunesse, il avait conçu le projet de délivrer la Grèce. Obligé de fuir en Russie, puis à Vienne, avec son précepteur, émigré français, il rentra cependant en grâce à la Porte par l'intercession de son père. La connaissance de la langue turque, qu'il parlait dans la perfection, lui valut les fonctions d'interprète; il rédigea la déclaration de guerre contre la République française, traduisit en turc plusieurs ouvrages, entre autres ceux de Vauban, imprimés à Constantinople, et fut assez heureux pour détourner les dangers qui menaçaient les chrétiens lors de la découverte des projets de Rhigas. Nommé, en 1799, à l'hospodarat de Moldavie, il passa, en 1802, à celui de Valachie. Ce fut en sa faveur que la Russie stipula la septennalité de cette charge, et cette clause, violée en 1805, amena la guerre des Russes. Constantin Hypsilantis passa en Russie, d'où il revint à Boukharest avec l'armée russe. Il forma un corps de troupes grecques et souleva les Serviens. Le traité de Tilsitt ayant arrêté l'exécution de ses projets, Constantin Hypsilantis se retira à Kief, où il composa plusieurs ouvrages en français et en italien, et mourut en 1816 laissant sept enfants.

L'aîné, ALEXANDRE, né le 12 décembre 1792, entra au service de Russie, en 1809, comme officier dans les chevaliers-gardes. Il fit avec distinction les campagnes contre Napoléon, devint major aux hussards de Grodno, fit la campagne d'Allemagne dans le corps d'armée de Wittgenstein, et eut la main droite emportée par un coup de feu près de Dresde. En 1814, l'empereur Alexandre le nomma colonel, et, un peu plus tard, le prit pour aide-de-camp avec le grade de général-major. Cette haute position, la faveur de l'empereur de Russie, les espérances de liberté qui s'étaient plusieurs fois attachées à son nom, firent choisir Alexandre Hypsilantis pour chef de l'hétérie, dont Kapodistrias avait refusé la direction. Le 15 juin 1820, Xanthos, fondé de pouvoirs des hétéristes, remit entre les mains du prince la conduite de l'entreprise, en le nommant *épitrope général du pouvoir* (c'est-à-dire du comité dirigeant), titre qui, traduit en français par le mot *régent*, laissa le champ libre aux conjectures sur le véritable promoteur pour lequel il agissait. Sous prétexte d'aller

Digitized by Google

aux eaux rétablir sa santé, Hypsilantis obtint de l'empereur, qui partait pour Laybach, un congé illimité, et se rendit dans la Russie méridionale pour s'aboucher avec les principaux hétéristes et rassembler les dons patriotiques dont lui-même et sa famille donnèrent l'exemple. On évalue à un demi-million de francs les sommes qu'il versa dans la caisse commune. Sa sœur Marie lui remit toute sa dot. Malheureusement Hypsilantis, trop accessible à la flatterie, ne tarda pas à être entouré de courtisans qui obtinrent d'avance de lui des brevets de colonel, au préjudice des hommes d'action qui devaient soutenir le poids de la guerre. Il se laissa aussi induire en erreur, sur la véritable situation des provinces danubiennes, par des individus qui avaient sur elles des vues intéressées. On parvint même à l'isoler du principal promoteur de l'hétérie, Anagnostopoulos, que l'on accusa de vouloir attenter à ses jours.

Sur ces entrefaites, on apprit que plusieurs des émissaires de l'hétérie avaient été arrêtés; que ses projets, qui n'étaient plus un mystère que pour les Turcs, leur avaient été révélés; et que tous les Grecs, principalement ceux de la capitale, étaient exposés aux plus grands dangers si l'on ne se hâtait d'agir. Hypsilantis n'était pas encore en mesure de le faire; cependant il brusqua l'événement, et, le 22 février 1821, il passa le Prouth avec ses frères Nicolas et Georges, quelques officiers et un petit corps de cavalerie. Nous ne rentrerons pas ici dans le détail des événements de cette courte et malheureuse campagne, que l'on trouve à l'article Grèce (T. XIII, p. 36); nous ajouterons seulement quelques détails personnels à Hypsilantis. Après la défaite de Dragachan (19 juin 1821), retiré au camp de Rimnik, où l'insubordination du peu de troupes qui lui restaient lui donnait de vives appréhensions, il s'éloigna secrètement, en laissant à ses soldats un ordre du jour plein des plus amers reproches, et s'approcha des frontières d'Autriche, où il voulait faire passer ses frères. Le commandant lui fit savoir qu'il avait reçu des ordres pour le diriger vers Hambourg, d'où il passerait en Amérique. Croyant se conformer à la volonté de l'empereur, Hypsilantis, sous le nom de Démétrius Paléogenides, franchit la frontière autrichienne le 27 juin avec ses deux frères et ses aides-de-camp; mais, étant arrivé à Temeswar, on lui signifia la défense d'aller plus avant; et bientôt il apprit qu'il ne lui restait d'autre alternative que d'être livré aux Turcs, comme l'avait été autrefois Rhigas, ou de demeurer en Autriche sous le nom de baron de Schœnwarth, en s'engageant à ne révéler à personne son véritable nom et à n'entretenir aucune correspondance. Ayant souscrit à ces conditions, il fut jeté dans un cachot rigoureux à Muncacs (Mounkatch), où il passa sept semaines pendant lesquelles sa santé acheva de s'altérer. Il obtint enfin de respirer un peu d'air la nuit sur la plate-forme d'une tour, et ensuite d'être transféré à Theresienstadt, sous un climat moins rigoureux, mais où il resta soumis à une surveillance des plus sévères. Ce ne fut qu'en 1827, lorsque les puissances se décidèrent à intervenir en faveur de la Grèce, que la Russie, qui se préparait à la guerre contre la Turquie, sollicita de l'Autriche son élargissement. Mais sa vie était épuisée, et, peu de jours après avoir tracé une longue lettre apologétique de sa conduite à l'empereur Nicolas, il expira à Vienne, le 31 janv. 1828. Ainsi s'éteignit, à peine âgé de 35 ans, l'homme qui avait aspiré à l'honneur de fonder l'indépendance de la Grèce. Appelé à diriger cette grande entreprise qu'il n'avait pas conçue lui-même, il s'y dévoua par patriotisme plus que par ambition. Mais découragé, dès les premiers pas, par les mécomptes, les revers, les défections, il perdit tout espoir de succès et ne sut pas trouver une mort glorieuse. Un acte de faiblesse, expié par une lente agonie, ne doit pas empêcher de lui tenir compte des grands sacrifices qu'il avait faits et des difficultés peut-être insurmontables qu'il rencontra dans les provinces du Danube. D'ailleurs, en attirant de ce côté les principales forces des Turcs, qui s'attendaient à l'y voir suivi d'une armée russe, il rendit la lutte un peu moins inégale dans la Grèce méridionale où il avait envoyé son frère.

Démétrius Hypsilantis, second fils de Constantin, était né le 25 décembre 1793; il avait aussi reçu son éducation en

Digitized by Google

Russie et était entré au service militaire de cette puissance. Démétrius restait le seul soutien de sa mère, qui venait de voir partir pour l'expédition de Moldavie trois de ses fils, et avait envoyé le plus jeune, nommé Grégoire, faire ses études à Paris. Cependant, à la demande des hétéristes, qui se l'étaient associé même avant son frère aîné, Démétrius n'hésita pas à se rendre dans la Morée pour y prendre la direction des affaires. Traversant la Transylvanie sous un déguisement, il s'embarqua à Trieste, emmenant avec lui plusieurs officiers grecs et étrangers et des secours en armes et en numéraire; il débarqua à Hydra le 9 juin 1821, pendant que ses frères évacuaient la Moldavie. Pour lui, reçu avec de grandes démonstrations de joie et de déférence par la population de la Morée, il s'y fit décerner, malgré l'opposition des primats, le titre de généralissime, et en cette qualité il pressa les siéges de Navarin, de Monembasie et de Tripolitza, qui tombèrent entre les mains des Grecs. Mais l'esprit d'indépendance des capitanis, la nouvelle des désastres d'Alexandre, l'arrivée en Grèce d'Alexandre Mavrocordatos, peut-être aussi le manque des qualités extérieures qui en imposent aux masses, réduisirent bientôt Démétrius à un rôle secondaire. Il ne se rebuta pas cependant, et servit son pays avec une persévérance et un désintéressement qui ont fini par lui concilier l'estime générale. Lorsque le découragement et la guerre civile exposaient Napoli, dernier boulevard de la Morée, aux attaques d'Ibrahim, Démétrius, à la tête de quelques centaines d'hommes, repoussa une colonne de plusieurs milliers d'Égyptiens qui s'étaient avancés jusqu'aux moulins de Lerne; et ayant reçu un faible renfort, il tint la campagne avec avantage. Lorsque quelques Grecs crurent devoir invoquer un protectorat étranger, Démétrius Hypsilantis protesta contre cette mesure; mais il ne refusa son concours à aucune des administrations nationales qui se succédèrent. Président du sénat sous le gouvernement de Kapodistrias, il devint, après la mort de cet homme d'état et après le départ de son frère, un des membres influents de la commission gouvernementale de sept membres instituée en attendant l'arrivée de la régence bavaroise, et les dissensions civiles faillirent se ranimer à sa mort arrivée à Nauplie en 1832. MM. Terzétis et Schinas composèrent son éloge funèbre, expression des regrets unanimes.

Nicolas Hypsilantis, né le 16 août 1796*, qui avait partagé la captivité de son frère aîné, devait le suivre au tombeau dans un âge peu avancé. Il vint à Paris, en 1828, dans le but de solliciter du gouvernement français une indemnité pour le palais de sa famille à Constantinople, dont la Porte avait gratifié l'ambassade de France. La famille Hypsilantis était, dit-on, sur le point d'obtenir de la Turquie, en 1820, une somme de 2 millions en dédommagement de ses biens confisqués, lorsqu'elle renonça à cet avantage pour répondre à l'appel de la patrie. W. B-t.

HYPSIPYLE, *voy.* Jason.

HYRCAN ou Hirkan, *voy.* Maccabées.

HYRCANIE. Les anciens appelaient ainsi une province de la Perse entourée de montagnes de tous côtés et fertile en vin et en fruits. Outre la partie septentrionale du Khorassan, elle comprenait, le long de la mer Caspienne, la partie orientale du Masenderan, le pays de Korkan et une portion du Daghestan. Les habitants de cette contrée, qu'on regardait comme issus des Scythes septentrionaux, se divisaient en trois tribus : les Maxériens, les Astabériens et les Chrendiens. L'Hyrcanie fut soumise de bonne heure par les Perses; mais, plus tard, elle eut pendant quelque temps des rois indépendants qui menacèrent souvent le royaume des Parthes. X.

HYSOPE, genre appartenant à la famille des labiées et offrant pour caractères distinctifs : calice tubuleux, cylindriqué, strié, terminé par 5 dents presque égales; corolle saillante, bilabiée; lèvre supérieure dressée, échancrée; lèvre inférieure à 3 lobes divergents, dont les 2 latéraux ascendants et l'intermédiaire échancré; 4 étamines saillantes, divergentes, les 2 inférieures plus longues; un

(*) Le troisième frère, Georges, naquit à Constantinople le 21 mars 1794, et le cinquième, Grégoire-Théodorètz, à Boukharest, en 1805. On a fait mention d'eux dans l'article. S.

Digitized by Google

style à 2 lanières subulées, terminées chacune par un stigmate; fruit composé de 4 coques lisses trièdres.

L'hysope officinale (*hyssopus officinalis*, L.) est la seule espèce que les botanistes admettent aujourd'hui dans ce genre. C'est une plante vivace, à tiges presque ligneuses dans leur partie inférieure, touffues, feuillues, hautes d'environ un pied. Les feuilles sont petites, sessiles, opposées, fermes, lancéolées ou linéaires-lancéolées. Les fleurs naissent par faisceaux axillaires, rapprochés en épis assez denses vers les extrémités des tiges et des rameaux. La corolle varie du bleu au rouge et au blanc.

Cette plante, qui croît spontanément dans les contrées voisines de la Méditerranée, est fréquemment cultivée dans les jardins, à cause de l'odeur aromatique de toutes ses parties; dans la médecine populaire, elle est en vogue à titre de remède pectoral et tonique.

L'hysope dont il est question dans la Bible, et l'ὕσσωπος ou *hyssopus* des botanistes anciens, sont des plantes si vaguement désignées qu'on ne saurait aujourd'hui les rapporter à un genre quelconque. ÉD. SP.

HYSTÉRIE (de ὑστέρα, matrice). C'est une maladie convulsive, intermittente et sans fièvre, qui, malgré son nom, affecte les deux sexes, quoiqu'elle soit incomparablement plus commune chez les femmes. On l'appelle aussi *passion hystérique*, *hystéritie*, *suffocation de matrice*, *maux de nerfs* et *attaques de nerfs*.

Elle est bien connue dans ses symptômes, car il n'est personne, pour ainsi dire, qui n'en ait éprouvé les atteintes une fois en sa vie; mais elle affecte plus particulièrement la jeunesse et l'âge adulte que les deux extrêmes de la vie. Tantôt elle se manifeste par des attaques convulsives, se reproduisant à divers intervalles, tantôt par un état habituel d'agacement et de souffrances que les malades expriment avec assez de justesse par les mots de *tension* et de *crispation de nerfs*; tantôt enfin par la réunion de ces deux séries de phénomènes. *Voy.* NERFS.

Rien de plus varié que les formes des convulsions hystériques. Elles surviennent quelquefois subitement, comme lorsqu'elles succèdent à une surprise ou à quelque vive contrariété; mais plus souvent elles arrivent précédées d'un malaise douloureux par tout le corps, de tiraillements, de frissons, de gonflements; d'une susceptibilité extrême, d'une tristesse ou d'une gaîté sans motifs, de bâillements, de palpitations, de désordres dans l'appétit. L'attaque commence lorsque ces phénomènes ont été croissant jusqu'à un certain point. Les malades alors tombent s'ils sont debout; perdent la parole et en même temps l'usage de leurs facultés intellectuelles, la connaissance subsistant néanmoins quelquefois. Dans cet état, en même temps que leur corps entier est tordu par les plus violentes convulsions, leur tête, leur estomac, leur poitrine, sont en proie à de violentes douleurs dont ils rendent compte lorsque le calme est rétabli chez eux.

Les efforts auxquels ces malades se livrent exigent alors plusieurs personnes pour qu'ils soient contenus; leurs cris effrayants ressemblent souvent à ceux de divers animaux, et leurs traits déformés, leurs dents grinçantes, entre lesquelles la langue s'est trouvée plus d'une fois mutilée, ont suffi pour faire regarder cette maladie comme produite par une possession (*voy.*) du démon, dans des époques d'ignorance et de superstition. Généralement on observe un sentiment de suffocation partant du bas-ventre, ce qui avait fait supposer que l'utérus remontait ainsi vers la gorge. On le désignait sous le nom de *boule hystérique*.

Ces attaques se renouvellent à des intervalles irréguliers; leur durée varie de quelques minutes à plusieurs heures, partagées en plusieurs accès. A la fin des attaques, les malades restent brisés, souffrants, d'une humeur bizarre et fantasque. Lorsque la maladie se prolonge, il est rare qu'elle ne suscite pas dans les facultés intellectuelles un désordre profond et permanent.

Les causes déterminantes, pour l'hystérie accidentelle et passagère, sont une impression brusque et violente, quelle qu'en soit la nature; mais lorsque cette cause ne trouve pas de prédisposition qui lui ouvre et aplanisse en quelque sorte la voie, son action s'épuise bientôt. Il

Digitized by Google

n'en est pas de même lorsque l'organisme tout entier et le système nerveux surtout sont préparés de longue main, et lorsque l'âme, loin d'avoir été trempée de manière à dominer énergiquement la matière, s'est au contraire laissé envahir et conquérir par celle-ci.

Le traitement de l'hystérie est peu avancé : dans la plupart des cas, il est vague et empirique, parce qu'on ne peut pas atteindre la véritable source du mal. S'appuyant sur d'équivoques indications, on considère le mariage chez les jeunes personnes comme devant guérir à coup sûr l'hystérie, qui n'en continue pas moins sa marche et qu'on voit se manifester même chez les femmes mariées. Il s'agit ici de réparer des désordres profonds, et pour guérir ces malades, il faudrait la combinaison de divers moyens physiques, intellectuels et moraux, mis en œuvre par un médecin intelligent, pourvu d'une autorité suffisante, et continués pendant un laps de temps proportionné à l'ancienneté du mal. Mais comment concilier un semblable traitement avec les habitudes et les intérêts de la société? On en est donc réduit à déplorer l'impuissance de l'art et à employer le plus qu'on peut les moyens ordinaires, savoir : changement de vie, exercice, travaux intellectuels, impressions morales, etc.

C'est à coup sûr dans une éducation physique, intellectuelle et morale sagement dirigée, qu'il faut chercher les moyens de prévenir les maux de nerfs (*voy.* ce mot), toujours si communs. Il faut les chercher encore dans une vie plus intérieure et plus laborieuse que celle qui est habituelle aux femmes, ainsi que dans la réforme de la littérature et du théâtre. F. R.

HYSTÉROPROTON ou Hystérologie (en grec, ὕστερον-πρότερον, πρωθύστερον, ὑστεροπρῶτον, ὑστερολογία), renversement de l'ordre naturel des idées. C'est une des espèces de l'hyperbate (*voy.* Hypallage). Cette figure diffère de l'inversion (*voy.*) en ce que celle-ci ne renverse que l'ordre grammatical, tandis que l'hystérologie renverse l'ordre logique. En effet, l'hystérologie, suivant nous, provient toujours d'un déplacement, d'une confusion dans les idées; et nous la considérons bien moins comme une figure de grammaire que comme une faute de style. Aussi les exemples qu'on cite sont-ils pour la plupart empruntés à des poëtes, obligés quelquefois de sacrifier la justesse de la pensée aux conditions métriques. Nous croyons même que presque tous ces exemples ont été mal compris, et qu'il est possible de les expliquer sans recourir à l'hystérologie. A propos de ce vers de Virgile :

> ....*Moriamur et in media arma ruamus,*
> Mourons, et précipitons-nous au milieu des armes,

des critiques font observer gravement qu'on ne peut pas mourir d'abord et puis se jeter au milieu des combattants. C'est précisément pour cette raison que Virgile n'a pas dû faire parler ainsi son héros. Il n'y a point de figure qui excuse une absurdité; mais une légère ellipse, très facile à suppléer, rend compte de cette vive allocution : *Mourons, et* (pour cela) *précipitons-nous au milieu des armes!*

Les exemples qui ne s'expliquent pas logiquement nous paraissent de véritables fautes. Quand Regnard dit qu'il

> Cherche, travaille, sue, efface, ajoute, écrit,

il sacrifie le sens à la rime, car il faut *écrire* avant d'*effacer* et d'*ajouter*.

On fait une sorte d'hystérologie lorsqu'à des termes déjà exprimés on rapporte des compléments placés dans un ordre inverse, de manière à détruire le parallélisme des idées, comme dans ces vers de M. Victor Hugo :

> Puisque j'ai vu pleurer, puisque j'ai vu sourire
> Ta bouche sur ma bouche, et tes yeux sur mes yeux.

Bouche étant le complément de *sourire* et *yeux* celui de *pleurer*, l'ordre grammatical voudrait que le second hémistiche du dernier vers fût le premier. L. D-c-o.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE DU TOME QUATORZIÈME.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 07317 4461

B 424055

Digitized by Google

Digitized by Google